



HAL
open science

La Question politique dans les romans du XVIIe siècle

Joséphine Gardon-Goujon

► **To cite this version:**

Joséphine Gardon-Goujon. La Question politique dans les romans du XVIIe siècle. Linguistique. Sorbonne Université, 2021. Français. NNT : 2021SORUL121 . tel-03850562

HAL Id: tel-03850562

<https://theses.hal.science/tel-03850562>

Submitted on 14 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE V

Laboratoire de recherche Sens, texte, informatique, histoire

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Langue et Littérature françaises

Présentée et soutenue par :

Joséphine GARDON-GOUJON

Le 13 novembre 2021

**La Question politique dans les romans du
XVII^e siècle**

Sous la direction de :

Mme Delphine DENIS – Professeure, Sorbonne université

Membres du jury :

M. Frank GREINER – Professeur, Université de Lille

M. Marc HERSANT – Professeur, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III

Mme. Marie-Gabrielle LALLEMAND – Professeure, Université de Caen-Normandie

M. Laurent SUSINI – Professeur, Université Lyon 2 (Lumière)

**La Question politique dans les romans du
XVII^e siècle**

Remerciements

Cette étude n'aurait pu voir le jour sans le soutien, l'amitié, le conseil et le travail de nombreuses personnes qui je l'espère trouveront à sa lecture l'expression de ma reconnaissance.

Au terme de ces quatre ans de doctorat, qu'il me soit permis de remercier en premier lieu Mme Delphine Denis pour son exigence, sa bienveillance, son humanité et sa formidable adaptation, en particulier lorsque les événements de cette dernière année ont pu complexifier les fonctionnements ordinaires d'un doctorat et d'une direction.

Je remercie Mme Marie-Gabrielle Lallemand et MM. Frank Greiner, Marc Hersant, Laurent Susini de m'avoir fait l'honneur de participer à mon jury.

Je souhaite remercier l'UFR de langue française de Sorbonne-Université qui m'a accueillie durant trois ans comme doctorante contractuelle et l'UFR de lettres de l'Université d'Aix-Marseille où j'ai enseigné cette dernière année en qualité d'ATER.

Mes remerciements vont ensuite à Michèle Rosellini, Caroline Labrune, Delphine Amstutz, Suzanne Duval et Adrienne Petit qui ont été mes premières interlocutrices et ont toujours été disponibles pour répondre aux questions les plus techniques comme les plus administratives.

De même, cette thèse n'aurait pas été possible sans ces retrouvailles quotidiennes en bibliothèque avec Camille Bellenger, Virginie Dubeau, Anne-Gaëlle Leterrier-Gagliano et Lucie Nizard : qu'il me soit permis de les remercier de leur amitié.

De dix à cent pages, merci à mes relecteurs, recrutés bien malgré eux dans cette aventure : Marie, Véronique, Louis-Augustin, Malo, Jean-François, Pierre, Jérôme, Frédérique, Anne-Claire, Guénaëlle, Sabine, Thyphaine, Lorraine, Maëva, Louis, Manon, Frédérique, Martial, Philippe, Anne...

Merci à ma famille qui a toujours soutenu et encouragé ce travail et à ma belle-famille qui, je l'espère, ne sera pas trop chamboulée de me découvrir sans thèse en cours.

Merci enfin à Antoine, rencontré au premier jour de cette thèse, et à notre fils Armand, trop impatient pour attendre la conclusion.

Introduction

La lecture des livres d'*Amadis* n'est pas moins pernicieuse aux jeunes gens que celle des livres de Machiavel aux vieux.¹

Huet donne cette fameuse définition au genre romanesque dans les premières pages de son *Traité de l'origine des romans* (1670) :

[...] des histoires feintes d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art, pour le plaisir et l'instruction des lecteurs. Je dis, des histoires feintes, pour les distinguer des histoires véritables. J'ajoute, d'aventures amoureuses, parce que l'amour doit être le principal sujet du roman [...].²

Il précise alors que « les Romans au contraire [des poèmes épiques] ont l'amour pour sujet principal & ne traitent la politique & la guerre que par incident³ ». Évoquée « par incident », la question politique reste anecdotique voire anormale dans la fiction romanesque ; elle est alors à comprendre comme un scandale au sens étymologique, une pierre sur laquelle on bute, qu'il s'agisse du héros interrompu dans sa conquête amoureuse ou du lecteur surpris de rencontrer de telles considérations au sein d'une intrigue essentiellement galante.

Évoquer la question politique à propos des romans du XVII^e siècle semble nécessiter une justification chez les critiques de l'époque car l'association d'un sujet sérieux et public paraît inadaptée dans un genre encore considéré comme bas, lu dans l'espace privé et destiné à un lectorat surtout féminin. D'ailleurs, les théoriciens du roman peinent à intégrer cette question aux diverses définitions du genre romanesque. Huet ne rejette pourtant pas le sujet, car il estime le roman capable d'instruire en bien des domaines les jeunes gens, suivant la tradition du *placere et docere*. Dans ce contexte, la question politique peut gagner à être présentée sous le masque agréable de la fiction, le critique reprenant alors la comparaison habituelle avec le miel dissimulant l'amertume du remède :

La politique même, qui est une partie de la philosophie, & qui en tire ses règles, a fait honneur aux fables devant la poétique : car Strabon écrit qu'elles faisaient toute la théologie ancienne & qu'elles ont été plutôt reçues des législateurs que des poètes, en vue de leur utilité, & du naturel des hommes, en qui le désir d'apprendre & d'entendre des choses nouvelles se déclare dès l'enfance, par l'inclination qu'ils ont aux fables : que si le merveilleux se joint à la nouveauté, il augmente le plaisir, qui est le grand charme de l'instruction ; qu'il est donc important de se servir de cet appas & de frotter de ce miel les bords du verre pour leur faire avaler la médecine amère des enseignements, qui doivent les purger de leurs mauvaises humeurs.⁴

¹ Fr. de La Noue, *Discours politiques et militaires*, 1587, chap. VI.

² D. Huet, *Traité de l'origine des romans, par M. Huet, précepteur de Mgr. le Dauphin* (1670), Paris, Th. Moette, 1693, p. 7.

³ *Ibid.*, p. 10.

⁴ *Ibid.*, p. 185.

C'est un même constat que fait Sorel dans *De la Connoissance des bons livres* (1671). Le théoricien cherche à esquisser les contours de romans plus édifiants et mieux construits, ce qui l'amène à privilégier la question politique :

Si l'on veut pourtant faire des Narrations bien régulières dans un Roman, on les peut commencer toutes par l'origine des choses, & ne leur faire parler que de Guerres, d'Ambassades, de Traitez de Paix, de Murmures & de Revoltes de Peuples, de Changemens de Religion, & d'autres semblables incidens, y meslant des Dialogues, des Lettres, & des Harangues, où l'on fera entrer les meilleures maximes de la Morale & de la Politique ; Mais pource que les Livres de Fiction servent à l'entretien des jeunes Gens qui se veulent divertir de tout ce que l'imagination se peut figurer de plus agreable, on y met principalement des aventures d'Amour, des Intrigues de Courtisans, des Fortunes de Voyageurs avec des accidens surprénans & merveilleux.⁵

Non seulement Sorel valorise la question politique, mais il rappelle aussi les différentes modalités d'intégration de celle-ci, soit qu'il s'agisse des sujets abordés (c'est l'énumération par la négation restrictive), soit qu'il s'agisse des formes elles-mêmes, du type « dialogues », « lettres », « harangues », « maximes ». Pour Sorel, il n'est donc pas interdit d'évoquer la question politique dans les romans mais celle-ci est une matière à utiliser avec précaution, de crainte de dénaturer l'œuvre tout entière.

Le roman de l'époque se caractérise par sa polygraphie, particulièrement lors de la première partie du siècle, lorsqu'il n'a encore été que peu l'objet de théorisations ou de débats⁶. En constante transformation, ce genre aux ambitions encyclopédiques est un terrain d'expérimentation dont la plasticité se révèle dans le choix de titres ou sous-titres tels que *Le Roman comique*, *Le Roman satirique*, *Le Roman bourgeois* ou « roman galant ». Il peut de ce fait intégrer bien des éléments qui pourraient sembler au premier abord étrangers, comme la religion, de même que sa définition d'œuvre narrative en prose n'interdit pas l'insertion de vers. Or cette souplesse thématique et formelle paraît moins propice à l'inclusion de la question politique et il apparaît ainsi que plus une œuvre s'empare de cette dernière, plus son classement dans la catégorie romanesque devient douteux et complexe du fait des écarts de sujet et de style que cela impose. Il semble alors que la politique et le roman se rejettent, comme deux pôles : plus un ouvrage est politisé, moins il se révèle romanesque et inversement. En effet, si cet enjeu offre un riche répertoire de personnages, péripéties et figures, il se doit d'être subordonné à la question amoureuse, au risque de ne plus correspondre à la définition des romans établie à la fin du siècle. Il s'agira donc d'étudier les

⁵ Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres ou examen de plusieurs auteurs*, Paris, A. Pralard, 1671, p. 320-321. Voir également *id.*, *Polyandre, histoire comique*, Paris, Veuve N. Sercy, t. 1, 1648, « Avertissement aux lecteurs » n. p. ; *id.*, *La Maison des jeux, où se trouvent les divertissemens d'une compagnie, par des narrations agréables et par des jeux d'esprit, et autres entretiens d'une honnête conversation, Première journée*, Paris, N. de Sercy, 1642, cité par C. Esmein-Sarrazin, *Poétiques du roman, Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, Paris, H. Champion, 2004, p. 258.

⁶ Voir D. Denis, « Le roman, genre polygraphique ? », *Littératures classiques*, n°49, automne 2003, p. 339-366.

techniques et les moyens d'intégration de la matière politique dans les ouvrages romanesques au cours du siècle, alors que le roman cherche à se théoriser, à se donner une forme, des canons, une poétique. Cette intégration est-elle vécue comme problématique par les auteurs eux-mêmes ? Est-elle mise en lumière par le narrateur, par des ruptures de style ou de marqueurs stylistiques ou linguistiques ? Au contraire, est-elle lissée ? La question politique peut-elle être introduite sans modifications majeures ou sans justifications ? De ce fait, nous nous proposons d'engager une approche sérielle, à la fois thématique, rhétorique et stylistique afin d'étudier l'évolution de l'intégration de cette question politique, ainsi que les tensions et propositions qui en découlent⁷.

Ces questionnements permettent d'établir un système de filiations et de distinctions entre les romans du siècle, siècle que nous examinons dans son entier pour mieux faire saillir les progressions de l'intégration de la question politique à mesure que la fiction narrative en prose recherche ses gages de légitimité et évolue du roman baroque⁸ – terme englobant le roman pastoral, sentimental et héroïque⁹ – au « petit roman¹⁰ ». Nous avons choisi pour bornes de notre étude *L'Astrée* et le *Télémaque* car ces œuvres ont eu une forte influence sur le genre romanesque et ont proposé une synthèse des enjeux de la question politique et des tensions qu'elle engendre. Ainsi, la première partie de *L'Astrée* d'un Honoré d'Urfé, autrefois proche de la Ligue, paraît en 1607 alors que le règne d'Henri IV s'apprête à s'achever de façon traumatique pour la nation française. Rédigé autour de 1694 et publié de façon clandestine à partir de 1699, le *Télémaque* de Fénelon s'inscrit quant à lui à la fin du siècle, alors que s'accroît un pouvoir monarchique qui se veut autant moral qu'absolu. Ce choix de l'empan chronologique éclaire les mutations d'un genre romanesque en construction¹¹ au cours de trois

⁷ Voir G. Molinié, « De la stylistique des genres à la stylistique sérielle, ou comment distinguer les mirages des Images », *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*, Paris, n°26, 1985, p. 345-349 ; M. Fumaroli, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris PUF, 1999, et Ch. Wentzlaff-Eggebert, *Le langage littéraire au début du XVII^e siècle : de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Günter Narr, 1991.

⁸ Nous employons cette désignation pour évoquer les romans publiés entre 1585 et 1660, bien qu'elle soit pour une part insatisfaisante (voir L. Plazenet, « D'un roman baroque », *Littératures classiques*, n°36, 1999, p. 293-305).

⁹ Cette désignation est employée par Sorel dans sa *Bibliothèque française* (Ch. Sorel, *La Bibliothèque française, de M. C. Sorel, ou le choix et l'examen des Livres François qui traitent de l'Eloquence, de la Philosophie, de la Devotion, & de la Conduite des Mœurs, et de ceux qui contiennent des Harangues, des Lettres, des Ouvres meslées, des Histoires, des Romans, des Poësies, des Traductions, & qui ont servy au Progrez de nostre Langue, Avec un Traité particulier, où se trouve l'Ordre, le Choix, & l'Examen des Histoires de France*, Paris, par la Compagnie des Libraires du Palais, 1664, p. 181).

¹⁰ Nous empruntons cette formule à R. Godenne, *Histoire de la Nouvelle française au XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 1970, p. 103.

¹¹ Voir à ce sujet *Le Roman français au XVI^e siècle, ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen* M. Clément et P. Mounier [dir.], Presses Universitaire de Strasbourg, 2005. Voir en particulier N. Kenny, « "Ce

règnes et deux régences, lors d'un processus d'absolutisation du pouvoir. L'importance de la production romanesque de l'époque nous a conduit à une restriction aux romans écrits en français, à l'exception notable de *L'Argenis* (1621), *hapax* rédigé en latin mais rapidement traduit et dont l'influence littéraire a été capitale.

Au cours du siècle, les intrications entre fiction et actualité donnent jour à des œuvres autorisant une lecture à clé, qu'elle soit ou non programmée par les auteurs. Ainsi lorsqu'au XIX^e siècle Victor Cousin se penche sur *Artamène* (1649-1653), il constate la pertinence d'une lecture rapprochant le roman du contexte de la Fronde¹². En effet, les œuvres de Madeleine de Scudéry, considérées comme parangons de la Préciosité, éclairent en réalité les tensions et relations entre fiction et actualité. *Clélie, histoire romaine* (1654-1660) se distingue par son inclusion très importante de la question politique en même temps que par une certaine mutation des relations des personnages au pouvoir. L'ouvrage fonctionne comme une charnière dans l'histoire du genre, avant que Madeleine de Scudéry ne s'essaie au petit roman. *Clélie* ne marque pas pour autant une rupture stricte, alors que les travaux récents tendent à souligner et à interroger la continuité thématique et formelle entre romans longs héroïques et petits romans¹³, aussi nommés nouvelles historiques en dépit de leur volume parfois conséquent voire d'une parution en plusieurs parties et dont *La Princesse de Clèves* (1678) propose la synthèse la plus fameuse. Outre les œuvres majeures d'Honoré d'Urfé, des Scudéry, de Gomberville, de La Calprenède et de Madame de Lafayette, nous avons pu élargir le corpus grâce au répertoire des *Fictions narratives en prose de l'âge baroque* dirigé par Frank Greiner et qui étend son relevé jusqu'en 1623. Après cette date, nous replongeons à la recherche de ce « continent englouti » évoqué par Maurice Lever¹⁴, en exhumant les ouvrages les plus représentatifs ou originaux grâce aux répertoires du XVII^e siècle comme *La Bibliothèque française* ou *De la Connaissance des bons livres*, parcours complété de coups de sondes. Les relevés de Naudé ou de Sorel permettent ainsi de restituer partiellement la bibliothèque des titres connus, appréciés ou méprisés d'un lecteur cultivé. Ainsi, *L'Astrée*, *Clélie*, *La Princesse de Clèves* et *Télémaque* par leur influence littéraire, par leur

nom de Roman qui estoit particulier aux Livres de Chevalerie, estant demeuré à tous les Livres de fiction", la naissance antidatée d'un genre », p. 19-32.

¹² V. Cousin, *La Société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry*, Paris Didier et compagnie, 1858.

¹³ Voir C. Esmein-Sarrazin, *L'Essor du roman. Discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2008 et M.-G. Lallemand, *Les Longs Romans du XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

¹⁴ M. Lever, *La Fiction narrative en prose au XVII^e siècle : répertoire bibliographique du genre romanesque en France, 1600-1670*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1976, p. 12 : « tout un continent littéraire s'est abîmé dans l'océan des âges ».

questionnement marqué autour de la politique et de son expression et par les innovations qu'on y trouve ont pris un relief particulier dans notre réflexion et nous serviront bien souvent d'étalon et de jalon.

À partir de ces canons, nous avons fait le choix d'exclure les ouvrages qui, en dépit de leur relative proximité avec le genre romanesque, appartiennent au genre historique ou au traité politique, ceux où la question politique est complètement absente, et enfin les romans dits comiques. Le genre romanesque s'élabore en effet dans un équilibre entre question politique et sentimentale, la première étant subordonnée à la seconde. Sans cette subordination, nous quittons le genre romanesque pour entrer dans des œuvres d'abord politiques et où l'intrigue amoureuse n'est qu'un prétexte. Ainsi, les récits de conjuration se situent à la limite du champ de la fiction : si certains s'y intègrent aisément, comme *Dom Carlos* (1672)¹⁵ de Saint-Réal, c'est que la question amoureuse y joue encore un rôle majeur. En revanche, il est plus difficile de classer *La Conjuration des Espagnols contre la République de Venise* (1683)¹⁶. Pourtant, ces deux ouvrages de Saint-Réal, aux formats assez similaires, traitent de sujets proches (une conjuration avortée conduisant à la mort du héros) mais on ne saurait intégrer le second au genre romanesque car c'est la dimension politique qui prime au détriment d'une galanterie absente de la narration. Néanmoins, proposer une comparaison des romans et des ouvrages politiques non-fictionnels, qu'ils soient encomiastiques, théoriques ou polémiques, allant du discours d'adresse au libelle, du traité politique à l'ouvrage historique, permet de mieux percevoir les spécificités des épisodes et de l'expression politique dans la langue de la fiction. Il nous a paru également pertinent de confronter les romans à d'autres genres fictionnels, en particulier lorsque les romanciers polygraphes y ont essayé leur plume : c'est alors qu'apparaissent le mieux les différences de traitement narratif et linguistique. Inversement, si certains ouvrages appartiennent sans conteste au genre romanesque, leurs intrigues exclusivement sentimentales les excluent de notre étude.

C'est ce même écart trop important qui nous a conduit à exclure les romans comiques. Le roman héroïque se présente en effet comme un héritier de l'épopée et une alternative à la science historique, privilégiant une langue élégante quoique non pompeuse, des personnages nobles et un cadre narratif prestigieux et lointain. Conjointement et parallèlement au roman héroïque court un mouvement tantôt nommé burlesque, tantôt comique, les deux termes étant également inexacts pour désigner un ensemble d'ouvrages qui unissent hommage et parodie

¹⁵ C. de Saint-Réal, *Dom Carlos*, Amsterdam, G. Commelin, 1672.

¹⁶ *Id.*, *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise en l'année 1618*, Paris, Cl. Barbin, 1683.

des romans traditionnels. Entre les années 1630 et 1660, la distinction entre roman héroïque et comique se fait plus sensible, alors que les œuvres des premières décennies du siècle étaient moins aisément caractérisables : les ouvrages de Boitel de Gaubertin, par exemple, unissaient les genres, les registres de langue, le sublime et le grotesque dans une polygraphie peu contrainte. Dans une veine plus réaliste, les romans dits comiques intègrent la question politique à l'aide de formes qui leur sont propres. À leur sujet, Jean Serroy conclut ainsi son article « Le roman et l'histoire au XVII^e siècle avant Saint-Réal » :

Cette observation pourra nous permettre de conclure. En fait, l'état du roman dans la première moitié du xvii^e siècle, est encore très largement un état d'indécision. Deux grandes veines courent parallèlement, une héroïque, qui donne la première place à l'imagination et à la fiction, l'autre, que les auteurs du temps appellent comique, qui donne la priorité à l'observation et à la réalité. La première veine, préoccupée de grands personnages, se veut historique : elle ne l'est pas. La seconde, préoccupée de l'humanité moyenne, ne se croit pas historienne : elle l'est à sa façon.¹⁷

La veine dite comique propose donc un autre regard sur la question politique, en présentant une société plus bigarrée, plus triviale sans doute mais peut-être plus fidèle aux réalités du temps. Elle n'aborde cependant que très peu les événements majeurs de l'époque : l'on peut s'étonner que l'auteur de la *Mazarinade* (1651), Paul Scarron, n'évoque pas de contexte politique dans son *Roman comique* (1651-1657). Certes le roman est publié durant la Fronde, mais l'action s'y déroule quelques années auparavant. En outre, les personnages n'y rencontrent pas de Grands du royaume, ni ne semblent avoir d'opinions affirmées sur les troubles du temps. Puisqu'ils abordent la société de façon tantôt réaliste et tantôt satyrique, ces romans dits comiques proposent bien une représentation des réalités sociales du temps mais négligent souvent la politique comprise comme gestion des affaires publiques par l'État. Nous choisissons de ce fait de les exclure de notre corpus, car leurs fonctionnements et modalités d'intégration de la question politique appellent une étude à part entière. Si nous étudions par exemple *Le Romant satyrique* (1624)¹⁸ de Jean de Lannel, c'est qu'en dépit d'une dimension satirique, le personnel romanesque et les différentes péripéties restent rattachés à la tradition héliodorienn¹⁹. Conformément à cette tradition qui suit le modèle des *Éthiopiennes*, les romans baroques rapportent les amours d'un couple vertueux, amours empêchées par une série de péripéties souvent politiques. Contraints à l'errance, les héros découvrent des systèmes, des États et des souverains exemplaires ou critiquables.

¹⁷ J. Serroy, « Le roman et l'histoire au xvii^e siècle avant Saint-Réal », *Studi francesi*, n° 110, 1993, (p. 243-250), p. 250.

¹⁸ J. de Lannel, *Le Romant satyrique, escuyer Seigneur du Chaintreau et du Chambort*, Paris, T. du Bray, 1624.

¹⁹ Héliodore, *L'Histoire aethiopique*, J. Amyot [trad.], L. Plazenet [éd.], Paris, H. Champion, 2008.

La question politique offre de ce fait un répertoire de rebondissements enrichissant l'intrigue, assurant l'initiation du héros et son triomphe final. Néanmoins, en dépit de sa plasticité, le roman aborde bien souvent la question politique par le biais d'oppositions, de tensions, de rivalités mais aussi de congruences entre politique et galanterie ; elles sont soutenues par un arrière-plan épistémologique qui souligne la part des passions²⁰, des dissimulations et des illusions²¹ dans les relations humaines, qu'elles soient sentimentales ou sociales. Les romans tiennent compte des bouleversements apportés par la modernité politique issue de l'œuvre de Machiavel, qui autorise le secret, la distinction de la fin et des moyens, des apparences et de la réalité. De même, le néo-tacitisme invite à lever le « voile de la politique²² » pour mieux découvrir l'influence des passions dans les décisions les plus importantes²³. S'instaure alors un système de tensions et d'influences réciproques entre ces différents thèmes, nourrissant à la fois la variété des péripéties et la dimension didactique et réflexive des romans. Cette logique s'exprime différemment suivant les sous-genres, en particulier lors du passage du roman héroïque au petit roman. Aux œuvres longues dont l'intrigue complexe se déroulait dans une époque lointaine ou dans l'univers oriental succèdent de brèves narrations, dont l'immense majorité choisit de situer son action dans la France des Valois, ou plus rarement l'Orient ou les origines du royaume²⁴. La réduction du format s'accompagne de l'amenuisement des discours éloquents où s'exprimaient à la fois le talent oratoire des personnages et la diversité de leurs opinions politiques.

Or réduire les discours, c'est modifier d'autant les enjeux et les formes de la question politique dans les romans. En effet, son intégration au sein de la fiction ne se réduit pas à une série de péripéties ou de personnages ; elle passe également par des prises de parole, des figures et un lexique. Les contraintes poétiques propres au genre romanesque modèlent

²⁰ Voir entre autres J.-P. Camus, *Les Diversitez. Livre XXXI Traitant des Passions de l'Ame. Tome neuvième*, Paris, Cl. Chappelet, 1614, N. Coëffeteau, *Tableau des Passions humaines, de leurs causes et de leurs effets*, Paris, S. Cramoisy, 1620 et R. Descartes, *Les Passions de l'âme*, H. Le Gras, Paris, 1649. Sur la transgression des lois par les passions, voir A. de Vaucher Gravili, *Loi et transgression, les histoires tragiques au XVII^e siècle*, M. Lecce [dir.], Université degli studi di Venezia, istituto du Lingua e Letteratura Francese, 1982. Sur l'expression des passions dans les romans, voir A. Petit, *Le Discours romanesque des passions. Rhétorique et poétique des passions dans la fiction narrative en prose du XVII^e siècle*, thèse de doctorat préparée sous la direction de D. Denis et soutenue à l'Université de Paris IV le 15 octobre 2016.

²¹ Sur les liens entre illusions et roman, voir C. Esmein-Sarrazin, « La pensée du roman dans la deuxième moitié du XVII^e siècle : un art de l'illusion », *Dix-septième siècle*, 2006, n° 232, p. 477-486 et G. Forestier, « Introduction », dans *L'Illusion au XVII^e siècle, Littératures Classiques*, n°44, Paris, H. Champion, 2002, p. 7-12.

²² L'expression est d'E. Le Noble, *Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV*, Paris, M. et G. Jouvenel, 1694, « préface », n. p.

²³ Voir *Tacite et le tacitisme en Europe à l'époque moderne*, A. Merle et A. Oïffer-Bonsel [dir.], Paris, H. Champion, 2017.

²⁴ Ch. Zonza, *La Nouvelle historique en France à l'âge classique (1657-1703)*, Paris, H. Champion, 2007.

l'intégration de la question politique, de sorte que les tensions entre enjeu politique et amoureux au sein des intrigues romanesques sont redoublées sur le plan structural, syntaxique et stylistique par des effets de symétrie et d'opposition à la fois macrostructuraux et microstructuraux. À l'échelle macrostructurale, ces effets font jouer différentes logiques discursives, par exemple entre discours rationnels et passionnels ou entre maximes politiques, morales et amoureuses. À l'échelle microstructurale, l'expression des distensions entre point de vue galant et politique, entre illusion et réalité, entre ambition et amour, entre passion et raison privilégie les structures binaires comme les parallélismes de construction et les figures de la contradiction. Enfin, pris entre les sphères publiques et privées, entre manipulation et prudence, entre calcul et prévoyance, le lexique politique s'avère presque toujours en balance dans les romans et, de la sorte, régulièrement interrogé.

Le lexème *politique* lui-même met en exergue les jeux de confrontation entre tradition et modernité, entre morale et calcul intéressé, entre rationalité et passions – ambivalence qui se poursuit jusqu'à notre époque. De leur étymologie, l'adjectif et les substantifs masculin et féminin conservent le sème commun /relatif à l'État/. Mais à partir de ce sème, des distinctions importantes s'opèrent, avec une prise en charge de connotations mélioratives et péjoratives pouvant donner lieu à des emplois antinomiques. Substantif féminin, la politique est la science du gouvernement ou l'activité permettant la vie en communauté ; masculin, c'est l'espace où se rencontrent et interagissent les individus, ce qui a trait à la conduite de l'État et rend possible la vie en communauté. Si le second est presque toujours employé dans un contexte ou cotexte valorisant, tel n'est pas le cas du premier, car la politique a tôt fait de se revêtir d'une aura sulfureuse.

L'histoire des lexies « politic/politique » suit de très près celle de la philosophie, depuis ses racines antiques jusqu'à la première modernité. Bien qu'elles soient employées au cours du Moyen-Âge sous la forme latine *politicus*, les linguistes s'accordent à souligner la popularité nouvelle du substantif (1325) et de l'adjectif (1559) à partir de la traduction par Nicole Oresme de *La Politique* d'Aristote. La glose qui entoure cet ouvrage vulgarise les lexies, alors que la Renaissance théorise précisément ces notions. Dans son étude du mot « politique », Marie-Luce Demonet²⁵ distingue pour cette époque le sens abstrait et neutre *du* ou *de la* politique, qu'elle définit comme « la science qui concerne tout ce qui relève de l'État et

²⁵ Voir E. Claussen, « Intraduisible, ou traduction infidèle ? le mot *politique* (1560-1590) », *Littératures classiques*, 2018/2, n° 96, p. 29-37 et M.-L. Demonet, « Quelques avatars du mot “ politique ” (XIV^e-XVII^e siècle) », *Langage et société*, 2005/3, n° 113, p. 33-61.

de son gouvernement, qui peut affecter le substantif comme l'adjectif²⁶ », et la politique, « non pas science mais “art”, qui concerne la conduite de la cité dans sa réalité pratique²⁷ ». Si l'un est contemplatif, l'autre est actif, tourné vers le réel et apte aux compromis motivés par les circonstances. Ce dernier emploi inscrit parfois le substantif dans le sème de la manipulation.

En outre, lorsqu'il est rapproché de l'adjectif *civique*, le politique peut s'opposer au théologique et à la prééminence de motivations religieuses pour contrôler les affaires temporelles²⁸. C'est ce qu'illustre en particulier l'emploi sous le nom de « politiques » pour désigner le parti qui lors des Guerres de religions défend la légitimité du roi par hérédité et non par appartenance au catholicisme, admet la pluralité des religions dans l'État et soutient ensuite Henri de Navarre. Alors qu'il pouvait être synonyme de « républicain », comme dans *Le Jouvencel* de Jean de Bueil (1466)²⁹, l'adjectif perd au XVII^e siècle ce sens et cette connotation polémique puisque la question du meilleur régime n'est plus que rarement soulevée. De même, l'opposition du politique et du théologique se sécularise petit à petit pour se réorganiser autour de l'opposition machiavélienne de l'intérêt et de la morale, des moyens et de la fin.

Qu'appelle-t-on alors au cours du XVII^e siècle la « politique » ? Furetière en donne deux définitions dans son dictionnaire :

Politique (s.f.) la première partie de la morale, qui consiste en l'art de gouverner & de policer les États pour y entretenir la sûreté, la tranquillité et l'honnêteté des mœurs. La bonne politique ne consiste pas seulement à faire des conquêtes, mais à gagner l'amour de son peuple. Cette action est contre toute politique. Il a plusieurs livres de Politique d'Aristote, de Bacon, de Cardan...

Politique : se dit dans un sens plus étroit, de la conduite particulière dans sa famille, dans ses affaires. En ce monde, chacun a sa politique. Ce n'est pas là ma politique.³⁰

Une première définition recouvrirait ainsi tout ce qui a trait à la conduite des affaires de l'État et de la vie commune. Le premier substantif désigne donc un art, ou plutôt une *techné* qui est l'affaire d'experts mais a pour objet et but le bien commun. C'est dire que le même substantif

²⁶ *Ibid.*, p. 34. C'est ainsi que Brunetto Latini définit dès 1265 la politique dans son *Livres dou Tresor* (1863 : 575) : « Politique ce est a dire le gouvernement des citez, qui est la plus noble et haute science et li plus nobles offices qui soit en terre, selon ce que politicque comprent generaument toutes les ars qui besoignent à la communauté des hommes ».

²⁷ M.-L. Demonet, « Quelques avatars du mot “ politique ” (XIV^e-XVII^e siècle) », *art. cit.*, p. 34.

²⁸ O. Bertrand, « Le vocabulaire politique aux XIV^e et XV^e siècles : constitution d'un lexique ou émergence d'une science ? », *Langage et société*, vol. 113, n°3, 2005, p. 11-32.

²⁹ Cité par M.-L. Demonet, « Quelques avatars du mot “ politique ” (XIV^e-XVII^e siècle) », *art. cit.*, p. 41.

³⁰ A. Furetière, entrée « politique » dans *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

embrasse deux sphères ordinairement opposées, mais qui nécessitent une pratique similaire de gestion en vue du bien des personnes dont on a la charge, dans un premier cas le peuple, dans le second la famille.

Le second substantif cité par Furetière, qui correspond en fait à l'adjectif substantivé, évoque quant à lui les personnes expertes dans l'art politique, la technique, avant d'être illustré — peut-être de façon ironique — par les différents échecs de ces experts. Furetière évoque également Machiavel, soulignant l'influence de ce dernier sur la pensée des siècles classiques, le second substantif prenant plus volontiers une connotation péjorative :

Politique, (s. m. et f.) celui qui sait l'art de gouverner ou qui juge suivant les lumières qu'il a acquises. Les plus grands politiques ont été trompés par les événements, ont eu une fin malheureuse. Dans les troubles de la Ligue, il y avait les politiques, qui étaient du parti du Roy contre les ligueurs. Les nouvellistes font tous politiques et jugent à tort & à travers de tout ce qu'ils voient arriver dans les États. Machiavel était un grand et dangereux politique.

Politique, (adj. m. et f.) qui concerne le gouvernement, la conduite de la vie [...] cet homme a une conduite fort politique et cachée, c'est un esprit politique.

Tout comme le second substantif, l'adverbe *politiquement* confirme que la politique touche autant le domaine public que le privé, et les exemples illustrent l'ambiguïté de la notion, à la fois signe de sagesse (« d'une manière politique, sage et prudente ») et de ruse (« les Républiques ne se conservent que tant qu'elles agissent fort politiquement. Il faut vivre à la cour politiquement, ne pas dire tous ses sentiments, s'accommoder aux humeurs des Grands »). Le substantif masculin n'apparaît pas dans ce dictionnaire. Si nous l'employons dans notre étude, les auteurs privilégient au XVII^e siècle des notions connexes, telles que « bien commun », « État », « affaires publiques » ou « République » au sens étymologique.

Politique doit également être rapprochée de l'adjectif *civil*, définie par Furetière en ces termes :

Civil (adj.) ce qui regarde la police, le bien public, le repos des citoyens. Il faut punir sévèrement tous les crimes qui blessent la société civile. Les guerres civiles sont les plus cruelles et les plus dangereuses de toutes. Se dit aussi des lois établies en faveur la société des hommes. La loi naturelle, la loi civile. Se dit aussi des lois romaines qu'on a reçues en plusieurs endroits de l'Europe et est opposé au droit canon et au droit municipal et coutumier.³¹

Suivent des définitions plus juridiques et enfin « civil (adj.) qui est honnête et raisonnable ». Là encore, on relève qu'une qualité publique est adaptée au champ du privé ; les aptitudes requises pour le bien commun seraient identiques à celles nécessaires à une bonne vie privée.

³¹ *Ibid.*, entrée « civil ».

Le sort réservé aux lexies dérivées de *politique* dans les romans met au jour les tensions que fait naître cette question politique³². C'est l'emploi moderne de calcul prudent, à la connotation méliorative ou péjorative, qui s'impose globalement. Lorsque les personnages évoquent la politique, ils réfèrent à une science, une attitude, plutôt qu'à un métier. Ainsi, dans *Almahide* (1660) de Scudéry, le substantif et l'adjectif sont en grande majorité employés dans cette acception d'art, maîtrisé non seulement par les opposants calculateurs mais également par les personnages présentés sous un jour positif. Cette politique comme *techné* est distinguée de la morale (« la politique ne sera pas mieux écoutée que la morale en cette occasion³³ ») et plutôt liée à une règle de conduite personnelle (« votre politique et la mienne, lui répliqua cette princesse ne suivent pas les mêmes maximes : et la dureté dont je vois que vous faites profession n'est nullement de mon goût & ne sera jamais de mon usage³⁴ »).

Lorsque les romanciers emploient « politique » comme adjectif substantivé pour désigner un individu dans les romans, la connotation est souvent péjorative, mais aussi occasionnellement méliorative, indiquant alors un esprit de finesse nécessaire aux affaires du temps. On relève par exemple cette remarque de Le Noble « les plus adroits politiques n'ont guère imaginé de choses plus propres à conserver la paix entre les peuples, que les jeux, les spectacles, & les comédies³⁵ ». Le substantif peut alors désigner un groupe social supérieur intellectuellement, par son intérêt porté aux sujets sérieux à l'exemple de la proposition suivante : « ce n'est donc point sur la bagatelle d'une petite intrigue amoureuse que roule cette Histoire, mais les Politiques auront le plaisir de la voir rouler sur une intrigue de Cour³⁶ ».

Employé comme adjectif, le terme prend plus aisément une connotation péjorative. Ainsi, le cruel et rusé Hérode, dans *Cléopâtre* de La Calprenède, se voit si souvent désigné par cet adjectif que la collocation en devient presque une épithète de nature³⁷. Bien sûr, cette connotation (d'autant plus dans un cotexte où sont disséminés les indices polémiques) et la

³² Voir A. Stegmann, « Le mot "politique" et ses implications dans la littérature européenne au début du XVII^e siècle », *Cahiers de lexicologie*, 1968, n°13, vol. 2, p. 33-48.

³³ G. de Scudéry, *Almahide, ou l'esclave reine, dédiée à Mademoiselle, par Mr de Scudéry, Gouverneur de Notre Dame de la Garde*, Paris, A. Courbé, 1660, suite de la deuxième partie, 2, p. 620.

³⁴ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 2, p. 2390.

³⁵ *Ibid.*, I, 2, p. 728.

³⁶ E. Le Noble, *Ildegerte, reine de Norvvege, ou l'amour magnanime, première nouvelle historique, par M.D ****, Paris, G. de Luyne, 1694, « préface », n. p.

³⁷ On trouve entre autres ces occurrences dans G. de La Calprenède, *Cléopâtre dédiée à Monseigneur le duc d'Angyen* (1647-1658), Genève, Slatkine Reprints, 1979, I, 1, p. 30 (« Herode politique par dessus tous les hommes & jaloux des inclinations que le peuple juif avoit pour ce jeune prince, fit cruellement étouffer dans un bain à sa dix-huitième année »), I, 2, p. 139 (« « Herode estoit tout furieux, & possible peu zélé pour le service de son Dieu, mais comme il est très politique, il craignoit qu'estant desja assez hay, & assez ma lasseur entre les juifs, il ne les portat à quelque revolte, s'il se mettoit en devoir de violer leurs coutumes, & d'enfreindre leurs privilèges ») ou V, 4, p. 382-383 (« Hérode, le plus politique de tous les hommes, voulant couvrir toutes ses actions d'un masque de justice [...] »).

fréquence de ces cooccurrences facilitent l'emploi du nom propre « Hérode » comme antonomase pour désigner un roi cruel et sanguinaire. D'ailleurs dans le dictionnaire de Furetière, Hérode est entre autres cité comme exemple aux rubriques « ensanglanter », « impitoyable », « impiété », « innocent », « martyr », « meurtre », « occision », « verser » (pour « verser des larmes »), « victime ». Parce qu'il est trop « politique », Hérode voit paradoxalement son succès menacé. Son absence de vertu fait peser sur lui le spectre de la révélation du manque de mérite et amène à sa condamnation finale, topique chez les tyrans de roman voyant leur bonne fortune tirer à leur fin alors que s'achève l'ouvrage. L'histoire des lexies *politique* dans les romans traduit de ce fait à la fois la fascination et la méfiance suscitée par cette science philosophique du bien commun qui peut être détournée en technique recherchant le profit individuel. Or les emplois positifs de *politique* compris comme un calcul prudent manifestent une certaine modernité conceptuelle ; la raison avisée est alors valorisée au détriment des passions et des hasards de la fortune. La politique correspond donc bien à une « question » dans les romans, « question » qui est « en termes dogmatiques », « l'examen d'un doute, d'une difficulté dont on traite, dont on dispute pour en éclaircir la vérité³⁸ ». Sans s'imposer comme une évidence, cette question politique fait donc l'objet de réflexions, de débats et de négociations quant à sa validité et sa pertinence.

L'appréciation de ces jeux de tension et de dépendance entre le genre romanesque et la sphère politique éclaire la réception romanesque et lorsque cette dimension n'est pas prise en compte, il faut s'attendre à une approche critique qui refuse au corpus romanesque son sérieux pour le réduire à une masse confuse de « romans fleuves », « romans précieux » et autres objets jugés illisibles. D'ailleurs, des études encore récentes tendent à dater le début du phénomène du siècle suivant, en affirmant que « l'évolution diachronique des rapports entre roman et politique atteste de la persistance de cette perméabilité depuis au moins le XVIII^e siècle³⁹ ».

En revanche, les premières tentatives du XIX^e siècle pour redonner à ces ouvrages un certain crédit les réinscrivent dans leur contexte social de production et de réception. Si les méthodes et les conclusions de Victor Cousin dans *La Société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry*⁴⁰ semblent pour une part erronées ou dépassées,

³⁸ A. Furetière, entrée « question » dans *Le Dictionnaire universel*, *op. cit.*

³⁹ I. Durand-Le Guern & I. Galleron [dir.], *Roman & politique, que peut la littérature ? Actes du colloque de Lorient de novembre 2009*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 10.

⁴⁰ V. Cousin, *La Société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry*, Paris Didier et compagnie, 1858.

elles signalent néanmoins dans ce roman « un intérêt historique inattendu⁴¹ » et engagent une lecture moins méprisante des ouvrages : la question politique, secondaire dans les œuvres narratives en prose, leur assure pourtant une survie dans l'étude littéraire. D'ailleurs, constatant l'engloutissement de ce continent littéraire, Maurice Lever constate que « dominant les rares épaves, se dresse l'altière figure de *La Princesse de Clèves*⁴² » mais n'évoque pas le *Télémaque*, ouvrage qui doit une part de sa survie temporelle à sa forte orientation didactique et politique.

À l'exception de Marliès Muller dans son étude portant sur *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670* (1984), aucune étude de synthèse ne s'est proposé d'interroger les liens entre vie politique du temps et littérature dans le corpus romanesque, à la différence du genre théâtral, genre traditionnellement considéré comme plus sérieux et public que son pendant romanesque. Lise Michel a ainsi pu offrir récemment une synthèse des hypothèses formulées au sujet de la tragédie⁴³, en prolongeant les réflexions d'Hélène Merlin-Kajman⁴⁴ sur les conditions d'émergence de la modernité politique et littéraire, tout en s'inscrivant dans la filiation de Georges Forestier⁴⁵ qui rappelle les enjeux d'abord dramatiques de la question politique au sein de la tragédie.

Marliès Muller, en analysant systématiquement les œuvres de La Calprenède, de Gomberville et des Scudéry, a dégagé des schémas tels que la prégnance de l'organisation féodale, la fréquence des révoltes et des scènes d'ingratitude d'un souverain vis-à-vis d'un héros :

Puisque les romans héroïques ne traitent de la matière politique que d'une manière oblique, il est futile d'essayer d'en extraire un projet cohérent d'administration politique. Néanmoins, un certain nombre de questions, bien distinctes mais liées, surgissent à maintes reprises à travers ces romans : celle du droit d'un peuple opprimé de se révolter contre le monarque, celle des obligations réciproques entre souverain et vassal, celle du droit de ce dernier à la résistance face à l'injustice royale, celle des droits de l'aristocratie et de la population locale vis-à-vis d'un état centralisateur et, dans un sens plus général, celle de l'absolutisme et de ses critiques.⁴⁶

La critique rattache ces schémas à la perte d'influence politique de l'aristocratie après la Fronde, en se plaçant dans la lignée des analyses de Paul Bénichou dans *Morales du Grand*

⁴¹ *Ibid.*, p. III.

⁴² M. Lever, *La Fiction narrative en prose au XVII^e siècle*, op. cit., p. 12.

⁴³ L. Michel, *Des Princes en figure. Politique et invention tragique en France (1630-1650)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2013.

⁴⁴ H. Merlin-Kajman, *L'Absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique*, Paris, H. Champion, 2000.

⁴⁵ En particulier G. Forestier, *Corneille, le sens d'une dramaturgie*, Paris, Sedes, 1998 et *id.*, *Essai de génétique théâtrale*, Paris, Klincksieck, 1996.

⁴⁶ M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, Lexington (Kentucky), French Forum, 1984, p. 16.

Siècle (1948)⁴⁷ et dans un questionnement de classes sociales. Pour elle, il faudrait lire en creux dans ces romans une dénonciation de la monarchie absolue et de l'influence de la bourgeoisie incarnée par la figure du vil favori, qui privent la noblesse de ses prérogatives traditionnelles en l'acculant à une vie oisive, nostalgique et dispendieuse. Toutefois, la perte d'influence politique aboutirait en dernier ressort à une domination de la vie culturelle⁴⁸.

Mueller ancre donc l'intégration de la question politique et l'émergence du roman moderne dans une série de tensions sociales renouvelant le répertoire des péripéties. Néanmoins en conclusion de son ouvrage, elle fait le constat des limites de son corpus qu'elle a réduit à aux décennies 1630 et 1670 et à trois auteurs : « une étude d'un bon nombre d'autres romans contemporains resterait à faire pour déterminer le degré d'imprégnation de la littérature par l'esprit monarchiste pur⁴⁹ ». Nous nous proposons selon ses vœux de prolonger, d'étendre et parfois d'amender cette étude, l'extension du corpus permettant par ailleurs de mettre au jour des intertextes majeurs comme *L'Argenis* ainsi que des constantes ou des originalités par une mise en série qui inscrit les phénomènes dans un vaste répertoire de schémas ou de personnages attendus dans le genre romanesque.

En effet, cette question politique, lorsqu'elle a été soulevée au sujet de traditions, sous-genres ou ouvrages particuliers, a pu replacer les ouvrages interrogés dans un contexte qui leur octroie une pertinence nouvelle. C'est ainsi que Laurence Giavarini rattache l'émergence des romans pastoraux de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle au contexte de troubles politiques lors de son étude diachronique sur la pastorale⁵⁰. De la même façon, Denise Godwin manifeste les liens entre apparition des petits romans et naissance du nationalisme⁵¹. La vie des auteurs et leurs relations à l'autorité souveraine a de même donné lieu à des études monographiques qui ont éclairé lors de certains passages notre propre appréciation du corpus⁵², bien que nous ayons fait le choix de ne pas privilégier systématiquement cette approche individualisée pour rattacher les œuvres à un contexte politique et littéraire et des conditions de production qui dépassent le simple parcours

⁴⁷ P. Bénichou, *Morales du grand siècle* (1948), Paris, Gallimard, 1988.

⁴⁸ M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, *op. cit.*, p. 203.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 202.

⁵⁰ L. Giavarini, *La Distance pastorale, Usages politiques de la représentation des bergers (XVI^e -XVII^e siècles)*, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, Vrin, Paris, 2010.

⁵¹ D. Godwin, « Le Nationalisme français dans la nouvelle de 1657 à 1700 », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XVI, n°31, 1989, p. 447-453.

⁵² Voir entre autres M. Bannister, « La Calprenède et la politique des années Mazarin », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n°56, 2004, p. 379-395 ; M. Cuenin, *Roman et société sous Louis XIV : Madame de Villegaignon (Marie-Catherine Desjardins, 1640-1683)*, Paris, H. Champion, 1979 ; Ch. Jouhaud, « Desmarets, Richelieu, Roxane et Alexandre : sur le service de plume », *Dix-septième siècle*, n°193, 1996, p. 859-874.

particulier. De façon attendue, ce sont les ouvrages d'Urfé⁵³, des Scudéry⁵⁴, et de Fénelon⁵⁵ (dans une moindre mesure ceux de Madame de Lafayette⁵⁶) qui ont le plus bénéficié de questionnements sur la notion politique, à la fois car ils sont les plus connus des romans et ceux qui ont meilleure presse tant au XVII^e siècle qu'aujourd'hui.

En outre, tout en accréditant la pertinence des rapprochements entre les romans et les troubles du temps, il nous a semblé que cette approche de la question politique dans les romans gagne à être éclairée par les réflexions de Thomas Pavel sur *L'Art de l'éloignement* (1993) : la correspondance entre les univers imaginaires du XVII^e siècle et les pratiques sociales serait volontairement imparfaite afin de détacher le spectateur de « son champ d'expérience empirique immédiate⁵⁷ » et d'assurer une interrogation de la théorie politique en échappant à une immédiateté risquant d'en biaiser l'approche. Pavel relève à partir de cette « distance symbolique⁵⁸ » une binarité entre des êtres d'exception et des personnages indignes, qui recoupe d'ailleurs la distinction entre romans héroïques et comiques⁵⁹.

Ces études ont donc autorisé une approche différenciée du genre romanesque : s'il ne s'agit pas pour eux de remettre en question la prééminence de la matière amoureuse, ces travaux manifestent l'intérêt d'interroger les liens de l'œuvre au contexte social de production. Elles ont ainsi permis de mettre au jour une série de personnages et d'« idées

⁵³ Voir entre autres M. Bertaud, « Les Souverains dans *L'Astrée* », *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, tome XXII, n°2, 1984, p. 315-325 ; L. Giavarini, « *L'Astrée*, 1619. La "justice" de Louis XIII et les "lois pastorales" de l'amour », *Dix-septième siècle*, n°276, automne 2017, p. 537-586 ; *id.*, « Politique dans *L'Astrée*, politique de *L'Astrée* », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], *Les dossiers de Laurence Giavarini*, [en ligne] le 20 février 2019, consulté le 31 janvier 2020 ; F. Greiner, « Politique et sentiments chez trois romanciers de l'âge baroque : Verville, d'Urfé, Gomberville », *Colloque international de Reims (17-19 novembre) : La politesse amoureuse de Marsile Ficin à Madeleine de Scudéry*, Franco-Italica, n°15-16, 1999, p. 205-225 ; K. Wine, *Forgotten virgo, Humanism and Absolutism in Honoré d'Urfé's « L'Astrée »*, Librairie Droz, Genève, 2000.

⁵⁴ Voir entre autres J.-V. Blanchard, « Description et rhétorique politique : du récit d'entrée royale à la Promenade de Versailles », *Dix-septième siècle*, n°212, 2001, p. 477-489 ; J. Dejean, « La Fronde romanesque : de l'exploit à la fiction (Madeleine de Scudéry) », *La Fronde en question, Actes du dix-huitième Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle*, Marseille, Publications de l'Université de Provence, 1989, p. 181-192 ; *id.*, « The Politics of Tenderness », *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*, New-York, Columbia University Press, 1991, p. 71-94 ; A. Duggan, « Clélie, Histoire Romaine, or writing the nation », *Le Savoir au XVII^e siècle. Actes du 34^e congrès annuel de la North American Society For Seventeenth-Century French Literature*, Univ. of Virginia, Charlottesville, 14-16 mars 2002, p. 71-7 ou encore R. Galli-Pellegrini, « Politique et écriture romanesque dans *Ibrahim* », dans *Les Trois Scudéry, Actes du Colloque du Havre, 1-5 octobre 1991*, Alain Niderst [éd.], Paris, Klincksieck 1993, p. 323-330 ; J. Grimm, « les idées politiques dans les romans de Mlle de Scudéry », dans *Les Trois Scudéry, op. cit.*, 1993, p. 443-454.

⁵⁵ J.-P. Groperrin, P. Ronzard [dir.], *Fénelon, Les Aventures de Télémaque, Littératures classiques*, n°70, hiver 2010 ; O. Leplatre, « le sens de la révolution : l'imaginaire des révolutions d'Angleterre dans *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon », *Nord*, n°45, 2005, p. 9-25.

⁵⁶ F. Gevrey, « Y a-t-il une poétique du roman politique entre *La Princesse de Clèves* et *La Nouvelle Héloïse* ? », *Fabula / Les colloques*, [en ligne], 29 avril 2006, consulté le 11 octobre 2019.

⁵⁷ Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement, essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard, 1993, p. 54.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁹ *Id.*, *La Pensée du roman*, Paris, Gallimard, 2003.

politiques », suivant la formule de Mueller, approche nécessaire qu'il convient de compléter par une enquête autour de l'expression, puisque réduire les romans à des narrations dont on ne questionnerait ni l'énonciation ni le style risque de faire perdre une part de la spécificité de l'objet littéraire. Cette méthode se trouve confortée par la prégnance de la tradition rhétorique à la fois dans l'histoire de l'énonciation politique et dans la littérature, en particulier à propos du XVII^e siècle, siècle pétri d'une culture de l'éloquence⁶⁰. Si la langue est un outil politique⁶¹, alors par son hétérogénéité thématique et stylistique la question politique bouleverse l'énonciation romanesque, tout en enrichissant son propre réservoir énonciatif et stylistique par ce détour fictionnel.

Partant du constat des bouleversements opérés par la question politique au sein de la narration, la première partie de cette étude s'attache à étudier les tensions problématiques mais fécondes qui s'instaurent avec l'intrigue amoureuse. L'intégration de ce type de considérations dans la fiction romanesque provoque le plus souvent un désordre aboutissant au terme de l'intrigue à la restauration de l'ordre primitif ou à l'instauration d'un nouvel ordre, alors que les aventures engendrées par ces tensions permettent l'apprentissage du héros et l'accomplissement heureux ou malheureux de son destin amoureux et social. Le premier chapitre cherche à mettre au jour les fonctions de la question politique, en tant que subordonnée à l'intrigue amoureuse, mais riche en péripéties et propice à la mobilité du héros. Il apparaît alors que ces fonctions varient suivant la place de la question politique, qui est d'abord un outil au service du divertissement, bien que cela n'interdise pas toute prétention didactique ou réflexive. Cette affirmation d'un projet instructif des romans est particulièrement sensible dans les charnières entre réalité et fiction ; aussi le second chapitre étudie-t-il les porosités entre la fiction et l'actualité historique, ainsi que les stratégies d'inclusion de cette réalité dans un équilibre toujours instable qui met en péril l'autonomie fictionnelle, alors que veille un certain contrôle étatique sur les publications. Paratextes, récits enchâssés, choix du cadre de l'action, clés : tous participent de ces stratégies invitant le réel dans la fiction mais assurant en même temps par le voile romanesque une certaine protection en même temps qu'un décalage propice à la réflexion.

⁶⁰ A. Kibédi-Varga, *Rhétorique et Littérature : études de structures classiques*, Paris, Didier, 1970. Voir également M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et "res literaria", de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 2002.

⁶¹ P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, Série Essais, 2001 ; J. Rancière, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007 ; A. Viala, « Stylistique et sociologie. Classes de postures », *Revue belge de philologie et d'histoire*, n°93, Bruxelles, 2015 ; É. Bordas et G. Molinié [dir.], *Style, langue et société*, Paris, H. Champion, 2015.

En fournissant des péripéties qui retardent d'autant le dénouement, la question politique offre un répertoire de personnages dont l'étude fera l'objet d'une seconde partie : chaque roman organise son intrigue en faisant varier les fonctions politiques de ses personnages ainsi que leurs relations au pouvoir. Les diverses intrigues romanesques fondent une part importante de leur spécificité dans leur traitement des figures de souverains et des relations de ceux-ci avec le reste du personnel. Notre premier chapitre interroge de ce fait cette figure du Prince et ses fonctions dans la narration, en particulier lors des diverses étapes du règne et lors de ses interactions avec le héros. Pour développer ce personnage et justifier son changement de fonction narrative, les auteurs déploient toute une réflexion théorique sur les ressorts, vertus et limites de la souveraineté. En miroir, le second chapitre se propose quant à lui d'étudier les fonctions du personnel romanesque par rapport à cette figure souveraine. Les personnages, à l'exemple de la noblesse, peuvent soutenir ou ébranler le souverain par une politique de l'action mais aussi, de façon plus moderne, par une politique de la raison, où s'illustrent favoris et favorites. Cette représentation du pouvoir questionne aussi les autorités religieuses, sujet sacré par excellence, au sein d'un genre aux prétentions d'abord divertissantes.

Puisque les personnages interagissent, les tensions qui émergent de cette représentation de figures proches du pouvoir ou confrontées aux péripéties politiques se rejouent dans l'expression, invitant à une investigation poétique. La question politique peut dès lors être envisagée comme source d'appropriations et d'innovations discursives et stylistiques influencées par la tradition rhétorique. Les quatre chapitres qui constituent notre dernière partie s'attachent à en étudier les modalités suivant une approche scalaire. Le premier chapitre souligne la fréquence des discours éloquents à sujet politique dans les romans, en particulier les harangues qui tout en étant de « beaux endroits » occupent des fonctions d'analepse ou de prolepse et préparent la consécration des héros. Ces discours, tels des péripéties, nécessitent une victoire sur un opposant, victoire confirmée par la réaction de l'auditoire. La modification de l'intrigue grâce à l'éloquence du héros est moins évidente dans les dialogues, disputes et discussions : moins directement liées à l'action, ces séquences oratoires participent plus volontiers au travail de théorisation politique à l'œuvre dans les romans. Néanmoins, notre étude de la fin des discours politiques dans les courts romans historiques permet de signaler les apories auxquelles sont confrontées certaines expressions de la question politique, désormais prise en charge par le seul narrateur.

Cette hétérogénéité discursive semble d'autant plus audacieuse qu'elle s'empare de sujets aisément polémiques, et ce sera l'objet d'un second chapitre. Parler *du* souverain ou parler *au*

souverain nécessite des ajustements et des précautions lors de l'intégration de séquences oratoires. Si les auteurs adaptent au sein des fictions la tradition des Institutions du Prince, il leur faut à la fois se justifier de l'hétérogénéité d'un tel discours au sein d'un roman et se confronter aux changements de paradigmes provoqués par l'émergence de la monarchie absolue de droit divin. Les périls de la leçon deviennent, par un coup de force rhétorique, éloge de la fiction. Autre forme d'expression politique, la sentence politique sera étudiée lors d'un troisième chapitre car son attachement à la *gravitas* et à la *brevitas* ne peut que détonner dans un genre plus volontiers sujet à la *copia* et à la légèreté galante. Mais cette intégration paradoxale devient un outil efficace pour questionner les porosités entre passion individuelle et raison politique et pour dénoncer l'avènement de maximes d'État bien éloignées des sentences politiques au service du bien commun. En effet, et c'est ce qu'illustrera notre dernier chapitre, bien qu'au premier abord exogène, la question politique offre un répertoire linguistique et stylistique très riche à la fiction, laquelle inversement dote la réflexion théorique d'outils de déchiffrement du réel.

Première partie
**La politique, un élément
hétérogène dans les romans ?**

Un des conflits les plus ordinaires et qui conviennent le mieux au roman est le conflit entre la poésie du cœur et la prose des relations sociales et du hasard des circonstances extérieures.⁶²

La politique est à la fois une science et une expérience, celle d'une actualité troublée dans laquelle sont pris les différents acteurs de la vie sociale et culturelle, d'autant plus à une époque où l'autonomie de cette sphère culturelle semble un impensé. La politique intervient donc à différents niveaux de la production littéraire : au sein de l'intrigue, elle devient problématique dès lors qu'elle contrevient aux aventures amoureuses ou qu'elle n'y est plus subordonnée. Son caractère hétérogène est propice à nourrir le répertoire des péripéties, assurant au héros une autre forme d'épreuve que l'affrontement guerrier. L'intrigue romanesque prise dans ces tensions entre question amoureuse et politique progresse donc de l'instauration d'un désordre à la restauration de l'ordre ou à l'instauration d'un nouvel ordre, permettant l'apprentissage du héros et l'accomplissement heureux ou malheureux de son destin amoureux et social. Le héros est poussé par cette instabilité qu'apporte la politique à visiter d'autres royaumes et à rencontrer d'autres organisations sociales, propices à l'évasion comme à l'instruction du lecteur. Dès lors, la place choisie pour aborder la question politique influe à la fois sur ses modalités d'intégration, de réception et d'interprétation.

Ces représentations se complexifient lorsque ce sont des royaumes et figures réelles qui sont intégrées à la narration. Alors la question politique prend toute sa charge encomiastique ou polémique. Les porosités entre référentialité et fictionnalité, sources de tensions qui fragilisent l'autonomie des ouvrages, manifestent en même temps les prétentions à une influence des lettres sur le champ social. Là encore, la disposition prépare une forme d'interprétation, d'où l'importance des paratextes auctoriaux et éditoriaux.

Comme science, la question politique intégrée dans les romans opère un mouvement du concept abstrait vers l'individualisation ; comme expérience, elle permet le passage de la représentation de l'actualité à une abstraction source de proposition et d'innovation politique. Elle connaît donc par ce détour fictionnel une théorisation, une figuration en même temps qu'une distance symbolique fécondes.

⁶² G. W. F. Hegel, *Esthétique. Les principaux genres poétiques*, 8, « Le Roman, épopée moderne ».

Chapitre I. Les fonctions de la question politique dans la narration : tensions et richesses d'une hétérogénéité

En évoquant la question politique dans les romans, on risque de perdre de vue la dimension fictionnelle des ouvrages et la nécessaire union du fond et de la forme dans un but certes didactique mais surtout divertissant. En effet, la politique est d'abord convoquée non dans une optique théorique mais parce qu'elle fournit un certain nombre de péripéties permettant de manifester la valeur ou les vices des personnages tout en différant la résolution de l'intrigue. On peut dès lors se demander comment la politique et le politique sont mis en intrigue dans les romans et quels sont leurs rôles fonctionnels. S'agit-il d'un élément central soutenant l'arc narratif ou au contraire d'une matière accessoire et plaisante dont le récit peut se passer sans perdre de cohérence ou de portée ? S'agit-il d'un cadre ? d'un ornement narratif ? d'un rebondissement parmi d'autres ? La politique et l'amour, vecteurs d'ordre et de désordre, se concurrenceraient et se complèteraient, organisant la structure de l'intrigue et le déplacement des personnages dans l'espace fictionnel.

Les tensions de l'insertion de cette question politique sont redoublées par la part que prennent les réflexions sur les illusions et les passions à la fois dans la théorie politique et dans les romans. Illusions et passions ne peuvent dans la fiction être réduites à un usage didactique et moraliste puisqu'elles occupent avant tout une fonction narrative propice aux péripéties⁶³. Ces deux éléments, en particulier lorsqu'ils jouxtent des problématiques politiques, interagissent de façon particulièrement marquée dans les romans du XVII^e siècle avec les questions amoureuses⁶⁴. En effet, les deux pôles amoureux et politiques se combinent aux thèmes des passions et des illusions pour proposer une série extrêmement variée de situations et assurent un réservoir appréciable de péripéties. Il y aura de la sorte des passions politiques, comme l'ambition, aidant ou empêchant les passions amoureuses, des illusions politiques ébranlant des amours véritables, des passions et illusions amoureuses menaçant

⁶³ J.-P. van Eslande, « l'illusion pastorale », *L'Illusion au XVII^e siècle*, op. cit., (p. 73-82), p. 73.

⁶⁴ Voir A. Petit, *Le Discours romanesque des passions. Rhétorique et poétique des passions dans la fiction narrative en prose du XVII^e siècle*, op. cit.

l'ordre politique. En outre, puisque la question politique est le plus souvent subordonnée à l'intrigue amoureuse, une même situation politique ne connaîtra pas le même traitement narratif et moral suivant sa fonction et sa place dans la narration.

I. Les tensions entre la question politique et la question amoureuse

Le genre romanesque a depuis ses origines grecques fait la part belle aux intrigues galantes, phénomène que tend à renforcer l'influence des schémas hérités de la littérature courtoise, née de la cour et apprenant à la faire. L'intrigue ordinaire s'organise ainsi autour des amours contrariées du couple héroïque, de sorte que la question politique correspond à l'un des sous-thèmes évoqué lors des péripéties ou des digressions.

I.1 « Par incident » : une question politique subordonnée à l'intrigue amoureuse

Lors de l'introduction, nous évoquons la définition du genre romanesque formulée par Huet et son constat que l'intégration du sujet politique n'a rien d'une évidence : « les Romans au contraire [des poèmes épiques] ont l'amour pour sujet principal & ne traitent la politique & la guerre que par incident⁶⁵ ». Sans doute l'expression reprend-elle la distinction aristotélicienne entre l'accident (« *symbebèkos* ») et le « par soi » (« *kath'hauto* ») : tout en appartenant à la chose, l'incident ne lui est pas essentiel et peut disparaître sans que la substance en soit anéantie⁶⁶. Or la première définition que donne Furetière d'*incident*, avant l'acception juridique, appartient au champ littéraire et invite à faire de la politique une péripétie parmi d'autres : « ce qui arrive inopinément, ou par hasard, qui surprend, qui change la face des choses. Cette Comedie est pleine d'agreables incidens, qui divertissent les spectateurs qui en forment l'intrigue⁶⁷ ». La politique se restreint donc pour Huet à une péripétie qui modifie le cours du sujet principal, lui amoureux : dans l'organisation narrative, la question politique participe d'un fonctionnement digressif.

Consubstantielle au roman, « la digression n'est pas un " hors d'œuvre", parce que la ligne du récit y est ondoiyante, sinieuse : le récit parcourt le monde tout en allant au but⁶⁸ ». Elle est le plus souvent explicative, présentant en quelques pages des aspects culturels, historiques ou

⁶⁵ D. Huet, *Traité de l'origine des romans*, par M. Huet, *op. cit.*, p. 7, p. 10.

⁶⁶ Aristote, *Métaphysique*, Delta, 30, 1025a14, J. Tricot [trad. et éd.], Paris, Vrin, 1991, p. 221-222.

⁶⁷ A. Furetière, entrée « incident », dans *Dictionnaire universel*, *op. cit.*

⁶⁸ M.-G. Lallemand, *Les Longs Romans du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 188.

politiques des sociétés évoquées : c'est alors l'occasion pour le narrateur de faire montre d'un savoir, savoir bien sûr partial voire partisan qui témoigne, par-delà l'érudition, d'opinions politiques et anthropologiques⁶⁹. Cependant, si la digression est l'art du détour, c'est aussi que par elle la matière politique s'offre comme instructive et non comme polémique : il s'agit de divertir et d'instruire le lecteur, et non officiellement de mettre à mal ses convictions. D'ailleurs, ceux qui théorisent l'art de la digression, comme Sorel et plus tard le père Rapin, mettent en garde contre les périls de l'égarement :

Les digressions ont aussi leur grace, quand on les fait où il faut, & qu'elles n'ont rien de trop vague, ni de trop détaché, parce qu'elles donnent à la narration cette variété qui luy est si nécessaire pour la rendre agréable ; mais elles doivent y estre meslées sagement. On est sujet à s'égarer, quand on sort de son sujet ; car on prend aisément le change, quand on n'a pas la teste assez forte, & quitter ainsi sa matiere sans précaution, pour chercher des aventures, afin de faire voir du país à son lecteur, n'est pas tant d'un Historien que d'un aventurier qui s'amuse à tout, pour fourrer dans sa narration tout ce qu'il trouve.⁷⁰

Or cette digression constitutive⁷¹, tel un détour aux airs de chemin de traverse, peut s'interpréter au sens rhétorique du terme lorsqu'elle s'envisage en lien avec la question politique. Quintilien distingue en effet la digression *extra causam*, sans rapport avec le sujet principal, et l'*egressio in causa*, qui sous une feinte apparence d'égarement participe en réalité à atteindre l'objectif oratoire⁷². Deborah Knop a montré que l'*egressio* est « l'occasion d'un jeu sur les apparences⁷³ » où le détour et l'impertinence occasionnent un retour plus efficace quoique retardé à l'objet principal. La volonté de cryptage et le développement du périphérique et de l'accessoire au détriment du central et de l'essentiel assurent une variété divertissante qui soutient un projet plaisant mais aussi didactique ; elle nécessite une maîtrise rhétorique, lorsqu'elle opère au cœur d'un discours, et littéraire lorsqu'elle s'étend aux dimensions de l'épisode. Elle devient dès lors clé de lecture d'un ouvrage qui prétend sous le masque du divertissement proposer une réflexion sur l'actualité et la philosophie politique. Néanmoins, à trop digresser, on risque d'ennuyer, d'égarer et de lâcher la proie pour l'ombre.

Dans l'ensemble des romans, les auteurs cherchent l'unification, l'harmonie en même temps que la variété pour mieux conduire au point d'arrivée : la diversité n'y est plus la

⁶⁹ *Ibid.*, p. 149-179.

⁷⁰ R. Rapin, *Instructions pour l'histoire*, Paris, S. Mabre-Cramoist, 1677, p. 98.

⁷¹ Sur la digression dans la modernité, voir R. Sabry, *Stratégies discursives. Digression, transition, suspens*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1992; Ch. Montalbetti et N. Piegay-Gros, *La Digression dans le récit*, Paris, Bertrand-Lacoste, 1994; N. Piegay-Gros [dir.], *La Digression*, Paris, Université Paris VII, 1994 ; A. Härter, *Digressionen : Studien zum Verhältnis von Ordnung und Abweichung in Rhetorik und Poetik*, München, Fink, 2000 et L. Susini, *L'Insinuation convertie, Pascal, Bossuet, Fénelon. La colombe et le serpent*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

⁷² Quintilien, *Institution oratoire*, J. Cousin [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1977, IV, 2, 104, p. 67.

⁷³ D. Knop, *La Cryptique chez Montaigne*, thèse soutenue le 8 décembre 2012 sous la direction de F. Goyet à l'université Stendhal Grenoble 3, Grenoble, 2012, p. 185.

disparité. Dès lors la question politique abordée sous la forme de la digression introduit une confusion qui met en péril l'organisation de la narration en vue d'un dénouement satisfaisant et la codification du genre, en réduisant le volume et le nombre des digressions, bouleverse la part qu'occupe la question politique dans la narration. De la sorte, les tensions entre question politique et genre romanesque intègrent la structure même du récit :

Il semble bien que ce soit la période de « régularisation » du roman (à partir de 1641), suivie de la mode de la nouvelle historique, qui ait dissocié pour un temps fiction et politique, le débat théorique se concentrant sur le rapport que l'histoire entretient avec la fiction plus que sur la légitimité de la politique pourtant présente dans les histoires secrètes des gens de cour [...] Liée à ce choix thématique qui privilégie l'amour, existait une contrainte narrative de plus en plus forte qui excluait du récit tout ce qui pouvait ressembler à des digressions.⁷⁴

Si cette question politique s'apparente donc le plus souvent à une digression au cours d'une intrigue principalement galante, celle-ci, au moins jusqu'à l'avènement du petit roman, semble plaire au lectorat au vu de sa fréquence.

En effet, une plongée dans notre corpus a permis de mettre en lumière que rares sont les romans à n'aborder en aucune façon cette question et le plus souvent l'intrigue amoureuse est ponctuée par divers événements politiques. Au contraire, quelques romans inversent ce rapport et apparaissent alors comme de véritables hapax puisque les affaires amoureuses y deviennent prétextes à la théorisation politique, tout en maintenant un équilibre quantitatif relatif entre sujets politiques et amoureux. Ces hapax abordent ce sujet politique de façon variée, sans qu'on puisse les rattacher plus particulièrement à un courant esthétique ou politique. Appartient à cette catégorie *L'Argenis* (1621), où se trouve une union particulièrement aboutie du genre romanesque et de la politique. Ce roman s'inspire tant des *Éthiopiennes* que de la veine humaniste où s'étaient illustrés Érasme par l'allégorie et More par l'utopie. En effet, la figuration d'un monde fictionnel témoigne chez un Barclay pétri de culture antique d'une confiance en la perfectibilité humaine permise par la culture. On note également l'influence, pour la composition et certains des thèmes évoqués, du *Du Vray et parfait amour, écrit en Grec par Athenagoras, philosophe athénien, contenant les Amours honnestes de Theogenes & de Charide, de Phérecide & de Mélangelie* (1599)⁷⁵, de Martin Fumée. Écrit en latin, *L'Argenis* a été traduit en français dès 1623 par Pierre de Marcassus et connaît une suite par Mouchemberg en 1633, manifestant un succès relativement immédiat et large auprès d'un lectorat varié. On sait par exemple que Richelieu admirait cet ouvrage ou

⁷⁴ F. Gevrey, « Y a-t-il une poétique du roman politique entre *La Princesse de Clèves* et *La Nouvelle Héloïse* ? », *Fabula/ Les colloques, Fictions classiques*, en ligne, page consultée le 11 octobre 2019, p. 3.

⁷⁵ Martin Fumée, *Du Vray et parfait amour, écrit en Grec par Athenagoras, philosophe athénien, contenant les Amours honnestes de Theogenes & de Charide, de Phérecide & de Mélangelie*, Paris, M. Sonnius, 1599.

que Leibniz le cita dans son œuvre et l'avait sur son chevet le jour de sa mort⁷⁶. La spécificité de cette œuvre ne tient pas tant à son intrigue amoureuse relativement convenue où le valeureux Poliarque délivre le royaume de Méléandre du vil Lycogène et épouse la princesse Argenis. En revanche, ce roman condense de façon harmonieuse les différentes questions politiques du temps, en proposant tant des conversations que des mises en scène d'actions politiques, en s'appuyant tantôt sur l'histoire antique, tantôt sur l'histoire du temps, tantôt sur la philosophie. En ce sens, l'édition de 1626 à Francfort, contenant un index à la fin de l'ouvrage, permet une lecture non seulement par péripétie mais également par passage politique ; ainsi, on peut lire en tête de cet index : « *absentia regis causa turbarum*⁷⁷ ». Il s'agit bien de proposer des expériences de lectures plurielles, sans valoriser matière politique ou matière romanesque, en offrant un ensemble cohérent, mais néanmoins fractionnable suivant que le lecteur privilégie divertissement ou instruction. Similairement, la dédicace de la première édition, adressée à Louis XIII, ambitionne justement d'instruire les hommes et le Roi en particulier, tout en se faisant lieu de mémoire des exploits de ce dernier :

*Ut hic ergo verissima triumphus gloria per posteritatis seriem inoffensos agat cursus, ineundum est cum literaris foedus, quo & illis prasens faveas, & tibi illa aliquando absentia aternum, paremque virtutibus tuis locum inter Heroas constituent.*⁷⁸

C'est donc un roman politique que cherche à écrire Barclay, qui termine sa dédicace en définissant son œuvre comme toute royale : « *sed hic aertius liber, Christianissime rex, a tua Majestate expectat foveri, quem multiplici suaviorum musarum mixtura regii amores, regia odia, spiritus denique regii implent*⁷⁹ ». Comme l'indique l'isolexisme autour du substantif *rex* et de ses adjectifs et la collocation des substantifs des passions « *amores* » et « *odia* » et des adjectifs politiques « *regii* » ainsi que « *regia* », il s'agit d'unir matière romanesque et politique dans une œuvre d'un nouveau genre. Néanmoins, si *L'Argenis* fut un roman particulièrement admiré, il demeure un exemple inégalé. En effet, certains romanciers s'inspireront aux décennies suivantes de passages et de thèmes de cet ouvrage, mais ils semblent avoir moins que Barclay la volonté de ne pas hiérarchiser matière politique et matière amoureuse et de les unir dans un tressage élégant. On peut supposer que ce manque

⁷⁶ Fr. de Buzon, « Littérature et fiction : Leibniz et Malebranche », *Dix-septième siècle*, 2012, n° 255, p. 241-256.

⁷⁷ J. Barclay, *Johannis Barclaii Argenis*, Paris, Nicolas Buon, 1621.

⁷⁸ *Id.*, *Johannis Barclaii Argenis, op. cit.*, P. de Marcassus [trad.], Paris, N. Buon, 1624, « dédicace » n. p. : « donc afin que le triomphe de cette juste gloire continue sans obstacle à s'étendre aux âges à venir, il faut contracter alliance avec les bonnes lettres : que votre support les favorise à présent que vous êtes au monde, & quand vous n'y serez plus, qu'elles vous placent au nombre des héros conformément à votre vertu ».

⁷⁹ *Ibid.*, « mais ce livre, sire, se promet une plus particulière faveur de Votre majesté pour qu'il ne contient qu'un mélange agréable des plus douces muses, des royales amours, des haines royales, & bref qu'il ne respire qu'un air tout royal ».

d'influence formelle sur les romans qui lui succéderont par rapport au magistral succès d'édition de *L'Argenis* est dû à la codification que va connaître le genre romanesque au cours des décennies suivantes. Paradoxalement, son héritier formel et idéologique le plus direct est-il le *Télémaque*, qui borne notre corpus.

Ce *Télémaque* ne laisse pas de surprendre un lecteur familier de la littérature classique car Fénelon ne cache pas ses intentions didactiques et fait de ce roman une *paideia*⁸⁰ s'inspirant des grandes épopées, en particulier *L'Odyssée* et *L'Énéide*, et d'ouvrages encomiastiques et didactiques, comme *La Cyropédie*. Pourtant, le choix de la prose et d'un style moyen tout comme la moralité parfaite du héros, portent cette œuvre du côté du genre romanesque, comme le prouvent d'ailleurs les classements actuels des manuels scolaires. La matière romanesque est surtout conçue par l'auteur comme un moyen d'éveiller l'intérêt de son jeune lecteur, appelé à devenir un jour le successeur de Louis XIV, ainsi que le rappelle Emmanuel Bury :

À la fois fiction et histoire, épopée mythique et réflexion actuelle sur le pouvoir : le détour par la forme littéraire lui permet de rendre « sensible » cet enseignement, selon le mot de Minerve, et fonde ainsi, dans la plus pure tradition humaniste, la fonction éminemment pédagogique de toute œuvre littéraire, et qui demeurera longtemps une des principales tâches confiées à la littérature.⁸¹

Aussi, les diverses péripéties permettent avant tout au personnage un apprentissage politique, en particulier en se rendant d'un royaume à l'autre afin que Mentor l'instruise des vices et des vertus des rois. Bien que le roman ait connu une postérité appréciable, il reste un exemple original qui ne traduit pas la subordination quasi-générale de la question politique sur la question amoureuse.

I.2 Les fonctions et les places de la politique dans la narration

I.2.1 Les troubles de la politique : un élément perturbateur

La politique au XVII^e siècle s'envisage dans le trouble, la mise à mal d'un ordre établi mais dans les fictions, ce n'est pas seulement l'ordonnance étatique qui est ébranlée, c'est également l'ordre amoureux. Trois grandes catégories d'événements politiques forment des péripéties importantes des romans : bouleversement de l'ordre extérieur par rivalités entre États, conquêtes et défenses des frontières résolues le plus souvent par une victoire militaire ou un mariage politique, mais aussi bouleversements de l'ordre intérieur par complots ou

⁸⁰ Voir E. Bury, « la *paideia* du *Télémaque* : miroir d'un prince chrétien et lettres profanes », *Fénelon, Les Aventures de Télémaque, Littératures Classiques*, n° 70, 2010, p. 69-81.

⁸¹ *Ibid.*, p. 86.

révoltes, et bouleversements de l'ordre intime, comme lorsque les souverains se font victimes des passions et des illusions. Ces péripéties participent à l'initiation du héros qui acquiert des compétences héroïques et diplomatiques et conquiert finalement la main de son aimée. Elles participent surtout à l'intrigue amoureuse, soit qu'un ordre vicié s'installe et que le dénouement permette alors une rupture salvatrice, soit qu'au contraire la continuité de l'ordre politique soit mise à mal et le dénouement permettra dans ce cas la restauration de l'ancien ordre.

Lorsqu'elle s'oppose à la question amoureuse, la politique joue souvent une fonction d'élément déclencheur de la rencontre ou de la séparation des amants, dans des séquences situées au début du récit. L'exemple de *Clélie* de Madeleine de Scudéry en offre un modèle significatif. Dans *Clélie*, le parcours de chacun des personnages principaux se construit par suite des rebondissements qu'apportent les tensions entre amour et politique. Ainsi, le héros Aronce est l'enfant caché né de l'union secrète entre le roi de Clusium, Porsenna, et Galérite, la fille du roi de Pérouse Mézence, dont Porsenna est prisonnier. Issu d'un amour qu'interdisent les tensions entre deux royaumes, Aronce voit son destin marqué du sceau de la rivalité entre intérêts politiques et amoureux. Au cours du récit, il lui faudra à plusieurs reprises choisir entre ses devoirs de fils de roi et d'amant d'une Romaine, tout en connaissant dans un premier temps le rejet que suscite sa naissance apparemment obscure. De la même façon, Brutus ne peut épouser Lucrece qu'il aime à cause de la politique : en effet, la jeune femme perd une lettre de son amant, où était révélé le subterfuge du héros qui feignait la bêtise afin de n'être pas condamné par Tarquin. Cependant, la lettre perdue oblige Lucrece à épouser Collatin, rival de Brutus, afin de ne pas faire peser sur lui un soupçon politique qui lui coûterait la vie⁸². Si les péripéties politiques retardent voire empêchent l'union des héros, elles permettent néanmoins de rendre visible le mérite politique, moral et guerrier de ces derniers. En ce sens, les événements politiques correspondent à des travaux d'Hercule d'un genre nouveau, des épreuves validantes où la ruse et la persuasion du discours comptent autant que la force pour légitimer la supériorité de ceux qui dépassent les obstacles politiques ou, au contraire, savent sacrifier leurs intérêts personnels, en particulier amoureux, au bien commun.

S'il peut sembler évident que la politique puisse être à l'origine de péripéties retardant l'union des héros, on constate cependant que bien souvent l'amour naît grâce à elle. En effet, en étudiant l'évolution des couples dans *Clélie*, on remarque que la majorité d'entre eux se forme en raison de situations contraintes politiquement, comme l'exil, les sièges ou les

⁸² M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, II, 1 et 2, « Histoire de Brutus ».

demandes d'asile : fuyant la fureur de Mézence, Aronce enfant est recueilli par Clélius exilé par Tarquin et sera élevé avec Clélie. Horace, rival d'Aronce, rencontre lui aussi Clélie parce qu'il est exilé. De même, c'est alors qu'il cherche à quitter Rome et la puissance de Tarquin que Brutus rencontre Bellanire puis Lucrèce. Ces situations fortuites permettent donc des rencontres impossibles dans une situation de paix puisque, comme Racialia le rappelle, les anciennes Romaines ne sortaient alors que pour aller au temple⁸³. En outre, ces exilés et captifs partagent des intérêts et des ennemis communs qui rendent leur alliance profitable à leur patrie, comme le prouvent les unions envisagées pour chacune des héroïnes romaines : Clélie avec Horace, Lucrèce avec Brutus ou Collatin, Valérie avec Herminius ou Émile.

La lutte des intérêts politiques et amoureux produit également des péripéties où ce ne sont pas les amants mais bien l'organisation politique qui se voit mise à mal. Les conquêtes militaires sont le plus souvent motivées par des raisons amoureuses, suivant le modèle du tacitisme : puisque la politique a séparé Brutus et Lucrèce, le héros cherche à renverser Tarquin et avec lui la monarchie romaine. Comme par un effet d'émulation, Horace, Aronce et Octave multiplient les exploits pour chercher à conquérir le cœur de Clélie : Horace obtient ainsi la liberté de Rome, Aronce gagne un trône et une maîtresse, Octave perd l'un et l'autre quoiqu'il retrouve son rang romain.

De même, conformément à la tradition courtoise, la main de l'héroïne peut se faire récompense d'un exploit politique. Poussée par de coupables intentions, Tullie promet ainsi sa main à Tarquin, à condition que ce dernier la débarrasse d'abord du roi son père, de son mari et de sa sœur. Parodiant l'amour courtois, la femme mariée à un autre pousse un jeune homme amoureux à l'action d'éclat, bien qu'il s'agisse d'un régicide, d'un parricide, d'un fratricide et d'un féminicide :

Tullie au plus généreux et au plus ambitieux prince de la terre

Je vous l'ai dit cent fois, si vous voulez régner paisiblement dans mon cœur, il faut vous mettre en état de me faire régner dans Rome, car si vous voulez que je sacrifie toutes choses à votre amour, il faut aussi que vous sacrifiiez toutes choses à mon ambition.⁸⁴

La réponse de Tarquin se fait dans les mêmes termes, promettant de s'emparer d'un cœur qui ne lui appartient pas par le vol d'un trône : « oui ma très chère et très ambitieuse Tullie, je ferai bientôt tout ce qu'il faut faire pour régner dans Rome, afin de régner dans votre cœur⁸⁵ ». Ici, l'amour-propre corrompt à la fois la relation amoureuse et l'ambition politique ; Tarquin

⁸³ M. de Scudéry, *Clélie, histoire romaine* (1656-1660), Ch. Morlet-Chantalat [éd.], Paris, H. Champion, 2001-2005, II, 1, p. 196 et suivantes.

⁸⁴ *Ibid.*, I, 2, p. 342.

⁸⁵ *Ibid.*, I, 2, p. 343.

en effet ne veut pas devoir son trône à Tullie, ce qui lui fait retarder fratricide et régicide. Il s'agirait donc d'un amour dévoyé et dénaturé qui ne peut engendrer que chaos moral et civil.

En outre, force est de constater que les unions contraintes pour des raisons politiques causent plus de troubles que d'harmonie civile et sont à l'origine de péripéties importantes dans le récit. Ainsi, le père de Tullie, Servius Tullius, veut séparer les couples naturellement formés, et ce pour des raisons politiques car « il croyait au contraire que, comme il ne faisait ces deux mariages que par politique, et que pour empêcher que ces princes ne remuassent quelque chose dans son état, il devait séparer d'intérêts l'ambitieuse de l'ambitieux⁸⁶ ». Cependant, malgré la sagesse de ces raisonnements, Servius Tullius suscite par ces unions son propre malheur, celui de ses enfants et enfin celui de Rome. Dans *Clélie*, seuls les couples amoureux accèdent au bonheur et permettent celui de l'État tout entier, tandis que leur séparation provoque désordres et malheurs : l'union de Galérite et Porsenna fait advenir la paix, leur séparation prolonge durablement la guerre, de même que l'union de Clélie et Aronce permet d'instaurer une alliance durable entre Clusium et Rome. Cette critique discrète des mariages arrangés participe du féminisme de Madeleine de Scudéry, qui subordonne les intérêts politiques aux intérêts amoureux. Néanmoins, puisqu'elle offre surtout un répertoire de péripéties, l'interprétation de cette question politique dans les romans doit d'abord se faire à l'orbe de sa fonction d'élément perturbateur ou de dénouement, fonction qui varie au cours de l'intrigue.

I.2.2 Un même événement, des places différentes

La place de l'événement politique ou amoureux dans le cours de l'intrigue modifie autant son traitement narratif, sa fonction diégétique que ses relations tendues ou harmonieuses avec l'autre pôle. Ainsi une union conclue avant le dénouement aura-t-elle tous les risques d'être décidée pour des raisons politiques retardant ou empêchant l'union des personnages principaux : suivant sa place dans l'intrigue, suivant également l'appartenance de l'œuvre à l'un ou l'autre des sous-genres, l'union matrimoniale politique sera plus ou moins heureuse.

Les mariages contraints par politique sont la norme dans les petits romans historiques, où rares sont les *excipit* se concluant sur des unions, encore moins des unions heureuses. Le pessimisme moral qui façonne ces ouvrages voit dans les rouages politiques l'un des moyens qui existent pour briser les individus et leur ôter toute possibilité d'union à autrui et d'accès à la vérité des êtres. Aussi, les mariages y sont-ils souvent arrangés au début de la narration

⁸⁶ *Ibid.*, II, 1, p. 330.

pour des raisons politiques, tandis que le reste de la nouvelle détaille les répercussions de cette union conclue au détriment des individus, devenus eux-mêmes les rouages d'une machine qui les dépasse et les brise. Chez Saint-Réal, Élisabeth de France doit épouser Philippe II pour affermir les liens entre l'Espagne et la France⁸⁷. Chez Madame de Lafayette, si Mademoiselle de Mézière doit épouser le prince de Montpensier, c'est qu'il faut contrebalancer l'influence des Guise⁸⁸. Mademoiselle de Chartres est mariée au prince de Clèves, car elle est devenue un mauvais parti pour ceux qui cherchent à plaire au Roi⁸⁹. Rappelons qu'elle rencontrera Nemours au bal donné pour les fiançailles de Claude de France et du duc de Lorraine, et que Nemours prévoit à ce moment-là d'épouser la Reine d'Angleterre ; de même c'est le mariage de Madame et du duc d'Albe qui permet au prince de Clèves de découvrir qui est l'amant de son épouse : les cérémonies de mariage illustrent elles-mêmes l'intrication de la politique et de l'amour. Dans les petits romans historiques, les mariages sont subordonnés à la politique et ceux qui y cherchent de l'amour se voient encore plus malheureux que les autres, à l'exemple du prince de Clèves et en ce sens, Madame de Lafayette s'oppose à Mademoiselle de Scudéry, puisque la retraite de la princesse témoigne du pessimisme qui veut que les mariages d'amour soient encore plus malheureux que ceux que conclut la politique.

Au contraire, des romans longs achevés, seul *L'Histoire nègrepontique* (1631) de Jean Baudouin ne se conclut pas par l'union des deux personnages principaux –encore cela s'explique-t-il par le mariage heureux du héros Alexandre avec Lindarache, qu'il a rencontré alors qu'Olympe avait épousé un autre homme. Les noces situées à la fin de ces romans longs naissent du dénouement des intrigues politiques ou permettent leur résolution. Ainsi la *Cléonice* (1669) de Madame de Villedieu se conclut-elle par la double alliance des héros et des peuples, associées dans la syntaxe même :

Il n'est pas nécessaire que je dise à votre altesse Sérénissime que les deux étrangers & les officiers gagnés eurent une grande part à cette fête. Je crois vous avoir donné assez bonne opinion de la courtoisie de Sicamber, & de nos deux amants, pour ne vous laisser aucun lieu de douter de leur reconnaissance ; & si jamais la vérité de cette nouvelle est développée, & que quelque savant dans l'histoire de nos derniers siècles s'avise de reconnaître un général fameux sous le nom de Célidor, il trouvera que cette aventure a été le nœud d'une alliance éternelle entre les deux couronnes qui étaient en guerre, & que du commun consentement des deux rois,

⁸⁷ C. de Saint-Réal, *Dom Carlos, nouvelle historique*, Amsterdam, G. Commelin, 1672.

⁸⁸ M.-M. de Lafayette, *la Princesse de Montpensier*, Th. Jolly & L. Billaine, Paris, 1662, p. 5 : « les choses estoient en cet estat lorsque la maison de Bourbon, qui ne pouvoit voir qu'avec envie l'élevation de Guise, s'apercevant de l'avantage qu'elle recevoit de ce mariage, se resolut de le luy oster & d'en profiter elle-mesme en faisant espouser cette héritiere au jeune Prince de Montpensier. »

⁸⁹ *Id.*, *la Princesse de Clèves*, Paris, Cl. Barbin, 1678, vol.1, I, p. 41.

le pays de Cléonice a été érigé en souveraineté neutre, qui sert encore de monument à l'hospitalité de cette belle fille, & à la gloire des deux étrangers.⁹⁰

Certes, il s'agit d'un mariage politique, qui vise à réconcilier deux nations et à consolider les liens diplomatiques par des liens du sang, mais sa place conclusive rend l'union d'intérêt souhaitable, source d'ordre et de bonheur tant pour les États que pour les personnages. L'idée qu'un mariage doive être la conclusion logique tant de l'intrigue amoureuse que politique dans un récit non tragique est encore si forte à la fin du siècle qu'Eustache Le Noble se voit contraint de justifier son choix d'enfreindre cet attendu dans « l'Avis au lecteur » d'*Ildegerte* (1694), et il s'agit d'ailleurs de sa dernière antéoccupation, dans un « avis au lecteur » rhétorique qui se défend autant qu'il avertit :

Je sçay qu'il y en aura qui trouveront à redire qu'un mariage se fasse à la moitié du Roman. Mais je leur répons que j'écris une Histoire, & non pas une fiction, que si j'avois voulu faire un roman, je pouvois ne point marier Ildegerte, & lui faire faire amante tout ce qu'elle a fait Epouse, qu'il étoit fort ayzé d'ajuster l'Histoire sur ce plan en lui ôtant son fils qui a été la tige des rois de Norvege, & c'est que j'aurois pu faire, si j'avois voulu l'acomoder au théâtre.

Je croy même qu'outre l'atteinte que j'aurois donné à la vérité j'aurois par là diminué la vertu de mon Héroïne, & que sa magnanimité est infiniment plus grande comme Epouze & comme mere que comme amante. Voilà lecteur ce que j'avois à te dire avant que ta critique juge de ce petit ouvrage qui sera suivi de l'Esclave Heureux si celui-cy t'agrée.⁹¹

Le choix de ne pas conclure ce récit par l'union des héros participe à la fois au respect des sources historiques, dans une valorisation du didactisme des romans, mais aussi à un souci plus politique puisque en représentant une Ildegerte renonçant à son mariage, c'est en même temps le sacrifice individuel et l'excellence politique d'une souveraine qui sont glorifiés. En ne faisant pas du mariage la conclusion du parcours politique de l'héroïne, Le Noble témoigne qu'il existe pour les femmes d'autres rôles politiques que celui d'épouse ou de mère de rois, ce que nous verrons en deuxième partie.

Enfin, un même événement politique connaîtra un traitement différent selon qu'il interfère avec l'intrigue amoureuse ou favorise cette dernière. Aussi faut-il se prémunir d'un jugement trop tranché sur certains d'entre eux, qui doivent être étudiés comme des péripéties avant qu'on y applique de façon trop moderne une lecture critique et politique. Ainsi, certains complots des nobles et révoltes populaires voient peser sur eux la condamnation tant des personnages principaux que des narrateurs lorsqu'ils s'attaquent à un souverain légitime, quand bien même celui-ci se montrerait incapable. Alors, complots et révoltes s'opposent à

⁹⁰ M.-C. de Villegieu, *Cléonice, ou le roman galant, nouvelle*, Paris, Cl. Barbin, 1669, p. 194-196.

⁹¹ E. Le Noble, *Ildegerte, reine de Norvvege, ou l'amour magnanime, première nouvelle historique*, par M. D ***, Paris, G. de Luyne, 1694, « Avis au lecteur », n. p.

l'union des personnages mais permettent au héros de faire montre de bravoure guerrière et de persuasion oratoire, tout en signalant sa soumission au pouvoir en place. Dans ce cas, ces événements politiques se situent le plus souvent au commencement ou au cœur du récit. Inversement, un héros peut soutenir ces soulèvements, qui lui permettent de renverser des tyrannies, de reprendre son trône, ou encore de délivrer l'héroïne. Cette restauration d'un ordre ancien ou cette instauration d'un meilleur ordre appartient le plus souvent au dénouement : dans *Le Prince ennemy du tyran* (1646), Moreau du Bail dénoue son intrigue en combinant révolte populaire contre l'usurpateur Mégiste, couronnement d'Ariarque et mariage de ce dernier avec l'héroïne, suivant la demande du peuple. La révolte ne joue donc dans ce roman son rôle traditionnel de péripétie que pour mieux favoriser le dénouement heureux de l'intrigue amoureuse.

De la même façon, on peut être tenté de juger du pacifisme ou du bellicisme des romanciers sur des critères détachant l'événement guerrier de sa fonction dans le récit. Or cela reviendrait à oublier que nous avons affaire à des fictions où les événements sont avant tout des péripéties auxquelles sont confrontés les héros. En effet, un même personnage devient tantôt foudre de guerre, tantôt artisan de paix, suivant que le conflit interfère ou non avec l'évolution de l'intrigue principale. Les récits de bataille abondent dans les romans, en particulier les romans héroïques, mais on en trouve encore fréquemment dans les petits romans historiques. Ils participent à l'édification de l'*ethos* des héros puisque ces derniers font preuve de bravoure, de dévouement et d'abnégation. Cependant, et en lien avec les mariages, plus un conflit armé se trouve à la fin d'une histoire principale ou enchâssée, plus il a de chances de se résoudre par la diplomatie. Dans la neuvième partie d'*Artamène*, la guerre civile qui oppose Thomiris et Aryante a des conséquences directes sur les intrigues amoureuses, en particulier le couple formé par Adonacris et Noromate. Le père de cette dernière, ayant découvert grâce à une lettre que sa fille est éprise d'un militant de l'autre parti, la marie contre son gré à un allié et la contraint d'écrire une lettre d'adieu à Adonacris. Pour apaiser le conflit, une joute oratoire est organisée, permettant la rencontre d'Adonacris et de Sitalce, mari de Noromate. Malheureusement, la diplomatie n'est d'aucune aide et le conflit armé s'embrase de nouveau. Envoyé dans la ville de Typanis pour passer l'hiver avec l'armée, le héros retrouve son aimée : « la Fortune r'assembla Adonacris et Noromate: qui [...] avoit eu ordre de son Mary de demeurer dans cette Ville là, jusques à la fin de la Guerre⁹² ». Alors que le mari trouve opportunément la mort sur le champ de bataille (p. 476), l'union des jeunes gens est rendue

⁹² G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le grand Cyrus* (1649-1653), Paris, A. Courbé, 1656, IX, 1, p. 151.

possible à la fois par ce veuvage, par la paix restaurée et par le changement d'alliances politiques du père : « mais son Père ayant changé d'avis pour Adonacris, parce qu'il le croyait alors entièrement détaché des intérêts d'Aryante, ce mariage se fit à son retour des Tentes royales⁹³ ». Le conflit politique a donc différé l'union des deux héros, tout en permettant à Adonacris d'illustrer sa valeur. Le mariage situé à la fin du récit, couronne le mérite des personnages et offre un dénouement satisfaisant tant sur le plan amoureux que politique⁹⁴.

II. De l'incipit à l'excipit : une tension propice à des parcours politiques

Seuils de la fiction, l'incipit et l'excipit occupent des places privilégiées quant à la question politique. En effet, l'incipit romanesque permet un dévoilement des enjeux esthétiques et thématiques des romans en même temps qu'un embrayage du discours fictionnel, tout en posant les conditions légitimant son énonciation⁹⁵. Héritier de l'exorde rhétorique, l'incipit adapte la *captatio benevolentiae* et cherche un équilibre entre explications nécessaires à la compréhension et mystère nourrissant la curiosité. L'excipit, lui, propose à la fois une synthèse et un dénouement de ces enjeux esthétiques, stylistiques et narratifs. Par sa durée, par la diversité du personnel politique, le roman peut décrire le cycle de vie d'un phénomène politique, de ses origines à sa fin.

Dans les fictions narratives en prose du XVII^e siècle, le récit se construit autour d'une ou plusieurs révolutions, qui correspondent à des bouleversements de l'ordre cosmique aboutissant au retour à une organisation originelle, suivant la conception ekpyrotique héritée des stoïciens. Globalement, les *excipit* des romans longs paraissent très consensuels d'un point de vue politique : ce n'est plus le moment de mariages d'intérêts qui opposent politique et amour, et les conflits civils sont résolus, de même que les successions conflictuelles. Tous approuvent le mariage de l'héroïne et du héros, qui clôt les romans longs, et célèbrent en même temps la paix retrouvée entre les différentes instances politiques, en particulier le peuple et ses souverains. Le couronnement du héros provoque topiquement des scènes de liesse populaire. L'excipit consacre une vision uniforme de la monarchie, où les puissants comme les humbles reconnaissent sans hésitation l'autorité du héros, grâce à sa longue suite d'exploits. Cependant, d'un auteur à l'autre, d'un sous-genre à l'autre, la question politique ne se voit pas accorder la même fonction ni les mêmes places entre incipit et excipit.

⁹³ *Ibid.*, IX, 1, p. 299.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 301.

⁹⁵ A. Del Lungo, *L'Incipit romanesque*, Paris, Éd. du Seuil, 2003, p. 32.

II.1 Les romans longs : un bouclage entre incipit et excipit ?

II.1.1 L'incipit *in medias res* : le spectaculaire avant le politique ?

Une troupe de brigands, un navire fracassé contre les rochers, les reliefs d'un festin, une jeune femme d'une beauté divine pleurant la mort de son amant : l'incipit des *Éthiopiennes* frappe les sens et aiguise la curiosité. Cette scène spectaculaire privilégie la peinture *in medias res* d'une catastrophe à un exposé de la situation politique, bien que le roman grec aborde cette question à plusieurs reprises et se conclue par la reconnaissance, le couronnement et le mariage de Théagène et Chariclée. Pour beaucoup, les auteurs de romans longs proclameraient leur fidélité au modèle que représente alors *Les Éthiopiennes*, en particulier en privilégiant eux aussi des incipits *in medias res* spectaculaires. Par la fascination exercée sur le lecteur, cette scène faciliterait son entrée dans l'intrigue amoureuse, que cette dernière cache ou non un didactisme politique.

Cependant, si l'incipit *in medias res* semble la norme dans les fictions narratives en prose, les exceptions suscitent d'autant plus la curiosité. Jusqu'en 1630, *L'Exil de Polexandre et d'Ériclée* (1619) est le seul roman de notre corpus à choisir ce type d'ouverture, tandis que les autres romans préfèrent un rapide résumé du cadre historico-politique. Ainsi, une série de compléments circonstanciels de temps et de lieu ouvrent *L'Argenis* :

Avant que Rome eust subjugué l'Univers, & que l'Océan se fust rangé sous l'obéissance du Tibre : Un jour sur le rivage de Sicile, où le fleuve Gélas se décharge dans la mer, vint prendre port un navire étranger duquel sortit un jeune gentil-homme de tres-bonne façon. [...] quand voicy que soudainement il s'élève un cry tres-violant qui commence de troubler son esprit en resvant, de quelque fascheuse représentation, puis esclatant de plus près ; l'esveille en sursaut avec une grande frayeur.⁹⁶

Par sa longueur et sa complexité, cette première phrase plante le décor avant d'attacher rapidement l'attention du lecteur sur un personnage unique. L'effet de zoom permet de passer des dimensions de l'Empire romain au cadre étroit des pensées du personnage, troublé dans son sommeil par un cri soudain. Barclay n'oublie pas pour autant l'influence d'Héliodore en choisissant pour cadre un seuil entre terre et mer, entre une aventure et une autre, entre la réalité et la fiction.

De la même façon, l'incipit de *L'Iphigène* (1625) de Jean-Pierre Camus détaille l'organisation politique de la Pologne de la page 1 à 8, soit un incipit relativement long par

⁹⁶ « Nondum Orbis adoraverat Romam, nondum Oceanus decesserat Tibri, cum ad oram Siciliae, quae fluvius Gelas maria subit, ingentis specie iuvenem peregrina navis exposuit. [...] cum acutissimus clamor, primum quiescentis mentem implacida imagine confundens, mox proprius advolutus somni otium horrore submovit ».

rapport aux autres romans de la période. Il s'intéresse ensuite à la naissance des personnages, qui auront par la suite une vie très marquée par la politique. La description de cette organisation facilite la compréhension de l'intrigue, notamment le fait que le favori Iphigène, en réalité une femme, puisse par la suite jouir d'un tel pouvoir. Elle participe en outre à la vocation didactique que le romancier accorde à ses « anti-romans », se voulant des manuels moraux reprenant à leurs comptes les méthodes des adversaires, car selon ses mots « il faut quelquefois s'accommoder aux goûts des mondains, pour faire cette pesche des hommes si recommandée par le Sauveur aux Prelats & hommes Apostoliques⁹⁷ ». La polygraphie domine dans cet incipit où se trouvent unies maximes politiques et morales, rappels historiques, mais aussi poésies (p. 3) ou encore description du partage du pouvoir. Les deux premières phrases synthétisent cette diversité des approches, en proposant une réflexion lexicale sur les titres accordés au souverain polonais :

Ils disent communément en Pologne que leur Monarque est Roi des Rois & Seigneur des Seigneurs : non certes pour arracher par un blasphème trop effroyable cette éminente qualité à celui qui la porte gravée en la lame qui lui pend sur la cuisse, à celui qui enlève l'âme des Princes & qui est terrible sur les rois de la terre. Mais c'est à cause de la forme du gouvernement de cette Monarchie, balancé de tant de tempérament aristocratique, qu'il semble que le Roi n'en soit le Souverain que sous bénéfice d'inventaire.⁹⁸

Ce n'est pas un hasard si le narrateur évoque d'abord la suzeraineté du roi vis-à-vis d'autres puissants. Quoique favori du souverain, Iphigène règnera toute-puissante à la cour et sera le bras armé, le soutien politique et l'habile conseillère d'un roi qui serait sans elle menacé par ses ennemis et par sa propre médiocrité. Les romans qui s'ouvrent sur l'évocation d'un contexte politique engagent donc un rapport à la lecture qui ne peut oblitérer cette dimension et entament une marche cadencée vers un dénouement politique. Néanmoins, les incipits *in medias res* ne signifient pas quant à eux un refus de la question politique. Il semble plutôt que les incipits des romans héroïques, en particulier scudériens, témoignent de la possible conciliation du spectaculaire et du politique, conciliation permise par une structure circulaire entre incipit et excipit.

II.1.2 Un bouclage thématique, esthétique et culturel : l'exemple des Scudéry

« *Suave mari magno turbantibus aequora ventis, e terra magnum alterius spectare laborem*⁹⁹ » : à partir des années 1630, les romanciers aiment offrir à leur lecteur le doux frisson d'une scène de catastrophe sur un rivage. Ils rivalisent d'imagination pour peindre les flammes d'une ville se reflétant dans les flots dans *Artamène*, l'embrasement d'un navire dans

⁹⁷ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, Lyon, A. Chard, 1625, I, « avertissement au lecteur », n. p.

⁹⁸ *Ibid.*, op. cit., I, p. 1.

⁹⁹ Lucrèce, *De Natura rerum*, II, v. 1 à 33.

La Cléopâtre, le plongeon depuis une falaise d'un homme désespéré dans *Polexandre*, les tremblements de terre et les inondations dans *Clélie*, le naufrage après la fuite d'un sérail dans *L'Histoire nègrepontique* ou même la puissance divine arrêtant un navire dans *La Carithée*. Nous n'avons pas en apparence affaire à des incipits politiques, puisqu'ici c'est la nature qui se déchaîne pour séparer les amants et lancer l'action.

Pourtant, par leur place même, ces incipits font office de seuils entre des paratextes souvent politisés et un récit où priment les questions amoureuses. En outre, l'ordre du monde y est bouleversé, suivant la définition que donne Todorov :

Un récit idéal commence par une situation stable qu'une force quelconque vient perturber. Il en résulte un état de déséquilibre ; par l'action d'une force dirigée en sens inverse, l'équilibre est rétabli ; le second équilibre est bien semblable au premier, mais les deux ne sont jamais identiques. Il y a par conséquent deux types d'épisode dans un récit ; ceux qui décrivent un état (d'équilibre ou de déséquilibre) et ceux qui décrivent le passage d'un état à l'autre.¹⁰⁰

Bien que naturels, ces troubles annoncent des désordres sociaux, une mise à bas de l'ordre ancien et l'avènement, au terme du roman, d'une société apaisée et renouvelée. Le héros obtient par cet incipit une double mission de conquérir son amante et implicitement de lutter contre le désordre social qu'a provoqué la catastrophe, de sorte qu'un bouclage, même discret, se met en place entre incipit et excipit.

Les Scudéry s'illustrent tout particulièrement dans ces constructions en boucle, la popularité et la virtuosité de leurs romans en faisant pour les lecteurs de l'époque des modèles du genre¹⁰¹. Ainsi, l'incipit d'*Artamène* se présente à la façon d'une toile des Van Heil. Le narrateur guide le regard d'un point à l'autre en suivant la course de flammes. Le vocabulaire de la vue, omniprésent dans cet incipit, ferme le paragraphe en offrant une *ekphrasis* du funeste spectacle : « Enfin ce terrible Element détruisoit toutes choses ; ou faisoit voir ce qu'il n'avoit pas encore détruit, si proche de l'estre ; qu'il estoit difficile de n'estre pas saisi d'horreur & de pitié, par une veuë si extraordinaire & si funeste¹⁰² ». Ciel et mer embrasés, les éléments se confondent en un magma originel qui présage en même temps la fin d'un monde et sa refondation. S'il s'agit d'un nouveau Déluge, c'est celui de vagues ardentes livrant les hommes à la confusion. De ce chaos se détache alors un individu, Artamène. On comprend que charge lui revient de fonder un nouvel ordre, en permettant à tous les protagonistes de retrouver la place que leur naissance leur avait réservée. L'*excipit* de l'œuvre met ainsi en scène l'union enfin possible entre Mandane et Artamène, ayant gagné par ses armes un trône

¹⁰⁰ T. Todorov, *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, tome 2, « Poétique », Paris, Éd. du Seuil, 1968, p. 82.

¹⁰¹ Il ne sera pas ici question de *Célinthe*, de *La Promenade de Versailles* ou de *Mathilde*, dont la construction obéit plutôt à celle des petits romans historiques.

¹⁰² G. et M de Scudéry, *Artamène ou le grand Cyrus*, *op. cit.*, I, p. 7.

que lui destinait sa naissance. De la même façon, *Ibrahim* (1642) s'ouvre par le récit du triomphe de Soliman :

À peine les premiers rayons du Soleil avaient dissipé les ténèbres de la nuit sur le Bosphore de Thrace, lorsqu'un grand bruit de Trompettes & d'Arabales éveilla tout le monde dans l'Impériale ville de Constantinople, et fit connaître à chacun que le triomphe du grand Soliman allait commencer. Tout le peuple courut à l'instant à la place de l'Hippodrome et les moins curieux voulurent voir la magnifique entrée de ce Prince, qui revenait vainqueur de la Perse. Roxelane Sultane Reine suivie de toutes les autres, partit du Serrail dans des chariots d'écarlate en broderie d'or et se rendit à la superbe loge, que l'on avait destinée pour elle. Tous les Ambassadeurs des Princes Chrétiens y furent prendre leurs places, celui de France eut le premier rang, celui de l'Empereur le second et ceux d'Espagne et de Pologne furent assis après eux : et après eux les Bails de Venise et de Rhaguse.¹⁰³

Tous sont assemblés pour célébrer à travers leur souverain la puissance de l'État tout entier. L'ouïe et la vue sont sollicités par ce défilé somptueux où sont présentés au peuple en même temps qu'au lecteur les personnages principaux. Au triomphe de Soliman fait écho, à la fin du roman, la fausse mise à mort d'Ibrahim, où interagissent de nouveau le peuple, le souverain, les puissants, Roxelane et le héros. Cependant, le trajet de ces deux derniers se croise, de la faveur à la défaveur pour la favorite, de l'emprisonnement à la liberté et à la faveur pour le favori.

II.1.3 Circularité et abandon de la vie politique

Si le bouclage se remarque aisément dans le choix des scènes, on peut néanmoins constater un certain désengagement politique dans deux des romans achevés : *Clélie* et *Ibrahim*. Du bouclage apparent, on passerait à une rupture plus discrète, la question amoureuse prenant nettement le pas sur la question politique.

Clélie est un roman relativement original puisque la conjuration des héros contre le tyran n'est pas placée au dénouement mais dès le début du récit. Un tel choix de l'auteur a donc permis de nombreuses lectures frondeuses du roman puisque cette conjuration n'a pas pour seul but le dénouement de situations politiques qui empêchaient l'union amoureuse des héros. Néanmoins, la subordination de la matière politique à l'intrigue amoureuse semble confirmée par le dénouement ; de fait, Aronce qui vient d'épouser Clélie refuse le sceptre qui lui est offert :

[...] Porsenna mit le sceptre qu'il tenoit sur l'autel, comme remettant son autorité aux Dieux dont il la tenoit, & [...] Galerite mit une couronne de fleurs sur la teste de Clélie, comme la déclarant Reine. En suite de quoy le Sacrificateur prenant le sceptre le présenta à Aronce, qui le refusa modestement. Et en effet il ne voulut point accepter la souveraine puissance que

¹⁰³ G. et M de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa* (1642), R. Galli Pellegrini et A. Arrigoni [éd.], Schena Editore, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, vol. 1, I, 1, p. 91-92.

Porsenna luy voulut céder. Si bien que par cette grande action, il acheva de mériter toute la félicité dont il jouit par la possession de la plus vertueuse personne qui fut jamais.¹⁰⁴

Madeleine de Scudéry pouvait choisir comme héros un noble romain devenu consul ou un souverain voisin mais elle choisit un personnage à peine présent dans les sources : si Tite-Live évoque bien un Arruns, fils de Porsenna (III, 14), il ne s'agit que d'une rapide allusion au siège mené par ce fils d'un roi ennemi, qui n'est en aucun cas lié à Clélie. Or Aronce renonce à tout rôle politique pour trouver son bonheur dans le mariage avec l'héroïne. Certes, la question politique occupe donc une place prépondérante dans ce roman, mais elle reste secondaire vis-à-vis de la galanterie et de l'intrigue amoureuse, érigées en modèle de vie.

De la même façon, il est dit du héros à la fin d'*Ibrahim* que « Justinian s'estima[i]t plus heureux, de la possession d'Isabelle, que s'il eust reconquis l'Empire de ses Pères¹⁰⁵ », tandis que le roman s'achève sur la perte du trône par les descendants du héros :

Mais par un renversement qui arrive presque en toutes choses, il est advenu que la Principauté de Monaco est retournée en une branche de la maison des Grimaldi, qui la possède aujourd'hui, sous la protection d'Espagne, ne demeurant rien de Justinian, que la memoire de ses glorieuses actions, qui certainement sont assez grandes et assez belles, pour obliger la postérité à ne perdre jamais le souvenir de l'illustre Bassa.¹⁰⁶

Cette mention, qui n'était pas nécessaire pour rendre ce dénouement satisfaisant, semble un sur-ajout auquel on peut donner deux explications plausibles : soit le narrateur justifie le fait que les monarques de Monaco ne soient pas des descendants du héros, ce qui aurait été contre le désir de vraisemblance historique, soit il conforte le pessimisme politique à l'œuvre, invitant à l'*otium*, à un abandon des affaires publiques pour jouir des plaisirs d'une société privée et choisie. Et certes, les deux héros, après avoir traversé de multiples péripéties politiques, abandonnent les affaires publiques pour mieux jouir des fruits de leur conquête amoureuse. Cependant, à la différence d'Aronce et de Justinian, les parcours d'Isabelle et de Clélie ne coïncident pas tout à fait avec l'abandon du politique au profit de préoccupations amoureuses. En effet, Isabelle, souveraine dont le héros n'est que le prince consort, est « reçue de ses sujets avec autant d'estonnement que de joye¹⁰⁷ ». Quant à Clélie, personnage principal du roman, elle connaît un véritable apprentissage, qui participe à la singularité de ce texte.

¹⁰⁴ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., V, 3, p. 468.

¹⁰⁵ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, op. cit., vol. 2, IV, 5, p. 449.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

II.1.4 Une valorisation de l'apprentissage politique permis par la circularité

Comme il en sera question dans la seconde partie, le rôle politique des jeunes filles est surtout passif car elles correspondent soit à des proies que l'on cherche à s'approprier, soit à une monnaie d'échange lors des conflits, au point que leur seule arme se réduise parfois à la menace du suicide. C'est suivant ce schéma que peut être compris le personnage de Clélie en début de roman, puisque la première scène la présente le jour de ses noces. Cependant, à mesure des enlèvements, troubles politiques et actions d'éclats, et en dépit d'une constance revendiquée, le personnage évolue d'un rôle passif à un rôle actif. Exilée, Clélie ne peut rejoindre sa patrie qu'au terme de la tyrannie des Tarquin, la contraignant à abandonner malgré elle l'*otium* initial et convenable pour entrer dans les troubles de l'Histoire et l'exceptionnalité des femmes politiques. Néanmoins, son principal exploit se révèle inutile, puisque que sa fuite du camp de Porsenna à la tête de ses compagnes se solde par un renvoi ordonné par le Sénat¹⁰⁸.

Bien qu'engagée malgré elle dans les conflits contre la tyrannie, Clélie témoigne d'un sens collectif peu attendu, dépourvu d'ambition et soucieux d'épargner le plus grand nombre, comme l'affirme déjà Tite-Live :

Comme le camp des Étrusques n'était pas très éloigné des bords du Tibre, Clélie, l'une des jeunes Romaines livrées en otage, trompe les sentinelles, et, se mettant à la tête de ses compagnes, traverse le fleuve au milieu des traits ennemis, et, sans qu'aucune d'elles eût été blessée, elle les ramène à Rome, et les rend à leurs familles¹⁰⁹.

En se refusant au gâchis provoqué par les conflits nés des passions, l'héroïne incarne cette valeur d'économie, dont l'étymologie évoque primitivement la bonne gestion de la maison, de la sphère privée mais se dote rapidement d'un sémantisme politique. En se sacrifiant pour le bien commun et en repoussant un machiavélisme qui ferait passer l'intérêt personnel avant tout, Clélie offre un exemple de bonne politicienne. La circularité du roman fait en effet saillir les renversements de statut entre une jeune fille née en exil et dépourvue d'ambition, qui participe finalement à la libération, à la grandeur et à la paix romaine, tandis que le tyran Tarquin, malgré et par son ambition, connaît lors de l'excipit un exil honteux. Le bouclage mis en place par Madeleine de Scudéry permet grâce à l'exceptionnalité de l'héroïne une valorisation certaine des femmes sur le champ politique. D'ailleurs, si dans l'exploit de Clélie

¹⁰⁸ Voir N. Grande, *Stratégies de romancières, de Clélie à la Princesse de Clèves (1654-1678)*, Paris, H. Champion, 1999.

¹⁰⁹ Tite-Live, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, J. Baillet [trad.], G. Bayet et R. Adam [éd.], 1995, III, 13.

l'amour n'a aucune part, dans l'histoire de Brutus et de Lucrece, c'est bien l'union d'intérêts politiques et amoureux qui permet l'apprentissage des personnages.

Les autres personnages de ce roman scudérien abandonnent-ils toute prétention politique après avoir renversé Tarquin ? Les personnages sont dès l'incipit chassés d'un lieu édénique détaché des tourments politiques mais la tentation de renoncer à la vie publique demeure tout au long du roman. En effet, une société choisie de personnages se réunit en marge de la vie publique pour converser autour de questions galantes et en apparence dépourvues de toute dimension politique. Cet abandon de la sphère publique n'est pas un choix anodin, alors que la narration se centre sur des conflits étatiques et des troubles civils : les personnages se désengagent-ils ? Proposent-ils une alternative ? Cet *otium* ne serait pas surprenant dans un roman fortement influencé par *L'Astrée*. En effet, dans cet intertexte, les personnages appartiennent à la noblesse gauloise mais ont préféré la douceur bucolique d'un métier de berger idéalisé. Cependant, dans les dernières parties, la guerre contre Polémas avait obligé les bergers à troquer la houlette pour des épées. De même, dans *Clélie* une partie des gens de qualité abandonne les préoccupations politiques pour converser autour de sujets galants¹¹⁰. Cependant, ces moments de retraites sont ponctuels, puisqu'ils prennent place lors de moments de sièges ou de trêves, donc à des moments où l'action politique et guerrière s'enlise. Puisqu'ils sont immobilisés, l'action se fige elle aussi, au risque que les héros oublient leur mission politique pour savourer cette vie de délices.

En ce sens, on pourrait faire de l'île des Saules¹¹¹ un nouveau pays des Lotophages (le saule est associé depuis l'Antiquité à la déploration et au soulagement de la douleur, étant à l'origine de la molécule présente dans l'aspirine). Tel Ulysse devant conserver le souvenir d'Ithaque et de Pénélope pour échapper au charme léthargique, Aronce garde toujours à l'esprit la nécessité de libérer Clélie et Rome. C'est d'ailleurs par le rappel de ce souvenir que s'ouvre le deuxième livre de la première partie et qu'est déclenchée l'action du livre : « comme l'amour était la plus forte dans le cœur d'Aronce, il en revenait toujours à Clélie ; et trouvant son intérêt à tout ce qu'il avait à faire, on peut dire qu'il pensait toujours à elle, sans pouvoir presque penser à autre chose¹¹² ». La trêve n'est qu'une étape ; le refus de la politique aurait donc moins un rôle polémique qu'une fonction divertissante et variée. En outre, la réflexion philosophique autour du politique permettrait une variation pour améliorer la pratique politique réelle et non une échappatoire. Aussi pourrait-on interpréter la disposition

¹¹⁰ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, III, 2, p. 252

¹¹¹ *Ibid.*, I, 1, p. 61 et suivantes.

¹¹² *Ibid.*, I, 2, p. 252.

du roman non comme une boucle stricte mais comme une progression : les personnages ont pu affiner leurs opinions et leurs moyens d'action grâce aux conversations et aux retraites hors du monde ; d'exilés ou d'inconnus, ils sont devenus des héros de la cité romaine et de l'histoire. Leur triomphe a permis de faire émerger un nouvel ordre social et politique, ce que rend d'autant plus sensible la comparaison entre incipit et excipit.

Or, ces incipits *in medias res* caractéristiques des premiers romans héroïques sont progressivement abandonnés autour des années 1660. D'abord, alors que le roman cherche à gagner en respectabilité en se rapprochant de l'histoire et de l'épopée, ces scènes typiquement romanesques inscrivent l'intrigue dans la surenchère spectaculaire et l'éloignent du vraisemblable. En outre, cette surenchère devient quelque peu ridicule, et l'on se souvient de la parodie qu'en fait déjà Scarron dans *Le Roman comique* (1651). Elle trouble non seulement l'univers romanesque mais également l'esprit des lecteurs, alors que les fictions tendent à réduire leur volume et leurs intrigues complexes.

L'incipit de *Faramond* (1661) traduit cette inflexion dans la construction des fictions narratives en prose. En effet, le dernier roman long ne s'ouvre pas *in medias res* mais opère un détour pour présenter le contexte politique et historique de l'intrigue :

Ce superbe Empire, qui depuis tant de siecles avait maitrisé l'univers, & qui depuis peu sous le regne du grand Théodose semblaient s'estre rétabli dans ses premieres dignités, commençait sous celui de ses enfants d'éprouver cette révolution à laquelle les injustes dominations sont sujettes, & les nations impatientes d'un joug imposé depuis tant d'années, apres avoir long-temps gémy, & assés longtemps soupiré pour cette liberté si chere aux hommes, armoient enfin pour elle toutes leurs puissances & couvraient la terre d'hommes armés dans toutes les parties de l'Europe. Les Gaules, l'Espagne, l'Italie & la Germanie estoient les vastes champs où par le fer & le sanf l'intérest des peuples se decidoit tous les jours, mais à celui de la liberté, il s'en joignoit d'autres dans quelques Provinces & ce n'estoit pas pour la seule liberté, qu'un monde de soldats de differents partis & de différentes nations fit retentir les rives du Rhin d'un bruit martial & occupa la grande plaine qu'il arrose de ses claires eaux à la vue de la superbe Agrippine.¹¹³

Le narrateur choisit de balayer pour le lecteur tout un pan de l'histoire, en dessinant les frontières de l'Empire romain finissant. Il opère ensuite un travail de resserrement sur les rives du Rhin, qui sera le cadre de la narration. Les personnages circulent dans un contexte défini, qui joue le rôle de décor et d'arrière-plan. La Calprenède, en adaptant au roman la notion d'unité de lieu, avait cherché dans ces précédents romans à réunir tous ses personnages sur une même scène politique, les différentes intrigues amoureuses et politiques permettant cette réunion finale. Ici, la scène vide attend l'entrée des personnages et le narrateur présente pour le plus grand plaisir du lecteur les différents éléments du décor.

¹¹³ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, ou l'histoire de France dediée au Roy*, Paris, A. de Sommaville, 1661, I, 1, p. 1-2.

Si *Faramond* s'achève sur le mariage et l'apaisement des troubles civils grâce à la figure ordonnatrice du héros, scène traditionnelle pour les romans longs, son *incipit* témoigne plutôt de la prégnance des romans des premières décennies et du début de l'esthétique des petits romans historiques. En cela, le dernier roman long permet une transition où la prise en charge des sujets politiques est indiquée dès l'*incipit*, sans pour autant que cela laisse présager des développements de cette question au cours de la fiction. Cette transition accompagne dans d'autres œuvres un changement de paradigme philosophique, marqué par le pessimisme moral et le tacitisme politique.

II.2 Les petits romans historiques : unions et abandons

II.2.1 Une structure en maillage : l'impossible séparation

« La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du règne de Henri second¹¹⁴ ». Cet *incipit* est si connu qu'on en étudie bien souvent les spécificités en négligeant de l'intégrer dans un corpus plus vaste. En effet, pour magnifique, l'*incipit* de *La Princesse de Clèves* n'en est pas moins on ne peut plus représentatif de l'ensemble des *incipits* des petits romans historiques.

	Souverain	Époque	Troubles du temps	Royaume, cour	Amour et galanterie
1621 <i>Histoire, vie et mort de Jacques Cinquiesme Roy d'Ecosse.</i>	X		X	X	X
1644 <i>Scanderberg</i>	X	X		X	
1662 <i>La Princesse de Montpensier</i>	X	X	X	X	X
1664 <i>La Comtesse de Tende</i>	X	X			
1664 <i>le Comte de Genevois</i>	X	X	X	X	<i>Mariage mais pas amour</i>
1667 <i>Mathilde</i>	X	X	X	X	X
1670 <i>Mémoires du Sérail</i>	X			X	X
1671 <i>Zaïde</i>	X	X	X	X	

¹¹⁴ M. M. de Lafayette, *la Princesse de Clèves*, *op. cit.*, vol. 1, I, p. 1.

1672 <i>Dom Carlos</i>	X	X	X	X	<i>mariage mais pas amour</i>
1672 <i>Les Galanteries grenadines</i> ¹¹⁵	X				X
Vers 1675 <i>Le Prince de Condé</i>					X
1675 <i>Diane de France</i>	X	X	X	X	X
1676 <i>Almanzaïde</i>	X	X	X	X	
1676 <i>Hattigé</i>					X
1676 <i>Tachmas</i>				X	X
1678 <i>La Princesse de Clèves</i>	X	X		X	
1678 <i>Mademoiselle de Tournon</i>					
1678 <i>Alfrede</i>					
1680 <i>Le Comte de Richemont</i>	X			X	X
1685 <i>Mademoiselle de Jarnac</i>	X			X	X
1687 <i>Le Grand Scanderberg</i>	X	X	X	X	
1688 <i>Éléonor d'Yvrée</i>	X		X	X	
1689 <i>Le Comte d'Amboise</i>	X	X			
1690 <i>Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf</i>					
1691 <i>Zingis</i>	X		X		X
1692 <i>La Duchesse de Médo</i>				X	X
1694 <i>Mahomet IV</i>	X	X	X	X	X
1694 <i>Ildegerte</i>	X	X		X	
1695 <i>Zulima</i>	X	X			
1698 <i>Le Sire d'Aubigny</i>					
1703 <i>Mémoire historique ou Anecdote galante et secreta de la duchesse de Bar</i>	X	X	X	X	

¹¹⁵ Cet incipit a la particularité d'être *in medias res*.

Après étude de trente-et-un incipits de petits romans historiques, on remarque que la narration débute presque toujours par la présentation d'un cadre historique et politique général, avec l'évocation du nom du souverain dans la première phrase, par exemple « le roi François premier venait d'être sacré à Reims ; la cour, qui était de retour à Paris, n'avait jamais été si nombreuse¹¹⁶ », « le règne de François second semblait dans ses commencements devoir être agréable et heureux¹¹⁷ » ou encore « la fortune se repentant d'avoir traversé les desseins de François premier, se voulut réconcilier avec Henri second, & lui devint en effet si favorable que la France fut bientôt rétablie dans un état florissant¹¹⁸ ». Sur ces trente-et-un incipits, vingt-trois nomment un souverain, quatorze évoquent les troubles du temps, quatorze également évoquent l'amour ou la galanterie : la politique est donc plus présente que l'amour, pourtant au cœur de la narration qui va suivre. Notons que l'intégration de l'amour au sein de l'incipit ne se développe ni ne se réduit avec le temps puisque l'amour est présent dans la nouvelle historique la plus précoce du corpus, deux fois pour trois ouvrages dans les années 1660, six fois pour douze ouvrages dans les années 1670, deux fois pour six ouvrages pour les années 1680 et trois fois pour sept ouvrages dans les années 1690.

La question amoureuse, sans être négligée par les incipits, ne semble donc pas une marque spécifique de ce sous-genre, contrairement au contexte politique. Elle n'est bien sûr jamais loin, cachée derrière le voile de la politique, enchaînée de façon néfaste au souci du bien commun. En effet, lorsque l'incipit ne débute pas directement par l'évocation de la situation politique, cela s'explique le plus souvent par un travail préparatoire du narrateur, qui introduit la description du cadre politique par une ou plusieurs sentences politiques, dont il sera question en troisième partie. On retrouve par exemple ce même emploi des sentences inaugurales dans des œuvres pourtant relativement différentes, comme *Tachmas*, *Mathilde*, *Le Prince de Condé* et *Alfrede*. Le travail de théorisation politique se voit de ce fait renforcé par le retardement du contexte.

La construction codifiée des intrigues politiques relève également du phénomène formel propre à la spécification de la question politique au sous-genre de la nouvelle historique. En

¹¹⁶ P. de Boisguilbert, *Mademoiselle de Jarnac, nouvelle*, Paris, Cl. Barbin, 1685.

¹¹⁷ C. Bernard, *Le Comte d'Amboise, livre premier et livre second*, Paris, Cl. Barbin, 1689.

¹¹⁸ Anonyme [P. de Vaumorière], *Diane de France, nouvelle historique*, Paris, G. de Luyne, 1675. Voir É. Lombardero, « chapitre 3 : entrer dans l'histoire : les seuils de la fiction », dans *La Langue de la fiction dans la nouvelle historique et galante. Approche stylistique de la fiction à l'âge classique (1650-1700)*, thèse de doctorat préparée sous la direction de C. Badiou-Monferran et soutenue à l'Université Sorbonne Nouvelle le 13 novembre 2020, p. 98-138. Choisir d'évoquer le nom du souverain permettrait à la nouvelle de se démarquer d'autres genres, en particulier l'histoire qui fonctionne par date, pour privilégier une appréciation de l'événement basée sur la singularité.

effet, on remarque une construction soit en maillage, soit en escargot. Dans une construction en maillage, les événements politiques sont l'occasion pour les personnages de se rencontrer ; ces derniers agissent sur la politique et la politique a une influence sur leur vie. L'amour et la politique tantôt confondent leurs intérêts tantôt les opposent, l'histoire donne au roman sa chronologie ; cabales politiques et amoureuses s'harmonisent dans une même destruction des héros. Ainsi *Le Prince de Condé* obéit à cette construction en maillage entre l'histoire politique et le roman : l'histoire d'amour naît de raisons politiques et s'en nourrit, les mouvements des personnages sont dictés par des intérêts collectifs comme les guerres ou les défaveurs.

L'incipit de cette nouvelle préparait déjà ce tressage entre intrigue amoureuse et politique, certes d'un point de vue thématique, mais surtout stylistique par l'union de tournures générales et d'anecdotes fictionnelles :

L'amour ne fait pas moins de malheureux que la fortune. On a vu de grands hommes résister courageusement à tous les assauts de la fortune, qui n'ont pas eu la force de résister à la moindre attaque de l'amour. Un prince de Condé (c'est assez de prononcer ce nom pour dire un grand homme) eût été le plus heureux prince de son siècle, si cette passion ne se fût mêlée à tant d'autres qui le rendoient si recommandable; mais son ambition, qu'il voiloit d'un prétexte de religion, cessa d'être toute-puissante sur son cœur dès qu'il plut à l'amour de l'en chasser. Il étoit frère d'Antoine de Bourbon qui donna à la France Henri le Grand, prince dont elle adore la mémoire, et de qui la gloire est en sûreté, pour peu que les siècles soient fideles.¹¹⁹

Toute la nouvelle se construit dès lors dans ce maillage entre intrigue amoureuse et politique, entre propos généraux et anecdotes singulières, entre événements publics et secrets d'antichambres.

Nous sommes durant les guerres de Religion. Marié par politique à Éléonor de Roye, le prince de Condé courtise Mademoiselle de Saint-André, dont le père est allié à la maison de Lorraine, ennemie des Bourbons. Les amis du prince, comme lui protestants, le mettent en garde contre une intrigue amoureuse qui nuit aux intérêts politiques des différents partis, et se promenant « [...] il faisoit confidence de l'amour qu'elle lui avoit donné, et fermoit l'oreille à tout ce que l'amiral lui opposoit pour empêcher le progrès d'une passion qu'il trouvoit incompatible avec le dessein qu'ils avoient d'arracher à la maison de Guise le gouvernement de l'État¹²⁰ ». Las ! La belle est en fait la maîtresse de François II et l'on surprend les deux amants au lit, du fait d'une vengeance du prince ; la nouvelle prend alors un tour polémique et léger :

¹¹⁹ É. Boursault, *Le Prince de Condé, roman historique, suivi d'éclaircissements et de pièces intéressantes sur les règnes de François II, de Charles XI et de Henri III, tome premier*, Paris, P. Didot, vers 1675, p. 1-2.

¹²⁰ *Ibid*, p. 8.

Savez-vous, la belle,
 Que vous usez mal de vos appas ?
 Le trône chancelle,
 Et le roi repose entre vos bras :
 Plût à Dieu, pour calmer notre ennui.
 Que l'état fût tranquille comme lui !
 Vous dormiez en reine
 Quand on a troublé votre-repos,
 Sans vous mettre en peine
 Des papistes ni des huguenots :
 Plût à Dieu, pour le bonheur de tous,
 Que l'état fût tranquille comme vous !¹²¹

L'intégration de vers, en particulier polémiques et non galants, correspond plutôt à des œuvres antérieures qu'aux petits romans historiques. La polygraphie participe de la légèreté de la première partie de la nouvelle, assez proche d'un vaudeville, mais permet paradoxalement le basculement dans la violence. En gagnant les faveurs du roi, Mademoiselle de Saint-André gagne également son entrée sur la scène politique et devient toute-puissante dans l'esprit du monarque, le poussant même à s'opposer à la Reine-Mère :

[Le roi] lui dit qu'il étoit vrai qu'il aimoit la personne qu'elle avoit nommée, et qu'il la prioit de souffrir ses amusements, ou de lui rendre son autorité ; qu'elle n'étoit puissante qu'autant qu'il lui plaisoit de le permettre ; que, si elle s'opposoit à son amour, il s'opposeroit à son ambition et que sans perdre le respect qu'il lui devoit comme à sa mere, il n'avoit qu'à vouloir être roi pour la faire cesser d'être reine.¹²²

Ce discours, dicté par la jeune femme au Roi, se construit autour de l'opposition thématique et syntaxique entre intérêts politiques et amoureux. Cette opposition est aussi celle qui règne entre la mère et le fils, entre la maîtresse et l'épouse légitime, entre protestants et catholiques. Dans un premier temps, la négociation l'emporte (« Mademoiselle de Saint-André demeura au roi, et la régence à la reine¹²³ »). Pourtant, c'est la légèreté vaudevillesque des premières pages qui engendre le malheur politique et amoureux des personnages : « cependant, le roi, outré de la pièce qu'il [le prince de Condé] avoit faite à mademoiselle de Saint-André, avoit juré de le perdre et, pour en venir plus facilement à bout, il se rangea du côté des Guise¹²⁴ ». Des vers moquant les amours du roi, on passe aux libelles politiques, que le prince rédige lui-même (p. 86).

D'un tressage élégant, le fil amoureux et le fil politique en viennent à des nœuds tragiques dans une escalade de violence où les protagonistes risquent chaque fois plus leurs amours et leur vie lorsqu'ils mettent un pas sur la scène publique. En effet, on condamne pour

¹²¹ *Ibid.*, p. 74.

¹²² *Ibid.*, p. 76.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*, p. 84.

ces libelles « un conseiller du parlement de Paris, nommé du Bourg, homme d'un mérite extraordinaire et d'une singulière vertu, à la religion près [...]»¹²⁵ ». Alors que le vocabulaire témoignait jusque-là de la prépondérance du secret galant, on passe alors à l'évocation du tumulte public (« cette mort causa un grand fracas dans le royaume », « cette conjuration qui fait tant de bruit dans notre histoire¹²⁶ »). La conjuration d'Amboise, réprimée dans le sang, est l'occasion pour l'héroïne de se venger du prince¹²⁷. S'il échappe au complot puis à une condamnation à mort, s'il survit à François II, le héros finit pourtant par perdre la vie pour des raisons aussi amoureuses que politiques : Montesquiou, épris de la Maréchale de Saint-André, la belle-mère de l'héroïne et nouvelle maîtresse du prince, profite d'une blessure de ce dernier lors d'une bataille entre catholiques et protestants pour lui donner la mort.

Amour et politique jouent donc un rôle structurel dans cette nouvelle historique, du fait entre autres de cette construction en maillage qui permet interaction et confrontation des deux pôles. Ni l'un ni l'autre ne prédomine mais tous deux témoignent du parasitage qu'opèrent les passions au sein des individus et des collectivités. Leur rencontre se fait chaque fois plus dangereuse et plus violente, bouleversant les parcours amoureux et les ordres politiques jusqu'à l'aboutissement d'une situation finale qui n'a rien d'un dénouement satisfaisant puisque la Maréchale, telle Hermione, déteste Montesquiou pour avoir exécuté sa demande de vengeance tandis que la nouvelle se clôt sur la Saint-Barthélemy :

Et lorsqu'à son retour Montesquiou eut l'insolence de lui demander le prix de son crime, elle le regarda comme le monstre le plus horrible que la nature eût jamais produit. Les huguenots, ayant perdu un chef si considérable, ne firent plus guère de progrès : Dandelot mourut quelque temps après. Les uns disent que ce fut du regret qu'il eut de la mort du prince, et les autres d'une fièvre pestilente ; et l'amiral vécut jusqu'au massacre de la Saint-Barthelemi, dont on peut dire qu'il fut la véritable cause, la principale victime.¹²⁸

Comparons cet excipit avec l'incipit : le dénouement illustre parfaitement les méfaits de l'amour symbolisés par Montesquiou et la Maréchale et de la politique, dont la Saint-Barthélemy est l'incarnation sanglante. Le choix de clore le récit sur le substantif « victime » fait écho à la phrase d'ouverture où étaient évoqués les « malheureux ». Victime de son ambition et de son amour, le prince de Condé a semé la désolation sur son parcours et embrasé tout un royaume par les feux mal tenus de ses passions. Le maillage entre intrigue amoureuse et politique construit le récit pour mieux aboutir à un dénouement tragique.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 86.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 89.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 90-91.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 244-245.

Contrairement aux romans longs, il n'est donc plus propice à l'apprentissage du héros, pris dans des jeux d'intérêts où règne une irrationalité nourrissant un pessimisme moral.

II.2.2 Une structure en escargot : vers le cœur des hommes

Fortement politiques, les *incipits* des petits romans historiques peuvent au contraire laisser peu à peu place à la sphère privée, suivant une construction en escargot. Dans les deux petits romans historiques les plus célèbres, *La Princesse de Clèves* et *Dom Carlos*, l'incipit ouvre sur la vie politique du temps et les personnages principaux se rencontrent à la cour mais petit à petit le lecteur suit les personnages dans une fuite vers l'intériorité – intériorité du palais, intériorité de l'esprit et du cœur¹²⁹. La princesse de Clèves à Coulommiers, Dom Carlos dans son palais, abandonnent progressivement la vie politique et ses intrigues pour s'être pris au piège de leur intériorité, pour avoir préféré écouter la voix de leur intimité plutôt que l'impératif collectif¹³⁰. Même si Dom Carlos expie par sa mort son projet de rébellion contre son père et sa tentative de fuite du royaume, sous un faux prétexte puisqu'« il décide qu'un roy qui découvre que l'héritier presomptif de la couronne veut sortir des Etats, doit le faire arreter¹³¹ », le lecteur saisit bien qu'il est condamné pour l'amour incestueux qu'il avait porté à sa fiancée devenue sa belle-mère. Il est significatif que les deux ouvrages n'abordent plus la question politique aux dernières pages que par rapport à la question sentimentale, alors que les sentiments étaient nés de scènes politiques. L'univers implose en touchant au plus intime, qui est en même temps le plus universel, loin du cadre civilisé que représente la vie politique.

Le premier aperçu des personnages, au cours de la présentation politique de l'incipit, les inscrivaient dans un réseau d'intérêts publics mais ils semblent abandonner peu à peu leur place sur le théâtre du monde pour ne plus vivre et mourir que suivant des motivations amoureuses. Les romanciers n'hésitent pas à distordre l'histoire pour donner aux personnages une fin où la politique n'a qu'une moindre part. Or cette présentation d'un cadre politique puis son abandon progressif se justifient par plusieurs raisons. En insistant sur le cadre historico-politique, les romanciers du deuxième XVII^e siècle revendiquent faire œuvre d'historiens et cherchent à se mettre à l'abri des accusations de futilité attachées au genre romanesque. Cependant, ils s'inscrivent la plupart du temps dans une conception singulière de

¹²⁹ M.-M. de Lafayette, *la Princesse de Clèves*, *op. cit.*, et C. de Saint-Réal, *Dom Carlos*, *op. cit.*

¹³⁰ Voir E. Keller, « La difficile inscription du héros dans l'Histoire. La révolte des Pays-Bas dans *Dom Carlos* de Saint Réal », dans *Histoire et narrativité. L'Europe en représentation dans la littérature du XVII^e siècle*, 1999, p. 45-60.

¹³¹ C. de Saint-Réal, *Dom Carlos*, *op. cit.* p. 200.

l'histoire, celle de la tradition tacitiste qui cherche à lever le voile des apparences politiques pour mieux dévoiler les ressorts passionnels et pulsionnels de tous les grands hommes ; débiter par la description de ces apparences politiques permettrait donc, en outre, de préparer une critique herméneutique et philosophique sur les rapports entre discours officiels et vérité.

De ce fait, la question politique est souvent dépassée par celle d'une réflexion plus large sur la nature humaine dans les *excipit* de ces ouvrages. Ainsi, *l'Histoire du Comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou* (1664)¹³² débute par une scène politique¹³³ et s'achève, comme *La Princesse de Clèves*, par l'évocation de la mort de l'héroïne loin de la cour : « le reste de la vie de cette princesse fut fort triste : elle quitta le monde & demeura depuis presque toujours éloignée de la cour, sans pouvoir s'excuser, ni se consoler¹³⁴ ». Cet *excipit* peut sembler décevant tant du point de vue sentimental que du point de vue politique puisque l'héroïne ne conclut pas un mariage d'amour, ni même d'intérêt. L'héroïne est condamnée à l'isolement, au repli sur soi, incapable d'agir et vouée à une solitude mortifère. Quitter la cour, l'univers politique, c'est mourir au monde voire mourir tout à fait. En effet, ces *excipit* témoignent d'une vision anthropologique singulière : si la question politique se voit écartée, c'est qu'elle est dépassée par une réflexion plus large sur la nature humaine, marquée par un pessimisme que d'aucuns qualifient d'augustinien¹³⁵.

Abra-Mulé ou l'histoire du déthronement de Mahomet IV (1694) d'Eustache Le Noble offre sans doute l'illustration la plus aboutie de cette double construction en maillage et en escargot, avec un incipit politique et un excipit tragique dû à des causes politiques et amoureuses. Déjà, lors de sa préface, Eustache Le Noble avait invité le lecteur à lever le voile de la politique pour mieux explorer les arcanes passionnels du pouvoir. De fait, le roman est construit comme une entrée progressive dans le cœur des hommes comme dans le cœur du palais, dont les troubles sont annoncés dès l'incipit :

La révolution qui arriva dans l'Empire Othoman au mois de Novembre 1687 par la déposition du sultan Mahomet, & par l'élévation de Soliman son frere sur le thrône, est un des plus grands

¹³² Anonyme, *Histoire du comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou* (1664), Paris, Cl. Barbin, 1680.

¹³³ *Ibid.*, p. 1-3 : « Au voyage que l'Empereur Sigismond fit en France pendant le règne de Charles VI, afin de mettre d'accord ce prince, & Henry V roi d'Angleterre, le comte de Genevois l'accompagna avec Amé VIII premier duc de Savoie, son père. Ce prince, avant son départ, avait eu dessein de marier son fils à la fille du roi de Chypre son ancien ami & il y en avait eu de grandes avances. mais la conjoncture présente des affaires de ce roi, qui était alors brouillé avec ses sujets & en danger de perdre ses États avait fait différer ce mariage. »

¹³⁴ *Ibid.*, p. 238.

¹³⁵ K. Wine, *Forgotten Virgo, Humanism and Absolutism in Honoré d'Urfé's "L'Astrée"*, Librairie Droz, Genève, 2000, p. 27: « The princess [de Cleves] who, amidst a world convulsed by political calculation, directs her attention inward has something in common with classical literature as a whole. Despite the impact of Louis XIV and his absolutist program on every aspect of contemporary letters, the greatest works of his reign have achieved the status of timeless classics, revered for their apolitical soundings of universal human nature. That this should be so testifies to an absence even more surprising than epic- that of panegyric »

événemens du siècle, & le plus digne d'estre sçû par les circonstances secrettes qui l'ont causé, & que peu de personnes ont apprises. La plûpart l'ont attribué aux seules disgraces des armes Othomanes, & à ce principe de la créance des Musulmans, que le malheur dans un homme est une marque infaillible de la haine de Dieu ; & du mépris de leur Prophete ; & qu'ainsi il est permis aux peuples de sacrifier au bien public le Prince sur lequel cette haine s'est attachée. Mais quoi qu'on ne puisse disconvenir que les conjonctures malheureuses n'ayent beaucoup contribué à la déposition du sultan par le prétexte qu'elles ont fourni, néanmoins la vérité est que l'amour en a été la secrette cause, & que cet amour n'a fait que se servir d'un prétexte qu'il avoit lui-même fait naître. Mais avant que d'entrer dans le détail de cette Histoire singulière, il est nécessaire pour la bien comprendre de donner au Public une idée générale de l'état où se trouvoit la famille Othomane.¹³⁶

Cet extrait semble synthétiser les traits propres aux incipits de romans longs et de petits romans historiques : le substantif « révolution », issu du vocabulaire astrologique mais doté d'un sémantisme politique fort, permet de présenter dès les premiers mots un univers en proie à la confusion, au désordre social prenant des dimensions cosmiques. Cette phrase introductive est construite comme une miniature du roman lui-même : d'une ouverture historique connue de tous, nous serons peu à peu conduits dans les causes secrètes où ne circulent que quelques individus. Le roman, en escargot, évoque d'abord des troubles extérieurs qui entrent dans le royaume et se transforment en guerre civile à cause de rivalités amoureuses. Ces troubles civils s'infiltrent au sein même du palais, jusqu'à embraser littéralement le sérail. Dès lors, Abra Mulé, héroïne christique, ne peut que se sacrifier sur ce brasier politique pour apaiser à la fois son chagrin et l'État. Alors que l'incipit n'évoquait pas l'héroïne éponyme, pour se centrer sur les conflits politiques entre des personnages masculins, l'excipit laisse le premier rôle à Abra, cause des malheurs de l'État :

Telle fut la catastrophe funeste de l'amour d'Abra-Mulé, si fatale à l'Empire Othoman, & à ses trois malheureux Amans. Le Visir qu'elle aimoit mourut étranglé. Mahomet perdit son Empire & Soliman conçût de cette mort un chagrin si vif, qu'il n'a fait que languir sur le Trône, dans une profonde & continuelle mélancolie, dont peu de personnes ont sçû la cause, & enfin tombant dans une espece d'insensibilité pour toutes choses, il mourut de l'excès de cette douleur intérieure qui ne le quitta jamais.¹³⁷

Entre incipit et *excipit*, les reprises sont nombreuses : à la « révolution » fait écho la « catastrophe », puis l'on évoque « l'Empire Othoman » et les protagonistes principaux du drame. Le narrateur rappelle la perte du trône par Mahomet (« la déposition du sultan Mahomet »/ « Mahomet perdit son Empire ») et la prise de pouvoir par Soliman (« l'élévation de Soliman son frère sur le thrône »/ « Soliman conçût de cette mort un chagrin si vif, qu'il n'a fait que languir sur le Trône »). La vérité historique n'est connue là encore que de quelques privilégiés, or parmi ces derniers se trouvent désormais les lecteurs, sachant

¹³⁶ E. Le Noble, *Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV*, op. cit., p. 251-252.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 360.

désormais que la véritable révolution dans l'empire, c'est Abra-Mulé elle-même, nouvelle Pandore. Comme les premiers mots du roman le contenaient en miniature, la clause de cet incipit en donne la clé : la « douleur intérieure » déborde et détruit. Alors que le roman s'ouvrait sur un cadre historique et politique identifiable grâce aux compléments de phrase, il s'achève dans une forme de généralité et d'imprécision : le récit historique, en abandonnant les affaires publiques pour explorer le secret des palais et des cœurs, devient paradoxalement une fable universelle sur la condition humaine.

III. Lieux politiques, lieux amoureux : les liaisons dangereuses ?

La dynamique romanesque se construit le plus souvent grâce à une mobilité importante des personnages, en particulier les héros, qui circulent d'un lieu à l'autre, d'un royaume à l'autre. Or, ils y sont contraints pour des raisons politiques ou amoureuses comme les rencontres, séparations, affrontements ou unions. En outre, cette mobilité permet aux personnages de découvrir d'autres organisations politiques qui peuvent s'accompagner de commentaires critiques. Ainsi tout le *Télémaque* construit-il son enseignement sur l'idée que les voyages formeraient la jeunesse, surtout si le héros est accompagné d'un Mentor capable de lui faire tirer les leçons qui s'imposent. La mobilité permet également d'acquérir, outre ces connaissances, des compétences. En effet, qu'il voyage pour des raisons politiques ou amoureuses, le héros affronte par ses armes, sa parole et sa raison des adversaires et gagne ainsi en légitimité. La mobilité des personnages se trouve déjà dans *Les Éthiopiennes*, comme le rappelle Thomas Pavel :

Par ailleurs, les rapports du couple avec les différents modes d'organisation de la vie publique font l'objet d'une attention particulière, et les systèmes politiques que les amoureux rencontrent au cours de leur voyage vers l'Éthiopie constituent chacun un obstacle bien individualisé. Contre les corsaires égyptiens, représentants de la liberté sauvage qui vivent au hasard de leurs instincts, les amoureux se défendent par la ruse. Ils quittent la cité grecque - la liberté civilisée - malgré ses attraits, parce que Chariclée, apprenant sa vraie origine, désire retourner dans sa patrie, le royaume du soleil. Le despotisme -monarchie sauvage- d'Arsacé menace directement leur fidélité.... La monarchie civilisée d'Éthiopie, enfin, modèle de la société idéale, tout en soumettant les amoureux à de rudes épreuves initiatiques, les unit et les sanctifie. Parmi les quatre régimes politiques thématiques dans *les Éthiopiennes*, la tyrannie cache les embûches les plus dangereuses.¹³⁸

Odyssées amoureuses, les fictions romanesques permettent donc un apprentissage politique présenté sous le mode du voyage, de la variété et de la preuve par l'exemple. En outre,

¹³⁸ Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, op. cit., p. 223.

puisque'au moins l'un des personnages principaux est une femme, qui n'occupe pas les mêmes espaces que ses homologues masculins, la question de la mobilité devient problématique y compris au sein des États : les passages ne se font pas uniquement d'un royaume à l'autre mais aussi de lieux privés en lieux publics, suivant une dialectique où les échanges sont nombreux.

III.1 Lieux privés, lieux publics : des porosités propices aux péripéties

La frontière entre lieux amoureux et lieux politiques semble difficile à tracer puisque la plupart des personnages se rencontrent dans des lieux publics dont la première vocation peut être politique, à l'exemple du palais du souverain ou de la cour. Les porosités qui existent entre sphères privées et publiques permettent à la fois des rebondissements dans le récit et des réflexions politiques et morales. Comment les personnages occupent-ils les espaces publics ? les lieux amoureux et politiques sont-ils distinguables ? Sont-ils complémentaires ou rivaux ?

Dans une société où régnerait l'ordre, même les événements privés, comme les mariages ou les funérailles, se célébreraient sous le ciel et devant les hommes. Cependant, les fictions narratives en prose représentent des sociétés désordonnées, poussant les personnages à quitter leurs places attribuées pour des raisons sentimentales ou politiques ; s'instaure dès lors des porosités entre les deux sphères, que renforce encore l'influence prépondérante des passions et des illusions. Or, lorsque la politique se construit dans le privé, elle tourne vite au complot, à la conjuration et se mâtime de passions individuelles. Ces passions individuelles éclatent au grand jour et enflamment les villes entières, par propagation.

En effet, le roman se construit sur une tension entre les lieux publics où la politique se fait au grand jour, dans la précipitation, et les lieux clos où elle se foment, se questionne, se réinvente. Cette tension entre apparence et réalité, doublée par celle entre intérieur et extérieur est un des présupposés qui soutiennent les romans. Les romanciers s'attachent alors à lever ce voile des apparences pour mieux accéder aux *arcana imperii*. Avec eux, le lecteur découvre le cabinet du Prince :

Au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, le cabinet du prince devient ainsi un lieu éminemment problématique pour l'historien : métaphore du cœur humain, il doit comme lui être « fouillé », mais sans laisser prise à l'accusation d'affabulation ; comme lui, il est secret et dissimulé ; il est le lieu d'un mystère que l'historien doit chercher à percer, mais sans payer cette effraction du prix de son intégrité. Dès la fin du XVII^e siècle, la roue tourne en défaveur des procédés de l'histoire fictionnelle ; il est dès lors logique que l'exploration du cœur et du cabinet trouve

refuge dans la fiction, et en particulier dans le drame, comme en témoignent les très nombreuses adaptations pour la scène de l'histoire de Dom Carlos.¹³⁹

L'alcôve de l'amante, l'antichambre racinienne, le cabinet du souverain : telles seraient les vraies scènes des décisions politiques, explorées par les pouvoirs de la fiction. En effet, les débordements entre vie privée et vie publique des personnages viennent saper l'apparence rationalité des hommes politiques : comme la politique s'infiltré dans les lieux privés où seul devrait régner l'amour, de même l'amour s'immisce dans les lieux politiques.

Les palais sont des lieux clos où règnent à la fois le plus haut pouvoir et la plus haute violence. Ils sont organisés en cercles concentriques, des portes du pouvoir à son cœur sombre et difficilement atteignable. Poussés par l'ambition, les personnes situées dans les cercles les plus extérieurs s'appuient sur les passions des personnes centrales pour être attirées à leur tour dans ce noyau. Là encore, l'architecture est à l'image de ceux qui l'habitent : plus les personnages sont près du pouvoir, plus leur intériorité est ténébreuse. Proches des palais, voire en leur sein, les prisons semblent les lieux les plus hermétiquement séparés des affaires extérieures. Bien sûr, ce sont des raisons politiques qui causent l'emprisonnement des personnages : dans *Clélie*, Porsenna est prisonnier de son beau-père parce qu'il est considéré comme un ennemi du royaume, Clélie est captive parce que sa rétention comme otage permet des négociations. Pourtant, même s'ils sont séparés du monde politique, ces personnages en sont le cœur puisqu'on cherche à les faire évader ou à les tenir en prison, ce qui est à l'origine de nombre de complots et de batailles. Ainsi Clélie ne joue-t-elle de rôle politique qu'à partir du moment où elle n'est plus à l'abri de la sphère privée. C'est en prison qu'elle fait naître du désir en Tarquin et Sextus, qu'elle attire la haine de Tullie ; c'est parce qu'elle est captive qu'Aronce fait preuve d'héroïsme, devenu plus valeureux à mesure qu'il se rapproche de sa chambre. Les échanges passionnels et politiques circulent entre intérieur et extérieur, faisant des espaces de claustration les lieux nodaux des conflits et des rebondissements amoureux et politiques.

Enfin, les maisons où logent les personnages correspondraient à un havre extra-politique mais sans cesse mis en péril puisque le politique opère en permanence des percées dans la sphère de l'intime. Ce péril se concrétise par l'espionnage, l'intrusion de l'ennemi mais surtout les incendies. Omniprésents dans les romans, les incendies représentent une péripétie efficace pour contraindre les personnages à quitter une situation trop installée et pour

¹³⁹ G. Navaud, « le monologue de Philippe II. Histoire secrète, fiction et vérité de Saint-Réal à Verdi », dans *Tacite et le tacitisme en Europe à l'époque moderne*, op. cit. (p. 549-561), p. 559.

bouleverser un ordre établi, allégorisant en outre les passions. Les incendies se retrouvent presque systématiquement dans les nouvelles orientales, permettant l'abolition des murs du sérail mais présageant également le destin tragique qui attend les personnages brûlés par des flammes toute intérieures. Ainsi, dans *Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV*, l'incipit annonçait une révolution : les troubles extérieurs peuvent entrer au sein du royaume, à cause d'une rivalité amoureuse et s'immiscent à l'intérieur même du sérail, qui justement s'embrase. En effet, le sultan a décidé de la perte de son vizir, devenu son rival amoureux et fait un pas supplémentaire dans ce jeu de faux-semblants qu'avait dénoncé l'auteur dans sa préface :

Les murmures du peuple, & les insolentes prédications des Imans luy en fournissoient assés, & feignant de ne se pas croire en seureté dans Constantinople, il passoit souvent le Détroit, & pour donner plus de couleur à ses pretextes, ils tenoit de temps en temps le Divan dans le Serrail des Miroirs, & alors il s'y faisoit accompagner par le Vizir.¹⁴⁰

Malgré la belle couleur qu'il lui donne, ce voile politique reste une illusion qui s'enflamme aussi vite que du papier :

Un soir qu'il venoit d'y arriver avec ce Ministre, & qu'ils entroient dans le Cabinet pour y préparer ce qui devoit se proposer le lendemain au Divan, ils furent surpris d'entendre de grands cris se répandre le long des galeries, & en mesme temps ils furent avertis qu'un feu soudrain s'estoit pris dans le grand corps de logis, & que les flammes assiegeoient de toutes part le principal appartement, qui étoit celui où le sultan avoit mis sa belle Moscovite.¹⁴¹

Les cris d'effroi se répandent avec les flammes, partant de cette chambre centrale, du cœur de ce labyrinthe où règne un monstre d'autant plus dangereux qu'il est adorable. La passion amoureuse embrase le palais et met en péril l'État, allégorisant les tensions et les jalousies entre le Sultan et son Vizir. Il en est des séraïls comme des labyrinthes : on s'en échappe d'autant plus difficilement que les méandres en sont aussi psychologiques¹⁴².

En outre, suivant les théories politiques organistes, le corps politique est miroir de l'être humain du fait des jeux de similitudes et d'oppositions entre intimité et extériorité. La passion des puissants et du peuple conçu comme un seul corps trouble l'ordre intime, provoquant un désordre politique général. À la jonction entre sphère privée et publique, entre intrigue amoureuse et politique, la cour et la ville traduisent l'intrication des deux pôles tout en favorisant les péripéties divertissantes et les réflexions édifiantes.

¹⁴⁰ E. Le Noble, *Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV*, op. cit., p. 62.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 63.

¹⁴² Sur la question des séraïls, voir entre autres Ch. Martin, « le Sérail et son double. Topique du harem dans la fiction romanesque, des *Mémoires du sérail* (1670) aux *Intrigues historiques et galantes du sérail* de J.-B. Guys (1755) », dans *Locus in fabula. La topique de l'espace dans les fictions françaises d'Ancien Régime*, N. Ferrand [éd.], Louvain-Paris, Éd. Peeters, 2004, p. 178-199.

III.2 Le théâtre du monde

III.2.1 La cour : théâtre ou arène ?

L'univers curial correspond d'abord à une réalité historique, puisque le XVII^e siècle connaît un phénomène de curialisation à la fois conspué et admiré. Ce phénomène, déjà bien entamé aux XV^e et XVI^e siècle, était l'objet de tous les débats, qu'il s'agisse d'offrir des manuels de parfaits courtisans à la suite de Castiglione ou au contraire de dénoncer leurs travers¹⁴³. À l'exemple d'Alain Chartier et de son *De vita curiali* (vers 1475) ou de *L'Abuzé en cour* (autour de 1450-1475), les moralistes critiquent les vices qui s'y propagent, sans pour autant y porter une condamnation politique¹⁴⁴. Pourtant, la première fonction de la cour est politique puisqu'il s'agit d'y réunir les responsables autour du souverain.

Conspuée, la cour se voit reprocher son immoralité sous le prétexte qui règnent les passions et les faux-semblants. Le théâtre du monde est une comparaison omniprésente dans les romans, en particulier lorsqu'ils revendiquent une dimension didactique et morale, comparaison d'ailleurs entretenue par le spectaculaire de la mise en scène politique, en particulier sous le règne de Louis XIV¹⁴⁵. Bien connue, cette critique de la cour dénonce le *theatrum mundi* tout en rappelant qu'elle possède des avantages politiques directs en permettant une gestion apaisée des conflits entre puissants et en limitant les révoltes¹⁴⁶. En outre, la noblesse trouve son compte dans un échange plus marqué par la réciprocité que l'on pourrait le concevoir. Robert Muchembled a en effet montré dans ses travaux que s'établit une « chaîne de commandement » où tous trouvent leur compte et se trouvent enchaînés dans des rapports d'interdépendance, suivant l'image de La Boétie¹⁴⁷. Cette chaîne transforme le devoir de révolte en crime de lèse-majesté où le noble aurait tout à perdre.

Cette interprétation collaborative de la cour, où aristocrates et monarques trouvent leur intérêt, semble se retrouver dans les romans. En effet, à la suite de Norbert Élias¹⁴⁸, certains critiques ont vu dans les fictions romanesques l'expression des regrets d'une perte de pouvoir de la noblesse, dépouillée de ses prérogatives militaires et de son indépendance politique. Or

¹⁴³ B. Castiglione, *Il Libro del cortegiano*, Florence, les Héritiers de Ph. di Giunta, 1528.

¹⁴⁴ D'importants penseurs politiques, à l'exemple de Balzac, se proposent ainsi de peindre les vices de la cour. Voir J.-L. Guez de Balzac, *Aristippe ou de la Cour*, dans *Les Œuvres de Monsieur de Balzac*, Paris, L. Billaine, 1665, vol. II. Voir P. Smith, *The Anti-courtier Trend in Sixteenth-Century*, Genève, Droz, 1966.

¹⁴⁵ La question du *theatrum mundi* est étudiée dans l'ouvrage de J.-M. Apostolidès, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Les Éd. de Minuit, 1981.

¹⁴⁶ Voir R. Muchembled, *La Société policée. Politique et politesse en France du XVI^e au XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1998.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 184-185.

¹⁴⁸ N. Élias, *La Société de cour* (1969), P. Kamnistzer et J. Étoré [trad.], Flammarion, Manchecourt, 1985.

si les romanciers critiquent la cour, ce n'est pas de la structure entière dont il est fait question mais plutôt des vices moraux qui y règnent, suivant la tradition anti-aulique¹⁴⁹. Cette critique topique se retrouve avec constance dans l'ensemble des fictions narratives du siècle, depuis *L'Astrée* jusqu'aux *Exilez de la cour d'Auguste*. La cour dénaturerait les relations humaines et serait dirigée par la politique dont les calculs s'opposent à la spontanéité des sentiments. Certes, elle permet de policer les mœurs mais cette civilisation ne se fait pas sans une certaine corruption, comme le rappelle Jean-Pierre Camus lors de son *Iphigène* :

Il rendit aussi à son père les honneurs que la nature l'obligeait de lui rendre, outre la civilité, la bienséance & la gentillesse, dont il avait appris l'usage à la cour, où ces qualités sont en leur jour & y croissent comme des plantes en leur vrai solage. Ce ne fut pas néanmoins sans jouer (à la mode de la Cour) des personnages bien différents, car il est si ordinaire entre les Courtisans de dire d'un & de penser d'autre, de faire bon visage à tel qui fache & de dire, vous soyez le bien venu à tel dont la présence déplaît, qu'il ne faut pas étonner si entre ces deux Grands il y avait un si grand éloignement de pensées.¹⁵⁰

Le héros, en ayant poli ses mœurs à la cour, parvient mieux à rendre ses devoirs à son père ; la comparaison avec les plantes rapproche alors la cour du naturel et de la bonne culture des êtres. Cependant, la négation de la phrase suivante rappelle l'artificialité générale de cette atmosphère donnant aux courtisans la beauté artificielle des plantes de serre. En effet, chacun avance masqué dans cet univers de jeu de dupe, où règnent en maîtresses passions et illusions :

S'il on médit à la Cour, ce n'est pas ne grande merveille, car de quoi y dit-on du bien ? n'est-ce pas le règne de l'Envie, & le théâtre de la Calomnie ? n'est ne pas là que l'on met les ténèbres en la place de la lumière, que l'on appelle le mal bien, que l'on blâme ce qu'on ignore & que l'on altere la vérité manifestement connue ? Vérité qui n'arrive jamais aux oreilles du Prince, que comme les finances à ses coffres, avec un extrême déchet.¹⁵¹

La chaîne de commandement dévoile ici ses limites, puisqu'en multipliant les intermédiaires entre le royaume et son souverain, elle interdit à ce dernier l'accès à une vérité immédiate. Cette critique de la corruption de la cour tâche néanmoins de ne pas en faire retomber la faute sur le souverain lui-même, plus victime des courtisans que premier acteur de cette foire aux vanités. Le Prince est dépouillé de la vérité comme il se voit volé par ses ministres : au détriment du royaume et de lui-même. Que faire, alors, contre la corruption de la cour ?

Les romanciers proposent trois réponses à cette question : puisque la cour est un labyrinthe d'illusions, on peut en chercher la sortie, en apprendre la carte secrète ou chercher à la

¹⁴⁹ Voir A. Tarrête, M.-C. Thomine-Bichard, N. Peyrebonne [dir.], *Le Mépris de la cour. La littérature anti-aulique en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, cahiers V.L. Saulnier, 2018.

¹⁵⁰ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., 1625, p. 99.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 104.

réformer. La fuite de la cour interagit forcément avec l'intrigue amoureuse, soit qu'elle permette aux héros de vivre un amour détaché des passions politiques et amoureuses d'autrui, soit qu'elle y mette un terme définitif. Si elle ne se retire pas entièrement du monde, la princesse de Clèves fait de cet exil volontaire le signe de son renoncement à l'amour. De même, rapprochant les crimes de lèse-majesté que sont les manipulations politiques d'un blasphème, *Les Courtisans généreux* de Moreau du Bail renoncent finalement au monde ; aussi faut-il lire ce titre comme oxymorique. Alcimène, rencontrant son ami Dolioste lors d'une de ses promenades réflexives, lui explique être lassé de la cour, théâtre de toutes les hypocrisies et tartuferies. L'oxymore du titre sera filée dans cet extrait grâce à l'emploi de structures binaires, témoignant qu'à la cour règnent les faux-semblants, les illusions et l'inversion des valeurs morales :

Cher amy, pour ne vous rien déguiser, je vous veux faire sçavoir que je suis extrêmement dégoûté des vanitez de la Cour, son air ne me plaist plus, ses entretiens me sont des bouffoneries, ses complaisances des lâchetés & ses feintises des trahisons. Pouvons nous treuver la vertu dans le vice, nôtre gloire dans l'infamie, & nostre Paradis dans l'enfer ? Tout cela est incompatible, & jamais deux contraires ne peuvent subsister ensemble. A dire vray, Dolioste, qu'est-ce que la Cour ? une escole pour s'exercer à la vertu, & un Theatre surquoy l'on void jouer beaucoup de différens personnages, dont les Acteurs représentent tousjours quelque chose digne d'admiration, repartit Dolioste. Je vous accorde bien que le Palais des Rois doit estre l'Azile de la vertu, dit Alcimene, & qu'il faut que les peuples se perfectionnent à l'exemple de leurs Princes, qui sont des images sacrées : Mais comme il se fait des impietez & des sacrileges aux Eglises même de Dieu, doutez vous qu'il ne se fasse aussi beaucoup de crimes dans la maison des Rois ? Je sçay bien qu'il y a des Courtisans vertueux qui aymeroient mieux mourir que de faire des actions indignes d'eux : mais il y en a bien aussi de contraire humeur, qui se soucient moins de leur réputation que du bruit confus des cygales. A n'en point mentir, est-il pas vray que la plupart de ceux qui joignent l'art à la nature, à qui consultent plus souvent leur miroir qu'ils ne font pas un bon livre, font gloire d'ériger le vice en titre de vertu ? Qui peut faire disgracier quelqu'un du Roy, ou de la bienveillance de sa maistresse, & se mettre en sa place, est-il pas estimé adroit & accort, & ne tire t il pas vanité d'avoir fait cette tromperie ? Si telles sortes de gens vont à l'Eglise, en quelles postures les y voit'on, quelles actions sont les leurs, & quel honneur font à ce saint temple, où est la presence de Dieu ? [...] S'il est bien difficile de voyager sur la mer sans peril, qu'il est autant mal aisé d'être à la cour sans se voir en danger de s'y perdre. C'est pour cette raison que j'estime ceux-là fort heureux, qui ne pouvans pas treuver leur salut dans les Louvres, s'en retirent promptement pour l'aller chercher sous les maisons couvertes de chaume. Je sçay bien qu'il n'est pas juste que le Palais du Roy soit un desert, & qu'il est nécessaire que la Noblesse le serve et l'accompagne mais si j'avois quelque chose de grand à desirer, je souhaiterois que comme elle est toute pleine d'adresse & de courage, qu'elle fust aussi toute vertueuse. Voila les considérations, Dolioste, qui m'obligent à me retirer doucement comme vous voyez à la campagne pour y vivre, non pas du tout comme un Hermite, mais bien comme un homme privé, qui ne veust plus avoir comme autrefois ny vanité ny ambition, & qui les veust fuir désormais comme des monstres qui pipent le corps pour dévorer l'ame.¹⁵²

¹⁵² L. Moreau de Bail, *les Courtisans généreux*, Paris, G. Loyson, 1637, p. 69-74.

Encore une fois, la responsabilité de la corruption n'est pas attribuée au roi, principale victime de ce jeu de dupe. En renonçant aux passions du monde que sont la vanité et l'ambition, Alcimène ferait alors meilleure œuvre politique que la plupart des courtisans qui, manquant de sa générosité, ne peut être « toute pleine d'adresse & de courage » mais aussi de vertu. Par cette fuite des passions publiques, les héros espèrent sauver leur âme, ce qui ne se pourra faire, dans la suite de ce roman, que par la renonciation aux passions privées, en particulier amoureuses. Aussi, le renoncement à la cour est un renoncement au monde car, comme le définit Furetière, est « mondain : qui suit les maximes du monde » et « Dieu se moque de la politique des mondains¹⁵³ ».

Une intrigue amoureuse peut-elle faire l'économie d'un passage par la cour ? En effet, si les personnages se rencontrent bien souvent dans un cadre naturel préservé, endormis au détour d'un bois ou bord de l'eau, l'intrigue amoureuse se construit également par des passages à la cour, lieu de rencontre et de discussion, lieu d'affrontements et d'exploits politiques. Pour les personnages, en particulier masculins, il s'agirait d'une étape nécessaire dans l'apprentissage. C'est aussi l'occasion de rencontres amoureuses, avec tous les risques qu'entraînent les masques portés par les personnages dans ce bal des illusions. Néanmoins, les *excipit* des petits romans historiques témoignent d'un pessimisme anthropologique où la cour devient allégorie de toute vie en communauté. Ne pas réussir à s'enfuir, arriver au cœur du labyrinthe, c'est la mort assurée, à l'exemple de Dom Carlos, expirant au cœur du palais sans qu'un seul témoignage puisse en échapper. Mais sortir de son orbite, ce n'est pas s'assurer la vie : la vie de la princesse de Clèves, quoique menant une vie sainte, n'est pas bénie par la longévité comme le rappelle la conclusion « sa vie, qui fut assez courte, laissa des exemples de vertu inimitables¹⁵⁴ ». De même, l'héroïne du *Comte d'Amboise*¹⁵⁵, celle de *Mademoiselle de Tournon*¹⁵⁶ ou celle des *Mémoires secrètes*¹⁵⁷ ne résistent pas longtemps loin de l'air de la cour, tout vicié qu'il soit. Pour ces personnages féminins des petits romans historiques, la cour devient une scène tragique que l'on ne quitte que pour mourir.

Un personnage et son amour peuvent-ils s'épanouir à la cour ? Plus, peuvent-ils la réformer ? Le narrateur d'*Iphigène* ne cache pas son mépris des courtisans, dans un roman à visée apologétique, moralisatrice et didactique : « car les Courtisans, plus changeants que la

¹⁵³ A. Furetière, entrée « mondain », *Dictionnaire universel*, op. cit.

¹⁵⁴ M. M. de Lafayette, *la Princesse de Clèves*, op. cit., vol. 3, IV, p. 197.

¹⁵⁵ C. Bernard, *le Comte d'Amboise*, livre premier et livre second, Paris, Cl. Barbin, 1689.

¹⁵⁶ Ch. Cotelendi, *Mademoiselle de Tournon*, Paris, Cl. Barbin, 1678.

¹⁵⁷ Ch.-R. Caumont La Force, *Mémoire historique ou Anecdote galante et secrète de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France. Avec les intrigues de la cour pendant les règnes d'Henry III & Henry IV* (1703), Amsterdam, Desbordes, 1709.

mer ni la Lune, s'accomodant au temps comme le poulpe à la couleur des rochers où il se cole, n'ont point d'autre règle de leur haine ou de leur bienveillance que leur intérêt, & la mesure de cet intérêt, c'est l'humeur du Prince¹⁵⁸ » ou encore « âmes flatteuses, vénales, & nées pour la servitude¹⁵⁹ ». Nous avons déjà évoqué l'incipit de ce roman, dont le caractère éminemment politique laissait présager pour l'héroïne d'un destin hors du commun. En effet, élevée comme un homme, Iphigénie, devenue Iphigène, arrive au début du second livre à la cour de Pologne qu'elle éblouit et qu'elle parvient à réformer par son exemplarité, malgré les adversités rencontrées. Soleil de la cour, Iphigène en vient à regretter l'ombre tranquille des bocages, quand l'irrite la lumière crue de la célébrité. Aussi l'héroïne cherche-t-elle à quitter le « théâtre du monde » ou le « théâtre de la cour », ces deux expressions étant fréquentes lors de cette dernière partie du roman - l'on retrouve même une scène de théâtre dans le roman, permettant de révéler la vraie nature et le mérite de l'héroïne¹⁶⁰.

Pourtant, elle ne peut échapper à cette « cage dorée¹⁶¹ » ; avant de se réunir à la campagne dans une troupe choisie, un « paradis terrestre¹⁶² » mais peint comme un paradis artificiel aux allures de théâtre¹⁶³, Iphigène quittant la cour est suivie d'une volée de courtisans :

Les courtisans comme les mouches cherchent les lieux chauds, où le froid de la disgrâce souffle, ils n'ont garde de s'y trouver. On ne saurait décrire l'appareil du train de nos amans, car c'étoient des aimans qui tiroient tout apres eux. La Cour demeura toute deserte, & sans jalousie du Roi & de la reine [...]¹⁶⁴

La cour privée de son principal acteur est une scène vide ; le narrateur, en jouant sur l'étymologie commune d' « amants » et d' « aimants » fait de l'attirance qu'éprouvent les courtisans pour les deux héros un processus inévitable et mécanique. Inversement, la cour semble pour Iphigène un tropisme si puissant qu'elle se voit contrainte de la retrouver peu après, quoiqu'à contrecœur :

Le roi ennuyé de voir sa cour deserte, & semblable aux forets qui perdent en hiver leur plus bel ornement, envoya plusieurs couriers à Lianté & Iphigénie pour haster leur retour. Mais vous eussiez dit que cette troupe comme celle d'Ulysse eust savouré le fruit du Lothos, dont la douceur estoit si charmante qu'elle faisait oublier le païs, & tout ce que l'on avoit de plus cher au monde. [...] A peine estoient-ils revenus dans les embarrasemens de la Cour, que cette

¹⁵⁸ J-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., I, p. 73.

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*, I, p. 605-609.

¹⁶¹ *Ibid.*, II, p. 716.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.* : « ils s'habillèrent en bergers & bergères de théâtre simplement, mais poliment, & d'une façon si gentille que toutes les pompes de la Cour et la superfluidité des habits de la ville n'avoient rien de comparable à la blancheur de leurs Lys. »

¹⁶⁴ *Ibid.*, II, p. 711.

gracieuse tranquillité qu'ils avoient gousté à la campagne s'esvanouit pour faire place aux inquiétudes que causent les ambitions, les pretentions & les désir de s'avancer & d'acquérir, qui sont une continuelle escorte aux courtisans. Nos deux favoris qui alloient à la grandeur par une route bien différente de celle des autres qui tirent tout à eux, n'avoient rien en plus grande recommandation que d'establiir leur fortune en faisant ou procurant du bien aux autres, pareils au Soleil qui jette ses rayons au dehors, & ne luit que par la communication de sa lumière. On n'approchoit point d'eux sans ressentir des effets de leur parfaite courtoisie, non plus que du feu sans en tirer de la chaleur.¹⁶⁵

Ces nouveaux Lotophages politiques avaient oublié les intérêts étatiques et les querelles de partisans. Le premier martyr d'Iphigène est un martyr politique puisqu'elle sacrifie son bonheur individuel à des considérations politiques : par son statut astral, elle offre l'exemple de la vertu et répand autour d'elle bonté et bontés. Ce martyr préfigure la mort des deux héros, tués par la ruse des Turcs et invoquant le nom de Jésus à l'heure de leur mort. La réforme morale et politique de la cour se vit alors de façon christique, Iphigène et Liante sacrifiant leur vie privée et leur amour pour elle.

III.2.2 Les embarras de la ville

Boileau dans sa célèbre satire rend compte avec humour de ce qu'est une ville dans l'imaginaire du XVII^e siècle : un assemblage de rues étroites et sales où l'on se marche dessus lorsqu'on ne se bat pas¹⁶⁶. Toutes les classes sociales se retrouvent dans cet espace confiné, de sorte que les hiérarchies sont aussi bousculées que les passants.

Sens dessus-dessous, les capitales des romans sont à la fois une miniature du royaume et un royaume à part entière, tandis que les villes secondaires, en particulier dans les romans longs, sont surtout évoquées lorsqu'il s'agit de les assiéger ou d'en comparer le système politique. Les villes principales, elles, sont le lieu des passions populaires, de la politique de l'action mais aussi de la représentation. Comme les champs de bataille, elles permettent la consécration des héros comme bons politiques, capables de mener ou de mater des révoltes et de convaincre une foule entière par la force de leur parole.

Les villes, en proie au désordre et menacées d'anarchie, trouvent dans le héros une force organisatrice. Quoiqu'imposé de l'extérieur, cet ordre est désiré par les habitants des villes dans les romans :

L'idéal et la réalité de la hiérarchie universelle étaient, on l'a dit, confortés par la structure de la famille, dans ses rapports entre parents et enfants, entre les hommes et les femmes, mais ils l'étaient également par les valeurs propres aux élites : la recherche de la gloire, de l'honneur, de l'héroïsme et de la sainteté. Il s'agissait sans doute ici de thèmes aristocratiques entretenus dans une fraction limitée de la population, mais, la littérature populaire le prouve à l'évidence, les

¹⁶⁵ *Ibid.*, II, p. 726-727.

¹⁶⁶ N. Boileau, « les Embarras de Paris », *Satires du Sieur ****, Paris, Cl. Barbin, 1666, « satire VI », p 58-65.

autres groupes de la société les avaient adoptés, avec quelques déformations, et ces grands moteurs des actions humaines avaient comme innervé la société tout entière, en renforçant ses tendances inégalitaires. De toutes ces valeurs, la gloire était certainement la plus évidente.¹⁶⁷

Les lieux clos, comme les palais, les maisons et la cour, incarnent une politique dissociant l'intérieur de l'extérieur, les apparences des réalités, et métaphorisent une conception tacitiste de la politique, où les passions privées régissent les États. Or les lieux publics n'échappent pas aux passions, puisque les romanciers attribuent au peuple des passions encore plus basses et une naïveté encore plus importante face aux illusions. Ces espaces sont des scènes où extérieur et intérieur, amour et politique se complètent et s'opposent, où évoluent les acteurs politiques qui savent en utiliser les potentialités. Le rapprochement avec le théâtre est d'ailleurs souvent explicite, par exemple, « cette ville prit une face si différente qu'en fort peu de temps il n'y demeura presque aucune marque des sanglantes tragédies dont elle avait été le théâtre¹⁶⁸ ». L'incipit d'*Almahide* ressemble bien à un lever de rideau sur une ville peinte telle un décor :

On entendoit crier *aux armes* par toute la grande et superbe ville de Grenade : & tout le Peuple sortant en foule des Maisons excitoit un tumulte si horrible & si confus, qu'il auroit donné de la terreur à l'ame la plus assurée. Le fer & le feu brilloient par toutes les rues & l'acier bruni des Adargues des Mores (que nous appellons des Boucliers) frapé des rayons du Soleil, jettoit un éclat par-tout, capable d'esblouir les yeux comme celui de ce grand Astre. Tout marchoit, tout couroit, tout agissoit dans cette ville alarmée : du haut de la Tour de la Campanne, l'effroyable toscin se faisoit ouïr, & les femmes aux fenestre, & sur les balcons, toutes couvertes de pleurs, & toutes eschevelées, tendoient les bras & levoient les yeux vers le Ciel, en poussant des cris gemissans, qui retentissoient bien loing, parmi les creux des Rochers de la Montagne d'Elvire. Cent drapeaux flottoient au gré du vent, sur le haut des Murailles du fort & magnifique chasteau de l'Halambre, Palais des derniers Rois de Grenade.¹⁶⁹

Le graveur Chauveau choisit cette scène pour illustrer la première partie : sensible au caractère théâtral de cette description, il représente à l'arrière-plan une série de bâtiments à la façon d'un décor. Devant ce décor, deux clans s'affrontent tandis qu'au premier plan, séparé par une colonne, un groupe de spectateur assiste avec effroi à la scène, pris entre stupeur pour le personnage central, fascination pour le porteur de drapeau à droite et effroi pour le personnage de gauche. Scudéry, en dramaturge, imagine une première scène idéale où le cri « aux armes » sert de trois coups de bâtons, où les cheveux dénoués et les drapeaux agités jouent le rôle de rideaux bariolés¹⁷⁰.

¹⁶⁷ Y. Durand, *L'Ordre du monde : idéal politique et valeurs sociales en France du XVII^e au XVIII^e siècle*, Paris, Sedes, 2001, p. 64.

¹⁶⁸ J. Regnault de Segrais, *Bérénice*, Paris, T. Quinet, 1651, I, p. 368.

¹⁶⁹ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, I, 1, p. 1-3.

¹⁷⁰ D'ailleurs dans ses frontispices d'*Eudoxe* (1641) ou de *L'Amour tyrannique* (1639) par Charles Le Brun, une femme assiste dans les deux cas, sur un balcon, à une scène de combat.

Car la ville est un théâtre au rideau levé, où tous sont spectateur des scènes politiques en train de se jouer. Au grand jour, toute action est précipitée, toute parole a une conséquence immédiate qui bouleverse en même temps l'ordre social général et l'ordre amoureux et politique entre les personnages principaux. La ville est bien sûr un lieu de consécration des héros, puisque c'est le seul endroit où se retrouvent indistinctement tous les milieux sociaux, les âges et les sexes. Ainsi les fêtes et cérémonies possèdent un rôle éminemment politique car elles permettent d'acheter le peuple suivant le principe du *panem et circenses*, comme le recommande justement Orcan au roi de Grenade pour apaiser les troubles civils dans la suite du roman¹⁷¹. La foule qui gronde se laisse toucher par la beauté ou la grandeur d'âme de ceux qui la dirigent et se plie à leur volonté souveraine, pourvu que son divertissement soit assuré. En outre, ces représentations publiques réorganisent les hiérarchies entre les différents politiques, puisque les discours et les actes sont récompensés ou punis par le peuple lui-même. Il faut donc choisir habilement son rôle, adapter son langage au public, prendre le masque convenu — pour parfois mieux frapper de stupeur en le retirant à la face du monde.

Tout devient symbole pour un peuple habitué aux spectacles et tirant vite des conclusions sur ce que leur montrent leurs sens : dans *Clélie*, Tullie roulant sur le corps de son père cristallise en une image son absence de morale face à son ambition dévorante. Cette image, que l'on trouve sous forme de gravure dans le roman, est aussi gravée dans le cœur des Romains, puisque ces derniers changent le nom de la rue qui fut le décor de cette scène et se déchaînent plus particulièrement contre elle lors de la révolte contre Tarquin. De la même façon, un objet aussi symbolique que le couteau de Lucrece provoque la fascination et la cristallisation de toute la ville, ce qui est utilisé de façon politique par ceux qui le possèdent. Ce couteau incarne à lui seul toute la ville tyrannisée, provoque terreur et pitié et dote Brutus d'un pouvoir supplémentaire, s'appuyant sur la conception très charnelle de la politique pour le peuple. Aussi la place publique obéit-elle encore moins aux lois rationnelles que les espaces clos ; pulsions et passions s'imposent face aux discours d'un Sénat en théorie puissant mais dépourvu de pouvoir réel¹⁷². Faut-il alors abandonner les lieux politiques si l'on veut jouir en paix des délices de l'amour ? L'amour peut-il échapper à la politique ?

¹⁷¹ G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., suite de la première partie, p. 725-726

¹⁷² Nous y reviendrons en deuxième partie de ce travail.

III.3 Les lieux loin de la vie politique : monde idéal ou anarchie ?

Existe-t-il des havres où l'on puisse s'aimer loin de la foule déchaînée et des hommes ivres de passions et d'ambition ? Le roman ne cherche pas tant à reproduire la réalité du monde qu'à en offrir une représentation idéalisée : dès lors la fiction serait apte à imaginer un tel lieu libéré des scories d'une vie en communauté où règnent la dissimulation, le calcul et le compromis. Et en effet, nombre de romans dressent le portrait d'une société où l'amour servirait de ligne de conduite politique et s'y substituerait autour de quelques individus d'exception.

III.3.1 L'exil : pour vivre heureux, vivons cachés ?

Quitter le monde politique

On ne peut éluder l'importance de l'exil politique dans les romans, à la fois condition de possibilité d'amours sans contraintes et allégorie des fictions, qui assument leur caractère marginal portant un regard différent, « estrangé ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si d'un bout à l'autre de notre corpus, il s'agit de l'un des aspects les plus frappants de la politique. De *L'Astrée* aux *Exilez de la cour d'Auguste* (1672-1678), l'exil permet de parler des affaires publiques hors de la sphère politique ; Télémaque lui-même partage dans son errance la condition d'exilé de son père. Pour Norbert Élias, ce goût pour la représentation de nobles retirés du monde, en particulier les bergers, traduirait la difficulté pour l'aristocratie à vivre une curialisation qui l'éloigne en même temps de son territoire originel et de son autonomie politique¹⁷³. D'autres critiques évoquent, en particulier au sujet de Madeleine de Scudéry¹⁷⁴, le traumatisme qu'a pu représenter l'affaire Fouquet dans un monde artistique dont il était le grand mécène – monde qui va connaître sous Louis XIV une perte d'autonomie, compensée par un phénomène sans précédent de mécénat royal. Alain Niderst rapproche ainsi la figure de l'écrivain du XVII^e siècle de l'exilé, qu'incarne depuis l'Antiquité le poète Ovide :

L'écrivain est, par un hasard cruel, comme proscrit à l'intérieur du royaume » » cela le rapproche surtout de tous les groupes persécutés et réfractaires. C'est ainsi que la littérature sera très souvent féminine, et sa mission, qu'ont pu, en d'autres circonstances, tenir d'autres institutions (telle l'Église), sera de réunir les exilés, et de les réunir, en même temps, au groupe dirigeant. Fouquet est l'homme de l'époque. Il accueille e valorise les femmes, les calvinistes, les mécréants. Ce groupe hétérogène et fluide est parfait, défini, et chanté par la littérature, qui est la sœur naturelle de tous les proscrits et la fidèle cliente des puissants, et qui souhaite donc et

¹⁷³ N. Élias, *La Société de cour* (1969), P. Kamnistzer et J. Étoré [trad.], Flammarion, Manchecourt, 1985.

¹⁷⁴ B. Krajewska, « Autour de l'affaire Fouquet : Son impact dans le samedi; sa trace dans les lettres », *Australian Journal of French Studies*, n°28 (3), 1991, p. 223-235.

alimente un pouvoir libéral, et une affable ouverture (pas très loin d'ailleurs de la récupération) à toutes les hétérodoxies.¹⁷⁵

Honoré d'Urfé en choisissant son Forez natal, qui plus est à l'époque de l'Empire finissant, se détache des troubles de son temps pour peindre une société alternative, composée de bergers qui « n'ont pris cette condition que pour vivre plus doucement et sans contrainte¹⁷⁶ ». La première histoire enchâssée du roman raconte d'ailleurs comme Alcipe, père de Céladon, écouta son démon qui l'enjoignit à abandonner sa condition de chevalier et retrouver une condition pastorale :

Le repos où peut-il estre que hors des affaires ? Les affaires, comment peuvent-elles esloigner l'ambition de la Cour, puis que la mesme felicité de l'ambition gist en la pluralité des affaires ? N'as tu point encor assez éprouvé l'inconstance dont elles sont pleines ? aye pour le moins ceste consideration en toy. L'ambition est de commander à plusieurs, chacun de ceux-là a mesme dessein que toy. Ces desseins leur proposent les mesmes chemins : allant par mesme chemin ne peuvent-ils parvenir là mesme où tu és ? & y parvenant, puis que l'ambition est un lieu si estroit qu'il n'est pas capable que d'un seul, il faut ou que tu te deffendes de mille qui t'ataqueront, ou que tu leur cedes. Si tu te deffends, quel peut estre ton repos, puis que tu as à te garder des amis, & des ennemis, & que jour & nuit leurs fers sont aiguisez contre toy ? Si tu leur cedes, est-il rien de si miserable qu'un courtisan décheu ?» Doncques, Alcippe, r'entre en toy-mesme, & te ressouviens que tes peres, & ayeulx, ont esté plus sages que toy, ne vueille point estre plus avisé, mais plante un clou de diamant à la rouë de ceste fortune, que tu as si souvent trouvée si muable, reviens au lieu de ta naissance, laisse-là ceste pourpre, & la change en tes premiers habits, que ceste lance soit changée en houlette, & ceste espée en coultre, pour ouvrir la terre, & non pas le flanc des hommes : Là tu trouveras chez toy le repos, qu'en tant d'années tu n'as jamais peu trouver ailleurs.¹⁷⁷

Pour autant, en quittant le monde, ces galants bergers ne tombent pas dans la grossièreté ordinairement attribuée au peuple : « Alcipe revient "à son premier estat", l'état de ses pères, non sans avoir fait "renouveler [les] anciens statuts» des bergers : son retour est ainsi raconté comme une ré-institution, une rénovation de la condition pastorale en Forez¹⁷⁸ ». Si l'identification de *L'Astrée* comme premier roman français est historiquement fautive, elle témoigne néanmoins de l'immense impact qu'a eu cet ouvrage sur la vie culturelle du temps : s'inspirant d'ouvrages antiques, italiens et espagnols - en particulier *l'Arcadia* (1502) de Sannazar, *la Diana* de Montemayor (1559), *L'Aminta* du Tasse (1573) et le *Pastor fido* (1580) de Guarini - *L'Astrée* est pourtant perçue comme l'incarnation d'un idéal français de style et de civilité¹⁷⁹. À la suite de ce roman, nombre de fictions choisissent pour cadre un havre loin

¹⁷⁵ A. Niderst, *Madeleine de Scudéry, Paul Pellisson et leur monde*, Paris, PUF, 1976, p. 522.

¹⁷⁶ H. d'Urfé, *L'Astrée* (1607), D. Denis [éd.], Paris, H. Champion, 2011, I, « L'auteur à la bergère Astrée », p. 112. Nous nous référerons à cette édition pour les deux premières parties, puis à celle d'H. Vaganay pour les trois suivantes.

¹⁷⁷ *Ibid.*, I, 2, p. 198-199.

¹⁷⁸ L. Giavarini, « Politique dans *L'Astrée*, politique de *L'Astrée* », *art. cit.*, p. 7.

¹⁷⁹ *Id.*, *La Distance pastorale, Usages politiques de la représentation des bergers (XVI^e-XVII^e siècles)*, *op. cit.*, p. 131 : « *L'Astrée*, c'est le roman qui ouvre le XVII^e siècle et liquide la Renaissance et ses passions, transformant

des troubles politiques, où se réunit une société choisie s'occupant principalement d'intrigues amoureuses.

Ainsi, dans *La Carithée* (1621), la politique se trouve circonscrite dans les premiers livres, consacrés à la vie et la mort de Germanicus, tandis qu'au troisième livre le héros abandonne Rome pour rejoindre une île sur le Nil, « l'île heureuse », où il vit avec d'autres bergers. Dès lors, même lors d'analepses, la thématique politique est mise de côté au profit de la thématique galante¹⁸⁰. Les héros de *Mathilde* (1667) jouissent eux-aussi d'une vie idéale dans un lieu apolitique, après s'être extirpés par bonheur d'une cour viciée :

Ils firent bâtir une maison à Vaucluse entre celle de Laure et celle de Pétrarque et menèrent la douce et la plus heureuse vie du monde. Et comme Pétrarque avait été parfaitement bien avec la plus grande partie de tous les princes de l'Europe sans en avoir jamais reçu de récompense qui fût digne de lui, ils convinrent tous quatre que l'ambition était celle de toutes les passions qui donnait le plus de peine, font les plaisirs étaient les moins tranquilles et qui était la plus ennemie de la solide vertu, du moins de celle qui met la perfection dans une juste modération de tous les sentiments de l'âme. Alphonse et Mathilde trouvèrent en ce lieu-là tout ce qui les pouvait rendre heureux. Ils ne désiraient que ce qu'ils avaient [...] Et enfin Alphonse et Mathilde vivant tranquillement entre les rochers de Vaucluse, virent faire naufrage à tous ceux qui avaient voulu traverser leur innocente affection.¹⁸¹

L'ingratitude des Princes et les dangers de l'ambition politique semblent mettre d'accord personnages amoureux et hommes de lettres : il n'y aurait de bonheur qu'à cultiver son jardin entouré de quelques *happy few*. Contemplant la tempête politique qui se déchaîne au loin, les personnages goûtent alors le parfait bonheur d'une âme apaisée et ayant trouvé le plaisir de l'*otium*, de la tempérance et du juste milieu.

Autre fuite de la politique, l'entrée dans les ordres remplace l'amour du monde et l'amour humain par la quête de la cité de Dieu ; la politique serait une vanité parmi d'autres et d'ailleurs l'abbé d'Aubignac la classe dans *Macarise* parmi les vaines occupations¹⁸². C'est le destin accordé, dans les petits romans du début et de la fin du siècle, à certains personnages et l'on remarque dans ceux du début du siècle qu'il s'agit d'un dénouement satisfaisant, en particulier chez Camus mais aussi chez Moreau du Bail, alors que dans les petits romans

par une opération de synthèse intellectuelle et éditoriale considérable la formation et l'éducation d'un gentilhomme provincial en une fiction porteuse du siècle classique comme idéal national : correction des mœurs et clarté de la langue au premier chef, rendues sensibles dans la conversation ininterrompue des bergers »

¹⁸⁰ M de Gomberville, *La Carithée de M. Le Roy, Sr de Gomberville, contenant sous des temps, des provinces, & des noms supposés, plusieurs rares & véritables histoires de notre temps*, à Paris, P. Billaine, 1621. B. Teyssandier souligne néanmoins que cette utopie elle-même devra être quittée, dans *La Morale par l'image. La doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, Paris, H. Champion, 2008, p. 115.

¹⁸¹ M. de Scudéry, *Mathilde* (1667), N. Grande [éd.], Paris, H. Champion, 2002, p. 273-274.

¹⁸² Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées. Histoire allégorique contenant la philosophie morale des stoïques sous le voile de plusieurs aventures agréables en forme de roman, dédiée au Roy, par Messir François Hédelin Abbé d'Aubignac*, second volume, Paris, J.-B. Loyson, 1667.

historiques, il s'agit plutôt de signaler un pessimisme général où les héros et plus souvent encore les héroïnes meurent au monde sans pour autant gagner la vie éternelle.

Les sociétés amoureuses

Puisque la politique s'oppose bien souvent à l'intrigue amoureuse, puisque l'ambition déréglée et les illusions mensongères font le malheur privé et public des hommes, peut-on imaginer une société politique où l'amour soit la règle de conduite ? C'est ce qu'imaginent les Scudéry dans la dixième partie d'*Artamène* : la poétesse Sappho, figuration de Madeleine de Scudéry elle-même, s'étonne de la politesse de Clirante, un Sauromate¹⁸³. Le personnage raconte alors, pour la petite société réunie, l'histoire de son royaume originellement peu civilisé et féroce :

[Ils] ont toujours eu des coutumes si bizarres, que leurs Sacrifices mesmes ont quelque chose qui marque la ferocité de leur naturel : car au lieu de bastir des Temples au Dieu Mars qu'ils adorent, ou de luy eslever des Statuës, ils font un grand Bûcher où ils mettent le feu : et puis quand il est consumé, ils plantent une Espée au milieu de ce grand monceau de Cendre, devant laquelle ils sacrifient les Prisonniers qu'ils ont faits à la Guerre.¹⁸⁴

Leur royaume primitif incarne donc l'état de nature dans sa dimension violente, où la guerre prédomine, où l'habitat reste spartiate, où le sacrifice humain est non seulement autorisé mais valorisé. Or, un Grec, dont la nation incarne chez les Scudéry la valeur intellectuelle, affronte le roi des Sauromates qui se voit contraint de « souffrir dans le coeur de son Estat, un autre petit Estat, environné d'un Desert¹⁸⁵ ». Avec lui s'exile une partie du peuple aspirant à une vie moins barbare. Préservés par ce désert, ces nouveaux Sauromates fondent une société préservée des influences et violences extérieures, puisqu'il n'est pas possible d'entrer ou de sortir de ce royaume sans l'approbation du souverain. Or, au fondement de cette société si polie se trouvent les sciences mais surtout l'amour :

Comme tous les Arts, et toutes les Sciences se trouvent parmy nous, adjousta-t'il, il ne faut pas s'imaginer que nostre Cour soit sans politesse : au contraire, comme nous sommes presque toujours en paix, la galanterie y est en son plus grand lustre. On y a mesme fait des Loix particulieres pour l'amour ; et il y a des punitions pour les Amans infidelles, comme il y en a pour de rebelles Sujets : enfin la fidellité est en si grande veneration parmy nous, qu'on veut mesme qu'on la garde aux Morts. En effet ceux qui se sont mariez par amour, n'ont point la liberté de se remarier : aussi leur en fait-on faire une declaration publique. De plus on va consoler un Amant absent, comme on console icy une personne en detüil : et on luy feroit un si grand reproche si on le voyoit en quelque lieu de divertissement durant l'absence de sa Maistresse, qu'il n'y en a point qui s'y expose. [...] car enfin comme celuy qui fonda nostre Estat, voulut attacher ses Sujets dans leur Païs, il les y voulut enchaîner par l'amour : ainsi la galanterie qui s'est conservée parmy nous, estant un effet de sa Politique, toutes les coutumes

¹⁸³ Voir G. et M de Scudéry, *Artamène ou le grand Cyrus*, op. cit., X, 2, p. 566-575.

¹⁸⁴ *Ibid.* X, 2, p. 567-568.

¹⁸⁵ *Ibid.* X, 2, p. 569.

des Amans sont aussi vieilles que nostre Estat, et sont presque aussi inviolables que celles de la Religion.¹⁸⁶

Les Scudéry poussent plus loin encore l'hypothèse de *L'Astrée* : il ne s'agit plus seulement d'une petite société choisie mais bien d'un État entier ayant fait de l'amour un fondement politique efficace. Si le premier roi a voulu « enchaîner » les citoyens, il ne le fait pas grâce à la chaîne de commandement, par nature verticale, mais par la chaîne horizontale des liens amoureux, permettant la conservation de la cohésion sociale. Dès lors, violer les lois amoureuses met en péril la société entière : sous prétexte que l'amour commande à la politique, la politique a donc droit de regard sur l'amour. En unissant dans la syntaxe ces deux pôles, le narrateur témoigne qu'à une échelle supérieure à une petite communauté, les « lois d'amour » deviennent coercitives.

Quitter le paradis : peut-on échapper à la politique ?

Le premier volume de *L'Astrée* se veut le récit d'une société idéale où règneraient paix et harmonie. Pour Maxime Gaume, Honoré d'Urfé traduit la pensée politique de son temps, aspirant à la paix et à l'union civile après des décennies de guerres civiles¹⁸⁷. D'ailleurs, le principal opposant, dans le roman, se nomme Polémas, nom à l'étymologie hautement significative : ce qu'il faut combattre, c'est le principe de guerre en lui-même.

Pourtant, le roman se fait plus politique dès la seconde partie, avec l'intégration de la matière historique. En effet, le druide Adamas évoque successivement la religion gauloise (livre 8), la naissance de la monarchie franque lors des invasions barbares et des troubles de l'Empire romain dans l'« histoire de Placidie » (livre 11). Les derniers volumes de *L'Astrée*, qui ne sont pas de la main d'Honoré d'Urfé mais de son secrétaire Baro, intègrent encore plus la question politique puisqu'elle est le sujet principal de l'« histoire de Dorinde, Gondebaut et Sigismond » (IV, 7 et 8) et qu'elle envahit finalement le Forez édénique lui-même, lors du siège de Marcilly par Polémas. Baro semble prendre plus en charge que son prédécesseur la matière politique en tant qu'outil romanesque propre à apporter du suspens et des retournements de situation. De ce fait, le cloisonnement entre l'univers pastoral et l'univers politique est mis à mal par les jeux d'hybridations génériques. Ainsi, le siège de Marcilly occupe les deux dernières parties du roman et voit l'union des formes et motifs pastoraux avec la tradition du roman de chevalerie. Sous le déguisement de la druide Alexis, Céladon participe au combat mais l'auteur choisit de passer du genre féminin (qui désigne toujours

¹⁸⁶ *Ibid.*, X, 2, p. 573-574.

¹⁸⁷ M. Gaume, *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, centre d'étude foreziennes, Saint-Etienne, 1977.

Céladon travesti) au genre masculin lors du combat : « qui eust pris garde aux grands coups de Céladon, eust bien jugé que son habit de fille, ny la profession de Berger qu'il avoit toujours faite, ne luy pouvoient faire démentir le courage généreux d'Alcippe, ny de ses ancestres¹⁸⁸ ». Ici, les deux groupes nominaux sujets « son habit de fille » et « la profession de berger qu'il avoit toujours faite » convoquent l'imaginaire de la comédie et de la pastorale, mais ces deux imaginaires ne sont pas des freins suffisants à l'entrée de l'héroïsme guerrier. Face à Polémas qui veut prendre la ville par ruse politique et par force, qui divise pour mieux régner, Céladon unit les imaginaires dans une action héroïque unique ; à l'image du roman lui-même, celui-ci ne perçoit pas le paradoxe d'unir sous un même habit matière pastorale, chevaleresque et politique. La fin du roman permet pourtant un retour à la vie pastorale où règne l'amour et non la politique : le Forez des Nymphes et des bergers a finalement été épargné.

Or ce type de dénouement est en fait assez rare dans nos corpus et nous avons précédemment évoqué le cas d'Iphigène, contrainte d'abandonner sa vie pastorale et de retourner à la cour pour le bon plaisir du roi. De même, il existe dans *Clélie* des lieux en apparence en dehors de toute activité politique, formes d'utopies ou de dystopies qui sont toujours transitoires. En effet, les héros n'y font que quelques séjours mais en sont toujours chassés par l'appel du politique. La campagne est dans ce roman un lieu préservé des préoccupations politiques, suivant la tradition des romans pastoraux et de l'Arcadie. Comme dans le royaume des Sauromates ou comme les bergers de *L'Astrée*, les personnages de *Clélie* trouvent dans ces lieux utopiques et uchroniques des joies simples, détachées des affres du monde politique, mais qu'ils doivent quitter, comme lors de l'incipit, ou qu'ils choisissent d'abandonner. Au cours du roman, plusieurs lieux de retraite sont ainsi évoqués, notamment l'asile des Illustres Solitaires, dans l'histoire de Thémiste et de la princesse Lindamire. Thémiste, malheureux en amour et déçu en politique, décide de rejoindre les Solitaires :

Il faut toutefois que je vous describe en deux mots le lieu qu'ils ont choisi pour leur retraite, afin que vous compreniez mieux la douceur de la vie qu'ils menent. Sçachez donc qu'assez pres de la Mer, entre Erice & Panorme, s'esleve une montagne tres fertile, qui est escarpée de tous les costez, [...] on descouvre une agréable plaine de douze mille mas de tour, qui en occupe tout le haut ; & pour rendre ce lieu là encore plus extraordinaire, il y a une eminence au milieu de cette plaine, qui sert de citadelle à tout le reste [...] Aussi ne peut-on aller que par trois endroits à cette belle solitude, encore y en a-t-il deux tres difficiles. Cependant il y a de belles fontaines en ce lieu là, & un tres bon port au pied de cette fameuse montagne, qui a mesme le privilege qu'on n'y a jamais veu nulles bestes venimeuses, ni nul animal sauvage [...] ¹⁸⁹

¹⁸⁸ H. d'Urfé et B. Baro, *L'Astrée* (1627), H. Vaganay [éd.], Lyon, Masson, 1927, IV, 12, p. 801-802.

¹⁸⁹ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., I, 3, p. 395.

Havre de Paix, ce Port-Royal jouxte les champs, les montagnes et les flots, unissant tous les lieux de vie agréables. L'inspiration religieuse abonde : on trouve dans ce *locus amoenus* toutes sortes de fruits, comme en Éden, mais « nulles bêtes venimeuses¹⁹⁰ », laissant espérer une issue meilleure que pour le premier Jardin. En outre, cette citadelle des hauteurs évoque la Cité Céleste mais aussi le Château Intérieur, image popularisée par les écrits de Thérèse d'Avila qui se rependit au XVII^e siècle. D'ailleurs, seules quelques âmes d'exception peuvent accéder grâce à l'ascèse à cette citadelle si difficile d'accès : « voilà donc quel est le lieu où sont retirés un petit nombre de gens sages, qui après avoir connu toutes les vanités du monde, s'en sont voulu dégager¹⁹¹ ». Loin des conflits politiques, des rivalités, des tentatives d'élévation sociale et des passions du monde, ces Solitaires savourent l'égalité d'une société composée de pairs, ordonnée, et dont l'ordre n'est pas ébranlé par les troubles politiques ou amoureux :

Tous les vices sont bannis de cette belle solitude, ils n'ont entre eux ni maîtres ni esclaves, la justice toute seule est leur règle, l'envie leur est inconnue, la paix est toujours parmi eux [...] De plus, ils veulent qu'il y ait de l'égalité entre eux [...] de sorte qu'ils savent tous quelque art nécessaire à la société.¹⁹²

Les troubles ont fait place à l'amitié, bonheur des philosophes depuis *L'Éthique à Nicomaque*. Cette utopie communautaire permet à Madeleine de Scudéry de théoriser d'un point de vue politique et non plus historique ce qu'est une communauté sans conflits et quelles en sont les modalités de bon fonctionnement¹⁹³. Pourtant, quoiqu'idyllique, ce havre apolitique ne satisfait pas Thémiste : prêt à abandonner l'ambition et les vanités du monde, le personnage choisit de renoncer à son exil dans ce paradis des hauteurs pour l'amour d'une femme. Une vie faite de conflits, de désordre, d'affrontements et d'ambition lui semble préférable, s'il y a Lindamire, à une vie agamique et ataraxique. La politique est un mal nécessaire à supporter à qui veut connaître l'amour¹⁹⁴.

Portrait de l'artiste en exilé : une posture ?

Faut-il voir dans la représentation de l'exil un refus de traiter de la question politique ? Madame de Villedieu choisit Ovide, figure du poète exilé, comme héros de ses *Exilez de la cour d'Auguste*. L'exil, né du mouvement, mais aboutissant à la sédentarité, permet les rencontres et les confidences, sur le modèle de l'*Héptaméron*. Or le roman de Villedieu met

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Ibid.*, III, 3, p. 395.

¹⁹² *Ibid.*, III, 3, p. 398-399.

¹⁹³ Nous avons évoqué dans un article l'hypothèse d'une visée politique de ce passage. Voir « Les politiques antiques et leur transmission dans *Le Grand Cyrus* et *Clélie* de Madeleine de Scudéry », *Médiations et construction de l'Antiquité dans l'Europe moderne, Littératures classiques*, n° 101, 2020, p. 131-141.

¹⁹⁴ Voir Fr. Lavocat, *Arcadies malheureuses. Aux origines du roman moderne*, Paris, H. Champion, 1998.

en scène une société alternative qui fait contre mauvaise fortune bon cœur et profite de son exil pour raconter les aventures de ses membres et s'organiser en petite cour, au fonctionnement finalement assez proche de Rome. Par le titre même, ce roman annonce l'évocation d'un thème politique mais abordé de biais, dans une perspective qui serait suffisamment détachée pour prétendre à l'objectivité. Néanmoins, l'usage de clés au sujet des amours de Louis XIV, l'évocation des rapports des écrivains au pouvoir par Virgile ou la situation même d'exilés politiques des personnages infléchit la lecture vers une interprétation en partie politique. Comme le rappelle Juliette Cherbuliez à propos des *Exilez*, « pendant cette époque, l'attention littéraire portée à l'exil légendaire d'Ovide faisait partie d'un large mouvement culturel caractérisé par la présence de l'exil dans la société mondaine comme un phénomène autant politique qu'esthétique¹⁹⁵ ». L'exil de l'écrivain deviendrait alors une posture symbolisant à la fois son détachement des affaires du temps et son droit de les aborder de biais, dans un décalage fécond métaphorisant le voile de la fiction. Symboliquement, c'est à cause de l'écriture que le personnel romanesque de ce roman a été condamné :

Car alors que *les Exilez* utilise les récits de ses personnages pour faire avancer l'intrigue, l'écriture n'est jamais un art innocent. Le récit comme faute, comme acte criminel ou comme geste mal compris est le méfait qui unit les exilés, faisant encore une fois au rôle légendaire d'Ovide dans l'imaginaire du lecteur. La plupart des exilés ont été disgraciés pour des fautes qui impliquent un manque de discernement dans la distribution des textes.¹⁹⁶

Exilé, apatride, l'écrivain occupe cependant une place cruciale dans la vie politique, à la fois parce qu'il se fait entendre d'autant plus librement qu'il est loin, et parce que son siège laissé vide dans le jeu politique devient une dénonciation muette des abus. C'est donc une plus large réflexion sur le statut d'écrivain qui naît de cette posture au départ politique, détachée de cette seule dimension pour symboliser l'inadéquation avec le monde ordinaire.

III.3.2 L'état de nature et le règne de Hobbes : « *Bellum omnium contra omnes* » ?

Les anarchies chaotiques

Dans leur errance, les personnages découvrent bien des groupes humains sans ordre et esclaves des passions. Il est topique de faire de la mer le lieu du chaos, que symbolisent les

¹⁹⁵ J. Cherbuliez, « De la cour d'Auguste à la cour de Louis XIV. Réécriture de l'exil ovidien chez Madame de Villedieu », dans *Madame de Villedieu romancière. Nouvelles perspectives de recherche*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2004, (p. 219-238), p. 219. Voir M-C. Chatelain, *Ovide savant, Ovide galant. Ovide en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2008.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 235.

tempêtes, et de l'anarchie qu'incarnent les pirates¹⁹⁷. Plus intéressant, sans doute, est le passage d'une société à l'autre, permettant de nourrir les contrastes, ce qu'illustre le *Télémaque*. En effet, Mentor expose à Télémaque le fonctionnement de toutes les sociétés qu'il rencontre, lui présentant à deux reprises des peuples primitifs et anarchiques. Or c'est dès le premier livre que les héros sont confrontés à la barbarie puisque Mentor prédit à Alcipe qui s'appête à les mettre à mort « [...] qu'avant que trois jours soient écoulés vous serez attaqué par des peuples barbares, qui viennent comme un torrent du haut des montagnes pour inonder votre ville et pour ravager tout votre pays¹⁹⁸ ». La prophétie ne tarde pas à se réaliser...

Avant la fin du troisième jour, pendant qu'ils étaient pleins de ces pensées, on vit sur le penchant des montagnes voisines un tourbillon de poussière ; puis on aperçut une troupe innombrable de Barbares armés : c'était les Himériens, peuples féroces, avec les nations qui habitent sur les monts Nébrodes et sur le sommet d'Acratas, où règne un hiver que les zéphirs n'ont jamais adouci.¹⁹⁹

D'abord décrit comme un « torrent », l'arrivée des Himériens est signalée par « un tourbillon de poussière » : le peuple est alors rapproché d'éléments naturels en mouvement, de cataclysmes que l'homme ne peut arrêter. Cette société primitive et anarchique, descendant de géants proches du cyclope qui voulait dévorer Ulysse, n'est que bien peu humaine et transforme Mentor lui-même en fauve déchaîné, « semblable à un lion de Numidie que la cruelle faim dévore, et qui entre dans un troupeau de faibles brebis : il déchire, il égorge, il nage dans le sang, et les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient tremblants, pour se dérober à sa fureur²⁰⁰ ». Comme le commente justement Pierre Ronzeaud :

Anthropologie et écologie sont ainsi symboliquement liées pour peindre une sauvagerie à laquelle répond la violence animale d'un Mentor dont le portrait furieux ne s'expliquerait pas hors ce cadre primitif [...] Nous sommes dans une jungle où les barbares tuent pour ravir le bétail, détruisant ainsi cette propriété qui est pour Fénelon, comme pour Thomas d'Aquin, l'un des fondements naturels de la société, né du don de la terre aux hommes par Dieu pour qu'ils se l'approprient. La double loi de la défense de soi et de la défense des possessions premières est ainsi vérifiée en ces pages qui proposent une sorte d'illustration épique du conatus, l'instinct qui conduit à vouloir persévérer dans un être qui englobe, ici, famille et biens, comme prolongements inaliénables de l'individu. Or à cet enfer cruel de l'homme loup pour l'homme répond l'enfer pervers de la libido, peut-être encore plus redoutable, car masqué sous l'apparence fallacieuse du plaisir.²⁰¹

¹⁹⁷ En cela, *Polexandre* fait figure d'exception, qui décrit le système politique organisé du royaume des Corsaires.

¹⁹⁸ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, (1699), J. Le Brun [éd.], Paris, Folio Classique, 1995, p. 41.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 42.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 43.

²⁰¹ P. Ronzeaud « Modèles et moyens de la réflexion politique dans le *Télémaque* : des modèles politiques archaïques au modèle monarchique », *Littératures classiques*, 2009, n° 70, (p. 243-271), p. 10-11.

Le critique rapproche cet état de nature violent de « l'anarchie des sens à Chypre²⁰² » : avant l'arrivée sur l'île, Vénus et Cupidon apparus en songe à Télémaque cherchent à le convaincre que cette île des plaisirs est un paradis terrestre (« jeune Grec, tu vas entrer dans mon empire ; tu arriveras bientôt dans cette île fortunée où les plaisirs, les ris et les jeux folâtres naissent sous mes pas. [...] garde-toi bien de résister à la plus puissante de toutes les déesses, qui veut te rendre heureux²⁰³ »). Mais bientôt apparaît Mentor, qui chasse les tentateurs, transporte le héros « dans un jardin délicieux tel qu'on dépeint les Champs Élysées » et le met et garde : « fuyez cette cruelle terre, cette île empestée, où l'on ne respire que la volupté²⁰⁴ ».

En effet, Chypre semble d'abord édénique, mais si la nature n'y est pas cultivée, c'est par une paresse que le narrateur conspue en indiquant que « la campagne, naturellement fertile et agréable, était presque inculte, tant les habitants étaient ennemis du travail²⁰⁵ ». Les passions mal contenues ont, comme l'assaut des Himériens, la force d'un élément naturel déchaîné, et Télémaque pris dans leurs rets se décrit « comme un homme qui nage dans une rivière profonde et rapide : d'abord il fend les eaux et remonte contre le torrent [...] le cours du fleuve l'entraîne²⁰⁶ ». Cette fois, c'est Télémaque lui-même qui s'animalise mais, d'abord lion furieux il devient peu à peu une biche cherchant à fuir la flèche empoisonnée d'un Cupidon « moqueur et cruel²⁰⁷ » (« je rugissais comme un lion dans ma fureur²⁰⁸ », « semblable à une biche qu'un chasseur a blessée²⁰⁹ »).

Amollis par les passions, les Chypriotes ne parviennent plus à tenir le gouvernail, allégorie traditionnelle du gouvernement politique²¹⁰. L'ensemble de l'extrait file l'idée de l'amollissement, du délitement des êtres et des liens sociaux. Dans cette société où règnent les passions sensuelles, toutes les catégories traditionnelles sont renversées : on rit de la pudeur en louant l'impudeur, on fuit le labeur pour la mollesse et le temple lui-même est déshonoré par « l'impudence et la dissolution²¹¹ ». Les passions dérèglent les sens mais aussi la raison et la société. Aussi peut-on avec Pierre Ronzeaud soumettre l'hypothèse que l'on rejoint :

Par le biais d'Éros, l'anti-État himérien dominé par Thanatos, comme images archaïques d'un monde naturel en proie à la concupiscence, à l'anarchie destructrice ou aliénatrice des pulsions,

²⁰² *Ibid.*, p. 11.

²⁰³ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, *op. cit.*, p. 82.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 83.

²⁰⁵ On sait combien l'agriculture est cruciale dans la société idéale imaginée par Fénelon.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 85.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 83.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 87.

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ *Ibid.*, p. 85.

²¹¹ *Ibid.*, p. 86.

pour apprendre que la société ne peut se construire que contre la violence et le désir nés du péché.²¹²

C'est tout le paradoxe de ces sociétés fondées sur l'amour : en refusant le politique, elles se voient menacées par le caractère intrinsèquement déréglé des passions, car les différents ordres n'agissent plus comme contre-pouvoirs et précipitent les dérèglements anarchiques. L'exil loin de la vie politique risque alors de signer la fin de l'intrigue amoureuse elle-même.

Les paradis déléterès

C'est ainsi que *Les Mémoires du Sérail*²¹³, ouvrage signé par un « Monsieur Des-Champs » et parfois attribué à Madame de Villedieu, s'inspire de l'histoire de Scanderbeg, héros arménien élevé dans un harem avant de reprendre son royaume des mains du sultan qui l'avait élevé. Avec lui, le lecteur entre dans un harem fantasmé, où galanteries et amours dicteraient seules leurs lois. Comme le rappelle Pierre Martinot, dans les romans orientaux, « la Perse et la Chine, qu'on a la prétention de nous montrer, ressemblent trait pour trait à la contrée voluptueuse où le berger Céladon aima la belle Astrée, et les fleuves qui l'arrosent ne sont que des affluents du Lignon²¹⁴ ». En effet, le harem bordé de rivières voit s'épanouir parmi les arbres exotiques les amours de jeunes gens doués de toutes les qualités, dans un nouvel âge d'or préfigurant le retour de la déesse Astrée.

D'ailleurs, la plupart des rencontres des personnages ont lieu dans un jardin clos par un fleuve et des murs, un *locus amoenus* s'inspirant du *pardêz* persan, dont on a tiré le substantif « paradis ». Le héros raconte ainsi : « les jardins du sérail étaient mon séjour le plus ordinaire, je ne quittais guère les allées, tout le temps qu'il plaisait à mon amour de ne laisser sans autre occupation. Souvent je me divertissais à voir la culture que les jardiniers faisaient des fleurs et des simples [...]»²¹⁵. À l'abri des troubles extérieurs, ce havre permet l'épanouissement d'une nature florissante et d'amours innocentes, parfois proches du marivaudage. Scanderbeg entre travesti dans le harem et cherche à séduire la sultane Servilie alors que tous s'éprennent de cette belle inconnue, ce qui donne lieu à des scènes de tromperies et des quiproquos qui participent à la légèreté de ce harem romanesque.

²¹² P. Ronzeaud « Modèles et moyens de la réflexion politique dans le *Télémaque* : des modèles politiques archaïques au modèle monarchique », *art. cit.*, p. 13.

²¹³ Anonyme, *Les Mémoires du Sérail, sous Amurat second, traduction arabe, par feu Monsieur Des-Champs*, Paris, Cl. Barbin, 1671.

²¹⁴ P. Martino, *L'Orient dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle* (1906), Slatkine reprints, Genève, 1970, p. 30

²¹⁵ Anonyme, *Mémoires du Sérail, op. cit.*, p. 173.

Occupés de leurs amours, les personnages semblent avoir abandonné sur le seuil du harem tout souci politique. La politique y est un tabou que l'on n'évoque que par prétérition, à l'exemple du récit des conquêtes ottomanes, dans la dernière partie :

Ainsi je pense qu'il est inutile de dire que Bajazet s'étant empoisonné, de peur d'être mené en triomphe par toute la Perse [...] Que je passerai sous silence que Tamerlan se laissant flatter par cette prière, donna la liberté à cent esclaves de Bajazet, qui eurent soin de porter son corps à Pruse. Que j'omettrai encore qu'Halisury voyant que Mahomet et Musa essayoient par une guerre sanglante, de décider qui des deux l'empire & la vie demeurerait, vint attaquer Pruse [...].²¹⁶

De même, Scanderbeg se voit contraint de quitter ce paradis lorsque, du fait des machinations de son opposant Charment, on lui confie une mission politique :

Je saurai si adroitement faire vanter par Stucan les mérites de Scanderberg au Sultan, que je l'engagerai à le faire sortir du sérail avec un emploi considérable dans les armées, afin de donner une couleur honnête à son bannissement & qu'il ne puisse pas croire que j'aie part à sa disgrâce.²¹⁷

Si Scanderbeg chute de son paradis, c'est cette fois-ci que les affaires publiques correspondent à un péché ; la politique est le fruit de la connaissance du bien et du mal que l'on cueille par orgueil et méconnaissance de son vrai bonheur. D'ailleurs, contrairement au vrai Scanderbeg, le personnage dont il est fait l'histoire dans ce récit renonce finalement à l'action publique pour vivre et mourir comme un galant, surpris par l'époux trompé au sortir de la chambre conjugale²¹⁸.

Or on peut se demander si ce détournement de l'histoire de Scanderbeg ne met pas en garde contre ce cadre enchanteur où règne l'amour mais qui, pour être mielleux, n'en reste pas moins artificiel. Il est impossible de s'échapper de cette cage dorée qui ôte toute liberté d'action ou de sentiments. D'ailleurs, lorsqu'à deux reprises ils cherchent à franchir le fleuve Marise qui borne le harem, les personnages manquent de se noyer²¹⁹. Ces fuites avortées préfigurent la mort du héros lors de l'*excipit*, rattrapé alors qu'il cherche à quitter la chambre de la sultane. Le paradis devient une scène racinienne, obéissant au phénomène décrit par Roland Barthes : « sortir de la scène, c'est pour le héros, d'une manière ou d'une autre, mourir²²⁰ ».

Si l'on a l'impression que la politique n'entre pas dans cet espace où l'amour règnerait en maître, c'est que le sultan Amurat prive toute sa cour de rôle politique, régissant en tyran sur

²¹⁶ *Ibid.*, VI, p. 247-248

²¹⁷ *Ibid.*, II, p. 31-32

²¹⁸ *Ibid.*, VI, p. 470

²¹⁹ *Ibid.*, I, p. 17-21 et V, p. 233-236

²²⁰ R. Barthes, *Sur Racine*, Paris, Éditions du Seuil, 1963, p. 13.

un harem et un sérail politique dont il est seul à avoir les clés. Tous les autres personnages sont condamnés à l'impuissance politique et amoureuse, devenus des eunuques passifs sur lesquels Amurat a droit de vie et de mort. Le harem et le sérail, sous leurs apparences galantes, correspondent en réalité à une société d'après le contrat social hobbesien : pour sauvegarder leur sécurité, les personnages ont été contraints d'aliéner leur volonté et sont devenus tributaires du bon vouloir d'un Léviathan tout puissant et prêt à les dévorer. D'ailleurs, pour superbe qu'il soit, le jardin décrit est un lieu artificiel où la vérité des choses, des êtres et des sentiments ne peut être que supposée. Ainsi, lorsque dans une grotte de rocaille un entretien amoureux a lieu, il est interrompu par un Scanderbeg ouvrant malgré lui un robinet, artefact qui provoque à la fois la fin de l'entretien et de l'illusion de naturel puisque le héros déclare : « j'ébranlai sans y penser le robinet qui faisait jouer toutes les fontaines de la grotte, l'eau sortit en abondance & nous mouilla si bien que non seulement elle éteignit nos ardeurs mais au bruit qu'elle fit, un jardinier qui logeait au-dessus s'éveilla²²¹ ». Paradis de pacotille, paradis artificiel, ce havre apolitique se révèle une dénonciation de la tyrannie : lorsque seul l'amour lui est laissé, l'homme n'est-il plus qu'une bête, un animal pas même politique ?

La question politique dans les romans du XVII^e siècle s'envisage donc à travers le mouvement et les tensions. Les tensions entre intrigues amoureuses et politiques causent en effet un désordre qui trouble l'ordre social et retarde pour un temps l'union des héros, contraints d'abandonner une situation initiale pour arriver, au terme du parcours narratif, à un nouvel ordre du monde. Les personnages découvrent alors d'autres territoires, organisations et États. Ils circulent des lieux privés aux lieux publics pour mieux en dévoiler les perméabilités. L'étude des lieux romanesques témoigne donc des débordements entre les deux sphères politique et amoureuse, qui pourtant semblent a priori s'opposer et se rejeter. Ces tensions sont nourries par les passions, qui tantôt participent aux desseins des héros et tantôt s'y opposent. Or les différents paratextes des romans justifient, atténuent ou utilisent ces tensions, jouant en particulier des porosités entre monde fictionnel et monde réel.

²²¹ Anonyme, *Mémoires du Sérail*, op. cit., I, p. 160-161.

Chapitre II. Les seuils du roman : rencontres et tensions entre réalité et fiction

Au mouvement du concept général vers l'individualisation s'adjoit dans les romans un mouvement inverse, depuis la représentation de lieux, de personnes et d'événements singuliers vers une abstraction permettant des propositions politiques et de la référentialité à la mise en fiction. Ces passages de l'incarnation singulière vers la typification nécessitent un certain nombre de seuils depuis les réalités historiques jusqu'à leur représentation fictionnelle. Ces seuils sont d'abord formels, et peuvent être regroupés dans le paratexte. Or, la place de la question politique dans le paratexte prépare une réception particulière de la fiction narrative. Autres seuils, les récits enchâssés peuvent reprendre sur le mode mineur les situations politiques développées en majeur dans le récit principal bien que les deux types de récits n'abordent pas systématiquement les mêmes thèmes politiques, dans la même mesure et de la même façon. Dans ce cas, il y a soit effet de diffraction, soit de contre-point. Cette organisation enchâssée obéit à des motivations séductrices, par le choix de la variété et par la subordination narrative de la question politique, qui n'est pas nécessairement sujette à plaire dans un genre divertissant. Peut-être est-il aussi loisible d'y trouver un moyen de protection vis-à-vis de la censure.

À ces seuils formels s'adjoignent des seuils thématiques entre les univers réels et fictifs, en particulier lorsque les romanciers ne choisissent pas systématiquement d'inventer l'ensemble de leur cadre fictionnel et donnent pour cadre à l'intrigue des lieux, des événements et des hommes réels. On peut dès lors questionner la théorie de l'application (confrontation, comparaison, plaisir de la distorsion), en particulier lorsqu'elle prend la forme de clés de lecture. Pourquoi les romanciers privilégient-ils cette médiation ? À quoi servent les clés ? À se protéger, à dénoncer, à questionner ? Or les clés ne sont pas un calque du réel, elles ne sont jamais tout à fait exactes, mais peuvent se définir comme des embrayeurs qui problématisent et invitent à une réalité politique alternative.

I. Disposition des masses narratives : séduire les lecteurs, parer les attaques

I.1 Au seuil de la fiction : des paratextes où transparaissent des préoccupations politiques ?

Dans son introduction à *Seuils*, Gérard Genette rappelle que les paratextes sont à la jonction entre deux univers, de même qu'entre l'intériorité du lecteur et celle de l'auteur. Dès lors, ces seuils sont le lieu d'un compromis, de la signature d'un pacte :

Cette frange, en effet, toujours porteuse d'un commentaire auctorial, ou plus ou moins légitimé par l'auteur, constitue, entre texte et hors-texte, une zone non-seulement de transition mais de *transaction* : lieu privilégié d'une pragmatique et d'une stratégie, d'une action sur le public au service, bien ou mal compris et accompli, d'un meilleur accueil du texte et d'une lecture plus pertinente – plus pertinente, s'entend, aux yeux de l'auteur et de ses alliés.²²²

Moment de transition entre réalité et fiction, le paratexte est aussi une « transaction » exigeant une stratégie qui exacerbe les enjeux politiques des romans. En effet, la *captatio benevolentiae* s'intéresse tant à la forme et à l'intrigue de l'ouvrage qu'à sa dimension potentiellement polémique ou politique, tantôt revendiquée, tantôt atténuée.

I.1.1 1. Les titres : un programme politique ?

Si le titre est « le véritable proxénète d'un livre²²³ », force est de constater que la politique sied mal à la séduction, au vu de la quasi-absence de celle-ci dans les titres. Même dans les intrigues romanesques façonnées par la question politique, la présence de cette dernière se fait discrète dans les titres eux-mêmes, en particulier pour les titres de romans longs et les romans des premières décennies. En effet, ceux-ci portent généralement le nom de l'héroïne (*L'Astrée*, *Argenis*, *Ariane*, *Rosane*...), mettant en second plan les figures politiques, le plus souvent masculines. En outre, ces titres avec un nom propre s'ingénient à brouiller les cartes : le nom de *Cassandre* est en fait le pseudonyme de Statira, épouse d'Alexandre le Grand ; inversement la *Cléopâtre* du titre n'est pas l'amante de Marc-Antoine mais sa fille²²⁴. Cette volonté de ne pas mettre la politique au premier plan, de promettre avant tout un récit

²²² G. Genette, *Seuils*, Paris, éditions du Seuil, 1987, p. 8.

²²³ A. Furetière, *Le Roman bourgeois* (1666), M. Roy-Garibal [éd.], GF Flammarion, 2001, II, p. 297.

²²⁴ D'ailleurs, le titre de la traduction allemande de ce roman est *Der vortrefflichen ägyptischen Königin Kleopatra curiose Staats-Kriegs- und Liebesgeschichte* (1700-1701), témoignant que le phénomène de subordination de la politique à l'amour dans les titres est surtout français.

galant dont la situation politique serait le cadre est également sensible dans le choix des sous-titres explicitant un nom peu connu. Ainsi le sous-titre « *ou le grand Cyrus* » ajoute-t-il une dimension politique supplémentaire à un premier titre difficilement déchiffrable puisque l'auteur ne peut attendre du lecteur qu'il connaisse cet Artamène. De la même façon, le titre *Ibrahim* annonçant surtout un roman oriental, c'est le sous-titre « *ou l'illustre Bassa* » qui permet d'introduire la question politique, tout en confirmant la dimension orientale du roman. Cette précision du sous-titre installe également la double identité des héros, certes d'origine princière, mais se voulant autant maîtres de leur destin qu'héritiers ; ils confirmeront par leurs exploits leur droit à la couronne. On retrouve cette précision politique du sous-titre dans d'autres romans tels que *Climandor ou l'histoire des Princes*²²⁵, *Histoire des amours du Grand Alcandre, en laquelle sous des noms empruntés, se lisent les aventures amoureuses d'un grand prince du dernier siècle*²²⁶, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées. Histoire allégorique contenant la philosophie morale des stoïques sous le voile de plusieurs aventures agréables en forme de roman*²²⁷. Les romanciers choisissent de restreindre la question politique dans leurs titres, ou tout du moins ils la subordonnent à une dimension galante. Le plus souvent limitée au sous-titre, la politique est typographiquement mais aussi narrativement un arrière-plan devant lequel se déploie une intrigue plus volontiers organisée autour d'aventures et d'amours.

Les titres des petits romans historiques obéissent à des règles quelque peu différentes. En effet, le titre est surtout choisi pour faciliter l'identification au genre historique. On perçoit également l'influence des histoires tragiques du début du siècle dans le choix des titres de ces romans plus tardifs. Contrairement aux titres de romans longs qui laissent volontiers flotter l'incertitude quant à l'identité de leurs héros, les petits romans historiques indiquent plus volontiers la noblesse de leurs personnages, à l'exemple de *La Princesse de Clèves*, *Dom Carlos*, *Le Comte d'Amboise*). Lorsqu'il y a sous-titrage, c'est surtout pour apporter une précision générique, en particulier *nouvelles historiques*. Puisque ces romans courts traitent d'événements présentés comme étant véritablement arrivés aux Grands, en revendiquant une démarche historiciste, la politique affleure plus dans les titres. Pourtant, si le titre est plus volontiers politique, le partage entre questions amoureuses et politiques au sein de l'intrigue est sensiblement identique à celui que l'on trouve dans les romans longs. Dans les deux cas, la

²²⁵ Anonyme, *Climandor ou l'histoire des Princes*, Paris, A. Alazert, 1628.

²²⁶ Anonyme [L.-M. de Lorraine, princesse de Conti], *Histoire des amours du Grand Alcandre, en laquelle sous des noms empruntés, se lisent les aventures amoureuses d'un grand prince du dernier siècle*, Paris, Vve J. Gillemet, 1651.

²²⁷ F. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, *op. cit.*

programmation de lecture mise en place par le titre sera en partie modifiée par le roman lui-même.

Seules trois fictions du siècle contiennent « politique » dans leur titre : *La Politique des coquettes, histoire véritable* (1660), dédiée à Mademoiselle de Scudéry et attribuée à René Le Pays, *La Politique des Amans, ou la connaissance du cœur* (1683) et *Le Louis d'or politique et galant* (1695). Dans les deux premiers titres, on ne sait d'abord si le substantif « politique » est employé de façon thématique, à savoir les combinaisons et ruses des coquettes et amants, ou rhématique et nous aurions alors affaire à des traités politiques²²⁸. Si le sous-titre rhématique « *histoire véritable* » ôte toute ambiguïté quant au genre du premier ouvrage, ce n'est pas le cas du « *ou la connaissance des cœurs* » : la confusion entre le traité politique, genre sérieux, et le roman connote donc une démarche de détournement voire de parodie.

Cette confusion s'observe également syntaxiquement : les trois titres contiennent des oxymores par le rapprochement du substantif ou de l'adjectif « politique » et d'un groupe prépositionnel « des coquettes », « des amans » ou de l'adjectif conjoint « galant ». Le choix d'un tel titre est donc à la fois déceptif et parodique, puisque l'écart entre le sérieux politique et la légèreté des ouvrages n'en sera qu'accentué. Le substantif « politique » quitte justement le domaine politique pour un nouvel emploi sans connotation publique ou sociale mais entrant dans le champ sémantique de la manipulation et du calcul privé.

Les titres ne sont poussés à évoquer la question politique ni par les dispositifs poétiques ni par les dispositifs socio-économiques. Si le terme *politique* n'apparaît presque jamais dans les titres, cela confirme l'hypothèse que les contemporains de ces ouvrages ne considèrent pas que le roman politique constitue une catégorie générique distincte. On comprend en outre que la politique n'est pas un argument de vente, à part lorsqu'il s'agit de la détourner vers des fins galantes. Les romanciers privilégient donc les seuils auctoriaux aux seuils éditoriaux pour présenter les enjeux politiques de leur texte, en particulier les dédicaces et les avis aux lecteurs.

I.1.2 Les dédicaces : un geste politique

Les dédicaces, seuil entre le monde réel et la fiction, s'amuse à brouiller les frontières entre l'un et l'autre : les héros comme les auteurs viennent souvent s'agenouiller

²²⁸ Sur ces notions, voir G. Genette, *Seuils, op. cit.*, « les titres », p. 59-106.

devant le destinataire dont ils espèrent une protection financière et politique²²⁹. Elles représentent ainsi un entrelacs d'intérêts politiques réels et de théorisations apportées par la fiction, de sorte que l'évolution de ces épîtres dédicatoires témoigne des tensions qui naissent au cours du siècle entre vie littéraire et vie politique. Alain Viala rappelle dans *Naissance de l'écrivain. Littérature et sociologie au XVII^e siècle* que le siècle est marqué par l'institution du mécénat d'État, avec le passage d'un clientélisme entre auteurs et aristocrates à une autonomie autorisée par les Académies, mais une autonomie toute relative car dépendant de l'approbation royale :

La restriction accrue du mécénat, aussi bien que la « dérive » académique, participent des tensions entre un monde littéraire en expansion et un pouvoir qui, accaparant le rôle mécénique, faisait en même temps barrage contre d'autres formes d'affirmation sociale du mécénat²³⁰.

Dans tous les genres, le nombre de dédicaces à d'autres figures que le roi lui-même décroît, tandis que d'autres systèmes de financements se mettent en place, en particulier les bénéfices. Günter Berger analyse plus précisément l'évolution de la pratique des épîtres dédicatoires dans les romans :

De 82,4% pour les années 1600-1634, le nombre des épîtres dédicatoires tombe à 77,6% pour la période entre 1635-1661 pour aboutir à 41,3% jusqu'à la fin du siècle. Avec la révocation de l'Édit de Nantes, le déclin de la tradition dédicatoire s'accroît de façon encore plus brutale qu'après l'arrivée au pouvoir de Louis XIV : 49% des romans publiés entre 1662 et 1685 comportent des épîtres dédicatoires ; de 1686 à 1700, il n'y en a plus que 26,7%. Coïncidence frappante : au cours de ces années les secteurs essentiels de la production romanesque se déplacent de Paris vers l'étranger et plus particulièrement vers les Pays-Bas. En même temps des genres pour le moins potentiellement critiques de l'autorité comme les (pseudo-) mémoires et les histoires secrètes sont à leur apogée. Et en fin de compte un seul des neufs romans dédiés au Roi Soleil est postérieur à 1685.²³¹

Les romanciers, qu'ils la recherchent ou non, obtiennent donc une plus grande autonomie vis-à-vis de l'aristocratie et de la cour, alors que paradoxalement les romans se nourrissent de plus en plus de cette vie de cour riche en intrigues et en scandales. Il semble que les jeux d'alliance se modifient et que l'entité à séduire pour obtenir reconnaissance littéraire et financière corresponde de moins en moins à un individu mais plutôt à un lectorat collectif :

²²⁹ Voir W. Leiner, *Der Widmungsbrief in der französischen Literatur (1580 - 1715)*, Heidelberg, C. Winter Universitätsverlag, 1965 et *id.* « Lieux communs et discours encomiastique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°49, 1997, p. 75-93.

²³⁰ A. Viala, *Naissance de l'écrivain. Littérature et sociologie au XVII^e siècle*, Paris, Éditions de Minuit, 1985, p. 83.

²³¹ G. Berger, « Du mécène au marché ? Roman et épître dédicatoire au XVII^e siècle », dans *Ouverture et dialogue, Mélanges offerts à Wolfgang Leiner à l'occasion de son soixantième anniversaire*, U. Döring, A. Lyroudias, R. Zaiser [éd.], Tübingen, 1988 (p. 3-15), p. 3.

À la fin du siècle même les préfaces ne subsistent souvent plus en tant que textes médiateurs entre l'auteur, le roman et le lecteur ; c'est là le signe manifeste d'une distance plus grande, voire d'une aliénation et d'une certaine anonymité dans les rapports entre l'auteur et ses lecteurs, mais aussi le signe que le livre en tant que marchandise s'est banalisé. Ceci vaut aussi et tout particulièrement pour le roman dont le succès extraordinaire auprès du public va nécessairement de pair avec une aliénation de plus en plus grande.²³²

Dédier au souverain

Si les romans sont moins souvent dédiés aux souverains que les autres genres, jugés plus nobles, on en compte tout de même neuf dans l'ensemble de la production dont la lettre dédicatoire est adressée directement à Louis XIII, et neuf à Louis XIV. Encore faut-il constater qu'à quelques exceptions près, comme les *Avantures* (1677) de d'Assoucy ou les *Contes et historiettes divertissantes tirées du Sr Guichardin* traduits par Louis Pompe en 1688, il s'agit de romans aux sujets nobles où la politique joue un rôle majeur. Dans notre corpus, *L'Astrée* dans son édition de 1610, *Ælius Sejanus. Histoire romaine* (1617), les *Prosperites malheureuses* (1617), *L'Argenis* (1621), le *Polexandre* (1637), *Macarise* (1664) ou encore *Faramond* sont dédiés aux trois rois Bourbon. Ces romans se distinguent non seulement par ce choix révélateur du dédicataire mais également par une représentation et une théorisation approfondies de la question politique.

Le choix de la dédicace au roi correspondrait donc à la fois à la conscience des romanciers d'écrire des œuvres exceptionnelles et à une orientation politique tant de la narration que de l'objet-livre²³³. Ainsi, outre la dédicace à la bergère Astrée, l'intégration par d'Urfé d'une seconde lettre dédicatoire dans l'édition de 1610 témoigne d'un revirement politique puisque l'ancien ligueur recherche désormais la protection d'Henri IV, qu'il avait auparavant combattu. La longueur de la citation, dont nous nous excusons, permet d'apprécier la progression de la pensée :

Sire,

Ces bergers oyant raconter tant de merveilles de vostre grandeur, n'eussent jamais eu la hardiesse de se presenter devant V. M. si je ne les eusse asseurez que ces grands Roys dont l'antiquité se vante le plus, ont esté Pasteurs qui ont porté la houlette & le Sceptre d'une mesme main. Ceste consideration & la connoissance que depuis ils ont euë que les plus grandes gloires de ces bons Roys ont esté celles de la paix & de la justice, avec lesquelles ils ont heureusement conservé leurs peuples, leur a fait esperer que comme vous lesi mitiez & surpassiez en ce soing paternel, vous ne mépriseriez non plus ces houlettes, & ces troupeaux qu'ils vous viennent presenter comme à leur Roy et Pasteur Souverain ? Et moy (SIRE) voyant que nos peres pour nommer leur Roy, avec plus d'honneur & de respect ont emprunté des Perses le mot de SIRE qui signifie Dieu, pour faire entendre aux autres nations combien naturellement le François

²³² *Ibid.*, p. 13.

²³³ W. Leiner, « Reflets politiques dans les lettres dédicatoires », dans *Politique et littérature en France aux XVI^e et XVII^e siècles. Actes du colloque international, Monopoli, 28 septembre-1^{er} octobre 1995*, Giovanni Dotoli [dir.], Bari, Adriatica et Paris, Didier érudition, 1997, p. 222-235.

ayme, honore, & revere son Prince ; j'ay pensé que ne leur cedant point en ceste naturelle dévotion, puis que les Anciens offroient à leurs Dieux en action de graces, les choses que les mesme Dieux avoient inventées ou produittes pour la conservation de l'estre ou du bien-estre des hommes : j'estois obligé pour les imiter d'offrir ASTREE, à ce grand Roy, la valeur & la prudence duquel l'a rappellée du Ciel en terre pour le bonheur des hommes. Recevez-la donc (SIRE) non pas comme une simple Bergere : mais comme une œuvre de vos mains car veritablement on vous en peut dire l'Autheur : puis que c'est un enfant que la paix à fait naistre, & que c'est à V. M. à qui toute l'Europe doit son repos, & sa tranquillité. Puissiez vous à longues années jouïr du bien que vous donnés à chacun. Vostre regne soit à jamais aussi heureux que vous l'avez rendu admirable : Et Dieu vous remplisse d'autant de contentements & de gloires, que par vostre bonté vous obligez tous les peuples qui sont à vous, de vous benir, aimer, & servir. Ce sont (SIRE) les souhaits que je fais pour V. M. attendant que par l'honneur de vos commandemens, je vous puisse rendre quelque meilleur service, au prix de mon sang & de ma vie, ainsi que la nature & la volonté m'y obligent, & le tiltre qu'en toute humilité je prends, Sire ...²³⁴

L'auteur travaille sur plusieurs plans : la classique *captatio benevolentiae* qui passe par une affirmation d'humilité le conduit, de par le choix d'un tel dédicataire, à une déclaration de soumission politique. Pourtant, Honoré d'Urfé ne s'arrête pas là et propose un véritable miroir du Prince en réveillant dès la première phrase le motif du roi-berger, motif biblique et antique valorisée lors des guerres de Religion et lors de l'élaboration de la légende d'Henri IV comme souverain simple et accessible, ayant grandi au milieu de paysans. En glorifiant le roi, l'auteur dessine en creux un idéal politique d'un souverain pacificateur et choisi par Dieu, ce qu'il développera également dans sa dédicace de la troisième partie à Louis XIII. Après les troubles civils, Urfé donne une nouvelle dimension à son roman : Astrée, de personnage de bergerie, se mue en personnification de l'âge d'or qu'apporte le règne d'Henri IV. Élu de Dieu pour apporter la paix, relai de la déesse Astrée, le roi est décrit comme empli de force, de tempérance, de prudence et de justice²³⁵. Cette justice devrait justement autoriser un acte de clémence vis-à-vis de l'auteur. Ainsi la dernière phrase de la dédicace correspond autant à un acte de soumission qu'une demande somme toute assez explicite d'un retour en grâce et d'un octroi de charge. Urfé capitule, il renonce à ses anciens idéaux politiques et se propose de « rendre quelque meilleur service » au Souverain : le don attend toujours un contre-don²³⁶. En

²³⁴ H. d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., D. Denis [éd.], I, p. 105-107.

²³⁵ La référence à l'Europe évoque sans doute la trêve entre l'Espagne et le Pays-Bas qu'avait favorisée la France en avril 1609.

²³⁶ Nous nous appuyons ici sur les analyses de Marcel Mauss dans son *Essai sur le don* (*Essai sur le don* (1923), Paris, PUF, 2012) notamment sur la transition du *potlach* au *kula*, auxquels appartiennent générosité et bonté. Le *potlach* touche de près la question de la générosité classique ; il est défini, p. 14 de la présentation par F. Weber comme « tout échange et lutte, toute lutte de générosité est lutte pour le pouvoir, et le don n'est qu'un processus de destruction qui ne connaît pas de limite ». C'est donc un don excessif qui est ajout à sa propre valeur et création de hiérarchies entre les personnes et les groupes : ici, les grandes familles fonctionnent comme des tribus, selon le rapprochement fait par Mauss p. 231 (« dans nos masses et dans nos élites, la dépense pure et irrationnelle est de pratique courante ; elle est encore caractéristique de quelques fossiles de notre noblesse »). Le *kula*, lui, est une « forme pacifiste et réglée d'échange cérémoniel, est constituée d'un double cercle de transactions rituelles au cours desquelles s'instaurent des relations statutaires dotées d'une grande stabilité ».

effet, la réciprocité du lien qui unit le roi-dédicataire et le romancier permet un gain des deux côtés, qu'il s'agisse d'offrir au souverain une leçon de sagesse ou un divertissement.

Le plus souvent, les romanciers abordent dans ces lettres dédicatoires à la fois une attitude d'infériorité suscitée par le statut royal et une attitude de supériorité que permet la dimension didactique de l'ouvrage. Aussi topique que le personnage venant s'incliner devant le souverain, la figure du romancier en précepteur émaille ces dédicaces. Ainsi, la dédicace au roi de *Macarise*, après une proclamation d'humilité, se présente ensuite comme leçon de vie et de sagesse pour le souverain :

j'ose dire pourtant à V. M. que cette Philosophie si chère à ces fameux génies des siècles passez, ne luy sera pas entierement inutile : Vous avez deja, SIRE ? tant de commerce avec elle, que vous ne pouvez douter du bien qui vous reviendra de ses connoissances ; elle entrera fidelement dans tous vos interests, vos ennemis seront les siens, & toutes les forces de son estat serviront à la defenses du vostre : elle vous suivra par tout sans vous estre à charge, elle ménagera vos divertissements, & rendra vos occupations moins pesantes [...] elle vous demande, SIRE, l'honneur de vostre protection pour se montrer à vostre Cour, & en suite, à toute la terre ; elle l'espère & proteste hautement que sa plus grande satisfaction sera de porter en tous lieux la gloire de vostre nom sous cely de Clodomire, & d'assurer V. M. que celuy qui luy donne le jour sous un regne si heureux, est en verité, par respect, par devoir & par inclination [...] ²³⁷

Il est intéressant de relever que la personnification de la philosophie stoïque permet un glissement entre créature et créateur. Celui qui cherche à être montré à la cour comme source de sagesse, c'est sans doute l'abbé d'Aubignac lui-même qui espère cette récompense du double présent qu'il fait au roi : instruction et divertissement.

Le Pays, dans la dédicace de *Zélotyde* au duc de Savoie, traduit de la façon la plus explicite cette relation de marchandage qui permet au souverain une publicité à moindre effort :

C'est par là [la générosité], Monseigneur, que la votre sera louée & sera connue au-dela des limites de vos provinces, & longtemps après le cours de votre glorieuse vie ; c'est par là que vous régnerez sur tous les beaux esprits du monde & c'est par là aussi que j'ai l'honneur d'être votre sujet. [...] C'est ce qui m'a obligé, Monseigneur, à écrire une histoire galante, dont l'enjouement pourra peut-être vous être agréable, peut-être qu'elle pourra dissiper pendant quelques moments les pensées embarrassantes que laissent quelquefois les soins de la politique et les chagrins que donne presque toujours la conduite des grands États. Si cela est, j'aurai bien de la gloire, & je croirai que vos sujets m'auront bien de l'obligation. Ils savent sans doute que quand on avait diverti César, l'on aurait bien mérité de la République [...] ²³⁸

L'épître dédicatoire revendique l'usage politique du roman, quand bien même il ne s'agirait que d'un divertissement permettant au souverain de reposer son esprit des tâches du royaume.

²³⁷ Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, op. cit., « dédicace au Roi », n. p.

²³⁸ R. Le Pays, *Zélotyde, histoire galante, à son altesse monseigneur le duc de Savoye, prince du Piedmont, roy de Chypre, par Monsieur le Pays*, Paris, Ch. de Sercy, 1666, p. 21-26.

En outre, l'appui financier assure au dédicataire une réputation de mécène, doublant ainsi le travail de propagande agissant au cœur du roman.

Dédier à un Grand

Dédier son roman à un proche du pouvoir appartient également aux pratiques courantes ; là encore, il faut justifier le choix d'offrir un ouvrage jugé peu sérieux à une figure importante, soit qu'il s'agisse de divertir, soit d'instruire par la fable. Les dédicaces s'adressent ainsi souvent aux ministres et Günter Berger compte quatre romans dédiés à Richelieu, trois à Séguier, trois à Fouquet et encore un à Colbert, alors que la pratique de la dédicace tombe en désuétude. La stratégie adoptée ressemble fort à celle mise en place lors de la dédicace aux souverains : Gomberville dédie ainsi la première partie du *Polexandre* de 1637 à Louis XIII, la deuxième partie à Richelieu, la troisième à Séguier et la quatrième à Roger du Plessis. Le romancier souligne la continuité de ces dédicaces, cherchant à servir ceux qui servent le roi. Ainsi, Jean-Pierre Camus, en dédiant *Alexis* au frère du roi, offre autant à admirer la famille royale que ses propres personnages. Chaque figure présente un exemple édifiant au jeune prince qui, lui, est avant tout présenté par rapport à ses relations filiales et fraternelles²³⁹. Camus prend de ce fait une posture de mentor et propose au frère du roi un idéal de vie qui ne peut être celui d'un dirigeant : le jeune Gaston doit avant tout s'inspirer de son frère.

La distance semblant moindre que lors d'une dédicace au souverain, les romanciers n'hésitent pas à se présenter comme des amis des puissants auxquels ils s'adressent, à l'exemple de Jean de Lannel dans sa dédicace du *Romant des Indes* adressée à Louis de Lorraine :

À la vérité, si les particuliers font état d'un fidèle ami comme d'un trésor inestimable, avec combien plus de raison les grands monarques, qui sont environnés de flatteurs, et accablés d'affaires, doivent-ils s'efforcer d'obliger par toute sorte de moyen un personnage de mérite, en qui ils se puissent fier comme en eux-mêmes ? N'est-ce pas pour cette considération que tous les rois & tous les empereurs, qui ont le mieux gouverné leurs peuples, & le plus étendu les limites de leurs États, ont toujours eu un soin non pareil d'élever quelque homme vertueux aux plus hauts honneurs & aux charges de leurs Empires ? Ne fut-ce pas cette forte raison qui poussa Auguste, qui a été l'un des plus judicieux et des plus avisés Princes du monde, à honorer

²³⁹ J.-P. Camus, *Alexis, ou sous la suite de divers pèlerinages sont déduites plusieurs histoires tant anciennes que nouvelles, remplies d'enseignements de piété*, Paris, Cl. Chappellet, 1622, « dédicace », n. p. : « Ce sont les seuls maîtres capables de faire la leçon aux Grands, car ils ne peuvent ni dissimuler, ni rougir, ni flatter, exempts des intérêts & des passions de ceux qui parlent. [...] Et en vous mirant dans les incomparables qualités de cet invincible monarque duquel vous tirez l'être, & dont les mérites ont acquis le titre de grand, & en admirant les vertus de son successeur votre frère. que la voix publique honore déjà du nom de juste, & en considérant les hautes perfections de cette héroïque Marie, votre Mère, que tout le monde compare à celle de saint Louis : Puissiez vous sur tant de vertus de prince exprimer en vous le Prince de tant de vertus, que la terre soit trop petite pour votre renommée. Si vous les imitez (comme le sang & la raison vous y obligent) vous traverserez du temple du travail en celui de la vertu & du temple de la vertu, l'entrée à celui de l'honneur est indubitable. »

de son alliance Agrippa, qui était l'œuvre de ses mains, et le confident de ses plus secrètes pensées ?²⁴⁰

Lannel opère une double redéfinition du statut de son dédicataire. En le comparant à Auguste, il flatte sa noblesse et l'assimile aux plus grands souverains, mais en s'assimilant lui-même à Agrippa, il réduit l'écart qui sépare romancier et aristocrate. Puisqu'il se présente lui-même comme l'ami intime d'un puissant, Lannel se dote d'un rôle de conseiller et donne à son roman un usage politique, puisqu'il permettrait de tenir un discours loin de toute flatterie.

En outre, la tradition qui associe le genre romanesque et le lectorat féminin explique sans doute l'importance des dédicaces aux principales figures féminines du royaume. Les romanciers dédient souvent leurs ouvrages à des femmes, en particulier Anne d'Autriche (cinq romans dédiés), la Dauphine, Mlle de Montpensier, la princesse de Conti et la duchesse de Nemours (vingt-huit romans dédiés)²⁴¹. Ce nombre reste stable au cours du siècle, (43,5% en 1600-1634, 46% en 1662-1700) ne permettant pas de dégager une valorisation ou une dépréciation progressive de la réputation féminine attachée au roman. Ces dédicaces prennent-elles en compte le genre de leur destinataire ? Au contraire, valorisent-elles ces femmes avant tout comme figures politiques ? Comparons la quatrième partie de *L'Astrée*, dont la lettre dédicatoire est adressée à Marie de Médicis :

Madame,

Cette Astrée, à qui les meilleurs esprits ont eslevé des autels, et qui se peut vanter d'avoir porté sa gloire jusqu'au point de se faire bastir des temples en toutes les parties de l'univers, orpheline depuis deux ans, se vient jeter aux pieds de V. M. pour y trouver le secours que son innocence mérite.

Elle n'attend sa protection que de vous : Polémas tient toute sa province occupée par l'injustice de ses armes, et Céladon languissant encore sous les habits d'Alexis, n'oseroit faire paroistre en sa nécessité, que les traits de la foiblesse d'une fille.

Si bien, Madame, que si vostre pitié ne fait pour elle un glorieux effort, il est presque impossible qu'elle ne périsse avec infamie, et qu'elle ne soit desormais la honte et la fable de ceux qui, depuis sa naissance, n'en avoient osé parler qu'avec admiration. [...] Que si cet incomparable soing, sur lequel s'appuye la seurté de cet empire, vous permet quelquefois, Madame, de

²⁴⁰ J. de Lannel, *Le Romant des Indes*, par Jean de Lannel, écuyer seigneur du Chaintreau & du Chambort, Paris, T. du Bray, 1625.

²⁴¹ En outre E. Le Noble, *Zulima ou l'amour pur. Nouvelle historique par M. Le Noble*, Paris, G. de Luyne, 1695, dédié à la duchesse de Nemours. J. de Segrais, *Bérénice*, *op. cit.*, dédié à la comtesse de Fiesque. Anonyme, *La Duchesse de Médo, nouvelle historique et galante*, Paris, T. Quinet, 1692, dédié à la princesse de Conti, fille du roi. R. Baragne, *Histoire, vie et mort de Jacques Cinquiesme Roy d'Ecosse. Ensemble l'Histoire déplorable de la belle Dunglas, vray miroir de constance et chasteté*. Paris, Rolin Baragnes, 1621, dédié à Louise Marguerite de Lorraine, princesse de Conty. Anonyme, *Tachmas, prince de Perse, nouvelle historique, arrivée sous le Sophy Séliman, aujourd'huy régnant*. Paris, E. Loyson, 1676. Dédicé à Mademoiselle. C. Bernard, *les Malheurs de l'Amour, première nouvelle, Éléonor d'Yvrée*, la Haye, E. Foulque et L. Van Dole, 1688. Dédicé à Madame la Dauphine. C. Bernard, *Le Comte d'Amboise, livre premier et livre second*, *op. cit.*, dédié à Madame la Dauphine.

souffrir son entretien innocent, peut-estre vous fera-t'elle avouer qu'il y peut avoir de douces heures en la vie, et que ce n'est pas le moindre divertissement que V. M. puisse choisir, en attendant que Louys, ce roy qui regne encore plus absolument dans nos ames que sur nos corps, revienne chargé des lauriers qui luy restoient à cueillir, vous rendre compte de ses triomphes. [...]

Baro, successeur d'Urfé comme Marie de Médicis l'est d'Henri IV, commence par souligner la continuité politique de son roman, puisque dédier à la Reine serait offrir à une mère ce qu'on ne peut plus offrir au père disparu. Le romancier flatte d'ailleurs les sentiments maternels de la Régente en éveillant sa pitié face à une Astrée et une Alexis peintes sous un jour misérable : ce n'est pas uniquement Louis XIII qui est orphelin, c'est avec lui toute la France. Pourtant, la fonction politique de la reine ne saurait être oubliée puisqu'Urfé évoque « cet incomparable soing, sur lequel s'appuye la seurté de cet empire ». La Régente souveraine n'est pas présentée sous les codes masculins du roi guerrier mais sous ceux, plus originaux, de la protectrice. Le substantif « soing » convoque l'imaginaire antique de l'*alma mater* et de la *cura*, c'est-à-dire du soin, du maintien, de la protection. Baro valorise cette vertu de soin dans le portrait de souveraine qui se laisse toucher, qui veille inlassablement sur les figures menacées de son royaume, qu'il s'agisse du roi ou des bergers du roman. Le romancier n'abandonne donc pas la dimension politique qu'on trouvait déjà dans l'épître dédicatoire à Henri IV mais il opère une adaptation de la représentation du politique, motivée par le genre de sa dédicataire. Néanmoins, que les puissants évoqués jusqu'ici soient des hommes ou des femmes, ils s'inscrivent dans une certaine fidélité à la couronne et l'on conçoit que le choix de ces dédicataires engage l'auteur dans une démarche moins polémique que lors d'une dédicace à un opposant, ou, plus singulièrement, à une opposante.

Le parcours des Scudéry témoigne ainsi d'une prise de parti politique suivie d'un revirement. En effet, proches du clan des Condé, les romanciers dédient *Cyrus* à Madame de Longueville, figure de proue de la Fronde. Dans la dédicace de la dernière partie (1653), ils affirment leur soutien et leur fidélité à la famille Condé :

Madame,

Cyrus veut finir par où il a commencé : & vous rendre ses derniers devoirs, comme il vous a rendu ses premiers hommages. Votre Altesse sçait que dans la plus grande chaleur de la guerre, & durant la plus aigre animosité des Partis ; l'on a toujours veü vos Chiffres, vos Armes, vostre Nom, vos Livrées, & des Inscriptions à vostre gloire sur ses Drapeaux ; qu'il n'a point craint la rupture entre les Couronnes, & qu'il vous a esté trouver en des lieux où il ne luy estoit pas possible d'aller, sans estre obligé de faire voir de quelle couleur estoit son eschape, & sans qu'on luy demandast QUI VIVE ? si bien, MADAME, qu'après auoir passé à travers des Armées Royales, pour s'acquiter de ce qu'il vous devoit ; il n'a garde d'estre moins exact, en un temps où les choses ont aucunement changé de face : & où l'on ne peut plus l'arrester, sans violer le droit des Gens, aussi bien que l'Amnistie. Il s'en va donc vous donner en nouveaux temoignages de la haute estime qu'il a pour vostre merite : & au lieu de porter ses Trophées à

Persepolis ou à Ecbatane, il les va porter à Monstreuil-Bellay : afin qu'ils y soient tout à la fois des marques de sa servitude & de ses victoires. Comme je l'ay engagé dans vos interests, je n'ay garde de condamner ce que je ferois moy mesme : & si vous honorer & estre libre estoient des choses incompatibles, ce seroit de la Bastille que je vous dirois que je suis, & veux toujours estre, Madame [...]

L'épître évoque sans détour la guerre civile et oppose à la couronne de Cyrus celle du roi mais le héros n'est pas l'adversaire de la monarchie française puisqu'il n'affronte pas les armées royales mais qu'il passe à travers : il s'agit donc d'un obstacle à franchir pour atteindre ce qu'il y a de plus remarquable dans le royaume. En effet, contrairement aux dédicaces adressées au souverain et à ses proches, le héros vient rendre hommage à une ennemie du pouvoir. Alors que Madame de Longueville est exilée à Montreuil-Bellay, elle réunit autour d'elle un petit cercle de fidèles, parmi lesquels La Rochefoucauld et Turenne. Les Scudéry renversent les polarités, faisant de Paris le lieu d'exil, comme si la duchesse incarnait le centre du royaume : Cyrus, souverain étranger, dirige ses pas non vers le roi mais vers la belle frondeuse. Les deux romanciers ne manquent pas d'audace, proclamant choisir la Bastille au nom de leurs idées, l'ironie tragique faisant que Madeleine de Scudéry y verra enfermer Pélisson.

Retrouve-t-on cette même audace dans la dédicace *Clélie* ? L'épître dédicatoire semble encore une fois souligner l'attachement au clan des Condé puisqu'elle s'adresse à Mlle de Longueville, belle-fille de la Duchesse. Or ce choix, sous une apparente continuité, est profondément engagé car les deux Longueville sont à l'opposé de l'échiquier politique. Marie d'Orléans a été comme sa belle-mère une frondeuse, quoique de façon plus passive. Elle est plutôt un sujet de marchandage et d'échange du fait de sa fortune et de l'alliance stratégique que sa main représenterait en temps de Fronde puisque son père la livre en otage à Paris et la promet à cinq hommes différents. Son engagement politique tient surtout du désengagement : faisant tout pour que son père abandonne la Fronde, elle-même en sort volontairement avant que cette dernière ne se termine et rejoint Mazarin. Madeleine de Scudéry, dans ses deux dédicaces, souligne la continuité, fait de son roman un don inscrit dans une chaîne de dons en rappelant les liens de patronage qui unissent une famille de haute noblesse, les Condé, et une famille d'écrivains, les Scudéry. Elle rappelle également sa fidélité à la maison des Condé et à ses valeurs, en particulier l'audace et la générosité : quelle que soit la génération, les Scudéry paieront le même tribut aux dames de Longueville. Cette affirmation d'une continuité et d'une fidélité passe par la reprise de la mise en abyme du don dans la dédicace de la première partie du *Cyrus* et dans celle de *Clélie*, où le héros ou l'héroïne viennent déposer leurs lauriers au pied de la destinataire. Ici, la dédicace devient une reprise en mineure voire en miniature du

roman héroïque, plus particulièrement du motif de la soumission du héros à son souverain, teinté de galanterie, avant qu'on ne rappelle la naissance de la dédicataire, les exploits de sa famille, la beauté de son corps, de son esprit et de son âme, suivant la tradition du genre de l'épître dédicatoire. Au don du personnage succède le don de l'auteur, présenté comme sa suite logique. La dédicace serait alors un contre-don : offrir le livre, c'est uniquement rendre justice à un mérite supérieur, l'hommage est un témoignage.

Cependant, les deux contextes de rédaction sont très différents et Madeleine de Scudéry opère un discret mais efficace détachement d'avec ses anciennes loyautés politiques. En effet, l'Histoire contemporaine est très présente dans la première dédicace du *Cyrus* puisque la Fronde à ses débuts y est mise en fiction et mythifiée. Or, dans la dédicace de la dernière partie, les derniers éclats de la révolte jettent des feux bien plus discrets — bien qu'on y évoque l'exil de la duchesse. Dans la dédicace de *Clélie*, on parle d'exploits au sens large, mais sans les nommer, ni les préciser. Ce passage de l'explicite contemporain au métaphorique et au général marque profondément la représentation politique au sein même de ce roman. D'un roman à l'autre, il semble que Scudéry fasse montre d'une stratégie politique, au point qu'on puisse parler d'un don intéressé. En effet, plusieurs glissements s'opèrent, malgré l'affirmation d'une continuité. Le premier glissement, le plus explicite, est celui d'une Longueville à l'autre. En effet, les deux femmes se haïssent puisque la duchesse a été la maîtresse de Nemours, époux de sa belle-fille (six ans seulement séparent les deux femmes), cette rivalité venant alimenter des querelles financières. L'une est fidèle à la Fronde, l'autre, plus réaliste, a préféré le camp de Mazarin et l'avènement d'un nouvel ordre social. De fait, choisir une Longueville ou l'autre, c'est choisir entre le camp des Frondeurs et celui de Mazarin et du jeune roi : c'est le second glissement au sein de ces dédicaces à double fond. Le troisième glissement — moins évident dans les seules dédicaces — est idéologique puisque ce sont des conceptions du monde, de théories politiques qui se confrontent. Dans la première dédicace du *Cyrus* sont célébrées les valeurs aristocratiques de la superbe et de la générosité. Scudéry, de la même façon que Corneille dans son épître à Montoron, loue d'abord cette dernière vertu, comprise comme le don sans calcul de soi-même avant d'évoquer la libéralité financière. Donner, se donner, c'est abandonner à autrui de l'avoir pour obtenir de l'être. Cependant, dans la dédicace de *Clélie*, roman attribué à la seule Madeleine, on souligne la bonté qui est une vertu moins aristocratique que la générosité, mais plus quotidienne, plus matérielle, plus bourgeoise. Scudéry, d'ailleurs, critique les vertus célébrées dans la préface précédente. Ici, la bonté louée est une vertu chrétienne, liée à l'humilité et surtout à la tempérance et à la mesure — notions que nous retrouverons à de nombreuses reprises dans les

idées esthétiques et politiques du roman. Il ne s'agit plus de tout donner pour être mais de donner avec sagesse. Calculer le don, mesurer le contre-don, permet que règne l'équilibre, l'ordre social²⁴². La dédicace se fait alors prescriptive et didactique, préparant la lecture par l'exposition des concepts politiques qui sous-tendent l'ouvrage.

I.1.3 Les avis aux lecteurs, préfaces et postfaces : des notices de lecture ?

Outre les épîtres dédicatoires, adressées à une figure d'autorité, le paratexte romanesque comporte ordinairement une « préface auctoriale assumptive originale », selon l'expression de Gérard Genette²⁴³. Dans ces préfaces et avis aux lecteurs, le romancier (plus rarement l'imprimeur) explicite son projet, s'excuse de ses erreurs et met en valeur un ou plusieurs aspects de l'œuvre. Le plus souvent, l'auteur se défend d'écrire un roman mais affirme retranscrire des événements historiques. Protestant que leurs œuvres sont bien autre chose que des fictions divertissantes, les romanciers inversent la hiérarchie ordinaire entre genre romanesque et historique : au roman de révéler la vérité de l'histoire, que des intérêts politiques avaient jusqu'ici tenue hors de portée des lecteurs.

Les actions des Souverains ont toujours deux parties, l'une c'est l'événement public que tout le monde sçait, & qui fait la matière des Gazetes, & de la plûpart des Histoires, l'autre que ces Souverains cachent sous le voile de leur politique, ce sont les motifs secrets des intrigues qui causent ces évenemens, & qui ne sont connus ou révélez que par ceux qui ont eu quelque part à ces intrigues, ou par la pénétration de leur génie, en sçachant une partie devinent l'autre. [...] Ainsi l'on peut dire que comme l'action est le Corps, & que le motif est l'ame de cette action, presque toutes les histoires ne nous donnent que des corps sans ame, lors qu'elles ne nous instruisent pas des motifs qui ont fait agir les Princes et donné le mouvement à leurs intrigues.²⁴⁴

Certes, le lecteur n'a pas pris part aux intrigues, mais l'auteur peut l'instruire par son génie. Eustache Le Noble prend une posture didactique et distingue deux camps : l'un qui cache et manipule, l'autre, plus inclusif, qui se donne pour but de lever ce « voile de leur politique ».

²⁴² Sur ce sujet des dédicaces, voir en outre G. Genette, *Seuils*, op. cit., p. 111-115 ; A. Viala, « Le monarque obligé : figures du monarque et de l'écrivain dans l'encomiastique du XVII^e siècle français », dans *Le Pouvoir monarchique et ses supports idéologiques aux XIV^e-XVII^e siècles*, J. Dufournet, A. Charles Fiorato et A. Redondo [dir.], Paris, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990, p. 245-256 ; Ch. Jouhaud et H. Merlin-Kajman, « Mécènes, patrons et clients. Les médiations textuelles comme pratiques clientélares au XVII^e siècle », *Terrain*, n° 21, 1993, p. 47-62 ; S. Uomini, « Enjeux historiographiques des représentations nobiliaires : l'exemple des épîtres dédicatoires », dans *Le Second ordre : l'idéal nobiliaire*, Ch. Grell et A. Ramière de Fortanier [dir.], Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1999, p. 315-334 ; H. Merlin-Kajman, « Éloge et dissimulation : l'éloge du prince au XVII^e siècle, un éloge paradoxal ? », *L'Éloge du Prince*, dans I. Cogitore et Fr. Goyet [dir.], Grenoble, Ellug, 2003, p. 17-353 ; P. Ronzeaud, « L'écriture dédicatoire, geste social ou acte littéraire ? Essai sur les travaux de Wolfgang Iser consacrés aux épîtres dédicatoires et aux relations entre les écrivains et leurs mécènes », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 66, vol. XXXIV, 2007, p. 35-48.

²⁴³ G. Genette, *Seuils*, op. cit., p. 200.

²⁴⁴ E. Le Noble, *Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV*, op. cit., « préface », n. p.

En offrant un accès à l'âme des événements politiques, Le Noble permet au lecteur, quel qu'il soit, d'entrer dans les arcanes du pouvoir pour mieux les critiquer voire les démonter.

Cette adresse à un destinataire anonyme permet également d'esquisser les pourtours des différents destinataires, en anticipant le plus de réceptions possibles. Là encore, les romanciers valorisent à la fois divertissement et didactisme –didactisme le plus souvent historique et moral mais également dans certains cas politiques. Ainsi, dans l'avis au lecteur d'*Ildegerte, reine de Norvvege* (1694), Le Noble propose une réflexion sur la mode littéraire puis invite à une lecture politique de son ouvrage en imaginant des lecteurs bien particulier, les « Politiques » :

Ainsi j'ai évité toutes les inutilitez de ces petites intrigues de Ruelle, dont il ne reste aucun profit après la lecture, mais j'ai décrit la vertu d'une Reine Magnanime telle qu'elle a été, afin qu'on tire de son exemple des leçons utiles, comme Plutarque essayoit d'en donner dans les vies de ses Illustres, quoi que j'aye pris une autre route que la sienne en donnant à celle-ci un tour plus accommodé au goût de la nation. Ce n'est donc point sur la bagatelle d'une petite intrigue amoureuse que roule cette Histoire, mais les Politiques auront le plaisir de la voir rouler sur une intrigue de Cour, où l'on voit un Favori tromper son Maître pour lui enlever sa Couronne & sa femme, & perir ensuite en voulant executer ce detestable attentat.²⁴⁵

Flatteur, Le Noble offre aux lecteurs curieux de politique un récit où celle-ci a un rôle central, sans pour autant détailler ce qu'il entend par un lecteur « politique ». Par la négative, on peut en déduire qu'il ne s'agit ni tout à fait « des gens qui aiment la guerre », ni des « Dames ». Des termes péjoratifs employés pour évoquer la question amoureuse, on suppose que le lecteur « politique » est d'un type supérieur. Instinctivement, du fait de l'imprécision de Le Noble, un lecteur quelconque aura donc le souhait de se ranger parmi les *happy few*, de lui aussi négliger les bagatelles amoureuses pour chercher en *Ildegerte* des exemples de vertu inimitable en même temps que des leçons politiques. C'est même cette politique qui justifie à ses yeux l'agencement étrange de sa nouvelle, par exemple le mariage au milieu du récit. Le lecteur idéal ne cherche donc pas à soumettre les vérités politiques aux intrigues sentimentales mais accepte au contraire que les sentiments ne soient que la frange des actions politiques. L'auteur poursuit en effet sa liste des lecteurs possibles puis il réaffirme faire œuvre d'historien et non de romancier, suivant l'usage en pratique dans les petits romans historiques : l'épître au lecteur est moins *captatio benevolentiae* que programme de lecture politique.

Le travail opéré par le romancier dans l'épître dédicatoire peut également réfuter une lecture erronée, surtout si celle-ci cherche à appliquer des clés au roman. Ainsi Jean de Lannel se justifie-t-il dans son « secret du *Romant satyrique* » (1624) :

²⁴⁵ *Id.*, *Ildegerte, reine de Norvvege*, *op. cit.*

On s'imagineroit peut estre en ne lisant que le premier & le second Livre de mon Romant, que mon dessein n'est que d'offenser quelques particuliers, dont les actions peuvent avoir quelque raport avec celles que je descris. Mais la suite & la fin feront voir le contraire, & que si en la vie des hommes & des femmes qu'on soupçonneroit que i'eusse voulu blasmer, il se trouve quelque chose de semblable dâs les moeurs des personnes de mon Romant, on y remarquera aussi tant d'autres circonstances differentes, qu'on jugera bien qu'il n'y peut avoir aucune comparaison. Ou bien on pourra dôcques dire qu'un bœuf & un cheval sont une mesme chose, parce qu'ils ont tous deux une queuë. Car quelle extravagance seroit ce à un homme de se plaindre d'un discour, qui reprenant une infinité de vices en général toucheroit peut-estre quelquun des siens en particulier ? Est-ce à dire que Plutarque en blasmât ce qu'il y avoit de reprochable en Alexandre, ait blasmé Jules Cesar, parcequ'il apris l'excès de l'ambition d'Alexandre, qui n'estoit pas moindre en Cesar qu'en luy [...] Ce sont Payens nouveaux, Payens à la mode, Payens d'Etat, Payens de ce temps, Payens de tous les diables, qui les payeront quelque jour en enfer.²⁴⁶

Lannel refuse une lecture à clé trop étroite pour inviter au contraire à voir dans ses personnages des doubles de tous les hommes de son temps. Avant Eustache Le Noble, il se place dans la lignée de Plutarque : comme dans les *Vies parallèles*, les biographèmes de grands hommes permettent à la fois de souligner leur exceptionnalité et leur universalité, afin de proposer un idéal à atteindre et des contre-exemples à fuir. Lannel se veut donc le Plutarque de son temps, peignant les vices sans faire le procès d'un individu particulier. Les vices de son temps n'étant pas ceux de l'Antiquité, le romancier doit proposer une nouvelle galerie de portraits : ces « payens nouveaux, payens à la mode, payens d'Etat » semblent avoir mis à profit les recommandations de Machiavel. Lannel se défend d'attaquer une figure en particulier ; pourtant la condamnation du *Romant satyrique* et sa reparation sous une forme modifiée et expurgée, *Le Romant des Indes* (1625), semblent indiquer que ce programme de lecture n'a pas été suivi et qu'une lecture à clé a révélé de nombreux portraits à charge. L'adresse au lecteur correspond donc ici à une défense politique, qui se révèle par ailleurs inefficace puisque le roman fait tout de même l'objet d'une condamnation. Chez Lannel, en effet, la dimension polémique engage à la fois le thème et l'esthétique du roman, de sorte qu'un travail d'expurgation uniquement thématique n'est pas suffisant pour rendre l'ouvrage inoffensif politiquement.

Tel est également la fonction de ces seuils, qui justifient les choix esthétiques de l'œuvre, y compris dans les traitements de la matière politique. Desmarets, dans sa préface de *Rosane*, formule quelques recommandations de composition :

Ainsi les narrations, les descriptions, les entretiens de pensée, ceux de conversation, les discours de Politique ou de Morale, la vive représentation des passions, les lettres, les harangues doivent adroitement succéder les unes aux autres & il n'y a point de genre d'écrire qui embrasse tant de matieres différentes. L'histoire simple a ses bornes bien plus estroites, & en disant les choses

²⁴⁶ J. de Lannel, *Le Romant satyrique, escuyer Seigneur du Chaintreau et du Chambort*, op. cit.

comme elles ont esté, n'approche pas de la beauté d'une Histoire meslée de fiction, qui représente les choses comme elles ont deu estre. L'une est assujettie à suivre le fil des révolutions extravagantes que cause la fortune dans les Estats, sans oser employer que fort peu d'ornemens, qui ne sont pas capables de faire perdre aux lecteurs le déplaisir de voir si souvent la vertu opprimée & le vice triomphant : l'autre se promène dans les libres campagnes d'une invention agreable, ayant toujours la raison & les graces à ses costez. [...] ²⁴⁷

Traiter de politique permettrait donc d'apporter à la fois variété et cohérence au roman. D'ailleurs, la question politique prend des aspects variés et peut se retrouver dans « les narrations, les descriptions, les entretiens de pensée, ceux de conversation, les discours [...] les lettres, les harangues ». Cette préface permet donc un art poétique où l'auteur fait entrer le lecteur dans son atelier, pour mieux lui faire apprécier l'équilibre entre fiction, romanesque, histoire et politique. Les romanciers justifient le plus souvent la présence de cette dernière pour des raisons didactiques et édificatrices, mais aussi, de façon moins attendue, esthétiques : « en effet, soit que l'on remarque les grands hommes qui vivoient alors, soit que l'on s'atteste aux révolutions, qui changeaient la forme de leurs États, ou que l'on considere les guerres importantes qui agitaient l'Europe et l'Asie tout y paroist illustre, éclatant, & magnifique²⁴⁸ ».

I.1.4 Les illustrations : décors ou symboles ?

Que la politique puisse présenter une dimension esthétique qui favorise la vente, cela semble conforté par le choix des illustrations opéré par l'imprimeur-libraire. Les gravures représentant des scènes politiques abondent dans les romans, en particulier les romans héroïques. Si l'imprimeur choisit de représenter en majorité des scènes politiques du roman, c'est sans doute qu'elles dotent le genre d'un sérieux que la tradition lui refusait. Mais c'est sans doute aussi que ces scènes plaisent, qu'elles font vendre et sont les véritables nouveautés apportées par les romans héroïques par rapport aux romans pastoraux qui les précèdent.

Les cinq volumes de *Clélie* sont ainsi ornés de trois gravures chacun, dont une illustrant une scène galante ou dont le tragique résulte de l'amour contrarié tandis que les deux autres lui préfèrent un passage politique. Ainsi le premier volume représente-t-il successivement les héros au moment du mariage manqué, puis Tullie sur son char prête à rouler sur le corps de son père pour monter sur le trône et enfin la grande Vestale affrontant verbalement Tarquin. Le second volume s'ouvre par une gravure présentant cette fois-ci

²⁴⁷ J. Desmarets de Saint-Sorlin, *Rosane, histoire tirée de celles des Romains et des Perses, dédiée à Madame la Duchesse d'Esquillon, par M. Desmarets, conseiller du roi et contrôleur général de l'ex. des guerres, première partie*, Paris, H. le Gras, 1639.

²⁴⁸ Anonyme, *Clorinde, première partie*, Paris, A. Courbé, 1654, « Épitre à Lysis » n. p.

Clélie défiant Tarquin, des femmes au bain puis Brutus haranguant les Romains devant le corps outragé de Lucrèce. Le volume suivant est orné lui-aussi d'une scène galante pour deux scènes publiques que sont la danse des Saliens et un champ de bataille. De même, les gravures du quatrième volume représentent les héros dialoguant devant une ville fortifiée, entourés de soldats, puis le corps d'Hésiode que des dauphins conduisent au rivage et enfin Horace au pont Sublicien. Les dernières gravures opèrent un bouclage par rapport au premier volume : à la grande Vestale faisant preuve d'héroïsme républicain répond Mutius mettant sa main aux flammes devant Porsenna, à Tullie sur son char fait écho Clélie traversant le fleuve à cheval. Enfin, le mariage qu'on représentait inachevé dans la première gravure est conclu dans la dernière illustration. Les gravures ne jouent donc pas uniquement un rôle décoratif mais proposent des synthèses de l'action et invitent à une lecture globale, rendant sensibles les motifs structurels de l'œuvre. Ce parcours des illustrations de *Clélie* permet également de souligner l'importance accordée aux représentations de scènes politiques où les femmes possèdent le premier rôle.

Ce trait ne se trouve pas seulement dans ce roman : deux des quatre illustrations par Chauveau de la *Cassandra* (éd. 1644) représentent des femmes au cœur de scènes politiques. De la même façon, le roman d'Eustache Le Noble *Ildegerte, reine de Norvvege* est orné d'une gravure représentant le dénouement de l'intrigue, où l'héroïne renonce à son mari pour le bien du royaume²⁴⁹. La moitié supérieure de la gravure dessine un triangle formé de trois trônes dont celui de la jeune reine rivale qu'elle a délaissé pour se mettre aux genoux de l'héroïne Ildegerte. Le roi, lui, trône en majesté, le sceptre pointé vers le ciel et l'autre main présentant l'émouvante accolade des deux femmes. L'œil glisse du roi à Ildegerte avant de descendre à la jeune reine puis à la deuxième partie de la gravure. Celle-ci, organisée en carré, peint la cour assemblée qui commente l'action avec semble-t-il stupeur. Au centre de la gravure et sous le roi, relais entre le triangle royal (reprise du triangle divin) et le carré terrestre, se trouve un homme absorbé par l'écriture d'un livre. Sans doute représente-t-il quelque huissier mais cette place centrale invite à y deviner une figure de l'écrivain qui se veut historien, comme l'affirme Eustache Le Noble dans son paratexte. L'auteur, connu pour ses chroniques du temps, souhaite être dépeint comme un historiographe proche du pouvoir²⁵⁰. Il est le relais entre les individus d'exceptions et les hommes du commun, entre les têtes couronnées du

²⁴⁹ E. Le Noble, *Ildegerte, reine de Norvege*, *op. cit.*, p. 118 : « les choses ainsi réglées, Ildegerte après avoir embrassé le Roy & la jeune Reyne en presence des Etats, & que ces deux Rivaless se virent contentes l'une de sa vertu & l'autre de la possession du Roy, Ildegerte resta peu dans le Danemark »

²⁵⁰ Voir Ph. Hourcade, *Entre Pic et Rétif, Eustache Le Noble (1643-1711)*, Paris, Aux Amateurs de livres, diffusion Klincksieck (Lille), 1990.

temps passé et ses lecteurs contemporains. Sur le côté de la scène ou dans le public se nouent les vrais fondements des actions publiques : la gravure se fait mise en garde contre l'éblouissement et le spectaculaire tout en traduisant une philosophie politique inspirée de Tacite. Par le parcours du regard, la gravure donne à s'intéresser non à ce que la scène illumine, à savoir ce roi en majesté, mais bien les femmes qui font les États et les auteurs qui font les fables.

Les divers paratextes traduisent donc les tensions entre question politique et intrigue amoureuse, en même temps qu'ils interrogent déjà leurs relations. En effet, seuils entre le monde réel et celui de la fiction, ils affichent des ambitions séductrices qui passent par la revendication du *placere et docere*. Tout en s'inscrivant dans la continuité d'une tradition générique et en revendiquant une filiation avec l'Histoire, ces paratextes traduisent également la recherche de nouveauté, affirmant lever le voile de la politique pour mieux révéler le secret des cœurs. En ce sens, l'entrée dans la narration permettrait une exploration des cours et des cœurs, où règneraient les passions et les illusions. Dès lors, les systèmes d'intégration des différentes narrations, en particulier les enchâssements, permettraient de nourrir et de complexifier cette enquête.

I.2 Histoire principale et récits enchâssés : une mise en abyme politique ?

Contrairement à une idée reçue, les récits enchâssés ne sont pas propres aux romans héroïques du milieu du siècle puisqu'on en trouve déjà dans les fictions morales ou tragiques des premières décennies, mais également dans les petits romans historiques de la fin du siècle : *La Princesse de Clèves* n'en contient-elle pas cinq, certes très intégrés au cours de la narration ? La principale différence se trouve alors plutôt dans la variété des schémas narratifs au sein de ces histoires insérées, ainsi que dans celle de leurs fonctions, qu'il s'agisse de conforter une idée principale, de la nuancer ou de développer un thème politique en se protégeant par le biais d'un narrateur supplémentaire. Nicholas Paige distingue les romans d'inspiration héliodoriennes et leurs avatars suivant la façon dont fonctionne l'intégration de ces récits enchâssés :

A) les romans pleinement héliodoriens, c'est-à-dire où les récits enchâssés illuminent les événements et les personnages du récit principal. Ces sous-récits sont souvent « autobiographiques » ; s'ils ne le sont pas, les narrateurs font néanmoins partie du même monde fictionnel que les personnages dont ils narrent les aventures (ils en sont les témoins, ils ont entendu l'histoire de la bouche du protagoniste, etc.).

B) les romans enchâssant un récit explicatif majeur. Cette variante donne moins l'impression d'une marquerie narrative, mais l'information fournie dans l'enchâssement – tantôt vers

l'ouverture du roman, tantôt vers son dénouement – n'en est pas moins nécessaire à la compréhension de l'ensemble. C'est une variante du type A.

C) les romans contenant une ou plusieurs narrations explicatives mineures (par exemple, des retours en arrière isolés, ou le récit que fait un personnage mineur de ses propres maux). C'est aussi une variante du type A, mais une variante pauvre, au sens où l'architecture romanesque ne repose pas sur l'enchâssement.

D) les romans ne comportant que des relations sans rapport avec le récit principal.

E) les romans enchâssant des histoires racontées par des personnages qui n'agissent pas. Malgré leur variation, les romans de type A à D sont coulés dans un moule semblable : au cours d'une ou de plusieurs aventures amoureuses (et parfois guerrières), les personnages deviennent narrateurs et narrataires. En revanche, les romans de type E ressemblent plutôt aux romans à devisants : le récit-cadre est un espace d'échange et de conversation plutôt que d'action. À titre d'exemple, un cas bien connu : *Célinde* (1661), de Scudéry, où au cours d'une conversation sur la curiosité un personnage lit à voix haute une nouvelle.²⁵¹

Ce classement, qui a l'avantage de se détacher des coupes historiques trop faciles, permet de questionner l'utilité des récits enchâssés. En effet, au sein des romans de type A, ils occupent surtout un rôle explicatif. En revanche, dans les types C ou D, leur fonction semble moins évidemment liée à la compréhension de la narration et dès lors, il faudra questionner plus fortement leur dimension divertissante et didactique. Si les récits enchâssés ne disparaissent donc pas du genre romanesque, leur thème semble cependant à la fin du siècle plus fortement lié à celui développé dans le récit principal. Cette subordination devient de plus en plus marquée à mesure que le genre romanesque se codifie, en particulier avec la suppression progressive des digressions jugées non-nécessaires à l'intrigue.

Les romans s'organisent donc le plus souvent autour d'un récit-cadre, qui peut intégrer un nombre plus ou moins important de récits secondaires, le plus souvent rapportés par l'un des personnages. Or ce récit-cadre possède, du fait des lois du genre, une dimension politique relativement marquée, puisqu'il s'agit le plus souvent d'histoires d'aristocrates et de héros guerriers. Même les bergers de *L'Astrée* appartiennent à l'entourage royal ; en choisissant de le quitter, ils théorisent une critique politique proche d'un programme et agissent en fonction. D'ailleurs, on observe dans ce roman une contagion de la matière politique, presque absente dans le premier volume, présente dans les histoires secondaires du second puis envahissant le récit cadre. Cependant, pour être politiques, ces récits-cadres ne s'avèrent pas forcément polémiques ; ils permettent surtout d'apporter cohérence et uniformité à la question politique au sein des romans, tandis que les histoires secondaires peuvent servir tant d'illustrations, de mise en abyme, que de contrepoints aux principes mis en place. Leur portée est-elle

²⁵¹ N. Paige, « Grandeur et décadence des Grecs : roman et enchâssements au XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n°258, 2013, p. 85-94.

également secondaire ? Ou, au contraire, faut-il y voir le lieu d'une plus grande liberté formelle et conceptuelle, ajoutant une médiation au rôle de dédouanement ? En effet, des narrateurs intradiégétiques rapportent ces histoires à un auditoire qui sert de relai au lecteur. Il leur serait loisible d'user de plus de liberté d'expression, de témoigner d'avis différents, dans une polyphonie dominée par un narrateur principal plus consensuel.

Encore faut-il garder à l'esprit que le répertoire de péripéties est finalement assez modeste et que le nombre de schémas est assez limité, en particulier lorsque le héros et l'héroïne doivent toujours se montrer vertueux et que la conclusion attendue de leur séparation initiale est leur réunion lors du dénouement. Aux péripéties amoureuses s'adjoignent les aventures politiques, à savoir le plus souvent la faveur due au mérite et aux conseils et la défaveur due aux opposants, l'amour et/ou la rivalité avec une femme puissante cherchant à aider le héros ou à se venger de son mépris, et enfin la révolte à mater ou à mener. D'ailleurs, dans les différents ouvrages, la grande différence ne se trouve pas tant dans la variété des schémas narratifs que dans l'usage qui en est fait suivant le programme de réception élaboré par les romanciers.

I.2.1 Le martellement didactique des romans

Les premières décennies du siècle sont marquées par le succès des récits moraux ou tragiques, où dominant la violence et le réalisme, aux marges des pastorales. Les romanciers tournent à leur profit le goût du lectorat pour le fait divers et l'anecdote, tout en assurant que ce parfum de scandale sert à l'édification par une forme plus ou moins théorisée de terreur et de pitié²⁵². Le parangon en est sans doute Jean-Pierre Camus, qui cherche avec ses anti-romans à détourner le genre romanesque de sa vocation divertissante et idéalisatrice pour représenter les vices, le quotidien et les troubles du temps ; pour cet ecclésiastique, la lecture ne doit pas extraire de l'ordinaire mais au contraire en montrer le visage le plus odieux pour mieux réformer les consciences. Aussi la forme romanesque choisie unit-elle passages galants et réflexions édifiantes et politiques, aboutissant à une morale conclusive proche des genres populaires de la fable et du conte. Chez Camus, la plasticité du genre romanesque permet d'en faire les usages les plus louables comme les plus critiquables, suivant les intentions de l'auteur. Intégrer une matière extérieure à l'univers romanesque traditionnel, comme peuvent l'être les questions morales, religieuses, mais aussi politiques, serait pour le roman un remède

²⁵² Voir Th. Pech, *Conter le crime. Droit et littérature sous la Contre-Réforme : les histoires tragiques (1559-1644)*, Paris, H. Champion, 2000 ; E. Ziercher, « Histoires tragiques et formes narratives au XVI^e siècle », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n°73, 2011, p. 9-21 ; K. Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

dans le mal. Ainsi, *Aristandre* débute par une méditation sur la chute des empires²⁵³. À la page 6, Camus cite un long extrait de Du Bellay, qu'il fait suivre de versets bibliques, de maximes politiques ou de réflexions à la première personne du singulier, comme à la p. 14 : « Il me semble que l'Empire Romain, qui comme un Ciel Empirée embrassoit autrefois tant d'estats en son enceinte, est devenu fort empiré [...] ». Le jeu de mots autour des paronymes « empire »/ « empirée »/ « empiré » créé une connivence avec un lecteur dans une analyse politique prise en charge par l'auteur lui-même, peu soucieux de maintenir une illusion romanesque. Celui-ci ne cherche pas à subordonner la question politique à la matière romanesque mais met à profit la bigarrure de son ouvrage pour servir au projet d'édification.

Ces romans pieux prétendent utiliser le caractère divertissant de la fiction pour mieux servir des intentions morales et religieuses ; dès lors, l'intégration de récits enchâssés participe à cette entreprise édifiante. Louis Moreau du Bail, lui aussi, se propose dans ses *Courtisans généreux* d'introduire au cours de son récit principal les histoires de ces fameux courtisans ayant délaissés la cour au profit de leur salut spirituel²⁵⁴. En effet, ces sept récits enchâssés correspondent à près de la moitié du volume du roman et toutes s'achèvent de façon exemplaire, provoquant les commentaires élogieux des personnages du récit principal. Or, à force d'entendre ces histoires dénigrant les vanités du monde et en particulier de la cour, les héros sentent eux-aussi qu'ils sont appelés à une vie moins vaine et quittent le monde : l'héroïne Amerose se convertit, entre au couvent et entame une pieuse correspondance avec Alcimène, le héros devenu quant à lui ermite. Les deux personnages ne se retrouveront qu'à l'heure de la mort d'Alcimène, où ils partagent une félicité toute spirituelle.

L'influence de l'hagiographie semble évidente, en particulier telle qu'elle est envisagée depuis le concile de Trente : il s'agit de présenter sous différents aspects et à travers différents parcours l'accès à la sainteté de contemporains auxquels le lecteur puisse s'identifier²⁵⁵. En outre, la critique systématique de la vanité de la vie publique, y compris lorsqu'il est donné aux personnages de servir leur souverain en tant que proches conseillers, correspond assez bien au pessimisme politique de *L'Imitation de Jésus-Christ*. Cette mise en abyme du schéma principal dans les récits enchâssés, répondant à une optique didactique et

²⁵³ J.-P. Camus, *Aristandre, histoire germanique, par Monseigneur Jean-Pierre Camus*, 1624, Lyon, J. Gaudion, p. 1 : « les Empires sont en quelque façon semblables aux trésors. Ceux-ci s'amassent & se recueillent avec beaucoup de peine, de temps & de sollicitude, & se dispersent avec facilité, promptitude & prodigalité ».

²⁵⁴ L. Moreau du Bail, *les Courtisans généreux, op. cit.*, 1637.

²⁵⁵ Voir *Les Représentations littéraires de la sainteté du Moyen Âge à nos jours*, É. Pinto-Mathieu [dir.], Paris, PUPS, 2006 ; S. Houdard, M. de Lencquesaing et D. Philippot, « Lire et écrire des Vies de saints : regards croisés XVII^e/XIX^e siècles », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 2015-01 | 2015, mis en ligne le 08 décembre 2015, consulté le 26 juin 2020.

édifiante, se retrouvera avec le *Télémaque*, après un relatif épuisement du genre dans les décennies 1660-1680, comme le rappelle Frank Greiner :

Durant la longue époque conduisant de la Fronde vers la fin du XVII^e siècle, il semble que la littérature fictionnelle soit de moins en moins encline à pactiser avec le message chrétien. Les histoires tragiques ou dévotes, les romans pieux deviennent rares et cèdent le pas à la satire et à la polémique durant l'épisode janséniste.²⁵⁶

Le succès de Fénelon s'explique sans doute par cet art d'avoir su tirer le meilleur des genres dont il s'inspire, en particulier les romans héroïques, l'épopée et les récits moraux. Ainsi, tout en conservant les histoires enchâssées, il favorise la variété des sujets à l'insistance parfois rébarbative. Néanmoins, tous les récits secondaires participent à une même vocation de didactisme politique.

Mais ce sont surtout certains petits romans historiques qui reprennent à leur compte ce martellement didactique marqué au coin d'un pessimisme moral. Dans *La Princesse de Clèves*, les récits enchâssés font passer l'intrigue d'une dénonciation de la vanité de la cour à celle de la vanité de toute vie humaine ; en effet, le premier récit, rapporté à la princesse par la Dauphine, raconte le mariage malheureux de Marie de Guise et du roi d'Écosse, donc les conclusions funestes de l'union de la politique et de l'amour. Le second récit, l'histoire de Madame de Valentinois fait par Madame de Chartres à sa fille, propose à la fois d'exposer les rouages de la cour, les *arcana imperii*, et d'en dénoncer la vanité²⁵⁷. Avec l'histoire de Madame de Tournon, le prince de Clèves dénonce lui aussi la duplicité de la cour et rappelle que tous les masques finissent par être levés, tous les mensonges politiques et amoureux finissent par être éventés. Madame la Dauphine raconte la condamnation à mort d'Anne de Boulen (Anne Boleyn). Derrière ces récits présentant la cour et ses intrigues passées, se profile le spectre de la déchéance, du mensonge, de l'impossible communication des âmes : Madame de Valentinois se retirera du monde, et Madame de Tournon et Anne de Boulen meurent de s'être aventurées trop avant dans un jeu dangereux. Enfin, le dernier récit enchâssé, l'histoire des galanteries et infidélités du Vidame de Chartres et de ses deux maîtresses est le plus léger de ces récits secondaires mais aura le plus de conséquences sur le destin des personnages principaux puisqu'il a pour conséquence le rapprochement de Nemours et de la princesse, sous prétexte de réécrire une lettre perdue. Néanmoins, malgré ce martellement didactique, la princesse de Clèves manque son apprentissage politique, ce que signale à chaque fin de récit sa réception inadéquate par l'héroïne auditrice.

²⁵⁶ F. Greiner, « Préface », *Roman et religion de Jean-Pierre Camus à Fénelon, Littératures classiques, op. cit.*, p. 12.

²⁵⁷ Voir M.-G. Lallemand, *Les Longs Romans du XVII^e siècle, op. cit.*, p. 134-136.

I.2.2 Reprises et nuances

Au milieu du XVII^e siècle, les différents genres littéraires connaissent d'importantes tentatives d'innovations et parallèlement un fort mouvement de théorisation. C'est le cas au théâtre, mais également dans le genre romanesque, alors que triomphe le roman héroïque. Ainsi, on peut avancer que si les romans du milieu du XVII^e siècle proposent une représentation plus codifiée de la question politique, notamment dans leur répartition entre récit principal et récits enchâssés, c'est entre autres qu'ils sont plus unifiés dans leur forme et leur structure²⁵⁸. Marliès Mueller rappelle ainsi la prédominance du schéma de l'ingratitude, qu'elle rattache en particulier à la crise que l'aristocratie traverse alors :

Par l'espace qu'il occupe dans le roman, l'épisode de l'inculpation et de l'emprisonnement par un roi injuste, de la libération grâce à l'insoumission envers ce roi, représente de loin l'épisode le plus important dans la vie romanesque du personnage de Cyrus/ Artamène. Mais la fascination qu'exerce ce thème sur l'esprit contemporain est tellement puissant, pour ne pas dire obsédant, que, dans les histoires intercalées, Mlle de Scudéry remet jusqu'à quatre fois sur le tapis ce schéma troublant. L'occurrence la plus importante, d'étendue et d'intérêt considérables, se joue à la cour de Crésus, le plus puissant ennemi de Cyrus. Conscient de la reprise, l'auteur désarme la critique en soulignant les parallèles entre le sort de Cyrus et celui de Cléandre, personnage central de l'épisode : « ils ont tous deux été braves, ils ont tous deux été conquérans : ils ont tous deux été amoureux d'une grande princesse et aimés de retour ; ils ont été aimez des Roys qu'ils ont servis, et ont tous deux été mis en prison, par ceux pour qui ils avoient hazardé leur vie » (V, 2, p. 497).²⁵⁹

On ne peut que confirmer les analyses de la critique, qui souligne l'importance de cette miniature du schéma de l'ingratitude dans les histoires enchâssées, tout en signalant qu'il n'est pas l'unique schéma repris puisqu'on retrouve aussi régulièrement le malentendu entraînant la brouille des amants, le mariage arrangé de l'héroïne, les enlèvements par des pirates ou par des soupirants négligés. De plus, quoique rattachable à un contexte historique, ce schéma de l'ingratitude est surtout une péripétie romanesque topique. Pourtant, la diversité et le développement de ces récits enchâssés possèdent bien une vertu critique.

En effet, à une même action politique, cet art de la variation permet de donner plusieurs justifications. Les romanciers exploitent la polyphonie que permettent les différents niveaux de narration afin de proposer des portraits kaléidoscopiques du personnel politique le plus fréquent. Présentés sous des jours variés, ces personnages échappent tantôt à la caricature et tantôt s'y voient encore plus réduits, par démultiplication des défauts. Ainsi, dans *Ibrahim*, le récit-cadre choisit pour héros un favori idéal et pour opposants une favorite, Roxelane, et

²⁵⁸ Notons que cette codification concerne tant la forme que les thèmes, avec le renforcement de la structure canonique : un couple héroïque exceptionnel, séparé par les événements, se trouve unit à la fin du roman.

²⁵⁹ M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, op. cit., p. 97-98.

son âme damnée Rustan. Or les histoires secondaires mettent également aux prises des jeunes gens admirables et des favoris (Roxelane dans *L'histoire de Bajazet et de Roxelane* et dans *L'histoire de Giangir et de Mustapha*, Déliment dans *L'histoire de la Princesse Axiamire, d'Ulama, et de Délixane*, Ali-Ben Bercar dans *L'Histoire d'Hippolite, de Sophronie, et de Léonide*). Ce roman permet un art de la variation, où la figure topique du Favori se diffracte pour mieux illustrer les ambiguïtés de la faveur²⁶⁰. La favorite Roxelane, personnage fascinant et séduisant, tire toute sa complexité de ces développements en miniature avec changement de narrateurs. Elle est celle dont on parle et qui fait agir par sa parole, celle qui ne se saisit jamais que dans le discours d'autrui, tissé de haine ou de désir.

I.2.3 Varier les plaisirs ?

L'intégration des histoires secondaires obéit d'abord à des exigences de variété, propices au divertissement du lecteur. Or la variété réside dans les changements de décors, de pays, voire d'époque, justifiant dès lors des descriptions de pays ou d'organisations politiques afin de faciliter la compréhension. Ces changements de cadre répondent donc avant tout à une exigence de divertissement, à laquelle s'adjoint un didactisme qui n'est pas forcément politique ; cependant, la prétention à une objectivité descriptive et non politisée semble déjà vaine bien des années avant l'École des Annales : raconter, c'est déjà se positionner.

La contamination politique dans L'Astrée

Le récit enchâssé est toujours un agrément et une distraction. C'est sa justification universelle [...] en fait, cette motivation pragmatique est indissolublement liée à une évidente motivation informative et explicative. On raconte pour distraire, mais on ne distrait ici qu'en racontant des faits véridiques.²⁶¹

En étudiant la question de l'enchâssement dans *L'Astrée*, Elisabeth Aragon note l'exigence supplémentaire du *placere et docere* à propos des histoires secondaires, qui risqueraient sinon d'être rattachées à une digression embrouillant le fil de la lecture. En effet, dans *L'Astrée*, l'histoire enchâssante semble explicitement apolitique, tout au moins dans ses débuts. Lorsque les ancêtres des héros ont quitté la cour, ils ont témoigné d'un dégoût des vanités du monde politique, lui préférant le havre idéal du Forez. Cependant, en ce cinquième siècle, les histoires secondaires politiques déferlent avec autant de violence que les invasions qu'elles rapportent : si la première partie ne contient pas de nouvelles historiques, le ton change avec

²⁶⁰ Voir D. Amstutz, *La Fable du favori dans la littérature du premier XVII^e siècle*, thèse de doctorat préparée sous la direction de P. Dandrey et soutenue à l'Université de Paris IV le 16 octobre 2016.

²⁶¹ E. Aragon, « L'enchâssement dans *L'Astrée* d'H. d'Urfé », *Cahiers de la littérature du XVII^e siècle*, n°3, 1981, p. 18-19.

lors de la seconde partie l'histoire d'Ursace et d'Olymbre, l'histoire de Placidie et l'histoire d'Eudoxe, Valentinian et Ursace. Avec ces trois récits enchâssés se dessine les fissures de l'Empire romain, par lesquelles vont d'engouffrer les changements de civilisation. En effet, aux histoires romaines succèdent dans la troisième partie l'histoire d'Euric roi des Wisigoths, Daphnide et Alcidon, et l'histoire du père de Clovis Childeric, de Silviane et d'Andrimarte. Enfin, la quatrième partie nous décrit la cour du roi des Bourguignons, à travers l'histoire de Dorinde, du roi Gondobaut et du prince Sigismond. Or, le récit principal s'oriente de plus en plus explicitement vers l'intertexte du roman de chevalerie, mâtiné d'une certaine modernité politique. Dès lors, la critique s'accorde à évoquer un phénomène de contagion du récit principal par les histoires enchâssées, faisant du Forez une miniature des conflits des peuples gravitant autour de l'Empire romain en même temps qu'un laboratoire d'alternatives politiques. En effet, même si Amasis fait pendant aux femmes fortes Placidie et Eudoxe, la nymphe possède elle tous les pouvoirs, fondés sur une autorité légitime et inattaquable : elle est donc le miroir inversé des deux autres héroïnes, confrontées aux limites de leur condition de femmes dans un univers politique masculin, mais surtout confrontées aux impasses d'une réalité historique qui n'a pas la force de proposition de la fiction. La fiction apolitique abandonnée est donc retrouvée à la fin du roman, avec d'autant plus de plaisir et de légitimité que les histoires politiques secondaires ont été conduites à leur terme et resteront subordonnées à l'intrigue amoureuse. Le péril politique, qu'incarnaient autant ces enchâssements que le personnage de Polémas, a été vaincu : les lions qui gardaient la fontaine de Vérité d'Amour ont été pétrifiés et ne menacent plus, Astrée a vaincu Polémas, l'Âge d'or a supplanté les guerres fratricides et la pastorale se veut le genre célébrant cette paix retrouvée.

La contamination amoureuse dans Artamène

Artamène propose une construction inversée par rapport à *L'Astrée*, puisque son histoire principale présente une dimension politique forte, avec le récit des conquêtes de Cyrus. L'intertexte des *Histoires* d'Hérodote et de *La Cyropédie*, le prestige du héros choisi inscrivent immédiatement ce roman dans une veine épique, qui semble confortée par l'incipit, scène spectaculaire où toute une ville est livrée au cataclysme d'un incendie.

Or, le récit principal évoque les conséquences de cet incendie, conséquences politiques puisque Cyrus se retrouve prisonnier et ne sera libéré qu'à l'ouverture de la troisième partie. La première histoire insérée, au second livre de la première partie, rapporte d'ailleurs la jeunesse de Cyrus en s'inspirant explicitement de Xénophon, sans témoigner dans un premier

temps d'une inflexion galante. Chrisante, au service de Cyrus, raconte longuement les origines du héros, son éducation, ses voyages, ses premières guerres et ses premières victoires. Pourtant, c'est au sein de cette première histoire qu'est fait récit de la rencontre du héros et de Mandane, confirmant une hypothèse déjà sensible lors de l'incipit : il sera en fait moins question de Cyrus que d'Artamène et moins question donc de la conquête d'un empire que de la poursuite d'une femme ravie. D'ailleurs, la seconde histoire enchâssée au troisième livre, présente surtout les amours d'Algatidas et d'Amestris, loin de toute préoccupation politique. Chaque partie d'*Artamène* contient ainsi au moins une histoire uniquement galante, tandis que les autres peuvent intégrer, outre la galanterie, des scènes politiques. De plus, la dixième et dernière partie ne contient que des récits enchâssés sans rapport explicite avec la question politique : l'histoire d'Arpasie, l'histoire de Sapho et l'histoire de Méréonte et Dorinice. D'ailleurs, lorsque la narration développe un sujet résolument politique, c'est soit lors d'un second niveau d'enchâssement, avec l'histoire de Solon racontant ses malheurs dans l'« histoire de Philoxype et Policrite » (II, 3), soit en intégrant inversement un second récit enchâssé, cette fois-ci galant, à l'exemple de l'« histoire de Philidas et Iphicrate » rapportée dans l'« histoire du banquet des sept sages », au cours de la neuvième partie.

La question galante pourrait paraître pour un lecteur commençant *Artamène* restreinte aux récits enchâssés, mais la lecture lui permettra de constater l'importance prépondérante de la galanterie, aboutissant à l'union de Cyrus et de Mandane. La vocation didactique, en particulier lorsqu'elle touche à l'histoire politique, semble subordonnée aux exigences de plaisir, les Scudéry n'hésitant pas à violer l'histoire pour sauver Cyrus et lui permettre d'épouser Mandane (et ceci au prix de nombreux anachronismes). Si la répartition générale entre contenu politique et galant dans les histoires principales et enchâssées semble donc inversée par rapport à *L'Astrée*, on remarque en fait dans une certaine mesure les mêmes conséquences : subordination de la question politique à l'intrigue amoureuse, subordination la rigueur historique au plaisir de la lecture. Contrairement à l'effet de martellement évoqué auparavant, surtout présent dans les ouvrages didactiques ou moraux, les romans héroïques privilégient la diversité plaisante et abordent les questions politiques comme une source de divertissement parmi d'autres, l'enchâssement prenant alors des reflets de marqueterie ouvragée. Regrouper en un unique tableau les différentes histoires enchâssées du *Cyrus* permet de rendre plus sensible la diversité des intrigues, tantôt politiques mais intégrant des éléments amoureux, tantôt amoureuses mais intégrant, suivant les cas, des éléments politiques.

	Livre premier : histoire principale	Livre premier : récit enchâssé	Livre second : histoire principale	Livre second : récit enchâssé	Livre troisième : récit principal	Livre troisième : récit enchâssé	Retour à l'histoire principale
I	L'incendie de Sinope et l'arrestation de Cyrus		Réunion des amis de Cyrus	Histoire d'Artamène	Cyrus en prison	Histoire d'Alгатidas et d'Amestris	Sollicitude de Cyrus à l'égard d'Aglatidas
II	Tentative de libération de Cyrus	Suite de l'histoire d'Artamène	Après la preuve de l'innocence de Cyrus, on apprend que Mandane est vivante	Histoire de Mandane	Cyrus en prison	Histoire de Philoxype et Policrite Histoire de Solon	Intrigues de Métrobate Révélation et colère de Ciaxare
III	Libération de Cyrus et préparatifs de guerre	Histoire des amants infortunés	Guerre d'Arménie	Histoire de la princesse Araminte et de Spitridate	Siège d'Artaxate	Histoire de Thrasibule et d'Alcidonie	
IV	Panthée	Histoire de la princesse Palmis et de Cléandre	Après la générosité de Cyrus, échec de la libération de Mandane	Suite de l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris	Interception du chariot	Histoire de Ligdamis et de Cléonice	rencontre de Mandane et Cyrus)
V	scène au camp	Histoire de Panthée et d'Abardate	La renommée de Téléphane, la rencontre des ennemis et les négociations d'Abardate	Histoire de Mazare	Désertion et trêve	Histoire de Bélesis, d'Hermodore, de Cléodore et de Leonise	Reprise de la guerre
VI	Cyrus accusé d'infidélité, Crésus veut libérer Artamas, funérailles d'Abardate et suicide de Panthée, attaque de Sardis et nouvelles de certains couples	Histoire de Timante et Parthénie	Reprise de la guerre et capture d'Héracléon	Histoire de Sésostris et Timarète	Sésostris s'allie à Cyrus, attaque de Sardis	Histoire d'Arpalice et de Thrasimède	Prise de Sardis, nouvel enlèvement de Mandane par le roi de Pont

VII	Visite à Créus de Cyrus, qui le replace sur le trône. Avant l'attaque de Cumes	L'histoire d'Elise	En attendant l'attaque de Cumes	Histoire de Cléobuline	Prise de Cumes et sort du roi de Pont, Cyrus revoit Mandane et libère Thrasile	Histoire de Thrasile	Cyrus part pour la Médie et est provoqué en duel par le roi d'Assyrie.
VIII	Intapherne blesse le roi d'Assyrie	Histoire du roi d'Assyrie et d'Intapherne	Le château du prince de Phocée	Histoire de Péranus et de Cléonisbe	Après la magnanimité de Cyrus à l'égard des Hébreux, le séjour de Thémechire	Histoire d'Artaxandre et de Télétaire	Duel de Cyrus et du roi d'Assyrie
IX	Enlèvement de Mandane, Anaxiris tue le roi d'Assyrie et fuit avec Mandane	Histoire d'Aryante, d'Elybesis, d'Adonacris et de Noromate	La situation de Mandane, capture et libération de quatre des sept sages	Histoire du banquet des sept sages	Après la bataille contre l'armée de Thomiris, nouvelles du front et attaque de la forteresse des Sauromates	Histoire de Pisistrate	Bataille contre Thomiris et suicide de Spargapise
				Histoire de Philidas et d'Iphicrate			
X	Réactions au chantage de Thomiris et trêve	Histoire d'Arpasia	Attaque de Cyrus et nouvelle trêve	Histoire de Sapho	Attaque des ennemis, mort de Spitridate, fausse mort de Cyrus	Histoire de Méréonte et Dorinice	Libération, ultime victoire, triomphe et mariages.

Gris foncé : intrigue amoureuse intégrant des éléments politiques

Gris intermédiaire : intrigue amoureuse où la question politique est très périphérique voire absente

Gris clair : intrigue politique sans élément amoureux

I.2.4 Mise en abyme et clés de lecture

Cependant, l'enchâssement peut aussi se révéler une clé de lecture. On peut ici en évoquer une autre forme que les récits secondaires, à savoir les conversations, particulièrement développées à partir de *Clélie*. On trouve justement, dans ce roman, une conversation par partie qui touche des enjeux à la fois intimes et politiques : la conversation des passions dans la première partie (I, p. 381-387), celle de la gloire dans la seconde (II, p. 172-181), celle sur la complaisance et la sincérité dans la troisième (III, p. 256-263) celle sur l'ingratitude dans la quatrième (IV, p. 48-64) et enfin celle sur le mensonge (V, p. 49-63), à laquelle on peut joindre celle sur les bienfaits, dans une histoire insérée (V, p. 143-145).

Cette disposition se justifie d'abord par des raisons esthétiques de variété, puisque des conversations politiques nombreuses proposeraient une réflexion et un sérieux qu'on ne cherche pas forcément dans le divertissement de la lecture romanesque. Cependant, mêmes si elles sont peu nombreuses, ces conversations n'en restent pas moins cruciales, comme le prouve d'ailleurs leur place dans la narration principale et non les histoires insérées.

On pourrait aussi voir dans cette disposition un choix de Scudéry qui construit chaque partie autour de cette conversation au sujet à la fois privé et politique. Par exemple, la première partie illustre dans sa narration principale comme dans ses histoires insérées les conséquences néfastes ou bénéfiques des passions sur le champ politique, notamment à propos de Tarquin et Tullie. La seconde partie est organisée autour de la notion de gloire et de ses variantes — la gloire que Brutus doit gagner par ses actions politiques, par exemple, ou encore la gloire perdue et reconquise de Lucrece, qui engendre le soulèvement populaire. C'est dans la troisième partie, centrée sur la sincérité, que l'on trouve le complot des fils de Brutus. La quatrième partie traite explicitement d'ingratitude lors de la révolte du peuple contre Valerius, mais aussi dans l'histoire insérée de la princesse Elismonde où Hortense reste fidèle à son souverain Mélante, lors même que celui-ci s'est montré ingrat et injuste à son égard et dans l'histoire d'Hésiode où ce dernier éprouve l'ingratitude du prince de Locres. En outre, cette partie s'ouvre et se ferme sur Aronce et Horace qui rivalisent de générosité entre eux et pour leur cité : entre eux, ils refusent de se montrer ingrats en se livrant, pour leur cité car ils cherchent à lui accorder la victoire. Enfin, la dernière partie, qui dénoue l'ensemble des intrigues, propose assez logiquement de nombreuses variations politiques autour des notions de mensonges et de bienfaits, notamment lors des dernières pages. En effet, les mensonges sont pointés comme tels et les héros récompensés, car Clélie et Aronce sont libérés, célébrés et unis. On peut donc en conclure que les discussions politiques sont rares mais nodales dans le roman puisqu'elles sont la clé des intrigues politiques et galantes de chaque partie. Cependant, il s'agit bien d'une clé de lecture parmi d'autres, offrant ainsi aux lecteurs des expériences de lecture multiples, afin de s'attacher un lectorat varié tout en témoignant des vertus éducatrices et didactiques de genre romanesque.

1.2.5 Le miroir accusateur

Ces jeux de réflexivité se font d'autant plus sensibles lorsqu'il n'existe qu'une histoire enchâssée au sein du récit cadre. C'est le cas de *Célinte*, nouvelle correspond au type E de la classification de Nicholas Paige, comme lui-même l'établit, et qui débute par le récit

extrêmement louangeur de l'entrée de la reine Marie-Thérèse auquel succède une conversation sur la curiosité (p. 1-79). Cette conversation permet d'introduire une nouvelle insérée sur un prisonnier politique séparé de sa chère Célinte avant d'être innocenté (p. 80-379)²⁶². La première partie du récit-cadre occupe donc une fonction essentiellement encomiastique et didactique, tandis que la fiction semble au premier abord se charger de la fonction divertissante. Or, comme souvent dans les œuvres de Madeleine de Scudéry, une conversation succède à la lecture de la nouvelle. Cléarque y déclare :

Les livres sont les seuls donneurs d'avis qui ne nous faschent point, & dont on peut plus aisément suivre le conseil. [...] Mais un livre est un aveugle qui ne voit point ceux qu'il reprend, & qui ne faisant point rougir ceux à qui il donne des avis, les corrige plus agréablement, & plus commodément tout ensemble [...] ²⁶³

Après avoir glorifié la vertu moralisatrice et édifiante des livres, ce récit se conclut par un rapprochement de ces derniers avec des miroirs : « ceux qui n'aime pas à voir leurs deffauts, ne doivent jamais jeter les yeux sur des miroirs, qui ne flattent point, & qui ne sont faits que pour montrer les objets tels qu'ils sont²⁶⁴ ». Puisque les devisants y invitent, il convient alors de lire le récit enchâssé non comme un divertissement qui détache de soi, mais comme un miroir présentant les vices et les vertus. En effet, des parallélismes évidents sont mis en place entre le récit-cadre et l'histoire enchâssée d'une part et entre la seconde et la réalité politique du temps d'autre part. De fait, *Célinte* paraît en 1661, année de l'embastillement de Pellisson et de Fouquet, donc l'ami intime dans un cas, le mécène dans l'autre. Or les parallélismes peuvent frapper un lecteur familier de cette année 1661 puisque Célinte voit son époux fait prisonnier du fait de sa rivalité politique avec Méliandre et qu'on lui confisque entre autres la cassette de Poliante, contenant à la fois des lettres galantes et politiques :

Elle eut mesme la douleur de voir qu'on prit tout ce que l'on trouva de papiers dans son cabinet, de sorte qu'on luy prit aussi une casette toute pleine de lettres que Poliante luy avoit escrites, dont elle fut bien daschée, par ce qu'il y en avoit plusieurs qui n'estoient pas advantageous à Méliandre, entre les mains de qui elle jugoit bien qu'elles passeroient : car c'estoit luy qui conduisoit toute cette affaire [...] ²⁶⁵

Le substantif « cassette », en 1661, ne peut évoquer que celle contenant des lettres à la fois politiques et galantes, « qui ne peuvent servir qu'à déshonorer quelques femmes pour la trop grande liberté d'écrire²⁶⁶ » : la cassette de Fouquet²⁶⁷. Le parallèle semble trop fort pour n'être

²⁶² M. de Scudéry, *Célinte, nouvelle première*, Paris, A. Courbé, 1661.

²⁶³ *Ibid.*, p. 382-383.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 390.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 210-211.

²⁶⁶ Lettre du conseiller de La Fosse au Chancelier Séguier, 23 septembre 1661.

qu'une coïncidence, de même que l'emprisonnement dans « un chasteau, où on mettoit les personnes de sa qualité quand on vouloit s'en assurer [...] »²⁶⁸, la Bastille, ou les démarches incessantes de Célinte pour faire libérer l'homme qu'elle aime. Certes, on note quelques écarts d'avec la réalité mais il semble que l'enchâssement permette une spécularité d'autant plus efficace qu'elle distord et diffracte la réalité pour mieux en faire éclater les vices et les grandeurs. Madeleine de Scudéry ne s'autorise pas une critique directe de la politique royale mais lui préfère une fiction, dont la potentielle charge critique est à la fois atténuée et complexifiée par le procédé d'enchâssement.

L'enchâssement permet également à Scudéry de se représenter sous les traits de l'héroïne cherchant par tous les moyens à libérer son amant, mais également sous le travestissement de Télöre, que les clés identifient également au gazetier Loret. En effet, Télöre produit des divertissements qui n'oublent pas la glorification du souverain et la soumission à son autorité en dépit des malheurs causés par le manque de clémence royale :

Le fameux Télöre, dont les agréables relations servent toutes les semaines au divertissement de tous ceux qui ont quelque connaissance de notre langue. En effet, au milieu de tout ce que son imagination ajoute à la vérité pour la rendre plus divertissante, il ne laisse pas de louer & de blamer en passant ce qui mérite d'être loué ou blâmé & de faire quelquefois de plaisantes peintures des vices & des vertus selon que l'occasion s'en présente & ce que je trouve encore fort beau, c'est que dans des temps assez difficiles, il a toujours paru zélé pour son prince & excité les peuples à l'obéissance.²⁶⁹

Comme cela était sensible dans la préface de *Clélie*, le soutien de Madeleine de Scudéry à la royauté ne s'autorise pas tous les compromis ; au contraire, c'est en utilisant de nombreuses précautions que l'autrice se permet une critique politique. De la sorte, l'enchâssement permet à la fois la défense contre les accusations de critique du pouvoir, alors que la proximité de l'autrice avec les Frondeurs puis avec le clan Fouquet met en péril sa position à Paris, et une stratégie de séduction, en ce sens que Madeleine de Scudéry multiplie la louange du souverain et de son épouse.

La dernière nouvelle, *La Promenade de Versailles* (1669), ne comporte plus cette dimension polémique, car l'heure n'est plus au combat politique, Pellisson ayant été gracié en 1666. D'ailleurs, ce dernier ouvrage est dédié au roi lui-même. Il n'y a donc plus raison de débattre, comme le rappelle Marie-Gabrielle Lallemand dans la préface de son édition :

²⁶⁷ Une partie du contenu de cette cassette est conservée à la BNF (accessible sur Gallica.fr) sous le titre *Correspondances et papiers divers trouvés dans la cassette de FOUQUET, surintendant des finances, saisie à Saint-Mandé, en septembre 1661 (1656-1661)*.

²⁶⁸ M. de Scudéry, *Célinte*, *op. cit.*, p. 211.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 386-387.

L'apologie va de pair avec le monologisme, ce qui empêche que se produise véritablement un échange. La forme de la conversation que Mlle de Scudéry a utilisée, parce qu'elle est un des lieux communs de son écriture romanesque, se révèle donc inappropriée. Le projet courtisan mis en œuvre dans la fiction est ici, on le voit, difficilement compatible avec l'univers polyphonique de Mlle de Scudéry.²⁷⁰

Si une lecture à clé peut être appliquée à l'histoire enchâssée, il s'agit d'une clé toute galante. En effet, la conversation sur les secrets, à partir de la page 104, invite à ne pas questionner les secrets politiques, tout en s'autorisant une certaine curiosité quant aux secrets galants : Philocrite rappelle que s' « il ne faut pas révéler ce qui se passe aux conseils des Princes²⁷¹ », mais que « s'il y avait tant de secret dans le monde, la conversation languirait bien souvent, & pour la galanterie, ce ne serait presque rien²⁷² ». Certes un secret est dévoilé dans le récit enchâssé, mais c'est un secret galant : racontant le Grand Divertissement Royal de 1668, l'autrice introduit une rivalité entre une favorite officielle, la princesse Argeline, et celle pour qui la fête est en réalité donnée, Célânire, « très belle, [et qui] a infiniment de l'esprit²⁷³ ». Or, l'on sait que donné officiellement pour Madame de Lavallière et pour la conquête de la Franche-Comté, le Grand Divertissement Royal célèbre surtout la conquête de la si belle, si spirituelle Madame de Montespan. L'enchâssement permettrait alors de faire l'histoire des favorites, sans plus se préoccuper de questions politiques ; tout le roman, tant l'histoire principale qu'enchâssée, célèbre uniformément à la fois les prestiges de la monarchie française et la magnificence du Roi Soleil. Ici, l'enchâssement permet en outre de représenter des lieux réels au sein de la fiction, donnant à cette dernière le prestige d'un ouvrage historiographique, tout en mâtinant inversement les lieux réels d'une dimension fictionnelle propice à la critique.

II. De la réalité géographique au lieu fictionnel : des choix politiques

Les lieux réels que représentent les romanciers sont donc à la jonction entre la représentation encyclopédique favorisant des projets didactiques et vraisemblables et une distance symbolique permettant une abstraction propice à la conceptualisation et à la réflexion. Ce phénomène de rapprochement et d'éloignement est encore accentué par la superposition en transparence de plusieurs époques d'un même État, nourrissant une réflexion

²⁷⁰ M.-G. Lallemand, « préface » de M. de Scudéry, *la Promenade de Versailles* (1669), Paris, H. Champion, 2002, p. 45.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 108.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ *Ibid.*, p. 234-235.

politique marquée par un nationalisme en pleine élaboration. En effet, les rapprochements et les éloignements s'opèrent entre réalité et fiction mais aussi entre différentes réalités, et différentes fictions. Les hiérarchies et modalités de représentation font saillir les principes politiques qui sous-tendent la réflexion politique évoluant au cours du siècle suivant les conflits et changements d'alliances et d'organisation.

II.1 Rome : « seule Rome est digne de Paris » ?

II.1.1 Miroir des Princes, cité des hommes libres

La fondation de Rome est bien connue des lecteurs du XVII^e siècle, comme le prouve d'ailleurs l'anaphore en « qui ne sait pas », introduisant par une longue préterition l'histoire romaine dans *Clélie*²⁷⁴. Pour les romanciers, proposer une réécriture de la matière de Rome, relativement connue et appréciée de leur public, est assurance de succès. Il s'agit en outre d'une des bases sur lesquelles est construit l'arrière-plan culturel, servant de réserve d'*exempla* et de comparaisons :

Au-delà des innombrables querelles entre doctes et romanciers sur son emploi dans une œuvre littéraire, l'histoire antique constitue un des piliers fondamentaux de la culture, une référence incontournable témoignant, dans une optique humaniste, de la continuité des générations, mais aussi un tremplin pour l'imaginaire, un fonds inépuisable dans lequel les auteurs de toute obédience puisent abondamment pour isoler des grands moments du passé national, représenter les figures des souverains ou celle des conquérants célèbres, privilégier aussi des épisodes glorieux destinés à s'inscrire dans la mémoire du lecteur.²⁷⁵

Les choix des intertextes, des traductions et des événements rapportés ne sont donc évidemment pas neutres. D'ailleurs, l'intertexte le plus fécond du roman, *Ab Urbe condita*, avait été conçu comme un ouvrage politique, puisque Tite-Live participait à l'entreprise moralisatrice d'Auguste et déclare dans sa préface autant s'intéresser à la portée exemplaire des faits rapportés qu'à leur véracité :

Ce que l'histoire offre surtout de salutaire et de fécond, ce sont les exemples instructifs de toute espèce qu'on découvre à la lumière de l'ouvrage : on y trouve pour son bien et celui de son pays des modèles à suivre ; on y trouve des actions honteuses, tant par leurs causes que par leurs conséquences, et qu'il faut éviter.²⁷⁶

Or, une majorité des lecteurs de roman n'a pas accès à l'intertexte latin, alors que les médiations multiplient la subjectivité politique des récits, en particulier parce que les traductions et les gloses sont opérées dans une optique politique.

²⁷⁴ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, I, 3, p. 308.

²⁷⁵ D. Masseau, « Histoire et roman au XVII^e siècle : la querelle des théoriciens. Polémique stérile ou débat fécond ? », *Dix-septième siècle*, 2010, n° 246 (p. 163-176), p. 164.

²⁷⁶ Tite-Live, *Histoire romaine*, *op. cit.*, I, « préface », p. 4.

L'histoire romaine a pu servir de modèle à la France classique, soit que les auteurs valorisent certaines ressemblances, soit qu'au contraire, la différence entre la Rome d'Auguste et la France de Louis XIV soit si importante que la comparaison se fasse source de proposition, par exemple quant à la gestion des troubles civils ou à l'avènement d'un souverain tout-puissant. Entre Octave fils adoptif de César et Louis-Dieudonné confronté aux Frondeurs, la comparaison permettait par exemple de justifier une absolutisation du pouvoir :

Ces deux aspects, union dans le corps national et poussée vers l'autonomie, caractérisent la monarchie absolue d'Ancien Régime et doivent tous deux être pris en considération pour son analyse. La machine étatique secrète sa propre mythologie, celle de *l'Imperium romanum* ; elle lui permet de penser renforcer son pouvoir, elle donne une cohérence à sa politique et un sens à ses actions.[...] l'ensemble sociable se trouve traversé par la mythistoire : que Louis XIV soit compris comme Louis-Auguste implique qu'une partie de ses sujets se saisissent eux-mêmes à travers ce mythe, qu'ils analysent leur vie et la politique comme française-romaine, comme une nouvelle manifestation de l'essence impériale autonomisée. Cela implique qu'on crée des signes de cette Rome ressuscitée, à travers les arts, la littérature ou la musique.²⁷⁷

Pourtant, le rapprochement avec la Rome antique sert surtout à rendre plus sensible le contraste, tout en fournissant un réservoir politique paradoxalement universel :

C'est précisément parce que les points de convergence étaient si rares entre d'un côté la culture héritée de l'Antiquité gréco-romaine et de l'autre côté le système religieux et social de l'Ancien Régime, que l'humanisme s'est chargé d'établir, à l'aide des œuvres anciennes, un cadre interprétatif très général, fondé non pas sur la compréhension des conditions historiques concrètes de l'existence humaine, mais sur la notion, appartenant à la rhétorique et à la prudence, de nature gouvernée par des maximes universelles. [...] Cette civilisation dont on adorait les traces éblouissantes, semblait à la fois offrir d'admirables exemples de vertus actives et instruire les disciples à discourir clairement et noblement selon les règles d'un art universel, la rhétorique.²⁷⁸

La « distance symbolique », l'inadéquation entre l'Antiquité païenne et la monarchie française permet donc d'accroître le champ des possibles politiques, d'imaginer l'inimaginable : « le pouvoir politique énonce dans le code antique ce qu'il ne peut dire dans le code chrétien sous peine de le transgresser ou de laisser incompris son message. Les deux codes sont en fait plus complémentaires qu'incompatibles²⁷⁹ ». Rome ne serait alors plus le double privilégié du fait de sa ressemblance politique spécifique avec la France, mais bien au contraire du fait d'avoir connu dans son histoire tous les régimes, tous les souverains et toutes les menaces possibles, ce qui facilite une réflexion politique plus générale. La chute de Néron dans *Ariane* ou dans

²⁷⁷ J.-M. Apostolidès, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, op. cit., p. 66-68.

²⁷⁸ Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, op. cit., p. 152-154.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 84.

Bérénice, celle de Tarquin dans *Clélie* font des deux souverains des archétypes de tyran²⁸⁰. Dès lors, les évoquer permet de questionner le meilleur type de gouvernement, Rome connaissant en un laps de temps réduit les écueils de la tyrannie et d'une monarchie ainsi que, dans le cas de *Clélie*, d'une république que contrôlent des consuls. Ce panorama permet de montrer bienfaits et limites, s'appuyant sur la théorie antique de l'anacyclose : la monarchie plonge dans la tyrannie, la république est menacée d'anarchie. Quant à l'aristocratie, elle est particulièrement rejetée par le peuple romain, qui refuse que certains citoyens possèdent des privilèges qui ne bénéficient pas au bien commun. Si l'aristocratie est donc évoquée dans le cadre romain, c'est moins comme proposition de régime politique que comme mise en valeur de certains individus d'exception capables d'améliorer le bien public.

II.1.2 Que signifie être Romain ? Être Romaine ?

En se centrant sur la figure des héros nobles, on découvre que les écrivains du XVII^e siècle prêtent aux Romains une essence et une éthique qui leur sont propres. Cette éthique romaine est faite de frugalité, de courage et de sacrifice de soi, conformément au *mos majorum*, qu'a notamment popularisé Guez de Balzac avec son portrait d'un consul romain idéal :

Il ne sait pas moins obéir aux lois qu'il sait commander aux hommes [...]. Croyant que faillir est le seul mal qui puisse arriver à l'homme de bien, il croit qu'il n'y a point de petites fautes [...]. Il estime plus un jour employé à la vertu qu'une longue vie délicieuse [...]. Il ne connaît ni nature ni alliance, ni affection, quand il va de l'intérêt de celui-là, et n'aime ni ne hait que pour des considérations publiques. Un esprit sans corps et désemparrassé de la matière n'agirait pas d'une autre façon, et ne serait pas moins incommodé de ses passions. Mais disons davantage : il ne serait pas moins touché de la vaine apparence des choses humaines, de ce qui étonne et de ce qui éblouit [...]. On ne saurait le vaincre, on ne saurait le gagner.²⁸¹

Ce *mos majorum* est une construction culturelle romaine qui oppose à la décadence du présent l'apparente valeur des ancêtres, fondée sur la *fides*, la *pietas*, la *majestas*, la *virtus* et la *gravitas*. Ces qualités sont à la fois au service de l'héroïsme individuel et du bien commun ; plus encore, c'est en subordonnant ses intérêts personnels, en les offrant à l'entité supérieure que constitue Rome qu'on obtient le bien suprême que sont le bien public et la gloire éternelle. Dès lors, un simple citoyen romain vaut autant, voire plus, qu'un prince d'un autre État, puisqu'il possède en lui les vertus souveraines, comme l'affirme le personnage de Palamède dans *Ariane* (1632).

²⁸⁰ D'ailleurs l'antonomase de « Néron » comme *tyran* est attestée dès avant 1586, dans *l'Advertissement des Catholiques*, p. 110, cité par le CNRTL: « Le Duc de Guyse les cognoist trop bien, il sçait bien que ce sont des forcenez & desesperez, que ce sont des Nerons, qui voudroient, se voians perdus, que tout fust perdu, & que la mer, le Ciel, & la terre vinsent à se confondre & abismer ensemblement ». Le dictionnaire de Richelet (1680) définit ainsi le substantif : « Ce mot au figuré veut dire une sorte de tiran cruel ».

²⁸¹ J.-L. Guez de Balzac, *Discours sur les Romains* (1644) dans *Œuvres diverses*, Roger Zuber [éd.], Paris, H. Champion, 1995, p. 59-60.

En effet la cour de ce personnage à la princesse Zélinde prend des allures de joute oratoire, car la jeune femme juge indigne d'elle un simple citoyen romain, qui plus est ayant été naturalisé par Néron (p. 68). En bon rhéteur, Palamède accumule les figures d'opposition et d'argumentation, nourrissant son raisonnement de paradoxes visant à modifier le jugement de la princesse :

Vous aimeriez donc mieux estre l'espouse d'un Satrape, c'est-à-dire l'Esclave d'un Esclave, puis qu'ils sont tous ainsi estimez de vos Princes, & partager avec cent autres femmes l'amitié d'un Barbare, puis qu'ils font gloire d'en avoir un tel nombre, que de vous voir seule aimée par un homme de condition noble & libre, qui possède assez de biens pour vous rendre heureuse, & qui a assez de courage pour acquérir par les armes un rang qui pourra contenter vostre ambition? Un simple Citoyen Romain s'estime plus que les Rois & les Princes de la terre, lesquels on voit souvent à leur porte pour leur faire la cour; le moindre d'entr'eux estimerait se faire tort de s'allier à une Princesse estrangere, & vous avez dû sçavoir combien ils mespriserent Antoine de s'estre attaché à l'amour d'une Reine d'Egypte : Cependant ce titre de Citoyen Romain ne nous peut estre refusé à Melinte ny à moy, pour les services que nous avons rendus aux Romains; & avec ce titre nous pouvons aspirer aux premières charges du monde & à des gouvernements aussi grands que tout l'empire des Parthes & à l'empire même de Rome.²⁸²

Confortant ses paradoxes à l'aide d'un argument d'autorité, il fait de Marc-Antoine l'exemple même de la déchéance méprisée, destin qui contraste avec l'élévation qu'ont connue Palamède et Mélinte en obtenant la citoyenneté romaine.

Mais être romain implique d'agir en Romain, de sorte que cette naissance ou cette naturalisation est certes un critère de hiérarchisation mais surtout un mobile d'action. En effet, toutes les catégories sociales sont représentées dans la Rome des romans, offrant un guide de savoir-vivre tant pour la vie privée que publique. Être Romain revient à organiser toutes ses actions suivant le *mos majorum*, à agir lorsque la vertu, l'intégrité, la piété et plus généralement la patrie sont menacées. Clélius, père de Clélie exilé pour s'être opposé à Tarquin, exprime dès le premier volume du roman scudérien cette essence romaine par ses paroles et par ses actes. Ainsi, lorsqu'au cœur de la tempête il voit ses jours et ses proches menacés, il forme un vœu aux conséquences cruciales dans le roman :

Du moins justes dieux, dit alors ce généreux Romain, en levant les yeux au ciel, si vous avez résolu que je périsse, sauvez ma patrie ; et souffrez que pour mourir en véritable Romain, je fasse plutôt des vœux pour elle que pour moi. Faites donc justes dieux, je vous en conjure, que le superbe Tarquin soit opprimé par sa propre tyrannie, qu'il soit accablé sous le trône où ses crimes l'ont porté, que la cruelle Tullie, qui passa sur le corps de son père pour monter sur ce même trône, meure de quelque cruelle manière, que toute la famille soit exterminée, que le nom des Tarquins soit en horreur et puisque Rome n'a plus de rois légitimes, faites, dis-je, qu'elle soit libre, et qu'elle n'ait jamais de tyrans.²⁸³

²⁸² J. Desmarest de Saint-Sorlin, *Ariane* (1632), Paris, Guillemot, 1639, p. 279-280.

²⁸³ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., I, 1, p. 95.

Ce vœu pieux sera exaucé et possède donc une valeur prophétique en même temps qu'une confirmation divine de la justesse de ce souhait seulement intéressé au bien commun. Pour Clélius, être romain est une façon d'agir et de penser mais aussi une façon de hiérarchiser le monde : les Romains ont été élevés dans ces valeurs patriotes et sont de ce fait supérieurs à tout autre. Être né à Rome signifiant être bien né, le roman réinstalle une aristocratie, bien qu'implicite. Si la naissance romaine est un moteur de l'action puisque les personnages agissent héroïquement du fait de cette naissance, l'absence de citoyenneté est également motrice, comme l'illustrent les exploits d'Aronce, cherchant par sa valeur personnelle à rattraper ce manque de naissance. En effet, le principal opposant à l'union des deux héros est Clélius, désirant un gendre romain²⁸⁴ ; il faudra donc qu'Aronce gagne son titre de Romain par une ariste, obtenant en même temps son royaume et sa dame, incarnation de la Romaine idéale.

Cependant, être Romain et être Romaine n'impliquent pas les mêmes vertus. En effet, on distingue clairement dans *Clélie* les qualités féminines et masculines attendues des citoyens romains, pour que règne l'ordre civil. Ainsi, Racilia, Romaine accueillant chez elle les conjurés, déplore que « depuis la mort de la vertueuse Tanaquil et le renversement de Servius Tullus, la plupart des Romaines ne sont plus de véritables Romaines ; et les femmes vivent presque ici comme elles font ailleurs²⁸⁵ ». Être Romaine, c'est donc avant tout être discrète et chaste, à l'exemple de Lucrece. L'argument avancé pour les laisser aller librement sur la place publique est le plaisir esthétique qu'en tireraient les hommes, comme le déclare Amilcar : « mais elles sont si belles que c'est faire un outrage aux dieux qui gouvernent le monde, que d'en cacher le plus bel ornement²⁸⁶ ». Cependant, les Romaines agissent pourtant de façon très similaire aux Romains, guidées par l'amour de la patrie et parmi les Romaines se lèvent des femmes fortes montrées en exemple de vertu et de *virtus*, à l'exemple d'Épicharis ou de Clélie.

La représentation de Rome propose donc un enseignement à la fois historique et politique, puisque les archétypes des personnages et les situations variées permettent de formuler des propositions politiques sous le voile de la fiction. Le *mos majorum*, métissé des influences contemporaines, permet alors de proposer un idéal paradoxalement universel :

²⁸⁴ Clélius le rappelle p. 212-213 du premier volume : « si vous étiez née à Rome, vous verriez ce que c'est d'être née romaine, et vous connaîtriez quel est ce lien invisible et cette amour de la patrie, qui attache tous les citoyens les uns aux autres ; car pour Tarquin, je le regarde comme un monstre, qui a usurpé la puissance souveraine qui ne lui appartenait pas ; et je ne le considère point comme un roi légitime, ni comme un Romain ».

²⁸⁵ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, II, 1, p. 50.

²⁸⁶ *Ibid.*

S'il est incontestable que Madeleine de Scudéry élabore dans son œuvre une analyse morale et psychologique qui lui est contemporaine, elle semble aussi en trouver les linéaments et les racines dans l'analyse morale qui sous-tend le discours historique des anciens. Dès lors, les personnages à peine attestés, comme Aronce, ou dont on ignore presque tout, comme Clélie elle-même, qui n'est connue que par une action, unique et exemplaire, peuvent être construits en profondeur, selon les attendus et la doxa d'une histoire romaine telle qu'elle était comprise par les contemporains de Fouquet et de Mazarin. C'est cette dimension historique qui donne à l'analyse psychologique du roman héroïque cette profondeur de champ qui lui permettrait de prétendre à une certaine universalité, à laquelle ne renoncera par le roman « classique » de la seconde partie du siècle.²⁸⁷

II.1.3 « Vois quel orgueil, quelle ruine »

Rome est le réservoir le plus large d'archétypes et de situations politiques, en particulier parce qu'elle a connu tous les régimes, de leur installation à leur mise à bas, et parce que son Empire a pris les dimensions du monde connu pour finalement périr de cette immensité trop difficile à gérer. Or, remarquons que la plupart des romans qui évoquent Rome ne choisissent pas pour personnages principaux des Romains, préférant aborder la question politique de l'Empire d'un point de vue périphérique, donc plus distant et potentiellement plus critique. En simplifiant, on peut dégager deux attitudes des narrateurs : soit une critique de l'impérialisme (qui ne va pas forcément sans une glorification de la magnificence), soit la revendication d'une *translatio* entre Rome et la France.

L'impérialisme romain

Plusieurs incipits s'ouvrent ainsi sur la présentation de l'Empire tout puissant, en insistant tantôt sur sa magnificence, tantôt sur son impérialisme condamnable. On retrouve bien cette tension évoquée par Du Bellay, entre grandeur du passé et misère du présent, entre valorisation de l'Empire et condamnation de l'ingérence :

Rome commençait à sentir avec douleur les violences et les fureurs de Néron, après avoir souffert avec patience les premières débauches de sa jeunesse. Et ce peuple **superbe** *des dépouilles de tout le monde* gémissait sous les cruautés de ce Prince, quand la fortune voulut donner naissance aux accidents qui traversèrent **les plus vertueuses affections** de la terre & permit que le cirque où se faisaient les combats de **pompe & de plaisir** seulement fut arrosé de sang par une trahison détestable²⁸⁸.

Le peuple Romain contoit quarante Empereurs depuis la perte de sa liberté, & avoit essayé sous leur domination des fortunes bien diverses selon qu'il les avoit esprouvez **bons** ou meschants ; lorsqu'en mesme temps il en eut deux, dont l'un se precipita dans l'abysme des malheurs, l'autre dans celuy des vices, & en mesme temps aussi le Ciel voulant recompenser le deffaut des Princes, fit esclatter en deux princesses **la plus sublime vertu** que leur sexe ayt jamais fait parestre. Le miserable Valerian empereur romain, ayant esté pris par Sapor Roi de Perse, souffroit dans sa captivité tous les outrages que l'orgueil & l'insolence puissent faire sentir, & Gallien son fils qu'il avoit associé à l'Empire,

²⁸⁷ E. Bury, « De l'histoire au roman. Usage et réécriture des sources antiques chez Madeleine de Scudéry », dans *Par les siècles et par les genres. Mélanges en l'honneur de Giorgetto Giorgi*, 2014, (p. 103-105), p. 114-115.

²⁸⁸ J. Desmarets de Saint-Sorlin, *Ariane*, *op. cit.*, p. 1.

perdant le courage & la piété, languissoit dans la première ville du monde parmy les delices sans songer à la delivrance de son père, tandis que **la vaillante Zenobie** à la honte des hommes *conqueroit des Empires* & **que la sage Uranie** sa sœur remportait les plus grandes victoires qui furent jamais acquises sur les passions²⁸⁹.

Jamais **la superbe Rome** ne se vit en une plus grande **splendeur** que le dernier jour **du triomphe** de Paul Emile. Encore que les deux autres journées eussent été tout à fait **pompeuses**, toutes choses ayant contribué du leur à celle-ci, pour la **gloire** du vainqueur, la rendirent beaucoup plus **magnifique** que celles-là. Le soleil à son lever n'eut jamais tant de clarté que ses rayons en produisent alors, pour mieux faire éclater cette **entrée triomphante**²⁹⁰.

La mer de Syrie était tranquille & l'armée de l'empereur Titus qui la couvrait d'un nombre infini de vaisseaux était poussée d'un vent très **favorable**. Ce prince s'en retournait à Rome **comblé de gloire** & *chargé des dépouilles de la superbe ville de Jérusalem*, dans le plus haut appareil qui jamais ait accompagné un **victorieux**. Outre la foule de Courtisans, que *sa fortune* avait attirés à sa suite, il était encore suivi d'Agrippa roi de Judée, d'Antiochus roi de Comagene, & du prince Epiphanes son fils, qui l'avaient servi dans toutes ses conquêtes avec beaucoup de valeur, & qui déployaient dans leur équipage tout ce que la **magnificence** peut faire inventer. Mais dans tout **l'éclat** qui l'entourait il ne trouvait rien de plus charmant que les attraits de la reine Bérénice, qui bien aise de s'éloigner d'une terre si remplie de *désolation* qu'elle ne lui pouvait présenter que des *objets d'horreur & de tristesse*, accompagnait le roi Agrippa son frère dans ce voyage²⁹¹.

Ce **superbe** Empire, qui depuis tant de siècles avait maîtrisé l'univers, & qui depuis peu sous le regne du **grand** Théodose semblait s'estre rétabli dans ses **premières dignités**, commençait sous celui de ses enfants d'éprouver cette *révolution* à laquelle les *injustes dominations* sont sujettes, & *les nations impatientes d'un joug imposé depuis tant d'années*, apres avoir long-temps gémy, & assés longtemps soupiré pour cette liberté si chere aux hommes, armoient enfin pour elle toutes leurs puissances & couvraient la terre d'hommes armés dans toutes les parties de l'Europe. Les Gaules, l'Espagne, l'Italie & la Germanie estoient les vastes champs où par le fer & le sang l'intérêt des peuples se decidoit tous les jours, mais à celui de *la liberté*, il s'en joignoit d'autres dans quelques Provinces & ce n'estoit pas pour la seule liberté, qu'un monde de soldats de differents partis & de différentes nations fit retentir les rives du Rhin d'un bruit martial & occupa la grande plaine qu'il arrose de ses claires eaux à la vue de la superbe Agrippine²⁹².

Ces cinq incipits appartiennent tous au même sous-genre des romans héroïques, et parurent lors des trois décennies centrales du XVII^e siècle. Or, l'on remarque de nombreux points communs syntaxiques et lexicaux, en particulier dans l'entrelacement des grandeurs et des misères de Rome, maîtresse du monde ou esclave de la tyrannie. « Sublime », « magnificence », « superbe », « splendeur », « éclat » et leurs dérivés renforcent le contraste entre un État triomphant, porté par des individus d'exception, et le joug que portent toujours les provinces conquises, et parfois les citoyens romains. En outre, il est fait référence dans quatre de ces cinq incipits à la « fortune » au singulier ou au pluriel ou à la « révolution » (au sens astrologique de changement radical d'état et de retour à un état primitif) et l'extrait de

²⁸⁹ *Id.*, *Rosane*, *op. cit.*, p. 1-2.

²⁹⁰ L. Moreau du Bail, *Péristandre ou l'illustre captif*, Paris, A. Robinot, 1642, p. 1-2.

²⁹¹ J. Regnauld de Segrais, *Bérénice*, *op. cit.*, p. 1-3.

²⁹² G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, I, p. 1-2.

Rosane évoque également le ciel. La Rome triomphante de la République et de l'Empire tout-puissant porte en elle les germes de sa chute dans les romans, qui trouvent dans le destin romain une métaphore privilégiée de la décadence promise par la roue de la Fortune, souveraine en politique.

L'Italie, patrie du mensonge ?

Cette évocation de la décadence promise à Rome ne va pas sans un contexte hostile à l'influence italienne en France, en particulier après les régences troublées de Catherine et de Marie de Médicis, ainsi que la présence critiquée des tout-puissants Concini et Mazarin. Ainsi Pierre Boitel de Gaubertin propose-t-il en 1617 deux « romans-libelles », *L'Histoire tragique de Circé, ou suite de la défaite du faux amour, ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux et de la belle Adrastrate*, et *La défaite du Faux amour par l'Unique des Braves de ce temps*. Il indique dès son titre qu'il s'agit d'une « fiction intelligible aux jugemens solides », car, soutenant le jeune Louis XIII, ces textes prennent à parti Concini et Léonora Galigai, pourtant déjà déchus lors de la rédaction :

Misérable sorcière, tu faisais piafe du vent de tes prospéritez, soustenuë par des arts diaboliques tu t'imaginóis que sortileges & doubles charmes pourroient trauerser la déité de Phoebus, qui des l'enfance estoit homme & maintenant d'homme il est Dieu immortel. La Gaule ne peut souffrir és son enceinte des monstres portes venins, lesquels ont le cœur endurcy, comme Pharaon.²⁹³

En s'inscrivant dans la tradition accusatrice de la rhétorique des *Philippiques* ou des *Catilinaires*, Boitel multiplie les marques d'une adresse diffamatoire, par l'emploi de l'apostrophe, de l'insulte et de la deuxième personne du singulier, en particulier. La Galigai synthétise les monstruositées de la mythologie grecque et de l'imaginaire de la sorcellerie, ce que le titre laissait déjà à entendre, puisque Circé incarne la séductrice habile aux mensonges et aux poisons²⁹⁴. Mais, bien que captivante, la déesse n'occupe qu'un second rang, et il lui faut finalement se soumettre à la volonté des Dieux olympiens en libérant Ulysse, le roi d'Ithaque. De la même façon, le narrateur ordonne à Léonora Galigai d'abandonner toute prétention à influencer la régente Marie de Médicis et le jeune Louis XIII.

²⁹³ P. Boitel de Gaubertin, *Histoire tragique de Circé, ou suite de la défaite du faux amour, ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux et de la belle Adrastrate*, Paris, P. Chevalier, 1617, p. 119.

²⁹⁴ On compare encore, plusieurs décennies plus tard, l'influence italienne et l'empoisonnement, à l'exemple de Mazarin, dans l'ouvrage du sieur de Sandricourt, *L'Accouchée espagnole, avec le Caquet des Politiques, ou la suite du Politique Lutin sur les maladies de l'Estat, par le sieur de Sandricourt*, Paris, s.n., 1652, p. 28 : « la reine de France mérite bien qu'on lui pardonne, car tout le monde dit qu'elle est bonne et bien intentionnée et que Mazarin aussi bien que les sorciers ... lui a fait boire un tossico qui se prend dans les cendres du mont Vésuve pour embraser toute la France de guerre civile et a fait rouler le foutre de partout. »

Or, dans cet extrait inspiré de l'univers antique, l'évocation de la Gaule permet de construire l'image d'une nation originelle, loin des écueils d'une pernicieuse influence étrangère : comme la Gaule avait été conquise par Rome, la France est mise en péril par la conquête de la Galigai incarnant l'Italie tout entière. Ce sont les mêmes préjugés anti-italiens que l'on retrouve presque à l'identiques dans les Mazarinades : l'Italie se voit en effet affligée d'une image paradoxale de rigorisme moral et de luxure (le « vice italien »), doublée d'une ingérence contre laquelle lutte durant le siècle le courant anti-ultramontain et gallican²⁹⁵.

II.2 Translatio studii et imperii

II.2.1 La chute de Rome et la naissance de la France

Nous le verrons en seconde partie, bon nombre de romans situent l'ensemble de leur récit dans ces moments charnières où le monde se réorganise dans l'attente d'un nouveau souverain. Or, deux romans majeurs du début et de la fin du siècle, *L'Astrée* et *Faramond*, choisissent de représenter la chute de Rome, en adoptant un point de vue périphérique sur celle-ci. Ces romans correspondent au premier et au dernier grand roman-fleuve français et s'inscrivent dans une optique patriotique ambitieuse, comme en témoignent les dédicaces au roi et la revendication de faire œuvre d'historiens.

Le patriotisme de *L'Astrée*, qui s'accompagne d'une minoration de l'influence romaine et italienne, a bien été étudié. Prolongeant une tradition déjà présente au siècle précédent, Urfé situe ses histoires d'amour pastorales en respectant l'épopée nationale dans laquelle la restauration de la Gaule par la monarchie franque esquisse la restauration de l'harmonie civile sous Henri IV. La mise en fiction et l'édification de la légende des origines nationales participent d'une entreprise politique assumée, que l'on retrouve jusqu'à *Faramond*²⁹⁶. Comme le rappelle Maxime Gaume, il y a dans *L'Astrée* deux principaux thèmes historiques : les pratiques religieuses des Gaulois et des Romains, ainsi que l'origine

²⁹⁵ Voir dans les ouvrages de l'époque H. Estienne, *Deux dialogues du nouveau langage français italianisé et deguizé*, Anvers, G. Niergue, 1579 ; L. Le Laboureur, *Avantages de la langue française sur la langue latine*, Paris, G. de Luynes, 1669 ; D. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, G. Declerq et B. Beugnot [éd.], Paris, H. Champion, 2003 et *La Manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*, Paris, Vve S. Marbre Cramoisy, 1687. Voir également Fr. Waquet, *Le Modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des Lettres (1660-1750)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, n°117, 1989 ; J. Balsamo, *Les Rencontres des muses. Italianisme et antiitalianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine, 1992 ; C. Viola, *Tradizioni letterarie a confronto. Italia e Francia nella polemica Orsi-Bouhours*, Verona, Edizioni Fiorni, 2001 ; G. Siouffi, *Le Génie de la langue française. Étude sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, H. Champion, 2010.

²⁹⁶ Voir B. Guion, « les fables politiques », dans *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, H. Champion, 2008, p. 472-477.

de la Gaule sous l'influence de travaux du XVI^e publiés en français. Urfé utilise surtout, pour les deux premiers, *L'Histoire de l'État et République des druides* (1585)²⁹⁷ de Taillepied. Quant à l'évocation des mœurs romaines, il s'appuie sur l'ouvrage de Guillaume du Choul (1556)²⁹⁸, d'ailleurs dédié à Claude d'Urfé. Urfé emprunte par exemple à cet ouvrage toute la description de la vie des Vestales, dans la quatrième partie. Les critiques ont notamment relevé les passages où Adamas explique à Céladon les origines de la religion gauloise, en rattachant à cette culture l'étymologie même des noms, à l'exemple du substantif *druide*²⁹⁹, ainsi que les deux mythes concurrentiels de la fondation du Forez, dans la première partie :

Voilà, Celadon, ce que l'on tient pour assuré de l'antiquité de ceste province, mais il y a deux opinions contraires de ce que je vous vay dire. Les Romains disent que du temps que nostre plaine estoit encore couverte d'eau, la chaste déesse Diane l'eut tant agreable, qu'elle y demouroit presque ordinairement ; car ses Dryades, et Hamadryades vivoient, et chassoient dans ces grands bois et hautes montaignes qui ceignoient ceste grande quantité d'eaux, et parce qu'elle n'estoit que de sources de fontaines, elle y venoit bien souvent se baigner avec ses Nayades, qui y demouroient ordinairement. Mais lors que les eaux s'écoulerent, les Nayades furent contraintes de les suivre, et d'aller avec elles dans le sein de l'ocean, si bien que la déesse se trouva tout à coup amoindrie de la moitié de ses nymphes ; et cela fut cause que ne pouvant avec un choeur si petit, continuer ses ordinaires passe-temps, elle esleut quelques filles des principaux druydes et chevaliers, qu'elle joignit avec les nymphes qui luy estoient restées, ausquelles elle donna aussi le nom de nymphes [...] Mais nos druydes parlent bien d'autre sorte, car ils disent que nostre grande princesse Galathée, fille du roy Celte, femme du grand Hercule et mere de Galathée, qui donna son nom aux Gaulois, qui auparavant estoient appelez Celtes, pleine d'amour pour son mary, le suivoit partout où son courage et sa vertu se portoient contre les monstres, et contre les géants. [...] Et parce qu'elle estoit royne de toutes les Gaules, lors qu'Hercule eust vaincu les géants, et que la nécessité de ses Affaires le contraignit d'aller ailleurs, avant que partir, pour laisser une memoire eternelle du plaisir qu'elle avoit eu en ceste contrée, elle ordonna ce que les Romains disent, que la déesse Diane avoit fait. Mais que ce soit Galathée, ou Diane, tant y a que par un privilege surnaturel, nous avons esté particulierement maintenues en nos franchises, puis que de tant de peuples, qui comme torrens sont fondus dessus la Gaule, il n'en y a point eu qui nous ait troublé en nostre repos ; mesme Alaric Roy des Visigoths, lors qu'il conquist avec l'Aquitaine toutes les provinces de deça Loyre, ayant sceu nos statuts, en reconfirma les privileges, et sans usurper aucune autorité sur nous, nous laissa en nos anciennes franchises.³⁰⁰

La version des Romains, quoique justifiant la présence de nymphes dans le Forez, semble gratifiée de moins de crédit que celle des druides, principales figures d'autorité du roman :

Admettre la présence de Diane en Forez, c'était accepter l'importance de la religion et de la civilisation romaine ; tenir pour plus certaines la légende d'Hercule civilisateur était la preuve

²⁹⁷ N. Taillepied, *Histoire de l'estat et république des druides, eubages, sarronides, bardes, vacies, anciens François, gouverneurs des païs de la Gaule, depuis le déluge universel jusques à la venue de Jésus-Christ en ce monde. Compris en deux livres, contenant leurs loix, police, ordonnances et coutumes, tant en l'estat ecclésiastique que séculier*. P. F. Noël Talepied, Paris, J. Parant, 1585.

²⁹⁸ G. Du Choul, *Discours de la religion des anciens romains, illustré d'un grand nombre de medailles et de plusieurs belles figures retirées des marbres antiques, qui se treuvent à Rome et par nostre Gaule*, Lyon, G. Rouille, 1656.

²⁹⁹ H. d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., D. Denis [éd.], II, 8, p. 413.

³⁰⁰ *Ibid.*, I, p. 48-49.

d'un nationalisme de bon ton. À une époque où les historiens combattent de telles légendes, les considérant comme des billevesées, Honoré d'Urfé s'ose prendre délibérément parti ; mais le désir d'honorer son pays le porte à faire état d'une tradition qui, au XVI^e siècle, avait visé à l'éveil du nationalisme.³⁰¹

En s'appuyant sur une proximité phonétique entre « Galathée » et « Gaule », les druides tissent une autre légende fondatrice, proposant une version féminine de l'Hercule gaulois, figure à laquelle est associé Henri IV³⁰². Or, l'Hercule gaulois captive les êtres par le pouvoir de sa parole, et non de ses armes : il figure une conquête opposée à celle des Romains, désormais assimilés à des usurpateurs dénaturant la pureté originelle du Forez, cœur et miniature de la France. En effet, l'étymologie de Forez viendrait de l'invasion de César, mais K. Wine souligne la différence entre le prétendu forum instauré par les Romains et celui, véritable, permis par Galathée :

La ville que les Romains ont construite pour abriter leurs légions, comme la vallée qu'ils ont si violemment creusée, témoigne seulement de nom de leur influence sur la population locale. Le Forez n'est pas un forum pour la civilisation romaine, mais un rappel de leur recours à la seule force [...] Alors que les Romains de César cantonnent leurs troupes dans le Forez, Hercule envoie sa reine fonder une nouvelle société : une société qui soit véritablement un forum, puisqu'elle est fondée sur les agréables échanges entre un monarque en visite et ses hôtes.³⁰³

Or le Forez accepte en son sein tout être digne d'incarner les valeurs défendues dans le roman, et les personnages rencontrés racontent chacun à leur tour l'histoire des cours princières de France. Par cet élargissement de perspective depuis le noyau du Forez, Urfé prépare le fondement de la monarchie française ; Clovis n'est pas cité, mais on trouve par exemple saint Rémi et Clotilde, annonçant l'unification spirituelle et temporelle de la Gaule en une seule monarchie³⁰⁴.

Dans *Cassandra*, *Cléopâtre* et *Faramond*, le cadre temporel correspond également à un moment de refonte, l'ordre nouveau naissant de l'ancien monde finissant : l'Asie divisée à la mort d'Alexandre dans *Cassandra*, la naissance de l'Empire à la fin de la république dans *Cléopâtre*. L'incipit de *Faramond* élargit à l'ensemble du monde romain la description d'une situation de trouble, incipit attendu dans la tradition héliodoriennne. La chute de Rome

³⁰¹ M. Gaume, *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 105.

³⁰² Cette association est assez classique. Voir C. Vivanti, « Henri IV, the Gallic Hercule », *Journey of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 30, 1967, p. 183-92. Voir également F. Bardon, *Le Portrait mythologique à la cour de France sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, A. et J. Picard, 1974.

³⁰³ Voir K. Wine, *Forgotten Virgo, Humanism and Absolutism in Honoré d'Urfé's "L'Astrée"*, op. cit., p. 101-102 : "the town the Romans built to shelter their legions, like the valley they so violently excavated, testifies in name only to their influence on the local population. Forez is no forum for Roman civilization, but a reminder of their recourse to force alone [...] whereas Caesar's Romans quartered their troops in Forez, Hercule sent his queen to found a new society: a society that was truly a forum, since it was based on the pleasurable exchanges between the visiting monarch and the hosts".

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 251.

provoque l'éclatement d'un empire devenu trop grand pour être géré. Rome n'est plus ni le centre du monde, ni celui du roman et l'action se situe dès lors dans la zone frontalière et périphérique du Rhin, autour de Cologne assiégée. Contrairement à *Clélie* ou *Ariane*, où Rome était la scène principale, devenant un double privilégié de la France classique, *Faramond* fait de Rome une périphérie pour mieux mettre en valeur les spécificités historiques, politiques et sociales de la France. Dans son adresse au lecteur, La Calprenède avait annoncé qu'« avec la décadence de l'Empire, on y voit le commencement de nostre belle Monarchie, & avec celle des François on voit commencer celle des Espagnols, des Huns, des Vandales, des Lombards, & des Bourguignons³⁰⁵ ». La Calprenède ne choisit pas d'ailleurs pas le personnage de Faramond au hasard, puisqu'on le considère alors, et surtout depuis Mézeray³⁰⁶, comme le fondateur de la monarchie française. *Faramond*, en racontant la conquête des cœurs et des terres du héros, présente l'émergence d'un nouveau centre, le Rhin. Le système politique bouleversé par la chute de Rome se réorganise peu à peu autour de Faramond, dont le prestige solaire fait graviter autour de lui toutes les autres royautés. Il fonde toutes les identités dans une histoire commune et subordonne Varan, le futur roi de Perse, Constance, bientôt empereur d'Occident, et Martian, à qui incombera l'Empire d'Occident. Les trois grandes puissances se sont réfugiées auprès de Faramond pour assister au naufrage de l'ancien monde et de son étoile morte : Rome³⁰⁷.

« Rome n'est plus dans Rome ». Livrée au pillage par des empereurs faibles et esclaves de leurs passions, la ville est délaissée des héros et Constance, tel Énée, vient consacrer en Faramond le nouvel héritier de Troie³⁰⁸. Rome n'a été qu'une étape dans la transmission. La *translatio imperii* et la *translatio studii* consacrent désormais la France comme mère des arts et première nation d'Europe. Le roi franc, d'ailleurs, peut se targuer tant de ses origines gauloises que troyennes, sans que son sang vienne puiser à Rome une légitimité qui s'avère dès lors non nécessaire. À une époque de tension entre ultramontains et gallicans, le choix d'avoir accordé à Rome une place périphérique au détriment de la France participe bien du projet politique de l'œuvre annoncé dans la dédicace. Mais il y a également

³⁰⁵ G. de La Calprenède, *Faramond, ou l'histoire de France, op. cit.*, I, « Avis au lecteur », n. p.

³⁰⁶ Fr.-E. de Mézeray, *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant, œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités et d'un abrégé de la vie de chaque règne, dont il n'était presque point parlé ci-devant, avec les portraits au naturel des rois, régents et dauphins*, Paris, M. Guillemot, 1643-1651. Voir en particulier, sur la figure de Faramond, le troisième livre de la première partie.

³⁰⁷ Voir M.-G. Lallemand, « La Calprenède et l'épopée », dans *Épopée et mémoire nationale au XVII^e siècle. Actes du colloque tenu à l'Université de Caen (12-13 mars 2009)*, Fr. Wild [éd.], Caen, Presses universitaires de Caen, 2011, p. 56-57.

³⁰⁸ Voir C.-G. Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e siècle, le développement littéraire d'un mythe nationaliste : avec l'édition critique d'un traité inédit de Guillaume Postel : « De ce qui est premier pour reformer le monde »*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1972.

une attaque adressée au Saint Empire Romain, qui revendiquait l'héritage direct de l'Empire romain. Paradoxal, *Faramond* rapporte les contraintes qu'ont fait peser les conquêtes romaines sur la Gaule libre, tout en affirmant finalement que seule la France est digne de se présenter en héritière de Rome.

L'Astrée et *Faramond* traduisent donc, à un demi-siècle d'écart, cette même tension entre critique d'une Rome synonyme d'ingérence, d'oppression, de vices et une Rome modelée par le *mos majorum* où la magnificence s'allie aux plus grandes vertus. Dès lors, les romans se font le creuset d'une autre histoire nationale, où la *translatio imperii & studii* s'accommode d'une glorification de « nos ancêtres les Gaulois³⁰⁹ ». Comme le rappelle M.-G. Lallemand à propos de *Faramond* :

[...] la *translatio studii et imperii*, de la Grèce en Italie puis en France, reléguait la culture antique au rang de vestiges. Le lieu de la culture vivante est désormais la France, ce ne sont alors plus les antiquités grecques ou romaines qui méritent le plus grand intérêt mais celles de la France, vivante héritière.³¹⁰

II.2.2 La France, une terre d'exception ?

En effet, les romanciers saluent unanimement la supériorité de la France, comblée par la nature, fille aînée de l'Église et guide de l'Europe. D'ailleurs, la glorification de la nation passe souvent par une comparaison défavorable avec les autres, comme le prouve l'incipit d'*Alexis*. Le romancier commence par rappeler la bonté de la nature, en introduisant d'emblée une tension avec l'Italie, personnifiée par César :

La France a toujours été tenue pour une des plus agréables & des plus abondantes provinces de l'univers. Le grand César, quoi que partial pour son Italie, siège de sa domination, & trône de son empire, ne lui a pas pourtant dénié ces vrais avantages, d'avoir une terre fertile, sous un ciel riant & serein, un soleil doux & gracieux, des saisons tempérées, des eaux claires & salutaires & un air pur, subtil et gaillard, auquel il attribue la gentillesse de l'humeur de ceux qui l'habitent³¹¹.

D'une terre hors du commun sont nés des indigènes dont la beauté et les humeurs naturelles contrastent avec celles des nations voisines. Camus file désormais la comparaison de la fleur de lys, symbole de la royauté française en même temps que de la pureté physique et morale³¹². De là, le romancier en vient à des considérations plus politiques, justifiées par ces deux prémices prétendument naturelles :

³⁰⁹ Certains auteurs, plus radicaux encore, refusent y compris la filiation troyenne, à l'exemple de Gomberville dans son *Discours des vertus et des vices de l'histoire, et de la manière de la bien écrire.*, Paris, T. du Bray, 1620, p. 48-49. Il s'oppose entre autres à la pratique du mythistoire, distinguant clairement les œuvres de fiction et les exigences de vérité auxquelles sont tenus les historiens (p. 58-59).

³¹⁰ M.-G. Lallemand, *Les Longs Romans du XVII^e siècle*, op. cit., p. 165.

³¹¹ J.-P. Camus, *Alexis*, op. cit., p. 1-2.

³¹² *Ibid.*, p. 2.

Monarchie heureuse, où le beau & le bon, ces deux qualités de si rare & difficile rencontre, semblent conjurer par une gracieuse conjoncture pour relever son excellence par-dessus les contrées cirvoisines autant que la polissure du lys paraît dans la rudesse des broussailles. Car je vous prie que peut-on désirer pour le soutien & pour la commodité de la vie qui ne se trouve plus qu'abondamment en ce territoire ? & qui même ne surmonte les souhaits des plus délicats ? C'est ce qui fait que ceux qui l'affectionnent & principalement ceux qui y sont nés, le relevent de ces éloges, que c'est l'œil du monde, le jardin de la terre, la jalousie du ciel, l'envie des étrangers, le bonheur de ses habitants, la gloire de l'Europe, la fleur des plus désirables demeures. Ces excès sont pardonnables à ceux qui ont humé cet air en leur naissance, & qui ont du sein de cette belle plage vu les premiers rayons du soleil, parce que l'amour du pays est naturellement aveugle : chacun aimant sans considération celui qui l'a vu naître, avec une telle préférence, que les défauts lui en sont cachés, ou s'ils lui paraissent, ils sont travestis en perfections.³¹³

Il justifie l'attachement à la France à la fois à des considérations irrationnelles (l'amour naturel de sa patrie) et rationnelles, puisque le pays, microcosme de tous les trésors de la terre, pourrait revendiquer le titre de paradis terrestre :

Tous ces cantons n'ont en détail que ce que la France contient en gros, & toutes ces merveilles du monde sont en elle un monde de merveilles comprenant en soi tant de trésors & tant de plaisirs, qu'elle possède en général ce qui n'est ailleurs que divisé en parcelles : terre bénite, qui surmonte les désirs mêmes de ses habitants, terre de promesse qui coule le lait & le miel, douée de la rosée d'en haut, & de la graisse d'en bas, pareille au partage d'Axa fille de Caleb, puisqu'arrosée de belles eaux ces radicales humidités sont jointes avec la chaleur tempérée des rais du soleil, source vive de toute lumière & principe de toute fécondité.³¹⁴

Camus, qui pétrit ses textes de références bibliques, assimile la France à la terre promise où « coule le lait et le miel » et où tombe la manne, cette « rosée d'en haut ». Dès lors, la *translatio* s'opère non tant avec Troie qu'avec Israël, et les Rois Très Chrétiens peuvent eux aussi se proclamer fils de David, tandis que Paris deviendrait la nouvelle Jérusalem :

l'Église et la religion catholique y sont en un lustre éclatant, la justice en une sincérité digne du respect qu'on lui porte, la loyauté parmi les marchands fort remarquable, la galanterie élevée parmi la noblesse, dont les exercices se pratiquent avec beaucoup d'honneur en plusieurs belles académies, & pour comble de tous ces ornements, suffit-il pas de dire que c'est le siège de la monarchie des Gaules & la séance ordinaire de la cour du premier de tous les rois chrétiens. C'est la chère Sion de ce grand monarque, aux lys duquel toute la gloire & toute la pompe de Salomon n'a rien de conférable.³¹⁵

En effet, la capitale correspondrait à une miniature de toutes les merveilles de la France, qui est elle-même un microcosme édénique. Le roman ne loue donc pas seulement la monarchie française, mais l'ensemble des classes sociales, commençant par le premier ordre (« l'Église et la religion catholique »), évoquant ensuite les sphères judiciaires (« la justice »), économiques (« les marchands »), nobiliaires (« la noblesse »). Si une nation si vertueuse

³¹³ *Ibid.*, p. 3.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 4.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 11.

connaît des troubles, ce serait du fait de la jalousie des nations voisines, rivales envieuses mais inférieures³¹⁶. La fiction, prétendant réfuter une histoire jusque-là admise, construit alors un autre mythe, comble les défauts des sources en imaginant un passé glorieux, tantôt éludant l'influence gréco-romaine – et dans ce cas l'Empire Romain devient un envahisseur dont l'ingérence ne peut être acceptée – tantôt se l'appropriant pour faire de sa monarchie le creuset de toutes les civilisations estimées.

II.3 Rivalités habsbourgeoises

Depuis la Renaissance, l'ennemi héréditaire de la France n'est plus l'Angleterre mais l'Espagne, alliée au Saint Empire romain germanique sous la tutelle des Habsbourg. Si les liens du sang unissent fortement les deux puissances concurrentes, leurs relations s'avèrent complexes voire conflictuelles, en particulier parce que s'y adjoignent des conflits de territoires et de successions³¹⁷.

D'autres avant nous ont souligné l'anti-hispanisme de certains romanciers du XVII^e siècle, en particulier dans les romans de Gomberville. Madeleine Bertaud rappelle ainsi que :

Roman d'aventures et d'amour, *Polexandre* de 1637 est aussi Gomberville l'a affirmé dans la Dédicace de la troisième Partie, « une histoire morale et politique » - peu de romans sont tout cela à la fois : la réussite est exceptionnelle. De cette « histoire morale et politique », l'hispanophobie naturelle de l'auteur, mûrie et transformée en principe politique, fait l'unité. En l'affirmant avec force, Gomberville s'est engagé au service d'une cause, il a choisi son camp. Au lecteur trop pressé, qui ne le verrait pas, les sonnets qui précèdent la seconde Partie sont là pour le rappeler.³¹⁸

Les Espagnols ont toujours mauvaise presse dans les ouvrages de Gomberville, combinant l'impérialisme de la Rome antique et l'intolérance religieuse d'une frange extrême de la Rome moderne. Leur cruauté, leur intolérance, leur bassesse d'âme contrastent avec les vertus des héros, Polexandre en tête. Ils vont jusqu'à envahir l'île inaccessible, par un débordement de l'Histoire sur la fiction où les conflits du temps assaillent le royaume idéal. Bien sûr, ce portrait à charge varie au cours des rapprochements de la France et des Habsbourg, justifiant

³¹⁶ A.-M. de Mouchemberg, *La Suite et continuation de L'Argenis*, Paris, N. Buon, 1633, p. 212-214.

³¹⁷ Voir M. Boixareu et R. Lefere [dir.], *L'Histoire de l'Espagne dans la littérature française*, Paris, H. Champion, 2003.

³¹⁸ M. Bertaud, « les Espagnols selon Gomberville. *Le Polexandre* de 1637 », dans *L'Âge d'or de l'influence espagnole. La France et l'Espagne à l'époque d'Anne d'Autriche, 1615-1666*, Ch. Mazouer [éd.], Mont-de-Marsan, Éditions interuniversitaires, 1991 (p.329-338), p. 338.

le choix des changements d'époque de Polexandre, tour à tour gentilhomme de la cour des Valois, Charles Martel et roi des Canaries³¹⁹.

Or, cette hostilité contre l'Espagne, loin d'être spécifique à Gomberville, se trouve également dans certains petits romans historiques, à l'exemple de *Mathilde*³²⁰. Cette hostilité vient sans doute d'une haine due aux conflits successifs qui émaillent le siècle, mais elle favorise également l'unité de la nation française contre un ennemi commun, cernant le royaume au nord et au sud : critiquer les Espagnols permet aux Français de se retrouver derrière les mêmes valeurs et d'établir une définition de ce qu'est « être français » au sens politique, par contraste avec les autres nations³²¹.

II.3.1 Les fausses prétentions du Saint Empire

La première critique unanime concerne les revendications du Saint Empire d'être l'héritier de l'Empire romain³²². Or, la *translatio imperii* telle qu'elle se développe en France refuse ce titre, dont on conspue les prétentions à la « monarchie universelle³²³ ». Ainsi, dans la dernière partie de *Faramond*, le devin Théon révèle au héros le destin de sa lignée et de « l'Empire françois » : le substantif « empire », fort signifiant, témoigne de la volonté de faire de la France l'héritière de l'Empire Romain, de façon aussi légitime que le Saint Empire³²⁴. Théon évoque tour à tour Faramond, qui incarne l'empire franc, et Charlemagne qui fonde l'empire carolingien, puis Louis XIV, faisant de ce dernier le successeur direct des empereurs, conformément aux prétentions royales que viennent conforter les artistes participant à l'édification de la légende monarchique, mais aussi les historiens dans la lignée de Mézeray³²⁵. D'ailleurs, Théon ne dit pas autre chose que ce qu'on peut retrouver dans des ouvrages non fictionnels.

Or le devin prédit de Louis XIV que « ses limites seront plus ou moins étendues selon la différence des Princes qu'il reconnaîtra, mais celles qui le borneront ordinairement, seront

³¹⁹ B. Teyssandier, *La Morale par l'image. La doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, Paris, H. Champion, 2008, p. 166-167.

³²⁰ Voir N. Grande, « préface » de M. de Scudéry, *Mathilde* (1667), *op. cit.*, p. 33 et D. Godwin « le nationalisme français dans la nouvelle de 1657 à 1700 », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XVI, n°31, 1989, p. 447-453.

³²¹ C'est ce que rappelle Y. Durand, dans *L'Ordre du monde : idéal politique et valeurs sociales en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 13.

³²² Voir É. Thuau, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu* (1966), Paris, Albin Michel, 2000, en particulier « le rêve impérial. Les idées politiques de l'Empire français », p. 286-293.

³²³ Voir *Charles Quint et la Monarchie universelle*, A. Molinié-Bertrand et J.-P. Duviols [dir.], Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, n°13, 2001.

³²⁴ Voir A. Aubery, *De la Prééminence de nos roys, et de leur préséance sur l'empereur et le roy d'Espagne, traité historique*, par le sieur Aubery, Paris, M. Soly, 1649, p. 1-2.

³²⁵ F.-E. de Mézeray, *Histoire de France depuis Faramond jusqu'à maintenant*, *op. cit.*

les deux Mers, les Alpes, les Pyrénées, & le grand Fleuve que nous voyons³²⁶ ». Il est donc fait mention du Rhin comme frontière ordinaire de la France, Rhin qui est l'objet de toutes les convoitises depuis les traités de Westphalie (1648). En effet, La Calprenède commence à publier *Faramond* en 1661, soit l'année de prise de pouvoir effective de Louis XIV. Le romancier se met alors au service de la politique conquérante du souverain, en construisant une légende nationale faisant à la fois du roi de France le légitime successeur de l'empire romain et du Rhin un territoire historiquement français. Nous l'avons rappelé à propos de la chute de Rome, les puissants personnages viennent déposer leurs armes et chercher du secours auprès de Faramond, qui par la naissance peut revendiquer en même temps les couronnes de l'est et de l'ouest du Rhin.

Le début de l'histoire de Faramond, dans la seconde partie, rappelle quelques événements de l'histoire franque. Le héros naît à Peapolis, ville située sur les bords du Main³²⁷. Pourtant, il est aussi originaire de la Gaule, dont il serait le légitime héritier :

Avant que de vous parler de la naissance & des actions de mon Prince, je suis obligé, Seigneur, à vous dire quelque chose de son origine, tant pour vous faire connoître des vérités que l'erreur de quelques peuples a rendues douteuses à plusieurs Nations, que pour justifier devant vous le droit que nos Princes ont sur les Gaules, & vous faire voir que ce n'est pas le seul desir de la gloire, ou celuy d'agrandir leur domination, qui leur mit les armes à la main contre la Puissance, maistresse de l'Univers. Ceux qui-veulent tirer nostre origine de la Germanie, & persuader aux Peuples que c'est de la Franconie que les Franks, Francons ou François ont pris leur nom, ne sont pas instruits de la verité & il est certain non-seulement que nous sommes sortis des Gaules, mais que la maison de nos Rois est celle-là mesme, qui depuis plus de seize siècles a dominé la plus belle partie des Gaules.³²⁸

Faramond descend donc également des Troyens puisque le fils d'Hector, Francus, s'est installé en Gaule. Ses descendants conquièrent l'Europe et une partie de l'Asie sous le nom de « francs », hommage à Francus. Alors que Rome envahit la Gaule quelques siècles plus tard, un second Francus libère un peuple germanique, les Sicambres, qui eux-aussi prennent son nom pour célébrer leur libérateur et la liberté elle-même. Clodomire, descendant de Francus, dirige la Gaule belgique et envoie son frère Génébaud secourir des Thuringiens confrontés aux attaques de peuples voisins. Ces Thuringiens font de Génébaud leur nouveau souverain, qui, à leur demande, fondera la Franconie sur le territoire des Thuringiens et de leurs voisins. Enfin, Clodomire envoie dans ce territoire certains de ses sujets gaulois. La région de la Franconie serait donc française à la fois par son nom, par son histoire, par son amour de la liberté et par la volonté des peuples. La complexité de cette histoire permet la multiplication

³²⁶ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, XII, 4, p. 376.

³²⁷ Wurtzbourg correspond à Peapolis (plus souvent Herbipolis).

³²⁸ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, ou l'histoire de France, op. cit.*, II, 1, p. 16-18

des liens entre la France et la Franconie et le renforcement des prétentions à l'Empire. En outre, si Faramond, né en Franconie, peut légitimement revendiquer la Gaule appartenant à ses ancêtres, Louis XIV agirait de même en prenant possession d'une Franconie sur laquelle régnait Faramond³²⁹. En effet, dirigés par des souverains qui ne partagent pas leurs origines, les habitants de la Franconie ne pourraient connaître le bonheur de lois établies suivant les humeurs d'un peuple.

II.3.2 Des humeurs pernicieuses

La théorie des climats, particulièrement développée par Jean Bodin³³⁰, distingue l'Espagne du nord et du sud, évitant sans doute les caricatures excessives et autorisant la variété, mais multipliant également les défauts attribués aux Espagnols. L'auteur met ainsi en avant leur esprit calculateur : « [...] le naturel de l'Espagnol, qui, pour estre beaucoup plus meridional, est plus froid, plus mélancolic, plus arrêté, plus contemplatif, & par conséquence plus ingénieux que le François, qui est bilieux & cholere, ce qui le rend plus actif, prompt & diligent [...]»³³¹. Le peuple espagnol n'est pas modéré ; s'il a du cœur, on critiquera sa témérité ; s'il calcule avant d'agir, cela est dû à sa fourberie. Le grand nombre de peuples dominé par les Habsbourg permet de toujours trouver un défaut à critiquer, sans risquer la contradiction³³². En somme, l'Espagnol se voit souvent représenté comme la Némésis du Français : « [...] un Français ne peut mieux se définir qu'en disant qu'il un Espagnol renversé³³³ ».

Dans les romans, cette réputation de sang-froid et de calcul se trouve dans le portrait de plusieurs souverains espagnols, à l'exemple d'Alphonse XIII, qui « n'aimant, ne haïssant et ne gardant sa parole qu'autant qu'il le croyait avantageux pour chaque dessein particulier [...] rendit sa vie non seulement moins glorieuse mais aussi moins heureuse³³⁴ ») ou de Philippe II (« [la reine] regarda donc son Mari comme un homme dont elle ne possedoit que le

³²⁹ *Ibid.*, I, p. 32 : « Par la perte de Marcomire Roy de la France Occidentale. & la perte de ses Etats, Marcomire Prince de la Franconie sorty de son sang, & son légitimé héritier, se vit également appelé à la vengeance des siens, & au recouvrement d'une Couronne qui luy appartenait; aussi prit- il dès ce temps-là le nom de Roy des François [...] ».

³³⁰ J. Bodin, *Les Six livres de la république*, op. cit., V, 1, « Du reiglement qu'il faut tenir pour accommoder la forme de Republique à la diversité des hommes, et le moyen de cognoistre le naturel des peuples ».

³³¹ *Ibid.*, V, 1, p. 526.

Voir R. Spavin, « La théorie des climats ou la structure poétique de l'interrelationnel : Jean Bodin peut-il contribuer à l'esprit géocritique ? », *Arborescences*, n°3, juillet 2013 et F. Lestringant, *Europe et théorie des climats dans la seconde moitié du XVI^e siècle*, Paris, ENSJF, 1982.

³³² Voir A. Hugon, *L'Espagne du XVI^e au XVIII^e siècle*, Malakoff, A. Colin, 2019.

³³³ Voir Fr. de la Mothe le Vayer, *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement entre la françoise et l'espagnole*, traduit de l'italien de Fabricio Campolini, véronois, Paris, E. Richet, 1636.

³³⁴ M. de Scudéry, *Mathilde*, op. cit., p. 106.

corps, & dont l'ame n'étoit remplie que des desseins de son ambition, & de la meditation de sa Politique³³⁵ »). Au contraire, l'impérialisme et les vellétés de conquêtes espagnoles viendraient d'un caractère dit « sanguin », boursoufflé de passions rendant toute tempérance personnelle ou politique impossible. Chez certains romanciers, ces rodomontades hispaniques prêtent surtout à rire, comme cette esquisse gombervillienne : « le fils du vice-roi de Naples qui entre ses plus belles qualitez estoit extremement laid, extremement stupide, & pour le dire en un mot Espagnol³³⁶ ». « Espagnol » devient l'hyperonyme de tous les défauts physiques et moraux, imputables non plus à un individu singulier mais à une nation entière, qui serait alors douée d'une nature et d'humeurs inférieures à celles des Français, dans une interprétation politique de la théorie des climats.

De la même façon, le portrait politique qui est fait des Espagnols dans *Les Aventures non-pareilles d'un Marquis Espagnol* insiste sur la supériorité de la royauté française, non seulement par ses origines plus nobles, mais aussi par son accessibilité plus aisée. Cette supériorité est en fait celle de l'ensemble des Français, doués d'un sang remarquable, c'est-à-dire à la fois d'une naissance et d'un caractère hors du commun :

Sachez, Monsieur, que la cause pourquoi nos rois sont si libres & se prêtent si facilement en conversation, ce n'est pas par aisance & docilité de naturel, c'est par prudence & jugement, ils savent bien que leurs sujets sont tous gens courages, tous nobles & bien plantés sur le point de l'honneur, & que les grandes âmes ne peuvent agit que par franchise & liberté, ne connaissant la crainte que pour l'avoir vu en suite devant leur valeur, & d'ailleurs ils aiment si entièrement leur prince qu'ils n'abusent jamais de sa familiarité, laquelle si elle était moindre, altérerait leur affection, là où les autres nations ont ou le sang plus épais et plus glacé et le courage plus hardis, auxquels il faut de la crainte pour l'animer, de là vient que leurs rois tiennent vers leurs sujets une posture dominante, comme en Flandres & en Allemagne. Ou s'ils ont le sang ardent & chaud, il sera sec & asulte vrai siège de l'orgueil auquel la fréquente conversation est dangereuse ; car elle fait avancer le mépris, & donne le large & l'étendue à l'arrogance, de là est que les rois d'Espagne se montrent rarement, & en cérémonie superstitieuse, quasi voisine de l'idolatrie pour tenir en haleine & devoir, le rogne cœur de leurs sujets.³³⁷

Est évoquée ici la dévotion qui entoure le souverain espagnol, rattachant les attitudes politiques à une crédulité privée de raison et à la réputation de rigorisme religieux de l'Espagne, qui sert inversement à valoriser la rationalité et la tolérance française. En effet, comment justifier que la France prenne parti contre la plus grande puissance catholique, au

³³⁵ C. de Saint-Réal, *Dom Carlos, op. cit.*, p. 23.

³³⁶ M. de Gomberville, *L'Exil de Poléandre et d'Ériclée*, Paris, T. du Bray, 1619, p 100.

³³⁷ Anonyme [attribué à La Lande], *Les Aventures non-pareilles d'un Marquis Espagnol*, Paris, J. du Hamel, 1620, p. 82-84.

profit des territoires protestants ou de l'Empire ottoman ? Il faut faire le tour de force d'affirmer que le royaume du *Rex Catholicissimus* trahit en fait les préceptes de l'Église³³⁸.

II.3.3 La légende noire de l'Espagne

La réputation d'intransigeance religieuse de l'Espagne, associée à l'Inquisition, nourrit la *leyenda negra*, légende politique visant à discréditer l'Espagne³³⁹. Ce rigorisme moral créé des contraintes qui donnent lieu à des scènes romanesques que n'autoriserait pas la liberté française, comme les jeunes femmes enfermées ou sortant masquées, provoquant enlèvements et quiproquos. Si le rigorisme donne paradoxalement lieu à des péripéties plaisantes, en particulier dans les œuvres directement inspirées des romans espagnols, il peut se faire instrument tragique aboutissant à un dénouement sanglant, comme le célèbre *excipit* de *Dom Carlos*. Empoisonnement, secrets de palais et d'alcôves, jeune première prisonnière d'un barbon, blondin prêt à tout pour se débarrasser de ce rival importun : ce petit roman multiplie les clichés autour de l'Espagne.

En effet, *Dom Carlos* tresse trois intrigues qui se concurrencent d'abord avant de concourir toutes ensemble à la mort des héros : une intrigue amoureuse entre la reine Élisabeth et le prince, une intrigue politique (avec la guerre aux Pays-Bas et la rivalité des favoris) et enfin une intrigue religieuse, puisque le héros s'attire les foudres de l'Inquisition.

La liaison de ces deux Seigneurs avec Dom Carlos étoit connue de tout le monde. Ils étoient aussi bien que lui ennemis declarez du Cardinal Spinosa Inquisiteur General, & c'étoit assez de cette inimitié en Espagne pour être suspect sur la Religion. Ils acçusoient ce Prelat d'etre l'auteur de tous les çonseils violens, que le Roi avoit pris contre leur Patrie.³⁴⁰

La syntaxe lie inéluctablement le grand Inquisiteur et le catholicisme, faisant de ce premier une incarnation qui n'a rien de christique, empesée qu'elle est dans les conflits du monde. Dom Carlos est donc pris au piège puisqu'il s'est mis à dos l'ensemble des pouvoirs et des contre-pouvoirs :

En faisant intervenir à la fois la famille du prince (son père et sa tante), les ministres de l'État (Ruy Gomez) et les autorités ecclésiastiques (le cardinal Spinosa), l'anecdote met en place la coalition des forces qui se liguèrent pour mener la persécution du prince jusqu'à sa mort effective. À ces trois groupes d'opposants correspondent d'ailleurs trois raisons distinctes de

³³⁸ C'est ce que développe toute une prose politique, à l'instar de l'ouvrage de La Mothe le Vayer, *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols dans une profession de même religion*, Paris, A. Courbé, 1658.

³³⁹ Voir J. Perez, *La Légende noire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 2009.

³⁴⁰ C. de Saint-Réal, *Dom Carlos*, *op. cit.*, 1672, p 192.

s'opposer au prince, et trois documents écrits qui constituent les preuves prétendues de la trahison de Dom Carlos envers chacun de ces groupes.³⁴¹

D'ailleurs, en véritable héros tragique, il n'est ni tout à fait innocent, ni tout à fait coupable d'un point de vue sentimental, politique et religieux, puisqu'il envisage dans les trois cas de commettre une faute sans jamais avoir l'occasion de chuter. L'Inquisition espagnole n'a ici rien de religieux, mais se cantonne à un rôle politique oppressif, participant au *fatum* de Dom Carlos sans qu'aucune transcendance ne soit jamais évoquée. Car il s'agit bien, avec ce petit roman, d'une tragédie laïque où la politique et ses jeux d'alliances servent de à la fois de malédiction initiale et de labyrinthe jusqu'au dénouement tragique. Pour cela, l'Espagne de la légende noire offre un cadre privilégié, moins en tant que réalité historique que dans sa représentation fictionnelle. Certes, la critique du rigorisme espagnol dans la fiction participe donc à la politique hispanophobe française³⁴², mais elle est surtout une scène tragique attendue en même temps qu'une force de réflexion et de proposition politique se détachant de l'immédiateté des conflits du siècle. Ces propositions abordent par le contre-exemple espagnol la question de la tolérance religieuse et de la séparation des sphères spirituelles et politiques. D'ailleurs, lorsqu'est évoquée l'Espagne de Grenade, l'heure n'est plus à la haine mais bien à la représentation d'un espace idéal où cohabiteraient de façon harmonieuse les différentes cultures et religions du bassin méditerranéen.

II.4 Grenade, « régner est aigre-doux »

II.4.1 Galanteries grenadines

Se détachant de l'immédiateté temporelle, les romanciers proposent une représentation positive de l'Espagne en choisissant la matière de Grenade, qui était déjà présente dans l'intertexte romanesque hispanique³⁴³. La ville espagnole symbolise dans nombre de romans la coexistence heureuse de plusieurs traditions, où s'épanouit lors de l'âge d'or andalou (du x^e au xv^e siècle) une vie interculturelle qu'enrichissent les rencontres d'influences variées³⁴⁴.

³⁴¹ P. Gomez-Acebo, G. Navaud, « Dom Carlos et la contrefaçon de l'histoire. Nouveaux éléments sur la structure romanesque et les sources alléguées de la « nouvelle historique » de Saint-Réal », *Dix-septième siècle*, n°271, 2016, p. 253-268.

³⁴² É. Thuau, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, op. cit., p. 318.

³⁴³ Voir G. Hautcoeur, « Le roman héroïque français (*Almahide*, *Le Toledan*, *Zaïde*) face à Grenade entre histoire et fiction », dans *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (xvi^e-xvii^e siècle)*, A. Duprat [dir.], Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2008, p. 67-79.

³⁴⁴ Voir J. Cazenave, « le Roman hispano-mauresque en France », *Revue de littérature comparée*, 1925, p. 594-640, M. S. Carrasco Urgoiti, *El Moro de Granada en la literatura (Del siglo XV al XX)*, Madrid, Revista de Occidente, 1956 et J. Cascon Marcos, « la matière de Grenade. Les premiers échos de la littérature maurophile », *L'Histoire de l'Espagne dans la littérature française*, M. Boixareu et R. Lefere [éd.], Paris, H. Champion, 2003, p. 287-303.

Pourtant, il s'agit bien d'un idéal qui n'a pu survivre dont on peut questionner la représentation.

La matière de Grenade a été popularisée par Pérez de Hita, qui sous prétexte d'une démarche historique, présente une ville où règnent la concorde et la galanterie³⁴⁵. Dans l'imaginaire collectif, Grenade est dès lors surtout rattachée à une galanterie idéalisée, et c'est un argument de vente assez sensible pour qu'un libraire puisse le mettre en avant tant dans le titre que dans son avis au lecteur :

Les Maures ont autrefois fait une si grande figure dans le monde, & ceux de Grenade en particulier ont rendu leur Galanterie si célèbre dans l'Histoire de leur temps, qu'il suffit encore aujourd'hui d'entendre citer ces noms, pour se mettre d'abord quelque chose d'agréable & de fin dans l'esprit.³⁴⁶

La même galanterie, qui ne correspond pas tout à fait à la réalité historique, se retrouve dans les dédicaces :

Mademoiselle, bien que les Mores de Grenade ayent eu la réputation par toute la Terre d'estre fort polis & fort galans; & quoy que l'Afrique & l'Europe les ayent également estimés, ils ne s'aprochent pourtant de Vostre Altesse Royale qu'avec autant de crainte que de respect, si bien qu'ils soient accoustumés de l'air du Grand Monde, & qu'on les ait toujours veus à la Cour, vostre haute Naissance les estonne; vostre Maiesté les éblouit: & ces illustres Abencerrages se repentiroient de leur bardiesse, s'ils ne savoient qu'il est des temeritez glorieuses, & que la leur ne peut manquer d'estre en ce rang. En effet, MADEMOISELLE, comme le gout des Nations est différent, aussi bien que leurs habits ; ils ne savent s'ils auront le bonheur de plaire au Palais d'Orleans, comme ils plaisoient au Chasteau de l'Halambre [...]³⁴⁷

La matière galante se substitue aux questions politiques, épiques ou religieuses dans ces paratextes. Grenade est d'abord la scène de tournois, de carrousels et de fêtes, et même les combats y ont des airs de parade, ce qui est particulièrement marqué dans les incipits. En effet, nous avons déjà évoqué celui d'*Almahide*, conçu comme une scène de théâtre, et ce même spectaculaire se retrouve dans l'ouverture des *Galanteries grenadines* : « la ville de Grenade résonnait encore, du son des instruments qu'on avait employés au tournoi d'Abenemar ; quand le prince Muça, fils naturel du roi Muley-Hassen, sortit du Palais de l'Alhambre [...]³⁴⁸ ». Sur cette scène galante règne le plus souvent Abû al-Hasan `Alî (souvent orthographié Muley-Hassen), roi idéal conciliant l'autorité attribuée aux souverains

³⁴⁵ G. Pérez de Hita, *Historia de los vandos de los Zegrís y Abencerrages Cavalleros Moros de Granada, y de las civiles guerras que huvo en ella y batallas particulares que huvo en la vega entre Moros y Christianos, hasta que el Rey Fernado Quinto la gano. Agora nuevamente sacado de un libro Arabigo, cuyp autor de vista fue un Moro llamado Aben Hamin. Traducido en castellano por Ginés Pérez de Hita, Zaragoza, M. de Ximeno Sanchez, 1595. La traduction consultée est id., *L'Histoire des guerres civiles de Grenade. Traduite d'espagnol en français*, Paris, T. du Bray, 1608. Voir M.-G. Lallemand, *Les Longs Romains du XVII^e siècle*, op. cit., p. 316.*

³⁴⁶ Anonyme [attribué à Anne de La Roche-Guilhem], *L'Innocente justifiée. Histoire de Grenade par Mlle ****, divisée en trois parties, La Haye, Abraham Troyel, 1694, « le libraire au lecteur », n. p.

³⁴⁷ G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., 1660, « dédicace à Mademoiselle », n. p.

³⁴⁸ M.-C. de Villedieu, *Les Galanteries grenadines*, op. cit., p. 59.

orientaux et l'esprit d'analyse et de calcul prêté aux Espagnols. De plus, sa passion pour Isabelle de Solis le dote d'une aura galante qui rejaillit sur la ville entière. Muley-Hassen et sa cour incarnent alors l'union harmonieuse des différentes cultures grâce à la vertu et à la galanterie.

II.4.2 « Ville où tout ensemble ne fait qu'un » ?

Grenade concilie de ce fait la veine épique et la veine galante, l'influence européenne et orientale. D'ailleurs, la prédiction faite au sujet de la princesse Almahide pourrait aussi s'appliquer à l'œuvre *Almahide* et à la ville de Grenade tout entière : « elle sera fort sage et fort amoureuse ; elle sera en mesme temps fille et femme, Vierge et mariée, Esclave et Reine ; femme d'un esclave et d'un Roy ; heureuse et malheureuse, Mahométante et Chrestienne, innocente et creüe coupable [...] ³⁴⁹ ». Cette ville est pourtant sujette à des conflits ; la question des guerres civiles n'est pas éludée et c'est d'ailleurs l'une des principales intrigues d'*Almahide*, mais elle semble tout du moins traitée avec recul. Dans *Almahide*, ni le héros ni le souverain n'appartiennent à l'une des deux grandes familles déchirant la ville. Le roi Boavdilil parvient justement à rétablir l'ordre civil par la force des armes mais surtout de la raison et s'impose comme monarque absolu dont l'autorité ne saurait être remise en question : publiée en 1660, *Almahide* semble en dépit de la dédicace à Mademoiselle se détacher de toute ambition frondeuse pour valoriser la concorde civile permise par un souverain surplombant les conflits des grandes familles. D'ailleurs la dernière partie s'achève sur des passages encomiastiques originellement adressés à Louis XIV. C'est le même phénomène que relève Edwige Keller dans sa préface aux *Galanteries grenadines* :

Reste enfin à s'interroger sur la signification de l'évacuation de l'Histoire dans *Les Galanteries grenadines*. Du récit de Pérez de Hita, c'est au fond l'essentiel – les guerres civiles – que Mme de Villedieu passe sous silence. Cette absence criante doit-elle s'interpréter comme un refus prudent, lié à la difficulté de tenir un discours sur les guerres civiles aux lendemains de la Fronde ? Quand ils existent, de tels discours ne sont-ils pas politiquement incorrects et ne circulent-ils pas clandestinement dans Paris, sous forme de copies de manuscrits ? Mme de Villedieu en est pleinement consciente, elle qui fréquente le cercle restreint des Frondeuses où elle rencontre ses plus puissantes protectrices [...] Si les guerres civiles sont si ostensiblement bannies des *Galanteries grenadines*, serait-ce parce qu'en France, à l'heure où écrit Mme de Villedieu, on fait encore son deuil des grands combats et des idéaux perdus, et que l'heure est à la célébration du nouveau monarque ? Consacrant un véritable cycle aux Valois, la nouvelle historique revendique malgré tout son droit à la peinture des guerres de religion. ³⁵⁰

³⁴⁹ G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., I, 220-221.

³⁵⁰ E. Keller, « préface » à M.-C. de Villedieu, *Les Galanteries grenadines*, op. cit., p. 33.

Le choix de la matière de Grenade favorise donc une mise à distance des guerres civiles, subordonnées dès le titre à la galanterie. Au contraire, évoquer cette ville permettrait d'unir la chrétienté contre un ennemi commun.

En effet, un autre type de représentation de Grenade se rencontre dans les romans, valorisant l'Espagne chrétienne lors de la Reconquête. Les incipits de *Zaïde* ou de *L'Innocente Justifiée* choisissent justement de signaler le départ prochain des Maures, au profit d'une Espagne chrétienne présentée sous un jour positif. Il s'agit alors moins des Espagnols en tant que peuples qu'en tant que croyants contre une autre foi :

L'Espagne commençait à s'affranchir de la domination des Maures. Ses peuples, qui s'étaient retirés dans les Asturies, avaient fondé le royaume de Léon ; ceux qui s'étaient retirés dans les Pyrénées avaient donné naissance au royaume de Navarre : il s'était élevé des comtes de Barcelone et d'Aragon. Ainsi, cent cinquante ans après l'entrée des Maures, plus de la moitié de l'Espagne se trouvait délivrée de leur tyrannie. De tous les princes chrétiens qui y régnaient alors, il n'y en avait point de si redoutable qu'Alphonse, roi de Léon, surnommé le Grand.³⁵¹

Le Royaume de Grenade qui s'étoit élevé en Espagne sur les degres de plusieurs autres, par le courage et l'adresse de Mahomet Alhamar, subsista glorieusement sous les regnes de dix-huit Princes, qui se succédèrent ; & ce ne fut qu'avec Boavilin que finit la domination des Arabes. Il étoit fils de Muleyhazen, le plus fameux de tous ces Roys Maures, dont la valeur avoit augmenté les Etats, & procuré du repos à ces peuples, par une conduite opposée au génie de sa Nation, qui n'aimoit point la paix & ne donnoit que trop d'exemples de cruauté [...]³⁵²

Conformément au *topos* signalé précédemment, ces deux ouvrages s'ouvrent sur la description de Grenade, dont l'ordre provisoire est menacé, faisant à la fois craindre le chaos et espérer un retour à l'ordre primitif de la chrétienté. Ces deux incipits transcrivent assez bien l'ambiguïté inhérente à la représentation de Grenade puisqu'ils évoquent une « domination » dont il faut s'affranchir, une « tyrannie » que fait subir une nation familière de la « cruauté ». En même temps, le portrait qui est fait de Muley-Hassen, et le choix d'ancrer les intrigues du côté mauresque autant que chrétien, témoignent de la fascination qu'exerce toujours cet univers. Grenade, où cohabitent les religions et les cultures, trouve par la galanterie un ciment de civilité et de sociabilité, mais l'on sait que cet idéal est perdu. « Régner est aigre-doux », disait la devise de Grenade : peut-être plus que toute autre cette ville parvenait-elle à synthétiser les ambiguïtés, les réussites et les affres politiques. Évoquant sa chute, les romanciers font alors preuve de pessimisme politique ou, au contraire, espèrent que la France pourra parvenir à restaurer cette concorde entre les religions et les cultures, opérant alors une *translatio imperii & studii* orientale. La représentation de Grenade dans les

³⁵¹ M.-M. de Lafayette, *Zaïde, histoire espagnole*, Paris, Cl. Barbin, 1671, p. 1.

³⁵² Anonyme [attribué à Anne de La Roche-Guilhem], *L'Innocente justifiée. op. cit.*, p. 1-2.

romans français varie donc suivant la situation politique intérieure mais aussi extérieure puisqu'avec cette ville, c'est toute l'histoire hispanique mais aussi orientale qui est interrogée, valorisée ou critiquée.

II.5 L'Orient, entre terreur et fascination

La politique internationale du XVII^e siècle modifie profondément les relations de la France et de l'Orient et de ce fait la représentation de cet univers oriental dans les romans varie également. Au début du siècle, le monde oriental correspond à un double monstrueux et terrifiant, à une dystopie tyrannique qui menace l'Occident et la chrétienté. Hérités de la tradition romanesque espagnole, les récits de piraterie et d'esclavage offrent des péripéties conventionnelles qui séparent les amants et font apparaître la valeur martiale du héros. Peu à peu, l'Orient, mieux connu grâce aux récits de voyages qui se popularisent, devient un objet de fantasme, conséquence d'une confusion entre le sérail politique et le harem amoureux. Cette meilleure connaissance s'accompagne d'un rapprochement politique entre la France et l'Empire Ottoman, pour lutter contre l'influence grandissante des Habsbourg. En effet, le « traité de paix et capitulation » (1604) aura pour suite un certain nombre d'alliances, en particulier sous l'influence de Richelieu, et aboutira à la réception à Versailles, le 5 décembre 1669, de Mütefferika Süleyman Aga, envoyé du Grand Seigneur³⁵³. Quoique politiquement peu efficace, cette ambassade favorise la vogue orientalisante dans les arts, en particulier en littérature³⁵⁴. Petit à petit, l'Orient menaçant devient un miroir de la France, préfigurant les romans orientaux du XVIII^e siècle. La question religieuse, envisagée de façon manichéenne dans les romans de la première partie du siècle, se mue alors en une clé des conflits religieux qui troublent la France à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes.

La figure de Scanderbeg dans trois œuvres fictionnelles du XVII^e siècle synthétise ce parcours de la représentation orientale³⁵⁵. Contre un Orient tyrannique, le héros incarnerait la liberté occidentale, tout en permettant, du fait de son histoire, une immersion dans la vie du sérail et du harem. Ayant fait dès sa mort l'objet d'une abondante production littéraire (il est

³⁵³ Voir A. Duprat [dir.], *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècle)*, op. cit. Voir également B. Heyberger, « L'Orient et l'islam dans l'érudition du XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, PUF, juillet 2015, n°268, p. 495-508 et P. Martino, *L'Orient dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle (1906)*, op. cit.

³⁵⁴ Voir J. Goody, *Islam in Europe*, Wiley-Blackwell, Polity, 2004.

³⁵⁵ J. Gardon, « L'Épopée de Scanderbeg : utopies et dystopies orientales dans les romans du XVII^e siècle », *Œuvres et critiques*, XLV. 1, 2020, p. 63-78.

même chanté par Ronsard³⁵⁶), il devient au XVII^e siècle un personnage de fiction très populaire.

Dans *Le Grand Scanderberg*, publié en 1644, Urbain Chevreau fait d'Amurat l'adversaire par excellence du héros, dont la personnalité et le parcours s'élaborent en opposition au souverain. Ainsi, à l'évocation de la naissance glorieuse du héros succède immédiatement celle de la chute du trône de ses pères, due à la passion ambitieuse du souverain ottoman. Dès son enfance, l'influence faste de l'Occident et l'astre néfaste de l'Orient pèsent sur le destin du prince absorbant peu à peu tous les royaumes limitrophes :

Quoi qu'il soit plus juste de tirer sa réputation de soi-mesme, que de ses ancestres, & que la naissance soit un bien dont on n'est redevable qu'à la fortune, il m'est pourtant glorieux de vous faire ressouvenir que je suis fils de Jean Castriot Prince d'Espre, & de Voisave fille du Roi des Triballes. Je serois peut-être heureux si l'ambition n'eut point aveuglé Amurath petit fils de Bajazet Premier, qui contraignit Paléologue Empereur de Constantinople de se réfugier en France sous Charles Sixième & qui mourut depuis enfermé par Tamerlan dans une cage de fer, & lié de chaînes d'or pour être puni de son orgueil & pour servir de spectacle à toute l'Asie.³⁵⁷

Le supplice de l'Empereur Paléologue, enfermé dans une cage dont les chaînes sont d'or, traduit bien l'imaginaire qui entoure alors la politique orientale : les intrigues de la vie curiale y sont une prison pour tous (qu'importe la noblesse des prisonniers) et cette cage a beau être dorée, elle n'en est pas moins une prison. Au récit de la naissance succède celui de l'enfance, présentée non comme une adoption mais comme un esclavage dont le joug ne saurait être accepté que temporairement par le héros. Alors qu'Amurat se considère comme le père putatif, il reste pour Scanderbeg un geôlier. Dans le passage suivant, la multiplication des hypozeuxes et antithèses manifeste l'égalité et la rivalité des deux personnages, tout en témoignant de la supériorité de la nature sur l'éducation, de la soif de liberté sur la coutume de l'esclavage, de la prééminence de l'Albanie sur l'Orient :

En un mot, il n'estoit pas mon souverain, je n'estois point son sujet, je ne le soulageois ni par inclination, ni par devoir, & si je n'estois pas ouvertement son ennemi, c'est que je n'estois pas libre, & que l'exécution de mon dessein dépendoit plus de l'occasion que de mon courage. Je n'estois pas obligé de lui garder la foi que je ne lui pouvois donner, pource que je la devois à ma Patrie, j'estois Espirote & non pas Turc, je devois donc plus à ma nation qu'à la sienne ; cet effort estoit plus beau que mon esclavage & ma fidélité n'estoit pas si honnête que mon artifice.³⁵⁸

³⁵⁶ P. de Ronsard, « Sonnet de Monsieur de Ronsard à Jacques de Lavardin, sieur du Plessis-Bourrot », placé en exergue de l'ouvrage de Jacques de Lavardin, *Histoire de Georges Castriot, surnommé Scanderberg, roy d'Albanie*, Paris, G. Chaudière, 1576.

³⁵⁷ U. Chevreau, *Scanderberg*, Paris, T. Quinet & N. de Sercy, 1644, p. 265-266.

Chevreau modifie les sources historiques : l'empereur n'est jamais allé en France et c'est Bajazet qui a été torturé.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 278.

L'ensemble du roman se construira syntaxiquement et narrativement autour de cette opposition entre les deux personnages, tantôt agents, tantôt patients, toujours rivaux. En effet, Amurat personnifiant l'Orient, c'est la victoire de tout l'Occident qui est célébrée par le retour sur le trône du héros : « Scanderberg envoya des Ambassadeurs à Usuncassan, à Ferdinand, aux Vénitiens, & à Eurycles, & pour son triomphe on fit presque autant de cérémonies à Persepole, à Naples, à Venise & à Calary qu'à Croye³⁵⁹ ».

Près de trente ans plus tard, *Les Mémoires du Sérail* (1670) reprennent le personnage de Scanderbeg en l'auréolant d'une réputation galante, qui prendra peu à peu le pas sur l'histoire politique. En effet, l'Orient des harem déchaîne les fantasmes et le libraire a tôt fait, dans sa préface, de tirer profit de la vogue des récits de voyages, suivant le *topos* du manuscrit trouvé³⁶⁰. Or, l'auctorialité de ce roman porte à débat, suivant qu'on l'attribue à un certain « Monsieur Des-Champs » ou à Madame de Villedieu³⁶¹. Si ce Monsieur Des-Champs rattache l'ouvrage au carnet de voyage, en revanche l'évocation de l'autrice convoque tout un intertexte galant, qui se trouve d'ailleurs présent dès l'incipit. En effet, le roman s'ouvre sur l'évocation topique de la situation politique du pays, mais dès la seconde phrase l'amour se révèle être le principal sujet et règnera à partir de là en maître sur le sérail et sur la fiction :

La ville de Burse avoit été longtemps la capitale des Estats des empereurs turcs, mais Amurat second trouvant Andrinople plus commode et plus agréable, y établit le siège de son empire et y fit bastir un sérail magnifique sur les bords de la Marise, auquel il joignit des jardins si beaux qu'ils pouvoient être comparés à ceux de ce voluptueux Romain. C'était dans ce lieu que l'Amour donnoit de grandes leçons de tendresse ; & bien qu'il fust dangereux d'en faire le moindre usage, le cœur du Prince Scanderbeg en surmontoit avec plaisir toutes les difficultés ; celui de la Sultane Favorite Servilie estant de moitié de ses sentiments & de ses désirs.³⁶²

Nous avons évoqué lors du premier chapitre cette claustration au sein de ce faux paradis délétère, en signalant qu'il s'agit moins d'une dénonciation politique de l'Orient que d'une réflexion plus universelle sur les dangers des passions amoureuses et ambitieuses, comme l'affirme Anne Duprat :

L'histoire mauresque rehausse ainsi l'éclat d'une nouvelle sans présenter l'inconvénient de placer directement ses lecteurs face à l'existence réelle des personnages qu'elle emprunte à l'histoire. De même, le rôle considérable que joue le secret dans un univers qui fait du sérail le lieu mythique et clos où se décide réellement le sort d'un règne, le rôle qu'y jouent en conséquence les femmes, dont les intrigues apparaissent alors comme le ressort dissimulé des

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 582.

³⁶⁰ Anonyme, *Mémoires du Sérail, sous Amurat second, op. cit.*, p. 70 : « Ces mémoires sont tirés d'un manuscrit arabe de Thabel ; comme il savoit parfaitement l'histoire secrète du sérail sous Amurat second : il en a écrit en sa langue ce qu'il a cru de plus remarquable, son manuscrit est tombé entre les mains de feu Monsieur Des-Champs, dans les Voyages qu'il a fait au Levant ».

³⁶¹ Au sujet de cette attribution, voir J. Gardon, « L'Épopée de Scanderbeg : utopies et dystopies orientales dans les romans du XVII^e siècle », *art. cit.*, p. 64.

³⁶² Anonyme, *Mémoires du Sérail, op. cit.*, 1670, p. 1-2

décisions enregistrées par l'histoire, tout cela fait de l'Orient le monde de la fiction par excellence. Le roman ne devient-il pas, à la fin du XVII^e siècle, le lieu même où s'écrit l'histoire intime, où se livre la raison cachée des événements humains ? Chroniques arabes découvertes par miracle, « histoires véritables » et « relations très-fidèles » confiées à quelque ambassadeur rentrant d'Afrique, mémoires d'anciens esclaves retrouvés dans les coffres des galères révèlent ainsi, à qui sait les lire, la doublure secrète, l'envers bariolé de l'histoire du siècle.³⁶³

Si ce cadre romanesque est choisi, c'est qu'il représente par excellence le régime autoritaire où règne en maître un souverain tout-puissant, interdisant aux autres personnages le moindre rôle politique ou amoureux.

La critique de l'autorité orientale ne disparaît pas dans *Le Grand Scanderbeg* (1687), nouvelle anonyme publiée à Amsterdam, souvent attribuée à Anne de la Roche-Guilhen, qui avait dû fuir la France du fait de son appartenance à la religion réformée. Comme l'évoquait Anne Duprat, la cour orientale repose sur les mêmes rouages passionnels et pulsionnels que la cour européenne, tout en offrant un masque utile pour éviter toute censure quand on critique un souverain absolu. Plus fidèle à la matière historique que *L'Histoire du sérail*, cet ouvrage conserve une appétence pour les récits de harem, fournissant à la fois des péripéties amoureuses et des justifications jusqu'ici voilées d'actions politiques. Dès l'incipit, l'autrice annonçait le triomphe final de Scanderbeg et dénonçait la tyrannie d'Amurat :

La valeur et la générosité n'ont jamais paru avec tant d'éclat qu'en la personne de l'invincible Scanderberg. Ce prince nourri dans le Sérail du cruel Amurat y conserva des mœurs sans défaut, & sa vertu peut servir d'exemple à tous les souverains du monde. Après s'estre affranchi de la honte d'obéir, avoir repris les Estats de son père & porté par des actions immortelles la fureur dans l'âme de celui qui avoit captivé sa jeunesse, il vit fondre sur les terres de son obéissance toutes les forces de l'Empire Ottoman, que le Sultan irrité conduisit lui-mesme jusqu'à la vue des murailles de Croye, ville fameuse, où les Princes d'Albanie faisoient leur séjour ordinaire.³⁶⁴

Le jeune prince, luttant pour maintenir l'indépendance de son royaume contre l'impérialisme d'un ennemi bien plus important que lui, pourrait être assimilé à Louis XIV lui-même, aux prises avec les Habsbourg. Cependant, publié à Amsterdam par une autrice ayant fui la France à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, cet ouvrage semble plutôt offrir une critique politique de la France. La publication à Amsterdam, le souci de lever le voile politique pour présenter au grand jour les arcanes du pouvoir et les cœurs des puissants semble participer d'une démarche qui n'est pas neutre politiquement.

L'intrigue elle-même écorne l'image d'un Scanderbeg champion de la chrétienté. Poussé par des motifs amoureux autant que politiques, il est un héros admirable mais non totalement désintéressé et ses triomphes sont gâchés par un certain soupçon qui pèse sur ses

³⁶³ A. Duprat, « préface », dans *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècle)*, op. cit., p. 12.

³⁶⁴ Anonyme [A. de la Roche Guillem], *Le Grand Scanderberg, nouvelle, par Mlle *****, Amsterdam, P. Savouret, 1687, p. 5-6.

intentions : la libération de l'Albanie, par exemple, lui a été demandé par la jeune et aimable Aranisse³⁶⁵. En outre, l'histoire de Thopia racontée à Scanderbeg (p. 115-141), met en lumière les ressemblances qui unissent le tyrannique Amurat et Castriot le père du héros. Castriot use de son pouvoir pour empêcher l'union d'Amissa et de Thopia, comme Amurat interdit les amours du héros, et ce jeu de miroir est introduit dès la première phrase de ce récit inséré : « le rang que mon père tenait à la cour de Castriot m'en donnait un considérable, & quand on vous eut envoyé chez Amurat, je fus regardé comme le premier des Princes d'Albanie³⁶⁶ ». La syntaxe alterne les évocations des destins de Thopia et de Scanderbeg (« mon père »/ « Castriot »/ « m' »/ « vous »/ « je fus »/ « princes d'Albanie »). Tout au long du récit enchâssé, on retrouvera ce rapprochement de deux noms propres au cœur de la syntaxe, et ce jusqu'à son dénouement³⁶⁷. Castriot est peint comme une miniature d'Amurat, un tyran aveugle quant aux vertus, aux mérites ou aux flatteries. De ce fait, la politique européenne est aussi critiquable que celle d'Orient : sans être un roman à clé au sens strict, *Le Grand Scanderberg* propose tout de même un jeu de miroirs qui désacralise les souverains, introduit le doute quant aux intentions des politiques, de sorte que l'édifice étatique tout entier est fragilisé.

L'Orient est l'Autre de l'Europe : repoussoir, monde alternatif, miroir, ce territoire intéresse finalement peu les romanciers dans sa réalité historique. Il est peut-être plus que tout autre lieu romanesque celui qui par excellence s'abstrait de la réalité pour offrir un réservoir extrêmement riche de péripéties amoureuses et politiques. Ces trois portraits successifs d'un même Scanderbeg invitent à découvrir des interprétations bien différentes de la politique orientale. Le *Scanderbeg* d'Urbain Chevreau, en 1644, incarne la suprématie morale et politique de l'Occident sur un Orient tyrannique, mais déjà les rapprochements de Richelieu³⁶⁸ tendent à modérer l'hostilité envers les musulmans favorisée par la victoire de Lépante. En 1670, le héros albanais se transforme en galant des *Mémoires du sérail*. Cependant, cette cage dorée du sérail finit par étouffer le héros, ne pouvant réchapper à cet enfer des passions et de la tyrannie. L'ère du soupçon qui s'entame alors permet, à travers le prisme oriental, une critique à la fois de la condition humaine et une protection contre une censure relativement

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 86-87.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 115.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 140 : « Comme je songeais à un plus long voyage, j'appris la mort de Castriot. Tout injuste qu'il avait été, je ne laissai pas de m'en affliger et j'aurais retourné à Croie, si la tyrannie d'Amurat qui se rendit maître de tout, eût mis des obstacles invincibles à mes desseins »

³⁶⁸ Voir D. Goffman, *The Ottoman Empire and Early Modern Europe*, Cambridge University Press, 2002 et I. Baghdiantz, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exoticism, and the Ancien Régime*, Oxford, Berg, 2008.

sensible sous Louis XIV. En exil à Londres pour avoir fui l'absolutisme politique et l'intolérance religieuse, Anne de la Roche-Gilhem use de l'Orient comme d'un miroir pour refléter les mirages politiques de l'Occident. Avec ce double usage politique s'ouvre une veine littéraire qui fera fortune au XVIII^e siècle, unissant toujours harem et sérail, passions et politique, Orient exploré et Occident exposé.

II.6 La France des Valois : miroir du siècle

Les mêmes tensions entre amour et politique, entre galanterie et tragédie, les mêmes conflits au nom des religions se retrouvent d'ailleurs dans un cadre bien différent de l'Orient : celui de la France des Valois, cadre extrêmement fréquent des petits romans historiques. Parmi la multitude, nous pouvons comparer les deux plus connus (*La Princesse de Montpensier* (1662)³⁶⁹ et *La Princesse de Clèves*(1678)³⁷⁰ de Madame de Lafayette) et un troisième, plus récent, *Mémoire historique ou Anecdote galante et secrète de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France* (1703) de Charlotte Caumont La Force. Rédigés à trois époques distinctes du règne de Louis XIV, ces romans choisissent de peindre les amours malheureuses de leurs héroïnes dans le décor de la cour des Valois, choix révélateur sur le plan politique. La France des Valois offre un cadre vraisemblable et plus proche du lecteur, mais elle sert également l'élan nationaliste :

La francisation de la littérature romanesque avait le but d'augmenter la vraisemblance, de faciliter l'adhésion du lecteur. Or, ni la deuxième solution éventuelle, celle d'une couleur locale développée, ni les autres suggestions faites au cours du Grand Siècle dans ce même but (rapprochement du rang social du personnage et du lecteur, attention aux petits détails comme la question des ressources financières qui permettaient de longs voyages, etc.) ne connaissent une mise en pratique si prompte et si complète. Le désir de « faire plus vrai » était subordonné, vraisemblablement, à un besoin encore plus profondément senti, et plus universellement admis : le nationalisme.³⁷¹

Pourtant, comme souvent dans ces romans, un usage politique peut être détourné et servir des causes contraires. Le règne des Valois, où l'on trouve les derniers rois-chevaliers et les guerres de religion, synthétise donc cette ambiguïté inhérente à la réalité politique et à ses représentations.

³⁶⁹ M.-M. de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*, *op. cit.*

³⁷⁰ *Id.*, *La Princesse de Clèves*, *op. cit.*

³⁷¹ D. Godwin, « le Nationalisme français dans la nouvelle de 1657 à 1700 », *art. cit.*, p. 452-453.

II.6.1 « La magnificence et la galanterie³⁷² »

Les petits romans historiques, s'ils plébiscitent la France du XVI^e siècle, ne partagent pas une attitude unanime mais tantôt une fascination témoignant d'une mythification, tantôt un rejet des codes d'une époque. Un incipit comme celui de *La Princesse de Clèves* illustre ce contraste : il représente un âge d'or perdu, où règnent la civilité et la sociabilité. La première proposition, au passé composé, forme de l'accompli (« n'ont jamais paru »), signale la disparition de cette époque que la fiction cherche à réveiller. Ce surgissement des fantômes du passé n'est pas sans évoquer celle de l'héroïne : à cette époque merveilleuse mais éphémère fait écho l'apparition de la princesse de Clèves elle-même, et d'ailleurs le même verbe « paraître » introduit à la fois le lever de rideau sur la scène historique et l'entrée du personnage principal. Sources d'émerveillement, la France des Valois et la princesse de Clèves apparaissent sur le *theatrum mundi* comme des météores et ne peuvent y durer longtemps sans se consumer, de sorte que toute une époque semble disparaître alors que la princesse se retire du monde.

En présentant une cour réglée par « la magnificence et la galanterie », *La Princesse de Clèves* fait de ce XVI^e siècle le moment de naissance mythique du gentilhomme français, qui unit avec panache toutes les qualités de la civilité, sachant se montrer fin politique et galant homme. C'est aussi un gentilhomme chrétien, dont la moralité et le courage donnent lieu à des *exempla* et des maximes morales, bien que ces qualités soient moins évidentes dans ce roman. Contrairement aux héros de l'Antiquité, les personnages de la cour des Valois partagent avec leurs lecteurs le même univers culturel et religieux, favorisant une identification dans un but didactique. Comme l'affirmait Norbert Élias, ce gentilhomme français appartiendrait à une société curiale où le rôle politique et économique de l'aristocratie est de première importance, avant de décroître au siècle suivant. Privé de l'autonomie et du pouvoir dont il jouissait un siècle plus tôt, l'aristocrate du règne de Louis XIV se projetterait alors dans la gloire de ses ancêtres, retrouvant dans ce XVI^e siècle de fiction un idéal perdu. Or cet incipit si célèbre est parodié près de vingt-cinq ans plus tard par une autre autrice, dévoilant une France des Valois bien différente :

Le désordre & le trouble n'ont jamais été plus grands en France que sous les dernières années du règne de Henri III. Ces malheurs ne l'empêchoient pourtant pas de vivre dans une indolente sécurité ; ce Prince étoit naturellement mou, prodigue et voluptueux ; les affaires importantes qu'il avoit eues dès le commencement de son règne sembloient avoir épuisé la vigueur de son esprit, qui avoit achevé de s'énervé dans les plaisirs, & de se gater par une dévoration qui alloit à l'hypocrisie. Ses bonnes grâces étoient partagées entre deux favoris, dont il suivoit

³⁷² M.-M. de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, *op. cit.*, I, p. 1.

aveuglement les conseils ; Catherine de Medicis sa mere commençoit à être sans autorité, le Peuple étoit accablé du nombre des impôts, la noblesse ruinée par une guerre civile de près de trente années, le parlement esclave de la cour, & la cour elle-même partagée entre deux puissans partis qui menaçoient l'Etat d'une funeste révolution.

La cour ne laissoit pas d'être la plus belle & la plus magnifique de l'Europe, une ombre de paix régnoit encore entre les deux partis, & sa majesté prenoit soin de l'entretenir, afin de goûter avec plus de tranquillité les plaisirs où son penchant le portait avec tant d'emporement.³⁷³

L'heure n'est plus à l'évocation d'un âge d'or perdu ; bien au contraire, conformément à la légende noire, Henri III est représenté comme un souverain influençable, médiocre et faible. Aux courses de bague ont succédé les brigues et les conflits civils. Par la représentation de cette cour troublée, l'autrice dessine en creux un idéal de civilisation, d'un royaume de galanterie et d'harmonie sociale. Certains feraient ainsi l'hypothèse qu'il s'agit de la décevante cour des Valois ou l'idéal communautaire qui s'esquisse peuvent également renvoyer à la société louis-quatorzienne, fréquentée par Mademoiselle de La Force après sa conversion au catholicisme et avant son exil causé par sa conduite déréglée.

II.6.2 Des anachronismes à la fois revendiqués et niés

On peut s'étonner de l'attitude des autrices vis-à-vis des anachronismes qui émaillent leurs œuvres. En effet, les paratextes se contredisent, plaidant tantôt pour une fictionnalité les protégeant de toute ingérence politique, et tantôt pour la véracité historique des récits. Conformément à la vogue des histoires secrètes, les titres valorisent une démarche historiciste, comme celui de Mademoiselle de la Force (*Mémoires historiques ou Anecdote galante et secrete* [...]). L'autrice choisit d'ailleurs de clore sa préface en citant ses sources :

Il ne me reste plus rien à dire pour donner une idée générale de cette Histoire, que d'avertir le Public des auteurs dont je me suis servi, & qui pourront être garans de tout ce que j'écris. Les voici tels qu'ils sont entre les mains de tout le monde : les Mémoires de la Ligue, ceux de Sulli & de Pontis, le journal de Henri III, le Divorce Satirique ou les Amours de la Reine Marguerite, celle du Grand Alcandre, & les Confessions Catholiques de Sancy, l'Histoire Universelle de Monsieur d'Aubigné, celle de Monsieur de Thou, le Grand et le Petit Mezeray, la Vie de l'Amiral de Coligny, celle de Henri III par Varillas, & les Galanteries des Rois de France, parmi lesquelles ont a négligé d'insérer plusieurs Aventures qu'on trouvera dans cette histoire.³⁷⁴

Dans cette préface, l'autrice revendique un travail d'historienne, tout en affirmant paradoxalement : « c'est ici que je dois résoudre une difficulté qu'on pourroit me faire & qui seroit plus considerable, si j'écrivois moins une Histoire véritable qu'un Roman... ». Cette

³⁷³ Ch-R. Caumont La Force, *Mémoire historique ou Anecdote galante et secrete de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France*, op. cit., p. 1-2.

³⁷⁴ *Ibid.*, « préface », n. p.

même attitude paradoxale est déjà présente chez Madame de Lafayette ; puisque le libraire déclare dans son avis au lecteur :

Le respect que l'on doit à l'illustre nom qui est à la tête de ce livre, et la considération que l'on doit avoir pour les éminentes personnes qui sont descendues de ceux qui l'ont porté m'oblige de dire, pour ne pas manquer envers les uns ni les autres en donnant cette histoire au public, qu'elle n'a été tirée d'aucun manuscrit qui nous soit demeuré du temps des personnes dont elle parle. L'auteur ayant voulu, pour son divertissement, écrire des aventures inventées à plaisir, a jugé plus à propos de prendre des noms connus dans nos histoires que de se servir de ceux que l'on trouve dans les romans, croyant bien que la réputation de Mme de Montpensier ne serait pas blessée par un récit effectivement fabuleux. S'il n'est pas de ce sentiment, j'y supplée par cet avertissement qui sera aussi avantageux à l'auteur que respectueux pour moi envers les morts qui y sont intéressés et envers les vivants qui pourraient y prendre part.³⁷⁵

Dès le paratexte, on souligne l'anachronisme, la fictionnalité du récit, qui ne cherche pas à représenter de façon fidèle la vie politique du XVI^e siècle, trouvant surtout un cadre historique à la mode pour situer une intrigue fictive. Cependant, les incipits, eux, valorisent ce cadre historique au détriment de la fiction, au point que Valincour déclare dans ses *Lettres à Madame la marquise de *** sur le sujet de La Princesse de Clèves* (1678) : « mais en lisant cette longue description de la Cour, qui est au commencement, je crus que j'allois lire l'histoire de France, & j'oubliai la Princesse de Clèves³⁷⁶ ». Valincour souligne la subordination paradoxale de l'intrigue amoureuse par l'histoire politique à l'œuvre dans cet incipit. Plus loin, le critique témoigne de son étonnement quant aux anachronismes de *La Princesse de Clèves*, qui lui semblent représenter plus le siècle des premiers Bourbons que des derniers Valois :

Les quatre premières lignes m'ont extrêmement surpris. Un homme qui connoist aussi-bien la cour d'aujourd'huy, que l'Auteur paroist la connoistre, peut-il dire que la *la magnificence & la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du regne de Henri II* ? Sans doute il ne s'est pas souvenu, qu'il vivoit sous le regne de Louis XIV. Il a crû estre encore au temps du Prince, sous lequel s'est passée l'histoire qu'il écrit. [...] ³⁷⁷

Valincour souligne la maladresse de l'autrice, tout en rappelant implicitement que toute œuvre fictionnelle fait l'objet d'un rapprochement entre le cadre temporel de la narration et celui de la rédaction, invitant dès lors à une comparaison qui peut être associée, dans une certaine mesure, à la recherche de clés.

³⁷⁵ M. M. de Lafayette, *la Princesse de Clèves*, op. cit., I, « le libraire au lecteur », n. p.

³⁷⁶ J.-B.-H. Du Troussel de Valincour, *Lettres à Madame la marquise de *** sur le sujet de la Princesse de Clèves*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1678, p. 5.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 5-6.

II.6.3 « Pendant que la guerre civile déchirait la France³⁷⁸ »

Si *La Princesse de Clèves* représente un univers politique idéal, l'incipit de *La Princesse de Montpensier*, lui, semble plutôt pessimiste et préfigure celui des *Mémoires historiques*. Cette fois-ci, le XVI^e siècle correspond à un double privilégié du fait d'un contexte politique de menaces et de violences civiles commun aux deux siècles. Cette tension semblait s'être atténuée au début du règne de Louis XIV, mais la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 réveille le spectre des guerres de religions. Alors que la Fronde s'achève à peine, le récit des guerres de religions devient une mise en garde contre le péril de la reprise des troubles civils. D'ailleurs, les rapprochements entre les deux siècles permettent soit une critique et soit une glorification de Louis XIV, et en particulier de sa politique religieuse et guerrière : tantôt il est assimilé à son pacifiste grand-père Henri IV, tantôt aux défenseurs passionnés du catholicisme, en particulier à Henri III, roi qui porte à polémique.

D'ailleurs, aucun des petits romans historiques n'idéalise les souverains, puisque même Henri IV, ordinairement populaire, devient chez Mademoiselle de La Force un politique calculateur qui s'oppose au mariage d'amour de sa sœur et du comte de Soissons. L'autrice le décrit ainsi comme un « prince en qui les vices et les vertus sembloient combattre à qui l'emporteroit » (p. 6). Que conclure d'un portrait aussi sévère d'un souverain dont le surnom de « Grand » témoigne pourtant de la bonne réputation dont il jouit ? Faut-il en faire une clé de Louis XIV, qui a contraint Mademoiselle de La Force, du fait de son inconduite, à se retirer chez les bénédictines de Gercy-en-Brie en 1697 ? La nouvelle ne reproche-t-elle pas justement à Henri IV d'empêcher les amants de s'aimer à leur guise ? C'est ainsi que l'on pourrait interpréter l'incipit des *Mémoires historiques* qui unit par la mort les deux héros, morts en réalité séparés de huit ans. Outre cet anachronisme, l'autrice néglige de préciser que le comte a eu tout de même eu sept enfants avec Anne de Montafié, qu'il épousa après n'avoir pu obtenir la main de Madame de Bar. Les conjonctions de coordination « mais » et l'adverbe « enfin », placés en tête de phrase, forment une liaison syntaxique là où la causalité factuelle de la contrainte royale et de la mort des deux héros semble peut-être moins évidente :

Leurs Majestez partirent de Nanci et revinrent à Paris. Mais Madame de Bar ne vécut guère après cette réconciliation, les chagrins secrets qui la tourmentoient intérieurement, ne lui donnoient que peu de relâche, & sa seule vertu la soutenoit dans les combats que l'idée de Monsieur de Soissons rendoit encor dans son cœur, enfin elle mourut un an après le départ de Leurs Majestés d'une tumeur de matrice que les médecins ignorans traitoient de grossesse, & le 13 jour de Février 1604 fut le dernier d'une vie qu'elle perdit sans regret. Monsieur de Soissons accablé de cette mort comme d'un coup de foudre, ne survécut guère à cette charmante

³⁷⁸ M.-M. de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*, op. cit., p. 1.

Duchesse ; ainsi le tombeau sembla rejoindre deux amans qui malgré leur fidèle constance n'avoient pû être unis pendant qu'ils avoient vécu.³⁷⁹

L'héroïne est la victime de l'erreur du roi autant que de celle des médecins ; alors qu'on la croit enceinte, Catherine de Bourbon se meurt d'une tumeur : son mariage, au lieu de donner la vie, donne la mort. La manipulation des sources historiques servirait donc des fins politiques, soit que l'autrice critique implicitement le souverain en place par un jeu de miroir, soit qu'elle dénonce plus largement les contraintes que la politique fait peser sur les conduites et les sentiments. Faut-il pour autant réduire ces ouvrages à des œuvres à clé et d'ailleurs la clé d'une œuvre est-elle le seul moyen d'accéder à la portée politique d'une œuvre ?

III. De la réalité historique à la fiction : les clés

L'insertion de clés dans les romans du XVII^e siècle témoigne des débordements entre fiction et réalité, à la fois comme pratique de lecture et d'écriture. Les clés ne sont pas l'unique mode de lecture politique des romans, mais les nier et détacher toute lecture de son contexte conduirait à des manques de compréhension voire à des contresens car elles restent l'un des accès au sens du texte. En effet, qu'elles soient revendiquées par les romanciers ou attribuées *a posteriori* par les lecteurs, ces clés ne semblent pas envisager un cloisonnement strict entre les belles-lettres et leur milieu de production, comme le rappelle Anna Arzoumanov : « les clés font en effet partie de la tradition interprétative de nombreux textes et relèvent de “ l'institution culturelle ” des XVII^e et XVIII^e siècles, à la fois comme mode de réception, mais aussi comme pratique d'écriture [...]»³⁸⁰. Or, derrière cette appellation générique et moderne de *roman à clé* se trouve un grand nombre de schémas différents, complexifiant la recherche d'une définition ; certaines œuvres de fiction sont dès leur production dotées d'un apparat identifiant les personnalités évoquées, soit dans le péri-texte, soit par des références ou des jeux onomastiques et pseudonymiques évidents. D'autres œuvres qui ont bénéficié de lectures à clé n'offrent en réalité que des schémas très généraux, comme les favoris abusant de leurs privilèges, les nobles révoltés, ou les héros brimés par le souverain. Si une lecture à clé est permise, elle risque alors de réduire l'œuvre à une interprétation unique et restrictive et peut même entraîner des contresens.

³⁷⁹ Ch-R. Caumont La Force, *Mémoire historique ou Anecdote galante et secrète de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France*, op. cit., p. 542.

³⁸⁰ A. Arzoumanov, *Pour lire les clés de l'Ancien Régime, anatomie d'un protocole interprétatif*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 10.

On peut donc définir cette notion non comme un sous-genre établi mais à partir de sa réception, renvoyant à « une manière spécifique de lire, qui consiste à chercher les référents historiques d'un texte³⁸¹ ». Cette pratique de lecture obéit alors à la philologie et à l'allégorie, « deux protocoles interprétatifs qu'on oppose d'habitude radicalement³⁸² ». Dès lors, les romans à clé se situent à la jonction entre divertissement et instruction, entre arrachement au réel et proposition politique et permettent une lecture plurielle où la clé n'interdit pas d'autres interprétations et d'autres significations. En effet, si elle fonctionne souvent bien dans le cadre d'une lecture générale, elle se grippe fréquemment lors d'une lecture plus détaillée. Ludiques, comiques ou polémiques, les clés n'en sont pas moins idéalisatrices, au sens platonicien : sans être des calques du réel, ces outils d'encodage multiplient les allers-retours entre abstraction et singularisation, problématisent ce qu'ils représentent et permettent à la fois de dénoncer les écueils des politiques du temps et d'imaginer des solutions à y apporter. En outre, les clés favorisent à la fois des desseins littéraires, commerciaux et politiques en élaborant une complicité avec le lectorat tout en dénonçant ou glorifiant les puissants.

III.1 Une stratégie éditoriale

Qu'elles soient produites par les romanciers à destination de leurs lecteurs ou élaborées par ces derniers sous forme d'hypothèses, les clés participent d'une lecture plaisante, divertissante ou polémique qui permet d'abord de faire vendre. Le parfum de soufre ou le jeu galant qui les entourent favorisent une lecture active et impliquée, adressée en priorité à la noblesse : « dans une perspective d'histoire culturelle, l'écriture et la lecture à clés sont précieuses en tant qu'elles révèlent les conditions d'exercice des pratiques lettrées au XVII^e siècle, lesquelles sont largement fondées sur la sélection des publics et destinées aux cercles restreints de l'élite nobiliaire³⁸³ ». S'adresser à la noblesse, en particulier dans les préfaces, n'est pas exclure les autres classes sociales, qui cherchent dans les romans un divertissement leur permettant de s'évader de leur quotidien et leur rapportant de façon plaisante des anecdotes de la vie des Grands : les romans touchent alors à la gazette, voire au tabloïd.

Or d'aucuns critiquent cette facilité assimilable à de la vulgarité, à l'exemple de Desmarets dans *Macarise* :

³⁸¹ *Ibid.*, p. 50.

³⁸² *Ibid.*, p. 79.

³⁸³ *Ibid.*, p. 11.

Ceux que les auteurs font sur quelques histoires du temps, tirées des cabales de la cour ou des intrigues de la ville, & mêlées de quelques déguisements qui ne les cachent à personne ; ils apprennent quelques événements de la fortune, ou quelques secrètes amourettes qui leur plaisent, & se sentant incapables d'inventer, ils sont ravis d'y pouvoir trouver un sujet pour en former une petite histoire qu'ils grossissent de quelques légères conversations auxquelles ils se seront trouvés présents, & de quelques mauvais épisodes qu'ils auront empruntés d'un conte fait en leur présence par quelque homme.³⁸⁴

Le dévoilement des secrets plaît aux lecteurs, mais, inversement, plus un livre connaît un important succès éditorial, plus on entreprend d'en chercher des clés, quand bien même l'auteur aurait affirmé ne pas écrire une œuvre à clé. C'est ainsi que les romans à qui l'on donne le plus facilement ce titre de romans à clés, ceux de Madeleine de Scudéry, échappent pour une part à cette définition, tout en révélant la popularité extrême de la pratique de cette recherche, au détriment d'une lecture plus autonome. Il convient en effet d'user d'un certain recul vis-à-vis des clés attribuées *a posteriori* comme lorsqu'en 1859 Victor Cousin fait paraître ce qu'il présente comme un tableau fidèle de la société française au XVII^e siècle³⁸⁵ : les clés d'*Artamène ou le Grand Cyrus*, découvertes selon lui à la bibliothèque de l'Arsenal³⁸⁶. Pour le critique, le *Cyrus* est en fait un roman allégorique représentant les principaux personnages publics sous Louis XIII et sous la régence d'Anne d'Autriche. Or ce procédé méthodologique peut pour une part être remis en question, du fait de l'oubli de la fiction au profit d'une analyse uniquement historique et du fait que l'on peut douter que Mandane soit l'exact portrait de la Duchesse de Longueville — à laquelle le roman est dédié —, tout en concédant que les exploits de Condé ont pu inspirer certains de ceux d'Artamène et que les malheurs de Cinq-Mars peuvent sous certains aspects être rapprochés de ceux de Cléandre, bien que Scudéry reprenne surtout des schémas romanesques courants.

La clé de *Clélie*, elle, n'a jamais été retrouvée, si tant est qu'elle ait un jour existé. Alain Niderst néanmoins s'interroge : « ces détails, ces ornements, ne sont-ils que le fruit de l'imagination de Madeleine de Scudéry ? Ou faut-il rechercher quelque souvenir de figures vivantes³⁸⁷ ? ». Le critique ne peut formuler que des hypothèses, souvent nuancées ou contredites par des détails, comme il le déclare lui-même à la page suivante : « l'abondance même de nos hypothèses indique évidemment leur fragilité³⁸⁸ ». Certaines clés semblent assez

³⁸⁴ Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, *op. cit.*, p. 145.

³⁸⁵ Voir V. Cousin, *La Société française au XVII^e siècle, d'après le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry*, Paris, Didier, 1858.

³⁸⁶ Sur la véracité des dires de Cousin, voir M.-G. Lallemand, « La Société française au XVII^e siècle d'après le *Grand Cyrus* : Victor Cousin lecteur de Mademoiselle de Scudéry », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 111, 1/2011, p. 181-197 et R. Godenne « Pour une seconde remise en cause des clés supposées des romans de Mademoiselle de Scudéry », *Littératures classiques*, n° 54, 2/2004, p. 245-255.

³⁸⁷ A. Niderst, *Madeleine de Scudéry, Paul Pellisson et leur monde*, *op. cit.*, p. 287.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 288.

établies, mêmes pour les contemporains ; c'est le cas d'Amilcar, correspondant au poète Sarasin. Les deux hommes partagent une humeur enjouée, une souplesse d'esprit et une facilité d'expression qui servent le divertissement de leurs amis comme des puissants. En effet, Sarasin est attaché à Conti comme Amilcar l'est au prince de Carthage puis à Tarquin. De même, le personnage d'Arricidie, aussi laide qu'aimable, serait selon Tallemant un portrait assez ressemblant de Madame Pilou³⁸⁹. D'ailleurs l'autrice elle-même ne donne pas de réponse tranchée à cette question des clés, puisqu'elle déclare qu' « [elle a] fait les portraits de [ses] amis et de [ses] amies [...] et la description de quelques-unes de leurs maisons, sans aucune liaison aux aventures, qui ne sont fondées que sur la vraisemblance³⁹⁰ » mais également qu' « [elle n'a] jamais donné de clé ni de *Cyrus*, ni de *Clélie*³⁹¹ ».

Si ces clés hypothétiques sont intéressantes, c'est qu'elles se distinguent foncièrement des clés du *Cyrus* : si Mandane est Madame de Longueville, si Cyrus est Condé, les personnages de *Clélie* correspondraient bien plus au monde pacifié des Samedis. On passe donc de la représentation glorifiée d'une aristocratie révoltée à un tableau d'un monde plus galant, plus bourgeois en même temps que plus intellectuel. De même, l'absence de clés et les difficultés à les restituer prouvent la nécessité d'infléchir la méthode d'enquête de Victor Cousin : le genre romanesque n'est pas l'impression photographique du monde politique mais une représentation pour une part idéalisée par le biais de la fiction.

Le roman, s'inspirant de la tradition ouverte par Tite-Live, devient fable pour le temps, réfléchissant les angoisses, les questionnements et les prémices de réponses de son époque. Cet arrière-plan transparaît le plus explicitement dans les conversations mais les bouleversements de l'ordre social et des anciennes hiérarchies au sein du roman en sont également un reflet partiel. La variété du personnel romanesque, véritable galerie humaine, réfléchit plus les différentes catégories sociales que les individus distincts qui les constituent. Le manque d'évidence de certaines clés traduirait également les tentatives d'autonomisation de la sphère fictionnelle par rapport au monde réel, à une époque où l'influence du monde politique se faisait de plus en plus sentir ; la volonté de ne pas représenter strictement la vie politique de son temps serait une forme d'engagement en faveur de l'autonomie de l'art. Scudéry avance masquée en s'emparant de la légende antique pour mieux peindre des situations politiques complexes et variées. Abandonnant une forme de pratique de la clé

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 294.

³⁹⁰ Lettre à Taisand du 19 juillet 1673 dans *Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance*, Rathery et Boutron [éd.], Paris, Técheiner, 1873, p. 296.

³⁹¹ *Lettres inédites de Bossuet et de Mademoiselle de Scudéry*, E. Miller [éd.], Paris, Douniol, 1868, p. 9.

politique, l'autrice obtiendrait une plus grande liberté de traiter de théories politiques détachées de l'actualité.

Pour confirmer cette hypothèse, on peut s'appuyer sur la conversation au sujet des clés, dans le troisième livre du premier tome³⁹². Après qu'Amilcar a raconté son histoire, empruntant pour cela le nom d'Artaxandre, Clélie conclut : « il y a des choses véritables [...] qui sont si peu agréables et si éloignées de toute vraisemblance, et il y en a d'inventées qui sont si divertissantes, et si vraisemblables, qu'on peut dire quelquefois que le mensonge est plus agréable que la vérité, et qu'il ressemble mieux à la vérité que la vérité même³⁹³ ». À cette première distinction succède aussitôt, dans la discussion des personnages, celle du *placere et docere* ; refusant d'y voir une opposition, Artémidore affirme que « dans les plaisirs, on abandonne son cœur et son esprit ; on se découvre tout entier ; et c'est véritablement par-là qu'on connaît les mœurs, et les inclinations des gens³⁹⁴ ». Ce plaisir instructif est confirmé par Clélie : « c'est sans doute ordinairement par les petites choses [...] que l'on vient à connaître les grandes³⁹⁵ ». Cette idée se retrouvera dans l'ensemble du roman, notamment au sujet de Brutus, exemplaire dans les petites choses c'est-à-dire le quotidien et le galant, comme dans les grandes. Alors que s'achève ce premier tome, sont formulés au cours d'une discussion en apparence badine les trois principes justifiant l'écriture fictionnelle, même détachée des clés : le vraisemblable et le fictionnel sont parfois plus vrais que le véritable, le plaisir est instructif et le quotidien, le privé, l'intime sont des reprises en mineur de la vie publique et politique.

L'inflexion progressive dans *Clélie* du récit héroïque au roman galant se manifeste par une progression exponentielle de références à la vie contemporaine, références présentes notamment dans l'inflation des portraits (de six portraits dans la première partie à vingt-et-un dans la dernière) et celles des descriptions de résidences (aucune dans la première partie, une dans la seconde, huit dans la dernière)³⁹⁶. Les clés politiques et galantes connaissent ainsi un certain nombre d'échanges et de tensions, les galantes prenant progressivement le pas sur les premières. En représentant ses proches, l'autrice rend hommage à ceux-ci tout en restituant les conditions de rédaction des romans, œuvres nées de l'échange et de la conversation. En

³⁹² Voir D. Denis, « Une clé pour la fiction au XVII^e siècle ? : L'« Histoire d'Artaxandre » dans *Clélie* de Scudéry », dans *La Partie et le tout. La composition du roman, de l'âge baroque au tournant des Lumières*, 2011, p. 271-279.

³⁹³ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., I, 3, p. 501.

³⁹⁴ *Ibid.*, I, 3, p. 502.

³⁹⁵ *Ibid.*

³⁹⁶ À propos de la dimension politique des descriptions de propriétés au XVII^e siècle, voir J.-V. Blanchard, « Description et rhétorique politique : du récit d'entrée royale à la promenade de Versailles », *Dix-septième siècle*, n° 212, 2001, p. 477-489.

peignant les puissants, Madeleine de Scudéry s'assure un soutien politique et financier intéressé, comme en témoigne le portrait de Fouquet.

Parmi les clés relativement aisées à déchiffrer, celle de Fouquet est la plus politique. En effet, par l'intermédiaire de Pellisson, Madeleine de Scudéry se rapproche peu à peu de l'entourage du surintendant, jusqu'à devenir une de ses protégées au moment de la rédaction de *Clélie* ; elle n'hésite pas à faire l'éloge de celui qu'elle croit promis à un avenir éclatant. Amilcar déclare à propos de Cléonime (nom à clé de Fouquet) que « c'est un homme d'un mérite tout à fait extraordinaire, dont la naissance est très noble, les emplois les plus considérables de l'Étrurie, le cœur tout à fait grand, la vertu sublime, et la capacité infinie³⁹⁷ » : aucune louange ne saurait rendre justice à la valeur de ce protecteur, comme le prouve l'abondance de superlatifs s'achevant dans le climax de l'adjectif « infinie ». Ce portrait unit deux modes encomiastiques, l'un ancien qui est louange et légende des ancêtres, l'autre plus moderne de la glorification des goûts architecturaux et artistiques. Scudéry propose ainsi l'*ekphrasis* d'un croquis de Le Brun, destiné originellement à un plafond de Vaux-le-Vicomte mais dont la composition sera reprise en 1663 pour orner l'une des galeries du Louvre par commande royale. Elle succède à l'éloge de Fouquet, placé après celui d'Armand nouveau Mécénas dans le songe de Calliope³⁹⁸ :

Le Soleil y est représenté dans son palais avec tous les ornements que les poètes lui attribuent, toute la base du tableau est enceinte d'un grand serpent qui représente l'année [...] et l'on voit tous ces astres que le Soleil visite en faisant le tour. Mais au milieu de ce superbe palais du Soleil, dont l'architecture est admirable, et dont les colonnes paraissent de pierres précieuses, et les bases et les chapiteaux d'or, on voit sur un superbe portique, le Soleil sur un trône d'or élevé de plusieurs marches, sur lesquelles les Heures, filles du Soleil, montent et descendent. Elles y sont représentées comme de jeunes et belles personnes, habillées différemment et légèrement. Ce dieu tout lumineux est revêtu d'un manteau de drap d'or ; il est couronné d'un laurier immortel ; il s'appuie d'une main sur la lyre, et de l'autre il fait quelque signe à l'Aurore, comme s'il lui commandait quelque chose, car il a les yeux tournés de son côté. Cette belle messagère du Soleil a une guirlande de fleurs et de perles sur la tête ; elle a aussi les ailes peintes de belles couleurs ; d'une main elle épanche des fleurs en divers endroits, et de l'autre elle tient un flambeau, dont elle se sert à illuminer un nouvel astre par le commandement du Soleil. Ce nouvel astre est placé au milieu du ciel en forme d'écurieuil ; trois des astres supérieurs lui donnent leurs plus favorables influences, Saturne avec sa faux l'enceint de son serpent semé d'étoiles, qui marque l'éternité de sa gloire ; Jupiter assis sur son aigle avec une action toute noble, et d'un air majestueux, lui donne une couronne d'or, pour marquer l'autorité qu'il doit avoir, Mars de l'autre côté avec sa mine fière, lui donne un casque et un lion. Au-dessous du Soleil paraît la saison qui représente l'Été.³⁹⁹

Les sept occurrences du nom « Soleil », en moins de trente lignes, établissent un portrait excessivement élogieux d'un dieu servi par les nymphes, couronné des lauriers de la gloire et bénéficiant de la double protection de Jupiter symbolisant le pouvoir et de Mars incarnant la victoire guerrière. Néanmoins, au moment de la publication, Louis XIV a déjà fait du Soleil

³⁹⁷ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, V, 3, p. 386.

³⁹⁸ *Ibid.*, IV, 2, p. 326-327.

³⁹⁹ *Ibid.*, V, 3, p. 393-394.

son emblème, alors que sa politique ne tolère pas d'autre centre autour duquel graviteraient les puissances. Moins d'un an après la parution du volume, le trop ambitieux Fouquet connaît une chute foudroyante pour avoir montré trop d'ambition. S'imposant comme le principal mécène, Louis XIV devient alors l'objet de portraits élogieux à clé chez une autrice soucieuse de s'assurer une protection politique et financière⁴⁰⁰.

Les clés se font outils encomiastiques, publicitaires et politiques, en peignant les coqueluches de la cour mais surtout en choisissant de représenter les thèmes d'actualité⁴⁰¹. En effet, les critiques tant du XVII^e siècle que des siècles postérieurs ont eu tôt fait de rapprocher les événements des romans de l'actualité, soulignant combien la fiction a pu inversement influencer la réalité : « aussi bien, tous les épisodes obligés du roman d'aventures, enlèvements, déguisements, évasions, actions d'éclat, faisaient alors partie de la vie courante⁴⁰² ». Néanmoins, il faut se garder d'un rapprochement trop rapide entre la réception romanesque et les comportements politiques des contemporains. Dans ses *Mémoires*, le cardinal de Retz rapporte une anecdote du siège de Paris durant la Fronde ; réunis « dans la chambre de Mme de Longueville, qui était toute pleine de dames⁴⁰³ », les Frondeurs jouent à *L'Astrée* :

Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons, qui étaient dans la salle, de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de *L'Astrée*, me dit : « Je m'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilly. -Vous avez raison, lui répondis-je : Mme de Longueville est aussi belle que Galathée ; mais Marcillac [...] n'est pas si honnête homme que Lindamor.⁴⁰⁴

Ce n'est pas dire que les Frondeurs agissent comme des personnages de roman et obéissent à des impulsions quichottiennes dépassées, contrairement à une idée souvent retrouvée chez les historiens, mais que les romans leur offrent des clés de lecture du monde et de l'actualité politiques dans lesquels ils sont engagés⁴⁰⁵. D'ailleurs Retz, s'il entame un rapprochement entre Madame de Longueville et Galathée, le distord au sujet de Marcillac (le futur La Rochefoucauld) et transforme la clé galante en arme satirique.

⁴⁰⁰ *La Promenade de Versailles* sera d'ailleurs dédiée au Roi.

⁴⁰¹ On retrouve ce phénomène dans les rapprochements qui sont faits dans les dédicaces entre le héros et le dédicataire. Faits après la rédaction, ces rapprochements n'influencent finalement que très peu le roman, comme le rappelle Philip Wadsworth à propos de Gomberville, *The Novels of Gomberville. A Critical Study of Polexandre and Cythérée*, New Haven, Yale University Press, 1942, p. 27-28.

⁴⁰² H. Carrier, *Les Muses guerrières, les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996.

⁴⁰³ Cardinal de Retz, *Mémoires*, précédés de *La Conjuration du Comte de Fiesque*, S. Bertière [éd.], Classiques Garnier, 1998, p. 220.

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ Voir A. Rubel « Une question d'honneur : la Fronde entre éthique de la noblesse et littérature », dans *Dix-Septième siècle*, n°254, 2012/1, p. 83-108.

III.2 Une arme politique

En rattachant la fiction aux conflits du temps, les clés peuvent s'assimiler à une pratique polémique et satirique, ce qu'accentue encore la peinture des Princes. Anna Arzoumanov rappelle la proximité entre clés et libelles, tant dans les thèmes, les formes, que les *media* de publication⁴⁰⁶. Sous l'influence du tacitisme, le dévoilement des secrets des Princes ébranle en effet les légendes dorées des souverains pour mieux en dénoncer les faiblesses morales et politiques. Privilégiant la question politique contemporaine à l'intrigue amoureuse fictionnelle, une partie des romans devient dès lors « libelle diffamatoire crypté⁴⁰⁷ ».

III.2.1 1. Attaquer

Preuve qu'une lecture à clé n'est pas toujours nécessaire pour apprécier une œuvre fictionnelle, le *Répertoire analytique des Fictions narratives en prose* n'évoque pas Concini ou la Galigai dans ses notices de *La Defaïcte du Faux amour par l'unique des braves de ce temps* et *L'Histoire tragique de Circé, ou suite de la défaite du faux amour, ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux et de la belle Adrastre* et par Pierre Boitel de Gaubertin. Pourtant, le sous-titre du premier ouvrage, « fiction intelligible aux jugemens solides », invitait le lecteur à opérer un travail herméneutique en associant le récit romanesque, publié en 1617, aux événements du temps⁴⁰⁸.

Ces ouvrages hybrides, qu'on hésite à classer entièrement dans le genre romanesque, témoignent de recherches polygraphiques audacieuses. En effet, les ouvrages intègrent clés, diatribes et poésies adressées, au point d'abandonner petit à petit le fil de la narration. Cette narration, d'ailleurs, n'a aucune prétention à la linéarité et à l'illusion romanesque. Le brouillage entre réalité et fiction dans une visée polémique se synthétise plus particulièrement dans les deux œuvres de Boitel de Gaubertin, qui mettent en fiction la chute des deux favoris en 1617, puisque Concini est représenté sous les traits du « Faux Amour », et la Galigai sous ceux de « Circé ». Si les titres semblent annoncer des romans d'amour ou des histoires tragiques au sens strict, on découvre en réalité une œuvre polémique où les clés transparentes

⁴⁰⁶ A. Arzoumanov, *Pour lire les clés de l'Ancien Régime, op. cit.* : « hormis quelques exceptions, les clés satiriques identifient les mêmes cibles que les libelles diffamatoires publiés contre la France à la même époque et l'on comprend dès lors que les livres à clés soient produits par les mêmes imprimeurs et soient destinés au marché clandestin ».

⁴⁰⁷ *Ibid.*

⁴⁰⁸ Voir D. Amstutz et B. Teyssandier [éd.], *1617, le coup d'État de Louis XIII, Dix-septième siècle*, n°276, juillet 2017.

dénoncent l'influence des favoris et justifient leur mise à mort. D'ailleurs, l'édition numérisée du *Faux Amour* de la BNF porte en note manuscrite « la clé est à la fin » et une note à la machine, donc moderne, collée à la couverture précise que « *Circé* n'est autre qu'Eleonor Galigay, marquise d'Ancre. Le *Cavalier victorieux* est Nicolas de l'Hospital [...] La clé désignant les autres personnages est imprimée au verso du titre ».

La recherche d'une forme hybride entre libelle et roman, permise par les clés, indique d'abord un engagement politique de Boitel de Gaubertin, qui n'exclut d'ailleurs pas une ambition sociale et financière. En effet, en s'en prenant avec virulence au parti des Concini tout en n'accusant jamais la reine, le romancier cherche à s'attirer le soutien du parti adverse, regroupé autour du jeune Louis XIII et du Maréchal de Vitry. D'ailleurs, *Le Faux Amour* est dédié à ce dernier et *Circé* à son épouse. S'il semble peu probable qu'il s'agisse d'œuvres de commande, on peut néanmoins conjecturer que Boitel cherche un patronage, tout en s'assurant sans doute un lectorat plus nombreux et varié en choisissant la fiction plutôt que l'historiographie. En effet, Boitel aborde dans d'autres œuvres l'histoire de l'assassinat du Maréchal d'Ancre⁴⁰⁹, mais le Maréchal de Vitry y est présenté, de façon plus sobre, comme la main armée agissant sous les ordres du roi et son héroïsme, s'il est valorisé, n'atteint pas les dimensions épiques que l'on trouve dans *Le Faux Amour* et *Circé*.

Les clés, en faisant du dédicataire le héros de la fiction, permettent d'étendre la dimension à la fois polémique et encomiastique et de ne s'interdire aucun excès, la fiction étant le lieu de tous les possibles et de tous les prodiges. En outre, l'hybridité créée par les clés, mêlant d'amour la politique, permet de dédier à Madame de Vitry un ouvrage politique mais dont la forme romanesque serait plus susceptible de plaire à ce que l'on juge être le goût féminin. Le portait à charge de Concini, contrastant avec celui du Maréchal de Vitry, favorise la représentation encomiastique de ce dernier, ce que met déjà en valeur le titre *La Défaite du faux amour par l'Unique des braves de ce temps*. En effet, la chute du favori est tout de suite annoncée, et l'illusion et la fausseté de Concini contrastent avec l'exceptionnalité du héros. Ce contraste sert d'architecture syntaxique et thématique à l'ensemble du roman mais aussi au paratexte, à l'exemple de « la Louange des grands Dieux Mars, Hercule, Apollon, Mercure, Nestor, auteurs de la défaite du faux amour » située entre la dédicace, les poèmes liminaires

⁴⁰⁹ P. Boitel de Gaubertin, *Histoire des choses plus memorables de ce qui s'est passé en France, depuis la mort du feu roy Henry le Grand, en l'année 1610. Continuant jusques à l'Assemblée des notables, tenuë à Roüen, au mois de decembre 1617 & 1618. sous le regne de Louis XIII, roy de France & de Navarre, Par P. B. sieur de Gaubertin*, Rouen, J. Besongne, 1618 ; *id.*, *Histoire mémorable de ce qui s'est passé tant en France qu'aux pays étrangers, commençant en l'an mil six cent dix, et finissant en l'an mil six cent dix-neuf, sous le règne de Louis le Juste*, Rouen, J. Besongne, 1619 ; *id.*, *Le Coup d'Etat, ou l'Histoire mémorable des victoires de Louys le Juste, Présenté au Roy par le sieur de Gaubertin*, Tours, J. Oudot, 1620.

et l'incipit⁴¹⁰. En appelant ces « grands dieux » les « auteurs de la défaite », Boitel associe valeur des armes et de la plume : puisqu'il est lui aussi l'auteur de *La Défaite du faux Amour*, il participe au travail d'édification du règne de Louis XIII et il lui est loisible de prétendre à la faveur politique et financière de l'entourage de Vitry et du roi. Ce rapprochement atteste également de la véracité des anecdotes rapportées⁴¹¹. La dimension polémique des clés romanesques s'envisage alors comme une stratégie mise en place par les romanciers pour s'attirer le soutien du clan adverse.

III.2.2 Défendre

Les clés, en proposant une représentation des personnes et des événements divergeant de la légende officielle, permettent d'introduire un soupçon qui peut accuser mais aussi défendre. L'on trouve la trace des grands procès et des condamnations marquantes du siècle dans les romans, et Cinq-Mars, Luynes, Concini, Fouquet ou Montmorency sont dotés de doubles de papier.

Lorsque Jean de Lannel évoque Théophile de Viau dans *Le Romant satyrique*, sous la clé transparente d'« Aime-Dieu », il cherche à faire la part des choses, proposant une version alternative des événements où la présomption d'innocence dirigerait la justice des hommes :

Vous sçavez bien, Monsieur, que ce Poëte de qui on a tant parlé par tout l'Empire de Galatie, est prisonnier ? Qui, mon Père ? respondit Ennemidor, est-ce pas cet Ayme-Dieu, qui a esté condamné par coutumace à estre bruslé tout vif ? C'est luy mesme, repliqua Agiosanir, il a esté pris en habit déguisé & presque semblable au mien. Que croyez-vous qu'on en fasse ? demanda Ennemidor. Monsieur, repartit le bon homme, s'il est vray qu'il ait enseigné publiquement l'athéisme, qu'il soit luy mesme Athée, & qu'il soit coupable de cet énorme crime, qui ne se doit expier que par le feu, je croy assurément qu'il est en grand danger d'estre bruslé tout vif : *Car il est certain que les Dieux confondent tost ou tard les Athées, comme indignes de leur misericorde, & qu'ils jettent souvent en un sens reprové, comme des monstres de la nature, ceux qui la violentent.* Que si aussi il est innocent, comme il se peut bien faire qu'il le soit : *car les homes vertueux & pleins de merite ne sont pas exempts de la calomnie, & de la persecution des méchans* : Asseurez-vous, Monsieur, que le Ciel sera protecteur d'Ayme-Dieu, qui au reste, à ce qu'on m'a dit, est l'un des plus beaux esprits de nostre siecle. J'estime, mon Père, reprit Ennemidor, que vous aurez lu le livre intitulé, Les Ayme-Dieu, composé par un très-sçavant Ignatien, contre ce pauvre miserable, & ceux qui ont la creance qu'on tient qu'il a. Monsieur, respondit Agiosanir, j'avois ouy dire que ce livre avoit esté deffendu, mais je ne le croy pas, & quand il l'auroit esté, il en seroit davantage recherché : *car il est certain que qui veut faire bien vendre un livre, il faut deffendre qu'on le vende.* Quoy que ce soit, je ne l'ay pas lu, car j'ay tant d'affaires, & nostre vie est si courte, & il s'imprime tous les jours tant de folies &

⁴¹⁰ *Id.*, « Louanges des grands Dieux, Mars, Hercule, Apollon, Mercure, Nestor, auteurs de la défaite du faux amour », dans *La Défaite du Faux Amour, par l'unique des braves de ce temps, député à l'exécution d'un acte tant héroïque durant l'absence de Mars, Hercule, Mercure, Apollon & Nestor, dieux fugitifs du ciel. Fiction intelligible aux jugemens solides, dédié au cavalier victorieux*, Paris, P. Chevalier, 1617, p. 14 : « c'est à vous mes braves héros, demy dieux immortels, à qui j'adresse les justes louanges, pour avoir esté les auteurs de la défaite du faux Amour, cruel vautour qui nous bequetoit ce cœur [...] »

⁴¹¹ A. Arzoumanov, *Pour lire les clés de l'Ancien Régime*, op. cit., p. 322

d'extravagances, qu'il faudroit un siecle pour les lire. Néanmoins j'ay ouy dire que le livre dont vous parlez est plein de doctrine & de pieté, comme aussi est-il fait par l'un des plus grands personnages de nostre temps. Mais ce livre n'est pas, & ne doit pas estre la seule & suffisante cause pour condamner Ayme-Dieu, il est toutefois certain qu'il nuira infiniment à sa justification, & luy portera un notable prejudice. Car que ne peut point la plume d'un Ignatien, (estans tous estimez gens de bien, comme à la vérité ils le sont, ou il n'y en a point au monde) contre un homme prisonnier, & qui ne luy peut répondre ?⁴¹²

Le narrateur multiplie les instances énonciatives, en intégrant l'évocation du procès dans un dialogue, lui-même ponctué de citations en italiques, signalant des énoncés sentencieux ou des lieux communs⁴¹³. Ce sont certes des procédés prudents afin de ne pas s'attirer les foudres de la censure, mais on peut y voir également un moyen de faire éclater l'uniformité écrasante de la version officielle sous la pression des voix témoignant d'autres interprétations. Ainsi, l'on évoque le prétendu crime d'Ayme-Dieu par le biais du subjonctif, mode virtualisant, et d'une principale introduite par *si*, permettant une mise à distance de l'accusation. L'ouvrage du père Garasse est lui aussi mis en doute par l'usage des principales (« j'avois oui dire », « j'ay ouy dire ») qui introduisent certes des subordonnées valorisant l'œuvre mais en ébranlent tout de même les certitudes et la bonne réputation entourant cet ouvrage. Une fois les deux partis remis sur un pied d'égalité par cette écriture du soupçon, Agiosanir adopte une syntaxe affirmative, prenant la place du juge tranchant les différents : « mais ce livre n'est pas, & ne doit pas estre la seule & suffisante cause pour condamner Ayme-Dieu, il est toutefois certain qu'il nuira infiniment à sa justification, & luy portera un notable prejudice ». Le rythme binaire, l'emploi de l'indicatif et de l'adjectif « certain » inscrivent dans la certitude la version défendue par la fiction, quand la version officielle, elle, se voit réduite au possible. Puisque l'« homme prisonnier », l'écrivain privé de sa plume, ne peut se défendre contre les attaques systématiques du Jésuite, Lannel fait de son roman non pas une défense en règle mais tout du moins une mise à égalité de l'accusateur et de l'accusé. La fiction permet alors de dénoncer les mensonges du réel et les clés invitent à une lecture plus active à la fois des romans mais également de la vie politique. D'ailleurs, en 1783, *la Bibliothèque universelle des romans* écrit de ce roman : « quoiqu'enfin ce ne soit ici qu'un roman, il nous fait beaucoup mieux connoître la vie privée des François sous Louis XIII, que la longue et diffuse Histoire de Le Vassor et de quelques autres⁴¹⁴ ».

Pour le romancier, en outre, évoquer l'affaire Théophile permet de bénéficier de la publicité qu'a engendré le procès tout en se défendant d'une quelconque critique ouverte de la

⁴¹² J. de Lannel, *Le Romant satyrique*, op. cit., p. 1088-1091.

⁴¹³ D'ailleurs on retrouve dans ce roman la polygraphie évoquée à propos des romans de Boitel de Gaubertin.

⁴¹⁴ *Bibliothèque universelle des romans*, août et septembre, 1783, p. 167.

justice royale, puisque Lannel a pris toutes les précautions possibles par les clés, l'introduction du sujet dans une conversation ou la valorisation de Garasse... Néanmoins, ces précautions sont surtout oratoires et ne trompent personne, et l'on sent que la maxime « *car il est certain que qui veut faire bien vendre un livre, il faut deffendre qu'on le vende* » peut être appliquée au *Romant satyrique* lui-même.

En effet, jugées faciles par certains auteurs (comme évoqué dans *Macarise*), les clés peuvent se révéler un jeu dangereux, dont il faut user avec prudence. *Le Romant satyrique* en offre un bon exemple, lui qui dut être remanié et publié sous le titre du *Romant des Indes* l'année suivante⁴¹⁵. Si le procès de Théophile est encore rapporté, Lannel modifie légèrement son texte et atténue ses prises de positions en faveur du poète :

Vous sçavez bien, Monsieur, que cet Eposphilon de qui on a tant parlé par tout l'Empire de Mogor est prisonnier. Que croyez-vous qu'on en fasse ? demanda Pantagath ? Monsieur, répondit le bon homme, s'il est vray qu'il ait enseigné publiquement l'athéisme, qu'il soit luy mesme Athée, & qu'il soit coupable de cet énorme crime, qui ne se doit expier que par le feu, je croy assurement qu'il est en grand danger de mourir. *Car il est certain que les Dieux confondent tost ou tard les Athées, comme indignes de leur misericorde, & qu'ils jettent souvent en un sens reprové, comme des monstres de la nature, ceux qui la violentent.* Que s'il est innocent, assurez-vous que le Ciel sera son protecteur : Mais quoy que c'en soit, les hommes qui se maintiennent en la grace de Dieu, ne sont jamais en peine pour des crimes desquels Eposphilon est accusé. J'estime, mon Père, reprit Ennemidor, que vous aurez lu le livre qui est fait contre luy. Monsieur, répondit Agiosanir, j'avois ouy dire que ce livre avoit esté deffendu, mais je ne le croy pas, & quand il l'auroit esté, il en seroit davantage recherché : *car il est certain que qui veut faire bien vendre un livre, il faut deffendre qu'on le vende.* Je ne l'ay pas lu, car j'ay tant d'affaires, nostre vie est si courte, & il s'imprime tous les jours tant de folies & d'extravagances, qu'il faudroit un siecle pour les lire. A la vérité, ce livre dont vous parlez n'est pas, & ne doit pas estre la seule & suffisante cause pour condamner Eposphilon, combien qu'il lui porte un notable prejudice. *Car que ne peut point une plume zelee, quelque mauvaise qu'elle soit, contre un homme prisonnier, & qui ne luy peut respondre ?* Sans doute l'Autheur de ce gros volume est d'une compagnie extrêmement pieuse & utile à la religion & à l'état, mais il est certain qu'on ne peut dire cela de ses écrits, qui ont presque autant de défauts, que ce saint Ordre a de mérite. Je ne parle que de son stile, car pour ce qui est de sa vie, outre que la charité me commande d'en faire un bon jugement, il suffit qu'il observe la regle qu'il tient, pour m'obliger à croire qu'il est homme de bien.⁴¹⁶

Les noms sont modifiés, les clés moins évidentes et l'innocence de Théophile n'est plus qu'une hypothèse bien improbable, témoignant que la grâce de Dieu (mais aussi du public) a fait défaut au poète prisonnier. Garasse lui-même n'est plus critiqué, et se voit même l'objet de louanges quant à ses mœurs, la condamnation ne s'arrêtant qu'à son ouvrage. Tout en défendant moins explicitement Théophile, Lannel semble introduire une distinction entre l'œuvre et l'auteur qui s'appliquerait alors autant à la défense qu'à l'accusé. S'esquisserait

⁴¹⁵ J. de Lannel, *Le Romant des Indes*, op. cit. Voir A. Maunor Hardee, *Jean de Lannel and the Pre-classical french novel*, Genève, Librairie Droz, 1967.

⁴¹⁶ J. de Lannel, *Le Romant des Indes*, op. cit, p. 2073-2076.

alors une théorie de l'autonomie de l'œuvre vis-à-vis de la morale et de la politique, et ce par le biais paradoxal d'une clé. La clé est d'ailleurs plus « Aime-Dieu » mais « Eposphilon », celui qui aime les mots, le discours arrangé avec art. Anna Arzoumanov relève d'ailleurs un recul de la pratique des clés au cours du siècle, avec en particulier un paratexte se défendant d'en avoir introduit dans l'œuvre⁴¹⁷. Elle rattache ce discrédit à celui dont souffre la satire :

La recontextualisation des clés dans un interdiscours a permis de montrer l'articulation étroite qu'elles entretiennent avec la satire et de révéler le retentissement d'un phénomène qui préoccupe les auteurs s'essayant au genre rhétorique du blâme. La question des clés est en effet doublement engagée dans le discrédit que connaît la satire. Parce que la présence de cibles individuelles est devenue la principale ligne de partage entre honnête critique et satire maligne, les lectures à clé doivent être récusées et font figure d'argument éthique. Dans ce cadre, une clé est essentiellement interprétée comme l'affirmation de la malignité de l'auteur du texte qu'elle décrypte.⁴¹⁸

La clé, en perdant de sa portée polémique, gagnerait en force d'analyse et de théorisation. Détachée du contexte, elle peut d'autant mieux aborder des concepts généraux en les inscrivant dans la logique des temps longs et des mécanismes sociaux et politiques.

III.2.3 Complexifier : le cas Henri IV

Les clés, tendant parfois à caricaturer les vices de ceux qu'elles représentent, peuvent aussi offrir à ces derniers une complexité que leur ôte la légende officielle mise en place par les instances étatiques. Ainsi Henri IV est-il une figure complexe dans l'imaginaire du XVII^e siècle, à la fois roi pacificateur, Vert Galant, opportuniste, cherchant à restaurer l'autorité royale, mais aussi victime du régicide, incarnant la vanité des puissances qui peuvent s'effondrer en un instant.

Henri IV cherche dès son vivant à construire sa légende, afin de contrer les attaques dont il fait l'objet tant du côté de la Ligue que de celui des réformés lui reprochant son opportuniste conversion. Ses successeurs désirent imposer le fondateur de la lignée Bourbon, mais également descendant de saint Louis, comme un modèle de simplicité comme de souveraineté, de pacifisme comme de bravoure, capable de rallier « à son panache blanc » toute la France. Sa mort elle-même le transforme en martyr de sorte que l'histoire

⁴¹⁷ On peut citer par exemple l'Avis au lecteur du *Faramond* : « mais ne vous amusez pas s'il vous plaist à chercher une clé dans cet ouvrage, & si on vous demande qui est Faramond, respondes que c'est le fils de Marcomire, & de mesme de tous les autres. Ce n'est pas que je blasme ceux qui en ont usé d'autre sorte, mais si vous regardez bien quels sont mes Heros, vous treuvrez peu d'hommes de nos jours qui leur puissent ressembler, & sur lesquels je puisse avoir jetté les yeux. Quelques-uns de parmy eux peuvent avoir une partie des qualités qui composent le Héros ; mais ils manquent sans doute de celles qui ne sont pas les moins essentielles, & à peine en connois-je un ou deux qui puissent mériter une place entre les miens ».

⁴¹⁸ A. Arzoumanov, *Pour lire les clés de l'Ancien Régime*, op. cit., p. 263.

devient une légende, et la légende devient un mythe, utilisé par ses successeurs pour fonder leur légitimité⁴¹⁹. C'est ce mythe politique que viennent complexifier les clés des romans.

L'Astrée, dont nous avons évoqué la dédicace à Henri IV, représente celui-ci sous les traits d'Euric, comme en témoignent d'ailleurs les gravures du livre. Dans « l'Histoire d'Euric, Daphnide et Alcidon⁴²⁰ », le narrateur rappelle quel homme providentiel fut Euric, présenté comme un « prince qui, pour ses grandes et vertueuses actions, acquit par le consentement de chacun, le titre et le surnom de grand, et qui sembloit avoir été conservé par le Génie de la Gaule parmi tant de dangers, comme le seul des hommes capable de luy rendre et sa splendeur et son repos⁴²¹ ». Si on le présente comme un « prince accompagné de toutes les graces qui peuvent faire aimer », comme le « plus grand et plus généreux prince qui commanda jamais dans la Gaule », il se laisse aussi guider par les passions de l'ambition (« Euric est un prince qui peut tout ce qu'il veut, et à qui les cités, ni les provinces, voire ni les royaumes entiers, n'ont pu faire jusques icy resistance, quand son ambition luy a fait tourner ses armes contre eux⁴²² ») et de l'amour puisqu'il prolonge « la guerre avec l'Amour et avec la chasse⁴²³ ». En effet, à l'instar de nombreux autres souverains de ce roman, Euric devient le rival amoureux du héros dans l'histoire insérée. En outre, les conseils qu'il prodigue sont loin du code d'honneur qu'on pourrait attendre d'un roi-chevalier puisqu'Alcidon, seul avec son amante, hésite à profiter de la bienveillance de celle-ci, mettant en œuvre « les preceptes, qu[il] avoi[t] du grand Euric, de ne point perdre l'occasion ». L'épithète « grand » contraste avec la légèreté du conseil, et préfigure le retournement du souverain, lassé de jouer les Cyrano et courtisant enfin la belle pour son seul profit. D'ailleurs, ce n'est pas une mais trois jeunes femmes qu'il courtise en même temps, provoquant intrigues de cour, rivalités et quiproquos. En effet, ses désirs, ses agissements et ses tromperies font d'Euric un souverain qui a failli à son rôle de roi puisqu'il viole les lois de l'amitié, de l'honneur et de l'hospitalité pour mieux servir ses troubles desseins. En outre, seuls les choix lexicaux colorent d'une dimension positive des actes qui sont évidemment condamnables sur le plan de l'honneur particulier et public, bien qu'Euric soit toujours nommé « grand prince », « grand roi » ou encore « le plus grand et [le] plus généreux prince qui commanda jamais dans la

⁴¹⁹ J. Meyer, « Mythes monarchiques : le cas Henri IV aux XVII^e et XVIII^e siècles », *La Monarchie absolutiste et l'histoire en France. Théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales*, Ch. Grell [dir.], Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1987, p. 175 et p. 183.

⁴²⁰ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, III, H. Vaganay [éd.], p. 83 et suivantes.

⁴²¹ *Ibid.*, III, 3, p. 93.

⁴²² *Ibid.*, III, 3, p. 163.

⁴²³ *Ibid.*, III, 3, p. 139.

Gaule⁴²⁴ » par les deux narrateurs successifs Alcidon puis Daphnide. Comme le relève Maxime Gaume, « jamais, qu'il s'agisse d'Henri III ou d'Henri IV, Honoré d'Urfé ne justifie le régicide. Euric, surtout, n'est pas peint comme un tyran⁴²⁵ ». Et c'est en pleurant et en multipliant les interjections, que Daphnide raconte le régicide et récite le « sonnet sur la mort du grand Euric⁴²⁶ ». Avec la jeune fille, le peuple entier prend le deuil et si « tous [ses] contentemens l'ont suivy dans le tombeau⁴²⁷ », c'est inversement à partir de cette mort si marquante que sortira la légende d'Henri IV, débarrassée de l'ambiguïté d'une vie avec ses grandeurs et ses misères, ses gloires et ses vices⁴²⁸.

Notons d'ailleurs que cette même ambiguïté peut se rencontrer sans le biais de clés, à l'exemple du portrait qui est fait d'Henri IV dans *Le Ravissement de Clarinde* (1618) par N. des Escuteaux, où l'incipit valorise excessivement le souverain⁴²⁹, qui provoquera pourtant les malheurs de Clarinde. En effet, à force d'entendre louer la beauté de l'héroïne, le roi la convoque à la cour⁴³⁰ ; Clarinde, fuyant cet amour, décide de se mutiler, tout en rejetant fortement l'idée du régicide, qui lui semble un crime odieux⁴³¹. Roi-Janus, tantôt Hercule, tantôt satyre, Henri IV représente à la fois le Prince idéal et le souverain aux excès condamnables. D'ailleurs, cette ambiguïté se maintient lors des petits romans historiques⁴³² sans doute du fait de sa propension à dénoncer l'uniformité mensongère de la légende nationale, en lui opposant une version plus complexe, plus riche mais aussi plus problématique. On conçoit dès lors qu'en ébranlant la légende d'Henri IV, ou tout du moins en la complexifiant, les clés mettent en doute tout l'édifice de légitimation politique des successeurs.

⁴²⁴ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, III, H. Vaganay [éd.], p. 201.

⁴²⁵ M. Gaume, *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, *op. cit.*, p. 321.

⁴²⁶ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, III, H. Vaganay [éd.], p. 202.

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ J. Meyer, « Mythes monarchiques : le cas Henri IV aux XVII^e et XVIII^e siècles », *art. cit.*, p. 180.

⁴²⁹ N. des Escuteaux, *Le Ravissement de Clarinde, Histoire tres-véritable, par le Sieur des Escuteaux*, Poitiers, A. Mesnier, 1618, p. 1 : « le calme donné à cet État par les redoutables & victorieuses armes du Phénix des Monarques, l'unique en mérites, l'incomparable Henri le Grand, à peine avait duré deux ans, lorsque les effets des discours suivant se passèrent en une des Provinces de ce royaume. Amour, qui durant les plus furieuses alarmes, n'avait laissé de témoigner toujours les admirables efforts de son pouvoir, ne voulut que la tranquillité se trouva entre qui aisément suivent les folles lois de son Empire ».

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 10.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 19.

⁴³² On la retrouve ainsi dans l'ouvrage de Ch. Cotelendi, *Mademoiselle de Tournon*, *op. cit.*

III.3 Une distance féconde

Si la lecture à clé dote le genre romanesque d'une influence politique sur le réel, et inversement du réel sur la fiction, il convient de ne pas ignorer les écarts entre la réalité et sa représentation, qui peuvent se révéler non des maladresses d'écrivains mais bien des postulats littéraires et politiques. Les romans à clé n'étaient sans doute pas destinés à être lus comme une stricte représentation du monde mais comme un portrait flatté, offrant une version améliorée de la réalité, qui est une invitation à un dépassement, à rejoindre un idéal, selon la tradition des Miroirs du Prince. En cela, la fiction se veut supérieure à l'histoire, libérée des contradictions et des contingences pour mieux rendre visibles certains mécanismes politiques. Ces jeux d'association et de distanciation offerts par les clés aspirent donc à une fonction non seulement polémique mais également didactique et morale.

Ainsi, *Le Romant satyrique* correspond certes à un ouvrage à clé mais « le secret du roman satyrique⁴³³ » placé en amont du roman revendique déjà cet écart entre le réel et la fiction, propice à la réflexion morale et politique :

On s'imagineroit peut-estre en ne lisant que le premier & le second Livre de mon Romant, que mon dessein n'est que d'offenser quelques particuliers, dont les actions peuvent avoir quelque rapport avec celles que je descris. Mais la suite & la fin feront voir le contraire, & que si en la vie des hommes & des femmes qu'on soupçonneroit que j'eusse voulu blasmer, il se trouve quelque chose de semblable dans les moeurs des personnes de mon romant, on y remarquera aussi tant d'autres circonstances différentes, qu'on jugera bien qu'il n'y peut avoir aucune comparaison. Ou bien on pourra doncques dire qu'un bœuf et un cheval sont une mesme chose, parce qu'ils ont tous deux une queue. Car quelle extravagance seroit-ce à un homme de se plaindre d'un discours qui repret une infinité de vices en général toucheroit peut-estre quelqu'un en particulier ? [...] Tous les hommes ont tant de deffauts, qu'il est impossible de représenter au vray le naturel de l'un, que les autres n'y remarquent plusieurs de leurs imperfections. [...] Quant à moy, je ne pretends diffamer personne en particulier, & n'ay point d'autre dessein que de représenter le dereglement des passions humaines sous des noms supposez, comme dans une fable pleine de plusieurs agreables diversitez. [...] Je respons que la plupart des personnages dont je represente les actions ne sont pas de ces vieux Payens qui vivoient il y a dixsept ou dixhuict cens ans. Ce sont Payens nouveaux, Payens à la mode, Payens d'estat, Payens de ce temps, payens de tous les diables, qui les payeront quelque jour en enfer.⁴³⁴

Le romancier entretient l'ambiguïté en affirmant à la fois qu'aucune clé n'est à chercher mais que les personnages dont il est fait question sont des « payens de ce temps ». D'ailleurs, la publication l'année suivante de la version modifiée traduit bien l'inefficacité de cette défense oratoire. Tout le roman joue de cet écart léger mais significatif entre les troubles du temps et l'ordre du roman, par exemple dans la représentation de la régence, sujet au cœur de l'actualité politique. En effet, la régence troublée de la Duchesse de Conforliche et son favori

⁴³³ J. de Lannel, « le secret du roman satyrique », *Le Romant satyrique*, op. cit., n. p.

⁴³⁴ *Ibid.*

Gardenfort met le royaume de Galatie à feu et à sang : la Duchesse n'est pas la mère mais la tante du jeune Empereur, Lannel modifiant quelque peu les liens du sang par rapport aux modèles des clés, la reine Marie de Médicis et son fils Louis XIII. Gardenfort, lui, semble être construit par la superposition des figures de Concini et de Luynes⁴³⁵. On devine les Guise dans la famille de Meuridas, les Gonzague dans celle de Gonzanvert, et Hercules de Bounouarre, prince de Rontcandon, héros qui succédera à l'Empereur, correspond bien à Henri de Navarre, puisque Bounouarre est la contraction de « Bourbon » et « Navarre » (Bounouarre étant un « novate », un protestant, et le prénom Hercule faisant immanquablement penser à Henri IV). Dans la première partie du roman, Bounouarre quitte la cour pour faire soulever les Grands du royaume et publie un manifeste qui est la reproduction presque identique de celui de Condé⁴³⁶. Il incarne alors l'aristocrate victime de l'ingratitude du souverain et des machinations du favori. En revanche, la seconde partie du roman fait de lui l'héritier de l'empereur, et il se mue en souverain pacificateur, négociant avec les grands seigneurs et rétablissant la paix dans le royaume, que troublaient jusque-là les querelles politiques et religieuses. Pour ce faire, il abjure la foi novate tout en assurant par un édit la liberté religieuse de ses anciens coreligionnaires.

Lannel ne se contente donc pas de reproduire les conflits de son temps, mais il réarrange les événements et bouscule les chronologies : ce ne sont pas les petits faits vrais de Catherine et Marie de Médicis qui rendent la Duchesse de Conforliche intéressante mais bien la dénonciation des conséquences ordinaires de la faiblesse féminine en politique ; Henri III et Louis XIII sont, comme le jeune Empereur, de faibles souverains qui se laissent abuser par un favori tout puissant. Le romancier se permet même d'intervertir les règnes du père et du fils pour que la paix et l'harmonie concluent son roman, comme le résume la maxime en italique qui clôt le roman « *il faut finir dans les biens & dans les honneurs*⁴³⁷ » ; le règne d'Henri IV est alors proposé comme antidote pour lutter contre les failles advenues ou advenant sous celui de Louis XIII.

Alors que la réalité historique témoigne que le jeu des passions et des intérêts s'inscrit dans un mouvement sempiternel d'ordre et de désordre, la fiction, par cette distance symbolique, peut choisir de conclure par le retour à l'ordre qu'avaient troublées les passions politiques, ambitieuses et amoureuses. L'écart, la torsion du réel qu'introduisent des clés un peu faussées permettent d'atteindre une vérité plus générale, la fiction se dotant alors d'une

⁴³⁵ Voir A. M. Hardee, *Jean de Lannel and the Pre-Classical French novel*, op. cit., p. 29.

⁴³⁶ Voir *ibid.*, p. 33-35.

⁴³⁷ J. de Lannel, *Le Romant satyrique*, op. cit., p. 1115.

force de proposition politique au-delà des événements du passé ou des contingences du présent.

III.4 Trêve de clés : les écrivains-mercenaires

Dans son ouvrage *Le Portrait du roi*, Louis Marin ouvre son chapitre « le récit du roi ou comment écrire l'histoire » sur un texte de Pellisson, écrit vers 1670 et adressé à Colbert⁴³⁸. Dans cette lettre, Pellisson fait le projet d'une historiographie, que Louis Marin associe à un type nouveau de fiction, capable de s'adapter à la fois à la recherche de divertissement du lecteur et à la glorification royale. Pellisson, compromis et emprisonné lors de l'affaire Fouquet, ne cherche pas seulement à signaler sa fidélité renouvelée au souverain mais dévoile ses ambitions quant à une possible charge d'historiographe royal, qu'il obtiendra d'ailleurs. Louis Marin commente ce texte pour exposer les ressorts de la fiction envisagée et l'on peut remarquer, au cours de nos lectures du corpus, que s'opère en effet un tournant fictionnel dans les décennies 1660 et 1670, alors que s'affirme la puissance royale, à l'intérieur du royaume par le matage de la Fronde, à l'extérieur lors de la guerre de Dévolution. C'est justement ce conflit qui est évoqué par Pellisson, et auquel succède un mouvement quasi-général de glorification du souverain⁴³⁹.

Contrairement aux romans licencieux et polémiques à clés, qui s'intéressent à l'homme privé et faillible, ces romans à visée encomiastique représentent moins l'individu que le type, Louis XIV devenant un personnage de roman, le type du souverain idéal : bon guerrier et bon politique qui assure la paix dans ses frontières et en dehors. Dans la fiction, il correspond donc à un personnage-type mais aussi et surtout à l'incarnation de la royauté. À la limite, il peut être réduit à quelques exploits ou quelques qualités, coïncidant assez bien aux vertus royales évoquées en seconde partie.

Cependant, si l'ambition est noble, les romans qui s'emparent de cette mission encomiastique appartiennent plutôt aux *minores*, à l'exemple de l'*Artemise et Poliante* de Boursault⁴⁴⁰, ou encore de *L'Illustre Parisienne*⁴⁴¹ ou de *L'Héroïne mousquetaire*⁴⁴² de Jean de Préchac (à l'exception de *La Promenade de Versailles*). L'appartenance de Préchac à la maison de Monsieur motive une démarche courtoise, dans les dédicaces mais également au

⁴³⁸ L. Marin, *Le Portrait du Roi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.

⁴³⁹ Nous remercions Ch. Schuwey de nous avoir mis sur cette piste lors de son intervention du 15 janvier 2021 dans le cadre de la journée d'étude « les Recettes du succès », organisée par l'université de Caen.

⁴⁴⁰ É. Boursault, *Artemise et Poliante*, (1670), Paris, Nyon père, 1839.

⁴⁴¹ J. de Préchac, *L'Illustre Parisienne, histoire galante et véritable*, Paris, Vve. Varennes, 1672.

⁴⁴² *Id.*, *L'Héroïne mousquetaire* (1677-1678), Amsterdam, J. le Jeune, 1680.

sein de ses narrations⁴⁴³. De 1677 et 1690, il fait paraître une trentaine de fictions, ainsi qu'« une infinité de lettres sur les affaires du temps qui ont souvent diverti le roi⁴⁴⁴ » sans pour autant connaître un renom important. Ce sont surtout ses nombreuses fictions qui lui assurent un certain succès et il n'hésite pas à multiplier les dédicataires en vue, bien sûr Monsieur mais aussi la marquise de Thiagne, le prince de Guéméné, le duc de Maine, le prince de Conti, le chevalier de Lorraine, la reine d'Espagne, Madame la Dauphine, le duc de Savoie ou encore la cascade de Marly. Préchac assume la dimension courtisane de son œuvre, où la flatterie n'est jamais loin de la propagande. Outre des compositions mythologiques ou des dialogues, l'éloge politique s'invite dans les fictions par le biais de l'actualité. Jacques Chupeau en fait la liste :

Le Voyage de Fontainebleau, en 1678, célèbre l'aboutissement des négociations de Nimègue et le retour de la paix ; *Le Gris-de-lin*, en 1680, rend un hommage appuyé à la Dauphine ; la même année, *Le Voyage de la Reine d'Espagne* prend appui sur le mariage de Marie-Louise d'Orléans avec Charles II ; *Les Desordres de la bassette*, en 1682, soutiennent les efforts du pouvoir pour réformer les abus du jeu, et *L'Illustre Génoise*, en 1685, justifie la politique de fermeté et les représailles de la France contre Gênes, coupable d'avoir prêté appui à la flotte espagnole en Méditerranée [...] et pour faire bonne mesure, l'auteur du *Prince esclave* n'a pas hésité à prêter au bacha de Damas un éloge des empires sagement gouvernés où le lecteur le plus distrait ne pouvait pas manquer de reconnaître la glorification de Louis XIV.⁴⁴⁵

L'éloge du roi occupe ainsi une part importante de son principal succès, *L'Héroïne mousquetaire*, roman qui narre les exploits guerriers lors de la guerre de Dévolution de Christine de Meyrac travestie en homme, et sans doute le choix de ce prénom est-il motivé par la figure Christine de Suède. Quoique rempli de rebondissements peu vraisemblables, le roman s'ancre dans l'actualité politique et sociale de son époque de rédaction et suit scrupuleusement la disposition évoquée par Pellisson :

Il faudrait représenter dès l'entrée l'état de toute l'Europe, et particulièrement celui des deux Royaumes de France et d'Espagne. C'est un beau champ pour parler en abrégé de toutes les vertus du Roy, et pour bien faire concevoir sa grandeur en toute sorte de manière, par la secrète comparaison que le lecteur ferait lui-même de Sa Majesté avec tous les autres Souverains.⁴⁴⁶

Or *L'Héroïne mousquetaire* s'ouvre sur la description du Béarn à l'époque de Louis XIV, ce qui lui permet une louange d'Henri IV et de son petit-fils mais également de la France entière par le biais de cette province frontalière avec l'Espagne. Il ne s'agit pas d'entamer

⁴⁴³ Voir J. Chupeau, « Jean de Préchac, ou le romancier courtisan », *Littératures classiques*, n°15, octobre 1991, p. 271-289.

⁴⁴⁴ J. de Préchac, « Lettre du 12 août 1715 », *Lettres de Jean de Préchac, conseiller garde-scel au Parlement de Navarre (1691-1715)*, Robert Le Blant [éd.], Pau, G. Lescher-Montoué, 1940, p. 99.

⁴⁴⁵ J. Chupeau, « Jean de Préchac, ou le romancier courtisan », *art. cit.*, p. 280.

⁴⁴⁶ P. Pellisson-Fontanier, « Projet de l'histoire de Louis XIV à M. Colbert », cité par L. Marin, *Le Portrait du Roi*, Paris, *op. cit.*, p. 49.

explicitement le récit historique des victoires de Louis XIV, et Jean de Préchac alterne évocations du passé, correspondant au cadre temporel privilégié par les romans héroïques, et du présent, auxquelles s'adjoignent des évocations du souverain, individu singulier et exceptionnel, et évocations de ses sujets, eux aussi remarquables :

Quoyque le Béarn soit une des plus petites Provinces qui obéissent au plus grand Monarque du monde, elle est une des plus considérables, par le grand nombre de Soldats qui en sortent : les privilèges que son auguste Nourrisson HENRY LE GRAND luy a accordés, sont des preuves certaines de l'estime qu'il avoit pour ses habitans ; & ceux qui se trouvent dans le service, ont soin de faire connoistre qu'ils ne dégènerent pas de la vertu de leurs Ayeuls, Cependant, comme si ce n'estoit pas assez de donner des Héros dans un temps où tous les autres Provinces de France en fournissent un si grand nombre, celle-cy a voulu se singulariser, en produisant une Héroïne [...]⁴⁴⁷

En effet, loin d'une explicite historiographie encomiastique, Jean de Préchac fait le pari de présenter cette guerre par le biais hautement romanesque d'une jeune femme travestie, espérant peut-être susciter l'intérêt d'un lectorat féminin ou friand de fictions divertissantes. D'ailleurs Préchac emploie le même procédé dans *L'Illustre Parisienne*, cette fois pour présenter la politique diplomatique du souverain. Alors que tout semble opposer le Souverain à l'héroïne, une jeune fille élevée en province, le romancier parvient dès cette première page à unir les deux destins et à préparer leurs rencontres au cours des exploits militaires de Christine : l'exceptionnalité de cette dernière permet à un lectorat relativement large de s'intéresser à elle et par là de découvrir le récit des exploits militaires de Louis XIV lors de la guerre de Dévolution.

Suivant encore une fois les conseils de Pellisson, le romancier distille les louanges au souverain dans la narration, afin d'éviter les lourdeurs⁴⁴⁸. Il s'efforce de donner une fonction narrative à ces évocations flatteuses de l'actualité ou au portrait du souverain, faisant de scènes de batailles l'occasion de rencontres ou de séparations, ou encore en donnant la valeur royale pour cause de l'engagement de l'héroïne dans l'armée, à la suite de la lecture d'une lettre particulièrement flatteuse :

[il] s'étendit dans cette lettre sur la valeur, la conduite & les soins de l'Infatigable Louis le Grand, qui efface par des actions héroïques, & connues de toute la Terre, tout ce que l'Histoire nous a laissé des Alexandres, & des Césars, & tout ce que la fable a controuvé de tant de Héros

⁴⁴⁷ J. de Préchac, *L'Héroïne mousquetaire*, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁴⁸ P. Pellisson-Fontanier, « Projet de l'histoire de Louis XIV à M. Colbert », *op. cit.*, p. 50 : « Ces manières de portraits, ou de caractères, quand ils sont bien touchés, qu'ils ne sont ni en trop grand nombre, ni tout d'une suite, mais dispersés et placés avec quelque art et quelque diversité ; qu'on rapporte en quatre paroles, la naissance et les actions remarquables ; qu'on pénètre finement les talents, et la portée de chacun ; qu'on n'en dit ni trop ni trop peu ; qu'on sait en faire entendre toujours beaucoup plus qu'on en dit, produisent un effet admirable. C'est un des grands secrets pour rendre l'histoire animée, et pour empêcher qu'elle ne languisse, et ne dégoûte jamais. L'esprit du Lecteur, quand il s'est une fois formé ces différentes idées, et qu'il voit ensuite chaque personnage remplir la sienne, s'en fait un spectacle très délicieux ».

imaginaires exagérant le bon-heur & la satisfaction de ceux qui servent un Monarque si vertueux. Christine qui ne respiroit que la gloire, fut si transportée par la lecture de cette fidelle relation, qu'elle en oublia jusques à son sexe, & par une resolution au dessus d'elle-même, & digne d'elle seule, forma le dessein de disputer aux plus braves du Royaume l'honneur de bien servir un si digne Maistre.⁴⁴⁹

Pellisson recommandait d'éviter « dans les expressions tout ce qui tourne vers le panégyrique. Pour en être mieux cru, il ne s'agit pas de lui donner là les épithètes et les éloges magnifiques qu'il mérite ; il faut les arracher de la bouche du lecteur par les choses mêmes⁴⁵⁰ ». Or c'est bien ce que tente de mettre en place Préchac, en introduisant un jeu de mise en abyme où la louange vient des personnages eux-mêmes, spectateurs du triomphe de Louis XIV, et désireux de se conduire aussi dignement que ce souverain le mérite. L'action du roi elle-même suscite dès lors l'admiration par la mise en valeur d'une nature hors du commun, puisque Pellisson rappelle qu'« entre tous ces caractères, celui de Sa Majesté doit éclater. Il faut louer le Roy partout, mais pour ainsi dire sans louange, par un récit de tout ce qu'on lui a vu faire, dire et penser⁴⁵¹ ». En outre, pour mettre en valeur la figure royale, les imprimeurs des différentes éditions ont choisi de citer le nom royal en majuscule à quatre reprises, opérant dès lors un détachement typographique et de ce fait une mise en valeur du nom en même temps que le signalement d'une distinction entre les plans de la fiction et de l'histoire véritable⁴⁵².

Cette ambition encomiastique et presque mercenaire de la fiction s'expose en particulier à l'*excipit* de l'œuvre puisqu'il est dit de Christine :

Elle se dépoüilla donc de tout ce que son amour luy avoit laissé de la foiblesse de son sexe, & ayant appris que LOUIS LE GRAND avoit ouvert sa campagne par la conquête de la fameuse ville de Gand, elle continua dans son déguisement et se rendit à son armée avec deux ou trois volontaires anglois, qui alloient prendre des leçons de guerre sous ce Grand Maistre.⁴⁵³

Blessée mortellement lors du siège d'Ypres, l'héroïne meurt donc pour le roi tandis que son amant « employ[e] ses amis pour avoir un autre employ, & il re[çoit] peu de temps après un Ordre d'Espagne pour aller commander en Biscaye⁴⁵⁴ ». Le dénouement inféode la question amoureuse à la dimension politique, la mort de Christine permettant de glorifier une dernière fois Louis XIV, tandis que son amant se console de son chagrin par une nouvelle charge. Finalement, le parcours plein de rebondissements de l'héroïne aura assuré un divertissement

⁴⁴⁹ J. de Préchac, *L'Héroïne mousquetaire*, op. cit., p. 49-50.

⁴⁵⁰ P. Pellisson-Fontanier, « Projet de l'histoire de Louis XIV à M. Colbert », op. cit., p. 50.

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² On retrouve dans d'autres romans de Préchac cet emploi des majuscules pour le nom « Louis le Grand », par exemple p. 95 de *l'Illustre Parisienne*.

⁴⁵³ J. de Préchac, *L'Héroïne mousquetaire* (1677-1678), op. cit., p. 368-369.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 372.

certain au lecteur, tout en présentant, de façon chronologique et détaillée, la guerre de Dévolution et le triomphe de Louis XIV, figure du souverain idéal qui dépasse même les héros les plus parfaits de la fiction. Préchac, comme nombre de ses contemporains, fait de la fiction romanesque un outil politique qui n'a plus besoin de clés, peignant de façon univoquement glorificatrice le souverain ; le roman permet, par sa variété, de valoriser le roi à la fois dans les petites anecdotes proches d'*exempla* et dans la splendeur de sa geste épique :

L'histoire passe beaucoup de circonstances que le journal et les Mémoires rapportent. Elle ne se met point en peine de combien de pas la tranchée a été avancée et quels régiments sont entrés en garde chaque jour, quand cela n'a rien produit d'extraordinaire. Mais en récompense, sur les actions, et les personnes principales, quand il est question du Maître, et d'un exemple instruisant de valeur, de fermeté, de grand sens, comme notre Roy en a donné mille, elle relève et fait valoir bien de petites choses que le journal et les Mémoires ont accoutumé de négliger. Tout ce qu'elle rencontre de grand, elle le met dans un plus beau jour par un style plus noble, plus composé, qui renferme beaucoup en peu d'espace, et où il n'y a point de paroles perdues. Les réflexions courtes et sensées, les discours particuliers, les harangues militaires, les motifs secrets, les intérêts des Princes, les négociations, les conseils, les divers sentiments du public, les descriptions agréables des pays, des villes, des peuples, et de leurs mœurs, des campements, des travaux, des marches d'armées, tout y trouve sa place. Si l'on ne sait fondre et allier tout cela ensemble en un corps solide, plein de variété, de force et d'éclat, peindre, plutôt que raconter, faire voir à l'imagination tout ce qu'on met sur le papier, attacher par là les lecteurs, et les intéresser à ce qui se passe, ce n'est plus Histoire, c'est registre ou chronique tout au plus.⁴⁵⁵

Le roman, qui pouvait de prime abord sembler éloigné des questions politiques, devient lors de la décennie 1670 l'un des outils participant à l'édification de Louis XIV comme figure du souverain idéal. En faire un personnage de roman, c'est bien sûr participer de cette glorification qui prend forme ; mais c'est aussi s'assurer un lectorat très large qui admire ce souverain et voit en lui le modèle et l'incarnation des Français. Par la louange de Louis XIV, c'est alors toute la France qui est glorifiée.

⁴⁵⁵ P. Pellisson-Fontanier, « Projet de l'histoire de Louis XIV à M. Colbert », *op. cit.*, p. 50-51.

Intégrer la question politique dans les romans est un parti pris des auteurs qui trouvent en cette matière un contre-point à l'intrigue amoureuse. Puisqu'elle est un « incident » et que rares sont les romans à lui accorder une place centrale, cette question est abordée sous la modalité de l'épisode ou de la digression, qui peut suivant sa position dans la narration être source de péripéties retardant ou précipitant le dénouement et consacrant le héros par des épreuves validantes. L'apprentissage des personnages permis par cette confrontation à la question polémique participe du didactisme et de la réflexivité du genre ; même lorsque les personnages n'apprennent plus de leurs erreurs dans les petits romans historiques, s'opère un enseignement paradoxal du lecteur par la dénonciation du règne des passions sur les cœurs et les organisations. De ce fait, la question politique est souvent dépassée par celle d'une réflexion plus large sur la nature humaine dans les *excipit* de ces ouvrages. En cette fin de siècle, l'insistance sur la description des illusions des apparences politiques permettrait en outre de préparer une critique herméneutique et philosophique sur les rapports entre discours officiels et vérité et d'élargir le cadre de la réflexion à une ère du soupçon anthropologique.

Les fonctions et modalités d'intégration de cette question varient donc suivant les décennies et les sous-genres et manifestent les paradigmes philosophiques et sociaux à l'œuvre. En effet, en intégrant les réalités politiques et sociales du temps, les romans peuvent tout à la fois obéir à une logique séductrice pour un lectorat heureux de se trouver en terre familière, mais aussi à une logique encomiastique ou polémique. En outre, les romanciers opèrent une esthétisation souvent enrichie par les jeux d'enchâssement et propice au plaisir, à la réflexion et à l'instruction. Il ne s'agit donc pas uniquement de se restreindre à une copie la plus fidèle possible des réalités politiques, mais bien d'opérer à travers la distance symbolique de la fiction des écarts nourrissant les diverses démarches auctoriales, encomiastiques lorsque par exemple l'histoire de France est glorifiée par la *translatio* et le portrait volontairement outrancier des autres puissances, mais parfois polémique lorsque les clés invitent le lecteur à une démarche heuristique. Alors cette esthétisation confortée par les seuils paratextuels assure également une forme de sécurité à mesure que s'accroît le contrôle étatique sur les productions littéraires.

Dès lors, on peut avancer que la spécificité de chaque roman ne vient pas uniquement de leurs intrigues amoureuses, somme toute assez similaires (rencontre, séparation, réunion finale dans les romans longs ou séparation définitive dans petits romans historiques), ni de la variété des cadres spatio-temporels, variété toute relative puisque uniformisée par même esthétisation. Elle résiderait plutôt dans la relation du héros à l'autorité et au souverain et dans

la fonction de ces derniers dans l'intrigue. Par les relations du personnel romanesque dans la fiction, ce sont les théories politiques en pleine mutation qui viennent enrichir des romans dépassant des ambitions uniquement divertissantes.

Deuxième partie
**Personnel politique et
parcours romanesque : la
représentation du pouvoir**

Les lectures à clé des romans ont longtemps limité ces derniers à la reproduction à l'identique des personnalités, troubles et institutions du temps. Cette approche a pu ensuite être rejetée en bloc, au nom de l'autonomie de la fiction. Sans doute faut-il reprendre cet adage cher au XVII^e : *in medio stat virtus*. Thomas Pavel propose une troisième voie par sa thèse de la distance symbolique, où il regroupe « la distance sociale entre l'élite exemplaire et ses imitateurs en puissance, la distance historique entre l'Antiquité et les Modernes, enfin la distance entre les univers de fiction et le monde réellement réel⁴⁵⁶ ». Il affirme que les romans représentent la réalité par le biais nécessairement et volontairement idéalisateur de la fiction :

Bien au contraire, les mondes de la fiction classique se proposent d'attirer le spectateur hors de son champ d'expérience empirique immédiate. Le jeu de la perfection, de l'attention et du détachement assure à la structure asymétrique son pouvoir de persuasion. Promue au nom de la force qu'elle confère au regard, les différences de cette asymétrie hiérarchique est sentie comme un avantage, voire comme un privilège consenti à tous ceux qui ont l'occasion de l'observer.⁴⁵⁷

Il faut se garder de rapprocher trop vite ou trop systématiquement les événements de l'époque et les péripéties romanesques, qui s'inscrivent en fait dans le temps long de l'évolution du genre et dans le répertoire des *topoi*. À trop forcer les rapprochements, on risque de perdre de vue que la principale fonction du roman est le dépaysement divertissant, comme le prouve le choix de cadres narratifs éloignés temporellement et géographiquement. Au siècle de Pascal, le divertissement est bien étymologiquement le détour de soi-même. « Comparés à la vie de tous les jours, les univers de la fiction prémoderne étaient doués d'un supplément ontologique visible, d'un renfort de noblesse et de plénitude de l'être⁴⁵⁸ », continue Pavel et c'est bien dans ce supplément ontologique que peuvent s'unir modèles réels, théorisations et propositions politiques qui assurent divertissement, instruction et réflexion par le détachement partiel de l'immédiateté historique. Or les premiers théoriciens du genre ont conscience dès l'émergence du roman des difficiles démarcations :

Les discours des XVII^e et XVIII^e siècle sur la ligne de démarcation entre histoire et « fiction », « fable », « poésie », n'étaient peut-être pas plus consensuels qu'aujourd'hui, et les rapports entre histoire et rhétorique d'une part, histoire et « conte » ou « roman » d'autre part, étaient loin d'être envisagés par tous de la même manière.⁴⁵⁹

⁴⁵⁶ Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, *op. cit.*, p. 386.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 54-55.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 372.

⁴⁵⁹ M. Hersant *et al.* [dir.], *Histoire, histoires. Nouvelles approches de Saint-Simon et des récits des XVII^e-XVIII^e siècles*, Arras, Artois Presses Université, 2011, p. 167.

Les différences de degré ou de nature entre œuvres fictionnelles et factuelles comme les traités politiques, histoire ou récits d'actualité n'échappent pas à leurs producteurs, qui néanmoins revendiquent tantôt une démarcation stricte et tantôt un *continuum* entre les deux approches. En effet, « si elle semble convaincante sur le plan théorique, la distinction entre récits factuels et récits fictionnels ne trouve [...] que très partiellement confirmation dans l'histoire des genres narratifs⁴⁶⁰ ». Les paratextes auctoriaux s'amuse ou se défendent de ces porosités, affirmant surtout leurs proximités et leurs écarts avec le genre historique dont la noblesse ne va pas sans quelques sécheresses peu attrayantes. Mais c'est au sein de la fiction et par la représentation du personnel romanesque que s'illustre et s'incarne ce jeu de distance et d'imitation idéalisée. Tout à la fois double et idéal du lecteur, le personnage de roman héroïque provoque une identification d'autant plus aisée qu'elle est flatteuse, mais de ce fait inadéquate et Pavel fait l'hypothèse d'une nocivité politique de cette identification qui prive le lectorat noble des outils de déchiffrement des réalités d'un monde politique en mutation⁴⁶¹. En cela, les petits romans de la fin du siècle permettraient par leur pessimisme anthropologique un décodage plus lucide.

Les romans trouvent une part importante de leur spécificité dans leur traitement des figures de souverains et des relations de ceux-ci avec le reste du personnel romanesque, ce dont témoigne un parcours des galeries du personnel politique que constituent le Prince et ceux qui l'accompagnent, l'appuient ou l'affrontent. Les figures féminines, en particulier, permettent de pointer du doigt les paradoxes et fragilités des théories politiques en même temps que les audaces des romanciers. Nous tenterons de montrer que les mouvements entre les figures politiques réelles et fictionnelles sont faits d'échanges, d'interactions et de modifications, puisque les réalités politiques du temps fournissent aux romanciers une réserve de personnages, mais puisqu'inversement la représentation de personnes et d'événements singuliers donne lieu à une certaine abstraction permettant des propositions politiques. Les fonctions référentielles, didactiques et réflexives de ces personnages ne doivent pas faire perdre de vue leur fonction romanesque initiale, une même fonction politique pouvant être occupée par des héros, des opposants, des adjuvants, des émetteurs ou des objets de quêtes⁴⁶². Or cette pluralité des rôles des actants, si elle permet une variété propice au divertissement, se

⁴⁶⁰ A. Leiduan, « Préface » dans *Nouvelles frontières du récit : au-delà de l'opposition entre factuel et fictionnel*, *Cahiers de narratologie*, n°26, 2014, §17. Voir également Fr. Lavocat, *Faits et fiction. Pour une frontière*, Paris, Seuil, 2016 et R. Audet et A. Gefen [dir.], *Frontières de la fiction*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2019.

⁴⁶¹ Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, *op. cit.*, p. 48.

⁴⁶² Voir A. J. Greimas, *Sémantique structurale, recherche et méthode*, Édition Larousse, 1996.

heurte parfois aux principes moraux et politiques du siècle, en particulier lorsqu'elle fragilise l'autorité ou la dignité royale ou lorsqu'elle bouleverse les hiérarchies admises.

Chapitre I. Détenir le pouvoir : de l'archétype à la figuration singulière

La théorie politique héritée de la pensée médiévale donne aux rois une place conceptuelle d'une importance proportionnée à l'autorité réelle des souverains. Le souverain incarne l'État et subsume les conflits sociaux en réconciliant ses sujets en sa seule personne : la théorie des deux corps permet de résoudre de façon harmonieuse les paradoxes nés de l'imperfection humaine. En France, après les troubles du XVI^e siècle, l'autorité royale se réinvente en s'octroyant des fonctions et des représentations nouvelles. Centraliser tous les pouvoirs en un seul homme permet d'offrir au royaume une paix civile, certes au prix d'une certaine liberté⁴⁶³. Joël Cornette nomme « État baroque » cette société troublée qui se dépouille volontairement de ses privilèges pour confier toute autorité au souverain :

Surtout, ce que nous avons aperçu de tous côtés dans les représentations partielles et sécurisantes d'un Roi tour à tour suzerain, législateur, juge, guerrier, demi-dieu, thaumaturge, monnayeur et dispensateur d'abondance par la médiation de l'impôt, c'est la grande peur née des bouleversements du monde et de la dissociation définitive des choses et des mots.⁴⁶⁴

Le dépouillement des citoyens enrichit politiquement et conceptuellement l'autorité royale, désormais dotée d'une infinité de représentations : pour que le peuple gagne en unité, le roi se diffracte, se fait divinité polymorphe et non plus serviteur du peuple désigné par Dieu.

Deux représentations du pouvoir s'affrontent dans les romans : l'une, traditionnelle, que l'on trouve par exemple chez Bodin, fait de la figure paternelle le modèle et le point de départ de toute autorité. Le souverain dirige son peuple suivant un modèle patriarcal ; il ne saurait être contredit, d'autant plus qu'il donne à chacun selon ses besoins spécifiques⁴⁶⁵. L'autre courant se veut plus moderne : la popularité de la pensée de Machiavel permet un éclatement des liens traditionnels unissant morale et politique, puisque *Le Prince* donne aux souverains les moyens d'acquérir et de conserver le pouvoir. Les romanciers cherchent à symboliser la *libido dominandi* des souverains et les conséquences bénéfiques ou maléfiques de celle-ci, tout en se montrant le plus souvent très respectueux de l'autorité régaliennne. Qu'il

⁴⁶³ C'est en particulier la thèse de Thomas Hobbes. Voir Th. Hobbes, *Léviathan. The matter, form and power of the common-wealth ecclesiastical and civil*, Londres, A. Crook, 1651. La traduction consultée est *id.*, *Le Corps politique*, S. de Sorbière [trad.], s. l., 1652.

⁴⁶⁴ J. Cornette, « Fictions et réalité de l'État baroque (1610-1652) », dans *L'État baroque : regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*. H. Méchoulan [dir.], Paris, Vrin, 1985, p. 57.

⁴⁶⁵ J. Bodin, *Les Six livres de la République*, *op. cit.*

incarne un idéal ou un contre-modèle, c'est par sa représentation que s'exposent les préceptes d'une philosophie politique, sous la forme de miroirs du Prince en action. Pour ce faire, les romanciers représentent l'ensemble du parcours des souverains, de leur accession au trône à leur mort ; par ce parcours sont interrogés les fondements de la légitimité souveraine, tout en n'oblitérant pas la dimension avant tout divertissante de ces destins fictionnels.

Néanmoins, les personnages de souverains dans les romans occupent avant tout une fonction narrative qu'il convient de ne pas entièrement subordonner à la théorie politique. Suivant le schéma de Greimas, les rôles du roi sont multiples dans la narration : il peut être le héros, mais aussi l'émetteur qui commande la quête, quête dont il est parfois le bénéficiaire avec l'ensemble de son royaume. Il peut également, s'il intervient au terme de la narration, permettre la résolution heureuse de celle-ci en dénouant l'intrigue et en permettant l'union jusqu'ici impossible des héros. Cependant, lorsqu'il est détourné de ses devoirs par ses passions ambitieuses et surtout amoureuses, il se mue en opposant, et la charge sera donnée au héros de résoudre ce paradoxe qui lui impose d'affronter un souverain qu'il ne peut théoriquement destituer. Cette question de l'indignité d'un souverain devenu opposant est l'une des principales sources de péripéties dans les romans, qu'il s'agisse d'une péripétie amoureuse lorsque le Prince désire la même femme que le héros, ou d'une péripétie politique prenant la forme d'une épreuve qualifiante pour le héros, où il pourra faire montre de sa maîtrise guerrière ou rhétorique.

En effet, trois solutions permettent l'éviction de l'opposant. Le héros peut par sa valeur morale, langagière et militaire parvenir à réorienter l'action du souverain vers le bon droit, et donc transformer l'opposant en adjutant, en particulier à la fin des romans pour permettre la consécration politique et l'union heureuse du couple principal. Autre résolution : les sujets peuvent se révolter contre ce souverain indigne, alors que le héros ne participe pas à ce soulèvement qu'il condamne, bien que celui-ci favorise le dénouement de la péripétie. Plus problématique et nécessitant un travail de justification plus important, le héros peut participer à cette destitution voire la provoquer par la mort donnée ou l'incitation à la révolte. Tout en permettant la résolution de l'opposition, cette épreuve qualifiante et glorifiante questionne les rapports aux hiérarchies politiques. Plus largement, le premier devoir du roi consiste normalement à assurer l'ordre du royaume et l'on pourrait supposer que sa fonction bien remplie impliquerait une absence de troubles provoquant des péripéties dans le parcours héroïque ; celles-ci naissent lorsque le souverain ne joue plus ce rôle, du fait d'une indignité morale, d'une impuissance physique ou d'un décès imprévu. Dès lors, l'acte héroïque sur le

champ politique est problématique du fait même de son cadre d'action impliquant les défaillances souveraines.

I. Quelle est la fonction du souverain dans l'intrigue ?

Le personnage de souverain occupe avant tout un rôle actantiel dans la narration, en suscitant, favorisant ou retardant le dénouement de l'action et donc la consécration politique et amoureuse du héros. Ce rôle actantiel varie en fonction du moment de l'intervention du personnage royal et de son degré d'intégration dans l'intrigue, dont il peut même être le héros.

I.1 Un souverain peut-il être un héros ?

Le schéma narratif où le héros est également le souverain conduit à des épreuves qui mettent en péril son royaume ou sa couronne, ou bien à des dissociations de l'identité royale et héroïque se résolvant dans un *excipit* sous forme de triomphe politique et amoureux. En effet, les romans héroïques présentent des héros qui sont souvent rois d'États satellites d'une puissance supérieure, à l'exemple de l'empire d'Alexandre dans *Cassandra*, ou de l'empire romain dans *la Cléopâtre* ou *Faramond*. Il arrive que cette puissance soit dirigée par le héros lui-même, comme dans *Artamène ou le Grand Cyrus*, mais dans ce cas précis, Cyrus a pris une autre identité et voyage incognito loin de son royaume d'origine. De la même façon, Polexandre a beau être le roi des Canaries dans la dernière version, il passe la majorité du roman dans d'autres royaumes, en cachant son identité royale. Le statut héroïque subordonne la souveraineté, qui n'est finalement qu'un des aspects de la perfection du personnage ; au contraire, la royauté pourrait ternir le mérite du héros en lui donnant une autorité que sa seule vertu n'aurait pas gagnée. Dans le cas de Cyrus, le périple effectué au cours du roman prend des allures initiatiques : bien que le jeune prince fasse montre de toutes les vertus royales dès son plus jeune âge, seul l'anonymat et l'errance lui accordent une légitimation de sa couronne. Chrisante, qui raconte au premier livre l'histoire de Cyrus, rapporte entre autres ce dialogue, préfigurant le départ du prince sous le nom d'Artamène :

Ne m'avez vous pas dit assez souvent, me répondit il, que les occupations des Enfans, ne devoient plus estre celles des hommes ? Je vous l'ay dit Seigneur, luy dis-je : mais il y a bien de la difference, entre ne faire plus ce que font les Enfans, et ne faire rien du tout. Il est vray Chrisante, me répondit le Prince, que si je ne faisois tousjours, que ce que je fais presentement, je serois indigne de vivre : mais le malheur de ma condition, veut que j'aye besoin de cet intervalle, pour chercher les voyes de changer de vie. Quoy Seigneur, luy dis-je, vous parlez du malheur de vostre condition, comme si vous n'estiez pas nay Fils d'un Grand Roy, et d'une Grande reine, que la Fortune favorise de telle sorte, qu'ils sont adorez de tous leurs Sujets, et respectez de tous leurs Voisins. Vous, dis-je, qui pouvez prévoir sans crime, que vous serez un jour possesseur d'un grand Royaume, où la Paix est si solidement estable, que rien ne l'en

sçauroit bannir. Vous, dis-je, enfin, que les Dieux ont fait naistre, avec tant de rares qualitez : Vous de qui l'esprit est grand ; de qui l'ame est généreuse ; de qui les inclinations sont nobles ; de qui la santé et la vigueur sont incomparables ; et de qui l'adresse du corps, secondant les genereux mouvemens du coeur, peut vous faire executer facilement, les actions les plus Heroïques. Quand je serois tout ce que vous venez de dire, me respondit brusquement Cyrus, à quoy me serviroit cette disposition à faire de grandes choses ? Et s'il est vray que les Dieux ayent mis en moy, quelqu'une des qualitez necessaires, pour les actions peu communes : ne suis-je pas le plus malheureux des hommes, de sembler estre destiné, à passer toute ma vie dans une oysiveté honteuse ; qui, si j'y demeuerois tousjours, feroit douter au Siecle qui suivra le nostre, si Cyrus auroit esté ?⁴⁶⁶

Abandonner la couronne pour un temps permet de mieux la regagner, en ayant vaincu les contestations populaires comme les menaces que font peser sur la tête de Cyrus les changements d'humeur du roi son grand-père. L'anaphore du pronom « vous » qu'emploie Chriscante permet d'abord de marteler les titres et les gloires qui attendent Cyrus. Mais cela permet également de diviser syntaxiquement l'interlocuteur en plusieurs figures, alors que Cyrus abandonne pour un temps son nom afin de légitimer l'acquisition de celui-ci ; le roman expose devant les lecteurs la naissance de celui qu'ils connaissent sous le nom de Cyrus : « Enfin, Seigneur, Cyrus cessa d'estre Cyrus ; et ce ne sera plus que sous le Nom d'Artamene, que vous apprendrez les merveilleuses choses qu'il a faites⁴⁶⁷ ». Scudéry, par l'évolution d'Artamène jusqu'à Cyrus, illustre le parcours pour devenir un grand homme et Chriscante en se faisant narrateur de cet itinéraire héroïque prépare en fait l'accession légitimée au trône à la fin de l'ouvrage.

Néanmoins, un héros peut gagner une couronne au terme de ses aventures mais cela signe souvent la fin du roman, le trône étant alors l'objet de la quête narrative. Le parcours romanesque est achevé, le but est atteint et le lecteur n'a plus rien à apprendre des personnages. Ainsi, dans *Le Prince ennemy du tyran* (1646) de Louis Moreau du Bail, l'*excipit* résout de façon attendue le conflit annoncé dans le titre. Le prince permet le renversement du tyran et commence un règne heureux pour les peuples qu'il gouverne, mais puisqu'il n'a plus rien à désirer, le roman n'a plus de raison de continuer : « ainsi cet illustre mariage rendit ces nouveaux mariés si extrêmement satisfaits qu'ils n'eurent plus à désirer sinon de vivre longtemps en régnant sur des peuples qui ne les chérissaient pas seulement, mais qui les adoraient⁴⁶⁸ ». Le héros devient donc roi, mais roi, il cesse d'être héros de roman.

Cette difficile coïncidence entre héroïsme et royauté se retrouve dans les nouvelles historiques. Certes, les souverains jouent souvent un rôle central dans ces fictions, mais leur

⁴⁶⁶ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, op. cit., I, 2, p. 149-150.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, I, 1, p. 157-158.

⁴⁶⁸ L. Moreau du Bail, *Le Prince ennemy du tyran, Histoire grecque, où se voyent les vertus d'un grand prince, les crimes d'un tyran, la force de l'amour, & la puissance de la haine*, Paris, N. Gobert, 1646, II, p. 414.

héroïsme se craquelle au feu des passions : hommes parmi les hommes, ils incarnent les imperfections qui grèvent l'humanité et complexifient toute situation politique. Dans *Alfrede Reyne d'Angleterre, nouvelle historique* (1678), le souverain Edgar le Pacifique, devenu veuf, s'éprend d'Alfrede et cherche à s'assurer de la profondeur des sentiments de celle-ci : « Regardez-moi comme Edgar & non par comme votre roy. Séparez de moi ce trône & cette orgueilleuse puissance qui fait tant d'adorateurs & qui le plus souvent rend esclaves ceux qui la possèdent. Dites-moi enfin si sans une couronne j'aurais eu de quoi vous plaire⁴⁶⁹ ». Les trois impératifs correspondent moins à un ordre royal qu'à la prière d'un amant qui fait passer dans la syntaxe elle-même l'homme amoureux avant le roi. Héros de la nouvelle historique, le roi ne peut plus tout à fait être roi, ni tout à fait héroïque. La fonction du souverain dans les romans dépend de ce fait du moment et des procédés d'apparition de ce personnage au cours de la diégèse, comme l'illustre le motif du retour du roi.

I.2 Un *Deus ex machina* ? Le retour du roi et la résolution de l'intrigue

Dans une littérature où le merveilleux voit sa place diminuer, la résolution miraculeuse des nœuds des intrigues et des conflits irréductibles est souvent permise par l'intervention du Prince. Sa fonction narration d'adjuvant atteint ici une dimension capitale puisque sans lui le dénouement n'est pas permis. Ainsi, aucune apparition divine n'était venue sauver Roméo et Juliette, mais Escalus, par sa parole performative, éteint pour jamais la guerre des Capulet et des Montaigu⁴⁷⁰. Avec le sacre de la modernité politique, la résolution de l'intrigue est désormais permise grâce à une transcendance non pas religieuse mais politique ; puisque selon Hobbes les individus ont confié tout pouvoir au souverain, ce dernier possède seul la puissance nécessaire pour faire passer à un autre état de fait. Dès lors, lorsque la situation semble inextricable, tous attendent la venue de ce souverain tout puissant, démiurge et thaumaturge.

Alexandre Y. Haran retrace dans son ouvrage *Le Lys et le globe* le parcours du mythe du retour du roi, sécularisation de la parousie qui influence fortement l'imaginaire médiéval et classique et conséquence de la *translatio imperii* :

[...] L'attribution au roi d'une mission salvatrice allait de pair avec la considération de la communauté des sujets comme un nouveau peuple élu à caractère biblique. Les défaillances des pontifes et des césars à la fin du Moyen Age et au début des temps modernes avaient suscité, parmi les écrivains des diverses monarchies occidentales, l'attente nationale d'un roi-sauveur qui assumerait les devoirs des institutions œcuméniques déclinantes. Pareillement, le

⁴⁶⁹ A. de Torche, *Alfrede Reyne d'Angleterre, nouvelle historique*, Paris, E. Loyson, 1678, p. 83.

⁴⁷⁰ W. Shakespeare, *Romeo and Juliet*, V, 3.

morcellement de l'unité chrétienne avait encouragé ces mêmes auteurs à évincer l'ensemble du peuple chrétien de son rang de peuple saint, et à confisquer au profit de leur propre nation l'honneur d'incarner le nouveau peuple de Dieu. Cette disposition se manifesta à la manière de l'histoire d'Israël, telle qu'elle apparaît dans l'Ancien Testament : une suite d'événements à travers laquelle se manifeste la gloire de Dieu, un dialogue continu entre le Seigneur et son peuple.⁴⁷¹

Les littératures britannique et française mâtinent cette légende de la matière de Bretagne, annonçant le retour du roi Arthur⁴⁷². D'ailleurs, le mythe du retour du roi façonne les conceptions politiques de l'Occident jusqu'à notre époque, sous la forme sécularisée de l'homme providentiel⁴⁷³. Dans les romans du XVII^e siècle, l'arrivée du roi exilé dans son royaume soumis à une tyrannie permet un bouleversement salutaire d'une situation politique néfaste.

Ainsi, dans *Cléopâtre*, cet artifice permettant la résolution d'un nœud narratif qui semblait désespéré est employé à la fois dans les histoires secondaires et le récit principal, pouvant jouer la fonction d'élément déclencheur bouleversant un ordre établi mais injuste, lorsque le peuple se révolte contre une domination illégitime, ou pouvant constituer le dénouement imprévisible mais salutaire. De cette façon, l'héritier de Mauritanie Coriolan revient dans le royaume de ses ancêtres après avoir été élevé à Rome selon la coutume de l'Empire vis-à-vis des princes vaincus. Son retour tant attendu agit comme catalyseur du soulèvement mauritanien.

Ils allerent premièrement semer entre leurs amis le bruit de son arrivée, & du dessein qu'il avoit de les tirer de la tyrannie des Romains, s'ils avoient le courage de s'y aider, & s'ils prefoient la domination de leur Prince naturel, au dur joug que les Romains leur avoient imposé : la réputation des grandes choses que mon maistre avoit faites contre les Cantabres depuis peu & dans la Germanie au commencement de ses armes estoit bien avant espadue par toute l'Affrique & les sujets de son pere qui s'y estoient particulièrement interessez avoient entendu le bruit des belles actions de leur prince legitime avec une joie pleine d'affection & de tendresse : mille & mille fois ils avoient soupiré pour le bien qui s'offroit alors à eux & ceux de Banasa n'apprirent pas plustot qu'il estoit dans leur ville qu'ils se precipiterent à la foule pour le voir, & ils ne l'eurent pas plustot veu que trouvant en luy toutes les apparences au dessus de la réputation, ils se jetterent à ses pieds, l'appellerent leur Roy et le prierent de se mettre à leur teste pour tirer de servitude le royaume de ses peres. Peu à peu la presse se rendit si grande que la dixieme partie de ceux qui couroient ne peurent aborder le logis de Coriolan & tandis qu'Hippias se tenoit auprès de luy, Lisippus se promenant par la ville & annonçant par tout la

⁴⁷¹ A. Y. Haran, *Le Lys et le globe, messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champ Vallon, 2000, p. 14-15.

⁴⁷² V. Greene « Qui croit au retour d'Arthur ? », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°180, Octobre-décembre 2002, p. 321-340.

⁴⁷³ Sur la notion de retour du roi, voir Y.-M. Bercé, *Le roi caché. Sauveurs et imposteurs. Mythes politiques populaires dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1990.

Sur la notion de messianisme, voir *The Coming Deliver : Millennial Themes in World Religions*, F. Bowie [éd.], Cardiff, 1997.

Sur la notion d'homme providentiel, voir D. Fischer, *L'homme providentiel de Thiers à de Gaulle : un mythe politique en République*, Paris, l'Harmattan, 2009.

venue du fils de Juba, fit soulever jusqu'aux femmes & aux enfans qui crioient hautement qu'on leur monstrât leur Prince, qu'on leur fit voir le fils de Juba [...] le prince voyant qu'il n'estoit plus temps de rien dissimuler, & qu'il pouvoit lever le masque ouvertement, monta à cheval le deuxieme jour, sortit du logis & se promena par toute la ville, se montrant à ceux qui ne l'avoient pu voir, & haranguant dans les places publiques ceux qui le pouvoient ouyr avec une grace, & une éloquence merveilleuse. Ce peuple admirait en luy les dons qu'il avoit de la nature, la beauté de sa taille & de son visage, la facilité & l'élégance de son discours, & enfin toutes les excellentes parties, tant de l'esprit que du corps que les Dieux avoient mises en sa personne, estoit perdu de joye & crioit de tous costez : Vive nostre roy Juba, le fils de nostre roy Juba, le légitime héritier de nos roys, & meurent les tyrans, & meurent les Romains ses ennemis & les nostres. Ces cris retentissoient par la ville de tous costez & le prince pour leur répondre les encourageoit à perserver dans leurs bonnes intentions & leur promettoit dans sa domination toute sorte de douceur & de bon traitement : les principaux de la ville luy presterent pour tout le corps des habitans le serment de fidélité, & incontinent après ils envoyerent par toutes les villes voisines pour les exciter par leur exemple à secouer la servitude des romains & à reconnoistre se fils de leurs Rois qui s'offroit à les delivrer par cette vaillance qui dans une si grande jeunesse l'avoit rendu si fameux à Rome, & dans toute l'étendue de l'Empire Romain : Elles n'eurent pas besoin de grande sollicitation, toutes receurent cette nouvelle avec une chaleur pareille à celle des habitans de Banasa, & dans moins de huit jours les villes de Lissa, Tingy, Babba & Sala eurent chassé ou esgorgé leurs garnisons, abbattu les Aigles romains de tous costez & aboré l'ancien estandard de Mauritanie : jamais affaire n'eut un succez si prompt, le peuple soulevé se grossissant comme un torrent arma toute la campagne & en moins de trois semaines fit déclarer toutes les villes qui sont sur les costes de la mer Atlantique.⁴⁷⁴

Là encore, le mérite du héros est consacré par le peuple qui admire son apparence toute royale et sa maîtrise du langage. À la parole royale répond en écho le cri populaire, à la sortie de l'anonymat du héros correspond la sortie de la domination des Mauritaniens. La rumeur chuchotée se mue en discours articulé puis en cri de la foule, le soulèvement se propage comme un élément naturel : du murmure que les partisans vont « semer » naît « un torrent » qui se fracasse en vague contre l'océan, jusqu'à ce que le flot populaire noie par sa violence toute trace de l'envahisseur romain. Biblique, ce déluge permet d'araser un ancien ordre du monde où régnaient injustice et violence pour entrer dans un nouvel âge qui restaure un ordre politique originel et harmonieux, avant l'arrivée du péché d'*hybris* de Rome : le mythe du retour du roi est proche de celui du retour d'Astrée⁴⁷⁵. Puisque cette scène a lieu dans le cours d'une narration secondaire, elle n'en constitue pas le dénouement mais permet de sortir d'une impasse en rebattant les cartes par l'introduction d'un actant inattendu.

Cette arrivée à la fois toujours espérée et toujours surprenante du souverain seul capable de dénouer l'intrigue est particulièrement illustrée à la fin de la *Cléopâtre*, qui reprend ce motif du *rex ex machina*, par l'arrivée d'un Auguste qui, convertit à la clémence, résout toutes les intrigues amoureuses et politiques des personnages. Cependant, ce même Auguste se

⁴⁷⁴ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, II, 4, p. 324-328.

⁴⁷⁵ Voir A. Y. Haran, *Le Lys et le globe*, *op. cit.*, p. 15.

présente d'abord comme un adversaire, dont les injustices et les imperfections du souverain menacent d'entraîner tout l'Empire dans un âge de fer contre lequel les héros doivent lutter.

I.3 Un opposant retardant l'union des personnages ?

Adversaire politique et opposant narratif, le souverain des romans peut retarder la résolution de l'intrigue et l'union amoureuse des personnages, de sorte que le héros doive le vaincre symboliquement par sa vertu qui provoque une conversion ou militairement, avec toute l'ambiguïté que cela conduira. Le souverain n'a en effet pas toujours l'attitude adéquate à sa fonction et peut voir dans le héros non un appui mais un rival à éliminer, comme le rappelle l'incipit de *Tachmas*, où la maxime initiale sera illustrée par la suite des événements :

Il n'y a rien de si dangereux pour un sujet que de se rendre trop estimable à son Prince, & d'acquérir assez de gloire et de vertu pour lui donner de l'ombrage. C'est un crime que la politique ne pardonne jamais, surtout quand l'Amour qui se croit tout permis, joint sa jalousie à celle du trône dans le cœur d'un homme tout puissant pour opprimer un malheureux. Le sopher Chabas, qui fut empoisonné sans qu'on ait jamais pû découvrir la cause, ni les auteurs de sa mort, & laissa deux fils, dont l'aîné nommé Séliman, remplir aussitôt la place de son père et règne encore aujourd'hui. Il était bien juste que le ciel donnât à ce prince toutes les vertus qui peuvent former un grand roi, puisqu'il le destinait au premier trône d'Asie, mais il devait faire naître Tachmas son frère avec moins de perfections puisque dans un sujet, toutes les qualités dignes du diadème sont autant d'alarmes pour le souverain, & d'ennemis secrets contre celui qui les possède.⁴⁷⁶

En politique, celui à qui l'on doit son poste est une menace qu'il vaut mieux éliminer et un héros mort en martyr représente un moindre danger qu'un héros dont l'attitude exemplaire offre un contraste accusateur avec celle des gouvernants dont il a raffermi le trône : c'est le complexe de Bélisaire, qui sera développé dans la suite de cette partie. Évoquée dès l'incipit, cette rivalité entre le héros et un souverain devenu opposant par son manque de vertu correspond au fil de l'intrigue qui causera la majorité des péripéties et ne sera résolue qu'à l'*excipit* par élimination de l'un des actants rivaux.

Cette tension politique se double le plus souvent d'une rivalité amoureuse, le souverain cherchant à s'approprier l'être aimé par le héros, quitte à éliminer son appui le plus fidèle. Cette rivalité amoureuse correspond à l'un des motifs secrets de la concurrence politique et le dénouement, en soldant le conflit politique, autorise ou interdit définitivement l'union sentimentale des héros. La passion subite joue alors une fonction d'élément déclencheur. Ainsi, le Soliman d'*Ibrahim*, qui s'était jusque-là montré bon souverain, perd la raison à la vue d'Isabelle, aimée de son favori, au point qu'il projette la mort de ce dernier :

⁴⁷⁶ Anonyme, *Tachmas*, *op. cit.*, p. 1-4.

Il faudroit qu'il mourust par raison d'Estat, comme je prétends qu'il meure par raison d'amour. Si je le regarde comme mon sujet, il est digne de mort, de sortir de mon Empire sans mon consentement. Si je le regarde comme Chrétien, je ne le puis assez haïr, et si je le considère comme un prince ennemy, il faut qu'il meure, et que la fin de sa vie acheve d'affermir mon trone à mes successeurs [...] celui que je veux perdre est ce mesme Ibrahim, qui m'a servy si importement, et que j'ay tant aimé. Mais, poursuivit-il, c'est l'Amant d'Isabelle, c'est un esclave fugitif, c'est un sujet révolté, c'est un prince mon ennemy, on peust-estre un imposteur.⁴⁷⁷

L'éclatement de l'identité d'Ibrahim qui redevient Justinien dans ce monologue intérieur révèle également la fragmentation de la psyché du Soliman, pris entre passion amoureuse et devoir politique. Déchiré, opposé au héros, le souverain entame un cercle vicieux où la faiblesse sentimentale envahit l'action publique ; il se voit prêt à toutes les injustices, renonce à la clémence, détourne l'intérêt général et viole en même temps sa parole et les lois de la reconnaissance.

Roland Barthes, dans *Sur Racine*, rapproche ce *topos* classique de problématiques freudiennes, doublant la rivalité politique et amoureuse d'une concurrence entre père et fils :

Certains auteurs ont affirmé qu'aux temps les plus reculés de notre histoire, les hommes vivaient en hordes sauvages ; chaque horde était asservie au mâle le plus vigoureux, qui possédait indistinctement femmes, enfants et biens. Les fils étaient dépossédés de tout, la force du père les empêchait d'obtenir les femmes, sœurs ou mères, qu'ils convoitaient. Si par malheur ils provoquaient la jalousie du père, ils étaient impitoyablement tués, châtrés ou chassés. Aussi, disent ces auteurs, les fils finirent-ils par s'associer pour tuer le père et prendre sa place. Le père tué, la discorde éclata entre les fils ; ils se disputèrent âprement son héritage, et ce n'est qu'après un long temps de luttes fratricides qu'ils en vinrent à fonder entre eux une alliance raisonnable : chacun renonçait à convoiter la mère ou les sœurs : le tabou de l'inceste était institué.⁴⁷⁸

Ce schéma façonne la majorité des relations de suzeraineté dans les fictions du XVII^e siècle, parfois traité de façon comique, à l'exemple du barbon épris de la même jeune fille que son fils, parfois de façon tragi-comique lorsque le souverain réalise au dernier moment son injustice et rend justice aux amants, mais aussi de façon tragique, comme dans *Dom Carlos* qui s'organise autour du drame qu'engendre l'amour d'un souverain pour celle qui ne lui est pas destinée. La volonté du roi de se remarier est déjà une erreur politique, puisqu'il a déjà un héritier en âge de lui donner une descendance et que cette nouvelle union pourrait engendrer une concurrence entre les enfants des différents lits. En ce sens, *Dom Carlos* parachève sous la forme la plus ciselée la rébellion vouée à l'échec du fils à qui le père a tout pris : femme, couronne, possibilité de s'illustrer par une victoire militaire ou une alliance diplomatique. Le souverain que défendait le héros devient alors l'opposant par excellence, à qui tous les devoirs sont dus et qui possède tout pouvoir pour obtenir ce que son esprit monstrueux projette.

⁴⁷⁷ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, op. cit., vol. 2, IV, 5, p. 1119.

⁴⁷⁸ R. Barthes, *Sur Racine*, op. cit., p. 10-11.

De même, dans la dernière partie de *Faramond*, le principal opposant est le roi des Suèves, qui symbolise une politique belliqueuse, locale et dépassée au contraire de Faramond qui est lui pacifiste, jeune et fédéral. Mauvais père, le roi des Suèves désire Polixène, maîtresse de son propre fils et sœur de Faramond. Après avoir un temps balancé entre son devoir de roi et de père et sa passion, il laisse libre cours à ses sentiments et engage ses hommes à supprimer l'héritier légitime de son propre royaume, dans un climax où le martèlement du substantif « ennemi » mime l'irrationalité croissante du Roi des Suèves, qui perd son humanité et devient plus proche de l'ogre des contes de fée que du souverain idéal⁴⁷⁹:

Quoy, interrompit le violent Roy, vous pouvez donc croire que je regarde encore comme fils, un ami de Faramond, un amant de Polixene, un perfide qui porte les armes contre moi, & que je veux immoler à mon juste ressentiment ? je ne demanderois point votre bras, si je croyois vous pouvoir prévenir, et rencontrer ce traître, que je percerois sans doute de mille coups ; car l'indignation dont je suis animé fortifieroit en moy ce que l'âge y peut avoir affaibli. Ainsi ne balancez point, déclarez vous, & renoncez à mon alliance, ou devenez ennemy de mes ennemis. Oui, Viridomare est mon ennemi, mais un ennemi dangereux, un ennemi irreconciliable, & enfin un ennemi plus odieux mesme que Faramond.⁴⁸⁰

La passion déplacée d'un roi d'âge mûr pour une jeune captive étrangère semble le comble de la folie et le début du basculement dans la tyrannie. En effet, ce barbon amoureux prêterait à sourire et se couvrirait de ridicule dans une comédie : Harpagon dans *L'Avare* se fait lui aussi rival de son fils Cléante et lui aussi semble bien maladroit en empruntant le style amoureux malgré ses cheveux blancs mais il n'est qu'un bourgeois parmi d'autres, tandis que le Roi des Suèves a tout pouvoir en son royaume. On rit de l'emphase fleurie d'Harpagon mais l'on s'inquiète du même discours dans la bouche d'un souverain. S'adressant à Polixène, le roi dissimule mal sa tyrannie naturelle sous le masque déplacé de l'amoureux transi :

Dès qu'il fut dans la chambre de cette belle Princesse, il consulta ses yeux, & tachant d'adoucir ce qu'il y avoit de plus fier dans les siens, il commença la conversation de cette sorte, ne pouvant ployer entièrement son humeur à cette respectueuse maniere de parler & d'agir qui est si ordinaire aux personnes qui savent aimer.⁴⁸¹

En s'essayant maladroitement à la galanterie, le roi enfreint les règles courtoises et viole les devoirs dus aux otages ; Polixène elle-même se voit contrainte de rappeler au souverain son devoir en soulignant le caractère inapproprié de tels propos et elle n'hésite pas à évoquer au roi vacillant et tergiversant l'offense que constitue son mépris des lois des prisonniers et des lois du sang. Bien vite, le masque vole en éclat et du souverain se faisant amant, l'amant se fait tyran prêt à détruire ce qu'il ne peut posséder :

⁴⁷⁹ On retrouve cette influence des contes de fée mêlée à des enjeux politiques dans d'autres romans, comme dans *l'Histoire plaisante et récréative de la belle Marquise fille de Saluste roy de Hongrie*, par exemple.

⁴⁸⁰ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, XII, 2, 174.

⁴⁸¹ *Ibid.*, XII, 2, p. 153.

Sachez donc que je me servirai assez bien du pouvoir que j'ai, pour ne vous pas laisser dans la liberté de vous donner à Viridomare, & que pour m'opposer à l'intention que vous en avez, il n'y a point d'extrémité où je ne sois capable de porter mon ressentiment. En un mot je n'épargnerai ni le fer ni le poison pour me satisfaire, & pour vous nuire ; & par mes actions passées, vous pouvez juger, s'il est aisé de me faire relâcher des résolutions que je prends.⁴⁸²

Mauvais amant et mauvais père, le roi des Suèves devient mauvais roi, prêt à interrompre les négociations de paix par ruse afin de ne pas libérer Polixène prisonnière⁴⁸³. Aristote définit dans *La Poétique* le tragique comme le « surgissement de violences au sein des alliances⁴⁸⁴ » ; la lutte du fils contre le père dépasse le noyau familial pour se faire conflit politique et anthropologique. L'alliance brisée par la rivalité amoureuse ébranle l'ordre social dans son ensemble et fragilise toutes les relations hiérarchiques pour ne plus laisser à nu que la réalité physique, violente, animale, d'êtres déchirés par des instincts contraires. Le souverain, lorsqu'il n'est pas le héros lui-même, peut donc jouer aussi bien un rôle d'émetteur, d'opposant et d'adjuvant dans les romans, en fonction en particulier la place de son intervention dans l'intrigue. Suivant la fonction narrative, sa légitimité sera plus ou moins justifiée, car il faudra parfois que le héros le destitue. Dès lors, les différents moyens de monter sur le trône participent autant d'une réflexion politique sur la légitimité royale que d'une exigence narrative pour autoriser une épreuve qualifiante du héros qui, si elle frappe l'imagination, se heurte à la dimension scandaleuse du renversement d'un souverain.

II. Obtenir le pouvoir, entre épreuves du héros et théorisation politique

Comme Hugues Capet demande au comte Aldebert de La Marche qui l'a fait comte, pour lui rappeler sa vassalité, celui-ci rétorque au souverain « qui t'a fait roi⁴⁸⁵ ? ». En effet, la monarchie française n'est que progressivement devenue héréditaire : d'une élection humaine basée sur les mérites et la politique, il faut justifier le passage à une élection divine aux critères parfois moins directement appréciables. Or, la légitimité du souverain passe par son accession au trône, en particulier en un siècle où le modèle parlementaire anglais tranche avec la montée progressive de la monarchie absolue française. Machiavel lui-même commence son *Prince* en détaillant les diverses sortes de principautés et les moyens de les acquérir : elles peuvent être héréditaires, mixtes, ecclésiastiques, civiles, conquises par ses propres armes, par

⁴⁸² *Ibid.*, XII, 2, p. 154.

⁴⁸³ *Ibid.*, XII, 2, p. 332.

⁴⁸⁴ Aristote, *La Poétique*, J. Hardy [trad. et éd], Paris, Les Belles Lettres, 1990, 1453b, « tous les cas où c'est entre personnes amies que se produisent les événements tragiques [...] ces cas-là sont précisément ceux qu'il faut rechercher ».

⁴⁸⁵ A. de Chabannes, *Adémar de Chabannes. Chronique*, Y. Chauvin et G. Pon [trad.], Turnhout, Brepols, 2003.

les armes d'autrui, par la fortune ou par ruse. À chaque façon d'accéder au pouvoir correspond une manière de consolider son pouvoir et de régner.

Cette réflexion sur l'accession au trône anime également les réflexions politiques des romans, permettant de multiples représentations ; il est rare qu'on ne trouve qu'une seule forme de souveraineté dans les romans, sans que celle-ci soit comparée à d'autres États ou questionnée quant à sa légitimité. Suivant les besoins de l'intrigue et la valorisation ou la dévalorisation des souverains, ces montées sur le trône suscitent ordre ou désordre dans la société, tout en facilitant ou compliquant la réunion finale des héros. Cependant, aucun des moyens d'accéder au pouvoir ne semble entièrement satisfaisant dans les romans. Narrativement, ces moments d'accession au trône correspondent à des épreuves du héros, épreuves toujours problématiques sur le plan conceptuel lorsque le souverain n'est pas le héros. En effet, que dire d'un souverain qui comme émetteur ou récepteur de cette épreuve nécessite l'appui d'un héros, donc d'un être hiérarchiquement inférieur ? Et que dire alors lorsque le héros s'oppose à cette prise de pouvoir, jugée illégitime ?

II.1 La monarchie héréditaire, une solution de facilité ?

D'un point de vue actantiel, la monarchie héréditaire cause sans doute le moins de péripéties, de même qu'elle évite bien des troubles dans l'histoire politique. En effet, les théoriciens du XVII^e siècle ne représentent pas la succession monarchique comme conflictuelle, l'appuyant sur deux traditions conceptuelles : les trois lois fondatrices du royaume et les deux corps du roi. Les lois fondamentales du royaume établissent entre autres l'hérédité, la primogéniture et l'exclusion des femmes⁴⁸⁶. La tradition faisait du mythique roi Faramond le premier législateur français, à l'origine de ces lois fondamentales que sont la monarchie, l'hérédité de celle-ci et sa primogéniture masculine⁴⁸⁷. C'est d'ailleurs ce statut de législateur que rappelle Vaumorière dans la dédicace à Louis XIV de la huitième partie, bien que l'auteur assure que l'élection n'aurait pas porté au pouvoir un autre que lui, du fait de son mérite⁴⁸⁸. Romanciers comme théoriciens font des lois fondamentales de Faramond le socle assurant la stabilité du royaume en facilitant le choix du successeur, ce que favorise encore la

⁴⁸⁶ P. Poisson de la Bodinière, *Traité de la majesté royale en France, par M. Pierre Poisson conseiller du Roi au siège présidial d'Angers, Sieur de la Bodinière*, Paris, J. Mettayer, 1597, p. 3-4. Voir B. Barbiche, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècles* (1998), Paris, P.U.F., 2001.

⁴⁸⁷ R. de Ceriziers, *Le Tacite françois ou le sommaire de l'histoire de France, avec les reflexions chrestiennes et politiques sur la vie des Rois de France*, Paris, Ch. Angot, 1659, p. 5.

⁴⁸⁸ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, VIII, « Epistre », p. 5-6.

fiction mystique des deux corps du roi, héritée des juristes anglais⁴⁸⁹. Sous Élisabeth I^{ère}, Edmund Plowden formule le premier dans ses *Rapports* ce concept promis à une grande postérité :

Le Roi a en lui deux Corps, c'est-à-dire un Corps naturel et un Corps politique. Son corps naturel, considéré en lui-même, est un Corps mortel, sujet à toutes les infirmités qui surviennent par Nature ou Accident, à la faiblesse de l'enfance ou de la vieillesse, et aux déficiences semblables à celles qui arrivent aux corps naturels des autres gens. Mais son Corps politique est un Corps qui ne peut être vu ni touché, consistant en une société politique et en un gouvernement, et constitué pour la direction du peuple et la gestion du Bien public, et ce Corps est entièrement dépourvu d'Enfance, de Vieillesse, et de tous autres faiblesses et défauts naturels auxquels est exposé le Corps naturel, et pour cette raison, ce que fait le Roi en son corps politique ne peut être invalidé ou annulé par une quelconque incapacité de son corps naturel.⁴⁹⁰

Le roi possède deux corps ; l'un, naturel, correspond à l'individu physique et mortel, fait de chair corruptible et le second, politique, renvoie au Roi comme institution politique, entité abstraite unissant en une seule personne tous les souverains d'une dynastie. Ce corps politique ne meurt jamais mais se transmet d'un souverain à son héritier, suivant une mystique qui résout avantageusement les conflits de succession et permet en outre de confirmer la sacralité de la personne royale. Cependant ce concept reste en France une construction intellectuelle qui ne parvient pas à s'imposer entièrement : « le récit de Kantorowicz rend compte de l'effort qui fut nécessaire pour penser le pouvoir, pour le faire passer par la raison, à partir des matériaux dramatiquement adéquats (la théologie, la liturgie, la philosophie, la mythologie ancienne, des traces de droit antique) », pourtant « la réalité résiste et montre que le corps du roi reste constamment et désespérément simple, sans aucune assomption du corps naturel par le corps politique, indépendamment du dynamisme propre de la théorie⁴⁹¹ ».

La monarchie héréditaire, soutenue par la tradition des lois fondamentales et des deux corps du roi, présente d'abord des intérêts pratiques, puisque sont ainsi évités les conflits de succession. Les événements politiques récents confortent d'ailleurs en France cette solution puisque la montée sur le trône d'Henri IV, figure débattue mais héritier héréditaire, permet l'apaisement des conflits civils et des prétentions des Grands du royaume. C'est dans cet univers conceptuel qu'émergent des fictions comme *L'Histoire plaisante et récréative de la belle Marquise fille de Saluste roy de Hongrie* (1615). Le comte de Provence, raconte ce roman, a contrarié sa mère en épousant une Marquise en dessous de son rang. La reine-mère

⁴⁸⁹ E. Kantorowicz, *Les Deux corps du Roi. Essai sur la théologie politique du Moyen-Âge* (1957), Paris, Gallimard, 1989.

⁴⁹⁰ E. Plowden, *Commentaries or Reports*, Londres, 1816, cité par E. H. Kantorowicz dans *Les Deux Corps du roi*, *op. cit.*, p. 657-658.

⁴⁹¹ Voir A. Boureau, *Le Simple corps du roi, L'Impossible sacralité des souverains français, XV^e-XVIII^e siècle*, (1988), Paris, Éd. de Paris, 2000, p. 21 et 23.

décide alors de soutenir les rivaux de son propre fils, prétendant que la Marquise ne peut donner à la Provence l'héritier attendu. Alors que les tensions s'accroissent, l'*excipit* permet un dénouement qui satisfait tout le monde, peuple comme noblesse :

Ainsi courait le bruit par la Provence de la grossesse de la comtesse : toutefois le seigneur de Gant & de Saint Peyron, ne laissaient pourtant à se faire la guerre, estimant que ce fut une baie qu'on leur donnât pour leur faire quitter les armes : mais au bout de quatre mois, quand ils entendirent que pour tout assuré, le ventre de la belle marquise s'avancait fort & qu'elle était quasi prête à mettre son fruit dehors, il se retirèrent gentiment dans leurs maisons & renvoyèrent leurs armes, honteux d'avoir disputé de la chape d'un moine (comme l'on dit) & d'une succession où l'un ni l'autre n'avait plus aucun droit, naissant le légitime héritier. Ainsi fut délivrée la Provence de tant de ravages qui s'y faisaient & le pauvre peuple remis en un très désiré repos dont il louait incessamment le Créateur.⁴⁹²

La rumeur de mécontentement qui court en Provence se mue peu à peu en prière d'action de grâce, devant une naissance considérée comme un don divin. L'héritier par sa seule existence apporte la paix au royaume, tandis que la légitimité du souverain se voit fragilisée sans succession, comme l'illustrera dans les années suivantes les vellétés de Gaston d'Orléans. L'hérédité du pouvoir souverain permet un retour à l'ordre qui semblait mis à mal et narrativement, cette grossesse miraculeuse qui autorise le dénouement a tout d'un *deus ex machina*.

Pour consolider et légitimer cette monarchie héréditaire, les auteurs rappellent qu'il s'agit d'une élection divine, puisque Dieu choisit dès le sein de sa mère le Roi ; même si l'héritier ne se montre pas digne de sa tâche, il participerait en fait au plan divin dans une optique eschatologique. Le souverain, représentant de Dieu sur Terre, porte sur son front la majesté qui témoigne de son élection et la lèse-majesté s'apparente au blasphème⁴⁹³. Cette élection divine va de pair avec des qualités exceptionnelles nécessaires aux besoins des royaumes, comme l'affirment les théoriciens de l'époque⁴⁹⁴. De ce fait, un souverain ne se distingue pas tant par sa fonction que par sa nature elle-même et un roi sans couronne posséderait plus de légitimité et de royauté qu'un parvenu couronné, comme le rappelle Le Vayer de Boutigny dans son roman *Mitridate* (1648-1651), alors qu'il est également l'auteur du traité *De l'autorité du Roy*⁴⁹⁵. Le narrateur peint les renversements de la Fortune par des chiasmes :

⁴⁹² Anonyme, *Histoire plaisante et récréative de la belle Marquise*, op. cit., p. 201-202.

⁴⁹³ J. Bodin, *Les Six livres de la République*, Livre premier (1576), M. Turchetti [éd.], Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 674.

⁴⁹⁴ B. Gracián, *Le Politique Dom Ferdinand le Catholique*, J. de Courbeville [trad. et éd.], Abbeville, G. Lebovici, 1984, p. 22.

⁴⁹⁵ R. Le Vayer de Boutigny, *De l'autorité du Roy, touchant l'aage nécessaire à la profession solennelle des Religieux*, Paris, J. Cottin, 1669.

Il peut faire voir maintenant qu'il ne considérait pas tant la qualité de Roy dans Pyrrhus qu'il aimoit la vertu de Pyrrhus dans un Roy, & comme elle n'a point besoin d'un throsne pour subsister, aussi mon estime & mon amitié se conserveront-elle éternellement sans luy. [...] Comme les hommes ne font pas les roys, pour se voir eslevés sur un throsne, ny pour avoir un sceptre dans la main, aussi ne cessent-ils pas de l'estre pour manquer de Couronne, & la vertu a droit de nous conserver ce titre aussi bien que la fortune. Notre condition seroit bien malheureuse, mon cher Pyrrhus, si elle dependoit du caprice d'un peuple aveuglé, & nous serions bien plus infortunés que nos sujets qui ne relevent que d'un seul, si nous dependions de tant de testes. Non non, qu'ils cessent de nous reconnoistre pour Roys tant qu'ils voudront, ce sont les Dieux qui ont fait les Roys, & les Dieux seuls les peuvent deffaire [...] ⁴⁹⁶

Or, il s'agit bien de signaler que cette fortune n'a pas d'influence sur la vertu et de ce fait sur la légitimité du souverain. Ce dernier est l' élu des dieux, qui seuls décident de son sort : au chiasme de la Fortune succède le parallélisme de la dernière phrase, rappelant la constance des plans divins et la nature exceptionnelle des rois, comparée au menu peuple (« un peuple aveuglé »/ « nous dependions de tant de testes »/ « les Dieux qui ont fait les roys »).

Exceptionnels sont les ouvrages qui osent pointer les écueils de la monarchie héréditaire, à l'exemple d'un Gomberville qui après les avoir audacieusement évoqués les rattache aussitôt à l'influence de l'entourage royal corrompant la graine vertueuse :

Nous sçavons tous combien la passion de regner est furieuse dans le cœur des jeunes Princes. Ils sont eslevez dès le berceau, aux esperances de la Souveraineté. On leur fait suçer avec le lait, l'Orgueil, l'Ambition, l'Indépendance, le Regne. On leur persuade qu'ils sont d'un ordre superieur à l'ordre commun des hommes, & n'ayant autour d'eux que des méchans ou des interessez, ils boivent à longs traits les complaisances criminelles, & les flatteries pernicieuses qui leur arrachent de l'ame, la tendre & delicate semence des Vertus, que la naissance y avoit jettée. ⁴⁹⁷

La succession monarchie, au lieu de précipiter un dénouement heureux, prépare une série de péripéties. Néanmoins ces dernières ne sont pas causées par le souverain, personnage passif dans les mains d'opposants actantiels et politiques.

Le refus de traiter l'accès au trône comme une épreuve permet d'éluder la dimension polémique qu'elle pourrait revêtir. Ainsi, les romans soulignent presque exclusivement le caractère intrinsèquement exceptionnel du souverain, soit par le biais de maximes, par exemple « c'est une merveilleuse différence, que celle du rang et du sang, & il n'y a guère moins d'intervalle entre un roi et son premier sujet qu'entre l'Être et le Néant ⁴⁹⁸ » ou « les yeux des Rois percent à travers les ténèbres de la nuit ⁴⁹⁹ », soit lors de récits proche d'*exempla*. Néanmoins, lorsque le héros est également le souverain, cet accès au trône qui

⁴⁹⁶ *Id.*, *Mitridate*, Paris, T. Quinet, 1648-1651, suite de la première partie, p. 86-87.

⁴⁹⁷ M. de Gomberville, *La jeune Alcidiene, par Monsieur de Gomberville*, Paris, A. Courbé, 1651, I, 1, p. 127-128.

⁴⁹⁸ Anonyme, *Tachmas*, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁹⁹ Anonyme, *Climandor*, *op. cit.*, p. 48.

n'est pas problématisé sur le fond car légitimé par le droit héréditaire peut être l'occasion d'épreuves qualifiantes mineures venant confirmer ses mérites.

En effet, il est courant que lorsqu'un narrateur raconte à des auditeurs l'enfance d'un souverain, il insiste sur l'exceptionnalité de cet enfant élu dès sa naissance, suivant un *topos* qui se trouve déjà dans le récit d'Hérodote⁵⁰⁰ :

Mais, Seigneur, je ne songe pas que contre mon intention, je m'estens plus que je ne devois: il faut donc reparer le passé, par ce qui me reste à vous dire: et ne vous exagerer point, la merveilleuse enfance de mon Maistre; qui dans la Cabane d'un Berger, ne laissa pas de trouver les honneurs de la Royauté. Vous sçavez donc seulement en peu de paroles, que ce jeune Prince, qui sans se connoistre agissoit en Roy; se fit declarer pour tel à l'âge de dix ans, par tous les autres Enfants des hameaux voisins, qui se joüoient aveques luy. Qu'en suite il s'en fit craindre, aimer, et obeïr, comme s'il eust esté leur Maistre: et qu'ayant puny un de ces Enfants, qu'il appelloit ses sujets, pour une faute qu'il avoit commise; le Pere de cét enfant qui se trouva estre un Officier de la Maison du Roy, ayant sçeu la chose; et ayant admiré ce jeune Berger, qui faisoit si bien le Prince: avoit redit a Astiage ce qu'il avoit veû, comme une chose extraordinaire: luy vantant infiniment, la beauté, et la hardiesse de cét Enfant, qu'il luy dépeignoit miraculeuses. Que le Roy l'ayant fait venir, pour rendre raison de la punition qu'il avoit faite; il luy avoit respondu si admirablement, qu'il en avoit esté surpris: voyant qu'il ne parloit pas moins en Roy avec un Roy, qu'avec les enfans qui l'avoient esleu.⁵⁰¹

Le récit mythique de l'exposition du futur souverain, dont Zeus et Cronos offrent un modèle prestigieux, permet de légitimer l'accès au pouvoir par la succession héréditaire et en même temps par le mérite individuel. Le narrateur rappelle le caractère extraordinaire de Cyrus, tout en faisant de cet extraordinaire le naturel de l'enfant. D'instinct, Cyrus se comporte en souverain ; d'instinct ses camarades de jeux se soumettent à sa volonté impérieuse. Les prodiges qui annonçaient la naissance du héros se voient confortés par ce naturel extraordinaire qui permettra à Astiage, le grand-père qui représentait la menace principale, de lui aussi s'incliner devant la royauté si évidente de Cyrus. *Artamène ou le grand Cyrus* raconte finalement comment Artamène devient Cyrus, comment l'existence rejoint l'essence, comment le souverain-né parvient, à travers une initiation anonyme, à conforter la couronne qui lui était réservée de par son sang royal. Le parcours narratif du personnage est d'autant moins problématique qu'il obtient par ses épreuves un trône qui lui appartenait déjà, sans destituer un tiers. Qu'un roi puisse conquérir une couronne que sa naissance ne lui assurait pas initialement pose en effet d'autres questions. En cela, Scudéry reprend les réflexions de B. Gracián :

Xénophon consacra sa plume élégante au glorieux règne de Cyrus, chef de l'empire des Perses ; et il prit si haut son vol qu'il perdit toute créance. La postérité a cru qu'il avait écrit, non point

⁵⁰⁰ Hérodote, *Histoire*, I, 107 et suivantes. Voir également A. H. Krappe, « Le mythe de la naissance de Cyrus », *Revue des Études Grecques*, tome 43, fascicule 200-201, Avril-juin 1930, p. 153-159.

⁵⁰¹ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, *op. cit.*, I, 2, p. 125-126.

ce que Cyrus était, mais ce qu'il faut pour être un monarque parfait. Le fondateur d'un empire est comme le fils de son propre mérite : ses successeurs ne font que participer à sa gloire. Celui-là sut se créer roi dont la couronne de diamants fut celle de ses mérites ; les autres naissent rois, ou sont faits rois.⁵⁰²

II.2 Coups de majesté et prises de pouvoir : péripétie ou consécration ?

La prise de pouvoir pose d'autres problèmes sur le plan narratif et théorique. Suivant qu'elle soit le fait du héros, d'un personnage positif ou d'un opposant, elle connaîtra des traitements différenciés, pouvant donner lieu à des péripéties qui généralement se résolvent dans le sens d'un soutien au pouvoir légitime contre l'usurpation, tout en permettant au héros de faire montre de sa bravoure et de sa sagesse politique.

Au XVII^e siècle, la prise de pouvoir n'est pas toujours condamnée, et en ce sens, les coups de majesté de Louis XIII (1617) puis de Louis XIV (1661) constituent pour les penseurs politiques une confirmation de leur royauté au moins aussi convaincante que la théorie des deux corps du roi :

La prise de pouvoir personnelle de Louis XIV est un « mythe » historiographique qui marque symboliquement l'achèvement d'un long processus de personnalisation du pouvoir monarchique que les historiens dit cérémonialistes ont bien mis en évidence. L'arrestation de Fouquet, qui se rêvait peut-être en successeur de Richelieu et Mazarin, fait alors écho aux événements de 1610 et 1617 : une mystique dynastique du sang royal se développe au détriment de la théorie des « deux corps du roi » qui tombe alors en désuétude. En 1610, Henri IV est assassiné, le cérémonial monarchique des obsèques royales est bouleversé. Le régicide comme le lit de justice tenu par Louis XIII au lendemain de la mort de son père révèlent la fragilité du « simple corps du roi ».⁵⁰³

Cependant, ces coups de majesté viennent confirmer une légitimité déjà induite par le sang et les romanciers offrent des portraits contrastés de rois ayant acquis la couronne sans le soutien affiché du héros ou d'une naissance hors du commun. En effet, comme le rappelle Naudé, la prise de pouvoir brise une chaîne naturelle de succession, même si cette chaîne était un esclavage pour le peuple :

Et pour parler premièrement de l'érection, si nous considérons quels ont été les commencements de toutes les monarchies, nous trouverons toujours qu'elles ont commencé par quelques-unes de ces inventions et supercheries, en faisant marcher la religion et les miracles en tête d'une longue suite de barbaries et de cruautés.⁵⁰⁴

Dans cette optique, Nicolas des Escuteaux choisit de faire de la prise de pouvoir une péripétie retardant la réunion amoureuse des héros et leur récompense politique tout en leur permettant

⁵⁰² B. Gracián, *Le Politique Dom Ferdinand le Catholique*, op. cit., p. 21.

⁵⁰³ D. Amstutz, *La Fable du favori*, op. cit., p. 610-611.

⁵⁰⁴ G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État* (1639), Fr. Marin et M.-O. Perulli [éd.], Paris, Gallimard, 2004, p. 116.

de gagner en mérite. L'auteur représente un Charles Martel loin de l'image d'Épinal que l'on trouve le plus souvent dans les Histoires de France ou dans le *Polexandre* de 1632 ; le souverain est en effet peint comme un usurpateur décidé à se venger de ceux qui ne l'ont pas soutenu, en particulier le héros :

Le prince n'ignorant le peu de bien que Martel lui voulait, comme à celui qui s'était opposé de tout son pouvoir à ce qu'il ne fut élu prince des Français (qualité qui anéantissait l'autorité royale & qui posait un fondement lequel à son élever supprimerait la race de Clovis, de laquelle il était (comme petit neveu du fainéant Thierrri, roi de nom seulement & Martel d'effet), craignant qu'il prit du sujet qui s'offrait, occasion de se venger de lui, résolu de lui donner ce temps & quitter un pays où Martel commandant, sa vie n'était assurée.⁵⁰⁵

Ayant été élu par ses pairs et ses subordonnés, Charles Martel semble au héros moins légitime que les rois choisis par Dieu et montés sur le trône grâce à la succession de leurs aïeux. Charles Martel n'est plus représenté comme le fondateur de la lignée carolingienne mais comme un favori usurpant le trône de celui à qui le devoir naturel devait le soumettre. Le jeu politique semble pipé puisque le prince légitime ne peut que fuir, craignant la ruse du Maire du Palais. Or la ruse n'est en rien une qualité royale et les âmes bien nées dans les romans la rejettent comme jugée indigne d'eux. En effet, une prise de pouvoir légitime passerait plutôt par les armes, au dire des romanciers. Dans la onzième partie de *Faramond*, les Vandales arrivent en Espagne et un inconnu adresse à Gundéric ces conseils :

Mais, Seigneur, je viens vous offrir un moyen, juste, assuré, & mesme agreable de vous aquerir les Habitants de ce pays & d'établir une belle & legitime Monarchie dans des provinces, d'où, si vous ne suivez mon conseil, tout le monde s'efforcera de vous chasser comme un odieux usurpateur. J'ai des intelligences dans toutes les villes importantes, plusieurs troupes choisies & lestes sont à ma dévotion, & n'attendent que mes ordres pour se déclarer et ce qui est encore plus considérable j'ai en ma disposition l'unique héritière du royaume dont vous prétendez vous emparer.⁵⁰⁶

Or, cette solution qui pourtant épargnerait bien du sang versé révolte Gunderic :

Je vous déclare toutefois que je ne les puis accepter, & que j'aime mieux tenir de mon épée, ce que vous voulez que je doive à une femme. Je ne me serviray donc que du droit des Conquerans, je marcheray & contre les Romains, & contre les Espagnols à la teste de mes Vandales, & si je ne me flatte point trop, j'espere que je les vaincray, & que vous me verrez bien-tost dans Hispalis maistre de toute la Betique.⁵⁰⁷

L'alliance matrimoniale, si elle n'est pas rejetée par Gunderic, n'est envisageable qu'après une marche militaire. La princesse héritière n'est désignée que par l'article indéfini « une » et l'hyperonyme « femme », ce qui provoque à la fois une mise à distance et une dévalorisation

⁵⁰⁵ N. des Escuteaux, *Les Traversez hasards de Clidion et Armirie, par le Sr D. E.*, Paris, Fr. Huby, 1612, p. 11 et 11 bis.

⁵⁰⁶ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, XI, 4, p. 282-283.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, XI, 4, p. 283.

de cette figure, à laquelle est opposée l'épée, introduite par le déterminant possessif : la victoire sera personnelle et légitime parce qu'elle ne dépendra que de Gunderic. Un putsch serait alors plus légitime qu'une ruse politique, même si elle évite des effusions.

La prise de pouvoir, pour être légitime aux yeux des romanciers, ne doit donc pas venir de la ruse mais du mérite personnel que viennent consacrer les citoyens, cet appui populaire reflétant alors la volonté divine suivant la sentence *vox populi, vox dei*. Ainsi, Pisistrate est présenté dans les sources antiques comme un usurpateur qui utilise à sa guise tout le répertoire de l'illusion et de la tromperie pour s'emparer du pouvoir⁵⁰⁸. Dans *Artamène*, Scudéry modifie légèrement l'intertexte du coup d'État de Pisistrate à Athènes afin que le tyran ne paraisse pas un usurpateur. En effet, Plutarque rapporte dans la vie de Solon que Pisistrate se blesse lui-même pour susciter l'indignation du peuple⁵⁰⁹. Or, le roman affirme que le futur tyran a bien été attaqué par ses rivaux, tandis que la version rapportée par Plutarque devient quant à elle une rumeur mensongère qu'un lecteur avisé ne saurait croire puisque Scudéry dévoile les véritables ressorts de cette affaire, qui sont d'ordre amoureux⁵¹⁰. Hérodote rapporte un autre stratagème de Pisistrate, qui revient à Athènes avec sur son char une femme déguisée en Athéna⁵¹¹. Là encore, Scudéry ne fait pas de Pisistrate l'auteur de la tromperie mais en rend responsable Megacles⁵¹². De la sorte, le tyran s'empare moins du pouvoir qu'il ne lui est offert par une foule en liesse qui, bien que trompée par les duperies de ses dirigeants, reconnaît en Pisistrate un homme d'un mérite supérieur :

Quoy qu'il en soit, Madame, il est certain qu'en un matin, il s'expandit un grand bruit, que Minerve s'estoit apparue à plusieurs Atheniens, et qu'elle avoit commandé qu'on receust Pisistrate, et qu'on luy obeïst. Megacles mesme, dit que cette Deesse s'estoit apparue à luy comme aux autres : de sorte que le scrupule s'emparant facilement de l'esprit des Peuples, il fit ce que la raison n'avoit pû faire : car il reünit et ceux de la Plaine, et ceux de la Montagne, et ceux de la Marine. Si bien que tout le monde demandoit alors Pisistrate : et ce mesme homme qu'une partie du Peuple avoit apellé Tiran quelques jours auparavant, et qu'il avoit chassé comme tel : fut regardé par luy comme un Prince legitime que Minerve luy donnoit. Cependant Megacles qui aparemment avoit desja envoyé traiter avec Pisistrate, l'envoya querir, quoy que Lycurgue s'y voulust opposer : de sorte que le mesme jour que Pisistrate rentra Triomphant dans Athenes, son Rival en sortit par une Porte opposée à celle par où il entra : et ce premier y fut

⁵⁰⁸ voir J.-Cl. Carrière, « Prodige, stratagèmes et oracle dans la prise du pouvoir par Pisistrate (Hérodote, I, 59-65) », dans *Pouvoir, divination et prédestination dans le monde antique*, Besançon, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 1999, p. 13-32.

⁵⁰⁹ Plutarque, « vie de Solon » dans *Vies parallèles*, R. Flacelière, É. Chambry et M. Jumeaux [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1958-1983 : « Comme Pisistrate s'était blessé lui-même, et qu'il s'était fait mener sur la place dans un chariot, il souleva la foule en faisant entendre qu'il avait été frappé par ruse par ses ennemis, en punition des services qu'il rendait à la république ».

⁵¹⁰ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, op. cit., IX, 3, p. 658-661.

⁵¹¹ Hérodote, *Histoire*, Ph.-E. Legrand [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1932-1966, I, 59-60.

⁵¹² G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, op. cit., IX, 3, p. 674.

reçu avec tant d'acclamations, et tant de joye, que pour moy je ne pouvois assez m'estonner de la legereté des Peuples.⁵¹³

Le paradoxe d'un homme s'emparant du pouvoir par la force et la ruse mais devenant à partir de là un bon souverain se voit donc résolu par une modification des sources afin de mieux coïncider avec les théories politiques anti-machiavéliennes. Alors que Pisistrate entame par ce retour dans Athènes sa tyrannie, Scudéry en fait un libérateur triomphant qui chasse son rival pour mieux établir le régime réclamé par le peuple.

Le plus souvent, la prise de pouvoir passe par une épreuve qualifiante où le futur souverain aura fait montre de sa supériorité physique ou morale, suivant un *topos* antique que Fénelon reprend dans le livre V des *Aventures de Télémaque*, quand est proposé au héros le trône de Crète⁵¹⁴. En effet, dans cette île, « on a préparé des jeux publics, où tous les prétendants combattent, car on veut donner pour prix la royauté à celui qu'on jugera vainqueur de tous les autres, et pour l'esprit et pour le corps. On veut un roi dont le corps soit fort et adroit, et dont l'âme soit ornée de la sagesse et de la vertu⁵¹⁵ ». D'abord Télémaque remporte les combats de lutte, de ceste et de char, puis succèdent à ces trois épreuves physiques trois questions de philosophie politique⁵¹⁶. Nouveau Minos, le jeune Télémaque dessine dans ses réponses une royauté sage et juste, suscitant l'acclamation des anciens et de la foule⁵¹⁷. Pourtant, il renonce au glorieux trône de Crète pour lui préférer l'humble Ithaque, de sorte que Mentor choisit pour le remplacer le sage Aristodème :

Tout le peuple s'écria :

« Il est vrai, Aristodème est tel que vous le dites ; c'est lui qui est digne de régner. »

Les vieillards le firent appeler : on le chercha dans la foule, où il était confondu avec les derniers du peuple. Il parut tranquille. On lui déclara qu'on le faisait roi. Il répondit :

« Je n'y puis consentir qu'à trois conditions : la première, que je quitterai la royauté dans deux ans, si je ne vous rends meilleurs que vous n'êtes et si vous résistez aux lois ; la seconde, que je serai libre de continuer une vie simple et frugale ; la troisième, que mes enfants n'auront aucun rang et qu'après ma mort on les traitera sans distinction, selon leur mérite, comme le reste des citoyens. »

A ces paroles, il s'éleva dans l'air mille cris de joie. Le diadème fut mis par le chef des vieillards, gardes des lois, sur la tête d'Aristodème. On fit des sacrifices à Jupiter et aux autres grands dieux.⁵¹⁸

Aristodème (étymologiquement le « meilleur du peuple », ou bien « le peuple excellent », rapprochant la noblesse et le peuple), réunit en sa personne les qualités nécessaires à faire un

⁵¹³ *Ibid.*, IX, 3, p. 674-675.

⁵¹⁴ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, *op. cit.*, p. 101-117.

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 101.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 102-112.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p. 111-112.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 116.

bon souverain. Certes, il est choisi par un dieu, Mentor, et son élection est confirmée tant par les juges de l'île que par la foule mais là encore, il s'agit de consacrer des vertus exceptionnelles, comme si Aristodème était intrinsèquement royal : l'élection n'a été possible que parce que le nouveau souverain avait par sa vie mérité le trône et l'avait conquis à force de discipline et de vertu.

La prise de pouvoir est donc toujours une épreuve pour le héros où se voient consacrées ses vertus guerrières et politiques, qu'il s'agisse d'empêcher l'usurpation ou de s'emparer du trône – les deux situations nécessitant d'importantes justifications théoriques et narratives. Lorsque le héros échoue à empêcher le coup d'État, ce dernier devient l'occasion d'une remise en mouvement du héros, devenu un opposant politique exilé hors du royaume ou caché loin du palais. Même dans ces situations, sa valeur se trouve encore consacrée.

II.3 Lorsque donner sa main offre une couronne

D'ordinaire, le prix de cette valeur recouvre, outre la couronne, la main de la princesse héritière, qui peut être l'objet initial de la quête héroïque ou une consécration inattendue mais bienvenue. Souvent, du fait de la primauté de la question galante, la conquête de la main et celle du royaume correspondent à la fin de la quête héroïque et donc au dénouement de l'arc narratif dans une résolution heureuse des tensions entre les deux sphères.

Cette union permet en outre de donner une double légitimité à la descendance qui en est issue, par le sang versé du héros et par le sang royal de la princesse. D'ailleurs, les récits mythiques de fondations de cités évoquent l'union féconde entre une princesse indigène et un héros en exil, à l'exemple d'Énée épousant Lavinia⁵¹⁹. Honoré d'Urfé s'en souviendra, qui donnera pour origine à la Gaule l'union d'Hercule et de Galathée⁵²⁰. Conquête politique et amoureuse se confondent : l'Alcestes de Nicolas des Escuteaux, dans *les Admirables faits d'armes d'Alcestes* (1613), ne cherche-t-il pas à obtenir en même temps la royauté du royaume de Lydie et la main de sa princesse, elle aussi nommée Lydie⁵²¹ ? Bien souvent la femme, elle, abandonne tout rôle politique et toute fonction narrative une fois sa main

⁵¹⁹ Virgile, *L'Énéide*, chant VII à XII.

⁵²⁰ M. Gaume, *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, op. cit., p. 109.

⁵²¹ N. des Escuteaux, *les Admirables faits d'armes d'Alcestes servant l'infidèle Lydie. Par le sieur des Escuteaux*, Saumur, Th. Portau, 1613. L'auteur s'inspire du *Roland furieux* de L'Arioste (Chant XXXIV, 16 et suivants).

accordée, sa liberté se limitant dans le choix d'un époux que des qualités naturelles lui prédestinaient⁵²².

Dans la huitième partie d'*Artamène*, Péranus, prince exilé de Phocée, fonde la ville de Marseille. Les citoyens l'élisent pour épouser la princesse gauloise Cléonisbe, mais il doit auparavant démontrer sa qualité de prince par une aristie. Or, c'est à Cléonisbe que revient en théorie le choix libre de son époux et donc du souverain de l'État⁵²³. Puisque la couronne dépend du choix d'une femme, les prétendants rivalisent de prouesses pour mieux briller aux yeux de la princesse, dans une joute bien proche de la parade nuptiale :

Cependant Madame, j'ay à vous dire que le Prince de Phocée fit des choses si admirables, qu'il en aquit la reputation d'estre un des plus vaillans Princes du monde: Bomilcar en fit aussi de si merveilles que le Prince de Phocée l'estima autant que Bomilcar l'estimoit: mais au lieu que cette estime devoit diminuer l'aversion qu'ils avoient l'un pour l'autre, leur haine en augmenta encore. Britomarte se signala aussi en cette occasion, aussi bien que Galathe: Caramante, et Menodore, combattirent comme des Gens qui vouloient chacun en leur particulier que la Renommée parlast avantageusement d'eux à Onesicrite: et je puis vous assurer Madame, que tous ces Princes retournerent chargez de gloire aupres de Cleonisbe.⁵²⁴

Chez Scudéry, prise des villes ennemies et prise des villes du Tendre se font d'un même mouvement et qui veut séduire une foule ou une princesse devra maîtriser l'art de bien parler. La conquête politique passe ainsi par une conquête militaire et amoureuse ; la séduction de Cléonisbe permet de séduire le peuple entier, qui salue dans le prince de Phocée un homme de qualité supérieure capable en même temps d'assurer la paix du royaume et la pérennité de la lignée royale. Somme toute, si le peuple confirme la royauté du souverain c'est moins un don libre que la reconnaissance d'une souveraineté intrinsèque. Cependant, sans le soutien populaire, une prise de pouvoir est toujours cernée de l'ombre de la tyrannie.

II.4 « Omnis potestas a Deo per populum »

« Un roi sans sujet n'est plus un roi », affirme le vizir dans *Almahide*⁵²⁵. En effet, même dans un système monarchique, un gouvernement ne peut tenir sans le soutien, même tacite, du peuple, comme l'illustre au XVI^e siècle Étienne de La Boétie. Dans son *Traité de la servitude volontaire*, il affirme en effet que les régimes tyranniques ne sont possibles que parce que les gouvernés acceptent la situation et en tirent un profit personnel⁵²⁶. Ce profit, s'il peut être

⁵²² On retrouve ce motif par exemple chez A. de La Roche-Guillem, *Zingis, histoire tartare, par Mademoiselle de la Rocheguillen* (1691), la Haye, J. Swart, 1711, p. 152 : « les deux princes demeurèrent d'accord que celui pour lequel Thamirize se déclarerait demeurerait maître paisible de sa personne & de l'État ».

⁵²³ G. et M. de Scudéry, *Artamène, ou le Grand Cyrus*, *op. cit.*, VIII, 2, p. 411.

⁵²⁴ *Ibid.*, VIII, 2, p. 573.

⁵²⁵ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, I, 1, p. 37.

⁵²⁶ É de La Boétie, *De la servitude volontaire ou contre'un*, N. Gontarbert [éd.], Paris, Gallimard 1993, p. 118.

matériel, est avant tout l'assurance d'une sécurité, en particulier pour mettre fin aux conflits civils⁵²⁷. Néanmoins, dans l'intrigue, ces élections n'apportent souvent qu'un ordre temporaire et fragile qui précipite ensuite une péripétie, à l'exception notable de l'élection du héros lui-même.

Le roman *Clorinde*, s'inspirant de l'histoire romaine, rapporte ainsi la prise de pouvoir de Sylla, réclamée par un peuple préférant le confort du pain et des jeux au vertige d'une liberté toujours menacée par le conflit. La prétérition qui ouvre le paragraphe diminue les victoires militaires de Sylla pour mieux valoriser ses succès auprès d'un peuple formé d'une multitude indistincte et soumise qui dépose avec gratitude sa liberté au pied de celui qui régnera « paisible et absolu » :

Je ne m'arrêterai point à vous raconter toutes les victoires que remporta Sylla sur ses ennemis : je me contenterai de vous dire qu'après plusieurs rencontres, où il fut toujours également heureux, il vint se camper aux portes de Rome, & que les consuls estant sortis sur luy, il les défit, entra dans la ville, & vangea les siens, des cruautés que Marius avoit exercées contre eux par la mort & la confiscation des biens de tous ceux qui avoient été de son parti. Cependant Pompée et mon père étaient demeurés au pays de Spolette avec quelques troupes & ayant tué dans une bataille trois mille des gens du consul Carbo, ils se rendirent maistres de la campagne et le contraignirent de s'enfuir en Sicile, où il perdit enfin la vie. Le second consul, qui était le jeune Marius, eut un pareil destin dans Preneste, & Sylla voyant les deux consuls morts, fit remonter au peuple, qu'il lui semblait nécessaire qu'il y eût alors un dictateur à Rome, c'est-à-dire un magistrat qui pût disposer à son gré de toute la République. On en avait créé plus de quatre cent ans avant lui, mais ç'avait été pour un temps, & quand on le nomma à cette charge, on n'en borna point la durée, comme on en avait accoutumé, l'on dît seulement qu'il serait dictateur, tant qu'il voudrait : ce qui était introduire la tyrannie dans une ville libre, & qui depuis que les rois en avaient été chassés, avait conservé au péril de son sang cette liberté qu'elle avait si généreusement acquise : de sorte que Sylla étant paisible et absolu dans Rome, mon père nous écrivit que nous y pouvions revenir.⁵²⁸

Le narrateur prend soin d'unir syntaxiquement tyrannie présente et liberté passée (« tyrannie »/ « ville libre »/ « rois chassés »/ « liberté »/ « paisible et absolu »). Le sang versé semble un tribut nécessaire pour vivre en hommes et non en bêtes subjuguées. Or, ce tribut, le peuple n'est plus prêt à le verser et il choisit le gouvernement qui l'en délivrera en l'asservissant.

Cette élection par le peuple ne conduit bien évidemment pas systématiquement à la tyrannie, en particulier lorsque la foule, reconnaissant les mérites du héros, lui offre la couronne. Nous avons vu que dans *Les Traversez hasards de Clidion et Armirie*, Charles Martel est présenté comme un usurpateur qui force à fuir Clidion, pourtant héritier légitime de

⁵²⁷ Voir Th. Hobbes, *Léviathan*, op. cit.

⁵²⁸ Anonyme, *Clorinde*, op. cit., p. 57-59.

France. Le héros et son amante débarquent sur l'île de Sagirée et parviennent à en tuer le tyran de sorte que les citoyens de l'île offrent à Clidion la couronne :

Cependant la mort du barbare roi est incontinent divulguée par tous les endroits de l'île. Ce qui obligea tous les seigneurs & les plus notables des villes de se rendre à Phaleronte (ville capitale de l'île) pour offrir à leur prince ce que par serment solennel ils avoient de longtemps voué à celui qui les délivreroit de la misère où le tyran mort les avoit asservis [...] Clidion (pour ne sembler affecter cette domination) les remercia des offres qu'ils lui présentoient, lesquelles (dit-il), je ne veux accepter au préjudice des successeurs du roi défunt, car la méchanceté n'a du priver ses héritiers de cette monarchie, que j'usurperois illégitimement en cette sorte. Le chancelier du royaume prenant la parole pour tous, fit réponse que celui qui les avoit longuement dominés n'étoit point roi légitime, n'ayant été élu du consentement des Estats & quand bien ils en ussent approuvé l'élection, mourant sans enfants & sans frère né d'un prince leur seigneur, le royaume derechef tomboit en eslection, & qu'à l'usurpation qu'en avoit faite le tyran mort, tous les Estats avoient protesté que si quelqu'un par voie légitime (fut étranger ou autre) les délivroit de la servitude où ils étoient, qu'ils le tiendroient & reconnoitroient pour leur roi, & que celui qui estoit mort se plaisant au sang les avoit obligés à ce serment afin de convier (disoit-il) à ceux qui auroient envie de mourir à le venir chercher, sous le vain espoir de cette superbe monarchie qu'il ne prétendoit perdre de la sorte, n'ayant jamais trouvé aucun qui eut pu lever l'épée trois fois contre lui[...] [Clidion] les remercia de l'affection qu'ils montroient avoir à son bien & les assura que si à son avènement au pays il leur avoit fait quelque bien, qu'il essayeroit de plus en plus à leur témoigner combien il priseroit leur obéissance et fidélité, protestant d'employer jusqu'au dernier souffle pour la gloire et accroissement de l'Etat, duquel à leur priere il acceptoit la souveraineté, puis que de leur bon gré ils lui appelloient, & qu'en ce faisant il ne dépouilloit aucun de ce qui lui appartenoit.⁵²⁹

Le narrateur encore une fois rappelle que la prise de pouvoir est illégitime, si elle se fait au détriment d'héritiers légitimes, sans la prise par les armes et sans l'appui des citoyens. En effet, Clidion a éliminé un « barbare roi », un « tyran », qui s'est emparé du trône, qui meurt « sans enfant & sans frere » et dont le peuple avait promis d'élire celui qui les en délivrerait. Le couronnement du héros apparaît comme la solution de secours, alors même qu'elle assure le bonheur de tous et qu'elle est réclamée tant par le peuple que par la noblesse. Le précédent roi avait violé la liberté de son peuple en s'emparant d'une couronne qui ne lui avait pas été offerte ; au contraire, le héros n'accepte la couronne que parce qu'elle lui est offerte, sans rappeler qu'il l'a conquise par ses armes, et se place dès le début en posture de serviteur du peuple qui l'a élu. Cette légitimité politique née du mérite reconnu conduit à un dénouement consensuel où les menaces de réveil du désordre semblent annihilées.

Deux romanciers choisissent d'ailleurs de détailler des élections, permettant d'en théoriser les enjeux politiques et non seulement narratifs : Louis Moreau du Bail dans *Péristandre ou l'illustre captif* (1642) et Gomberville dans *Polexandre* (1632)⁵³⁰. Dans le

⁵²⁹ N. des Escuteaux, *Les Traversez hasards de Clidion et Armirie*, op. cit., p. 152-154.

⁵³⁰ L. Moreau du Bail, *Péristandre ou l'illustre captif*, op. cit. et M. de Gomberville, *Polexandre*, op. cit.

premier roman, l'héroïne Féliciane se voit expliquer le fonctionnement politique de Brindisi par l'un des dirigeants de la ville :

Les citoyens de cette ville [...] ne reconnaissent pour leurs supérieurs, que les Gouverneurs, qui sont élus de deux en deux ans. Cette élection se fait par le peuple, non pas publiquement, mais dans les maisons particulières, où se transportent les greffiers de la ville, avec deux témoins, pour recevoir les voix d'un chacun et les mettre par écrit. Ceux qui ont pareil nombre de voix sont appelés au temple de Jupiter, & si fortuitement les voix ne sont pas égales on prend au moins les douze nommées qui ont le plus de voix. Alors on fait de petits bulletins, & le prestre du temple mêlant ensemble ces billets, au nombre de douze il en tire seulement six d'un petit vaisseau d'argent en la présence des douze personnes, & de tous ceux qui veulent y assister. Ces six billets se réduisent à trois, puis des trois, le premier tiré du vaisseau n'est pas de l'élection, mais les deux qui restent sont ceux qui doivent gouverner la chose publique. Avec ces nouveaux gouverneurs assistent en cette charge les Anciens, pour un an seulement, non pas en la qualité qu'ils possédaient mais bien de conseillers, afin d'instruire ceux qui sont nouvellement créés.⁵³¹

De la même façon, dans *Polexandre*, Bajazet, l'un des quatre personnages principaux, dirige une société de pirates dont on détaille l'organisation électorale lorsqu'il faut choisir les remplaçants des chefs disparus au cours du combat qui avait précédé :

Tandis qu'ils s'entretenaient ainsi des louanges de Bajazet, lui qui pensoit à toute autre chose, estoit descendu de cheval, & faisoit ranger ses troupes, pour donner leur voix à la manière accoutumée. Chaque compagnie portoit ses bulletins à son capitaine, & chaque capitaine les mettoit, avec le sien qui en valoit quatre entre les mains de son colonel. Les colonels estoient obligés de faire mettre tous ces bulletins par ordre, & de s'assembler pour en conserver les uns avec les autres. Ces bulletins estant attachés ensemble, estoient apportés aux quatre chefs du conseil. Ces officiers ne réservoient que ceux où estoient écrits les noms des plus vieux soldats, & les alloient sur le champ présenter au général. Le pouvoir du général paroissoit particulièrement en cette occasion. Il avoit la liberté de choisir d'entre tous, ceux qui lui plaisoient le plus, & son suffrage estoit de si grand poids, que quand il les avoit choisis, ils estoient réputés plus vieux que les autres, quoi qu'en effet ils fussent les plus jeunes. Toutes ces particularités ayant été observées en cette dernière élection, & Bajazet n'ayant augmenté ni diminué l'âge de ceux qui étaient nommés, tira vingt billets où estoient les noms des vingt soldats qui estoient montés à la dignité de capitaines, au lieu des vingt que l'on avoit enterrés le matin.⁵³²

Dans les deux extraits, tous peuvent voter, mais une autorité supérieure (les prêtres dans *Péristandre*, le général dans *Polexandre*) contrôle le dénouement de l'élection. Cette organisation détaillée présente sous un jour assez bienveillant le système démocratique, bien qu'il s'agisse d'œuvres exceptionnelles par rapport au reste du corpus. En effet, Moreau du Bail est l'un des rares romanciers à valoriser univoquement les assemblées politiques. Quant au *Polexandre*, il convient de rappeler que celui qui vient offrir la couronne du royaume de Zahara au héros précise :

Si c'estoit un loy fondamentale dans les Estats electifs, que nul ne montast sur le throne, qui n'y fust appellé par les suffrages unanimes & par le consentement universel de tous les particuliers,

⁵³¹ L. Moreau du Bail, *Péristandre ou l'illustre captif*, op. cit., p. 73-75.

⁵³² M. de Gomberville, *Polexandre*, op. cit., I, 3, p. 422-424.

j'oze soutenir devant vostre Majesté, Sire, que cette sorte de faire des Roys seroit un moyen de n'en faire jamais. La multitude qui peu souvent est d'accord avec soy-mesme, n'a garde de l'estre en une chose, où elle n'a gueres moins de repugnance que d'affection, & c'est pourquoy il faut aller contre le sentiment de plusieurs quand il s'agit de donner un maistre à tout un peuple. Vous estes le premier, Sire, & je ne diray rien de faux quand je diray le seul, qui par vos incomparables qualitez, avez mis à cette reigle generale une exception qui n'est pas moins glorieuse à vostre Majesté, qu'elle sera profitable à vos nouveaux sujets.⁵³³

L'élection populaire n'a donc d'intérêt que lorsqu'il s'agit de confirmer la supériorité du héros mais cause dans les autres cas plus de troubles politiques que de bienfaits. D'ailleurs, confortant cette suspicion qui pèse sur le système électoral, Polexandre, comme plus tard Télémaque, refuse la couronne qu'un peuple lui offre du fait de son mérite et choisit pour cet État un souverain suivant ses vœux.

En outre, les deux textes précédemment évoqués choisissent de représenter deux cités périphériques, l'une parce qu'elle est un satellite de Rome, l'autre parce qu'elle est une paradoxale cité de corsaires, alors que la piraterie apparaît dans les romans comme une anarchie contraire à toute bonne organisation politique et sociale. Si ce système démocratique satisfait le peuple et les alliés politiques, ce n'est pourtant pas celui choisi dans les États principaux des romans, où la monarchie héréditaire reste le gouvernement privilégié. De plus, il faut noter qu'il ne s'agit pas de l'élection du principal souverain, bien que gouverneurs et capitaines jouent un rôle primordial dans la vie politique de ces cités. Enfin, ces deux œuvres datent de la première partie du siècle, temps d'innovation politique et romanesque, alors que la fin du siècle valorise bien plus difficilement tout régime n'étant pas une monarchie héréditaire.

En effet, le système démocratique, même s'il n'y a pas renouvellement des scrutins avant la mort des élus, donne au commun des citoyens un pouvoir qui semble disproportionné pour certains romanciers. Le peuple aveuglé se laisse aisément abuser par les séductions faciles des démagogues et peut ne pas reconnaître cette supériorité hiérarchique, de sorte qu'un tiers plus éclairé, souvent le héros lui-même, doit venir au secours des trônes ébranlés et redonner la couronne aux héritiers légitimes. Il n'agit plus en rival, ni même en égal, mais en instance supérieure sans laquelle le roi ne peut se maintenir.

II.5 La couronne donnée par le héros : une délicate épreuve qualifiante

De façon topique, le héros vient raffermir la couronne chancelante d'un souverain grâce aux différentes épreuves traversées, tout en faisant ensuite acte de déférence au pied de celui dont il se prétend seulement la main armée. Ce schéma narratif, très courant, pose pour

⁵³³ *Ibid*, III, p. 928.

une part problème, en rendant dépendant de l'exploit du héros un souverain à la fois émetteur et bénéficiaire qui lui est hiérarchiquement supérieur. Les romanciers doivent donc équilibrer exigences narratives et déférence politique. Ainsi, le Comte de Richemont, dans la nouvelle éponyme, sauve une première fois la vie du roi d'Angleterre Édouard mais celui-ci, par crainte de sa concurrence, le fait enfermer. Si le héros s'évade de sa prison, c'est seulement pour venir une seconde fois au secours du souverain, tout ingrat qu'il soit : il se jette à ses pieds pour implorer le pardon du roi, celui-ci le relève et lui offre la main de sa fille et par là le trône d'Angleterre⁵³⁴.

Rien ne peut élever mieux le souverain que de voir à ses pieds et suppliant un individu d'une noblesse véritablement supérieure. Outre l'héroïsme guerrier, le comte de Richemont fait preuve d'une humilité et d'une abnégation qui paradoxalement l'élèvent au-dessus du roi, puisqu'il témoigne n'avoir jamais oublié son devoir, quand le roi, lui, s'est montré ingrat. Le héros qui se soumet par deux fois à la volonté souveraine, quoiqu'injuste, témoigne de sa propre magnanimité et de sa noblesse d'âme. Le roi Édouard ne s'y trompe pas, qui lui offre par la main de sa fille un rang digne de son mérite. En outre, le souverain fait ici montre d'une parole d'autorité (« ce que vous sauriez alléguer là dessus n'est pas capable d'ébranler la résolution que j'ai faite »), cependant cette fermeté dans la décision n'intervient qu'après des errances de jugement : non seulement le comte de Richemont reconquiert la couronne pour le roi, mais il lui apporte une raison et une parole vraiment royales.

Le soutien qu'apporte le héros aux monarchies ébranlées se fait même contre ses propres intérêts, en particulier lorsque celui-ci défait le roi ennemi mais intime l'ordre aux sujets de ne pas détrôner leur souverain ni de changer de lignée. Il s'agit toujours d'aplanir la dimension scandaleuse de cette épreuve. Ainsi, dans le *Polexandre*, le héros passe à la fois pour terreur des tyrans et appui des monarchies ; dans la version de 1632, le roi de Bavière périt en s'opposant au héros mais ce dernier, loin de s'emparer d'une couronne qui pourrait lui revenir, l'offre derechef aux successeurs légitimes⁵³⁵. Quelques pages plus loin, le mauvais roi neustrien Radbode trouve lui aussi la mort sur le champ de bataille mais Polexandre parvient tout de même à maintenir la lignée ébranlée, même s'il faut pour cela couronner un incapable :

Au lieu de se rendre Maître de la Frise, & exterminer la race de Radbode, non seulement il envoya consoler la cruelle Théodozinde de la mort du duc son père mais voyant que par les lois fondamentales du pays ; les filles ne pouvaient succéder à la couronne, il lui fit d'autres grands avantages & envoya chercher partout un certain Dodon qu'on disait rester seul de la race des

⁵³⁴ H. de Juvenel, *Le Comte de Richemont, nouvelle historique*, Amsterdam, G. Duval, 1680, p. 86-87.

⁵³⁵ M. de Gomberville, *Polexandre* (1632), *op. cit.*, I, 5, p. 517.

Ducs. Comme ce prince lui eut été présenté, il le jugea indigne du rang qu'il allait tenir. Toutefois ayant plus d'égard à sa naissance qu'à sa façon de vivre, il lui mit la couronne ducale sur la tête, & lui conseillant avec beaucoup de douceur de quitter des idoles pour servir le vrai dieu, l'assura que son règne serait heureux s'il se faisait sage par l'exemple de son prédécesseur. Le nouveau duc, qui était ensemble idiot et ambitieux, se contrefit si bien tant qu'il fut auprès de Polexandre qu'on crut qu'il perdrait dans les occupations de sa nouvelle dignité les mauvaises qualités que la nature lui avait données. Bien que les Frisons témoignassent avoir fort peu d'inclination pour leur nouveau duc, ils ne laissèrent pas d'admirer la magnanimité & la modération de Polexandre & députèrent douze d'entre eux afin de lui en faire des remerciements solennels⁵³⁶.

Le narrateur ne permet aucune illusion quant au nouveau duc, ce dont témoigne également le peuple ; ce souverain n'a rien de royal ni même de noble, si ce n'est son sang. Cette restauration ne renforce l'autorité souveraine que parce qu'elle a été permise par Polexandre, qui lui possède véritablement une étoffe royale. Là est toute l'ambiguïté de cette accession au trône par l'appui du héros : le souverain se fait le débiteur et doit de ce fait rendre des comptes. Or, plutôt que de solder sa dette, par retour de bienfaits ou par un comportement exemplaire et véritablement royal, il est bien plus facile de supprimer le héros, soit en faisant de lui un ennemi public, soit en obtenant sa mort et en en faisant un martyr qu'on valorisera d'autant plus facilement qu'il n'apporte désormais plus d'ombre. Cette ingratitude du souverain envers le héros devra être étudiée plus en détail.

La question de l'accès au trône du souverain ne va pas sans zones d'ombre, puisqu'elle se présente comme une épreuve pour le héros, tenu de restaurer l'ordre mais se rendant de ce fait l'adversaire ou le débiteur d'un souverain, s'il n'obtient pas pour lui-même la couronne. Suivant qu'elle ait lieu au début, au cœur ou à la fin de l'intrigue, cette prise de pouvoir aura en outre des chances de recouvrir des emplois différents, d'élément déclencheur provoquant le désordre au dénouement où l'ordre est restauré, le plus souvent grâce au héros. Le coup d'État pose en outre la question délicate de la légitimité du pouvoir, qui semble effective uniquement lorsque la naissance, la valeur, le soutien du peuple et du héros y participent. S'il manque l'un de ces soutiens, l'édifice monarchique dans son ensemble est fragilisé et son ébranlement futur est à craindre. Or, comme le rappelle *L'Astrée*, c'est par la vertu que le souverain évite la tyrannie et fonde sa légitimité : « tout prince qui veut commander à un peuple, se doit rendre plus sage, et plus vertueux que ceux desquels il veut être obéi, autrement il n'y parviendra jamais qu'avec la tyrannie, qui ne peut être assurée ni agréable à celui même qui l'exerce⁵³⁷ ».

⁵³⁶ *Ibid.*, I, 5, p. 525-527.

⁵³⁷ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, H. Vaganay [éd.], III, 12, p. 679.

III. Bien user du pouvoir : les vertus et les vices des Princes

Dans la dernière partie d'*Almahide*, un poème est adressé au souverain Muley Hasen sous forme de prosopopée de Salomon. Le roi biblique, modèle de sagesse, de justice et de prudence, rappelle alors les vertus que doivent cultiver les Princes et unit fortement morale et politique :

Mais entre tous les Arts, que ton esprit s'applique,
 A sçavoir la Morale, avec la Politique :
 L'une regle les Mœurs, l'autre regle l'estat ;
 Et ce sont les deux yeux d'un juste Potentat.
 Sans leur divin secours, il va d'un pas timide :
 Il est comme un aveugle, ayant perdu son guide [...]⁵³⁸

C'est témoigner de la primauté de la morale dans le champ des affaires publiques, morale qui n'est pourtant pas synonyme de naïveté ; un souverain manquant de moralité ou de politique dirigerait sa vie comme celle de son État dans un aveuglement qui les mènerait à leur perte. Pourtant, la poussée du machiavélisme rompt l'évidence du lien unissant morale et politique, complexifiant l'équation par l'ajout des notions d'utilité et d'efficacité. Le machiavélisme affirme que toutes les vertus sont *bifrons* et contiennent en elles les semences du désordre et de la discorde. Cette dualité des vertus, cet éclatement entre morale et politique, les romanciers la mettent en scène, valorisant plus ou moins certaines vertus, voire certains aspects de celles-ci suivant les moments politiques et les changements de paradigmes philosophiques⁵³⁹.

La mise en scène des vertus souveraines et l'intégration de discours théorique à leur sujet participent clairement à la vocation didactique, référentielle et réflexive des romans. Néanmoins, elles possèdent également une fonction narrative, car elles correspondent à un arrière-plan de l'action du souverain, la justifient, la motivent, la rendent cohérente et vraisemblable. La vertu du souverain adjuvant facilite la quête et précipite le dénouement, alors que ses vices multiplient les obstacles. En ce sens, l'absence de vertu du souverain correspond à une épreuve pour le héros, qui doit y apporter une résolution par l'éducation, la destitution, ou le dessillement afin d'aboutir à résolution.

III.1 Les Princes sont-ils au-dessus des lois ?

L'accès au trône n'est donc pas donné à tout-un-chacun et les souverains des romans font montre d'un caractère le plus souvent exceptionnel, en bien ou en mal. D'une nature différente du commun, ils ne seraient pas tenus d'obéir aux mêmes lois civiles, comme le

⁵³⁸ G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., III, 2, p. 575.

⁵³⁹ Voir B. Guion, *Du bon usage de l'histoire*, op. cit., p. 122-141.

rappelle Machiavel dans son quinzième chapitre « Des choses par lesquelles tous les hommes, principalement les princes, acquièrent blâme ou louange » : « car, tout bien considéré, il trouvera quelque chose qui semble être vertu, et en la suivant ce serait sa ruine ; et quelque autre qui semble être vice, mais en la suivant, il obtient aise et sécurité⁵⁴⁰ ». Le scandale machiavélien repose dans cette dissociation volontaire des apparences et des réalités suivant une optique politique où la fin justifie les moyens, où les vertus chrétiennes ne permettraient pas forcément l'accès général au bien commun. Non seulement le Prince n'est pas soumis aux mêmes impératifs moraux mais ceux-ci peuvent lui nuire voire nuire à la société entière. Néanmoins, les romanciers semblent peu adhérer à ces préceptes machiavéliens, à l'origine de nombreux désordres politiques, donc de péripéties. Charge sera donc donnée au héros de rappeler le souverain à la vertu.

La Cléopâtre questionne plus particulièrement ces présupposés qui entourent les vertus du souverain, en particulier par le biais d'Artaban. Ce héros, avant de percer le secret de sa noble naissance, se rebelle contre la hiérarchie sociale, qu'on croit pourtant à l'époque reproduire la hiérarchie des mérites et des vertus : à rang social bas, âme basse, et réciproquement. Pour Artaban, cet ordre social est un scandale conceptuel puisqu'il voit bien des êtres socialement supérieurs qui ne lui arrivent pas à la cheville. Pourtant il se heurte à la réalité du jugement divin puisqu'il voit son ambition, son *hybris*, punies par le ciel :

Le ciel, la nature & tout ce qui concourt à la production des hommes, règle quelquefois leur naissance, & leurs inclinations par un ordre qui feroit condamner la souveraine providence, si elle n'agissoit par des raisons qui passent notre connoissance & la portée de nostre esprit. Souvent des Princes nés des plus grands rois de la terre sont venus au monde avec des inclinations toutes basses, & moins conformes à leur naissance qu'à celle de leurs esclaves : & quelquesfois en des personnes d'une naissance commune, les Dieux ont mis un courage élevé au-dessus de leur fortune, & une ambition qui s'accomoderoit avec plus de justice à la condition des grands Princes, qu'aux fortune basses ou médiocres. J'en ai fait en moi-mesme une expérience que rien ne peut démentir, & le ciel qui m'a fait voir le jour, sans aucun de ces avantages qu'on tire ou des couronnes ou d'une longue suite d'illustres aieuls, m'a fait naitre avec un courage qui s'est toujours élevé aux plus hautes prétentions, qui n'a jamais ployé par aucune considération, & qui possible par une erreur condamnable, m'a toujours persuadé que par une épée que j'ai souvent tirée avec succès, je me pouvois égaler aux Princes, & que je ne trouvois point de plus grand que moi entre les hommes, s'il n'était plus vaillant & plus vertueux. Cette présomption immodérée, si elle m'a porté à des actions qui m'ont possible acquis quelque réputation aux lieux où j'ai passé ma vie, m'a soumis aussi & des déplaisirs aussi grands que mes prétentions, & je commence de reconnaître aujourd'hui que ce que j'ai attribué à l'injustice & à l'ingratitude des hommes, est parti de la main des Dieux, qui pour humilier un courage indomptable à la raison & à une juste connoissance, se sont servis des

⁵⁴⁰ N. Machiavel, *Le Prince* (1532), dans *Œuvres complètes*, E. Barincou [trad. et éd.], Paris, Gallimard, 1952, p. 336.

hommes ingrats, des éléments ennemis, & de toutes les choses qui pouvoient remettre mon esprit dans les limites que par ma naissance ils sembloient avoir prescrites à mon ambition.⁵⁴¹

Artaban débute le récit de sa vie en confrontant les grands principes des mystères divins et leurs réalisations décevant le jugement humain. Homme de l'errance et du voyage, ayant vendu son épée à plus d'un roi, Artaban parle avec expérience des différents souverains rencontrés ; partant du paradoxe des hiérarchies humaines insatisfaisantes, il en vient à sa propre histoire, qui incarne ce que le héros vit comme un scandale. Artaban, tel un héros tragique, est puni pour son *hybris* (« des déplaisirs aussi grands que mes prétentions ») ; il est celui qui déborde des limites assignées par sa naissance, qui franchit les frontières des États et surpasse les qualités ordinaires. Son existence est scandaleuse parce qu'elle désordonne les hiérarchies traditionnelles et le monde ne pourra retrouver sa paix qu'une fois sa haute naissance révélée. Alors, cette âme noble s'expliquera simplement par une noble naissance.

Pourtant, cette résolution finale du paradoxe n'annihile pas tous les questionnements soulevés au cours du récit. Suivant une logique machiavélique, les Princes ne seraient en théorie pas soumis aux mêmes exigences morales que leurs sujets, comme se le rappelle Élise, dans le même roman : « les maximes des Rois, & les intérêts d'un Etat, sont bien différents des sentiments que la vertu & la pitié nous inspirent⁵⁴² ». Pourtant, la coordination « et » choisie par l'énonciatrice n'oppose pas « les maximes des Rois » et « les intérêts d'un Etat », présageant que les deux participent à une logique unique, sans entrer en contradiction. Néanmoins, les romans abondent de portraits de souverains au-dessus des lois et pourtant injustes, paradoxe qui s'explique par la tension entre intérêts personnels et publics ; en se plaçant au-dessus des lois civiles, le souverain obéit en réalité à l'anarchie des passions et risque de précipiter son règne et son royaume dans la tyrannie. Les difficultés viendraient alors de l'opposition entre les différents intérêts, en particulier lorsque les passions et les illusions fissurent l'unicité de la figure souveraine, laissant percevoir l'homme faillible derrière le Prince couronné. Une tension se fait également jour entre droit civil et droit naturel, que Grotius définit selon ces termes : « le droit naturel consiste dans certains principes de la droite raison, qui nous font connaître qu'une action est moralement honnête ou déshonnête, selon la convenance ou la disconvenance nécessaire qu'elle a avec une nature raisonnable et sociable [...]»⁵⁴³.

⁵⁴¹ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, op. cit., V, 1, p. 13-14.

⁵⁴² *Ibid.*, VI, 1, p. 108-109.

⁵⁴³ H. Grotius, *De jure belli ac pacis*, Paris, Nicolas Buon, 1625, livre 1, chap. 1, paragraphe 10.

Ainsi, c'est en se présentant comme au-dessus des lois civiles que le frère de la princesse Olympie la menace d'inceste :

Il m'alleguait pour toutes raisons que les rois n'étaient pas sujets aux lois qu'ils faisaient eux-mêmes, & qu'ils se gouvernaient par d'autres maximes que les peuples. Enfin, ayant reconnu que les voies de la douceur étaient inutiles, & qu'au lieu de témoigner quelque désir de m'accommoder à ses intentions, je concevais de plus en plus de l'horreur pour son dessein, il se résolut d'employer l'autorité & me déclara que puis qu'il n'avoit pu ni comme frere, ni comme amant, me toucher ou d'amour ou de pitié, & me faire consentir à une chose à laquelle la conservation de sa vie était attachée, il était contraint d'agir en roi dans son Etat, & de rechercher son salut par la puissance que les Dieux & sa naissance lui avaient donnée.⁵⁴⁴

Adallas viole ici non seulement le droit civil mais aussi les lois naturelles élémentaires, qui s'imposeraient à toute l'humanité avant même le contrat social. Il attaque sa sœur en montrant tantôt douceur et tantôt violence, en se présentant tour à tour comme frère, amant puis souverain. Évoquant les droits divins accordés à sa naissance, il se croit au-dessus des lois des hommes mais choit plus bas que les bêtes :

Non, Adallas, non Tyran, car le nom de frere ne t'est pas du par l'outrageuse violence que tu commets contre une sœur qui n'était possible pas indigne de sa naissance, ni celui de Roi par l'injustice que tu commences de pratiquer envers les personnes qui y devoient le moins être soumises : non, barbare, tu n'es pas encore assez absolu dans tes Etats pour étendre ton autorité sur les esprits, & sur un esprit comme celui d'Olimpie.⁵⁴⁵

L'héroïne dégrade Adallas de tous les titres dont il se faisait une force : puisqu'il y a inadéquation entre la langue et la réalité de ce souverain, charge est donnée à Olympie, qui a conservé toute sa raison, d'ajuster la langue au monde. Le Prince n'est plus roi ni frère mais tyran, titre à la fois politique et plus général, signifiant alors toute sorte d'opresseur. Il devient barbare, donc celui qui est en-dehors de la cité, celui qui étymologiquement ne partage pas la langue commune. Créature bestiale, privée du langage des hommes, Adallas oppresse les corps sans étendre son emprise sur les esprits, en particulier celui bien supérieur d'Olympie. Parce qu'il est soumis à des exigences plus nombreuses que le commun, parce qu'il doit rendre des comptes directement au Ciel, le souverain doit donc posséder et cultiver à un degré supérieur les vertus. Chez lui, les fautes sont moins excusables, plus graves et entraînent une chute dont la violence s'accroît du fait de la hauteur où il se trouvait jusqu'ici, comme l'annonçait auparavant le roman : « l'ingratitude & la cruauté sont les plus noirs de tous les vices, & dès que l'ame d'un prince est tachée, tout ce qu'elle avoit de bon & de grand

⁵⁴⁴ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, VI, 1, p. 89-90.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 93-94.

se dissipe par venin qui la corrompt toute entière, & qui luy laisse à peine quelque ombre & quelque trace de vertu⁵⁴⁶ ».

III.2 Vertus royales, vertus cardinales : comment régner ?

Les romans construisent les figures souveraines autour de vertus générales qui servent de curseurs pour évaluer les mérites du règne. Les jeux d'introspection permettent au lecteur d'apprécier la mise en scène de ces vertus dans un cadre privé comme politique et ainsi de mettre en lumière soit l'interdépendance des deux types de vertus, soit leur indépendance, dans une optique plus machiavélique. En effet, les souverains, dont toutes les actions finissent par être exposées au grand jour, sont soumis à une exemplarité plus importante :

Les fautes des rois sont éternelles. Quoiqu'elles se fassent communément dans l'intérieur des palais, elles transpirent bientôt jusque dans les lieux publics. En un seul instant ils ont failli pour toujours. Une seule inattention échappée dans eux est condamnée sans retour à la connaissance de tous les siècles.⁵⁴⁷

L'on attend du souverain qu'il cultive des vertus qui puissent soutenir tant sa vie privée que le corps étatique dans son entier : la vertu demandée au souverain serait donc la politique, conçue comme une adaptation des vertus privées pour la sphère publique. Charge est donnée aux historiens de présenter ces deux catégories en évaluant les intrications et oppositions, de sorte que le fait que « l'histoire soit *magistra vitae* implique [...] qu'elle inculque les vertus privées comme les vertus publiques : la croyance dans la valeur de l'enseignement politique délivré par l'histoire repose sur les soubassements mêmes de la conception de l'histoire exemplaire⁵⁴⁸ ».

En cela, les romans concurrençant l'histoire reprennent les théorisations présentes dans les miroirs des Princes, rappelées par Isabelle Flandrois : « des vertus qui depuis l'Antiquité font l'objet de discours visant à les analyser, à les classer et à les critiquer, nos auteurs retiennent principalement quatre d'entre elles pour le prince, la prudence, la justice, la clémence, la tempérance. Ils y ajoutent la piété, qu'ils traitent toujours en premier⁵⁴⁹ ». Il s'agit en fait des vertus dites cardinales, déjà évoquées dans le *Ménon*, puis adaptée à la morale chrétienne⁵⁵⁰. Gabriel Naudé rappelle que tout jugement moral et politique d'un souverain doit tenir compte de cette adaptation régaliennne des vertus cardinales :

⁵⁴⁶ *Ibid.*, III, 3, p. 217.

⁵⁴⁷ B. Gracián, *Le Politique Dom Ferdinand le Catholique*, op. cit., p. 47.

⁵⁴⁸ B. Guion, *Du Bon usage de l'histoire*, op. cit., p. 99.

⁵⁴⁹ I. Flandrois, *L'Institution du prince au début du XVII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 179.

⁵⁵⁰ Saint Ambroise de Milan, *Les Devoirs*, M. Testard [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1984, livre 1.

Ce que pour mieux comprendre, il faut savoir comme dit Charron, que la justice, vertu et probité du souverain chemine un peu autrement que celle des particuliers ; elle a ses allures plus larges et plus libres à cause de la grande, pesante et dangereuse charge qu'il porte, c'est pourquoi il lui convient marcher d'un pas qui peut sembler aux autres détraqué et déréglé, mais qui lui est nécessaire, loyal et légitime ; il lui faut quelque fois esquiver et gauchir, mêler la prudence avec la justice, et comme l'on dit, *renarder, ou user de finesse, avec le renard* : c'est en quoi consiste la *piété* de bien gouverner.⁵⁵¹

La piété est la première des vertus royales et Nicolas Faret ouvre d'ailleurs son traité *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets* par cette vertu : « la première partie de la vertu est la Religion, qui conserve la société entre les hommes, & les fait obéir aux lois, sans lesquelles monarchies n'auroient aucun fondement assuré⁵⁵² ». Plus que toute autre, la piété assure la moralité et la stabilité de la vie politique car « ainsi les peuples pensent ne devoir rien endurer d'injuste sous la domination des Princes, qu'ils savent avoir la crainte de Dieu en l'ame, & cette opinion les rend moins hardis à entreprendre contre eux, pource qu'ils croient qu'ils sont en la protection du Tout-Puissant⁵⁵³ ». À la piété, qui assure l'ordre entre ciel et terre, s'adjoignent la force pour assurer l'ordre extérieur, la justice pour maintenir l'ordre intérieur, la tempérance pour permettre l'ordre en soi-même et la prudence pour équilibrer ces différents ordres entre eux. Faret complète en outre cette liste par la libéralité et la modestie. Chacune de ces qualités assure le bonheur tant de la cité que du souverain qui, sachant se maîtriser, peut être un bon maître pour ses sujets.

Tout le paradoxe des vertus royales se tient ici : puisqu'il est homme parmi les hommes, et tenu à l'exemplarité, le souverain doit plus qu'aucun autre incarner les vertus cardinales ; cependant, du fait de son statut exceptionnel, il peut adapter ces vertus à un usage politique qui entre parfois en contradiction avec l'interprétation ordinaire de celles-ci. Ce paradoxe ne se résout que dans une valorisation plus particulière de l'une ou l'autre des vertus au cours du XVII^e siècle : en adaptant leur définition, en les classant, en les subordonnant, les romanciers traduiraient leur pensée politique, mais aussi les préoccupations de l'époque⁵⁵⁴. Une lecture transversale du corpus met ainsi au jour que les vertus ne sont pas valorisées ni présentées de façon identiques au cours du siècle, du fait de modification de l'arrière-plan philosophique et politique. Ces variations se doublent des exigences de l'intrigue : une même vertu n'aura pas les mêmes effets et donc ne connaîtra pas le même traitement suivant que la narration la sollicite lors de l'élément déclencheur, de la péripétie ou du dénouement.

⁵⁵¹ G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État*, op. cit., p. 86-87.

⁵⁵² N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, Paris, T. du Bray, 1623, p. 19.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 21.

⁵⁵⁴ Voir I. Flandrois, *L'Institution du prince au début du XVII^e siècle*, op. cit., p. 177.

III.2.1 La prudence : « Prudentia est propria virtus principis »

Dans *La Politique*, Aristote affirmait que la prudence est la vertu propre aux souverains⁵⁵⁵. Tout en recouvrant des acceptions variées, cette vertu de prudence se voit valorisée tout au long de l'histoire de la philosophie politique, en étant rattachée aux vertus chrétiennes, en particulier dans la *Somme théologique* où Thomas d'Aquin reprend l'affirmation d'Aristote. Pourquoi ce rapprochement entre prudence et art de régner ? Francis Goyet rappelle que « la prudence est la vision d'ensemble propre à celui qui est en position de décider souverainement⁵⁵⁶ » ; cette vertu permet à la fois la stabilité politique et la valorisation de la singularité du souverain, en temps de paix comme en temps de crise. Aristote établissait déjà que cette vertu de prudence est à la fois une technique que l'on éduque, que l'on exerce, et une vertu que l'on cultive. En cultivant sa prudence lors des temps de paix, en particulier lors des négociations, le souverain entretient cette capacité à trancher pour l'intérêt général lors des tempêtes où lui seul peut maîtriser le gouvernail et tenir le cap. C'est en effet lors des crises que se manifeste la supériorité du Souverain, obéissant à une autre rationalité que celle du commun, jouissant d'un œil supérieur qu'éclairent directement les lumières divines. Dès lors, le commun doit être lui aussi éduqué pour apprécier la prudence souveraine au-delà des événements accidentels qui semblent rattacher l'action royale à l'arbitraire voire à l'injustice.

Or, si la modernité politique sépare la vertu de l'intérêt politique et de la Raison d'État Francis Goyet souligne que ces deux notions ne sont pas antinomiques :

On voudrait au contraire souligner ici la continuité entre les deux concepts, et soutenir que la raison d'État est moins la défaite de l'antique prudence que sa version fin de siècle. La raison d'État est raison, rationalité. Elle est une version elle-même « prudentielle » : adaptée aux circonstances. La raison d'État est une prudence qui a médité les tourmentes politico-religieuses du XVI^e siècle, et qui en a tiré les leçons.⁵⁵⁷

C'est une définition teintée de machiavélisme qu'en donne d'ailleurs Naudé : « nous devons considérer la prudence comme une vertu morale et politique, laquelle n'a autre but que de rechercher les divers biais, et les meilleures et plus faciles inventions de traiter et faire réussir les affaires que l'homme se propose⁵⁵⁸ ». Tout en plaçant l'adjectif « moral » avant « politique », Naudé propose ici une définition distinguant la fin et les moyens et orientant cette vertu de prudence vers l'efficacité pratique.

⁵⁵⁵ Aristote, *La Politique*, J. Tricot [trad. et éd.], Paris, Vrin, 1995, livre III, 4, 1277 b, p. 187.

⁵⁵⁶ F Goyet, *les Audaces de la prudence, littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2009.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 41.

⁵⁵⁸ G Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État*, op. cit., p. 86.

La prudence cultive ainsi l'art des paradoxes : utile en temps de paix ou de crise, permettant de s'emparer d'un royaume mais aussi de conserver cette conquête dans le temps⁵⁵⁹, maîtrise de son jugement qui permet la maîtrise d'autrui, vertu donnée par le ciel et technique que l'on cultive, elle est représentée de façon bien différente suivant les décennies du XVII^e siècle.

« *Qui nescit dissimulare, nescit regnare* » ? *Prudence et jeux de focalisations*

Nicolas Faret conclut son portrait de la prudence en rappelant que « quant à la connoissance des choses qu'un Prince prudent doit avoir, elle consiste principalement à ne faire rien qu'avec ordre & mesure, & à regarder & maintenir la vérité en toutes ses entreprises⁵⁶⁰ ». Comparant le rôle de la prudence dans les vertus à celui de la vue dans les sens, Faret rappelle qu'elle nécessite une lucidité auxquelles s'opposent les illusions et les passions. Or les premières décennies du siècle choisissent volontiers de présenter la prudence à l'image d'un œil ouvert et attentif, qui ne se laisse pas tromper par les illusions, en particulier celles de ses favoris, alors que seul le Prince possède le monopole du mensonge : « être souverain, c'est organiser le secret, c'est l'instituer, le divulguer, l'effacer, le retenir, c'est à la limite hiérarchiser le monde en fonction de la place vis-à-vis de ce qui peut devenir un immense système généralisé du secret⁵⁶¹ ». Lui seul peut cacher sa véritable nature⁵⁶², lui seul peut détourner la vérité des faits au profit du bien commun⁵⁶³. Encore ne s'agit-il pas tant de mentir que de dissimuler, pour un temps donné et dans un but défini, et rares sont les emplois du substantif signifiant la ruse dissimulatrice, du type « qu'il estoit de la prudence des Princes, de s'accommoder au temps, & de feindre la clemence, quand la force leur estoit inutile⁵⁶⁴ ». C'est ce que rappelle I. Flandrois :

⁵⁵⁹ B. Gracián rappelle qu' « une couronne s'acquiert par la valeur et s'affermite par la prudence » (*Le Politique Dom Ferdinand le Catholique*, op. cit., p. 23) avant de détailler les différentes acceptions de cette prudence pour qu'un prince soit éclairé, prudent, sagace, pénétrant, vif, attentif, sensible (p. 62-64).

⁵⁶⁰ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 34.

⁵⁶¹ J.-P. Chrétien-Goni, « *Institutio arcanae*. Théorie de l'institution du secret et fondement de la politique », *Le Pouvoir de la raison d'État*, Ch. Lazzeri et D. Reynié [dir.], Paris, PUF, 1992, p. 152. Sur la notion de secret, voir G. Lamarche-Vadel, *De la duplicité. Les figures du secret au XVII^e siècle*, Paris, La Différence, 1994. Voir également J.-P. Cavaillé, « Mensonge et politique au début de l'âge moderne », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, *Secret et mensonge. Essais et comptes rendus*, mis en ligne le 25 avril 2013.

⁵⁶² Machiavel rappelle que pour le Prince « il est besoin de savoir bien colorer cette nature [de renard], bien feindre et déguiser. [...] Il n'est donc pas nécessaire d'avoir toutes les qualités dessus nommées, mais bien il faut qu'il paraisse les avoir » (N. Machiavel, *Le Prince*, op. cit., p. 342).

⁵⁶³ Perretus, *Les Quatre politiques chrestiens, Le théologien, le courtisan, le magistrat, le soldat*, Chaumont, N. Lebé, 1648, p. 21 : « il n'y a point de Politique, si prudent puisse-t-il être, qui n'ait recours à divers prétextes & certaines voies obliques pour se plier & se recourber selon la nécessité des occasions ».

⁵⁶⁴ M. de Gomberville, *la Jeune Alcidiene*, op. cit., I, 3, p. 440.

Dissimuler, c'est dans certains cas cacher la vérité, se taire en vue du bien public. La dissimulation peut être au service de la vertu, tandis que le mensonge est presque à coup sûr au service du vice. Mentir, c'est pratiquer l'injustice, tendre à « tromper et circonvenir » les autres. Alors que la dissimulation pourra être assimilée à la prudence, et par conséquent n'entamera pas la confiance que les sujets mettent en leur prince, le mensonge, en revanche fera naître la défiance qui, au dernier degré, se fait haine et mépris. C'est-à-dire que le prince se mettrait en situation de ne plus pouvoir régner qu'avec une extrême difficulté.⁵⁶⁵

D'ailleurs, dans la conversation sur le secret, dans *La Promenade de Versailles*, seuls les secrets d'État sont admis par les différents devisants, tant par Alcinor, qui conspuie les autres mensonges (« [...] je crois que le secret dont on parle tant, excepté à la guerre et en affaires d'État, n'est pas aussi nécessaire qu'on se le figure, mais, pour l'amour, comme je l'ai déjà dit, je l'y tiens presque inutile⁵⁶⁶ ») que par la plus légère Philocrite, dont le nom indique l'amour du théâtre, du masque et du secret :

Mais, reprit Philocrite en riant, tous ces secrets dont vous parlez sont de grands secrets sérieux dont je ne sais pas trop bien les règles. Je conviens qu'il ne faut pas révéler ce qui se passe dans les conseils des Princes, qu'une entreprise de guerre doit être fort secrète mais, après tout, si vous y prenez garde, tous ces grands secrets-là se divulguent d'eux-mêmes par l'exécution.⁵⁶⁷

Philocrite, malgré ses protestations d'ignorance, témoigne de sa compréhension de la prudence politique : la rétention de l'action et de l'information permet une maîtrise de l'événement jusqu'au moment opportun, où dès lors le secret n'est plus de mise⁵⁶⁸. Le secret d'État n'est ni sujet de débat ni même de conversation ; c'est un impératif politique accepté comme nécessaire au bien commun et dépassant les considérations individuelles. Il en revient à la prudence du souverain de dissimuler aux sujets pour leur propre bien et, si certains romanciers invitent à lever le voile des apparences politiques, c'est surtout lorsque le Prince, manquant de prudence, obéit à un autre système que celui de la raison éduquée par les conseillers ou illuminée par Dieu. Inversement, dans *Célinde*, les différents devisants s'accordent à légitimer la curiosité des souverains, à qui il est seul donné de lire le courrier⁵⁶⁹ mais en vue du bien public puisque les devisants soutiennent que « si un Roy a la curiosité de sçavoir ce que l'on dit de luy, sans avoir le dessein de se corriger des deffauts qu'on lui reprochera, c'est une mauvaise curiosité⁵⁷⁰ ». Au contraire, « si les sujets s'informent trop curieusement des secrets du Prince, c'est un crime [...]»⁵⁷¹.

⁵⁶⁵ I. Flandrois, *L'Institution du prince au début du XVII^e siècle*, op. cit., p. 169.

⁵⁶⁶ M. de Scudéry, *la Promenade de Versailles*, op. cit., p. 106.

⁵⁶⁷ *Ibid.*, p. 108.

⁵⁶⁸ Voir J.-V. Blanchard, « Description et rhétorique politique : du récit d'entrée royale à la promenade de Versailles », art. cit.

⁵⁶⁹ M. de Scudéry, *Célinde*, op. cit., p. 51.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 68.

⁵⁷¹ *Ibid.*

Cependant, les romans profitent de la curiosité du lecteur, tout en proclamant respecter le secret d'État. Le roman, contrairement au théâtre, ne montre pas visuellement l'acte politique mais il le raconte ; la médiation inévitable de l'instance narrative implique une prise de parti, ne serait-ce que dans les choix lexicaux. L'illusion romanesque permet de dénoncer l'illusion politique : le masque des acteurs politiques est levé grâce aux discours rapportés et aux les instances narratives. En effet, en particulier dans les scènes politiques, les jeux de focalisation donnent l'illusion d'un accès direct aux pensées des personnages, même s'il s'agit encore d'un artifice auctorial. Ces changements de point de vue permettent d'exposer de façon en apparence très neutre les motivations du personnage qui va précipiter la péripétie ou le dénouement.

Prenons l'exemple d'une scène de clémence d'Auguste, dans la *Cléopâtre* de la Calprenède :

Ce n'est pas que dans l'état absolu où il se trouvait il n'eut pû passer dessus toutes les difficultés, & faire toutes choses par autorité, s'il eut voulu s'en servir avec une tyrannie découverte, mais depuis qu'il avait été maître paisible de l'Empire, il avait affecté de passer dans l'esprit des peuples, & parmi toutes les nations du monde, pour un prince équitable & modéré, & pour un homme qui dans toutes ses actions voulait mêler la justice avec la souveraine puissance.⁵⁷²

Ici, l'accès aux pensées du personnage met en lumière le décalage entre l'image renvoyée et les opinions secrètes d'Auguste, correspondant aux *ultima verba* de l'empereur : « *acta est fabula*⁵⁷³ ». Le souverain n'est jamais qu'un acteur, dont la sincérité n'est pas une nécessité. Contrairement à la clémence d'Auguste représentée par Corneille, dont la sincérité restera toujours sujet à débat ou à dissertation, la clémence décrite par la Calprenède n'est qu'un artifice politique qui ne trompe pas le lecteur ayant accès aux pensées du personnage. La focalisation de cette scène apporte à la fois une cohérence au récit, en dévoilant les causes réelles de l'action, et un plaisir indiscret d'une lecture qui entre par le roman dans l'intimité la plus complète du souverain.

Le dévoilement des dissimulations permis par les jeux de focalisation est d'autant plus fort lorsqu'il ne s'agit pas du narrateur principal mais que nous nous trouvons au sein d'un récit enchâssé, raconté par un narrateur secondaire intradiégétique. Nous avons donc accès aux pensées d'un personnage royal commentées par un tiers qui peut faire pour le lecteur la part entre les apparences et les réalités. La multiplication des instances narratives permet de porter sur un même acte politique des regards bien différents, du moins au plus critique, entre

⁵⁷² G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, XII, 3, p. 229.

⁵⁷³ Suétone, « Vie d'Auguste », dans *Vies des douze Césars*, H. Ailloud [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 146-XCVIII.

le public extérieur privé de l'exposition des ressorts secrets, le souverain qui parfois se trompe lui-même ou le personnage narrant qui porte un regard critique voire partisan. Puisqu'il s'agit d'un personnage qui raconte son histoire, donc de quelqu'un ayant participé aux événements, le narrateur secondaire propose toujours une vision subjective et critique des scènes d'illusion publique. Ainsi, dans la version de 1632 du *Polexandre*, Daniel rapporte les réflexions et dilemmes de son père Alphonse apprenant le retour inattendu de son fils :

Durant ce petit triomphe, l'on fut avertir mon pere de ce qui se passait, & bien qu'il ne parut pas satisfait, toutefois la vertu de Daniel le toucha & jugeant par ce qu'il avait fait de ce qu'il pouvait faire, s'estima heureux d'avoir rencontré un si digne héritier. Toutefois ne voulant pas témoigner à son peuple qu'il fut capable d'un si grand et si prompt changement, il demeura dans son palais, & voulut qu'on le forçât à faire une chose que pour lors il désirait presque autant que les autres. Il fut bientôt content, car ceux qui portaient Daniel l'ayant fait passer par toutes les rues, entrèrent dans le palais, & demandèrent à voir leur prince. Il les laissa longtemps crier, avant que de paraître. A la fin, il sortit sur une terrasse qui était en lieu d'où il pouvait aisément parler à ceux qui étaient dans la cour & faisant l'étonné : qu'est-ce-ci (dit-il) mon peuple ? Qui vous cause ces tumultes ? Pourquoi vous assemblez-vous en troupes ? Avez-vous choisi un autre prince que moi & mettez-vous en ma place celui que je vois sur ce bouclier ? [...] À ma vue, les cris & les applaudissements recommencèrent. Mais comme le peuple eut fait silence, & qu'il vit qu'Alphonse ne se laissait point fléchir, il se jeta par terre & dit qu'il ne sortirait jamais d'où il était qu'il n'eut obtenu la vie du Prince de Bretagne. A la fin, mon père trouva bon d'être forcé & dit à ce peuple qu'il donnait à sa prière ce qu'il n'eut pas accordé aux sollicitations de tous les rois du monde. Le peuple fit ses remerciements à sa mode, c'est-à-dire par ses cris, par ses battements de mains & par ses confusions.⁵⁷⁴

Daniel, en évoquant les événements qui le conduisirent à la couronne, propose un portrait ambigu de son père, à la fois bon roi et acteur consommé, qui n'hésite pas à tromper son peuple pour mieux faire approuver ses propres décisions. Le narrateur rapporte non seulement les paroles mais aussi les pensées du roi, ce que ne permet pas le théâtre : quand le spectateur percevrait l'événement comme le fait le peuple dans cette scène, le lecteur, lui, se trouve derrière le rideau, au sein des arcanes du pouvoir et de l'esprit. Ce qui sur scène aurait passé pour un miraculeux acte de clémence ou bien le dessillement du roi devant les mérites du héros est présenté comme un calcul trompeur quoique fructueux : qu'importent les moyens, si la fin est profitable ? Dans ce sens, les scènes de conversations et de débats, étudiées dans une troisième partie, suivent souvent les grands moments politiques et permettent aux personnages et aux lecteurs de passer de l'éblouissement au questionnement et à la théorisation. En effet, du fait de la distance temporelle et géographique avec la scène politique, les conversations permettent bien une distance figurée qui dénonce l'adhésion immédiate pour discerner, exclure ou commenter. L'illusion, qui s'oppose *a priori* à la raison⁵⁷⁵, permettrait en fait une

⁵⁷⁴ M. de Gomberville, *La Première partie de Polexandre*, (1632), *op. cit.*, I, 5, p. 617-620.

⁵⁷⁵ G. Forestier, « Introduction », *L'Illusion au XVII^e siècle*, *Littératures classiques*, art. cit., p. 9.

réflexion paradoxale et une prise de hauteur sur la scène politique. Bien sûr, cet apparent dévoilement n'est toujours qu'une fiction romanesque, mais la polyphonie apportée par les narrateurs et les conversations permet à une ère du soupçon d'émerger dans une époque où tendaient à s'imposer censure et étatisation de la vie littéraire.

La défiance des illusions ?

Si au cours du siècle les romanciers rapprochent de plus en plus prudence et dissimulation, les premières décennies du siècle rattachent surtout cette dernière à l'influence pernicieuse du favori, qui abuse de la débonnairé de son souverain ; la prudence s'oppose alors à la duplicité et doit s'armer contre ses séductions trompeuses.

En effet, la figure du favori hante la vie politique et l'imaginaire collectif depuis les mignons d'Henri III jusqu'aux faveurs dont jouit Mazarin, principal ministre chéri de la Régente. S'il sera question du favori dans le deuxième chapitre de cette partie, on peut dès à présent souligner que l'on tient le manque de prudence d'un souverain comme la faute d'un ou d'une tiers, endormant les sens du souverain par l'ensorcellement de ses charmes ou de sa parole enchanteresse et mensongère. Le plus souvent, lorsqu'un souverain est médiocre dans un roman, c'est du fait de son aveuglement et de l'endormissement de sa prudence face à la ruse d'un conseiller, comme le rappelle Desmarets de Saint-Sorlin dans *Rosane* :

Il est vray que les sujets sont bien souvent coupables des vices des Princes, & que c'est une marque en ceux-cy d'une belle & forte nature, quand ils se portent à la vertu, malgré tous les artifices que l'on employe pour les corrompre incessamment on espie leurs deffauts pour s'insinuer en leurs bonnes graces en y adherant, & en peu de temps on fait en eux un grand vice d'une petite faiblesse. Aussi je voudrois qu'un Prince punist un flatteur comme le plus criminel de son estat, & comme celuy qui cherche le plus à y mettre la honte, le desordre & la ruine, ou du moins qu'il l'esloignast de luy comme la peste de son honneur & de sa vie, & comme celuy qui ne tasche qu'à destruire tout ce qu'il y a de bon en luy, pour bastir sa fortune sur les ruines de la gloire de son maistre.⁵⁷⁶

Qu'il s'agisse de voir sans être vu (« espie ») ou de fausser les apparences (« artifices »), la vue en politique est trompeuse et, rompant l'immédiateté de l'accès à la vérité du réel, les flatteurs ébranlent l'ordre du monde. Plutôt que d'imaginer que le vice viendrait d'une nature mauvaise et viciée du souverain, au risque d'entrer en contradiction avec l'élection divine, le romancier préfère justifier les impairs par un excès de naïveté et un manque de prudence.

C'est toute l'intrigue de *L'Argenis*, qui développe tout particulièrement le thème de l'illusion politique et de la prudence : le véritable désastre du royaume de Sicile n'est pas que le peuple soit un public qui s'abandonne aux illusions, mais que le roi lui-même y succombe, loin du roi-machiniste que décrit Apostolidès. Selon le critique, « pour les intellectuels du

⁵⁷⁶ J. Desmarets de Saint Sorlin, *Rosane op. cit.*, p. 36.

XVII^e siècle, le spectacle est une nécessité intrinsèquement liée à l'exercice du pouvoir ; le monarque doit éblouir le peuple⁵⁷⁷ ». Or, dans ce roman, le roi Méléandre se laisse tromper par des personnages plus rusés et manque de la vertu royale de prudence ; ne possédant pas une vue supérieure, plongeante, il ne peut anticiper ou dominer les crises⁵⁷⁸. Poliarque commence d'ailleurs le portrait du souverain, au début du roman, en précisant que de nombreuses vertus dégénèrent en vice (« *multae virtutes [...] in vitiae degenerant*⁵⁷⁹ »). Méléandre est ensuite présenté en ces termes :

Mitissimi ingenii homo, sed qui non saeculo, non hominum moribus aestimatis, ita ceterorum fidei credit ut sibi credi par esse ex virtute sentiebat. [...] non consilio amicitias sortiri impetuque eas colere ; largiri immodice, horrere a negotiorum summa, quam plerumque infidis credebat. Utinam, hospes, sileri haec possent. Sed malo sinceris indiciis quam iniquitate famae rem omnem deprehendas.⁵⁸⁰

Dès ce portrait initial se détachent les quatre forces en lutte dans le roman : le souverain, le peuple, les trompeurs et les avisés. Méléandre, dominé par les apparences, manque de prudence comme le révèle le chiasme de la première phrase « *ceterorum fidei credit* » / « *ut sibi credi par esse* ». La construction « *infidis credebat* », à la clausule, souligne l'aveuglement du souverain, dont la prudence est endormie. D'ailleurs, la traduction développe l'isotopie de l'aveuglement en utilisant la locution « avoir esgard » et le verbe « considérer », tous deux étymologiquement rattachés au regard. Si Méléandre est ensorcelé par ses conseillers – hypnotisé pourrait-on dire –, tâche est donnée au héros de ne pas se laisser charmer par la *fama*, fallacieux chant des sirènes : dès les premières pages, l'illusion visuelle et l'enchanteresse rumeur publique s'opposent donc à la parole raisonnable, principe de vérité pour dessiller les puissances ensorcelées. *L'Argenis* se fait roman d'apprentissage collectif, pour que le souverain puisse développer la ruse du renard que prône Machiavel⁵⁸¹ face à Lycogène, le loup au masque d'agneau.

En effet, au portrait de Méléandre, « homme d'un naturel très débonnaire » (« *mitissimi ingenii homo*⁵⁸² ») succède immédiatement celui de Lycogène, « homme d'effet et de

⁵⁷⁷ J.-M. Apostolidès, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, op. cit., p. 8.

⁵⁷⁸ Voir F. Goyet, *les Audaces de la prudence, littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, op. cit., 2009.

⁵⁷⁹ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], op. cit., p. 13.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 13-14 : « [...] homme d'un naturel tres-debonnaire, mais qui sans auoir esgard à la malice du siecle, & considérer les moeurs des hommes, s'est autant fié aux autres, comme sa vertu luy faisoit croire que les autres se deuoient fier en luy. [...] [Il va] recevoir indifferemment en son amitié des personnes de nul choix, & les caresser avec plus de passion que de conseil, estre excessif en ses liberalitez, abhorrer le faix des affaires & les commettre souuent aux moins affectionnez au bien de son Estat. A la mienne volonté que l'on n'en parlast point : Mais encore vaut-il mieux que vous soyez veritablement informé de tout cecy, que de l'apprendre du bruit commun plein de fausseté ».

⁵⁸¹ N. Machiavel, *Le Prince*, op. cit., p. 342.

⁵⁸² J. Barclay, *Argenis*, op. cit., p. 14, et J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], op. cit., p. 13.

conseil » (« *vir manu et consiliis strennus*⁵⁸³ »), à la façon d'un diptyque relevant mieux l'écart des deux hommes. Le favori va petit à petit hypnotiser le souverain, lui ôter tout jugement et toute prudence pour mieux dévoiler sa véritable nature. En effet, Poliandre dit de lui « *haud aegere apud Meleander candidissimae virtutis principem fefellit pro amico*⁵⁸⁴ » puis « *iamque furor et ambitus arma Lycogeni tantum non publice in regem induerant*⁵⁸⁵ » et enfin « *palam in eum est invectus*⁵⁸⁶ »⁵⁸⁷. Le dévoilement progressif est souligné par les compléments de manière (de l'ablatif « *pro amico* » aux adverbes « *non publice* » puis « *palam* »). Lorsque Méléandre abandonne toute illusion, il est trop tard :

Nam inexcusable Lycogenis crimen non subita quidem, sed ingens et veluti matura defectio secuta est. Is in titulum belli res publicas et privatas praetexens, nunc se insontem ab rege prodicionis insimulari querebatur destinarique suppliciis ; nunc populi iniurias proclamabat diutius ferri non posse, et publicis armis coercendam tyrannidem eorum qui Meleandrum ad saeva consilia agebant.⁵⁸⁸

Alors que Méléandre s'arrête aux surfaces du pouvoir, Lycogène divise pour régner, excelle à jouer des ressorts, des illusions, donnant au bien des apparences mauvaises et au mal des apparences vertueuses, comme le marque une syntaxe saturée de rythmes binaires. Par ses manipulations du réel, il coupe l'accès immédiat à la vérité du sensible : il est bien le diviseur, le *diabolos* qui rompt l'unité du corps social. La prudence politique, vertu de calcul, permet donc inversement de démasquer les calculs d'autrui pour faire advenir la vérité.

Saisir le kairos

Alors que la prudence bien appliquée permet ordinairement de limiter les péripéties et de conserver l'ordre établi, elle peut inversement provoquer un bouleversement inattendu à la fois dans l'arc narratif et dans le royaume, bouleversement paradoxal qui ne cause pas le désordre.

Si bien que la Prudence est l'art de bien vivre, comme la médecine est l'art de conserver la santé. C'est elle qui donne l'ordre aux choses présentes, qui prévoit l'avenir, qui se ressouvient de ce qui s'est passé. Elle est si noble et si excellente, qu'elle est la vraie vertu des Princes, car

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 15 et J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 14.

⁵⁸⁴ *Ibid.* et J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 14 : « il n'eut pas beaucoup de peine à décevoir Méléandre, sous apparence d'amitié »

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 16 et J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 14 : « enfin sa fureur & l'ambition luy font prendre les armes contre le Roy sans se déclarer encor publiquement. »

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 17 et J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 15 : « se m[et] ouvertement à parler mal de lui. »

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 14-15.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 18 et J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 16-17 : « Car ce forfait de Lycogène, qu'on ne pouvoit colorer d'aucune excuse, fut incontient suiuy d'une rebellion, non point petite ny soudaine, mais tres-grande, & soigneusement préméditée. Il prit donc pour pretexte de ses armes la protection du bien public et sa propre deffense, tantost se plaignant que le Roy lui supposoit une trahison quoy qu'il fut innocent, & qu'on le vouloit faire mourir, tantost il publioit que le peuple ne pouvoit plus souffrir tant de charges, & que les armes à la main il falloit brider la tyrannie de ceux qui par leurs mauvais conseils portoient le Roy à la violence. »

comme celui qui veut conduire un navire doit savoir la façon de le bien gouverner, de mesme quiconque désire heureusement régir un Estat, est obligé d'apprendre la discipline et les lois, qui font fleurir les peuples & prospérer les couronnes. Et comme un bon pilote use moins de force que d'adresse, ainsi les hautes entreprises se mettent plus souvent à chef par les bons conseils que par la force des armes. De sorte mesme que plusieurs choses qui sont empedchées par la nature sont achevées par la Prudence : aussi rien n'est durable que par son moyen, & la valeur sans son assistance se detruit elle-même, & à dire le vrai, il n'est point d'armée si puissante, qui ne soit foible, & aisée à deffaire, si elle n'est sagement gouvernée.⁵⁸⁹

Celle que Nicolas Faret nomme « la Reine des vertus » s'appuie sur les connaissances du passé pour anticiper l'avenir et conserver l'ordre présent. Le récit de la jeunesse de Faramond permet ainsi de comparer la prudence des conseillers et celle du souverain, puisque à la mort de ses régents, l'on dit que « le jeune roi prit les rênes de sa monarchie, & commença de gouverner son Etat par les conseils de Priam, & de Basogaste, qui soulageaient sa jeunesse par leur prudence, & aux conseils desquels il déférait toutes choses⁵⁹⁰ ». Encore inexpérimenté, le prince fait preuve d'une première forme de prudence en confiant les affaires du royaume à des conseillers expérimentés. Progressivement, Faramond gagne en autonomie et, tout en consultant ces derniers, il porte sur les affaires politiques un regard encore plus éclairé, du fait de sa nature exceptionnelle ; dès lors, trois prudences collaborent : celle des conseillers, basée sur l'expérience passée et l'étude, celle de la suspension de l'action et celle de l'action foudroyante chez Faramond :

Il declara son intention au Prince Priam, à Basogaste, à Charamont, & à d'autres en la prudence desquels il avoit beaucoup de confiance, & quoy que ces grands hommes treuvassent beaucoup d'audace dans son dessein, & peut-estre peu d'apparence d'y reüssir ; ils ne purent toutesfois le condamner en un Prince tel que Faramond; & le regardans comme vn homme miraculeux, & comme un homme destiné du Ciel à quelque chose d'extraordinaire, ils passerent par dessus le raisonnement commun, pour en esperer toutes choses. Ils se contenterent seulement de luy dire, que son dessein estoit veritablement digne de la grandeur de son courage, & que si vn homme en pouvoit espérer vn bon succès, c'estoit a luy sans doute, que la gloire d'une telle entreprise estoit reservée ; mais qu'il y falloit agir avec une prudence d'autant plus grande qu'on avoit affaire aux plus grandes puissances de l'Uniuers, & ne s'embarquer pas dans une guerre de si grande importance, sans avoir bien pris toutes ses mesures & cherché tous ses avantages. Que pour cet effet il ne falloit rien précipiter, & que tandis qu'on feroit secrettement les preparations necessaires, le temps ameneroit possible des occasions favorables, [...] Faramond trouva beaucoup de raison dans le discours de ses fideles conseillers ; & de quelque ardeur qu'il se sentit emporté aux occasions de la gloire, il donna encore une année au sentiment des vieux Politiques, qu'oy qu'il apprit pendant ce temps-là que les Goths & les Herules, estoient entrés dans les terres de l'Empire, sous la conduite d'Alaric & de Radagaise [...] ⁵⁹¹

Faramond fait preuve de prudence en écoutant ces « vieux Politiques » et ici, le substantif a un sens plutôt mélioratif insistant sur l'expérience et le calcul dépassionné. Il pèse le pour et

⁵⁸⁹ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 25-26.

⁵⁹⁰ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., I, 1, p. 58.

⁵⁹¹ *Ibid.*, I, 1, p. 62-65.

le contre et attend l'occasion favorable. La prudence est donc dans un premier temps recul de l'action et exercice de la raison pour dominer les élans passionnés. Cependant, les conseillers s'accordent à distinguer leur raison et leur prudence de celles qui animent leur Prince, homme au-dessus du commun (« homme miraculeux », « homme destiné du ciel à quelque chose d'extraordinaire »). Dès lors, la « prudence d'autant plus grande » recommandée à Faramond se mue, de recul de l'action, au jugement du moment opportun, du *καιρός*. Cette notion, encore une fois tirée de *L'Éthique à Nicomaque*, fait se juxter raison et action, opportunité et essence, exceptionnalité et habitude. Saisir le *καιρός*, c'est transformer la prudence du retrait en action fulgurante et pertinente : c'est donc la sagesse du Prince qui fonde la politique sur l'action d'éclat⁵⁹². On comprend que cette conception de la clémence soit surtout le fait d'un souverain également héros.

Ainsi, apprenant les incursions barbares dans l'Empire, Faramond « n'eust plus de frein pour retenir son grand courage, & faisant aisément consentir tous les siens à son intention, par la merveilleuse opinion qu'ils avoient de luy, il commença à armer ouvertement, pratiquer le secours de ses alliés, & assembler des troupes de tous costez⁵⁹³ ». Le héros s'appuie sur la prudence et l'expérience de ses conseillers, sur ses propres connaissances du passé, pour prendre son élan et fondre sur l'Empire romain à la façon de son emblème qui représente un lion sur un aigle. Or, ce roman commence à être publié en 1661, année où Louis XIV annonce vouloir régner sans principal ministre, considérant que jusqu'ici « le désordre régnoit partout⁵⁹⁴ ». *Faramond* lui est dédié est La Calprenède perçoit bien que l'heure n'est plus aux conseils politiques, comme il l'indique en achevant sa préface :

A tout autre Prince j'oserois dire qu'il ne seroit pas inutile, & que je me cognois assez bien aux vertus des Princes pour en faire voir d'assez grands modeles dans mes ouvrages : Mais puisque cette lecture n'est pas nécessaire à VM pour l'instruire a des choses qu'elle peut enseigner en grand maistre à toute la terre, je souhaite de tout mon cœur qu'elle soit capable de la divertir, si elle ne dédaigne pas d'y employer quelques heures, & de luy faire coignoistre le zele passionné que j'auray toute ma vie pour son service.⁵⁹⁵

Reine des vertus, la prudence du souverain dépasse les bornes étroites de l'expérience commune pour bouleverser l'ordre imparfait du monde et en faire advenir un nouveau, suivant des plans insaisissables pour le commun et inspirés directement au Prince par une

⁵⁹² Voir P. Aubenque, *La Prudence chez Aristote*, Paris, PUF, 2014 et plus largement E. Moutsopoulos, *Kairos. La mise et l'enjeu*, Paris, Vrin, 1991.

⁵⁹³ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, II, 1, p. 66.

⁵⁹⁴ Louis XIV, *Mémoires historiques et instructions de Louis XIV, pour le Dauphin, son fils*, dans *Œuvres de Louis XIV, Première partie, Mémoires historiques et politiques*, I, 1, « année 1661 », Paris, Treuttel et Würtz, 1806, p. 9.

⁵⁹⁵ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, I, « dédicace », n. p.

lumière divine dont il est le représentant. Cette prise de décision permise par la prudence s'exprime dans l'action mais également dans la décision, en particulier lorsque le souverain est amené à rendre justice.

III.2.2 La justice : édicter et trancher

Le jugement de Salomon, saint Louis rendant la justice sous un chêne : l'imaginaire collectif chérit ces images d'Épinal où un roi doué d'une clairvoyance surhumaine tranche avec sagesse les conflits les plus envenimés et édifie des lois ordonnatrices là où régnaient le désordre et l'anarchie. D'ailleurs, si la prudence est la vertu des rois, « la justice est une vertu royale, puisqu'elle est reine de toutes les vertus, c'est pourquoi autrefois on croit Rois ceux de qui les mœurs estoient les mieux réglées⁵⁹⁶ ». Plutôt didactique lorsqu'il s'agit d'édicter les lois, les scènes de justice comme les procès et jugement deviennent un moyen de dénouer les intrigues ou de montrer les mérites du souverain.

Le roi faisant les lois, moment de pause narrative et de théorisation

Dans nos romans, la fonction législatrice des souverains fondateurs est particulièrement valorisée, et ce parce que le récit de la fondation des lois permet d'intégrer à la fiction la description d'un système politique et législatif idéal. Ces prescriptions de lois peuvent être de véritables pauses de la narration, alors que l'auteur fait du roman un outil de théorisation et de réflexion. Le personnage de Cléomède, chez Sorel, et celui d'Uranie, reine de l'Isle Pure, dans *Rosane*, établissent pour leur peuple des lois jugées excellentes pour le narrateur : c'est l'occasion de longs développements peu intégrés à l'arc narratif et aisément détachables où les romanciers profitent de la malléabilité du genre romanesque pour introduire des propositions d'utopies politiques⁵⁹⁷. Les romanciers, d'ailleurs, ne cachent pas l'idéalisation qui s'opère ici, en introduisant des formules du type « jamais aucun prince ne donna de plus justes lois⁵⁹⁸ » ou « je crains que lors que je vous parleray d'une Princesse qui s'est exercée tout sa vie à se destacher des passions, & qui se void maintenant au dessus d'elles, & hors de leur tyrannie ; vous ne pensiez que je me suis imaginée seulement une idée de la perfection⁵⁹⁹ ». Contrairement aux autres lieux romanesques, il n'est pas question d'amour dans ces royaumes, dont la présentation, d'ailleurs, n'a qu'une importance très secondaire dans le développement de l'intrigue. La fonction théorique et politique l'emporte

⁵⁹⁶ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 50.

⁵⁹⁷ J. Desmarets de Saint-Sorlin, *Rosane*, op. cit., p. 492-513.

⁵⁹⁸ Ch Sorel, *La Solitude et les amours philosophiques de Cléomède, premier sujet des exercices moraux de M. Ch. Sorel, Conseiller du roy et Historiographe de France*, Paris, A. de Sommerville, 1640, p. 161.

⁵⁹⁹ J. Desmarets de Saint-Sorlin, *Rosane*, op. cit., p. 430.

sur la question amoureuse, qui n'est même plus un prétexte puisqu'Uranie s'est abstraite de la contingence des passions. D'ailleurs, dans sa préface, Desmarets affirmait déjà avoir choisi le genre romanesque pour la plasticité qu'il fournit :

Ainsi les narrations, les descriptions, les entretiens de pensée, ceux de conversation, les discours de Politique ou de Morale, la vive représentation des passions, les lettres, les harangues doivent adroitement succéder les unes aux autres & il n'y a point de genre d'écrire qui embrasse tant de matières différentes. L'histoire simple a ses bornes bien plus étroites, & en disant les choses comme elles ont été, n'approche pas de la beauté d'une Histoire meslée de fiction, qui représente les choses comme elles ont dû être. L'une est assujettie à suivre le fil des révolutions extravagantes que cause la fortune dans les États, sans oser employer que fort peu d'ornemens, qui ne sont pas capables de faire perdre aux lecteurs le déplaisir de voir si souvent la vertu opprimée & le vice triomphant : l'autre se promène dans les libres campagnes d'une invention agréable, ayant toujours la raison & les graces à ses costez. Là les plus accomplis des hommes maïstrisent la fortune, & si quelquefois ils en sont persecutez, ce n'est que pour faire esclatter davantage leur vertu : là les vicieux sont detestez et punis : mille divertissemens s'y rencontrent à toute heure : tantost on entend le récit d'une aventure [...] ⁶⁰⁰

Le roman, débarrassé des scories et des accidents de l'histoire, permet une exemplification frappante de la philosophie politique. Les fictions peuvent mettre en scène les systèmes étatiques et judiciaires les plus novateurs ; les Isles Pures, s'inspirant en partie de la République de Platon, comme par exemple les enfants élevés par la collectivité, correspondent à la fois à ce que nous appellerions un régime communiste et à une tyrannie :

Toutes les maisons de la ville & les terres de la campagne appartenoient à la Reyne : aussi tout le travail se vendoit en commun par les juges, dont la moitié appartenoit à la Reine, & le reste estoit distribué esgalement entre tous ses sujets, pource qu'ils travailloient tous esgalement. ⁶⁰¹

Adorée de son peuple, la sage Uranie n'en est pas moins une souveraine autoritaire possédant tous les biens du royaume, décrétant les lois et choisissant les juges :

Cette ville si belle, dont les citoyens estoient esgaux en bonnes mœurs, comme leurs maisons estoient esgales en symmetrie, fut si bien policée, bien qu'entre tant de personnes sages on n'eût pas grand besoin de police, que jamais rien ne s'est veu de si bien ordonné. Il ne fut pas nécessaire d'établir une justice pour les crimes : l'air du pays estoit seul le juge et le bourreau, & prevenoit les crimes, en punissant mesmes les mauvaises pensées : c'est pourquoy il y avoit toujours de la honte à estre malade, car les sages ne l'estoient jamais, & quand quelqu'un estoit atteint de maladie, on ne songeoit qu'à luy guerir l'esprit pour luy guerir le corps. La Reyne établit en chacune des rues un juge qui devoit estre changé tous les ans, & qui de sa seule autorité régloit tous les différens de ceux qui estoient sous sa charge ; Si celuy qui demouroit en une rue avoit un différent avec un habitant qui demeurast en une autre, les deux juges le regloient, & s'ils trouvoient quelques difficultez, ils les rapportaient devant le tribunal de la Reine, qui escoutoit tous les juges dans son Palais une fois la semaine, & les plaintes de tous ceux qui croyoient avoir esté mal jugez. ⁶⁰²

⁶⁰⁰ *Ibid.*, « préface », n. p.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 496.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 492-494.

Pour le narrateur, la vertu de la souveraine est insufflée à ses sujets, au point que l'air même qu'ils respirent les condamnent aux yeux des hommes, et pour un lecteur contemporain, cette utopie possède bien des aspects totalitaires. Juge suprême, Uranie ne se contente pas de donner à son peuple les tables de la loi avant de se retirer dans un havre surhumain, ce que fait Cléomède, dégoûté de la nature humaine. La souveraine au contraire accompagne le quotidien des sujets, appliquant les deux aspects de la vertu de justice : prescrire les lois, rendre les jugements.

Le roi rendant la justice : exposition des mérites et préparation du dénouement

Si l'allégorie de la justice porte une balance, c'est qu'en pesant avec objectivité les différents partis, elle assure l'ordre social. De ce fait, la justice s'apparente à la fois à une pratique et à une vertu, que le Prince tient d'une nature supérieure mais qu'il doit cultiver :

En fin ceste vertu est si universelle que les souverains mesmes comme ils l'exercent sur les autres, la doivent encore exercer sur eux avec beaucoup plus de soin : et certes un Prince est déplorable, lequel est tellement aveuglé de l'éclat de sa fortune, qu'il s'imagine que tout ce qu'il peut luy est permis, & que c'est l'une des marques principales de sa grandeur que pouvoir tout faire impunément. C'est un discours de Tyran de dire que rien de ce qui lui plaist ne lui est défendu, comme aussi c'est une pensée digne d'une ame royale, de croire que quiconque peut tout, ne doit vouloir que ce qu'il doit faire.⁶⁰³

Par sa place dominant le commun, le Prince a la lucidité et le détachement nécessaires pour juger autrui, mais il lui faut user pour lui-même de la même aune, au risque de tomber dans la tyrannie. Ces scènes de justice participent généralement moins d'un projet didactique que lorsque le souverain légifère ; elles participent surtout à l'édification de son *ethos* où se révèle son mérite et permettent en outre de résoudre de façon non-violente un nœud narratif, facilitant la résolution de l'intrigue.

L'équité des bons souverains leur fait trancher les affaires de toute importance, permettant de belles pages de débat, comme dans *Climandor* où le roi de Corinthe cherche la solution pour éviter l'hémorragie que représentent les duels dans son royaume. Il décide de faire venir le conseil des nobles et d'écouter leurs arguments : le sage Aérope remercie le roi et affirme que le duel un crime contre soi-même, contre le ciel et contre la monarchie qu'on prive de ses soutiens. Prenant la parole à sa suite, le jeune et fougueux Pélopidas défend le duel, privilège d'une classe guerrière. Après avoir écouté les deux partis, le roi rend son jugement : « la noblesse, unique fondement de la monarchie, devait être conservée pour la

⁶⁰³ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 60-61.

conversation même de l'État, du Prince et de la patrie⁶⁰⁴ ». Au pouvoir de la raison et de l'autorité royale, il adjoint celui de la pitié et de la religion :

Ses larmes ne furent pas longtemps à arroser sa barbe grise, qui firent une plus remarquable impression dans les cœurs de sa noblesse, que n'avait fait auparavant la force de ses paroles : de quoy s'estant pris garde, il tira de dessous sa grande robe une petite statue de bronze, sur laquelle on avait de coutume d'arrêter les serments qu'on voulait rendre inviolables. Les rois de Corinthe la tenaient de leurs prédécesseurs, comme une image extrêmement vénérable. Et de fait, soit qu'il fut vrai qu'anciennement elle eut rendu des oracles, elle gardait encore cette vertu de rendre la main sèche et stérile de ceux qui l'avaient témérairement touchée sur la tête, avec intention de violer leur serment, & enfreindre leurs feintes promesses.⁶⁰⁵

Toute la noblesse assemblée se soumet au jugement du souverain et jure sur la statue de cesser les duels. Aucun des jureurs n'a la main desséchée, témoignant que la parole du roi fait loi.

La variété des affaires jugées dans ce roman permet également des moments comiques, à l'exemple du jugement suivant les harangues, où il est donné au roi de Corinthe de trancher un différend plus léger : « une vieille, âgée de cinquante ans, prit la place & demanda instamment au roi d'être mariée⁶⁰⁶ ». Deux jeunes gens s'avancent alors, intéressés par le bien de la femme et cette dernière prévoit un dénouement que le roi s'empresse d'interdire : « si je les avais tous les deux, Sire, répondit-elle en riant, je ne pense pas que je fisse rien à mon désavantage. Vous n'en aurez qu'un, dit le roi⁶⁰⁷ ». Loin de la gravité et de la majesté du premier jugement, cette scène divertissante témoigne pourtant de l'humanité du roi de Corinthe, juge au service des plus humbles.

Dès lors, les romanciers représentent les tyrannies comme des lieux où règnent l'injustice, l'arbitraire et l'iniquité, où les petits ne sont plus protégés contre les puissants et où seules règnent les passions du souverain. Autre fiction anonyme, *Tachmas* met cette fois-ci en scène un sultan tyrannique dans un Orient dystopique où la volonté d'un seul a force de loi. Voulant condamner le héros, le Sultan Séliman organise un simulacre de procès :

Il ajouta qu'encore que la volonté des sophis eut toujours servi de seule et souveraine loi à leurs sujets, il était bien aise, pour empêcher son peuple de murmurer de ne se point défaire de son frère sans garder quelque formalité à sa mort, & d'appuyer cette résolution de l'opinion de quelques juges.⁶⁰⁸

Le procès devient alors une épreuve de plus qui éloigne le héros de sa quête. Tachmas, condamné à mort grâce à des faux témoignages, est tiré du cachot « pour expier un crime

⁶⁰⁴ Anonyme, *Climandor*, op. cit., p. 72-73.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 74-75.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 404.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 409.

⁶⁰⁸ Anonyme, *Tachmas*, op. cit., p. 99-100.

d'amour, & de mauvaise Politique⁶⁰⁹ » mais il est sauvé *in extremis* par la princesse Négare, qui fait preuve d'une lucidité politique supérieure au tyran. Celle-ci, en effet, présente à Séliman une balance toute machiavélienne, détachée des considérations morales pour ne plus peser que les conséquences pratiques d'une condamnation injuste :

La princesse ne l'eut pas plutôt vu entrer, que se jetant à ses pieds, elle lui dit ; Que son propre intérêt l'engageait à laisser la vie à Tachmas, Qu'elle ne parlait point des séditions & des révoltes qui pourraient naître parmi un peuple, qui ne supporterait pas aisément la mort d'un Prince qu'il aimait & que l'on condamnait sur l'accusation d'un crime purement imaginaire ; qu'on ne voyait dans l'Histoire que trop d'exemples de ces désordres causés par de pareils sujets, mais que sans s'arrêter à ces considérations, s'il était vrai qu'il eût quelque penchant pour elle, il lui devait accorder cette grâce.⁶¹⁰

Le tyran, aveuglé par ses passions, néglige son image publique et met en péril son autorité, au lieu de toujours se présenter sous un jour flatteur comme le recommande Nicolas Faret lui-même au sujet des vertus : « toutes les fois qu'il est nécessaire d'ordonner un chatiment, ce soit par les officiers & s'il faut faire quelque recompense, qu'elle parte toujours de sa main, sans en remettre la charge à d'autres, si ce n'est pour la rendre plus assurée⁶¹¹ ». L'injustice du souverain, crime moral, perturbe l'ordre social et devient une péripétie auquel le héros se confronte ; si Séliman ne peut écouter que ses passions, Négare s'offre à lui en échange de la vie de son amant et entre dans un système d'échange où la morale n'a plus lieu d'être quand il s'agit de survie et où la force sans bride dicte ses lois.

III.2.3 La force : « et la raison/ c'est que je m'appelle lion⁶¹² »

« Comme la justice est extrêmement utile à un Prince pour gouverner ses sujets durant la paix, la valeur de mesme lui est entièrement nécessaire pour les garantir durant la guerre des injures de ses ennemis⁶¹³ », rappelle Nicolas Faret. La force, aussi nommée « valeur » dans nos textes, garantit l'ordre extérieur, quand la justice lutte contre les désordres intérieurs. Comme les vertus précédentes, elle peut devenir un vice propice aux péripéties si elle n'est pas utilisée en vue du bien commun mais se met au service des passions individuelles⁶¹⁴. Dès lors, le souverain qui souhaite cultiver cette vertu se doit d'exercer à son sujet la prudence : « la Prudence est encore nécessaire à la valeur, & combien que la fortune favorise les ames généreuses, si est-ce que la raison doit gouverner le courage, & luy donner des règles sans

⁶⁰⁹ *Ibid.*, p. 104.

⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 117-119.

⁶¹¹ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 58.

⁶¹² J. de La Fontaine, « la génisse, la chèvre, et la brebis, en société avec le lion », *Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine*, Paris, Cl. Barbin, 1668, p. 13.

⁶¹³ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 73.

⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 73-75.

lesquelles il ne peut rien faire de glorieux⁶¹⁵ ». En outre, la force doit se soumettre à la tempérance pour ne pas dégénérer en vice, car excès de douceur ou excès de témérité guettent le souverain qui n'est pas tout à fait maître de lui⁶¹⁶.

L'étoffe des capitaines

Une première approche pourrait supposer qu'un bon roi se doit d'être un bon guerrier, puisque le premier devoir de l'État serait d'assurer la sécurité de ses citoyens. C'est le postulat des penseurs du contrat social, en particulier Locke et Hobbes au XVII^e siècle et de ce fait une éducation du Prince se doit de valoriser les représentations de rois-chevaliers mettant leur épée au service de ses sujets⁶¹⁷.

Dans les romans, une différence de traitement s'opère suivant que le souverain soit le héros, l'opposant ou l'adjuvant. Il n'est en effet pas envisageable que le héros manque de force guerrière s'il est le souverain, ce qui induit un traitement uniformément positif de la force. La représentation se complexifie si héros et roi sont deux personnages distincts. Ainsi, un mauvais guerrier risque fort de se révéler un piètre souverain, à l'exemple de Childéric dans *L'Astrée*⁶¹⁸. Fils de Mérovée, il est hissé sur le pavois par des Francs « avec des espérances bien trompeuses, qu'il seroit imitateur des vertus de son pere⁶¹⁹ ». Hélas, leur espoir est déçu car Childéric se révèle un lâche amolli par les vices :

Bientôt il leur fit assez connaître que la domination est un lieu si glissant, qu'il y a fort peu de personnes qui y parviennent, & qui y puissent demeurer les pieds fermes, & sans y tomber ; car peu de temps après avoir été couronné, il commença de mépriser les armes, & s'adonner à toutes sortes de délices, ne se souvenant plus que la magnanimité & les exploits belliqueux de ses prédécesseurs avaient acquis la domination des Gaules aux Francs, et le royaume des Francs à lui, & à ses successeurs.⁶²⁰

Ce tyran dominé par ses passions exerce une force injuste sur ses opposants tout en manquant de la force des armes qui légitimerait son pouvoir ; il est le souverain dégénéré, indigne de sa race et de sa couronne, méprisant les armes honorables des rois et chérissant les délices, inversant les hiérarchies des vertus et des vices et par là bouleversant l'ordre du monde. En effet, cette mollesse « donna un grand coup à cet Etat naissant » et « retarda si bien les grandeurs de ce nouvel Empire, que tous les progrès en furent retranchés, et tous les espoirs

⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 76.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 81.

⁶¹⁷ I. Flandrois rappelle l'importance de la valeur guerrière dans l'éducation des Princes, p. 154.

⁶¹⁸ Voir M. Bertaud, « Les souverain(e)s de *L'Astrée* : idéalisation et réalisme politique », *L'Imaginaire du souverain, Travaux de linguistique et de littérature*, XXII, 2, 1984, p. 315-325.

⁶¹⁹ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, H. Vaganay [éd.], III, 12, p. 685.

⁶²⁰ *Ibid.*, III, 12, p. 651.

limités à conserver ce qui était acquis⁶²¹ ». Néanmoins la dédicace du roman loue surtout les rois pacificateurs, évoquant peu les rois guerriers : « les plus grandes gloires de ces bons Rois ont été celles de la paix et de la justice, avec lesquelles ils ont heureusement conservé leurs peuples⁶²² ». La force se révèle donc une notion plus subtile que la simple violence.

C'est également par les armes qu'éclate la valeur des personnages, comme c'est le cas lorsque la noblesse prend la défense d'Artamène car « [...] l'un se souvenoit de ses Victoires ; l'autre de sa Generosité : L'un exaltoit sa valeur ; l'autre vantoit son affection⁶²³ ». Cette vertu qui se manifeste alors dans l'action permet la reconnaissance de la supériorité éclatante du personnage : « comme la valeur d'Artamene les [ces princes et ces capitaines] avoit presque tous rendus ses Vassaux, ses Sujets ou ses Alliez⁶²⁴ ». Cependant, nous avons déjà signalé que jusqu'au dénouement, le personnage est moins Cyrus qu'Artamène, moins souverain que héros ; la force des armes ne semble pas un trait constitutif de la royauté et les romans suivent plutôt les recommandations de Baltasar Gracián pour qui « quelques-uns ne tiennent pour grand roi que celui qui a été grand capitaine, grand guerrier. C'est resserrer l'emploi universel de monarque à l'emploi particulier de capitaine, c'est confondre le rang de supérieur avec le degré d'inférieur⁶²⁵ ». Pour le penseur politique, la valeur militaire n'est pas le propre du souverain, qui peut subordonner le commandement ; dans les romans, les héros s'illustrent d'ailleurs plus souvent au combat que les rois, à qui est plutôt confiée l'habileté politique⁶²⁶. Au contraire, le souverain risquerait en perdant sa vie sur le champ de bataille d'ébranler tout l'appareil étatique dans un gâchis aisément évitable :

La fonction d'un roi est d'ordonner, et non point d'exécuter. Sa sphère est le dais, et non point la tente. Il est la tête et le moindre reptile, pour conserver la sienne, expose pièce à pièce tout son corps. Qui est-ce qui approuvera qu'un prince expose sa vie, son royaume, sa gloire à un caprice du sort, après tous les exemples et anciens et récents que nous en avons ?⁶²⁷

Il convient donc de distinguer la valeur, qualité du héros, et la vertu de force, qui se révèle surtout morale. En effet, si le souverain se doit d'être un chef de guerre, c'est pour commander plus que pour se battre et pour apprendre à commander, au-delà de l'armée, tous ses sujets, comme on en trouve par exemple l'expression chez Gomberville : « Polexandre de son côté mettait en pratique cette science de bien commander qu'il avait apprise en tant de

⁶²¹ *Ibid.*

⁶²² *Ibid.*, D. Denis [éd.], I, « dédicace », p. 106.

⁶²³ G. et M. de Scudéry, *Artamène*, *op. cit.* I, 1, p. 79.

⁶²⁴ *Ibid.*, p. 80.

⁶²⁵ B. Gracián, *Le Politique Dom Ferdinand le Catholique*, *op. cit.*, p. 49.

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁶²⁷ *Ibid.*, p. 78.

guerres⁶²⁸ ». La formulation synthétise la dimension à la fois intellectuelle (« cette science ») et pratique (« mettait en pratique ») des vertus des souverains : la *virtus* correspond tant à une action faite qu'à une action que l'on fait faire, mais elle est surtout une force morale, qui s'oppose à une douceur proche de la mollesse.

D'ailleurs, dans les portraits élogieux des souverains, la force guerrière se voit fréquemment associée à la maîtrise de la politique et de ses propres passions, à l'exemple de l'empereur Théodose représenté dans *Faramond* :

En effet, avec une valeur & une intelligence pour la guerre, comparable à celle des plus fameux capitaines de l'antiquité, & une capacité pour le gouvernement de l'Empire qui confondait les plus habiles politiques, il avoit une religion pour sa parole, & pour son devoir, qu'aucune ambition & aucune considération d'intérêt ne pouvoit ébranler, une piété pour le ciel, qui a servi d'exemple à tout l'univers, une clémence sans égale, une douceur pour son peuple & pour ses amis, qui le faisoit adorer de tous ceux qui l'approchoient, une reconnaissance pleine de fidélité pour ceux à qui il se croit obligé, une libéralité pleine de magnificence, et en particulier envers les hommes de mérite qu'il combloit de bienfaits, & pour lesquels il a eu jusqu'à la mort une affection pleine de respect, une tendresse de père pour ses proches, & pour ses amis une douceur aimable & pleine de familiarité dans son procédé, & un mépris si grand pour les vrais honneurs que ses devanciers ont tant recherchés [...] ⁶²⁹

Là encore, la force des armes est inséparable d'une « intelligence pour la guerre » mais aussi d'une « capacité pour le gouvernement ». La force qui impose son autorité aux autres, Théodose l'applique également à lui-même, faisant preuve d'un respect de sa parole, du ciel et de la vertu trouvée chez autrui. L'empereur règne avec une « tendresse de père », correspondant de ce fait au souverain idéal tel que conçu par Jean Bodin et après lui les principaux penseurs politiques du siècle⁶³⁰. Le modèle paternel ne se conçoit alors pas comme une domination autoritaire mais comme la forme de gouvernement à la fois la plus naturelle et la plus proche des volontés divines car le roi est le représentant sur terre de Dieu le Père. La force du Prince protège ses sujets comme un père ses enfants, comme le bon berger protège son troupeau des attaques extérieures, de sorte que le narrateur conclut son portrait de Théodose en signalant que « sous un tel homme l'Empire s'étoit rétabli dans son éclat, toutes les puissances de l'univers tremblants à son nom, recherchant son alliance avec soumission⁶³¹ ». Or cette vertu politique de force se construit en regard de celle de douceur.

Les dangers de la douceur

La douceur peut en effet s'avérer utile, comme l'illustre l'exemple de Mundizic dans *Faramond* dont il est dit que « [...] par la douceur, qui n'étoit pas la vertu en laquelle

⁶²⁸ M. de Gomberville, *La Première partie de Polixandre*, (1632), *op. cit.*, I, 5, p. 522.

⁶²⁹ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, VII, 3, p. 495-496.

⁶³⁰ Voir en particulier Y.-Ch. Zarka, *Jean Bodin. Nature, histoire, droit et politique*, PUF, 1996.

⁶³¹ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, VII, 3, p. 497.

excelloit, il avoit remis une partie de ces peuples dans leur devoir, & que parmy eux il se faisoit autant aimer par son procedé qu'il se faisoit craindre par ses armes⁶³² ». Ici, la vertu de douceur se rapproche en fait de la clémence et de la tempérance, alors qu'elle peut devenir synonyme de faiblesse ou de mollesse⁶³³. Or les romans abondent de portraits de souverains communs et médiocres que ne peuvent soutenir que les vertus exemplaires du héros, en particulier sa vaillance. C'est la même douceur qui fait de Faramond un être hors du commun, puisque son portait indique que « cette mesme douceur l'accompagne dans toutes les actions de sa vie, quoy que possible dans les occasions où la fierté est nécessaire, on n'ait jamais d'homme plus fier que luy⁶³⁴ ». Bien que doué de cette vertu « qui luy est toute particulière⁶³⁵ », en particulier dans la conversation, Faramond témoigne de discernement, faisant de la douceur un synonyme d'humilité et non de mollesse ou de suavité déplacée.

En effet, en particulier depuis les deux régicides, durant les régences et le règne de Louis XIII, les romanciers proposent des portraits à charge de souverains qui par manque de force se sont fait renverser par leurs adversaires mais surtout leur favori, à l'exemple de Méléandre perdant sa couronne par excès de débonnairété dans *L'Argenis*⁶³⁶. Cette méfiance entourant la douceur se retrouve plus tard dans le siècle dans l'incipit d'*Éléonor d'Yvrée*, présentant les troubles d'un royaume sous l'autorité d'un roi manquant de force :

Quoi que l'empereur Henri II fut le plus juste de tous les princes qui jusque-là étaient parvenus à l'Empire, ses États ne laissèrent pas d'être troublés par beaucoup de guerres ; sa douceur et sa modération lui firent autant de rebelles qu'un gouvernement trop rigoureux lui en aurait peut-être fait. Le Marquis d'Yvrée fut un de ceux que les bontés de cet Empereur mirent le plus en état de former un parti contre lui. L'Empereur entretenoit des Armées sur pied pour remédier promptement aux desordres qui pouvoient naître, & le Marquis d'Yvrée, qui avoit le commandement de ses Troupes dans la Lombardie, se servit pour ébranler sa Couronne, des moyens que ce Prince employoit pour la maintenir. Avec de l'ambition, de l'esprit, & du courage, ce Capitaine ne trouva rien de difficile. Il gagna le cœur de ses Soldats par son adresse & par sa libéralité, & fit tant qu'il leur persuada de le proclamer Roi d'Italie mais il ne fut pas longtemps sans recevoir la peine de son crime. L'Empereur se fit justice par ses armes, & le vainquit en trois Batailles.⁶³⁷

L'empereur possède des vertus dignes d'être louées : la justice et la tempérance, en particulier, mais aussi dans une certaine mesure la prudence, puisqu'il a armé son empire en prévision de désordres. Mais son manque de force ne lui permet pas de maintenir l'ordre

⁶³² *Ibid.*, IV, 2, p. 450.

⁶³³ D. Denis, « La douceur, une catégorie critique au XVII^e siècle », *Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles : écriture, esthétique, politique, spiritualité, Colloque des 28 et 29 mars 2003*, M.-H. Prat et P. Servet [dir.], Lyon, Centre Jean Prévost, Université Jean Moulin-Lyon 3, 2003, p. 238-260.

⁶³⁴ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, II, p. 48-49.

⁶³⁵ *Ibid.*, p. 48.

⁶³⁶ Voir J. Barclay, *L'Argenis*, *op. cit.*, Marcassus [trad.], I, p. 180.

⁶³⁷ C. Bernard, *les Malheurs de l'Amour, première nouvelle, Éléonor d'Yvrée*, *op. cit.*, p. 1-2.

intérieur, en particulier face à un Marquis d'Yvrée dont la force persuasive et combative suscite l'admiration de l'armée. Si le putsch est rendu possible, c'est qu'Henri II ne possède pas toutes les vertus nécessaires pour faire d'un honnête homme un chef d'État ; il lui faudra dès lors faire preuve de force militaire à défaut de force morale pour rabaisser l'orgueil du rebelle.

En effet, même si la force guerrière est valorisée par les romanciers, elle est présentée comme un dernier recours quand la diplomatie, la force de la parole et de l'exemplarité ont échoué. La vraie force reviendrait alors à n'avoir pas besoin d'user de la violence pour maintenir ou restaurer l'ordre du monde. Nous avons déjà évoqué la critique de la mollesse qui se trouve dans le *Télémaque*, ouvrage pacifiste mais qui rappelle que « le vrai moyen d'éloigner la guerre et de conserver une longue paix, c'est de cultiver les armes⁶³⁸ ». Sandra Grémy-Deprez, rapprochant Fénelon et Plutarque, rappelle que la douceur y est présentée comme une vertu royale :

Dans ces conditions, la douceur apparaît elle aussi comme une vertu majeure dans la description des héros du *Télémaque* : les bons rois font preuve de douceur et Télémaque lui-même sait se montrer paradoxalement doux au moment du combat. Or si la notion de douceur est assurément liée à la spiritualité de Fénelon, elle semble aussi procéder de Plutarque, s'il est vrai que la douceur rayonne dans ses œuvres historiques et morales, surgissant sous des formes variées et dans divers contextes au point de devenir une vertu majeure. Cette prééminence vient du fait que Plutarque combine toutes les tendances qui s'étaient manifesté dans la culture grecque pour valoriser la douceur. Dans la peinture que Fénelon propose du souverain, il s'agit d'une vertu morale et politique qui caractérise le héros civilisateur.⁶³⁹

La complémentarité et les tensions entre vertu de douceur et de force s'incarnent plus particulièrement dans la valorisation d'une politique pacifiste et non conquérante, question à laquelle Télémaque propose une réponse édifiante lors de l'élection du roi de l'île de Crète, au cinquième livre. Les vieillards demandent en effet « d'un côté, un roi conquérant et invincible dans la guerre ; de l'autre, un roi sans expérience de la guerre, mais propre à policer sagement les peuples dans la paix⁶⁴⁰ », ce qui suscite chez Télémaque la plus longue réponse des trois questions. Il y propose une vive critique de l'ambition conquérante d'un roi guerrier car « un tel homme semble né pour détruire, pour ravager, pour renverser le monde, et non pour rendre un peuple heureux par un sage gouvernement⁶⁴¹ ». Il en vient alors au roi pacifiste et renverse le lien communément établi entre grandeur et esprit de conquête :

⁶³⁸ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., p. 256.

⁶³⁹ S. Grémy-Deprez, « Une source privilégiée du *Télémaque* : Les Vies des hommes illustres de Plutarque », *Littératures classiques*, vol. 70, n°3, 2009 (p. 225-242), p. 240.

⁶⁴⁰ Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., p. 107.

⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 108.

Il est vrai qu'il n'est pas propre à de grandes conquêtes ; c'est-à-dire qu'il n'est pas né pour troubler le bonheur de son peuple, en voulant vaincre les autres peuples que la justice ne lui a pas soumis : mais, s'il est véritablement propre à gouverner en paix, il a toutes les qualités nécessaires pour mettre son peuple en sûreté contre ses ennemis.⁶⁴²

Par l'union de la force sans violence et de la douceur pleine de fermeté, ce souverain favorise l'ordre intérieur mais aussi l'ordre extérieur, grâce à des relations pacifiées avec les États voisins. Sans pouvoir toujours assurer l'ordre extérieur, il évite néanmoins le désordre intérieur et ne l'apporte pas en dehors du royaume. Télémaque achève son discours en récapitulant :

Je conclus donc que le roi pacifique qui ignore la guerre est un roi très imparfait, puisqu'il ne sait pas remplir une de ses plus grandes fonctions, qui est de vaincre ses ennemis, mais j'ajoute qu'il est néanmoins infiniment supérieur au roi conquérant qui manque des qualités nécessaires dans la paix, et qui n'est propre qu'à la guerre.⁶⁴³

Tel Saturne veillant à l'abondance des fruits de la terre à l'âge d'or, le souverain idéal du *Télémaque* ne conquiert pas avec violence mais cultive la paix et avec elle, l'agriculture, l'artisanat et le commerce⁶⁴⁴. Le pacifisme du souverain idéal, dans ce roman, n'est donc pas une conséquence d'une mollesse délétère mais d'une force intérieure si puissante qu'elle impose sa loi prudente et sa modération aux passions individuelles et collectives, comme le rappellent les Manduriens, invitant Idoménée à choisir entre le rameau d'olivier et l'épée : « si les dieux irrités t'aveuglent jusqu'à te faire refuser la paix, tu apprendras, mais trop tard, que les gens qui aiment par modération la paix sont les plus redoutables dans la guerre⁶⁴⁵ ». La modération, ou tempérance, n'est donc pas le contraire de la force mais sa condition de maintien dans l'orbe de la vertu.

III.2.4 La tempérance, ou la beauté de l'équilibre

« *In medio stat virtus* » ?

Puisque la Tempérance n'est autre chose qu'un pouvoir absolu de la raison sur tous les mouvements dérèglés de l'âme, qui ne voit qu'elle est entièrement nécessaire à ceux qui sont nés pour commander ? Car il n'est rien de si excellent ni de si magnifique qui n'ait besoin de quelque sorte de modération, autrement toutes les choses du monde iroient dans l'excès ou tomberoient dans le manquement. Mais cette vertu leur donne l'ordre, commande aux voluptés, empesche le cours aux unes, & réduit les autres à un bon usage ; elle sçait régler nos désirs & leur donner autant qu'il faut, & non pas autant qu'ils demandent. C'est elle encores qui nous sert de guide en tout ce que nous faisons, pource que ce n'est pas assez de juger du bien & du

⁶⁴² *Ibid.*

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 110.

⁶⁴⁴ Voir Hésiode, *Les Travaux et les jours*, P. Mazon et Ch. Huneinger [trad. et éd.], Paris, Les Belles lettres, 2002, v. 109-201, p. 90-94.

⁶⁴⁵ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, *op. cit.*, p. 180.

mal, mais il faut encores s'arrester au jugement que nous avons fait. [...] La Tempérance retranche ces appetits aveuglés & rend la raison absolue en nous, comme au contraire la dissolution & l'amour des voluptés met l'âme en un éternel désordre & la rend esclave des passions.⁶⁴⁶

La tempérance est l'éducation des passions, la recherche du juste milieu telle que prônée depuis Aristote. Souvent nommée « modération » dans les romans, cette vertu qui maintient l'ordre et l'équilibre intérieur favorise l'ordre public. En ce sens, comme les autres vertus, sa bonne application impliquerait l'absence de péripéties autour d'un souverain uniquement adjuvant, n'ayant pas besoin du héros pour maintenir sa couronne et n'étant pas son opposant. Puisque l'excès en tout est un défaut, les souverains doivent éduquer leur caractère à cette tempérance, traditionnellement allégorisée sous les traits d'une femme transvasant une aiguière en une autre. Cette allégorie, proche de la balance de la justice, n'est pas comme elle armée d'une épée car elle n'agit ni ne tranche, pour préférer un retrait pondéré, une défense contre autrui mais surtout contre soi-même. C'est d'ailleurs sur ces critères que Télémaque propose à la Crète d'élire Mentor au trône de Minos, arguant qu'il vaut mieux rechercher non « un homme qui ait vaincu les autres dans ces jeux d'esprit et de corps, mais qui se soit vaincu lui-même⁶⁴⁷ ».

Ce rapprochement entre tempérance individuelle et maintien de l'ordre public s'inscrit le plus souvent dans une syntaxe abondant en figures de rapprochement, en particulier les chiasmes et parallélismes. Ainsi, « la sagesse des Rois » offertes par la sage Macarise à Clodomire déploie une énumération de maximes politiques rattachant la maîtrise de soi et l'art de régner suivant cette syntaxe binaire. La première maxime évoque la soumission du peuple au roi et du roi à Dieu tandis que la seconde insiste sur la maîtrise : « s'il n'est Roy de luy-mesme, il ne sera que le tyran des autres, & si la sagesse ne l'a fait le tyran de ses passions, il ne se fera jamais le Roy des sages⁶⁴⁸ ». Ce parallélisme implique que seul un souverain tempérant possède la vertu nécessaire pour lutter contre les passions populaires, la monarchie s'imposant de ce fait comme le régime le plus apte à assurer le bien commun et le salut collectif.

Comme le rappelle Nicolas Faret, « l'amour particulièrement est une passion fort ennemie de la Tempérance, & qui perd ordinairement les Princes qui en sont touchés [...]»⁶⁴⁹. En effet, l'ambition assouvie par le rang suprême, la passion amoureuse règne en seule maîtresse dans l'âme des souverains qui ne parviennent pas à subordonner leur individualité

⁶⁴⁶ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 99-101.

⁶⁴⁷ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., p. 112.

⁶⁴⁸ Fr. D'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, op. cit., p. 522-523.

⁶⁴⁹ N. Faret, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, op. cit., p. 104.

aux intérêts de leur fonction. De ce fait, si la tempérance est présentée de façon extrêmement univoque dans les romans, elle est particulièrement valorisée dans les fictions de la deuxième partie du siècle et dans les nouvelles historiques marquées par l'influence du tacitisme, puisque celles-ci pointent du doigt l'influence délétère des passions dans le champ politique.

« *These violent delights have violent ends*⁶⁵⁰ » : la tempérance ou l'éducation des passions

Dans *Clélie*, le fils de Tarquin, Sextus, incarne un Dauphin immodéré et détestable pour qui la couronne est prétexte à tous les excès du fait d'un caractère et d'une éducation où la tempérance n'a eu aucune part. Il incarne bien le dérèglement et l'excès des passions par manque de jugement puisque c'est immédiatement après son portrait que s'ouvre la conversation sur les passions :

Il a de l'inclination très forte à aimer toute sorte de plaisirs, sans distinguer les innocents des criminels. Au contraire, il semble qu'entre les uns et les autres, il aime mieux ceux où il y a quelque dérèglement, que ceux où il n'y en a point. De sorte qu'ayant beaucoup de la fierté de son père, un peu de la cruauté de sa mère, et mêlant à ces deux choses tout ce que le libertinage, et l'amour déréglé peuvent avoir de mauvais, on peut dire qu'il a mille dangereuses qualités pour une bonne, quoiqu'il en ait quelques-unes d'agréables.⁶⁵¹

Deux traits caractérisent le jeune prince : l'excès et le désordre. En effet, on parle à son sujet à la fois de dérèglement (substantif puis adjectif) et de libertinage, c'est-à-dire une liberté proche de la licence. Parce qu'il n'appartient pas à l'élite du petit groupe des devisants, Sextus est incapable de distinction sémantique, conceptuelle ou sociale mais se laisse guider par des pulsions qu'il ne prend pas la peine d'analyser. Au contraire, l'entourage de Clélie débat de la définition des sentiments, les distingue et donc les maîtrise et ne les subit plus passivement. En ce sens, Scudéry applique les recommandations stoïciennes de fermeté d'âme et de recherche de la vertu.

Cet apprentissage de la maîtrise des passions qui passe par la prise de conscience et par le travail de définition structure le roman autour de la vertu de tempérance. Aussi l'opposition qui s'établit entre ambition et amour semble transcendée par un semblable apprentissage de la patience, de l'attention à l'autre et de l'échange, cheminement initiatique qu'incarnerait la carte de Tendre. Le Tendre, justement, est l'opposé de la passion amoureuse désorganisée puisqu'il ne se conquiert pas par la violence ou la menace mais est donné en récompense au dévouement à l'autre ; on ne peut manquer à l'ordre imposé, au risque d'échouer dans le lac de l'indifférence ou la mer d'inimitié. De la même façon, la campagne politique nécessite une éducation des passions par la tempérance, par la culture du juste milieu

⁶⁵⁰ W. Shakespeare, *Romeo & Juliet*, II, p. 6.

⁶⁵¹ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., I, 2, p. 380.

et de la modération. L'éducation du Prince, secourant un naturel exceptionnel, permet donc de dépasser les écueils de la faillibilité humaine pour faire advenir un ordre plus pérenne. La tempérance qui assure une maîtrise de soi évite l'écueil de la colère et permet au souverain de dépasser le ressentiment personnel au profit de la clémence.

III.2.5 La clémence : « je suis maître de moi comme de l'univers⁶⁵² »

En effet, ce nouvel ordre du monde, quelle autre vertu que la clémence pour le rendre possible ? D'un point de vue diégétique, la clémence correspond d'abord à un formidable *deus ex machina* rompant la chaîne des causalités et des vengeances, d'où une place topique des scènes de clémence en dénouement de roman. En outre, il s'agit d'une ruse permettant un portait moins à charge des souverains : certes ils ont été aveuglés jusqu'ici par leurs passions ou par les mensonges de leurs vils favoris, mais leur intelligence supérieure a fait preuve d'un sursaut de lucidité leur redonnant, outre la justice, une autorité et une tempérance vraiment royale.

Politique clémence

La clémence est en effet le fruit à la fois de la tempérance dépassant la passion vengeresse, de la justice pesant les torts et les mérites, de la force assez sûre d'elle pour ne pas écraser l'adversaire, mais aussi de la prudence qui fait alors un calcul politique où tous on a gagné. En effet, « quelquefois l'indulgence des crimes fait des bons serviteurs au Prince qu'ils offensent ; c'est une grande Politique de les pardonner, quand on ne les peut punir⁶⁵³ ». La clémence s'appuie également sur la prudence lorsqu'il s'agit de conserver toute sa force, et de ne pas, sous le nom de clémence ou de miséricorde, introduire la faiblesse, suivant les recommandations de Machiavel, au chapitre XVII du *Prince* :

Descendant aux autres qualités ci-dessus nommées, je dis que tout Prince doit grandement souhaiter d'être estimé pitoyable et non pas cruel ; néanmoins il doit bien prendre garde de n'appliquer mal cette miséricorde [...] Le Prince, donc, ne se doit point soucier d'avoir le mauvais renom de cruauté pour tenir tous ses sujets en union et obéissance ; car, faisant bien peu d'exemples, il sera plus pitoyable que ceux qui, par être trop miséricordieux, laissent se poursuivre les désordres, desquels naissent meurtres et rapines, car ceci nuit ordinairement à la généralité, mais les exécutions qui viennent du Prince ne nuisent qu'à un particulier.⁶⁵⁴

Cette vertu est sans doute la plus représentée, la plus débattue et la plus valorisée dans les romans. Contrairement aux autres vertus, elle ne correspond pas tant à une disposition de l'esprit qu'à une action politique, ou plutôt à une suspension de l'action, de sorte que les

⁶⁵² P. Corneille, *Cinna, ou la clémence d'Auguste*, V, 3.

⁶⁵³ R. de Cerizier, *Le Tacite français*, op. cit., p. 250.

⁶⁵⁴ N. Machiavel, *Le Prince*, op. cit., p. 338.

romans représentent parfois des souverains faisant preuve de clémence par pur calcul politique. Ainsi, dans *La Jeune Alcidiane*, la souveraine Ennoramita est confrontée à une émeute :

[...] ils luy dirent que le peuple repentant, avoit esté rompre les portes de leurs prisons, & les avoit conjurez par la liberté qui leur estoit rendue, de faire connoistre à leur Princesse, le regret qu'il avoit de ses fautes passées. La reine fut bien aise d'estre sollicitée à une chose que la raison d'Etat l'eust obligée de faire, quand le peuple ne se fust pas mis à son devoir. C'est pourquoy elle envoya à l'heure mesme publier un pardon general ; & rejeter sur l'artifice des Tyrans toutes les causes de la rebellion. Le peuple touché d'une si extraordinaire clémence, vint le jour mesme au Palais, pour tesmoigner le ressentiment qu'il en avoit ; & que comme du temps de la fameuse Ennoramita on avoit osté la couronne de dessus la teste d'un Roy, pour reconnoistre la magnanimité de cette Princesse ; aujourd'huy que la mesme vertu se rencontroit en une princesse de sa race, on estoit obligé de renouveler les mesmes prérogatives.⁶⁵⁵

Si le peuple est touché de cette clémence, le lecteur, lui, n'est pas dupe grâce aux jeux de focalisation puisqu'il sait qu'Ennoramita y est contrainte par raison d'État. Dès lors, à l'artifice des tyrans⁶⁵⁶ fait écho la clémence de la souveraine, qui, si elle n'est pas qu'une façade, correspond surtout à un calcul politique visant à restaurer l'ordre social et à rétablir le trône ébranlé.

Le très long débat mis en scène dans le deuxième livre de la première partie d'*Almahide*, étudié en troisième partie, présente avec finesse les intérêts politiques de la clémence, rattachés ou détachés de la morale. Pour en finir avec les vendettas entre Abencerrages et Zegriss, qui déchirent Grenade, le roi demande l'avis de ses sujets : Agath recommande de fermer les yeux sur des conflits qui sont d'ordre privé, Rostane veut associer la clémence à une remontrance sévère, Dragut prône une punition raisonnable pour inspirer la crainte, Zilama réclame un bain de sang qui viendra trancher la tête du conflit en même temps que celles des agitateurs, Osman craignant les conséquences désastreuses de la sévérité propose l'exil. Après eux, Deimate déclare : « je ne Voy nullement quelle bonne Politique permet à un Sage Prince, d'exiler ainsi tout d'un coup, Une grande partie de la plus illustre Noblesse de fon Estat, & de desoler toute l'autre⁶⁵⁷ ». De même, il invite à se méfier « des remedes si violens, qui sont assurément pires que le mal⁶⁵⁸ ». Mieux vaut rapprocher les familles par les liens de l'affection, sans pour autant les unir dans une haine commune contre leur Roi. Oican, pour éviter de tomber dans cet écueil, rappelle la vertu divertissante et civilisatrice des arts, alliés des Princes dans un travail de civilisation et d'apaisement des conflits, suivant l'adage *panem et circenses* : « les plus adroits Politiques n'ont guere imaginé

⁶⁵⁵ M. de Gomberville, *La jeune Alcidiane*, op. cit., p. 526-528.

⁶⁵⁶ Ici, le substantif « tyrans » désigne les rebelles cherchant à usurper le pouvoir.

⁶⁵⁷ G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., suite de la première partie, p. 723.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 726.

de choses plus propres à conserver la Paix entre les Peuples que les Jeux, les Spectacles & les Comédies⁶⁵⁹ ». La clémence, comme les autres vertus, peut fragiliser l'édifice politique s'il n'en est pas fait usage avec prudence ; elle nécessite donc une éducation, à l'exemple de ces sujets donnant leur avis au roi de Grenade, éducation à laquelle succède une décision foudroyante et surprenante.

Étonnante clémence

Dans *Cléopâtre*, les personnages ont tous convergé dans une Alexandrie se préparant à l'arrivée d'Auguste. Or ce dernier est animé d'une fureur vengeresse à l'égard des héros et s'appête à faire éclater sa colère, malgré l'apparition accusatrice de César lors d'un songe. Au discours plein de reproches se joint une apparence qui frappe la vue :

Le grand Cesar parla de la sorte, & finit son discours en jettant un regard enflammé de courroux sur son successeur, qui en fut si vivement frappé, que son sommeil se dissipa en un instant, & luy laissa une si forte impression, qu'il creut en s'éveillant voir disparoistre l'ombre respectée de son illustre devancier. En effet ce songe, qui sembloit avoir quelque chose d'extraordinaire, le toucha de telle sorte, & s'imprima en son esprit avec tant d'apparence de vérité, qu'il fut long-temps sans pouvoir discerner si c'estoit un songe ou une apparition veritable.⁶⁶⁰

Ce thème de la vision, de l'aveuglement & du dessillement servira alors de fil rouge à la scène suivante, où va éclater la clémence d'Auguste. Le romancier ne cache pas l'influence du *Cinna* (1641) de Corneille dans ce dénouement car les deux textes racontent que l'empereur renonce de façon inattendue à la vengeance envers des conjurateurs jeunes et héroïques. Auguste, qui jusque-là était encore l'Octave des prescriptions, devient par cet acte de clémence un souverain légitime et admirable qui obtient le ralliement des conjurateurs. Or les illuminations divines et le vocabulaire de la vision et du dessillement abondent dans cet intertexte cornélien⁶⁶¹. Auguste est d'abord présenté comme un insensible, enfermé dans un engrenage vengeur et aveugle aux supplications :

[...] mais il ne produisit pas le mesme effet dans l'ame d'Auguste, & il ne falloit pas s'estonner que celui qui à tous les habitans d'une ville prosternez à ses pieds, avoit dit cette cruelle parole, *il faut mourir*, & à ceux qui luy demandoient la sepulture tandis qu'il les envoyoit au supplice, que *cette grace estoit en la disposition des corbeaux*, ne fust pas touché comme il le devoit estre, ny de la vertu, ny de la mauvaise fortune d'un si grand Prince.⁶⁶²

⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 728.

⁶⁶⁰ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, XII, 4, p. 470-471.

⁶⁶¹ Voir au sujet du dénouement de *Cinna* J.-P. Landry, « Cinna ou le paradoxe de la Clémence », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2002/3 (Vol. 102), p. 443-453. Voir également Ph. Met, « La Rhétorique de la conversion dans *Cinna* et *Polyeucte* », *Rhetorica: A Journal of the History of Rhetoric*, vol. 12, n°2, 1994, p. 173-189.

⁶⁶² G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, XII, 4, p. 489.

Le comportement d'Auguste ne donne pas à « s'estonner » ; il n'est en rien prodigieux et ne frappe pas le regard comme un éclair, comparaison qui était présente lors de l'apparition de César⁶⁶³. Les italiques, marqueurs de la citation d'un apophtegme rapporté par la tradition historique, inscrivent encore Auguste dans une représentation canonique et un schéma attendu de ce souverain. Il est encore l'Octave tel que le représentent les livres d'histoire. Or petit à petit la vision de l'Empereur se trouble, en particulier face au mérite surhumain et proprement extraordinaire des héros. Il n'est pas question pour les personnages de faire la leçon au souverain et seule leur moralité irréprochable se dresse comme muet reproche face à un prince que seul un César divinisé peut instruire politiquement :

Auguste plein d'estonnement, & de confusion, regarda plusieurs fois le Prince depuis la teste jusques aux pieds (tandis que Drusus confirmoit à l'assemblée, & exaltoit cette belle action de Coriolan) & apres attachant les yeux à terre, & appuyant sa teste sur une de ses mains, & le bras sur un de ceux de sa chaire, il demeura en la contenance d'un homme ensevely dans une profonde meditation, pendant laquelle toute la belle compagnie faisoit des vœux pour le Prince, & Livie elle mesme touchée de son admirable vertu, ne luy estoit point contraire, & sembloit avoir despoüillé toute la colere, de laquelle elle avoit esté animée contre luy pour les blessures de Tibere. Il pousoit quelques soupirs dans sa resverie, & l'idée du songe, qui l'avoit travaillé la nuit precedente, revenant à son esprit, & y eslevant de nouveaux troubles : C'est assez mon pere, dit-il assez haut pour estre oüy de ceux qui estoient les plus proches de sa chaire, c'est assez, & je me souviens de vos reproches, & de vos menaces [...] Enfin l'Empereur revenant à soy comme d'un profond sommeil, jetta d'abord les yeux sur lui [Agrippa] [...] ⁶⁶⁴

Auguste le premier est frappé d'étonnement, tandis que se prépare sa conversion à la clémence. La vue de Marcel et de Coriolan prêts à se sacrifier les uns pour les autres le pousse à une introspection ; le rêve éveillé, le rappel du songe de la nuit permettent paradoxalement une mise au jour des injustices et préparent une mise à jour du système politique. Alors que son esprit s'égaré un temps dans une profonde rêverie, il devient lui-même objet d'étonnement que contemplent les spectateurs de la scène, incertains du dénouement.

D'un constat passif qui s'impose au regard, la clémence se mue peu à peu en une action volontaire d'Auguste, devenu le principal acteur de cette scène, comme en témoigne le rôle sémantique d'agent du sujet pronominal, précédant la locution évoquant l'action du regard : « et après faisant encore un effort comme pour dissiper des brouillars qui l'offusquoient, il attacha ses yeux sur le Roy de Mauritanie [...] ⁶⁶⁵ ». La dissipation des brouillards de la rêverie, mais aussi des illusions politiques, est désormais le fruit d'un « effort » de l'Empereur, devenu maître de lui comme de l'univers. Sa clémence, acte de prudence qui est un pari dans l'avenir, bouleverse l'ordre du monde pour instaurer un autre

⁶⁶³ *Ibid.*, p. 467-468 : « luy lançant des esclairs au lieu de regards ».

⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 495-496.

⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 498.

système de causes et conséquences politiques : c'est Auguste lui-même qui devient dès lors objet d'admiration et d'étonnement, comme Coriolan en fait la remarque : « c'est maintenant que je sens la douleur & le repentir de vous avoir offensé, & que par cette bonté, plutôt que par tous les effets de votre puissance, je vous reconnois pour mon Seigneur, & mon Empereur⁶⁶⁶ ». En dominant ses basses passions, l'Empereur reprend sa place souveraine dans l'univers et redécoupe la carte des alliances où chacun des héros se trouve lié à lui non par la domination politique mais par l'admiration reconnaissante. À la question de savoir s'il vaut mieux être aimé que craint, La Calprenède offre donc une réponse sous forme d'apothéose.

Dès lors, c'est la clémence et non l'*hybris* qui permet aux souverains d'être comme des dieux, de dépasser les faiblesses et les logiques humaines pour se faire créateur de l'ordre du monde, argument que Zelmatide invoque dans *Polexandre* :

Seigneur, lui dit-il, les Dieux te présentent une belle occasion d'imiter leur clémence & de parvenir à cette suprême dignité où leurs bienfaits les ont élevés. Tu as en tes prisons des princes que tu peux retenir comme esclaves, ou faire mourir sans injustice, pour ce que les lois humaines veulent que les méchants soient punis. Mais si tu leur donne la vie, & pers la mémoire de leurs fautes, ne feras-tu pas une action d'autant plus glorieuse pour toi, & d'autant plus juste qu'elle approchera plus près de cette bonté miséricordieuse avec laquelle les dieux supportent & pardonnent nos offenses. Crois moi, renvoie ces misérables chez eux faire la pénitence du crime qu'ils ont commis contre leur foi, aussi bien que contre ta Majesté, & pour leur en laisser un regret éternel, délivre les de la servitude des tributs qu'ils ont accoutumé de payer à ta couronne.⁶⁶⁷

Les rebelles, en attaquant le prince choisi par le ciel, ont commis un crime tant de blasphème que de lèse-majesté mais Zelmatide propose au souverain un calcul audacieux à partir de cette équivalence : en libérant ses prisonniers, il les attachera par des liens plus forts encore que ceux des esclaves, car les liens de la reconnaissance et de la dévotion mueront en adoration les révoltes et garantiront au souverain une couronne de gloire auréolée de vertus divines. En refusant les schémas communs de vengeance, les « lois humaines », le prince témoigne de sa supériorité sur le commun des mortels, de ses liens privilégiés avec les dieux dont il est à la fois l'élu et l'incarnation terrestre. Il témoigne de sa générosité, en ce sens qu'il fait éclater sa noblesse d'âme, mais également parce qu'il dispense les faveurs.

III.2.6 La libéralité : une vertu qui intéresse les romanciers

On parle peu argent dans les romans, et on évoque l'économie en des termes vagues qui la rattache surtout à une vertu. L'arc narratif semble négliger les dimensions matérielles de personnages en centrant le récit sur les seuls discours et actions, que n'empêchent

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 501-502.

⁶⁶⁷ M. De Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, I, 2, p. 292-293.

d'ailleurs jamais de prosaïques questions pécuniaires. L'intérêt de cette vertu est ailleurs, aux frontières du roman et des besoins du romancier⁶⁶⁸.

Étymologiquement « économie » désigne avant tout la sphère des dépenses familiales, et c'est bien cette conception qui est majoritaire dans les romans, comparant le souverain à un père assurant l'avenir de ses enfants. La libéralité tient de la tempérance ; un bon souverain doit donc fuir l'avarice, comme en témoigne le portrait à charge de Rainfroy, roi de Suède, dans *Ildegerte* : « c'étoit un jeune Prince bienfait de sa personne & vaillant, mais qui avoit les vices qui naissent d'une ambition outrée. Il étoit superbe, cruel, avare, traître, sans foi, sans équité & sans religion⁶⁶⁹ ». Rainfroy est caractérisé grâce à cette antédisagoge d'abord par quatre adjectifs positifs puis par trois groupes prépositionnels introduits par « sans » ; la confrontation des deux modalités opposées éclaire les vices politiques et moraux du souverain. Alors que la superbe évoque un excès, toutes les autres caractéristiques soulignent un manque, la privation d'une qualité souveraine : la clémence (« cruel »), la justice (« sans équité »), la piété (« sans religion ») mais aussi la générosité (« avare »), mise sur le même plan que les autres vertus.

Mais un souverain doit également fuir la prodigalité qui ruine les États et traduit un manque de prudence et de fermeté d'âme : l'incipit de la nouvelle *Mémoire historique ou Anecdote galante et secrette de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France*, qui parodie celui de *la Princesse de Clèves*, choisit comme son intertexte de lever le rideau sur la cour des Valois. Cependant l'autrice ne peint pas un âge d'or perdu où règne la galanterie et la magnificence : en effet, elle substitue à ce dernier substantif l'adjectif « prodigue », associé à la mollesse et à la volupté. D'un incipit à l'autre se dessine la décadence des Valois, préparant la fin de leur lignée dont le sang s'est épuisé à mesure que ces derniers représentants ruinaient la France⁶⁷⁰.

Distincte de la prodigalité, la libéralité touche à la générosité, valeur morale qui par glissement devient financière : en renonçant à l'*avoir*, les personnages généreux gagnent de l'*être* et témoignent d'un détachement personnel qui n'ôte pas la conscience des nécessités des sujets. Durant le siècle, cette libéralité se trouve univoquement louée et il est attendu que le Prince se montre grand seigneur, comme le marque cette maxime tirée d'*Iphigène* : « les Rois ne sauraient mieux faire paraître qu'ils sont des vives images de Dieu & même des

⁶⁶⁸ Voir B. Petey-Girard, *Le Sceptre et la Plume. Images du prince protecteur des Lettres de la Renaissance au Grand Siècle*, Genève, Droz, 2010.

⁶⁶⁹ E. Le Noble, *Ildegerte, reine de Norvège*, op. cit., p. 7.

⁶⁷⁰ Ch.-R. Caumont La Force, *Mémoire historique ou Anecdote galante et secrette de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France*, op. cit., p. 7.

Dieux en terre, qu'en bien faisant largement à ceux qui se rendent dignes de leur amitié⁶⁷¹ ». Comme Dieu dispense ses bienfaits sur Terre et offre la vie en abondance, de même le souverain témoigne de son élection divine en ne refusant rien aux hommes de bonne volonté. En effet, la libéralité ne va pas sans justice et qui veut donner bien doit donner avec discernement, comme le rappelle Salomon à Muley Hacén dans *Almahide* : « celui qui prend, se donne, & la vertu des Roys./ Est de donner tousjours, mais donner avec choix⁶⁷² ». Il ajoute que la libéralité est une arme politique, permettant d'acheter la reconnaissance : « Les graces, les biens-faits, sont leurs plus fortes Armes./ L'on ne voit point de cœur qui resiste à leurs charmes/ La libéralité gagne tous les esprits⁶⁷³ ». Elle assure en outre le prestige auprès des sujets (« Et le Monarque avare est digne de mépris. /Cette bassesse d'ame est indigne des Princes:/ Elle les deshonne aux yeux de leurs Provinces:/ Elle les met plus bas, que leur Thrône n'est haut⁶⁷⁴ »). Or, non seulement la générosité financière possède une utilité politique, mais elle enrichit à terme le souverain puisque Salomon affirme que « tout rentre en la Mer, & tout retourne au Prince:/ Comme tout part de luy, tout aboutit à luy ;/ Et demain on luy rend, ce qu'il donne aujourd'huy⁶⁷⁵ ». Si la libéralité est fille de justice, elle se révèle également calcul prudent, indiquant qu'il y a des économies qui n'en sont pas et qu'un souverain libéral a tout à gagner.

Cette vertu est attendue non seulement du Prince mais de tous les puissants, suivant la théorie économique du ruissellement, où l'enrichissement de quelques-uns permet une paradoxale redistribution des richesses⁶⁷⁶. La confusion qui s'instaure entre générosité morale et financière est largement exploitée par les auteurs, en particulier lorsqu'elle permet d'envisager une contrepartie financière en échange d'une dédicace. En effet, selon certains romans, plus un Grand se dépouille de biens matériels, plus sa vertu morale est rendue visible à ceux qui l'entourent, témoignant également de son désintéret et de son seul souci du bien commun, à l'exemple du favori Cloryman dans *La Polyxène* (1632) :

[Cloryman] prenoit plaisir à obliger tout le monde, & n'avoit pas si tost receu un bien fait du Roy, qu'il le donnoit à un autre. Les charges ne se vendoient plus comme auparavant : chacun estoit récompensé selon son merite, & si le Roy rendoit quelqu'un mal content, Cloryman luy bailloit de son propre bien, ce que l'on luy avoit refusé. Si bien qu'au lieu que les autres s'enrichissent de la faveur de leurs Rois, Cloryman en devint pauvre, & c'est une chose merveilleuse qu'il ait pû subsister, ayant fait des depences si extraordinaires, qu'il sembloit qu'il deust estre ruiné en peu de temps. Ce qui n'est point arrivé, car apres sa disgrace, & lors que ses

⁶⁷¹ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., p. 87.

⁶⁷² G. de Scudéry, *Almahide, ou l'esclave reine*, op. cit., III, 2, p. 561.

⁶⁷³ *Ibid.*

⁶⁷⁴ *Ibid.*

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 563.

⁶⁷⁶ Voir A. Parienty, *Le Mythe de la « théorie du ruissellement »*, Paris, La Découverte, 2018.

amis croyoient qu'il ne luy restoit plus rien, ayant perdu la faveur du Roy, il s'est montré plus splendide que jamais, & a fait voir à tout le monde qu'un Prince libéral ne peut jamais estre pauvre. Il ne faisoit point comme les autres Princes & Seigneurs de Syrie, qui se contentoient d'estre bien suivis, & changer tous les jours d'habits. Il sçavoit bien que ce n'estoit pas assez de s'obliger soy-mesme, & qu'un Prince ne paroissoit grand que lors que tout le monde se sentoit de sa grandeur : Comme en effect il n'y a rien qui les sépare du commun que la libéralité, pource que la valeur & toutes les autres vertus se treuvent aussi souvent parmy le peuple que parmy eux ; Mais cette grandeur de courage qui fait mespriser les biens, n'est permise qu'à ceux que la fortune ou la naissance a favorisez : cette vertu paroissoit d'autant plus en Cloryman, qu'il n'y avoit presque personne que luy en Syrie qui l'exerçast, où s'il s'en trouvoit quelqu'un qui donnast, c'estoit plustost la crainte du deshonneur qui lui faisoit faire, qu'aucune inclination qu'il eust au bien. Encore cela approchoit si peu de la splendeur de Cloryman, qu'il n'y avoit aucun qui ne parust avare à comparaison de luy.⁶⁷⁷

Le narrateur affirme que de toutes les vertus seule la libéralité est vraiment l'apanage de la noblesse, bien qu'on puisse mettre en doute la crédibilité d'une hiérarchie surtout établie à des fins rhétoriques, hiérarchie variant suivant les nécessités de la narration ou la visée de l'auteur.

La libéralité n'a donc de fonction narrative que limitée et si elle est évoquée dans les romans, on constate qu'elle ne porte qu'assez peu à débat, comparée aux autres vertus. On peut l'expliquer en rappelant que l'économie du livre nécessite encore l'appui politique et financier des puissants, comme en témoignent les inévitables dédicaces de la première partie du siècle. Bien que nous ayons déjà évoqué ces dédicaces, nous pouvons ajouter que les auteurs y tâchent d'assimiler libéralité, magnificence et gloire : puisque, comme l'affirme Le Pays, « il est encore plus glorieux d'être le souverain des beaux esprits que le souverain des peuples [...] »⁶⁷⁸, le Prince est invité à ne pas négliger ces sujets d'exception qui pourront mieux que tout autres conserver et glorifier leur mémoire. Le Pays propose ainsi au duc de Savoie d'étendre ses territoires par la force de sa libéralité même, puisque si le duc favorise les arts, il s'attachera les « beaux esprits » bien au-delà des frontières et assurera à la fois sa puissance politique actuelle et sa postérité historique à venir : « c'est par là [la générosité], Monseigneur, que la vôtre sera louée & sera connue au dela des limites de vos provinces, & longtemps après le cours de votre glorieuse vie ; c'est par là que vous régnerez sur tous les beaux esprits du monde & c'est par là aussi que j'ai l'honneur d'être votre sujet⁶⁷⁹ ». La libéralité, surtout lorsqu'elle prend la forme du mécénat, permet alors non seulement de maintenir l'ordre politique intérieur par la reconnaissance des sujets, mais également d'étendre son territoire en versant l'or pour que le sang soit épargné.

⁶⁷⁷ Fr. de Molière, *La Polyxène* (1632), Paris, Toussaint Du Bray, 1632, p. 637-639.

⁶⁷⁸ Le Pays, *Zelotyde*, *op. cit.*, « Dédicace à Monseigneur le duc de Savoie », p. 14.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 20-21.

On retrouve d'ailleurs cette idée dans *Les Aventures de la cour de Perse*, en particulier dans cet extrait qui alterne évocations de l'élévation et du déversement, des sujets et du souverain, mimant le retour sur investissement que promet la libéralité :

Que si quelque chose les élève [les membres de la cour de Perse] à ce degré de perfectionnement, c'est sans doute l'exemple du grand Artaxerxe, père du roi Eraste, qui tient maintenant le sceptre des Perses, et sans mentir, l'on peut à bon droit dire de ce prince que de la façon qu'il se comporte au gouvernement de son État, il est impossible qu'il ne le rende un des plus florissants royaumes du monde, car son humeur généreuse & sa libéralité y attirent de toutes parts les peuples qui lui sont sujets ou voisins.⁶⁸⁰

Vertu morale qui devient peu à peu bienfait économique, la libéralité permet par cette transition de rendre plus vertueux ceux qui ont pu admirer la générosité du Prince. La libéralité contamine le pays, qui produit alors par ce miracle économique des fruits et des vertus en abondance. Or, si c'est grâce aux écrivains que les sujets ont pu admirer la générosité du Prince, ce dernier fera preuve à la fois de justice et de prudence en leur en faisant bénéficier plus particulièrement. On comprend dès lors que cette vertu porte moins à débat que celles évoquées précédemment, surtout à mesure que le pouvoir royal finance et régent de plus en plus la vie culturelle.

En effet, au cours du siècle, la représentation des vertus des rois dans les romans tend à évoluer en fonction des bouleversements politiques et philosophiques. L'influence du tacitisme et du machiavélisme nourrit une forme de soupçon sur ces vertus, en les présentant avant tout comme des apparences efficaces. Les romans adaptent la tradition en pleine refonte des Institutions du Prince, faisant de l'accès au trône mais aussi de la mort des souverains à la fois des péripéties romanesques et des moments de théorisation politique.

IV. « La dignité royale devait souffrir une éclipse en la personne du plus grand de tous les rois⁶⁸¹ » : les troubles de la mort du roi

Si la première fonction narrative d'un souverain compétant et légitime est de maintenir ou de restaurer l'ordre, on conçoit que sa disparition engendre presque systématiquement des troubles propices aux péripéties, alors que le héros doit rétablir la paix civile et orienter les forces politiques vers la sélection du meilleur successeur au souverain. Elle relance de ce fait l'intrigue et offre un large réservoir d'épreuves pour le héros. La disparition du roi possède

⁶⁸⁰ Anonyme [L.-M. de Lorraine, princesse de Conti], *Les Aventures de la cour de Perse, divisées en sept journées, ou sous des noms étrangers sont racontées plusieurs histoires d'Amour & de Guerre, arrivées de nostre temps, par I. D. B.*, Paris, Fr. Pomeray, 1629, p. 18.

⁶⁸¹ G. de La Calprenède, *Cassandre, op. cit.*, II, 1, p. 287.

également une portée symbolique, théorique et didactique, tant parce qu'elle questionne les failles de l'appareil monarchique et présente les différentes formes de succession que parce qu'elle offre un tableau édifiant du déchaînement des passions par la perte du principal stabilisateur.

Au combat ou dans leur lit, par ruse ou à la suite d'un procès, la mort des souverains est fréquemment racontée dans les romans, où les auteurs ne sont pas tenus à la règle de bienséance. Contrairement au théâtre, où les souverains meurent le plus souvent dans des conditions tragiques, ceux des romans connaissent également la douceur de la mort des justes. Mais les morts violentes émaillent aussi les récits, interrogeant entre autres la légitimité du régicide ou du tyrannicide. Outre cela, le lecteur rencontre d'autres situations problématiques, telles l'abdication d'un roi ou les droits héréditaires d'une femme quant au trône. Par ces situations sont révélés les dysfonctionnements de la tradition successorale et plus largement de la machine monarchique : la variété des fins de règne dans les romans n'élude pas tout à fait le caractère exceptionnel et problématique de ce passage d'une vie à une autre et d'un souverain à son successeur.

IV.1 La mort du roi : *ultima verba* et dignité royale

« Et voici que le voile du Temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas⁶⁸² » : la mort dévoile ce qui était jusque-là dérobé au regard ; elle permet d'exposer au grand jour, dans un éclair de lucidité, la dignité ou l'indignité du souverain, les secrets d'un bon règne ou ses échecs, et plus largement ce qui se cachait auparavant sous le masque de l'entourage royal. Les romans traduisent ce spectaculaire dévoilement grâce à une scénographie soignée où les yeux du souverain qui se ferment permettent le dessillement de la cour et du lecteur : « la mort du roi, dans son déroulement et dans les représentations qu'on en donne, est bien le moment de vérité du royaume. Elle déstabilise l'ordre cosmique et menace l'ordre des choses⁶⁸³ ».

Apothéose d'une existence hors du commun, l'*ars moriendi* donne à voir à tous la dignité ou l'indignité du roi. « Une “ belle mort ” est un signe indiscutable de noblesse, alors qu'une mort indigne peut frapper à la fois le bon et le mauvais gentilhomme. Pour le second, cela ne change rien, pour le premier c'est un voile éternel qu'elle étend sur sa réputation » rappelle

⁶⁸² Évangile selon saint Matthieu, XXVII, 51.

⁶⁸³ H. Germa-Romann, « Exemplaire et singulière, la mort du roi (de Charles VIII à Louis XIII) », *Bibliothèque D'Humanisme Et Renaissance*, vol. 60, n°3, 1998 (p. 673-706), p. 678.

Hélène Germa-Romann⁶⁸⁴. Les romanciers puisent dans le répertoire antique des exemples de ces morts édifiantes ou méprisables où les *ultima verba* révèlent la nature du souverain, à l'exemple de celles prononcées par Alexandre et reprises dans *Cassandre*⁶⁸⁵ ou au contraire Néron dans *Bérénice*⁶⁸⁶, s'approchant d'apophtegmes.

C'est bien la question de la belle mort qui est soulevée par le décès d'Henri II, qu'on hésite encore à nommer le dernier roi chevalier⁶⁸⁷. Alors que la cour célébrait dans la liesse un mariage résolvant de façon heureuse des tensions politiques, le carrousel, motif pourtant très romanesque, marque l'entrée fracassante du tragique dans *La Princesse de Clèves* et dans le siècle. La succession d'Henri II, en effet, porte en son sein les troubles des guerres de religion et de la fin d'un monde : en s'écroulant sur le sol, blessé, le roi emporte dans sa chute les vestiges de cette cour qu'avait glorifiée l'incipit. Le roman choisit de détailler la mort du souverain en valorisant la dignité et la majesté de ce dernier :

Le mal du roi se trouva si considérable, que le septième jour il fut désespéré des médecins. Il reçut la certitude de sa mort avec une fermeté extraordinaire, et d'autant plus admirable qu'il perdait la vie par un accident si malheureux, qu'il mourait à la fleur de son âge, heureux, adoré de ses peuples, et aimé d'une maîtresse qu'il aimait éperdument. La veille de sa mort, il fit faire le mariage de Madame, sa sœur, avec monsieur de Savoie, sans cérémonie.⁶⁸⁸

La syntaxe pourtant très sobre traduit le drame et l'absurdité de cette mort : l'évocation des vertus du souverain enchâsse le modeste « accident si malheureux » ; comme une épine dans la chair, cet accident que la construction phrastique réduit à peu de chose finit par gangréner le texte qui s'organise autour de lui. Pourtant, la narratrice rapporte une scène de belle et de bonne mort. Belle mort, parce que le roi a été terrassé les armes à la main, et c'est encore un combat que livre cette « fermeté extraordinaire » contre le mal « si considérable » et l'« accident si malheureux ». Bonne mort, parce qu'il offre l'exemple d'une agonie édifiante où sont éclairées ses qualités proprement royales. En effet, alors que ses heures à vivre se réduisent inéluctablement, Henri II use ses dernières forces pour conclure un mariage qui assurera la pérennité du royaume et l'élargissement des frontières : si la personne royale s'amointrit, c'est qu'elle immole son être de chair pour accroître la France. Le mariage célébré devient alors celui, mystique, du roi et de son royaume. Mort héroïque, mort édifiante,

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 675.

⁶⁸⁵ G. de la Calprenède, *Cassandre*, *op. cit.*, II, 1, p. 291-292

⁶⁸⁶ J. de Segrais, *Bérénice*, Paris, T. Quinet, 1651, II, 3, p. 486.

⁶⁸⁷ Voir S. Édouard, « Le Roi Chevalier en France au XVI^e-XVII^e siècle. Construction et vocation du modèle », *La Vocation du Prince. L'engagement entre devoir et vouloir (XVI^e-XVII^e siècle)*, S. Édouard, N. Le Roux [éd.], *Chrétiens et Sociétés (XVI^e-XX^e siècles)*, numéro spécial II, 2013, p. 33-60. Voir également D.-J. Hartley, « la mort du roi Henri II (1559) et sa commémoration poétique: document bibliographique », *Bibliothèque D'Humanisme Et Renaissance*, vol. 47, n°2, 1985, p. 379-388. *JSTOR*, www.jstor.org/stable/20677174, p. 383.

⁶⁸⁸ M. M. de Lafayette, *la Princesse de Clèves* *op. cit.*, vol. 3, III, p. 99.

mort royale, l'agonie d'Henri II permet tout à la fois une réflexion sur la vanité de toute vie humaine et une valorisation de la nature exceptionnelle des souverains.

Au contraire, les romanciers accordent aux rois indignes des morts conformes à leur vie ; les injustices et les violences des opposants, en particulier Philippe II, dans *Dom Carlos*, sont punies par une mort atroce :

Enfin Philippe II lui-mesme, après avoir vieilli parmi les douleurs de tant de desastres, fut frappé d'une ulcère, qui engendra une quantité effroyable de poux, dont il fut dévoré tout vivant, & étouffé quand ils ne trouvèrent plus de quoi se nourrir sur son corps. Ainsi furent expiées les morts à jamais déplorables d'un Prince magnanime, & de la plus belle & plus vertueuse princesse qui fut jamais. C'est ainsi, que leurs ombres infortunées, durent enfin pleinement apaisées, par les funestes destinées de tous les complices de leur trépas.⁶⁸⁹

Comme le vice intérieur de Philippe II avait engendré une foule de courtisans qui avaient fini par corrompre et détruire son esprit, de même son corps se voit ronger par des poux nés de son ulcère. Le narrateur conclut cette nouvelle par une morale : la mort n'est pas si aveugle, qui fauchant tous les hommes, venge les injustices.

Si ce roi meurt de façon comparable à sa vie, il en est d'autres, dans les romans, qui périssent par là où ils ont pêché. Le Roi des Cimbres, adversaire de Faramond, meurt ainsi de rage ; l'aiguillon de la colère participe en effet bien plus à son trépas que la « légère blessure » reçue d'une flèche. Tel un enfant capricieux, il abandonne toute dignité royale en ne supportant pas sa défaite :

Mais la fortune voulut que le roi des Cimbres touché d'une mortelle douleur pour la perte de la bataille, ou plutost ne pouvant resister à la rage qui le transportoit, pour le mauvais succès de son entreprise, non seulement ferma l'oreille à toutes les consolations que la princesse sa fille, & ses amis luy voulurent donner, mais il refusa de recevoir aucune nourriture de ce jour-là, ne voulut pas seulement souffrir qu'on pensast une legere blessure qu'il avoit recueue d'un coup de flèche, & se tourmenta de telle sorte toute la nuit, que le jour suivant il fût saisi d'une fièvre fort violente. Comme il dédaigna les remèdes qu'on luy voulut donner, & qu'il persevera dans son affliction, & dans son courroux, sa fièvre devint encore plus forte, & lorsque par l'arrivée du Roi des Suèves & de Gondioch il pouvoit esperer de tirer raison de la perte qu'il avoit soufferte, il se treuva en tel estat que ses médecins commençoient de craindre pour sa vie. La princesse sa fille, & les rois ses alliés le faisoient servir avec beaucoup de soin ; mais leur assistance fut inutile, & son mal s'étant rendu plus fort que tous les remedes, le fit mourir le septieme jour. Il rendit l'esprit entre les bras de la désolée Rosemonde, & il n'eût d'autre soin en mourant que celui de luy recommander la vengeance de sa mort, de laquelle il n'accusoit que le seul Faramond, & de la menasser de la cholere des Dieux, & de la detestation des hommes, si elle se relâchoit jamais de la promesse qu'elle avoit faite de le poursuivre jusqu'à la mort. La princesse fondant en larmes auprès de luy, luy promît ce qu'il voulut, quoy que sans doute elle detestât cette cruauté obstinée qui l'accompagnoit jusqu'au tombeau.⁶⁹⁰

⁶⁸⁹ C. de Saint-Réal, *Dom Carlos*, *op. cit.*, p. 223-224.

⁶⁹⁰ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, II, 4, p. 874-876.

Alors que la mort correspond traditionnellement à un moment de réconciliation, cette agonie provoquée par la haine ne solde en rien les comptes du mourant qui préfère la vendetta au pardon. Incapable de se détacher de l'immédiateté des passions ou de faire un bilan objectif sur son existence, le roi n'a « d'autre soin en mourant » que de réclamer la vengeance d'un sang que Faramond n'a pas versé, puisque le roi meurt seulement de sa colère et de son opiniâtreté. Si Henri II garantissait la paix de son royaume en concluant au bord de la tombe un mariage, le roi des Cimbres, lui, devient après sa mort le principal obstacle à l'union heureuse de Rosemonde et de Faramond et ainsi à la paix de l'Europe. Le testament royal s'apparente alors moins à un don qu'à une malédiction.

En effet, moment de révélation du mérite des souverains, la mort permet en outre la révélation du projet royal, qu'il s'agisse d'un partage matériel ou, plus profondément, d'un testament politique. Certes, les *ultima verba* royales, dans les romans, remplissent d'abord un rôle diégétique en ce qu'elles permettent ou interdisent les unions des héros ou leur accès au trône. Dans *Cléopâtre*, le testament du roi d'Éthiopie vient conforter l'amour de Candace et Cléomédon et souligne d'autant plus le mérite de ce dernier qu'il est considéré comme le successeur le plus souhaitable par un roi jouissant de la lucidité des dernières heures :

Je meurs en Roy dans un champ assez glorieux, & par les dernières actions de ma vie, je ne laisse aucune honte à ma mémoire, si vous avez eu quelque affection pour moi, donnés m'en des preuves après ma mort, par les effets d'une obéissance que je desire de vous & souffrez que je meure dans l'espérance de voir mes dernières volontés accomplies ; il ne vous reste de moi que la princesse Candace ma fille, elle est après moy vostre reyne légitime, & elle n'est possible pas indigne de vous commander, je loue les Dieux de ce qu'ils me laissent avant ma mort le temps de lui choisir un époux qu'elle puisse recevoir par mes ordres & par l'approbation de générale : Cléomédon quoy qu'étranger parmy vous, est celui de tous les hommes de qui l'alliance m'est la plus chère, & de qui la domination vous sera la plus douce, sa personne vous est connue, sa naissance l'est à quelques uns de parmy vous, & de ceux là les autres pourront apprendre qu'il n'y en a point au monde de plus relevée ny de laquelle on puisse donner des Rois plus illustres à l'Éthiopie. Recevés le après moi, & pour le Roy des peuples que j'abandonne, & recevez avec lui la promesse que je vous fais en mourant.⁶⁹¹

Le roi d'Éthiopie dispose de son royaume et de sa fille comme de biens matériels dont il faudrait prévoir la répartition pour éviter les conflits entre les héritiers. En somme, même si les objets du partage sont un trône et une princesse, ce roi se comporte aux portes de la mort comme un particulier ; il connaît certes une certaine lucidité, en particulier sur la nature exceptionnelle de Cléomédon, en réalité Césarion, mais il ne prévoit pas combien ses aveuglements passés, en particulier les excessives faveurs dont il entoura Tiribaze, retarderont la paix et le bonheur tant de Candace que de l'Éthiopie. Pourtant, les testaments royaux

⁶⁹¹ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.* III, 1, p. 88-89.

dépassent bien souvent le simple partage matériel, suivant la tradition qu'incarne si fortement dans l'imaginaire d'Ancien Régime le testament de Louis IX⁶⁹².

Ce qui s'opère alors, dans l'intimité d'un père à son fils, n'est plus tant un secret politique qu'un mystère compréhensible aux seuls élus divins. Le roman offre au lecteur de prendre part à ces confidences à la fois dignes et pathétiques tout en portant un regard surplombant sur cette intimité qui lui permet d'anticiper le reste du récit. La théorie politique se double alors d'une forte portée pathétique tout en assurant une transition cohérente entre deux règnes et entre deux séquences narratives. Cet échange privilégié de deux élus de Dieu est l'aboutissement attendu d'une éducation paternelle et royale :

Le rôle du roi son père ne se borne pas en effet au rôle de tout père qui est de choisir avec discernement les éducateurs et les personnes qui devront approcher l'enfant. C'est aussi, et Héroard l'en presse instamment, de faire son éducation de la façon la plus directe en lui transmettant un savoir qu'il est le seul à détenir. Le médecin invite Henri IV à « épargner quelques heures pour les donner à son dauphin, et adviser à faire tout ce qu'on peut imaginer pour élever ce fils au degré le plus haut de la perfection, où l'homme puisse atteindre par les voies humaines ». On voit combien est élevé le but de cette éducation particulière, aspect proprement initiatique de l'Institution du Prince, en ce que cet enseignement-là demeure fait de secrets, d'expériences que seul le roi peut transmettre à son fils [...] Ces secrets concernant les sujets du royaume ou la prudence militaire, le dauphin devra les garder « du tout à soy », dit Héroard, pour les transmettre à son tour le moment venu. Nécessairement peu développé dans les textes, cet aspect initiatique fait passer l'homme déjà savant qu'est le prince au véritable statut de roi. Ici encore, la légitimité tend à se fonder sur le savoir.⁶⁹³

Louis Moreau du Bail choisit de faire entre-apercevoir à son lecteur ce qui se murmure entre un roi et son fils dans le dernier souffle. Dans *Péristandre*, Damasdes agonisant d'une indigestion fait chercher son fils Scieles pour lui donner ses dernières volontés :

Préceptes du roi Damasdes au Prince Scieles son fils

comme il est impossible d'être aimé des hommes si l'on n'est aimé des Dieux, acquerez vous leur bienveillance, Scieles, & ne manquez jamais aux adorations que tout bon monarque est obligé de leur faire. Pour ce qui touche les affaires de votre royaume, & sa conservation, suivez les avis de vos principaux ministres, le prince qui abonde en son sens & qui méprise le conseil d'autrui, est indigne de porter ni sceptre ni couronne. Vos conseillers seront ceux dont je me suis servi, j'ai tellement éprouvé leur fidélité que vous n'en devez point douter, c'est sur de tels fondements que vous devez appuyer la grandeur & la gloire de l'Etat que je vous laisse. S'il s'agit de la guerre, appelez en votre conseil les anciens capitaines qui ont acquis de l'honneur, & qui se sont portez vaillamment aux expéditions militaires. Ce sont eux qui connaissent les lieux propres à camper, qui savent ranger une armée en bataille, & qui peuvent conduire une fameuse entreprise & remédier aux accidents imprévus. Lorsque vous serez monté dans mon trône, ne punissez pas ceux que vous haïrez, cela ravalerait votre autorité, & feroit blamer votre puissance ; la vengeance est odieuse à un roi, encore qu'elle soit juste. Ce n'est pas que je vous conseille de laisser vivre vos sujets à leur discretion, il faut châtier le vice, & récompenser la vertu, où la justice ne règne point, le royaume est toujours misérable. Traitez le plus doucement

⁶⁹² Voir H.-Fr. Delabord, « Le texte primitif des Enseignements de saint Louis à son fils », *Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, Droz, 1912, tome 73, p. 73-100.

⁶⁹³ I. Flandrois, *L'Institution du prince au début du XVII^e siècle*, op. cit., p. 149-150.

que vous pourrez vos ennemis, en les obligeant, c'est s'obliger à n'en faire point. Vivez en paix avec les princes vos alliés, & vous conservez plus pour vos peuples que pour vous même. Reconnaissez le courage et l'expérience du généreux Grec qui a défait Euster & son armée, c'est lui qui a mis le royaume en tranquillité. S'il se veut retirer en son pays, donnez lui la liberté & le récompensez de ses services. Sur toutes choses, je vous recommande notre religion, & pour vous l'imprimer d'avantage au profond de votre âme, j'ai voulu que cette recommandation fut le dernier de mes préceptes, afin qu'après ma mort vous puissiez vous resouvenir que ce sont les dernières paroles que je vous ai dites. Les dieux veillent vous assister en toutes vos actions, voilà ce que vous souhaite Damasdes votre père et votre roi, gouvernez son royaume et réglez sur vos sujets avec autant de bonté & de clémence qu'il a fait & vous serez estimé son légitime héritier en toutes choses.

Quand ce roi mourant eut achevé ce discours, il donna sa main à son fils, qui la baisa avec autant de larmes que son bon naturel en devait tirer de ses yeux, puis Damasdes en se tournant de l'autre côté de son lit, rendit l'esprit.⁶⁹⁴

Damasdes en bon roi invite son fils à se placer sous le regard divin, puisqu'il ouvre et achève son testament par une exhortation à la piété. À cette première vertu, il adjoint les vertus cardinales en lui recommandant la prudence dans le choix de ses conseillers, la force appuyée par la raison au combat pour protéger le royaume, la justice et la tempérance pour en fortifier la paix intérieure. Ces *ultima verba*, tous royaux qu'ils soient, n'en dégagent pas moins une vraie tendresse paternelle, comme l'indique l'apposition « votre père et votre roi », et surtout, à la fin de l'extrait, ce baiser à la main, signe de déférence d'un vassal à un suzerain mais aussi geste pudique d'un fils faisant ses adieux à un père aimé. Par cet ultime contact, le souffle royal s'empare de Scieles : « le roi est mort, vive le roi ! »

Et quand un père ne peut confier le mystère de la royauté à son fils ? Gomberville dans le *Polexandre* de 1632 propose lui aussi une scène de testament d'un père lu par son fils, mais le père a disparu il y a bien des années et c'est en dévissant la garde de l'épée que Zelmatide trouve les dernières volontés royales⁶⁹⁵. Cosroez s'explique et s'excuse, sans vouloir garder secrets les arcanes de son règne et de ses décisions politiques. La relation qui se dévoile ici n'a rien des injonctions d'un tyran à une nation tenue en esclavage puisque le roi emploie la première personne du pluriel, incluant son peuple dans un projet politique et militaire commun. Quand la tradition veut que le roi confie son peuple à son fils, ici la scène est inversée et Cosroez recommande à ses sujets de veiller sur le jeune Zelmatide ; de plus, il leur dit les « avoir toujours considérés comme [s]es enfants », nivelant l'écart entre le prince à naître et son peuple. D'égal à égal, le roi et le peuple participent à une même mission politique qui dépasse les générations et les individus. En effet, caché dans la garde d'une

⁶⁹⁴ L. Moreau du Bail, *Péristandre ou l'illustre captif*, op. cit., p. 270-273.

⁶⁹⁵ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), op. cit., I, 4, p. 615-619.

épée, ce testament vient providentiellement redonner du courage à la Perse envahie : même des années plus tard, la mort du souverain bouleverse la face de son royaume.

Moment de vérité du royaume, la mort du roi coïncide souvent avec une apocalypse étatique, dans le sens de chaos, de fin de monde, mais surtout dans le sens étymologique de révélation. Par la mort du roi, les hiérarchies sont bouleversées et les faux-semblants n'ont plus lieu d'être. Ainsi, juste après la mort édifiante d'Henri II, tout ce qui était pourri dans le royaume de France, mais voilé par « la magnificence et la galanterie », éclate au grand jour. Au début de l'agonie, l'on cache encore son jeu :

Une cour aussi partagée et aussi remplie d'intérêts opposez, n'estoit pas dans une mediocre agitation à la veille d'un si grand événement ; néantmoins, tous les mouvemens estoient cachez et l'on ne paraissoit occupé que de l'unique inquiétude de la santé du Roy [...] L'on peut juger en quel estat étoit la duchesse de Valentinois. La reine ne permit point qu'elle vist le Roy, et lui envoya demander les cachets de ce prince et les pierreries de la couronne qu'elle avait en garde. Cette duchesse s'enquit si le roi estoit mort ; et comme on lui eut respondu que non : – Je n'ai donc point encore de maistre, respondit-elle, et personne ne peut m'obliger à rendre ce que sa confiance m'a mis entre les mains.⁶⁹⁶

Le roi n'est pas encore mort que déjà les masques se fissurent, et le décès fragilise encore ces sourires artificiels, comme l'illustre ce passage qui clôt la troisième partie :

Si-tost qu'il fut expiré au château des Tournelles, le Duc de Ferrare, le Duc de Guise et le Duc de Nemours conduisirent au Louvre la Reine Mere, le Roy et la Reine sa femme. Monsieur de Nemours menoit la Reine Mère. Comme ils commençoient à marcher, elle se recula de quelques pas, et dit à la Reine sa belle-fille, que c'estoit à elle à passer la première ; mais il fut aisé de voir qu'il y avoit plus d'aigreur que de bien-séance dans ce compliment.⁶⁹⁷

La mort du souverain correspond à une péripétie suffisante pour justifier un changement de partie dans le livre, ce qui manifeste l'importance de la question politique y compris dans des petits romans de la fin du siècle. La quatrième partie lève en effet les rideaux sur une scène politique chamboulée et méconnaissable :

Le cardinal de Lorraine s'estoit rendu maistre absolu de l'esprit de la Reyne mère ; le vidame de Chartres n'avoit plus aucune part dans ses bonnes graces, et l'amour qu'il avoit pour madame de Martigues et pour la liberté l'avoit même empêché de sentir cette perte, autant qu'elle méritoit d'être sentie. Ce cardinal, pendant les dix jours de la maladie du Roy, avoit eu le loisir de former ses desseins et de faire prendre à la Reine des résolutions conformes à ce qu'il avoit projeté ; de sorte que sitôt que le roi fut mort, la Reine ordonna au Connestable de demeurer aux Tournelles auprès du corps du feu roi, pour faire les Cérémonies ordinaires. Cette commission l'éloignoit de tout, et lui ostoit la liberté d'agir. Il envoya un courrier au Roy de Navarre pour le faire venir en diligence, afin de s'opposer ensemble à la grande élévation où il voyoit que Messieurs de Guise alloient parvenir. On donna le commandement des armées au duc de Guise, et les finances au cardinal de Lorraine. La duchesse de Valentinois fut chassée de la cour ; on fit revenir le cardinal de Tournon, ennemy déclaré du Connestable, et le chancelier Olivier, ennemy déclaré

⁶⁹⁶ M. M. de Lafayette, *la Princesse de Clèves op. cit.*, vol. 3, III, p. 97-100.

⁶⁹⁷ *Ibid.*, vol. 3, III, p. 100.

de la duchesse de Valentinois : Enfin, la Cour changea entièrement de face. Le duc de Guise prit le même rang que les Princes du sang à porter le manteau du Roy aux cérémonies des funérailles : luy et ses frères furent entièrement les maistres, non seulement par le crédit du Cardinal sur l'esprit de la Reine, mais parce que cette princesse crut qu'elle pourroit les éloigner, s'ils lui donnaient de l'ombrage, et qu'elle ne pourroit éloigner le connétable, qui estoit appuyé des Princes du Sang.⁶⁹⁸

Le changement de face de la cour peut s'interpréter de façon métonymique puisque ce n'est pas la situation politique seule qui a évolué mais aussi les visages des courtisans, qui ont abandonné leur masque hypocrite d'acteurs et de bonimenteurs. L'éclair foudroyant qu'a été l'accident du roi éclaire d'un jour blafard les recoins infâmes de l'âme courtisane et, dans ce jour naissant, le pâle et vacillant astre François II se voit déjà guetté par « l'ombrage » des Guise. La princesse de Clèves, dès lors, n'aura de cesse de fuir ce clair-obscur où tout est mensonge mais où rien n'est caché.

De façon plus légère, voire parodique, les Scudéry utilisent eux aussi le dernier rayon d'une vie royale pour dévoiler les secrets politiques. La scène topique et spectaculaire de la mort du roi se transforme en tour de farce, proche du tour de magie, tout en possédant une véritable efficacité sur le plan narratif, puisqu'elle va permettre de surmonter les difficultés mises en place par les opposants : en effet, pour faire éclater la ruse du fourbe Ali, Mariame et le roi Abdalla usent d'une autre tromperie, en faisant croire au décès de ce dernier. Ali décide alors de faire appliquer le testament du Chérife Mahomet, et non celui d'Abdalla, mais, coup de théâtre, le roi défunt se relève d'entre les morts :

« Ha lâche !, s'écria Abdalla, en sortant de dessous ce drap de velours noir, sous lequel il était caché : il faut que ta perfidie soit punie de ma main : en disant cela, Abdalla s'était saisi de son cimenterre, & tous les gardes qui étaient cachés pour cet effet entrant tous ensemble dans la chambre, Ali fut tellement surpris & tellement interdit, qu'il ne sut d'abord si c'était une apparition, ou si effectivement ce prince qu'il avait crû mort était vivant.⁶⁹⁹

Le roi sort de derrière le drap noir qui le couvrait, Ali s'enfuit par la fenêtre puis quitte la ville, déguisé en femme. La scène, hautement comique, permet de glorifier les illusions capables de cacher une réalité partielle pour mieux faire éclater la vérité. La fausse mort, motif romanesque, se fait outil politique. Seul le souverain peut légitimement user de l'illusion politique en vue du bien commun : il se fait passer pour mort afin de mieux sauver sa vie et se cache derrière un voile pour dévoiler les secrets de sa cour. De ce fait, par sa tromperie Abdalla peut jouir de la force symbolique de ses propres funérailles pour renforcer l'autorité royale.

⁶⁹⁸ *Ibid.*, vol. 3, IV, p. 103-105.

⁶⁹⁹ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, op. cit., IV, 1, p. 961-962.

IV.2 Les funérailles royales : une politique du symbole

Parmi les rites de passage qui entourent la mort du roi, les funérailles portent une charge politique primordiale, d'autant qu'elles sont une célébration publique où la pompe traduit l'amour du défunt, la puissance de l'État et la continuité de la succession⁷⁰⁰. Les funérailles n'ont qu'une fonction narrative réduite et sont surtout l'occasion pour les romanciers de longues descriptions de cortèges, morceaux de bravoure que l'on n'hésite pas à mettre en incipit, comme dans *La Suite et continuation de l'Argenis*⁷⁰¹. Le choix d'une telle place témoigne du potentiel séducteur de ces scènes de funérailles, où le luxe du style rivalise avec la pompe royale, reprenant sans doute la tradition picturale et sculpturale des cortèges⁷⁰². Que la mort royale suscite une création artistique, les pleurants et les gisants en témoignent. Dans *Rosane*, le convoi funèbre accompagne non pas un mais une souveraine, la reine des Amazones Zénobie :

Le jour d'après furent faictes les funérailles d'Atalante, avec toute la pompe qui se put imaginer, & telle qu'elle se devoit observer pour honorer une Princesse qui avoit été femme d'Odenat. Toutes les rues par ou devoit passer la pompe funèbre estoient tendues de deuil, & toutes les cours du Palais, dans la salle duquel avoit esté mis le corps sur un lit magnifique. Toute l'armée passa dans le Palais pour conduire le corps hors la ville, dans un camp ou avoit esté dressé un bucher de canelle pour le brusler. Les gens de pied portoient leurs picques la pointe trainant en bas & ceux de cheval avoient leurs lances & leurs javelots couverts de crespes noirs. Les trompettes sonnoient un son lugubre, & toutes choses ne faisoient voir que de la tristesse. Apres que l'armée fut passée Moneses Lieutenant du roi dans son armée passa portant l'espée d'Atalante. Après luy marchoit un chevalier portant la courone de Palmyre qu'Atalante avoit méritée ; puis un autre qui portoit celle du Royaume des Amazones qu'elle avoit possédée. En suite marchoient ceux qui portoient toutes les poeces de ses armes séparément. Puis suivoit le cheval sur lequel elle avoit combattu Zénobie, conduit des deux costes par deux estafiers qui tenoient les resnes. Cent taureaux marchoient après, conduits par ceux qui estoient destinés pour les sacrifices, & les sacrificateurs alloient ensuite. Le lit Royal estoit sur un grand chariot traisné par huit chevaux noirs, sur lequel estoit le corps de la Reyne Amazone, dont le visage monstroit encore je ne sais qu'elle audace dans la mort mesme. Les bords du lit qui trainoient jusqu'en terre estoient portez par les principaux officiers d'Odenat : Apres cela marchoit le Philosophe & ceux du Conseil du Roi, & apres eux les officiers de la ville de Nisibe, & ensuite un nombre infini de peuple. Toute cette pompe funebre se rendit hors de la ville où estoit le bucher, sur lequel fut mis le corps d'Atalante, & après que les sacrifices eurent esté faits à l'entour, il fut bruslé en présence de toute l'armée ; ayant bien mérité d'estre consommé au milieu des armes, puisque sa vie s'étoit toute passée dans les armes.⁷⁰³

Les funérailles sont publiques et leur symbolique lisible pour le commun du peuple puisqu'on présente Zénobie avec ses attributs d'épouse, de reine et de guerrière, ce dernier aspect étant le plus privilégié. Par ailleurs, il s'agit d'une cérémonie remarquablement synesthésique,

⁷⁰⁰ H. Germa-Romann, « Exemple et singulière, la mort du roi (de Charles VIII à Louis XIII) », *art. cit.*, p. 678.

⁷⁰¹ A.-M. de Mouchemberg, *La Suite et continuation de L'Argenis. op. cit.*

⁷⁰² Th.-W. Laqueur, *Le Travail des morts. Une histoire culturelle des dépouilles mortelles*, H. Borraz [trad.], Paris, Gallimard, 2018.

⁷⁰³ J. Desmarest de Saint-Sorlin, *Rosane, op. cit.*, p. 223-226.

s'adressant à l'ouïe (« les trompettes sonnoient un son lugubre »), à la vue (« toutes choses ne faisoient voir que de la tristesse », « le visage montrait je ne sais quelle audace ») mais aussi à l'odorat (« un bucher de canelle »). Tout est fait pour être accessible au plus grand nombre, pour frapper l'imagination, tandis que défilent devant le peuple l'armée, les représentants politiques et le clergé. Comme les entrées royales, les funérailles permettent de rendre visible et sensible l'organisation politique et administrative du royaume car « selon que l'on défile ou non, on appartient à la nation ou au peuple⁷⁰⁴ ». Cette procession témoigne en même temps du chagrin de la perte de la reine et de la pérennité des institutions qui survivent au-delà de la mort des individus.

Inversement, des funérailles royales sans pompes traduisent les dysfonctionnements de la monarchie et la mort royale symbolise alors l'agonie du système politique tout entier. Le récit que fait Catherine Bernard dans *Le Comte d'Amboise* de l'enterrement de François II permet ainsi d'annoncer la fin des Valois, dont la lignée se serait peu à peu dégénérée et aurait perdu la capacité pourtant primitive d'enterrer dignement ses morts :

Le comte de Sansac était haï de Catherine de Médicis, parce qu'il avait été gouverneur de François II qu'elle n'avait jamais aimé. Elle se plaignait que ce Gouverneur l'avait élevé dans une grande indépendance à son égard et elle en avait pris de l'éloignement pour son fils même. Elle eut lieu de voir lorsqu'il mourut combien ses sentiments étaient respectés de toute la cour, excepté des Sansac. Le corps du feu roi fut porté à saint Denis sans aucune pompe. Messieurs de Guise, oncle de la reine sa femme, ne le suivirent même pas, & le comte de Sansac seul & son fils l'accompagnèrent.⁷⁰⁵

Catherine de Médicis fait figure de mère dénaturée et de reine indigne, n'offrant pas même à son fils la pompe due à un roi. Le contraste n'en est que plus frappant avec le comte de Sansac, précepteur qui apparaît comme le vrai parent du défunt roi et qui pleure à la fois son souverain et le jeune homme si vite oublié par la cour. À François II succède alors Henri III, figure qui permet quant à elle la confrontation avec la question du régicide.

IV.3 Le tabou du régicide

Un souverain, s'il abuse de son pouvoir et néglige le bien commun, peut-il être supprimé ? Cette question du régicide, théorisée en particulier au XVI^e siècle, prend une importance toute particulière au tournant du XVII^e siècle, après les assassinats successifs d'Henri III et Henri IV⁷⁰⁶. De débat théorique, elle devient traumatisme collectif ; aussi les romans la représentent-ils surtout dans la première moitié du siècle, ce que favorise la relative

⁷⁰⁴ J.-M. Apostolidès, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV op. cit.*, p. 20.

⁷⁰⁵ C. Bernard, *Le Comte d'Amboise, op. cit.*, p. 150-151.

⁷⁰⁶ Voir M. Cottret, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009.

liberté formelle et thématique du genre. Moins immédiatement présent dans la mémoire collective, le régicide apparaît moins dans les fictions de l'ère louis-quatorzième, d'autant plus qu'elles se heurtent au concept de monarchie absolue de droit divin qui tend à s'imposer :

En matière civile, cette conception du droit divin des rois interdit toute résistance de la part des sujets, noblesse ou peuple, car résister aux rois équivaut à résister à Dieu. Cet argument implique la distinction entre roi et tyran, à l'égard desquels la théorie de St Thomas reste valable : résister à celui-là est un péché de rébellion, mais s'opposer à celui-ci « n'est pas sédition ».⁷⁰⁷

Même au début du siècle, les romanciers n'abordent pas ce sujet sans précautions ni parti-pris : soit ils rapportent l'assassinat d'un bon souverain assassiné par des êtres odieux méritant le pire châtement, soit ils évoquent celui d'un mauvais souverain, qui n'est pourtant jamais tué par le héros lui-même. En effet, même s'il s'agit d'éliminer un tyran, le régicide demeure un acte scandaleux et tout à fait indigne des grandes âmes. Aussi les fictions privilégient-elles les récits de suicide du tyran ou d'assassinat par des tiers eux-mêmes condamnables.

Pierre Matthieu, avant d'être romancier, est historiographe et intime d'Henri IV. Ses romans témoignent de toute l'horreur que peut susciter le régicide, au point que le narrateur lui-même les condamne dans ses romans, au risque de rompre une certaine forme d'illusion romanesque. Dans *L'Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande Seneschalle de Naples*, il rapporte deux projets de régicide, dont le premier est évité de justesse. Par le changement de graphie et l'emploi des majuscules, le narrateur met en relief une maxime souveraine tout en élargissant par le gnomique la menace de châtement à tout être conspirant contre la vie royale :

Mais parce que les plus doux contentements sont détrempés en de grandes amertumes, & qu'il arrive souvent hazard sur chance, un gentilhomme néapolitain nommé Félice, qui seul avoit part aux secrets de Charles & à ses faveurs, entreprit, non de partager avec luy L'AUTORITE SOUVERAINE QUI NE SE DIVISE POINT : mais de luy oster la Couronne & la vie pour l'avoir toute entière, tant il est mal-aisé qu'une grande fortune se contienne dans les termes de la raison, & que l'on trouve du contentement en l'ambition. Pressé de ceste furie il attaque le Roy un jour de Pasques, luy porte l'espée à la gorge, & le blesse au bras, sa femme courageuse & fille de Rodolphe empereur destournant le coup eut quatre doigts coupez, on sauva ses enfants car la conjuration estoit de faire maison neuve. Ce miserable est puny avec tous ses complices, ses enfants, & parents en detestation d'une si execrable meschanceté. On ne sçauroit assembler trop de supplices ni trop de bourreaux pour punir ces horribles attentats, il faut que la peine soit telle qu'en accablant les coupables par le coup elle humilie les autres par l'estonnements.⁷⁰⁸

Fomenté le jour de Pâques, l'assassinat tient du blasphème autant que du crime d'État mais, comme le Christ revient du séjour des morts au matin de cette fête, de même le roi Charles

⁷⁰⁷ P.-A. Mellet, *Les Traités monarchomaques : confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.

⁷⁰⁸ P. Matthieu, *Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande Seneschalle de Naples*, Paris, J. Regnoul, 1617, p. 12-14.

échappe à son destin tragique. Pour préserver la vie du royaume, pour épargner les enfants royaux, il serait juste de livrer au supplice les enfants du régicide. Si cet attentat échoue, ce n'est pas le cas de celui qui se trouve à la fin du roman, où André est étranglé dans l'antichambre de la reine, alors que le narrateur proclame que « la maison des Rois est sainte, le mont Palatin estoit sacré & vénérable, pource seulement que l'Empereur y demuroit⁷⁰⁹ ». Là encore, l'union du vocabulaire politique et religieux, l'emploi du gnomique et l'exclamatif traduisent l'emportement d'un narrateur scandalisé qui abandonne la neutralité attendue dans un récit aux prétentions historiographiques. L'homme coupable de régicide est un être dénaturé qui provoque tant la surprise que l'effroi, comme le traduit le chiasme « quel monstre cruauté, quelle cruauté monstrueuse ». Répondant à cette bestialité dénaturée, la foule déchaîne ses instincts contre des innocents. L'assassinat du roi choisi par Dieu libère les bêtes ; le roi n'assurant plus la protection suprême permise par le contrat social, l'homme redevient un loup pour l'homme. Dans cette nature bouleversée, le soleil lui-même –astre royal– se refuse à éclairer encore les âmes odieuses. Après leur crime, les régicides sont punis par le supplice de l'écartèlement ou la mise en pièce par le peuple, mimant l'éclatement de la société provoquée par ce crime et la disjonction des membres du corps politique.

S'il semble compréhensible que les romanciers condamnent l'assassinat de bons souverains, ils poussent toutefois le zèle jusqu'à interdire le tyrannicide. Il est courant que le héros, voyant le tyran mis à mort, invite le peuple à retourner à ses devoirs voire condamne les acteurs de cette mort. Dans la version de 1632 du *Polexandre*, le héros condamne ainsi l'assassinat de son ennemi Radbode :

Cet esprit déloyal espérait tout de la clémence de notre héros & se promettait d'en être quitte pout quelques larmes feintes & pour quelques promesses qu'il violerait à la première occasion. Mais un Neustrien qui avait perdu un œil d'un coup de fleche se jetta sur lui & lui porta le poignard à la gorge : Prince sans foi, lui dit-il, tu n'auras pas le contentement de survivre à tant de gens de bien dont tu as avancé la mort. En finissant cette menace, il acheva son parricide et comme si la joie d'avoir fait une si belle vengeance eut été assez forte pour le tuer, il tomba raide mort sur le corps de Radbode. Polexandre fut touché de la fin tragique de ce prince & si la mort du Neustrien ne lui eut oté le moyen de le chatier, il lui eut fait sentir par les supplices combien grand est le crime d'entreprendre sur la vie des princes.⁷¹⁰

Ce passage précède immédiatement celui cité pour évoquer le caractère sacré de la monarchie héréditaire puisque Polexandre non seulement ne s'empare pas du pouvoir mais fait chercher partout l'héritier légitime. Le meurtre de Radbode n'est pas appelé « tyrannicide », substantif pourtant attesté dès 1562 pour désigner le meurtre d'un tyran. Lors de la troisième partie de

⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 91-93.

⁷¹⁰ M. de Gomberville, *La Première partie de Polexandre* (1632), *op. cit.*, I, 5, p. 524-525.

L'Astrée, le mire portant le coup fatal à Torrismond est lui aussi appelé « meschant parricide⁷¹¹ » et l'assassin d'Euric « un parricide (tel peut-on bien appeler celui qui tue le père du peuple⁷¹²) ». Cela témoigne de la confusion qui régnait entre figure paternelle et souveraine, suivant la conception développée par Jean Bodin : porter la main contre son souverain est donc contre-nature. « Parricide », aveuglé littéralement (il a perdu un œil) et métaphoriquement, le Neustrien criminel de *Polexandre* surpasse la mesure ordinaire de la vengeance, le biblique « œil pour œil ». Comme la vengeance dépassait l'offense, de même le Neustrien est dépassé par son geste et n'y peut survivre, comme si le contact du corps du roi donnait la mort en même temps qu'il la recevait ; de la même façon, le mire assassinant Torrismond reçoit de ce dernier un coup fatal : « tant y a que le roy, voyant ce malheureux accident, de colere prit un couteau de la main gauche, et en tua le mire⁷¹³ ». Thaumaturge, le corps royal est aussi un tabou, doué d'une force redoutable, dangereux, nécessitant le respect et le soin⁷¹⁴. Dès lors, le « profanateur » de la royauté, touchant au tabou, devient lui-même tabou, entouré d'une aura de culpabilité, produisant une impression rentrée de « terreur⁷¹⁵ ». La mort du régicide, signe tangible de justice divine, se fait nouvelle preuve de la nature exceptionnelle du souverain, permet une restauration de l'ordre social par le sang versé en réparation pour le péché et soulage Polexandre de la charge de lui-même condamner le Neustrien puisque somme toute, les deux s'accordaient à voir en Radbode un odieux tyran ennemi du bien de son peuple.

Pourtant, certains personnages positifs fomentent des complots contre des tyrans, car les souverains odieux sont parmi les principaux opposants politiques des héros dans la fiction du XVII^e siècle. Comment débarrasser un État d'un tyran sans verser son sang ? S'ils veulent mettre à bas une tyrannie, les héros voient leur conjuration éventée, comme dans *L'Ariane* où les héros sont torturés pour avoir voulu libérer Rome de Néron. De même, les amis de Clélie parviennent à provoquer la fuite de Tarquin, mais non sa mort, conformément au récit de Tite-Live. Certes, la mort du tyran est un dénouement fréquent des romans, mais elle n'est pas voulue par les héros, qui y assistent impuissants. *Le Prince ennemy du tyran*, roman de Louis Moreau du Bail, est en ce sens un titre quelque peu déceptif puisque le prince participe au

⁷¹¹ H. d'Urfé, *L'Astrée*, H. Vaganay [éd.], III, 3, p. 87.

⁷¹² *Ibid.*, III, 3, p. 201.

⁷¹³ *Ibid.*, III, 3, p. 87.

⁷¹⁴ Voir S. Freud, « deuxième essai, le tabou des chefs », *Totem et tabou* (1913), dans *Œuvres complètes de Freud / Psychanalyse*, Volume XI, PUF, Paris, 1998, p. 189-387.

⁷¹⁵ P.-L. Assoun « Chapitre IV. Totem paternel et tabou du chef. Anthropologie du corps royal », *Tuer le mort. Le désir révolutionnaire*, P.-L. Assoun [dir.], Paris, PUF, 2015 (p. 93-124), p. 23. URL : <https://www.cairn.info/tuer-le-mort--9782130635079-page-93.htm>

renversement de la tyrannie mais n'intervient pas dans la condamnation du tyran prononcée par une cour de justice qui aboutit au suicide du souverain déchu. Non que les héros se lavent les mains du sang de cet homme, mais ils évitent ainsi de tremper dans une mort qui témoignerait d'une valorisation du régicide. Le régicide possède donc des qualités narratives certaines, puisqu'il bouleverse l'ordre et donne au héros l'occasion de s'illustrer contre un opposant que la morale réproouve. Néanmoins, lorsqu'il s'avère que l'opposant est justement le souverain qu'il faut destituer, les romans se heurtent aux tensions entre les exigences de la morale et les ressorts narratifs efficaces. Ces tensions atteignent un paroxysme lorsque c'est le souverain lui-même qui renonce au trône.

IV.4 « Vous devez oser quelque chose de plus. Foulez aux pieds les couronnes⁷¹⁶ » : les paradoxes de l'abdication

Élue de Dieu, la personne royale est sacrée et lui ôter la vie confine au sacrilège. Inversement, l'abdication royale revient à « renoncer à une fonction dont on n'est pas le maître⁷¹⁷ ». Pourtant, en déposant la couronne au nom du bien du royaume, « le roi est semblable à un ange, il est aussi un nouveau Christ⁷¹⁸ ». À la fois christique et blasphématoire, l'abdication est en effet un acte paradoxal, et cette aporie ne peut se résoudre pour le commun des hommes : il faut la sagesse et la connaissance des mystères révélées au roi élu par Dieu, la lucidité surhumaine, « non plus celle qui fait comprendre le caractère inévitablement mortel de la recherche de l'absolu, mais celle qui découvre *hic et nunc* la véritable nature de celui qui vise le pouvoir, un geste de lucidité, de désabusement, la découverte de la réalité sous les apparences⁷¹⁹ ». L'abdication, coup de théâtre de celui qui a levé le voile des mystères politiques et a trouvé amer le calice du pouvoir, serait l'action la plus souveraine et la plus libre possible : « ainsi le coup de force de l'abdication serait de l'ordre d'un passage à l'acte : la « pensée plus cachée mais plus véritable » forcerait la barrière de l'« autorisation » présumée par Dieu de cette grandeur⁷²⁰ ».

D'ailleurs, l'abdication politique reste un impensable philosophique qui ne s'aborde que sous l'angle de l'exception et de l'événement. De fait, la théorisation philosophique reste mince, puisque seul Grotius évoque cette pratique dans son *Droit de la guerre et de la paix*⁷²¹

⁷¹⁶ M. de Gomberville, *La jeune Alcidiene*, op. cit., I, 1, p. 89.

⁷¹⁷ J. Le Brun, *Le Pouvoir d'abdiquer. Essai sur la déchéance volontaire*, Paris, Gallimard, 2009, p. 21.

⁷¹⁸ *Ibid.*, p. 29.

⁷¹⁹ *Ibid.*, p. 250.

⁷²⁰ *Ibid.*

⁷²¹ Grotius, *De jure belli ac pacis*, Paris, N. Buon, 1625.

(1625) mais en ne s'intéressant qu'aux conséquences d'un tel geste sur les sujets, non sur ses origines ou ses modalités. L'abdication n'est pas circonscrite dans une forme ou un concept unique, mais s'incarne chaque fois différemment, témoignant des variétés d'un phénomène qui surprend toujours. Le renoncement au trône, tout en restant exceptionnel, scande pourtant la vie politique européenne ; à l'exemple de Dioclétien, Charles Quint, considéré comme le souverain le plus puissant d'Europe, avait renoncé au trône et au monde⁷²². Trois souverains des principales monarchies européennes abdiquent ainsi au XVII^e siècle : Christine de Suède (1654), Jean II Casimir (1668) et Jacques II (1688)⁷²³. Les romanciers n'hésitent pas à représenter des scènes d'abdication, situées dans des royaumes imaginaires comme dans *La jeune Alcidiane*⁷²⁴ ou *Alcidamie*⁷²⁵ mais aussi dans des royaumes proches de la France, comme la Savoie dans *L' Histoire du comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou*⁷²⁶, la Castille dans *Zaïde*⁷²⁷, ou l'Angleterre *La solitude et les amours philosophiques de Cléomède*⁷²⁸.

Bien que les scènes se déroulent dans des cadres spatio-temporels fort variés, ces diverses abdications témoignent toujours de la grandeur d'âme extraordinaire du souverain. Si elles offrent une péripétie inattendue, elles donnent surtout l'occasion d'une réflexion théorique sur le statut royal. Se déposséder de la couronne, des honneurs et du faste royal permet de voir l'exceptionnalité du souverain conservée dans sa nudité et accrue par elle. Refus du désir du pouvoir, l'abdication en serait l'envers refoulé :

La question se posera de savoir si l'abdication du souverain, la perte volontaire du pouvoir sans retour et sans contrepartie, ne témoigne pas [...] du désir d'être privé de ce qui peut apparaître comme l'accomplissement même du désir, perte parallèle à la privation de la récompense éternelle chez celui qui aime Dieu d'un amour pur.⁷²⁹

Tous, devant cet acte surhumain, constatent la supériorité de celui qui en s'abaissant s'élève plus haut que quiconque et fait preuve d'une sagesse divine : tel est le second paradoxe de l'abdication. Cléomède, roi anglais né de l'imagination de Sorel, renonce à sa couronne car il se rend compte que les réformes entamées dans son royaume ne peuvent tout à fait aboutir au bonheur collectif :

⁷²² J. Le Brun, *Le Pouvoir d'abdiquer*, op. cit., p. 98.

⁷²³ Voir *Le Deuil du pouvoir. Essais sur l'abdication*, A. Boureau et C. Péneau [dir.], Paris, Les Belles Lettres, 2013.

⁷²⁴ M. de Gomberville, *La jeune Alcidiane*, op. cit.

⁷²⁵ G. de Scudéry, *Almahide ou l'esclave reine*, op. cit., I, 3, 1660.

⁷²⁶ L'abdication du duc de Savoie Amédée VIII devient de la même façon un sujet romanesque (Anonyme, *Histoire du comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou*, op. cit., p. 134).

⁷²⁷ M.-M. de Lafayette, *Zaïde, histoire espagnole*, op. cit., p. 215.

⁷²⁸ Ch. Sorel, *La solitude et les amours philosophiques de Cléomède*, op. cit.

⁷²⁹ J. Le Brun, *Le Pouvoir d'abdiquer*, op. cit., p. 12.

En voulant conserver la royauté, je courrais fortune de n'avoir plus de sujets, je sais bien un autre remède pour me conserver leur affection & leur obéissance, ce serait de leur donner une abolition de tous les crimes passés, & leur permettre pour l'avenir de paillarder, de voler & de tuer sans appréhension de ma justice. Dussai-je après cela leur demander la plus grande partie de leur bien, & tout ce qu'ils auraient pillé aux autres pour employer à telle dépense que je voudrais, ils ne m'en feraient des offres volontaires. Mais puisque celui qui consent au mal & le souffre est aussi coupable que ceux qui le commettent, je ne veux point me souiller de leurs péchés pour une vaine ambition d'avoir des hommes à qui commander. Est-ce quelque gloire dont je puisse faire état, d'avoir sous ma domination des personnes souillées de tant de crimes ? Croient-ils me faire beaucoup de dépit, lorsqu'il se repentent de m'avoir prêté le serment de fidélité ? Je les en quitte de bon cœur, & tant s'en faut que je sois moins roi quand je ne leur commanderai plus, qu'au contraire je le serai d'avantage, puisqu'alors je serai maître de moi-même & ne me rendrai point esclave des volontés dérégées d'un peuple inconstant ; qu'ils sachent enfin que je ne me facherai point de quitter ce que j'ai fait difficulté de prendre.⁷³⁰

En abdiquant, Cléomède devient paradoxalement plus roi que jamais car il sera alors maître de lui comme de l'univers. La dernière phrase souligne ce contraste entre une ancienne situation insatisfaisante évoquée au passé et une époque à venir où pourra éclater aux yeux de tous sa royauté surhumaine, employant elle le futur pour imaginer un avenir libéré. Juste prédiction pour Cléomède, qui devient le conseiller de toute l'Europe et dès lors, plus influent que les souverains et même sans couronne « le vrai modèle d'un prince parfait⁷³¹ » :

Si quelque prince ou même quelque personne médiocre avait besoin de son assistance & de ses conseils, il n'en faisait aucun refus à leur moindre prière. L'utilité de ses instructions le rendait estimable au-dessus de la condition humaine & l'on le croyait digne d'être un législateur universel. Il y avait presse à qui aurait des copies de ses lois et de ses préceptes de bien vivre, qu'il avait mis en Grec & en Latin pour servir aux deux Empires. Si l'on eut assemblé tous ceux qui tâchaient de se conformer à un tel modèle en diverses provinces, & qui le respectaient comme leur grand maître, il eut eu un assez grand nombre de sujets pour fonder une nouvelle monarchie, & l'on peut dire qu'il avait un royaume plus considérable que ceux qu'il avait abandonnés puisqu'il était le roi de tous les vertueux. Aussi était-il honoré de la même sorte que s'il eut eu des peuples à gouverner, puisqu'en effet plusieurs princes gouvernaient leurs États par ses enseignements.⁷³²

En effet, troisième paradoxe de l'abdication, ce roi qui se retire comme particulier rend les autres rois plus dignes de leur couronne et le peuple plus conscient du respect qu'il doit porter à la royauté, au point de vouloir rappeler le souverain sans couronne, dans un dessillement collectif.

De même, dans *Almahide*, lorsque Muleyhazen abdique au profit de son fils rebelle, il pose un acte extraordinaire que personne n'avait pu anticiper, comme en témoigne le choix du lexique précédant la scène (« une chose si extraordinaire », « un procédé si peu commun »,

⁷³⁰ Ch. Sorel, *La solitude et les amours philosophiques de Cléomède*, op. cit., p. 163-164.

⁷³¹ *Ibid.*, p. 169.

⁷³² *Ibid.*, p. 168-169.

« quel nouveau spectacle », « une curiosité générale⁷³³ »). Ce renoncement hors du commun transcende la chaîne logique des causes et des conséquences, le dénouement attendu de la fatalité pour engager un nouvel ordre du monde ancré dans le sublime. Il fait acte de clémence et va même au-delà, abandonnant du même coup sa tunique de souverain, dans un sonnet qui associe maîtrise individuelle et collective et valorise le paradoxe d'une grandeur d'autant mieux acquise qu'on y a renoncé :

Prince qui fais un Roy, que ta gloire est extreme !
Que tu meritois bien ce qu'on te voit quitter !
Puisque dans ce grand jour, qu'on ne peut imiter,
Comme sur tes sujets, tu regnes sur toy-mesmes.

Oui, tu perds sans regret l'autorité supreme !
Oui, tu perds ta Grandeur, pour la mieux mériter,
Et tu mets sous tes pieds, mesme sans hésiter,
Throsne, manteau royal, & sceptre, & Diademe.

O Prodige d'un cœur noble, ferme & puissant !
Le Monarque Affriquain s'élève en s'abaissant,
Et redouble l'éclat de sa gloire première :

Ainsi vers le couchant, l'Astre que nous voyons,
Va tomber sous les Flots, tout brillant de Rayons,
Et couvert de splendeur, d'éclat et de lumière.⁷³⁴

Ce sonnet suit immédiatement la scène d'abdication. Par cet acte de suprême détachement, le souverain sans couronne a fait montre d'une majesté qui transparait derrière ses traits de vieillards aux yeux humides puisqu'après le discours, le narrateur décrit les larmes coulant de « ce visage vénérable où l'on voit tant de majesté⁷³⁵ ». Or cette simple vue rend contagieuses les valeurs de magnanimité, de détachement et de grandeur d'âme qui l'animent. Bien que située dans l'histoire maure, l'abdication de Muleyhazen est innervée de culture chrétienne puisque le roi, figure christique se sacrifiant pour son peuple, tient également du père du fils prodigue. Comme ce dernier, le prince court se jeter aux pieds du père, implorant le pardon, clamant son indignité et reconnaissant ses fautes. Mais comme dans la parabole, Muleyhazen relève son fils et lui redonne, avec son affection paternelle, les droits légitimes d'un héritier. La bénédiction paternelle se fait prédiction car le prince indigne devient roi compétant, comme si la parole royale avait le pouvoir thaumaturgique de guérir les maladies et les vices, de métamorphoser le réel : même sans couronne, le souverain choisi par Dieu demeurerait prêtre, prophète et roi. Le discours d'abdication, comme le testament, transmet à l'héritier la sagesse surhumaine des rois, et, plus encore que les *ultima verba*, elle permet la réunification

⁷³³ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, I, 3, p. 1744-1745. Il s'agit bien de cet « acte inouï du refus de l'autorité suprême » selon la définition de Jacques Le Brun (*op. cit.*, p. 8).

⁷³⁴ *Ibid.*, I, 3, p. 1752-1753.

⁷³⁵ *Ibid.*, I, 3, p. 1745-1749.

apaisée du royaume par le sacrifice christique du souverain. Épiphanie prodigieuse et inouïe, l'abdication permet l'apothéose volontaire du souverain en même temps que, dans les romans, le dénouement d'intrigues et l'entrée dans une autre séquence narrative où sera exposé l'avènement d'un jeune astre.

IV.5 Le roi est mort, vive le roi ?

La théorie des deux corps du roi et les lois fondamentales du royaume permettent à la succession monarchique française de ne connaître que peu de récriminations, en particulier lorsque la présence d'héritiers mâles est assurée. Grâce au « miracle capétien⁷³⁶ », la primogéniture masculine s'est imposée. Presque aussitôt après la fin de ce miracle (1316), le conflit dynastique surgit (1328) et la France bascule dans la guerre de Cent Ans : le délai entre un règne et un autre laisserait s'immiscer le désordre politique.

Bon nombre de romans situent l'ensemble de leur récit dans ces moments charnières féconds en péripéties où le monde se réorganise dans l'attente d'un nouveau souverain. La Calprenède, en particulier, décrit tour à tour la Méditerranée après la mort de César, de Marc-Antoine et de Cléopâtre, alors qu'Octave doit devenir Auguste dans *Cléopâtre*, mais aussi l'Empire d'Alexandre après son éclatement dans *Cassandra* et l'Empire romain après la conquête de Rome dans *Faramond*. Alors que s'achèvent et se décomposent les anciennes organisations politiques, le monde semble errer sans centre, à l'image de satellites dont l'étoile aurait implosé, les laissant vagabonder sans repères dans l'espace, croisant leurs courses et se rencontrant avec fracas. Petit à petit le système se réorganise et les différents peuples se retrouvent autour d'un nouveau chef, d'une nouvelle identité fondée sur une histoire désormais commune. Toute l'histoire de ces romans est celle de l'émergence d'un nouveau centre, personnifié par Auguste, Arsace et Faramond. En réemployant les ruines des régimes précédents, l'un fonde l'empire romain, le second l'empire perse, le troisième la monarchie française.

Les moments d'interrègnes créent des tensions importantes pour les successeurs potentiels, en particulier lorsque leur légitimité est fragilisée par leur jeunesse ou leur sexe. Charge sera alors donnée au héros au cours de cette épreuve de soutenir le pouvoir ébranlé. Narrativisant l'épisode des princes de la Tour de Londres, Henri de Juvenel présente les étapes qui menèrent Richard III au pouvoir, notamment par le meurtre des jeunes princes Édouard et Richard :

⁷³⁶ S. Rials, *Le Miracle capétien*, Perrin, 1987.

Ensuite de quoi, poussant jusqu'au bout sa cruauté pour établir sa tyrannie, il fit mourir secrètement ses neveux dans la tour de Londres. Cette cruelle exécution se fit deux mois après la mort du roi Edouard leur père, & Jacques Terel gardien de la tour en fût le ministre. Les seigneurs anglais murmurèrent, le peuple pleura amèrement, mais ils n'osèrent rien entreprendre à cause que le duc de Glocestre qui ne différa pas de se faire couronner & se fit appeler Richard troisième, s'étant défait de tout ce qui pouvait apporter de l'obstacle à son établissement, était le maître absolu du royaume.⁷³⁷

Fictive et évoquant cette fois-ci une reine et sa fille, la tentative de coup d'État rapportée dans *La Jeune Alcidiane* partage pourtant bien des points communs :

En effet, deux princes de nostre sang, à qui l'ambition avoit persuadé, que le Royaume de Thunis ne pouvoit estre gouverné par une femme ; crurent qu'après la mort du Roy mon père, ils avoient raison d'y prétendre, & par conséquent qu'ils devoient obliger la Reine ma mere, à leur en laisser la possession ou volontairement, ou de force. Mais ayant reconnu que l'intention de ma mere estoit de se coserver ce que ses peres luy avoient acquis, & que son party estoit trop puissant pour venir ouvertement à bout de leurs prétentions, ils furent conseillez de se servir de l'artifice & de la calomnie, & par ces deux infames & puissans moyens, faciliter le succès de leur entrepris. Ils firent courre le bruit qu'Ennoramita n'estoit pas moins indigne du commandement, qu'elle en estoit incapable ; & que les crimes dont elle estoit convaincue, luy faisoient perdre tout le droit qu'elle pouvoit prétendre à la Couronne, quand mesme elle n'en auroit pas esté exclue en qualité de femme. Cette médisance si bien colorée, fut un grand apast au peuple pour l'attirer dans un piège, où il est toujours fort aisé de le faire tomber. D'abord il tint pour véritez, les mensonges qu'on luy debitoit ; & s'en figurant encore plus qu'on ne vouloit, on commença à dire tout haut dans Thunis que la Reine avoit fait assassiner son premier mary, qu'elle avoit empoisonné le second & que ce n'estoit pas sans beaucoup d'apparence qu'on la soupçonnoit d'avoir hasté la mort du roy son père. Son grand cœur ne luy permit pas de dissimuler ces injures. Elle sortit de sa solitude pour faire voir au peuple qu'elle estoit digne de regner. Mais le peuple qui ne tient aux Rois que par la bonne opinion qu'il a de leur conduite, ayant perdu celle qu'il devoit avoir de la reine ma mere, perdit en mesme temps l'amour & l'obéissance & tesmoigna par ses clameurs & par ses mépris, qu'il ne pouvoit plus souffrir son gouvernement.⁷³⁸

Qu'il s'agisse de deux jeunes enfants ou de deux femmes, les héritiers légitimes pâtissent triplement dans ces extraits de leur infériorité présumée. En effet, non seulement cette infériorité ne leur donne qu'une légitimité imparfaite, mais en outre, ils ne peuvent se défendre comme il se doit et leurs bourreaux utilisent cette faiblesse. Le futur Richard III place en effet les princes dans la tour de Londres pour, selon ses dires, assurer leur protection. De même, Ennoramita voit son trône fragilisé par des rumeurs lancées par des proches, « nos deux bons parents⁷³⁹ » précise avec ironie la narratrice. Dans les deux cas, les héritiers légitimes se voient privés de leur trône par la volonté d'hommes dans la force de l'âge puisque certes, le coup d'État contre Ennoramita est arrêté de justesse mais elle renonce à sa couronne au profit de son libérateur⁷⁴⁰. Les rebelles prétendent défendre une couronne que cet

⁷³⁷ H. de Juvenel, *Le Comte de Richemont*, op. cit., p. 107-108.

⁷³⁸ M. de Gomberville, *La Jeune Alcidiane*, op. cit., p. 491-493.

⁷³⁹ *Ibid.*, p. 295.

⁷⁴⁰ *Ibid.*, p. 503.

interrègne fragilise, car ils incarnent plus directement les qualités attendues chez un souverain, en particulier la force.

En ce sens, puisque tout temps de latence fait éclater avec violence les failles du corps monarchique tout entier et introduit le désordre politique, les penseurs de la monarchie rappellent la nécessité de ne laisser aucune interruption, aucun hiatus, entre le monarque défunt et son successeur, ce que permettait entre autres la coutume de l'effigie royale. Cet écart est aussi réduit symboliquement, les funérailles d'un souverain et le couronnement de son successeur partageant alors nombre de points communs dans leur déroulement :

L'ensemble des dispositions législatives et des pratiques qui font un roi du mâle le plus proche dès que son prédécesseur a fermé les yeux concerne le temps immédiat de la succession. Le sacre concerne le temps long de la royauté. Il offre au nouveau venu le moyen de prendre place dans la chaîne des rois jusqu'à Clovis lui-même ; il lui offre de sentir et de montrer ses liens avec Dieu ainsi qu'avec le royaume qui lui est échu.⁷⁴¹

La suture que permet la sacralité et la pompe toute politique des deux cérémonies rend sensible pour le peuple la continuité de la monarchie⁷⁴². Les romanciers proposent plutôt deux représentations du couronnement : soit il a lieu au cours de la narration et de ce fait la royauté risque d'être ébranlée et devra être confirmée, soit il clôt le récit et participe de la consécration des personnages et de la restauration de l'ordre du monde. Étonnamment, les romanciers détaillent assez peu les cérémonies de couronnement, qui offrent pourtant une occasion certaine de faire montre d'un talent descriptif, et rarement sans y joindre le récit d'un mariage. L'exemple de l'*excipit* du *Polexandre* est significatif, puisque le héros, après avoir refusé la couronne offerte par Alcidiane, l'accepte par une galanterie et modestie de bon ton :

Mais le grand Prestre luy ayant représenté la nécessité de ceste cérémonie, & de plus Alcidiane l'ayant conjuré de luy rendre ceste dernière preuve de son obéissance, il fut contraint de consentir à sa gloire. À peine eut-il le Sceptre à la main que tout le peuple se mit à crier, Vivent le Roy & la Reine. Apres ces cris de ioye, la Musique chanta un hymne de la paix, & un autre sur cette incomparable alliance. Le grand Prestre acheva ces premieres cérémonies par celle dont il lia d'un lien indissoluble, Alcidiane & Polexandre, & remit les autres au couronnement solennel de ces Princes.⁷⁴³

Il s'agit sans doute d'un des couronnements les plus détaillés de notre corpus, bien qu'il reste très rapide et ne traduise que partiellement la supériorité politique acquise par la couronne. En effet, le couronnement de Polexandre le détache moins du commun qu'il ne permet une heureuse union générale puisque les trois ordres sont réunis, le grand Prêtre sacrant les héros et le peuple les consacrant par son cri. La page suivante rapporte les festivités qui entourent le

⁷⁴¹ M. Fogel, *Roi de France. De Charles VIII à Louis XVI*, Paris, Folio-Gallimard, 2014, p. 211-212.

⁷⁴² Sur cette notion de continuité, voir G. J. Guglielmi, G. Koubi, G. Le Floch, *La Notion de continuité, des faits au droit*, Paris, L'Harmattan, 2011.

⁷⁴³ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, IV, 5, p. 1321.

mariage de Polexandre et d'Alcidiane, mais sans détailler la cérémonie du sacre elle-même. Ce récit permet en outre d'évoquer l'union amoureuse des héros, que le narrateur détaille ensuite par une prétérition permettant une sortie de l'illusion romanesque⁷⁴⁴. Quant au « couronnement solennel », donc à la prise de possession publique du pouvoir, il semble devoir moins intéresser le lecteur que la possession amoureuse et privée :

Imitons des personnes qui savent si bien leur Court. N'allons point frapper effrontément à des portes qui sont sacrées. Contentons nous de savoir que Polexandre & Alcidiane sont ensemble ; & puisque nous les avons si longtemps possédez, ayons assez de justice pour trouver bon qu'ils se possèdent eux memes.⁷⁴⁵

L'exemple de l'*excipit* du *Polexandre* est significatif, puisque le héros, après avoir refusé la couronne offerte par Alcidiane, l'accepte par une galanterie et modestie de bon ton. En concluant sur la question galante, Gomberville confirme la primauté de celle-ci sur la dimension politique de l'œuvre.

De la même façon, l'abbé d'Aubignac s'attache à décrire le sacre de Clodomire dans *Macarise*, mais il a dès sa préface signalé la vocation philosophique de son roman, en particulier pour défendre les vérités politiques et théologiques en affirmant : « non seulement en ces vérités divines, mais aussi dans les affaires politiques, il est très important aux grands Etats de ne point souffrir ces corruptions de l'histoire ; il en faut savoir la vérité qui doit servir à l'instruction de beaucoup de choses dans les âges suivants⁷⁴⁶ ». Dès lors, le récit du sacre permet surtout un rappel des liens fondamentaux qui unissent les rois de France et l'Église, l'intrigue amoureuse étant explicitement subordonnée à la question politique. Ainsi la description de la cérémonie elle-même est-elle précédée d'une digression explicative :

Le couronnement des Roys est la plus sainte & la plus magnifique cérémonie qui soit en usage parmi les Gaulois & jusque-là ils croyent qu'il manque toujours quelque chose à la plénitude la majesté royale. Ce n'est pas que leurs roys n'entrent dans la pleine possession de leur souveraineté dès le moment qu'elle leur est déferé par les droits d'une légitime succession ; mais ils sont persuadés que devant leur inauguration ils n'ont point toute la participation de l'esprit divin nécessaire à la conduite d'un si grand peuple ; Cette croyance leur est insinuée par mille notables événements, confirmée par une pratique de plusieurs siècles, & soutenue par les premiers miracles de leur histoire qui leur ont appris que dès l'origine de cette consécration il leur fut apporté du Ciel en terre un baume sacré pour servir à cette onction royale, & qu'ils n'emploient jamais à autre effet ; après laquelle ils estiment que leurs roys deviennent plus saints en leur vie, plus sage en leurs conseils, plus puissants en leurs conquête & plus vénérables à leurs peuples.⁷⁴⁷

⁷⁴⁴ *Ibid.*, p. 1323.

⁷⁴⁵ *Ibid.*

⁷⁴⁶ Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, op. cit., p. 142.

⁷⁴⁷ *Ibid.*, p. 512-513.

« Histoire allégorique », cette fiction fait du couronnement le symbole le plus frappant de la soumission de la royauté à la religion, sans laquelle le règne risquerait d'être ébranlé ; elle concède la légitimité de la royauté par succession tout en la subordonnant syntaxiquement et sémantiquement à l'onction lors du couronnement. L'abbé d'Aubignac adopte ici une attitude plus proche d'un homme d'Église que d'un romancier et use du voile de la fiction dans une optique edificatrice.

Pourquoi les romanciers ne détaillent-ils pas les couronnements ? Plusieurs hypothèses : soit les lecteurs voient en l'union des héros l'acmé de l'arc narratif, soit le sacre occupe une place en fait problématique dans l'imaginaire politique français. Cette dernière hypothèse semble confortée par les théoriciens, à l'exemple de Pierre Dupuy qui déclare :

Depuis ce temps néanmoins l'on a bien eu soin de faire sacrer nos Rois le plustost qu'il a esté possible, comme nous voyons en ce qui se passa aux Estats de Tours au commencement du regne du Roy Charles VIII. Mais ces vaines opinions dont nous avons parlé cy dessus, ont esté condamnées, comme de croire que cette cérémonie estoit essentielle à la Royauté, qu'un Roy n'estoit pas Roy sans cela, & qu'elle estoit attachée à un certain lieu. Aussi nos bons auteurs ont soustenu & monsté que le sacre n'augmente en rien leur droit, ne les fait pas Rois, qu'ils se peuvent faire sacrer quand ils le veulent, & où bon leur semble, que nos Rois sont Rois par succession & non autrement, & certes il est périlleux d'attacher la royauté à une cérémonie, qui est au pouvoir de ceux qui la doivent faire, de ne la vouloir pas faire, de l'attacher à quelque mystère & à quelque lieu précis. Le plus sûr est de suivre l'ordre de succéder, qui est le plus naturel, & qui ne peut estre traversé de tant de difficultés, & de tenir pour loi fondamentale, que le mort saisit le vif, & que le Roy ne meurt point en France.⁷⁴⁸

Accorder trop de crédit au sacre, loin de renforcer l'autorité royale risquerait donc de la diminuer en la rendant moins absolue, plus dépendante des contre-pouvoirs, des rivalités et des circonstances. Au contraire, les romans valorisent volontiers la succession héréditaire, confortée par la théorie des deux corps du roi, mais qui pose un autre problème, celui du roi-enfant et donc de la régence.

IV.6 Les régences : « Malheur à toi, pays dont le roi est un enfant⁷⁴⁹ » ?

La mort du souverain et la montée sur le trône d'un jeune prince sous l'autorité de sa mère correspond dans l'histoire de France comme dans les romans à un temps troublé où chacun cherche à tirer son épingle du jeu politique. En effet, les problèmes provoqués par les interrègnes trouvent leur paroxysme lors des régences, pourtant nécessaires à la continuation

⁷⁴⁸ P. Dupuy, *Traité de la majorité de nos Rois, et des regences du royaume, Avec les preuves*, Paris, M. du Puis et E. Martin, 1655, p. 13.

⁷⁴⁹ *Ecclesiaste*, X, 13.

des monarchies héréditaires⁷⁵⁰. La régence pose à la fois la question de l'éducation du prince, de la succession du roi, du pouvoir féminin et de la confiance accordée aux conseillers. Elle nécessite presque toujours l'intervention du héros, qui confirme ainsi son rôle de soutien du pouvoir.

Puisqu'elle est par nature transitoire, les contemporains n'attendent pas de la régence un bouleversement des affaires publiques mais un maintien des forces en puissance. Pourtant, ce bouleversement semble inévitable à la mort d'un souverain. Elle correspond également à une réalité de l'époque, réalité vécue dans le trouble et la révolte : les trois régences de Catherine de Médicis, celle de Marie de Médicis et celle d'Anne d'Autriche connaissent d'importants conflits civils et politiques. Régences féminines d'un roi-enfant, présence trop sensible de conseillers italiens détestés, ces époques fragilisent l'édifice politique entier :

Au XVII^e siècle, les grands se rallièrent à l'absolutisme. Leurs révoltes furent désormais des coups d'État, provoqués non pas parce que la monarchie était trop forte, mais parce qu'elle était trop faible : faiblesse due soit à l'âge du roi, soit à son incapacité d'empêcher les phénomènes de monopolisation de la faveur royale. Bien loin d'être une aubaine pour eux, comme on le pense trop souvent, cette situation fut au contraire, à leurs yeux, un facteur dramatique d'insécurité, rendant la lutte pour la grandeur de leurs lignages aussi sauvage et incertaine que s'ils avaient été dans une jungle. Leur prestige et leur pouvoir avaient besoin de stabilité ; aussi, dans les périodes rendues difficiles par les régences ou les accaparements d'un favori, ils se disputèrent avidement les gouvernements et les places fortes stratégiquement bien situés pour survivre politiquement, et eurent recours à la violence pour éliminer leurs adversaires.⁷⁵¹

Les Grands ripostent par des coups d'État à ce qui leur apparaît une privatisation de l'autorité souveraine, en particulier lorsqu'ils sont écartés des affaires immédiates ou lorsque la nomination de la régente est sujette à débat. Que la régence soit une période politiquement troublée semble présumé par les romanciers, qui en font l'occasion pour le héros de prouver sa valeur guerrière et sa sagesse politique, confirmant sa fonction d'appui du trône.

Madeleine de Scudéry, dans l'incipit de *Mathilde*, évoque ainsi les troubles engendrés par la minorité du prince, signalant qu'il s'agit d'un lieu commun : « après la mort de Ferdinand quatrième et durant les premières années du jeune Alphonse treizième son fils, le royaume, comme sous une minorité, ne manqua pas d'être agité de factions différentes⁷⁵² ». En effet, l'imaginaire collectif fait de la régence un temps de bouleversement des places

⁷⁵⁰ Les penseurs politiques de l'époque interrogent volontiers cette notion, en particulier au moment de la régence de Marie de Médicis. Voir par exemple F. Du Ruau, *Tableau historial des régences : ou se voit tout ce qui s'est passé pendant icelles depuis Clotilde jusques à Marie de Médicis à présent régente ensemble de leurs droits et prérogatives*, Poitiers et Paris, Mesnier, 1615. Voir également A. Hotman, *Traicté de la loy salique* (1593) dans *Opuscule françoise des Hotmans*, Paris, Vve. M. Guillemot, 1616 et R. Luyt, *La Régence des reynes en France, ou les régentes*, Paris, J. Henault, 1649.

⁷⁵¹ A. Jouanna, *Le devoir de révolte, la noblesse française et la gestation de l'État moderne (1559-1661)*, Paris, Fayard, 1989, p. 395-396.

⁷⁵² M. de Scudéry, *Mathilde* (1667), *op. cit.*, p. 105.

sociales : une femme peut obtenir le pouvoir et les grands peuvent abandonner leur rôle de gardiens de la monarchie pour chercher à s'emparer du trône.

Georges de Scudéry dresse ainsi le tableau d'une cour à couteaux tirés dans *Almahide*, où s'esquisse la guerre de la mère contre le fils, l'affrontement des deux favoris, les complots de la noblesse et la révolte du peuple :

En effet, dans ce commencement de regne, chacun tasche de profiter de ce grand changement, que la mort du feu Roy apporte à la face des affaires : la Reyne Mere cherche à conserver son autorité & son Ministre : le Roy son Fils songe à la deffaire de l'un & de l'autre : afin de ne regner pas en apparence, durant qu'elle regnera tout de bon. Le Favory de ce Prince, medite la ruine de Corchut : afin de profiter de son debris, & d'heriter de sa puissance. Tous les Grands du Royaume, le voyant eslevé si haut, se servent de ce pretexte pour Cabaler, afin de trouver leurs avantages dans ces desordres & les Peuples qui ne sont jamais contens, se plaignent du Gouvernement present, comme ils se plaignoient du passé, suivant leur inconstance ordinaire, & leur inquietude naturelle. Or sous ces Personnes principales, chacun prend Party selon son inclination ou son interest : & chacun fait ses brigues ou ses conditions en secret, en attendant une rupture publique. Cependant rien de tout cela n'esclatte encore : & tout le monde se contente de prendre ses seuretez sans bruit : en attendant que la Mine jouë, avec tout son effet accoustumé.⁷⁵³

La mort du précédent souverain rebat les cartes politiques et semble mettre sur un pied d'égalité les différentes instances du corps social, l'énumération asyndétique des acteurs atténuant les écarts de rang et de statut tout en favorisant les oppositions, suivant ici le modèle de l'asyndète latine. Chacun entre dans une concurrence tacite qui s'apprête à s'enflammer, comme le révèle l'emploi de la métaphore d'une fondrière où un feu larvé ne tardera pas à éclater, et à faire éclater avec lui l'ensemble du royaume de Grenade. La narratrice, Alabée, saura utiliser cette situation chaotique pour placer ses pions et avancer sur l'échiquier politique.

Pour contrer le déchaînement des passions permis par la rupture de la digue royale, les théoriciens recommandent de multiplier les contre-pouvoirs (en particulier le conseil de régence) et de confier l'éducation royale à des hommes forts et éclairés :

Après l'éducation, l'on pourvoit d'une personne, le plus souvent de la mesme, employée à l'éducation, ou de plusieurs pour avoir la direction des affaires de l'Estat, qui ont pris le nom de Régent, que l'on a souvent obligé d'assister de leur conseil les Reines mères tutrices préposées pour l'éducation, qui ont par ce moyen eu le principal maniemment des affaires.⁷⁵⁴

Cependant, le spectre du régent trop avide hante toujours l'imaginaire fictionnel.

IV.6.1 Les régents : confier son trésor à un voleur ?

Pour justifier la prééminence des régentes sur les régents, Pierre Dupuy formule avec prudence l'hypothèse que « l'on a donné ordinairement cette charge aux mères, pour avoir

⁷⁵³ G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., suite de la deuxième partie, tome 3, livre 2, p. 2116-2117.

⁷⁵⁴ *Ibid.*

esté jugées plus propres qu'aucun autre, comme plus intéressées en la conservation de leurs enfants, & difficilement l'on doit commettre ce soin aux Princes du sang, pour les raisons qu'il est aisé de s'imaginer⁷⁵⁵ ». Ces « raisons qu'il est aisé de s'imaginer » desservent les prétentions d'une régence masculine toujours soupçonnée d'un accaparement du pouvoir royal. Dans les romans, les régents suivent un parcours narratif souvent intéressant car ces personnages possèdent une importante mobilité dans l'axe du pouvoir entre adjuvant et opposant. Ils partagent ainsi souvent avec les favoris une soif de pouvoir qui leur fait détourner les intérêts de leurs pupilles, soif que ne laissait pas présager leur comportement avec la mort du roi. Dans *Zingis*, le régent choisi par le souverain défunt incarne avec une certaine nuance cette fonction politique :

Entre tous ceux que mon Père avait distingués dans ses États, Hildezar était le plus puissant. Il y avait mêmes des alliances entre la famille Royale & la sienne, & ce fut à lui que la Régence fut confiée, pendant mes premières années. Il s'aquitta dignement de cet emploi. Ses connaissances étaient belles, & son courage grand. Il était vigilant et zélé, & les affaires ne changèrent point de face sous sa conduite. Pour moi, l'on me donna des gouverneurs de grand mérite, & Thamirize eut des femmes choisies auprès d'elle. [...] Hildeza n'avait pas alors plus de trente-cinq ans. Il n'était point exempt d'ambition & ne manqua pas de songer, pouvant tout dans le Tibet, à me faire un jour épouser sa fille. Le plaisir de la chasse était celui de tous qu'il pratiquait le plus. Sa maison était plus nombreuse que la mienne, sa dépense beaucoup plus grande, & ses équipages également magnifiques. Il est vrai qu'à dix ans tant d'éclat n'est pas nécessaire, & il est aussi certain que mes intérêts n'étaient pas négligés par le Régent.⁷⁵⁶

Peu à peu Hildeza deviendra le rival amoureux du jeune roi, en s'éprenant lui-aussi d'Axione. Pourtant, il n'est pas présenté comme un régent tout à fait indigne, comme le reconnaît le prince : qu'un régent remplisse sa cassette personnelle avec les coffres du royaume semble une contrepartie acceptable en échange de la protection des intérêts royaux. Comme un favori, le régent peut se faire conseiller idéal ou fourbe manipulateur ; comme un roi, il peut offrir au jeune prince un modèle politique ou se faire rival prêt à toutes les fourberies pour s'en défaire.

De même, être un bon régent n'implique pas de pouvoir remplir dignement la fonction de roi, à l'exemple d'Acacidas dans *Cassandra*. Ce personnage avait fait preuve d'une moralité et d'un dévouement admirable alors qu'il devait protéger la cour d'Épire contre les insurrections tandis que le Roi son frère se trouvait en campagne aux frontières du royaume. Bientôt ce dernier meurt et Acacidas, monté sur le trône, abandonne les vertus qui en faisaient un bon régent, en particulier en manquant de parole et de reconnaissance vis-à-vis d'Agis, roi de Sparte, qui avait maté la révolte. Alors que la main de Déidamis, fille d'Acacidas, était promise au héros, le nouveau souverain « par quelque inique raison d'Etat préfère un homme

⁷⁵⁵ P. Dupuy, *Traité de la majorité de nos Rois, et des regences du royaume, Avec les preuves*, op. cit., p. 18.

⁷⁵⁶ A. de La Roche-Guilhem, *Zingis, histoire tartare*, op. cit., p. 81-82.

particulier, un homme qu'il ne connaît point & un homme qui fut toujours son ennemy, à un roi qui si libéralement a exposé sa vie pour le servir⁷⁵⁷ ». Puisqu'il n'était pas appelé à régner, Aeacidas n'a reçu ni éducation royale ni inspiration divine mais se contente de régner suivant des préceptes machiavéliens qui mettrait l'Épire sous la domination de Sparte, comme lui soufflent ses conseillers⁷⁵⁸. Comme Agis va demander en public des explications au nouveau roi, ce dernier explique agir pour les intérêts de l'État, au détriment de son inclination affirmant que « [s]on État entier s'oppose à [s]es intentions⁷⁵⁹ ». Face à lui, Agis, personnage vraiment royal, n'hésite pas à sacrifier sa couronne par amour, mais en vain, car Aeacidas est inflexible. Le contraste établi dans cette scène fait éclater les vertus d'un véritable souverain, qui demeurerait royal même en sacrifiant sa couronne, tandis que l'on dépeint les désordres causés par un souverain de hasard, qui n'était fait que pour le temps bref de la transition que représente la régence. Or, même si une régente semble un moindre mal par rapport à un régent, du fait des sentiments maternels, l'autorité féminine instaure d'autres problématiques liées à une conception essentialiste du personnel politique.

IV.6.2 La régence féminine : double fragilité ?

L'organisation politique connaît parfois des paradoxes, parmi lesquels la régence féminine est en bonne place⁷⁶⁰. En effet, après le « miracle capétien », la crise de succession qu'engendre la mort de Jean I^{er} et le couronnement de son oncle Philippe V en défaveur de Jeanne de Navarre poussent les penseurs politiques à théoriser le « principe de masculinité », plus tard rattaché au droit primitif : c'est la fameuse loi salique⁷⁶¹. Or, si les institutions excluent les femmes de la succession, comment expliquer qu'à partir de Blanche de Castille, la régence soit presque exclusivement l'apanage de femmes, et exclusivement depuis 1483 et la régence d'Anne de France ? Comme le formulait Pierre Dupuy, la régence a été donnée aux mères, car elles seraient « jugées plus propres qu'aucuns autres, comme plus intéressées en la conservation de leurs enfants [...] »⁷⁶². Mère du Dauphin et mère du peuple, la régente aurait à

⁷⁵⁷ G. de La Calprenède, *Cassandre*, op. cit., IV, 1, p. 86.

⁷⁵⁸ *Ibid.*, p. 89-90.

⁷⁵⁹ *Ibid.*, p. 91.

⁷⁶⁰ Voir F. Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir : xv^e-xviii^e siècle*, Paris, Gallimard, 2000. Voir également K. Crawford, *Perilous Performances: Gender and Regency in Early Modern France*, Harvard, Harvard University Press, 2004.

⁷⁶¹ Voir É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir, Volume 1, L'invention de la loi salique (v^e-xvi^e siècle)*, Perrin, 2006 et R. E. Giesey, *Le Rôle méconnu de la loi Salique. La succession royale xiv^e-xvi^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

⁷⁶² P. Dupuy, *Traité de la majorité de nos Rois, et des regences du royaume, Avec les preuves*, op. cit., p. 18.

cœur de préserver le bien commun, comme on le voit souvent représenté dans les romans, valorisant souvent les femmes en politique⁷⁶³.

Pourtant, celles qu'on désigne tantôt comme le beau sexe et tantôt comme le sexe faible se montreraient d'autant plus fragiles politiquement durant les troubles de l'interrègne. Quelles soient bonnes ou mauvaises régentes, leur arrivée à cette fonction donne presque systématiquement lieu à une épreuve pour le héros, qui doit venir au secours du pouvoir légitime fragilisé. En effet, même lorsque les romanciers représentent d'excellentes régentes, ils ne laissent pas de faire de leur autorité un moment de trouble politique, à l'exemple de la fronde menée par Ambiodorix contre la mère de Poliarque, dans la seconde partie de *L'Argenis* : « il ne laissa de perserver en son opinion, & de faire des manifestes par lesquels il animait le peuple contre la reine votre mère, calomniait sa régence, faisait croire que tout était renversé dans l'État tant qu'une femme contre les lois en aurait le gouvernement⁷⁶⁴ ». La condamnation ne s'applique pas ici à la régente, dont on souligne la « prudence et très heureuse administration⁷⁶⁵ », mais à ceux qui profitent de la faiblesse accidentelle de la monarchie pour avancer leurs pions.

Néanmoins, certains romanciers pointent directement les abus et les faiblesses des régentes, qui leur semblent n'être appelées ni par la nature ni par l'éducation à régner. C'est ainsi que Jean-Pierre Camus rapporte dans *Aristandre* qu'une jeune comtesse devenue veuve se console par le spectacle de ses deux enfants mais aussi par sa liberté politique nouvelle :

[...] de se voir régner absolument & souverainement, chose qui non seulement flatte mais charme toutes sortes d'esprits, mais principalement les femmes qui sont d'autant plus friandes de l'Empire & de la domination qu'elles sont par nature & par devoir destinées à la soumission & à la servitude. Car Argée n'était pas seulement douairière, mais tutrice de ses enfants & de leurs biens durant leur bas âge, & ensuite du gouvernement & de la régence de tout l'État. Quand les Princes gouvernent, leurs femmes n'ont soin que de s'agencer & de se polir, toute leur occupation est de se rendre belles & agréables pour captiver par ces douces & honnêtes tromperies le cœur de celui qui est d'autre part leur maître et Seigneur.⁷⁶⁶

L'auteur d'un traité des passions représente ici une jeune femme enivrée par une ambition que rien n'a éduquée. Dès lors, privée de son tuteur et seule tutrice de ses enfants, Argée règne seule dans un comté sens dessus-dessous, ne connaît plus de bornes à ses désirs, et ne réduit

⁷⁶³ Il arrive, mais bien plus rarement, que la régente soit une jeune femme gardant le royaume pendant que le souverain est à la guerre, comme dans U. Chevreau, *Scanderberg*, *op. cit.*, p. 348-349 : « [je] commis ma chere Arianite à la Regence de l'Epire & de l'Albanie, assistée des plus grands hommes de tout mon Royaume. Mes subjets qui ne l'avoient saluée que comme une Princesse particuliere, la receurent par mon ordre comme leur Reine, & témoignèrent tant de respect en cette occasion, qu'il protesterent de vivre toujours à son esgard dans l'obeissance que je leur avois prescrite ».

⁷⁶⁴ A.-M. de Mouchemberg, *La Suite et continuation de L'Argenis*, *op. cit.*

⁷⁶⁵ *Ibid.*, p. 44.

⁷⁶⁶ J.-P. Camus, *Aristandre, histoire germanique*, *op. cit.*, p. 22-23.

plus ses méfaits aux seules questions amoureuses. Tyrannisée par ses passions, la régente mal préparée exerce cette tyrannie sur les sujets qui lui sont confiés.

On trouve en effet des portraits de régentes tyranniques dans les romans, à l'exemple de Catherine de Médicis dans *Le Comte d'Amboise*, évinçant sa belle-fille, exilant les hommes vertueux et n'offrant pas même de funérailles à son fils, alors qu'elle obtient les pleins pouvoirs : « Catherine de Médicis fut déclarée régente durant la minorité de Charles IX et devint absolue⁷⁶⁷ ». L'évocation de la Saint-Barthélémy, qui clôt le roman, synthétise de façon tragique les travers d'une régence tyrannique. De la même façon, dans *Ibrahim*, Perca s'empare de la régence par amour du pouvoir et non de son frère ou du bien commun et cherche à acheter le silence des puissants :

Cette Princesse qui croyoit que l'on pouvoit suborner les plus fidelles, et qui pensoit que l'intérêt particulier estoit toujours préféré à l'honneur et à la gloire, parce que c'estoient là ses véritables sentimens, creut que si elle enrichissoit tous ceux qui estoient à ce conseil, elle se les acquerroit entierement, et les obligeroit à luy mettre la couronne sur la teste.⁷⁶⁸

Cependant, ses calculs machiavéliques échouent et produisent bien au contraire une révolte populaire qui la pousse à la dernière extrémité puisque, voyant son frère prêt à céder aux revendications, elle l'admoneste (« ha lasche, s'écria cette ambitieuse Princesse, quiconque est capable de céder une couronne n'est pas digne de la vie⁷⁶⁹ ») avant de le tuer puis de se donner la mort. Le sang versé apaise aussitôt le peuple et l'on mandate Ibrahim pour offrir la couronne à Mahamed, à la satisfaction générale : « il commença de luy dire qu'il estoit heureux dans son infortune, de commencer à regner par la fin de la guerre, et de pouvoir faire en sorte que la première déclaration que ses Peuples verroient de luy, seroit un traité de paix⁷⁷⁰ ». C'est dire que les troubles liés à la régence favorisent paradoxalement l'accession au trône d'un jeune roi, passant dès lors pour un artisan de paix doué d'une autorité supérieure. Cependant, nous l'avons vu, les troubles de cette situation de transition ne sont pas présentés dans les romans comme la seule conséquence du genre des régentes, puisque les régents eux-mêmes menacent de déborder de leur fonction. La régence féminine tiendrait alors son instabilité plutôt de la période de transition que de la féminité elle-même, puisqu'une femme peut être dans les romans une bonne souveraine.

⁷⁶⁷ C. Bernard, *Le Comte d'Amboise*, op. cit., p. 108-109.

⁷⁶⁸ G. et M de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, op. cit., vol. 2, IV, 4, p. 1084.

⁷⁶⁹ *Ibid.*, vol. 2, IV, 4, p. 1085.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, vol. 2, IV, 4, p. 1089.

V. « C'est là qu'on prétend montrer que les femmes sont les reines des hommes & de tout l'univers⁷⁷¹ » : la souveraineté au féminin

Charles Sorel dénonce l'invraisemblance des romans, écrits pour les femmes et qui sont « le triomphe de leur sexe⁷⁷² ». Pour plaire à ce lectorat, les ouvrages abondent de souveraines, ce qui semble pour Sorel contraire à la réalité et à l'ordre généralement admis. En effet, si la femme est l'Autre de l'homme, le règne féminin se définit d'abord par rapport au masculin, norme dont on peut se rapprocher ou s'écarter. Derval Conroy rappelle dans *Ruling Women* que la gynécocratie appartient au « monde à l'envers⁷⁷³ », que permet et développe en particulier la fiction, parmi les autres hypothèses politiques mises en scène. Pourtant, comme le souligne la critique, il s'agit surtout d'une réalité politique du temps, puisque s'ajoutent aux régences françaises les règnes d'Elizabeth I^{ère} ou de Christine de Suède. À ceux qui rétorqueraient que la fin du XVII^e siècle signe la fin des régentes et plus généralement des femmes politiques, Derval Conroy rappelle :

Dans les études récentes sur les femmes dirigeantes, il est devenu courant de voir le débat concernant la gynécocratie comme « réglé » (à la défaveur des femmes) à partir du début du dix-septième siècle, ou au plus tard avec la régence de Marie de Médicis, alors que les femmes disparaissaient de la scène politique européenne – comme le souligne dans le cas de la France la longue régence d'Anne d'Autriche et le rôle de Madame de Maintenon, sans parler des femmes de la haute noblesse – le sujet de la domination féminine n'est certainement pas réglé. [...] Puisque la domination féminine en France a toujours été dépendante de l'absence du roi (temporaire ou définitive), la diminution du rôle des femmes, si diminution il y a, peut au moins en partie être attribuée à l'accident historique de la longévité de Louis XIV et au peu de ses absences prolongées du royaume.⁷⁷⁴

Les femmes de pouvoir présentent donc le paradoxe d'une réalité somme toute fréquente mais toujours évoquée sur le mode de l'exceptionnel. De même, les penseurs peuvent louer chez elles des vertus estimées féminines, en particulier la douceur, tout en présentant les bonnes souveraines sous des modalités somme toute très proches des vertus dites viriles. Renouvelée au XVII^e siècle, la querelle des femmes met en scène ces paradoxes : comme le rappelle Ian Maclean dans son étude *Women Triumphant*, l'accès des femmes au pouvoir est l'un des trois

⁷⁷¹ Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres ou examen de plusieurs auteurs*, op. cit., p. 136.

⁷⁷² *Ibid.*

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 25.

⁷⁷⁴ D. Conroy, *Ruling Women: Government, Virtue, and the Female Prince in Seventeenth-Century France*, vol. 1, Londres, Palgrave Macmillan, 2016, p. 30-31: "In recent studies on women rulers, it has become a commonplace to see the debate concerning gynecocracy as "settled" (unfavorably for women) by the beginning of the seventeenth century, or at the latest with Marie de Médicis' regency as women disappeared from the European political stage -as is highlighted in the case of France by Anne of Austria lengthy regency and by the role of Madame de Maintenon, not to mention the women of the upper nobility -the topic of female rule is certainly not settled. [...] Since female rule in France was always dependent on the king's absence (temporary or definitive), women's diminished role, if such there is, can at least in part be attributes to the historical accident of Louis XIV's longevity and the dearth of prolonged absences abroad on his part". Nous traduisons.

principaux sujets de cette querelle, avec l'accès à l'éducation et au mariage d'amour⁷⁷⁵. Cette querelle, particulièrement politique, trouve grâce à la fiction les moyens d'une illustration par l'exemple, qu'il s'agisse d'en pointer les déviances ou d'imaginer des royaumes prospères où seules régneraient des femmes⁷⁷⁶.

Les personnages féminins manifestent au plus haut point le syncrétisme actantiel des figures de souverains. En effet, les femmes occupent bien souvent une fonction d'objet de la quête, dans un rôle passif où elles se refusent ou sont refusées au héros, qui doit les conquérir. Cette passivité rend sensible le paradoxe d'une femme souveraine, donc en principe d'un rôle actif dans la narration. Le paradoxe se dénoue souvent par la suppression du personnage de la souveraine par destitution, mort ou mariage avec le héros – les trois solutions bien différentes aboutissant à une même résolution. Rares sont les personnages de souveraines qui ne dépendent pas du héros politiquement ou narrativement, n'étant convoquées dans le récit que pour offrir une épreuve ou une péripétie amoureuse. Encore plus rares sont ces souveraines qui ne jouent pas dans le cas d'une relative autonomie narrative le rôle d'opposantes ou qui ne sont pas décrites de façon dépréciative.

V.1 Le sexe faible ?

la femme est faite pour obéir, non pas pour commander ; vouloir qu'elle s'élève sur l'Homme, c'est mettre avec désordre sa coste sur sa teste. Qu'on die ce qu'on voudra des Amazones, les femmes sauent si peu commander à leur iugment mesme, qu'elles en sont seulement capables, quand elles sont coupables d'assassin. S'il y auoit vn seul masle parmy elles, il n'y auoit point de Reine. Dans ce besoin il faut ou qu'elles soient toutes Maistresses, ou qu'il n'y en ait qu'une, ce qui semble le moins importun, puis que l'autre seroit insupportable. Ce n'est pas en Perse seulement que les femmes doiuent porter la plante du pied sur la teste, pour marque de sujection ; partout où elles sont femmes elles sont sujettes. Et quand nous ne supposerions pas leur esprit d'un sexe aussi foible que leur complexion est delicate, nous serions tousiours obligez ou de prendre deux femmes pour auoir vn Roy tout entier, ou de nous contenter de n'en auoir qu'un demy, puis qu'une femme n'est que la moitié d'un homme. Je permets neansmoins que les femmes puissent commander aux hommes par tout où les hommes ne sont pas mâles ; mais pour la France, elle ne sçauroit voir vn sceptre dans vne quenouille ; sa matiere n'a plus de capacité à cette forme. Il nous faut des Monarques, qui nous meinent dans le peril, qui regardent la mort sans palir, & qui puissent accueillir vne victoire toute vestuë de pourpre.⁷⁷⁷

René de Ceriziers expose assez bien, dans ce jugement sans nuances, les préjugés attachés aux femmes en politique : sa vision essentialiste rattache la faiblesse féminine à une nature universelle, justifiée par la soumission des femmes en Orient. Si à l'exemple des Amazones il

⁷⁷⁵ I. Maclean, *Woman Triumphant. Feminism in French Literature, 1610–1652*, Oxford, Clarendon Press, 1977, p. 53.

⁷⁷⁶ Sur l'ensemble de ces questions, voir D. Conroy, *Ruling Women: Government, Virtue, and the Female Prince in Seventeenth-Century France*, *op. cit.*

⁷⁷⁷ R. de Ceriziers, *Le Tacite françois*, *op. cit.*, p. 25-26.

leur est accordé une once de pouvoir, elles en feraient aussitôt un usage tyrannique et sanguinaire. Ceriziers condamne chez les souveraines l'absence des vertus royales, en particulier la force et la tempérance, du fait de leur faiblesse et de leur soumission aux passions. Les femmes souveraines représentent donc seulement des occasions de briller pour le héros, soit qu'il s'affronte à des figures d'opposantes, soit qu'il vienne au secours de souveraines émettrices de la quête et proches des demoiselles en détresse.

V.2 Les femmes tyranniques, victimes de leurs passions

Les femmes souveraines occupent ainsi bien souvent la fonction d'opposantes, retardant l'union amoureuse et la consécration politique du héros. La faiblesse de certains personnages féminins les empêche en effet de faire un usage raisonnable de leur puissance. Poussées par l'ambition, elles accèdent au trône de façon violente ou rusée, avant d'entamer un règne tyrannique dominé par les passions, que conclut une mort où s'exprime toute la bassesse du caractère. Les femmes tyranniques ne sont pas une invention du XVII^e siècle ; Thomiris, Tullie ou Athalie appartiennent à l'imaginaire collectif et le modèle romanesque des *Éthiopiennes* représente avec Arsacé les excès d'une souveraine toute-puissante⁷⁷⁸. Pourtant, elles diffèrent assez peu de leurs homologues masculins, comme elles aveuglés par l'ambition, l'amour ou le pouvoir. La principale différence réside en fait dans leur impact dans l'évolution du parcours héroïque puisque le héros ne doit plus tant délivrer sa bien-aimée prisonnière de la *libido amorandi* ou freiner la *libido dominandi* qu'il ne devient lui-même la victime de ces passions.

Outre l'exemple historique de Thomiris, qu'on retrouve dans *Artamène*, ce schéma d'une tyranne amoureuse clôt le *Polexandre* de 1637 : Polexandre débarque sur ce qu'il pense être l'Île Enchantée et se déguise en berger avant que des gardes ne l'arrêtent. Or la reine sur le trône n'est pas Alcidiane mais Tysiphone, qui tombe amoureuse de lui après avoir souhaité sa mort. Le héros retrouve Aminthe, qui lui raconte comment Tysiphone, par haine des hommes et par jalousie, a assassiné le roi son mari et a pris le pouvoir :

la mort de son mary ne fit qu'augmenter l'aversion qu'elle avoit pour les hommes. Elle defendit sur peine de la vie, tant à ses subjects qu'aux estrangers d'approcher de son Palais de trois lieues, & pour avoir tousjours devant les yeux des objects qui la confirmassent en sa haine, & la servissent en ses horribles cruautez ; elle envoya en Afrique chercher les plus difformes & les plus barbares des Noirs. Elle leur fit esgorger ce qu'il y avoit de gens de condition dans a Cour,

⁷⁷⁸ Voir T. Pavel, *La Pensée du roman*, op. cit., p. 61. Voir également M. Woronoff, « Rapports de pouvoir entre les personnages dans les *Éthiopiennes* », dans *Les Personnages du roman grec. Actes du colloque de Tours, 18-20 novembre 1999*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée J. Pouilloux, 2001. p. 193-206.

& ayant tiré des prisons ceux que le Roy son mary y avoit fait mettre, leur donna le titre de Chevaliers, & les établit dans les plus grandes charges.⁷⁷⁹

L'arrivée au pouvoir de Tysiphone met le royaume sens dessus-dessous puisqu'elle écarte ses sujets pour placer à ses côtés des étrangers présentés comme barbares et qu'elle donne les charges aux prisonniers indignes, en faisant massacrer les dignes serviteurs. Elle est prête à tous les crimes pour arriver au pouvoir, assassinant son mari, rompant sa parole donnée, prônant la fin au détriment des moyens. Paradoxe, la souveraine hait les hommes tout en perdant la raison quant à Polexandre ; comme Thomiris, sa passion amoureuse et ambitieuse a pour conséquence un bain de sang bien loin de l'idéal de douceur attaché au concept de féminité⁷⁸⁰. Elle abandonne toute humanité pour entrer dans une spirale de vengeance et de massacre, aboutissant à une scène de cannibalisme où éclate aux yeux de tous la bestialité monstrueuse de cette femme et qui la condamne, suivant le principe qu'un souverain meurt par là où il a péché :

Vange toy autant que tu peux, puis que tu ne sçauras te vanger autant que tu veux ; & meslant tout ensemble l'amour, la haine, le desespoir, la vengeance, & la mort ; donne au siecle advenir des exemples prodigieux de ce que peut une femme quand elle est aussi hardie qu'elle est malheureuse. Cette enragée en finissant ces paroles, devora une partie du cœur d'Astramadon : & soit que ce funeste morceau l'eust suffoquée, ou comme il est plus vray-semblable, que l'excez de la fureur eut troublé tout l'ordre qui conserve la vie ; tant y a qu'elle tomba roide morte auprès d'Aminthe, & delivra son siecle d'un monstre qui eust fait accuser le Ciel d'injustice, s'il n'eust esté puny par un chastiment exemplaire.⁷⁸¹

Métonymie des passions mal maîtrisées et mal assouviées, cette dévoration du cœur d'un homme par une femme elle-même dévorée par l'ambition et le désir condamne les excès politiques féminins. Comme dans le cas de Thomiris, l'annonce de la mort du héros s'avère un mensonge car ni Artamène ni Polexandre ne pourraient tomber dans les pièges grossiers de ces reines aveuglées d'amour, d'ambition et de haine. Pourtant, difficile d'adhérer à l'affirmation de Marliès Mueller au sujet de Tysiphone : « pour l'auteur, se servir d'une reine comme bouc émissaire présenterait un avantage : en France, où une femme ne pouvait succéder au trône, l'usurpation féminine était d'emblée frappée d'anathème dans l'esprit du lecteur⁷⁸² ». Contre cette affirmation, rappelons que l'héroïne du *Polexandre*, Alcidiane, est une souveraine admirable, qui régit l'Ile Inaccessible avec justice, tempérance et prudence et Tysiphone nous semble être moins « la Némésis de Polexandre⁷⁸³ » que celle d'Alcidiane elle-même, comme elle reine insulaire. L'inaptitude de Tysiphone à exercer sa souveraineté

⁷⁷⁹ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, IV, 2, p. 385.

⁷⁸⁰ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, *op. cit.*, X, 3.

⁷⁸¹ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, IV, 2, p. 423.

⁷⁸² M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, *op. cit.*, p. 46.

⁷⁸³ *Ibid.*

avec justice ne semble en effet pas rattachée à son sexe et le cruel Almanzor, roi du Congo jetant aux lions l'amant de sa fille, n'a rien à envier à cette reine cruelle, si ce n'est qu'il connaît un dessillement dû à la révolte du peuple⁷⁸⁴. Enfin, Tysiphone et Alcidiane bouleversent chacune à leur façon la représentation topique du sexe faible.

V.3 Trop faibles pour régner ? Une émettrice sollicitant le soutien du héros

La faiblesse attribuée aux femmes, y compris souveraines, justifie dans l'ordre de la narration l'intervention et l'exploit du héros, venant secourir un royaume ou une souveraine en péril. Même s'il reconnaît la légitimité de la souveraine, il est bien courant que le héros finisse par la destituer de son pouvoir autonome, soit que la reine y renonce en sa faveur, soit que le mariage réduise la souveraine à une simple fonction d'auxiliaire et de récompense de la quête. L'association de la gynécocratie et du désordre est soutenue à la fois par l'accumulation des théories essentialistes qui présentent les femmes comme faibles, lascives, ambitieuses, fausses, inconstantes, avides de pouvoir et par la vision de la souveraineté comme une prérogative masculine nécessitant des vertus « mâles ». Le *Testament politique* attribué à Richelieu rappelle cette idée commune à l'époque. Il y est déclaré en effet :

Il est vrai qu'ordinairement leur mollesse [celle des femmes] les rend incapables d'une vertu mâle, nécessaire à l'administration, et qu'il est presque impossible que leur gouvernement soit exempt ou de bassesse ou de diminution, dont la faiblesse de leur sexe est la cause d'injustice et de cruauté, dont le dérèglement de leurs passions, qui leur tient lieu de raison, est la vraie source.⁷⁸⁵

À travers ce *Testament*, c'est une conception millénariste qui s'exprime : une femme n'aurait pas la vertu de force nécessaire à maintenir l'ordre politique et serait la proie idéale pour les ambitieux de toute espèce, en particulier les favoris. D'ailleurs, dans la révolte déjà citée, tirée du roman *La Jeune Alcidiane*, les rebelles invoquent la faiblesse féminine pour justifier leur action : « les crimes dont elle estoit convaincue, luy faisoient perdre tout le droit qu'elle pouvoit prétendre à la Couronne, quand mesme elle n'en auroit pas esté exclue en qualité de femme⁷⁸⁶ ». Menacées par le peuple ou par des rivaux, les souveraines recherchent l'appui du héros et sont prêtes à sacrifier leur couronne ou leur vie pour le bien du royaume. De la même façon, la reine Hismélite, adversaire de Zelmatide dans *Polexandre* (1637), ne possède qu'une piètre fermeté de caractère, elle qui, guidée par « qui par vne lascheté fort ordinaire à la plupart des Princesses, se despouilloit de ses passions selon qu'elle estoit conseillée, &

⁷⁸⁴ M. de Gomberville, *Polexandre*, (1637), *op. cit.*, III, 1.

⁷⁸⁵ Anonyme [attribué au Cardinal de Richelieu], *Testament politique ou Les Maximes d'État de Monsieur le Cardinal de Richelieu* (1688), D. Dessert [éd.], Paris, Complexe, 1990, p. 33.

⁷⁸⁶ M. de Gomberville, *La jeune Alcidiane*, *op. cit.*, p. 491.

n'auoit amitié ny haine qu'autant que ses Ministres en inspiroient à son insensibilité naturelle⁷⁸⁷ ». Parce qu'elle manque de force morale, Hismelite est esclave de ses passions basses, dans lesquelles elle ne montre pas même de fermeté, alors que l'ambition, la colère et la haine étouffent toute passion vertueuse. Cet esclavage intérieur la rend sujette de ses conseillers, parfois excellents, mais souvent parvenus ambitieux qui abusent de la faiblesse de leur reine pour dominer le jeu politique.

Pour Marliès Mueller, cette faiblesse de la souveraine doit être rattachée aux modifications des rapports entre monarchie et noblesse :

La représentation du souverain par un monarque féminin – faible, au fond – fournit un rôle délicieux au vaillant défenseur, représentant de l'aristocratie. Bien que ce motif apparaisse ici sous le couvert d'un thème traditionnel, conventionnel, et non encore proprement politique – celui des exploits de l'Amant en vue de gagner le cœur de la Dame – la noblesse, s'identifiant avec Polexandre, joue son rôle favori, celui dans lequel elle voyait sa fonction la plus glorieuse : être essentielle à la royauté, être investie d'une importance centrale dans l'État, être la protectrice de la royauté.⁷⁸⁸

Cette prétendue faiblesse contraint les souveraines à prendre un mari, souvent à l'invitation du peuple, ce que l'on retrouve de façon topique dans *La Cléopâtre*, par exemple :

Quoy que les Egyptiens voyans la race des Ptolémées éteinte, la priassent de prendre un mary, elle s'en défendit toujours, & par son gouvernement elle leur fit enfin approuver le dessein qu'elle avoit fait de passer le reste de sa vie dans le veuvage. Hélas ! Quelle eust été heureuse la pauvre reyne si elle se fut tenuë dans cette résolution, elle eut évité ces fameuses infortunes qui ont fait tant de bruit par tout la terre, & elle n'eut pas fait pleurer les plus cruels de ses ennemis par ses dernieres miseres !⁷⁸⁹

Madame, me dit-il, quoy que vos sujets ne trouvent rien dans vostre conduite qui ne soit au dessus de vostre sexe, il est temps que vous donniez un Roy aux vœux universels de l'Ethiopie, tant pour satisfaire au désir ardent de vos peuples que pour trouver du repos vous-mesme dans cette action, toute sorte de raisons vous y obligent, & vous avez besoin de cet appuy pour vous deffendre contre des ennemis estrangers, & pour tenir un peuple assez remuant dans l'obeissance & dans la tranquillité. [...] Jusqu'ici Tiribaze, luy dis-je, je n'ay point veu de necessité si pressante à ce que vous me proposez & par vos bons conseils, & ceux des personnes qui vous dans l'administration de l'estat, les Ethiopiens n'ont pas eu grand besoin d'un Prince pour les gouverner, mais quand je n'y seray obligée, je ne refuseray pas selon vos bons avis l'alliance d'un Prince de qui le gouvernement puisse estre agreable, & la protection avantageuse à nos peuples. Je ne pense pas, Madame, reprit l'intéressé Tiribaze, que vous deviez chercher des alliances hors de vostre estat, & quand vous permettre qu'un Roy estranfer transporte dans une autre domination la couronne d'Ethiopie, outre l'intérest de vos peuples qui trouveroient leur ruine dans cette élection vostre condition sera bien différente de celle que vous pouvez esperer avec un mary d'un rang inférieur au vostre vous aurez eslevé à la souveraine grandeur.⁷⁹⁰

Mes amis, dis-je aux principaux, le Roy a grand sujet d'estre satisfait de votre fidélité & je lui en porteray témoignage dès qu'il plaira aux Dieux de vous le rendre, mais je suis très-foible pour travailler à vostre deffence & à sa liberté, & vous aurez besoin d'un vaillant homme pour repousser la fureur de vos ennemis, qui menace vos portes & vos vies, & pour se mettre à la teste des troupes qui vous font restées. Le peuple m'ayant témoigné par de grands cris qu'il approuvoit mon opinion, & m'ayant priée par plusieurs fois de lui donner un chef.⁷⁹¹

⁷⁸⁷ *Id.*, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, I, 4, p. 441.

⁷⁸⁸ M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, *op. cit.*, p. 33.

⁷⁸⁹ G. de la Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, I, 3, p. 213.

⁷⁹⁰ *Ibid.*, III, 2, p. 106.

⁷⁹¹ *Ibid.*, VII, 2, p. 162-163.

La régence se conçoit comme un temps de transition entre deux souverains, facilitée par le peu de danger que représentent les femmes et de même le célibat de la reine correspondrait avant tout à une latence d'un homme, le plus souvent le père, à l'autre, l'époux⁷⁹². Le premier extrait, anticipant les malheurs d'Antoine et Cléopâtre, témoigne de la distance prise par le narrateur vis-à-vis de ce lieu commun. Réclamée par le peuple, l'union conduit paradoxalement au malheur tant de la souveraine que du peuple, puisque l'union de Cléopâtre et d'Antoine est aussi celle de leurs deux peuples et puisqu'avec la dernière des Lagides, c'est l'Égypte indépendante qui périt.

Le second extrait met également à distance le péril d'une reine vierge car celui qui prône le mariage de la reine d'Éthiopie Candace n'est autre que « l'intéressé Tiribaze », qui souhaite épouser lui-même la souveraine pour s'emparer du trône. La reine, elle, diffère l'union comme l'avait fait Pénélope et perd un temps son trône plutôt que de céder à Tiribaze, qui ne peut régner qu'illégitimement.

Le dernier extrait, tiré d'une harangue d'Olimpie à son peuple, permet à celle-ci de faire soulever ses sujets pour délivrer Ariamène, prisonnier de son père. Olimpie a donc conscience du poids de cet argument dans la conception politique populaire et en joue à son profit, donc encore une fois en témoignant de l'indépendance politique des personnages féminins dans *La Cléopâtre*. Pourtant si dans ces trois extraits la contrainte du mariage pour les souveraines est mise à distance par des jeux de focalisation et de narration, force est d'admettre que le parcours de ces personnages finit de façon topique par un mariage, scène qui clôt le roman : « l'empereur couronna de sa main le vaillant Juba roi des deux Mauritanies, Artaban reçut la couronne des Parthes de la reine mère d'Elise, & Césarion celle d'Éthiopie de sa belle reine⁷⁹³ ». Candace n'est pas nommée mais réduite à la périphrase « sa belle reine », donc à une fonction (« reine »), à une apparence physique (« belle ») et à une appartenance à un tiers (le déterminant possessif « sa ») ; elle n'est plus qu'un faire-valoir pour Césarion, véritable roi d'Éthiopie.

Encore convient-il de souligner que la faiblesse féminine peut, à l'exemple de la douceur, favoriser une paix paradoxale, comme lors de la régence d'Arabie, dans *L'Exil de Polexandre & d'Ericlée* :

Le jeune Lyzidor, fils du grand & invincible Anaximenes tenoit les resnes de la Monarchie, par les mains de la Sage et Prudente Zarie que l'on avoit supplié de gouverner l'Etat durant la Minorité de son fils, mais quelque douceur & quelque prudence qu'elle peut apporter pour

⁷⁹² Voir M. Bannister, « femme illustre, femme forte, honnête femme : évolution de l'héroïne dans les romans de la Calprenède », *Les Femmes Illustres, Hommage à Rosa Galli Pellegrini*, Publifarum, n°3, 2005.

⁷⁹³ G. de la Calprenède, *Cléopâtre*, op. cit., XII, 4, p. 523.

retenir les plus remuans & les plus ambitieux en leur devoir, & conserver la paix à ses sujets, elle ne peut conduire son gouvernement avecque tant de sagesse que les plus grands violant toutes les loix divines & humaines ne prisent les armes, tellement que quand j'y arrivay la guerre y estoit allumée de tous les costés, toutefois la bonté de cette grande reyne ne pouvant voir couler misérablement les larmes des yeux de ses peuples désolés, ayma mieux retrancher quelque chose de son autorité & de sa grandeur que de diminuer le repos de son Estat, si bien que la paix parut aussi florissante que jamais.⁷⁹⁴

Les clés sont évidentes : Zarie/Marie de Médicis, mère de Lyzidor/ Louis XIII, n'a pu empêcher la révolte des Grands. Pourtant, en acceptant les compromis, en se laissant toucher par la misère de son peuple, elle assure paradoxalement la prospérité et la paix : la faiblesse conspuée se fait douceur royale, qui obtient plus en retranchant une part de son autorité par manque de force.

V.3.1 **Mulierem fortem quis inveniet ? Galerie des femmes fortes**

À côté des détracteurs, certains penseurs théorisent et valorisent ces femmes de pouvoir, affirmant avec Poullain de la Barre que « si les femmes sont autant capables que nous de se bien conduire elles-mêmes, elles le sont aussi de conduire les autres et d'avoir part aux emplois et aux dignités de la société civile⁷⁹⁵ ». Or, contrairement à la représentation du « sexe faible », certaines héroïnes de ces romans jouent des rôles d'adjuvants voire de personnage principal, et feraient preuve de force, de courage et de résolution, au point que l'on puisse les réunir sous le titre de « femmes fortes ».

La *mulier fortis* biblique — « femme illustre », « femme généreuse » ou « femme forte » suivant les traductions— se caractérise par une magnanimité et une vertu exemplaires : c'est la valeureuse Judith ou la chaste Suzanne, par exemple. Elle réapparaît lors de querelles du Moyen-Âge ou dans les plaidoyers pour une meilleure condition féminine. Au cours des siècles, seule une poignée de femmes exemplaires sont évoquées en guise d'*exempla* et dans les ouvrages polémiques : Cléopâtre, Zénobie, Sémiramis comme redoutables souveraines, Camille, Clélie et plus tard Jeanne d'Arc comme guerrières, Lucrèce et Suzanne comme modèles de vertu. Or, en consultant la galerie des *Femmes illustres* des Scudéry, on constate que nombre d'entre elles sont également des personnages de nos romans : Marianne, Cléopâtre, Octavie et Livie dans *La Cléopâtre*, Athénaïse dans *Faramond*, Pulchérie dans *Faramond*, Zénobie dans *Rosane*, Clélie et Lucrèce dans *Clélie*, ou encore Agrippine dans *La*

⁷⁹⁴ M de Gomberville, *L'exil de Polexandre & d'Ericlée*, op. cit., p. 330-332.

⁷⁹⁵ Fr. Poullain de La Barre, *De l'Égalité des deux sexes, discours physique et moral, où l'on voit l'importance de se défaire des Prejugés*, Paris, J. Du Puis, 1673, p. 147. Voir par exemple N. Faret, *La Femme généreuse qui montre que son sexe est plus noble, meilleur politique, plus vaillant, plus sçavant, plus vertueux et plus oeconomique que celui des hommes*, par L. S. D. L. L., Paris, F. Piot, 1643.

Carithée. Or les romanciers peuvent choisir de ne pas faire de ces femmes fortes de seules *mirabilia* destinées à dépayser le lecteur lors de ce voyage dans ce monde à l'envers, et leur octroient suivant les occasions une fonction narrative majeure, en organisant un récit enchâssé à leur sujet, comme l'histoire de Pulchérie dans la seconde partie de *L'Astrée*, voire un roman entier, comme *Clélie*.

Les écrivains représentent ces femmes fortes de façon extrêmement paradoxales puisqu'elles joignent aux vertus traditionnellement attribuées aux femmes comme la pudeur, la modestie, la douceur, la persuasion ou le sacrifice de soi, des qualités politiques dites viriles (outre les vertus cardinales, la bravoure, amour de la patrie, sens du politique, voire du combat) :

Aussi la femme forte, figure quasi-mythique, est-elle censée provoquer des sentiments d'*admiratio* et de *maraviglia* chez le lecteur par la réunion en sa personne de toutes les qualités morales que les apologistes du sexe faible réclament aussi pour les femmes réelles : force morale malgré la faiblesse de son corps de femme, constance stoïque dans l'adversité, fidélité conjugale – bref, des qualités qui font contraste avec les qualités attribuées habituellement aux femmes, et qui soulignent le caractère souvent paradoxal ou ambigu de l'éloge de la femme forte.⁷⁹⁶

Il y a dans la représentation de ces femmes fortes une dimension apologétique qui bouleverse les caractérisations ordinaires ; en outre elle est assez ambivalente pour couvrir la gamme allant de l'éloge sincère jusqu'à une misogynie à peine voilée. La force des romanciers aura été de fondre ces différentes qualités pour créer une nouvelle forme d'héroïsme, traduisant une vision inédite du pouvoir comme de l'autorité féminine. Par les jeux de séduction, par le charme ou par la force des mots, elles parviennent à assurer l'exécution de leurs volontés politiques.

Les romanciers ne rendent généralement pas responsable d'un mauvais règne le genre de la souveraine et l'on peut supposer qu'outre l'influence de la querelle des femmes et l'influence grandissante des femmes de lettres et des intellectuelles, la place prépondérante du lectorat féminin pour le genre romanesque conditionne l'écriture. En allant plus loin, on peut faire l'hypothèse qu'affirmer que les passions amoureuses sont les causes secrètes des grandes affaires politiques participe bien sûr à l'ère du soupçon tacitiste mais également à cette volonté de plaire à un lectorat féminin qui se voit accorder le premier rôle dans l'histoire. En effet, l'ordre masculin de l'Histoire officielle appuyée de documents factuels est imprégné dans les romans par l'expression de la subjectivité des sentiments — motif prétendument

⁷⁹⁶ A. Montoya, « La femme forte et ses avatars dans les tragédies de Marie-Anne Barbier », dans *Les Femmes au Grand Siècle : le Baroque, musique et littérature (musique et liturgie) : actes du 33^e congrès annuel de la NASSCFL, Papers on Seventeenth Century French Literature*, 2003, p. 163-173.

caractéristique des modes d'écritures féminins. Si la sphère intime, domaine du féminin, oriente et contrôle la sphère publique, alors les femmes s'empareraient des questions politiques.

V.3.2 Le souverain idéal est-il une femme ? Le monde à l'envers

Argenis, Amasis, Alcidiante, Alcidiante, Cléopâtre, Ildegerte, Macarise, Rosemonde, Uranie, Zénobie... Les héros rencontrent souvent des femmes remarquables auxquelles a été confiée la direction d'un royaume. Leur première fonction correspond à une forme de didactique inversée participant au monde à l'envers qui permet une théorisation des pratiques politiques en usage, mais elles conservent une fonction narrative, en aidant le héros ou en assurant un cadre apaisé qui permet l'épanouissement de l'intrigue amoureuse. Premier des romans de notre corpus, *L'Astrée* choisit justement de doter le Forez d'une souveraine, la nymphe Amasis :

[...] le règne des femmes s'inscrit dans la logique des théories néoplatoniciennes chères à notre romancier. Si les femmes sont, moralement, spirituellement, supérieures aux hommes, si elles occupent un rang intermédiaire entre les hommes et la divinité, si elles jouent, entre les premiers et la seconde, le rôle de médiatrices, si, dans la vie de société, elles sont entourées et fêtées comme de véritables reines, il est on ne peut plus normal que le pouvoir soit déposé entre leurs mains.⁷⁹⁷

De même qu'Astrée est la déesse de l'Âge d'or, ce sont les femmes qui conservent la paix dans ce *locus amoenus* que constitue le Forez : « mais que ce soit Galathée, ou Diane, tant y a que par un privilège sur-naturel, nous avons été particulièrement maintenues en nos franchises, puisque de tant de peuples, qui comme torrents sont fondus sur la Gaule, il n'y en a point eu qui nous aient troublées en notre repos⁷⁹⁸ ».

La gynécocratie du Forez, havre de paix où les conflits se résolvent de façon apaisée, à l'exemple des procès d'amour, ne laisse pas de surprendre certaines analyses, qui n'hésitent alors pas à y voir une dépolitisation du Forez, devenu une république de l'amour. En allant dans leur sens, on note des passages où Amasis se montre craintive et incertaine, ou au contraire badine. Comme le souligne Madeleine Bertaud, elle s'appuie sur la sagesse d'Adamas et les armes des chevaliers Damon, Alcidon, Périandre ou Mérindor et se laisse abuser par Polémas : « nous sommes donc en présence d'un curieux amalgame d'idéalisme d'inspiration néo-platonicienne et de préjugés antiféministes⁷⁹⁹ ». Mais remarquons tout de

⁷⁹⁷ M. Bertaud, « Les Souverains dans *L'Astrée* », *art. cit.*, p. 323.

⁷⁹⁸ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, D. Denis [éd.], I, p. 176.

⁷⁹⁹ M. Bertaud, « Les Souverains dans *L'Astrée* », *art. cit.*, p. 324.

suite que les adversaires de la gynécocratie sont également des opposants des héros et que cette critique des faiblesses d'Amasis vient souvent servir leur propre ambition, Polemas en tête. En effet, son nom l'indique bien : il est le batailleur, le querelleur, celui qui divise de façon diabolique. Au contraire, Amasis est bien celle qui aime et qui est aimée. Présentée comme la mère de son peuple, elle ne craint pas de se battre pour lui et ravale le chagrin de la mort de son fils pour mieux servir sa politique. En fait, si Amasis mène une politique que l'on pourrait nommer « féminine », c'est par cette *cura*, ce soin et ce souci de son peuple, que partagent d'ailleurs certains personnages masculins.

À l'argument de la faiblesse corporelle, rattachée implicitement à celle de l'esprit, les auteurs opposent le parallèle entre beauté intérieure et extérieure :

Au déchaînement passionnel coïncidant avec le triomphe des tyrans, les trois écrivains opposent le plus souvent un régime politique participant du matriarcat [...] La femme, selon eux, est appelée à gouverner, non seulement parce qu'il faut reconnaître ses mérites, mais aussi et surtout parce que le bien politique comme la vérité divine doit pour être aimé se trouver incarné dans un corps gracieux.⁸⁰⁰

Dans cette optique néoplatonicienne, servir la souveraine permet une élévation morale, une coïncidence plus parfaite avec la volonté divine, ce que F. Greiner appelle « un magistère spirituel⁸⁰¹ ». La bonne gynécocratie participe donc du travail d'idéalisation à l'œuvre dans les romans, permettant d'imaginer une politique guidée par l'idéal et le transcendantal, loin des théories machiavéliennes⁸⁰².

Avec *Rosane*, Desmarets choisit de proposer un miroir des Princes au féminin, refusant au prince Moeonias la moindre vertu royale, tout en attribuant à sa sœur Zénobie les vertus dites viriles et à sa sœur Uranie les vertus dites féminines :

Zenobie & Uranie au contraire ne sembloient avoir autre contentement qu'alors que je pouvois estre aupres d'elles ; & m'envoyoient querir sans cesse pour leur apprendre & les vertus & les sciences. Je voyois en elles un naturel si porté au bien & à l'honneur, que je me plaisois à cultiver ces belles & nobles plantes, qui promettoient des fruits excellens, toutefois en choses bien différentes. Zénobie n'aymoit à entendre discourir que de vaillance, de générosité, d'entreprises guerrieres & de conquestes du monde ; Uranie que de sagesse, de modération & du mepris des grandeurs, des richesses & des plaisirs : l'une n'aimoit qu'à entendre parler des Cyrus, des Semiramis, des Tomiris, des Amazones, des Alexandres & des Césars, & l'autre que des Socrates, des Aristides, des Porcies, des Lucreces, & des Vestales : enfin, je devins precepteur de ces deux vertueuses & excellentes princesses, & abandonnay l'instruction du Prince leur frere comme une chose desespérée. Je leur appris les langues & les sciences, & d'elles-mesmes elle se portoient si bien à l'exercice de la vertu, qu'elles sçeuvent en peu de

⁸⁰⁰ F. Greiner, « Politique et sentiments chez trois romanciers de l'âge baroque. Verville, d'Urfé, Gomberville », *colloque international de Reims (17-19 novembre): La politesse amoureuse de Marsile Ficin à Madeleine de Scudéry*, Franco-Italica, n° 15-16, 1999 (p. 205-225), p. 218.

⁸⁰¹ *Ibid.*, p. 219.

⁸⁰² Voir Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, *op. cit.*, p. 243-244.

temps les plus beaux preceptes de la Morale. L'une aux heures de son loisir s'exerçoit à la chasse, à piquer des chevaux, à manier toutes sortes d'armes, à ranger des soldats en bataille, à les faire combattre, & à marcher des journées entières toute armée, & s'endurcissoit tellement dans ces travaux qu'il n'y eut enfin personne en toute l'Arabie qui l'esgalast en force : l'autre ne cherchoit que la conversation des sages, ou la solitude, pour s'adonner à la contemplation ; & ne s'exerçoit qu'à dompter ses désirs en toutes choses. L'une ne méditoit que des harangues pour les soldats le jour d'une bataille ou d'un assaut, ou pour les exhorter à souffrir les fatigues d'un siege ou d'un voyage, & l'autre ne meditoit que des discours pour imprimer dans les esprits l'horreur du vice & l'amour de la vertu.⁸⁰³

La « vaillante Zénobie⁸⁰⁴ » et la « Sage Uranie⁸⁰⁵ » partagent entre elles les royaumes et les vertus, excellant là où échouent les hommes et parvenant à créer une utopie, évoquée précédemment. Sciences et vertus, éducation et nature, force et douceur : elles synthétisent toutes les attentes et transcendent les paradoxes sans que soit posée la question du genre.

À mesure que l'impératif de vraisemblance croît dans les fictions, les gynécocraties se font moins nombreuses. Pourtant, proche de la fin de notre corpus, *Ildegerte, reine de Norwège* choisit pour héroïne une souveraine. Affirmant faire œuvre d'historien, Le Noble insiste sur les vertus universellement édifiantes de son héroïne, dépassant les caractéristiques traditionnellement attribuées au genre :

D'autres sujets auroient pû me fournir plus de matière de tendresse & d'intrigues amoureuses, mais comme le but de celui qui écrit doit être de profiter en divertissant, & de meler l'utile à l'agréable, je n'ay pas cru devoir abaisser un si grand sujet en y mêlant comme l'on fait ordinairement dans ces sortes d'ouvrages les bagatelles romanesques d'un amour qui ne sert qu'à ravaler la grandeur du Heros. Ainsi j'ai évité toutes les inutilitez de ces petites intrigues de Ruelle, dont il ne reste aucun profit après la lecture, mais j'ai décrit la vertu d'une Reyne Magnanime telle qu'elle a été afin qu'on tire de son exemple des leçons utiles comme Plutarque essayoit d'en donner dans les vies de ses illustres [...] ⁸⁰⁶

Le didactisme du récit, la fidélité à l'histoire et l'exemplarité de l'héroïne sont rappelés dès l'incipit :

L'Histoire que je vais rapporter est si extraordinaire, qu'elle paroîtroit fabuleuse, si je n'avois pour garans de sa verité tous les historiens qui l'ont écrite.

On y verra la valeur sans ambition élever une fille d'une condition privée sur le Trône : on l'y verra régner sans être éblouie de sa Fortune, quitter la Couronne sans émotion, & le lit de son mari sans cesser de l'aimer, & enfin par une générosité qui passe celle des Héros, retablir sur le Trône celui qui l'en avoit fait descendre, & par ce comble de vertu, meriter une seconde fois le Sceptre qu'elle porta jusqu'à la fin de ses jours avec une gloire immortelle.

⁸⁰³ J. Desmarest de Saint Sorlin, *Rosane op. cit.*, p. 105-107.

⁸⁰⁴ *Ibid.*, p. 2.

⁸⁰⁵ *Ibid.*

⁸⁰⁶ E. Le Noble, *Ildegerte, reine de Norvvege, op. cit.*, « Avis au lecteur », n. p.

Ildegerte est cette vertueuse Héroïne que la Norwege vit naître avec toutes les qualitez de corps & d'esprit qui peuvent former une beauté parfaite & une ame accomplie.⁸⁰⁷

L'héroïne, comme toujours lorsque les romans évoquent une femme de pouvoir, cultive les paradoxes, ce que mettent en valeur les parallélismes (infinitif/ préposition sans/ évocation d'une faiblesse des femmes ou des figures de pouvoir). La préposition « par » succède à « sans », pour témoigner de ce qui détache Ildegerte du commun, à savoir la générosité et la vertu. Or, ici les deux substantifs prennent un sens autant moral que politique : certes l'héroïne s'est montrée généreuse et vertueuse dans sa vie privée, en particulier en renonçant à son époux, mais elle a surtout fait montre de vertu et de générosité sur les champs de bataille et dans les affaires du temps.

En outre, le personnage d'Ildegerte est extraordinaire tant par ses mérites que par son parcours, puisque née loin du trône, elle s'y hisse par sa valeur et sa force de commandement. En effet, succède aussitôt au portrait de la jeune femme en amazone celle du vil prince de Suède, Rainfroy, renforçant le contraste :

Soit à la chasse, soit dans les ombres des combats, dont la Reine se donnoit souvent le divertissement, elle surpassoit toujours se compagnes & ménageoit tellement la douceur et la modestie de son esprit que pas une n'en prenoit de jalousie & qu'elle triomphoit autant de leurs cœurs par ses vertus que son adresse triomphoit de leurs bras.

Rainfroy étoit alors Roi de Suède. C'étoit un jeune Prince bien fait de sa personne & vaillant, mais qui avoit les vices qui naissent d'une ambition outrée. Il étoit superbe, cruel, avare, traître, sans foi, sans équité & sans religion.⁸⁰⁸

Alors que Rainfroy est né prince et homme, il n'a aucunement l'étoffe d'un souverain, au contraire d'Ildegerte, que rien n'appelait à régner, si ce n'est sa valeur et sa vertu hors du commun. Bien que le roi de Norvège semble plus digne du trône que Rainfroy, il se déchire avec ce dernier pour le cœur de l'héroïne, au détriment de leur royaume, alors qu'à l'excipit Ildegerte sacrifiera son amour pour le bien commun. Troisième personnage masculin, le roi du Danemark manque lui aussi de fermeté d'âme, le rendant inconstant en amour et influençable en politique. S'éprenant d'une autre, il se sépare d'Ildegerte qui retourne en Norvège où elle gouverne « avec une sagesse qui sert encore de modèle à tous les Rois⁸⁰⁹ ». Ce qui fait de cette souveraine un personnage exceptionnel n'est pas qu'elle soit meilleure politique que ses condisciples masculins, ce qui est somme toute courant dans les romans, mais qu'elle n'ait pas besoin d'un homme pour conforter son trône et devienne de ce fait un modèle y compris

⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 1-3.

⁸⁰⁸ *Ibid.*, p. 6-7.

⁸⁰⁹ *Ibid.*, p. 119.

pour des rois. Cette reine agamique et cuirassée, menant à la victoire une armée de femmes, convoque d'ailleurs l'imaginaire des Amazones, auxquelles elle est fréquemment comparée.

V.3.3 Désarmer les Amazones

Parcourant notre corpus, on peut être frappé de la récurrence du mythe des Amazones, qu'il s'agisse d'un outil de comparaison à propos de femmes de pouvoir exceptionnelles ou plus littéralement d'une évocation d'un royaume matriarcal dont les hommes seraient exclus. Au sujet de ce peuple mythique, Alain Bertrand se demande si elles ne sont pas « la figure (ou l'une des figures) de notre peur de l'Inconnu : de notre inconnu spatial, au fur et à mesure de nos conquêtes terrestres [...] ou interplanétaire, de notre inconnu temporel, destin de la Planète (guerres, maladies...) et peut-être aussi, de notre inconnu eschatologique⁸¹⁰ ». L'importance des Amazones s'étudie donc en rapport avec les récits de voyages de Cyrano ou de Gulliver : en accostant, les personnages découvrent un monde à l'envers, occasion de dissertation politique, en même temps qu'ils entreprennent de nouveaux exploits amoureux et guerriers, comme le préfigurait déjà le neuvième travail d'Hercule, exploit rapporté p. 327 du roman *Macarise*, qui ne cache pas sa vocation didactique envers les souverains. Si à l'époque « amazone » évoque encore le peuple de la mythologie dont on cherche des traces jusque en Amérique latine, il peut par antonomase désigner toute femme guerrière, comme la Camille de *L'Énéide*, ou même toute femme valeureuse. Néanmoins, ce nom commun peut revêtir des connotations péjoratives, d'ailleurs souvent contradictoires et couvrant l'ensemble du spectre de l'inconvenance jusqu'au refus des hommes. Un glissement s'opère au cours du siècle, le mythe des Amazones perdant en force de proposition politique alternative ce qu'il gagne en portée galante.

L'évocation du royaume des Amazones est récurrente dans les romans, en particulier lorsque l'action se déroule durant l'Antiquité, comme dans *Rosane* ou *Cassandre*, dans une Méditerranée fantaisiste comme dans *Alcidamie* ou dans le Nouveau Monde, comme c'est le cas dans *Polexandre*. Dans ce dernier roman, l'Amazonie voisine du Pérou est d'abord présentée comme dotée d'une armée redoutable, entre autres par son alliance avec Gascar, prince du Pérou : « rien ne demeura ferme devant un si vaillant homme, & de si courageuses femmes. En trois mois, cette armée conquist toutes ces grandes plaines [...]»⁸¹¹. Après l'assassinat de sa fille et de Gascar, la reine des Amazones interdit son royaume aux hommes

⁸¹⁰ A. Bertrand, *L'Archémythe des Amazones*, thèse de doctorat préparée sous la direction de P. Brunel et soutenue à l'Université de Paris IV le 13 janvier 2000, p. 14.

⁸¹¹ M. de Gomberville, *L'Exil de Polexandre, première partie*, Paris, T. du Bray, 1629, p. 80.

sous menace de mort, en souveraine toute puissante, aimée de ses sujettes et crainte de ses voisins. Pourtant quelques années plus tard Zelmatide et Alisma s'aventurent en Amazonie lorsqu'ils se voient cernés de guerrières qui les arrêtent avant de les conduire à leur reine pour être exécutés (« Scachez (luy dit-elle) que par une déclaration irrevocable, faite il y a plus de vingt-cinq ans, j'ay condamné tout homme qui ne sera point Roy, ou sorty de mon sang, & estre bruslé vif, en quelque lieu de mes estats qu'il soit pris. [...]»⁸¹² »). La menace est sérieuse, et les femmes armées, mais le narrateur insiste sur l'absence de crainte des héros, désamorçant le danger :

Toutes les femmes qui les apperceurent se mirent à crier, comme si elles eussent vu les ennemis. Elles entrèrent en foule dans leurs maisons, & incontinent après en sortirent toutes armées. Le Roy & Alisma admiraient cette nouveauté & quoy que de toutes parts ils se vissent environnez de ces femmes, qui avoient la pointe de leurs flèches tournées contr'eux, si est-ce qu'ils ne voulurent jamais se mettre en deffence. Alisma qui sçavoit leur langue, demanda à quelques unes ce qu'elles desiroient d'eux : Elles crièrent toutes en même temps quittez vos armes & vous rendez. Vous ne serez pas désobéies leur répondit Alisma, nous vous avons trop d'obligation, mon compagnon & moi, pour ne pas faire ce que vous nous commandez, & trouvez de l'injustice, en quoi que ce soit que vous ayez entrepris. Aussitôt ils présentèrent leurs épées à deux Amazones qui les reçurent fort civilement, & les autres s'étant approchées d'eux, leur lièrent les bras & leur mirent des chapeaux d'herbes & de fleurs au lieu de ce qu'ils avaient sur la tête. Cette plaisante & nouvelle façon de prendre des prisonniers ne laissa pas de déplaire au roi & à Alisma, & principalement lorsqu'ils se virent contraints de suivre ces femmes jusques en cette grande ville où leurs Reines tiennent d'ordinaire leur Court. [...] quand la reine y venoit faire quelque action publique, il y avoit de chasque costé six rangs d'Amazones armées, qui rendoient ce lieu aussi effroyable pour les oppresseurs, qu'asseuré pour les oppressez. Quand le Roy & Alisma y entrèrent, ils furent bien plus estonnez de voir une si belle compagnie que d'estre si pres de la mort dont on les avoit menacez.⁸¹³

Les redoutables guerrières, prêtes à mettre à mort tout homme s'introduisant dans leur royaume, n'ont pas même le pouvoir d'inquiéter Zelmatide et Alisma, qui admirent bien plutôt « une si belle compagnie » et s'étonnent des « chapeaux d'herbes & de fleurs », tout en étant agacés du procédé. Les Amazones, prises ici au sens initial de peuple exclusivement féminin et dirigé par une femme, ne sont qu'un royaume de fantaisie propre à transporter l'imagination et la halte qui font les personnages n'est qu'une péripétie mineure, sans charge de proposition politique.

En effet, dans les romans, la menace politique que pourraient constituer les Amazones semble désamorcée par la prépondérance de la question amoureuse. Et la crainte cède le pas à une représentation élogieuse voire galante, en particulier lorsqu'il s'agit d'un outil de comparaison de femmes faisant preuve de valeur guerrière, à l'exemple de la clé de Catherine de Lorraine, autrement appelée Reine de la Charité (p. 268) dans *La Defaicte du faux Amour* :

⁸¹² *Ibid.*, p. 425.

⁸¹³ *Ibid.*, p. 419-423.

« cette belle déesse reine des Amazones, Minerve, épouse du grand Hercule fait sentir les effets de son généreux courage aux rebelles. Le faux amour qui pense enchaîner son âme des rets de son audace & blesser sa divine gloire se trouve surpris, se voit méprisé par cette grande déesse⁸¹⁴ ». Après la Fronde, l'évocation des Amazones se fait plus sulfureuse par son rattachement à l'actualité politique. En même temps, la galanterie se propose comme un nouvel idéal civilisateur, fait de modération, de conversation et pour une part de séduction : dans ce cadre l'évocation du royaume des Amazones est volontiers détournée dans une optique galante. C'est alors par les jeux de séduction, par le charme ou par la force des mots que ces héroïnes parviennent à assurer l'exécution de leurs volontés politiques. Le « monde à l'envers » de la gynécocratie et les variations autour du mythe des Amazones répondent ainsi au triple objectif d'une galantisation des scènes politiques, d'une réflexion sur la partition genrée du pouvoir à l'heure de la querelle des Femmes et de la séduction d'un lectorat féminin que le goût du divertissement romanesque n'éloigne pas nécessairement des préoccupations politiques du temps.

Au terme de ce parcours, il apparaît que les romans, en représentant les souverains, permettent un passage de l'archétype aux figurations singulières. En effet, à travers les fictions du siècle nous est donnée à découvrir une galerie de personnages tantôt caricaturaux et tantôt nuancés, incarnant les vertus et les vices, traversant les moments de triomphe et de désarroi, affrontant l'ordinaire politique comme l'extraordinaire. Ces Princes occupent des fonctions narratives variées qui toutes ont en commun de faire triompher les vertus et les mérites du héros. Ordre et désordre cadencent le parcours de ces personnages, alors que les troubles de leur vie privée, le poids des illusions et des passions menacent l'ordre politique tout entier. Les romans ne se contentent pas de reproduire la réalité mais imaginent un monde sens dessus-dessous, dotant par exemple les femmes d'un pouvoir politique dont la légitimité est sujette à débat au XVII^e siècle. Par un mouvement inverse, la figuration singulière permet alors une paradoxale théorisation des fonctions souveraines : conformément aux Miroirs du Prince, l'exemplification offerte dote la fiction d'une force de proposition politique en imaginant une autre répartition du pouvoir. Quand les souverains permettent une réflexion sur les attentes et les modalités du pouvoir, les autres personnages interagissent pour le soutenir ou l'ébranler, apportant à la fois péripéties romanesques et réflexions politiques. Dès lors, on peut questionner les fonctions des personnages en fonction de leurs relations et de leur

⁸¹⁴ P. Boitel de Gaubertin, *La Defaïcte du Faux amour par l'unique des Braves de ce temps*, op. cit., p. 220-221.

proximité avec le souverain, dégageant une typologie qui complexifie les seules distinctions d'opposants, objets et adjuvants.

Chapitre II. Soutenir ou ébranler le pouvoir : des forces à double tranchant

Or, entre l'unité, principe et fin ultérieure de tout, et les créatures, qui n'ont en elles ni leur raison, ni leur terme, il y a un milieu qui est à la fois science et action, connaissance et énergie, et qui, expression mystérieuse de la bonté incréée, nous donne de la connaître, de l'aimer et de l'imiter : ce milieu, c'est la hiérarchie, institution sacrée, savante et forte, qui purifie, illumine et perfectionne, et ainsi nous ramène à Dieu, qui est pureté, lumière et perfection.⁸¹⁵

L'ordre permis par la hiérarchie : tel est le cœur de la pensée politique du XVII^e siècle⁸¹⁶. Sécularisant la théorie de la hiérarchie céleste, les penseurs politiques justifient et glorifient la modernisation du système féodal aboutissant à la monarchie dite absolue. Si la société obéit à une hiérarchie précise, ce serait pour le bien commun et le salut de chacun, comme le précise Charles Loyseau dans l'avant-propos de son *Traité des Ordres et Simples Dignitez* (1610) :

Il faut qu'il y ait de l'Ordre en toutes choses, & pour la bienséance, & pour la direction d'icelles. [...] Car nous ne pourrions pas vivre en égalité de condition, ains il faut par nécessité que les uns commandent & que les autres obeissent. Ceux qui commandent ont plusieurs degrez : les souverains Seigneurs commandent à tous ceux de leur Estat, adressans leur commandement aux grands, les grands, aux mediocres, les mediocres aux petits & les petits au peuple.⁸¹⁷

Sicut in caelo et in terra : il faudrait souhaiter que la hiérarchie sociale reflète l'ordre céleste, dans une optique platonicienne. L'égalité, au contraire, risquerait d'engendrer une anarchie funeste à tous, tandis que la société se découperait naturellement en trois ordres, l'organisation sociale se rapprochant alors de l'organisme vivant :

Voilà quant à ceux qui commandent, & quant au peuple qui obeit, pour ce que c'est un corps à plusieurs testes, on le divise par Ordres, estats ou vacations particulieres. Les uns sont dediez particulièrement au service de Dieu : les autres à conseruer l'État par les armes : les autres à le nourrir & maintenir par les exercices de la paix. Ce sont nos trois Ordres ou Estats generaux de France, le clergé, la noblesse & le tiers Estat. Mais chacun de ces trois Ordres est encore subdivisé en degrez subordinez, ou Ordres subalternes, à l'exemple de la hiérarchie celeste [...]⁸¹⁸

Les romans s'attachent à peindre une société aux prises aux luttes internes, nées des rivalités entre les différentes instances et entre les passions de chacun. De ces tensions entre ordre et

⁸¹⁵ Pseudo-Denys l'Aéropagite, *La Hiérarchie céleste*, dans *Œuvres*, abbé Darboy [trad.], 1845, p. 177-178.

⁸¹⁶ Voir G. Duby, *Les Trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, NRF, 1978.

⁸¹⁷ Ch. Loyseau, *Traité des Ordres et Simples Dignitez*, Chasteaudun, A. L'Angelier, 1610, n. p.

⁸¹⁸ *Ibid.*, p. 2.

désordre comme entre amours et ambitions naissent l'intrigue romanesque en même temps que la réflexion politique : en effet, le biais de la narration infléchit une représentation qui ne saurait prétendre à la stricte imitation du réel. Au cours des événements du siècle et de l'élaboration du genre romanesque, des personnalités politiques deviendront alors des types, à l'exemple du favori, offrant un réservoir d'épreuves qualifiantes pour les héros. Comme les souverains, les personnages-types présentent souvent deux visages, réunis en un seul personnage ou divisés entre deux, dont l'un sera opposant et l'autre adjurant. Outre l'intérêt narratif, ces tensions entre opposants et adjurants permettent de représenter les ambiguïtés de la scène politique et des acteurs qui y circulent. Ce chapitre s'attachera donc à étudier la portée romanesque et politique que constituent les événements où le pouvoir se voit ébranlé ou soutenu.

Cette miniaturisation du monde social ne va pas sans quelques difficultés. En effet, si les romans représentent une société politique, on pourrait supposer que dans leur travail d'idéalisation ils peignent des hiérarchies plus célestes qu'humaines et négligent un Tiers-État plus pittoresque que romanesque, au point qu'Alain Niderst puisse affirmer que chez Madeleine de Scudéry, « exceptés les paysans et les ouvriers, toute la société française est présente à la fois dans l'entourage et dans les œuvres de Sapho⁸¹⁹ ». L'ignoble, au sens étymologique du terme, a-t-il sa place au sein des romans ? Quelle place veulent bien accorder au peuple des écrivains qui sont pour la plupart issus de la noblesse ou au service de celle-ci ? Comment peindre le peuple ou les assemblées, que l'on méprise et que l'on craint en même temps ? De même, évoquer la question religieuse dans un genre profane qu'une partie du clergé conspue comporte des risques sérieux d'accusation d'immoralité. Coupler cette question à celle de la politique tiendrait alors de la gageure et nécessiterait équilibre et prudence.

Ces différentes instances participent à l'équilibre ou au désordre social, suivant leur représentation mais également le moment de l'intrigue. En effet, la question du soutien ou de l'ébranlement du pouvoir suscite trois attitudes chez les personnages entourant le souverain : soit il sera fait usage de l'action, soit de la raison, soit de la représentation. Suivant l'attitude choisie, les instances agiront différemment sur le champ politique, bousculant les alliances, renversant les hiérarchies, faisant advenir à terme un nouvel ordre romanesque et politique.

⁸¹⁹ A. Niderst, *Madeleine de Scudéry, Paul Pellisson et leur monde*, op. cit., p. 517.

I. Soutenir ou ébranler par une politique de l'action

Une intrigue romanesque est d'abord une série de péripéties, donc d'actions qui retardent ou favorisent la consécration amoureuse et politique des héros. Or ces héros font surtout évoluer l'intrigue par leurs actes qui bouleversent l'ordre politique et font advenir un autre état de fait. Si leur action sur l'intrigue peut également prendre la forme du discours, cette qualité oratoire se surajoute au premier impératif de bravoure, le héros appartenant à une noblesse dont les privilèges et l'existence même sont justifiés par le soutien guerrier au pouvoir. Situé à l'autre extrémité de l'échelle sociale, le peuple provoque lui aussi des changements dans le parcours narratif du fait de ses actions et réactions bien plus que de sa parole.

Ces actions s'abordent plus particulièrement sur le mode du conflit, que celui-ci soit ouvert ou secret, collectif ou individuel. De ce fait, ces catégories de personnages possédant un rôle politique inscrit dans l'action interagissent énormément et se caractérisent par leur affrontement avec le pouvoir et entre eux. En effet, soit les tentatives de renversement du pouvoir sont illégitimes et charge est donnée à la noblesse et au héros de les mater pour permettre un dénouement heureux, soit au contraire c'est le pouvoir à renverser qui est illégitime et dans ce cas l'action des nobles et du héros permettra la fin du pouvoir injuste et l'avènement d'un ordre plus juste.

I.1 La noblesse et le héros : l'épée et la balance

Le héros occupe une place singulière tant dans la tradition romanesque que dans l'histoire des sociétés. En effet, la notion d'héroïsme ne possède pas de caractéristiques universelles dont la définition pourrait toujours, à travers le geste de la désignation, se donner une référence constante et sûre : « il n'est pas de héros en somme qui n'ait derrière lui une société, fût-elle diffuse⁸²⁰ ». Au contraire, la définition de l'héroïsme varie suivant les cultures, suivant les vertus les plus valorisées, suivant les évolutions historiques et politiques. Il peut d'abord s'agir d'un héros fondateur, car les nations aiment à se donner un fondateur mythique, souvent fils d'une divinité, qui incarne les valeurs devant régir la vie publique et orienter l'action des citoyens. Le héros, presque toujours issu de la noblesse même si sa naissance ne lui est pas connue, peut également restaurer l'ordre politique, rétablir les hiérarchies traditionnelles ou au contraire mettre à bas les anciennes organisations pour faire advenir un

⁸²⁰ H. Hubert, « Le culte des héros et ses conditions sociale », *Revue de l'histoire des Religions*, vol. 70, 1914 (p. 1-20), p. 17.

ordre jugé plus juste. Dans nos romans eux-mêmes, la définition de l'héroïsme ne fait pas consensus suivant les époques de rédaction et les univers représentés. Au contraire, des modèles canoniques, en particulier antiques, se voient détournés pour mieux correspondre aux attentes esthétiques et politiques de l'époque⁸²¹. Cependant, sur de nombreux critères, les héros sont la plupart du temps interchangeables ; quels que soient le contexte ou le genre littéraire, ils seront beaux, courageux, vertueux, fidèles, généreux. Ils se distinguent finalement surtout par leur implication politique et par les valeurs sociales qu'ils défendent. Dès lors, on peut se demander quelles sont les implications politiques des héros dans les romans du XVII^e siècle.

C'est autour du héros que s'organise l'arc narratif et l'ensemble des aspects de la question politique sont abordés relativement à lui. Comme évoqué dans la première partie, cette politique est en tension avec la question amoureuse, favorisant ou retardant l'union des personnages lors de la résolution de l'intrigue. Elle offre donc au héros un réservoir de péripéties où celui-ci pourra faire montre de ses qualités morales, amoureuses et guerrières qui justifieront sa consécration finale ; jamais anti-héros, ce personnage se présente toujours comme un défenseur de l'ordre social, du bon droit et de la justice, bien que ces derniers puissent prendre des formes variées et nécessiter des solutions parfois contradictoires occasionnant un travail justificatif passant par une certaine théorisation. Tandis que le souverain incarne la prudence méditative, le héros témoigne d'une prudence active ; ces actes s'ancrent dans trois lieux spécifiques et la plupart du temps assez imperméables les uns aux autres : le champ de bataille, la cour et la sphère privée et amoureuse. Or ces trois sphères sont des lieux de conquête où les progrès sont visibles car récompensés. Obtenir une place forte, une charge élevée ou la main d'une demoiselle seraient alors trois gains différents mais très liés, gagnés grâce à un même *ethos* supérieur.

Le héros crée ses propres repères, il est l'étalon de l'action vertueuse et de la bonne attitude vis-à-vis du pouvoir ; en se soumettant à l'autorité légitime, il ne laisse pas d'offrir au souverain imparfait comme au peuple rebelle un comportement politique qui respecte les hiérarchies traditionnelles tout en refusant les injustices. Supérieur au commun, il ne se confond pas pour autant avec le souverain⁸²². Il appartient à un autre ordre de relations politiques et sacrées : « le héros n'est pas de droit divin ; il est de droit humain ; il émane de la

⁸²¹ *Ibid.*, p. 15-16.

⁸²² *Ibid.*, p. 18.

société qui se réclame de lui. Le roi de droit divin, qui vient d'ailleurs et représente autre chose, devient dieu plutôt que héros⁸²³ ».

Une approche *a priori* pourrait supposer que les souverains ont pour rôle politique le maintien de l'équilibre entre les différents ordres, tandis que les héros nobles bouleverseraient cet équilibre afin de créer un nouvel ordre du monde. Or, la situation s'avère plus complexe quand on entre dans le cœur des textes car, nous l'avons vu, les figures souveraines se trouvent surtout à des moments charnières de la vie politique, en particulier les renversements de régimes et les prises de pouvoir. Au contraire, la fonction politique du héros correspond souvent à un maintien d'équilibre entre les différentes puissances mais aussi entre ses différents intérêts, par exemple lorsqu'il lui faut sacrifier son amour ou son honneur au nom du bien commun. Le plus souvent appui du souverain, le héros noble peut donc devenir son principal opposant lorsque la tyrannie menace l'équilibre politique, la justice et le bien commun. Il s'agira donc de nuancer cette représentation de l'héroïsme comme une simple force qui va.

I.1.1 Les péripéties du héros : une restauration de l'équilibre ?

De même que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, de même l'intrigue romanesque naît avec les troubles et s'achève avec eux, qu'il s'agisse de troubles amoureux ou politiques. Le héros, malgré sa jeunesse, possède une sagesse suffisante pour restaurer l'équilibre mis à mal par les passions individuelles et collectives, désordre qui correspond à l'immense majorité des péripéties des romans. Restaurer cet ordre lui permet à la fois d'acquérir des compétences, de faire montre de son mérite, et d'éliminer peu à peu les obstacles le séparant de la femme aimée. Tout en ne jouant pas le jeu politique, il en connaît les rouages et peut éclairer et conseiller avec d'autant plus de talent qu'il n'est pas juge et parti. Même s'il se caractérise avant tout par l'action, il peut par ses discours dessiller les yeux du peuple ou du souverain et désamorcer des conflits avant même de s'emparer de son épée. Cependant, s'il éclaire occasionnellement le souverain sur un point particulier, il refuse généralement d'accepter un poste trop définitif de conseiller ou de pédagogue. Ainsi, le personnage de Lépante, dans *Ariane*, constate la piètre éducation donnée au prince par son précepteur : « je considérerai quelle perte on faisait d'instruire de cette sorte ce jeune Prince dont le naturel estoit vif et

⁸²³ *Ibid.*, p. 20.

généreux [...]»⁸²⁴. Pourtant, il refuse la charge proposée par le roi, sous prétexte de son indignité :

Toute l'après-disnée se passa en ces agreables entretiens; & sur le soir le Roy me prit à part, & avec beaucoup d'affection m'offrit le gouvernement de fon fils & une des premieres charges de sa justice, si je voulois demeurer auprès de luy. Je luy respondis, que luy estant redevable de tant de graces, il pouvoit disposer de la vie qu'il m'avoit donnée, mais que me sentant incapable de me gouverner moy-mesme, il me seroit impossible de gouverner ny son fils ny son peuple sous son autorité.⁸²⁵

Pourquoi un tel refus ? D'abord, d'un point de vue diégétique, un souverain conseillé par un sage héros ayant abandonné les champs de bataille signerait probablement la fin des troubles politiques, donc des aventures romanesques. En effet, si certains héros de nos romans deviennent des conseillers, voire des favoris, leur situation politique connaît une certaine instabilité du fait par exemple d'une future rivalité amoureuse avec le souverain, ou de secrets révélés, comme par exemple l'Iphigène de Camus qui est en réalité une femme, ce qui rend instable sa place de conseillère⁸²⁶. Une seconde hypothèse serait la possible contradiction entre un souverain divinement éclairé qui aurait cependant besoin des lumières d'un être certes supérieur au commun mais restant cependant subordonné à la couronne.

Malgré des situations politiques, historiques ou géographiques variées, les héros sont réunis par un trait commun : l'habileté guerrière qui leur a valu une gloire importante, surtout auprès du peuple. Or, il est d'usage que les héros utilisent cette force physique et symbolique pour maintenir l'ordre politique, en particulier en soutenant le souverain ébranlé par des crises politiques intérieures et extérieures. Nous avons déjà évoqué les scènes fréquentes où le héros vient au secours du souverain et lui assure une couronne. Ces scènes ne vont pas sans ambiguïté puisque, même lorsque le héros clame sa subordination au souverain, il est considéré par ce dernier et par le peuple comme l'égal voire le supérieur, par qui l'ordre civil est assuré. Ce schéma est particulièrement mis en lumière dans le parcours d'Artaban, l'un des personnages de la *Cléopâtre* :

Artaban estoit adoré entre les Parthes, & les grandes actions qu'il avoit faites le faisoient considérer parmy eux autrement qu'une personne mortelle, le Roy par dessus tous qui en avoit recueilly le plus grand fruit, & qui par sa valeur se voyoit raffermir dans son estat, & maistre d'un autre royaume, des plus puissants de l'Asie, tesmoignoit publiquement qu'il n'estoit pas en sa puissance de rendre à un tel homme ce qu'il luy devoit. Il le declara particulièrement le jour qu'il le fit couronner roy des Medes et apres la ceremonie tenant Artaban à sa main gauche : c'est de vous, dit-il tout haut, que je tiens cette couronne, je ne le veux ni ne le puis desavouer, mais je proteste hautement dans cette assemblée, que je n'ay rien de quoy vous me demandez

⁸²⁴ J. Desmarest de Saint-Sorlin, *Ariane*, *op. cit.*, p. 510.

⁸²⁵ *Ibid.*, p. 511.

⁸²⁶ Voir J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, *op. cit.*, I, 1625.

de quelque prix qu'il puisse estre, vous sera incontinent accordé ; Artaban escouta ces paroles avec un exces de joye, & plein des esperances qu'elles luy donnerent apres avoir par respect plié un genoux devant le roy : Seigneur, luy dit-il, il n'appartient pas à Artaban de mespriser les graces de son seigneur & de son maistre, j'en abuseray possible un jour, mais quoy que vos services soient legers, je ne puis ignorer que c'est aux grands Princes, & aux grands maistres comme vous de donner de grandes récompenses. Le Roy à qui l'intention d'Artaban estoit inconue témoigna beaucoup de joie à son discours, & comme c'estoit avec déplaisir que jusquelà il lui avoit veu refuser les premieres charges du Royaume, la créance qu'il eut qu'il s'y pourroit attacher, & par elles à son service pour le reste de ses jours.⁸²⁷

Artaban en vainquant l'ennemi du roi a également soumis ce dernier, devenu son débiteur. Même s'il s'incline devant le souverain, le héros voit sa puissance politique renforcée par cette dette, devenant une menace équivalente à celle par lui vaincue. D'ailleurs, la main de la princesse, récompense demandée par Artaban, correspond souvent au butin réclamé par les opposants dans les contes : la manne que représentait la main armée du héros peut se faire malédiction si le souverain n'a pas fait montre d'une prudence suffisante. Le même équilibre problématique s'instaure lorsque le héros fait la leçon au souverain, en cherchant à lui ouvrir les yeux sur ses erreurs et ses choix critiquables, en particulier lorsqu'il s'agit de remettre en question le favori. En effet, les jeux d'influences dénoncés se voient remplacés par d'autres et font peser un soupçon sur l'autorité royale, dépendante de la clairvoyance d'un tiers.

1.1.2 Une menace pour le pouvoir ?

Le héros, entre équilibre et déséquilibre politique

Tiers puissant politiquement et militairement, le héros ébranle les hiérarchies ordinaires du pouvoir puisqu'un souverain devient le débiteur d'un vassal. Il se voit souvent partagé entre son soutien à l'ordre social et son attachement à la justice, surtout lorsque ses intérêts politiques et amoureux entrent en concurrence : il peut de la sorte provoquer un désordre nécessaire, source d'une nouvelle péripétie. D'ordinaire, les romanciers accumulent les proclamations de soumissions et donnent aux héros une naissance royale, afin d'é luder l'ambiguïté d'une souveraineté uniquement maintenue par la puissance des Grands, dans un siècle marqué par les conflits entre noblesse et royauté. Pourtant, La Calprenède choisit de laisser planer le doute sur l'identité d'Artaban tout en soulignant la supériorité du héros jusqu'à la fin du roman, en particulier lors de l'entrée triomphale d'Auguste dans la onzième partie :

Parmi tous ces rois un homme en qui le deffaut des couronnes ne pouvait effacer des marques de grandeur plus éclatantes que la dignité royale. C'estoit Artaban, de qui toute la personne estoit comptées avec une perfection si achevée & qui malgré la fierté naturelle, la bonne mine

⁸²⁷ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, III, 4, p. 346-347.

avoit quelque chose de si charmant & de si surprenant que les yeux de tout le monde s'attachoient sur lui, avec des exclamations, & des marques visibles d'étonnement & d'admiration. Aussi l'empereur en avoit été surpris de telle sorte qu'il n'avoit pu refuser sa première vue, ce que tout le monde lui devoit, & quand il avoit appris ensuite que c'estoit ce fameux Artaban, de qui l'épée faisoit la destinée des Empires, & de qui la belle réputation avoit si souvent frappé ses oreilles, il l'avoit regardé comme un homme merveilleux, & lui avoit fait un accueil non seulement pareil, mais autant au dessus de celui qu'il avoit fait aux rois de sa suite, que sa vertu estoit au dessus d'eux.⁸²⁸

Les superlatifs du texte permettent de contrebalancer les évocations de la roture : certes Artaban n'a pas de couronne, mais il a une épée, capable de toutes les conquêtes. En effet, la politique de ce héros est avant tout orientée vers l'action ; Auguste ne s'y trompe pas, qui place Artaban juste au-dessous de lui et au-dessus de tous les rois de la terre. Cette supériorité autorise Artaban à bien des fiertés et des insolences, peu ordinaires chez le commun de nos personnages. Loin de l'humilité requise, il rappelle aux souverains ce que ces derniers lui doivent :

Ces paroles acheverent de faire perdre toute considération à Artaban, & comme il n'estoit capable d'aucune crainte dans le courroux qui le transportoit, regardant le Roy depuis la teste jusques aux pieds avec une action pleine de desdain ! Ne pensez pas, Roy des Medes, luy dit-il, que je puisse ny craindre vos menaces, ny faire cas des bienfaits que vous me reprochez : & l'un & l'autre sont trop au dessous de moy, & tant que je porteray au costé cette espée qui remet la couronne sur vostre teste, & qui vous fait maintenant parler en maistre sur les terres du roy des Parthes, vous à qui peu de mois auparavant il restoit à peine un petit coing dans les siennes, elle me sçaura deffendre contre tous mes ennemis, & m'acquérir par toute la terre d'autres honneurs & d'autres dignitez que celles que je pourrois esperer aupres d'un roy comme vous : je la porteray possible en des lieux où elle vous sera aussi funeste qu'elle vous a esté salutaire, et ce sera possible par elle que vous tiendrez vostre parole ou que je dégageray la mienne.⁸²⁹

Là encore, on convoque la hiérarchie politique, troublée par celle de la force. Là encore, l'épée au côté a plus de poids que la couronne sur la tête. Contrairement à la fidélité usuelle des héros, Artaban se fait mercenaire, chevalier errant au secours du bon droit et de la justice et ne souhaitant obéir qu'à ces derniers. En effet, le chevalier invente ses propres hiérarchies politiques et se fait l'étalon de la dignité :

Il est vray, lui a-t-il dit, qu'en regardant ton visage, je me suis souvenu d'un homme que j'ay veu autrefois à mon service & je n'ay pas oublié qu'après avoir esté élevé par ma faveur à des emplois & à des dignitez où tu n'avois pas eu droit d'aspirer, tu abandonnas mon parti dès que la fortune commença de m'estre contraire. L'audacieux Britomare [pseudonyme d'Artaban] regardant le Roy avec un souris dédaigneux, Comme je suivis ton parti sans aucune obligation, lui a-il repliqué, je l'abandonnay lors que par tes cruantez & l'indigne traitement que tu me fis, tu te fus rendu indigne de mon service : tu pûs juger du cas que je faisois de tes dignitez, par le regret que j'eus à les quitter, & si la fortune te fut contraire après mon départ, tu ne dois pas

⁸²⁸ *Ibid.*, XI, 2, p. 163-164.

⁸²⁹ *Ibid.*, III, 3, p. 262-263.

trouver étrange que la victoire que tu ne tenois que de mon épée, suivit cette mesme épée qui te l'avoit apportée.⁸³⁰

Artaban joue de la polysémie du substantif « dignité », signifiant pour le roi et au pluriel, les charges et les honneurs politiques mais correspondant pour le héros à une vertu bien supérieure, loin de toute acception matérielle. Là encore, il invoque son épée, dont l'importance semble lui donner une démesure proche de celle du matamore. Insolent avec les rois, méprisant les hiérarchies, celui qui se croit roturier met à mal toute une société basée sur la naissance.

En effet, de façon audacieuse, La Calprenède choisit de maintenir un suspens et de ne révéler la noble filiation d'Artaban qu'à la fin du roman, permettant des discussions entre les personnages où l'ordinaire corrélation entre naissance, mérite et droit à un rôle politique n'est plus de mise. Reconnu par ses pairs, ce mérite donne au héros l'occasion d'une tirade quelque peu révolutionnaire, citée précédemment. Mais peut-on croire que le destin d'Artaban vient critiquer l'*hybris* politique ? Et le secret de la naissance efface-t-il toute la portée de cette remise en question de l'ordre établi ? Le héros ne se fait-il pas plutôt le porte-parole d'une classe sociale en pleine progression politique ?

Le bouclier du peuple

C'est cette supériorité qui permet au héros de s'opposer au mauvais souverain, en privilégiant le droit naturel au droit social, en défendant le peuple contre celui qui, de gardien, est devenu prédateur. Dans ce cas, le peuple n'est plus représenté comme une menace indistincte mais incarne une nature première, moins corrompue, contrairement à la cour où règnent les vices. Inversement, le peuple, double des lecteurs, approuve la fougue du héros mise à son service, au point qu'il place le héros au-dessus des lois. C'est bien ce qu'affirme Artaban au roi d'Arménie :

Et je periray avec eux, lui répliquay-je si transporté, qu'à peine me restoit-il quelque connaissance pour considérer sa dignité, & je ne puis donner ma vie avec moins de regret qu'en la sacrifiant à ma parole, à la compassion pour les misérables, & au déplaisir de voir mes services si ingratement reconnus. Vous les avez reçus de mon inclination, & non pas de mon devoir, & c'est par ma volonté seule que je me suis engagé à ce respect que vous m'ordonnez, & que par ma naissance vous ne pouvez pas exiger d'un homme qui n'est pas né vostre sujet. La colère du roi d'Arménie s'émeut puissamment à ces paroles, & me regardant avec des yeux étincelans de courroux : Insolent, me dit-il, c'est le rang où je t'ay fait monter par un excez de faveur, qui te tire de la connaissance de toy-mesme : mais sache que je sçauray t'humilier autant que je t'ay injustement eslevé, & que je te remettray si bas si tu ne cesses de m'irriter, que tu

⁸³⁰ *Ibid.*, VIII, 2, p. 107.

serviras possible d'exemple à ceux qu'une présomption immodérée fait sortir des limites que leur naissance leur a prescrites.⁸³¹

Respect de la parole donnée, service du peuple et fierté animent Artaban et les menaces de mort du roi deviennent un choix volontaire du héros, qui se sacrifie au nom de valeurs supérieures. Dès lors, le contraste avec le roi d'Arménie éclate plus fortement puisqu'il témoigne quant à lui de l'indifférence vis-à-vis de ses promesses, de l'ingratitude et du mépris des êtres placés sous sa protection. En lui refusant l'initiative de sa mort, Artaban se présente comme son seul maître et dénie tout intermédiaire entre le bien public et le héros. Christique, il refuse pourtant de se taire devant son accusateur et affirme sa supériorité : puisque le roi se fait tyran du peuple, le héros devient le champion de ce dernier. L'injustice du Prince fragilise l'équilibre instable entre le peuple et le gouvernement de sorte que le héros prend la défense de l'entité menacée par une force abusant de son pouvoir ; un débordement conduit à un autre pour permettre le rétablissement de l'ordre social. Si Artaban prétend protéger les « misérables » des exactions commises par un souverain dévoyé, à l'inverse le peuple prendra la défense du héros persécuté : c'est surtout dans ce type d'affrontements que le peuple intervient auprès du souverain pour consacrer les mérites du héros⁸³². Cette consécration et ce soutien par le peuple redoublent ceux de l'armée, puisque c'est d'abord sur les champs de bataille que les mérites héroïques ont éclaté.

Le favori de l'armée

La vie militaire occupe dans l'imaginaire du XVII^e siècle une place prépondérante, tant dans le quotidien des contemporains que dans les fictions romanesques héritières de l'épopée. Le corps militaire est la main armée du pouvoir étatique, qui lui-même n'est rien sans l'appui de l'armée. Les campagnes nombreuses qui émaillent le XVII^e siècle ont une influence certaine sur la vie politique puisqu'une défaite extérieure fragilise le pouvoir en place, tandis qu'une victoire permet de souder le peuple autour d'un souverain ou d'un chef de guerre devenu l'incarnation de la nation. Or la noblesse tire ses privilèges et prérogatives politiques du champ de bataille et de l'« impôt du sang⁸³³ ». Tout en assurant la protection contre les ennemis du peuple et du souverain, son mérite personnel y éclate, tant dans les actions individuelles héroïques que lorsqu'il s'agit de mener les hommes à la victoire, par les harangues, la science militaire, le sens des décisions et le charisme qui exalte ses troupes. En effet, l'armée correspond à un sous-ensemble du peuple et tantôt s'y assimile, tantôt s'en

⁸³¹ *Ibid.*, V, 1, p. 108-109.

⁸³² *Ibid.*, XII, 2, p. 173 et III, 4, p. 349.

⁸³³ Voir H. Drévilion, *L'Impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Éd. Tallandier, 2005.

distingue puisque le corps militaire, composé d'une multitude anonyme, se trouve mieux organisé que le peuple et obéit à des logiques plus rationnelles, en obéissant à leurs chefs issus de la noblesse.

Cette proximité entre le peuple et l'armée se marque en particulier dans les collocations lexicales, ce qu'on relève par exemple dans le premier livre de la troisième partie d'*Artamène* qui raconte le soulèvement général pour la libération de Cyrus : des douze occurrences du substantif « peuple », dix sont dans le cotexte immédiat du substantif « soldats » (à cinq reprises), « armée » (à quatre reprises) et « troupe » (à une reprise).

Les uns vouloient que l'on allast à force ouverte au Chasteau demander Artamene : les autres que l'on joignist la ruse à la force: les autres que l'on allast tuer Metrobate: quelques uns que l'on fist souslever le peuple : quelques autres que l'on fist avancer <u>l'Armée</u> : et tous ensemble que l'on agist, que l'on travaillast, et que l'on sauvast Cyrus. ⁸³⁴
Que de leur costé ils assembleroient tout ce qu'ils avoient d'Amis dans la ville, en attendant que <u>l'Armée</u> arrivast: pour se tenir prests de tout entreprendre, s'ils aprenoient qu'il en fust besoin: et pour souslever le peuple , s'il ne s'y trouvoit point d'autre remede. ⁸³⁵
Cependant <u>la Troupe</u> des Rois de Phrigie, et d'Hircanie, se grossissoit à tous les momens dans la ville, de toutes les personnes de qualité qui estoient à Sinope, et de tous ceux que l'on ne vouloit pas laisser retourner au Camp: le peuple aussi apres avoir simplement murmuré, commençoit de prendre les armes, et de s'assembler par <u>Compagnies</u> , en diverses places de la ville. ⁸³⁶
[...] et si vous voulez faire cesser le tumulte du peuple ; dissiper la faction des Grands; et remettre le calme dans vostre <u>Armée</u> ; vous n'avez qu'à faire mourir promptement Cyrus et Artamene tout ensemble. ⁸³⁷
[...] il y avoit peu d'apparence que le Roy peust trouver obeissance aucune, ny parmy le Peuple , ny parmy <u>les Soldats</u> , ny parmy les Capitaines. ⁸³⁸
[...] c'estoit une multitude estrange de Peuple et de <u>Soldats</u> meslez ensemble ; sans ordre et sans Chefs, qui demandoient Artamene. ⁸³⁹
En vain l'on tiroit sur les <u>Soldats</u> qui montoient aux eschelles, et sur ceux qui pousoient les Beliers: puis qu'il n'y en avoit pas plustost un de mort, qu'il y avoit presse à prendre sa place. Le dedans de la Ville n'estoit pas plus tranquile que le dehors : et tout le Peuple estoit si animé, que l'on ne peut rien imaginer de si terrible. ⁸⁴⁰
Cette <u>Armée</u> entrant donc avec violence dans Sinope par divers endroits, et ne s'arrestant point à piller les Maisons, le Chasteau se trouva en un moment environné de tant de monde, que la seule veuë en faisoit fremir. Metrobate n'eust plus songe qu'à la fuite, s'il en eust pû trouver les moyens : mais le Peuple gardoit aussi bien du costé de la mer que du costé de la terre; de sorte que Cixare luy mesme ne pensoit plus qu'à mourir en se deffendant, apres avoir fait mourir Cyrus. ⁸⁴¹
Thiamis pour accommoder les choses, leur dit qu'il estoit à propos qu'il n'y en eust qu'une partie, afin que l'autre tinst <u>les Soldats</u> et le Peuple dans le devoir [...] ⁸⁴²
Cependant, adjousta le Roy, pour remettre le Peuple et les <u>Soldats</u> dans leur devoir, allez reprendre vostre Charge [...] ⁸⁴³

⁸³⁴ G. et M. de Scudéry, *Artamène, ou le Grand Cyrus*, op. cit., III, 1, p. 5.

⁸³⁵ *Ibid.*, III, 1, p. 6.

⁸³⁶ *Ibid.*, III, 1, p. 9.

⁸³⁷ *Ibid.*, III, 1, p. 10.

⁸³⁸ *Ibid.*, III, 1, p. 13.

⁸³⁹ *Ibid.*, III, 1, p. 18.

⁸⁴⁰ *Ibid.*, III, 1, p. 20.

⁸⁴¹ *Ibid.*, III, 1, p. 21.

⁸⁴² *Ibid.*, III, 1, p. 33.

⁸⁴³ *Ibid.*, III, 1, p. 38.

Significativement, les deux seuls emplois du substantif « peuple » hors du contexte « armée » ou « soldats » se trouvent après la libération du héros qu'ont provoqué les émeutes populaires. La collocation lexicale du corps civil et du corps militaire, que renforcent les coordinations, permettent de montrer qu'ils partagent des intérêts en dépit de leur rôle politique distinct. Tous dépassent leurs différences quand il s'agit de sauver celui dont ils reconnaissent instinctivement la supériorité morale et politique.

L'armée, tout en étant représentée comme plus rationnelle et subtile que le peuple, joue en fait le même rôle politique, et ce de façon exacerbée. En effet, plus que le peuple, elle est un outil puissant et docile dans les mains du héros qui lutte contre la tyrannie et consacre les vertus du héros qui éclatent sur le champ de bataille ou lors de la *cohortatio*, évoquée dans une troisième partie. Plus que le peuple, elle consacre l'héroïsme, la force morale et l'efficacité discursive de son chef. Plus que le peuple, elle renverse les régimes en place pour faire advenir un nouvel ordre du monde. Le contraste entre la valeur du héros noble, consacrée par l'armée qui adule son chef de guerre, et les calculs politiques, voire l'ingratitude d'un souverain resté à l'abri de la cour rend plus sensible encore l'injustice ressentie par une partie des personnages aristocrates contre cette politique qui détache valeur militaire et politique, de même que morale et intérêt.

1.1.3 Le complexe de Bélisaire⁸⁴⁴

Souvent, Prince varie...

L'ingratitude est un défaut répandu chez les souverains des romans, qui signale la faiblesse de caractère des rois penchant vers la tyrannie, aisément soumis à leurs passions, à la versatilité des humeurs ou aux conseils intéressés. Néanmoins, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, elle ne provoque que rarement un changement d'attitude de la part du héros. Mahomet IV, dans *Abra-Mulé*, réunit les vertus et les vices d'un caractère typique des tyrans orientaux de roman puisqu'il est à la fois, « vaillant, galand, prodigue, magnifique, passionné dans ses amours, aimant la chasse avec fureur, sachant fort bien discerner le mérite, mais prompt, obstiné, colere, ingrat, & se laissant beaucoup gouverner par les Ministres du serrail⁸⁴⁵ ». En effet, avant même de sacrifier son Vizir, bras droit qui assurât la stabilité politique de son empire, il avait déjà témoigné de son ingratitude à la suite d'une défaite :

⁸⁴⁴ Nous empruntons cette expression à l'ouvrage d'A.-S. Barrovecchio, *Le Complexe de Bélisaire, Histoire et tradition morale*, Paris, H. Champion, 2009.

⁸⁴⁵ E. Le Noble, *Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV*, op. cit., p. 253.

Kara Ibrahim se rendit auprès du Sultan, & le voyant irrité des disgrâces de cette campagne, afin de détourner sur une autre tête les effets de sa colere, il scût avec tant d'adresse charger de ce mauvais succez la conduite du Seraskier Chéitant, que Mahomet, qui naturellement étoit ingrat, oubliant les services signalez qu'il en avoir reçûs & en Pologne, & dans le discours de Bude, luy fit publiquement trancher la teste.⁸⁴⁶

Non seulement Mahomet oublie de multiples victoires pour punir une seule défaite, mais il se montre surtout médiocre politique, se laissant influencer par Kara Ibrahim sans chercher à user de prudence et de justice. Sa tyrannie tire donc son origine d'une faiblesse de caractère, qui éclate encore plus fortement lorsqu'il se prive volontairement de la force du héros. Rendant le Prince débiteur, soutenant le peuple dont il est adoré, le héros magnanime est en même temps un appui militaire et une menace politique pour le souverain. Alors, que faire de lui après la victoire ?

En effet, le capitaine dont la valeur a conquis un empire à son maître, en triomphant de ses ennemis, en se couvrant de gloire et en comblant ses soldats de richesses, doit nécessairement acquérir auprès de ses soldats, des ennemis et de ses concitoyens une telle considération, que la victoire qu'il a remportée ne peut être agréable au prince qui l'avait employé [...]Le prince est donc forcé de s'assurer de lui, et pour y parvenir il forme le dessein, ou de lui arracher la vie, ou d'affaiblir la réputation qu'il a obtenue parmi le peuple ou dans l'armée [...]⁸⁴⁷

Puisqu'il est dans la nature du héros de se sacrifier, le Prince ne peut-il pas lui-même prendre l'initiative de sacrifier ce gênant contre-pouvoir ? C'est ce qu'incarne le général Bélisaire, qui sous Justinien « ne reçut pas à la fin des disgrâces de son infortune, mais de sa trop grande valeur⁸⁴⁸ ». Personnage historique, Bélisaire connaît l'infortune d'être né plus vertueux que l'empereur lui-même, qui paye ses victoires d'ingratitude et d'exil car il sait qu'« un prince n'est pas absolu quand il semble relever du pouvoir d'un sujet qui peut ruiner ses États s'il vient à manquer de foi⁸⁴⁹ ». Au lieu de lui permettre de progresser vers sa consécration au dénouement, la valeur du héros devient un paradoxal opposant.

Les romans sont emplis de ces péripéties causées par des retournements de fortune de héros dont la magnanimité n'avait pu anticiper la bassesse royale⁸⁵⁰. C'est ainsi que le monstrueux Hérode, là encore dans *Cléopâtre*, sacrifie à son ambition le vertueux frère de Mariamne, qui menaçait de lui faire de l'ombre :

⁸⁴⁶ *Ibid.*, p. 288.

⁸⁴⁷ N. Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, op. cit., I, chap. 29, p. 209.

⁸⁴⁸ F. de Grenaille, *Bélisaire ou le Conquerant, representant dans une histoire veritable les qualite & les exploits d'un parfait general d'Armée, œuvre embelli de diverses réflexions politiques & militaires, & de plusieurs lettres et harangues*, Paris, C. Besongne, 1643, « dédicace à Louis de Vendôme », n. p.

⁸⁴⁹ *Ibid.*, p. 31.

⁸⁵⁰ Cette idée est particulièrement développée chez M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, op. cit.

Elle [Mariamne] avoit fait violence à ses inclinations pour souffrir celuy que le ciel & ses parens luy avoient donné pour mari, jusqu'à ce que par un trait horrible de cruauté, il en eut effacé tout le caractere. Ce fut par la mort du jeune prince Aristobule, frere de cette belle Reyne, que sa vertu & ses qualitez admirable firent perir, & qu'Herode politique par-dessus tous les hommes & jaloux des inclinations que le peuple juif avoit pour ce jeune prince, fit cruellement étouffer dans un bain à sa dix-huitième année.⁸⁵¹

Ici, l'adjectif « politique » prend son sens le plus péjoratif de « machiavélique » et de « calculateur », évoqué en introduction. Il devient de ce fait l'antonyme de « magnanime », vertu qu'incarnait le jeune prince sacrifié. Au lieu de rétablir l'équilibre entre prince, héros et peuple, mis à mal par sa tyrannie, Hérode préfère supprimer son concurrent, qui pourtant aurait été le seul à restaurer l'ordre social par son statut même d'intermédiaire. Le calcul d'Hérode, faussé par sa jalousie, abouti à l'effet inverse de celui escompté puisqu'il suscite, en même temps que la haine de Marianne, celle du peuple tout entier. Cette représentation du héros comme menace à sacrifier se retrouve dans les romans plus récents du corpus, y compris les petits romans historiques, à l'exemple du *Sire d'Aubigny* (1698)⁸⁵², où le héros éponyme est encore invité à quitter la cour pour éviter de faire de l'ombre au souverain.

Une fidélité exemplaire

Pour éloigner toute risque de concurrence, la plupart des héros rappellent leur fidélité au pouvoir en place, préfèrent une mort injuste à une désobéissance déshonorante et témoignent en toute situation d'une fidélité exemplaire. Pour le héros, la fidélité au souverain et au royaume va jusqu'au sacrifice de son amour et de sa vie, au point de se faire obéissant jusqu'à la mort. Alors que pour le souverain, la mort est une étape atténuée et lissée dans l'ordre de succession, elle s'impose au contraire comme l'accomplissement du parcours héroïque. Que le héros meure effectivement ou survive grâce à un retournement de situation, il a été prêt à se sacrifier pour le bien public : le devoir politique est christique.

Le terme « sacrifice » signifie dans son acception étymologique « rendre sacré » (*sacer facere* en latin) et il ne s'agit pas du sens doloriste restreint ou effréné qui est celui du terrorisme de la souffrance masochiste, arme d'emprise sur l'autre, redoutable par la culpabilité qu'elle engendre. Le sacrifice est ici la forme la plus parfaite du choix en ce qu'il implique simultanément la certitude de l'élection d'un objet ou d'une décision et la promotion à l'absolu de ce qui a fait l'objet du choix.⁸⁵³

Le sacrifice de l'individu pour la collectivité au nom de l'idéal a forgé la pensée de l'Ancien Régime et la séparation en trois ordres s'appuie entre autres sur ce fondement. Le Tiers-État participe à l'intérêt commun par son travail, le clergé par sa prière et la noblesse par son sang.

⁸⁵¹ G. de la Calprenède, *la Cléopâtre*, op. cit., I, 1, p. 30.

⁸⁵² Anonyme, *Le Sire d'Aubigny, nouvelle historique*, Paris, B. Girin, 1698.

⁸⁵³ S. de Mijolla-Mellor, « La mort du Héros », *Topique*, n° 125, 2013/4, (p. 7-17), p. 11.

Il s'agit dans tous les cas d'un don de soi, de l'offrande de sa vie à un intérêt plus grand et plus glorieux. De plus, ce système sociétal rend les classes dépendantes les unes des autres puisque le Tiers-État assure les biens matériels, la noblesse assure la paix et le clergé assure le Salut. Se sacrifier pour le groupe, ce serait alors se sacrifier pour ses propres intérêts. Il n'y aurait de la sorte peu de conflits entre ce que l'individu et ce que la société désirent ; lorsque le héros se sacrifie, il s'offre pour sa Cité : voici le bénéfice public. Il obtient également une gloire éternelle, et ce pour son propre intérêt. S'il survit, le héros pourra jouir toute sa vie de cette gloire, s'il périt, il devient le symbole de toute une société.

Ainsi, alors que le roi d'Espagne s'éprend de Mathilde, dans le roman éponyme de Scudéry, son fiancé Alphonse se trouve pris dans un dilemme entre fidélité amoureuse et politique :

O cruel Amour ! O tyrannique honneur qui m'empêche de me déterminer à rien : je respecte le roi, j'aime Mathilde et la gloire, et ces trois grands intérêts m'inspirent des sentiments si contraires que je crois que si je ne perds la vie, je perdrai la raison. Mais enfin, allons où notre destinée nous entraîne. Vainquons et mourrons, s'il se peut, afin d'être du moins regretté de ma maîtresse et de mon maître.⁸⁵⁴

Plus l'injustice du roi croît, plus Alphonse rappelle sa soumission politique : si ce dernier s'oppose au souverain, c'est en redoublant de soumission : « ah ! injuste prince, s'écria Alphonse, c'est porter la cruauté trop loin. Mais fais ce que tu voudras, tu ne saurais m'empêcher d'être jusqu'au dernier moment et sujet fidèle et constant amant⁸⁵⁵ ». Les interjections de ces deux extraits témoignent d'un esprit agité et partagé mais elles n'éludent pas le fait qu'Alphonse a déjà pris la décision du sacrifice. Le dilemme cornélien n'en est jamais tout à fait un puisque le héros choisit de sacrifier son intérêt et son amour à son devoir ; en s'abaissant jusqu'à la mort, Alphonse se montre paradoxalement supérieur à un prince indigne de son rang politique.

En effet, la soumission et le sacrifice du héros conduisent le plus souvent à un abaissement moral du prince par un contraste défavorable. Dans *Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf*, l'opposition amoureuse entre les deux protagonistes se mue en conflit politique et permet plus largement la dénonciation de la bassesse ontologique des parvenus taxés de machiavéliques. Alors qu'une rivalité amoureuse a fait du Comte de Soissons l'ennemi juré de Richelieu, il refuse de « s'écarter de son devoir » en acceptant une aide espagnole qui risquerait de « jeter le royaume dans une

⁸⁵⁴ M. de Scudéry, *Mathilde*, op. cit., p. 251.

⁸⁵⁵ *Ibid.*, p. 266.

guerre civile⁸⁵⁶ ». Or Richelieu, n'imaginant pas jusqu'où va la noblesse morale du héros, accorde du crédit aux rumeurs que font courir les Espagnols, disant que le Comte aurait accepté leur aide : « le cardinal donna dans le panneau & n'étant pas si amoureux qu'il ne songeât à conserver son autorité, qui aurait couru risque d'être renversée pendant une guerre civile, il dépêcha le comte de Fiesque à Sedan, pour porter les princes à revenir à la cour⁸⁵⁷ ». La fidélité héroïque du Comte, témoignage de sa grandeur d'âme, contraste avec la bassesse machiavélique prêtée au Cardinal. En effet, tout en se sacrifiant au nom du bien public, le héros offre un miroir accusateur au souverain qui se montre indigne de sa fonction politique.

Le devoir de révolte

Quelles solutions pour le héros ? Machiavel, envisageant cette fois-ci ce problème depuis la perspective du général victorieux, propose deux attitudes :

Mais je dirai à ce capitaine, certain de ne pouvoir éviter la morsure de l'ingratitude, qu'il n'a que deux partis à prendre. Aussitôt après la victoire, il faut qu'il quitte son armée et vienne se jeter dans les bras de son maître, évitant avec soin toute démarche qui marquerait de l'orgueil ou de l'ambition, afin que, dépouillant tout soupçon, son prince ait un motif de le récompenser ou du moins de ne point lui faire injure. S'il ne croit pas pouvoir suivre cette conduite, qu'il prenne sans délibérer et avec courage le parti contraire, que toutes ses actions tendent à prouver qu'il regarde ses conquêtes comme sa propriété et non comme celle de son prince, qu'il se rende affable aux soldats et aux sujets, qu'il contracte de nouvelles alliances avec ses voisins, qu'il fasse occuper les places fortes par des troupes qui lui soient dévouées, qu'il tâche de gagner les principaux chefs de son armée, qu'il s'assure de ceux qu'il ne peut corrompre, et qu'il cherche, par toute sa conduite, à punir son souverain de l'ingratitude dont il soupçonne qu'il pourrait user envers lui. Il n'y a pas ici d'autre chemin.⁸⁵⁸

La première solution semble la plus courante dans les romans, les héros étant prompts à se jeter aux pieds de leur souverain pour implorer leur clémence et clamer leur soumission. Cependant, certains personnages choisissent d'obéir à ce « devoir de révolte » étudié par Arlette Jouanna⁸⁵⁹.

Dans *Cléopâtre*, Artaban se voit ainsi sacrifié aux calculs politiques du roi des Mèdes : « un roy ingrat, un prince violateur de sa parole, un homme indigne de porter sa couronne, m'oste le moyen de vous rendre la liberté, & au mespris de ce que j'ay fait pour luy, & celuy

⁸⁵⁶ Anonyme, [attribué à Cl. Isaac], *Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf, nouvelle galante*, op. cit., p. 159.

⁸⁵⁷ *Ibid.*

⁸⁵⁸ N. Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, (1531), J.-V. Périès [trad.], Ch. Louandre [éd.], Paris, Charpentier, 1855, Livre I, chap. 30, p. 213.

⁸⁵⁹ A. Jouanna, *Le Devoir de révolte*, op. cit., p. 9-10.

de son honneur propre, il veut que vous demeuriez ses prisonniers⁸⁶⁰ ». Le roi des Parthes, Phraate, le sacrifie lui-aussi⁸⁶¹ :

J'avois cru, repliqua le Roy, que des faveurs que je n'ay faite qu'à vous seul devoient passer pour assez cheres, & pour assez précieuses dans vostre esprit, pour ne vous faire point chercher à mes promesses une explication si peu apparente ; c'est de mes sujets que je tiens & l'assurance & la conquête de mes royaumes, & si vous avez combattu avec succes quand je vous ai fait l'honneur de vous mettre à leur tete, vous en avez reçu la gloire & avec elle un fruit assez grand pour contenter une ambition plus raisonnable que la vôtre, oui Seigneur, lui repliqua le fier Artaban, la gloire m'en demeure, & avec elle l'avantage de faire partout des rois ingrats & meconnoissants : c'est le seul fruit qui me reste de ce que j'ai fait & pour vous & pour l'infortuné Tigrane, & qui j'ostai la victoire pour vous la donner, & que j'ai despouillé de ses estats pour vous mettre en état vous-même de me mal traiter dans les vôtres. Ces sujets à qui vous devez tout, vous deffendoient assez mal contre moi, quand je combattois contre vous, & si je n'eusse été à leur teste, par ces premiers sujets vous n'en eussiez possible pas acquis de nouveaux. Regner par ma valeur seule, & sur les uns & sur les autres, jouissez des victoires achetées par mon sang, & par le peril de ma vie : je pourrois possible encore si je le voulois faire changer la fortune des deux partis, & si je faisois pour Tigrane ce que je fis autrefois pour vous, je le mettrois possible encore sur le trône d'où je l'ai fait trébucher, mais le respect que j'ai pour la princesse Elise ne me permet plus de porter mon secours chez les ennemis de son pere, & par sa considération seule cette épée qui pourroit vous faire autant de mal qu'elle vous a fait de bien, ne sera jamais tirée ni pour vous, ni contre vous.⁸⁶²

Parce que trop puissant, Artaban met à mal l'équilibre politique des royaumes, qu'il s'agisse de leur équilibre interne ou de celui établi entre les États. Certes, il instaure un ordre en prenant la défense des couronnes attaquées, mais il ne rétablit pas pour autant l'ordre primitif, puisque sa présence fausse la balance politique. Le héros assume sa supériorité par rapport au souverain et fait de son épée une menace ; la révolte et la désobéissance, ordinairement taboues dans les romans, correspondent pour Artaban à la seule réponse possible pour contrer l'ingratitude. On perçoit ce qu'y a pu être jugé outrancier voire scandaleux dans ce personnage, dont la fierté est devenue proverbiale. Pourtant, malgré cette excessivité, ce héros rend sensible la fragilité d'un système fondé sur une obéissance aveugle au souverain. Artaban, lecteur de La Boétie, témoigne qu'un souverain ne tient que par le consentement tacite de ses sujets et que, si ceux-ci ne trouvent plus leur compte dans l'équilibre des forces, l'ensemble de la pyramide peut être renversé.

Nous avons évoqué à propos du régicide la condamnation générale qui pèse sur cet attentat mettant en péril l'équilibre de tout un pays. Pourtant, certains romans racontent des conjurations fictives ou historiques, en les adaptant aux goûts des lecteurs et aux paradigmes politiques à l'œuvre. La conjuration la plus connue de ces romans est sans doute celle de Jean-

⁸⁶⁰ G. de la Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, III, 3, p. 264-265.

⁸⁶¹ La Calprenède, en choisissant d'évoquer l'ingratitude d'un roi des Parthes, avait peut-être en tête l'histoire de Suréna telle que rapportée par Plutarque dans sa « Vie de Crassus ».

⁸⁶² G. de la Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, III, 3, p. 356-357.

Louis de Fiesque à Gênes, rapportée à Isabelle dans *Ibrahim*⁸⁶³. Il existe trois autres versions contemporaines de cette conjuration en français, mais qui appartiennent au genre historique : celle par De Thou en 1604, traduite par Du Ryer en 1659, celle de Mascardi en 1639, traduite par Bouchard en 1639 et enfin celle du cardinal de Retz, publiée en 1665 mais dont la rédaction date probablement de la décennie 1630⁸⁶⁴. Or, il ne s'agit pas d'un sujet anodin, alors que sous Richelieu se multiplient les conjurations et d'ailleurs Bouchard, dans sa préface au Cardinal, affirme écrire sous l'impulsion de ce dernier et précise avoir supprimé tout ce qui pourrait nuire à la monarchie⁸⁶⁵.

Charge est donc donnée à Scudéry de concilier l'intégration d'un récit polémique, les marques de respect dues au pouvoir en place et l'intérêt du lectorat. Pour ce faire, il choisit non seulement une conjuration manquée politiquement mais qui n'a finalement qu'une fonction et une influence très limitées dans la narration. Si ce récit inséré participe au projet divertissant et didactique de l'œuvre, ce peu d'influence dans la narration invite à en questionner la portée symbolique. Les trois autres récits de cette conjuration s'attachent à prendre un ton objectif attendu d'ouvrages aux prétentions historiques, en décrivant la situation politique de Gênes au moment où débute la conjuration. Or le récit est chez Scudéry raconté à Isabelle par le biais d'une narration insistant sur l'adaptation du sujet à son auditrice :

Puisque vos mal-heurs et vostre solitude vous ont presque renduë estrangere en vostre propre païs, et que vostre absence vous a depuis empeschée de sçavoir toutes nos infortunes, je vay contenter vostre curiosité ; et vous raconter toute cette histoire, comme si vous n'estiez pas née à Gennes : et que toutes les personnes dont j'ay à vous parler, vous fussent inconnuës.⁸⁶⁶

Isabelle sert donc de relai au lecteur, donnant alors au récit un infléchissement féminin voire galant qui contamine peu à peu cette conjuration. En outre, le décalage que permet un auditoire oriental écoutant une histoire européenne assure une plus grande liberté d'appréciation ou de condamnation. En effet, contrairement aux trois autres récits, le narrateur scudérien fait ensuite l'économie d'un portrait d'André Doria pour arriver directement à la présentation des Fiesque, passant d'ailleurs d'une famille importante de Gênes à l'« une des

⁸⁶³ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, op. cit., I, 3, p. 219-248.

⁸⁶⁴ J.-A. de Thou, *Histoire de M. de Thou, des choses arrivées de son temps, mise en françois par P. Du Ryer*, Paris, A. Courbé, 1659. A. Mascardi, *La Conjuration du comte de Fiesque dédiée à Mgr l'éminentissime cardinal duc de Richelieu, avec un recueil de vers à la loänge de Son Éminence ducale*, J.-J. Bouchard [trad.], Paris, 1639. Cardinal de Retz, *La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*, Paris, C. Barbin, 1665.

⁸⁶⁵ J.-J. Bouchard, « dédicace au cardinal duc de Richelieu » n.p., A. Mascardi, *La Conjuration du comte de Fiesque*, op. cit.

⁸⁶⁶ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, op. cit., vol. 2, III, 5, p. 842.

plus nobles et des plus illustres de toute l'Italie [...]»⁸⁶⁷ ». En outre, le héros est certes « le plus doux, le plus civil, le plus galant, l'esprit le plus libre et le plus tranquille qu'on eust jamais vû [...]»⁸⁶⁸ » mais dévoré par l'ambition. Or Scudéry adjoint aux textes-sources un personnage de première importance dans sa version : la mère du Comte, « la plus ambitieuse femme qui sera jamais [...]»⁸⁶⁹ » et dont l'influence sera capitale lors du complot. Le narrateur détaille alors l'éducation que donne cette mère pleine de hautes espérances à son fils, faisant de son destin de conjurateur une fatalité presque tragique⁸⁷⁰.

En effet, si De Thou et Mascardi insistent à ce moment-là sur la nature ambitieuse du Comte, si Retz décrit l'inquiétude grandissante du héros pour la liberté de sa patrie, Scudéry fait germer les désirs de conjuration de lectures dictées par la mère, permettant une mise en abyme des ouvrages politiques. Inversement au rôle capital de cette mère, Scudéry ne développe pas le rôle des Français, du Pape ou du cardinal Trivucle, autres agents ayant nourri les projets de conjuration du Comte chez Retz et Mascardi ; le drame se noue alors dans le champ clos de la ville de Gênes, conséquences inévitables d'une fatalité tragique que viennent nourrir des amours dangereuses. En effet, le roman complexifie les relations entre les Doria et les Fiesque d'une rivalité amoureuse pour Leonora Cibo : encore une fois, les femmes jouent un rôle politique bien plus important dans les romans que dans les récits historiques.

C'est ainsi la mère du héros qui fait venir les trois conseillers pour débattre du bien-fondé du projet, alors que dans les intertextes, c'est le comte lui-même qui les convoque : « ce fut donc par le moyen de ces trois pernicious conseillers que cette ambitieuse femme creut porter le comte à prendre quelque violente résolution⁸⁷¹ ». Chez Mascardi, le comte n'ouvre pas un débat ; il interroge ses conseillers sur les moyens d'exécuter au mieux une décision déjà prise. Scudéry présente un héros bien plus passif, étouffé par la logorrhée de ses conseillers : alors que le discours de Verrina ne fait qu'une page chez Du Thou, où il est le seul à parler, il en fait neuf chez Mascardi, quatorze chez Retz et pas moins de dix-sept chez Scudéry. Le Comte n'est plus alors que la main armée de ces politiques, eux-mêmes servant par leur pouvoir langagier l'ambition démesurée de la mère, finalement seule responsable.

⁸⁶⁷ *Ibid.*, vol. 2, III, 5, p. 843.

⁸⁶⁸ *Ibid.*, vol. 2, III, 5, p. 844.

⁸⁶⁹ *Ibid.*

⁸⁷⁰ Elle est également p. 270 chez Mascardi, mais bien moins développée : « Et la mère ne manquait point de son côté à mettre, comme on dit d'ordinaire, du bois au feu naissant : car ayant plus d'ambition que de prudence, elle irritait l'esprit et le courage de son orgueilleux fils, par des paroles aigres et piquantes, comme si en demeurant ravalé dans une condition privée, il eût dégénéré de ses ancêtres, qui avaient dedans et dehors leur pays tenu toujours au plus haut rang »

⁸⁷¹ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa*, *op. cit.*, vol. 2, III, 5, p. 853.

D'ailleurs, le romancier double la scène de supplication pathétique de Léonora à son époux d'une exhortation de sa mère au régicide :

Comme il en estoit là, son ambitieuse mere vint l'interrompre : qui connoissant que le Comte estoit touché des larmes de sa femme, et craignant qu'il ne leur cedast, allez, lui dit elle, allez ; et vous souvenez que si Coriolanus ne se fust jamais laissé fléchir aux larmes d'une femme, il se fust acquis l'Empire et se fust conservé la vie. Ne craignez pas, mon fils, que je sois Volumnia en cette rencontre ; au contraire, je vous commande autant que je le puis, de haster l'exécution de vostre entreprise : tous les moments que vous perdez icy, vous auroient déjà servy à vous approcher du throne : allez donc, ô mon fils, faire une action proportionnée à vostre courage, ou trouver une mort digne de vostre naissance.⁸⁷²

Une fois le crime commis, le narrateur scudérien décrit la joie du peuple libéré d'un tyran : « tout le peuple qui se rangeoit de son party, demandoit à voir son libérateur [...] »⁸⁷³. Au contraire, Mascardi fait du meurtre un attentat odieux au peuple, de sorte que l'annonce de la mort du Comte « [...] apporta quelque sorte de soulagement aux esprits affligés des Génois⁸⁷⁴ » ; en effet, la conjuration a suscité troubles, pillages, fuite d'esclaves. Et de conclure « ainsi se noya quant et quant lui toute la peur des Génois [...] »⁸⁷⁵ : le comte mérite donc une mort honteuse, conclusion pitoyable d'un être dont l'ambition n'allait pas de pair avec une grandeur d'âme. D'ailleurs, si son ambition avait troublé l'ordre social, la noyade d'un homme empêtré dans son armure symbolise bien la vanité pitoyable des conjurés.

Pourtant, tandis que les trois autres versions présentent la mort du comte soit avec neutralité, soit avec mépris, le narrateur scudérien témoigne quant à lui de la pitié, précisant en conclusion : « car puisqu'il faut vous dire nostre malheur [...] »⁸⁷⁶. Cette étincelle de liberté a été noyée par un accident tristement banal, et n'a pu changer la face de l'État, où tout se retrouve identique dans cette aube nouvelle mais finalement semblable aux autres :

De sorte que la pointe du jour arrivant, on eust dit que tout le sang qu'on voyoit respandu dans les rues, que les corps de ceux qu'on avoit tuez, que les maisons qu'on avoit enfoncées, et tant d'austres désordres dont on voyoit les marques, avoient tous esté faits par une main invisible. Il ne paroissoit aucuns ennemis, tous les artisans estoient dans leurs boutiques, tout le reste du monde estoit chez soy, et Gennes ne fut jamais en une plus grande tranquillité, du moins à ce que l'on nous a dit.⁸⁷⁷

Tout est rentré dans l'ordre et déjà les ménagères zigzaguent entre les corps pour aller à leurs affaires. La noblesse héroïque du Comte n'a pas eu raison de la tyrannie exercée sur des sujets dont la bourgeoisie tranquille se satisfait d'une absence de liberté garantissant tout de moins

⁸⁷² *Ibid.*, vol. 2, III, 5, p. 891.

⁸⁷³ *Ibid.*, vol. 2, III, 5, p. 896.

⁸⁷⁴ A. Mascardi, *La Conjuration du comte de Fiesque*, op. cit., p. 309.

⁸⁷⁵ *Ibid.*, p. 311.

⁸⁷⁶ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa*, op. cit., vol. 2, III, 5, p. 898.

⁸⁷⁷ *Ibid.*, vol. 2, III, 5, p. 902.

la sécurité. Si l'expression de « main invisible » évoque pour un lecteur contemporain l'optimisme d'Adam Smith, il y a surtout du Hobbes dans ce Léviathan tout-puissant à qui l'on cède sa liberté avec soulagement. L'histoire enchâssée se clôt alors sur le chagrin privé de Léonora, dont les prédictions étaient trop justes, et de la mère du Comte, dont les ambitions étaient trop hautes. Les deux femmes, embarquées dans un navire qui fuit Gênes, rejoignent en même temps que la Méditerranée les flots romanesques : la conjuration n'aura dès lors eu aucune influence politique réelle, elle n'a été qu'un prétexte aux rebondissements politiques et amoureux permettant le mouvement des personnages.

Pourtant, si le romancier a choisi d'intégrer cette conjuration au sein d'un roman traitant entre autres de la tyrannie orientale, on peut concevoir que ce récit n'a pas un but seulement divertissant. Quoique poussé par autrui, le Comte de Fiesque avait en effet entrepris de libérer son État d'un joug tyrannique, en restaurant un ordre du monde plus juste, en donnant à la noblesse un rôle politique de contre-pouvoir fort. Aussi, même après l'échec de sa conjuration, le Comte peut-il se faire symbole d'une entreprise de libération fondée sur la justice et justifiée par l'importance politique de la noblesse :

Le corps du Comte fut retrouvé : Et tout mort qu'il estoit, il donna encore de la frayeur à ses ennemis. André ne voulut point qu'on l'exposast aux yeux du peuple, de crainte qu'un si déplorable objet ne causast quelque sédition, & que l'amitié qu'on avoit pour luy, ne renouvellassent les desordres passez.⁸⁷⁸

La conjuration a donc été inefficace et dans l'ensemble le choix de cette anecdote tragique semble condamner toute entreprise de rébellion contre le pouvoir en place. Cependant, « la déplorable fortune du Comte⁸⁷⁹ » servirait autant d'avertissement aux nobles trop ambitieux qu'aux souverains tendant à la tyrannie, pour lesquels la noblesse constitue, sinon une épée de Damoclès, au moins l'esclave chuchotant *Respice post te! Hominem te esse memento!* L'histoire enchâssée participe ainsi d'une mise en abyme du questionnement sur les abus de pouvoir et d'ailleurs, Soliman tenté de se montrer injuste envers Ibrahim reviendra à la raison devant la noblesse remarquable de son conseiller, sans lequel il admet n'être rien.

Les duels : un bras de fer politique

Les duels restent dans l'imaginaire collectif le symbole de cette fierté et de cette autonomie aristocratique. Ils ont fait couler autant de sang que leur interdiction d'encre. S'ils sont des passages attendus des romans où éclate la valeur singulière du héros, ils sont également des sujets d'une brûlante actualité. En effet, il s'agit bien d'un bras de fer entre d'une part une

⁸⁷⁸ *Ibid.*, vol. 2, III, 5, p. 908.

⁸⁷⁹ *Ibid.*

noblesse chérissant ses privilèges et son honneur et d'autre part une royauté, appuyée par une autre partie de la noblesse et soucieuse de ne plus perdre en vain cette jeunesse nécessaire aux entreprises militaires et à la protection de l'ordre social. Or les romans partagent vis-à-vis des duels l'attitude ambiguë du siècle, condamnant ou valorisant dans certains cas cet épisode qui nourrit le suspens, témoigne de la valeur du héros, sépare les amants du fait de la mort ou d'une condamnation à l'exil ou permet la libération des héroïnes prisonnières.

En effet, l'interdiction des duels n'est pas la seule suite du coup de Jarnac ni le seul fait de Richelieu, mais se déploie dans le temps long de la royauté française, où alternent édits de condamnation et lettres de grâce. Si l'on a retenu le rôle prépondérant de Richelieu et Louis XIII, c'est pour avoir assimilé les duels au crime de lèse-majesté, conduisant à la peine de mort à partir du 2 juin 1626, qu'illustra la décapitation de François de Montmorency-Bouteville le 21 juin 1627. Pourquoi crime de lèse-majesté ? Parce qu'en s'ôtant la vie, les nobles privent le roi de son bien :

il faut donc qu'ils sçachent qu'ils portent l'espée pour estre la terreur de l'ennemy du public, soit en la repoussant des terres de l'Estat, soit l'allant attaquer sur ses propres fumiers, & forçant le surpris de ses plus fortes murailles : que c'est là où gist le point d'honneur & la vraye gloire de la noblesse, non pas à s'esgorger avec son prochain au hazard de son ame, de son corps, de tous ses biens, & de l'honneur mesme, & en un mot que c'est une belle loy d'Estat : *Que celuy qui employera ses armes sans l'adveu du Prince soit puni de mort.*⁸⁸⁰

Il serait faux d'attribuer aux romanciers une attitude univoque vis-à-vis des duels, d'abord parce qu'ils abondent dans les romans jusqu'à la fin du siècle, ensuite parce qu'il s'agit avant tout d'un ressort romanesque hérité de la tradition grecque et médiévale, autant que de la représentation d'une réalité de l'époque. Généralement on trouve l'un et l'autre discours tout au long du siècle, dont nous donnons ici un aperçu :

H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, I, 9, p. 528 : Amasis veut interdire les duels mais Clidaman lui répond :

Madame, ce n'est pas seulement pour estre servie et honorée de tous ceux qui habitent ceste province, que les dieux vous en ont établie dame et vos devanciers aussi, mais beaucoup plus pour faire punir ceux qui ont failly, et pour honorer ceux qui le méritent. Le meilleur moyen de tous celuy des armes, pour le moins en ces choses qui ne peuvent estre autrement averées, de sorte que si vous ostiez de vos estats ceste juste façon d'esclaircir les actions secrettes des meschants, vous donneriez cours à une licentieuse meschanceté qui ne se soucieroit de mal faire, pourveu que ce fut secrettement.

⁸⁸⁰ S. Dupleix, *Les loix Militaires touchant le duel*, (1603), Paris, Fr. Gueffier, 1611, p. 73.

J. Barclay, *L'Argenis*, *op. cit.*, 1621, « dédicace au Roi », *n. p.* :

« impio more sublato, qui iubebat Gallos tuos levibus inter se rixis commissons, passim iugulum suum dare, aut peter alienum⁸⁸¹ »

J-P. Camus, *L'Iphigène*, *op. cit.*, 1625, p. 95-96 :

« le furieux Lithuanien ne veut point acquiescer, disant que le Roi était maître de ses biens & de sa vie, non de son honneur, qui lui semblait intéressé »

[ANONYME], *Climandor ou l'histoire des Princes*, Paris, A. Alazert, 1628, p. 45-46 :

Au sortir de là, il [le Roi de Corinthe] de retira dans sa chambre, ruminant cette dernière action qui s'était passée, laquelle il jugeait d'autant plus criminelle, que les auteurs de ce duel étaient personnes de marque, & qui pouvaient par leur pernicieux exemple attirer une partie de la noblesse de Corinthe à une pareille infortune. C'est pourquoi, après avoir repassé en son esprit ce dernier combat, & prévenu les malheurs qui en pourraient arriver, si de bonne heure il n'y donnait ordre, il fut d'avis d'assembler son conseil, afin de remédier pour la dernière fois à cette dangereuse maladie. Et de fait, en ayant communiqué particulièrement avec Philomachus, l'un des premiers de la cour, la résolution fut qu'il était nécessaire d'éteindre les duels qui minaient insensiblement son état, en ébranlant les fondements qui étaient les chefs de la noblesse : si bien qu'à l'heure même quelques uns furent députés pour faire commandement aux seigneurs de s'assembler à un certain jour, pour délibérer sur certaines affaires d'importance.

G. et M. de Scudéry, *Ibrahim*, *op. cit.*, 1641, vol. 1, II, 1, p. 370-371 : le marquis français outragé

Accordez moy donc par justice, ce que vous aviez accord par grace à mon enemy. Il y va de vostre equité et de vostre gloire ; et vous ne me pouvez refuser le combat que je vous demande, sans me couvrir de honte et de confusion. Le Roy l'ayant escouté attentivement, luy dit que le ressentiment qu'il témoignoit estoit beau, mais que pour sa propre gloire, il ne pouvoit luy accorder ce qu'il demandoit. Que le témoignage public qu'il venoit de rendre de sa valeur, luy estoit plus glorieux, que la mort de son ennemy, qui par son commandement, seroit contraint de publier toute sa vie, le contraire de ce qu'il avoit avancé. Que s'il luy permettoit le combat, il sembleroit à la posterité que luy mesme auroit douté de son courage, que ce seroit l'égaliser à son ennemy, ce qu'il ne vouloit pas faire, et ce qui n'estoit pas juste.

Id., *Artamène ou le grand Cyrus*, *op. cit.*, I, 2, p. 351 :

« je combats [...] Les ennemis du roy [...] mais je combats aussi les ennemis d'Artamène en quelque lieu que je les trouve. »

R. Le Pays, *Zelotyde, histoire galante*, Paris, Ch. De Sercy, 1666, p. 37 :

Au grand regret des Gascons, la paix générale avoit été conclue, & cette affliction estoit venue augmenter celle que leur avoit déjà causé la défense des duels : tous leurs villages estoient remplis d'officiers réformés, & les plus braves n'y avoient point d'autre emploi que de rompre la teste à tout le monde du récit de leurs bravoures, quand par les ordres du Roy, un régiment du nombre des vieux corps fut mis en garnison dans une des plus agréables villes de France.

⁸⁸¹ « [...]supprimant cette coutume impie qui faisait que parmi les Français, pour les moindre différents, il fallait perdre la vie, ou la ravir à son ennemy »

Les duels abondent donc dans les romans et ne semblent pas diminuer particulièrement avec le temps, parce qu'ils correspondent avant tout à des passages attendus et appréciés du lectorat. Ce n'est donc pas tant la chronologie que le sous-genre qui modifie l'usage qui en est fait. Dans les histoires tragiques, en particulier avec une optique moralisante, les duels provoquent la mort des personnages principaux ou bien leur conversion, par regret d'avoir donné la mort ou par la compréhension de la vanité de leur existence. Ce schéma est d'ailleurs omniprésent dans l'histoire principale et les récits enchâssés des *Courtisans généreux* (1637), donnant au récit une certaine lourdeur⁸⁸².

Dans les romans héroïques, ces duels permettent une confrontation d'abord entre le héros et son adversaire, rendant sensible le mérite du premier, surtout lorsque le héros affronte un adversaire monstrueux. Ainsi, provoqué par un géant, Zelmatide le tue et obtient l'admiration du peuple comme de la cour, dans *La Première partie de Poléandre* (1632)⁸⁸³. Mais l'affrontement peut être également doublé d'un affrontement oral avec le souverain, avant ou après le duel, et le héros clame la liberté de disposer de sa vie et de venger son honneur, au nom d'un droit naturel supérieur au droit civil : c'est ce qu'on retrouve en particulier chez Scudéry ou Gomberville, à l'exemple du duel entre Poléandre et de Phélismond. Cette prise de position du roman héroïque correspond sans doute à une volonté de plaire à une noblesse privée de ses prérogatives. Mais d'un point de vue diégétique, cela provoque surtout l'exil du héros, donc la reprise du mouvement d'une aventure à l'autre, jusqu'au retour en grâce. Il s'agit donc peu de savoir si le roi a raison ou tort d'exiler le héros, et les romanciers penchent vers l'un ou l'autre suivant certes leurs sensibilités politiques mais surtout les besoins de la narration. Il s'agit alors plutôt d'être bien sûr que cela conduira à un exil, conclusion presque inévitable des duels dans les romans héroïques. Si les nouvelles historiques représentent aussi des duels, on remarque que la pratique semble, à l'exemple des carrousels, évoquée avec une certaine distance voire une certaine nostalgie ou un certain humour, au point de devenir une véritable gasconnade dans l'incipit de *Zélotyde* : « au grand regret des Gascons, la paix générale avait été conclue, & cette affliction était venue augmenter celle que leur avait déjà causé la défense des duels⁸⁸⁴ ». Ce phénomène s'explique entre autres par la raréfaction des duels, dépassés par une justice plus moderne, alors que les caractéristiques de l'héroïsme sont en pleine mutation. Le duel reste de ce fait un motif littéraire surtout présent dans les romans héroïques, où les nobles gèrent leurs conflits

⁸⁸² L. Moreau du Bail, *les Courtisans généreux*, Paris, G. Loyson, 1637.

⁸⁸³ M. de Gomberville, *La Première partie de Poléandre* (1632), *op. cit.*

⁸⁸⁴ R. Le Pays, *Zélotyde*, *op. cit.*, p. 37.

d'honneur par ce biais et ne semblent pas avoir de querelles financières, sans doute trop triviales. En revanche, dans les romans non-héroïques et plus réalistes, comme ceux de Camus ou certains de Villedieu, les conflits se gèrent bien plus par des procès ou l'intervention de la sphère judiciaire, en particulier lorsqu'il s'agit de querelles financières. De même, au cours du siècle, les conflits s'intériorisent et si le duel est toujours un motif apprécié, il se voit redoubler de la valorisation des déchirements intérieurs.

I.1.4 Héroïsme ambigu et fragilités politiques : l'affrontement de plusieurs ordres de valeurs

Dans la plupart des romans héroïques, la mise à mal de l'équilibre politique vient de l'*hybris* du souverain ou du manque d'obéissance du peuple et devoir est donné au héros de rétablir cet équilibre. Pourtant, les romans qui suivent la Fronde représentent volontiers un déséquilibre au cœur même des héros, pris dans des affrontements axiologiques entre plusieurs ordres de valeurs. Le dépassement de l'adversité caractéristique du parcours héroïque s'intériorise, le héros pouvant devenir pour une part son propre opposant.

Les conflits moraux confrontent originellement les différents protagonistes ; or les maximes auxquelles obéissent les différents clans rendent ces derniers opaques les uns aux autres. Le second XVII^e siècle est marqué par une crise de l'héroïsme que l'on lie, depuis Bénichou, à la crise de l'aristocratie après l'échec de la Fronde. En effet, les Frondeurs réalisent qu'ils ont échoué sur le plan politique puisqu'ils se voient définitivement soumis au roi, mais aussi sur le plan économique : ruinés par les guerres civiles, les aristocrates ne peuvent que constater la montée d'une bourgeoisie laborieuse. Si les études de Bénichou ont depuis été revues et actualisées, on conservera sa distinction entre héroïsme cornélien et racinien. Les héros cornéliens et ceux des romans héroïques affrontent le plus souvent un obstacle extérieur grâce à leur générosité, leur noblesse de cœur et leur courage ; toutes leurs passions contribuent à affronter l'obstacle et le plus souvent à le surmonter. En revanche, les héros raciniens et ceux des romans de la fin du siècle sont confrontés à un obstacle intérieur, comme des passions invouables ou une ambition démesurée. D'un être unifié et conquérant, on passe à un héros déchiré, dépourvu de repères moraux ou sociaux. Or ce déchirement axiologique s'intériorise peu à peu dans la construction du personnage lui-même⁸⁸⁵. Pris entre plusieurs ordres de valeurs, entre plusieurs intérêts, le héros en vient lui-aussi à dissocier *regere et recte agere*. Un héros pourrait alors ne plus être uniformément moral et dissocier la fin et les moyens en vue du bien commun. Cette complexification de l'intériorité des héros

⁸⁸⁵ Voir P. Bénichou, *Morales du grand siècle*, Paris, Folio essais, 1948.

permet de renouveler le répertoire de péripéties en réorganisant le partage des fonctions narratives, tout en assurant une certaine vraisemblance.

Quand s'achève le temps des héros : un héroïsme ambigu et problématique

Il y a dans *Clélie* des personnages réunis dans une perfection lisse et sans nuance. Cependant, Aronce et Brutus, deux des principaux protagonistes, possèdent des traits de caractère qui les singularisent et modifient quelque peu l'image monolithique laissée par la tradition. En effet, Brutus agit toujours de façon héroïque mais avec une dissociation fréquente de ses sentiments et de ses actions, des véritables motivations et de leurs interprétations. Dès lors, un doute plane sur toute sa geste, frappée d'un soupçon qui peut la rendre critiquable.

Or c'est parce que son action n'est plus parfaitement héroïque qu'elle en devient intéressante sur le plan narratif et politique. En effet, Brutus se trouve confronté à de véritables dilemmes et non à ces factices questionnements où le choix de l'honneur s'impose toujours. Ces dilemmes, où nous est dévoilée l'intériorité du héros, concernent son amour pour Lucrece et celui pour ses fils, opposés au salut de la patrie. Le texte est alors saturé du champ lexical de la souffrance, du paradoxe et du déchirement, comme par exemple lorsque le narrateur le décrit en ces termes : « ainsi, ne prenant nulle résolution décisive, il menait une vie très inquiète, sans avoir nulle consolation dans son chagrin, et sans pouvoir ni combattre son amour, ni la dire à celle qui la causait⁸⁸⁶ ». Si Brutus est un grand homme politique, c'est parce qu'il lui faut renoncer, sacrifier et se sacrifier ; en n'étant plus le héros monolithique de la légende, le consul gagne en héroïsme réel, celui du quotidien, des petites choses comme des grandes.

Aronce, quant à lui, est présenté de façon tellement idéalisée que son héroïsme semble invraisemblable, sinon ridicule. Enflammé, le jeune homme est excessif dans les affaires politiques comme privées ; il s'oppose donc à l'idéal de tempérance et de mesure mis en place au cours du roman. La prééminence qu'il accorde à la question amoureuse s'oppose dès lors à la résolution de l'intrigue, qui nécessite de concilier et d'équilibrer politique et amour. Le premier portrait d'Aronce nous le présente d'ailleurs comme un ennemi des théories de Machiavel puisqu' « il croit que la probité doit être dans le cœur de tous les hommes, et que les princes ne doivent point se dispenser d'avoir toutes les vertus des particuliers quoiqu'ils soient obligés d'en avoir d'autres qui leur sont particulières⁸⁸⁷ ». S'il lui semble que les Grands du royaume ont un rapport particulier à la morale, c'est dans une application plus

⁸⁸⁶ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., II, 1, p. 129.

⁸⁸⁷ *Ibid.*, I, 1, p. 71.

complète et parachevée de celle-ci, dans une intériorisation si puissante qu'apparence et réalité, intimité et extériorité, intention et action ne forment qu'un tout. Le jeune homme incarne tout au long de l'œuvre une version galante du *kalos kagathos*, parfois de façon excessive. Mais si Aronce est un héros problématique, c'est justement du fait de son absence de souci du bien commun. Certes, il se comporte de façon héroïque lors de batailles, certes il se fait l'ennemi de Tarquin et résout des crises politiques, notamment entre son père et son grand-père, certes il devient favori et conseiller de Mézence mais il agit uniquement mû par son amour pour Clélie et son désir de la libérer. En cela, Aronce se rattache à la tradition romanesque du premier XVII^e siècle, fortement influencée par la littérature courtoise : les exploits permettent avant tout de conquérir l'estime de la dame. C'est d'ailleurs cet amant parfait qui suit le plus scrupuleusement et avec le plus de succès la carte de Tendre.

Plus encore, l'amour d'Aronce peut entrer en concurrence avec ses devoirs politiques, notamment lorsqu'il lui faut assumer son trône. Ainsi, alors qu'il vient d'apprendre sa naissance royale, qu'il a permis la libération de ses parents, la réconciliation avec Mézence et l'apaisement du royaume, on dit pourtant de lui :

Mais durant que chacun suivant son humeur s'entretenait de guerre ou d'amour, Aronce le malheureux Aronce, au milieu de tant de félicités apparentes, s'estimait le plus infortuné de tous les hommes ; car il n'avait jamais eu plus d'amour pour Clélie qu'il en avait alors, et il ne s'était jamais vu avec si peu d'espérance.⁸⁸⁸

Celui qui, en tant que héros du roman, devrait être à l'origine des actions et des propos les plus frappants est souvent réduit à un rôle passif où la plainte personnelle prend plus de place que les harangues propres à enflammer les troupes et les foules. Il est le plus souvent dépassé, doublé par ses rivaux qui agissent de façon plus impétueuse et plus éclatante. Lorsqu'il apprend que deux trônes lui sont promis, il ne modifie ni son action ni son discours, plus soucieux de délivrer Clélie que Rome. D'ailleurs, lorsqu'à la dernière page du roman, Porsenna offre à son fils le sceptre, celui-ci le refuse : faut-il y voir un renoncement du politique⁸⁸⁹ ? Le seul bien pour Aronce serait-il la main de Clélie ? Alors que l'ère galante s'ouvre, il y aurait une implicite invitation à privilégier les conquêtes amoureuses aux conquêtes politiques, pour le bien de l'ordre intérieur.

En outre, Aronce est présenté comme un modèle inatteignable, héros de roman sans défaut et peu vraisemblable. Ceci est visible dès la première page du roman, assez emphatique : « il ne fut jamais un plus beau jour que celui qui devait précéder les noces de

⁸⁸⁸ *Ibid.*, I, 2, p. 297.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, V, 3, p. 468.

l'illustre Aronce et de l'admirable Clélie⁸⁹⁰ ». Le héros appartient à une telle exceptionnalité qu'il ne peut être qu'une fiction sans influence alors qu'au contraire les personnages secondaires, paradoxalement plus complexes et modernes, permettent des nuances et des propositions bien plus audacieuses quant aux questions politiques. En outre, l'héroïsme d'Aronce s'organise autour de l'action, non de la réflexion de sorte que ses capacités à être un bon souverain n'apparaissent pas évidentes. C'est de la même façon que l'on peut interpréter l'évolution des différents souverains de l'histoire romaine dans *Clélie*⁸⁹¹ : plus on s'approche d'une contemporanéité, moins ces rois sont exemplaires ou parfaitement héroïques. On quitte donc une vision idéalisée du héros fondateur ou défenseur de la cité pour proposer une conception plus complexe du souverain, mais aussi plus réaliste.

Pragmatisme contre idéalisme

Liée à cette crise de l'héroïsme, une fracture s'opère entre idéalisme politique et pragmatisme. Ce pragmatisme, que l'on peut rapprocher d'une conception aristotélicienne de la politique, semble surtout très influencé par les théories de Machiavel, puisque les personnages politiques n'hésitent pas à dissocier apparence et réalité, moyens et fin. Le pragmatisme machiavélique se trouve bien évidemment chez les opposants, comme lors de l'exil de Tarquin, où ses émissaires affirment par exemple que « dans les guerres civiles, la politique voulait même que les familles se partageassent, afin que de quelque côté que fut la victoire, on fût en état d'y avoir part⁸⁹² ». Ici l'emploi singulier du substantif « politique » est plus synonyme de « calcul », « intérêt » que de « souci de l'État ».

L'originalité de ce pragmatisme est qu'il n'est plus le seul fait des opposants puisque les mêmes procédés politiques sont utilisés pour dépasser une épreuve par les personnages présentés sous un jour favorable. En effet, pour accéder au trône, Tarquin flatte les représentants religieux puis il usera de leur influence lors de son exil. Ce sont des prêtres envoyés officiellement pour demander le retour des biens du tyran qui fomentent le complot des jeunes de la noblesse. Ce procédé est doublement critiquable puisqu'il se fonde sur la duplicité mais surtout sur la manipulation du peuple par ceux qui sont censés porter la vérité céleste, qui devraient éclairer au lieu d'aveugler. Or étonnamment Brutus use des mêmes procédés et déclare qu' « en matière de soulèvements, il faut autant qu'on peut mettre ceux qui sont les maîtres de la religion dans son parti⁸⁹³ ». De même, des amis de Brutus, dispersés dans la foule, ponctuent son discours des cris de « liberté ! liberté ! » afin d'entraîner le

⁸⁹⁰ *Ibid.*, I, 1, p. 49.

⁸⁹¹ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, I, 2, p. 308-315.

⁸⁹² *Ibid.*, III, 2, p. 277.

⁸⁹³ *Ibid.*, II, 1, p. 61.

peuple, de même que Tarquin avait envoyé de maison en maison des émissaires venant ébranler les opinions. La fin elle-même ne diffère pas tant qu'on pourrait le croire puisqu'il s'agit pour les deux partis d'obtenir le pouvoir.

Au fur et à mesure que la psychologie du héros se dessine avec plus de finesse, ses paradoxes et contradictions politiques se font plus sensibles. D'un être monolithique, toujours prêt à se sacrifier pour restaurer l'ordre politique et soutenir le souverain ébranlé ou le peuple tyrannisé, il devient un être déchiré entre différents devoirs et différents ordres de valeurs. Ses intentions, ses moyens et ses fins politiques ambivalentes permettent de complexifier et de renouveler le répertoire des péripéties tout en apportant une plus grande cohérence et vraisemblance à son parcours actantiel. Ce partage modifié des vices et des vertus politiques s'adapte d'autant mieux aux personnages féminins, qui ne se réduisent plus aux demoiselles en détresse objet de la quête du héros mais deviennent des sujets à part entière, chargées de leur propre quête.

I.1.5 Les jeunes filles & l'héroïsme politique

Un objet d'échange dans un marché politique masculin ?

La notion d'héroïne renvoie soit à des vertus féminines traditionnelles telles que la chasteté ou la pudeur, soit à des vertus considérées comme « masculines » donc pour une part inadéquates pour les femmes. La femme semblerait ne pas pouvoir bénéficier de son propre arc narratif s'il est question de politique, puisqu'elle est avant tout un objet de négociation : on l'enlève, on la constitue en otage, on la marie, on l'emprisonne... L'héroïsme politique féminin se dessinerait alors en creux, ces personnages ayant pour principale fonction narrative d'être l'objet de la quête du héros. Les critiques se sont ainsi amusés à faire le compte des enlèvements de Mandane dans *Artamène*, personnage qui n'aurait d'importance qu'au sein des conflits entre Cyrus et ses rivaux⁸⁹⁴. Bien que fille de souverain, Mandane se révèle une figure relativement passive et peu investie dans le champ politique, devenant un trophée que l'on s'arrache et la justification du périple de Cyrus⁸⁹⁵ :

Toutes les qualités de vertu, gloire, bravoure lui viennent [à Cyrus] du fait que son parcours pendant les 15.000 pages du roman sera voué à la libération de Mandane. La réunion des amants marque la clôture du texte. Quant à Mandane, paradoxalement, son unique pouvoir se retrouve

⁸⁹⁴ H. Goldwyn, « Désir, fantasme et violence : les enlèvements de Mandane dans *Le Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry », dans *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, M. Debaisieux et G. Verdier [éd.], Gunter Narr Verlag Tübingen, 1995 (p. 227-239), p. 229.

⁸⁹⁵ Voir M. Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.

dans le négatif, dans son refus d'être conquise par tous les rivaux ; de par cette résistance, elle renforce la position de Cyrus, qui lui est tributaire des victoires remportées [...] ⁸⁹⁶

Cyrus est tributaire de Mandane, en ce que sa poursuite lui permet d'obtenir des victoires plus nombreuses, comme le rappelle d'ailleurs l'héroïne, mais elle n'est jamais qu'un prétexte :

Car enfin s'il ne m'eust point enlevée [Le Roi d'Assirie], vous n'auriez point pris Babilone ; vous n'auriez point soumis toute l'Assirie ; vous n'auriez pas conquis l'Arménie ; vous n'auriez point, dis-je, vaincu Crésus ; pris Sardis, assujeti toute la Lydie, non plus que les Xanthiens, les Cauniens, les Ioniens ; & les Gnidiens ; & vous n'auriez point pris Cumes, ny esté le vainqueur de l'Asie. ⁸⁹⁷

Si les héroïnes possèdent une fonction politique, c'est donc d'abord celle de potentielle épouse, capable d'engendrer une descendance et de fournir par ce biais une alliance durable entre deux nations.

Les jeunes filles sont individualisées dans le cadre des récits galants insérés, bien plus souvent que dans le cadre politique appartenant à la narration principale. S'il arrive qu'une héroïne se détache du lot, le contraste ne s'en fait que plus frappant avec les autres jeunes filles. Clélie, modèle de l'héroïsme féminin et de l'investissement politique, est entourée de compagnes relativement passives. Ainsi voit-on Clélie débattre avec Tarquin dans la première gravure du second tome ; ses camarades, au second plan, forment un ensemble indistinct de robes et de visages tous identiques : si Clélie, l'index en l'air, semble instruire le souverain, les autres jeunes filles manifestent surtout de l'effroi et de l'admiration. Rien d'héroïque, donc, et rien de politique. Lorsque les captives parviennent à s'échapper du camp de Porsenna, c'est uniquement en suivant l'entrepreneuse Clélie et leurs protestations seront minces lorsqu'on les reconduit à la seule place politique où elles sont jugées utiles : le camp de l'adversaire. Lorsque l'on présente plus en détail une jeune fille, c'est souvent pour louer sa beauté ou pour évoquer un mariage envisagé qu'il lui arrive de refuser, comme dans le cas de Galérite. D'autres, comme Valérie, cherchent à obtenir la libération de Rome, mais c'est souvent en suivant le modèle d'un père ou d'un amant.

Plus un personnage féminin s'écarte du seul rôle d'amante et de la seule fonction d'objet de la quête amoureuse, plus sa présentation dans le champ politique gagne en originalité. Ainsi, plus une femme vieillit dans *Clélie*, moins elle a de valeur galante mais plus son rôle dans le champ politique devient intéressant, à l'exemple de Racilia qui accueille chez elle les conspirateurs : d'objet de désir, elle se mue en appréciable adjuvante. De même, les

⁸⁹⁶ H. Goldwyn, « Désir, fantasme et violence : les enlèvements de Mandane dans *Le Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry », *art. cit.*, p. 230.

⁸⁹⁷ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, *op. cit.*, VIII, 1, p. 11.

jeunes femmes peuvent jouer malgré leur âge le rôle d'ambassadrices, à l'image de Lysimène, Princesse des Léontins, qui se singularise par sa relative autonomie vis-à-vis des hommes en même temps que par sa grande influence dans le champ politique. Elle occupe une fonction assez proche de celle d'Amilcar, étant la confidente des puissants, possédant une certaine influence sur eux et sachant utiliser leurs passions pour servir ses fins :

Le roi me fait sans doute l'honneur de me considérer [...] mais comme il ne me consulte pas sur la conduite de son État, ce n'est pas directement auprès de lui que je prétends vous servir. Galérite [...] a sans doute assez de bonté pour moi, pour souffrir que je lui parle de toutes sortes de choses ; et il y a peu d'hommes de considération dans cette cour, auprès de qui je n'ai pas de crédit.⁸⁹⁸

Lysimène sait que derrière la plupart des hommes ou des actions politiques se dissimule un complexe écheveau passionnel et galant, ayant elle-même été la victime des passions amoureuses et ambitieuses⁸⁹⁹. Néanmoins, c'est sa position marginale et détachée lui permet de mieux faire avancer sur l'échiquier d'autrui ses propres intérêts car Lysimène est exilée loin de sa patrie et n'occupe pas une fonction principale dans l'intrigue. Femme forte, Lysimène elle-aussi est peinte à cheval confirmant ainsi l'imaginaire mélioratif pour Scudéry de l'Amazone⁹⁰⁰. Néanmoins, son arc et ses flèches de pierreries la rendent redoutable moins par ses talents guerriers que comme mère de l'Amour, troublant le cœur des hommes : la fonction politique féminine reste subordonnée aux impératifs galants.

Notons que l'exemple d'Épicharis, dans *Ariane*, pourrait servir de contre-argument dans cette mise en doute de l'efficacité de l'héroïsme politique féminin. En effet, alors que le livre porte le nom d'Ariane, alors qu'il semble centré sur les amours de celle-ci et de Mélinte, force est de reconnaître que le personnage le plus singulier et le plus novateur est celui de sa servante Épicharis, sur qui s'achève le roman, le livre XV étant entièrement organisé autour de son récit. Bien que l'on sache à la fin du roman sa noble origine, ce n'est pas en tant que sœur de Mélite que s'illustre la jeune suivante mais par le complot qu'elle mène contre Néron, combat pour lequel elle est prête à affronter la torture. Intelligente, courageuse, piquante et débrouillarde, elle est un singulier mélange d'héroïsme à la Jeanne d'Arc et de personnage de soubrette, éclipsant complètement sa maîtresse malgré les exploits guerriers de cette dernière.

Encore faut-il rappeler que ce personnage n'a dans le roman qu'un statut initial de servante – et de prostituée, dans l'histoire romaine. En outre Épicharis agit la plupart du temps travestie : elle met donc en valeur les paradoxes de la femme forte, merveille donnée à

⁸⁹⁸ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., IV, 1, p. 29.

⁸⁹⁹ Voir « l'histoire de la Princesse Lysimène », *Clélie*, op. cit., V, 1, p. 109-179.

⁹⁰⁰ Voir *Ibid.*, V, 1, p. 101.

admirer mais qui reste une exception propre à s'épanouir dans le champ fictionnel et aux marges des héroïnes romanesques traditionnelles. D'ailleurs, c'est bien l'étonnement qu'éprouvent les personnages qui la rencontrent, étonnement permettant d'éluder en parti un travail de conceptualisation :

Je ne cesse de m'estonner, gentille Epicharis, qu'avec tant de jeunesse & de beauté, vous puissiez avoir tant de courage; & quand je vous regarde, je pense voir la Deesse qui a soin de Rome, & qui nous veut animer par sa presence à nous deffaire du Tyran. Je luy respondis qu'il n'y avoit point de beauté en moy, & encore moins de divinité, mais que j'auois seulement un peu de courage, & que je prenois grand plaisir à prester mes ressentimens & mon entremise pour un bien si necessaire au monde.⁹⁰¹

Or, plutôt que de questionner plus avant les causes de l'héroïsme de la jeune femme, son interlocuteur Rufus, passe directement à une cour amoureuse. Épicharis est donc un personnage exceptionnel, témoignant d'un engagement et d'une conscience politique hors du commun, mais ceux-ci ne peuvent constituer à eux-seuls une caractérisation suffisante pour un personnage féminin, qu'il faut dès lors coupler d'intrigues amoureuses pour la rendre semble-t-il à la fois intéressante, moins inédite voire moins monstrueuse.

La beauté qui fascine et la mort qui soustrait : dernières libertés politiques ?

« Vos yeux beaux d'amour me font, belle Marquise, mourir », « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé » : peu de clichés ont connu un tel succès que celui de la beauté ravageuse, qui bouleverse les cœurs et les États, sème passion et mort. Dans l'organisation de la narration, cette beauté, prérequis des héroïnes, peut même devenir l'élément déclencheur, en ce que sa vue par le héros bouleverse son univers et lance la quête, qui coïncide avec la conquête amoureuse. Elle réorganise les hiérarchies des devoirs et la répartition des fonctions des actants en provoquant les passions sources de désordres et peut être mise à profit par le personnage féminin. Si la beauté peut servir d'arme et de moyen d'action aux personnages féminins, il s'agit bien d'une arme à double tranchant. En effet, cette beauté est présentée dans *Clélie* par Amilcar comme la seule arme de défense dans un monde qui leur est foncièrement hostile :

Et pour les dames, s'il n'y avait point de passions au monde, je ne sais ce qu'elles feraient, car comme elles sont les plus faibles, si leur beauté ne faisait point naître l'amour dans le cœur des hommes, et si elle ne leur tenait point lieu de force, j'aimerais mieux être une belle mouche que d'être une belle femme.⁹⁰²

Bien sûr, Amilcar badine mais ce qu'il présente sous le ton de la plaisanterie va se voir confirmé tout au long du roman : les belles femmes sont victimes de leur beauté, qui leur sert

⁹⁰¹ J. Desmarest de Saint-Sorlin, *Ariane*, op. cit., p. 733.

⁹⁰² M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., I, 2, p. 382.

en même temps de moyen de défense. Ainsi Lucrèce voit le calme de son quotidien rompu par la fierté qu'a Collatin de sa beauté ; violée et déshonorée, la jeune femme met en scène un suicide d'autant plus émouvant qu'il dévoile aux yeux de son époux et son amant une beauté négligée en même temps que sublime. Elle leur fait promettre, par ce moyen, d'être vengée.

La beauté qui terrasse l'adversité politique ou la suscite se double alors de la capacité à se donner la mort : dans les deux cas, l'action politique féminine reste passive. Si les héroïnes ne sont pas libres de régler leur vie à leur guise, elles conservent la possibilité de se donner la mort. Pour les hommes, la belle mort se trouve à l'issue d'un ultime combat, ce qui ne peut être le cas d'une femme. Mais plus la mort d'une femme se rapproche de celle d'un homme, plus elle sera jugée belle par le public antique⁹⁰³. Pathétique, cette mort renverse une situation politique déjà fragilisée et contraint le héros à entamer par la vengeance une nouvelle épreuve.

La belle mort est aussi un sacrifice pour un idéal le plus communautaire et civique possible. Les héroïnes sacrifiées et volontaires, comme Iphigénie, suscitent l'admiration et connaissent après leur mort une apothéose. L'héroïsme des femmes sert alors des fins politiques. Cependant, les femmes subissent cette situation et leur héroïsme revient à s'offrir avec conciliation. Le suicide seul, conséquence d'une situation subie, apparaît comme un acte de pur héroïsme, né de la volonté du personnage ; il se révèle l'arme la plus puissante pour échapper à la tyrannie et la dénoncer. D'ailleurs, le suicide n'est pas toujours présenté comme une forme de liberté, mais plutôt comme une obligation auxquelles sont contraints des personnages féminins dépourvus d'autre échappatoire ou d'autre possibilité d'action politique :

[...] elles sont sans excuses [...] que peuvent-elles dire, pour autoriser leur faiblesse, sinon qu'elles ont l'âme basse, & le cœur plein de lâcheté ? Ne sont-elles pas Maistresses de leur vie, si elles ne le sont pas de leur liberté, en cas qu'on leur veuille faire quelque violence ?⁹⁰⁴

En outre, évoquer le suicide dans le contexte classique relève de la gageure, puisque la morale chrétienne réproche cet acte, considéré comme un attentat contre une vie dont on n'a pas la propriété car elle est don divin. Le statut d'héroïne politique ne pourrait alors s'acquérir que dans la faute, dans l'ambiguïté face au droit, la morale ou la religion car le suicide des dames possède une forte dimension perturbatrice.

Ainsi Lucrèce est à la fois la première héroïne de Rome et sa propre meurtrière, suscitant admiration et effroi. Trois ambiguïtés l'excusent : coupable pour la religion, elle est

⁹⁰³ Voir P. Schmitt Pantel, « Femmes et héroïnes: un manque d'étoffe ? », dans *Aithra et Pandora: Femmes, Genre et Cité dans la Grèce antique*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 179 et suivantes.

⁹⁰⁴ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, op. cit., VII, 1, p. 42.

justifiée par les mentalités. De plus, elle est dans la tradition présentée comme un être de l'ambivalence, entre homme et femme, puisqu'Ovide donne à Lucrèce le nom d' « *animi matrona virilis*⁹⁰⁵ » et est montrée en exemple à la foule des citoyens romains. Enfin, elle est toujours présentée comme une victime, et Sextus comme le meurtrier indirect.

La mort d'un personnage féminin du fait de la violence d'un tyran, ou son suicide pour échapper à cette violence ont une autre conséquence politique, celle-ci univoquement valorisée par les romanciers : la révolte de la noblesse et du peuple unis pour venger la femme outragée, allégorisant la ville tyrannisée. Ainsi, *Le Prince ennemy du tyran* rapporte la mort héroïque de Mica, désirée par le favori Lucie ; Mica témoigne d'une fermeté d'âme et d'une acceptation de la mort qui s'apparente au suicide pour protéger son honneur : « mourons, mourons en cette douce liberté ! que l'on nous ôte la vie, il ne nous doit pas importer, moyennant que notre constance & notre générosité demeurent victorieuses sur l'abominable convoitise de nos sanguinaires tyrans⁹⁰⁶ ». Ici, le substantif « tyrans » prend à la fois le sens politique d'opresseur illégitime du peuple et celui, plus allégorique mais courant, de bourreau exerçant une contrainte forte sur autrui. Cette menace de la mort donne lieu à une manifestation langagière de l'héroïsme féminin, lors d'une scène d'affrontement dialogal particulièrement populaire dans les romans, où une femme offre une leçon politique à un souverain indigne (ce que nous aborderons dans une troisième partie).

Que conclure de la place des jeunes filles dans les romans ? Les héroïnes n'ont généralement pas une fonction de soutien du souverain ou de conservation de l'ordre politique : en effet, par leur statut de trophée à conquérir ou à libérer, elles poussent les héros à l'action, au mouvement et à la rébellion plus ou moins ouverte contre l'opresseur. Plus aisément victime, la jeune fille symbolise alors mieux que tout autre personnage les méfaits des passions du tyran, en particulier l'absence de bride des passions sensuelles. En ce sens, les armes de la persuasion oratoire, plus courantes chez les femmes qu'une approche *a priori* ne pourrait le supposer, proposent une autre gestion des conflits et un autre ordre social fondé sur la raison au-delà des distinctions de sexe. Elles pourront dès lors se rattacher aux figures des conseillers et des orateurs, aptes à éclairer par sa parole le souverain ou le peuple aveuglés par les passions.

⁹⁰⁵ Ovide, *Fastes*, 2, 847.

⁹⁰⁶ L. Moreau du Bail, *Le Prince ennemy du tyran*, *op. cit.*, p. 35.

I.2 Le peuple : *turba* & *turbulus* ?

Au XVII^e siècle, le peuple est encore peu représenté dans le champ politique comme dans les arts. Certes, les États Généraux accordent une place au Tiers-État, mais les représentants de celui-ci appartiennent souvent à la noblesse récente, alors que le premier et le deuxième ordre ne représentent qu'environ 1% de la population française⁹⁰⁷. Lorsque le peuple envahit la scène politique, c'est sous les traits d'une foule déchaînée, vêtue de loques mais la faux au point. Les révoltes émaillent le siècle, qu'il s'agisse des jacqueries des Croquants, des marches des Nu-pieds ou de la Fronde des Parisiens.

Néanmoins, quelques penseurs de l'époque cherchent à envisager la politique du point de vue du peuple. Tous ne sont pas monarchomaques — Suarez, par exemple, considère que la monarchie est le meilleur régime pour le peuple — de même que tous les monarchomaques ne défendent pas une philosophie du peuple. Ainsi, Claude Joly dans ses *Maximes véritables et importantes*⁹⁰⁸, affirme que le roi tire son autorité du peuple encore plus que de Dieu et que les juges servent autant le peuple que le roi de sorte que ce dernier devrait se soumettre aux traditions légales et à la moralité chrétienne. Cependant, le Tiers-État demeure le grand absent de la majorité des traités et de la même façon, les romanciers théorisent peu les rapports du peuple à la politique.

Évoquer le peuple, en littérature comme en politique, c'est se confronter à l'ambiguïté d'un substantif qui recouvre bien des réalités et bien des postulats. Le peuple peut être le *génos* ou l'*ethnos* qui fait de tous les citoyens une seule famille, ou bien le *démos*, l'ensemble des citoyens formant une communauté mais encore faut-il rappeler que ce *démos* antique ne prend en compte ni les femmes, ni les esclaves, ni les étrangers. Le latin distingue quant à lui le *populus* (terme plutôt mélioratif et plus nettement politique que les autres), la *plebs* (terme neutre tendant vers le péjoratif), le *vulgus* (terme péjoratif mais sans idée de menace) et la *turba* (terme fortement péjoratif qui désigne à la fois la foule en désordre et le désordre intérieur de l'individu)⁹⁰⁹. De la même façon, Furetière dans son dictionnaire énumère les trois différentes acceptions du substantif « peuple » qui sont seulement descriptives, ni positives, ni négatives puisqu'il s'agit d'une « assemblée de personnes qui habitent un pays, qui

⁹⁰⁷ Voir B. Barbiche, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, op. cit., p. 91 et suivantes.

⁹⁰⁸ C. Joly, *Recueil de maximes véritables et importante pour l'institution du roi, contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal de Mazarin, prétendu surintendant de l'éducation de Sa Majesté*, Paris, 1652.

⁹⁰⁹ Voir É. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Les Éd. de minuit, 1969, M. Ortolani, « Le peuple, du mot à la chose. Quelques jalons dans l'histoire des idées politiques », *Cahiers d'études romanes, revue du CAER*, n°35, 2017, p. 21-39 et M. Grodent, « De *démos* à *populus* », *Hermès, La Revue*, n°42, 2005/2, p. 17-22.

composent une nation », des «habitants d'une ville », « une multitude de gens ». Mais le dictionnaire donne également une définition très politique au peuple :

[...] se dit encore plus particulièrement par opposition à ceux qui sont nobles, riches, ou éclairés. Le peuple est peuple par tout, c'est-à-dire sot, remuant, aimant les nouveautés. Cet homme est gasté de toutes les erreurs & opinions du peuple. Il est de la lie du peuple. Le petit peuple, le menu peuple, le commun du peuple est malin et séditieux. Il y a bien du peuple au quartier des halles⁹¹⁰.

D'une assemblée de citoyens, on passe donc à la populace séditieuse et grossière. Qu'il s'agisse de distinguer une nation d'une autre, une classe sociale d'une autre ou un groupe politique d'un autre, la définition du peuple passe donc par une confrontation et une séparation.

Hélène Merlin-Kajman déclare que « le peuple se laisse appréhender sous la figure de l'oxymore, puisqu'il signifie à la fois l'entité juridique du peuple, totalité ordonnée, et la multitude anarchique qui constitue son principe de désordre : le peuple est ce qui menace le peuple⁹¹¹ ». Loin de proposer une lecture englobante et harmonisatrice, il convient donc d'opérer des distinctions entre le peuple des romans et le peuple réel ; dans cette étude, nous appellerons « peuple » l'ensemble du personnel romanesque non-défini, qu'il soit constitué de citoyens ou d'esclaves, d'hommes ou de femmes⁹¹². Dans certains cas assez rares, le peuple romanesque correspond à un groupe social organisé, formé par l'ensemble des citoyens, à l'exemple de la démocratie athénienne. Fréquemment, une définition par la négative semble plus opérante : le peuple correspond à tout ce qui n'est pas organisé, défini et distinct⁹¹³. Dénué de sens politique, il doit être dirigé pour son propre bien et parfois contre sa propre volonté. Ces tensions se trouvent déjà dans la nomination et dans le choix des images, tensions présentes aux fondements de la science politique⁹¹⁴. Le peuple est pratiquement toujours représenté comme une entité collective anonyme, une foule sans individualisation : force vive, vague qui déferle sur le tyran, force menaçante pour le héros, il est alors comparé à un animal, à un corps dépourvu de tête et à un élément. Méprisé et craint, celle qu'on appelle alors « la populace » ne s'envisage que dans l'altérité⁹¹⁵.

⁹¹⁰ A. Furetière, entrée « peuple » dans *Le Dictionnaire universel*, *op. cit.*

⁹¹¹ H.-M. Kajmann, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 81.

⁹¹² Il s'agit sans doute d'un postulat qui mériterait d'être nuancé puisque Madeleine de Scudéry distingue le « peuple » et « les femmes » dans la deuxième partie de *Clélie*, p. 497 : « tout le peuple prit les armes ; toutes les femmes se mirent à prier les dieux ».

⁹¹³ M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, *op. cit.*, p. 58 : « dans un genre écrit pour la noblesse le peuple est tout ce qui n'est pas noble ».

⁹¹⁴ Voir M. Grodent, « De *dèmos* à *populus* », *art. cit.*

⁹¹⁵ G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État*, *op. cit.*, p. 154-156.

I.2.1 Décrire le peuple : psychologie des foules

Deux-cents ans avant Gustave Le Bon, les romanciers perçoivent déjà que la psychologie des foules ne correspond pas à la somme des volontés d'individus distincts. Le personnel populaire et collectif est le jouet de passions simples mais excessives ; il obéit à ce que le penseur définit comme :

Évanouissement de la personnalité consciente, prédominance de la personnalité inconsciente, orientation par voie de suggestion et de contagion des sentiments et des idées dans un même sens, tendance à transformer immédiatement en actes les idées suggérées, tels sont les principaux caractères de l'individu en foule. Il n'est plus lui-même, il est devenu un automate que sa volonté ne guide plus.⁹¹⁶

La multitude est irrationnelle et impressionnable, victime de ses sens ; souvent arrêtée par les apparences des réalités politiques, elle ne les questionne pas et se laisse amuser comme un enfant se nourrissant de pain, de jeux et de sang.

Dans tous les ouvrages parcourus, le seul qui donne une voix individualisée à un personnage issu du Tiers État n'est justement pas un roman puisqu'il s'agit des *Nouvelles françaises* (1656) de Segrais, alors que le genre des nouvelles, par la modestie de leur format peut s'emparer de sujets plus triviaux que les longs romans baroques. Encore ne faut-il pas y voir une remarquable ouverture d'esprit de Segrais ou du personnage d'Agnès, fille du duc de Bourgogne⁹¹⁷. L'héroïne souhaite avant tout le divertissement que peut lui apporter cette « grotesque conversation⁹¹⁸ », sans chercher à s'instruire ou à mieux répondre aux besoins et désirs du peuple. Si le personnel populaire amuse, les auteurs ne cherchent pas à le doter d'une illusion psychologique.

Les figures, les nominations et le vocabulaire choisis pour évoquer le peuple témoignent d'un mépris qui se trouve dès les origines de la philosophie politique : Platon, dans le sixième livre de *la République*, met en garde contre les Sophistes qui flattent les instincts du « gros animal » pour mieux le dominer⁹¹⁹. L'animalisation du peuple se trouve en particulier chez Jean-Pierre Camus, pour montrer son caractère déraisonnable, puisque le romancier n'hésite pas à affirmer qu'« il n'y a point je ne dirai pas de nation, mais de si petite Province dont le peuple ne fut bien aise d'avoir un prince de son cru & en cela le vulgaire animal ondoyant & divers ne sait ce qu'il demande⁹²⁰ ». Chez ce romancier, l'animalité touche

⁹¹⁶ G. Le Bon, *Psychologie des foules* (1895), Paris, PUF, 2013, p. 14.

⁹¹⁷ J. de Segrais, *Les Nouvelles françaises ou les divertissements de la princesse Aurélie*, Paris, A. de Sommerville, 1656, II, p. 7-9.

⁹¹⁸ *Ibid.*, p. 11.

⁹¹⁹ Platon, *La République*, dans *Œuvres complètes de Platon, premier volume*, L. Robin et M.-J. Moreau [trad. et éd.], Gallimard, 1950, VI, 493 a/c, p. 1076.

⁹²⁰ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, *op. cit.*, II, p. 186.

parfois la bestialité et la cruauté, en particulier dans ses romans les plus virulents, comme *Marianne*, ouvrage farouchement opposé à la Réforme :

Aussitôt que les opinions de Luther eurent infecté l'Allemagne et levé l'usage de la confession des péchés, cette bride ôtée le peuple se porta à des licences et des abominations si estranges que les protestants d'un commun accord presentèrent requête à l'empereur Charles Cinquième afin qu'il plust à sa Majesté ordonner la confession secrète, que le commun appel auriculaire par Edit, comme étant une bride nécessaire pour retenir le désordre des mœurs.⁹²¹

Le peuple se voit comparé à un cheval emballé, qu'aucune bride ne retient et que ses chefs naturels ne maîtrisent plus. De l'animal de labour, il se fait parfois loup pour l'homme, ou hydre dont le héros doit trancher les têtes révoltées pour mieux apaiser le royaume, protéger l'autorité souveraine et conquérir la femme aimée.

Plus fréquemment, le peuple est peint comme un enfant ne partageant pas avec les autres personnages de paroles raisonnables. Dans les romans ne se trouvent presque aucun discours rapporté du peuple, ce qui permettrait ainsi une étude diastratique, car les réactions du peuple ressemblent avant tout à des explosions d'humeur inarticulées. D'ailleurs, il est topique de rencontrer dans une même phrase l'évocation du peuple et du murmure ou de la rumeur. Lorsqu'on peut relever des discours rapportés, ceux-ci sont réduits à portion congrue. La plupart du temps, il s'agit de phrases averbales venant valider l'action ou le discours – lui élaboré – d'un personnage, comme dans l'extrait sur le roi Alphonse dans le *Polexandre* de 1632, cité précédemment. Sous la pression populaire, Alphonse décide d'épargner Daniel et s'adresse au peuple. Figure du souverain, il avait auparavant adressé un discours plein de ruse et continue son entreprise politique. Il s'adresse à l'auditoire en employant l'apostrophe « mon peuple » (« qu'est-ce-ci (dit-il) mon peuple ? »), dont le déterminant possessif « mon » peut être à la fois hypocoristique et marque de domination. À la parole fine, rouée et élaborée du souverain répond celle du peuple, qui est soit résumée par le verbe « crier » ou le substantif « cris » présents deux fois dans l'extrait, soit réduite à des phrases averbales du type « vive notre souverain Seigneur Alphonse ». Cette parole ne témoigne pas de réflexion mais d'un instinct dominé par les émotions. D'ailleurs, l'énumération qui clôt l'extrait rapproche les réactions du peuple de celle d'un enfant puisqu'il est dit que « le peuple fit ses remerciements à sa mode, c'est-à-dire par ses cris, par ses bâtements de mains & par ses confusions⁹²² ». Privée de parole, la foule doit trouver un porte-voix, le Comte d'Avignon, qui n'est pas issu du peuple.

⁹²¹ *Id.*, *Marianne ou l'innocente victime, événement tragique arrivé à Paris au faux-bourg saint Germain*, Paris, J. Cottureau, 1629, p. 152.

⁹²² M. de Gomberville, *La Première partie de Polexandre* (1632), *op. cit.*, p. 620.

Ici se fait jour la représentation la plus fréquente du peuple : celle d'un corps dont les hommes politiques seraient la tête. Gomberville trahit les influences organicistes aux fondements de ses théories politiques, que nous étudierons dans un prochain chapitre. D'ailleurs, la plupart du temps les auteurs choisissent un singulier collectif du type « le peuple », « la foule », « la multitude » ou « la populace » ; lorsque les différentes instances constituant le peuple sont énumérées, c'est encore pour donner une impression de multitude désordonnée :

Mais le peuple assuré de ma vertu & désespéré de la rigueur de mon père sortit de la place où j'avais été justifiée & courut au Palais. Les grands & les petits, les riches & les pauvres, les hommes & les femmes entrèrent en foule jusques dans l'antichambre du comte en criant « la Provence est sauvée, Jacinthe est innocente, le calomniateur est mort, l'honneur de notre prince est recouvert ». ⁹²³

La narratrice prend soin de détailler la foule qui vient à son secours mais c'est pour rendre plus saillante encore la concordance des voix, qui toutes ne forment qu'une clameur unique. Cette clameur, si elle est plus développée qu'un simple substantif, reste très simpliste.

Corps dépourvu de tête, le peuple est soumis aux émotions et aux sensations. Pour Marliès Mueller, cela traduit avant tout, chez des auteurs comme Gomberville, une conception de la multitude comme dotée d'organes plus grossiers que l'aristocratie, grossièreté naturelle ou imprimée par les conditions de vie et de travail⁹²⁴. Dépourvu de la finesse sensorielle, émotionnelle et intellectuelle des héros, le peuple se laisse aller à des instincts grossiers, la raison individuelle s'effaçant derrière la passion collective⁹²⁵. En cela, il est souvent représenté comme un élément imprévisible, tantôt solide, tantôt liquide, grossier comme la terre, volatile comme l'air, dévorant comme le feu.

Des mythes autochtones, la culture gréco-romaine et chrétienne a conservé une proximité allégorique entre l'homme et l'*humus*, tandis que la culture classique joue de la confusion entre la tourbe minérale et la tourbe humaine. Cependant, ce sont surtout à des éléments mobiles que la foule se voit comparée. Ainsi peut-on la voir peinte sous les traits d'un orage, qui unit en un seul cataclysme le feu, l'eau et l'air, ne formant plus qu'un déchaînement chaotique :

Laissons animer contre lui & contre son tyran, cette populace qui n'a point d'oreilles quand elle est émue, alors vous verrez que le tonnerre ayant bien grondé, fera crever la nuë et que l'orage paraîtra si furieux que nous verrons les justes moyens aprétez pour notre vengeance. D'eux-

⁹²³ *Ibid.*, p. 607.

⁹²⁴ M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670 op. cit.*, p. 59-60.

⁹²⁵ Voir H. Merlin-Kajman, *Public et littérature en France au XVII^e siècle, op. cit.*, p. 46.

mêmes ces peuples outragés nous conjureront de les secourir, & qui doute qu'après cet universel désordre, que nous ne puissions faire noyer dans leur sang Aristotime & tous ses satellites ?⁹²⁶

La figuration d'un peuple sans oreille convoque toute une tradition politique tant biblique (« écoutez ceci, peuple insensé, et qui n'as point de cœur ! Ils ont des yeux et ne voient point, ils ont des oreilles et n'entendent point⁹²⁷ ») que gréco-romaine (« ventre affamé n'a point d'oreille⁹²⁸ »). La multitude ne met donc même pas à profit ses sens grossiers. En outre, en comparant cette foule agitée à un orage, l'extrait rend sensible que la foule correspond moins dans la fiction à un ensemble de personnages qu'à une péripétie qu'il faut surmonter, à l'exemple des catastrophes naturelles présentes dans les incipit.

I.2.2 Les fonctions du peuple dans le roman

Un acteur autonome de la vie politique ? Le Tiers-État et le demos

Rares sont les romans où le peuple agit de façon rationnelle, imaginant et justifiant un régime démocratique. Là encore, le *Polexandre* s'autorise des écarts, en particulier lors de la présentation de la république des Pirates. Bajazet, l'un des quatre héros du roman, se trouve à la tête de ce peuple et organise une élection pour remplacer les chefs tombés au combat ; il exhorte ainsi les pirates :

Mes compagnons, nous ne sommes pas réduits à la cruelle nécessité de ces peuples qui sont gouvernés par des maîtres, qui ne connaissent point les lois ou ne les connaissent que pour les violer. Ici ni le caprice du souverain, ni l'intérêt du favori, ni la considération de la naissance, ni la nécessité des affaires ne donnent les charges de ceux qui bien souvent les ont le moins méritées. Notre valeur & nos services sont les seuls degrés par lesquels nous y montons, & le plus ambitieux d'entre nous se croiroit coupable d'une lascheté qu'il ne se pardonnerait pas lui-même s'il avoit eu la pensée de gagner ses compagnons ou par brigues ou par promesses. Mais il faut avouer pour notre gloire que tout ainsi qu'il n'y a point de corrupteurs parmi nous, de mesme il n'y en a pas un qui puisse estre corrompu. Renouvelons aujourd'hui une vérité si vieille par l'élection que nous sommes obligés de faire. Donnons nos suffrages aux grands services, aux diverses blessures, à la longue expérience, & puisque l'honneur de commander est le prix de nos meilleures actions, ne permettons pas que la mort nous ôte les moyens de rendre ce que nous devons à la vertu. Je sais qu'il est malaisé de donner sa voix pour quelques uns parmi ce nombre infini de braves soldats qui vous environnent. Mais pourquoi faisons-nous ces difficultés ? Nos lois nous prescrivent ce que nous avons à faire : si deux sont également dignes d'être en charge, que le plus vieux soit choisi. Ceux à qui l'âge laisse le contentement d'esperer, ne doivent pas envier aux autres la consolation d'être récompensés. Bajazet ayant ainsi parlé de cette sorte ne fut pas moins admiré pour sa prudence que pour son courage.⁹²⁹

⁹²⁶ L. Moreau du Bail, *Le Prince, ennemy du tyran. Histoire grecque, où se voyent les vertus d'un grand prince, les crimes d'un tyran, la force de l'amour, & la puissance de la haine*, Paris, N. Gobert, 1646, livre 2, p. 395-396.

⁹²⁷ *Livre de Jérémie*, V, 21.

⁹²⁸ Plutarque, « Vie de Caton », dans *Vies parallèles*, *op. cit.*, XI, 239.

⁹²⁹ M. de Gomberville, *Polexandre*, (1637), *op. cit.*, I, p. 419-421.

Éloge paradoxal que cette défense d'un régime de pirates présentés ordinairement dans les romans comme l'incarnation de l'anarchie s'opposant au bonheur des héros, qui sont eux des aristocrates respectant les hiérarchies voulues par Dieu, la nature et l'histoire des hommes. Chez Gomberville, les pirates vivent selon un idéal de liberté et de démocratie et élisent leurs chefs suivant les seules vertus. Paradoxal, le discours de Bajazet fait de la piraterie un état de vie obéissant mieux aux lois naturelles et civiles que ne peuvent le faire les organisations aristocratiques. Ce régime ne tombe pas non plus dans la tentation démagogique qui parfois guète les systèmes électifs, comme le résume le parallélisme de construction manifestant la fraternité de cette communauté, outre son égalité et sa liberté : « il n'y a point de corrupteur parmi nous, de mesme il n'y en a pas un qui puisse estre corrompu ». Cette fraternité est soulignée par l'orateur qui utilise la première personne du pluriel pour évoquer ses « compagnons ». Succède au discours de Bajazet la description des élections, système élaboré et extrêmement rationnel où les passions n'ont aucune place. S'agit-il pourtant d'un système politique idéal ? Le narrateur s'ingénie à en dissuader ses lecteurs par le biais des héros : « tous les corsaires témoignèrent de cette admiration par un bourdonnement de voix qui se fit entr'eux & les trois princes ayant été ravis de l'éloquence de cet illustre corsaire, avouèrent qu'il méritait d'être non le chef d'une troupe de voleurs, mais le maître absolu de tous les peuples d'Afrique⁹³⁰ ». Bajazet a trop de mérite pour n'être pas appelé à de plus hautes charges, passant de « chef d'une troupe de voleurs » à « maître absolu de tous les peuples d'Afrique ». L'adjectif « absolu » vient ainsi consacrer la domination d'un seul sur une multitude : le régime idéal ne serait pas une république mais le gouvernement des meilleurs, soit une aristocratie. Le roman n'offre donc au peuple qu'un rôle relatif et dépendant des héros.

Ainsi, dans le reste du roman, le peuple n'intervient qu'à de rares occasions, comme lors du dénouement. Plus rien n'empêche le mariage des héros, sauf la mauvaise volonté d'Alcidiane, qui doit finalement se plier à l'injonction de son peuple. Ce dernier a en effet mieux reconnu que la souveraine les vertus de Posexandre et souhaite qu'il devienne l'époux royal. Ce rôle joué par le peuple n'est qu'un artifice du narrateur pour prolonger jusqu'aux dernières pages le suspense et le plaisir de la lecture⁹³¹. Plus qu'une mise en valeur du rôle politique joué par le peuple, il s'agirait de permettre un dénouement heureux tout en offrant au lecteur une identification avec une foule qui se rapproche cette fois-ci plus du public que de la populace. Gomberville souligne d'ailleurs ce rapprochement aux lecteurs de son roman,

⁹³⁰ *Ibid.*, p. 421-422.

⁹³¹ Voir M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, op. cit., p. 58-59.

en particulier lors de la phrase finale où il emploie la première personne du pluriel pour s'inclure, ainsi que le lecteur, dans la suite royale :

Imitons des personnes qui savent si bien leur court. N'allons point frapper effrontément à des portes qui sont sacrées. Contentons-nous de savoir que Polexandre & Alcidiane sont ensemble ; & puisque nous les avons si longtemps possédés, ayont assez de iustice pour trouver bon qu'ils se possèdent eux memes.⁹³²

Pour le lecteur, l'identification la plus évidente n'est plus avec le héros, comme lors du reste du roman, mais avec les spectateurs de cette scène et plus précisément, avec des courtisans. Le lecteur et l'auteur entretiendraient donc des rapports presque politiques avec les personnages, par une confusion entre fiction et réalité. Cependant, ce rapprochement n'est possible que dans ce moment conclusif où la sortie de la chambre allégorise la sortie de l'illusion romanesque. Le plus souvent, le peuple n'a donc pas un rôle politique indépendamment des héros ou des opposants et se cantonne à être pour ceux-ci une menace ou un outil.

Un outil aisément manipulable

Du fait de son manque de rationalité et de son exclusion des délibérations politiques, le peuple se voit régulièrement trompé par les apparences illusoires, au contraire des héros et des opposants qui, eux, utilisent ces illusions à leur avantage. Cette naïveté qui ne questionne pas les apparences permet de distinguer les âmes exceptionnelles. De la sorte, suivant le personnage de premier plan qui l'influence, le peuple devient tour à tour obstacle ou adjuvant dans le parcours narratif, se rangeant finalement toujours du côté du héros lors du dénouement. Il correspond donc tantôt à un outil dans la quête, tantôt à une adversité imposante mais rarement dangereuse qu'il s'agit de mater. En effet, matière informe et facilement modelable, la foule est présentée comme le jouet des différents partis politiques, qui utilisent à leur profit cette crédulité et font leur la maxime « *panem et circenses* ». C'est cette conduite politique que tient Sylla dans le roman anonyme *Clorinde* :

Il n'y avait pas plus d'un mois que nous y étions [à Rome], lorsque Sylla, afin de complaire au peuple, & de l'empêcher de s'apercevoir & de se repentir de la faute qu'il avoit faite, quand il l'avoit nommé Dictateur perpétuel, donna quatre jours de suite des jeux, où l'on voyoit chaque jour cinquante couples de gladiateurs [...]⁹³³

Flatterie, insinuations, générosité intéressée et divertissements sont autant de moyens de s'attacher cette entité facilement séduite, dans une reprise politique et plus grossière de la carte du Tendre. En effet, le peuple reste un outil dans les romans, outil dont cherchent à

⁹³² M. de Gomberville, *Polexandre* (1637) dernière partie, p. 1323.

⁹³³ Anonyme, *Clorinde*, *op. cit.*, p. 61.

s'emparer opposants et héros afin de l'utiliser à leur propre fin. Cependant, se faire la tête de ce corps errant comprend toujours une part de risque, nécessitant un contrôle constant car souvent foule varie. Présenter la foule comme incapable d'un jugement rationnel ou d'un esprit critique valorise d'autant plus ceux qui en sont dotés, en particulier les héros. En outre, le héros se distingue par sa constance, quand la foule varie au gré des événements et des émotions, inconstance partagée avec les entités présentées comme faibles dans les romans, y compris certains souverains trop crédules. Le héros, lui, est fidèle à ses devoirs et à sa ligne de conduite ; il désire voir naître un nouvel ordre du monde, transfiguration et sublimation apaisée de l'ordre qui régnait avant les troubles de l'incipit.

Ainsi, la paix conclue par l'action des héros voit changer de face les peuples irréconciliables, comme le rappelle *Polexandre* : « la paix aiant esté en mesme temps publiée, les portes de Senega furent ouvertes. Ceux qui avoient esté si fort ennemis, font cognoistre par leurs mutuelles caresses, que les peuples n'ont haine ny amitié, qu'au temps qu'ils sont portez à ces passions par ceux qui leur commandent⁹³⁴ ». Les passions-même du peuple sont le fruit de manipulations politiques orchestrées par les puissants. Armes aux mains des héros et des opposants, elles n'ont d'allégeances que fugitives, jusqu'au dénouement qui permet le dessillement et la dernière soumission. Irrationnel, passionnel, pulsionnel, le peuple assure une série de péripéties romanesques. Tout le paradoxe du peuple réside dans cette fluctuation : aisément trompé, il peut également reconnaître d'instinct la valeur des héros et permettre ainsi la consécration de ces derniers.

« *Ne saviez vous pas que la vue des Princes est favorable aux criminels⁹³⁵ ?* » : un public nécessaire à la consécration d'individus exceptionnels

Dans l'ensemble, les romans appliquent le principe *omnis potestas a Deo per populum* ; le pouvoir vient de Dieu et est accordé au peuple, qui à son tour le délègue au souverain. Le rôle politique du peuple réside en cet abandon du pouvoir au profit d'un tiers dont il reconnaît les mérites supérieurs. Il se fait public qui consacre l'action d'éclat, en particulier dans des scènes politiques de révoltes ou de menaces d'exécution. Il ne s'agit pas pour autant d'un public passif car le peuple des romans joue un rôle simpliste mais nécessaire.

Si le peuple se fait *vox dei*, c'est parce qu'il formule la voix du héros, au sens étymologique de demi-dieu, et qu'il éprouve à son égard une véritable dévotion. En cela, il faut revenir au sens médiéval du substantif *peuple* qui est avant tout le peuple de Dieu, l'ensemble des fidèles qui donnent le répons au prêtre. Comme des fidèles devant un prêtre,

⁹³⁴ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, III, Livre 2, p. 291.

⁹³⁵ G. de la Calprenède, *Cassandre*, *op. cit.*, V, 1, p. 66.

ils assistent à un rituel sacré dont ils sont coupés mais qui agit directement sur leur salut. Leur rôle est donc un abandon de leur propre volonté pour mieux accéder au bien. Tantôt ils sont dans une relation apaisée où ils donnent leur foi pour accéder, dans une communion, à un plus grand bien ; abandonnés à la Providence, ils se font instrument dans les mains de Dieu, à l'exemple du peuple réclamant à Alcidiene que Palexandre devienne le souverain. Tantôt, ils entrent dans une relation conflictuelle, présentée comme l'éloignement du Bien et de leur propre intérêt : il leur faudra dans ce cas se convertir⁹³⁶.

Lors des rebellions du peuple contre les héros, l'imaginaire biblique du « peuple à la nuque raide » est convoqué. L'apparition du souverain qui s'était éclipsé éblouit les hommes mutinés ; les yeux de ces derniers s'ouvrent et ils reconnaissent leur erreur en s'inclinant devant leur monarque. Ainsi, dans *Les Aventures de la cour de Perse*, le souverain Trophile prend le risque de visiter son peuple mutiné :

Car à peine il se fut engagé parmi eux, que les uns commencèrent à proposer qu'il le falloît tuer, & les autres qu'il valoit mieux le prendre & le livrer en la puissance du roi, comme un perturbateur du repos public, qui les contraignoit de se mutiner dans une ville assiégée, où ils n'avaient ni force ni vivres. Mais parmi cette diversité d'opinions, il s'en trouva quelques uns, qui poussés d'un meilleur esprit que leurs compagnons, s'opposèrent à ce dessein, joinct que la présence du Prince mesme, sembla leur faire perdre l'envie de ce qu'ils désiroient le plus, pource qu'il avoit dans le visage je ne sais quoi de si charmant & de si majestueux que lorsqu'ils le virent, la plupart d'entr'eux changèrent de volonté & les armes leur tombèrent des mains.⁹³⁷

La rencontre du souverain et de son peuple est rapportée de façon paulinienne : l'ennemi de la divinité est stupéfié par la lumineuse apparition de celui qu'il persécutait et se convertit. Le peuple reconnaît en un seul regard son erreur contre-nature et se soumet à son chef naturel. Le visage royal, d'une apparence qui dépasse les mots humains (le « je ne sais quoi ») provoque par sa simple apparition la conversion des cœurs et la fin de la persécution. Le texte donne une autonomie miraculeuse aux armes et une passivité tétanisée aux rebelles : il s'agit bien d'une paix miraculeuse qui naît de la vue seule. De là, l'importance de mises en scène spectaculaires du pouvoir :

Tandis qu'une élite sociale hiérarchisée autour du roi détient la puissance publique, le peuple, spectateur de la scène, puise ses repères dans la vision de ce spectacle, y apprend et réapprend où est l'autorité et d'où elle vient. L'autorité implique donc sa propre ostentation ; c'est par là qu'elle s'auto-produit, qu'elle se fonde. Le peuple est un public, nécessaire, certes, mais extérieur à la scène, sans « conscience », s'auto-réfléchissant en véritable public critique. Il est

⁹³⁶ On peut soumettre l'hypothèse d'une mimétique liée au développement d'une conception absolutiste du pouvoir après les guerres de Religion. Voir A. Jouanna, *Le Prince absolu*, op. cit., p. 245-246.

⁹³⁷ Anonyme [L.-M. de Lorraine, princesse de Conti], *Les Aventures de la cour de Perse*, op. cit., p. 252-254.

celui devant qui l'autorité se montre sans avoir (et pour ne pas avoir) à se démontrer autrement, et sur qui elle s'exerce.⁹³⁸

En effet, si les apparences trompent plus aisément le peuple que les héros, elles permettent paradoxalement de faire éclater la vérité des êtres⁹³⁹. Il ne faut donc pas chercher dans les romans un mépris ou une condamnation univoque du peuple, surtout convoqué pour jouer une fonction narrative et non pour permettre une théorisation politique. Le syncrétisme actantiel du peuple, qui permet d'en faire tantôt un opposant au cours d'une péripétie, tantôt un adjuvant, en particulier lors des dénouements, se retrouve dans l'ensemble des actants collectifs des romans.

I.2.3 Les assemblées : beaucoup de bruit pour rien ?

La monarchie française accordait historiquement une place importante aux différentes assemblées, avec une subdivision qui évolue au fil du temps⁹⁴⁰. Le renforcement du pouvoir royal qui s'opère au cours du XVII^e siècle conduit à un affaiblissement progressif de l'autorité et de l'autonomie des assemblées ne dépendant pas directement du pouvoir royal, qu'il s'agisse des assemblées d'états, comme les états généraux, assemblées du clergé, états provinciaux et particuliers, ou qu'il s'agisse des cours (parlements, chambre des comptes, cours des aides, grand conseil, cours des monnaies). Tous ces corps intermédiaires voient leur champ d'action et leur autonomie se réduire et sont de plus en plus contrôlés par une autorité royale centralisatrice, suivant des modalités distinctes. Ils ne disparaissent pas pour autant et les provinces conservent une relative autonomie⁹⁴¹. Bien que les cours supérieures prétendent à un rôle politique suivant le principe que le roi ne peut gouverner que « par grand conseil », d'où un « droit de remontrance », les rois ne reconnaissent aux parlements qu'une fonction judiciaire, au point que Louis XIV réglemente strictement ce droit de remontrance par l'ordonnance civile de 1667 (art. 2 et 5 du titre I^{er}), confortée par la déclaration du 24 février 1673. Pendant ce temps,

Le conseil du roi n'a cessé d'étendre sa compétence au cours de l'époque moderne pour devenir à partir du règne personnel de Louis XIV le recours ultime, l'instrument par excellence de la justice retenue du roi, fonction la plus noble du monarque absolu, arbitre suprême. Au terme d'une longue évolution, la suprématie du Conseil du roi sur tous les corps administratifs et

⁹³⁸ Voir H. Merlin-Kajman, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 26.

⁹³⁹ Voir également M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, p. 942-944.

⁹⁴⁰ R. Mousnier, « Le conseil du roi de la mort d'Henri IV au gouvernement personnel de Louis XIV », *Études d'Histoire moderne et contemporaine*, vol. I, 1947, p. 28-69, cité p. 33. Sur la notion juridique de conseil, voir D. Quaglioni, « Letteratura consiliare e dottrine giuridico-politiche », dans *Culture et Idéologie de la genèse de l'État moderne*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1985, p. 419-432.

⁹⁴¹ B. Barbiche, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 105.

judiciaires fut nettement établie dans les premières années du règne personnel de Louis XIV [...] ⁹⁴²

Les assemblées parlementaires ne jouissent que d'un prestige politique tout relatif au XVII^e siècle, entre moquerie et crainte de frein à l'autorité royale, la Fronde ayant par exemple débuté par une révolte parlementaire. D'un côté, les corps constitutionnels se plaignent d'une disparition de leur autonomie, d'un autre côté, la noblesse et avec eux les hommes de lettres s'amuse de cet univers ennuyeux et prétentieux où l'on agite plus de mots que d'épées ; en outre, ces parlementaires se voient accuser de limiter les privilèges et libertés de la noblesse tout en se les arrogeant.

La monarchie parlementaire, qui pourtant fait une entrée fracassante dans l'histoire européenne lors de la Glorieuse Révolution (1689), semble avoir peu intéressé les romanciers, qui valorisent surtout le modèle d'un souverain fort qu'assiste un ministre à la fois discret et intelligent. De tous les romans parcourus, seuls ceux de Louis Moreau du Bail présentent sous un jour uniformément favorable ces assemblées politiques, alors que d'autres ouvrages traitent pourtant de l'avènement de régimes républicains ou tout au moins parlementaires. Narrativement, ces assemblées sont au mieux un public devant lequel le héros prononce un morceau de bravoure, mais leur action est le plus souvent nulle, voire en opposition avec la résolution de l'intrigue.

Ainsi, *Clélie* narre la chute de la tyrannie de Tarquin et la naissance de la république romaine, mais propose une représentation assez peu valorisante des assemblées, tout du moins dans les quatre premières parties. Méprisant le peuple, le Sénat romain se laisse pourtant séduire ou impressionner par les mêmes procédés et agit avec lourdeur et iniquité. Comme le peuple, les Sénateurs sont flattés par le miroir aux alouettes que leur tend Tarquin, tandis que les héros voient au-delà du voile des illusions, ce dont témoignent les hypozeuxes du type : « Tarquin, tout méchant qu'il était, avait acquis beaucoup de crédit, et dans le Sénat, et parmi le peuple⁹⁴³ » ou « [les partisans de Tarquin] disaient aux Sénateurs que [...] quelques autres disaient aux peuples, que [...] ⁹⁴⁴ ».

Aussi manipulable que le peuple, le Sénat est bridé dès que Tarquin monte sur le trône et applaudit celui qui lui lie les mains : « car dès que Tarquin fut maître de Rome, il songea d'abord à flatter le peuple, afin de se mettre en pouvoir d'abaisser l'autorité du Sénat. Pour cet effet, il prit la résolution de ne l'augmenter jamais [...] ne songeant qu'à régner par la crainte,

⁹⁴² *Ibid.*, p. 284.

⁹⁴³ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, I, 2, p. 357.

⁹⁴⁴ *Ibid.*, p. 366.

il fit mourir un nombre très grand des plus illustres Sénateurs ; il en exila beaucoup [...] il ôta toute connaissance des affaires au Sénat ; il fit la paix ou la guerre comme bon lui sembla⁹⁴⁵ ».

Le roman prend pourtant soin de distinguer à quelques occasions les réactions et fonctions du peuple et du sénat, en particulier pour témoigner la brutalité du peuple. Ainsi, lors de la condamnation des fils de Brutus, le Sénat cherche à épargner les conjurateurs, tout en ne pouvant échapper à la pression aveugle de la foule. Scudéry peint avec pathétisme cet engagement contraint des fils dans un complot où leurs amantes sont menacées. Le pathétique de ces scènes amoureuses se trouve redoublé par celui des scènes de demandes de grâce et ce manque d'objectivité dans le récit de ce complot conduit le lecteur à éprouver de la pitié pour Titus et Tibérius. On rapporte alors qu' « on ouït un bruit étrange d'acclamations, et mille et mille voix criant ensemble "Qu'ils meurent ! Qu'ils meurent !" qui firent assez connaître à Valérius et à tout le Sénat, qu'il n'était pas en leur disposition de faire grâce à pas un de ces criminels⁹⁴⁶ ». Si le peuple est aveugle, sa voix est cependant force politique capable de faire voir. Le Sénat, quant à lui, voit mais ne parle pas puisqu'aucun ordre n'est donné pour arrêter le supplice : le débat juridique est palabre stérile car il n'agit pas lorsqu'il le faut et ne fait advenir ni justice politique ni justesse intellectuelle.

La dernière partie de *Clélie* marque un infléchissement dans cette peinture du Sénat puisqu'il compte désormais en ces membres d'anciens héros rebelles de sorte que, d'instance politique secondaire, cette assemblée devient centrale. En effet, plus aucune action politique ou héroïque ne peut se faire sans son aval, comme l'illustrent la demande de Mutius d'aller au camp de Porsenna, le retour contraint des captives dans le camp de ce dernier ou encore l'union d'Aronce et de Clélie. Ce mariage vient ainsi clore à la fois la guerre entre les deux peuples et le roman lui-même et il est intéressant de remarquer que la demande n'est faite ni à la jeune fille ni à son père mais bien au Sénat lui-même : « [Porsenna] envoya demander Clélie au Sénat pour le prince son fils afin qu'elle fût le lien de paix. Le Sénat reçut cette proposition avec joie, et demanda Clélie à Clélius⁹⁴⁷ ». L'assemblée serait donc la seule autorité légitime à laquelle doivent se soumettre les héros. Pour autant, il ne s'agit pas d'une valorisation sans borne du régime républicain car le Sénat ne contient en son sein que des *optimates*, l'institution de tribuns de la plèbe étant postérieure à l'épisode de Clélie dans Tite-Live.

⁹⁴⁵ *Ibid.*, p. 372.

⁹⁴⁶ *Ibid.*, III, 2, p. 232.

⁹⁴⁷ *Ibid.*, V, 3, p. 468.

L'exemple de *Clélie* permet de mettre au jour les paradoxes des assemblées politiques dans les romans, garantes des libertés des sujets mais semblant inadaptées aux crises d'un monde en mutation, où les citoyens préfèrent abandonner leur volonté à un homme providentiel capable de voir au-delà des apparences et n'épuisant pas l'énergie nécessaire à l'action dans le vain effort des débats collectifs. Si l'action des héros permet de soutenir ou de restaurer le pouvoir légitime, celle des actants collectifs, parce que dépourvue de raison, nécessite l'orientation d'un personnage singularisé pour l'orienter vers le dénouement, au risque de se transformer en obstacle. Ceci manifeste la fonction d'abord romanesque de la parole, en particulier politique, comme force capable de bouleverser l'ordre établi. Dès lors on perçoit toute l'importance à la fois sur le plan de l'intrigue et sur celui de la réflexion politique que prennent les figures des conseillers.

II. Soutenir ou ébranler par une politique de la raison : conseiller, imposer, s'imposer

Les fictions narratives en prose valorisent tout particulièrement le pouvoir de la parole, force invisible qui bouscule les êtres et les organisations. L'influence du langage prend également une place prépondérante dans la théorie politique moderne, du fait du machiavélisme qui distingue réalité et présentation des faits, et du fait également de la prééminence croissante de la diplomatie sur les conflits armés :

L'action diplomatique ne peut se concevoir sans les conditions matérielles dans lesquelles elle se mène. L'évolution intellectuelle, technique, économique a d'importantes répercussions sur l'art politique et accompagne une forme de « modernisation » qui entraîne toute l'Europe [...] Plus globalement, la naissance de la diplomatie moderne s'inscrit dans les révolutions intellectuelles de l'Europe dont elle se réapproprie quelques lueurs. L'influence de la réflexion politique, de Machiavel à Montesquieu, se fait sans doute sentir, plus ou moins, dans la façon d'aborder les questions concrètes posées par les conflits et les réalités internationales. Toute la vision du monde se transforme aussi, ce qui ne manque pas de transformer les façons de comprendre les faits politiques, lorsqu'il est question de raison, d'équilibre, ou de foi.⁹⁴⁸

Raison, équilibre, foi, illusion... Les romanciers adaptent ces schémas d'appréhension du monde en faisant de l'illusion romanesque un moyen de théoriser cette politique de la raison. Alors que la force armée appartient à la tradition épique, cette politique de la raison inscrit le roman dans la modernité conceptuelle et imagine une seconde voie où dire, c'est faire, mais surtout faire faire.

⁹⁴⁸ L. Bély, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2007, p. 20.

Les discours politiques qui nourrissent le travail de théorie politique participant au projet didactique seront étudiés dans une troisième partie, mais l'on peut s'arrêter sur les fonctions narratives de ces personnages agissant surtout par la force de la raison. Opposants ou adjuvants, ils commentent, prescrivent, réorientent l'action du souverain et du héros et redistribuent les fonctions actantielles par leur discours mais également par leur façon d'agir. Un classement opérant pourrait distinguer les personnages possédant une seule fonction didactique de ceux qui la doublent d'une fonction narrative. En ce sens, nous n'évoquerons les figures de précepteurs que dans la troisième partie, cette dernière fonction n'occupant qu'une place très modeste dans le développement de personnages réduits à relayer les théories politiques et les miroirs du Prince. C'est au contraire sans doute lorsqu'il y a porosité entre les sphères du discours et de l'action que les personnages gagnent en influence sur l'intrigue, en vraisemblance, en complexité et en charge polémique.

II.1 Ministres et favoris : l'inévitable éminence grise ?

Omniprésents, les conseillers du souverain forment une catégorie singulière dans la galerie des personnages politiques que l'on peut rencontrer dans les romans. En effet, ils ne s'organisent pas en un ensemble homogène, possédant des caractéristiques spécifiques ; la définition qu'on peut donner des conseillers est donc purement politique puisque ces personnages se dessinent avant tout dans les relations entretenues avec le héros, le Prince ou le peuple. Narrativement, ces figures souples et complexes peuvent aussi bien remplir des fonctions d'opposants que d'adjuvants, voire même être héros de certains romans.

Quelle distinction faire entre le ministre, le conseiller et le favori ? Le conseiller, dénomination hypéronyme, englobe toute personnalité politique ayant l'oreille du souverain, qu'il s'agisse d'une fonction officielle ou non. Un même souverain peut avoir plusieurs conseillers, réunis en un conseil ou entrant dans une concurrence pour obtenir plus d'influence. Un conseil donné peut être écouté sans pour autant être appliqué de sorte que les conseillers proposent mais restent soumis à l'approbation du souverain, suivant une hiérarchie ordonnée. Le favori, lui, appartient d'abord à l'intimité du Prince et aux relations privées, la fonction politique étant alors une conséquence de cette amitié. Cette distinction, Mouchemberg la précise dans *La Suite et continuation de l'Argenis* :

[...] vous aurez remarqué qu'il y a deux sortes de favoris. Les uns que les Roys ont auprès d'eux pour les assister & servir en leurs agreables services ; qu'ils n'ayment que pour le service qu'ils en tirent en leurs plaisirs, comme à la chasse, au vol, à la danse, à la lutte, à la course & à la pesche. Et ceux là se font ordinairement sans aucun choix, parce que les Princes y sont portez par une inclination que la sympathie des humeurs, ou quelque action gaillarde ou le courage

aura excitée sur le champ dans l'âme & dans l'esprit du Prince. Or ce n'est pas de ceux là que je voudrais parler. Les autres sont ceux que le Prince choisit pour avoir part non seulement à ses affections, mais encore à la communication de ses affaires.⁹⁴⁹

La faveur est un glissement de l'affection vers la politique, souvent au détriment de l'appréciation de la compétence et du mérite intellectuel. C'est ce qui distingue le favori du ministre, dont la charge officielle n'implique pas nécessairement l'amitié du souverain, ce dernier pouvant n'apprécier que les compétences techniques, sans chercher à développer un autre lien que celui de la confiance mutuelle.

Delphine Amstutz a exposé la prépondérance des favoris dans l'imaginaire du XVII^e siècle, lors de sa thèse portant sur « la fable du favori » ; cette « fable », c'est celle de la disparition inexorable de ce personnage au cours de l'intrigue, soit par la disgrâce et la mort, soit par l'abandon des vanités du monde, soit par le sacrifice à une cause plus importante :

Le favori est un étrange monstre qui présente deux facettes contraires, l'une plutonique, l'autre solaire. Son charisme et sa grâce fascinent les consciences et s'accordent à l'idéalisation caractéristique de l'imaginaire symbolique du XVII^e siècle. Sa chute exorcise, d'un point de vue esthétique, certaines hantises d'un siècle dont il dévoile les zones d'ombre : la mobilité sociale, la violence politique originaire, l'ambivalence de la figure royale et des passions qui la meuvent.⁹⁵⁰

Contre-pouvoirs, adjuvants du Prince, les favoris des romans sont des personnages *bifrons*, qui, tantôt mus par l'ambition abusent les Princes par leurs mensonges, et tantôt poussés par le souci du bien commun, éduquent les souverains à la vertu. C'est la raison du Prince et celle du conseiller qui octroient à ce dernier une influence politique, au contraire du favori, qui obtient sa place grâce à sa propre ambition et grâce à l'amitié passionnée et aveuglée du souverain. Ces représentations s'appuient en partie sur la succession de personnalités marquantes honorées des faveurs royales : après les mignons d'Henri III, la faveur des Concini, de Luynes, de Cinq-Mars, de Richelieu ou de Mazarin illustre les grandeurs et misères des premiers courtisans de la cour. Détestés, méprisés ou admirés, ces éminences grises appartiennent au quotidien d'un fonctionnement politique en pleine refonte. Mais s'arrêter aux ornières du simple calque du réel risquerait de faire perdre de vue la théorisation et la réflexion politique, anthropologique et littéraire permise par la peinture des favoris dans les romans :

Le succès de la fable du favori dans la première moitié du XVII^e siècle caractérise à l'évidence un moment historique singulier : la naissance de l'« absolutisme » dans le contexte troublé des guerres civiles. Il reflète également un certain état de la réflexion politique. Dans les « années cardinales », la vulgarisation des théories dites « étatistes » polarise le débat politique et la

⁹⁴⁹ A.-M. de Mouchemberg, *La Suite et continuation de l'Argenis*, op. cit., p. 414.

⁹⁵⁰ D. Amstutz, *La Fable du favori*, op. cit., p. 656.

figure du favori, dépositaire des *arcana imperii* ou instrument de la domination royale, intéresse tout particulièrement les penseurs car elle nourrit l'interrogation sur le pouvoir absolu du monarque [...] Cependant, la portée éthique, anthropologique et littéraire de la fable du favori ne doit pas être négligée car elle explique sans doute la postérité au long cours de cette fable icarienne. Le favori, allégorie de la prudence, illustre, de manière frappante, la dialectique qui se joue entre la faveur et la valeur, l'action individuelle et la Fortune. [...] Enfin, parvenu au terme de sa carrière, le favori, disgracié à la cour, est recueilli par les Muses : il appartient après la Fronde, à la typologie des personnages littéraires et, ultime avatar de Mécène, il devient une figure emblématique de la culture galante. Il désigne ainsi une certaine posture d'écrivain, représentative du fonctionnement « paradoxal » du premier champ littéraire français.⁹⁵¹

Le favori est une anomalie politique, une altération de l'immédiateté que devraient entretenir le souverain et son peuple et un ébranlement de l'objectivité et de l'équité royale vis-à-vis de ses sujets. Il est celui sans qui rien n'est possible, il filtre l'accès au souverain en amont puisqu'il faut passer par lui pour accéder au souverain et en aval car il transmet les ordres ; il participe de ce fait à une distance grandissante entre le peuple et le souverain. Qu'ils soient des fauteurs de troubles à éliminer ou des conseillers prudents, les favoris permettent finalement une restauration de l'ordre politique, en étant éliminés, s'il le faut, donc en jouant le rôle d'un bouc émissaire. Ce rôle de bouc émissaire assure également une protection contre la censure puisque tous les torts du souverain lui seront imputés. Par leur dualité plus marquée qu'aucune autre catégorie de personnages, ces amis des puissants et de la fortune synthétisent les conflits théoriques et historiques du siècle en même temps que les tensions entre question amoureuse et politiques.

II.1.1 Le favori, ou le bouc émissaire

L'arrivée du favori dans la narration correspond souvent à l'élément perturbateur qui bouleverse l'ordre établi entre les personnages et contraint le héros à abandonner pour un temps la seule sphère amoureuse. Terrasser cet opposant permettra au héros de confirmer sa supériorité tout en offrant l'occasion pour l'auteur de théoriser les écueils des systèmes politiques.

Le diviseur

Le favori du Prince est d'abord le favori de la Fortune : dans *le Roman de Fauvel*, ouvrage satirique du XIV^e siècle, l'âne Fauvel obtient de la Fortune la première place du royaume, mais ne peut épouser celle-ci et doit se contenter de Vaine Gloire⁹⁵². Trop aimé et mal aimé, le parvenu doit se préparer à déchoir et à illustrer qu'à trop vouloir s'approcher du soleil, on s'y

⁹⁵¹ *Ibid.*, p. 655-656.

⁹⁵² G. du Bus, *Le Roman de Fauvel (vers 1310-1314)*, A. Strubel [trad. et éd.], Paris, Librairie générale française, 2011.

brûle les ailes. En effet, c'est son *hybris* et son manque de respect de l'ordre et des hiérarchies politiques qui le poussent à s'engager sur la roue de la Fortune, désordonnant par sa simple présence tout le royaume. C'est ce que traduit l'incipit d'*Ælius Sejanus* (1617) de Pierre Matthieu, où les évocations alternées de grandeur et de chute miment la roue de la Fortune et associent les destins du favori et de l'État tout entier : « le ciel irrité sur les Romains permit pour la désolation de l'Empire, l'excès de l'affection que l'empereur Tibère porta à Ælius Séjanus, le faisant si grand qu'il eut peine de le défaire : la Ruine de l'Estat qui fut le fondement de sa grandeur fut aussi la cause de sa chute⁹⁵³ ».

Or, la source de ce malheur provient du manque de prudence et de tempérance de Tibère, dont on rapporte « l'excès d'affection » ; poussé par sa propre passion ambitieuse, le vil favori exploite les faiblesses du souverain, qu'il s'agisse de ses passions ou de ses manques de vertu. En effet, comme le rappelle Delphine Amstutz :

La faveur est, certes, une relation de pouvoir qui repose sur l'élection particulière d'un individu mais elle peut également se comprendre plus généralement, comme un « transport » ou une « passion ». Elle possède ainsi une double dimension, politique et affective ; le favori apparaît à la fois comme un type politique et comme un caractère psychologique [...] ⁹⁵⁴

La conquête politique du favori passe d'abord par la prise de pouvoir au sein de la raison et du cœur de son Prince, qui lui permet, en usant des chaînes de dépendance, de s'emparer ensuite des faveurs des sujets. La dimension homosexuelle de la faveur, si elle n'est jamais qu'esquissée, trouve dans le roman une forme de représentation qui permet de concevoir l'impensable et le tabou⁹⁵⁵. Elle se marque en particulier dans la liberté accordée au favori de circuler dans les espaces les plus intimes du palais, en premier lieu la chambre du roi. Bien que son royaume soit surtout l'antichambre, il peut aller jusqu'à conquérir la salle du trône, en interdisant métaphoriquement l'accès au souverain. S'emparant des cœurs, figurant plus que tout autre la mobilité sociale, le favori est un grain de sable dans le mécanisme qui déséquilibre la balance et fausse les relations entre les différents corps politiques, ce qui est précisé de façon gnomique dans *Ælius Sejanus* :

La faveur attire tous les cueurs, & les yeux suyvent ceste nouvelle lumière : le Senat luy communique les grandes affaires, & reçoit par ses mains ce qu'il desire pour l'Estat. Les grands tiennent à honneur ses commandements ; s'il leur parle, il les oblige, s'il les regarde, ils sont contents ; l'attendent le matin à l'entrée de sa maison, essuyent doucement les affronts du

⁹⁵³ P. Matthieu, *Ælius Sejanus. Histoire romaine, recueillie de divers auteurs*, Paris, R. Estienne, 1617, p. 1.

⁹⁵⁴ D. Amstutz, *La Fable du favori*, op. cit., p. 23.

⁹⁵⁵ D'ailleurs, dans des ouvrages à la limite du genre romanesque et polémique, à l'exemple de *La Défaite du Faux amour*, les accusations d'effémination voire d'homosexualité sont bien plus explicites (P. Boitel de Gaubertin, *La défaite du faux amour*, op. cit., p. 307-308 : « son nom est Conchine, qui veut dire discord, désunion et antipathie. Les trois premières lettres du devant de son nom le font Sibarite, & le rendent efféminé en 3 lettres lisez-y »).

portier, luy font des presens pour estre à la premiere ouverture ou admission, & quand ils se presentent à l'Idole qu'ils adorent, c'est à qui feindra mieux l'admiration pour le louer, ou la servitude pour le flatter.⁹⁵⁶

Le tropisme de la faveur fait que Sénat et Grands amalgament le favori et le souverain, confondant cette « nouvelle lumière », que l'on sait éphémère, avec le rayonnement solaire du Prince. L'éclipse provoquée bouleverse les hiérarchies sociales, puisque les puissants tremblent devant un simple portier, et suscite une généralisation de la feintise. En effet, le favori abuse le Prince, les puissants et le peuple par des apparences illusoires, rompant l'accès immédiat à la réalité des choses. Les sens éblouis ne permettent plus à la politique d'obéir à la raison et charge est donc donnée à l'auteur de dénoncer les méfaits des illusions, comme le rappelle la dédicace au Roi :

Le capitol a vu naître & le Louvre a renouvelé cette histoire, que je présente à votre majesté, dans les publiques acclamations du jour de sa monarchie. C'est un miroir qui ne flatte point, mais plutôt une eau pure et claire qui au même temps qu'elle montre la tache donne de quoi l'effacer. Vous y verrez, sire, que le prince doit être grandement jaloux de conserver entière son AUTORITÉ. Les Grands y apprendront qu'il ne se faut jouer au lion généreux, quoi qu'il le souffre & que les faveurs sont des précipices à ceux qui en abusent.⁹⁵⁷

Reprenant le *topos* du roman-miroir, Pierre Matthieu y joint une force de proposition. Alors que le favori abuse le souverain comme les Grands, l'auteur entreprend de tous les éduquer à la prudence et la lucidité politique. Le choix de la majuscule pour le substantif « autorité », que valorise également sa place à la clause, rappelle l'importance des hiérarchies politiques pour maintenir l'ordre du monde⁹⁵⁸. D'ailleurs, le cadavre de Séjan est – comme celui de Concini – mis en pièces par la foule : outre la réalité historique témoignant de la haine des favoris, ce geste reproduit le déchirement du corps politique entamé par le favori, à l'image du supplice des régicides. Utilisant les passions des uns et des autres contre les uns et les autres et pour son seul intérêt, le favori divise pour mieux régner ; père du mensonge, il apparaît comme un être diabolique, de sorte que par son sacrifice est restauré la communion de la communauté.

En effet, le favori joue le plus souvent un rôle politique de bouc émissaire au sein de la diégèse⁹⁵⁹. D'ailleurs Tibère regrette moins Séjan lui-même que ce détournement des critiques : « Tibère regretta Sejanus, non pour la perte mais pour son intérêt, car tant qu'il avait vécu, on rejetait sur lui tout le blâme de ce qu'il faisait d'injuste ou de cruel, & après sa

⁹⁵⁶ P. Matthieu, *Ælius Sejanus*, *op. cit.*, p. 5.

⁹⁵⁷ *Ibid.*, dédicace *n. p.*

⁹⁵⁸ L'excipit insiste également sur l'importance de placer le souverain au-dessus de tous et de limiter l'*hybris* des favoris, p. 162-163.

⁹⁵⁹ Voir R. Girard, *Le bouc émissaire* (1982), Paris, Le Livre de Poche, 2015.

mort personne ne partagea avec lui la haine publique⁹⁶⁰ ». Unis contre un ennemi commun, le peuple et les Grands ne remettaient pas jusqu'ici en cause l'empereur, qui observait une conduite toute machiavélique : le chapitre XIX du *Prince* rappelle en effet que « les princes doivent mettre sur le dos des autres les besognes désagréables, et se réserver à eux-mêmes les agréables ». D'un point de vue extradiégétique, cette fonction de bouc émissaire permet également aux romanciers d'évoquer des déficiences politiques sans faire peser la critique directement sur le souverain.

Une chronologie ? La chute des favoris

Or, si l'on s'attache à périodiser les portraits à charge des favoris, force est de constater leur prééminence lors des premières années de notre corpus. En effet, les romans majeurs des premières décennies mettent tous en scène la bonne fortune d'un parvenu, dont la chute, favorisée par la valeur du héros, fera éclater les dangers de l'*hybris*. Cette récurrence des condamnations morales et judiciaires des favoris prend place dans les années qui voient la montée et la chute des Concini, de Luynes et de Cinq-Mars. Pour les romanciers, il s'agit alors de proposer une exemplification politique des méfaits des favoris. D'ailleurs, la plupart de ces romans peuvent être lus comme des ouvrages à clé et répondent moins que les romans qui suivront aux critères du genre romanesque ou à la subordination de la question politique à l'intrigue amoureuse. La première partie du siècle privilégie donc un portrait à charge, si ce n'est à clé, des favoris, responsables de tous les maux du royaume et boucs émissaires bien utiles pour dédouaner le souverain.

Il s'agit aussi d'une stratégie éditoriale, puisque les romanciers jouissent de la publicité d'un sujet d'actualité brûlant, déchainant les passions et unissant toutes les classes sociales contre cet ennemi parvenu. Pourtant, l'évolution de la représentation des favoris va tendre à se nuancer au fur-et-à-mesure des décennies, en particulier avec le règne des Ministres, et les fonctions dans la narration pourront se multiplier, dans une seconde moitié du siècle souhaitant renouveler son répertoire d'intrigues.

⁹⁶⁰ P. Matthieu, *Ælius Sejanus*, *op. cit.*, p. 159.

Ouvrages (classés par date)	Le favori ou la favorite politique	Clé ordinairement retenue
URFÉ, Honoré (d'), <i>L'Astrée</i> , op. cit., 1612-1627.	Polémas	
DES ESCUTEAUX, Nicolas, <i>Les Traversez hasards de Clidion et Armirie</i> , op. cit., 1612.	Charles Martel	
BOITEL DE GAUBERTIN, Pierre, <i>La Défaicte du Faux amour par l'unique des Braves de ce temps</i> , op. cit., 1617.	Le Faux Amour	Concini
BOITEL DE GAUBERTIN, Pierre, <i>Histoire tragique de Circé</i> , op. cit., 1617.	Circé	Léonore Galigai
MATTHIEU, Pierre, <i>Ælius Sejanus. Histoire romaine, recueillie de divers authours</i> , op. cit., 1617.	Ælius Sejanus	Concini
MATTHIEU, Pierre, <i>Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise</i> , op. cit., 1617.	La Cathenoise	Léonore Galigai
BARCLAY, Jean, <i>L'Argenis</i> , op. cit., 1621.	Lycogène	
	Le couple de Lydien	Concini et Éléonore Léonore Galigai
GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), <i>La Carithée de M. Le Roy</i> , op. cit., 1621.	Sunile	Luynes

II.1.2 Le bon grain et l'ivraie : héros et favoris

Dignes de la faveur

1624 : Richelieu entre au conseil du Roi et entame sa carrière de principal ministre. 1625 : Jean-Pierre Camus publie son *Iphigène*, où le héros n'est autre qu'un excellent favori, ou plutôt une favorite travestie. Gomberville dès 1629 crée le personnage de Phélismond, remarquable favori du roi du Danemark, à la fois rival et égal de Polexandre. Si la version de 1629 s'achève sur l'histoire de ce personnage, l'auteur le juge suffisamment important pour le réintroduire dans les versions ultérieures, alors qu'il n'hésitera pas à dédier une partie de la version de 1637 à Richelieu. Surtout, avec *Ibrahim*, les Scudéry font du favori le héros du roman et choisissent les tensions entre amour et faveur, entre faveur et défaveur, comme principal ressort de l'intrigue. Ce n'est pas dire qu'il n'existe plus de mauvais favoris, et l'on peut ainsi penser à Lucie et Cilon dans *Le Prince ennemy du tyran*, et ce n'est pas non plus

nier de façon caricaturale la présence de bons favoris dans les décennies précédentes. Mais la vocation polémique du portrait se soumet désormais à une volonté de théoriser et d'exemplifier avec plus de soin la place de ces personnages politiques, à la jonction entre la sphère politique du conseiller et la sphère privée de l'amitié. Ce travail de théorisation s'opère d'abord dans les traités politiques eux-mêmes :

Je sais bien qu'on pourra dire qu'il y a quelques-uns de ces messieurs qui ont bien aidé à gêner les affaires de leurs maîtres & d'autres qui ont grandement abusé de leur crédit, ce qui est vrai : mais il faut contester aussi que les autres ont très dignement servi & au surplus il ne laisse point de résulter de là qu'ès dominations des princes les plus sages et les plus actifs, on a vu des confidants particuliers & quant à l'abus il est procédé, non tant de la chose en soi que du mauvais choix, faute d'avoir apporté les circonspections requises en telles affaires.⁹⁶¹

Pour redorer le blason de cet archétype, un travail de distinction linguistique s'impose, afin de distinguer le favori des sens et celui de la raison : le substantif *ministre* y supplée, en insistant sur la subordination de celui-ci au souverain⁹⁶². Le moraliste cherche à proposer un « miroir du Ministre », en rappelant la nécessaire science et les vertus de piété, de sincérité, de courage, d'absence d'avarice et d'ambition : en sorte, l'autre face des vertus attendues d'un souverain. Notons néanmoins qu'au cours du siècle *ministre* prend fréquemment une connotation péjorative de serviteur se consacrant à assouvir les vices du souverain ou les siens propres, le ministre d'État devenant bien souvent ministre des passions. C'est bien sûr le cas dans les nouvelles historiques à forte charge polémique, comme « l'Histoire amoureuse du Cardinal de Richelieu⁹⁶³ » ou *Le comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf, nouvelle galante*⁹⁶⁴. Les substantifs de la faveur connaissent donc des glissements positifs ou négatifs suivant les goûts pour certains schémas d'intrigue mais aussi suivant la situation politique du royaume et la réputation des conseillers royaux au moment de la rédaction des romans.

L'*Ibrahim* des Scudéry incarne ainsi les vertus exceptionnelles d'un favori, alors que sa publication débute un an avant la mort de Richelieu, que les auteurs admirent. Déchu, fait prisonnier, Ibrahim s'attire les faveurs du souverain et se hisse au sommet de l'État grâce à sa nature hors du commun. Rosa Galli Pellegrini et Antonella Arrigoni postulent dans la préface

⁹⁶¹ D. Hérauld (D. Leidhresserus), *Fragment de l'examen du Prince de Machiavel où il est traité des confidens, ministres et conseillers particuliers du prince, ensemble, de la fortune des Favoris. Seconde édition, revue, corrigée & augmentée sur une copie plus entière*, Paris, A. Paccard, 1633, p. 20-21.

⁹⁶² *Ibid.*, p. 21-23.

⁹⁶³ Anonyme [C. Bédacier], « Histoire amoureuse du Cardinal de Richelieu », dans *Histoire des amours de Grégoire VII, du Cardinal de Richelieu, de la Princesse de Condé et de la marquise d'Urfé, par mademoiselle D**** (1687), Cologne, P. le Jeune, 1800, p.61-134.

⁹⁶⁴ Anonyme, [attribué à Cl. Isaac], *Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf, nouvelle galante*, P. Marteau, Cologne, 1690.

à leur édition d'*Ibrahim* le rapprochement entre le héros et Richelieu, tout en dépassant une lecture à clé : « Ibrahim n'est pas un personnage à clef, comme le seront ceux de Madeleine de Scudéry mais c'est un modèle une création polysémique qui reflète les indications données par les doctrinaires de la pensée étatique, et qui lance des signaux précis⁹⁶⁵ ».

En effet, outre sa valeur personnelle, Ibrahim fait preuve de plus de constance et de fermeté d'âme que le sultan lui-même ; il mène des armées à la victoire, résout les conflits politiques, conseille avec sagesse, tout en rappelant toujours ses dettes à Soliman. Alors qu'on dit de lui qu'il « était si puissant qu'il ne lui manquait que le seul nom d'Empereur pour être le premier de tout l'Orient⁹⁶⁶ », le héros assure le sultan de son entière soumission et mime la roue de la fortune en alternant évocation du précipice et des hauteurs, des événements passés et des conjonctures sur l'avenir :

J'avoue que je ne tourne jamais les yeux pour regarder la bassesse d'où ta main l'a tiré, que je ne frémisses d'étonnement. Le lieu où tu m'as placé est si haut que ce n'est pas tout à fait sans raison que je crains d'en estre précipité : et je me trouve en vue de tant de peuples que je tiens quasi comme impossible que la malice ou l'envie de quelqu'un ne me fasse perdre ce que toy seul m'a donné. Je n'ignore pourtant pas que la mesme main qui m'a élevé me peut soutenir ; mais Seigneur, si le respect que je dois à ta Hautesse me permettait de repasser devant ses yeux les plus remarquables changements qui sont arrivés en cet empire, elle avouerait qu'ayant beaucoup plus reçu que je n'ai mérité, j'ai raison d'appréhender qu'on ne m'oste un jour par justice ce que tu m'as donné par bonté.⁹⁶⁷

Or le motif de la roue résonne pertinemment avec une forme de dialectique, où Soliman et Ibrahim sont tour à tour le maître et le serviteur, en particulier quand le sultan devient esclave de ses passions :

Ce fut lors, madame, que Soliman surmonta mon insensibilité en me forçant de commencer à le servir par amitié, et non plus par une simple reconnaissance, comme j'avois fait auparavant [...] Il ne me traita point comme son esclave, il ne me parloit point comme à son inférieur, il ne me caressa point comme son égal, mais comme si j'eusse esté cent degrez au dessus de luy, et par ma naissance, et par mon mérite, et par ma valeur. Et pour me témoigner que ce discours n'estoit pas une flatterie, dont il voulust faire ma récompense, il me jura qu'il ne tiendrait qu'à moy que je ne regnasse dans son Empire, aussi absolument que luy et me conjura de luy en sonner les moyens, parce que sans moy il estoit contraint d'estre ingrat, la fortune luy estant ennemie, s'il ne pouvait faire du bien au seul homme qu'il aimoit si je le voulois aussi. [...] Quoy (me dit Soliman) je donneray des chaisnes à mon libérateur, je tiendray pour esclave celuy qui m'a fait regner, j'attacheray des mains qui m'ont couronné et par une injustice estrange, je feray mon captif de celuy qui m'a fait victorieux ? Ha ! non, non, il n'en sera pas dit que je n'aye pü recompenser ceux qui m'ont servy, que par une honteuse servitude.⁹⁶⁸

⁹⁶⁵ R. Galli Pellegrini et A. Arrigoni. préface d'*Ibrahim, ou l'illustre Bassa op. cit.*, p. 22.

⁹⁶⁶ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa, op. cit.*, vol. 1, I, 2, p. 128.

⁹⁶⁷ *Ibid.*, vol. 1, I, 2, p. 130.

⁹⁶⁸ *Ibid.*, I, 5, p. 308-309.

Ce mouvement d'alternance et de dialectique revendiqué par Soliman lui-même assure un nombre important de péripéties tout en permettant à terme l'avènement d'un meilleur ordre politique. En outre, le motif des chaînes n'est pas anecdotique dans *Ibrahim*, se diffractant en chaînes de la faveur, de l'amour, de l'esclavage, du devoir, de la vengeance, du service, du don. En témoigne la sollicitude de l'ancien geôlier vis-à-vis du héros devenu favori, renversant la relation hiérarchique et introduisant une nouvelle forme de dépendance : « je commençois dès lors de n'estre plus regardé comme un Esclave, mais comme le favoriy de l'Empereur. Tout le monde me faisoit caresse et civilité, et celuy mesme qui m'avoit achetté, qui m'avoit mis aux fers, et qui m'avoit condamné à mourir, estoit un des plus soigneux de ma santé⁹⁶⁹ ». Or ce motif des chaînes infléchit particulièrement l'idée d'une autonomie souveraine du Prince, finalement dépendant politiquement et moralement d'un favori, qui inversement lui doit tout. Ibrahim ayant tout reçu de Soliman annulera finalement sa dette en favorisant le dessillement du souverain : libéré de cette chaîne de devoir, libre enfin, il pourra alors rejoindre l'Europe, où il devient à son tour, de favori et héros, un souverain exemplaire. En effet, le type du favori se construit non seulement en lien avec celui du souverain mais surtout en miroir avec le héros.

L'affrontement gémellaire

Le favori est parfois l'*alter ego* du héros, comme Phelismond dans *Polexandre*, mais le plus souvent le *doppelgänger*, le double maléfique qu'il faudra combattre car l'un ne peut survivre que si l'autre périt. Ce n'est qu'en parvenant à vaincre son double que le héros pourra espérer obtenir la consécration finale. Le motif de la gémellité conflictuelle, loin d'être anecdotique ou propre au genre romanesque appartient aux fondements des mythes universels⁹⁷⁰.

Or le personnage du favori touche des questions anthropologiques profondes puisqu'il bouleverse l'ordre du monde en ne respectant pas la hiérarchie du mérite et de la naissance : modèle du parvenu, il met en péril la noblesse, qu'incarne plus particulièrement le héros. Pour ce faire, les romanciers représentent fréquemment deux favoris, l'un étant un parvenu odieux prêt à tous les crimes et l'autre digne de la faveur du Prince, du peuple, de la Fortune et du ciel. Dans *Le Comte de Richemont*, Stanley cherche à écarter du souverain l'influence pernicieuse de son rival, le comte de Varvic :

⁹⁶⁹ *Ibid.*, p. 309.

⁹⁷⁰ Voir les travaux de G. Dumézil (en particulier *Le Roman des jumeaux - Esquisses de mythologie*, Paris, J. Grisward, [éd.], Gallimard, 1994) et de C. Lévi-Strauss (en particulier *Histoire de Lynx*, Paris, Pocket, 1993).

Le roi me fait l'honneur de m'aimer, il me le témoigne en toute sorte d'occasions ; mais ce qui me cause un chagrin mortel, c'est qu'il partage son affection entre le comte de Varvic et moi, cet injuste rival ne saurait souffrir que je lui dispute un bien que je mérite mieux que lui, si je ne me flatte ; il est toujours en humeur contre moi, parle sans considération de ma personne, lorsqu'il en trouve l'occasion, & tâche par ses artifices de faire naître des soupçons de ma fidélité dans l'esprit du roi, il fait encore pis que tout ce que je viens de vous dire ; son ambition démesurée le fait prétendre à l'alliance de son maître, & par ses conseils le marquis de Leicestre son fils ose entretenir de son amour la princesse Elizabeth, fille du roi ; ce prince le souffre, parce que le comte de Varvic est son favori, mais Elizabeth est outrée de l'insolence de ce jeune homme.⁹⁷¹

Or, le plan de Stanley n'est pas si éloigné de celui de Varvic, puisqu'il utilise son jeune neveu pour gagner l'affection du roi en même temps que de la princesse. On conçoit alors aisément qu'un discours identique puisse être tenu par Varvic lui-même et les deux favoris sont des rivaux bien similaires. La seule différence notable entre le bon et le mauvais favori réside alors dans l'usage qu'ils font de la faveur, soit qu'ils sacrifient le bien commun à leur intérêt personnel, soit qu'ils acceptent de se sacrifier pour l'État. De même, toute l'intrigue de *Tachmas* se noue autour de la rivalité entre le valeureux héros et son rival Allagolikan :

Allagolikan était un homme qui possédait entièrement Séliman. Quoique la puissance des Ministres chez les Persans soit extrêmement limitée, & que pout affaiblir leur autorité, les Rois répandent le maniement de leurs affaires sur plusieurs personnes, ce favori avait surpris les affections du jeune sophy avec tant d'adresse, il s'était insinué dans son esprit avec un zèle si passionné, & une soumission si flatteuse, qu'il était comme la seule règle de toutes ses volontés : aussi le ciel l'avait-il fait naître avec toutes les qualités nécessaires à un bon courtisan. Il était extrêmement dissimulé, et son cœur ne s'accordait presque jamais avec ses paroles. Il avait une complaisance servile pour toutes les actions de son prince, & il en souffrait patiemment toutes sortes de mépris et d'indignité, mais il était insolent avec toutes les autres personnes. Il était sans foi, & gardait rarement ses promesses. Il sacrifiait volontiers l'innocence à la perfidie, & tenait la vertu pour le plus grand de tous les crimes, quand elle servait d'obstacle à ses desseins. Il avait pour but d'écarter de la cour toutes les personnes que leur esprit, ou leur mérite, pouvait rendre recommandables, parce qu'il tenait pour maxime infallible que deux favoris, non plus que deux rois, ne peuvent subsister dans un même lieu.⁹⁷²

Le favori réunit tous les vices qu'on prête à cet archétype : l'ambition, la dissimulation, le refus de partager pouvoir et faveur. Il se montre petit avec les grands, grand avec les petits, ne respecte ni sa parole ni ses semblables et s'affranchit de toute morale. Pour le narrateur, il correspond au politique au sens péjoratif du terme, obéissant à des maximes efficaces et non à un code d'honneur. La comparaison avec le héros permet de valoriser la morale aristocratique à laquelle ce dernier se soumet, toujours prêt à se sacrifier au bien commun et à souffrir la défaveur en silence, soucieux de respecter l'autorité souveraine. Si *Tachmas* finit tragiquement pour le héros, d'autres romans fondant leur intrigue sur ce schéma voient ainsi le héros innocenté après la défaveur et regagnant sa place de favori, cette fois-ci

⁹⁷¹ H. de Juvenel, *Le Comte de Richemont*, op. cit., p. 26-27.

⁹⁷² Anonyme, *Tachmas*, op. cit., p. 28-32.

définitivement. C'est par exemple le cas dans *Les Amours d'Ircandre et Sophronie*, œuvre plus précoce et optimiste que *Tachmas*⁹⁷³.

Outre la valorisation du héros, l'opposition de plusieurs favoris permettrait de tenir un discours plus nuancé sur cette fonction, discours qui envisage le favori moins comme un ennemi public que comme une figure politique inévitable. Reprenant l'histoire romaine, *Faramond* donne au personnage historique de Stilicon un rôle capital à la fois dans l'arc narratif de Constance, dont il est le principal rival, dans l'intrigue historique et dans la théorisation politique. Le roman propose ainsi un triumvirat des favoris sous l'empereur Théodose, composé du gaulois Arbogaste, de l'italien Ruffin et du vandale Stilicon⁹⁷⁴. Cette galerie de portraits permet à un miroir du favori d'émerger. Parce qu'ils sont trois, ces personnages évitent l'écueil de la dichotomie caricaturale ; les favoris deviennent non des boucs émissaires permettant de critiquer le pouvoir sans s'attaquer au souverain, non une création romanesque multipliant les péripéties et tendant des pièges au héros, mais bien une réalité politique qu'on ne saurait réduire aux bons ou mauvais côtés.

Ce refus de la dichotomie, favorisé par cette tripartition de la faveur, s'échelonne également dans le temps long de la narration puisqu'en suivant en particulier le parcours de Stilicon, le narrateur met en valeur les évolutions d'un favori devenu membre de la famille impériale, puis régent, avant d'être mis à mort sous prétexte d'avoir voulu s'emparer du pouvoir. Or, avant de détailler les débuts de l'histoire, le récit avait à plusieurs reprises fait allusion à Stilicon, grand adversaire du jeune Constance. Il complexifie ainsi le portrait du favori en prenant soin d'alterner reproches et louanges et en plaçant Stilicon entre les deux extrêmes que représentent le vil Rufin et l'incomparable Constance⁹⁷⁵. D. Amstutz rappelle que les variations dans la représentation de Stilicon dépendent d'abord des narrateurs :

La Calprenède s'est soucié, à chaque fois, d'adapter le discours d'un personnage à son caractère, sa situation et sa vocation. Valère sert Constance, le rival de Stilicon auprès d'Honorius : rien d'étonnant dès lors, s'il dénigre le favori. En revanche, Marcian considère sans doute Stilicon comme un modèle : homme d'humble condition comme lui, il a su, grâce à son mérite personnel, parvenir. Marcian qui, au terme de ses aventures, épouse Pulchérie et règne avec elle sur l'empire romain d'Orient, accomplit la carrière dont Stilicon avait rêvé sans avoir pu l'achever heureusement. Le lecteur perçoit ainsi le favori d'Honorius à chaque fois différemment, sans qu'il puisse concilier entre eux ces aperçus disparates.⁹⁷⁶

⁹⁷³ Voir A. Humbert de Queyras, *Les Amours d'Ircandre et Sophronie*, Paris, T. Quinet, 1636. Le premier livre raconte les progrès d'un favori, le second sa chute et sa réhabilitation, le troisième ses exploits militaires qui consacrent sa valeur héroïque et justifie l'affection du prince.

⁹⁷⁴ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, VII, 3, p. 509-514.

⁹⁷⁵ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, I, 1, p. 79-80.

⁹⁷⁶ D. Amstutz, *La Fable du favori*, *op. cit.*, p. 475-476.

De Stilicon, il est finalement donné un portrait en kaléidoscope, où la polyphonie évite toute condamnation figée. Valère, narrateur de l'histoire de Constance, ne laisse pas de reconnaître les mérites du favori, en opérant une mise en abyme de l'histoire de Stilicon au sein de celle qu'il rapporte. D'ailleurs Valère entame son récit en prévenant son auditoire de l'intrication entre histoire personnelle de Constance et histoire de l'Empire romain⁹⁷⁷. Ce tressage entre une situation politique et le récit d'une enfance exceptionnelle aboutit, suite à l'évocation de Théodose, à la figure de Stilicon, qui va jouer une fonction tant dans l'intrigue galante que politique. Enchâssée dans l'histoire de Constance, la première présentation du favori dans le roman se construit donc en miroir et tension avec celui-ci, mais également avec Ruffin, évoqué presque aussitôt⁹⁷⁸. Valère manifeste une recherche d'objectivité en entamant son récit par l'évocation des actions glorieuses de Stilicon, avant d'entamer un portrait plus à charge, puisqu'il soutient quant à lui Constance : « toute la terre a connu le nom & la puissance de Stilicon, tant par ses actions, qui véritablement luy ont donné avec justice quelque recommandation entre les hommes, que par cette prodigieuse fortune à laquelle il s'est élevé [...] »⁹⁷⁹. Cet éloge concédé passe par une comparaison à la défaveur de Ruffin, qui fait de Stilicon un moindre mal⁹⁸⁰. Sans être tout à fait à charge, le portrait du favori n'en est pour autant pas un panégyrique, car il prend place dans une histoire enchâssée partisane qui cherche surtout à valoriser Constance au détriment de ses opposants. Or Marcian fait lui aussi le portrait de Stilicon, mais dans une optique et un cadre bien différents puisque ce narrateur en faisant à la reine des Cimbres la généalogie d'Honorius manifeste son admiration pour un homme qui – comme Marcian – est parvenu à se hisser au sommet de l'État⁹⁸¹. L'éclatement de ce miroir du favori interdit une lecture trop frontale, de même qu'une interprétation à clé trop facile, en intégrant la malléabilité et la complexité du personnage dans le temps long de la fiction. Ce temps long favorise également le syncrétisme actantiel qui fait tour à tour du favori un opposant et un adjuvant.

Stilicon est un personnage hors du commun, tant par ses qualités politiques que par son destin. En effet, il conjugue les vertus héroïques de courage et les vertus politiques de compétence et d'intelligence. S'il est le rival de Constance, il incarne surtout une nouvelle conception politique, où les valeurs guerrières ne jouent qu'un rôle secondaire par rapport à la

⁹⁷⁷ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, I, 1, p. 72-73.

⁹⁷⁸ *Ibid.*, I, 1, p. 80.

⁹⁷⁹ *Ibid.*, I, 1, p. 79.

⁹⁸⁰ *Ibid.*, I, 1, p. 109-110.

⁹⁸¹ *Ibid.*, VII, 3, p. 343. Ce changement de narrateur est étudié chez D. Amstutz, *La Fable du favori*, *op. cit.*, p. 475-476.

politique et où la noblesse de sang entre en rivalité avec une technocratie fondée sur l'utilité et l'efficacité et non plus sur l'honneur :

Tous les gens de bien entre les Romains, & ceux qui par leurs services ou par leur naissance, pouvoient aspirer aux charges & aux dignitez qu'ils voyoient donner tous les jours aux favoris de Stilicon, en soupiroient de douleur ; mais ils n'osaient presque en murmurer, sachans bien que la prison, ou, l'exil, estoient les moindres peines qu'il imposoit à ceux qui luy devenoient suspects, & qui luy pouvoient donner le moindre ombrage.⁹⁸²

Marliès Mueller, rapprochant ce personnage de Mazarin, affirme à son sujet que « l'humeur des honnêtes gens à la cour s'irrite de ce que celui qui règne *de facto* sur le royaume évite tout combat militaire⁹⁸³ ». Pourtant, on rencontre fréquemment Stilicon sur les champs de bataille et s'il est vrai que Stilicon temporise la rencontre avec l'armée d'Alaric, contraignant celui-ci à préférer une ambassade à un combat, c'est une ruse permettant d'éviter une défaite assurée. Il est donc plus qu'un homme de guerre ou un intime du Prince, un véritable politique. D'ailleurs, à la mort du favori, le narrateur rappelle ces deux domaines de compétence de Stilicon :

Ainsi mourut Stilicon. Homme né sans doute avec de belles & grandes qualités, & qui par ses belles actions s'estant élevé sous Théodose, aux plus hautes dignitez, avoit mérité non seulement d'estre beau-père de son Empereur ; mais d'avoir le gouvernement de l'Empire tout absolu. Il estoit & grand Politique & grand Capitaine tout ensemble, & il pourroit sans doute mériter une place entre les hommes célèbres de l'antiquité, si la gloire de sa vie n'eust été flétrie par la connoissance qu'on eut de ses dernières intentions.⁹⁸⁴

La particularité de ce favori est donc de se trouver à la jonction entre la conception féodale de la politique et de l'héroïsme qu'incarnent plus clairement Constance et la conception moderne en train de se dessiner. Il rend concrète l'hypothèse d'un puissant qui ne soit pas d'une grande naissance, comme cela commence à se théoriser, par exemple chez Naudé :

[...] bref il me semble qu'en cette occasion où l'on n'a que faire de la noblesse et dignité des personnes, mais plutôt de leur avis, conseil, et jugement, un marquis, un duc, un prince ne peuvent pas mieux rencontrer que les hommes de médiocre condition ; et peuvent causer beaucoup de mal, où au contraire ceux-ci peuvent faire autant de bien, ne coûtent pas tant, se rendent plus sujets, plus faciles et traitables, et sont beaucoup moins à craindre⁹⁸⁵.

Cet archétype du favori incarne donc les vices politiques du siècle tout en offrant paradoxalement une porte de sortie aux héros qui ne peuvent plus se contenter d'un rôle seulement militaire, alors que l'on entre à l'âge du technicisme et de la professionnalisation politique. En assumant l'ambiguïté de ce personnage, l'auteur s'autorise également à dépasser

⁹⁸² G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, I, 1, p. 107-108.

⁹⁸³ M. Mueller, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670, op. cit.*, p. 176.

⁹⁸⁴ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond, op. cit.*, I, 3, p. 426.

⁹⁸⁵ G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État, op. cit.*, p. 178-179.

l'ordinaire typologie qui fait des héros des êtres parfaits confrontés à des créatures démoniaques et introduit une complexité dans la pseudo-psychologie des personnages. Cette complexité nourrit une forme de suspens en n'interdisant jamais la possibilité d'un revirement et une recatégorisation des adjuvants et opposants. Elle favorise également une polyphonie qui dynamise la narration par la proposition d'une multiplicité d'interprétations.

Sur le plan théorique cette fois, c'est aussi présumer qu'une politique fondée sur l'efficacité, et non sur la morale, peut se révéler nécessaire, alors que l'on recommande au favori une souplesse inenvisageable chez le héros, pourtant louée par Naudé : « c'est donc une maxime, que comme entre les lances celles-là sont estimées les meilleures, qui sont les plus souples, aussi entre les ministres, on doit priser davantage ceux qui savent le mieux plier, et s'accommoder aux diverses occurrences, pour venir à bout de leurs desseins⁹⁸⁶ ». Aussi les romanciers invitent-ils par-là à accepter que les réalités humaines, en particularité politiques, s'avèrent bien plus nuancées que ne le rapporte le roman de l'histoire⁹⁸⁷.

II.2 Les favorites ou les séductions de l'esprit ?

« Telles faveurs sont d'autant plus violentes envers les femmes que le plaisir du Prince, & la fureur de ses désirs se mesle dedans⁹⁸⁸ » : alors que « favorite » désigne encore au début du siècle une proche d'une souveraine, le substantif s'érotise peu à peu, pour en venir au sens actuel de maîtresse royale. Si un même substantif désigne à la fois une fonction politique et amoureuse, le roman offre le moyen de concilier les deux pôles, tout en jouant des tensions qui se mettent en place. En effet, le pouvoir féminin résiderait surtout dans sa séduction, et si Judith a tranché la tête d'Holophrène, c'est après l'avoir charmé ; d'ailleurs, comme le rappelle Anne de La Roche-Guilhem, « une femme qui sçait ménager ses charmes se peut dire véritablement puissante⁹⁸⁹ ». Pourtant les romanciers imaginent également des univers alternatifs où la raison d'une femme briderait les passions désordonnées de son souverain. Entre ces deux pôles, les personnages de favorites politiques prennent des visages variés, allant de la sage conseillère à la vénéneuse éminence grise ; ils proposent surtout un dépassement des apories politiques en imaginant l'impensable d'un monde à l'envers où les

⁹⁸⁶ *Ibid.*, p. 188.

⁹⁸⁷ C'est également la conclusion de D. Amstutz à propos de Séjan dans « Séjan ou la réception politique de Tacite en France dans la première moitié du XVII^e siècle », dans *Tacite et le tacitisme en Europe à l'époque moderne*, *op. cit.*, p. 524-526.

⁹⁸⁸ E. de Refuge, *Traité de la cour ou instruction des courtisans* (1616), Paris, A. Saugrain, 1625, p. 201 de la seconde partie (en réalité, p. 217).

⁹⁸⁹ A. de La Roche-Guilhem, *Histoire des favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes par Mademoiselle D***, divisée en deux parties*, Amsterdam, P. Marret, 1697, p. 285

femmes auraient la responsabilité de conseiller le souverain. Comparées aux vierges folles qui déploient leur emprise sur le prince aveuglé, les vierges sages semblent faire figure d'exception, d'autant plus que contrairement aux souveraines, ce n'est souvent pas le hasard d'une naissance royale qui leur assure leur rôle politique, mais une vertu d'autant plus exceptionnelle qu'il leur faut surmonter les obstacles des préjugés liés à la féminité. À l'exception d'Iphigène travestie dans le roman éponyme, ces femmes ne sont pas les personnages principaux des romans, occupant plutôt des fonctions d'opposantes et d'adjuvantes dans des intrigues où se confondent enjeux politiques et amoureux, et peuvent parfois être réduites à des simples *mirabilia* sources d'admiration mais bien plus souvent de condamnation voire d'effroi.

II.2.1 La femme-serpent, un lieu commun ?

En endormant grâce à sa séduction la prudence du souverain, la favorite joue le rôle de l'opposante, de la rivale du héros sur le plan politique et de l'héroïne sur le plan amoureux.

L'ensorcelante

Si le favori se rapproche parfois d'un magicien, la favorite a souvent tout d'une sorcière, ensorcelant les sens et la raison par le charme de son corps, la séduction de ce son esprit, ou parfois par de véritables sortilèges. C'est ainsi que dans la troisième partie du *Polexandre* l'esclave Zélopa s'empare de l'esprit du roi Zabaïm et le détourne de son épouse légitime en même temps que de son devoir de roi puisqu'« il devint ennemy de sa gloire, de son peuple & de son propre sang⁹⁹⁰ ». Or, à la mort de celle que la narratrice appelle la « sorcière », Zabaïm ne peut quitter le corps de son amante, au point qu'un prêtre doit l'en détacher de force :

Le Roy l'empesche pour la deuxième fois avec d'espouvantables menaces, & le saint homme continue, mais n'ayant pas assez de forces pour résister à Zabaïm, il tombe, & en tombant emporte avec soy une bague qui estoit à l'un des doigts de cette sorciere. Oyez s'il vous plaist, Madame, une chose qui n'est pas croyable. Si tost que l'anneau ne toucha plus ce corps, le Roy fit un cry prodigieux, & tomba dans un si long évanouissement, que l'on eut le temps de le porter dans sa chambre [...] Au point du jour, Zabaïm sort de son evanouissement, & se jettant hors de son lit comme un furieux, se met à courir par la chambre, deschire ce qu'il a sur luy, & crie qu'il est dans un feu. Les Muhazzimins font leurs conjurations, l'arrestent & domptant sa fureur par la puissance de leurs charmes, declarent tout haut que le Demon qui tourment le Prince, est un démon de premier ordre.⁹⁹¹

L'anneau ensorcelé, métonymie d'une union perniciose, à beau jeu d'excuser la faiblesse du souverain, victime d'une Zélopa qui concilie l'imaginaire médiéval de l'enchanteresse, celui

⁹⁹⁰ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, III, p. 170.

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 601-602.

antique de la tunique de Déjanire, et celui religieux de la possession démoniaque⁹⁹². Associer la favorite à l'imaginaire de la sorcellerie accroît la défiance voire la haine qu'elle peut susciter, tout en reportant la faute royale sur un bouc émissaire :

Le procédé est frappant : pour faire honnir avec plus de force une personne, les auteurs n'hésitent pas à le transformer en personnage et à lui faire revêtir de préférence les oripeaux d'un magicien ou d'une magicienne pour profiter de l'aura maléfique de la sorcellerie et de la condamnation de l'Église, quitte à leur ménager une conversion édifiante à la fin.⁹⁹³

Si la magie se révèle finalement relativement rare dans les romans, son emploi allégorique ou réel permet de donner une forme sensible à une politique jugée abominable voire démoniaque, comme le rappelle Noémie Courtès :

[La magie] investit la fiction narrative par le biais de l'épopée qui lui offre un important rôle d'opposant machiavélique et profite de son aura négative pour renforcer le manichéisme fondamental de ce genre, mais elle ne fait en revanche qu'effleurer le roman, après que *L'Astrée* l'a décrédibilisée en tant qu'élément romanesque.⁹⁹⁴

Certes, l'évocation de la magie s'oppose aux revendications de vraisemblance, mais elle élude également la véritable cause de séduction des favoris et favorites, à savoir un usage politique du langage, enivrant la raison du souverain. L'empoisonnement correspond d'ailleurs souvent plus à une allégorie politique qu'à un véritable procédé magique.

La séduction vénéneuse de la favorite se tète souvent à la mamelle et les mauvaises conseillères des décennies 1610-1620 sont régulièrement des nourrices ou des sœurs de lait, sans doute par inspiration du lien qui unit Marie de Médicis et la Galigai. En effet, *L'Histoire tragique de Circé* (1617)⁹⁹⁵ par Boitel de Gaubertin, *L'Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise* (1617) par Matthieu et *Les enchantements et sortilèges de Dragontine, de sa fortune prodigieuse et de sa fin malheureuse* (1619) par Rosset proposent de représenter l'élévation et la chute du couple des Concini, incarnation de tous les vices et de tous les malheurs de la France, en mettant en garde les souverains contre le manque de prudence et les courtisans contre l'ambition, suivant l'allégorie maritime courante : « j'en présente l'Histoire à V.M. comme d'un monstre de fortune, qu'elle verra par curiosité, les

⁹⁹² Voir M. Closson, *L'Imaginaire démoniaque en France (1550-1650). Genèse de la littérature fantastique*, Genève, Droz, 2000.

⁹⁹³ N. Courtès, *L'Écriture de l'enchantement, magie et magiciens dans la littérature française du XVII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2004, p. 124.

⁹⁹⁴ *Ibid.*, p. 147.

⁹⁹⁵ Les accusations d'empoisonnement sont explicites dans cet ouvrage, nourries par des comparaisons avec la Circé antique, p. 29 : « Elle employoit en ses sorcelleries de la chair d'un petit oiseau [...] & par les moyens des herbes qu'elle arrachoit de la terre, elle transformoit les mortels en plusieurs especes d'animaux, c'est-à-dire, elle les rendoit par les charmes speciales, stupides, insensibles, hebetez, sans ame, & insensez sans objets ny de vertu ny de vice ». Ici, la perte de moralité est associée à l'animalisation, comme conséquence de la fréquentation de la Galigai.

autres par instruction car c'est un tableau qui marque le naufrage de ceux qui n'abaissent les voiles pour donner moins de prise à la tempête⁹⁹⁶ ». Le narrateur précise la nature de ce « monstre », rapportant que « ce serpent qui durant l'hiver de sa misère était comme transi de froid n'eut pas si tôt senti la chaleur de ce soleil de faveur qu'il se remua et haussa la tête⁹⁹⁷ ». Animal au sang froid qui vampirise les rayons de la faveur royale, la favorite est associée au serpent, allégorie du mensonge, de la ruse et du démon. La favorite dont il sera question a d'abord été la nourrice du fils de la duchesse de Calabre, et est originaire de Catane :

[...] comme cette ville s'est mal trouvée d'être proche du mont Etna qui vomit sur ses voisins le feu & le souffre, aussi la principale misère fut pour s'être approchée de ce feu de la faveur qui à la fin la mit en cendre. Mais si tôt qu'elle eut bu dans le hanap enchanté de la cour, sa première innocence dégénéra en une ardente convoitise de s'agrandir, tellement qu'au lieu qu'en la bassesse de sa condition, elle souffrait les incommodités de l'indigence, elle ne sut supporter l'affluence des biens en cette première fortune, car il n'est pas si difficile aux riches d'endurer la pauvreté comme aux pauvres de compatir avec les richesses.⁹⁹⁸

Comme elle avait empoisonné par son lait même la raison du prince, la nourrice s'enivre du pouvoir et de la cour ; comme sa naissance près d'un volcan l'associait à la sorcellerie, le « soleil de faveur » l'enflamme, dévore ses sens avant de la réduire en cendre. Or c'est moins le genre de la favorite qui cause ici les méfaits du royaume, que sa naissance obscure, et d'ailleurs son époux se voit autant condamné qu'elle. En effet, le désordre du monde trouve son origine dans l'élévation induite d'un être indigne socialement et moralement, et si la Cathenoise avait été employée comme simple nourrice, Zélopa, elle, avait d'abord connu l'esclavage.

La déchaînée

L'esclave devenue plus que reine noue autour du souverain les chaînes de sa séduction, devenant sa maîtresse aux deux sens du terme. Du fait de la pratique de l'esclavage en Orient, mais surtout des fantasmes associés au harem et au sérail, le motif de l'ancienne esclave devenue favorite trouve dans les récits orientaux un cadre privilégié de développement. Enfermée dans le sérail, elle gravit peu à peu les marches de la faveur, obtient que ses chaînes symboliques lui soient ôtées, afin de mieux les passer aux bras du sultan, pour laisser libre cours à ses passions, en particulier l'ambition.

Fille de Bajazet exilé après avoir perdu la faveur du sultan, la Roxelane d'*Ibrahim* reçoit de son père une contre-éducation machiavélique, « ne lui proposa[nt] pas d'estre vertueuse mais

⁹⁹⁶ P. Matthieu, *Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande Seneschalle de Naples*, *op. cit.*, « dédicace au roi », n. p.

⁹⁹⁷ *Ibid.*, p. 30-31.

⁹⁹⁸ *Ibid.*, p. 23.

seulement d'apporter soing de la paroistre⁹⁹⁹ ». Bajazet, par ambition et esprit de vengeance, imagine une éducation bien loin de celle ordinairement accordée aux filles et prépare Roxelane à une carrière de favorite, exerçant son corps à la séduction et son esprit à la ruse :

Dans son extreme jeunesse, il songea à luy former la grace et à l'entretenir toujours de grandes espérances ; à luy promettre qu'un jour elle seroit fort riche, et qu'elle auroit de superbes Palais, afin de lui insinuer de bonne heure, que la grandeur estoit le souverain bien ; et pour faire aussi que la desirant avec passion, elle se portast plus aisément après à faire toutes les choses nécessaires pour l'acquérir. [...] elle avoit un esprit avancé, capable d'apprendre ses maximes [...] que toutes les choses qu'on avoit gagnées par violence, il falloit les sçavoir retenir par adresse : qu'il estoit temps qu'elle aprit à se connoistre, et à connoistre les autres : afin que s'accoustumant à plier son esprit, selon les diverses humeurs de ceux qu'elle voyoit, elle pust un jour estre capable de bien déguiser ses sentimens.¹⁰⁰⁰

On reconnaît bien sûr des maximes machiavéliennes dans ces préceptes d'un père attentionné qui détourne les énoncés politiques en ruses amoureuses, permettant à terme une plus grande emprise politique. En particulier, la conquête par la force à laquelle succède un maintien par l'adresse, les apparences de vertu, l'adaptation de l'attitude suivant l'interlocuteur évoquent inévitablement les œuvres du Florentin. Si Roxelane veut s'emparer du pouvoir, il lui faudra d'abord conquérir le sultan, feindre la soumission pour mieux devenir la maîtresse, faire paraître une amitié de façade mais avant tout apprendre à détacher la fin des moyens¹⁰⁰¹.

Quoique moralement équivoque, cette « Institution de la favorite » se révèle efficace, puisque tout se passe selon les prédictions de Bajazet. Par son hypocrisie, Roxelane déjoue les complots des autres sultanes ; par une première tartuferie, elle devient une femme libre et par une autre elle se fait épouser. En effet, elle feint de refuser une vie commune hors du mariage et Soliman, déchiré entre le souci de ne pas offenser la prétendue moralité de la sultane et le scandale d'épouser une femme d'un rang inférieur, s'exclame enfin, soumis par le charme trop puissant de Roxelane : « si mes sujets en murmurent, je sçauray bien les remettre en leur devoir et leur apprendre à subir les volontés de celui dont ils ne sont que les esclaves¹⁰⁰² ». Or, ici, le sultan se révèle le principal esclave, celui de ses passions et celui de Roxelane, qui a su garder la tête froide dans ce jeu avant tout politique. Car la favorite n'obéit qu'à l'ambition et se voit peinte comme une femme dénaturée, dépourvue d'affection conjugale ou maternelle mais enivrée d'amour propre, ce grand crime du XVII^e siècle. Si elle obtient la mort de son beau-fils Mustapha, ce n'est en rien par crainte pour le sultan ou pour ses enfants, mais par pure ambition :

⁹⁹⁹ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, op. cit., vol. 1, II, 5, p. 579.

¹⁰⁰⁰ *Ibid.*, vol. 1, II, 5, p. 579-580.

¹⁰⁰¹ *Ibid.*, vol. 1, II, 5, p. 585-586.

¹⁰⁰² Voir p. 596 le dilemme de Soliman sur la moralité d'une vie commune hors du mariage ou du mariage avec une femme d'un rang inférieur.

Au reste, ne vous imaginez pas que ce violent désir qu'elle a toujours eu de détruire Mustapha pour faire regner ses enfants, soit un sentiment d'affection pour eux : elle n'a pas un dessein si légitime, et la seule pensée qu'elle a, est de rester Mere d'un Empereur après la mort de Soliman, parce qu'elle sait bien que cette qualité donne toujours un grand credit à celles qui la possèdent, et les met en vénération parmy nous.¹⁰⁰³

Entre Phèdre et Médée, Roxelane obtient la mort de son beau-fils et se sent un temps à l'abri de toute rivalité, mais c'est sans compter sur Ibrahim.

II.2.2 Favorites & favoris

Le parcours de la favorite dans l'intrigue et sur la roue de la Fortune se fait le plus souvent en miroir de celui du héros, qui ne pourra être consacré par la gloire et l'amour que lorsque sa rivale aura perdu l'un et l'autre. Comme le rappelle D. Amstutz à propos des récits orientaux :

La présence au côté du prince turc ou maure, d'un favori, souvent un ancien esclave européen, est symptomatique du pouvoir despotique qui définit ce type de régime autocratique : par définition, le prince y gère la *res publica* comme si elle lui appartenait, comme une possession particulière. Le favori fait pendant à la favorite du sérail, ils appartiennent au prince comme des objets.¹⁰⁰⁴

En effet, la favorite se fait parfois la complice du héros, unie par des liens amoureux qui l'incitent à prendre sa défense auprès du sultan, jusqu'à pouvoir s'enfuir tous deux du sérail ou bien jusqu'à ce que le maître commun s'aperçoive de l'infidélité des deux jeunes gens et provoque leur mort. On trouve particulièrement ce schéma dans les nouvelles historiques orientales de la fin du siècle, avec dans *Les Mémoires du Sérail* la reprise de motif dans le récit principal et dans pratiquement toutes les histoires enchâssées. La sultane favorite Servilie (prénom évoquant son absence de liberté) et le favori Scanderbeg s'y éprennent l'un de l'autre et cet amour les conduit à leur perte car, contrairement à la réalité historique, Scanderbeg ne parvient pas à s'échapper du sérail et sera mis en pièce par les hommes du sultan¹⁰⁰⁵.

Cependant, c'est surtout en rivale que la favorite se positionne vis-à-vis du héros, usant de son influence sur le souverain pour freiner les avancées du favori ou précipiter sa chute. Alors que son rôle initial devrait être avant tout sentimental, son aire d'influence s'étend sur la sphère politique. Les romanciers s'attachent alors à relier et à distinguer ces deux archétypes, en particulier par des jeux sur les substantifs *favori/favorite* ou *favori/maître/maîtresse*, comme en témoigne le portait d'Hattigé, dans le roman éponyme :

Si bien qu'elle en tirait tous les avantages qu'une femme qui sait le monde & faire ses affaires en pouvait tirer. C'était elle en partie qui gouvernait le royaume & à qui on faisait la cour : et

¹⁰⁰³ *Ibid.*, vol. 1, II, 5, p. 600-601.

¹⁰⁰⁴ D. Amstutz, *La Fable du favori*, op. cit., p. 454.

¹⁰⁰⁵ Anonyme, *Les Mémoires du Sérail, sous Amurat second*, op. cit.

qui voulait des faveurs ou des récompenses, devait aller à Hattigé ; rien ne s'accordait que par elle. C'était le canal par où toutes les Graces du roi se répandaient. Cela s'est vu d'autrefois, & se peut voir encore d'aujourd'hui, mais non pas trop de cette manière : car on peut dire sans trop exagérer que le roi de Tamaran se démit de sa couronne pour la mettre sur la tête d'Hattigé, dès le premier jour qu'il la vit. [...] Il y avait plusieurs seigneurs à la cour, comme il arrive toujours, que ces grandes élévations font des ennemis et des jaloux, qui n'aimaient pas ma maîtresse. Il est vrai que sa fierté lui attira plus d'ennemis que sa faveur ne lui fit de jaloux : et parmi tous ceux-là, le plus considérable & le plus dangereux était Osman premier Aga & favori du roi.

Il est bien rare que deux personnes de cette espèce, un favori et une maîtresse, soient longtemps d'accord ensemble, parce que chacun voulant l'emporter sur le cœur du maître & régner sur ses volontés, ils tâchent ordinairement de s'entre-détruire ; il y en a qui en usent avec politique ; mais ceux dont je parle, c'était à guerre ouverte qu'ils attaquaient, étant deux esprits glorieux qui voulaient faire éclater l'avantage qu'ils auraient l'un sur l'autre.¹⁰⁰⁶

Les grâces évoquées ne correspondent ni aux charmes du corps ni aux dons amoureux mais bien aux faveurs d'une souveraine. Le narrateur redonne aux termes galants dérivés du vocabulaire politique leur premier sens, afin de rendre plus sensible le décalage des rôles attendus et de leur distribution effective : faire la cour et vouloir obtenir des faveurs n'ont plus rien d'amoureux, pour reprendre un sens tout politique. Le second paragraphe, lui, rend sensible le triangle encore plus politique qu'amoureux qui s'est instauré : le maître n'en a plus que le titre, car il représente surtout une proie que les deux rivaux se déchirent, en même temps qu'ils se combattent à mort. Le substantif « politique » signifie sans doute ici autant raison que ruse et dissimulation mais ce n'est plus l'heure d'agir suivant ses préceptes, dans cette guerre de fauves passionnés où la réalité des êtres éclate au grand jour.

Néanmoins, les victoires des favorites s'avèrent de courte durée : prévenu par la jalousie de leurs consœurs ou des autres personnages, le souverain ouvre enfin les yeux sur la réalité pernicieuse de celle qui le tenait sous ses charmes ; alors que Roxelane apparaissait triomphante, entourée de tous les honneurs dans l'incipit d'*Ibrahim*, elle apprend à la fin du roman la mort de son favori politique Rustan, que la foule « mit en mille pièces¹⁰⁰⁷ », destin courant des favoris romanesques. Sous l'effet de cette nouvelle, Roxelane « mourut de rage et de colère¹⁰⁰⁸ » : elle qui avait empoisonné la raison et les passions de Soliman est terrassée par ses propres passions déchaînées qu'elle n'arrive plus à maîtriser. D'une maîtresse toute puissante, elle en est donc réduite à son tour à être l'esclave et la victime de ses passions pernicieuses, tandis que Justinian et Isabelle savourent les délices d'un hymen couronnant leurs vertus supérieures. Néanmoins, toutes les favorites ne se montrent pas indignes de leur fonction, et certaines se révèlent d'excellentes politiques.

¹⁰⁰⁶ Anonyme [G. Bremond], *Hattigé, ou les amours du roy de Tamaran, nouvelle*, Cologne, S. L' Africain, 1676, p. 16-17.

¹⁰⁰⁷ G. et M de Scudéry, *Ibrahim, op. cit.*, vol. 2, IV, 5, p. 1141.

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*

II.2.3 La conseillère prudente : une exception ?

C'est le cas de la Pulchérie de *Faramond*, issue de l'histoire byzantine et métamorphosée en personnage de roman. Néanmoins, cette intégration à la fiction ne la réduit pas à une seule fonction galante et lui assure également un rôle dans l'histoire politique, puisqu'elle est présentée comme une conseillère d'exception. Son frère Théodose craignant de voir resurgir les fantômes de Ruffin et Stilicon, « jeta les yeux, non pas sur un favori qui le pust soulager de la pesanteur des affaires mais sur une favorite, que par sa connaissance naturelle, ou par une inspiration du ciel il en trouva plus capable que tous les hommes qu'il eut pû appeler¹⁰⁰⁹ ». Femme forte, Pulchérie s'impose comme alternative aux vices des favoris et réussit le tour de force d'offrir aux hommes une leçon de politique. Sans entretenir de relation amoureuse avec le souverain, dont elle est la sœur, elle se présente d'abord comme personnage politique aux conseils avisés ; d'ailleurs l'évocation de sa beauté (passage obligé des portraits féminins dans les romans) se trouve intercalée entre deux rappels de son mérite politique.

On trouve d'autres conseillères pleines de mérite dans les romans, en particulier Placidie dans *L'Astrée* et *Faramond* ou encore Iphigénie dans *Iphigène*. Le rôle politique de Placidie et de Pulchérie se justifie d'abord par le statut de filles, sœurs, parfois femmes et mères d'empereurs. Nées dans la pourpre, elles ont assimilé les devoirs des souverains mais ont dû gagner le respect de leurs sujets, puisque le narrateur évoque la réprobation générale à l'élévation de Pulchérie, tout en annonçant immédiatement le basculement de l'opinion. Quant à Iphigène, si elle est issue d'une famille noble, c'est par le biais du travestissement qu'elle parvient à obtenir la première place à la cour, cultivant une ambiguïté qui lui permet de séduire hommes et femmes, tout en influençant autrement que par la seule sphère privée. Les femmes prennent en effet le risque d'être désapprouvées moralement ou menacées physiquement dès qu'elles quittent les sphères intimes. Il est d'ailleurs intéressant de relever qu'il n'y a dans *Clélie* qu'une seule scène de travestissement : pour pouvoir approcher le consul Brutus, pour se faire écouter de lui sérieusement et non comme une conversation au mieux touchante, au pire badine, le personnage de Téraminte prend un déguisement d'homme. Or, alors que le travestissement est dans la littérature un motif plutôt divertissant ou galant, comme Céladon devenu Alexis, il est surtout pour les femmes réelles un moyen de voyager plus rapidement et plus commodément. C'est sous des vêtements d'hommes que les

¹⁰⁰⁹ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, III, 3, p. 651-654.

Frondeuses s'échappent et courent la campagne, mais c'est aussi pour ce motif que Jeanne d'Arc est condamnée à mort : le travestissement qui offre aux femmes la même liberté qu'aux hommes, qui brouille les catégories de genre, se révèle donc un enjeu politique abordé avec prudence.

Enfin, l'union nuptiale des bonnes conseillères, systématique à la fin de leur parcours les remet aux mains d'une autorité masculine supérieure qui, pour une part, désamorce leur autonomie politique et la charge d'exploration théorique qu'elle portait. Représenter de bonnes favorites politiques, mais travesties, issues de la famille impériale ou qui finissent par abandonner leur charge, permet donc d'éluder la question d'une femme ordinaire compétente politiquement, conservant ses attributs féminins et approuvée par les sujets. Néanmoins, en dépit de leurs amours et de leur union avec un personnage masculin, ces conseillères n'agissent pas toujours suivant les codes traditionnellement attribués aux femmes et suivent des lignes de conduite politiques souvent plus modernes que leurs homologues masculins.

II.2.4 Les femmes et Machiavel

Ces bonnes favorites remettent en effet en question l'attribution traditionnelle de fonction politique passant par la séduction seule car une lecture attentive du corpus témoigne qu'elles acquièrent surtout une influence politique par le biais du langage. Cette primauté de la parole semble indiscutable dans *Alcidamie*, de Madame de Villedieu, œuvre qui valorise tout particulièrement les femmes de pouvoir à l'exemple de la princesse Zélide et de sa conseillère Lindarache. Cette dernière sert de bouc émissaire car elle est la véritable tête pensante du complot, bien que Zélide soit loin d'être innocente ; la terreur que provoquent ces deux femmes nourrit les accusations contre les femmes dotées d'une certaine influence politique :

Il y avoit à la cour de Fez une jeune Princesse de l'ancienne race des rois de Maroc, nommée Lindarache, qui étoit une des plus spirituelles personnes du monde, & pour qui la princesse avoit beaucoup d'amitié ; elle tenoit un rang fort considérable à la Cour, & elle s'attachoit particulièrement auprès de la Princesse, parce qu'elle s'apercevoit tous les jours qu'elle étoit fort ambitieuse, & qu'elle avoit aussi un grand penchant à cette passion. Cette conformité d'inclinations avoit fait naître beaucoup d'amitié entre la Princesse & elle, & Zelide ne sachant à qui avoir recours dans l'extrémité où la mort du Prince de Maroc le reduisoit, s'adressa à Lindarache, pour lui découvrir ce qu'elle avoit dans l'ame.¹⁰¹⁰

La narratrice ne charge pas Lindarache de tous les torts, signalant que c'est d'abord le vice commun de l'ambition qui rapprocha les deux femmes. La favorite est elle aussi une princesse, quoiqu'exilée : il n'est donc pas question de faire de sa basse naissance l'unique

¹⁰¹⁰ M.-C. de Villedieu, *Alcidamie* (1661) dans *Œuvres de Madame de Villedieu*, Tome IV, Paris, la Compagnie des Libraires, 1721, p. 51-52.

raison de sa bassesse d'âme, bien au contraire. Plus éloignée du pouvoir, Lindarache témoigne d'une ambition supplémentaire car le chemin qu'il lui faut parcourir pour atteindre les sommets est à la fois plus long et plus hasardeux. Dès lors, elle est prête à tous les sacrifices, prétextant que la fin justifie les moyens. S'engage alors un débat où la radicalité de Lindarache atténuée par contraste la violence des projets de Zélide, qui néanmoins projette bien un coup d'État contre son petit frère, héritier légitime¹⁰¹¹. Il s'agit donc d'un morceau de casuistique politique, où deux femmes s'affrontent pour mieux trancher un dilemme. C'est donc malgré elle que la princesse se trouve débarrassée du gênant héritier, tout en pouvant jeter tout le blâme sur la fourbe Lindarache, qui a dépassé sa pensée, suivant le schéma de Phèdre et Œnone. Car Lindarache est bien la tête pensante de ce drame inachevé, qui instrumentalise Zélide comme prétexte et Rustan qui a commis l'assassinat comme bras armé.

En effet, subordonnées en théorie, les femmes sont dans les faits bien moins esclaves de leurs passions que les souverains, ce qui leur donne une capacité inattendue de conseil voire de manipulation. À l'exemple de Lindarache, leur action se révèle souvent manipulation d'hommes ayant loisir d'agir ouvertement sur le champ politique, à défaut de pouvoir agir elles-mêmes, ou directement. Ces filles d'Ève ont fait leur l'habile insinuation du serpent, tout en pouvant l'utiliser en vue du bien commun. En évoquant les discours politiques dans une troisième partie, nous tâcherons de mettre en valeur ces brouillages entre les traits langagiers et les conceptions politiques ordinairement attribuées aux femmes, et leur mise en scène parfois iconoclaste dans les romans.

Dès lors, à mesure que le siècle avance, les fonctions narratives des personnages de conseillères et de favorites se multiplient mais surtout se complexifient. Ce phénomène se justifie d'abord par l'influence grandissante du tacitisme et par la volonté de s'attacher un lectorat féminin, en particulier en dévoilant l'influence réelle du prétendu sexe faible sur les affaires publiques, ce dont rend particulièrement compte la confusion entre les substantifs *favorite*, *conseillère* et *maîtresse*. Pourtant, en multipliant ces figures, les auteurs, mais aussi et surtout les autrices, à l'exemple de Villedieu et Scudéry, semblent proposer d'autres modalités et rôles politiques pour les femmes, détachés des seules questions de mariage, de naissance ou de séduction. Puisque leur charme opère avant tout par la parole, ces conseillères posséderaient une force de conviction équivalente à celle des hommes sur les champs de bataille, alors que la science politique s'envisage de moins en moins sous la seule question du

¹⁰¹¹ *Ibid.*, p. 52-53.

combat armé. La force de la raison et celle de la représentation symbolique manifestent la conception d'une politique aux capacités, fonctions et outils variés.

III. Soutenir ou ébranler par une politique de la représentation : ordre spirituel, ordre politique, ordre romanesque

La religion façonne les sociétés de l'Ancien Régime, en particulier du XVII^e siècle ; elle se veut l'étoile qui guide tout acteur politique, du simple citoyen au souverain. D'ailleurs, les traités politiques rappellent par de nombreuses maximes l'union mystique de la France et de l'Église, et l'union politique du premier et du second ordre : « c'est un[e] grandissime erreur & néanmoins bien vulgaire de séparer la religion du gouvernement d'État¹⁰¹² », « l'Empire vient de l'Empirée ; toute puissance humaine est une participation de la divine ; il n'y a point de monarque en terre qui ne soit un peu Dieu¹⁰¹³ », « rien n'avance tellement les affaires d'un Prince que la croyance de son union avec Dieu¹⁰¹⁴ ».

Tout en faisant partie du quotidien des deux autres ordres, le premier ordre cherche à concilier des intérêts divers et parfois contradictoires. En effet, aux intérêts terrestres du royaume s'ajoutent les intérêts de Rome et les intérêts célestes. Au-dessus des conflits particuliers, le premier ordre souhaite favoriser le bien commun, dont la politique est l'un des instruments mais peut devenir l'adversaire, en particulier dans une approche machiavélique. Richelieu et Mazarin prouvent que des arrangements et des concessions sont parfois possibles entre l'idéal religieux et les ambitions de ce monde : certains princes de l'Église se soucient plus d'être princes que d'appartenir à l'Église¹⁰¹⁵.

En outre, le Siècle des Saints voit entrer sur la scène publique des femmes et des hommes au fort caractère, qui dénoncent les situations scandaleuses et cherchent à réinventer les rapports sociaux et politiques. La Réforme avait déjà bouleversé les relations unissant le clergé aux fidèles et au pouvoir et l'élan apporté par le concile de Trente puis par la Réforme catholique invite à proposer une approche plus contemporaine, plus proche des aspirations de l'époque et du peuple. L'architecture et la peinture religieuses retranscrivent visuellement ces préoccupations, que les moralistes mais aussi certains romanciers traduisent eux-aussi. Parfois

¹⁰¹² J. de Marnix, *Résolutions politiques et maximes d'estat de Messire Jean de Marnix, chevalier, Baron de Potes, Sr. D'Ogimont, avec des amples additions du mesme auteur nouvellement ajoutées à la fin de chaque résolution, dédié à son altesse Sérénissime*, Bruxelles, J. de Meerbeeck, 1629, p. 33.

¹⁰¹³ R. de Ceriziers, *Le Tacite françois, op. cit.*, deuxième volume, p. 389

¹⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 332.

¹⁰¹⁵ Voir M. Weber, *Sociologie de la religion*, I. Kalinowski, [trad. et éd.], Champs-Flammarion, 2006.

allié de la politique, parfois hostile, protégeant les plus humbles mais défendant l'ordre établi, le clergé ne cesse au cours du siècle de conforter sa place de contre-pouvoir politique¹⁰¹⁶.

La question religieuse – sujet sacré par excellence – n'est pas absente des romans mais lorsqu'elle est évoquée, c'est le plus souvent dans un cadre politique, par ailleurs relativement positif : la religion est alors un outil politique pour asseoir son autorité, pour annoncer le triomphe final, pour renverser l'ennemi ou pour consacrer le héros qui se fait main de Dieu pour le bien commun¹⁰¹⁷. En cela, les personnages observent un comportement déjà signalé par les théoriciens politiques, comme Naudé :

La seconde invention de laquelle ont usé les politiques pour se prévaloir de la religion parmi les peuples, a été de feindre des miracles, controuver des songes, inventer des visions et produire des monstres et des prodiges [...] la troisième a pour fondement les faux bruits, révélations et prophéties, que l'on fait courir à dessein pour épouvanter le peuple, l'étonner, l'ébranler, ou bien pour le confirmer ; enhardir et encourager, suivant que les occasions de faire l'un ou l'autre se présentent.¹⁰¹⁸

La religion, en rappelant aux autres personnages le bien et le vrai, est un pouvoir utile contre les méfaits des passions. Néanmoins, certains personnages s'emparent de cette force politique pour tromper autrui car s'accaparer cette force spectaculaire permettrait aux personnages une mainmise sur le peuple en même temps qu'une consécration d'un ordre supérieur¹⁰¹⁹. Pouvoir *bifrons*, elle permet donc tantôt l'émergence de la vérité, de la vertu et de l'unité, et tantôt celle du mensonge, de l'illusion, de la division.

III.1 Le clergé, entre contre-pouvoir et appui du pouvoir

III.1.1 Un soutien nécessaire

Les romans soulignent la proximité qui unit les souverains et la religion, en particulier lorsque qu'il s'agit d'évoquer sous la forme de clés plus ou moins explicites le roi de France.

¹⁰¹⁶ Pour une bibliographie générale, voir B. Beugnot, « Vu du XVII^e siècle : littérature, religion, spiritualité. » *Études françaises*, volume 31, n°2, automne 1995, p. 53–61 et P. Chaunu, « Le XVII^e siècle religieux. Réflexions préalables », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 22^e année, n°2, 1967, p. 279-302. Voir en particulier A. Adam, *Sur le problème religieux dans la première moitié du XVII^e siècle*, Oxford, Clarendon Press, 1959 ; *La Nouvelle Histoire de l'Église. Réforme et Contre-Réforme*, H. Tüchle, A. C. Bouman et J. Le Brun [dir.], Paris, Seuil, 1968, vol. III ; V. Kapp, « Politique chrétienne au XVII^e siècle », *La Pensée religieuse dans la littérature et la civilisation du XVII^e siècle en France*, M. Tietz et V. Kapp [dir.], 1985 ; *Histoire de la France religieuse*, J. Le Goff et R. Rémond [dir.], Paris, Éd. du Seuil, 1988 ; G. Deregancourt et D. Poton, *La Vie religieuse en France aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1994 ; J. Le Brun, *La Jouissance et le trouble. Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Genève, Droz, 2004 ; M. de Certeau, « La pensée religieuse en France (1600-1660) », *Le Lieu de l'autre. Histoire religieuse et mystique*, Paris, Gallimard, 2005, p. 125-138.

¹⁰¹⁷ Sur la place de la religion dans les romans, voir entre autres C. Esmein-Sarrazin, « Roman et religion au tournant des années 1660 : lectures de Mme de Lafayette », *Littératures classiques*, n°79, 2012/3, p. 217-235.

¹⁰¹⁸ G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État*, *op. cit.*

¹⁰¹⁹ Voir également N. Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, (1531), *op. cit.*, Livre I, chap. 11 à 14.

En effet, choisi par Dieu, oint dans la cathédrale de Reims, le roi s'engage lors de son sacre à se faire le protecteur de l'Église, alors même que la relation est plus ou moins tendue entre Rome et la France durant le siècle. Pour la plupart des Français, les Rois Très-Chrétiens entretiennent avec les pouvoirs spirituels un lien privilégié, que l'on trouve parfois allégorisé dans les romans¹⁰²⁰. Ainsi, dans *Macarise*, cette allégorisation prend les traits d'une histoire amoureuse : à partir de la p. 490 s'ouvre l'histoire de Clodomire (Louis XIV) et de Dioclée (la foi chrétienne). La belle Dioclée, fille de Pamphile et d'Olympe, vient chercher refuge auprès de Clodomire lors d'une cérémonie religieuse. Le jeune souverain, selon les vœux d'Anaxie (Anne d'Autriche), s'éprend de Dioclée au point que cette affection oriente toutes les actions royales dans un extrait où domine l'imparfait d'habitude, soulignant que la relation du roi à la religion est d'abord intime, quotidienne et personnelle :

Les impressions que le mérite de la petite Dioclée avoit faites sur l'esprit du jeune Clodomire, parurent bien-tost en ses actions et en ses paroles ; il ne pouvoit la perdre de veue sans inquiétude, & quand il ne l'a voyoit pas, il pensoit à ses beautés, sans qu'il lui fut possible de dissimuler ses sentiments ; il lui rendoit des visites fréquentes & ne manquoit jamais d'en parler avec éloge ; il ne se passoit point de jour qu'il ne lui rendit quelque petit soin, qu'il ne luy fit quelque présent, ou qu'il ne pratiquat quelque nouvelle soumission pour lui plaire : il se plaignoit tousjours que sa Cour n'avoit pas assez de respect pour elle, & que ses peuples n'auroient jamais un plus beau moyen de mériter sa bienveillance qu'en luy témoignant plus de respect qu'à luy même.¹⁰²¹

Serviteur dévoué de la foi chrétienne, le roi obtient en échange tous les bénéfices que peut lui apporter celle-ci. Il souhaite alors faire de la foi la véritable reine du royaume à laquelle lui-même se soumettrait, au point de recevoir la couronne des mains de Dioclée le jour du sacre. L'abbé d'Aubignac détourne la métaphore de l'union matrimoniale du souverain et de son État, en faisant de l'Église la véritable source de toute autorité¹⁰²² :

Elle se lève, et deux des plus nobles barons de cette cour lui portant le bas de sa robe, Olympe et Anaxie se mirent à ses côtés, & la conduisirent auprès de l'autel, où prenant la couronne & le sceptre que le grand Druide y avoit posez & qui sont de tout temps reservez pour cette occasion, elle mit la premiere sur la teste de Clodomire, & l'autre en sa main, & Clodomire les remit aussitost aux pieds de Dioclée, témoignant ainsi que n'ayant voulu régner que par elle, il ne vouloit aussi regner que pour elle, dont les deux Reines ayant témoigné beaucoup de contentement, tout l'assistance fit retentir des cris de joie la voute et les murs du temple, & tout le peuple qui l'environnoit au dehors y répondit par des applaudissements et des bénédictions qui suivirent le roi jusques dans son palais.¹⁰²³

¹⁰²⁰ F. Greiner [dir.], *Roman et Religion de J.-P. Camus à Fénelon, Littératures classiques*, n° 79, 2012.

¹⁰²¹ F. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, op. cit., p. 501-502.

¹⁰²² R. Descimon, « Les Fonctions de la métaphore du mariage politique du Roi et de la République, France, XV^e-XVIII^e siècles », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 47, n°6, 1992, p. 1127-1147.

¹⁰²³ *Ibid.*, p. 515-516.

Dans l'extrait précédent, Clodomire craignait l'hostilité ou l'indifférence de sa cour et de son peuple vis-à-vis de Dioclée mais cette crainte semble perdre tout fondement dans ce second passage où les nobles assemblés et le peuple autour du Temple consacrent à la foi leur roi et l'amour qui unit celui-ci à la religion. Se soumettant à la foi, le roi n'en est que plus légitime ; il obtient ainsi la félicité générale et la communion de toutes les classes sociales par cette bénédiction collective qui permet l'accomplissement des desseins divins. L'abbé d'Aubignac, romancier et homme d'Église, illustre les bienfaits d'une harmonie politique entre religion et royauté : il ne saurait y avoir de cité terrestre heureuse sans qu'elle ne cherche à ressembler à la Cité Céleste. Le roi de France, insiste le romancier, est le principal serviteur d'une Église qui reste souveraine.

III.1.2 Un soutien recherché

Du fait de l'importance capitale que joue la religion dans la vie politique, héros et opposants comptent sur le soutien du clergé, suivant un principe énoncé par La Boétie : « il n'a jamais été que les tirans pour s'asseurer ne se soient efforcés d'accoutumer le peuple envers eux, non seulement à obéissance et servitude, mais encore à dévotion¹⁰²⁴ ». Or souvent les tyrans et usurpateurs usent à leur profit de la force de représentation que possède la religion. Ainsi, dans *L'Argenis*, Lycogène n'hésite pas à manipuler son public par le détournement de la religion pour ses propres fins, crime odieux au XVII^e siècle :

Les prestres outre cecy gaignez par argent, n'eurent pas peu de pouvoir, qui supposant des presages, & deguisant les choses, rapportoient tout à la Religion, soit qu'en public, ou en particulier on sacrifiast une victime, feignant des prodiges, ils espouuntoient les assistans : tantost que les arteres par un ordre renversé, n'estoient point en leur place. Que les destins estoient tousjours sur quelque nouveau changement ; que l'advenir seroit meilleur que le passé. Que tout ce qu'on faisoit pour lors n'estoit point agreable aux Dieux. Outre ces suppositions, il y eut aussi quelques prodiges ny faux ny desguisez : par lesquels on attendoit en bref quelque malheur : car il tomba quelque part des pierres du Ciel : ailleurs on vid luire deux Soleils : mais le peu de monstres authorisa une infinité de fictions. De façon que les hommes follement croyoient & craignoient tout.¹⁰²⁵

Ici, les paroles rapportées et l'emploi du pronom impersonnel « on », désignant tantôt les devins, tantôt la foule, évoquent une pluralité de voix confuses qui nécessite de la part du

¹⁰²⁴ É. de La Boétie, *Traité de la servitude volontaire*, op. cit., p. 116.

¹⁰²⁵ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], op. cit., p. 213-214. Texte original : « *Praeter has artes, sacrificuli pretio empti haud parum valere. Ominibus et auspiciis ementitis omnia in religionem vertebant. Seu publice seu privatim mactata hostia erat, effictis prodigiis spectantes terrebantur : nunc caput deesse iecinori ; nunc turbato ordine fibras emicare extra sedem ; semperque nova fata instare et meliora praeteritis ; nihil autem quod tunc fieret diis placere. Contigerunt praeter has laruas non falsa aut fucata prodigia, quibus affirmabantur proximae clades. Nam et de caelo lapidatum est et alicubi gemini soles micuerant. Sed pauca haec monstra fictis innumeris fidem fecerunt, ut homines omnia temere crederent timerentque.* » (J. Barclay, *Argenis*, p. 235-236).

lecteur un travail d'interprétation pour bien comprendre les instances en présence. Si le narrateur reconnaît des vrais prodiges, il met en garde contre une interprétation irréfléchie, qui ne s'abstrait pas assez du signe par l'effort de la raison, comme le prouve en latin la proximité sonore de « *temere* », « *crederent* » et « *timerent* ». D'ailleurs, il s'agit bien de la seule fois du roman où le prodige ne se révèle pas une illusion, puisque même les héros manipulent le peuple ébloui par de faux enchantements. En effet, Argenis, héroïne éponyme, n'hésite pas elle-aussi à utiliser son autorité de prêtresse pour tromper la foule, en feignant d'être possédée par une divinité, ce pour des intérêts très ambigus¹⁰²⁶. Si leur âge, leur sexe ou leur camp semblent opposer le favori manipulateur et la jeune princesse, force est de constater qu'ils emploient les mêmes moyens pour tromper le public, en utilisant à leur profit d'apparents miracles divins. La scène en question occupe le vingtième et dernier chapitre du livre premier, place qui indique bien qu'Argenis fait basculer le récit en opposant aux tromperies initiales de Lycogène une illusion salvatrice. La princesse décide en effet de feindre une possession divine pour empêcher son père de signer un humiliant traité de paix. Quelles sont les retombées de cette magistrale illusion ? Bien sûr, la fin des négociations de paix et la possibilité de fuite pour Poliarque, mais aussi, plus étonnamment, une contagion de la feintise dans le royaume, traduisant le danger du détournement de la religion à ses propres fins¹⁰²⁷.

III.1.3 Un appui détourné par ses propres membres

Si les hommes politiques utilisent la religion à leur fin, certains membres du clergé eux-mêmes profitent de l'autorité sacrée que leurs confère leur statut pour mieux mener une carrière politique. L'histoire de Sidy Bu Median, dans le *Polexandre* de 1637, illustre ce détournement du prestige religieux pour s'emparer du trône. Le héros, épris de la princesse de Telensin, voit le père de celle-ci être dépouillé de sa puissance par un faux prophète :

Habat Elmely (ainsi se nomme ce cruel Tyran) couvrant son ambition & son orgueil d'une fausse & pernicieuse piété, entra dans Telensin avec un grand nombre de ses sectateurs ; & après y avoir presché ses hérésies, gagna le peuple inconstant & brutal, & le fit soulever contre son souverain. Je me joignis aux gens de bien, & fis ce qu'il me fut possible. Mais après avoir esté battu plusieurs fois, & laissé pour mort en la dernière bataille, Abdulac Umen fut pris prisonnier, chargé de fers & jetté dans un horrible cachot. Le faux Prophète s'empare à mesme temps de la puissance Royale, & d'autant qu'il avoit fait publier dès le commencement de la guerre, qu'il venoit de la part de Dieu & du grand Prophète Mahomet, pour enseigner la verité aux Telensiens & par le mariage de luy & d'Arzile, leur donner des Rois qui peussent chasser tous les Chrestiens de l'Afrique [...]¹⁰²⁸

¹⁰²⁶ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 183 et suivantes.

¹⁰²⁷ *Ibid.*, p. 208.

¹⁰²⁸ M. de Gomberville, *Polexandre*, (1637), *op. cit.*, p. 315-316.

Tartuffe avant l'heure, Habat Elmely convoite la main de la princesse en même temps que sa couronne ; il se sert de la foi comme d'une arme pour galvaniser les foules et mieux renverser le régime en place, sous couvert d'une guerre sainte. On retrouve le lieu commun du politique couvrant d'un voile moral ses actions, de même que les préjugés contre la naïveté du peuple. Cette opposition est aussi morale puisqu'à la suite de ce passage le prophète annonce vouloir écorcher le souverain déchu, violant la protection accordée aux prisonniers de guerre et témoignant de ce fait de sa bassesse d'âme comme de son manque de charité ou de piété. La théocratie qu'Habat Elmely cherche à imposer est dès le départ condamnée aux yeux du lecteur, puisqu'il s'agit d'une histoire rapportée où le narrateur marque toute son hostilité par des interventions et le choix d'un vocabulaire péjoratif, en particulier pour les adjectifs axiologiques. Pour le lecteur, c'est aussi Savonarole et sa légende noire qui se révèlent à travers les lignes : confier le pouvoir temporel aux hommes de Dieu peut avoir des conséquences politiques parfois bénéfiques mais parfois terribles, alors que débute le désenchantement du monde¹⁰²⁹.

III.2 Les cérémonies, prophéties et rêves prémonitoires : des outils politiques

Le désenchantement touche-t-il le monde politique romanesque¹⁰³⁰ ? Au cours du siècle, les nymphes et les fées, les sorciers et les magiciens, les faiseurs de miracles et les ensorceleuses abandonnent peu à peu les royaumes romanesques. Bien sûr, quelques empoisonneuses parviennent encore à séduire les rois de papier mais depuis Climanthe dans *L'Astrée*¹⁰³¹, la plupart des apparitions spectaculaires se nimbent d'une aura douteuse et parodique.

Les cérémonies religieuses, par leur allure spectaculaire, peuvent servir des intérêts politiques et réorienter l'arc narratif. C'est pourquoi la tromperie d'Argenis, évoquée précédemment, a des allures de scène de théâtre : d'abord nous avons accès aux coulisses où la princesse repasse son texte et prépare son masque de scène tandis que le silence se fait dans la salle¹⁰³². Suit l'entrée de la prêtresse ensorceleuse, sa performance puis sa sortie théâtrale, rythmées par les réactions de Méléandre, encore une fois aveuglé par les apparences :

¹⁰²⁹ Au sujet de Savonarole voir D. Weinstein, *Savonarole et Florence. Prophétie et patriotisme à la Renaissance* (1970), M.-F. de Paloméra [trad.], Paris, Calmann-Lévy, 1973 ; et, plus récemment, cf. Marina Marietti, *Savonarole*, PUF, 1997.

¹⁰³⁰ M. Gauchet, *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985. Voir également Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, *op. cit.*, p. 328 : « sur-enchantement du monde ».

¹⁰³¹ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, I, 5.

¹⁰³² J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 183 : « elle sçauoit que se laissant emporter à la colere, où l'auoit réduite le départ de Poliarque, l'ardeur enflammeroit assez sa face, & ses yeux pour faire croire qu'elle

Elle estant deuenüe plus gaye par ceste resolution, respond qu'elle s'en alloit & dispose son esprit & ses pas pour la comedie qu'elle vouloit iouer. Desia le Roy & Lycogene tennoient la victime chacun de leur costé. Les Seigneurs qui les enuironnoient de toutes parts, contenoient leurs affections différentes, sous un mesme silence. Le peuple auoit ocupé toutes les aduenües [...] Mais ce fut un prodige de voir Argenis : si tost qu'elle sortit du temple, les yeux esgarez, & les cheueux horriblement espars, elle se met à chanceler ; sa façon estoit comme d'une furieuse, qui eust combattu contre les esclancemens de l'inspiration diuine, qu'elle n'auroit pas accoutumé d'auoir. Méléandre le premier en deuint tout effrayé. [...] Ayant dit cecy d'un visage tel qu'auoient les Prophétesses en prononçant leurs prédictions, elle fit croire qu'elle estoit saisie d'une diuine esmotion. Tout le monde effrayé tenait les yeux fichez sur elle.¹⁰³³

Argenis se propose bien d'offrir une « *fabula* », que Marcassus traduit par le substantif « comédie ». Là encore, l'extrait est saturé du vocabulaire de la vision, opposant une apparence illusoire à une réalité plus profonde. Après sa performance, la jeune femme quitte la scène, laissant un public abasourdi, une foule terrifiée. Le traducteur s'amuse d'ailleurs à jouer sur la polysémie du verbe « entendre », pouvant désigner l'ouïe ou la compréhension, puisqu'il dit de Méléandre que « moins il entendoit toutes ces choses, & plus il estoit glacé de crainte¹⁰³⁴ ». Lesens de la vue, victime des illusions, semble s'opposer au sens de l'ouïe, à la parole qui permet le recul, la raison et l'analyse.

En ce sens, la réception des prophéties par les personnages ne laisse pas d'être ambiguë. Dès les épopées et mythes antiques, les prophéties jouent un rôle politique important, en particulier lorsqu'elles commandent d'exposer un enfant de sang royal, à l'exemple d'Œdipe ou de Romulus et Remus¹⁰³⁵. Hérodote lui aussi fait peser la menace sur le jeune Cyrus, qu'une prophétie destine à prendre le trône de son grand-père Astyage. Les romans, en particulier lorsqu'ils s'inspirent de l'histoire antique, contiennent les prophéties, alors qu'ils limitent généralement le fantastique dans un souci de vraisemblance, ce qui peut poser question. Comme le rappelle Alexandre Haran, les prophéties occupent encore une place importante dans la vie politique du XVII^e siècle, en particulier à la suite de Guillaume

seroit furieuse [...]. Le héraut auoit desia proclamé le silence ». Texte original : « *Vultus atque oculos, ubi furori indulisset quem suggererat discessus Poliarchi, sciebat suo ardore mendacium optime adumbraturos [...] silentium per praeconem imperatum* » (J. Barclay. *Argenis*, p. 202).

¹⁰³³ *Ibid.*, p. 183-186. Texte original : « *Ergo se ituram respondit, animum simul et gressus ad destinatam fabulam comparavit. Iamque hinc rex, inde Lycogenes mediam hostiam habebant. Circumfusi optimates diversissimas mentes sub uno componebant silentio. Populus cuneos indequaue dtipaverat, et destinatum sacris amibtum aegre oppositi milites tuebantur. Sed pro monstro fuit Argenis ubi primum a templo egressa, variantibus oculis comisque per horrores iactatis, sua vestigia turbavit. Furentis species erat, quae motus deorum nondum animo bene conceptos prima aegritudine eluctaretur. Meleander in primis obriguit [...] mutata in eiulatus maxime implevit speciem divino tumulto correptae. Et in illam quidem omnium oculos stupor defixerat* » (J. Barclay. *Argenis*, p. 203).

¹⁰³⁴ *Ibid.*, p. 185.

¹⁰³⁵ Voir O. Rank, *Le Mythe de la naissance du héros* (1909), E. Klein [trad.], Paris, Payot, 2000 et Ph. Sellier, *Le Mythe du Héros*, Nancy, Bordas, 1970, p. 17.

Postel (1510-1581), qui faisait de la royauté française la souche d'où germerait le sauveur de la chrétienté :

Les formules prophétiques médiévales furent dédiées également aux premiers Bourbons – Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Ces souverains furent les derniers rois de France à bénéficier de ces écrits. À l'aube du siècle des Lumières, le temps de la prophétie du *Carolus Deditus* est définitivement résolu. Cependant, jusqu'à la fin du Grand Siècle, la prophétie politique continue d'être un genre littéraire vivant, lu, commenté et remanié, diffusé par des ouvrages imprimés, que ce soit sous forme de modestes opuscules ou de vastes recueils, véritables anthologies de prédictions. Les juridiques ou historiques consacrés à la prééminence de la monarchie Très Chrétienne, ne demeurent pas en reste, et insèrent à l'occasion des commentaires et des réflexions ayant trait au rôle messianique de la nation France et de son souverain.¹⁰³⁶

Très politiques, les oracles participent au plaisir du lecteur, mieux informé que les personnages mais craignant pour eux, car ils permettent une ironie tragique et semblent condamner à terme le héros ou son opposant, telles une épée de Damoclès. Marie-Gabrielle Lallemand rappelle par exemple dans son ouvrage *Les Longs Romans du XVII^e siècle* que non pas une mais trois prophéties pèsent sur le destin du jeune Cyrus, prophéties qui semblent à la fois contradictoires et funestes¹⁰³⁷. Les oracles justifient également la convergence des personnages en un seul endroit, à l'exemple des romans de La Calprenède. Le roman *Faramond* reprend ainsi ce ressort narratif ayant déjà fait ses preuves dans la *Cassandra* et la *Cléopâtre* : il a par exemple été prédit au prince oriental Varanes qu'il ne pourrait guérir de son chagrin amoureux qu'en se rendant à Cologne, ce qui explique sa présence si loin de son royaume¹⁰³⁸. En ces sens, les prophéties sont, plus que tout autre élément religieux, un ressort romanesque¹⁰³⁹.

Faramond se place explicitement dans une filiation épique, et, de même que Romulus, Brutus et Auguste avaient été annoncés dans *L'Énéide*¹⁰⁴⁰, le dernier long roman offre un parcours de la monarchie française. Au sein de la narration, la prophétie de Théon et Mélusine garantit avant le dénouement le succès politique du héros puisque Faramond apprend qu'il épousera Rosemonde. Cependant, cette prophétie joue moins un rôle dans le déroulement interne de l'intrigue qu'elle ne dépasse la fiction pour participer à l'entreprise encomiastique et politique des deux romanciers. La lecture de la prophétie a lieu à l'initiative d'une Placidie incarnant l'Empire romain et de la Reine de Visigoths, inscrivant la lignée de Faramond dans une *translatio imperii* que viennent enrichir les influences nordiques et orientales. On annonce

¹⁰³⁶ A. Y. Haran, *Le Lys et le globe*, op. cit., p. 16.

¹⁰³⁷ M.-G. Lallemand, *Les Longs Romans du XVII^e siècle*, op. cit., p. 115-119.

¹⁰³⁸ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., III, 3.

¹⁰³⁹ Voir Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, op. cit., p. 245.

¹⁰⁴⁰ Dans *L'Énéide*, Romulus (I, 257-296), Brutus, VI, 756-886 et Auguste (VI, 756-886). Voir G. de Callatay, « Les trois grandes projections historiques de l'Énéide », *L'Antiquité classique*, Tome 67, 1998, p. 183-192.

également l'arrivée prochaine de l'Empereur Honorius dans le camp ; quittant Rome déchue, Honorius fait de la cour de Faramond le nouveau centre du monde. D'ailleurs, si Faramond doit lire seul la prophétie, c'est qu'elle annonce la domination de sa descendance sur toutes les autres maisons réunies à Cologne¹⁰⁴¹.

Le narrateur prend soin de solder immédiatement les inquiétudes romanesques quant aux noces des héros, avant de rappeler le recul que prend Faramond vis-à-vis de cette prophétie : croyance et crédulité ne doivent pas être confondues, dans ce roman tardif où cartésianisme et tacitisme orientent certains passages. Or la prédiction permet surtout d'intégrer un portrait encomiastique de Louis XIV, en jouant des porosités entre fiction et réalité permises par le sujet historique¹⁰⁴². Que Louis XIV corresponde au plus digne descendant de Faramond, que Faramond ne soit que le portrait fidèle de Louis XIV, les paratextes dédicatoires du roman l'annonçaient déjà. Cependant, l'encomiastique envahit cette fois la narration elle-même, alors que nous approchons de l'*excipit* donc d'un seuil qui permet la sortie de l'illusion romanesque. La prophétie rompt cette illusion en faisant du présent du lecteur la perspective à venir des personnages : la religion dans le roman sert donc des intérêts politiques, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs à la fiction.

En effet, si les cérémonies religieuses ou l'autorité du clergé peuvent obtenir la soumission du peuple, seules les prophéties parviennent à orienter l'action de tous, y compris les héros ou les nobles opposants. Qu'il s'agisse de participer à leur réalisation ou au contraire d'en freiner la réalisation inéluctable, les personnages tiennent compte des oracles. Obéir à ces derniers permet d'atteindre des objectifs politiques concrets, et bien que ces moyens n'appartiennent pas à notre schéma de rationalité, ils participent tout de même aux « actions rationnelles en finalité », comme les nomme Weber¹⁰⁴³. On obéit moins aux prophéties parce qu'elles appartiennent à un schéma de valeur que parce qu'elles sont efficaces pour obtenir un objectif politique, d'où la nécessité de ménager les prophètes, qu'ils soient ou non des imposteurs : dans le chapitre XVII de *L'Argenis*, le sage Nicopompe, double de l'auteur, entame une joute oratoire avec un mathématicien, c'est-à-dire un astrologue. Cependant, alors que le camp des hommes raisonnables a emporté la victoire, Cléobule enjoint le roi à contenter l'astrologue, du fait du prestige dont ce dernier jouit à la cour et parmi le peuple¹⁰⁴⁴.

Du désenchantement du monde, les romanciers épargnent également les rêves prémonitoires : alors que l'on peut tromper par de fausses prophéties, les songes politiques

¹⁰⁴¹ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, XII, 4, p. 373-374.

¹⁰⁴² *Ibid.*, p. 376-378.

¹⁰⁴³ M. Weber, *Sociologie de la religion*, Isabelle Kalinowski, [trad. et éd.], Champs-Flammarion, 2006.

¹⁰⁴⁴ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, chap. XVII et XVIII.

annonceraient toujours des événements destinés à se réaliser. Les romanciers n'inventent pas toujours ces rêves, que l'on trouve la plupart du temps dans l'intertexte historique ; ainsi dans *Le grand Scanderberg, nouvelle, par Mlle *****, le songe glorieux de la mère de Scanderbeg à la veille de sa naissance est-il tiré de l'ouvrage de Jacques de Lavardin, *Histoire de Georges Castriot, surnommé Scanderberg, roy d'Albanie*¹⁰⁴⁵. De la même façon, le rêve de Marcomire dans *Faramond* appartient à la tradition historiographique voire mythologique de la royauté française¹⁰⁴⁶. Il s'agit là encore d'annoncer le glorieux destin du héros fondateur, de faire du rameau naissant la souche bénie de Dieu. Les songes correspondent donc à la forme à la fois la moins justifiable et la plus fiable de prédestination politique, assurant le bon droit et la victoire finale des héros, quels que soient les épreuves et les conflits traversés. Colette Beaune rappelle que dans un souci de rationalisation de la politique cette évocation de songes prophétiques disparaît au cours du siècle, à l'exception notable de textes polémiques comme les Mazarinades : le rêve confirme l'élection du héros pour mieux dénoncer les fausses prétentions de son adversaire. Or, tandis que les différents partis s'emparent de la force politique que représente la religion, le clergé lui-même connaît des divisions motivées par des soucis politiques.

III.3 Divisions, religion et politique

III.3.1 Un soutien divisé

Si depuis Weber la science politique s'accorde à faire de la religion un ferment d'unité sociale, il est rare dans les romans que l'ensemble du clergé soutienne de conserve un seul parti, et ses membres peuvent être pris eux-aussi dans les rouages politiques, dans les jeux d'alliance qui dépassent les querelles internes. Dans l'intrigue, ces tensions favorisent la multiplicité des péripéties en distinguant opposants et adjouvants tout en assurant une certaine sécurité aux auteurs qui n'attaquent que les membres du clergé qui desservent leur mission sacrée. Ainsi, dans *Clélie*, les prêtres se laissent acheter par Tarquin : « on assure que les augures étaient gagnés et que quand les dieux eussent donné un signe évident de ne le vouloir pas, Tarquin n'aurait pas laissé de le faire¹⁰⁴⁷ ». Contrairement aux prêtres envoyés par Tarquin pour faire germer la révolte dans Rome libérée, les vestales ne servent jamais que les

¹⁰⁴⁵ Anonyme [attribué à A. de la Roche Guilhem], *Le grand Scanderberg, op. cit.*, et J. de Lavardin, *Histoire de Georges Castriot, surnommé Scanderberg, roy d'Albanie*, Paris, G. Chaudière, 1576.

¹⁰⁴⁶ C. Beaune, « Le rêve du roi fondateur dans l'histoire de France », dans *Genèse de l'État moderne en Méditerranée. Approches historique et anthropologique des pratiques et des représentations. Actes des tables rondes internationales tenues à Paris (24-26 septembre 1987 et 18-19 mars 1988)*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 1993, p. 27-44.

¹⁰⁴⁷ M. de Scudéry, *Clélie, op. cit.*, I, 2, p. 376.

causes justes, c'est-à-dire la paix civile, la libération des prisonnières et de Rome. C'est donc les femmes religieuses qui assurent la droiture politique du clergé, tandis que les hommes se laissent acheter et profitent de leur autorité sur le peuple pour le manipuler, et possèdent une place singulière parmi les femmes proches du pouvoir, puisqu'elles ne dépendent pas d'un homme et n'ont pas besoin d'agir par lui, tout en exerçant une véritable fonction politique en gracieux les prisonniers. En outre, elles sont éduquées et populaires auprès du peuple et maîtrisent suffisamment la rhétorique pour s'opposer au tyran. Ainsi, dans le troisième livre de la première partie de *Clélie*, la grande Vestale Vénérie prend la défense de Clélie et de ses compagnes¹⁰⁴⁸. Cette joute oratoire a été choisie pour orner le frontispice de ce troisième livre, témoignant du caractère frappant et singulier de la scène. F. Chauveau représente la Vestale debout, et de ce fait à la même hauteur que Tarquin, certes sur un trône surélevé, mais assis. Debout devant le tyran, Vénérie est son égale ; elle pose les bras ouverts, témoignant d'une ouverture qui contraste fort avec le repli de Tarquin et des hommes en arme regroupés derrière lui. Tarquin peut bien posséder la force armée, Vénérie a la raison, le bon droit et la justice avec elle. Cependant, ce pouvoir né de l'esprit, de la vertu et de la haute naissance est inefficace face aux bas instincts qui guident la conduite du souverain puisque malgré un admirable morceau de rhétorique, la grande Vestale n'obtient pas la libération des prisonnières ; son soutien aux héros est plus moral et symbolique qu'actif.

Inversement, mais plus rarement, le clergé peut prendre parti pour le pouvoir en place au détriment du héros. Ces situations, assez rares dans les romans longs et héroïques, se trouvent plutôt dans des textes marqués par le doute et la suspicion quant à la légende historique. Saint-Réal, dans *Dom Carlos*, dresse un portrait à charge de certains hommes d'Église en Espagne, prêts à tout pour faire condamner le jeune héros dans un contexte de tensions religieuses en Europe.

III.3.2 Quand une nation a plusieurs religions

Les conflits religieux entamés au XVI^e siècle demeurent l'un des principaux enjeux du siècle suivant, pourtant les romans du milieu du siècle ne les représentent qu'assez peu. Les romanciers de la première et dernière période, eux, s'y intéressent mais sous des angles avant tout politiques, à l'exception de Jean-Pierre Camus.

À partir de l'Édit de Nantes, les penseurs politiques cherchent à refonder l'unité nationale autour de valeurs communes dépassant le culte des différentes confessions ; les romanciers

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*, 1, 3, p. 400-403.

eux-aussi représentent les conflits et l'inquiétude d'une possible recrudescence de la violence. *L'Argenis*, par exemple, affirme que « la secte des Hyperephaniens » et son fondateur Ulican se trompent mais que le bien commun exige de se comporter « debonnairement envers les Hyperephaniens, pour ce qu'en l'estat présent des affaires de la Sicile, on pouvoit plustost les ramener à la raison, par la douceur, le bon exemple, & ses modestes contestations, que par un manifeste mespris¹⁰⁴⁹ ». Cet appel à la tolérance et la concorde civile se retrouve dans une œuvre presque contemporaine de *L'Argenis : Le Roman satyrique* de Jean de Lannel. Les guerres religieuses entre les Prisques, fidèles à la première religion, et les Novates qui pratiquent la nouvelle, déchirent la Galatie, pays où règne un Empereur encore mineur. La régence est assurée par la duchesse de Conforliche, sœur du précédent souverain, et par son favori Gardenfort, mais la toute-puissance de ce dernier accroît les tensions du royaume. Dans cette représentation à clé de la France du XVI^e siècle, la religion est avant tout un prétexte politique pour justifier l'ingérence d'États étrangers dans les affaires du royaume, les Prisques étant soutenus par le royaume des Morisques (l'Espagne) et les Novates par les habitants des Iles maritimes (l'Angleterre) et par les princes Hyperphaniens (les princes réformés). Ainsi, lors de ses plans de guerre, Ennemidore évoque toutes les façons possibles de faire jouer en leur faveur les tensions religieuses nationales et internationales :

[...] Il seroit encore à propos de rechercher les Novates de se joindre avec nous, de les convier à se déclarer en nostre faveur, & à faire la guerre aux lieux où ils en ont le moyen. Quand mesme ils nous refuseroient d'embrasser nostre party, il ne faut pas laisser néantmoins de faire courre le bruit qu'ils se sont engagez à nous, & d'envoyer souvent vers eux afin de donner de la jalousie à l'Empereur. [...] Il est bon encores d'envoyer dans les Provinces faire quelques remuemens, rechercher les Gouverneurs des places, les Officiers, les Maires & Eschevins des Villes, & enfin n'obmettre aucune chose de ce qui nous peut servir. Ce seroit faire une grande faute que de ne solliciter pas les Estrangers, qui sont ennemis jurez de cette Couronne. Je m'asseure que si on despeche vers les Princes Hyperephaniens, qu'ils ne nous abandonneront pas. le ne doute point aussi que la Ligue des pais revoltez, que le Roy des Lupercains & la Reyne des Isles maritimes ne nous envoient un puissant secours, Encores que le Roy des Morisques tesmoigne estre ennemy mortel de la Religion des Novates, & de tous ceux qui se liguent avec eux, neantmoins il est si desireux d'estendre sa Monarchie, & tire un si grand avantage de nos divisions, qu'indubitablement il nous assistera sous main en tout ce qu'il pourra, puis qu'il n'a point d'autre Religion que de s'agrandir.¹⁰⁵⁰

Certes, le narrateur exprime ses convictions dans cet extrait mais elles sont d'ordre politique, la religion n'étant qu'un moyen comme un autre de faire jouer les différents partis les uns contre les autres. Le narrateur n'a foi que dans ces calculs politiques et s'autorise de pieux mensonges sans questionner un seul instant la moralité de sa conduite. Les tensions

¹⁰⁴⁹ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 225. Voir plus largement tout le chapitre V de cette deuxième partie.

¹⁰⁵⁰ J. de Lannel, *Le Roman satyrique*, *op. cit.*, p. 510-512.

religieuses profitent en réalité à ceux dont les intérêts sont les moins nobles, dont les convictions ne sont que des façades intéressées ; les politiques faisant feu de tout bois se concilient les différentes forces en présence toute en divisant pour mieux régner.

Pourtant, c'est un homme du compromis religieux qui parvient à rétablir l'unité civile : le jeune empereur étant mort, le prince de Bourbonnourre, double d'Henri IV, monte sur le trône. Certains craignaient de sa part une conversion forcée de la majorité du pays à la religion des Novates, mais le nouvel empereur choisit de faire respecter la liberté de conscience en désignant un ennemi commun, cette fois-ci extérieur au royaume, le royaume des Morisques :

L'Empereur le jour de ses noces, se fit couronner selon la coutume, & la Religion des Prisques, à qui il promit de conserver inviolablement les privileges. Il renonça absolument à la Religion des Novates, en faveur de qui neant moins, il fit un Edict pour la liberté de leurs consciences. Apres cela, toutes les villes de l'Empire se remirent en son obeissance, & il ne luy resta plus que la guerre contre les Morisques, qu'il chassa glorieusement de son estat, & les contraignit à luy demander la paix, qu'il leur accorda à des conditions fort glorieuses & fort avantageuses pour luy. Tout le monde a sceu la pompe & la magnificence des noces de tant de Princes, qui se marierent en mesme temps.¹⁰⁵¹

La tolérance est possible parce que le roi, désormais doté d'une aura sacrée, incarne par son histoire-même la possibilité d'une concorde au détriment des dissensions religieuses. Cette solution politique du transfert du sacré au profit de la concorde publique semble cependant suffisamment polémique pour que Jean de Lannel fasse le choix de ne plus l'évoquer dans sa reprise expurgée de son œuvre, *Le Romant des Indes* :

Le grand Mogol le jour de ses Nopces se fit Couronner selon la coutume & la Religion des Chrétiens, s'obligeant par serment de conserver leurs privileges. La pompe & la magnificence des Nopces de tant de Princes, qui se marierent en mesme temps, meritoient bien d'estres décrites.¹⁰⁵²

Que le roi absorbe en sa personne la sacralité et utilise à son profit et pour l'unité du royaume les pouvoirs de la religion, cette hypothèse peut encore révolter au début du siècle mais elle s'impose petit à petit, au point qu'Arlette Jouanna en fasse l'origine de la monarchie absolue telle qu'elle s'est développée en France¹⁰⁵³.

De ce fait, la représentation des guerres civiles pour des motifs religieux tend à diminuer dans les romans des décennies suivantes, les conflits religieux représentés opposant alors surtout les Chrétiens et les Musulmans, lors de récits de pirateries ou de vies de sérail. Il faut attendre les petits romans historiques pour que les Guerres de religion reprennent toute leur importance dans les récits de fiction, puisque la France des Valois devient le cadre privilégié

¹⁰⁵¹ *Ibid.*, p. 1113-1114.

¹⁰⁵² J. de Lannel, *Le Romant des Indes*, *op. cit.*, p. 2068.

¹⁰⁵³ A. Jouanna, *Le Prince absolu*, *op. cit.*, p. 245-246.

des aventures narrées. Certes, la révocation de l'Édit de Nantes (1685) ou la dissolution de Port-Royal (1709) pouvaient réveiller les vieux démons des conflits religieux, mais il s'agit là de deux événements postérieurs aux premiers petits romans historiques. D'ailleurs, c'est moins la question religieuse que politique qui intéresse alors les romanciers :

Les guerres de religion restent présentes dans l'imaginaire comme référence d'une horreur absolue. Elles ne donnent pas lieu pour les romanciers à une résurgence des fictions héroïques. C'est le plus souvent en marge de l'action guerrière que se trouvent l'évocation du personnel politique qui y a eu affaire, et celle, critique, de l'autre face de la grande histoire. De toute évidence, le thème sert une réflexion sur l'exercice du pouvoir, qui permet par excellence la situation de guerre civiles. [...] On remarquera qu'il n'est dans cette affaire guère question de religion, et que les horreurs des guerres ne sont jamais mises au comte d'un fanatisme religieux [...]¹⁰⁵⁴

L'évocation de la religion se fait doublement prétexte dans les petits romans : dans la diégèse, c'est un outil bien utile dont s'emparent les différents camps politiques pour mieux défendre leurs intérêts personnels ; de par les clés, c'est aussi le moyen de commenter la politique de Louis XIV tout en conservant une distance salutaire. Du pouvoir de la représentation, la religion peut donc en venir à servir une politique de l'action, lorsqu'elle est accaparée par le personnel politique.

¹⁰⁵⁴ R. Démoris, « les Guerres de religion dans la nouvelle historique entre 1660 et 1680 », dans *La Mémoire des guerres de religion, la concurrence des genres historique, XVI^e-XVIII^e siècles, Actes du Colloque international de Paris (15-16 novembre 2002)*, J. Berchtold et M.-M. Fragonard [dir.], Genève, Droz, 2007 (p. 251-266), p. 265.

Au terme de ces chapitres, il est apparu que les spécificités du parcours des différents personnages des romans s'éclairent d'un jour nouveau si l'on les situe dans l'échiquier politique par rapport à leur fonction vis-à-vis du pouvoir et leurs relations avec le Prince. Ces personnages agissent suivant des motivations politiques ou passionnelles, à l'origine d'ordres et de désordres sociaux. Les divergences d'intérêts et d'arrière-plan moraux, ainsi que ces désordres, fournissent d'abord un réservoir de péripéties et d'actants, multipliant les épisodes et retardant l'union de l'héroïne et du héros, alors que le dénouement couronne les exploits en même temps qu'il consacre comme supérieures les valeurs et principes qui l'animent. Ces interactions favorisent en outre une réflexion politique car le roman, par sa dimension fictionnelle, permet le passage du concept abstrait à la figuration singulière favorisant une exemplification. Dès lors, une catégorisation du personnel romanesque à partir de la relation au pouvoir et à l'ordre politique de chacun se révèle pertinente, en faisant saillir les tensions et les ambiguïtés qui entourent à la fois le personnage-type et son référent politique dans le monde réel.

Ces tensions évoluent au cours du siècle, suivant des motivations génériques mais également politiques. Elles se structurent autour de conflits de valeurs, entre un pôle traditionnel qui s'appuie sur les vertus cardinales et héroïques et un pôle plus moderne qui à la suite de Machiavel distingue moyens et fins, apparences et réalités, discours et actions. Elles permettent l'organisation du récit et la multiplication des péripéties et des discours en faisant confronter ces systèmes et en en cherchant les modalités de validité. Les tensions entre morale traditionnelle et modernité philosophique et entre les archétypes romanesques et les réalités du siècle rejoignent celles entre question politique et sentimentale, qui structuraient notre première partie. Elles sont l'occasion d'innovations narratives, par le renouvellement du répertoire du personnel et des péripéties romanesques et par les porosités qui se manifestent dans la sphère de l'expression. En effet, pour intégrer au mieux les innovations qu'apporte cette question politique dans les romans, les auteurs s'emparent de toute une tradition rhétorique et adaptent un vocabulaire exogène.

Troisième partie
**Les mots pour le
dire**

Mais que l'homme soit un animal politique à un plus haut degré qu'une abeille quelconque ou tout autre animal vivant à l'état grégaire, cela est évident. La nature, en effet, selon nous, ne fait rien en vain ; et l'homme, seul de tous les animaux, possède la parole. Or, tandis que la voix ne sert qu'à indiquer la joie et la peine, et appartient pour ce motif aux autres animaux également [...] le discours sert à exprimer l'utile et le nuisible, et, par suite aussi, le juste et l'injuste : car c'est le caractère propre de l'homme par rapport aux autres animaux, d'être le seul à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et d'autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendre famille et cité.¹⁰⁵⁵

Aristote pose les bases de la pensée politique en liant intrinsèquement la nature humaine, le langage et la politique. Nulle humanité sans langage ni politique ; nulle politique sans langage, nul langage sans politique¹⁰⁵⁶... Or, les romans sont enfants de la parole, soit qu'ils dialoguent avec des intertextes, soit qu'ils s'élaborent dans un salon au gré des conversations, soit qu'ils produisent une glose et des débats parfois passionnés. En outre, leur récit est émaillé de discours rapportés, qu'il s'agisse d'entretiens galants ou de discours politiques. Pourtant l'inclusion de la tradition rhétorique politique dans les romans ne s'impose pas comme une évidence.

Si la question politique et le genre romanesque nous sont apparus comme en tension, voire en opposition, la perspective se déplace quelque peu lorsqu'on envisage ces deux objets cette fois-ci du point de vue non du sens mais de la forme. En effet, le langage et le discours politique et romanesque ont partie liée au vraisemblable, à la construction d'une vérité alternative qui pourra à terme supplanter l'idée communément admise jusque-là. Il s'agit donc de fictions efficaces, de fables agissantes. Le roman du XVII^e siècle, comme le langage politique, se construisent dans l'échange, la confrontation et la conversation féconde. Ils s'élaborent également dans l'équilibre toujours à assurer entre le divertissement et l'enseignement, entre l'émotion et la raison.

Il paraît excessif de parler de style politique, mais on relève une série d'outils et de traits de style rattachant le discours politique à d'autres pratiques, en particulier la tradition rhétorique. Le vocabulaire lui-même n'est souvent pas spécifique, bien que la fréquence d'emploi et les combinaisons de lexèmes permettent d'en établir une certaine typologie¹⁰⁵⁷. En outre, il sera intéressant de questionner non pas le « style politique » mais ses différentes manifestations dans des discours à vocation persuasive ou encomiastique. Or, le discours

¹⁰⁵⁵ Aristote, *La Politique*, I, 2, 1253 a 8 – 1253 a 19, *op. cit.*, p. 29.

¹⁰⁵⁶ Voir *Langage et pouvoir à l'âge classique*, P.-F. Moreau, J. Robelin [éd.], Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, coll. Annales littéraires, 2000 et *Discours politiques et genres littéraires, XVI^e-XVII^e siècle*, S. Gruffat et O. Leplatre [éd.], Genève, Droz, Cahiers du GADGES n°6, 2009.

¹⁰⁵⁷ C. Labbé, D. Labbé, *Existe-t-il un langage propre à la politique*, Brest, Nouvelles Journées de l'ERLA n°12, 2011, p. 14.

politique dans ce siècle se construit au même moment que le genre romanesque et ces deux univers linguistiques et stylistiques tendent à se piller l'un l'autre. Certains stylèmes se dégagent au cours de l'étude du corpus, qui tantôt les rapprochent et tantôt les éloignent du « parler roman ».

Le style romanesque n'est lui-même pas uniforme et réductible à une liste unique, suivant les sous-genres, les dates et les auteurs. Il est de coutume de critiquer ses excès, en particulier le « style Nervèze » qui incarne à partir de la moitié du siècle les erreurs de l'enflure, de l'excessive complexité, du style trop fleuri et manquant de naturel. Par la suite, le « parler Balzac » ou le langage précieux se voient condamnés pour l'excès de figures, surtout hyperboliques, le goût pour les néologismes et le refus de la vulgarité du vocabulaire quotidien. « Style Nervèze », « parler roman », « parler Balzac » ou « parler précieux », ces expressions sont marquées axiologiquement et témoignent de la prépondérance de l'atticisme dans le siècle¹⁰⁵⁸. Or, les discours politiques eux aussi peuvent porter tantôt les marques stylistiques de la mesure propices à convaincre la raison, et tantôt celles de l'éloquence enflammée qui n'est pas sans rappeler le style ampoulé condamné dans de nombreux romans héroïques. La liste de traits établie par Camille Esmein-Sarrazin pour les romans se retrouve tant dans les passages galants que politiques : « comparaisons ou métaphores mélioratives et glorifiantes, images excessives, complexité du lexique sentimental et des distinctions qu'il engage¹⁰⁵⁹ ». Il n'y aura donc pas de répartition dichotomique dans un style romanesque enflammé lorsqu'il s'agit de passion, pondéré lorsqu'il s'agit de politique, compte tenu sans doute des porosités entre les deux univers.

De même que l'intégration des sujets politiques se faisait dans la tension avec la question galante, de même l'intégration de discours et énoncés politiques opère par ce que ne nous choisissons de nommer binarités. Celles-ci recouvrent différentes pratiques stylistiques et structurales qui manifestent le caractère exogène de la question politique au sein de la langue romanesque. Ces binarités ne recoupent pas forcément des oppositions, mais plutôt la concurrence, la distinction ou la complémentarité de différents systèmes. À l'échelle macrostructurale, elles confrontent différentes logiques discursives, en particulier entre des opposants en débat, entre discours rationnels et passionnels, entre maximes politiques, morales et amoureuses. Elles se retrouvent également au sein d'un même discours, par l'emploi par exemple de concessions, antéoccupations, antéisagoges ou apodioxes, de sorte

¹⁰⁵⁸ C. Esmein-Sarrazin, « " Parler roman" : imaginaire de la langue et traits de style romanesques au XVII^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, n°1, 2009, p. 85-99.

¹⁰⁵⁹ *Ibid.*, p. 94.

que les tensions dynamisent l'énoncé monologal. Au terme des discours monologiques ou dialogaux, le retournement de l'auditoire, la résolution des tensions, ou au contraire leur exacerbation s'accompagnent de la disparition ou la multiplication des structures binaires.

À l'échelle microstructurale, les distensions entre sphère galante et politique, entre illusion et réalité, entre ambition et amour, entre passion et raison se manifestent par le biais de structures binaires comme les parallélismes de construction et des figures de la contradiction telles qu'hypozeuxes, antithèses, oxymores, chiasme, paradoxes, paradiastoles, emploi de fractionnement, qualifications antagonistes ou encore polyptotes et isolexismes. Dès lors, s'il n'y a pas à proprement parler de style politique, il apparaît que ces binarités façonnent la langue romanesque lors des passages politiques, mettant au jour des conceptions philosophiques et langagières.

Il s'agit donc de voir comment le roman du XVII^e siècle intègre, adapte et utilise des éléments langagiers politiques. Parmi la diversité des approches possibles, nous avons choisi d'aborder cette question de la langue et du discours politique de façon scalaire, en partant des discours politiques sous leurs divers formes, en lien avec la tradition rhétorique, pour s'intéresser ensuite aux écueils de ces discours lorsqu'ils se heurtent à la question de la souveraineté. La mise en valeur de l'hétérogénéité de l'énoncé politique au sein d'une langue romanesque d'abord au service de l'expression des passions nous permettra d'aborder la question des maximes politiques avant d'étudier la présence du vocabulaire et des figures microstructurales.

Chapitre I. les discours politiques : entre action, valorisation et théorisation

Ibburanes, après d'autres, voulut ajouter à ce conseil, qu'il fallait clore la bouche aux druides & arrêter la licence que l'on donne aux harangueurs, lesquels guident les cœurs et les volontés des peuples où bon leur semble. Il n'y a rien qui ait plus de force sur les âmes que la grace de bien dire. Les armes et la puissance des rois ne sont pas si fortes que la véhémence & ardeur d'un homme éloquent, qui excite et enflamme les plus lâches à vaincre les plus vaillants, qui fait tomber les armes des mains aux plus fiers, qui tourne la cruauté en douceur, la barbarie en humanité, & se joue des peuples à son plaisir. [...] C'est un couteau fort dangereux en la main d'un homme furieux que l'éloquence en la bouche d'un harangueur séditieux.¹⁰⁶⁰

Ibburanes, personnage de *La Suite et continuation de L'Argenis*, fait preuve d'une certaine clairvoyance lorsqu'il dénonce dans l'éloquence une force risquant de fragiliser l'ordre civil. À Athènes, berceau de la rhétorique¹⁰⁶¹, les assemblées politiques et les tribunaux permettaient en théorie à tout citoyen libre de s'exprimer et de chercher à convaincre par sa seule maîtrise oratoire, tandis que les champs de bataille consacraient l'éloquence d'un chef afin d'inciter les soldats à l'héroïsme. Car en dépit de son versant théorique mettant à la disposition de l'orateur une série d'outils, la rhétorique est tournée vers l'action située dans le possible et le vraisemblable. C'est bien cet imaginaire politique qui est retranscrit dans des romans privilégiant le cadre antique ou conservant le respect de ces traditions par l'inscription dans la filiation de l'épopée.

Dans sa présentation du recueil d'articles *Genre romanesque et Rhétorique aux siècles classiques*, Adrienne Petit rappelle les deux écoles qui tantôt rapprochent et tantôt opposent traditions rhétorique et romanesque¹⁰⁶². Appartient à la première école Barbara Cassin, qui fait ainsi l'hypothèse d'une filiation oratoire du genre romanesque du fait de la proximité temporelle de l'essor de la seconde sophistique et du roman, filiation manifestée par la proximité avec l'éloge et l'*ekphrasis*¹⁰⁶³. Marc Fumaroli, soutenant lui aussi cette hypothèse, inscrit les pratiques oratoires présentes dans le roman dans la continuité de l'exercice des

¹⁰⁶⁰ A.-M. de Mouchemberg, *La Suite et continuation de L'Argenis*, op. cit., p. 81-84.

¹⁰⁶¹ Ch. Perelman & L. Olbrechts-Tyteka, *Traité de l'Argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1958 et Ch. Perelman, *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 1977.

¹⁰⁶² A. Petit [dir.], « Sur le roman : Genre romanesque et Rhétorique aux siècles classiques (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Exercices de rhétorique*, n°12, 2019, mis en ligne le 4 février 2019, consulté le 15 juin 2020.

¹⁰⁶³ B. Cassin, *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995.

plaidoyers fictifs tel qu'il se pratiquait au terme de la formation rhétorique¹⁰⁶⁴, car les romanciers, même lorsqu'ils n'ont pas bénéficié d'une formation oratoire classique, baignent dans cette culture de l'art du bien dire. Ainsi, nombre de romanciers ont également rédigé des recueils de maximes, de lieux communs, de harangues et de théories politiques : Gomberville propose *Les Remarques sur la vie du Roy et celle d'Alexandre Sévère*¹⁰⁶⁵, Sorel *Les Vertus du Roy*¹⁰⁶⁶, les Scudéry *Les Femmes illustres ou les Harangues héroïques*¹⁰⁶⁷ ou encore *Les Discours politiques des Roys*¹⁰⁶⁸... Les œuvres romanesques prennent donc place au sein d'une carrière littéraire où l'ambition politique n'est pas toujours perdue de vue par des auteurs ayant assimilé la tradition rhétorique et ses potentialités. Outre des passages d'éloquence mondaine où la politique n'est pas absente, on ne s'étonnera alors pas de trouver dans nos ouvrages des harangues et délibérations selon le modèle d'un Tite-Live ou d'un Thucydide. Plus politiques encore, certains auteurs intègrent des harangues qui leur sont presque contemporaines, comme le « Manifeste de Rontcandon » dans *Le Romant satyrique*¹⁰⁶⁹, qui reprend presque littéralement quatre des vingt-deux sections du manifeste de Condé dans le *Mercure français* du 9 août 1615¹⁰⁷⁰.

La tradition rhétorique avait distingué plusieurs sous-genres, divisibles entre deux catégories¹⁰⁷¹. La première, qu'on pourrait nommer l'« éloquence grave », héritée de l'humanisme renaissant, valorisait la théorisation, la *gravitas* et le style soutenu. Les modèles retenus par Carrier, outre ceux de l'Antiquité, sont Bodin, La Boétie, Guillaume du Vair et plus proche, l'« *unico eloquente* », Balzac¹⁰⁷².

À côté de cette éloquence grave des discours politiques et des dissertations morales héritée à la fois de la tradition gréco-latine et des grands prosateurs de la Renaissance, il existait au

¹⁰⁶⁴ M Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence, Rhétorique et "res literaria", de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Albin Michel, Paris, 1994.

¹⁰⁶⁵ M. Le Roy de Gomberville, *Remarques sur la vie du Roy et celle d'Alexandre Sévère, contenant la comparaison de ces deux grands princes et comme les prophéties de l'heureux règne du Roy*, Paris, T. du Bray, 1622.

¹⁰⁶⁶ Ch. Sorel, *les Vertus du Roy, s.l.*, 1643.

¹⁰⁶⁷ G. et M. de Scudéry, *les Femmes illustres ou les harangues héroïques de Mr de Scudéry, avec les véritables portraits de ces héroïnes, tirez des médailles antiques*, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1642.

¹⁰⁶⁸ G. de Scudéry, *Les Discours politiques des Rois, dediez à Monseigneur le Cardinal Mazarin par Monsieur de Scudéry, Gouverneur de Nostre Dame de la Garde*, Paris, A. Courbé, 1647.

¹⁰⁶⁹ J. de Lannel, *le Romant satyrique, op. cit.*, p. 526-531.

¹⁰⁷⁰ *Le Mercure françois*, 9 août 1615, J. et É. Richier, IV, p. 160-188. Voir A. Maynor Hardee, *Jean de Lannel and the Pre-classical french novel, op. cit.*, p. 33-35.

¹⁰⁷¹ Voir A. Kibédi-Varga, *Rhétorique et Littérature : études de structures classiques, op. cit.; id.*, « Rhétorique et narration » dans Ch. Wentzlaff-Eggebert [dir.], *Le Langage littéraire au XVII^e siècle. De la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Gunter Narr, 1999, p. 279-286 ; M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et "res literaria", de la Renaissance au seuil de l'époque classique, op. cit. et id.*, [dir.], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, P.U.F., 1999.

¹⁰⁷² Voir H. Carrier, *Les Muses guerrières, les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle, op. cit.*, p. 199.

XVII^e siècle une éloquence d'un autre type, liée aux diverses circonstances de la vie publique ou sociale – naissance, promotions, décès – et qu'on peut appeler mondaine : harangues au Roi ou à un grand à l'occasion d'une entrée, d'une cérémonie, d'une fête, d'un événement important de la vie nationale ou provinciale : « compliments » et « panégyriques » adressés à un personnage en vue pour saluer une promotion, un succès, une victoire, ou la naissance d'un enfant ; « consolations » lors d'un revers ou d'un deuil ; oraisons funèbres enfin.¹⁰⁷³

Ces deux traditions se rencontrent dans les romans, bien que la seconde soit la plus fréquente car l'on trouve peu de discours politiques théoriques et détachés du parcours des personnages : les morceaux d'éloquence trouvent leur justification dans le fil de la narration et se rattachent donc pour la plupart à ces discours amenés par des circonstances sociales.

De même, les trois genres rhétoriques sont représentés dans les romans, quoique là encore en proportions variables. Les discours délibératifs sont les plus courants, associant au plaisir de la lecture d'un beau passage une fonction narrative de persuasion d'un auditoire et de modification de son action. Les harangues telles que la *cohortatio* ou *exhortatio*¹⁰⁷⁴ c'est-à-dire le discours aux armées, ou la *conciliatio*¹⁰⁷⁵, discours de réconciliation et d'apaisement aux séditeux, ont lieu sur le champ de bataille ou sur la place publique. Parfois elles prennent la forme écrite de « déclaration » ou de « manifeste », mais restent très similaires dans leur énonciation. De même, les discours délibératifs peuvent être prononcés dans le secret d'une réunion, comme lors d'un *concitatio*¹⁰⁷⁶, ou discours de sédition, dans un tête-à-tête entre un souverain et un personnage souvent féminin doué d'une grande maîtrise oratoire, voire dans l'intimité d'une âme, lors d'une délibération intérieure.

Les discours démonstratifs, plus rares, prennent exceptionnellement une forme encomiastique directement adressée à un souverain en présence, et s'ils le sont c'est souvent infléchis par des clés ou mâtinés d'une dimension galante, lorsque par exemple un héros loue une aimable souveraine. Singulièrement, les romanciers témoignent d'un certain attrait pour la pratique de l'oraison funèbre prononcée par un personnage principal et dont l'optique démonstrative sert bien souvent d'invitation à une action de l'auditoire.

Quant au genre judiciaire, il permet le plus souvent de valoriser la probité d'un souverain ou la dignité d'un héros accusé tout en assurant un travail réflexif sur des notions politiques telles que le droit naturel ou la clémence.

Démonstratif, délibératif et judiciaire ponctuent ainsi les narrations et apportent variété, cohérence et sérieux aux romans. Inversement, le cadre romanesque influera sur le

¹⁰⁷³ *Ibid.*, p. 231.

¹⁰⁷⁴ G. J. Vossius, *Rhetorices contractae, sive Partitionum Oratoriarum libri quinque* (1621), Saumur, 1677, II, 22, p. 193.

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 188-192.

¹⁰⁷⁶ *Ibid.*

style et l'orientation de ces discours éloquents, en rappelant par exemple la possible manipulation opérée par le langage, qui propose un univers conceptuel et des valeurs alternatives. En outre, le discours est à la fois une pause de la narration, une modification de l'action présumée chez l'auditoire par sa portée pragmatique et une prolepse des rebondissements à venir. Cette pause, ainsi que le changement plus ou moins marqué de niveau de style, représentent quelques difficultés. La plasticité du roman autorise pour une part ces « beaux endroits », mais se heurte aux limites du sérieux des discours oratoires politiques, parfois déplacé dans des œuvres d'abord au service de l'intrigue galante.

L'école associant naissance du roman et tradition rhétorique est ainsi concurrencée par celle qui voit dans le déclin de la discipline rhétorique le terreau propice à l'avènement du roman moderne, à l'exemple de R. A. York qui fait de la subordination à l'intrigue galante voire de la parodie de l'art oratoire dans *L'Astrée* les manifestations de la supériorité et de la modernité de l'ouvrage¹⁰⁷⁷. C'est ce que pourrait tendre à confirmer la disparition des marqueurs de séquences textuelles avec emploi de titre ou de graphie différenciée, puis celle des discours politiques éloquents eux-mêmes lors des petits romans de la fin du siècle.

Dès lors, quelles sont les fonctions narratives, les causes de l'énonciation et les effets sur les récepteurs de ces discours éloquents ? Quels usages de la parole sont représentés ? Par eux, quelles visions de la puissance de la parole sont esquissées ? Comment des beaux endroits participent à la fois à la progression de l'intrigue et au travail de théorisation didactique du genre romanesque ?

I. Fonctions et écueils des discours éloquents dans les romans

I.1 Les écueils du décrochage narratif et de l'hétérogénéité énonciative

La rupture de ton que représente le discours éloquent par rapport à la prose romanesque peut se révéler risquée si elle n'est pas employée avec la modération que nécessitent à la fois le genre romanesque et le style moyen car l'excès de *gravitas* risque d'ennuyer et d'être jugé pontifiant, au rebours des exigences divertissantes du roman. Sorel dénonce ainsi l'artificialité des discours éloquents insérés qui n'ont pu être prononcés par des héros au cœur de l'action ou aux frontières de la mort ; fragilisant la vraisemblance, leur intégration doit être justifiée par un style particulièrement soigné : « si leur style n'est animé de subtilité & de grace, ayant introduit des hommes feints & des matières controuvées, leurs harangues paroissent mortes

¹⁰⁷⁷ R. A. York, « La Rhétorique dans *L'Astrée* », *Dix-septième siècle*, n°110-111, 1976, p. 13-24.

comme eux¹⁰⁷⁸ ». De même, Huet reproche chez Achille Tatius l'« esprit de déclamateur, [d'où] partent les longues sentences et peu convenables au sujet, qu'il a fourrées par ci par là¹⁰⁷⁹ ».

La conscience de l'hétérogénéité générique et discursive des discours éloquents peut conduire les romanciers à les distinguer du corps du texte par une graphie discriminante ou des titres rhématiques du type « harangue de X à Y » lorsqu'il s'agit d'un discours direct rapporté, ce qui permet de détacher plus aisément la séquence. On trouve ainsi dans le *Scanderberg* de Chevreau « Harangue de Scanderberg, à ses Soldats¹⁰⁸⁰ », en tête de page, distinct du corps du texte par l'emploi de majuscules et précédant un discours rapporté en italiques. Les auteurs peuvent également chercher par des commentaires narratoires à signaler le décrochage et de ce fait ils invitent à une lecture différenciée de celle d'un passage de pure fiction.

Au contraire, ces commentaires peuvent atténuer l'hétérogénéité pour mieux inscrire le discours éloquent dans une intrigue où il occupera une fonction comparable à celle d'un épisode. Les commentaires narratoires se situent en périphérie ou au cœur du texte sous forme d'incises, ou grâce à l'emploi de termes axiologiques, en particulier dans le système endophorique de désignation des interlocuteurs, du type « le sage X », « le fourbe X », « le valeureux X ». Ils orientent la réception du discours en le situant dans le système moral et actantiel mis en place par dans le roman. De même, lorsque le discours est indirect, le narrateur multiplie les précisions sur la forme et le contenu de l'énoncé, employant un vocabulaire marqué axiologiquement qui permet d'atténuer le processus de neutralisation opéré par la disparition des embrayeurs de la sphère d'interlocution, des déictiques et des données extra-linguistiques de l'intonation. Ainsi dans *Bérénice* de Segrais sont résumés les derniers instants de Néron :

Mais depuis sa mort on trouva dans son cabinet quelques fragments d'une harangue que dans son desespoir il avoit broüillée par lesquels il demandoit pardon au peuple de sa vie passée, & luy promettoit de vivre avec toute moderation, le conjurant pour conclusion que s'il ne pouvoit se flechir à luy laisser l'Empire, de luy accorder du moins la province d'Egypte, ou quelque autre où il pust passer doucement le reste de ses jours.¹⁰⁸¹

Au lieu de donner à lire l'intégralité du discours de Néron au peuple, Segrais choisit de résumer le cadre de production du discours (« mais depuis sa mort on trouva dans son cabinet », « que dans son desespoir »), la forme (« on trouva dans son cabinet quelques

¹⁰⁷⁸ Ch. Sorel, *La Bibliothèque française*, op. cit., p. 105.

¹⁰⁷⁹ D. Huet, *Traité de l'origine des romans* (1669), cité dans C. Esmein, *Poétiques du roman*, op. cit., p. 474.

¹⁰⁸⁰ U. Chevreau, *Scanderberg*, op. cit., II, p. 552.

¹⁰⁸¹ J. Regnault de Segrais, *Bérénice*, op. cit., II, 3, p. 480.

fragments d'une harangue »), le style (« que dans son désespoir il avoit brouillé ») et enfin la substance (« par lesquels il demandoit pardon au peuple de sa vie passée, & luy promettoit de vivre avec toute moderation, le conjurant pour conclusion que s'il ne pouvoit se flechir à luy laisser l'Empire, de luy accorder du moins la province d'Egypte, ou quelque autre [...] »). Rapportant la parole d'autrui, ces passages rhétoriques n'en restent pas moins sous-tendus par une instance narratoire en partie subjective, ce que manifeste le choix de verbes de discours connotés et expressifs, dans l'optique d'estomper l'hétérogénéité générique du discours éloquent.

Politiquement, cette hétérogénéité ne va pas non plus sans débat, et d'aucuns dénoncent l'artificialité partisane des discours éloquents au sein du genre, comme Gueudeville au sujet du *Télémaque*¹⁰⁸². Les discours de Mentor n'auraient qu'une force rhétorique modérée, car ils prennent place au sein d'un ouvrage à la dimension explicitement apologétique qui confirme arbitrairement leur efficacité pragmatique et leur pertinence conceptuelle. En voulant jouer des ressources de l'intertextualité rhétorique héritée de l'épopée, Fénelon corromprait le genre romanesque et annihilerait l'efficacité politique de la fiction par un excès de lourdeur qui perdrait de vue la force persuasive de l'exemplification au détriment du discours théorique. Il sera dès lors pertinent de se demander comment les romans intègrent et justifient cette hétérogénéité énonciative suivant la situation d'énonciation, les enjeux politiques et narratifs et le locuteur choisi. Or la première justification de ces discours politiques, c'est d'abord le plaisir de beaux endroits qu'ils apportent au lecteur.

I.2 De « beaux endroits » instructifs

Mais avant que de finir, il faut que je passe des choses, à la façon de les dire : et que je vous conjure encore de n'oublier point que le style narratif, ne doit pas être trop enflé, non plus que celui des conversations ordinaires : que plus il est facile, plus il est beau ; qu'il doit couler comme les fleuves et non bondir comme les torrents ; et que moins il a de contrainte, plus il a de perfection. J'ai donc tâché d'observer une juste médiocrité, entre l'élévation vicieuse, et la bassesse rampante : je me suis retenu dans la narration, et me suis laissé libre dans les Harangues et dans les passions : et sans parler comme les extravagants, ni comme le peuple, j'ai essayé de parler comme les honnêtes gens.¹⁰⁸³

Georges de Scudéry conclut sa préface d'*Ibrahim* en exposant sa conception du style romanesque et en opérant une distinction de ce dernier suivant les types de discours. Alors que le style moyen lui semble préférable dans la narration, les « harangues » et les

¹⁰⁸² N. Gueudeville, *Critique générale des Aventures de Télémaque*, Cologne, chez les Héritiers de P. Marteau, 1700, p. 36-37.

¹⁰⁸³ G. de Scudéry, « Préface d'*Ibrahim* », citée dans C. Esmein-Sarrazin, *Poétiques du roman*, op. cit., p. 148-149.

« passions » permettent à l'auteur de laisser libre-cours à son talent, en abandonnant volontiers la modération au profit de l'élan rhétorique et passionné¹⁰⁸⁴. Par elles, c'est l'ensemble de l'héritage rhétorique et de la filiation avec l'épopée qui sont remobilisés au sein du roman. D'ailleurs, cette variation stylistique entre le discours et la narration et cette insistance sur la convenance s'appuient sur les « artifices de la rhétorique » participant à l'agrément de la lecture¹⁰⁸⁵ :

Ceux qui ne font qu'entasser aventures sur aventures, sans ornements, et sans exciter les passions par les artifices de la rhétorique sont ennuyeux, en pensant être divertissants. Cette narration sèche et sans art est plus d'une vieille chronique que d'un roman : qui peut bien s'embellir de ces ornements, puisque l'Histoire, toute sévère et toute scrupuleuse qu'elle est, ne laisse pas de les employer.¹⁰⁸⁶

Les nombreux discours éloquents des romans serviraient donc surtout au divertissement du lecteur par leur souci esthétique car la rhétorique fournit de beaux passages, se situe aux fondements de l'éducation des hommes de lettres et fonctionne comme principe organisationnel partagé par l'ensemble du lectorat, offrant des repères communs à partir desquels l'originalité auctoriale peut s'exprimer. D'origine politique, mais ne s'y restreignant pas, cet art de bien dire semble un impératif de l'expression du XVII^e siècle, au point que François de Grenaille puisse déclarer que « l'éloquence ne règne pas moins dans les entretiens familiers, que dans les as[s]emblées publiques¹⁰⁸⁷ ». Les divers sous-genres rhétoriques connaissent un tel succès qu'ils sont réunis comme les sentences en ouvrages de « beaux endroits », qu'apprennent les écoliers pour se familiariser avec l'éloquence, à l'exemple du *Recueil de plaidoyers, harangues et remontrances des plus illustres et fameux politique de notre temps* (1618)¹⁰⁸⁸ ou des *Fleurs de la rhétorique françoise, avec une conduite pour ceux qui se veulent former à l'éloquence* (1638)¹⁰⁸⁹. Comme principe organisationnel d'ordre et de cohérence, la rhétorique consacre en même temps le talent stylistique du romancier, au point de pouvoir former des ensembles détachables, compilables et repérables dans des sommaires. Ainsi, Jean Gohory intitule la préface du treizième livre des *Amadis* (1573) « démonstration de

¹⁰⁸⁴ B. Beugnot, « La précellence du style moyen. 1625-1650 », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne : 1450-1950*, M. Fumaroli [dir.], Paris, PUF, 1999, p. 539-599.

¹⁰⁸⁵ Voir E. Bury, « À La recherche d'un genre perdu : le roman et les poéticiens du XVII^e siècle », dans *Perspectives de la recherche sur le genre narratif français du XVII^e siècle. Actes du colloque de Pavie (octobre 1998)*, Pise-Génève, Ed. Ets et Éd. Slatkine, n° 8, 2000, p. 9-33. B. Cassin, *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995 ; M. Charles, *Rhétorique de la lecture*, Paris, Seuil, 1977 ; D. Denis, « La douceur, une catégorie critique au XVII^e siècle », *art. cit.*

¹⁰⁸⁶ G. de Scudéry, « Préface » d'*Ibrahim* citée dans C. Esmein-Sarrazin, *Poétiques du roman, op. cit.*, p. 142.

¹⁰⁸⁷ Fr. de Grenaille, *L'Honneste fille*, Paris, A. de Sommaville et T. Quinet, 1636-1640, III, p. 206.

¹⁰⁸⁸ Anonyme, *Recueil de plaidoyers, harangues et remontrances des plus illustres et fameux politique de notre temps*, Paris, A. Tiffaine, 1618.

¹⁰⁸⁹ J.-L. De Rouvray, *Les Fleurs de la rhétorique françoise, avec une conduite pour ceux qui se veulent former à l'éloquence*, Paris, Cl. Collet, 1638.

l'art Rhetorique qui consiste en la composition ou construction des Rommans » ; l'ouvrage y est présenté suivant un rapprochement avec Cicéron et analysé suivant son élocution, invention et disposition¹⁰⁹⁰. Les rééditions de l'anthologie tirée de cette préface manifestent le succès d'une telle approche du roman.

Cependant, par la jonction du fond et de la forme, les romans qui intègrent des discours éloquents ne se proposent pas simplement d'enseigner l'art de bien dire, ce que rappelle implicitement Georges de Scudéry dans sa préface lorsqu'il compare la fiction, la « vieille chronique » et l'Histoire. Le didactisme de ces séquences opère donc à deux autres échelles : celle de la théorie politique et celle de la narration, par un éclaircissement des événements passés et des intentions des personnages.

I.3 L'analepse dans les discours ou la rhétorique au service de la clarté

Le discours éloquent sert en effet à la clarification des motivations des personnages et de la situation. Il autorise un retour sur les événements précédant son énonciation, offrant de ce fait une forme originale de l'analepse, qui vient compléter son emploi dans les récits faits par un narrateur intradiégétique. Moreau du Bail fait ainsi montre d'originalité dans *Le Prince ennemy du tyran* ou *Péristandre, ou l'illustre captif* lorsqu'il choisit pour cadre de l'analepse présentant son héros un procès, alors que le système judiciaire est peu représenté ou méprisé dans les romans, à l'exception des jugements royaux. Or, dans *Le Prince ennemy du tyran*, les juges votent toujours l'innocence du héros, et c'est à eux seuls que revient la décision de la mort du tyran, qui s'empoisonne devant eux¹⁰⁹¹. De même dans *Péristandre, ou l'illustre captif*, le sous-titre annonce la situation malheureuse et paradoxale du héros, qu'on présente comme prisonnier avant même toute action d'éclat. Le roman s'ouvre sur la description d'un cortège de triomphe où nous suivons avec Octavie le spectacle pathétique d'une suite de captifs nobles, parfois royaux, jusqu'au Sénat où se règle le sort des prisonniers. Les ambassadeurs du roi de Trace prononcent un premier discours pour demander la liberté de Bitis, héritier de Cotis, ce que le Sénat accepte. Ce premier discours est l'occasion de présenter le cadre politique et historique de l'action. Succède la harangue d'un vieil Athénien au Sénat, venant réclamer son fils, Périscandre et exposant les mésaventures et les vertus de ce dernier en même temps que l'histoire de sa famille et de sa patrie, puisque le père affirme : « rendez donc, s'il vous plaît, Periscandre à sa patrie, elle vous en supplie par ma bouche¹⁰⁹² ».

¹⁰⁹⁰ J. Gohory, « Préface » du *Treizième livre d'Amadis de Gaule*, Anvers, G. Silvius, 1573, n. p.

¹⁰⁹¹ L. Moreau du Bail, *Le Prince ennemy du tyran*, op. cit., p. 366.

¹⁰⁹² Id., *Péristandre ou l'illustre captif*, A. Robinot, Paris, 1642, p. 75.

Le héros est donc présenté au sein d'un discours judiciaire où abondent les temps du récit. Or le discours judiciaire est un genre orienté vers le passé, ce qui correspond à une forme relativement élégante et originale d'analepse. Le judiciaire y est en réalité prétexte à l'encomiastique, traduit par un vocabulaire élogieux et des figures superlatives. De même, alors que le judiciaire est dirigé vers les actions passées, la harangue de l'Athénien prépare en réalité la suite des péripéties. Puisque l'ensemble du roman dotera le Sénat d'un rôle politique central, correspondant à un contre-pouvoir particulièrement intéressant et singulier ; l'organisation du parcours des personnages en fait un point nodal de rencontre, de répartition des cartes et de bouleversement des situations (effet perlocutoire d'une réception volontiers mise en scène), de sorte que l'analepse du discours est aussi prolepse du déroulé du roman.

I.4 Les discours éloquents : des épreuves qualifiantes ?

L'intégration des discours éloquents ne se réduit dès lors pas à une leçon de bien dire sans influence sur la diégèse et sans portée politique, non plus qu'à une forme élégante d'analepse. Puisque la rhétorique est l'art d'organiser son discours afin de convaincre et de persuader son destinataire, elle procède d'une jonction entre la forme et le fond, entre l'esthétique et l'éthique, entre le dire et le faire¹⁰⁹³. Pragmatique, la rhétorique est profondément politique, de sorte qu'une séquence oratoire aura une portée similaire à une péripétie guerrière dans le parcours héroïque et la construction de l'*ethos* ; elle est à la fois prolepse et cause du bouleversement à venir dans la narration. L'on attend des héros qu'ils maîtrisent les subtils équilibres de l'art oratoire pour modifier le comportement de leurs opposants et adjuvants. Ce pouvoir, cette force illocutoire de la rhétorique est une arme pour les personnages, qui peuvent en faire un bon usage au service de la raison et du bien commun, ou le détourner à leur profit (en cela, la rhétorique a partie liée avec la réflexion sur l'illusion et le mensonge).

I.4.1 Surmonter les adversités par les armes oratoires : binarités et épreuves héroïques

Les discours éloquents agissent sur la diégèse grâce à leur capacité à convaincre et persuader l'auditoire par l'exhortation à l'action ou la réforme des mœurs : bien employés, ils deviennent alors une arme supplémentaire pour les actants. Néanmoins, une hiérarchie de ces fonctions s'impose et l'on pourra conclure que lorsqu'un discours éloquent est monologal, avec supériorité marquée du locuteur sur son auditoire, il aura un effet plus important sur le

¹⁰⁹³ Voir Chevalier de Méré, *Sur la conversation*, dans *Œuvres complètes*, Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1677, II, p. 99-132.

cours de l'intrigue, d'où une insistance sur sa réception. Au contraire, les discussions rhétoriques non-agonales, en particulier les conversations, ont une fonction presque uniquement extra-narrative, mais nourrissent le didactisme du roman tout en risquant de fragiliser l'illusion et la cohérence romanesque.

Parce qu'il s'agit de convaincre ou de persuader, de surmonter une difficulté par la force de l'éloquence, ces discours sont structurés par des binarités, dont les places, fonctions et effets varient suivant le type de discours. Dans les discours monologiques délibératifs comme la harangue, *cohortatio*, *conciatione*, ou moins explicitement les discours démonstratifs comme les oraisons funèbres, les binarités permettront de dessiner deux camps : d'une part l'auditoire à convaincre et à rattacher à sa cause, et d'autre part l'adversaire à terrasser. Il est ainsi fréquent de rencontrer des formules du type : « s'ils sont beaucoup contre nous, nous sommes assez contre eux¹⁰⁹⁴ » ou « je serais bien affligé qu'au retour de la victoire des Étoliens je trouvasse les Éliens vaincus, & Cratere le superbe vainqueur & d'eux & de leurs villes¹⁰⁹⁵ ». Ainsi, lorsque dans *Clélie* Brutus présente au peuple romain la dépouille de Lucrèce, les contrastes sont nourris par les hypozeuxes, isolexismes et prétérations, comme dans cet exemple : « bien loin de le reconnaître [Tarquin] pour roi, vous êtes obligés par la fidélité que vous devez à votre dernier roi légitime, de venger sa mort. Vengez-la donc Romains en vengeant la mort de Lucrèce¹⁰⁹⁶ ». En introduisant une forme de logique grammaticale par ces figures dérivatives, Brutus crée par le langage un enchaînement nécessaire du crime de Tarquin à la rébellion du peuple : la multiplication des liens logiques délie les chaînes des citoyens.

Ces binarités structurelles sont renforcées par l'emploi d'adjectifs axiologiques valorisant un parti au détriment d'un autre. Brutus investit ainsi son auditoire du nom et donc de l'*ethos* de Romains par l'emploi récurrent en apostrophe de nom « Romain », souvent précédé d'un adjectif mélioratif du type « généreux ». Cet emploi des épithètes axiologiques antéposés permet de dessiner deux camps, entre les « généreux Romains », l'« illustre père de la vertueuse Lucrèce », l'« infortuné mari », la « généreuse Romaine » et l'« injuste Tarquin et la cruelle Tullie » ainsi que « l'insolent Sextus ». Les véritables et bons Romains sont donc unis par une axiologie positive, ce que nourrissent encore les antithèses et chiasmes du type « mais si Lucrèce innocente a péri pour le crime de Sextus, il est bien juste que Sextus

¹⁰⁹⁴ U. Chevreau, Scanderberg *op. cit.*, II, p. 554.

¹⁰⁹⁵ L. Moreau du Bail, *Le Prince ennemy du tyran*, *op. cit.*, I, p. 291-292.

¹⁰⁹⁶ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, II, 3, p. 492.

périssent pour venger la mort de l'innocente Lucrece¹⁰⁹⁷ ». Dès lors les binarités favorisent la cohésion contre une adversité commune et l'insistance sur la réception de ces discours confirme l'unification permise par la force oratoire.

Or l'adversité agit parfois au sein même de l'esprit de l'auditoire, prenant la forme du doute ou du dilemme retardant la prise de décision. Les dilemmes intérieurs, discours structurés par les binarités, manifestent le déchirement et l'exposition des passions secrètes, à l'exemple des tergiversations de Brutus dans *Clélie*, que nous étudierons (« quitte donc en même temps l'objet de ta haine, et de ton amour, abandonne Tarquin et Lucrece ; renonce à ton affection naissante, et au désir de te venger¹⁰⁹⁸ ») ; charge sera donnée à la raison et à l'honneur de surmonter ces déchirements, avec disparition des structures binaires ou modification de leur emploi pour confirmer l'ordre nouveau permis par le discours raisonnable¹⁰⁹⁹.

Lorsque les discours éloquents prennent place dans un dialogue ou un débat, les binarités font saillir l'opposition des différents participants. La joute rhétorique permet alors une variation du duel qualifiant et consacre le mérite oratoire du vainqueur, s'il s'agit d'une situation agonale. Ainsi lors de la série d'affrontements des héros avec Auguste dans *Cléopâtre*, Césarion peut-il opérer à la fois rapprochement et distinction avec son adversaire : « sous ce nom j'ai peut-être fait des actions qui ne me rendant pas indigne du sang de mes ayeuls, & du nom que vous portez. Vous êtes par l'adoption ce que je suis par la naissance, & le sang & le nom nous sont communs, quoi que notre fortune soit différente¹¹⁰⁰ ». Dans un débat participatif, l'enjeu narratif du discours éloquent est moins crucial, de sorte que ces séquences sont moins marquées par les binarités.

Enfin, les binarités structurent différemment les discours suivant le but poursuivi ; s'il s'agit de dégager l'auditoire de l'erreur pour le conduire à l'éclaircissement de la vérité, les binarités distingueront fausses et justes définitions et perceptions, dans une optique didactique sans doute plus importante que lorsque le discours cherche à réformer l'action en confrontant bien et mal. C'est ainsi que Ptolomée s'adresse dans *Mitridate* au roi Pyrrhus qui vient de perdre son trône ; son discours de consolation procède par la confrontation d'apparences et de lieux communs avec une vérité moins aisément perceptible, de sorte que le discours progresse d'une erreur à sa correction suivant des structures binaires, en particulier « ce n'est

¹⁰⁹⁷ *Ibid.*, II, 3, p. 491.

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*, II, 1, p. 123.

¹⁰⁹⁹ Voir « la délibération intérieure : pitié et admiration ».

¹¹⁰⁰ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, XII, 1, p. 96.

pas pour »/ « c'est pour », « comme »/ « aussi », ainsi que l'emploi du conditionnel en relation avec « si » :

Ce n'est pas pour vous traverser que la fortune vous oste un Royaume, c'est pour donner à Ptolomée le moyen de vous tesmoigner son amitié. Il peut faire voir maintenant qu'il ne consideroit pas tant la qualité de Roy dans Pyrrhus, qu'il aimoit la vertu de Pyrrhus dans un Roy ; & comme elle n'a point besoin d'un throsne pour subsister, aussi mon estime & mon amitié se conserveront-elles eternellement sans luy. Mais que dis-je ? Comme les hommes ne sont pas Roys, pour se voir eslevés sur un throsne, ny pour avoir un Sceptre dans la main, aussi ne cessent-ils pas de l'estre pour manquer de Couronne, & la vertu a droit de nous conserver ce titre aussi bien que la fortune. Nostre condition seroit bien malheureuse, mon cher Pyrrhus, si elle dependoit du caprice d'un peuple aveuglé, & nous serions bien plus infortunés que nos sujets, qui ne relevent que d'un seule, si nous dependions de tant de testes. Non, non, qu'ils cessent de nous reconnoistre pour Roys tant qu'ils voudront, ce sont les Dieux qui ont fait les Roys, & les Dieux seuls les peuvent deffaire.¹¹⁰¹

Le discours de Ptolomée, au départ consolation, aboutit à une prise de décision (le partage de son propre royaume avec le roi déchu) et une exhortation à la réforme, qui consiste de façon originale en une suspension de l'action : « mesprisez des aveugles qui ne connoissent pas leur bonheur, & pour les punir de leurs crimes mesmes, laissez leur regretter ce qu'ils ont bien voulu perdre¹¹⁰² ». En effet, la fonction revendiquée des discours est rarement leur véritable objectif et rares sont les discours démonstratifs, même lorsqu'ils ressemblent fort à une pause de l'intrigue, qui ne touchent pas en réalité au délibératif, faisant de la présentation apparemment objective des faits une invitation à la décision et à l'action.

Par leur force illocutoire, les discours éloquents deviennent alors des moyens équivalents à l'affrontement armé de dépasser une adversité et de se rapprocher du dénouement, d'où une insistance sur leurs composants pragmatiques. Ils manifestent une fonction narrative d'exhortation à l'action ou à la réforme des mœurs suivant la tradition de la *cohortatio* ou plus incidemment de l'éloge funèbre. C'est aussi l'*ethos* de l'énonciateur qui se dévoile, les auteurs associant la maîtrise du discours à une forme de supériorité intellectuelle ou politique : autant que la pause agréable d'un « bel endroit », c'est l'efficacité du discours éloquent sur la réception qui justifie ce décrochage narratif. Pour exposer un *ethos* qui remporte les suffrages, pour pousser l'auditoire à la réforme ou à l'action, les orateurs se voient attribués les vertus d'*enargeia*.

¹¹⁰¹ R. Le Vayer de Boutigny, *Mitridate*, *op. cit.*, p. 86-87.

¹¹⁰² *Ibid.*, p. 88.

I.4.2 Juger l'arbre à ses fruits : la réception comme indice de la victoire oratoire

Les combats permettent de faire éclater le mérite individuel des héros et des souverains par leur audace guerrière mais ils sont également le moment d'une manifestation des qualités de chef, où les soldats reconnaissent la supériorité de l'individu placé à leur tête : maîtriser son auditoire permet alors d'influer sur la diégèse tout en apportant de la variété lors de récits de combats. Les romanciers n'utilisent pas les termes techniques de « *cohortatio* », « *exhortatio* » ou « concion » pour évoquer un discours précédant une bataille et visant à apporter courage et cohésion à l'armée, lui préférant l'hyperonyme « harangue », employé dans un contexte soit judiciaire, comme dans la « harangue d'Artane¹¹⁰³ » d'*Artamène*, soit militaire (« chaque chef fit une harangue à ses soldats¹¹⁰⁴ », « l'une ne méditoit que des harangues pour les soldats le jour d'une bataille ou d'un assaut, ou pour les exhorter à souffrir les fatigues d'un siege ou d'un voyage, & l'autre ne meditoit que des discours pour imprimer dans les esprits l'horreur du vice & l'amour de la vertu¹¹⁰⁵ »). Dans ce deuxième contexte, l'efficacité du discours est raison de vie ou de mort, car une armée que n'enflamme pas l'exaltation oratoire risque fort de se muer en un débandement de déserteurs : la réception permet l'évaluation de l'orateur. Outre la force du bras armé, c'est donc bien celle de la raison persuasive qui sera alors consacrée. Les romanciers n'hésitent pas à puiser dans le répertoire antique des passages entiers, comme Gomberville qui dans *La Carithée* reprend des harangues tirées des *Annales* de Tacite, parmi lesquelles celle Germanicus, celle prononcées devant les légions séditieuses ou celles du héros à l'agonie¹¹⁰⁶.

Puisque c'est son efficacité qui importe, la *cohortatio* est systématiquement suivie d'une indication sur sa réception et sur la performance illocutoire, dépendante de l'orientation pathétique, épique ou sublime choisie par l'orateur. Le narrateur confirme cette orientation ou jette au contraire un regard critique sur la harangue, en particulier s'il s'agit d'un narrateur intradiégétique rapportant le discours au sein d'un récit enchâssé. L'importance de l'efficacité de la harangue est d'ailleurs moins propre à son intégration romanesque qu'à la tradition rhétorique elle-même, François de Belleforest faisant systématiquement suivre ses *Harengues*

¹¹⁰³ M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, op. cit., I, 2, p. 274.

¹¹⁰⁴ U. Chevreau, *Scanderberg*, op. cit., II, p. 461.

¹¹⁰⁵ J. Desmarets de Saint Sorlin, *Rosane*, op. cit., p. 107.

¹¹⁰⁶ Voir R. Romagnino, « “Charmer les ames les plus brutales, & fortifier les plus lasches” : l'éloquence des héros dans les romans de Gomberville », *Exercices de rhétorique*, n°12, op. cit. ; Ch. Noille, « Les genres du discours dans l'ancienne rhétorique : listes, schémas et mode d'emploi, avec un exemple (le discours de Germanicus) », *Exercices de rhétorique* n°3, 2014, mis en ligne le 18 juin 2014, consulté le 12 octobre 2020.

militaires et concions de Princes (1573) de leurs « effets »¹¹⁰⁷. Une mise en série de ces réceptions dans les romans permet de mettre au jour les mécanismes valorisés par les auteurs :

<p>M. de Gomberville, <i>La Carithée</i>, <i>op. cit.</i>, p. 184-185 :</p> <p>Ces parolles accompagnées de ceste douceur charmante, & de cette gravité Royale que mon cher Germanicus sçavoit mesler de si bonne grace arracherent toute la rage de l'esprit des soldats, elles leur firent venir les larmes aux yeux, elles les forcerent à demander pardon, & à confesser que tout ce qu'il leur avoit reproché n'estoit que trop veritable, ils le suplierent apres d'oublier l'insolence des mutins, & l'indiscretion de ceux qui les avoient suivis par force & par exemple, de les conduire la teste baissée contre les ennemis, de ne me point mettre ny mon fils aussi (qu'ils appelloient le nourriçon de l'armée) entre les mains des Gaulois, & qu'ils trouveroit en tous autant d'obeissance & de fidelité qu'il y avoit trouvé depuis son retour de violence & de mutinerie. [...] Ainsi fut terminée ceste prodigieuse sédition pour un temps apres avoir esté expiée par le sang d'un nombre infini de soldats que leurs compagnons tuerent une nuit sans commandement ny sans discussion. Tandis que Germanicus apres leur avoir fait une dure remontrance sur tant de crimes qu'ils adjoutoient les uns aux autres, ne les voulut pas tenir d'avantage en repos, il les meine où les ennemis estoient [...]</p>
<p>M. de Gomberville, <i>Polexandre</i> (1637), <i>op. cit.</i>, I, 3, p. 421-422 :</p> <p>Bajazet ayant parlé de cette sorte, ne fut pas moins admiré pour sa prudence, qu'autrefois il l'avait été pour son courage. Tous les corsaires témoignèrent de cette admiration par un bourdonnement de voix qui se fit entr'eux & les trois princes ayant été ravis de l'éloquence de cet illustre corsaire, avouèrent qu'il méritait d'être non le chef d'une troupe de voleurs, mais le maître absolu de tous les peuples d'Afrique. Tandis qu'ils s'entretenaient ainsi des louanges de Bajazet, lui qui pensait à toute autre chose, était descendu de cheval, & faisait ranger ses troupes, pour donner leur voix à la manière accoutumée.</p>
<p>G. de La Calprenède, <i>Cassandre</i>, <i>op. cit.</i>, I, 4, p. 375 :</p> <p>Le Roy profera ces paroles avec beaucoup de vehemence, & les soldats luy répondirent par un cry assez haut & duquel il tira pour lors un assez bon augure. Mais les deux armées estans déjà si proches que le combat estoit sur le point de s'attacher, tous les chefs coururent à leur charge.</p>
<p>U. Chevreau, Scanderberg <i>op. cit.</i>, II, p. 558 :</p> <p>Cette Harangue fit un merveilleux effet dans l'esprit de tous les soldats, à peine estoit elle achevée que tous tirèrent le cimenterre, & l'ayant haussé commencerent à crier plusieurs fois & confusément, vive Scanderberg.</p>
<p>G. et M. de Scudéry, <i>Artamène ou le Grand Cyrus</i>, <i>op. cit.</i>, I, 2, p. 284 :</p> <p>Artamene n'eut pas si tost achevé de parler, qu'il se fit un bruit extrêmement grand, dans toute cette assemblée: mais avec cette difference, entre le premier qui s'estoit eslevé à la fin du discours d'Artane et ce dernier; qu'en celuy-là, l'on n'avoit entendu que des murmures et des doutes: et qu'en celuy cy l'on n'entendit que des exclamations et des loüanges, qui sembloient demander aux Dieux, aux Rois, et aux Juges, la Victoire pour Artamene. Ceux mesme du Party ennemy ne pouvoient s'empescher de le loüer; tant il est vray que la Vertu a de charmes, et que la verité est puissante. Artane voulut respondre quelque chose, pour s'opposer à ce combat: mais on luy imposa silence par des cris et par des injures, sans que personne voulust seulement l'escouter.</p>
<p><i>Ibid.</i>, II, 1 p. 640 :</p> <p>A ces mots, Artamene s'estant teû, tous les Chefs et tous les Soldats leverent leurs Javelines ou leurs Espées, pour tesmoigner leur approbation; et par un murmure bas et confus, assiterent mon Maistre qu'ils luy obeiroient exactement. Ils marcherent donc en diligence: et apres avoir pris chacun une Escharpe blanche pour se reconnoistre dans l'obscurité, ils furent à cette expedition, sans autres armes que leurs Javelines et leurs Espées: parce que le combat se devant faire de nuit, les Arcs et les flèches leur eussent esté inutiles. bien avant dans leur sommeil, ce qui ne facilita pas peu son entreprise.</p>
<p><i>Ibid.</i>, III, 1, p. 1369 :</p> <p>A peine Hidaspe eut il achevé de parler, que tous ces Rois, tous ces Princes et tous ces Gens de qualité qui l'escoutoient, tesmoignerent qu'ils estoient resolu d'employer les remedes les plus violens pour un si grand mal: et de hazarder mille fois leurs vies, pour sauver celle de Cyrus.</p>
<p>G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, <i>Faramond</i>, <i>op. cit.</i>, VIII, 3, p. 282 :</p> <p>A ces mots le peuple qui s'était déjà repenti de sa violence, interrompit Gildon, & touché de ses promesses, il se rangea auprès de lui, il lui remit la conduite de toutes choses, & s'écria hautement qu'il vouloit être libre.</p>

¹¹⁰⁷ François de Belleforest, *Harengues militaires, et concions de Princes, capitaines, ambassadeurs, et autres manians tant la guerre que les affaire d'Estat*, Paris, N. Chesneau, 1573.

Les narrateurs insistent à la fois sur la maîtrise du discours par l'orateur et sur l'efficacité perlocutoire de celui-ci. D'ailleurs, l'emploi des guillemets marginaux dans *La Carithée* ou des italiques dans *Cassandre* annonçaient des passages remarquables et détachables du corps de la narration pour être recueillis en « beaux endroits ». Les longues harangues au style direct conduisent à un second discours rapporté, cette fois-ci au style indirect, les narrateurs unifiant les voix des différents auditeurs dans une seule et même approbation générale, souvent réduite à un cri ou un tumulte (« crier plusieurs fois & confusément, vive Scanderberg », « les soldats luy répondirent par un cry assez haut »). Alors que les auteurs manifestent leur talent stylistique et leur maîtrise de la rhétorique lors des discours directs, les discours indirects de réponse de l'auditoire ne témoignent pas d'une recherche d'originalité : il s'agit bien de lieux attendus et obéissant à une fonction d'abord narrative de consécration du héros par une réception enthousiaste. Le retour à la narration se fait ainsi par indication de l'immédiateté et de la spontanéité de la réaction (« à ces mots », « à peine », « si tost »), ainsi que de l'unité retrouvée grâce au discours, opposée aux binarités qui structurent la harangue. Cette unification s'exprime par le biais d'un substantif singulier désignant une collectivité (« peuple », « assemblée ») ou des substantifs précédés par l'adjectif indéfini « tous » (« tous les corsaires », « tous les soldats », « tous les chefs »).

Si l'on trouve encore des binarités, c'est cette fois pour indiquer la conformité d'avis et d'attitude des différents acteurs en présence, comme dans le second extrait d'*Artamène*, où abondent les groupes coordonnés (« tous les Chefs et tous les Soldats leverent leurs Javelines ou leurs Espées, pour tesmoigner leur approbation; et par un murmure bas et confus »). Les hypozeuxes et coordinations manifestent le soutien d'un auditoire ravi par la maîtrise oratoire du personnage. Dans le premier extrait d'*Artamène*, la binarité oppose quant à elle les réactions au discours insatisfaisant d'Artane et celui d'Artamène, favorisant une comparaison au profit du second.

L'évocation de la réception manifeste donc l'efficacité du discours, ce que les auteurs signalent par l'emploi d'éléments endophrasiques désignant la harangue en fonction sémantique d'agent, tandis que l'auditoire occupera une fonction sémantique de patient (« touché de ses promesses », « cette harangue fit un merveilleux effet », « ces paroles [...] arracherent »). Lorsque l'auditoire prend une fonction sujet d'un verbe actif, c'est pour régir un verbe dont le sémantisme manifeste une soumission qui conforte sa dépendance vis-à-vis du chef (« il se rangea auprès de lui, il lui remit la conduite de toutes chose », « tous les corsaires témoignèrent de cette admiration »). De ce fait, la parole est présentée comme une

force agissante, tandis que son approbation prépare une seconde étape de la réception, celle-ci sur le plan de l'action.

En effet, ces passages évoquant la réception multiplient les indications sur les modalités de ce discours par la sélection de verbes de paroles indiquant la soumission et contrastant avec des verbes d'action rappelant le caractère nécessaire de celle-ci. Cette conciliation de verbes d'actions et de paroles confirme l'efficacité du discours de l'orateur et anticipe la victoire à venir dans la séquence narrative suivante. Par exemple, à la fin de l'extrait de *La Carithée*, l'opposition de la forme non-accomplie présente et accomplie passée du verbe « trouver » marque la rupture de deux plans temporels permise par la force perlocutoire. L'approbation de l'auditoire et la victoire qui s'en suit couronnent les mérites d'orateur et de chef, qui transforment la multitude de l'auditoire en une seule force soumise à sa parole et son action.

Si la réponse attendue de la *cohortatio* est le renouvellement du courage de l'armée et la prise d'arme, alors elle n'est guère différente de celle de la harangue faite au peuple face à une injustice ou tyrannie. Le plus souvent, la réaction immédiate du peuple se réduit à des cris inarticulés, des battements de mains puis l'élection du rhéteur comme chef de file, élection à laquelle succède la révolte¹¹⁰⁸. Quant aux discours prononcés devant une assemblée politique, le tour de force rhétorique est d'autant plus signalé que ce public manifeste *a priori* moins facilement ses émotions, ce que signale Georges de Scudéry à propos de la harangue de Philippe pour demander la liberté de Justinian dans *Ibrahim* : « ce discours ravit tellement toute l'assemblée que contre leur coutume et le respect du lieu, ils jetterent des cris de joye, qui ne cessèrent pas si-tost¹¹⁰⁹ ». Cependant, en prenant place sur le forum ou devant les assemblées, et non plus sur le champ de bataille, ces harangues se colorent d'une dimension plus fortement politique.

I.4.3 Le démonstratif de l'éloge funèbre et l'invitation à l'action

Cet important aspect politique des harangues, évident dans des discours invitant à la révolte ou à l'apaisement, se retrouve de façon certes déguisée mais néanmoins efficace dans l'emploi détourné des discours démonstratifs. Ceux-ci cherchent par une forme d'évidence à provoquer une action pour résoudre les problèmes ayant suscité ces conditions de production. Ainsi, parmi les discours politiques destinés au peuple, ceux prononcés lors de la mort d'un personnage ont une place singulière, comme l'affirme Delphine Dulong : « observer ce qui se

¹¹⁰⁸ Voir H. Merlin-Kajman [dir.], *Les Émotions publiques et leurs langages à l'âge classique*, *Littératures Classiques*, n° 68, été 2009.

¹¹⁰⁹ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, *op. cit.*, p. 297.

passé au moment de la mort d'un dirigeant politique est aussi et peut-être abord se situer au cœur des processus de légitimation du politique¹¹¹⁰ ». En effet, l'orateur se place dans la lignée du défunt et s'autorise de la légitimité de celui dont il fait l'éloge de sorte que le démonstratif est le socle d'une insinuation indirecte invitant à la prise de décision ou à l'action¹¹¹¹.

De ce fait, puisque l'effet sur les auditeurs importe en réalité autant que le portait du disparu, les romanciers font souvent l'économie du report direct du discours pour mieux manifester les intrications entre passé et avenir, entre perte subie et réparation à chercher, entre énonciation et réception. Ainsi, dans le *Polexandre* de 1629 le discours de Bajazet faisant l'éloge des chefs morts au combat est rapporté par un narrateur intradiégétique qui assiste à la scène en spectateur ; le discours alterne évocation de l'assemblée et des défunts, des exploits passés et de ceux que réserve l'avenir :

Ils estoient encore dans un profond sommeil, lors qu'un bruit confus de tambours, de trompettes, de clairons, les esveilla, & obligea Bajazet de penser à ce qu'il avoit à faire. [...] Bajazet remercia en general tous les assistans de l'honneur qu'ils luy faisoient, parla du mort en termes fort avantageux, & ayant repeté une partie des principaux poincts de sa vie, convia chacun par cet exemple à mespriser les perils, toutes les fois qu'il s'agiroit du bien de la communauté.¹¹¹²

Cette dimension politique du discours prononcé à la suite d'une mort atteint un paroxysme lorsque le défunt est mort pour une cause : l'orateur articule rappel hagiographique des hauts faits ou vertus du disparu et diatribe à l'encontre de ses meurtriers. De même, la mort du souverain plonge l'assistance entière dans la désolation et l'on alterne alors rappel du passé et évocation de la réaction de l'auditoire, comme le fait Mouchemberg dans la *Continuation de L'Argenis* :

Il [Aneroeste] fit entendre les rares perfections, les aventures, les amours, les victoires, les triomphes & en fin le déplorable accident de la mort de ce prince. Ces dernières paroles furent entrecoupées de tant de sanglots & de cris par tous les assistants qu'il fut forcé de finir sa harangue. Un Héraut d'armes eut le pouvoir seulement d'imposer quelque peu de silence au peuple, pendant que les hautbois, trompettes, flutes & autres chantres meslés dans un concert tristement animé sonnèrent l'élégie, qui déplorait en vers héroïques la calamité publique.¹¹¹³

C'est également de façon indirecte qu'est rapporté l'éloge d'Alexandre dans *Cassandre* de La Calprenède :

Le lendemain d'un consentement général, nous nous assemblâmes tous au Palais, & n'introduisâmes dans notre assemblée que les Princes & les Capitaines les plus considérables,

¹¹¹⁰ D. Dulong, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », *Revue française de science politique*, 44^e année, n°4, 1994, (p. 629-646), p. 633.

¹¹¹¹ Voir Ch. Noille, « La rhétorique de l'oraison funèbre : présentation, traduction, exemples », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Vol 82/2015, p. 41-67.

¹¹¹² M. de Gomberville, *Polexandre* (1629), *op. cit.*, p. 473-475.

¹¹¹³ A.-M. de Mouchemberg, *La Suite et continuation de L'Argenis*, *op. cit.*, p. 15.

nous commençâmes de délibérer des honneurs qu'on devoit rendre au corps de nostre Roy, & du successeur qu'on lui devoit donner. Perdiccas ayant placé la chaire du Roy au milieu de la sale, sur laquelle estoit sa Couronne & ses armes, y mit aussi la bague que le roy lui avoit donnée en mourant, & par la vue de cet objet il attira de nouveau des cris & des larmes de toute l'assistance, qui ne lui donnerent de long-temps le silence qu'il demandoit. On voulut qu'il parlât le premier, & quand il vid l'assemblée remise, il commença son discours par les Eloges du deffunct Roy, & par la vengeance qu'on devoit à sa mort si les parricides qui par le poison avoient abregé une si belle & si glorieuse vie pouvoient estre découverts. Il le continua par la recommandation des honneurs qu'on devoit rendre à son corps & à sa mémoire, & le finit par celle du soin qu'on devoit apporter à l'élection d'un successeur digne d'occuper la place du deffunct. Pour cet effet, il proposa la grossesse de Roxane, & conclut qu'on devoit attendre son accouchement pour donner à l'enfant qui naistroit d'elle la couronne de son Père. L'avis de Perdiccas dut suivy de quelques-uns de la troupe [...]¹¹¹⁴

Puisqu'il s'agit là de l'éloge funèbre d'un souverain, le panégyrique du disparu dissimule les défauts individuels sous les qualités édifiantes afin de permettre une transmission aisée du pouvoir. Finalement, le détail de ces qualités importe peu, l'individu s'effaçant derrière la fonction politique. On comprend dès lors que le narrateur insiste plutôt sur la réaction de l'assemblée, afin de permettre plus aisément le mécanisme de transmission du pouvoir autorisé par la délégation de ce dernier par des sujets reconnaissant la continuité monarchique.

Détournés presque systématiquement de leur emploi démonstratif, les éloges funèbres sont à la fois organisés autour d'un individu et d'une collectivité, orientés vers le passé et vers l'avenir, alors que le travail de mémoire aboutit à une décision ou une action, comme l'illustre la polyptote autour du verbe « devoir » dans *Cassandra*. Cette insistance sur la performativité justifie en outre des indications sur la pompe funèbre propre à frapper les esprits, en amont ou en aval du discours rapporté. Les indications sur les modalités de mise en scène favorisent une forme d'*enargeia* qui disparaît des discours eux-mêmes, rapportés de façon indirecte. Chez Mouchenberg et Gomberville, c'est l'ouïe qui est sollicitée, associant de ce fait la parole maîtrisée au charme de l'art musical qui lui succède. Au contraire, l'éloge d'Alexandre dans *Cassandra* de La Calprenède manifeste surtout les pouvoirs de la vue pour soutenir l'éloquence du discours. Il est ainsi anticipé par la description du cadre avec mise en place d'objets du défunt employés comme accessoires (« Perdiccas ayant placé la chaire du Roy au milieu de la sale, sur laquelle estoit sa Couronne & ses armes, y mit aussi la bague que le roy lui avoit donnée en mourant, & par la vue de cet objet il attira de nouveau des cris & des larmes de toute l'assistance¹¹¹⁵ »). La réception valide alors à la fois le mérite oratoire de l'énonciateur, son talent de metteur en scène et sa légitimité politique l'autorisant à se placer

¹¹¹⁴ G. de La Calprenède, *Cassandra*, *op. cit.*, II, 2, p. 295-296.

¹¹¹⁵ *Ibid.*, II, 2, p. 295-296.

dans la filiation du défunt : vanter les hommes morts au champ d'honneur, c'est ainsi consacrer son propre héroïsme.

II. Les discours rapportés et la valorisation de l'*ethos* héroïque

En effet, le discours éloquent au sein des romans occupe rarement une seule fonction, encore moins celle qu'il prétend servir : alors qu'il proclame la supériorité de l'armée entière dans la *cohortatio*, ou celle du disparu dans l'éloge funèbre, le héros propose en réalité une unification de l'auditoire derrière une cause commune dont il se fait le champion. Suivant la maxime *vir bonum dicendi peritus*, l'intégration du discours permet d'abord de rendre perceptible l'*ethos* de son énonciateur, qu'il monologue ou débattre. Dans ce dernier cas, la valorisation du héros se fera au détriment de son interlocuteur, par un contraste moral mais aussi stylistique.

II.1 La délibération intérieure : pitié et admiration

« Rien ne touche davantage la curiosité des hommes ; que quand on leur découvre ce qui est le plus caché dans le cœur humain, c'est-à-dire les ressorts secrets qui le font agir dans les entreprises qui lui sont ordinaires » affirme le père Rapin¹¹¹⁶. Lorsque les faits font défaut, lorsque manquent des éléments dans la chaîne des événements, les romanciers s'autorisent à « augmente[r] l'Histoire », suivant l'expression de Madame de Villedieu dans la préface des *Annales galantes*¹¹¹⁷. Pouvant être perçue comme une pause dans la suite des péripéties, les scènes de délibération permettent paradoxalement l'accélération de la résolution par la prise de décision qui en découle. Elles assurent également la cohérence de l'intrigue en explicitant les ressorts de l'action et en permettant au lecteur de pouvoir anticiper les rebondissements et réactions de l'énonciateur.

Or, si Madame de Villedieu « augmente [...] l'Histoire », c'est de « quelques entre-veuës secretes, & quelques discours amoureux¹¹¹⁸ » : en abandonnant la place publique, la rhétorique se teinte le plus souvent de galanterie. Ce n'est pas dire que la question politique est laissée de côté — bien au contraire — mais ses soubassements passionnels sont plus explicites. Le cas extrême de cette éloquence intime est sans doute ce que nous pourrions nommer la dialectique du déchirement intérieur, où le personnage doit trancher entre intérêt personnel et bien public.

¹¹¹⁶ R. Rapin, « Réflexions sur l'histoire », dans *Les Réflexions sur l'éloquence, la poétique, l'histoire et la philosophie avec le jugement qu'on doit faire des Auteurs qui se sont signalez, dans ces quatre Parties des belles lettres*, Amsterdam, A. Wolfgang, 1686, II, p. 260.

¹¹¹⁷ M.-C. Desjardins, dite Madame de Villedieu, *Annales galantes*, Paris, Claude Barbin, 1670, « préface », n. p.

¹¹¹⁸ *Ibid.*

Tacite le premier utilise dans son arsenal stylistique les ébauches de monologues intérieurs délibérant de l'opportun et de l'inopportun et propices à entrer dans le cabinet du Prince, métonymie des troubles politiques et des passions humaines. Sont alors exposés pour le lecteur les rouages du cœur des puissants.

Ces monologues permettent en outre une exposition des conceptions politiques des personnages, confidences qui ne sont pas bridées par la présence d'un interlocuteur. En effet, rares sont les personnages qui confient à autrui leurs maximes politiques sans les voiler d'un semblant de moralité. Ainsi, Richelieu évoquant les poids et peines de sa charge de Ministre dans *Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu* se confie à Madame d'Elboeuf qu'il cherche à séduire et de ce fait propose un portrait paradoxal où ses faiblesses politiques revendiquées contribuent à valoriser sa puissance et son intelligence¹¹¹⁹.

En l'absence d'interlocuteur, le débat s'intériorise pour devenir une forme de monologue pathétique qui ne perd pas toute dimension dialogique, en particulier du fait de l'oralisation fréquente de l'énonciation, à l'instar des stances au théâtre. Stances et monologues romanesques partagent en effet nombre de traits communs, tels que la mise en suspens de l'intrigue au profit de l'expression de l'intériorité, la valorisation du déchirement du sujet parlant par une syntaxe multipliant les oppositions et une prosodie binaire, un vocabulaire de l'excès et des sentiments et enfin, au terme du dilemme, la prise d'une décision qui précipite le dénouement de l'intrigue. Stylistiquement, ces passages se trouvent à la jonction entre rhétorique politique et discours des passions ; y abondent les figures et vocabulaires de l'excès et des déchirements, des alternatives disjonctives et des questions rhétoriques mettant en balance sentiments et devoirs, du type « abandonneras-tu pour complaire à ton amour cette grande entreprise pour laquelle tu as remué le ciel et la terre, & armé tant de milliers d'hommes ?¹¹²⁰ » ou « il faudrait qu'il mourust par raison d'Etat, comme je pretends qu'il meure par raison d'amour¹¹²¹ ». Tout en étant monologaux, ces dilemmes expriment le déchirement de l'identité par l'instauration d'une fiction dialogale manifestée par des qualifications antagonistes et des paradiastoles volontiers paradoxales, comme lorsque le père de Viridomare, dans *Faramond*, emploie une énallage de personne suivi d'une triple apostrophe aux termes contradictoires : « que feras-tu, disoit-il, vieillard amoureux, amant de ton ennemie & rival de ton fils ¹¹²² ».

¹¹¹⁹ Anonyme, [attribué à Claude Isaac], *Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf, nouvelle galante*, op. cit., p. 9-13.

¹¹²⁰ G. de La Calprenède et P. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., VII, 1, p. 45.

¹¹²¹ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim*, op. cit., II, p. 407.

¹¹²² G. de La Calprenède et P. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., VII, 1, p. 44.

Mais la conclusion permet bien souvent un apaisement des déchirements de l'énonciateur par le dépassement du dilemme, le retour à la rationalité et à l'ordre syntaxique qui présage d'un retour à l'ordre social ; à l'exemple de la péroraison du roi dans *Mathilde*¹¹²³ de Madeleine de Scudéry, si les binarités sont encore présentes, elles manifestent la victoire de l'amour ou de l'honneur (« cesse donc d'être injuste, pour commencer d'être heureux ; renonce enfin à l'amour et ne renonce plus à la gloire¹¹²⁴ ») ou signalent par des coordinations la conciliation des intérêts : « pense donc qu'en cette rencontre la politique veut ce que la justice et la gloire demandent. Résous-toi, ou par vertu ou par raison, ou par intérêt ou par amour, et ne balance pas davantage¹¹²⁵ ». Lorsque la décision prise fait primer l'amour sur le bien commun, elle précipite une nouvelle péripétie, tandis que la résolution opposée permet généralement le dénouement de l'intrigue, surtout lorsqu'elle est le fait d'un souverain qui jusqu'ici s'opposait à l'union des héros pour des raisons passionnelles, à l'exemple du monologue du Roi dans *Mathilde* ou celui Soliman dans *Ibrahim*, où le sultan hésite à faire périr son favori pour être seul maître d'Isabelle, avant que la vertu du héros ne provoque son dessillement final, contrairement aux faits historiques.

Les mêmes dilemmes agitent les héros, mais dans leur cas la primauté de la vertu héroïque fera toujours trancher au profit de l'honneur et au détriment de l'amour, lorsque les deux objets ne sont pas conciliables. Propice à faire naître admiration et pitié, ces dilemmes ne suscitent pas la condamnation morale que peuvent provoquer les errements d'un souverain fléchissant son autorité pour mieux se laisser mener par les passions¹¹²⁶. Le style lui-même, quoi que régit par les binarités et le vocabulaire des passions, met en valeur la cohérence rationnelle du héros, qui d'ailleurs souvent s'exprime en sa solitude suivant une organisation rhétorique rigoureuse avec exorde, narration, confirmation et péroraison. Le cas extrême de cette éloquence intime du héros est sans doute ce que nous pourrions nommer la dialectique de Brutus, dans la seconde partie de *Clélie*. Celui-ci vient de s'éprendre de Lucrèce et hésite à lui dévoiler à la fois sa vraie nature et son désir de vengeance. Or pour échapper à la fureur tyrannique de Tarquin, le jeune homme feint la simplicité et le mutisme. Puisqu'il lui est impossible de faire connaître son esprit, les cas de conscience du Romain se règlent en lui-même et il doit seul soutenir le pour et le contre au gré des événements. Madeleine de Scudéry n'hésite pas à nourrir l'admiration et la pitié du lecteur par une expansion telle que

¹¹²³ *Ibid.*, p. 267-268.

¹¹²⁴ M. de Scudéry, *Mathilde*, *op. cit.*, p. 268.

¹¹²⁵ *Ibid.*, p. 268.

¹¹²⁶ M. Hersant et C. Ramond [dir.], *La représentation de la vie psychique dans les récits historiques et fictionnels du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle*, Actes du colloque international organisé par 10- 11-12 octobre 2012, Université Lyon 3 Jean Moulin, Rodopi/Brill, 2015

cette délibération se concrétise à travers quatre monologues très rapprochés que tient Brutus lorsqu'il se retrouve seul le soir, ayant passé la journée auprès des jeunes Romaines. Tout en choisissant de transcrire les propos de Brutus au discours direct, la narratrice commente systématiquement les réactions du personnage, validant ou invalidant son choix et manifestant par là une forme de parti pris, d'ailleurs attendu, pour la lutte contre la tyrannie. Quoique divisé en quatre monologues, ce discours délibératif s'organise suivant les préceptes rhétoriques et aboutissent à la prise de décision finale lors de la péroraison, où éclate au grand jour la supériorité de Brutus.

Le premier monologue est presque entièrement constitué de questions rhétoriques permettant l'exposition du sujet, avec les topiques hypozeuxes entre amour et politique, renforcées par des expolitions telles que « irai-je lui dire que je suis conjurateur, dans le même temps que je lui dirai que je suis amoureux d'elle ? Lui parlerai-je de politique et de vengeance, dans le même instant que je lui parlerai de tendresse, et d'amour ? ». Le futur simple et le conditionnel abondent, dans un discours orienté vers la prise de décision. Dans un premier temps, il choisit de renoncer à Lucrèce et Rome tout ensemble pour assurer son propre bonheur en dépit du bien commun, réduisant moralement et stylistiquement l'aporie par l'emploi de la coordination « et » à valeur inclusive : « abandonne Tarquin, et Lucrèce ; renonce à ton affection naissante, et au désir de te venger¹¹²⁷ ». Le monologue a donc permis de passer d'une confrontation entre amour et devoir politique à une conciliation au détriment des deux pôles. Cependant, après un seul quart d'heure de résolution, cette décision est abandonnée pour unir le salut de Rome et l'amour dans une même geste guerrière¹¹²⁸. Si l'on trouve les questions rhétoriques, l'emploi des temps du passé manifeste un retour sur soi plus profond que le précédent, afin de mettre au jour les mécanismes qui ont conduit Brutus à cette situation. Ces interrogations permettent une seconde résolution, formulée à l'impératif comme c'était le cas pour la première. Néanmoins, la première résolution employait l'impératif de la P2 : « quitte donc en même temps l'objet de ta haine, et de ton amour, abandonne Tarquin et Lucrèce ; renonce à ton affection naissante, et au désir de te venger, puisque tu l'as inutilement, et va chercher sous un autre climat un destin plus doux que celui que tu as dans ta patrie¹¹²⁹ ». Au contraire, cette nouvelle séquence utilise l'impératif de la P4 : « aimons donc, aimons, puisque le destin le veut, et sans prévoir ce qui nous arrivera, suivons seulement cette inclination qui nous pousse à adorer Lucrèce. Regardons-la comme une personne qui conserve

¹¹²⁷ *Id.*, *Clélie*, *op. cit.*, II, 1, p. 123.

¹¹²⁸ *Ibid.*, II, 1, p. 124.

¹¹²⁹ *Ibid.*, II, 1, p. 123.

la vertu dans notre âme¹¹³⁰ ». Ce léger glissement grammatical dans l'énallage d'adresse ordinaire au monologue révèle un travail d'apaisement des déchirements du locuteur, alors que se dissout la nécessité d'un choix entre amour secret et vengeance politique.

Cependant, l'apaisement ne dure qu'un temps, avec retour des binarités opposant amour et devoir, binarité renforcée par l'hypozeux du verbe initial : « pense, pense à l'amour que tu dois avoir pour ta patrie et non pas à l'amour d'une personne qui n'en aura peut-être point pour toi¹¹³¹ ». La rupture opère également en Brutus, ce que signale l'emploi de fractionnement du nom propre complété et introduit par un article « le Brutus qu'elle connaît », ou un déterminant « cet autre Brutus ». Là encore, les impératifs de la fin du discours sont à la P2, avec répétition de « pense » et « songe », où le martellement de la répétition favorise la résolution de ne pas avoir « préféré l'amour de Lucrèce, à l'amour de la gloire et de la patrie¹¹³² ».

Enfin, le dernier monologue aboutit à une décision définitive par un retour au présupposé initial, à savoir le bien-fondé de l'amour de Lucrèce et de Rome, et l'aboutissement d'une décision politique :

Aimons, aimons [...] engageons notre liberté pour toute vie, serrons les chaînes qui nous attachent à Lucrèce, et serrons-les de la même main dont nous voulons rompre celles de la tyrannie de Tarquin. Jouissons de toutes les douceurs d'une amour naissante, et espérons toutes celles d'un amant heureux. Croyons que l'amour de la patrie et l'amour de la gloire ne sont point incompatibles ; croyons au contraire que le seul désir d'être digne de l'affection de Lucrèce me fera plus tôt délivrer Rome, et ne nous faisons plus des obstacles que nous ne trouverons peut-être pas [...]¹¹³³

Cette décision se marque syntaxiquement par le passage de la question rhétorique à l'impératif, donc de la délibération à l'acte et ce dès l'exorde du discours, contrairement aux trois précédents. L'anaphore de l'impératif « croyons » met en relief le passage du présent de vérité générale au futur, de la règle politique à la résolution singulière. Aussi l'indécision s'achève-t-elle dans une modification de l'avenir car Brutus se décide à changer le cours du destin en brisant par sa volonté extraordinaire l'enchaînement ordinaire des causes et des conséquences.

Les quatre monologues fractionnent un discours délibératif où un seul énonciateur se charge des argumentations et de leur réfutation, à la jonction entre tribulations amoureuses du galant et réflexion politique du stratège, entre le lyrisme qui exprime les tourments et la

¹¹³⁰ *Ibid.*, II, 1, p. 124.

¹¹³¹ *Ibid.*, II, 1, p. 130.

¹¹³² *Ibid.*

¹¹³³ *Ibid.*, II, 1, p. 138.

rhétorique qui cherche à convaincre et faire agir. À l'échelle de la diégèse, cette dialectique intime sert à la fois à mieux exposer l'*ethos* du personnage, à nourrir le pathétique et à précipiter le dénouement de l'action. Elle vient également, à une autre échelle, confirmer une des pierres angulaires du roman, qui est l'alliage possible et fructueux des passions publiques et privées et non leur nécessaire opposition, ce qu'expriment des binarités qui ne se réduisent pas à de simples oppositions. L'union solidifie les passions confondues, à condition que ne s'y trouve aucune forme de scories de bas motifs. Néanmoins, il convient de subordonner les passions au devoir et à l'honneur, et l'échec de cette subordination risque de faire basculer le discours dans la confusion. Elle devient dès lors l'un des critères opposant discours raisonnable et tyrannique.

II.2 Dévoilement d'*ethos* en affrontement : *mulier fortis* et tyrans fantoches

Un lecteur de roman ne peut que s'étonner de l'importance des confrontations entre une femme exemplaire et un homme politique indigne à qui la première s'efforce de rappeler ses devoirs. Loin d'être anecdotique, cette scène d'affrontement et de renversement des rôles oratoires et politiques se retrouve dans un nombre important de romans, mais aussi dans le genre théâtral, que l'on pense à Antigone ou Émilie. La popularité de ces scènes se retrouve d'ailleurs dans les choix iconographiques des imprimeurs-libraires, à l'exemple de celle du premier livre de la 2^{ème} partie de *Clélie*, représentant l'héroïne argumentant contre Tarquin, scène presque identique à la gravure de la première partie où Vérenie débattait déjà avec le tyran. De même, la gravure inaugurale de la dixième partie de *Faramond* représente ce qui semble le débat d'une jeune femme et d'un homme plus âgé, tous deux entourés de leurs partisans. Ces disputes possèderaient donc une importance diégétique aussi grande que des scènes de bataille et un attrait aussi marqué que celui de scènes plus galantes.

Relevant ce topos, le lecteur peut *a priori* imaginer une distinction stylistique entre les deux locuteurs, qui correspondrait aux représentations féminines de l'époque. D'ailleurs, les Scudéry mettent en valeur une éloquence proprement féminine dans leurs *Femmes illustres*, recueil construit autour des paroles des protagonistes et dont l'épître liminaire « Aux Dames » insiste longuement sur cet « art oratoire » ou « éloquence sans art, sans travail et sans peine¹¹³⁴ » propre aux femmes. Or, s'il n'y a que très peu de marqueurs d'idiolectes dans les romans, il y a bien quelques traits stylistiques attribués aux femmes, en particulier une stratégie féminine du silence, de la litote ou de l'énallage correspondant avec un idéal de

¹¹³⁴ M. et G. de Scudéry, *Les femmes illustres, ou Les harangues héroïques de Mr de Scudéry*, op. cit.

pudeur retenue. On pourrait également concevoir que les personnages féminins, appartenant supposément à la sphère des sentiments plutôt que de la raison, s'exprimeraient de façon moins rationnelle et organisée. Emily Lombardero signale que dans les échanges galants des nouvelles historiques, « les discours féminins se distinguent donc des discours masculins sur un plan pragmatique – ils sont moins nombreux, et toujours faits en réponse à un énoncé antérieur –, et stylistique, au sens où ils attestent l'absence de maîtrise de leur parole par les femmes¹¹³⁵ ». On peut questionner l'étendue ce constat sur la plupart des échanges de roman.

II.2.1 Nominations référentielles et estompe des identités

Tel n'est paradoxalement pas le cas dans les discours rapportés à sujet politique des romans et s'opère en réalité un véritable renversement stylistique entre les locuteurs féminins et masculins. Le tyran accusateur devient l'accusé et la femme, victime de l'oppression, attaque le coupable en le rappelant à ses devoirs oubliés. Ainsi, dans *Cléopâtre*, la dispute entre l'héroïne éponyme et Octave n'est pas rapportée en prêtant à l'énonciatrice les traits que l'on attribue alors aux femmes. L'attitude oratoire de Cléopâtre est d'abord décrite par une série de comparaisons proches de l'antonomase, où sont associées deux femmes fortes et un nom masculin en clôture de l'énumération, ce qui estompe les distinctions culturelles et stylistiques prêtées aux genres : « cette courageuse princesse le regardant avec une assurance, non seulement au dessus de son sexe et de son âge, mais avec une hardiesse pareille à celles des Porcies, des Lucrèces et des Catons¹¹³⁶ ». Or à l'orée de son discours, après avoir utilisé l'apostrophe « César », Cléopâtre reprend l'emploi d'un nom propre au pluriel avec article (« des Tarquins »). Elle place Octave dans une alternative entre une lignée glorieuse et une autre tyrannique alors qu'elle-même revendique sa filiation par la périphrase « fille d'Antoine ». L'héroïne refuse pour une part d'être réduite à un rôle de jeune femme menacée et cette filiation paternelle mise en avant rejoue l'amitié primitive du second triumvirat née dans le camp des partisans de César, en faisant de la locutrice d'abord la fille d'Antoine, avant que l'apodose ne rappelle l'affrontement de la mère contre l'interlocuteur :

je ne pense pas, César, lui dit-elle, qu'après avoir affecté dans ton gouvernement la réputation d'un prince juste & modéré, plutôt que celle d'un usurpateur & d'un tyran, tu veuilles renouveler à Rome la violence des Tarquins, & la commencer par la fille d'Antoine, qui fut ton égal & ton compagnon à l'Empire : si tu es dans cette intention, je t'épargnerai la honte & le reproche que tu en pourrois recevoir : & comme celle de qui je porte le nom & de qui j'ai reçu la

¹¹³⁵ É. Lombardero, *La Langue de la fiction dans la nouvelle historique et galante. Approche stylistique de la fiction à l'âge classique (1650-1700)*, op. cit., p. 371.

¹¹³⁶ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, op. cit., V, 3, p. 302.

naissance mourut pour éviter la honte que tu lui préparois, je saurai mourir aussi pour fuir la contrainte de laquelle tu me menaces.¹¹³⁷

Relativement brève, cette séquence n'en suit pas moins une organisation strictement rhétorique, avec mise en place d'une hypothèse que l'on rejette et des conséquences, suivant une variation de la consécution des contraires antithétiques. Si le discours est bref, le narrateur insiste sur la pertinence de son éloquence en détaillant avec soin la réaction à ce discours ; la réception de ce discours éloquent est rapportée, comme souvent, au discours indirect et jointe immédiatement à une prise de décision et à une action :

Cléopâtre profera ces paroles avec une action si belle, si noble & si hardie & César y trouva quelque chose de si grand, & de si pénétrant dans les sentiments de son ame, qu'il en fut touché, honteux & confus & s'estant retiré sans pouvoir repartir une parole à la Princesse, il protesta ce iour-là mesme à Livie, qu'il se contenteroit d'appuyer son fils autant qu'il le pourroit sans passer pour injuste & pour violent ; mais que quelque priere & quelque considération qui l'y peut obliger, il ne feroit jamais de violence à Cléopâtre. Non seulement il fit cette déclaration à Livie, mais il dit le lendemain à Agrippa & à Mécenas qu'il avoit reçu d'une fille avec des reproches qui lui avoient percé le cœur, des instructions pour régner desquelles il lui seroit obligé toute sa vie.¹¹³⁸

Alors que le narrateur en présentant le discours de la jeune fille atténuait la dimension genrée de la locutrice en la plaçant dans une lignée à la fois masculine par Marc-Antoine et féminine par Cléopâtre, le discours rapporté indirect d'Octave insiste sur l'émerveillement d'une telle leçon donnée par « une fille », renversant la connotation parfois péjorative que peut recouvrir ce substantif, surtout précédé d'un article indéfini estompant le statut social exceptionnel de Cléopâtre. La harangue de Cléopâtre laisse l'empereur sans voix et réorganise la répartition ordinaire de la parole (et surtout de la parole politique) entre hommes et femmes, à qui sont traditionnellement attribués le silence et la passivité.

II.2.2 Raison féminine et raison d'État : affrontement des systèmes sentencieux

Or, lorsque l'interlocuteur masculin prend la parole, il se trouve souvent dans une attitude ambivalente vis-à-vis de son interlocutrice, à la fois ennemie politique et femme désirable. Dès lors, un renversement de style s'opère bien souvent, avec contagion réciproques du vocabulaire galant, politique et guerrier, unissant déclaration amoureuse et menace politique qui s'expriment à la fois par des constructions binaires et par le glissement de la déclaration amoureuse au début du discours jusqu'à la menace à sa conclusion, comme dans « un prince qui vous offre une couronne, & qui vous adore malgré vos injustices, & votre faiblesse [...] souvenez vous que de votre réponse dépend tout le repos, ou tout le malheur de

¹¹³⁷ *Ibid.*, V, 3, p. 302-303.

¹¹³⁸ *Ibid.*, V, 3, p. 303-304.

voire vie¹¹³⁹ », « faut-il vaincre la haine que j'ai pour Clélius ? Faut-il vous aimer comme fille de mon ennemi ? [...] je vous haïrai, et je vous hais déjà¹¹⁴⁰ » ou « je m'estoit avec trop de foiblesse intéressé dans la conservation de ta vie, mais maintenant toutes les esperances en doivent estre éteintes pour toy, si tu ne la trouves dans ta justification, & dans des preuves bien claires de ton innocence¹¹⁴¹ ». La confusion du discours masculin contraste alors avec la maîtrise oratoire de l'interlocutrice, qui s'exprime par le biais d'un système sentencieux cohérent.

Ainsi, *Le Prince ennemy du tyran* multiplie les variations autour de ce schéma, justifiées par la concupiscence du favori Lucie et du tyran Aristotime. Il offre au cours d'un débat entre le souverain et une femme convoitée une illustration de l'affrontement entre deux systèmes de sentences, doublé chez Aristotime d'une confusion entre maximes politiques et amoureuses :

Mégiste, l'interrompt Aristotime, ne me tenez plus semblables discours car la suite pourrait bien troubler votre repos. Je vous aime, je le confesse, mais l'on hait à la fin celui là qui nous méprise. Or encore que le destin m'ai imprimé les marques que l'on voit reluire sur le front des rois, & qu'étant souverain je doive seulement régler mes actions à ma volonté, je ne ferai point difficulté toutefois de justifier la flame que vous recompensez d'un injuste mépris, devenez plus sensible & pour vous, & pour moi, finissez vos malheurs, & mes ennuis, & en perdant cette vertu trop severe, partagez Madame avec moi ma couronne et ma couche, car vous êtes le seul bien où je prétends. [...] Tu parles donc en tyran, repart Mégiste, & tu te declares monstre infame & barbare, s'il en fut jamais un. Cet appetit brutal qui te pousse & t'oblige à m'aimer, veut un autre langage pour se bien faire entendre. Ne te contrains plus, suis ton orgueil extrême, suis ton audace accoutumée, les tyrans comme toi ont cette coutume de toujours parler c'est moins pour se faire ouïr, que ce n'est pas pour faire peur & pour faire trembler. Le tyran, ému de fureur et de rage & ne pouvant plus endurer que cette généreuse dame lui parlât avec tant de hardiesse, & tant de mépris.¹¹⁴²

Sont employés chez les deux interlocuteurs présent gnominique, substantifs abstraits, articles définis à valeur générique et énoncés brefs à visée perlocutoire. Aristotime utilise ainsi deux maximes, l'une non-embrayée et gnominique portant sur un sujet amoureux (« mais l'on hait à la fin celui là qui nous méprise ») avec entre autres désamorçage du marquage de genre pour le pronom démonstratif, et une autre maxime, politique mais embrayée (« étant souverain je doi[s] seulement régler mes actions à ma volonté »). S'il emploie des maximes, le tyran les restreint à la sphère galante ou les détourne à son seul profit, alors que l'on attendrait de ses fonctions qu'il s'intéresse à la sphère publique et morale. De plus, il propose un discours rendu cohérent par l'abondance de connecteurs logiques (« mais », « or », « toutefois », « car ») qui donne une apparence rationnelle à la concupiscence du souverain. Or ces

¹¹³⁹ G. de La Calprenède et P. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., XII, 1, p. 154.

¹¹⁴⁰ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., II, 1, p. 40-41.

¹¹⁴¹ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, op. cit., V, 4, p. 392-393.

¹¹⁴² L. Moreau du Bail, *Le Prince ennemy du tyran*, op. cit., p. 238-240.

connecteurs unissent syntaxiquement des maximes appartenant à des sphères morales distinctes voire opposées, et révèlent en réalité d'importantes incohérences, comme en témoigne l'emploi de l'adversatif « toutefois » pour connecter deux propositions en réalité non-contradictaires. En outre, le style du tyran est structuré par la modalité injonctive, traduite par l'emploi de l'impératif et du présent de vérité générale. Néanmoins son discours se révèle inefficace du fait de ses confusions importantes entre politique et sentiment, comme l'illustre la coordination entre « ma couronne » et « ma couche ».

Au contraire, Mégiste analyse le discours d'Aristotime pour en dévoiler les fraudes, en particulier par la complémentation verbale « tu parles donc *en tyran* », « tu te declares *monstre infame & barbare* », « veut un autre langage pour se bien faire entendre », « les tyrans *comme toi* ». Le choix de l'accusation non par les verbes mais par les compléments temporelise la réalisation du procès pour se concentrer sur ses circonstances. D'ailleurs Mégiste conclut son analyse en distinguant l'effet prétendu et l'effet réel de la parole injonctive et tyrannique. Or succède à cette affirmation sur les effets perlocutoires de la parole tyrannique la description des conséquences du discours audacieux de Mégiste sur le tyran, à l'opposé de l'inefficacité des sentences d'Aristotime.

La distinction des deux systèmes sentencieux est redoublée par une distinction sémantique autour du système anaphorique référent à Aristotime. En effet, la coréférence de « souverain », succédant à « rois », et de « tyran », substantif employé à la fois par Mégiste et le narrateur, révèle deux axiologies antithétiques. La triple occurrence de « tyran » ravive la visée intensive et polémique, dans un roman où ce substantif, déjà présent dans le titre, devient le principe organisationnel en assurant une cohésion sémantique et thématique. Les deux interlocuteurs permettent ainsi une mise en scène de l'efficacité de la bonne sentence politique, qui se distingue de la maxime personnelle, rendue non-pertinente par sa confusion avec le langage désordonné et hyperbolique des passions. Mais, justement, c'est une femme – et une femme qui n'a pas de fonction politique – qui possède la maîtrise des justes sentences et du discours entier qui soutiennent l'ordre social.

Constatant son échec dans l'arène langagière, le tyran en est réduit à la fuite et au changement de système d'affrontement, puisqu'il lui faut menacer le fils de Mégiste : le débat renverse donc les jeux de puissance, en transformant la captive en amante puis en ennemie politique et en faisant du tyran vaincu un géôlier décidé à vaincre ses adversaires. Cette victoire de Mégiste est permise par un meilleur emploi de l'éloquence et des sentences, alors qu'Aristotime se trouve empêtré dans les confusions conceptuelles et les paradoxes entre syntaxe et sémantique. L'opposition est d'autant plus intéressante que les sentences devraient

par convenance être réservées aux locuteurs masculins honorables. Le Moyne demande ainsi à l'historien de ne pas mettre les « sentences dans la bouche des jeunes gens, ni des hommes du commun », donc encore moins dans celles des femmes, car « encore aujourd'hui, les critiques n'approuvent pas les sentences qu'Euripide prête à une nourrice [...] l'historien les réservera donc pour des hommes, dont l'autorité, l'expérience et la dignité aient le poids qu'elles demandent¹¹⁴³ ». S'inspirant de la tradition des galeries de femmes fortes, les romanciers refusent une distinction genrée de l'éloquence politique, une jeune femme pouvant donner une leçon de royauté à un souverain tyrannisé par ses passions et tyrannisant ses sujets.

Ces scènes si populaires dans les romans possèdent une portée pathétique et édifiante tout en permettant de tenir un discours politique proche du miroir du Prince mais excusable par sa participation au monde à l'envers dont participent les *mirabilia* que sont ces femmes en politique. Cependant, force est de constater que ces débats ont une conséquence pragmatique assez réduite, au point que l'on peut questionner leur efficacité. En effet, à l'issue de la majorité de ces disputes, les opposants ne sont pas convaincus et ne modifient en rien la décision ou les présupposés établis avant le débat. Les discussions agonales ont un effet bien plus symbolique que pragmatique, alors que la valorisation du mérite des héros et héroïne passe par la mise en évidence de leur maîtrise de la parole. Inversement, les opposants se signalent par leurs faiblesses ou leurs manipulations oratoires.

II.3 Les stratégies de dépréciation des discours des opposants

II.3.1 Les discours rapportés indirects et l'hypotaxe comme mise à distance

En relevant ces discours trompeurs, l'on peut être surpris de la proportion de ceux qui sont entièrement pris en charge par les narrateurs par le biais du discours indirect, réduisant parfois le discours à un ensemble de subordonnées en hypotaxes introduites par « que ». La transposition au discours indirect produit la suppression des embrayeurs de la sphère d'interlocution, des déictiques, des nuances modales et temporelles mais aussi intonatives. Perdant de sa charge argumentative et de son *enargeia*, l'énonciation se fait énoncé abstrait et intellectualisé plus que pathétique.

N'est donc pas rendu le style de l'orateur, mais le seul enchaînement des arguments, qui, dépouillés de leurs masques argumentatifs, perdent d'autant en efficacité. En effet, le narrateur condamne le discours qu'il rapporte, en valorisant l'artificialité des arguments que

¹¹⁴³ P. Le Moyne, « Dissertation V, art. 2 » dans *De l'Histoire par le Père Le Moyne de la Compagnie de Jésus*, Paris, L. Billaine, 1670, p. 201-202.

ne soutiennent plus les liens logiques, l'hypotaxe nivelant tous les degrés de l'argumentation. Dans *La Chrysolite*, le roi de Corcyre se fait ainsi le narrateur du coup d'État donc il a été lui-même victime, du fait des manigances de sa propre fille Hélione. Tout en rapportant le discours de ses opposants, il en expose les limites par le recours à l'hypotaxe et le nivellement des voix. Si l'anaphore de la conjonction possède un fort effet rhétorique assurant la solennité du discours, elle diminue l'*enargeia* et l'efficacité de la variété :

Ce gouverneur estoit fait à sa main, qui tandis qu'Hélione fut en Chaonie, disposa le peuple à sa devotion, luy remontrant que la Princesse ne pouvoit se resoudre à retourner en Cephalenie, honteuse d'y avoir esté autrefois souveraine, & d'estre contrainte aujourd'huy par son destin, d'y revenir en autre qualité. Que pour dire vray c'estoit une chose bien sensible de descendre d'un pouvoir souverain dessus la puissance d'un autre & d'estre forcé de reconnoistre un plus grand que celuy, de qui l'on doit relever : qu'en outre le peuple n'y treuvoit rien de mieux autant qu'il luy est bien plus facile d'obéir à un Prince legitime, qui l'aime & qui en a tout le soin comme de son heritage, que de respondre à un Lieutenant du Roy qui n'a d'autre affection pour la Province que d'en tirer ses profits. Que la Princesse les avoit tenus sous une si grande douceur, que leur propre interest les convioit à faire en sorte de n'estre plus sujet de tomber en autre main : qu'ils devoient luy tesmoigner leur affection, tandis qu'ils en avoient l'occasion : que puis qu'estant seule heritiere du Roy Marchedan, la Royauté ne la pouvoit fuir, s'ils estoient bien sages & prevoyans, ne reconnoissans d'autre loy que la sienne dès à présent, ils avançaeroient de quelques années les devoirs qu'ils seroient en fin contraints de luy rendre un jour, & l'obligeroient à s'en souvenir. Ces remonstrances séditiones avoient esmeu grandement un peuple qui aymoient la Princesse, & comme la plus part des Grands ne cherissent les Roys que pour la fortune qu'ils en esperent, les plus advisez qui voyoient dans l'advenir les moyens de s'avancer auprès d'Helione qui devoit succeder à ma Couronne & à mon Estat, pour la servir quitterent l'obeissance légitime qu'ils devoient à leur Roy. Il n'y a que trop de ces Politiques aujourd'huy, qui pour une fortune à venir perdent la présente & abandonnent le party des Roys [...]¹¹⁴⁴

Le discours du gouverneur et celui du roi semblent opérer par les mêmes outils rhétoriques, allant du pathos soulignant le statut de victime de l'objet du discours à des outils plus rationnels comme l'expression de la vérité générale. Néanmoins, l'argumentation du gouverneur est réduite à une série de complétives, elles-mêmes introduites par une participiale et n'est donc pas un constituant obligé de la construction phrastique. Supprimables, ces relatives ne contribuent pas à fournir l'information essentielle, celle-ci étant intégrée dans la relative « qui [...] disposa le peuple à sa dévotion ». Cette saturation des subordinations dans ce discours indirect concentre l'expression sur les seuls effets de réception et sur la performance illocutoire, rendant les éléments stylistiques du discours accessoires et périphériques.

Subordonné à la narration, le discours éloquent de l'adversaire perd en force argumentative, tandis que la succession des propositions introduites par le même « que » non

¹¹⁴⁴ A. Mareschal, *La Chrysolite, ou le secret des romans, par le sieur Mareschal*, Paris, N. et J. de la Coste, 1634, p. 232-234.

seulement nivelle mais suscite une mise en doute importante du discours, en particulier lors de circonstanciels de cause ou de manière du type « pour dire vrai » ou de verbes d'obligation « falloir » et « devoir ». En effet, les liens de causes et de conséquences mis en exergue par le rhéteur semblent être estompés par ces hypotaxes, préparant l'échec du discours. Au contraire, le discours enchâssant gagne à la fois en pertinence et en *pathos*, le narrateur étant non seulement témoin mais victime par le renversement du statut de souverain à celui de proie. Le roi de Corcyre peut employer un discours gnomique d'autant plus efficace qu'il sera justifié par la suite des événements, invalidant par là le discours fallacieux. L'emploi du discours indirect rapporté par un narrateur hostile aux maximes prônées par les opposants facilite également la transcription de propos subversifs, ce qui n'est pas toujours possible avec le style direct, bien que le narrateur puisse souligner l'immoralité de cette argumentation en introduisant le discours ou en opérant un retour à la narration. Cet *oratio obliqua* est bien discours du biais, du détour et du détournement, rappelant la force politique perturbatrice de la rhétorique.

II.3.2 Règne des confusions, emplois détournés de la maxime et bouleversements axiologiques

Au sein de ces discours la dangerosité des logiques argumentatives peut être rendue sensible par la création de fausses maximes, à l'origine d'enthymèmes fallacieux. Ainsi, dans *Clélie*, Tullie n'agit que très peu à l'extérieur du palais mais tire sa force politique de son utilisation virtuose de la langue, plaisant, touchant ou menaçant pour mieux persuader. Ainsi, aux pages 362 à 364 de la première partie, Tullie exhorte Tarquin au régicide doublé du parricide. Cette exhortation suit la construction classique et n'oublie aucun des lieux de l'argumentation. De même que lors de l'éloge de Lucrece, où Brutus offrait sa vie pour venger Rome, Tullie s'offre en récompense, comme si le corps n'était qu'un outil de menace ou une monnaie d'échange sur l'échiquier politique tandis que la parole est la force agissante. On constate d'ailleurs l'efficacité de ce langage au contraste du volume des paroles échangées puisque Tarquin répond en une seule phrase à l'exhortation de Tullie. Or, l'oratrice fonde la rationalité de son discours sur des sentences politiquement et moralement inacceptables :

Car enfin Tarquin, je crois qu'on doit réputer pour coupables ceux qui font des crimes inutilement : ainsi je conclus que si nous ne montons pas au trône, on doit nous reprocher la mort de deux Personnes que nous avons sacrifiées à notre amour & à notre ambition : & je suis

persuadée au contraire, que tous les crimes imaginables sont effacez, quand ils sont suivis d'un succès heureux.¹¹⁴⁵

Tullie emploie un certain nombre de coordonnants qui assurent à ses propos une cohérence syntaxique, coordination renforcée par l'introduction de propositions par un verbe de conviction (« je croy », « je conclus » et « je suis persuadée »). De la maxime inaugurale, elle en vient à justifier à la fois les crimes passés et ceux à venir ; « succès heureux », placé à la clause, annonce le couronnement final des actions, ce que renforce volontairement l'emploi pléonastique de l'adjectif postposé. Tullie prépare ainsi la seconde partie de son argument, où s'opère une inversion de la hiérarchie ordinairement admise entre vices et vertu, suivant l'autre manipulation rhétorique courante dans les discours manipulateurs :

[...] vous voyez même les fondements d'un grand Temple qui n'attend que vous pour être achevé ; vous avez du cœur, de l'esprit, & de l'ambition ; vous ne craignez ni ce qui est au-dessus de votre teste, ni ce qui vous environne ; vous n'êtes point effrayé par l'autorité des Lois, ni par une crainte servile des châtimens imaginaires. Vous avez des Amis dans le Sénat, & parmi le Peuple ; & si vous n'étiez point trop prudent, vous seriez déjà sur le trône. Cependant si vous continuez d'avoir une prudence si nuisible, je ne sais pas à quoi bon de faire tout ce que vous avez fait.¹¹⁴⁶

Alors qu'elle évoquait les projets que pourra réaliser un Tarquin possesseur du pouvoir suprême, en particulier l'édification d'un temple figurant la piété à venir du souverain une fois que l'immoralité du coup d'État ne sera plus nécessaire, Tullie entame une liste des qualités de son époux. Or cette liste renverse les hiérarchies des vertus aussi bien que les deux époux bousculent les hiérarchies politiques et l'ordre de succession : l'absence de piété de Tarquin lui permet de ne craindre aucun châtiment et de laisser libre cours à une force débridée. Inversement, l'oratrice semble refuser à la prudence toute connotation méliorative pour en faire un défaut qui freine l'action, ce qu'indique l'adjectif superlatif « si nuisible ». Cette inversion des valeurs rend d'autant plus ironique l'emploi du tour lexicalisé « à quoi bon », où le lecteur peut lire la condamnation implicite des vices de Tarquin, ne conduisant justement à rien de bon. Or cette condamnation du discours de Tullie et des actions de Tarquin semble aller de soi, les deux époux étant présentés tout au long du roman comme l'incarnation de la tyrannie et des travers des passions bouleversant l'ordre politique.

II.3.3 Désordres politiques, désordres de la syntaxe

À l'échelle de l'organisation du discours, les liens entre ordre langagier et ordre civil sont encore plus marqués. En effet, la disposition est l'arrangement de tout ce qui entre dans

¹¹⁴⁵ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, I, 2, p. 363.

¹¹⁴⁶ *Ibid.*

le discours, selon l'ordre le plus parfait. On pourrait penser que, de façon mimétique, une disposition organisée et rigoureuse correspondra à une situation civile ou politique apaisée puisque la *dispositio* respecte l'*aptum*, la convenance à la fois de l'ordre social, de ses règles, de ses hiérarchies, et de l'ordre langagier. Le respect de ce dernier permettrait de faire régner l'ordre social qui inversement est à l'origine d'un ordre langagier spécifique ; la convenance est donc bien ce qui convient dans tous les sens du terme.

L'ordre rhétorique s'attache également à respecter la bienséance par l'adaptation du discours à l'auditoire, ce qui favorise l'efficacité de sa réception tout en notifiant l'attention politique de l'orateur aux intérêts et motivations d'autrui. Dans *L'Astrée*, le narrateur de la révolte contre le prince indigne Childéric n'hésite pas à rapporter ses discours d'incitation à la révolte en rappelant son talent oratoire qui passe par une bienséante adaptation de ses harangues suivant les peuples auxquels il s'adresse :

Je remarquay que parmy ceux qui tenoient ces langages, il y avoit et des Gaulois, et des Francs, et que peu de chose les porteroit aux armes. Cela fut cause qu'aux Francs, je leur disoit : Ah ! Messieurs ! Souffrira-t'on qu'Andrimarte soit traité avec tant d'indignité devant les yeux de nous tous ? et aux Gaulois : Et quoy ? la fille du bon duc Semnon demeurera donc sans secours, et sera honteusement forcée dans vostre ville ? Il ne falut guere leur repliquer ces paroles pour tout à coup les faire venir aux mains, mais avec tant de furie, que des gardes et des solduriers du tyran une partie a esté tuée, et l'autre s'est mise en fuite, avec un si grand desordre que ç'a esté tout ce qu'il a peu faire luy-mesme de se sauver dans son palais, où maintenant tout le peuple le tient investy [...]¹¹⁴⁷

Comme lors de la *cohortatio* militaire, l'insistance porte moins sur le contenu des propos que sur leurs modalités d'énonciation et de réception. Le narrateur par ce biais de la focalisation et du discours rapporté donne à réentendre son discours et obtient de ce second auditoire l'approbation de ses talents oratoires et de son bon sens politique, comme il avait gagné celle des Gaulois et des Francs. La bienséance et la convenance sollicitent une clarté de l'expression et une pureté du vocabulaire qui donnent l'illusion de l'immédiateté de la vérité, alors que l'orateur dissimule le biais forcément subjectif de l'énonciation. Suivant une forme d'adéquation héritée de la conception socratique de la parole, le locuteur raisonnable s'exprimera avec clarté car, maîtrisant l'organisation de son discours et de sa syntaxe, il se maîtrise lui-même, maîtrise autrui et maîtrise la politique. Au contraire, l'homme aux prises avec les passions laissera transparaître jusque dans son discours la confusion de son esprit et

¹¹⁴⁷ H. d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., H. Vaganay [éd.], III, 12, p. 696. Voir D. Chouinard, « *L'Astrée* et la rhétorique : l'adaptation romanesque du genre judiciaire », *Papers on Seventeenth Century French Literature* n°10, 1978-1979, p. 41-56 ; R. A. Yorks, « La Rhétorique dans *L'Astrée* », *Dix-septième siècle*, n° 110-111, 1976, p. 13-24 et S. Duval, « L'écriture romanesque, un prolongement de la classe de rhétorique ? L'exemple de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé », dans *Maîtres et Élèves de la Renaissance aux Lumières, Actes de la journée d'études des jeunes chercheurs du CELLF, Université Paris-Sorbonne, 16 juin 2012*, Th. Catel, C. Fournial, A. Petit [dir.], en ligne.

les vices du discours seraient les fruits inéluctables des vices moraux et des passions. Ce respect de l'ordre rhétorique alors que le personnage cherche à rétablir l'ordre politique correspond bien aux préceptes de l'*aptum* appliqués ici à la disposition. Dans *Ircandre et Sophonie*, le bon conseiller Ircasan et le mauvais favori Filante s'affrontent dans les plans de l'action et du discours. C'est Ircasan lui-même qui narre le récit et retranscrit les discours au souverain. L'argumentation du mauvais favori est de ce fait rapportée par le biais du discours indirect (comme souvent lorsqu'il s'agit d'un opposant) mais le narrateur prend soin d'en conserver la saveur et les tropes :

Tournant donc ses industries à la flatterie, il commença de proposer au Prince les plaisirs de la volupté, les roses qu'on pouvoit cueillir dans la licence de gouter à son aise le contentement de nos sens & de nos desirs, & les rigueurs qui accompagnoient une vie trop austere & trop réglée, & qui n'estoit bien-seante qu'à ceux qui estoient soumis au joug de la loy : En un mot qu'une condition souveraine ne connoissoit aucunes bornes à son pouvoir & n'en devoit recevoir aucunes à ses delices. Hildesare goustoit la douceur de ces appas, se laissoit couler à l'amorce de ces conseils, & suivoit les maximes de ce flatteur, qui offroit de si belles occasions de pecher, qu'il eust esté impossible de s'en distraire, si une fois on s'y fust plongé avec une habitude déterminée. Je m'apperceus de ce changement, & des desordres où cet estourdy enveloppoit Hildesare [...]¹¹⁴⁸

L'argumentation est réduite à une accumulation des compléments de l'infinitif « proposer », puis à une synthèse par le tour résomptif « en un mot » suivi d'une maxime qui se donne pour générale tout en étant amoral. Le fait que le discours soit indirect permet une transition par le sème de la douceur et de la séduction, « la douceur de ces appas » renvoyant aux « délices » à la clause de la phrase précédente. Par cette transition sans heurt, la syntaxe elle-même mime ce glissement dans la douceur. L'adjectif axiologique « belles » rend perceptible le double degré d'énonciation du discours flatteur, tout en signalant la contagion de cette séduction y compris chez le sage narrateur. La parole politique trompeuse et séductrice provoque donc des troubles dans l'axiologie, dans les niveaux d'énonciation et dans la syntaxe, alors que sémantiquement Ircasan évoque les désordres où le prince Hildesare est plongé à cause de ce discours.

La seconde évocation d'un discours de Filante signale justement cette désorganisation, alors qu'il « interrom[pt] [Ircasan] avec ses mains, ses grimaces & ses discours, & meslant les impietez avec les blasphemes & les sacrileges, il cr[it] hautement que c'estoit mal fait de cesser de malfaire pour la peur du mal ». Encore une fois indirect, ce discours se signale par sa confusion, tant au niveau de l'*actio* que de l'*elocutio* ; Filante ne respecte pas la régie de la parole par le prince, puisqu'il interrompt le locuteur précédent. De plus l'organisation

¹¹⁴⁸ A. Humbert de Queyras, *Les Amours d'Ircandre et Sophonie*, op. cit., p. 53-54.

structurelle place en tête la gesticulation, puis le discours injurieux avant l'argumentation : cette dernière est réduite à une seule relative certes assez logique d'un point de vue moral et syntaxique du fait du chiasme isolexique mais cette apparente logique est invalidée par l'antéposition de la description de l'*actio* et de l'*elocutio*.

Le contraste n'en est que plus fort avec le discours d'Ircasan, rapporté quant à lui au style direct, véritable modèle de rhétorique, variant les lieux, les tropes et les analogies (« nous avons la nuit les memes yeux que le jour, & toutesfois qu'ils nous demeurent inutiles jusques à ce que la clarté les remette en leur exercice & en leur vigueur »). Il use des maximes avec anaphore de « que » manifestant la solennité du discours, comme dans « qu'on apprend beaucoup plus en la compagnie, qu'en l'eschole des Philosophes, & que les exemples des Souverains sont d'une autorité plus remarquable que leurs Sceptres & leurs Diademes ». Enfin, il s'appuie sur les binarités afin d'orienter vers la réforme des mœurs par la distinction de la « vertu » et du « vice », du « ciel » et de la « terre », de la « volupté » et de la « gloire », des « exemples » et des « sceptres ». Par ces binarités et l'anaphore assurant une régularité à l'énoncé, il répond à l'idéal aristotélien de la juste mesure et obéit à la tempérance dans son fond, au style moyen dans sa forme. Son effet est immédiat, le prince ouvrant les yeux sur les mérites et les vices de ses deux conseillers. Et le narrateur de conclure le premier livre : « pour bannir la peur de nos ames, il en faut bannir les offence, & c'est vivre sans apprehension avec les hommes, que de bien vivre avec les Dieux¹¹⁴⁹ ».

La défaveur de Filante coïncide avec le retour en grâce d'Ircasan, d'autant plus importante qu'il narre lui-même ce récit au père d'Hildesare. Cette scène permet la transition vers le livre suivant par le biais de cette sentence résumptive ; le discours du narrateur a permis un renversement de fortune que retranscrit l'organisation du livre, basculant dans une seconde partie. En effet, s'ouvre grâce à son éloquence une nouvelle page de la vie du héros, qui devient conseiller du roi par la seule recommandation du discours dont il lui a fait le récit. L'union des discours rapportés, en particulier d'un fragment de monologue intérieur et de discours direct, et du récit s'intègre dans cette célébration de la force illocutoire du discours rationnel et ordonné, capable de restaurer la raison des souverains et l'ordre politique :

Le Roy avoit entendu toute la suite de ces discours avec des mouvemens contraires & dissemblables, & sans que la repentance du Prince appaisa son indignation, Filante & les Gouverneurs de Hildesare eussent receu un mauvais party. comment, (disait à part soi ce grand monarque) ainsi que le soleil j'éclaire toute la terre & je ne prends pour moi aucune lumière pour m'éclairer, & d'un nombre infini de suivans & de domestiques, pas un seul ne m'a déclaré ce qui me touchait de près & qui était connu à toute ma cour ? Ah Ircasan ! en tes jeunes ans tu

¹¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 63.

as plus obligé la fortune de cet Empire, travaillé plus utilement à la conservation de la tranquillité et de son repos, & mieux mérité de ta patrie que tes devanciers & tous les ministres de mon Estat. Sans faire semblant de rien il chassa Filante & les Gouverneurs de Hildesare & esloigna de son fils ceux qui avoient trempé à ces follies, substituant en leur place d'autres personnes sur lesquelles il avoit les yeux.¹¹⁵⁰

Alors que les passions débridées occasionnaient un discours désordonné qui faisait naître le trouble politique, la sage raison exprimée avec toute la mesure rhétorique permet un retour à cet ordre perdu et même l'instauration de nouvelles hiérarchies, privilégiant le mérite sur les critères ordinaires de l'âge, suivant la tradition du Joseph vétéro-testamentaire.

Cependant, force est de constater que les discours éloquents ne produisent pas toujours politiquement l'ordre ou le désordre auxquels ils obéissent dans leur disposition car les morceaux de bravoure qu'ils engendrent naissent d'une situation sociale qu'il s'agit de modifier par la performance oratoire. Les discours éloquents se construisent donc autour du paradoxe d'une forte codification et organisation de l'énonciation qui bouleverse l'ordre social en place, en particulier lorsqu'ils sont prononcés par des opposants qui manifestent une certaine maîtrise politique. La présence d'un narrateur préparant ou commentant la réception permet alors de distinguer bonne ou mauvaise rhétorique, avant que la suite des épisodes ne condamne les effets néfastes du discours fallacieux.

II.4 Donner raison : la *disputatio* romanesque

Cette primauté d'une instance régissante se fait d'autant plus sensible afin de hiérarchiser les différents discours lorsque le cadre participatif multiplie les participants¹¹⁵¹. La fonction perlocutoire des discours cède le pas au didactisme, alors que la philosophie politique prend volontiers des formes variées où les enjeux s'entremêlent entre enseigner et raisonner, concilier ou faire diverger des opinions¹¹⁵². Néanmoins c'est par l'éristique que naissent les décisions utiles ou néfastes à la fois à la quête du héros et au bien commun, que ce soit dans le cadre officiel des assemblées ou dans celui officieux des salons ou des ruelles. Tout en précipitant la décision, les débats agonaux dessinent les communautés discursives en opposition rattachées aux divers partis, révèlent leurs motivations et favorisent l'admiration et l'instruction du lecteur. Les romanciers jouent en outre de la multiplicité des formes que peuvent recouvrir ces discours pour favoriser la variété de leur récit tout en ne négligeant pas

¹¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 64-66.

¹¹⁵¹ Voir E. Goffman, *Façons de parler*, A. Kihm [trad.], Paris, Éd. de Minuit, 1987.

¹¹⁵² Nous nous appuyons sur les distinctions entre les différents dialogues politiques établies par T. Debbagi Baranova, *À Coups de libelles, Une culture politique au temps des guerres de religion (1562-1598)*, Genève, Droz, Cahiers d'humanisme et de Renaissance (coll.), 2012, p. 417 et suivantes.

une ambition didactique par le contenu des échanges mais aussi par leurs modalités et leurs résolutions. On pourrait à bon droit penser que les débats politiques, en particulier dans les romans héroïques, prennent volontiers la forme d'un *agon*. En effet, les discussions de type agonal s'appuient sur un usage rhétorique et polémique de la parole, qui s'inscrit dans une tradition codifiée et particulièrement respectée de l'échange participatif. Mais parce qu'il s'agit d'un échange, cette rhétorique n'est pas figée et normative ; elle connaît les tensions et les contractions de la *disputatio* de sorte que la joute oratoire se fait souvent bataille politique, qu'elle se déroule publiquement ou dans le secret des cabinets. L'organisation des discours traduit ces différentes conceptions et permet d'établir un vainqueur alors que les affrontements verbaux complètent voire se substituent aux combats armés, assurant variété, divertissement et instruction. D'ailleurs, le plus grand nombre de débats politiques ont lieu alors que les conflits armés sont interrompus et les personnages principaux envoyés en ambassade, emprisonnés ou cachés, donc dans l'impossibilité d'agir concrètement.

II.4.1 La discussion agonale : donner raison par la hiérarchisation

Bien qu'il s'agisse dans les deux cas de privilégier au sortir de l'échange une conception politique jugée plus judicieuse, cette sélection finale dépend dans ses modalités de l'orientation agonale ou participative des discours rapportés. L'échange agonal possède une force illocutoire souvent plus importante et l'un des avis doit l'emporter pour modifier l'action et résoudre un nœud politique ; il est donc à la jonction entre deux péripéties, alors que se joue le sort des héros. L'échange agonal est le plus souvent intégré à la narration sous la forme d'un procès ou d'un conseil politique où le souverain est régisseur des échanges. Là encore, Georges de Scudéry manifeste cette liberté et cette abondance de style qu'il annonçait dans la préface d'*Ibrahim*, imaginant dans *Almahide* plusieurs longues séquences d'affrontements rhétoriques. Dans le second volume de la première partie, le Roi de Grenade doit d'abord défendre son favori chrétien face à la harangue accusatrice de l'Alfaqui. Puis il lui faut convoquer les principaux des différentes familles afin de trancher le sort réservé aux deux factions rivales : c'est l'occasion d'une joute oratoire, sur le mode du tournoi, où se dessine en fait une réflexion plus générale sur la clémence à accorder aux grandes familles rebelles, dans un contexte de rédaction postérieur à la Fronde. Ce débat est un artifice qui permet de retarder la prise finale de décision, et donc de décider du sort du héros dont on se doute qu'il sera sauvé, tout en assurant une variété divertissante. Charge est donnée au

souverain de lancer le débat par la *quaestio* puis de le trancher, dans une forme de bouclage de cette dialectique.

A peine Agath eut-il prononcé ces dernières paroles, que Rostane parlant à son tour ; *Les advis*, dit-il au Roy, *que le sage Agath vient de donner à V. A. sont dignes d'une experience consommée comme la sienne : il y auroit sans doute beaucoup d'inconsideration à ne les approuver pas : & beaucoup de de merite à s'imaginer que l'on en pust donner de meilleurs. Ainsi, je souscrits à la clemence qu'il Vous a conseillée : & comme elle est la plus grande Vertu des Rois, j'y exhorterais V.M. si je ne sçavoit bien qu'elle y est assez portée d'elle mesme. Une seule chose n'est pas de mon sentiment dans le discours d'Un si grand Homme: & comme les commandemens de V.A. nous obligent à l'obéissance [...]Ainsi donnant les mains à Une partie de ce qu'Agath a dit, & combatant l'autre ; je tombe d'accord avecques luy, que V. M. ne doit pas songer à punir Un crime si général, pour les raisons qu'il en a si judicieusement alleguées : mais je conclus apres sans luy, qu'en pardonnant aux coupables, V. M. leur doit faire Une severe remontrance, & leur parler hautement & hardiment ; afin de leur faire concevoir que ce ne fera qu'à la seule bonté de leur Roy, qu'ils devront le pardon de leur faute.*¹¹⁵³

Le violent Dragut, qui avoit escouté l'un & l'autre discours avec bien de l'impatience, ne vit pas plutost jour de pouvoir parler, que prenant la parole d'un ton de voix superbe & fier, avec une action orgueilleuse & menaçante, & des regards où la severité de son esprit estoit peinte. *Que ceux qui craignent se taisent*, dit-il au Roy, *que ceux dont la frayeur n'est gueres moindre, ne fassent que parler: mais que les Rois qui ne craignent rien, punissent : s'ils Veulent affermir leur Estat, & concerner l'éclat de leur gloire [...]Enfin, le Cimeterre affermit le Sceptre : & quoy que quelqu'en ait dit, QUE QUI NE SCAIT PAS DISSIMULER NE SCAIT PAS REGNER ; je pense qu'il est plus noble & plus seur de dire, que pour regner il faut punir. Ainsi, pour donner un conseil utile à Vostre Majesté, je suis d'advis qu'elle fasse abattre toutes les testes des principaux Chefs de ces deux Factions ; afin que la frayeur d'un pareil chastiment, rende tous les Abencerrages & tous les Zegriss, plus sages et plus modérés & que l'on éteigne dans ce peu de sang, cette vieille haine qui tant de fois a troublé la paix du Royaume.*¹¹⁵⁴

Le sanguinaire Zilama, applaudit d'abord des yeux à ce sentiment : mais branslant apres la teste, comme ne l'approuvant pas en tout ; *Dragut* (dit-il au Roy de Grenade) *a bien pris le bon chemin, mais il n'a pas esté assez loin : & c'est au courage de V. M. à finir ce qu'il n'a eu la force que de commencer [...]. Ainsi, je ne Voy rien d'honorable ny de seur pour V. M. que d'armer tout le Royaume & d'accabler absolument ces deux insolentes Factions qui le troublent : & d'esteindre jusques au nom des Abencerrages & des Zegriss.*¹¹⁵⁵

Toutes choses doivent avoir des bornes, (dit alors Osman d'un air plus doux), *& la colere & la vengeance en doivent avoir, comme toutes les autres choses. Une punition si severe, éfarouchoit les Peuples, au lieu de les appaiser; & reparer un crime par un plus grand, n'est pas une bonne voye de le faire [...]. Ainsi pour prendre Un milieu entre l'indulgence trop foible, & la severité excesive ; si V. M. me fait l'honneur de me croire, elle ne trempera point ses mains Royales dans le sang de ses Subiets, quoy que coupables: mais elle renvoyera en Afrique tous les Abencerrages, & tous les Zegriss ; & délivrera le Royaume de ces deux Factions turbulentes, qui le troublent si souvent, & qui viennent de le penser renverser.*¹¹⁵⁶

Le conseil que Vous donne Osman (dit alors Deimate en parlant au Roy) *est beaucoup plus humain, que celuy des deux derniers qui ont parlé devant luy ; mais il n'est gueres plus utile [...]. Faites-donc de puissance absolue, de nouvelles alliances, Ou de nouveaux Mariages, entre les Abencerrages & les Zegriss, entre les Almoradis & les Gomeles ; entre les Cazuls & les Maças; entre les Alagezes & les Vanegues ; & meslant ainsi tout de nouveau, les autres Familles illustres, qui combattent sous les Enseignes de ces deux premieres; Vous éteindrez insensiblement la haine qui regne entre elles : & affermirez le repos & la grandeur de Vostre Estat.*¹¹⁵⁷

Comme Delmate eut achevé de parler, Orcan prenant la parole; *De tous les conseils que l'on a donnez à V. M. dit-il au Roy, le dernier est sans doute le meilleur: car le premier est trop foible; le second trop incertain ; le troisième trop severe ; le quatrième trop cruel ; le cinquième trop difficile; & le sixième seul, approche assez près de la raison.*¹¹⁵⁸

¹¹⁵³ G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., suite de la première partie, p. 713-716.

¹¹⁵⁴ *Ibid.*, suite de la première partie, p. 716-719.

¹¹⁵⁵ *Ibid.*, suite de la première partie, p. 719-720.

¹¹⁵⁶ *Ibid.*, suite de la première partie, p. 721-723

¹¹⁵⁷ *Ibid.*, suite de la première partie, p. 723-726.

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, suite de la première partie, p. 726-727.

Tant en volume qu'en constructions, habiletés et lieux rhétoriques, les différents orateurs sont mis sur un pied d'égalité. Les transitions entre interventions s'opèrent par le biais des réactions de l'orateur suivant à l'intervention qui précède, avec approbation d'une partie et réfutation d'une autre nourrissant une construction dialectique, quoique l'adresse soit toujours faite au souverain lui-même comme principal destinataire, ce que rappellent les incisives. Si le texte semble donc obéir à une progression à thème constant portant sur un seul et même sujet, entre les interventions c'est plutôt une progression à thème dérivé qui se met en place par glissement d'une idée à l'autre, dont l'hyperthème serait la clémence, et dont les transitions d'un discours à l'autre se feraient par progression d'un hypothème à l'autre¹¹⁵⁹.

Néanmoins, une gradation s'opère dans la répartition des tours de parole des intervenants, puisque l'on va de l'avis le moins appréciable à celui le plus raisonnable, permettant une acmé rhétorique qui facilite la décision souveraine : « entre tous ces avis differens, le Roy de Grenade ne balença point: & soit qu'il regardait ce dernier, comme plus raisonnable, ou comme plus aisé, il s'y détermina fortement¹¹⁶⁰ ». Orcan, à qui est donné de conclure la série de harangues, débute la sienne en rappelant le trait principal de chaque participant, synthétisé en un adjectif. De la synthèse heureuse de toutes les argumentations en exorde, il en vient à celle des différentes factions en péroration ; or cette unification thématique se fait par les plaisirs de divertissements variés, de même que celle des diverses interventions opère par un style plaisant qui équilibre les diverses influences et traditions. Sans qu'on puisse lire dans le discours d'Orcan un *ars poetica*, son style traduit tout de même un éloge de la diversité plaisante au service de l'ordre politique. Thématiquement, en ce contexte qui suit la Fronde, Georges de Scudéry invoque l'importance du divertissement et des arts pour souder une nation que la guerre avait déchirée.

De plus, chaque orateur s'exprime dans un style reflétant son conseil, ce que confortent les indications paraverbales. Ainsi l'intervention inaugurale d'Agath s'organise autour de l'analogie du corps malade et des médecins et invite le roi à feindre l'ignorance. Or, la figure d'analogie est bien un agréable détour qui évite la confrontation violente avec les réalités politiques. L'intervention de Rostane qui succède insiste sur l'importance de la communication, alors que les adresses directes surabondent. La pensée sans nuance ni subtilité du « violent Dragut¹¹⁶¹ » s'exprime quant à elle par une intervention entièrement

¹¹⁵⁹ Voir B. Combette, *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*, Paris, Duculot, 1983.

¹¹⁶⁰ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, suite de la première partie, p. 729.

¹¹⁶¹ *Ibid.*, suite de la première partie, p. 716

organisée par la modalité injonctive et par les tours gnomiques où s'effacent les individualités au profit de principes généraux qui ne laissent pas de place au jugement clément.

La progression de l'échange, le style des orateurs reflétant leurs principes ainsi que la présence d'un régisseur qui prendra à son terme la décision permettent de valoriser une théorie politique comme plus juste et efficace que ses concurrentes. Ce débat participe donc du travail de théorisation politique que cherche à offrir *Almahide* en multipliant la variété des supports didactiques et politiques. Plus encore que les poèmes ou les lettres, les débats éloquentes permettent de retranscrire la complexité de l'appareil et de la théorie politique tout en assurant une forme de divertissement. Néanmoins, contrairement à ce qui est le cas des poèmes politiques de la fin de l'ouvrage ou de la plupart des débats non-agonaux, ils ne restent pas lettres mortes et fragments artificiellement intégrés dans l'intrigue mais possèdent une influence perlocutoire et permettent des rebondissements et des péripéties. Si l'on débat, c'est moins pour établir une vérité, ou simplement une vraisemblance, que pour pousser à l'action, à l'inverse des conversations et discussions participatives, plus volontiers orientés vers la réflexion abstraite et coupée pour une part des enjeux de l'intrigue.

II.4.2 La discussion participative : donner raison par la réflexion

Dans le corpus, les romans théorisant le plus les sujets politiques partagent la particularité d'intégrer de longues séquences dialoguées sur des thématiques sociales, sans que celles-ci soient nécessairement justifiées par une situation agonale ou contextualisées dans un procès, sans qu'elles influent sur le corps de la narration, privilégiant au contraire une fonction didactique. Cette intégration réduite à l'intrigue nécessite un important travail justificatif pour en atténuer l'artificialité, tout en proposant un système argumentatif cohérent rendant compte de la complexité des réalités politiques. Les chaînes endophrasiques et les chevilles d'introduction de la discussion s'attachent à signaler l'intégration de cette dernière dans le parcours des personnages, dont on rappelle en même temps qu'ils ne sont pas uniquement les porte-voix de concepts politiques, mais surtout des individus pris dans des réseaux d'affection et d'alliance légitimant un échange ordinaire dans une amitié. Gomberville s'y essaie dans *La Jeune Alcidiane*, à propos par exemple de la récurrence inévitable des révolutions, où les transitions d'une intervention à l'autre se font par des apostrophes affectives telles que « mon cher Garruca¹¹⁶² » ou « mon amy¹¹⁶³ », signalant l'appartenance à une même communauté discursive, et où l'introduction de la discussion

¹¹⁶² M. de Gomberville, *La jeune Alcidiane*, op. cit., I, 5, p. 766.

¹¹⁶³ *Ibid.*, I, 5, p. 769.

s'opère par le passage de l'anecdote singulière à la généralité tandis que la conclusion revient à la narration par bouclage avec le retour à l'événement déclencheur (« vous m'avez appris d'étranges revolutions, luy dit-il, & de prodigieux effets de l'inconstance de vos peuples. Mais, mon cher Garruca, j'ay à vous faire voir un exemple, apres lequel les vostre ne sont que des exemples d'une mediocre infidelité¹¹⁶⁴ »/ « je vous conjure, reprit Polexandre en interrompant Garruca, de me faire le récit de ce prodigieux evenement¹¹⁶⁵ »).

Si l'un des avis peut l'emporter, son influence sera moins cruciale sur l'action que dans un débat agonal, bien qu'il permette l'exposition de l'*ethos* des personnages, de leurs principes politiques – et souvent de ceux de l'auteur. La présence non-systématique d'un régisseur et le lissage stylistique entre les différents énonciateurs ne garantissent pas une dépréciation de toutes les autres opinions au profit de celle du principal protagoniste, suivant une forme primitive de polyphonie. Néanmoins celui qui conclut l'échange a presque toujours le dernier mot, aux sens propre et figuré.

C'est sans doute dans *L'Argenis* qu'abondent le plus ces discussions participatives, certes motivées par le contexte mais formant des leçons détachables des différentes théories politiques. D'un point de vue organisationnel et stylistique, ces discussions semblent très similaires de leurs équivalents agonaux, à quelques nuances près, que sont en particulier le cadre et les outils de transition d'un orateur à l'autre. Trois discussions politiques sont particulièrement remarquables dans le premier livre et portent sur les favoris au chapitre IV, sur le sort des hommes respectant la morale en politique au chapitre XIII et sur le meilleur régime au chapitre XVIII. Barclay s'inscrit dans la lignée des dialogues socratiques ayant pour cadre un déplacement d'un lieu à l'autre dans les deux premières et la troisième se déroulant lors d'un banquet : il s'agit d'abord de proposer au lecteur une réflexion politique sous forme d'échange discursif.

Les participants sont variés, pouvant être masculins ou féminins, jeunes ou âgés, simples citoyens ou partisans¹¹⁶⁶. Les deux premières discussions fonctionnent similairement, lors d'une marche où les interlocuteurs partent d'une situation particulière pour en arriver à la conceptualisation, l'échange étant borné par un retour à l'exemple singulier alors que s'achève le déplacement des personnages et le chapitre, ce qui permet d'articuler les scènes avec le reste de la narration tout en conservant la composition d'ensemble de cette dernière.

¹¹⁶⁴ *Ibid.*, I, 5, p. 766.

¹¹⁶⁵ *Ibid.*, I, 5, p. 778.

¹¹⁶⁶ Voir Ch. Noille, *L'Éloquence du sage. Platonisme et rhétorique dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2004.

Cette intégration au cours d'un déplacement et cette borne à la fois du chapitre et de l'échange rendent l'ensemble aisément détachable dans la situation d'une lecture sélective.

Dans les trois discussions, le narrateur précise les partis représentés par les devisants lors de leur prise de parole pour faciliter l'identification, à l'instar d'Archombrote, « celui qui soustenoit le parti des princes », d'un « un jeune Gentil-homme, neveu de Lycogene, qui se nonmoit Anaximandre, soit ou pour complaire à son Oncle, qu'il sçauoit estre ennemy de la puissance Royale, pu pour faire paroistre sa philosophie¹¹⁶⁷ » ou encore de Nicopompe, relai de Barclay, dont il est dit que « c'estoit un homme dès son enfance addonné aux bonnes lettres : mais qui desdaignant de ne s'attacher qu'aux livres, quitta les précepteurs dès sa première jeunesse, afin de s'aller instruire en plein jour dans la Cour des Rois & des Princes, qui est la vraye eschole d'honneur¹¹⁶⁸ ». Entré dans la faveur de Méléandre, il veut « entreprendre la deffence¹¹⁶⁹ » des rois. Ces précisions permettent une forme d'intitulation proleptique de l'intervention et une orientation de la réception favorisant tel ou tel parti, sans qu'un vainqueur soit explicitement désigné.

Se rendant à la grotte où se cache le héros Poliarque au chapitre IV, Archombrote questionne Timoclée sur l'identité du héros et son interlocutrice lui « cont[e] que Poliarque estoit Estranger, & qu'il avoit esté plus auant dans les bonnes grâces du Roy que personne de Sicile, sans que les gens de bien luy portassent aucune envie¹¹⁷⁰ ». Le récit analeptique du parcours individuel, nécessaire à la compréhension du récit, permet l'embranchement vers le général par le passage de la périphrase pour désigner le rôle politique du favori (« les bonnes grâces ») à l'emploi du substantif au pluriel qui manifeste la généralisation et la théorisation (« mais je ne sçay, dit-elle, quelle fatalité pour le jourd'huy s'oppose aux favoris des Rois¹¹⁷¹ »). De même, au chapitre XIII on retrouve Archombrote discutant avec Arsidas :

Pendant ce temps Archombrote & Arsidas se promenèrent le soir au jardin de Timoclée [...] & parlèrent de diverses choses : entre-autres sur l'occasion de Poliarque ils se mirent à discourir de ceux qui sont douez d'une parfaicte nature, & d'une-excellente vertu : combien ces pierreries estoient rares parmy les hommes, & combien desdaignées par certains esprits nays à la servitude, qui neantmoins commandent le plus souvent à des courages libres.¹¹⁷²

Là encore, le sort de Poliarque permet un élargissement au statut des hommes politiques, dont le héros deviendrait en quelque sorte l'étalon. Cet élargissement est explicite et favorise une identification du thème du discours, de même que le narrateur prendra soin d'intituler la

¹¹⁶⁷ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 139.

¹¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 143.

¹¹⁶⁹ *Ibid.*

¹¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 40-41.

¹¹⁷¹ *Ibid.*, p. 40.

¹¹⁷² *Ibid.*, p. 92.

troisième discussion en anticipant son objet par la précision « tous ceux qui estoient-là commencèrent de mouvoir ceste question si commune, quelle sorte de gouvernement estoit la plus équitable entre les hommes¹¹⁷³ ». Du discours indirect, on passe alors au discours direct, donnant plus de vie aux propos et assurant une dynamique dialectique plus importante. Les personnages rappellent le travail d'abstraction qu'ils opèrent, en particulier par des subordinées du type « si nous considérons [...] cette affaire plus généralement, & au-delà du fait de Poliarque¹¹⁷⁴ » et ne se voilent pas la face quant à l'inadéquation inévitable entre leurs souhaits nés dans le ciel des idées et leur réalisation imparfaite dans le monde réel :

Aussi n'ay-je pas creu que la gentille méditation que nous avons faite, peust estre heureusement effectuée de tout poinct. Mais tout ainsi qu'aux autres choses la sagesse ne laisse pas d'estre utile, quoy qu'en les exerçant on ne la suive pas si exactement qu'elle avoit esté conceuë en la seule attention de l'esprit: De mesme en cecy, ce sera beaucoup si autant que l'occasion & les affaires le permettront, on ne néglige point une remarque si profitable, d'obliger par gratifications, sinon tous ces gens, au-moins la plupart, devenir en la Cour.¹¹⁷⁵

La réflexion sur la moralité des hommes politiques permet par le glissement du particulier au général une mise en abîme de l'utilité du discours politique, dans un roman se proposant d'employer le caractère plaisant de la fiction comme un miel dissimulant l'amertume du remède, alors que les devisants évoquent justement les abeilles p. 102 dans cette conversation et p. 139 dans la suivante. Barclay ne cache pas ses intentions didactiques, tout en assumant l'impossible application des concepts purs dans un autre champ que celui de la fiction. En cela, cette dernière sert d'exemplification des nombreuses situations politiques et de laboratoire de leurs conséquences.

La troisième discussion se distingue certes par son cadre mais aussi par une amorce fondée non sur le sort d'un personnage mais sur l'évocation des abeilles, alors que les convives boivent du vin mêlé de miel, présageant d'une réflexion métalittéraire qu'annonçait la comparaison de la fiction et du miel lors de la discussion précédente¹¹⁷⁶. Elle se caractérise également par son intégration d'adversaires politiques, et surtout le favori tyrannique Lycogène, alors que les discussions précédentes n'avaient lieu qu'entre des amis n'ayant pas de fonction politique majeure. Or elle n'en devient pas agonale pour autant, d'abord parce que le narrateur rend sensible par les jeux de focalisation les divers intérêts qui interdisent une totale franchise, la transition d'une intervention à l'autre se faisant par le signalement de l'état d'esprit de l'auditeur en passe de devenir orateur :

¹¹⁷³ *Ibid.*, p. 140.

¹¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 95.

¹¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 98-99.

¹¹⁷⁶ *Ibid.*

Comme Nicopompe estoit sur ce discours, Lycogene eut crainte qu'on ne luy voulut mal, pour ce que son neveu avoit parlé contre l'autorité des Rois, d'autant que ceste action estoit inutile à son dessein, qui estoit non d'abolir, mais d'usurper la Royauté. Il luy sembla plus à propos, puis qu'on estoit tombé sur ceste matière, de blâmer la coustume des nations qui s'estoient soumise à la succession d'une race, & de louer les autres qui procèdent par assemblées & par election, âpres le deces de chaque Roy. Lycogene prenoit plaisir en ce subject, à raison qu'attendant l'occasion d'arracher la couronne de Meleandre, il esperoit la pouvoir obtenir par l'election tumultueuse du peuple : comme aussi pour ce qu'il croyoit que Dunalbe seroit de son avis, estant du Collège de ces principaux Sacrificateurs qui n'arrivent au degré de souverain Pontife que par election & non par hérédité.¹¹⁷⁷

Lycogène incarne au long du roman la duplicité néfaste en politique, exprimée par un langage qui lui-même interdit l'accès immédiat aux mobiles des actions. D'ailleurs le favori ne fait pas de sa péroration le moment d'un rappel de sa thèse, se contentant de transmettre la parole à Dunalbe pour mieux défendre une opinion sans doute jugée excessive dans la bouche de celui que la puissance royale a conduit au faite du pouvoir. Ce Dunalbe ne se trompe pas sur les intentions et opinions véritables de Lycogène, lui qui entame son intervention en rétorquant « je ne doute point, seigneur Lycogene, que ce que vous venez de dire ne soit plustost pour exercer vostre bel esprit, que pour ce que véritablement vous le croyez ainsi [...]»¹¹⁷⁸. Le premier principe de la possibilité d'une discussion politique non-conflictuelle viendrait donc, négativement, de la dissimulation, mais l'autre principe, positif celui-ci, semble au long de chaque intervention le retour à un travail de distinction et de définition des termes, permettant de nuancer et complexifier les propos, comme p. 146 « Quesle République entendez-vous ? ceste populaire ? »¹¹⁷⁹ ou p. 151 « mais pour ne confondre point les droicts du sacerdoce & de la Royauté »¹¹⁸⁰. La discussion politique non-agonale s'appuie donc sur un travail de distinction théorique et sémantique qui en redessinant les concepts politiques trace la frontière entre adjuvants admirables et opposants méprisables. C'est au lecteur lui-même de désigner le vainqueur de l'échange, suivant ses propres conceptions politiques.

À la suite de *L'Argenis*, plusieurs romans longs intègrent des discussions politiques que ne justifient pas des procès ou des querelles où se jouent le sort des personnages. Ces débats ont alors lieu lors de promenade, de réunions festives, comme les banquets, ou contraintes par des conditions extérieures, comme un siège ou un emprisonnement, évitant aux discussions de courir le risque d'être taxées d'artifices superfétatoires car non motivés par l'intrigue. Ces cadres autorisent une plus grande variété de participants et leur offre une plus grande liberté que lors des débats judiciaires ou devant un souverain. Par la suite, ces discussions non-

¹¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 147-148.

¹¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 150-151.

¹¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 146.

¹¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 151.

agonales engendrent deux traditions moins opposées qu'elles ne semblent de prime abord : les prémices des romans philosophiques du XVIII^e siècle et les conversations politiques et surtout galantes qui font la spécificité des romans de la seconde partie du XVII^e siècle. Néanmoins, la disparition relative des discours éloquents dans les romans de la fin du siècle, à l'exception de quelques *hapax* comme *Télémaque*, manifeste la conscience de plus en plus prégnante de leur hétérogénéité disruptive dans un genre d'abord consacré aux thématiques amoureuses.

III. Quand les discours ennui : le tournant 1660

Trop artificiels, trop hétérogènes dans leur ton et leur thème, les discours éloquents à caractère politique ont-ils encore leur place dans un genre romanesque que sa codification progressive rend de moins en moins apte à intégrer des questions et des genres trop éloignés de la principale matière sentimentale ? Certaines formes de discours héritées des pratiques des décennies précédentes prennent en compte les mutations esthétiques et conceptuelles : elles proposent des formes hybrides ou novatrices, où se réorganisent le partage des deux sphères amoureuses et politiques. Dans d'autres ouvrages, les rares occurrences de discours politiques doivent être nécessaires à la narration pour justifier leur présence. Cette fonction narrative n'autorise qu'une théorisation partielle du fait de sa brièveté et des exigences du vraisemblable et du naturel.

Le tournant des années 1660¹¹⁸¹ voit une résorption drastique du nombre de discours et débats rhétoriques dans les romans, de conserve avec l'ensemble des longs discours directs¹¹⁸². La narration succincte prend le pas sur la verve oratoire, les discours rapportés sont réduits à leur argument et dépouillés du style qui leur donnait vie car l'heure n'est plus à la rhétorique. Cette réduction volumétrique et ce passage presque systématique au discours indirect favorisent une confrontation plus serrée encore entre le discours et son commentaire. La confrontation est faite par une instance narrative soucieuse de mettre au jour les ressorts passionnels et pulsionnels derrière l'apparente cohérence rhétorique de l'énonciateur. Cette réduction des discours éloquents s'accompagne en outre de l'importance nouvelle du psychorécit, qui pour une part se substitue dans une mutation de la sémiotisation des tensions entre passions et politique où la mise en scène prend le pas sur la pure énonciation. Dans son

¹¹⁸¹ Nous empruntons cette formule à C. Esmein-Sarrazin, qui a démontré la dimension idéologique et historiographique de ce tournant dans « Le tournant historique comme construction rhétorique : l'exemple du "tournant" de 1660 dans l'histoire du roman », *Fabula-LHT (Littérature, Histoire, Théorie)*, n°1, février 2005, en ligne.

¹¹⁸² Voir Ch. Zonza, « Les discours rapportés dans la nouvelle historique l'exemple de *Dom Carlos* et du *Prince de Condé* », *Histoire, histoires, nouvelles approches de Saint-Simon et des récits des XVII^e XVIII^e siècles*, M. Hersant, M.-P. Pilorge, C. Ramond et F. Raviez [dir.], Arras, Artois Presses Université, 2011, p. 291-306.

adresse au lecteur précédant *Ildegerte*, Eustache Le Noble constate cette mutation des goûts du lectorat en matière de narration et de discours :

Les goûts sur les livres changent de mode chez les François comme les habits. Les longs romans pleins de paroles & d'aventures Fabuleuses, & vides des choses qui doivent rester dans l'esprit du Lecteur, & y faire fruit, étoient en vogue dans le temps que les chapeaux pointus étoient trouvez beaux. On s'est lassé presqu'en même temps des uns & des autres, & les petites Histoires ornées des agrémens que la vérité peut souffrir ont pris leur place, & se sont trouvées plus propres au génie François qui est impatient de voir en deux heures le dénouement & la fin de ce qu'il commence à lire.¹¹⁸³

Ce ne sont pas uniquement les « aventures fabuleuses » qui sont tombées en discrédit, mais aussi la longueur de ces romans « pleins de paroles », et l'heure n'est plus aux grandes harangues rapportées au mot près par un narrateur intradiégétique à la mémoire prodigieuse. Néanmoins, Eustache Le Noble propose encore une fiction qui veut faire primer la question politique sur celle de l'amour, puisqu'il l'adresse aux lecteurs « politiques », de sorte qu'*Ildegerte* contient toujours des discours éloquents. En cela il fait figure d'exception. Or ces discours répondent à l'exigence de brièveté qu'évoque l'auteur dans son avis, puisque l'on trouve seulement une *cohortatio* (p. 49-51) et un discours de renonciation au trône (p. 113-115), discours relativement brefs par rapport à ceux des romans héroïques. En outre, Le Noble se refuse à insérer des morceaux de bravoures oratoires où éclateraient à la fois le talent stylistique de l'auteur et ses principes politiques sous forme de leçon ou de Miroir du Prince, bien que ce soit l'ambition du roman entier. Ces deux discours sont nécessaires à une intrigue dont ils occupent des places cruciales et qui sera modifiée par leur force illocutoire. La *cohortatio* est adressée par l'héroïne à une troupe de femmes qu'elle invite à prendre les armes ; perlocutoire, elle précipite son entrée dans le champ guerrier et politique. Le second discours se trouve très proche de la fin du roman (p. 119) et introduit l'*excipit* par la renonciation surprenante et héroïque d'Ildegerte qui permet d'instaurer un ordre politique stable et durable. Les deux discours servent donc de borne au parcours narratif, l'exceptionnalité politique et militaire de l'héroïne étant préparée par cette maîtrise rhétorique. Inversement les besoins de la narration justifient des discours qui ne sont jamais théoriques mais entièrement orientés vers la performativité et la modification d'une situation politique insatisfaisante.

S'adjoignent à ces discours encadrants de brefs discours rapportés, mais qui n'obéissent plus aux principes rhétoriques. Cette brièveté convenant au naturel et au vraisemblable autorise une prise de décision par leur dimension délibérative qui rend d'autant plus sensible

¹¹⁸³ E. Le Noble, *Ildegerte, reine de Norvvege*, op. cit., « au lecteur », n. p.

l'admirable mérite d'une héroïne qui ne tergiverse que très peu, bien qu'elle n'interdise pas un certain *pathos* nourrissant pitié et admiration :

Elle eut peine à revenir de sa foiblesse, mais ayant repris ses sens : Eh bien ! Bélise, dit-elle en essuyant ses larmes, les Couronnes n'ont-elles que des fleurs, & ne vaut-il pas mieux ne point monter sur un Thrône que d'avoir la honte d'en être ainsi précipitée. Trompeuses grandeurs, funeste élévation, & vous, Ciel, ne me destiniez-vous deux Rois, que pour en perdre l'un avant que de le posséder, & l'autre dans les premières douceurs de la possession. Heureuse liberté, poursuivit-elle, que m'ont ravie l'amour & l'ambition ; heureuse liberté, pourquoy mon cœur vous a-t-il trahie. Ses larmes l'empêchèrent de continuer [...] ¹¹⁸⁴

Ildegerte, dans l'espace privé de la chambre et seule face à sa confidente, abandonne une rhétorique trop sèche pour lui privilégier les métaphores et la personnification de concepts auxquels elle s'adresse directement. Ces figures mettent sur un pied d'égalité le concept positif de liberté personnifiée et la personnalité de la souveraine, célébrant la noblesse d'âme de celle-ci ; en même temps elles nourrissent un *pathos* que confirme l'encadrement du discours par l'évocation de pleurs qui peuvent interrompre la parole : les larmes et les images possèdent des charmes que n'ont pas les arguments de la raison...

La perte de faveur des discours éloquents s'accompagne donc de mutations stylistiques à l'orbe du tacitisme : moins rigoureuses, plus naturelles, les dispositions de ces discours mimeraient mieux que la traditionnelle rhétorique les errances d'une psyché aux prises entre devoir et passion, d'autant plus que le cadre d'énonciation sera bien moins souvent celui du forum que de la chambre ou de l'antichambre. Ces discours en déshabillé gagneraient paradoxalement en force illocutoire quand l'apparente rigueur rhétorique serait frappée au coin d'une artificialité suspecte. Ils fragilisent alors les apparences politiques pour en soupçonner la part passionnelle et irrationnelle.

Pour autant, le discours des héros politiques n'est pas régi par ces seules passions, mais par la recherche d'un naturel et d'un vraisemblable où l'excès en tout est un défaut. Ainsi, le passage du discours éloquent usant d'un langage épique au discours emphatique au style moyen symbolise la transition d'une littérature héroïque à une littérature plus réflexive, réaliste et psychologique, favorisant l'idéal du juste milieu et de la civilité : les conflits politiques se règlent de façon pacifiée dans le débat judiciaire. La mesure se fait norme en littérature comme en politique, en témoigne l'abandon progressif du roman long pour les formats brefs. Les ouvrages renoncent au didactisme très théorique des discours politiques, et s'ils n'abandonnent pas toujours leur prétention à s'inscrire dans la veine des miroirs des

¹¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 154-155.

Princes, ils étendent ce projet à l'ensemble du roman et non plus à quelques séquences discursives.

Chapitre II. Parler du Souverain, parler au Souverain : les audaces des discours politiques

« **L**e Seigneur envoya vers David le prophète Nathan qui alla le trouver et lui dit : “ Dans une même ville, il y avait deux hommes ; l’un était riche, l’autre était pauvre”¹¹⁸⁵ ». Même envoyé par Dieu, Nathan n’engage pas une confrontation avec David, au sens le plus fort du terme : ce n’est pas front contre front que les reproches seront faits, mais par le biais de la parabole, de la parole du contour et du détour. Lorsqu’elle touche à l’autorité royale, l’audace de la démarche ne s’excuse que par l’adjonction aux vertus de l’*arété*, de la *phronesis* et de l’*eunoia* évoquées par Aristote¹¹⁸⁶, de la quatrième qualité de modestie, suivant les recommandations de Lamy¹¹⁸⁷. Pour Laurent Susini, cette adjonction de l’humilité aux vertus oratoires signale un changement de paradigme « en témoignant de l’importance soudaine accordée à la dimension, non plus tant persuasive, que proprement insinuative, de la preuve éthique¹¹⁸⁸ ». Si la modestie est « la composante insinuative de l’éthos¹¹⁸⁹ », alors elle estompe au terme du discours la hiérarchisation possible d’un vainqueur et d’un vaincu, inappropriée lorsque l’on s’adresse au souverain. Dans une recherche d’humilité, l’orateur s’efface derrière son discours, qui lui-même n’a pas explicitement prétention à l’enseignement dogmatique car l’art de l’insinuation opère par quatre chemins : « dérouter, répéter, semer, voiler¹¹⁹⁰ ».

Or l’intégration de discours politiques dans les romans ne pose pas uniquement problème d’un point de vue générique, du fait de la prédominance de la question galante. En effet, représenter le souverain et son entourage, c’est prendre le risque de poser un regard critique sur des réalités ordinairement dissociées du lectorat profane et l’audace de la démarche est encore plus sensible lorsque le romancier se propose de devenir conseiller royal en rédigeant un miroir du Prince. L’artifice du discours rapporté permet pour une part

¹¹⁸⁵ *Deuxième livre de Samuel*, XII, 1.

¹¹⁸⁶ Aristote, *Rhétorique*, II, 1, 5, M. Meyer [trad. et éd.], Paris, Le Livre de Poche, 1991, p. 182.

¹¹⁸⁷ B. Lamy, *La Rhétorique ou l’art de parler* (1675), C. Noille-Clauzade [éd.], Paris, H. Champion, 1998, V, XI, p. 405.

¹¹⁸⁸ L. Susini, *L’Insinuation convertie*, *op. cit.*, p. 61.

¹¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 62.

¹¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 85.

d'éluder la responsabilité de l'instance auctoriale tout en se privant d'un lissage énonciatif qui désamorcerait la dimension scandaleuse de l'entreprise¹¹⁹¹. Les adaptations stylistiques et thématiques obéissent donc à la contrainte d'intégration de discours éloquents hétérogènes au sein du genre romanesque, contrainte redoublée par des exigences politiques extratextuelles de convenance, de bienséance et de respect. Comment concilier ces deux exigences tout en présentant encore une œuvre originale, propice au divertissement et à la réflexion ? Comment les détourner à l'avantage de la fiction ? Parce que rapportés, donc attribués à un tiers, ces discours peuvent-ils tout se permettre ? Paradoxalement, le prophète Nathan semble également tirer plus d'*evidentia* du détour insinuatif, dans une argumentation qui se grime en fable pastorale : le discours audacieux célèbre les pouvoirs de la fiction tout en se situant à ses frontières.

I. Parler du souverain : les discours éloquents et le péril de lèse-majesté

Puisque le souverain appartient au personnel principal des romans, ses fonctions dans le premier ou second plan de la narration couvrent un spectre très large entre l'opposition et l'aide. Il intervient dans une importante variété de péripéties, et nous avons vu comment les auteurs désamorcent les accusations de lèse-majesté en utilisant les personnages de vils favoris pour se dédouaner. Qu'en est-il maintenant des discours prononcés par les personnages eux-mêmes ? Comment est justifiée par l'énonciateur ou le narrateur leur audace qui les poussent à inciter à la révolte ou à corriger le souverain ? Comment imaginer le procès d'une figure royale intouchable ?

I.1 Justifier l'injustifiable : stratégies argumentatives pathétiques et rationnelles

Tant de crimes, & tant de sang respandu, ont effacé cette Majesté sacrée que les Dieux marquent sur le front des Princes ; & cet abominable affectant les tiltres de basteur & de joüeur de harpe, a de luy mesme abandonné ceux d'Empereur & de Maistre de l'Univers. Je croy qu'il n'y aura jamais que ce Prince au monde, pour qui il soit permis de rompre le serment de fidelité.¹¹⁹²

Alors que le sage Sénèque, modèle de précepteur et de philosophe, refusait de s'en prendre à un Néron qui fut son élève, il change soudain de camp après que Lucain l'a admonesté et invité à prendre part au complot fomenté contre le tyran. Si Sénèque s'était jusqu'ici refusé à

¹¹⁹¹ A. Rabatel, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, vol. 156, n°4, 2004, p. 3-17.

¹¹⁹² J. Desmarests de Saint-Sorlin, *Ariane*, *op. cit.*, XV, p. 731.

lever la main contre celui qu'il avait élevé, la cohérence de ce renversement doit être appuyé sur de solides arguments rhétoriques, exigence renforcée par le scandale du sujet abordé : le régicide¹¹⁹³. Or, loin de faire exception dans notre corpus, ces discours éloquents d'invitation aux complots contre un souverain certes tyrannique mais légitime sont légion et forment la majorité des harangues ne se situant ni dans un cadre belligérant ni dans une adresse par le souverain ou au souverain. Significativement, l'autre grand type de harangue rencontré est prononcé par un héros soucieux d'apaiser la révolte, suivant une organisation diptyque permettant d'opposer deux ordres argumentatifs.

Comment, donc, justifier l'injustifiable ? Les orateurs emploient pour ce faire des arguments et tours nourrissant le *pathos* ou offrant des justifications rationnelles. Ces deux systèmes aptes à persuader et convaincre peuvent se retrouver à part égale dans un discours, à l'exemple du discours de Brutus devant le corps de Lucrèce dans la seconde partie de *Clélie*. Ils peuvent au contraire le dominer entièrement, comme dans *Almahide* où l'arrestation d'Homar suscite deux invitations à la révolte, qui correspondent aux deux grands types d'organisation de ce type de discours, l'un passionnel et l'autre rationnel. La première harangue est prononcée par l'épouse d'Homar Lyparis à ses amis, et celle-ci fait montre d'une grande maîtrise du système rhétorique sous ses allures de femme éplorée car un discours passionnel n'en est pas moins codifié. Avant de rapporter le discours, le narrateur décrit la scénographie de l'oratrice par une série de circonstanciels détaillant son apparence. En effet, une harangue organisée par le *pathos* sera plus volontiers précédée d'indications sur la mise en scène :

Lors qu'elle sceut qu'ils [les amis de son mari] estoient tous arrivez dans sa chambre, elle sortit de son Cabinet en habit de deüil ; un grand voile noir sur ses cheveux negligez ; les yeux tous rouges d'avoir pleuré ; le visage tout couvert de larmes ; tenant par la main le petit Abdala : dont l'âge innocent & la beauté, estoient capables d'inspirer de la compassion & de la pitié, à l'ame la plus insensible. Elle fut ainsi quelque temps, devant ces illustres Personnes : c'est-à-dire avec les yeux abaissez, & une tristesse si profonde sur le visage, qu'elle en donna une fort grande à tous ceux qui la regarderent, & qui la virent en ce pitoyable estat.¹¹⁹⁴

L'artiste ayant fait son entrée, et l'entrée ayant fait son effet, l'*actio* est rapportée avant même que le discours ne commence, plaçant ce dernier sous le signe du *pathos* :

En suite laissant échapper deux ou trois soupirs l'un sur l'autre, poussez par la douleur qui la suffoquoit ; & relevant ses yeux tous baignez de pleurs, & tournant ses tristes regards languissamment vers la Compagnie ; elle ouvrit la bouche avec une action, où la dernière

¹¹⁹³ Voir dans la seconde partie « Le tabou du régicide ».

¹¹⁹⁴ G. de Scudéry, *Almahide*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2209. Le discours s'étend des pages 2209 à 2216.

tristesse estoit depeinte : & parla d'un ton si touchant, & d'un air si passionné, qu'elle en auroit esmeu des Tygres : & les auroit rendus pitoyables, quelque cruauté qui soit en eux.¹¹⁹⁵

L'introduction de la harangue se construit donc autour d'allers-retours entre une apparence visuelle pitoyable et la réaction qu'elle provoque, ce que conforte une langue volontiers superlative et imagée. De la même façon, dans *Clélie*, le discours de Brutus devant le corps de Lucrece se révèle bien différent d'un simple éloge de la défunte, dont la mort sert plutôt d'étincelle pour provoquer la révolte. En outre, il se distingue de l'ensemble des discours funéraires du corpus, relativement brefs, par l'importante expansion opérée par Madeleine de Scudéry par rapport à l'intertexte antique. Il s'agit de faire revivre, de faire entendre une voix effacée et de faire voir un visage disparu, pour rendre hommage mais aussi pour faire agir, de sorte que ce type de discours use tout particulièrement des ressources de l'*enargeia* et sollicite les sens. Cherchant les moyens les plus efficaces de persuader et de convaincre, la logique argumentative est de ce fait confortée par la volonté de séduire les sens parfois aveuglés de l'auditoire grâce à une illusion salvatrice, tel un remède dans le mal. « Il est aisé de se rendre maître de l'esprit du peuple par les choses qui le surprennent, quand on sait s'en servir à propos¹¹⁹⁶ » affirme le narrateur dans *Clélie*, interrompant le discours prononcé par Brutus devant le corps de Lucrece. De ce fait, le discours de Brutus commence par la monstration silencieuse de la dépouille et du couteau, alors qu'est signalée l'action très théâtrale de l'orateur : « Brutus, qui ne dout[ant] pas que la vue d'un si triste objet, n'attendrît, et n'irritât le cœur du peuple, et ne le portât ensuite au soulèvement, tir[e] lui-même ce grand drap de deuil qui couvrait un si beau corps, mais en le tirant il détourn[e] la tête pour cacher sa douleur à Collatin¹¹⁹⁷ ». Le corps exposé devient une preuve pathétique qui se suffit à elle-même (« Brutus pensa qu'il fallait donner loisir au Peuple de s'assembler, de s'attendrir, & de s'émouvoir de lui-même, avant que de faire éclater son dessein [...] il ne disait mot [...] il montrait seulement au peuple avec quelque action de la main et des yeux un si lamentable objet¹¹⁹⁸ »), alors que le discours qui succède à cette exposition silencieuse prétend gloser ce spectacle. Lors de la péroration, le même couteau sera de nouveau employé et Brutus qui au début du discours voulait en frapper l'ennemi de Rome menace au terme du discours de se poignarder lui-même, l'objet devenant métonymie de la tyrannie : « ce poignard, ajouta-t-il,

¹¹⁹⁵ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2209-2210.

¹¹⁹⁶ M. de Scudéry, *Clélie, op. cit.*, II, 3, p. 490.

¹¹⁹⁷ *Ibid.*, II, 3, p. 488.

¹¹⁹⁸ *Ibid.*

en haussant le bras, qui a percé le cœur de Lucrèce et que je garde pour en percer le cœur du tyran si j'en trouve l'occasion, percera le mien [...] ¹¹⁹⁹ ».

Au service de cette *evidentia*, la construction rhétorique des discours fait de l'isotopie sensorielle un fil rouge nourrissant le climax. Ainsi, ouvrant le discours de Brutus, le tour présentatif « voilà », à la fois impératif et déictique visuel, permet d'insister sur le sens de la vue, appelé à être aussi subjugué que celui de l'ouïe : « Voilà, généreux Romains, leur dit-il avec un ton de voix d'autorité, le même poignard que la belle & chaste Lucrèce s'est enfoncé dans le cœur, toute innocente qu'elle était. Je vous le montre [...] ¹²⁰⁰ ». Obliger à voir est déjà contraindre le peuple à agir, à modifier sa façon de concevoir le monde pour ouvrir les yeux sur la tyrannie. On remarque d'ailleurs durant ces premiers temps du discours l'importance de l'isotopie du regard comme le substantif « yeux », le participe « montrant », ou les infinitifs « montrer » et « voir » ¹²⁰¹. Par l'évidence de la preuve mise devant les yeux, Brutus veut précipiter l'action, ce dont témoigne le passage aux tours injonctifs, renforcés par le clivage autour du complément circonstanciel « aujourd'hui » alors qu'il admoneste l'auditoire : « oui, généreux Romains, c'est aujourd'hui qu'il faut secouer le joug de l'injuste Tarquin et de la cruelle Tullie ¹²⁰² ».

Construisant la prise à partie des sentiments de l'auditoire, ces discours d'invitation à la révolte sont saturés d'adjectifs axiologiques et affectifs, en particulier lors de l'exorde, dans une démarche de *captatio*. Dans *Almahide*, ces adjectifs sont organisés autour des deux pôles de la grandeur du destinataire et de la faiblesse de la victime, suivant le principe des binarités (« *Illustres & généreux Amis de l'infortuné Homar* »). Dans le discours de Brutus de *Clélie*, les deux pôles constitués par les adjectifs axiologiques dessinent plutôt le camp des alliés et celui des ennemis, puisque sont opposés les « généreux Romains », l'« illustre père de la vertueuse Lucrèce », l'« infortuné mari », la « généreuse Romaine », et l'« injuste Tarquin et la cruelle Tullie » ainsi que « l'insolent Sextus ¹²⁰³ ».

La justification par le *pathos* passe en outre par la mise en valeur du statut de victime de l'énonciateur. Cette mise en valeur peut s'appuyer sur les énonciations grammaticales, permettant à l'orateur de se présenter à la fois comme sujet et objet. Ainsi Lyparis dissocie par l'énonciation l'oratrice douée d'une force illocutoire et l'épouse impuissante (« *remettre entre vos mains, la Femme, le Fils, la fortune et la vie de Homar* », « *sa mere triste & desolée* », « *la seconde*

¹¹⁹⁹ *Ibid.*, II, 3, p. 496.

¹²⁰⁰ *Ibid.*, II, 3, p. 489.

¹²⁰¹ *Ibid.*

¹²⁰² *Ibid.*, II, 3, p. 490

¹²⁰³ *Ibid.*, II, 3, p. 488 et suivantes.

vous demande son Mary »). Ces épellages permettent en outre de doter du même statut de victime le père prisonnier, la mère éplorée et le fils qui s'apprête à prendre la parole.

C'est cette même force persuasive qu'offrent les décalages opérés par les personnifications des concepts comme la Fortune ou la Politique, opposées aux réifications des personnages présentés comme victimes. Ainsi, l'emploi des substantifs de qualités ou vices employés comme thème ou rhème et celui des noms de personnages dans les groupes prépositionnels compléments, permettent une forme de personnification des vices et des vertus et réduisent les personnages à des rôles de jouets de la fortune, comme lorsque Lyparis évoque « la facilité de la Reyne Mere ; l'ambition de Corchut ; & la malignité d'Alabée [qui] ont fait la honte de la Cour, & le malheur de Homar¹²⁰⁴ », avant de personnifier « la sévère, la cruelle Politique¹²⁰⁵ ». Ces substantivations de qualités et vices relèvent de la métonymie de l'effet pour la cause, favorisant les impressions sensorielles et diminuant la part active des actants puisque les affects se muent en thème ou rhème de l'énoncé¹²⁰⁶. Or c'est insidieusement cette allégorie de la politique et cette abondance de substantifs abstraits avec des rôles sémantiques d'agent qui nourrissent une invitation à la révolte : les amis d'Homar ne se rebellent pas contre leur souverain mais contre « la facilité », « l'ambition », « la malignité », « la honte » ou « le malheur ». Ce ne sont pas les amis qui se dressent contre les membres de l'État au profit d'Homar, mais une « vertu » devant être « *plus forte que les vices des premiers & que l'infortune du second* ». C'est cette « seule vertu » qui peut désarmer « *la severe, la cruelle Politique* » personnifiée. Lorsque les amis promettent de venir secourir le prisonnier, Lyparis leur assure que « [leur] vertu est elle mesme sa recompense : & la gloire qui suit toujours les grandes actions, ne manquera pas de rendre justice aux [leurs], & de les couronner dignement ». Personnifiée, la gloire vient dès lors consacrer une action d'éclat sans que soit évoqué contre qui elle est menée.

Cette évidence est renforcée par la multiplication des figures de l'allocution, où l'orateur s'adresse tantôt à ses auditeurs, tantôt à des êtres absents ou invisibles, comme les divinités. Dans ce dernier cas, les apostrophes possèdent des affinités avec la prosopopée, par le paradoxe d'une adresse à un auditoire invisible pour mieux convaincre l'auditoire initial. Ainsi Brutus finit-il son discours par une série d'apostrophes (« et vous, justes Dieux », « vous illustre fondateur de notre ville », « divine Égérie », « chaste Diane », « grand Jupiter,

¹²⁰⁴ G. de Scudéry, *Almahide*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2212.

¹²⁰⁵ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2213.

¹²⁰⁶ Voir S. Duval, « les usurpations de la métonymie : de l'emphase à la délicatesse » dans *La Prose poétique du roman baroque (1571-1670)*, *op. cit.*, p. 370-375.

maître de tous les dieux ») suivies d'un rapide rappel des traits attribués à la divinité et de l'aide qu'on en espère.

Ces allégories et figures d'allocution, lorsqu'elles sont développées, possèdent certaines affinités avec les diatypoises propices à l'*enargeia*, en particulier lorsqu'à la péroraison l'orateur imagine les conséquences si l'auditoire ne se rebelle pas. Ces péroraisons provoquent l'indignation d'un auditoire déjà ému par le *pathos*, comme lorsque Lyparis imagine se jeter aux pieds du souverain et lui remettre sa vie, alors que son fils demande une arme pour défendre sa mère : « n'estes vous pas d'avis que je parte à l'heure mesme avec mon Fils, & que je m'en aille diligemment à Grenade, pour m'y jeter aux pieds du Roy, & pour luy demander la liberté de mon Mary¹²⁰⁷ ? ». De même, Brutus conclut sa harangue en menaçant en cas d'échec de se poignarder avec la même lame que Lucrece : « ce poignard, ajouta-t-il, en haussant le bras, qui a percé le cœur de Lucrece et que je garde pour en percer le cœur du tyran si j'en trouve l'occasion, percera le mien [...]»¹²⁰⁸. Ces péroraisons aux allures de diatypoises abandonnent la question de la légitimité politique de la révolte pour la restreindre à celle de la survie d'une victime, survie assurée uniquement par la révolte de l'auditoire dont les sens sont touchés.

Les orateurs peuvent également choisir d'appuyer leur appel à la révolte par la démonstration rationnelle de l'illégitimité du souverain. L'excès de *pathos* risque dans ce cas de nuire à la démonstration logique développée au cours de l'argumentation. Comme le fait Sénèque dans *Ariane*, les rhéteurs font valoir que le souverain est en réalité illégitime et ennemi de l'État qu'il a usurpé. Le philosophe établit ce constat dans un raisonnement en trois temps, avec emploi des verbes « être » et « avoir » donnant une forme d'évidence aux propos. La seule présence de la subjectivité énonciative est le groupe « je croy », encore vient-il limiter la légitimité d'une révolte à Néron seul (« je croy qu'il n'y aura jamais que ce Prince au monde, pour qui il soit permis de rompre le serment de fidélité¹²⁰⁹ »). De la même façon, Brutus dans *Clélie* et de l'officier prenant la parole après Lyparis dans *Almahide*¹²¹⁰ opèrent dans leur harangue un raisonnement concessif en trois temps pour mieux justifier la révolte, d'abord en supposant la légitimité qui interdirait le soulèvement (« cependant, tout meschant & tout abominable qu'il est, s'il estoit vostre Roy legitime [...] », « veritablement quand c'est effectivement le Roy qui commande, il n'est pas moins perilleux qu'injuste d'estre Rebelle

¹²⁰⁷ G. de Scudéry, *Almahide*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2216.

¹²⁰⁸ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, II, 3, p. 296.

¹²⁰⁹ J. Desmarets de Saint-Sorlin, *Ariane*, *op. cit.*, XV, p. 731.

¹²¹⁰ G. de Scudéry, *Almahide*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2375-2382.

[...] ¹²¹¹ ») puis en refusant cette même légitimité aux souverains en question (« mais, généreux Romains, vous sçavez que Tarquin n'est point légitimement votre Roy [...] », « mais dans les regnes où les Favoris usurpent la Souveraine Puissance, outre que la raison d'obeir n'est pas esgale, puis que l'on doit tout à l'un & rien aux autres : l'aversion naturelle qu'ont tous les Peuples, pour cette espece d'Usurpateurs sans Armées [...] ¹²¹² ») avant de conclure à la nécessité d'une rébellion (« aussi, bien loin de le reconnoistre pour Roy, vous estes obligez par la fidelité que vous devez à vostre dernier Roy legitime, de vanger sa mort », « l'aversion naturelle [...] fait que la chose n'est pas esgalement dangereuse : que tout le monde donne les mains à ceux qui ont assez de hardiesse pour les choquer : & que chacun les regarde comme les Libérateurs de la liberté publique oppressée par la Tyrannie ¹²¹³ »). Cette concession initiale vient donc renforcer le postulat des orateurs par la rigueur du raisonnement détournant la construction ternaire du syllogisme.

Pour favoriser l'apparence logique et indiscutable de leur thèse, les orateurs emploient volontiers les énoncés sentencieux ou à valeur de vérité générale, renforcés par un vocabulaire abstrait. La harangue de l'officier dans *Almahide* s'ouvre par exemple sur une série de sentences au présent gnomique, avec emploi du pronom unipersonnel et de substantifs abstraits introduits par des pronoms définis à valeur générale, servis par des constructions parallèles favorisant une prosodie aux allures rationnelles et équilibrées du type « plus l'on est hardi, plus l'on est heureux », « plus l'on entreprend, plus l'on donne sujet de craindre que l'on n'entreprenne » ou encore « plus on plie, & plus elle se roidit ; plus on recule, & plus elle pousse loin ses avantages ».

S'opère donc un martellement logique où la cadence équilibrée, l'égalité volumétrique et le parallélisme grammatical donnent l'apparence d'une rationalité sans pousser à interroger la validité de ces sentences. En outre, les binarités nourrissent l'illusion d'un nécessaire choix et justifient la révolte, comme dans : « en un mot, les Sujets n'ont que deux partis à prendre, en ces fascheuses rencontres : bien obéir, ou bien combattre : le premier est le plus juste, mais le second est le plus seur ¹²¹⁴ ». L'abondance de connecteurs logiques soutient cette apparente nécessité ainsi que la cohérence du raisonnement et l'on relève ainsi dans la harangue de l'officier de très très nombreuses conjonctions de coordination et autres adverbes ou locutions adverbiales.

¹²¹¹ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2376.

¹²¹² *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2376-2377.

¹²¹³ *Ibid.*

¹²¹⁴ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2376-2377.

Les stratégies de justification pathétiques ou logiques de la révolte nourrissent également une réflexion, outre le plaisir de la variété. L'intégration de cette pensée au sein de discours rapportés favorise une mise en abyme disculpant l'auteur mais autorisant une diffraction du regard sur la réalité ordinairement monolithique et sacrée de la souveraineté. Les exigences d'une narration riche en péripéties ne peuvent en effet faire l'économie du respect des hiérarchies sociales : on ne renverse pas un souverain, pas plus qu'on ne le juge, sans courir le risque de fragiliser l'édifice social tout entier.

I.2 Le procès d'un souverain, ou la défense par prétérition

Nous avons signalé le peu de crédit que les auteurs accordent aux cours de justice dans leurs romans, souvent réduites à des instances fantoches à la solde du tyran, ou à un auditoire permettant aux personnages de prononcer des morceaux de bravoure où éclatera leur force oratoire en même temps que leur vertu morale. Les procès font partie de la vie courante des lecteurs familiers d'un système procédurier complexe qui assure la fortune d'une récente noblesse de robe alors que le système judiciaire se modernise en partie. Quotidiens, ces procès n'ont sans doute pas la même possibilité d'intéresser ou de faire rêver que les autres éléments de la vie politique, de sorte que les discours judiciaires font l'objet d'un traitement quelque peu différent des deux autres genres rhétoriques. Ils peuvent être détournés dans les procès et jugements d'amour qui scandent *l'Astrée*¹²¹⁵, et même être parodiés, à l'exemple de celui des cochons ayant ravagé le « royaume » de l'héroïne, devenue reine pour avoir eu la fève, dans *La Reine d'Éthiopie* :

Comment, s'écria Suzon [...] relacher deux cochons qui sont entrés à main armée dans nos États ! Je ne crois pas que Madame le fasse ; la raison d'État le lui défend. S'imagine-t-on qu'il soit de l'art de régner, de donner une abolition à des cochons, qui ont dissipé le plus beau et le meilleur de notre Domaine ? Chalancour mêlant un peu de remontrance parmi ses railleries, dit à Suzon, Tu feras faire de méchantes affaires à Madame, mais cela ne durera pas & si elle suit tes conseils, elle est menacée d'une guerre civile. Quoi Madame, répliqua Suzon ! Souffrez-vous que ce rebelle vous menace impunément ? Du moins, s'il vous menasse en sujet, menacez-le en reine.¹²¹⁶

Les deux personnages débattent devant une souveraine investie parodiquement d'un pouvoir de décision, traduisant la perception ordinaire de l'appareil judiciaire, lourde machine aux rouages longs et ridicules, où tout se joue dans l'affrontement oratoire. Et en effet, rares sont dans les romans les discours judiciaires non-intégrés dans un débat, alors que les procès

¹²¹⁵ Voir Fr. Greiner, « La juridiction des sentiments : tribunaux et cours d'amour dans le roman français de l'âge baroque », dans *Du roman baroque au roman courtois*, E. Bury et Fr. Mora [dir.], Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 181-192.

¹²¹⁶ Anonyme, *La Reine d'Éthiopie, historiette comique*, Paris, Cl. Barbin, 1670, p. 143-144.

tourment à l'échec du fait d'un souverain juge et parti ou d'un personnage noble refusant d'être jugé par ceux qu'il estime inférieur.

Il est exceptionnel qu'on laisse le personnage sans voix, privé de l'occasion de morceaux de bravoure où s'exposent son *ethos* et sa conception politique. Mais il est finalement aussi rare que le héros ou l'héroïne cherche à se défendre, témoignant plutôt d'un mépris envers le corps judiciaire socialement inférieur. Dans la narration, les plaidoyers correspondent surtout à des moments de transition entre deux péripéties, le crime supposé conduisant à la condamnation ou à la libération du personnage. Il s'agit alors de beaux endroits moins directement orientés vers la recherche illocutoire que vers la pitié et l'admiration pour un personnage qui en refusant de soutenir sa cause dévoile d'autant mieux ses mérites.

Sur le banc des accusés, la Mariamne de *La Cléopâtre* s'inspire fortement de celle de Tristan L'Hermite qui proclamait « et n'estoit mes mal-heurs, je suis assez bien née/ Pour n'apprehender pas d'en estre soupçonnée¹²¹⁷ ». La Calprenède enrichit l'intertexte d'une première séquence rhétorique où Mariamne doit se justifier devant des juges, avant l'affrontement topique de la femme innocente et sage politique contre son bourreau tyrannique et passionné. La reine ressent comme une « injure [...] soufferte, en se voyant pressée de répondre devant ses sujets, qu'on avoit établis pour Juges de son honneur & de sa vie¹²¹⁸ ». Après que le juge Joab lui a présenté au discours rapporté les chefs d'accusation, Mariamne « le regardant avec mepris, & avec un soûris¹²¹⁹ » prononce un discours direct où elle se refuse justement au travail rhétorique d'une défense, sous la forme d'une prétérition :

Je n'ay pas appris, luy dit-elle que des Princesses de ma naissance, ou plustot les Reynes & heritieres legitimes de la Judée reconussent des personnes comme Joab pour leurs Juges & celui qui vous a donné ce pouvoir, ne l'a pas reçu luy-mesme du Ciel assez grand, pour faire ployer mon esprit à cette vile soûmission : je puis répondre devant Dieu de toutes les actions de ma vie, & par sa grace elles sont assez innocentes pour en pouvoir faire la confession à toute la terre, mais c'est à luy seul que j'en dois rendre compte, & par ma naissance j'ay esté & je suis encore dans un rang qui ne me permet pas de regarder pour mes Juges, ceux qui sont nés sujets de mes ancestres, & les miens propres. [...] Je ne trouveray rien d'estrange [...] ny de vous, ny de celui qui vous a donné cette commission ; mais par toute son autorité vous ne m'obligerez point à répondre devant d'autre Juge, que devant son souverain Maistre & le mien, & devant celui qui pour la punition de mes fautes m'a exposée à la cruauté d'un homme qu'il luy a plu de me donner pour mary. Aussi ces formalitez pour ma perte ne luy sont pas necessaires, & il ne luy en falloit point d'autres que celles dont il s'est servy dans la mort d'Hyrchan, & dans celle d'Aristobule. Ce n'est pas que ie ne puisse declarer à la face du Ciel, que mon innocence est pure & nette pour tout ce qui la peut toucher. Les justes ressentimens que j'ay contre luy, ne m'ont jamais mise dans la liberté d'une seule pensée de laquelle il peut estre offensé ; & si le sang d'un ayeul, d'un frere, & de tant d'autres des miens qu'il a immolez à son ambition, a esteint une partie de cette ardeur, qu'un autre mary moins cruel eut peu trouver en une femme

¹²¹⁷ T. L'Hermite, *La Mariane, tragédie* (1636), Paris, A. Courbé, 1637, IV, 2, p. 57.

¹²¹⁸ G. de La Calprenède, *Cléopâtre, op. cit.*, V, 4, p. 388.

¹²¹⁹ *Ibid.*, V, 4, p. 384.

moins mal-heureuse ; il n'a pas effacé ce caractère gravé de la main de Dieu, par lequel nous sommes unis jusques à la mort, & ne m'a jamais inspiré un simple souhait contre son honneur, ou contre le repos de sa vie.¹²²⁰

La Calprenède dote son héroïne d'une fermeté d'âme au service d'une importante rigueur rhétorique, peut-être inspirée des stances du personnage dans le quatrième acte de la tragédie. Il regroupe d'ailleurs les différents arguments et lieux exposés par le dramaturge en ce discours inaugural, avant de les reprendre, fractionnés, lors du débat contre Hérode. Or la Mariamne du roman se défend paradoxalement en se refusant à l'exercice rhétorique, ce qu'elle s'attache à illustrer par l'emploi de la prétérition, de la négation systématique du système verbal et d'une organisation en enthymème, partant d'un constat basé sur l'exemple de ses ancêtres : une reine ne doit pas être jugée par ses sujets, elle n'a de compte à rendre qu'à Dieu. De ce fait elle ne répondra pas aux accusations, ce qui serait d'ailleurs inutile face à Hérode. Néanmoins, Mariamne achève son discours en proclamant son innocence par prétérition, ce que conforte une péroraison où elle explicite les chefs d'accusation en même temps qu'elle les réfute. La reine parvient donc à la fois à prouver son innocence et sa rationalité en s'appuyant sur son autorité aux sens rhétorique et politique du terme, tout en ne fragilisant pas cette même autorité par une soumission aux lois de la justice commune. D'ailleurs, alors que les juges se retirent, le procès se mue en débat contre Hérode et c'est lui qui prononcera la sentence : « tu mourras donc puis que tu le veux, s'écria Hérode tout furieux & tout transporté, tu mourras, femme indigne de mon amour, & femme maintenant dévouée à la justice d'un Roy & d'un mary outragé à la partie la plus sensible¹²²¹ ». L'époux tyrannique contraint les juges à reproduire cette sentence, alors que Mariamne se refuse à un second interrogatoire, ne « daign[ant] ouvrir la bouche que pour les prier de se retirer, & de la laisser en patience¹²²² ». La défense par prétérition de Mariamne, tissée de mépris et de conscience de son statut, révèle dans le roman la prééminence de l'attitude et de l'action d'éclat sur la parole flottante, de la noblesse de sang incorruptible sur l'autorité judiciaire opportuniste que l'on achète au meilleur prix. De la même façon, la réponse donnée par le héros à la harangue accusatrice de l'Alfaqui dans *Almahide* est une invitation à un duel ordalique où pourra le mieux éclater la vertu et la valeur du héros face à la parole mensongère de ses accusateurs¹²²³. En même temps qu'ils se refusent à un inconvenant discours de défense, les personnages royaux en offrent un exemple achevé, où l'innocence s'impose

¹²²⁰ *Ibid.*, V, 4, p. 385-387.

¹²²¹ *Ibid.*, V, 4, p. 392.

¹²²² *Ibid.*, V, 4, p. 393.

¹²²³ G. de Scudéry, *Almahide, op. cit.*, I, 2, p. 682 et suivantes.

d'autant mieux qu'elle n'a en apparence pas besoin de l'apparat rhétorique pour éclater. Cette évidence parlant d'elle-même se retrouve réciproquement dans certains discours de héros cherchant cette fois-ci à prouver l'erreur de leur souverain.

I.3 La *parrhèsia* contre l'ensorcellement du souverain : souligner l'égalité, dissimuler la rhétorique

Ce pouvoir politique de dessillement, particulièrement remarquable lorsqu'il opère auprès du peuple entier, agit également, et de façon moins ambiguë, auprès du souverain. Il ne peut être question de tromperie de la part des héros, lorsqu'il s'agit de convaincre le roi, et à l'exception notable de la fausse prophétie d'Argenis, c'est grâce à une rhétorique de l'évidence que la conversion aura lieu ; le discours cherchera alors moins à convaincre qu'à rendre immédiatement accessible la vérité dans une forme de surgissement salutaire où l'action prend toute sa place. Les romanciers adaptent la tradition de la *parrhèsia*, cette liberté de parole qui s'oppose à la flatterie trompeuse. Ce franc-parler ouvre alors un espace de risque¹²²⁴.

La *parrhèsia*, maîtrise libératrice mais risquée de la parole, est pour l'orateur à la fois une *technè* et un *ethos* qui impliquent inversement de l'auditeur une sagesse suffisante lui permettant d'accepter que des conseillers lui signalent ses égarements. En effet, s'il est admis de pouvoir tromper le peuple, ce postulat prend une charge beaucoup plus polémique dans le cas du souverain : valoriser les mérites oratoires du héros et son aptitude à charmer par le langage se fait bien plus aisément face à un auditoire qui lui est égal mais surtout inférieur, le peuple ou les opposants servant alors de faire-valoir. Or, dans une époque où se théorise la monarchie de droit divin, on se demande quelles seront les voies d'éclaircissement du souverain : puisque tout pouvoir vient d'en haut, le bon, le vrai et le beau doivent être révélés divinement aux souverains, dans un surgissement où tout intérêt personnel est aboli. Le souverain réorganiserait alors son action selon des principes révélés et non plus des jugements individuels, forcément relatifs et teintés de subjectivité. Néanmoins, le travail de persuasion du souverain opéré par le héros parrhésiaste fait partie du répertoire rhétorique ordinaire des romans : la *parrhèsia* sera alors portée à ses extrêmes, les héros prétendant enseigner le souverain loin de tout emploi rhétorique de la parole, en se présentant avec une humilité qui fait d'autant mieux éclater les mérites.

¹²²⁴ Voir K. Abiven et A. Welfringer, [dir.], *Courage de la vérité et écritures de l'histoire (XIV^e siècle – XVIII^e siècle)*, *Littératures classiques*, vol. 94, n°3, 2017.

Comme la majorité des discours éloquents, ces leçons de magnanimité sont marquées par la présence de binarités, d'un vocabulaire sensoriel, de termes référant à la parole en fonction sujet ou en rôle d'agent et de la collocation de verbes d'actions et de paroles. Néanmoins, ces quatre phénomènes ne sont pas tout à fait traités de la même façon que lors d'une harangue au peuple. Tout d'abord les binarités ne cherchent pas tant à désigner un ennemi commun ou une erreur qu'à insister sur l'égalité des deux interlocuteurs. En effet, pour relativiser l'écart surprenant entre un Prince troublé et un rhéteur exemplaire, ce dernier doit être d'un rang le plus élevé possible, comme Montezume dans *La Jeune Alcidiane* ou Porsenna dans *Clélie*.

Montezume tirant de la condition d'où il venoit de sortir la compassion qu'il devoit avoir de ce Roy prisonnier, respondit à Zelmatide qu'il avoit assez fait l'experience des violans déplaisirs que souffre un Roy captif, pour ne pas laisser languir dans les chaines, un Prince aussi malheureux que luy. Qu'il le supplioit donc tres ardamment, & de ne luy refuser sa liberté, & de croire qu'en toute extremité il aimoit mieux voir le Roy de Tlaxcallan son ennemy, que son prisonnier. Cette genereuse parole eut un si grand pouvoir sur l'esprit du Roy captif, qu'il s'y fit un changement universel. Ce Prince qui n'avoit jamais rien valu, devint sensible aux obligations, religieux en ses promesses, moderé en ses desirs ; & dit à Montezume que s'il estoit assez clement pour oublier le passé, & le remettre en sa premiere condition, il le trouveroit tout le reste de sa vie, aussi fidelle allié, que jusqu'à present il luy avoit esté pernicieux voisin.¹²²⁵

Comme je ne crois pas qu'il soit permis de faillir par exemple, répliqua le Roi de Clusium, je ne ferai rien de ce que vous dites ; et je me contenterai, quoique je sois maître de votre vie, de redonner la liberté à la reine votre fille, de retirer mon fils de votre puissance, de m'en retirer moi-même, et de rentrer dans mon État, sans usurper le vôtre. Je vous promets même une paix éternelle entre nous, si vous ne me forcez à vous faire la guerre ; et pour vous témoigner que je veux faire ce que je dis, je vous déclare que toute vos troupes étant à ma disposition, je m'en vais me mettre à leur tête, jusques à ce que vous m'avez restitué les places que vous tenez à moi, que je vais emmener ma femme et mon fils [...] Mézence entendant parler Porsenna avec une générosité si héroïque, en eut une confusion différente qu'il avait eue auparavant ; et regardant Sextilie, qui avait toujours entretenu la haine qu'il avait eue pour le prince, « ha injuste personne, lui dit-il à demi-bas, pourquoi ai-je suivi vos sentiments ? Mais enfin, ajouta-t-il en haussant la voix, le passé ne se pouvant rappeler, il faut au moins admirer la générosité que je n'ai pas, puisque l'état où je me trouve est si malheureux, que je ne puis ni rien faire, ni rien dire, qui mérite aucune gloire. En effet, poursuivi-t-il en s'adressant à Porsenna, si je vous dis que mon cœur vient d'être changé par ce que vous venez de faire et par l'amitié que j'ai pour Aronce, vous croirez que je parle ainsi parce que je suis le plus faible ; mais je suis pourtant naturellement assez fier, et assez ferme, pour ne me dédire jamais d'une chose dont je n'aurais pas un véritable repentir. Néanmoins comme vous n'êtes pas obligé de me croire, je ne vous dis autre chose, sinon que je tiendrai plus que je ne vous promettrai, et que je ne puis trouver rien d'injuste de tout ce que vous ferez contre moi.¹²²⁶

Dans les deux cas, l'énonciateur qui est un souverain autrefois prisonnier se trouve dans une situation où il peut choisir d'exercer sa force vengeresse sur l'interlocuteur, choix auquel il renonce par magnanimité : c'est donc la réciprocité des situations qui octroie au discours une part de sa force illocutoire. La rationalité des discours et l'égalité autorisant la leçon politique

¹²²⁵ M. de Gomberville, *La jeune Alcidiane*, op. cit., p. 472-474.

¹²²⁶ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., I, 2, p. 292-293.

se signalent dès lors par d'importants dispositifs symétriques. On relève en particulier les chiasmes et parallélismes qui rapprochent les deux interlocuteurs tout en initiant un rapport cause/ conséquence préparant une distinction en le passé et l'avenir, comme « s'il estoit assez clement pour oublier le passé »/ « il le trouveroit tout le reste de sa vie » et « le passé ne se pouvant rappeler »/ « je tiendrai plus que je vous promettrai ». Ces binarités sont en outre iconisées par des jeux de couplage lexicaux, syntaxiques et référentiels. Le retour de la dignité et la moralité royales a donc été permis par l'égalité des deux personnes de cette interlocution, égalité renforcée chez Gomberville par un même emploi du discours indirect qui a sans doute le défaut de lisser les spécificités stylistiques des deux interlocuteurs. Le narrateur prend alors en charge le discours et sa réponse, en estompant les dissymétries pour mieux en faire saillir les convergences.

Tout en soulignant le mérite du héros magnanime comme au moins égal à celui du souverain, les binarités assurent une apparence logique aux propos, de sorte que la mise en avant de l'action d'éclat et de la rationalité du discours de la *parrhèsia* éludent les fragilités conceptuelles d'un discours éloquent fait par un tiers à un souverain légitime mais indigne. Cette double mise en avant cherche d'ailleurs à produire un effet dans l'ordre de l'action autant que de la morale. À la mise en valeur de l'égalité des interlocuteurs s'adjoint donc celle d'un changement de comportement du souverain par la seule reconnaissance du mérite d'une parole qui ne se prétend pourtant pas injonctive. Dotée d'une force autonome, la performativité de la parole, se signale par l'emploi de termes référents à la parole en fonction sujet (« cette genereuse parole eut un si grand pouvoir sur l'esprit du Roy captif ») alors que les sujets renvoyant à l'esprit des souverains occupent des rôles sémantiques de patient ou de siège du procès (« mon cœur vient d'être changé », « il s'y fit un changement universel »). Elle est renforcée par la collocation de verbes d'actions et de paroles, comme dans le discours de Porsenna où la succession de propositions introduites par les verbes performatifs « promettre » et « déclarer » lie action et discours politiques dans un même bouleversement des logiques ordinaires. C'est pourquoi en réemployant ce même verbe performatif « promettre », Mézence passe de la parole impuissante, conduite par les « sentiments » de Sextilie, à la parole agissante sur le modèle vertueux de Porsenna.

Cette association de la parole et de l'action, dans une binarité qui n'est plus opposition, est redoublée par celle des sens de l'ouïe et de la vue, alors que la leçon politique s'impose d'elle-même en abolissant des illusions. En effet, le discours ouï a une conséquence directe sur la vue du roi et dans l'extrait de *Clélie*, il connaît un dessillement proche du miracle comme le prouve l'emploi des deux participes présents « entendant » puis « regardant ». Ce

second participe présent manifesterait une part de l'*enargeia* du discours. C'est dans la scène de la clémence d'Auguste de la *Cléopâtre* que se trouvent associées le plus fortement force illocutoire et dessillement, dans un passage saturé du vocabulaire de la vue où alternent discours éloquents des héros et réactions de l'empereur : « Auguste plein d'estonnement, & de confusion, regarda plusieurs fois le Prince depuis la teste jusques aux pieds [...] & apres attachant les yeux à terre [...] il demeura en la contenance d'un homme ensevely dans une profonde meditation¹²²⁷ », « enfin l'Empereur revenant à soy comme d'un profond sommeil, jetta d'abord les yeux sur luy¹²²⁸ », « et apres faisant encore un effort comme pour dissiper des brouillars qui l'offusquoient, il attacha ses yeux sur le Roy de Mauritanie, & apres l'avoir regardé quelque temps sans parler [...]»¹²²⁹. L'heure n'est plus à l'illusion des passions et aux sens trompés, mais à la raison renouvelée par un langage et une action inouïs qui provoquent le dessillement.

Nul besoin de réclamer un dû pour qui sait maîtriser le langage : manifestant le succès de cette *parrhèsia*, le souverain s'engage plus encore que ne l'espéraient les héros, du fait d'une vraie conversion par l'exemple. La générosité du premier discours est telle qu'il faut par exemple pour Mézence promettre encore plus que la parole n'est capable de dire (« je tiendrai plus que je ne vous promettrai »). Le retournement du roi est bouleversement des distinctions ordinairement établies entre parole et action puisqu'ici on paye les mots par des actions et l'on tient plus que promis. Le langage généreux et raisonnable, soutenu par l'action d'éclat, fait advenir un nouvel ordre social mais aussi une nouvelle conception du monde, à condition de prendre les mesures de précaution qui estompent les distinctions sociales des interlocuteurs, voire la dimension rhétorique de ces leçons performatives. L'exceptionnalité morale et l'éloquence du héros permettent une *parrhèsia* présentant comme naturelle la réclamation d'un bien sous forme de leçon politique. Cette réclamation est faite par un sujet à un roi choisi et inspiré divinement, capable par sa prudence de voir au-delà des ombres troublantes de l'immédiateté. Mais c'est le principe même de l'insertion d'une leçon politique qui interroge, en particulier dans un genre romanesque d'abord considéré comme divertissant et propice aux sujets galants.

¹²²⁷ G. de la Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, XII, 4, p. 355.

¹²²⁸ *Ibid.*

¹²²⁹ *Ibid.*, XII, 4, p. 356.

II. Comment éviter de faire la leçon ?

Jean-Pierre Camus se propose dans la dédicace de son *Alexis* à Gaston d'Orléans d'explicitement la vocation didactique de son ouvrage, qui n'ambitionne pas moins que d'être un miroir du Prince, même si le Prince en question ne montera jamais sur le trône :

Les livres tracent un chemin abrégé à la sagesse, & amènent les esprits à une maturité avant terme pourvu qu'ils soient lus avec choix et avec poids. Ce sont les seuls maîtres capables de faire la leçon aux Grands, car ils ne peuvent ni dissimuler, ni rougir, ni flatter, exempts des intérêts & des passions de ceux qui parlent. Pour eux, un bon livre n'est pas un petit présent. [...] Qu'il me soit donc permis, après eux [vos précepteurs], Monseigneur, de représenter à la vivacité de votre esprit, dont la grandeur surmonte les années, qu'il y a des livres dangereux, dont je ne parle point, parce que je n'estime aucun si téméraire que de les oser faire paraître à votre vue, puisque votre naissance & votre inclination vous rendent si redoutable au vice, ni si peu judicieux, que de vous aborder avec de si misérables présents. Il y en a d'autres simplement plaisants, mais inutiles & indignes d'occuper un temps si sérieux comme le vôtre. Il y en a de sérieux, mais d'un usage si pénible que le travail en dégoute, l'appréhension de la peine en faisant perdre le fruit. Les sujets graves grèvent l'esprit, comme le corps est oppressé par les choses pesantes. Ceux-là l'emportent selon l'avis des mieux sensés, qui enlagent en leur tissu le plaisir avec le profit, que si l'honnêteté y est encore ajoutée, c'est le comble de la besogne. J'ose promettre que celui que je vous offre est plein d'une matière agréable, utile & honnête mais si je demeure court aux ornements de la forme, c'est le regret de l'ouvrier dont la bonne volonté est rabattue par l'impuissance.¹²³⁰

Camus élargit les ambitions de ses anti-romans à une instruction royale, car ces ouvrages unissent, pour qui les choisit bien, un plaisir qui n'est pas vain et un enseignement qui ne rebute pas. Il invite certes son dédicataire à se « mir[er] dans les incomparables qualités » de ses père, mère et frère, mais surtout à admirer dans le roman qui lui est offert un portrait stylisé des vertus souveraines. Le genre romanesque tire en effet sa force édifiante d'être un miroir flatteur et déformant du réel, qui propose un modèle désirable porté par des écarts significatifs.

En même temps, s'emparer de la tradition des miroirs du Prince, c'est se confronter à des enjeux génériques et politiques, car l'ambition de ce projet n'a d'égal que le péril et l'audace de l'exercice. L'Institution du Prince est un genre très prolifique depuis les humanistes, par adaptation des traités politiques antiques :

L'éducation préconisée est fonction du contenu que les auteurs donnent au mot « vertu ». L'une des tâches de l'Institution du Prince consiste donc à imposer une définition des vertus, non seulement en elles-mêmes dans leur sens général valable pour tous les hommes, mais aussi et surtout dans leurs effets lorsqu'il s'agit du prince. On s'aperçoit alors qu'il existe des vertus qui lui sont propres, comme la clémence, ou un usage particulier de certaines vertus tellement

¹²³⁰ J.-P. Camus, *Alexis, ou sous la suite de divers pèlerinages sont déduites plusieurs histoires tant anciennes que nouvelles, remplies d'enseignements de piété*, Paris, Cl. Chappelet, 1622, « dédicace à Monseigneur frère du Roi », n. p.

indissociables de sa fonction qu'elles entrent dans sa définition même, comme la justice ou la prudence.¹²³¹

Ces institutions tendent un miroir au Prince afin qu'il devienne à son tour un modèle vivant donné aux hommes pour le bien de toute la société¹²³². Les miroirs dans les romans manifestent la diversité des fonctions et des formes d'intégration de la question politique, tout en étant un élément hétérogène dans l'intrigue amoureuse. Leur fonction politique et didactique s'impose d'emblée, au détriment d'une fonction narrative moins justifiable, de sorte que tout l'exercice des romanciers sera d'en atténuer ou d'en justifier les possibles enjeux polémiques par différents moyens d'intégration. Parce qu'il s'agit de mises en fiction, et non d'ouvrages explicitement politiques, les romans adaptent ces institutions en proposant une figuration qui prend des formes variées lors de séquences distinctes et souvent détachables, de la plus discrète (la présentation au cours du récit d'un bon ou d'un mauvais prince) à des formes plus directement issues de l'intertexte philosophique, énoncées par les personnages eux-mêmes. La première caractéristique de ces miroirs, justifiant de les évoquer dans cette troisième partie, est leur présence quasi-systématique au sein de discours rapportés ou d'histoires enchâssées faites à un personnage par un narrateur second. L'assimilation de l'enseignement à un discours romanesque estompe les frontières entre leçon politique et divertissement plaisant, justifie sa présence et autorise une écriture plus volontiers subjective et encomiastique.

En outre, la diversité d'intégration permet à la fois de limiter l'apparence doctrinale du discours didactique et d'assurer une variété divertissante¹²³³. Elle se structure d'abord autour de la conception de la fonction et de la place de la question politique dans le projet de chaque auteur et au cours de l'évolution du genre romanesque. En effet, souligner le décrochage générique et narratif par l'emploi de titres de section ou d'un changement de graphie ou intégrer le plus possible les miroirs à la narration indique pour une part le degré de subordination de cette question. En outre, leur place dans la narration et la longueur des

¹²³¹ I. Flandrois, *L'Institution du prince au début du XVII^e siècle*, Paris, PUF, Histoires, 1992, p. 177. Voir également E. Mar Jonsson, « Les miroirs au prince sont-ils un genre littéraire ? », dans *Médiévales. L'Occident sur ses marges (VI^e – XV^e siècles)*, 2006, p. 153-166. Voir également J. Blanchard, J.-C. Mühlthaler, *Écriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, Paris, P.U.F., 2002.

¹²³² H. Merlin-Kajmann rappelle cette double destination des Miroirs des Princes dans *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, les Belles Lettres, 1994, p. 122 : « le roi est le miroir de son peuple, l'exemple sur lequel le peuple se modèle pour être véritablement et publiquement un *populus dei*. Mais ce miroir, que le roi doit constituer pour être visible, lui est d'abord tendu à lui-même sous la forme d'un livre dans lequel il doit lire, voir, quel il doit être ».

¹²³³ Voir Fr. Lachaud, L. Scordia [dir.], *Le Prince, au miroir de la littérature politique, de l'Antiquité aux Lumières*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007.

séquences modifient pour une part leur fonction narrative et didactique et imposent des justifications différenciées. Alors que les apparitions et songes miraculeux trouvent dans les dénouements une place privilégiée, les récits d'enfance se situent souvent aux bornes initiales du récit.

II.1 Le Prince a-t-il besoin d'être éduqué ?

II.1.1 Dans le paratexte : du livre instructif au livre instruit

Prétendre éduquer les hommes par une simple fiction n'a rien d'une évidence, alors que le genre romanesque souffre encore d'un certain mépris. Plus encore, c'est rapprocher de considérations contemporaines et pratiques un genre qui fait de sa distance symbolique une force d'évasion évoquée par Pavel¹²³⁴. D'ailleurs, Jean de Lannel emploie cette analogie du miroir dans « le secret du romant satyrique », ouvrage qui explore les potentialités et les porosités du genre romanesque :

les livres sont des miroirs, où nous pouvons voir les souilleures de nostre ame pour les nettoyer. Nous fascher de ce qu'ils nous les representent naïvement, & les condamner, c'est imiter ceux qui rompent une excellente glace, parce qu'elle leur fait voir trop clairement les rides & toute la laideur de leur visage, quoy qu'elle soit faite pour tous ceux qui s'en voudront servir, & non point particulièrement pour ceux qui la mettent en pieces, parce qu'elle est veritable, & qu'elle ne deguise rien.¹²³⁵

Pourtant cette défense sous forme de prolepse rhétorique n'aura pas l'effet escompté, puisque le livre, qui n'a pas eu l'heur de plaire, est condamné. D'ailleurs, dans « l'Enigme du Roman des Indes », l'analogie n'est plus celle du miroir mais la personnification de l'ouvrage sous les traits d'un enfant : l'auteur insiste moins sur la référentialité et la représentation du réel que sur l'indépendance de son œuvre, alors que le roman lui-même devient un personnage autonome. L'on perçoit dès lors toute l'audace de prétendre offrir un miroir du Prince. Cette audace explique la modification de l'intégration de ce type de discours et scènes.

Au cours du siècle, la théorisation croissante de la monarchie absolue de droit divin bouleverse la place attribuée aux pédagogues¹²³⁶. Isabelle Flandrois évoque d'ailleurs un déclin du genre des Institutions avec la montée sur le trône de Louis XIV :

À la fin du XVII^e siècle, le prince prendra en main son image, et il est intéressant de constater le déclin du genre après Louis XIV. L'institution est alors dépassée par le prince qu'elle avait rêvé de créer, et n'a plus dès lors qu'à disparaître.

¹²³⁴ Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, op. cit.

¹²³⁵ J. de Lannel, *Le Romant satyrique*, op. cit., « le secret du Romant satyrique », n. p.

¹²³⁶ Voir F. Cosandey et R. Descimon, *L'Absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Le Seuil, « Points Histoire », 2002, en particulier « a. La théorie de l'institution divine immédiate », p. 84-92.

Louis XIII dauphin, puis jeune roi, est encore celui à qui l'on impose son portrait, et on lui laisse entendre que cette image-là, et nulle autre, fonde la légitimité de son pouvoir. La fabrication de l'image du prince, c'est donc la fabrication du pouvoir, de la légitimité du pouvoir, par les propres sujets du prince. La violence ainsi exercée sur le prince par l'Institution n'est pas négligeable.¹²³⁷

Les évolutions de ce genre se perçoivent également dans les romans, non qu'il n'y ait déclin mais plutôt détour et modification des formes de l'enseignement. En effet, les romanciers sont confrontés au paradoxe de proposer des romans d'apprentissages pour des héros qui n'ont pas besoin de cette éducation puisqu'ils témoignent dès leur enfance de qualités exceptionnelles. *Faramond* revendique au sein de la dédicace au jeune Louis XIV le rapprochement entre le héros mythique et le souverain actuel et rappelle le naturel exceptionnel de ce dernier : « vous brillés déjà de tout l'éclat que les vertus héroïques peuvent donner, & dans un aage ou elles en ont à peine accoustumé de se faire remarquer on vous voit couvert de toute la gloire que leur longue pratique a peu acquerir aux plus grands monarques, dans un grand nombre d'années¹²³⁸ ». Cette dédicace se conclut sur l'évocation topique de l'inutilité de l'ouvrage présenté pour un prince exceptionnel :

A tout autre Prince j'oserois dire qu'il ne seroit pas inutile, & que je me cognois assez bien aux vertus des Princes pour en faire voir d'assez grands modeles dans mes ouvrages : Mais puisque cette lecture n'est pas necessaire à VM pour l'instruire a des choses qu'elle peut enseigner en grand maistre à toute la terre, je souhaite de tout mon cœur qu'elle soit capable de la divertir, si elle ne dédaigne pas d'y employer quelques heures, & de luy faire coignoistre le zele passionné que j'auray toute ma vie pour son service.¹²³⁹

La Calprenède renverse la relation attendue entre le poète et le prince en prêtant à ce dernier le rôle de précepteur à la fois des souverains et des sujets ; le romancier ne place pas son roman dans un échange profitable aux deux partis, en ne présumant pas même la lecture effective et en abandonnant toute prétention au *docere* pour se contenter du *placere*. Comme « toute la terre », il attend tout du souverain tout-puissant, qu'un simple mortel ne peut prétendre instruire.

II.1.2 Dans le récit : résumer les discours, valoriser la nature

Pourtant, peut-on rétorquer, il y a bien un récit de l'éducation de Faramond, au cours de la seconde partie. Certes, mais La Calprenède prend toutes les précautions possibles pour intégrer ce récit, fait à Constance par Cléomer, narrateur second donc choisi par le héros lui-même pour faire le récit de sa vie¹²⁴⁰. Par l'enchâssement dans un discours rapporté, la

¹²³⁷ I. Flandrois, *L'Institution du prince au début du XVII^e siècle*, op. cit., p. 217-218.

¹²³⁸ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., I, « dédicace », n. p.

¹²³⁹ *Ibid.*

¹²⁴⁰ *Ibid.*, II, 1, p. 10.

démarche biographique ne se départ donc pas d'une optique encomiastique. Cléomer insiste sur l'exceptionnalité naturelle du jeune prince avant même de la détailler, exceptionnalité que constate avant sa mort Marcomire son père (« il commençoit avec des transports de joye de remarquer les admirables effets d'une excellente nourriture en un excellent naturel [...]»¹²⁴¹). Les deux éléments sont mis en relation par l'emploi du même adjectif « excellent » mais la suite du récit confirme la primauté de la nature sur la culture, nécessitant de ce fait des pédagogues eux aussi gratifiés à la fois par la naissance et les vertus. Le contenu de l'éducation en elle-même n'est pas rapporté par le narrateur, qui semble craindre l'audace ou l'ennui d'un tel discours rapporté pour son auditoire :

Le sage Basogaste, qui avoit l'intendance de la nourriture du jeune Roy, mit plusieurs personnes vertueuses auprès de luy, & entre les plus remarquable Charamont, & par sa naissance & par son merite, y tenoit un des premiers rangs. Cet illustre Gouverneur n'oublioit rien pour une éducation si importante ; & pour ne vous retenir pas d'avantage au récit des choses de peu de conséquence, il réussit de telle sorte dans son dessein, que non seulement il rendit le jeune Prince tel que Marcomire l'avoit désiré, mais qu'il passa de beaucoup & l'attente, & l'imagination de tous ceux qui y prenoient interest.¹²⁴²

Éluder les préceptes de cette éducation qu'on prétend pourtant exemplaire, c'est donc contourner l'écueil de la leçon, d'autant moins nécessaire que, si Basogaste fait figure de précepteur hors du commun, capable d'influer sur le prince, la suite de ce récit valorise surtout les qualités naturelles de Faramond :

Je ne vous diray rien de la personne de Faramond, & vous l'avez déjà assez vu, pour avoir remarqué avec le reste des hommes qu'en bonne mine, noblesse de port, & royale Majesté, peust-estre aucun homme ne l'a surpassé. Vous pouvez avoir remarqué aussi dans la conversation que nous avons eue ensemble, qu'il l'a véritablement toute charmante, tant par la vivacité, & la délicatesse de son esprit, accompagnée de la connoissance parfaite de toutes les belles sciences, que par une douceur qu luy est toute particulière, & une complaisance, qui sans avoir rien d'affecté, ny de trop flatteur, donne à ceux qui parlent à luy des facilitez, qu'ils ne peuvent trouver ailleurs que dans son entretien. [...] Toutes ses inclinations sont tellement portées à la vertu, qu'aucune considération, ny aucune passion ne l'en peut détourner.¹²⁴³

La prétérition qui ouvre le portrait de Faramond pourrait conforter le refus de développer les principes éducatifs de Basogaste. Ici, c'est l'inverse qui opère puisque la prétérition, loin de diminuer les mérites, témoigne du caractère frappant de la supériorité du héros, que traduisent à la fois l'apparence physique et la compétence conversationnelle. Or, l'une comme l'autre sont principalement des dons de naissance et non les fruits d'une éducation, dont il est fait question dans l'apposition qui subordonne sémantiquement et syntaxiquement les connaissances acquises aux compétences naturelles. Cette valorisation de la nature se traduit

¹²⁴¹ *Ibid.*, II, 1, p. 44.

¹²⁴² *Ibid.*, II, 1, p. 46-47.

¹²⁴³ *Ibid.*, II, 1, p. 47-49.

également par le refus de l' « affecté » au profit des « inclinations », que ne peuvent infléchir ni considération ni passion. D'ailleurs, le narrateur conclut ce récit d'éducation qui n'en est pas tout à fait un en résumant que « Faramond se rendoit tel que j'ay tâché de vous le dépeindre par les soins de Basogaste [...]»¹²⁴⁴. Si l'on retrouve le verbe « rendre », déjà présent au début de cet épisode, il est cette fois-ci employé de façon pronominale, faisant de Faramond l'artisan de sa propre éducation : son existence rejoint son essence. Le pédagogue, lui, se fait plutôt témoin du mérite et tuteur, accompagnant la floraison des vertus royales par son mérite personnel.

II.2 À élèves exceptionnels, pédagogues d'exception : se protéger par l'exemplarité

En effet, outre cette valorisation du naturel royal au détriment de l'influence capitale des précepteurs, une autre stratégie pour perpétuer les Institutions des Princes au sein des romans du règne de Louis XIV consiste à doter les pédagogues d'une origine mythique voire proprement divine, à l'exemple de Mentor lui-même. La narration se prétend alors discours d'autorité et l'*ethos* de l'énonciateur sert autant d'argument d'autorité que d'abri pour le romancier. Néanmoins, il peut être utile d'estomper sa dignité et la *gravitas* de son discours qui risquent de déparer au sein d'une fiction romanesque ; l'une et l'autre stratégies peuvent de la même façon dédouaner le romancier de prétendre faire la leçon au Prince.

Les pédagogues des romans sont d'abord des êtres de discours, des outils d'expression des théories politiques des romanciers ; privés d'autonomie, ils n'existent que pour accompagner les souverains dans une partie de leurs aventures, avant de disparaître par la mort, comme Alisma dans *Polexandre*, ou par le dévoilement de l'identité divine – et Mentor disparaît une fois l'éducation de Télémaque achevée. L'appartenance du pédagogue à un ordre distinct du commun des mortels – ordre séparé voire sacré – n'est pas une invention romanesque, à l'exemple de Nestor dans *L'Illiade*, Samuel dans la Bible, le « prodom » dans la littérature médiévale¹²⁴⁵ mais aussi, au féminin, la magicienne Félicia dans *La Diana* de

¹²⁴⁴ *Ibid.*, II, 1, p. 55.

¹²⁴⁵ Voir. V. Duché, M. Jeay et Y.-M. Tran-Gervat [éd.], *Maître-disciple : une relation topique* Topiques, études satoriennes, vol. 4, 2018, en ligne. Voir en particulier D. Maher, « Variantes sur la figure du mentor au XVII^e siècle », qui étudie les occurrences lexicales dans quatre romans ; B. Ribémon, « Sagesse ou folie ? Être vieux dans la littérature médiévale », *Gérontologie et société*, vol. 28 / 114, n°3, 2005, p. 129-147.

Montemayor¹²⁴⁶. Les romanciers se placent volontiers dans ce lignage glorieux, gage de respectabilité de leurs œuvres qu'il faut néanmoins mâtinier d'une optique divertissante.

II.2.1 Faire parler les illustres : un décrochage signalé

Le choix d'un précepteur illustre s'accompagne en effet souvent d'effets de mise à distance du projet didactique, en particulier par la mise en valeur d'une hétérogénéité de ton et d'un décrochage narratif qui manifeste en même temps la supériorité du précepteur et l'exceptionnalité de la séquence. Ce décrochage peut être annoncé par un titre de séquence à la fois thématique et rhématique ainsi que le rappel du titre et de l'autorité de l'orateur, comme lors de la lecture du testament du feu Roi dans *Polexandre* « dernières volontés de Cosroez roi des Perses. Cosroez par la providence des dieux, seul & légitime roi des Perses, aux peuples qui sont sous mon obéissance¹²⁴⁷ » ou « préceptes du roi Damasdes au Prince Scieles son fils¹²⁴⁸ ». Bien que la réception de tels discours puisse avoir une influence sur l'intrigue, par la réforme du récepteur ou le retour du courage des sujets, leur fonction principale est toute didactique, par l'exposition de préceptes politiques souvent théoriques qui questionnent les vertus et les devoirs des souverains.

Cette rupture de ton manifestant le régime de l'exceptionnalité apparaît d'autant plus frappante lorsque le roman abandonne la prose : l'hétérogénéité est alors assumée et retournée comme une force. Ainsi, le dernier tome du roman *Almahide* ne laisse pas de surprendre le lecteur familier des romans : un récit enchâssé débute, mais il est vite augmenté de la verve encyclopédique et débordante de Moustapha, ainsi que d'un nombre important de poésies, en particulier celle de Salomon adressée au prince. Ce long poème, aisément détachable du corps du texte, est le réemploi d'un texte de Scudéry, « Salomon instruisant le roi », paru d'abord en 1651 chez Augustin Courbé¹²⁴⁹. Pourtant, au lieu d'en revendiquer la paternité, Scudéry multiplie les niveaux d'énonciation, puisque Mustapha prétend réciter un texte composé par un savant arabe, qui lui-même utilise le masque de Salomon. Cet enchâssement traduit la nécessaire mise à l'abri de toute prétention trop explicitement politique tout en inventant à une lecture différenciée et ne se satisfaisant pas du seul divertissement de la fiction. En effet, Salomon commence par justifier sa prise de parole :

Prince, je parle à toy, Viens écouter ma voix,
Car il ne faut qu'un Roy, pour instruire les Rois :

¹²⁴⁶ Voir B. M. Damiani, *The Diana of Montemayor as Social and Religious Teaching*, Lexington, the University Press of Kentucky, 1983.

¹²⁴⁷ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, I, 4, p. 615.

¹²⁴⁸ L. Moreau du Bail, *Péristandre, ou l'illustre captif*, *op. cit.*, p. 270.

¹²⁴⁹ Voir V. Kapp, « Georges de Scudéry : Salomon instruisant le Roi, édition critique », *Francia - Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 9, 1981, p. 236-256.

Ce que dit un Sujet, est toujours trop timide ;
 Sa qualité l'arreste, & le retient en bride ;
 Et lors que sa vertu se devoit signaler,
 Un respect excessif l'empesche de parler.
 Cette vertu severe à peine ose paraistre :
 En voyant son Disciple, il regarde son Maistre :
 Mais dans ce que je pense, & dans ce que je dy,
 L'égalité du rang, me rend bien plus hardy.
 Comme toy, Grand Muley, la Pourpre m'environne :
 Je porte comme toy le Sceptre & la Couronne :
 Et pour faire un Discours qui soit digne d'un Roy,
 Je te parle du Thrône, où je suis comme toy.
 Sois donc bien attentif à ce que je vay dire :
 Il y va de la gloire, & mesme de l'Empire :
 Et si tu veux marcher dans un juste milieu ;
 Viens écouter un Roy, que fait parler un Dieu.¹²⁵⁰

Les deux premiers vers léonins, les rimes associant l'énonciateur et le destinataire (« toy », « ma voix », « un Roy », « les Rois ») et le tressage de la première et deuxième personne (« Prince », « je », « toy », « ma voix ») miment cette similarité entre Salomon et Muley Hacén, car tous deux appartiennent à un cercle clos où règne la supériorité morale. Les sept vers suivants, à la troisième personne, excluent de ce dialogue tout énonciateur issu du commun pour proposer une Institution du Prince sous la forme d'une confiance privilégiée. Comme Mentor, Salomon énonce une parole divine, seule recevable pour un souverain qu'inspire le Ciel et à qui il doit seul rendre des comptes.

Trop détaché de la narration par sa forme, par son thème, par le rang et la sainteté de son énonciateur, le poème de Salomon met à mal la hiérarchisation des questions politiques et amoureuses et fragilise la fonction d'abord divertissante du roman. Prenant une direction aussi peu romanesque, débordant la question amoureuse et l'abandonnant au profit du pur traité politique, *Almahide* reste inachevé, comme si la tentative de concilier Institution du Prince et roman s'avérait encore plus difficile alors que l'État s'impose comme principal mécène et arbitre de la littérature. Faut-il interdire même aux précepteurs les plus éminents d'instruire le Prince ? Une autre stratégie serait l'intégration au sein de l'intrigue d'une prise de parole par une figure d'autorité supérieure, prise de parole précipitant le dénouement d'un nœud voire du roman entier. C'est en particulier le cas lors de scènes de *deus ex machina* où un souverain est tiré *in extremis* de son erreur par la prosopopée d'un illustre prédécesseur.

II.2.2 Les illustres prennent la parole : la prosopopée, une vérité d'outre-tombe

Figure macrostructurale, la prosopopée concilie *enargeia* et autorité¹²⁵¹ ; frappante, propice au pathétique, elle trouve une place tout indiquée dans la péroration, synthétisant et

¹²⁵⁰ G. de Scudéry, *Almahide ou l'esclave reine*, op. cit., III, 2, p. 545-546.

confirmant les arguments exposés, se proposant comme preuve vivante et comme argument *ad hominem*, provoquant terreur et pitié¹²⁵². De même, dans les romans elle possède des accointances avec le dénouement, opérant comme un *deus ex machina*. Néanmoins elle occupe dans la tradition rhétorique une place complexe du fait de son artificialité, au point que Cicéron l'exclue du style attique¹²⁵³ : elle est donc à la fois transparente et cryptographique, didactique et problématique¹²⁵⁴. D'ailleurs la force rhétorique de cette figure conduit nombre d'auteurs à l'employer dans des genres plus explicitement politiques, comme les libelles, où l'on voit succéder la vogue des « ombres » à celle des « testament » au tournant des années 1620.

En effet, dans un siècle où l'image joue un rôle didactique, symbolique et esthétique, la prosopopée appartient à l'un des outils de l'hétérogénéité énonciative, propice au *placere et docere* mais également à la protection contre les censures. De cette hétérogénéité, Marie-Gabrielle Lallemand déclare :

C'est la conviction profonde que la prosopopée est le mode de représentation le plus émouvant qui explique que le narrateur principal des longs romans soit si peu présent et qu'il laisse sans cesse la parole à des narrateurs seconds, dont les récits sont faits au discours direct, eux-mêmes cédant à leur tour la parole aux personnages dont ils racontent les histoires. Il faut que ce soit un personnage qui prenne en charge l'émotion pour la transmettre, non une instance narrative abstraite.¹²⁵⁵

Dans les passages politiques, les prosopopées renoncent à un style humble pour lui préférer une écriture qui, lorsqu'elle n'est pas hyperbolique, reste grave et véhémence. En réveillant les morts, elles touchent au sublime et tiennent donc une place paroxystique au cœur de la narration, en particulier dans *Cléopâtre*, dont l'auteur avait revendiqué dans le périphrase les influences du modèle théâtral tragique, genre noble au style élevé. Remarquons en outre que par souci de vraisemblance les prosopopées sont amenées avec une certaine prudence, puisqu'il ne s'agit que rarement d'apparitions divines, bien qu'on en trouve une dans *La Jeune Alcidiene*. Elles sont le plus souvent intégrées dans des discours rapportés au sein de songes, comme César dans *Cléopâtre*. Si les romanciers prennent donc des précautions quant

¹²⁵¹ T. Guard, « La parole historique mise en scène dans les discours de Cicéron. Éloquence et idéologie politique », *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément* n°8, 2013, « Discours politique et Histoire dans l'Antiquité », p. 81-92.

¹²⁵² M. Rosselini, « La Prosopopée ou l'oraison directe : une incertitude terminologique à la source de la réflexion narratologique au XVII^e siècle », dans *Le Lexique métalittéraire français (XVI^e-XVIII^e siècle)*, M. Jourde et J.-Ch. Monferran, [éd.], Genève, Droz, 2006, p. 187-194.

¹²⁵³ Cicéron, *L'Orateur*, N. Waquet [trad.], Barcelone, Rivages poche, Petite bibliothèque, 2009, p. 85 : « Il ne fera pas parler la République, ni remonter les morts des Enfers ». Voir T. Guard, « La parole historique mise en scène dans les discours de Cicéron. Éloquence et idéologie politique », *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément* n°8, 2013, « Discours politique et Histoire dans l'Antiquité », p. 81-92.

¹²⁵⁴ Voir B. Perona, *Prosopopée et persona à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 97.

¹²⁵⁵ M.-G. Lallemand, *Les Longs Romans du XVII^e siècle*, op. cit., p. 286.

à la vraisemblance de ces *dei ex machina*, ils l'emploient pourtant avec l'usage traditionnel de dénouer de façon providentielle les nœuds de l'intrigue. Alors que dans la douzième et dernière partie de *Cléopâtre* de la Calprenède tous les personnages sont réunis autour d'Octave à Alexandrie et l'empereur, envahi d'un désir de vengeance voit ainsi apparaître en songe son père adoptif. Le décalage que cette prosopopée instaure dans le cours de la narration par son exceptionnalité, favorisée par une délimitation stricte de la séquence, autorise la leçon, justifie la conversation du souverain et participe du plaisir de la variété romanesque :

[...] un peu avant le jour, & à l'heure que les songes s'impriment dans les esprits avec moins de desordre, & avec plus de verité selon l'opinion commune, l'image du grand Jules César se présenta devant luy, non seulement avec toute la majesté, qui pendant sa vie avoit accompagné la grandeur de sa personne, & celle de ses actions ; mais avec quelque chose du plus grand, de plus auguste, & de plus conforme à cette condition divine dans laquelle les Romains l'avoient placé. L'Empereur le regardoit avec une vénération qu'il ne devoit qu'aux Dieux, lors qu'il vit ses yeux estincelans de colere & tout son visage, couvert des marques d'une terrible indignation, & peu après en attendant les effets avec quelque crainte, il luy sembla que le Grand Dictateur ouvrant la bouche avec une action menaçante, & luy lançant des éclairs au lieu de regards.¹²⁵⁶

César, parce qu'il est un grand homme, un père adoptif pour Auguste et un empereur divinisé, est autorisé à offrir un miroir du Prince nécessaire au dénouement de l'intrigue. La Calprenède intègre cette apparition au récit tout en délimitant précisément la séquence, qui s'ouvre sur des marqueurs temporels participant à un certain réalisme, en justifiant l'apparition à une telle heure, propice à la clairvoyance. En outre, il explicite l'entrée dans une prosopopée par le groupe nominal « l'image du grand Jules César », qui précise qu'il ne s'agit que d'une apparition et non d'une résurrection, apparition d'un être disparu mais réputé pour sa supériorité car ici l'adjectif « grand » prend, comme souvent les adjectifs axiologiques antéposés, une forte dimension subjective. En effet, tout en limitant les incohérences du surnaturel par un travail justificatif, La Calprenède ne laisse pas de valoriser l'exceptionnalité de l'orateur, en particulier par la dimension théâtrale de la scène. Il s'agit en effet d'une scène théâtrale, avec mise en abyme de la spécularité, faisant d'Octave le spectateur de César et du lecteur le spectateur des deux grands hommes, ce que confirme l'abondance du lexique visuel préparant à la prise de parole (« se présenta », « le regardoit », « il vit ses yeux », « marques »)¹²⁵⁷.

La prosopopée, à la jonction entre la figure rhétorique et la péripétie, exemplifie la portée esthétique, didactique mais aussi narrative des miroirs dans les romans, du fait de la

¹²⁵⁶G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, XII, 4, p. 468.

¹²⁵⁷ Voir dans la seconde partie « étonnante clémence ».

relative souplesse d'un genre qui permet d'étendre le trope aux dimensions de l'épisode par la vivification du tour figé.

II.2.3 Portraits en pieds et en kaléidoscope, en action et en mouvement

Cette exemplarité d'un Prince permettant une leçon de souveraineté peut s'étendre d'un épisode comme la prosopopée à une part plus importante de l'intrigue, les auteurs choisissant une forte intégration à la narration qui participe à l'acceptabilité de la leçon. Lorsque les narrateurs entreprennent le récit de l'enfance d'un seul souverain, c'est souvent dans une optique peu nuancée, soit que l'on loue l'exceptionnalité, soit que l'on blâme l'incapacité. Ces récits se conforment à l'héritage antique de la *paideia* mais ambitionnent surtout de rendre éclatant le mérite héroïque intrinsèque et antérieur à toute éducation, que tous reconnaissent et qui justifient l'accès au trône ; inversement, les romanciers entreprennent de proposer un contre-exemple en rapportant l'enfance de Princes indignes de leur fonction. Portraits de modèles ou contre-modèles, ces séquences ne sont pas pour autant assimilables à des récits d'apprentissages car les personnages évoluent peu, restant fidèles à des principes moraux ou amoraux auxquels ils obéissent depuis leur naissance. Reprenant entre autres pour canons la *Cyropédie*, des hagiographies et vies des souverains, les romanciers mêlent biographèmes et *exempla* des enfants royaux dans une optique épидictique¹²⁵⁸. Ce récit occupe souvent une place initiale dans le roman ou le récit enchâssé, dans une optique analeptique qui prépare également les pierres d'attente de l'arc narratif et apporte une cohérence aux actions du personnage royal.

En effet, fréquents sont les portraits de Princes remarquables, dont les actions, les vertus et les paroles édifiantes sont soit décrites directement par le narrateur, à l'exemple du portrait de Faramond au début de la première partie, soit rapportées fidèlement à un tiers, comme le portrait de l'Empereur Théodose le Grand dans la septième partie (livre 3) de *Faramond*. Dans tous les cas, les narrateurs principaux ou secondaires se présentent uniquement comme des témoins des prodiges de l'enfance et de la jeunesse, témoins dissimulant la subjectivité de leur récit par la pratique de l'anecdote¹²⁵⁹. Dès lors, les leçons à tirer du mérite ou de l'indignité de l'enfance Prince éclatent aux yeux du lecteur avec autant d'évidence que lors des apparitions divines ou des prosopopées.

La démarche se modifie légèrement lorsque la pratique du portrait s'intègre dans le temps plus long de la lignée, qui offre dès lors une série de contrastes et de variations propices

¹²⁵⁸ Voir B. Guion, *Du bon usage de l'histoire*, op. cit., « l'éducation des enfants royaux », p. 136-141.

¹²⁵⁹ K. Abiven, *L'anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, op. cit.

à la réflexion. Les narrateurs souvent seconds peuvent ainsi rapporter l'histoire d'un royaume ou d'une lignée monarchique, chacun des souverains incarnant alors une vertu ou un vice, et les portraits successifs permettant d'établir des grands phénomènes politiques, comme la décadence d'une monarchie ou au contraire son développement. Ces parcours philosophiques prennent souvent la forme d'une énumération racontée par un narrateur à un étranger curieux mais ces récits multipliés s'intègrent plus difficilement à la narration, cachent moins aisément leur dimension didactique et de ce fait doivent être plus fortement justifiées : en préférant le kaléidoscope au portrait en pied, les auteurs acceptent les bizarreries et artificialités que celui-ci engendre. Dans *Clélie*, Madeleine de Scudéry exploite au cours de la première partie les potentialités qu'offre le récit de l'histoire d'un royaume, en choisissant de faire raconter à Herminius la succession des premiers rois romains, alors que la monarchie n'y est pas héréditaire. Le narrateur second ne fait que répondre aux demandes de ses interlocuteurs, demandes faites sur le mode de l'excuse : « en mon particulier, dit Artemidore, je voudrais (si je l'osais), demander encore davantage car j'avoue que je souhaiterais autant de savoir l'Histoire de Rome, que l'Histoire de Tarquin¹²⁶⁰ ». Quant à Herminius, il s'excuse également de l'intégration de la matière historique par son intrication avec l'histoire individuelle de Tarquin, qui rend impossible un récit distinct (« celle de ce Prince est si meslée avec celle de Rome, repliqua Herminius, qu'on ne vous peut bien dire l'une, sans vous dire presque tout ce qui regarde l'autre¹²⁶¹ »). D'ailleurs, c'est son aveu d'une incapacité à ordonner cette matière, sous forme prétéritive, qui sert d'embrayage vers le récit : l'histoire romaine est un passage nécessaire que le narrateur concède à faire pour mieux éclairer les ressorts des passions de Tarquin.

Ces pages servent donc d'abord d'analepse, alors que le roman débute, tout en ne négligeant pas les ambitions didactiques par l'enseignement de l'histoire romaine à un lectorat élargi qui maîtrise rarement le latin. Cet enseignement historique est en outre une façon détournée d'aborder les différentes façons d'accéder au pouvoir suivant les qualités ou les vices des souverains. Les anciens rois de Rome, rattachés à un passé mythifié, incarnent différents modèles de souverains remarquables. La fondation de la ville et les règnes successifs sont rapportés de façon très narrative dans l'histoire de Romulus et ses descendants, suivant le principe du sommaire. Ici, Scudéry suit d'assez près Tite-Live, y compris lorsque celui-ci soumet des hypothèses ou admet son ignorance. C'est que le plus important n'est pas la fidélité stricte à l'événement mais sa portée symbolique et exemplaire,

¹²⁶⁰ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, I, 2, p. 307.

¹²⁶¹ *Ibid.*

élaborée autour de plusieurs qualités politiques. En outre, le rappel des qualités des souverains passés est un ressort argumentatif pour mettre en exergue les défauts de Tarquin, suivant la tradition des *exempla*. À partir du modèle initial du bon souverain, incarné par Romulus, le narrateur propose des variations, chaque souverain brillant plus particulièrement sur un point politique précis, comme la haute moralité de Numa Pompilius, les qualités guerrières de Tullus Hostilius ou la piété de son successeur Ancus Marcus. Au terme de cette galerie de souverains se dessine un portrait fragmenté du roi idéal, à la fois dans la politique intérieure qui veille sur la paix civile, la justice, la religion et dans la politique extérieure de la diplomatie et des guerres. Ces descriptions et narrations des règnes passés jouent donc, outre un rôle didactique, une fonction prescriptive puisqu'en comparant entre eux les différents souverains, elles proposent un miroir du Prince en mosaïque. Néanmoins, bien que nécessaire pour comprendre la montée sur le trône de Tarquin, cette leçon d'histoire interrompt pour un temps la narration et fait primer la leçon politique sur le divertissement.

Comment éviter l'artificialité du sommaire tout en conservant la force réflexive de la multiplicité des miroirs ? Certains romans modifient la démarche d'intégration de la question politique, en faisant du mouvement des personnages l'occasion d'un portrait diffracté des souverains. En effet, la périégèse, désignant au départ un guide de voyage, est un principe organisationnel présent dès le premier intertexte romanesque des *Éthiopiennes* : au lieu d'y être un épisode voire un accident, la présentation de bons et mauvais souverains et régimes devient un élément structurant qui permet l'évolution de l'intrigue jusqu'à son dénouement, par exemple lorsque le couple héroïque sans cesse en errance et sans cesse séparé parvient au terme des péripéties à un havre politique idéal. « Narration fabuleuse en forme de poème héroïque¹²⁶² », le *Télémaque* obéit justement à cette logique pérégrinale, logique qui semble justement échapper à toute organisation rationnelle, et C. Noille constate l'« absence d'action », la succession d'épisodes qui ne sont pas liés « par une quelconque nécessité » et la « faiblesse des enchaînements d'un livre à l'autre¹²⁶³ ». C'est que cette périégèse est elle-même au service d'un projet rhétorique de sorte que la composition profonde échappe à un lecteur qui comme le héros est ballotté de royaume en royaume et d'une péripétie l'autre. Or, cette imprévisibilité « ne laisse pas de suggérer, par l'intention cryptique dont elle porte la marque, la nature insinuante d'un roman n'affichant le décousu de sa trame narrative que pour mieux dérober, jusqu'au moment voulu, les fins dernières de son discours politique et

¹²⁶² Fr. Fénelon, « Lettre au P. Le Tellier, jésuite », dans *Œuvres complètes*, Gosselin et Caron [éd.], Lille, Paris, Besançon, Leroux, Gaume, Lefort, Outhenin Chalandre, 1848-1852, t. 7, p. 665 (désormais OCF 7, p. 665).

¹²⁶³ C. Noille-Clauzade, *L'Éloquence du sage*, op. cit., p. 269-271.

moral¹²⁶⁴ » : coup de maître de Fénelon, qui prétend ne pas donner une leçon politique ordinaire, alors qu'il l'étend à un roman entier. En effet, à l'exception des histoires enchâssées, la périégèse quitte le cadre des discours pris en charge par un énonciateur ou un narrateur intradiégétique, de sorte que ses enjeux rhétoriques et polémiques sont sans doute moins déterminants. Tout en garantissant de l'ennui par la multiplication des cadres de l'intrigue et ainsi des péripéties, elle permet aux personnages et par ce biais au lecteur de découvrir à chaque étape des pérégrinations un système politique qui leur était jusqu'ici étranger. Ainsi, les différentes versions de *Polexandre* débutent toujours par la même scène d'un homme se jetant à la mer avant d'être recueilli par un navire : l'intrigue dès son ouverture prend place dans un univers maritime et les personnages sont amenés à visiter des régimes tyranniques, démocratiques ou monarchiques situés sur trois continents. L'île Bienheureuse d'Alcidiane apparaît ainsi comme un royaume idéal dirigé par des souverains exemplaires : « les princes qui jusqu'aujourd'hui l'ont gouvernée, trouvant l'abondance, les délices, & la paix chez eux, ont renfermé toute leur ambition dans les bornes de leur île & n'ont pas cru qu'il y eut rien au reste de la terre qui fut digne de leur envie¹²⁶⁵ ». Le royaume des corsaires, pour être moins idéal, n'en obéit pas moins à des règles politiques que Bajazet entreprend d'expliquer à Iphidamante : « or ce que je vous viens de dire n'est que la moindre partie de la politique de ses corsaires. Ils ont leurs lois & leurs maximes, aussi bien que les Etats les mieux policés¹²⁶⁶ ». Ces différents royaumes sont comparés par les personnages, comparaisons qui ne se font pas toujours à l'avantage de l'Europe, et à propos du royaume des Incas, le narrateur de l'« histoire de Zematide » peut affirmer : « nous avons de bien plus louables & plus généreuses coutûmes [que l'Europe]¹²⁶⁷ ».

La variété de cette écriture ambulatoire offre un plaisir de la nouveauté voire du monde à l'envers au lecteur et n'abandonne pas toute optique sapientielle : là encore, une rhétorique de l'*evidentia* s'instaure, sans que la légitimité du régime décrit nécessite systématiquement un commentaire approbateur d'un précepteur. Que le déplacement des personnages d'un lieu et d'une péripétie à l'autre suffise à justifier l'intégration d'une leçon politique, c'est ce que prouve la pratique des galeries, galeries découvertes par des personnages visitant des demeures.

¹²⁶⁴ L. Susini, *L'Insinuation convertie*, op. cit., p. 191.

¹²⁶⁵ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), op. cit., I, p. 117.

¹²⁶⁶ *Ibid.*, I 171

¹²⁶⁷ *Ibid.*, I, 282.

II.2.4 Les galeries de portraits et de miroirs

Les galeries de portraits occupent une place singulière dans les relations qui unissent la fiction, ses conditions de production et de réception. En effet, elles interrogent d'abord les frontières entre la littérature et les autres arts, le roman se proposant d'être une œuvre totale capable d'embrasser toutes les sphères des connaissances et des arts. Mais ce sont aussi les frontières entre fiction et politique qui sont mises à mal car bien qu'il existe des galeries de portraits amoureux et de beautés, un lecteur sera peut-être frappé de la fréquence des galeries politiques au sein des romans.

Depuis les *Images* de Philostrate de Lemnos redécouvertes et traduites au siècle précédent¹²⁶⁸, la galerie d'*ekphrasis* est à la fois au service du divertissement et de l'instruction morale¹²⁶⁹. À la galerie d'Adamas dans *L'Astrée*¹²⁷⁰ fera ainsi suite la galerie des vertus et celle des « belles passions » dans *Macarise*¹²⁷¹ ou encore celle des souverains dans *Ibrahim*¹²⁷². Parce que ces galeries reprennent les codes et le vocabulaire de la tradition picturale, elles pourraient de prime abord être interprétées comme des pauses dans la narration au seul profit du plaisir de la variété et de l'instruction car à travers l'*ekphrasis* picturale ou sculpturale c'est d'abord la suprématie de l'éloquence qui est consacrée¹²⁷³. Inspirée de ses origines antiques, la galerie romanesque se prétend en effet espace marginal de l'enseignement, où se jouxtent réflexion péripatéticienne et révélation du choc esthétique :

À l'opposé du labyrinthe, lieu d'illusion où l'on se perd, en marge du *studiolo*, lieu de savoir où l'on apprend, la galerie est ainsi un lieu de révélation où l'on se trouve, un lieu de déambulation qui fraye un chemin. Qu'il s'agisse de parachever la formation de l'orateur, d'accomplir le héros, ou de parfaire l'éducation de l'honnête homme, du courtisan ou du chrétien, les livres-galeries signalent la trace d'un passage, comme si le visiteur – nombreux sont les auteurs qui y insistent – ne pouvait ressortir indemne de sa traversée. La galerie est un espace fondamental

¹²⁶⁸ Philostrate, *Les Images, ou Tableaux de platte peinture de Philostrate Lemmien, mis en françois par Blaise de Vigenère, avec des arguments et annotations sur chacun d'iceux*, Paris, N. Chesneau, 1578.

¹²⁶⁹ R. Crescenzo, *Peintures d'instruction. La postérité littéraire des Images de Philostrate en France, de Blaise de Vigenère à l'époque classique*, Genève, Droz, 1999, p. 270-281.

¹²⁷⁰ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, D. Denis [éd.], II, 11, p. 574 et suivantes.

¹²⁷¹ Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, *op. cit.*, p. 321 et suivantes.

¹²⁷² M.-G. Lallemand expose la vocation encyclopédique de ces galeries aux pages 163 et 164 de son ouvrage *Les Longs Romans du XVII^e siècle*, *op. cit.*

¹²⁷³ Sur une histoire diachronique de la pratique architecturale et picturale de la galerie, voir A. Brejon de Lavergnée, « Galeries peintes », *Petit Larousse de la peinture*, M. Laclotte [dir.], Paris, Larousse, 1979, p. 677-684 et M. Mac Govan, « le phénomène de la galerie des portraits illustres », *L'Âge d'or du mécénat (1598-1661)* R. Mousnier et J. Mesnard [éd.], Paris, éd. du CNRS, 1985 (p. 411-422), p. 412. Sur cette tradition de la galerie littéraire, voir en particulier A.-E. Spica, *Savoir peindre en littérature, la description dans le roman au XVII^e siècle: Georges et Madeleine de Scudéry*, Paris, H. Champion, 2004. Voir également D. Moncond'huy, « La Galerie et l'épopée au milieu du XVII^e siècle », *Récits et tableaux*, J. P. Guillerin [éd.], Presses Universitaires de Lille, 1994, p. 103-118 et B. Teyssandier, *La Morale par l'image. La doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, Paris, H. Champion, 2008, p. 378-399.

dans la réalisation de la *paideia*, et les livres-galeries entérinent naturellement le prestige de l'échange et du dialogisme – ou de leur simulacre.¹²⁷⁴

Les descriptions de galeries suivent d'abord un ordonnancement spatial, la progression imitant la déambulation des personnages spectateurs dans un espace sans lieu véritable où les tableaux deviennent icônes allégoriques à interpréter dans une herméneutique plaisante et synesthésique. Ces tableaux sont rarement décrits directement par le narrateur principal, comme dans *Macarise*, et presque toujours commentés par un narrateur secondaire ou un personnage, souvent investi du savoir et de l'autorité, tandis que les interventions et réactions du spectateur se réduisent à une série de régulateurs qui indiquent son approbation et sa position de simple récepteur d'une expérience esthétique venant au service d'un enseignement politiques. En effet, la galerie se donne au départ pour différente d'un discours éloquent sur de nombreux plans, puisqu'elle se propose de quitter les péripéties politiques et amoureuses pour offrir une pause au service de l'*otium* et d'un *negotium* plutôt réflexif. En outre, le substrat des images participe d'une logique de l'*enargeia* qui comme souvent lors de la question politique dans les romans prétend à l'immédiateté de la vérité sans les détours d'une parole flatteuse et mensongère : un tableau fictif dans un roman éclairerait alors plus qu'un discours éloquent sur la place publique.

Les galeries politiques ne sont pas réduites à un rôle didactique et différentes fonctions se superposent puisqu'elles agissent sur le mode de l'analepse et explicitent l'arrière-plan devant lequel se déroule la narration. La galerie d'Adamas dans *L'Astrée* participe de cette fonction analeptique, car sa première description au cours de la seconde partie présente la fresque d'une part de l'histoire romaine rapportés par le druide aux principaux personnages : cette première séquence occupe une fonction d'embrayage vers un récit enchâssé car elle permet d'introduire l'histoire de Placidie, du fait de la curiosité d'Hylas qui, « n'a[yant] le cœur qu'à la beauté » demande des explications sur le portrait de deux dames aux « visages bien agréables¹²⁷⁵ ». Au contraire, la seconde évocation de la galerie plus loin dans cette partie peint les rois des Francs Pharamond, des Bourguignons Gondopch, des Gépides Ardaric et des Huns Attila inspirée de *L'Histoire de France* de Mézeray¹²⁷⁶ et de *La Prosopographie* de du Verdier¹²⁷⁷. C'est aussi l'occasion d'une leçon d'héraldique, science où l'image se fait symbole d'une histoire et d'une valeur. La fonction est cette fois-ci plus clairement

¹²⁷⁴ B. Teyssandier, *La Morale par l'image. La doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, *op. cit.*, p. 399.

¹²⁷⁵ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, D. Denis [éd.], II, p. 575.

¹²⁷⁶ Fr.-E. de Mézeray, *Histoire de France*, *op. cit.*

¹²⁷⁷ A. du Verdier, *La Prosopographie, ou description des personnes insignes, enrichie de plusieurs effigies, & reduite en quatre livres*, Lyon, A. Gryphius, 1573.

résomptive, puisqu'Adamas reprend des éléments des livres 11 et 12. En même temps, parce qu'elle éclaire l'arrière-plan historique et politique, dévoile les ressorts des hommes publics et les instabilités provoquées par leurs vices, la description de ces galeries prépare des pierres d'attente et rares sont ces effigies analeptiques qui ne se déchiffrent pas comme de potentielles prolepses. Enfin, ouvrant le troisième livre de la troisième partie, la dernière évocation de la galerie permet un retour sur l'histoire de la Gaule, et indirectement sur celle de la France, et ce par la présentation des bons et mauvais souverains¹²⁷⁸. Elle permet l'introduction du personnage d'Euric, clé d'Henri IV, dont l'histoire est rapportée à la suite de la visite. La galerie occupe donc une sextuple fonction de « bel endroit », de leçon historique, d'institution des Princes par mise en comparaison des différents souverains, d'analepse, de prolepse et de seuil vers une histoire insérée où sera plus particulièrement présenté un souverain dont nous avons pu appréhender la complexité en première partie.

En effet, en dépit d'une apparence gratuite, ces galeries peuvent jouer une fonction d'embrayage vers un récit enchâssé mais préparent plus largement les péripéties suivantes en présentant les ressorts et motivations des personnages royaux. Dans ce cas l'apparence physique du Prince révèle son caractère ; éthopées et prosopographies y relèvent d'une même logique de dévoilement. Ainsi Ibrahim, dans le roman éponyme, se voit-il demandé par Doria de lui présenter une galerie racontant l'histoire ottomane, lors du troisième livre, dans un style alternant vocabulaire pictural, maximes politiques et observations morales. Il déclare par exemple lors du portrait de Josué :

Comme il est plus aisé de conquérir que de rétablir, d'accroître sa félicité, que de retirer de l'infortune, de périr souverain devenir puissant Monarque, que de remonter au trône d'où l'on est descendu ; ce n'est pas peu de gloire à Josué après la dissipation entière des États de son père, d'avoir le premier relevé ce puissant Empire.¹²⁷⁹

Dans ces *ekphrases*, l'apparence des souverains permet au spectateur de juger de ses vertus, comme le rappelle Ibrahim en présentant à l'issue de cette visite le portrait de Soliman¹²⁸⁰. Le sultan est peint en souverain idéal, dont l'apparence frappe la vue comme ses actions frappent l'esprit. Au contraire d'une leçon politique qui se voudrait objective, c'est ici la primauté de la description affective du narrateur secondaire Ibrahim qui permet de relever le mérite du Souverain :

Et comme je fais plus d'estat des dons de la Nature que des presents de la fortune, il vaut mieux que je vous fasse l'Eloge de sa personne en particulier que de vous parler davantage de ses

¹²⁷⁸ H. d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., H. Vaganay [éd.], III, 3, p. 81 et suivantes.

¹²⁷⁹ M. et G de Scudéry, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, op. cit., I, 3, p. 228.

¹²⁸⁰ *Ibid.*, p. 246-247.

conquistes, qui ne sont déjà que trop grandes du côté de la Chrestienté. Voyez donc, mon cher Doria, ce visage auguste, et cette physionomie de probité : vistes-vous jamais un homme ny plus beau ny de meilleure mine ? il paroist dans ses yeux une clarté d'esprit et une douceur qui charme les cœurs : et l'on void en l'air de son visage une certaine tranquillité, qui fait bien voir que ce Prince est maistre de ses passions, et que certainement il n'a aucun trouble intérieur. Je ne sçay pas si l'inclination que j'ay pour lui m'aveugle ou m'éblouit mais je vois quelque chose de si grand en son port, et tant de majesté en toute sa personne, que je tiens impossible qu'on le puisse voir sans l'aimer. Au reste cette belle aparence n'est pas trompeuse ; et ce Prince a les qualitez de l'ame si nobles et si vertueuses, que s'il estoit chretien, ce seroit le plus parfait de tous les hommes. Il a tout ensemble beaucoup de valeur et beaucoup de conduite ; il est infiniment juste envers les siens, et extremement clement envers ses ennemis, il est si rigoureux observateur de sa parole qu'il se resoudroit plutot à la perte de son Empire que de ne la pas tenir après l'avoir donnée : il est grand en esprit, grand en jugement, et grand en mémoire : il sait les mathématiques et l'Histoire universelle si admirablement qu'on ne peut luy en rien proposer sur ces matieres, qu'il ne resolve sur le champ : Enfin, c'est un Prince qui possede toutes les vertus et qui n'a jamais esté vaincu d'une seule passion : mais comme c'est la noble de toutes, je pense que vous luy pardonneriez cette foiblesse. Il a donc esté passionnément amoureux de diverses femmes, mais entre les autres de la Sultane Roxelane, qu'il voulut épouser, afin qu'elle partageast avecques luy cette supreme grandeur que les Princes Othomans ne donnent pas legerement et qui pour se la conserver toute entiere ne se marient presque jamais. Toutefois l'amour fut plus forte en Soliman que la raison d'Estat ny que l'exemple de ses predecesseurs. Voilà mon cher Doria un simple crayon de ce grand Empereur.¹²⁸¹

Comme souvent lorsqu'il s'agit d'introduire la question politique dans les romans, l'évocation des passions et de l'aveuglement permettent d'accéder à toute la complexité du personnage puisqu'Ibrahim affirme être ébloui par les mérites d'un Soliman que n'aveuglent pas les passions, alors que c'est justement les passions du souverain, en particulier pour Roxelane, qui conduiront au nœud final du roman. Cette ironie tragique d'une prolepse inconnue au narrateur secondaire lui-même est confirmée quelques instants plus tard par la description d'une galerie où est peinte une Isabelle représentant diverses allégories : pour Ibrahim, cette galerie de l'être aimé permet une célébration des vertus conforme à celles qu'il avait célébré chez Soliman, alors qu'au terme de l'intrigue elle se déploie plutôt comme l'annonce de la chute morale du souverain, qui deviendra un opposant du fait de sa passion pour Isabelle. La galerie permet donc à la fois une leçon d'histoire orientale, un portrait du souverain idéal et une mise en garde des illusions politiques et des dangers des passions pour un lecteur attentif.

Cette quadruple fonction divertissante, narrative, didactique et herméneutique justifie sans doute le succès de ces galeries dans des romans qui prétendent équilibrer *placere* et *docere*. Alors qu'elles n'occupent qu'une séquence au cours du récit, elles peuvent dès lors devenir une clé de lecture et un modèle organisationnel du roman qui invite à une démarche interprétative, à l'exemple de la galerie inaugurale de *Macarise*. Nous quittons alors le champ des discours éloquents rapportés, bien qu'il s'agisse encore d'une démarche persuasive, mais

¹²⁸¹ *Ibid.*, I, 4, p. 245-247.

élargie au cadre du roman entier. Lors de l'ouverture du roman, les deux princes Arianax et Dinazel, contraints de fuir leurs persécuteurs, trouvent refuge dans un temple au sommet d'une montagne mystérieusement lumineuse. Or ce temple qui célèbre la sagesse et prétend détourner les amants des errances des passions abrite une collection prodigieuse d'allégories peintes et sculptées. « Au frontispice du temple¹²⁸² » sont gravés de ces vers :

*Icy repose au milieu de la gloire
D'un noble Amant L'ESPRIT & la mémoire,
S'il perdit la clarté
Adorant la beauté
Dont saintement son ame estoit ravie,
Elle a tant fait qu'amour
Sans luy rendre le jour,
A pû luy rendre une seconde vie.
Et plus bas, ils leurent ces deux mots,
OUVRE, ET CROY.¹²⁸³*

L'abbé d'Aubignac n'emploie sans doute pas au hasard le substantif « frontispice » dont on perçoit la syllepse : alors que s'ouvre le livre, l'épigraphe invite les héros à entrer dans le temple de la sagesse et les lecteurs à s'aventurer dans un livre aux allures aussi hétéroclites, surprenantes et instructives. Or dans cet ouvrage adressé au roi, l'abbé d'Aubignac prétend éduquer le souverain à la vertu par les mérites de la philosophie stoïque ; il multiplie les mises en abyme des personnages de princes (Arianax le premier) destinés à régner au terme d'un récit initiatique. L'entrée dans un roman se plaçant dans la tradition des Institutions du Prince est donc allégorisée par celle dans un temple qui associe l'expérience de la lecture à l'initiation aux mystères, en dotant les personnages et le lecteur de clé de lecture, par la représentation des heurs de la Fortune et des bonheurs des Vertus et lorsque la statue de l'autel s'anime, elle conclut son enseignement en exhortant par ses mots : « apprens ce que j'ay fait, & ce que je n'ay pas voulu faire, étudie ma vie & ma mort, & marche sur mes pas pour arriver auprès d'elle ; c'est l'esprit de Clearte qui te parle, & c'est la beauté de Macarise qui te ravit¹²⁸⁴ ». Le choix du nom propre féminin comme titre du roman nourrit là encore la syllepse finale et si les personnages seront charmés par la belle sagesse de Macarise, il en sera de même pour les lecteurs avec le livre lui-même. La galerie, par sa place initiale, se révèle alors initiation du Prince à la sagesse et à une nouvelle conception du roman. Dès lors, tous les épisodes du roman qui sont lancés par cette aventure inaugurale peuvent être lus comme des hypotyposes assimilables à des miroirs du Prince où est peinte cette aimable raison. D'ailleurs, par un effet de specularité critique, une seconde galerie sera décrite au cours du roman, surnommée le « cabinet des belles passions » : « c'estoit le plus agreable lieu du

¹²⁸² Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, op. cit., p. 10.

¹²⁸³ *Ibid.*

¹²⁸⁴ *Ibid.*, p. 28.

Palais, que l'on nommoit ainsi, parce que tous les ornements qui le rendoient estimables, n'estoient que des objets adroitement inventez pour inviter une ame foible à la recherche des plaisirs de la gloire & des richesses¹²⁸⁵ ». Voici une épreuve pour les princes lors de leur parcours initiatique mais aussi pour le lecteur : seront-ils de ces âmes faibles qui renoncent à rechercher la sagesse pour courir après la vaine beauté, comme les en mettait en garde la galerie initiale ? Les représentations des deux galeries dans les gravures de Chauveau nourrissent une forme de mise en abyme, de sorte que la proximité des tableaux et du miroir devient une invitation à la réflexion dans les deux sens du terme : « au dessous de ces tableaux brillent autant de miroirs qu'aucuns assurent estre faits d'une seule piece de diamant, & qui veritablement en ont aussi la ressemblance par leur éclat & leur dureté, ne se brisant pas comme la matiere dont on fait ordinairement les miroirs¹²⁸⁶ ». Ces précieux miroirs possèdent à la fois charme et solidité, *placere et docere*.

La galerie par l'originalité de sa forme permet donc une résolution de l'aporie d'un enseignement doxologique donné au souverain par la proposition d'un feuilletage de lectures possibles grâce à son hybridité : la galerie peut ainsi être lue comme une simple *ekphrasis*, « bel endroit » suspendant pour un temps l'intrigue, comme une leçon d'histoire, comme une analepse du parcours des personnages et une prolepse des malheurs qui attendent les amants. Pleinement satisfaisante comme simple « bel endroit », elle invite pourtant à une herméneutique. Dès lors, et outre la seule *Macarise*, elle peut devenir une mise en abyme et une clé de lecture de la question politique dans les romans, qui multiplient les portraits de souverains admirables ou méprisables.

II.3 Le Roi s'amuse : le miel romanesque et l'éloge de la fiction

Alors qu'une certaine tradition faisait des romanciers des doubles des précepteurs du Prince, certains personnages les dénigrent et prétendent quant à eux offrir un moyen d'accès plus certain et plus plaisant à l'enseignement royal, ce que traduisent des réflexions métatextuelles. C'est ce que conforte le projet de livre de Nicopompe, dans *L'Argenis*. Dans le quinzième chapitre, ce personnage déplore le peu de cas que fait le roi Poliarque de l'enseignement de ses prédécesseurs et souhaite utiliser « les armes des lettres » pour décrire les fautes du roi et proposer « l'anchre salutaire que nous présente l'Histoire des siècles précédents¹²⁸⁷ ». Inversant la tradition de la *parrhèsia*, il fait du mensonge fictionnel un biais

¹²⁸⁵ *Ibid.*, p. 315.

¹²⁸⁶ *Ibid.*, p. 321.

¹²⁸⁷ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 295.

nécessaire au surgissement de la vérité. Cependant, pour ne pas encourir la colère du souverain ou des puissants et pour ne pas les rebuter, il faut les amuser et cacher l'amertume de la leçon sous le miel de la fiction. Comparant son souverain à un enfant malade nécessitant la ruse et la sagesse des médecins, Nicopompe fait de la fiction un remède dans le mal, une illusion permettant le dessillement et le dévoilement des mensonges politiques dans une mise en abyme métatextuelle des pouvoirs du roman :

Je dresseray une grande fable en forme d'histoire, où j'enlaceray des aventures merveilleses : j'y mesleray des combats, des mariages, des cruautés, & des réjouissances par des rencontres inopines. La vanité naturelle aux hommes leur fera prendre plaisir à ceste lecture, & seront plus affectionnez à ce que je leur escriray, de ce qu'ils ne le recevront point comme pour leur enseigner, ny pour leur donner aucune severe instruction. Je contenteray leur esprit par une contemplation de diversitez, comme si c'estoit un paysage.¹²⁸⁸

Combats, mariages, rencontres et souffrances : c'est bien un roman qu'évoque Nicopompe pour instruire le roi et le peuple en leur rappelant leurs devoirs et l'exemple des siècles passés. Cet enlacement de la fiction plaisante et de l'instruction politique, phénomène démontré dans notre premier chapitre, est ici exposé au lecteur : pour mieux percer les illusions politiques, l'auteur dévoile aussi pour son lecteur les rouages de la fiction en train de se faire, doublant l'instruction philosophique d'une réflexion sur les buts et les outils du genre romanesque.

Habiller l'instruction du Prince de l'épaisseur des incarnations spécifiques permet donc de les rendre plus facilement recevables pour l'entendement, tout en se dédouanant de toute critique du gouvernement en place. Cela permet en outre d'éviter l'écueil d'une théorie trop abstraite, générale et sans pertinence : le héros est un meilleur éducateur que le précepteur, la fiction enseigne mieux que la simple leçon car elle fuit la généralité pour s'attacher aux nuances et individuations. Dans *Ariane*, un roi invite le personnage de Lépante à juger de l'éducation donnée au prince son fils. Quoique le jeune prince soit naturellement porté à la vertu et à la grandeur, il pâtit d'une éducation sophiste. Comme Socrate avant lui cherchait à détacher ses interlocuteurs de l'ornière des préjugés, Lépante va tâcher de remettre la raison égarée du prince dans le droit chemin. Or, en quoi l'éducation reçue pêche-t-elle, si ce n'est par son abstraction ?

Puis je vis arriver le petit Prince qui avoit fort bonne grace & avoit la mine d'avoir beaucoup d'esprit. Le Roy desira qu'il me rendist conte de ses estudes, tandis que son Precepteur estoit malade, lequel, à ce que je sceus depuis, estoit un Sophiste qui avoit reputation d'estre sçavant, mais qui n'avoit ny jugement ny vertu. Je luy demanday avec la permission du Roy & la sienne mesme, ce qu'il avoit appris. Il me respondit qu'il sçavoit la langue Romaine & la Grecque, & qu'il avoit estudié quantité de discours pour parler sur toutes sortes de sujets. Je m'enquis de luy si l'on ne luy avoit point enseigné à estre juste, magnanime, clement, temperant, patient, liberal.

¹²⁸⁸ *Ibid.*, p. 299.

Il me respondit qu'il sçavoit bien la definition de tous ces mots. Mais, luy dis-je, ne vous a-t'on point exercé à ces Vertus ? comme de vous faire Juger quelque differend, pour apprendre à estre juste, de vous proposer quelque fascheux accident où vous pourriez tomber, pour voir si par magnanimité vous pourriez vous resoudre à vaincre ou à la fortune de vous faire endurer quelque honte ou quelque peine legere pour vous instruire à la patience, & ainsi des autres vertus. Il me dit qu'il n'avoit fait autre chose que d'apprendre continuellement du Latin & du Grec : enfin je sceus qu'on auoit fort exercé sa memoire, sans avoir eu aucun soin de son jugement. Je consideray quelle perte on faisoit d'instruire de cette sorte ce jeune Prince, dont le naturel estoit vif & genereux; & je l'admiray en une repartie qu'il me fit : Car luy ayant dit qu'il falloit sur toutes choses qu'il apprist les vertus Royales, & l'art de bien regner, qui estoit le plus grand & le plus beau de tous les arts, Il me repartit, qu'il y avoit un art qui estoit encore plus grand & plus beau que celui-là, & qu'il voudroit bien apprendre. Et lequel : luy demanday-je : l'art, me dit-il, que sçait l'Empereur de Rome, qui est de sçavoir donner & oster les Royaumes à qui l'on veut. Nous admirasmes tous le desir relevé qu'avoit conçu cet enfant. Et depuis il ne nous parla plus que de la passion qu'il avoit à Rome pour apprendre cet art. Je luy dis qu'il falloit qu'il en apprist un autre auparavant, qui estoit celui de regler ses desirs.¹²⁸⁹

Bien que le registre en soit très différent, on perçoit l'intertexte rabelaisien dans cette éducation vide et vaine que vient corriger un précepteur de qualité. Une opposition se tisse entre la théorie et l'application, de même qu'entre la connaissance générale et la réformation de l'être. Prise entre deux évocations du latin et du grec, l'énumération des bonnes pratiques d'éducation est comme annulée, bâillonnée, rendue inaudible par la logorrhée d'un enseignant médiocre qui ne distingue pas les bienfaits d'une connaissance théorique et la nécessité de leur mise en pratique. Lépante, lui, perçoit immédiatement la nature véritablement royale de l'esprit du prince et lui propose une éducation faite pour un enfant destiné à régner, en le faisant pratiquer la magnanimité, la tempérance, la justice et la prudence. Cette éducation est rendue possible par l'étude de cas, l'exemplification qui est la chair recouvrant le squelette de la philosophie politique. Encore une fois, il s'agit d'une mise en abyme de la fiction ; comme le sophiste, sous prétexte de la noblesse du latin et du grec, a négligé d'enseigner à son élève les connaissances vraiment utiles, de même la théorie politique manque d'intéresser son lecteur mais surtout manque de la diversité des cas et des exemples qui pourtant permet seule la maîtrise d'une science si humaine.

L'intégration des discours didactiques portant sur des sujets politiques, et leur justification par les personnages eux-mêmes peut dès lors s'affranchir de la menace de lèse-majesté par sa vocation à devenir une parabole, une tromperie salutaire qui fragilise les certitudes en se refusant à la prescription. En ce sens, la conclusion de Laurent Susini sur l'insinuation dans *Télémaque* nous semble pertinente pour l'ensemble du corpus :

¹²⁸⁹ J. Desmarets de Saint-Sorlin, *Ariane*, *op. cit.*, p. 510-511.

[Le discours du *Télémaque*], par sa nébulosité et sa confusion apparentes, a, semble-t-il, vocation à déstabiliser son jeune destinataire et à dénoncer la fausseté de ses rassurants repères – à susciter son trouble en l'éveillant à celui des apparences. Au-delà du manichéisme de sa polarisation, il peut s'envisager en cela comme une leçon de vigilance – leçon d'autant plus salutaire que dispensée « imperceptiblement », insinuée par la fiction plutôt qu'explicitée par elle et, de ce fait, bien moins imposée au lecteur que suspendue à la mobilité de son inquiétude et à l'exercice de son jugement.¹²⁹⁰

La réflexion sur l'illusion dans laquelle s'intègre cette éloquente prudence du détour permet dans certains cas extrêmes de célébrer la supériorité du genre romanesque, genre assez souple pour pouvoir intégrer une tradition aussi sérieuse que l'institution des Princes, tout en garantissant cette dernière de l'ennui d'une leçon trop formelle, voire de l'audace excessive que représente une leçon adressée par un simple auteur à un souverain choisi et inspiré par Dieu. Au rebours d'une orientation encomiastique prétendant faire des romans un moyen parmi d'autre de célébrer un Prince, certains ouvrages s'emparent d'une partie du répertoire des outils politiques qui permettent à la fois d'enrichir le répertoire romanesque et d'intégrer des tensions fructueuses au cœur du texte lui-même, redoublant les tensions conceptuelles, rivalisant avec elles et proposant un nouveau découpage du réel et du langage. En cela, l'intégration de la tradition sentencieuse au cœur du genre divertissant du roman enrichit les possibilités stylistiques et signale dans le même temps les limites de ces maximes qui donnent par leur structure même une logique et une rationalité à des situations nées des passions et des hasards.

¹²⁹⁰ L. Susini, *L'Insinuation convertie*, op. cit., p. 151.

Chapitre III. Les maximes, modèles de langage, de pensée et d'action

Le style romanesque, lorsqu'il touche aux questions politiques, puise dans le répertoire rhétorique et moral des formes *a priori* étrangères voire opposées aux tournures ordinaires à la matière galante. En effet, alors que le style des romans se caractérise par la *copia*, l'exigence de divertissement et la prééminence du sujet et de la subjectivité, la théorie politique apprécie les énoncés sentencieux, caractérisés par la *brevitas*, la *gravitas* et l'apparente universalité des propos. L'étude des énoncés sentencieux s'intègre plus largement dans les débats et théorisations littéraires du siècle, et l'évolution de la promotion puis du discrédit du système sentencieux dans les fictions révèle les mutations des fonctions et formes du genre romanesque. L'intégration de sentences politiques au sein des romans risque de rompre une unité stylistique et thématique et de heurter la recherche du naturel et du vraisemblable, si un travail d'adaptation ou de justification n'est pas opéré¹²⁹¹. C'est d'ailleurs le constat établi dans la lettre préfacielle de *Diane de France*, où le goût des sentences permet de distinguer un certain lectorat d'un autre, plus friand d'aventures :

Les lecteurs font trop les importants pour vouloir paroître contens d'un ouvrage ; & quand ils pourroient croire, comme vous, que celui-cy a de quoy ne pas deplaire entierement, croyez-vous, MADAME, qu'ils en voulussent parler comme vous ? Ces sçavans qui demandent toujours de la science, souffriront peut-estre les petites Maximes que donne Vigenere dans cete Histoire ; mais ils n'auront garde d'approuver des aventures, dont ils font gloire de se declarer ennemis. Si, au contraire, les personnes qui ne lisent que pour le simple divertissement, trouvent leur conte dans ces mesmes aventures ; elles pourront bien ne pas goûter ce qui sert au dechifrement d'un billet de la Princesse Diane.¹²⁹²

Les sentences s'attirent les suffrages des lecteurs « savants » et permettent donc d'élargir le lectorat cible, mais elles risquent également de décourager les premiers lecteurs de romans, plus soucieux de se divertir. Cette dimension disruptive est valorisée au début du siècle par le choix d'une typographie différenciée qui rompt une forme d'unité au profit d'une proposition de lecture plurielle, ainsi que l'adjonction de tables envisageant une démarche de collecte de ces sentences en recueil de beaux endroits et de *Trésors* suivant une démarche didactique¹²⁹³.

¹²⁹¹ Voir B. Guion, dans *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, *op. cit.*, « le statut des réflexions dans l'histoire », p. 177-204.

¹²⁹² Anonyme, *Diane de France*, *op. cit.*, « À Madame de *** », *n.p.*

¹²⁹³ D. Denis, « Le roman, genre polygraphique ? » *Littératures classiques*, n°49, automne 2003, (p. 339-366), p. 344. Voir Anonyme, *Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule, Contenant les Harangues, Epistres, Concions, Lettres missives, Demandes, Responses, Repliques, Sentences, Cartels, Complaintes, & autres choses*

Ce changement typographique est encore signalé chez Furetière : « ces belles maximes qui sont dans les Poètes et les Historiens sont marquées comme *sentences* en gros caracteres¹²⁹⁴ », mais la pratique de la mise en exergue, et plus généralement celle des énoncés sentencieux, tend à s'amoinrir au cours du siècle¹²⁹⁵. Ce n'est pas dire que les sentences sont absentes des œuvres les plus tardives, mais que leur emploi se doit d'être justifié par les exigences diégétiques et qu'elles doivent être peu nombreuses, opportunes et d'ordre rhétorique pour éviter l'ennui et le manque d'à-propos. Elles restent également autorisées lorsqu'elles dévoilent les sentiments et l'*ethos* des protagonistes dans des formulations aisément compréhensibles par les récepteurs.

À la jonction entre leçon de style et leçon morale, entre *elocutio* et *inventio*, entre parole subjective typique du roman et propos gnomique courant en politique, la sentence met au jour les paradoxes thématiques et stylistiques de la question politique au sein des romans. Les énoncés sentencieux s'inscrivent alors dans une double binarité, à la fois par rapport à une énonciation d'abord organisée autour des passions et par rapport à la *doxa*, ce qu'éclairent des structures de construction où abondent les coordinations et hypozeuxes antithétiques. Dès lors, plusieurs questions émergent : quelle est la place et la fonction des sentences politiques dans la narration ? Sont-elles des déclencheurs de l'action ? Des résumés de celle-ci, à la manière de morales ? Cela questionne également le rapport déductif ou inductif qu'entretient le roman avec la question politique. S'agit-il d'éléments détachables du corps du texte, dont on pourrait faire un recueil séparé ? Est-ce dans ce cas pour permettre une édification du lecteur ? Pour donner une cohérence axiologique ? Dans une optique purement didactique ou également polémique ? Disparaissent-elles des romans ? Pourquoi ? Alors qu'elles sont très visibles, même typographiquement, dans les romans des premières décennies, elles ne sont pas dénuées d'ambiguïté, puisque l'expression « maxime politique » ou « maxime d'État » est souvent rattachée à un arrière-plan machiavéliens.

plus excellentes : tres-utile pour instruire la Noblesse Françoisise à l'eloquence, grace, vertu & generosité. Dernière édition, Lyon, P. Rigaud, 1605.

¹²⁹⁴ A. Furetière, entrée « sentence » dans *Le Dictionnaire universel, op. cit.*

¹²⁹⁵ E. Bury, « L'écriture à l'épreuve de la pensée : essais, maximes et aphorismes à l'âge baroque », *Littératures classiques*, n° 36, printemps 1999, p. 307-325.

I. Les distinctions entre sentences, maximes, proverbes et autres « sagesses des nations » dans les romans

Proverbe, aphorisme, maxime, sentence et apophtegme connaissent une importante proxémie qui engendre souvent une confusion, car les cinq substantifs réunissent les sèmes de brièveté, universalité et clarté¹²⁹⁶.

Peu représentés et valorisés dans les romans, les proverbes lorsqu'ils sont évoqués le sont avec une certaine distance, parfois même accompagnés de marqueurs axiologiques de mépris pour ces expressions communes qui s'accommodent d'un langage courant voire familier et volontiers erroné. L'une des rares occurrences du substantif dans le corpus signale ce mépris : « ay-je assez de foiblesse pour aller apprehender un Sexe foible, & pour aller adjouster foy à de vieux Proverbes de la malice des Femmes, dont tu pretens me faire peur ? [...] ces vieilles opinions populaires, ne doivent pas estre la regle d'un Sage, ni celle d'un genereux¹²⁹⁷ ». Alors que le proverbe est l'expression simple et préconstruite de la *doxa*, de la sagesse populaire, sentences et maximes s'appuient le plus souvent sur le paradoxe¹²⁹⁸. Il s'agit donc d'un discours à la fois universel et qui va à l'encontre des lieux communs. Néanmoins, dans une démarche rhétorique, les locuteurs ne se privent pas d'évoquer le tiers-parlant pour conforter leurs propos¹²⁹⁹.

L'apophtegme quant à lui se distingue en ce que, tout en ayant une portée universelle, il est avant tout l'expression d'une singularité identifiable, selon un Furetière qui le définit comme « parole sententieuse ou remarquable qui est dite par quelque personne illustre en naissance, ou en sçavoir¹³⁰⁰ ». Relativement présent dans les romans, il unit la force de l'argument *ad hominem* ou de l'*exempla* et la force illocutoire du gnomique.

Propre au champ médical depuis Hippocrate et son *Corpus Hippocraticum*, l'aphorisme glisse vers la sphère politique par l'analogie du corps civique et par la forte influence du style laconique d'Hippocrate sur Tacite¹³⁰¹. Antonio Pérez dans ses *Relaciones* (1598)¹³⁰², Baltasar Gracián dans son *Homme de cour* reprennent cette tradition du recueil d'aphorismes

¹²⁹⁶ Voir Jean-Paul Levet [dir.], *Formes brèves. De la gnômé la pointe : métamorphoses de la sententia*, Université de Poitiers, La Licorne n°3, 1979 et Monique Nemer, *Les intermittences de la vérité. Maxime, sentence, aphorisme : notes sur l'évolution d'un genre*, Studi Francesi, n°78, septembre-décembre 1982, p. 484-93.

¹²⁹⁷ G. de Scudéry, *Almahide, op. cit.*, suite de la deuxième partie, 2, 2015

¹²⁹⁸ Voir P.-Y. Gallard, *Paradoxes et style paradoxal, l'âge des moralistes*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

¹²⁹⁹ J. Peytard, « D'une sémiotique de l'altération », *Configurations discursives, SEMEN* 8, Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. 143-177.

¹³⁰⁰ A. Furetière, entrée « apophtegme » dans *Le Dictionnaire universel, op. cit.*

¹³⁰¹ A. Montandon, *Les Formes brèves*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 65-90.

¹³⁰² A. Perez, *Relaciones de Antonio Pérez Secretario de Estado, que fue, del Rey de España Don Phelippe II, deste nombre*, Paris, s.n., 1598.

politiques, auxquels ils adjoignent nombre de commentaires, dans la lignée des commentaires classiques de Tacite mais aussi des emblèmes, emblèmes paradoxaux où manquerait l'image elle-même¹³⁰³.

Cependant, l'emploi du substantif au XVII^e siècle semble encore restreint aux sciences, au droit et à la politique, ce qu'indique la définition de Furetière (« maxime ou regle generale, principe d'une science. Il ne se dit gueres qu'en Medecine & en Jurisprudence. Les Aphorismes d'Hippocrate. des Aphorismes politiques. des Aphorismes de Droit¹³⁰⁴ »). Quoique l'aphorisme soit le terme qui semble le mieux s'appliquer aux formes de maximes politiques qui attirent notre attention, l'emploi de ce substantif est finalement rare dans les romans, sans doute car il rattacherait trop l'ouvrage aux traités sérieux de droit et de politique. De ce fait, les romanciers privilégient les synonymes que sont la « maxime » ou la « sentence », encore perçus comme des hyperonymes d' « aphorisme » bien que se profile un renversement de la relation hyperonymique entre les trois substantifs.

Quant à distinguer sentence et maxime, le travail se révèle plus complexe et rares sont les auteurs à s'y efforcer au XVII^e siècle. Nous choisirons dans un premier temps de conserver la synonymie en usage au XVII^e siècle, d'autant plus que leur parasynonymie permet des rapprochements et distinctions en usage spécifiques à chaque romancier. C'est en particulier à la lumière de la pensée machiavélienne qu'une différenciation s'opère au cours du siècle.

II. Intégration et fonction des maximes et sentences dans les romans

II.1 De bien pompeux « précepteurs muets »

II.1.1 En voie de disparition ?

Huet faisait des romans des « précepteurs muets », où un lecteur curieux peut savourer la sagesse des enseignements sous le miel de la fiction. Au début du siècle, les sentences sont non seulement présentes mais valorisées comme gage du sérieux didactique et de la cohérence conceptuelle de l'œuvre, alors que les tables des matières et sommaires aux entrées indiquant les sentences, descriptions ou harangues permettaient de circuler dans l'œuvre en pouvant faire l'économie d'une lecture complète au profit d'une récolte de lieux communs et de beaux

¹³⁰³ A. Montandon, *Les Formes brèves*, op. cit., p. 74.

¹³⁰⁴ A. Furetière, entrée « aphorisme » dans *Le Dictionnaire universel*, op. cit.

passages¹³⁰⁵. La disparition progressive des tables, puis des graphies différenciées et enfin des sentences elles-mêmes manifeste le discrédit de ces pratiques en même temps qu'une plus forte codification du genre romanesque et de ses attendus.

Dès le milieu du XVI^e siècle, les *Amadis* s'étaient ainsi prêtés à un pillage sentencieux au profit de *Trésors*, « compilant le roman en établissant, dans l'esprit à la fois des *Polyantheae* et des manuels de civilité, des « Tables » dans lesquelles la mise en pièces de l'œuvre s'autorisait de sa variété générique¹³⁰⁶ ». De la sorte, en 1605 est publié à Lyon le *Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule, Contenant les Harangues, Epistres, Concions, Lettres missives, Demandes, Responses, Repliques, Sentences, Cartels, Complaintes, & autres choses plus excellentes : tres-utile pour instruire la Noblesse Françoisse à l'eloquence, grace, vertu & generosité*¹³⁰⁷. De même, des tables des matières et sommaires aux entrées indiquant les sentences, descriptions ou harangues permettaient de circuler dans l'œuvre en pouvant faire l'économie d'une lecture complète au profit d'une récolte de lieux communs et de beaux passages. Au début du siècle, les sentences sont donc non seulement présentes mais valorisées comme gage du sérieux didactique et de la cohérence conceptuelle de l'œuvre. Les auteurs y trouvent alors un ornement nécessaire, qui perd peu à peu en prestige au XVII^e siècle.

En 1627, d'Urfé condamne l'emploi des sentences dans son avis au lecteur de la *Sylvanire*, car il juge la sentence inconciliable avec l'exigence de plaisir propre à l'art. En effet, il déclare que si les Antiques « ne pouvoient rien approuver qui ne fust serieux, [...] maintenant les Roys & les Princes ne se plairoient gueres à n'estre servis en leurs tables que du bouillon noir de Sparte [...]»¹³⁰⁸. Puisque les mœurs, les lois, la culture et la nature même ont évolué, l'art se doit de s'adapter lui-aussi aux nouvelles exigences. Le but de la littérature était chez les Anciens d'être utile et d'instruire le peuple par ce moyen :

[...] ils n'avoient que ces representations publiques, avec lesquelles ils blasmoient les vices de leur temps, descouvroient les finesses des meschans, & les incitoient à la vertu, & cela estoit cause qu'ils remplissoient leurs scenes de ces frequentes & continuelles sentences que nous y

¹³⁰⁵ Voir J. Lafond [dir.], *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu, XVI^e - XVII^e siècles*, Paris, Vrin, 1984 ; A. Moss, *Les Recueils de lieux communs. Apprendre à penser à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002, O. Guerrier [dir.], *Moralia et œuvres morales à la Renaissance. Actes du Colloque de Toulouse, 19-21 mai 2005*, Paris, H. Champion, 2008.

¹³⁰⁶ D. Denis, « Le roman, genre polygraphique ? », *art. cit.*, p. 344.

¹³⁰⁷ *Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule, Contenant les Harangues, Epistres, Concions, Lettres missives, Demandes, Responses, Repliques, Sentences, Cartels, Complaintes, & autres choses plus excellentes : tres-utile pour instruire la Noblesse Françoisse à l'eloquence, grace, vertu & generosité. Dernière édition*, Lyon, P. Rigaud, 1605.

¹³⁰⁸ H. d'Urfé, *La Sylvanire, ou la morte-vive, fable bocagere de Messire Honoré d'Urfé, marquis de Bage et Verromé, Comte de Chasteau-neuf, Baron de Chasteau-morand, & Chevalier de l'Ordre de Savoye*, Paris, R. Fouet, 1627, « Au lecteur », n. p.

lisons, & n'y joignirent le delectable que pour arrester ces Peuples, comme les petits enfans avec du sucre¹³⁰⁹.

Mais d'Urfé de conclure que quant à lui son « dessein a esté de plaire et par accident de profiter¹³¹⁰ », ce qui implique l'abandon des sentences morales au profit d'une langue moins pompeuse. Or, le premier grand romancier du siècle donne par cette conception poétique une impulsion majeure à la fiction du XVII^e siècle, où se retrouveront fréquemment les exigences de subordination du discours sentencieux au divertissement, en particulier galant ; ce n'est pas dire que les sentences sont absentes, mais que leur emploi se doit d'être justifié par les exigences diégétiques. D'ailleurs, Honoré d'Urfé lui-même, tout en restreignant l'emploi des maximes au seuil de *La Sylvanire*, a publié des *Epistres morales* (1598) et intègre des sentences dans *L'Astrée* elle-même¹³¹¹.

C'est d'abord au théâtre que les occurrences sentencieuses tendent à diminuer au cours des décennies 1630-1660 avant de s'effacer ses genres historiques et romanesques¹³¹². Corneille en faisait des outils au service de la morale de la pièce dans son « épître » de *La Suite du menteur* (1644), et la marque du style élevé dans son « examen » de *Pompée* (1660), ou son « avis au lecteur » de *La Veuve* (1634). Néanmoins, le dramaturge revient peu à peu sur les sentences et, dans son « examen » de *La Suivante* (1660), il condamne chez Euripide et Sénèque l'artificialité de leur emploi : « il semble que leurs acteurs ne viennent quelquefois sur la scène que pour s'y battre à coups de sentences ; mais c'est une beauté qu'il ne leur faut pas envier. Elle est trop fardée pour donner un amour raisonnable à ceux qui ont de bons yeux¹³¹³ ».

¹³⁰⁹ *Ibid.*

¹³¹⁰ *Ibid.*

¹³¹¹ H. d'Urfé, *Les Epistres morales, du Seigneur d'Urfé, Escuyer & Chambellan ordinaire de S. A. Colonel general de sa Cavalerie & Infanterie Française, & Capitaine de cent Chevaux legers de ses ordonnances, dediees à son Altesse*, Lyon, J. Roussin, 1598. Voir R. Lathuillière, « Aspects précieux du style d'Honoré d'Urfé dans l'Astrée », *Colloque commémoratif du IV^e centenaire de la naissance d'Honoré d'Urfé*, *Bulletin de la Diana*, 1970, p. 101-107.

¹³¹² Voir B. Guion, dans *Du bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, H. Champion, 2008, « le statut des réflexions dans l'histoire », p. 177-204. Quant aux proverbes, ils connaissent encore plus vite un discrédit : d'abord bien considérés par les humanistes, ils sont petit à petit limités à la culture populaire comme le rappelle H. Carrier, *Les Muses guerrières, les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 560 : « dans l'emploi que font du proverbe les auteurs de mazarinades, tout montre donc finalement combien il est passé de mode, puisque son utilisation ; surtout si elle est répétée ou appuyée, suffit à ranger le locuteur dans le monde des paysans ou du petit peuple des villes encore si proche de ses origines rurales, et que celui de tous les pamphlétaires qui lui a témoigné le plus de curiosité se distingue par ailleurs comme l'un des écrivains les plus archaïsants de sa génération ».

¹³¹³ P. Corneille, *Le Théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'Authheur, I. Partie*, Paris, G. de Luynes, 1664, « examen de *La Suivante* », p. XXXVII. Voir également *id.*, *Discours du poème dramatique* « il ne faut pas les pousser trop loin sans les appliquer au particulier, autrement c'est un lieu commun, qui ne manque jamais d'ennuyer l'auditeur, parce qu'il fait languir l'action », cité par F. Goyet dans *Le Sublime du « lieu commun »*. *L'Invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance (1515-1650)*, Paris, H. Champion, 1996, p. 608.

II.1.2 Sauver les sentences ?

Dès lors, pour Corneille les sentences doivent être peu nombreuses, justifiées et d'ordre rhétorique pour éviter l'ennui et le manque d'à-propos. Elles restent également autorisées lorsqu'elles dévoilent les sentiments des protagonistes dans des formulations aisément compréhensibles par les spectateurs. Enfin, comme le rappelle Bernard Beugnot, le dernier emploi de la sentence autorisé par Corneille est argumentatif :

Elle correspond, chez les protagonistes, à la recherche et à l'invention ou à l'affirmation, sur le mode du péremptoire, d'une nouvelle *doxa*, individuelle, qui entre en conflit ouvert avec les opinions reçues [...] c'est aussi pourquoi elle n'est pas seulement le reflet du pouvoir politique ou l'expression d'une emprise morale, donc une « arme » (Muratore), mais peut avoir sur une scène un effet générateur et se développer en *disputatio* ou en *controversia*. Cette greffe morale n'est donc pas un discours d'auteur parasitaire ou gratuitement ornemental, même si elle déclare en contexte une exemplarité, fait de l'action passagère la manifestation d'une loi durable et de la pièce la célébration d'une sagesse ou d'une morale héroïque¹³¹⁴.

La sentence, si elle est justifiée, participe alors à la construction de l'*ethos* du personnage en même temps que celle d'un héroïsme qui établit une nouvelle loi commune. Elle se trouve alors à la jonction entre le parcours individuel propre à l'œuvre de fiction et la visée universelle de l'œuvre morale. Y compris dans la fiction, la sentence s'oriente donc vers le didactisme. En effet, l'attitude du genre romanesque vis-à-vis de la sentence n'est pas uniforme et a affaire avec les prétentions didactiques du genre qui cherche à acquérir ses marques de respectabilité ; plus propre à accueillir la diversité énonciative et tonale que le théâtre, le roman s'empare lui aussi de la sentence tout en voyant son emploi condamné par certains critiques. Ainsi, Du Plaisir recommande dans ses *Sentiments sur l'Histoire* de limiter dans la nouvelle l'usage de la sentence, jugée contraire au *placere*, au naturel ou même au vraisemblable :

On ne parle point par sentences [...] De semblables manières, quoique orgueilleuses, sont languissantes quand elles sont dénuées de l'agrément ou de la véhémence de la voix. Il est des Ouvrages où malgré cet accident elles peuvent être pratiquées, parce qu'ils sont moins faits pour plaire que pour instruire ; mais les Nouvelles ne montrent l'utile que par l'agréable, elles ne souffriraient pas un beau sentiment aux dépens d'une expression si froide¹³¹⁵.

Adrienne Petit soulève le paradoxe d'une perte de faveur générale de la sentence, à l'exception du genre de la nouvelle¹³¹⁶. Le paradoxe est d'autant plus singulier que les autres

¹³¹⁴ B. Beugnot, « la sentence : problématique pour une étude », dans *Pierre Corneille. Actes du colloque de Rouen*, A. Niderst [éd.], Paris, PUF, 1985 (p. 569-580), p. 573.

¹³¹⁵ R. du Plaisir, *Les Sentiments sur l'Histoire*, cité dans C. Esmein-Sarrazin, *Poétiques du roman*, op. cit., p. 776-777.

¹³¹⁶ A. Petit, « l'Énoncé sentencieux dans la nouvelle historique et galante : expression vraisemblable des affects ou trace d'une rhétorique des passions ? », dans *La Représentation de la vie psychique dans les récits factuels et*

marqueurs transgénériques présents dans les romans antérieurs, comme les lettres ou les poèmes insérés, tendent à disparaître des petits romans. La première hypothèse formulée par la chercheuse serait l'imitation du genre historique, comme stylème créditant la fiction d'un certain sérieux. Contrairement au commentaire moral, où la subjectivité du locuteur sert de garantie de témoignage, cette généralité de la sentence ne met en péril ni l'objectivité de la vérité énoncée, ni n'impose une rupture de l'illusion romanesque¹³¹⁷. Mais l'autre hypothèse repose dans la capacité des sentences à fournir « une représentation de la vie psychique, et notamment des passions, qui s'accorde avec la poétique du genre narratif¹³¹⁸ ». La sentence permet donc à la fois de dévoiler ce qui se joue au cœur du personnage et d'intégrer son action en une suite de mécanismes psychiques et une chaîne de causalité à la fois vraisemblable, logique et référentielle.

Enfin, en reprenant la théorie du « désintéressement » de Du Plaisir (moins l'« intérêt » de l'historien est grand, plus celui du lecteur croît), A. Petit suggère que « la sentence apparaît alors de manière exemplaire comme ce lieu paradoxal où, à mesure que s'effacent les marques de l'énonciation, l'empathie et la participation affective du lecteur sont de plus en plus sollicitées par le texte¹³¹⁹ ». On rejoint finalement la théorie aristotélicienne pour qui tout un chacun reconnaît d'autant mieux et avec d'autant plus de plaisir sa pensée particulière qu'elle est énoncée de façon générale.

II.1.3 Une fonction didactique à justifier : *Almahide*, ou l'aveu d'un échec

Peu à peu négligé dans la pratique littéraire du XVII^e siècle, l'usage de la sentence reste vivace sur le plan pédagogique. Le recueil de lieux¹³²⁰ permet ainsi de se constituer un bagage rhétorique et moral, que ce recueil soit déjà établi par un auteur ou élaboré par l'élève lui-même au cours de ses lectures ; ces recueils témoignent à la fois de l'importance des sentences dans l'éducation rhétorique mais aussi de la lecture fragmentaire des Anciens qu'elle autorise¹³²¹. La pratique, que l'on retrouve dans la tradition gréco-latine¹³²² mais aussi

fictionnels de l'époque classique, M. Hersant et C. Ramond [éd.], Brill Rodopi, Leiden/ Boston, Faux Titre 405 (coll.), 2015, p. 219-233.

¹³¹⁷ Voir B. Guion, *Du bon usage de l'histoire*, op. cit., « le statut des réflexions dans l'histoire », p. 177-204.

¹³¹⁸ *Id.*, p. 220.

¹³¹⁹ A. Petit, « l'Énoncé sentencieux dans la nouvelle historique et galante : expression vraisemblable des affects ou trace d'une rhétorique des passions ? », art. cit., p. 233.

¹³²⁰ Voir A. Moss, *Les Recueils de lieux communs. Apprendre à penser à la Renaissance*, op. cit.

¹³²¹ Par exemple Fr. de Belleforest, *Les Sentences illustres de M.T. Cicéron et les apophtegmes, aussi les plus remarquables sentences tant de Terence que de plusieurs autres auteurs et les sentences de Demosthene de n'agueres tirées du grec et mises en latin. Le tout traduit de latin en françois par Fr. de Belleforest, s.l.*, 1582 ; P. Pontanus, *thesaurus phrasium poetarum, opera Ioannis Buchleri a Gladbach, cui adiecta est institutio Poëtica*, Anvers ; J. Cnobbaert, 1620 ; P. Petit, *P. Virgilii opera in locos communes digesta*, Lyon, J. Pillehotte, 1587 ; Voir F. Buisson, *Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie Nationale, 1886.

biblique, comme le *Livre des proverbes*, semble obtenir les suffrages de la grande majorité des pédagogues du siècle¹³²³.

La fonction didactique des sentences telle que revendiquée dans les romans par les personnages, le narrateur ou l'auteur est le principal argument de leur intégration dans un genre cherchant à la fois à plaire et instruire. Ce didactisme opère à divers niveaux qui ne disparaissent pas tous en même temps de la fiction. Suivant leur degré d'intégration dans la fiction, les maximes serviront des ambitions didactiques légèrement différentes : lorsque les personnages les emploient, elles donnent une cohérence à des actions qu'elles justifient en explicitant les ressorts qui motivent l'énonciateur, alors que leur détachement du corps narratif signale que le projet didactique surpasse la fonction de cohésion narrative, le destinataire étant moins le personnage interlocuteur que le lectorat. Dès lors, la leçon politique, voire le miroir du Prince, fragilisent plus aisément l'illusion romanesque, la vraisemblance et le naturel que le dévoilement des maximes d'action des personnages, expliquant une disparation plus précoce.

À l'exception d'emplois très codifiés dans les nouvelles, lorsque les sentences politiques ambitionnent d'offrir un miroir du Prince, elles se heurtent dans la seconde moitié du siècle aux attentes d'un genre dont la codification du genre supprime peu à peu ces corps étrangers. *Almahide* témoigne ainsi de l'échec relatif de cette proposition stylistique et thématique des sentences à fonction didactique au sein d'une œuvre de fiction. En effet, ce roman multiplie les maximes politiques, en les intégrant aux discours des personnages pour en renforcer la cohérence rhétorique, mais également en signalant le changement de plan narratif par les italiques.

C'est au cours de la dernière partie de ce roman inachevé que Scudéry laisse le plus libre cours à sa paradoxale verve sentencieuse. Peuvent ainsi se succéder des maximes au sein d'une « prophétie poétique », sonnet annonçant le retour du roi d'Angleterre sur son trône (« *Prince, qui sans trembler vois tomber le Tonnerre,/ Les Héros qui du Sort sont peu favorisez,/ N'aiment point à marcher par des Sentiers aisez,/ Et la difficulté fait l'honneur de la Guerre*¹³²⁴ ») une anecdote mauresque (« ils l'alloient poignarder devant ses yeux. Dom Alonse de Gusman (car il s'apelloit ainsi) leur répondit, MAS PESA EL REY QUE LA SANGRE ; *le Roy pese plus que le sang* : & tirant un Poignard qu'il portoit à sa ceinture, il

¹³²² Sénèque, *Lettres à Lucilius*, Henri Noblot [trad.], François Préchac [éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1945, 33, 6, p. 146.

¹³²³ A. Arnaud, *Mémoire sur le règlement des études*, dans *Œuvres de messire Antoine Arnaud, docteur de la maison et société de Sorbonne, tome quarantième*, Paris, S. d'Arnay & co., 1780, p. 88.

¹³²⁴ G. de Scudéry, *Almahide, op. cit.*, suite de la troisième partie, 2, p. 433-434.

leur jetta du haut de ce Bastion¹³²⁵ [...]»), une série d'épigrammes en vers et de sonnets ou encore des lettres. La plupart de ces supports hétérogènes sont tirés d'œuvres encomiastiques destinées probablement à un autre cadre que le roman, qui propose une sorte de compilation et d'exposition de l'étendue de l'art de son auteur. Le long poème « Salomon instruisant Muley Hacem » parachève cette entreprise en multipliant les sentences politiques, qui constituent l'essentiel de ces quarante-deux pages de discours adressé. Georges de Scudéry ferait donc de son roman le lieu d'une véritable stratégie politique par une sorte de galerie de ses compétences, en renouvelant le genre des miroirs des Princes et en y donnant les agréments et la diversité de la fiction. Néanmoins l'inachèvement de ce roman manifeste sans doute le manque de pertinence de la démarche, soit pour le lectorat soit pour l'auteur lui-même. En cela, le discours de Mustapha semble l'une des plus intéressantes approches du genre sentencieux politique au sein des romans.

En effet, si *Almahide* ambitionne d'offrir une cohérence politique voire encyclopédique, le narrateur témoigne d'une attitude ambivalente à l'égard du personnage de Mustapha, qui est certes ridicule, mais sert tout de même de relai aux connaissances de l'auteur. Son discours caricatural est truffé de maximes et apophtegmes, surtout politiques dans les premières lignes. Dans une forme de mise en abyme de l'écriture scudérienne, Mustapha intègre des vers ou des citations détachées et en italiques et cherche à instruire son auditeur : n'est-ce d'ailleurs pas lui qui rapporte le poème sur Salomon ? Plus complexe qu'il n'en a l'air, Mustapha nous semble incarner les apories d'un genre qui a les capacités nécessaires pour embrasser l'ensemble des sphères de connaissance, mais qui risque alors de provoquer l'ennui et d'être jugé pédant et confus.

II.2 Style et graphie : entre détachement et intégration

Puisque la sentence doit être aisément repérable et détachable du fait de son usage didactique, plusieurs choisissent de les démarquer par le biais d'une graphie différenciée. Cette pratique, courante au début du siècle, se retrouve encore tardivement dans *Almahide*, qui fait néanmoins figure d'exception.

Au début du siècle, l'usage en est relativement répandu et libre, les auteurs n'hésitant pas à signaler les sentences mémorables, surtout dans les œuvres à la frontière entre le roman et les autres genres. Ainsi, bien que rattachable au genre romanesque, *L'Histoire des prospéritez malheureuses d'une femme Cathenoise* a de nombreux points communs avec l'écriture

¹³²⁵ *Ibid.*, p. 436.

polémique par l'évocation de la chute d'un favori alors que la parution date de 1617¹³²⁶. Il possède également des affinités avec le genre historique, ce que révèle une étude de la typographie et de la mise en page. En effet, les sentences politiques y sont imprimées en majuscules, doublées par des précisions marginales favorisant le repérage. La page 58 est exemplaire de cette variété typographique, puisqu'on trouve en majuscule la maxime souveraine « C'EST L'INTEREST DU PARTICULIER ET DU PUBLIC QUE LES MESCHANS PERISSENT ET LES BONS PROSPERENT », puis un retour à la narration en graphie ordinaire puis italiques « Rien ne pouvoit arriver au Roy Robert qui l'affligea plus violemment que la mort de son fils, il ne cessoit de dire, *La couronne de ma teste est cheute, malheur à moy, malheur à vous* », avec en outre dans la marge en italiques et petite casse les manchettes intramarginales « *il iroit mal pour le public si les meschans prosperoient touiours* », puis « *le Roy Robert desplorant la mort de son fils disoit ces paroles Cecidit Corona capitis mei vae mihi vae vobis* ». En une seule page se rencontrent donc cinq différentes graphies, permettant une distinction entre narration, sentences politiques de l'auteur suivant la tradition moraliste, citation politique d'un personnage, manchettes intramarginales que l'on retrouve dans le genre historique, et enfin citation biblique à portée politique puisque l'évocation latine de la couronne réfère au *Livre de Jérémie*¹³²⁷. Le choix de cette graphie différenciée se justifie par la dimension particulièrement polémique en même temps que didactique de l'ouvrage, chez un romancier qui a par ailleurs été historiographe royal.

D'autres auteurs comme Jean de Lannel privilégient l'emploi des italiques à celui des majuscules pour repérer les maximes, choix sans doute arbitraire mais qui donne à ces dernières un aspect peut-être moins magistral et péremptoire, tout en rendant sensible l'hétérogénéité tonale facilitant une lecture des sentences seules¹³²⁸. Chez Lannel, d'ailleurs, certaines maximes en italiques possèdent une *gravitas*, une *brevitas* et une objectivité toute relative, dans la perspective étymologique du titre « satirique », qui signifie au départ le mélange singulier et le disparate divertissant quoique polémique. Lannel ne choisit pas de différencier piquantes maximes galantes et sérieuses sentences politiques, jetant un certain soupçon quant au sérieux de ces dernières. En outre, tout en détachant par la graphie les sentences, le romancier les rattache le plus souvent à la narration par l'emploi de conjonction

¹³²⁶ P. Matthieu, *Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise*, op. cit.

¹³²⁷ *Livre de Jérémie*, XIII, 18.

¹³²⁸ Sur cette hétérogénéité, voir É. Tourette, *Les formes brèves de la description morale : quatrains, maximes, remarques*, Paris, H. Champion, 2008.

de coordination (« *car qui est-ce qui ne court point à la faveur*¹³²⁹ ? ») ou en faisant de la sentence une subordonnée d'une principale intégrée au récit (« La plus grande partie se déclaroit pour Gardenfort, à cause de sa faveur, *qui a accoustumé d'attirer les cœurs & les volontez des courtisans, avec plus de puissance que l'ambre n'attire la paille*¹³³⁰ »). Or ce travail d'intégration des sentences devient plus radical au cours du siècle, avec la quasi-disparition d'une graphie différenciée.

L'abbé d'Aubignac lui-même ne multiplie pas les sentences politiques sous forme de commentaires narratifs ou de déclarations des personnages, contrairement à ce que l'on pourrait attendre au vu de l'hybridité de *Macarise*. S'il y a bien d'importantes séries de maximes, outre celles des galeries, elles se trouvent regroupées en deux recueils de lieux communs disposés en miroir : « premier récit : la folie parle¹³³¹ » et « la sagesse des Roys¹³³² ». Le premier recueil, d'inspiration érasmiennne, est donné lors du « Balet des Portraits », alors que le narrateur a lui-même condamné auparavant les allégories trop séduisantes et trompeuses :

Car lors que nous rencontrons les vices deguizez dans les discours des Poëtes et des Orateurs, couvertes de noms fort specieux, dépeints sous des couleurs ingenieuses, soutenus de pretexte apparemment raisonnables, souvent recompensez & quelquefois mesme glorifiez, on se laisse persuader qu'ils ne sont pas de si grands maux que les Sages nous disent, & on ne fait point de scrupule d'imiter ce que l'on en trouve écrit, & d'en imprimer le portraict en soy-mesme.¹³³³

Un soupçon pèse donc sur le discours avant même qu'il ne débute. Or l'allégorie de la Folie ouvre le ballet en assurant de son pouvoir sur le monde :

Au Sceptre que je tiens, par mille exploits divers,
J'ai soumis les plus Grands de ce vaste univers,
Et d'une puissance bien rare
Je regne sur les Rois comme sur leur Estats.¹³³⁴

A la folie et à l'illusion qui règnent sur la cour, s'oppose « la sagesse des Roys », donnée par *Macarise*, allégorie de la Sagesse, à Clodomire/Louis XIV. Le style des deux allégories est bien différent car si la Folie emploie des embrayeurs signalant une forme de subjectivité, on en retrouve peu dans les sentences de *Macarise*, qui privilégient les noms abstraits, les articles définis à valeur générale et le présent gnomique. Tout en donnant une portée universelle au propos, ce plan non-embrayé participe à l'apparente humilité de l'auteur offrant sa philosophie politique au roi de France. En outre, cette liste de maximes, sous forme

¹³²⁹ J. de Lannel, *Le Romant satyrique*, op. cit., p. 146.

¹³³⁰ *Ibid.*, p. 13.

¹³³¹ Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, op. cit., p. 381-382.

¹³³² *Ibid.*, p. 522-530.

¹³³³ *Ibid.*, p. 376.

¹³³⁴ *Ibid.*, p. 381.

d'anaphores en « s'il » ou « il », multiplie les antithèses de mots abstraits et les rythmes binaires où se font jour les tensions entre une *doxa* qui s'exprime par des lieux préconstruits et une sagesse paradoxale de la morale politique. En voici les cinq premières maximes, organisées suivant la hiérarchie chère à l'abbé d'Aubignac entre Dieu, l'Église, le Roi et les sujets :

Le Prince qui veut regner comme il doit, doit régner comme Dieu, sa bonté doit estre inseparable de sa puissance.

S'il ne soûtient les Autels, leur cheute l'accablera ; & jamais son trône ne sera si haut élevé, que le Ciel ne soit toûjours au dessus de luy.

S'il n'est Roy de luy-même, il ne sera que le tyran des autres ; & si la sagesse ne l'a fait le tyran de ses passions, il ne se fera jamais le Roy des sages.

S'il n'est plus vertueux que ses sujets, il les met au dessus de luy & si ses sujets ne s'efforcent d'estre vertueux comme luy, ils ne sont pas dignes de l'avoir au dessus d'eux.

Il doit estre le chef de son conseil, mais la raison y doit toûjours estre la maîtresse.¹³³⁵

Non sans rapport avec le genre de l'énigme, la maxime connaît une « composition biséquentielle question-réponse¹³³⁶ » : alors que la première séquence possède une apparence proverbiale, la seconde vient établir une sagesse plus profonde voire contradictoire. Les chiasmes du type « regner comme il doit, doit régner comme » ou « chef/conseil/raison/maîtresse » servent d'abord à pointer les paradoxes avec esprit, mais également à confronter les différentes instances politiques et le devoir qui incombe à chacune. Les binarités enseignent alors à voir plus loin que la *doxa*.

Tout en étant une œuvre singulière et aux frontières du genre romanesque, *Macarise* révèle donc les principaux enjeux des sentences politiques au sein des romans de la deuxième moitié du siècle : si l'on accepte encore la polyphonie qu'elles instaurent, on privilégiera soit un lissage stylistique en les intégrant au corps de la narration, soit au contraire une extraction très importante, dans le regroupement en séquences distinctes dans les romans, comme le poème de Salomon dans *Almahide* ou « la Sagesse des Roys » dans *Macarise*. D'un point de vue stylistique, on retrouvera des formes plus ou moins embrayées, mais l'on notera que l'abbé d'Aubignac donne plus de crédit aux sentences de *Macarise*, peu ou pas embrayées : moins subjectives, elles sont plus sages et plus convaincantes. En effet, l'auteur use ici de la dimension éloquente de la maxime, puisque la brièveté, les antithèses, les paradoxes, les noms abstraits et les oxymores s'inscrivent dans une tradition remontant à l'Antiquité, et que les

¹³³⁵ *Ibid.*, p. 522-523.

¹³³⁶ A. Montandon, *Les Formes brèves, op. cit.*, p. 57.

maîtres de rhétorique du siècle précédent enseignaient déjà à leurs élèves. L'abbé d'Aubignac tire parti de l'imparfaite intégration de la sentence dans la fiction romanesque, qu'il met au service d'une théorisation instructive plus que d'un modeste divertissement.

II.3 Fonctions dans la progression : mouvements inductifs et déductifs

Bien que stylistiquement opposés, le récit romanesque et la sentence interagissent et permettent une progression de la narration suivant le principe du *placere et docere*. Au sein du récit-cadre, la narration vient confirmer par son empirisme la sentence, et la sentence quant à elle justifie la narration en orientant la lecture par un biais fortement moral et politique¹³³⁷. Proche du genre du conte ou de la fable, eux-aussi récits brefs à visée morale et didactique, certains petits romans historiques s'ouvrent ainsi sur des sentences politiques non-embayées mais permettant d'introduire le récit. Trois des nouvelles du corpus débutent ainsi par des sentences politiques :

Il n'y a rien de si dangereux pour un sujet que de se rendre trop estimable à son Prince, & d'acquérir assez de gloire et de vertu pour lui donner de l'ombrage. C'est un crime que la politique ne pardonne jamais, surtout quand l'Amour qui se croit tout permis, joint sa jalousie à celle du trône dans le cœur d'un homme tout puissant pour opprimer un malheureux.¹³³⁸

Il n'y a point de climat au monde où l'amour ne se fasse sentir. Il exerce son empire dans le Nord, aussi bien que dans les autres parties du monde. Cependant, quoique tout soit sujet à ses lois, il faut avouer que si on veut le trouver dans toute son étendue, il ne le faut chercher qu'en Espagne.¹³³⁹

C'est une chose terrible que l'avidité de régner sans concurrence, lorsqu'elle se trouve mêlée avec d'autres passions, & une femme tendre et ambitieuse qui voudrait commander à tout le monde, sans pouvoir se commander à soy-même, se fait ordinairement craindre, & tres peu souvent aymer.¹³⁴⁰

L'ouverture par un présentatif au présent annonce l'emploi du présent gnomique et des substantifs abstraits, souvent introduits par un article défini à valeur généralisante (« la politique », « l'Amour », « gloire », « vertu », « empire »...). Dans les deux premiers exemples, l'emploi du présentatif « il y a » s'accompagne d'une négation exceptive à valeur superlative permettant de valoriser la dimension paradoxale. Cette valorisation du paradoxe est favorisée dans le premier et le troisième exemple par une construction oxymorique alternant propositions négatives et affirmatives, qui viennent redoubler une opposition sémantique entre affection et politique, ainsi qu'entre bien apparent et malheur inattendu.

¹³³⁷ Voir D. Denis, « Le discours moraliste : du style à l'inscription langagière », *Dix-septième siècle*, n° 202, janvier-mars 1999, p. 55-65.

¹³³⁸ Anonyme, *Tachmas*, *op. cit.*, p. 1-2.

¹³³⁹ Anonyme, *La Duchesse de Médo, nouvelle historique et galante*, *op. cit.*, I, p. 1.

¹³⁴⁰ Anonyme [C. Bédacier], « Histoire amoureuse du Cardinal de Richelieu », *Histoire des amours de Grégoire VII, du Cardinal de Richelieu, de la Princesse de Condé et de la marquise d'Urfé, par mademoiselle D**** (1687), Cologne, P. le Jeune, 1800, p. 61.

Dans les trois cas, ces incipits sentencieux préparent la réception d'une nouvelle où la dimension galante est justifiée par l'optique tacitiste, chargée de dévoiler une vérité paradoxale derrière l'histoire officiellement admise. Les récits viennent conforter et illustrer la morale placée en tête d'ouvrage, tandis que le style paradoxal de celle-ci se présente à la fois comme clé de lecture et stylème des petits romans. En revanche, l'emploi de sentences politiques en excipit, fonctionnant comme un emblème, ne semble pas pratiqué. Si une forme de morale émerge à la conclusion du récit, c'est plutôt de façon détournée par le retrait et la méditation d'un personnage réfléchissant sur la vanité du monde, sous forme de mise en abyme du lecteur se retirant du livre. Mais le plus souvent la mort tragique des héros et des opposants, ou leur repentir, suffisent à illustrer la maxime organisatrice du récit.

Au cours de la narration, les maximes peuvent conserver cette aptitude à enclencher une nouvelle séquence narrative ou à opérer une transition entre séquences, entre locuteurs ou entre ordres conceptuels. Les maximes politiques peuvent être réunies en trois catégories dans des œuvres assimilables au modèle de *Clélie* : les maximes morales générales, les maximes galantes souvent construites sur des paradoxes et les maximes machiavéliennes (sur lesquelles nous reviendrons). La première catégorie se trouve en grande majorité dans les conversations, son efficacité pragmatique est réduite mais elle permet de lancer la réflexion dialoguée par sa confirmation ou son infirmation. Par exemple, le personnage de Valérie, dans *Clélie*, propose cette maxime : « tous les hommes ne savent pas ce qui leur est propre, et que ce qui fait le désordre du monde, la division et les guerres, c'est qu'en général tous les hommes désirent le bien, et ne le connaissent pas¹³⁴¹ ». La jeune femme tire cette conclusion du récit des croyances de Pythagore, à la façon d'une morale et lance par là même la conversation sur le mensonge. La maxime, reprenant une conception platonicienne du bien, sera contredite par le reste de la conversation, qui elle s'appuie sur une grande variété d'expérience.

La seconde catégorie de maximes transcrit avec une certaine justesse le goût du bel esprit pour le paradoxe, la tournure inattendue qui complexifie le monde au lieu de participer à une lisibilité proche de la caricature. Ainsi, plus loin dans le roman, au cours de l'histoire de Mutius, la nécessité du badinage et de la galanterie pour obtenir en fin de compte une gloire politique se synthétise autour d'une maxime formulée au présent de vérité général, maxime tirée comme morale d'un récit qui est lui à l'imparfait de narration : « aussi le voyait-on plus souvent avec de vieux Sénateurs, qui l'entretenaient de la valeur de Romulus, qu'avec des jeunes gens parler de cent bagatelles divertissantes, qui après tout sont fort nécessaires à la

¹³⁴¹ M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, V, 1, p.48.

félicité de ceux qui sont assez sages pour être un peu fous quand il le faut l'être¹³⁴² ». L'influence d'Érasme est sensible dans cet adage où sont renversées les catégories du réel entre la sphère politique et la sphère privée, entre les petites choses et les grandes choses et plus singulièrement entre sagesse et folie. Or cette maxime paradoxale est précédée et suivie de phrases introduites des locutions de conséquence, avec reprise lexicale de « dessein », l'un dans un emploi politique, l'autre galant (« de sorte que Mutius n'ayant le cœur rempli que de desseins héroïques, n'avait garde d'avoir dans l'esprit toutes ces petites choses qui font les grands plaisirs des amants » puis « si bien que Spurius qui était ami d'un oncle de Mutius qui avait soin de sa conduite, jeta les yeux sur lui, pour le bizarre dessein que je vous ai dit qu'il avait pris [...] »¹³⁴³). La maxime, à la jointure de ces deux phrases, prépare la péripétie et la mutation de la narration, qui de politique va devenir amoureuse ; elle sert donc d'embrayeur et de clé de lecture à ce qui va suivre tout en signalant par sa formulation paradoxale les tensions qui vont se jouer entre question politique et amoureuse. Secondant la progression du récit, elle peut être employée par les personnages comme un outil de persuasion qui facilite le dénouement d'une situation.

II.4 « *Nimium altercando veritas amittitur* » : fonctions persuasives

Si dans cette étude nous faisons l'économie d'un exposé diachronique détaillé, rappelons que l'énoncé sentencieux trouve des origines à la fois populaires, du côté du proverbe, et érudites, du fait de son emploi dans la tradition rhétorique. En effet, dans sa *Rhétorique*, Aristote définit la sentence comme un énoncé « endoxal » orienté vers l'action¹³⁴⁴ et apte à former le point de départ ou la conclusion des enthymèmes¹³⁴⁵.

Au sein des romans, les sentences politiques sont produites occasionnellement par le narrateur mais leur place privilégiée se trouve au sein des discours rapportés ; dans tous les cas, elles répondent à des exigences de confirmation des propos, de légitimation de l'action des personnages et de valorisation des causalités dans la narration-cadre ou dans les récits enchâssés, en dissimulant la part de l'arbitraire auctorial. Tout en se rattachant à la *gravitas*, la sentence possède également une propension à toucher l'universel donc la condition humaine. Elle s'intègre alors souvent dans un discours justificatif où les subordonnées causales abondent et nourrissent un raisonnement tantôt inductif, tantôt déductif.

¹³⁴² *Ibid.*, III, 1, p. 150.

¹³⁴³ *Ibid.*

¹³⁴⁴ Aristote, *Rhétorique, op. cit.*, II, 21, 1394a-1395b, p. 254-260.

¹³⁴⁵ *Ibid.*, II, 22, 1394b, p. 256.

Leur fonction persuasive est ainsi bien mise en valeur dans *le Prince ennemy du tyran*, où de nombreux discours éloquents et débats accompagnent l'acte de rébellion contre le souverain, dont on a vu qu'il s'agissait d'un événement nécessitant justification. Les sentences abondent dans des enthymèmes qui permettent d'é luder les ambiguïtés en les réduisant à l'apodictique, en permettant de dépasser un paradoxe, voire de faire du paradoxe une force argumentative. Il s'agit le plus souvent théoriser le statut et l'illégitimité du tyran, et d'ailleurs ce substantif « tyran » se trouve dans une importante majorité des maximes. Ainsi le héros Ariarque exhorte-t-il les Éliens à la prudence vis-à-vis des ambitions de Cratère, les sentences permettant une progression du discours, l'identification de Cratère à la fonction tyrannique, la mise en évidence des méfaits de celle-ci et de ce fait la condamnation du souverain :

Généreux Éliens, un État qui veut maintenir sa gloire cherche toujours les moyens de se conserver plutôt que de se détruire. Trouvez bon que je vous die qu'en recevant Cratère dans Élis, vous y logez l'ennemi qui a dessein de vous surprendre. Ceux que cet homme perfide a soumis à sa loi aimaient-ils pas autant leur liberté que vous aimez la vôtre ? A-t-il rien épargné pour les supéditer, après que par eux-même il a su les expédients pour les pouvoir vaincre ? [...] Il sait décevoir par de belles apparences & son crime passe pour une vertu quand il trompe avec adresse. Peut-être qu'il vous dira que dans votre ville il y a quelque Princesse à laquelle il veut faire l'amour, prenez garde que ce ne soit là le piège qu'il ait tendu pour vous attraper. La tyrannie est beaucoup plus à craindre de la peste, il se trouve des préservatifs contre ce mal, mais contre l'autre il n'y en a point. Le repos des tyrans est le désordre ; leur gloire est l'infamie & la désolation de tout un peuple est le plus grand plaisir que leur âme reçoive. Considérez le sujet que l'on a de se défaire de telles gens. Je serais bien affligé qu'au retour de la victoire les Étoliens je trouvasse les Éliens vaincus, & Cratere le superbe vainqueur & d'eux & de leurs villes. Croyez-moi, Messieurs, éloignez un usurpateur de vos murailles autant qu'il le doit être de vos cœurs, par ce moyen vous conserverez votre liberté & témoignerez que vous croyez au conseil d'Ariarque.¹³⁴⁶

Ariarque propose un discours éloquent relativement classique, en intégrant une sentence dans l'exorde juste après la *captatio benevolentia* sous forme d'apostrophe méliorative. Ces énoncés sentencieux se multiplient après l'évocation des méfaits passés et des sombres desseins de Cratère, les temps du passé et du futur étant encadrés par le présent gnomique. Les maximes politiques préparent alors trois impératifs, dont deux de pensée et une d'action, laissant supposer que les sentences valent ici pour preuves rhétoriques. Employées pour leur force argumentative, ces maximes synthétisent les enjeux et révèlent les constances politiques. Par cette suggestion des méfaits probables de Cratère, Ariarque cherche à briser la loi des enchaînements pour proposer une alternative permise par le sursaut politique favorisé par un discours où les lieux communs jouent un rôle paradoxal pour faire émerger une solution extraordinaire. La sentence politique dans les romans est donc un paradoxe qui provoque une

¹³⁴⁶ L. Moreau du Bail, *Le Prince ennemy du tyran*, op. cit., p. 291-292.

réaction forte et s'exprime par le biais de structures volontiers antithétiques. L'inclusion du système politique permet de multiplier les péripéties tout en invitant à une mise en question des lieux communs. En cela, elle rejoint ce constat précédemment établi de l'expression binaire de la politique dans le style romanesque, en particulier lorsqu'elle entre en tension avec la question amoureuse.

III. Maximes d'État, maximes d'amour : un détournement galant et polémique ?

En effet, du fait des tensions et parfois des confusions entre questions et énoncés politiques et amoureux, le roman détourne souvent la sentence de sa fonction morale initiale, soit par la dénonciation des effets de l'amour, participant alors d'une entreprise moralisatrice, soit de façon plus insidieuse par le détournement de la sagesse ordinaire en maximes d'amour, souvent ambiguës. S'instaure alors un jeu de tensions entre sentences politiques et amoureuses, révélateur des enjeux moraux et générique.

Or une sentence mêlant sphères politique et amoureuse, même si elle conserve un arrière-plan moraliste, aura souvent tendance à égratigner les figures d'autorité, à l'exemple d'*Hattigé* (1676), roman à clé narratif des amours du roi Charles II d'Angleterre. Évoquant les heurts et malheurs des favoris, cet ouvrage plus polémique qu'il n'en a l'air dénonce par le biais d'énoncés sentencieux les confusions entre sphère amoureuse et politique. Les pages 21 à 25 sont ainsi constituées d'une série de maximes conspuant l'ambition des favorites et des favoris, ainsi que les errances des souverains qui se prennent d'amour. Tandis que l'énoncé gnominique occupe la plus grande partie de cette section, la présentation des travers de la favorite Hattigé et du favori Aga semble découler nécessairement de ces vérités générales, la liberté des personnages étant conditionnée par leur statut d'ambitieux et répondant à des schémas synthétisables en formule. La suture entre plan embrayé et plan gnominique s'opère en particulier grâce à des interventions narratoires brisant l'illusion romanesque et instaurant un troisième degré de lecture, celui, subjectif celui-là, de la conversation entre narrateur et lecteur, que les sentences soient plutôt politiques (« il y en a qui en usent avec politique ; mais ceux dont je parle, c'était à guerre ouverte qu'ils attaquaient¹³⁴⁷ ») ou galantes (« c'est quelquefois dans ces occasions là, que les femmes sont touchées du mérite d'un homme. Ce

¹³⁴⁷ Anonyme, [G. Bremond], *Hattigé, ou les amours du roy de Tamaran, nouvelle, op. cit.*, p. 22-23.

fut au moins, comme vous voyez, le foible de Celle-cy¹³⁴⁸ »). La sentence est donc invitation pour le lecteur d'une mise à l'épreuve de la sagesse commune par les vérités d'expérience.

Dans *Hattigé*, les maximes les plus audacieuses concernent le souverain lui-même, dont l'auteur souligne d'abord l'influence politique primordiale dans des sentences comme « car les sujets, comme les Royaumes, sont tels que les Roix les font¹³⁴⁹ » mais aussi l'omnipotence quasi-tyrannique, dans une série de maximes du type « c'est ainsi que les rois font parmi nous leur déclaration d'amour. Ils ne soupirent jamais inutilement. Ils n'ont qu'à dire, je vous aime, & je veux. Cela est fait. Les femmes se font un devoir de leur obéir en affaire d'amour, comme les hommes en affaire d'État¹³⁵⁰ ». Cependant, peignant un souverain amoureux, l'auteur utilise la binarité des maximes pour exposer la scission qui s'opère au sein de leur cœur sous la pernicieuse influence des passions :

Voilà à quoi sont sujets ces heureux monarques, quand ils deviennent amants. Ils quittent pour l'ordinaire, quand ils sont avec elles cette majesté qui éblouit la plupart des cœurs : ils les vont voir en deshabillé, & les accoutument si bien à vivre familièrement avec eux, qu'elles les traitent après comme les autres hommes.¹³⁵¹

Les locutions « être sujets » et « pour l'ordinaire » sont resémantisées par cet emploi en contexte où sont interrogés les rapports de souveraineté. Remarquons également l'anticlimax par le glissement du groupe sujet « ces heureux monarques » à l'attribut « amants », puis au complément comparatif « comme les autres hommes », glissement permis par la relation d'équivalence qu'instaure la maxime : la chute s'effectue à la fois sémantiquement et syntaxiquement, d'un bout à l'autre de ces sentences.

La dimension polémique d'*Hattigé* semble paradoxalement reposer sur un discours aux apparences objectives, où les sentences politiques organisent la narration, où la binarité des structures et la confusion entre maximes politiques et amoureuses dénonce en fait, par un système de clés, les faiblesses de Charles II d'Angleterre. Parce que prétendant évoquer des vérités générales, ces sentences récuse l'accusation d'une prise de parti politique : l'auteur ne s'engage ni n'accuse, il se contente d'évoquer des lieux communs. Grâce à elles, ce roman à clé diffracte donc les possibilités de lecture, entre le récit moral, la nouvelle de Sérail et la dénonciation caustique où le secrétaire d'État Williamson peut lire « *a libel on the English court*¹³⁵² ».

¹³⁴⁸ *Ibid.*, p. 28.

¹³⁴⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹³⁵⁰ *Ibid.*, p. 88.

¹³⁵¹ *Ibid.*, p. 22.

¹³⁵² Cité par R. Godenne dans la préface de l'édition critique d'*Hattigé, ou les amours du roy de Tamaran, nouvelle* (1676), Genève, R. Godenne [éd.], Slatkine, 1980, p. XI.

L'emploi réflexif des maximes politiques et amoureuses peut même devenir un principe structurant de l'organisation, à l'exemple de l'ouvrage à la frontière entre recueil et roman *Les Désordres de l'amour* (1697). Parmi les nouvelles intégrant des sentences, cet ouvrage fait exception, puisque le titre sera commenté et illustré tout au long du récit par des maximes démembrées du corps du texte, en particulier à lors de la sentence proleptique initiale, à l'ouverture de partie et lors de l'excipit¹³⁵³. L'ouvrage, bien que divisé en trois parties correspondant à trois intrigues amoureuses distinctes, conserve une unité thématique mais surtout formelle. En effet, racontant trois amours malheureuses du règne d'Henri III, le roman est suturé par une série de maximes macro-discursives dénonçant les méfaits des passions sous forme de sommaires proleptiques ou analeptiques qui rapprochent l'ouvrage du traité. Ces neuf maximes, en italiques, numérotées et précédées d'un titre rhématique « maximes », sont doublées au sein de la narration de sentences prêtées aux personnages. S'instaure alors un réseau de maximes pour la plupart amoureuses mais parfois politiques, joignant aux paradoxes structurels des contradictions entre sentences se rattachant aux deux sphères, mais surtout entre différentes sentences des mêmes sphères, suivant leur énonciateur. Or, la maxime en sous-titre de la première partie n'est pas embrayée, emploie le verbe copule « être » au présent gnomique, est introduite par « que » (calque de la préposition latine *de* suivie de l'ablatif) ; elle se distingue typographiquement par l'emploi de l'italiques et un détachement du corps du texte : « *Que l'Amour est le ressort de toutes les autres passions de l'Ame* ». Proleptique mais pouvant être extraite de son cadre énonciatif, cette sentence reste détachée de la narration qu'elle introduit :

« que l'Amour est le ressort de toutes les autres passions de l'Ame »

Les glorieux commencemens du Regne de Henry III promettoient des suites semblables. C'étoit un Prince charmant de sa personne, qui avant dix-huit ans avoit gagné deux batailles, & qui par un apprentissage de Royauté devoit sçavoir l'art de gouverner sagement un Peuple.

Il étoit impatiemment attendu sur ces esperances, & les regrets que formoit la Pologne pour sa perte rendoient la joye des François plus parfaite. [...] il ne parloit que de retablir l'abondance & la tranquillité dans le Royaume, de prendre une connoissance parfaite de ses affaires, & d'y donner tous ses soins.

Maxime I.

Mais l'Amour, ce Tiran des plus illustres Ames,

¹³⁵³ Au sujet du style de cet ouvrage, voir Ch. Zonza, « la houlette et le sceptre : une écriture entre fiction et histoire », *MLittératures classiques*, n°61, 2007, p. 219-226. La dimension exemplaire est détaillée dans l'ouvrage de Fr. Mathieu, *L'Art d'esthétiser le précepte : l'exemplarité rhétorique dans le roman d'Ancien Régime*, Tübingen, Narr Verlag, Biblio 17, 2012, en particulier « configuration de l'exemple-récit dans les *Désordres de l'amour* », p. 111-113 et « l'appareil macro-discursif des *Désordres de l'amour* de Mme de Villedieu », p. 166-177.

Cet ennemy secret de nos prospertiez,
 Qui sous de faux plaisirs, nous déguisant ses flames,
 Nous fait passer des maux pour des felicitez,
 Aux yeux du nouveau Roy, fit briller ses chimeres,
 Il se laissa charmer à leur vaine douceur,
 Et leur voluptez mensongeres,
 En seduisant les sens, amolissant le cœur.

Le roy avoit autrefois ardamment aimé la Princesse de Condé, femme de ce Prince de Condé, qui jouë un si grand personnage dans le siecle que je traite, & qui alors estoit déclaré le Chef des Protestans d'Allemagne. Cet Amour avoir esté diverty par de si grandes affaires, qu'encore qu'il eust jetté de profondes racines, on pouvoit dire qu'il estoit éteint. Quelques flateurs entreprirent de le rallumer & persuadant à Sa Majesté que le droit de commander aux peuples, renferme celuy de commander aux Loix ; ils luy firent croire que l'héresie du Prince de Condé dispensoit sa femme des obligations de son mariage, & la mettoit dans la liberté d'en contracter un second.¹³⁵⁴

Les autres maximes de cet incipit sont plus intégrées au récit, bien que la maxime I, en vers et en italiques, soit aisément détachable. En effet, à la première personne du pluriel, ici employée de façon impersonnelle, et au présent gnomique succèdent des passés simples « fit » et « se laissa », temps du récit, ainsi que l'emploi du groupe prépositionnel « du nouveau Roy », rattachant la sentence à la narration. Inversement, l'énoncé « le droit de commander aux peuples, renferme celuy de commander aux Loix » est fortement intégré syntaxiquement et typographiquement, mais obéit aux lois de la sentence, à savoir l'emploi d'articles définis à valeur générique, favorisé par des substantifs pluriels, le rythme binaire avec un phénomène de reprise et une certaine forme de paradoxe, bien que peu explicite. En effet, la binarité de l'énoncé (« commander aux peuples »/ « commander aux lois »), mettant sur le même plan « peuples » et « lois », confond deux formes de souveraineté et élude la morale, la tradition, les contre-pouvoirs et l'obligation du souverain de rendre des comptes à Dieu. L'incipit de la nouvelle se trouve ainsi partagée entre la condamnation des troubles provoqués par les passions grâce aux maximes et à la narration, et une maxime justifiant les excès de la concupiscence par le pouvoir politique. Cette dernière maxime, mise dans la bouche de courtisans flatteurs, annonce les erreurs futures du souverain, au même titre que les sentences détachées du récit. En brouillant les frontières entre sentences politiques et amoureuses, entre maxime et narration romanesque, entre parole mensongère et édifiante, Villedieu instaure dès son incipit une réflexion sur les désordres de l'amour, passion qui obéit à ses propres maximes et menace de ce fait de saper l'ordre social et moral fondé sur les maximes de la raison.

¹³⁵⁴ M.-C. Desjardins, dite M. de Villedieu, *Les Désordres de l'Amour*, Lyon, J. Guerrier, 1697, p. 1-3.

L'ensemble de l'ouvrage sera ponctué de fréquentes maximes, dont neuf détachées, versifiées et intitulées. L'enchâssement de vers, rare en cette fin de siècle, facilite à la fois l'identification du segment détachable et son apprentissage dans une optique moralisatrice, tout en exhibant l'artificialité et l'hétérogénéité du discours sentencieux, pouvant en fragiliser le socle moral. Les quatre dernières maximes, énoncées par un personnage, brouillent les frontières entre récit et discours macro-discursif, à mesure que se répètent les pertes de repères provoquées par les passions. De même, les vingt-deux occurrences du pronom personnel « je » référant à l'autrice doublent la portée générale de la maxime de l'expérience subjective et du témoignage d'une femme revenue des errances de la passion : là encore s'opère une confusion des plans de l'énonciation.

Ces maximes mettant en garde contre les méfaits de l'amour sont redoublées de quelques sentences politiques, celles-ci intégrées au cours de la narration. On trouve ainsi « car les Princes qui sont en estat de faire de grands biens à l'eglise, peuvent en esperer de grandes graces¹³⁵⁵ », « il luy disputoit le premier rang dans les bonnes graces du Roy, cela suffit pour rendre des gens ennemis, & d'ailleurs il n'estoit pas ami de la Reine de Navarre [...]»¹³⁵⁶. Si la subordination de la question politique à la question amoureuse semble naturelle dans un roman, en revanche cette valorisation des maximes contre l'amour au détriment de sentences politiques, qui se rattachent pourtant à une noble tradition, nourrit le projet tacitiste de Madame de Villedieu. En ce sens, il convient de rattacher ce travail sentencieux à un autre stylème de l'ouvrage, où sont évoquées les motivations hypothétiques d'une action, exprimées fréquemment. Ce stylème issu de Tacite et imité par nombre de nouvelles historiques correspond aux alternatives disjonctives du type « *sive/sive* » en latin¹³⁵⁷ : les motivations des personnages sont exprimées chez Villedieu par la locution « soit que », les parallélismes du type « les uns disoient »/ « d'autres pensoient¹³⁵⁸ », les subordonnées hypothétiques¹³⁵⁹, mais aussi de façon plus originale par une liste numérotée.

Les pretextes de cette guerre estoient I. la necessité d'empescher la ruine totale du Royaume, en chassant d'auprés du Roy les personnes qui entrenoient les divisions. 2. Le dessein de restablir

¹³⁵⁵ *Ibid.*, p. 4.

¹³⁵⁶ *Ibid.*, p. 47-48.

¹³⁵⁷ Voir J. Cousin, « Rhétorique et Psychologie chez Tacite : un aspect de la « deinôsis » », *Revue des Études Latines*, n°29, 1951, p. 228-247 ; A. Michel, « La causalité historique chez Tacite », *Revue des Études Anciennes*, Tome 61, 1959, n°1-2, p. 96-106 ; J. Lucas, *Les Obsessions de Tacite*, Leyde, Brill, 1974. G. Navaud étudie l'adaptation de ce stylème chez Saint-Réal dans « Le monologue de Philippe II », *art. cit.*, p. 553-554.

¹³⁵⁸ M.-C. Desjardins, dite M. de Villedieu, *Les Désordres de l'Amour*, *op. cit.*, p. 57-58.

¹³⁵⁹ *Ibid.*, p. 61-62 : « S'il fust vray ou faux que cela eust contribué à sa retraite, la Reyne Mere voulut luy en oster le pretexte, elle obligea Madame de Sauve à l'asseurer que son racommodement avec le Duc de Guise n'avoit esté qu'une Politique pour rompre la brigue qu'il faisoit contre elle. »

les Princes du Sang dans l'autorité deüë à leur naissance, 3. D'abaisser celle des Princes Estrangers, & ce dernier article regardoit specialement la Maison de Guise.¹³⁶⁰

Alors que la sentence sert normalement de preuve et énonce une vérité générale, l'emploi amoureux qu'en fait Villegieu, ainsi que son intégration dans un réseau de paradoxes et d'hypothèses participent en réalité à une ère du soupçon dénonçant les passions derrière l'apparente soumission à la raison de la politique. Ce goût pour le paradoxe et l'opposition, agissant au cœur des sentences politiques, permet plus largement des jeux spéculaires entre maximes politiques et maximes galantes, mais aussi entre maximes morales et maximes d'État. À l'heure du tacitisme, cette multiplication des formes de maximes et cette citation de sentences qui ne sont pas morales, voire qui sont immorales, permet d'interroger non seulement la vie politique mais également les principes qui la sous-tendent.

IV. « Les maximes des Rois, & les intérêts d'un Etat, sont bien différents des sentiments que la vertu & la pitié nous inspirent¹³⁶¹ »

Les maximes politiques, sans doute parce qu'elles sont perçues comme hétérogènes dans le corps romanesque, font l'objet d'un travail définitionnel au sein même des romans, qui tire parti des tensions qu'apporte la polysémie du substantif « maxime ». En effet, la parasynonymie de *sentence* et *maxime* évoquée en préambule se complexifie à mesure des mutations conceptuelles du siècle, avec l'intégration dans le cas de *maxime* d'autres sèmes inattendus et d'un nouveau réseau synonymique. Un relevé des emplois de la locution « maxime d'État » dans les romans permet ainsi de mettre en lumière sa perception parasynonymique avec « Raison d'État » pour les auteurs. Loin d'être anecdotique, cette proxémie donne un aperçu assez éclairant des conceptions politiques de l'époque, où le concept, l'action et leur expression coïncident. Or ce rapprochement est plus paradoxal qu'il n'en a l'air car l'expression « raison d'État » « désigne un impératif au nom duquel le pouvoir agit en transgressant le droit ou ses formes habituelles, les coutumes, la morale, pour des nécessités absolues, en particulier le maintien de l'État¹³⁶² ». « Maxime », surtout employé au singulier, désigne alors la clé, le principe initial et initiateur de toute action :

¹³⁶⁰ *Ibid.*, p. 67.

¹³⁶¹ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, *op. cit.*, VI, 1, p. 108-109.

¹³⁶² D. Biloghi, J. Boucher, A. Jouanna, G. Le Thiec, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, R. Laffont, 1998, p. 1232.

La raison d'État est la maxime selon laquelle l'État agit, la loi qui régit son fonctionnement. C'est elle qui dit à l'homme politique ce qu'il doit faire pour conserver la force et la santé de l'État. Or l'État étant un être organique dont la force ne se maintient dans sa plénitude qu'à la condition de pouvoir s'accroître encore d'une façon ou d'une autre, la raison d'État désigne également les buts et les moyens de cet accroissement.¹³⁶³

Rattacher la maxime et la raison d'État, c'est ancrer l'énoncé politique dans une modernité qui se détache fortement du discours politique traditionnel car à l'heure du machiavélisme, la raison d'État prend un sens ambivalent, distinguant la fin et les moyens, la morale d'une action et sa nécessité. Cette notion se popularise à partir de l'ouvrage de Giovanni Botero, publié dans sa version originale à Turin en 1589 puis traduit en français par Gabriel Chappuys¹³⁶⁴. Or Botero qualifie de « machiavélienne » cette raison d'État, qui bien souvent porte mal son nom et n'a rien de rationnel, se contentant d'être un simple prétexte aux désirs individuels.

La raison d'État se formule en effet chez le Florentin par des énoncés sentencieux, qui prennent dans *Le Prince* la forme de titres de chapitre, par exemple « qu'il faut éviter d'être méprisé et haï ». La sentence devient conduite pratique, détachée de toute prétention morale ; la dimension volontiers paradoxale de la maxime vient ici conforter la nouveauté des paradigmes machiavéliens. Ces paradigmes ébranlent également l'unité communément admise entre maxime du discours et maxime d'action, l'action héroïque découlant d'un système rationnel cohérent. Le lieu commun se mue en justification personnelle et subjective, semblant infirmer l'unicité d'une morale supra-humaine. Or au cours du siècle le substantif *maxime* prend en charge ces sèmes modernes et paradoxaux de /modèle de conduite individuelle/ et /intérêt/, ce qui n'est pas le cas de *sentence*¹³⁶⁵. La variété d'emploi de *maxime* dans les romans s'accroît, avec parfois des emplois en antanaclase, lorsque s'opposent *raison* ou *maxime d'État* et *maxime* morale. D'un axiome supérieur et admis de tous, la maxime devient alors ressort contestable que l'on fait parfois mieux de cacher.

IV.1 Maxime d'État, morale et religion

Aux maximes d'État s'opposent donc les sentences morales, et cette dichotomie nouvelle pousse les auteurs à l'innovation lexicale et syntaxique. Pour un auteur comme Jean-Pierre

¹³⁶³ Voir F. Meinecke, *L'Idée de la Raison d'État dans l'Histoire des temps modernes*, Genève, Droz, 1973, p. 11.

¹³⁶⁴ G. Botero, *Raison et gouvernement d'Etat, en dix livres, du seigneur Giovanni Botero Benese, traductss sur la quatrieme impression, plus ample que les autres premieres, la version respondant à son original, colonne pour colomme, par GABRIEL CHAPPUYS secretaire, interprete du Roy, & dediez à Monsieur d'Incarville*, Paris, G. Chaudière, 1599.

¹³⁶⁵ H. Merlin, « Raisons historiques d'un genre : maximes (politiques) et amour-propre », *Littératures classiques*, n°35, janvier 1999, p. 63-92.

Camus, la raison d'État peut dès lors s'opposer à la raison naturelle, ce qu'illustre une antanaclase autour de « raison » et d'« état », lors d'un débat entre Iphigène et Amicléa :

Vous jugez par là, dit Iphigène, que je ne suis pas à moi & que la raison d'Etat m'emporte. Vous devriez faire plus d'état de la raison, dit Amicléa, que de conte de la raison d'Etat. La raison ne contrarie jamais la Nature, puisque c'est une lumière naturelle qui nous conduit doucement au train bien réglé des actions de notre vie. Souvent la raison d'Etat renverse l'état de la raison, contrepointe la Nature & bouleverse tout ordre & toute police. Laissons là, dit Iphigène, la raison d'Etat, vous êtes trop jeune pour en connaître l'importance, mais ne faites-vous pas état de faire raison à Liente, en lui rendant votre cœur pour le sien qu'il a remis entre vos mains ?¹³⁶⁶

L'isolexisme « nature »/ « naturelle » renforce les contrastes nourris par la double antanaclase, au sein d'un dialogue où l'abstraction lexicale n'annihile pas toute lucidité de la conversation. En particulier, l'énumération de la troisième phrase s'amuse d'une relation importante entre syntaxe et sémantique, où le verbe « renverser » sert de point de basculement du chiasme, tandis que Camus s'autorise un néologisme en convertissant en verbe le substantif d'origine rhétorique « contrepoint ».

Pour Camus, la raison d'État, en favorisant le pouvoir temporel, risque également de fragiliser les intérêts de la religion, comprise certes comme un système moral mais également comme l'institution de l'Église. Là encore, les figures d'opposition permettent de faire saillir les tensions et les paradoxes, au sein d'un texte structuré par les binarités et les chiasmes :

Autrement cela me fait souvenir de ces gens de Police, qui se voyant balancés entre les raisons d'Etat & les considérations de religion, comme entre le bois & l'écorce, quittent quelquefois le support de la religion pour courir au secours de l'Etat, ou bien laissent périr l'Etat pour conserver la religion, au lieu de maintenir l'un & l'autre, s'il est possible, comme les deux pôles & les deux gonds de toute république bien ordonnée, rendant à César ce qui est à César & à Dieu à Dieu. Aussi parmi ces contestations, tantôt on quitte la perfection de son état pour courir à l'état de perfection, tantôt on ne se soucie pas de l'état de perfection pour aspirer à la perfection de son état. Mais comme il arrive aux mauvais politiques, en conserver l'Etat aux dépens des intérêts de la religion, de perdre l'un & l'autre, ainsi qu'aux pilotes inexpérimentés qui pour garder les marchandises & le vaisseau font naufrage de tous les deux, ceux qui cessent de se perfectionner en un état laïc estimant s'avancer d'avantage aux choses de l'esprit en l'état religieux, dissipant leur attention ne réussissent ni en l'un ni en l'autre, pareils à ce sénateur romain, lequel étant fort homme de bien en sa charge, crut en se faisant moine qu'il deviendrait un ange, & cependant il rencontra si mal aux exercices monastiques que son abbé lui dit un jour : mon ami vous avez deffait un bon sénateur pour faire un mauvais moine.¹³⁶⁷

L'extrait, quoiqu'introduit par un verbe embrayé du fait du pronom personnel « me », est en fait organisé autour de la citation évangélique invitant à rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, le nom propre « César » étant alors employé pour évoquer le pouvoir temporel : l'apophtegme double l'efficacité gnomique de la sentence du poids de l'argument

¹³⁶⁶ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., II, p. 457.

¹³⁶⁷ J.-P. Camus, *Pétronille*, op. cit., p. 243-244.

d'autorité. En outre, le style foisonnant de Camus multiplie les figures binaires, oxymoriques et paralléliques, les exemples et les sentences, dans une démarche édicatrice qui cherche à concilier les enjeux moraux, religieux et politiques. L'auteur établit au support de ce système sentencieux un système analogique important, allant de la comparaison nautique topique en politique et la comparaison proverbiale (« comme entre le bois et l'écorce ») à la comparaison anecdotique du sénateur romain. Le discours rapporté qui clôt cette anecdote, au présent d'énonciation, est à rapprocher de l'apophtegme du fait de sa proximité avec d'autres emplois du présent dans l'extrait, plutôt gnomiques. En somme, Camus oppose les maximes d'État et les maximes religieuses, selon une dichotomie fructueuse dans une critique des mœurs politiques et curiales¹³⁶⁸.

IV.2 Maxime d'État, morale et rébellion

Or, énoncés par les personnages, ces maximes d'État permettent de mettre au jour l'immoralité de l'énonciateur, valorisant alors leur adversaire et justifiant une possible rébellion contre un tyran ne régnant pas selon les maximes de la nature, de la raison et de la religion ou contre un favori s'étant hissé sur les marches du trône par de telles règles de conduites. Dans *Clélie*, elles émaillent les discours rapportés des opposants Tullie et Tarquin, avec un infléchissement de la pensée du tyran qui abandonne peu à peu ses stratégies séductrices pour tirer son pouvoir de la contrainte sans détour. Aussi déclare-t-il :

C'est une folie étrange à ceux qui règnent, de prétendre de se faire aimer de leurs peuples, puisque c'est bien souvent le chemin d'en être méprisé ; mais au contraire c'est être prudent et sage, que de se rendre redoutable à ceux dont on veut être obéi. Car enfin un peuple qui n'obéit à son prince que par amour, raisonne et délibère sur les commandements qu'il lui fait ; mais lorsque celui qui commande est accoutumé de punir sévèrement ceux qui n'obéissent pas, et qu'il s'est rendu si redoutable, que dès qu'il fait un commandement, on a l'imagination remplie du supplice qui suivrait si on n'y obéissait point, le peuple pour son propre intérêt obéit aveuglement sans s'amuser à examiner les choses. Ainsi je conclus qu'il faut songer à se faire craindre, sans penser à se faire aimer.¹³⁶⁹

Les maximes politiques sont utilisées dans un rapprochement des contraires qui permet l'opposition explicite entre deux systèmes moraux antagonistes, avec un hypozeux mis en place par le présentatif « c'est » dans la première phrase. La seconde phrase quant à elle manifeste un travail de théorisation par l'emploi massif de relatives déterminatives catégorisant le réel suivant les relations politiques que les entités entretiennent entre elles. Ces

¹³⁶⁸ Cette dichotomie propice à la réflexion et à la dénonciation permet d'ailleurs la formulation de titres édicateurs frappants, comme *Les Maximes de la cour sainte contre la cour profane par le père Caussin* (1631), Paris, S. Chappelet, 1640.

¹³⁶⁹ *Ibid.*, I, 2, p. 372.

maximes sont en outre formulées au présent de vérité générale et saturées du vocabulaire de la vue, dans un refus de voiler une puissance évidente qui s'imposerait d'elle-même. Tarquin fait éclater la contradiction entre une opinion affichée et une seconde opinion, singulière et cachée mais plus désirable et plus efficace. On perçoit ici la référence à Tibère et son « *oderint dum metuant* », maxime rapportée par Suétone dans *la Vie des Césars*, mais aussi l'influence machiavélienne très marquée¹³⁷⁰. Le système sentencieux permet à la fois de faire émerger les groupes de personnages obéissant aux mêmes maximes d'action et aux mêmes principes politiques, mais aussi de présenter le paradoxe d'un souverain ne servant plus le bien commun car obéissant à des maximes immorales.

Or les maximes elles-mêmes sont une raison suffisante pour justifier la rébellion contre le souverain qui les fait siennes, surtout lorsqu'elles ont pour corolaires des actes néfastes, comme le Childéric de *L'Astrée* :

Et ce qui portoit ce jeune prince à semblables désordres, c'estoit l'opinion que quelques flatteurs luy donnoient, que toutes choses estoient permises au roy ; que les roys faisoient les loix pour leurs sujets, et non pas pour eux, et que puis que la mort et la vie de ses vassaux estoit en sa puissance, qu'il en pouvoit faire de mesme pour tout ce qu'ils possedoient. Ces trois fausses, mais flatteuses maximes, apres plusieurs autres violences, et qui avoient donné sujet aux plus grands de s'assembler par deux fois pour le despouiller de l'autorité qui luy estoit si mal deue, le porterent à yeux clos à faire cet outrage à Silviane, et au valeureux Andrimarte.¹³⁷¹

Certes les coupables maximes sont topiquement attribuées aux vils conseillers, mais la rébellion, elle, est bien contre le roi et le narrateur témoigne de sa condamnation morale des sentences et de son soutien aux rebelles par l'emploi de la relative « qui luy estoit si mal deue » et des deux adjectifs antéposés et coordonnés « fausses, mais flatteuses » (et l'allitération en [f] en tête de ces deux adjectifs favorise le rapprochement des deux termes). Ici le narrateur retourne donc les ruses des conseillers au service de la vérité.

De façon plus surprenante, alors que le siècle avance, ces maximes machiavéliennes opposées aux sentences héroïques traditionnelles sont également employées par certains personnages positifs, y compris féminins. Ainsi, encore dans *Clélie*, la princesse des Léontins et Tiburse s'approprient les maximes machiavéliennes dont la simplicité en même temps que le paradoxe permettent de fissurer les certitudes de Porsenna, souverain obéissant à une morale plus traditionnelle. Ils affirment ainsi que « pour les particuliers, il leur est souvent honteux de suivre la fortune, et de se ranger toujours du parti des plus forts : mais dès qu'il s'agit du bien public on peut sans honte se ranger du côté des plus heureux quand on le peut

¹³⁷⁰ N. Machiavel, *Le Prince*, *op. cit.*, chapitre XVII, p. 338-341.

¹³⁷¹ H. d'Urfé, *L'Astrée*, *op. cit.*, H. Vaganay [éd.], III, 12, p. 687.

sans violer le droit des gens [...]»¹³⁷² », qu'« il est assez dangereux d'entreprendre de protéger un misérable [...] contre des gens accoutumés à vaincre¹³⁷³ » ou encore demandent : « la politique ne veut-elle pas qu'on opprime ceux qui sont les plus aisés à opprimer ?¹³⁷⁴ ». La réponse du souverain marque d'ailleurs l'amoralité de ces maximes puisqu'il leur rétorque que « [leurs] conseils sont également opposés à la générosité et à la politique¹³⁷⁵ ». Par cette réponse, Porsenna se rattache aux conceptions traditionnelles de la morale, de l'héroïsme et de la politique, ne pouvant supposer une dissociation de l'apparence et de la réalité, ni des moyens et des fins. Il ne conçoit pas qu'une duplicité ou un désordre par rapport aux normes établies puissent à long terme créer un nouvel ordre plus bénéfique. Les maximes d'État, en particulier lorsqu'elles sont teintées de machiavélisme, proposent donc un système moral certes cohérent mais opposé à celui des héros, qui sera récompensé et validé par le dénouement du roman.

En effet, alors que les maximes d'État sont *a priori* orientées vers l'action efficace, vers la performativité voire la performance, elles se révèlent souvent vaines palabres, contrastant avec les maximes héroïques, auxquelles répondent des actions cohérentes. Le héros est zélé, en ce qu'il subordonne son intérêt personnel au bien commun. Il est celui qui fonde ses actions dans ses maximes morales, tandis que le politique justifiera *a posteriori* son action, sans se préoccuper de la cohérence de son système sentencieux et moral. Pour le lecteur, la valorisation tant du héros que de son système sentencieux mue la fiction en un véritable « inducteur de conduite¹³⁷⁶ ». Le personnel de roman se divise dès lors en plusieurs clans manifestant des affrontements axiologiques structurés et manifestés par ces maximes tantôt héroïques tantôt politiques¹³⁷⁷.

IV.3 Maxime d'État, morale et réflexion

Or, plus rarement, les auteurs prennent parti pour les maximes d'État, celles-ci opposées aux maximes individuelles et communes et à la *doxa*. Elles deviennent dès lors des outils politiques efficaces et pertinents qui invitent à une remise en question et une réflexion sur la tradition politique. Naudet, étudiant les coups d'États, présente cette opposition comme la marque de supériorité de la vision souveraine sur la vision ordinaire. L'expression de

¹³⁷² M. de Scudéry, *Clélie*, *op. cit.*, IV, 1, p. 30.

¹³⁷³ *Ibid.*, p. 31.

¹³⁷⁴ *Ibid.*

¹³⁷⁵ *Ibid.*

¹³⁷⁶ L'expression est d'H. Merlin-Kajman dans *L'Animal ensorcelé. Traumatismes, littérature, transitionnalité*, Paris, Éd. d'Ithaque, 2016, p. 166.

¹³⁷⁷ Th. Pavel, *L'Art de l'éloignement*, *op. cit.*, p. 199.

« maxime d'État », se détachant de la suspicion machiavélienne, s'intègre alors dans la tradition de la vertu de prudence :

Les coups d'État [...] peuvent marcher sous la même définition que nous avons déjà donnée aux maximes et à la raison d'État, *qu'elles sont un excès du droit commun à cause du bien public*, ou pour m'étendre un peu davantage en français, *des actions hardies et extraordinaires que les princes sont contraints d'exécuter aux affaires difficiles et comme désespérées, contre le droit commun, sans garder même aucun ordre ni forme de justice, hasardant l'intérêt du particulier, pour le bien du public*. Mais pour les mieux distinguer des maximes, nous pouvons encore ajouter, qu'en ce qui se fait par maximes, les causes, raisons, manifestes, déclarations, et toutes les formes et façons de légitimer une action, précèdent les effets et opérations, où au contraire dans les coups d'État, on voit plutôt tomber le tonnerre qu'on ne l'a entendu gronder dans les nuées, *il frappe avant que d'éclater*.¹³⁷⁸

Liées aux coups d'État, les maximes s'en distinguent par leur ordre d'apparition chronologique. Alors que la maxime précède l'action politique ordinaire, le coup d'État, véritable coup de foudre inattendu, trouve sa justification théorique *a posteriori*, voire la forge en bouleversant l'ordre établi des causes et des conséquences politiques par son caractère inouï. C'est bien ce que déclare le souverain dans *Almahide*, alors que les représentants de la cour et du peuple viennent de lui tenir un discours pour inviter le souverain à se débarrasser de son favori chrétien. Ayant pesé le pour et le contre, et afin de maintenir l'équilibre instable de son royaume tout en conservant son favori, il répond en cachant sa colère « *qu'il avouoit mesme, qu'à juger des choses par les apparences, il estoit coupable, de traiter si bien un Enemy : mais que par des raisons d'Estat, qu'il ne devoit pas publier, il ne l'estoit point du tout d'en user de cette sorte*¹³⁷⁹ ». L'hypozeux invite à distinguer une apparence communément admise mais trompeuse et une vérité cachée au plus grand nombre, à l'exception de l'énonciateur et du lecteur. Or le narrateur donne raison au souverain de dissimuler ses raisons et d'obéir à d'autres maximes que celles communément admises, car en effet le roi voit plus loin que le commun et l'on suppose que si le roman eût été fini, l'*excipit* aurait célébré la justesse de cette prudence souveraine.

Dès lors, et en particulier dans les œuvres les plus tardives, maximes politiques, maximes de la raison et maximes d'amour forment un système tripartite d'alliances et de concurrences, avec les basculements imaginables. Parfois les maximes politiques et amoureuses trouvent des intérêts communs au détriment des sentences rationnelles et de l'ordre attendu des mérites et récompenses : « que tout Amant qui est Roy, ne peut manquer d'estre Amant heureux : qu'il tient sa fortune en ses mains comme le Sceptre : & qu'on ne

¹³⁷⁸ G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'État* (1639), Fr. Marin et M.-O. Perulli [éd.], Paris, Gallimard, 2004, p. 101.

¹³⁷⁹ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 1897-1898.

refuse guerre son cœur, à celui qui peut donner une Couronne¹³⁸⁰ ». Inversement, les maximes d'un cœur sincère peuvent céder le pas aux maximes politiques, conciliées à une raison froide et trompeuse : « le prince dont vous parlez, Madame, repliqua-t-il, n'estoit qu'un Politique déguisé en amant, il s'attachoit moins par les mouvemens de son cœur que par les maximes de son esprit, & devenoit infidelle toutes les fois que son changement luy pouvoit estre utile¹³⁸¹ ». Ici, le choix du pluriel pour le substantif « maximes » conforte la réputation d'infidélité et de calcul intéressé prêté au personnage. La maxime n'est plus énoncée pour conforter les principaux moraux qui soutiennent le roman mais pour signaler les fissures d'un système moral uniforme au profit d'une logique concurrentielle du personnel politique où l'intérêt individuel prime sur le bien commun. Dès lors, à la fin du siècle le substantif *maxime*, bien plus employé que son parasyonyme *sentence*, signifie plus une règle de conduite personnelle s'arrangeant de la morale qu'une norme de conduite universellement admise. L'énoncé sentencieux abandonne son ambition didactique initiale pour d'abord instruire de la science des cœurs et pour expliciter les ressorts qui animent les individus, loin de la recherche du bien commun.

Alors que le tacitisme et le machiavélisme ébranlent l'uniformité doctrinale de la moralité politique, les maximes politiques ne disparaissent pas, mais révèlent dans leur proximité avec les autres discours sentencieux concurrents les grands enjeux théoriques du siècle. Les romanciers tirent parti des affinités des sentences avec des traits stylistiques binaires comme le parallélisme et l'antithèse pour synthétiser en une formule brève et frappante les paradoxes et tension entre politique, morale, amour, passion et raison.

Employées dans des disputes rhétoriques, les sentences politiques et héroïques, les maximes d'État et les maximes d'amour participent à la fois de la construction de l'*ethos* des personnages, de la justification de leurs actions, de l'édification et de la mise en concurrence de plusieurs systèmes théoriques trouvant dans le dénouement de l'intrigue une justification ou une invalidation. La formule figée ou bien tournée possède une force persuasive d'autant plus importante qu'elle semble admise de tous par sa simplicité syntaxique ou par les jeux de paronomase. En outre, elle réfère à la parole de la communauté, de l'institution et prend place dans une structure ritualisée des échanges. Inversement, trouver une bonne formule revient à imposer sa propre conception morale à la communauté, à travers une maxime sage, efficace

¹³⁸⁰ *Ibid.*, p. 1900-1901.

¹³⁸¹ G. de La Calprenède, P. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, IX, 3, p. 334-335.

ou piquante. L'énoncé sentencieux apporte donc *varietas* et *gravitas* au roman, au même titre que les lettres ou même les poèmes politiques, tout en assurant une forme de cohésion à l'action et de problématisation, d'où leur place privilégiée dans les discours éloquents. Il questionne les possibilités et les écueils de l'intégration de constructions, d'un vocabulaire et de figures hétérogènes au sein d'une fiction d'abord consacrée aux questions galantes. Quand la politique se propose comme répertoire de péripéties et de tournures, le roman s'offre comme champ expérimental où la logique politique exprimée par la rigueur rhétorique et syntaxique s'ouvre aux alternatives épistémiques et aux possibilités stylistiques de la fiction.

Chapitre IV. Les mots et les figures du politique : de fructueux décalages ?

« **J**e veux esteindre dans le sang, le feu qui ne peut l'estre dans mes larmes ; & d'un embrasement particulier, faire une incendie generale. Je perdray l'Estat, puisque l'Estat veut ma perte ; & s'il faut que je perisse, j'auray au moins la consolation de voir tout perir avec moy¹³⁸² » : aborder ce corpus romanesque d'un point de vue stylistique, c'est d'abord faire le constat du principe structurant de la binarité lorsqu'il s'agit d'aborder la question politique. En effet, le vocabulaire politique appartient à une sphère distincte de celle de la fiction, provoquant des adaptations et des glissements sémantiques renforcés par l'évolution de ce vocabulaire au cours du siècle en fonction de la mutation des paradigmes et des concepts. De ce fait, l'emploi d'un tel lexique est marqué par une réflexion et une mise en tension avec d'autres sphères lexicales, en particulier le vocabulaire amoureux. Or cette mise en tension s'exprime par des figures de la contradiction : hypozeuxes, antithèses, oxymores, chiasmes, paradoxes, paradiastoles, emploi de fractionnement, qualifications antagonistes ou encore polyptotes et isolexismes rejoignent sur le plan stylistique les distensions entre sphère galante et politique, entre illusion et réalité, entre ambition et amour, entre passion et raison. Dans un genre qui raconte les combats du héros ou de l'héroïne contre de multiples adversités de différents ordres, les binarités stylistiques rejoignent sur le plan du discours les affrontements des péripéties.

En outre, les concepts politiques quittent dans les romans leur abstraction pour se revêtir du voile plaisant de la fiction. Cette mise en scène des théories rencontrée à propos des personnages et des événements se retrouve de façon stylistique par la prééminence des figures analogiques, opérant des rapprochements frappant les sens et interrogeant la raison. Plus que des ornements, ces figures analogiques participeraient alors d'une refonte des concepts politiques pour mieux s'adapter aux mutations des réalités du temps.

¹³⁸² M. de Gomberville, *la Jeune Alcidiene*, op. cit., I, 6, p. 565.

I. Figures et vocabulaires politiques et galants : rencontres, échanges et affrontements entre deux univers conceptuels

I.1 Intégrer par le détour

Parce qu'hétérogène dans des romans d'abord centrés sur les questions amoureuses, le vocabulaire politique conduit à des identifications polémiques, au sein d'un cotexte saturé par les binarités, les paradoxes et les antithèses. L'absence d'évidence et la nécessaire justification d'une telle matière engendre deux tendances, l'une dans la tension avec le lexique amoureux, l'autre dans l'emploi de figures du détour où le discours se fait en disant ne pas se faire. On peut dès lors se demander comment les figures et vocabulaires politiques contrastent avec la matière amoureuse et s'opposent en même temps à une *doxa* inscrite dans la langue même pour faire émerger des paradoxes propices à la réflexion.

I.1.1 La prétérition et les subordonnées hypothétiques : une énonciation qui ne s'assume pas ?

Puisque la place de la question politique dans les romans témoigne d'une certaine audace trans-générique, les romanciers cherchent parfois à en atténuer l'hétérogénéité en multipliant les stratégies pour concilier ces deux types de discours distincts voire contradictoires. Les auteurs choisissent ainsi d'introduire les questions politiques par le moyen de prétéritions, prétendant ainsi abrégé les passages politiques tout en les développant dans des digressions qui se révèlent parfois essentielles à la compréhension de l'intrigue ou des concepts politiques sous-tendant l'œuvre. Ce discours qui se fait en ne se disant pas, qui s'excuse d'interrompre le divertissement pour instruire le lecteur, est le plus souvent introduit par des marqueurs de changement de plans narratifs qui peuvent devenir une norme dans certains romans, à l'exemple de *Clorinde*. Ainsi, la suite de l'histoire de Cléomède et Agiatis, dans le livre second, s'ouvre par la topique supposition que ce qui va être rapporté est déjà connu de l'auditoire : « je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez ouï parler de l'ancienne Sparte, des mœurs de son Séant, & de son peuple, & de la gloire de son premier gouvernement¹³⁸³ ». L'ensemble de ce discours, puis des autres récits politiques, sont ponctués de commentaires du narrateur témoignant de sa volonté d'abrégé, du type « et pour vous donner quelque éclaircissement de cette histoire, je vous apprendrai en peu de mots¹³⁸⁴ », « j'abrégérai, Madame, le discours qu'il me fit en suite, sur les conquêtes de Cléombrote¹³⁸⁵ »,

¹³⁸³ Anonyme, *Clorinde*, *op. cit.*, p. 189-190.

¹³⁸⁴ *Ibid.*, p. 192.

¹³⁸⁵ *Ibid.*, p. 196.

« et parce que le récit en serait trop long, vous saurez seulement de moi que [...] ¹³⁸⁶ », « et pour ne vous pas arrêter à un dénombrement trop long de toutes les terres qu'elle a ajoutées depuis trois cent ans à ses anciennes possessions [...], je me contenterai de vous dire que [...] ¹³⁸⁷ », « et pour ne vous pas ennuyer par un récit de toutes les villes dont cette ville superbe s'est rendue maîtresse, & qui d'ailleurs ne lui étaient aucunement inférieures, il me suffira de vous dire, que [...] ¹³⁸⁸ », « je ne m'arrêterai point à vous dire, comment Alexandre étant mort, ses principaux capitaines le partagèrent entr'eux, & ne doutant point que ces choses ne vous soient connues aussi bien qu'à moi, il me suffira de vous apprendre que [...] ¹³⁸⁹ ». Souvent ces phrases prétéritives et résomptives débutent par la conjonction de coordination « et », rattachant les prétérations aux phrases précédentes et limitant en apparence la rupture énonciative et syntaxique qu'elles engendrent.

Dans ce roman, la prétération joue alors une fonction transitive et introductive mais en outre, loin d'être anecdotique, devient un postulat stylistique apportant une réponse originale aux tensions stylistiques et génériques entre roman et question politique. Elle fait de cette dernière un discours en creux, qu'on ne tolère que pour mieux comprendre les oppositions et les retardements à la résolution heureuse de l'intrigue amoureuse. D'ailleurs, l'interprétation de la prétération comme *captatio benevolentiae* semble confortée par l'« épître à Lysis » précédant le roman et qui propose un art poétique ; l'auteur y vante la diversité de son ouvrage et l'agréable union de l'histoire et de la fiction, union au service de la vraisemblance, du divertissement et de la noblesse de son ouvrage : « les romans de nostre temps peuvent contenter les plus difficiles, & de quelque humeur qu'ils soient, ils rencontrent dans leur agréable diversité, des charmes pour se satisfaire ».

L'emploi des prétérations deviendrait même un outil autant politique que stylistique, dans des ouvrages comme les *Mémoires du Sérail*. En effet, alors qu'un personnage fait le récit de sa vie, il se sent dans la nécessité de précéder celui-ci par le contexte politique, tout en prétendant ne pas vouloir s'y attarder :

Si je ne craignois de m'éloigner trop de mon sujet, je dirois ce qui la fit entreprendre, mais la cause en est si connue, qu'on n'ignore pas sans doute que Bajazet vaincu & pris par Tamerlan, fit couper la tête au père du Caraman dans Coigny, Capitale de son Royaume, dont il s'étoit rendu le maître, & que la défaite & la mort de Bajazet n'avoit pu effacer du cœur d'Halisury, le souvenir de la cruauté qu'il avoit exercée sur son père, & le dessein d'en prendre une vengeance mémorable & presque inouïe.

¹³⁸⁶ *Ibid.*, p. 315.

¹³⁸⁷ *Ibid.*, p. 390-391.

¹³⁸⁸ *Ibid.*, p. 394.

¹³⁸⁹ *Ibid.*, p. 396-397.

Ainsi je pense qu'il est inutile de dire que Bajazet s'étant empoisonné, de peur d'être mené en triomphe par toute la Perse, comme Tamerlan le desiroit, & que son intention même, après avoir satisfait ainsi sa vanité par la confusion du vaincu, étoit de l'accabler de tant de mauvais traitemens que sa patience lassée le contraignit à se donner la mort. Ce qui fait que je ne rapporterai point que Bajazet étant prêt d'expirer, envoya dire à Tamerlan *Vous aurez bien-tôt la satisfaction de me voir mort ; permettez que mon corps soit mis dans le Tombeau que j'ai fait bâtir.*

Que je passerai sous silence que Tamerlan se laissant flatter par cette priere, donna la liberté à cent Esclaves de Bajazet, qui eurent soin de porter son corps à Pruse.

Que j'obmettrai encore qu'Halisury voyant que Mahomet & Musa essayoient par une guerre sanglante, de décider à qui des deux l'empire & la vie demeurerait, vint attaquer Pruse, qu'il mit au pillage, y faisant exercer toutes sortes de cruautés, jusqu'à faire tirer du tombeau le corps de Bajazet, qu'il fit brûler en sa présence¹³⁹⁰

Les prétérations structurent le texte et provoquent un effet à la limite de la sur-assertion. Elles s'inscrivent surtout dans un postulat politique d'un roman où l'action n'est plus possible, car entièrement phagocytée par le sultan tyrannique. En effet, si le sérail est un lieu apolitique où règne la galanterie, les prétérations miment alors cette politique qui ne peut se dire, en particulier par la bouche de personnages autres que le sultan. D'ailleurs, la mort inattendue et contraire à la vérité historique de Scanderbeg témoigne en fait de l'intrication entre affaires privées et publiques et de la prééminence de la fiction amoureuse sur les réalités politiques. Après sa mort, le corps du héros est dépecé et sa tête « mise en haut d'un mat où les Azamoglans s'exerçaient à tirer de l'arc¹³⁹¹ » : tel un nouvel Orphée, Scanderbeg réduit à sa seule tête est privé de la parole où résidait son unique pouvoir politique, et encore cette parole politique devait-elle se faire en creux, dans la négation. Cette tête coupée viendrait alors allégoriser les prétérations et témoignerait comme elle de la monopolisation de l'action et de la parole politique par le seul souverain, réduisant les personnages tiers à un unique rôle galant. Alors que la France s'achemine vers une monarchie absolue, les prétérations permettraient l'aveu d'un échec d'une certaine ambition politique des romans, restreints à une seule fonction galante, au risque d'affronter la censure ; dès lors, cette figure de style permet à la fois de dire l'échec et de formuler, en creux, l'énoncé politique qui n'est plus autorisé. Comme toute figure du détour, la prétération rendrait alors paradoxalement plus saillant encore le phénomène qu'elle prétend éluder.

Les prétérations disent ce qu'elles prétendent tenir secret, dans une stratégie de révélation des ressorts politiques. Or, cette ambition explicative s'exprime par une autre forme de détour que sont les subordonnées hypothétiques et les causales à valeur

¹³⁹⁰ Anonyme, *Les Mémoires du Sérail, sous Amurat second*, op. cit. III, p. 422-423.

¹³⁹¹ *Ibid.*, III, p. 470.

hypothétique, calquées de Tacite¹³⁹². Là encore, une cause est évoquée mais l'énonciateur marque un certain recul vis-à-vis de son énoncé, qu'il ne tient pas pour absolument certain au moment de l'énonciation. La mise à distance de la vérité de l'énoncé se marque en particulier par l'emploi du subjonctif, qu'accompagnent parfois la mise en concurrence de plusieurs hypothèses, à l'exemple de *Mylord Courtenay* dont le sous-titre « *ou histoire secrete des premières amours d'Elizabeth d'Angleterre* » annonçait déjà un travail d'enquête et de révélation des causes secrètes. Cette démarche indiciaire se retrouve dans la syntaxe, comme lors de la mort du héros à l'*excipit* :

Il ne montra point ces lésres à la Reine, & ne prenant conseil que de son amour, de sa jalousie, & de sa politique ambitieuse, il ne pensa plus qu'aux moyens de se défaire promptement du Comte ; ainsi soit que la nature ait voulu prévenir son dessein, ou que par un artifice secret il ait précipité la nature ; quoy qu'il en soit, peu de jours après que cette réponse eût été remise entre les mains de Philipe, une mort soudaine mit au tombeau l'infortuné Courtenay.¹³⁹³

Les deux causales à valeur hypothétique se construisent en chiasme « la nature »/ « prévenir »/ « dessein »/ « artifice secret »/ « précipité »/ « nature », mettant sur le même plan deux hypothèses qui seront assimilées par la proposition « quoy qu'il en soit ». Tout en clamant ne pas privilégier une hypothèse sur une autre, le narrateur nourrit néanmoins un soupçon sur les causes de la mort de Courtenay, en invitant à une lecture de l'Histoire comme du roman ne se réduisant pas à une réception passive, mais devenant à son tour travail d'enquête dans une ère du soupçon. Eustache Le Noble, par la mise en concurrence de ces deux hypothèses, témoigne de l'influence réciproque des passions amoureuses et politiques, évoquées en début de citation, et conforte l'idée que les apparences rationnelles cachent une intrication d'intérêts divers.

I.1.2 Une « politique » ne vient jamais seule

« L'obstacle qu'elle a apporté au dessein de Briomer vient moins de sa pitié que de sa politique [...]»¹³⁹⁴, « en cette occasion, vous paraissez fort bon politique, mais vous paraissez aussi fort mauvais amant¹³⁹⁵ », « quelqu'amoureux qu'il fut de cette princesse, il avait toujours été trop grand politique pour préférer les mouvements de son amour aux considérations de son Etat [...]»¹³⁹⁶, « car vous concevriez aisément que ce qu'il y a de religion, fait une partie de sa

¹³⁹² É. Aubrion, *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz, Université de Metz, Centre de recherche Littérature et spiritualité, 1985, p. 67-78.

¹³⁹³ E. Le Noble, *Mylord Courtenay, ou histoire secrete des premières amours d'Elizabeth d'Angleterre par M. Le Noble*, Paris, M. Brunet, 1697, p. 313-314.

¹³⁹⁴ G. de la Calprenède et L. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, II, 4, p. 804.

¹³⁹⁵ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, I, 3, p. 1921.

¹³⁹⁶ G. de La Calprenède, *Cassandre*, *op. cit.*, II, 5, p. 304.

politique [...] ¹³⁹⁷ », « quoi que dans ce procédé d'Arminius il y eut plus de générosité que de politique [...] ¹³⁹⁸ ». Voici quelques exemples, tirés chacun de romans différents, d'un phénomène syntaxique propre au roman du XVII^e siècle : substantif ou adjectif, le lexème « politique » s'emploie rarement seul. En effet, si les narrateurs l'utilisent, c'est pratiquement toujours pour l'opposer à un autre de façon dichotomique au sein d'antithèses ou de constructions binaires, soit que « politique » soit considéré comme synonyme de « ruse » et « machiavélisme », soit plus rarement comme synonyme de « prudence ».

L'emploi du lexique politique dans une syntaxe dichotomique permet ainsi d'établir une comparaison entre religion et politique au détriment de cette dernière, par une association métonymique /vertu désintéressée et hors du monde/calcul intéressé des choses d'ici-bas/. Camus, usant d'une verve toute évangélisatrice, recourt tout particulièrement à ce type d'oppositions syntaxiques et sémantiques, et n'hésite pas dans un court extrait à proposer un chiasme puis un double chiasme, une citation de l'Évangile et de multiples comparaisons et anecdotes :

Autrement cela me fait souvenir de ces gens de Police, qui se voyant balancés entre les raisons d'Etat & les considérations de religion, comme entre le bois & l'écorce, quittent quelquefois le support de la religion pour courir au secours de l'Etat, ou bien laissent périr l'Etat pour conserver la religion, au lieu de maintenir l'un & l'autre, s'il est possible, comme les deux pôles & les deux gonds de toute république bien ordonnée, rendant à César ce qui est à César & à Dieu à Dieu. Aussi parmi ces contestations, tantot on quitte la perfection de son état pour courir à l'état de perfection, tantot on ne se soucie pas de l'état de perfection pour aspirer à la perfection de son état. Mais comme il arrive aux mauvais politiques, en conserver l'Etat aux dépens des intérêts de la religion, de perdre l'un & l'autre, ainsi qu'aux pilotes inexpérimentés qui pour garder les marchandises & le vaisseau font naufrage de tous les deux, ceux qui cessent de se perfectionner en un état laïc estimant s'avancer d'avantage aux choses de l'esprit en l'état religieux, dissipant leur attention ne réussissent ni en l'un ni en l'autre, pareils à ce sénateur romain, lequel étant fort homme de bien en sa charge, crut en se faisant moine qu'il deviendrait un ange, & cependant il rencontra si mal aux exercices monastiques que son abbé lui dit un jour : mon ami vous avez defait un bon sénateur pour faire un mauvais moine.¹³⁹⁹

Dans les romans, c'est surtout entre amour et politique que les auteurs établissent une disposition binaire au sein de la syntaxe, privilégiant pour les évoquer des figures stylistiques telles que l'antithèse ou l'hypozeuxe. Il en va de même de la majorité du vocabulaire politique, par exemple « affaire d'État » : « les femmes se font un devoir de leur [aux rois] obéir en affaire d'amour, comme les hommes en affaire d'État¹⁴⁰⁰ » ou « ils firent même de

¹³⁹⁷ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., I, 2, p. 831.

¹³⁹⁸ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, op. cit., XI, 3, p. 365.

¹³⁹⁹ J.-P. Camus, *Pétronille, accidents pitoyables de nos jours, cause d'une vocation religieuse*, Lyon, J. Gaudion, 1626, p. 243-244.

¹⁴⁰⁰ Anonyme [G. Bremond], *Hattigé, ou les amours du roy de Tamaran, nouvelle*, op. cit., p. 66.

cette intrigue une affaire d'État¹⁴⁰¹ ». De l'ensemble des phrases où se trouve ce phénomène, on peut tirer une typologie schématique et l'on remarque que l'opposition se fait au détriment de l'une ou de l'autre sphère, suivant la connotation du syntagme mais surtout en fonction du contexte, suivant également l'optique moralisatrice de l'ouvrage car par exemple dans un contexte encore très christianisé, la dichotomie entre religion et politique ne se fait jamais au détriment de la religion :

Vocabulaire amoureux péjoratif signifiant...	Opposé au vocabulaire politique mélioratif signifiant...	exemple
Passion folle et désordonnée (amour ou haine)	Prudence rationnelle, raison	M. de Scudéry, <i>Clélie</i> , <i>op. cit.</i> , II, 2, p. 268 : « mais Ersilia, lui dis-je, fait ce choix par politique, comme vous le faites par caprice : cependant je vous prédis que vous y serez toutes deux trompées. »
Passion intéressée et personnelle	Soin et souci du bien commun	G. de Scudéry, <i>Almahide</i> , <i>op. cit.</i> , suite de la deuxième partie, 3, p. 1992 : Hali à Alabée « vous ne seriez pas plutôt à la cour que la galanterie l'emporterait sur la politique, le plaisir sur l'utilité, & les divertissements sur les affaires, de sorte que vous oublieriez à Grenade tout ce que vous auriez résolu à Exitane »
Vocabulaire amoureux mélioratif signifiant...	Opposé au vocabulaire politique péjoratif signifiant...	exemple
Sentiment sincère	Calcul intéressé	G. de la Calprenède et L. de Vaumorière, <i>Faramond</i> , <i>op. cit.</i> , III, 2, p. 334-335 : « le prince dont vous parlez, Madame, repliquait-il, n'estoit qu'un Politique déguisé en amant, il s'attachoit moins par les mouvemens de son cœur que par les maximes de son esprit, & devenoit infidelle toutes les fois que son changement luy pouvoit estre utile. »
Intérêt de l'individu	Individu sacrifié aux intérêts d'un groupe ou d'un autre individu	M.-C. de Villedieu, <i>Les Galanteries grenadines</i> , <i>op. cit.</i> , p. 176 : « elle fut aimée dès avant son mariage de l'Infant Abdilu, frère de notre vieux roi, et comme les politiques qui président aux alliances des Grands ne règlent pas toujours les désirs de leurs cœurs, la nécessité où on mit Morayesele d'épouser le prince Morayme ne lui parut pas incompatible avec un reste de tendresse pour l'Infant Abdily »

¹⁴⁰¹ *Mademoiselle de Jarnac*, *op. cit.*, p. 165 : « ils firent même de cette intrigue une affaire d'État ».

Ce tableau rend sensible la relative plasticité du lexique politique au sein des romans, qui peut suivant les besoins être doté de connotations opposées. De la sorte, la disposition binaire présente suivant une approche polémique et satirique les liens qui unissent amour et politique.

Or, on ne trouve pas aussi systématiquement le même phénomène pour d'autres vocabulaires traditionnellement étrangers au roman, comme la religion, la philosophie ou la morale. Il semblerait que l'emploi du vocabulaire politique dans le roman est problématique, qu'il ne peut se faire que par le biais du rejet. Pourtant, il existe des porosités lexicales entre genre romanesque et science politique en construction. Ainsi, lorsque le vocabulaire galant est employé en contexte politique, il viendrait mettre en lumière le soupçon qui pèse sur la sphère politique, en proie aux passions de l'ambition et de l'amour : la porosité lexicale participerait alors à une réflexion critique sur la politique, au sein d'œuvres jugées inoffensives car badines.

I.2 La rencontre de deux univers lexicaux

I.2.1 Une intégration progressive dans le lexique romanesque par spécification : l'exemple de *tyran*

Certains substantifs issus du vocabulaire politique connaissent une grande fécondité lorsqu'ils sont employés dans un contexte romanesque. Le parcours du substantif *tyran* et de ses dérivés témoigne de cette intégration progressive du vocabulaire politique. En effet, ce substantif n'est étymologiquement pas péjoratif, désignant avant tout une fonction politique. Légué par la pensée gréco-romaine, le terme serait apparu au VII^e siècle, afin de désigner d'abord la puissante dynastie des Mermnades, puis afin d'opposer le bon et le mauvais roi, suivant des critères de modération ou d'*hybris* : le tyran est alors distinct du bon *basileus*. Thomas d'Aquin opérera au XIII^e siècle une sous-distinction entre le tyran d'exercice et le tyran d'usurpation, n'autorisant la révolte que contre le second et fondant les prémices du discours tyrannicide¹⁴⁰².

Une connotation péjorative est donc rapidement associée au substantif *tyran*, rattachant la tyrannie à l'illégitimité et à la violence ; en ce sens, il se rattache à son synonyme *despote*, plus technique, qui n'aura pas la même fécondité dans les romans. En effet, ces sèmes de l'illégitimité et de la violence prennent au cours de l'évolution du substantif une importance grandissante au point de supplanter le sème politique, *tyran* désignant alors toute

¹⁴⁰² Voir M. Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, PUF, 2001 et M.-I. Ducrocq et L. Ghermani [dir.], *Le Prince, le despote, le tyran : figures du souverain en Europe de la Renaissance aux Lumières*, Paris, H. Champion, 2019.

figure d'oppression. Déjà en Grèce antique *tyranos* peut ainsi désigner l'amour, considéré comme un oppresseur de la liberté individuelle. Cet emploi métaphorique, absent par exemple chez son synonyme *despote*, prospère dans les romans du XVII^e siècle. Furetière distingue ainsi trois emplois du substantif : le tyran peut être un souverain s'étant emparé du pouvoir par la force, sans qu'il soit pour autant un mauvais souverain, suivant l'acception étymologique ; il peut être un Prince légitime abusant de son autorité, et par extension tout « particulier qui abuse du pouvoir, de l'autorité qui luy a été commise ». Furetière précise ensuite que *tyran* « se dit aussi figurément en Morale, des desirs violents, du desordre de nos passions. L'amour est un cruel tyran. L'avarice & l'ambition sont des tyrans qui ne nous laissent aucun repos. L'usage est le tyran des langues. L'amour est le tyran des cœurs & des belles ames¹⁴⁰³ ».

Or l'on remarque dans les romans une similaire extension des emplois, les auteurs louant ou dénonçant « l'Amour, ce tyran général du monde¹⁴⁰⁴ », tandis que l'amour est personnifié en un Cupidon « aimable tyran », selon une collocation oxymorique courante. Plus largement, le substantif *tyran* désigne finalement toute sorte d'ennemi doté d'un tant soit peu de pouvoir. Le tyran, c'est toujours l'autre, au point que le père de Mandane, furieux, puisse traiter Artamène lui-même ainsi : « ne me parlez plus jamais ny d'Artamene, ny de Cyrus : et soyez tous assurez, que tenant en une mesme personne, mon Enemy particulier, le Seducteur de ma Fille, et le Tyran de toute l'Asie, rien ne le sçauroit sauver [...] ¹⁴⁰⁵ ». Ici, le dédoublement de l'identité de Cyrus/Artamène permet de déployer les sèmes politiques et amoureux du substantif « tyran », ce que renforce le rythme ternaire avec substantif péjoratif et complément du nom associant les substantifs « enemy », « séducteur » et « tyran », de sorte qu'on pourrait les intervertir. Le tyran devient dès lors le persécuteur politique ou amoureux, sans que le substantif inclue nécessairement le sème de souveraineté. D'ailleurs, au début du siècle *tyran* désigne assez souvent le favori, ce qu'illustre l'isolexisme « la description tyrannique des cruelles tyrannies du faux amour » dans *La Défaicte du faux amour*¹⁴⁰⁶. Cette citation, comme celle d'*Artamène*, rapproche fortement oppression politique et amoureuse, association courante qui métaphorise la relation amoureuse comme une violence, qu'elle soit présentée sous une forme positive ou négative. Ainsi dans *Polexandre*, la princesse Ennoramita se voit-elle contrainte d'épouser Néphize et raconte :

¹⁴⁰³ A. Furetière, entrée « tyran » dans *Le Dictionnaire universel*, op. cit.

¹⁴⁰⁴ M. de Gomberville, *La Jeune Alcidiane*, op. cit., I, 3, p. 376.

¹⁴⁰⁵ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le grand Cyrus*, I, 3, p. 768.

¹⁴⁰⁶ P. Boitel de Gaubertin, *La Defaicte du Faux amour par l'unique des Braves de ce temps*, 1617, p. 158.

Je puis vous assurer toutefois que je vécu avec mon mari comme une honnête femme doit vivre, & que ne voulant rien faire indigne de mon courage, je laissai à Néphize l'entière disposition de mon corps. Je le considérais comme un tyran mais comme un tyran qui s'était rendu à juste titre maître absolu de ma vie & de ma mort.¹⁴⁰⁷

La possession physique s'apparente alors à une tyrannie subie, conformément à l'une des acceptions du verbe *tyranniser*, qui peut signifier de façon euphémistique « atteindre à la vertu », « harceler sexuellement ». On trouve par exemple cet emploi synonymique de « violer » ou de « violeur » dans *Péristandre*, à propos d'une captive : « Devez-vous craindre qu'il vous tyrannise ? il aime trop l'équité & la gloire pour rien faire d'injuste ni d'infame¹⁴⁰⁸ ». Octavie déclare ensuite : « je crois que la plus grande gloire de mon triomphe est d'avoir retiré cette jeune dame d'entre les mains de l'insolence, & de la cruauté de mes soldats, qui l'eussent sans doute indignement traitée, si je ne l'eusse dégagée de leurs liens. À me représenter encore sa beauté, que ses tyrans n'avaient pas eu loisir d'admirer [...]»¹⁴⁰⁹ Ici les tyrans sont les soldats qui convoitent la jeune femme et qui seront évoqués dans la suite de la chaîne endophorique comme « insolents¹⁴¹⁰ » ou « barbares¹⁴¹¹ ». Octavie explicite d'ailleurs peu après sa crainte du viol « qui font gloire d'exercer à leurs captifs le violement, le meurtre¹⁴¹² ». La tyrannie, c'est alors le contraire de l'amour, conformément à la définition que donne Pascal : « la tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites : devoir d'amour à l'agrément, devoir de crainte à la force, devoir de créance à la science¹⁴¹³ ». Le substantif, détaché de son sème politique originel, désigne alors plus largement toutes les relations imposées et subies auxquelles femmes et hommes sont confrontés. On retrouve cette double dimension politique et sexuelle avec le substantif *conquête* ou encore le verbe *posséder* et ses dérivés, où plane encore le spectre sous-entendu de l'abus sexuel ; d'ailleurs Furetière en présente les deux acceptions¹⁴¹⁴. Dès lors, les glissements sémantiques entre politique et romanesque deviennent un moyen d'exprimer de façon euphémistique les violences qu'imposent les relations sociales.

¹⁴⁰⁷ M. de Gomberville, *Polexandre*, (1637), *op. cit.*, II, 1, p. 67.

¹⁴⁰⁸ L. Moreau du Bail, *Péristandre ou l'illustre captif*, *op. cit.*, I, 1, p. 20.

¹⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 43.

¹⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 52.

¹⁴¹¹ *Ibid.*, p. 44.

¹⁴¹² *Ibid.*, p. 45.

¹⁴¹³ B. Pascal, *Pensées*, dans *Œuvres complètes de Pascal*, J. Chevalier [éd.], Paris, Gallimard, 1954, p. 1153.

¹⁴¹⁴ A. Furetière, entrée « posséder » dans *Le Dictionnaire universel*, *op. cit.* : « Posséder : jouir d'une chose, en disposer, en être maître. Le Turc *possède* de grands Estats. Le roy *possède* un beau Royaume. Ce seigneur *possède* une belle terre. Ce bourgeois *possède* une belle maison. Se dit figurément en choses spirituelles & morales. Le favori *possède* l'esprit du Prince. Le Roy *possède* les cœurs de son peuple. [spi, connaissance] la colère, la fureur, la rage, l'amour, l'avarice le *possèdent*, pour dire il est maîtrisé par ses passions ; Cet homme se *possède* bien, il est maître de luy mesme. Un orateur doit bien se *posséder*, s'entendre parler, n'être point troublé par la venue du peuple ».

I.2.2 Spécification du vocabulaire politique dans la fiction : le substantif *prince*

En effet, les romans sont partagés entre un souci réaliste tenté de prendre de plus en plus en charge des aspects de la vie politique et la nécessité d'opérer une sélection très importante du vocabulaire jugé bienséant ou plaisant : si le vocabulaire politique permet d'évoquer de façon analogique la violence dans les sphères privées et intimes, les romans opèrent néanmoins une sélection dans ce champ lexical, en supprimant par exemple toute référence aux questions basement matérielles. Certains noms politiques vont au contraire connaître une grande popularité dans les romans, à l'exemple du substantif *prince*, qui est sans doute le plus commun dans les romans héroïques. Ce titre est pourtant le plus élevé et le plus rare dans la hiérarchie romaine car nous traduisons le plus souvent *princeps* par *empereur*, par principe personnage unique du champ politique. Dans la théorisation politique du Moyen-Âge et jusqu'à l'époque moderne, en particulier dans les traités, il connaît une extension de sens : le titre spécifique *prince* désigne alors son hypéronyme « l'homme de pouvoir ». En même temps, le sens se restreint dans la hiérarchie nobiliaire : le titre de prince désigne les membres de branches cadettes de la famille régnante : on appelle le prince de Condé « Monsieur le Prince ». C'est ce second phénomène que relève Marcel Pacault :

Dans la littérature en français [au Moyen-Âge], l'évolution est plus difficile à suivre, puisque le mot est fort peu employé, les auteurs [...] usant de substantifs plus précis comme comte ou duc, ou de synonymes correspondant davantage au langage parlé tels que seigneur ou baron.¹⁴¹⁵

Or, au sein des romans du XVII^e siècle, cet hypéronyme « prince » va connaître également une extension et une restriction mais assez différente puisqu'au cours du siècle, de plus en plus de personnages de romans portent ce titre, qui semble être celui qui plaît le mieux au lectorat. Ainsi, dans le premier livre de la première partie de *Clélie*, on relève plus de cent occurrences du substantif « prince », cinquante-quatre occurrences de « princesse », seul titre de noblesse à part « roi », alors qu'on ne relève aucune occurrence de « duc » ou de « comte ». Pourquoi ? Sans doute parce que ces titres n'existaient pas à proprement parler à l'époque romaine mais rappelons que le substantif « prince » désigne à Rome bien autre chose qu'un de ces nombreux galants du roman. De la même façon, les titres « prince », « princesse » et « roi », tous présents plus de cinq mille fois dans *Artamène*, ne souffrent de la concurrence d'aucun autre titre de noblesse, alors que le cadre spatio-temporel évoqué en abonde pourtant. Ce choix lexical n'est d'ailleurs pas spécifique aux romans historiques antiques puisque Madame

¹⁴¹⁵ M. Pacaut, « Recherche sur les termes *Princeps*, *principatus*, *prince*, *principauté* au Moyen Âge », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Bordeaux, 1973 (p. 19-27), p. 21.

de La Fayette choisit également des princesses comme héroïnes, comme le prouvent les bien connues princesses de Clèves et Montpensier. Princes et princesses occupent donc la première place dans la fiction de la fin du siècle. Or, force est de constater que le Prince de Machiavel est bien différent de ceux que peignent les romans, plus proches de ceux des contes que de la théorie politique. De l'Empereur de Rome, seul et unique, on passe dans la fiction à une multiplication de personnages. De même, l'hyperonyme de la théorisation politique, recouvrant qualités et travers de l'homme politique, devient l'hyperonyme du personnage masculin de roman, bien entendu paré de toutes les qualités possibles, que l'on aime plus qu'on ne craint. Sans aller jusqu'à voir dans les princes des romans les prémices du mythe du prince charmant, on peut voir avec le substantif « prince » un exemple d'érotisation d'un terme politique.

I.3 Une rencontre sous le signe du soupçon

Il existe donc des porosités entre vocabulaire politique et galant au sein des romans, en particulier par l'emploi du vocabulaire politique dans un contexte galant ou du vocabulaire amoureux dans un contexte politique. Or ces porosités sont problématiques puisque parler d'amour avec un vocabulaire politique peut servir une optique polémique, critique ou satyrique ; le travail lexical soutient dès lors les ambitions épistémologiques de la fiction.

I.3.1 Le vocabulaire de la politique lors de passages galants : rire, décrire, mentir.

L'emploi en contexte galant de vocabulaire politique peut être parodique, voire comique, comme le révélaient les trois seuls titres de fiction employant le substantif ou l'adjectif : *La Politique des coquettes, histoire véritable*, dédiée à Mademoiselle de Scudéry (1660) et attribuée à René Le Pays, *La Politique des Amans, ou la connaissance du cœur* (1683) et *Le Louis d'or politique et galant* (1695).

Le plus souvent, cependant, cet emploi du vocabulaire politique n'est pas neutre, ni comique. Certains noms évoquant au départ des hiérarchies sociales, tels que *maîtresse* ou *tyran* connaissent des emplois en contexte galant avant le XVII^e siècle. Or, dans les romans du siècle, ces emplois se font plus nombreux, et permettraient, à première vue, de mettre en lumière une modification des rapports de domination traditionnels. Dans la neuvième partie du *Faramond*, on relève par exemple trois emplois typiques des substantifs *maître* et *maîtresse* : « oserai-je vous avouer qu'Adelaide, toute ingrate qu'elle était, fut encore

maîtresse de mon cœur¹⁴¹⁶ », « je me retirerai ensuite avec Flavian, qui malgré l'humeur ordinaire des Romains, voulut préférer une maîtresse à sa patrie¹⁴¹⁷ » et « un prince qui n'étant plus maître de son cœur¹⁴¹⁸ ». La syntaxe binaire associe maîtrise amoureuse et perte de maîtrise de soi, voire perte de maîtrise politique. Elle rend sensible la puissante opposition latente entre raison et sentiments ; la « maîtresse » interdit toute autre maîtrise que la sienne propre et prend par contagion le pouvoir sur l'ensemble de l'État. Bouleversant les hiérarchies instaurées par la coutume entre intérêt personnel et intérêt collectif, entre hommes et femmes et entre raison et passion, ce substantif « maîtresse » s'inscrit dans une double tradition courtoise et tacitiste dans un genre romanesque où les femmes semblent prendre le pouvoir en prenant les cœurs. Dans les romans brefs de la fin du siècle, le substantif « maîtresse » participe au soupçon général qui pèse sur les actions publiques, au point que Pierre de Boisguibert, jouant sur les binarités et la polysémie du substantif « cour », peut écrire en incipit de *Mademoiselle de Jarnac* que les personnages « allaient bien moins [à la cour] pour faire la cour au roi, qu'à leurs maîtresses¹⁴¹⁹ ». Il oppose ainsi le maître (« le roi ») et les « maîtresses », dans une collocation satirique au sein d'une construction antithétique

Loin de toute naïveté, on peut noter que ces rapports de pouvoir sont moins réels que fantasmés ou désirés : la prise de pouvoir des femmes, exprimée par un vocabulaire politique ou militaire, semble circonscrite à la sphère galante. Dans les romans eux-mêmes, cette mise en lumière d'un type de domination permet de mieux voiler la soumission générale des personnages féminins à la volonté masculine, tout charmants que soient les princes ; celles qu'on définit par les substantifs « maîtresses » ou « souveraines » restent, en dehors de la sphère du discours, des objets de désir ou une monnaie d'échanges dans des conflits qui les dépassent. D'ailleurs, force est de constater que les adjectifs *politique* ou *ambitieux* lorsqu'ils caractérisent un substantif féminin, ont à de rares exceptions près une connotation toujours péjorative.

I.3.2 Le vocabulaire galant lors de scènes politiques : une association de plus en plus fréquente et problématique

Inversement, le vocabulaire de la passion investit de plus en plus fréquemment les scènes politiques comme les révoltes, couronnements, débats et autres délibérations où interagissent souverains, conseillers, favoris et héros. Or cette association de plus en plus fréquente est également de plus en plus problématique. En effet, loin de la rationalité

¹⁴¹⁶ G. de la Calprenède et L. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., IX, 1, p. 150.

¹⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 164.

¹⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 313.

¹⁴¹⁹ P. de Boisguibert, *Mademoiselle de Jarnac*, op. cit., p. 2.

revendiquée par la sphère publique, le roman lève le rideau qui cache les arcanes politiques, règne de l'ambition et du désir. Le vocabulaire passionnel, qu'il se trouve dans les discours rapportés ou dans les propos du narrateur, porte en lui-même une dimension critique forte. Ainsi peut-on lire dans *Les Galanteries grenadines* :

Le roi se trouvait tantôt père, et tantôt mari. Il déférait quelquefois aux volontés de la reine, et quelques autres, il s'abandonnait à l'amour paternel. Les ministres étaient divisés, les dames formaient des factions, on demandait qui vive dans les compagnies, comme en pays de guerre ouverte ; et bien qu'il fût plus généreux de se déclarer pour la princesse, le dessein de réussir dans ma négociation me fit d'abord déclarer pour la reine. J'avais plus d'une raison, de m'attacher à ce parti : il était fort dans le conseil, la politique et les intérêts qu'on m'avait confiés m'obligeaient à le prendre, et les charmes d'Alasire, belle, et jeune veuve, qui était favorite de la reine, touchèrent puissamment mon cœur.¹⁴²⁰

Cet extrait mobilise les phénomènes lexicaux et syntaxiques précédemment évoqués : la récurrence des dichotomies syntaxiques et sémantiques permettant l'opposition entre passions et bien public, ainsi que la prépondérance des personnages féminins traditionnellement écartés de la vie politique. L'emploi du substantif « favorite » est significatif, car tout en désignant ici une amie de la reine, il est enserré dans un réseau lexical des sentiments amoureux, ce qui permet une double lecture.

Les porosités et les confusions entre les deux sphères se trouvent fréquemment figurées par des antanaclases et syllepse, avec le plus souvent reprise par une anaphore pronominale d'un énoncé littéral. La plus courante association, dans les romans de l'ensemble du siècle, est celle des douces chaînes amoureuses et des dures chaînes d'un prisonnier, auxquelles peuvent s'adjoindre celles du langage. Brutus, dans *Clélie*, associe l'heureux dénouement de ses projets politiques et amoureux par le biais de cette image :

[...] engageons notre liberté pour toute vie, serrons les chaînes qui nous attachent à Lucrèce, et serrons-les de la même main dont nous voulons rompre celles de la tyrannie de Tarquin. [...] Croyons que l'amour de la patrie et l'amour de la gloire ne sont point incompatibles ; croyons au contraire que le seul désir d'être digne de l'affection de Lucrèce me fera plus tôt délivrer Rome, et ne nous faisons plus des obstacles que nous ne trouverons peut-être pas [...]¹⁴²¹

Alors que le substantif « chaînes » associé au complément du nom « qui nous attachent à Lucrèce » correspond à un emploi métaphorique topique du lyrisme amoureux, le groupe pronominal anaphorique « celles de la tyrannie de Tarquin » est proche de la syllepse puisqu'il se trouve dans cette tyrannie des prisonniers enchaînés. Ici, les chaînes amoureuses correspondent au topos du « doux esclavage », qui octroie paradoxalement au héros une force supplémentaire pour l'action politique. Cette image des chaînes symbolise alors les liens amoureux et politiques mais en outre les liens et porosités qui unissent les deux sphères.

¹⁴²⁰ M.-C. de Villedieu, *Les Galanteries grenadines*, op. cit., p. 107.

¹⁴²¹ M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., II, 1, p.138.

Cependant, la critique de l'amour lénifiant que permet cette figure se trouve explicitée quelques pages plus loin par une *ekphrasis* :

[Une femme] tenant une quenouille de la main droite, la présente à Hercule, qu'un jeune amour qui est le plus joli du monde, tient enchaîné avec une chaîne d'or ; de sorte que le tirant de la main gauche, comme pour le forcer à obéir, il semble qu'en effet Hercule vient de jeter sa massue qu'on voit à côté de lui, et qu'il avance la main pour prendre la quenouille, qu'on lui offre de si bonne grâce. Mais pour mieux expliquer cette peinture, ce petit amour qui tient un flambeau de la main droite, y tient encore son bandeau que le vent semble agiter, et où l'on voit des paroles grecques, qui ont tout à fait bonne grâce en cette langue, et qui veulent dire en la nôtre, *De mon feu vient ma force*.¹⁴²²

La légende d'Hercule et Omphale et celle d'Achille à la quenouille possèdent dans la culture antique une charge très virulente contre la séduction féminine qui déviriliserait les guerriers et les rendrait inaptes à remplir leur rôle dans la société. L'Hercule triomphant devient prisonnier des chaînes de l'amour ; le langage galant captiverait plus puissamment encore les esprits, loin de tout badinage apparent. De ce fait, l'enchaînement amoureux serait une menace politique d'autant plus forte que les liens en seraient invisibles mais lénifiants et corrupteurs.

Le roman cherche donc à intégrer au cours du siècle un lexique qui lui est étranger voire opposé. Cette intégration ne peut se faire sans sélection, modification et adaptation, qui ne s'opèrent pas sans interrogations. Lorsque le vocabulaire politique se trouve dans les scènes galantes des romans, il apporte un contraste amusant ou un voile lexical trompeur, redessinant dans la langue des hiérarchies bien établies dans les faits. Inversement, lorsque le vocabulaire des passions se rencontre dans les scènes politiques des romans, ce sont ces mêmes hiérarchies qui sont cette fois-ci dévoilées et dénoncées : l'apparente rationalité de la sphère politique est décrite à l'aide de termes passionnels. Les binarités entre question amoureuse et politique structurent donc l'élaboration du vocabulaire politique dans les romans et révèlent les tensions dans lesquelles se construit la science politique, tensions où se manifestent les différents courants philosophiques traditionnels et plus modernes, à partir des réflexions autour de l'œuvre de Machiavel de l'absolutisme.

¹⁴²² *Ibid.*, II, 2, p. 292-293.

II. Mots et maux politiques : émergence et appropriation de concepts et de vocabulaires politiques

Ce nom de Politique estoit un nom d'honneur,
 C'estoit le juste nom du juste gouverneur,
 D'un prudent Magistrat, qui pour raison civile,
 Sçavoit bien policer les membres d'une ville,
 Et qui sage & accord par accordans discodz
 De citoyens divers tiroit de bons accordz,
 Comme faict Euilthon quand son luth il manie,
 Qui de tous differens faict naistre une harmonie
 Dont il prend noz esprits, & par un son vainqueur
 Desrobe nostre oreille & nous pille le cœur.
 Aujourd'huy ce beau nom souillé de mille vices,
 N'est plus qu'on nom d'horreur qui destruit les polices,
 Un nom remply d'ordure, & qui est mesprisé
 Pour le crime de ceux qui en ont abusé [...]¹⁴²³

Ouvrant sur une réflexion lexicologique sa *Description du politique de nostre temps*, Pierre Matthieu souligne l'ambiguïté d'un terme (substantif ou adjectif) qui peut désigner les plus nobles fonctions comme les plus viles manœuvres¹⁴²⁴. Dès lors, cette ambiguïté contamine l'ensemble du vocabulaire politique et l'on peut se demander s'il est possible de parler d'emplois problématiques et polémiques d'un vocabulaire qui semble peu romanesque au sein de fictions. Au-delà des tensions avec le vocabulaire amoureux, comment circule le vocabulaire politique entre romans, entre espaces, entre devisants ? Quelle phraséologie politique se détache des romans ? Que révèlent les emprunts, les néologismes, les figements ou les défigements ? Quels échanges peut-on observer entre sphères lexicales politiques réelles et sphères romanesques ? Qu'est-ce que cela révèle de la conscience et de l'inconscient politique du siècle ? Quel est le parcours de ces substantifs entre les connotations péjoratives et mélioratives ? Reconstituer l'évolution de l'intégration et du sens de « fortune », « révolution », « peuple » et « français » dans les romans offre ainsi un éclairage politique sur les changements conceptuels tout en mettant au jour l'usage narratif qu'en font les auteurs.

¹⁴²³ P. Matthieu, *Description du politique de nostre temps, dédiée au feu Roy Henry III*, Lyon, J. Pullehotte, 1591, p. 1.

¹⁴²⁴ Voir E. Claussen, « Intraduisible, ou traduction infidèle ? le mot *politique* (1560-1590) », *Littératures classiques*, n°96, 2018, p. 29-37.

II.1 « Fortune » et « révolution », ou l'influence des astres

II.1.1 De « Fortuna » à la « fortune » personnelle

Singulièrement, le substantif et l'adjectif *politique* partagent dans les romans de nombreux sèmes communs avec « fortune », ce que reflètent les cooccurrences. C'est cette proximité d'emplois qu'il convient d'interroger. En effet ce substantif se situe à la jonction entre le concept et l'allégorie du fait de ses origines mythologiques, de sorte que de divinité et de concept, la fortune se mue peu à peu en figure rhétorique, jouant sur une dualité *pathos-misericordia*¹⁴²⁵. Stylistiquement, l'emploi du substantif *fortune* connaît donc une prédilection pour les rythmes binaires. Des auteurs comme La Calprenède tirent ainsi parti des ressources pathétiques offertes par les binarités, soit pour souligner le malheur ou le bonheur des personnages (« miroir de vertu & de confiance, persecuté du ciel & de la fortune¹⁴²⁶ », « tout se déclare pour vous, Seigneur, la fortune & l'amour vous rendront tout à fait heureux, si vous voulez les seconder¹⁴²⁷ »), soit pour manifester d'autant mieux leur mérite ou leur démérite (« ce méchant considérant sa fortune présente & non pas sa vertu¹⁴²⁸ », « Agrippa, digne favori de César, que la vertu plutot que la fortune avoit élevé aux plus hautes dignités de l'Empire¹⁴²⁹ », « il avait plus de compassion pour sa fortune que d'aversion pour sa personne¹⁴³⁰ »).

Narrativement, la fortune permet d'expliquer les ascensions et les chutes des personnalités politiques et, dans les romans, de se passer d'un travail plus approfondi de justification ou de transition du faîte de la gloire à la chute¹⁴³¹. Notons néanmoins qu'elle est plus souvent convoquée pour expliquer la chute injuste des héros et l'ascension tout aussi injuste des opposants, dont les causes logiques semblent moins évidentes que leurs opposés.

Or le substantif *fortune* entre dans le champ sémantique du hasard, de la Providence et de l'impuissance individuelle face aux forces cosmiques, comme La Rochefoucauld l'observe dans ses *Mémoires* : « la fortune règle les événements plus souvent que la conduite des hommes¹⁴³² ». Elle semble de ce fait complémentaire voire opposée à l'effort individuel, comme l'indiquent certains emplois coordonnés du type « Aladul, que la Fortune et le merite

¹⁴²⁵ Voir J. Lecoine, « Figures de la fortune et théorie du récit à la Renaissance », dans *La Fortune, thèmes, représentations, discours*, Y. Foehr-Janssens et E. Métry [éd.], Genève, Droz, 2003, p. 207-216.

¹⁴²⁶ G. de la Calprenède, *Cassandre*, op. cit., I, 3, p. 293-294.

¹⁴²⁷ H. de Juvenel, *Le Comte de Richemont*, op. cit., p. 6.

¹⁴²⁸ G. de la Calprenède, *Cassandre*, op. cit., I, 2, p. 175.

¹⁴²⁹ *Ibid.*, IV, 2, p. 170.

¹⁴³⁰ *Ibid.*, XII, 1, p. 93.

¹⁴³¹ Voir F. Buttay-Jutier, *Fortuna, usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2008.

¹⁴³² Fr. de La Rochefoucauld, *Mémoires* (1665), dans *Maximes, mémoires, œuvres diverses*, J. Truchet et M. Escola [éd.], Le Livre de Poche, 2001, p. 1009.

avoient eslevé à Charge de Grand Visir¹⁴³³ ». Mais peu à peu un glissement s'opère, par l'intégration du sème /effort personnel/, comme en témoigne l'exemple d'Homar dans *Almahide* :

Comme je suis, s'il faut ainsi dire, le Createur de ma fortune, j'en seray le conservateur : & la mesme prudence qui l'a faite, la fera durer. A dire les choses comme elles sont, c'est nous mesmes qui nous faisons ce que nous sommes : ce que nous appellons nostre destin, se doit appeler nostre conduite : & nostre sort bon ou mauvais, vient de cette bonne ou mauvaise conduite dont je parle plustost que des Astres, qui roulent sur nos testes sans penser à nous.¹⁴³⁴

Homar fait systématiquement précéder les substantifs parasynonymiques « fortune », « destin » et « sort » de déterminants possessifs, les rattachant ainsi à la volonté et au parcours individuel. Les rythmes binaires, employés ordinairement pour signaler les tensions politiques et les bouleversements de la fortune, connaissent ici un emploi de renforcement ou un emploi paradoxal de révélation des réalités politiques au rebours des modèles communément admis. Homar prétend briser la roue de la Fortune en appuyant ses réflexions à la fois sur son expérience passée et sur des énoncés sentencieux marqués par l'emploi de la première personne du pluriel. Néanmoins, cette *hybris* d'Homar se verra condamnée par la suite des événements et le renversement de sa fortune et de sa faveur du fait des manigances d'Alibée, personnage incarnant le calcul politique en lutte contre la vertu des héros.

Cette évolution du sémantisme de *fortune* s'explique en réalité par un changement de paradigme politique, où la valeur vaut plus que l'ordre céleste, d'où une charge polémique importante, illustrée par le sieur de Beaulieu dans *La Solitude amoureuse* (1631) :

Je vous diray qu'apres que nous eusmes obtenu autant de bon-heur que nous en pouvions souhaiter pour le succez de nos armes, aux guerres qui se sont faictes entre Alcide & Aristarque, Roys de Cabul & de Sablestan, vers qui nous nous retirasmes quand on vous rappella en Constantinople, & que de leurs communs labours le Ciel eust relevé nos fortunes, nous procurant dans l'estat d'Asistarque des charges qui ne nous rendoient inférieurs à luy, qu'en la dignité qu'il portoit de Roy, & non pas en autorité, ny puissance, par un sort aussi contraire à nos contentements ; il fit naistre presque aussi tost nostre ruine de la felicité, que la paix qui firent apres entr'eux leur causa.¹⁴³⁵

Le narrateur insiste sur la passivité de ses compagnons, employant ainsi un verbe pronominal de sens passif (« qui se sont faictes ») et des verbes au sémantisme passif (« se retirer », « nous eusmes obtenu »). Les groupes se rapportant aux compagnons occupent d'ailleurs surtout des fonctions de compléments (« le ciel eust relevé nos fortunes, nous procurant »,

¹⁴³³ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, suite de la deuxième partie, 2, p. 1956.

¹⁴³⁴ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 2, p. 2013-2014.

¹⁴³⁵ Sieur de Beaulieu, *La Solitude amoureuse du Sieur de Beaulieu dediée A monsieur le Premier*, Paris, G. Benar, 1631, p. 368-369.

« ne nous rendoient », « il fit naistre [...] nostre ruine »). Les substantifs « bon-heur », « succez », « fortunes » et « sort » partagent tous les sèmes de fortune et confortent cette mise en valeur de la passivité, qui fait du destin des personnages le jeu du sort. Cependant, cette proclamation d'humilité et d'impuissance ne masque pas la force polémique du propos, puisqu'un simple chevalier déclare n'être pas inférieur au Roi, ayant obtenu par sa main armée des charges, une autorité et une puissance similaires à celle d'Asistarque, qu'il a obtenu par sa seule naissance. L'ambivalence de la posture narrative s'éclaire d'ailleurs par l'emploi de la préposition « pour » dans la première phrase, celle-ci pouvant indiquer la destination du procès, donc en conservant le sème passif, mais également la cause du procès. Suivant l'interprétation choisie, les chevaliers seront ou non artisans de leur bonheur, tandis que le sort est lui l'artisan de sa ruine. Cette intégration d'une part de volonté dans la carrière individuelle, ici dans l'ascension sociale, témoigne de l'intrication du hasard et du travail, du sujet et du ciel, de la fortune et de la politique.

D'ailleurs, les substantifs *fortune*, *politique* et *ambition* se voient en collocation, coordonnés ou même intervertis, comme on le retrouve dans *Almahide* : « [le duc] s'engagea avec moi dans un grand discours sur les changements de la fortune & parmi des réflexions politiques sur la prison du duc de l'Infantade, & sur les motifs que pouvait avoir eu la cour de le traiter de cette sorte¹⁴³⁶ » ou « meslons un peu d'ambition à l'amour : puisque l'Amour & la Fortune s'accordent fort bien ensemble¹⁴³⁷ » –se retrouvent la distinction et la complémentarité entre champs amoureux et politique. Ainsi, toujours dans *Almahide*, lors d'une intrigue politique qui trouve sa résolution du fait du calcul, un personnage déclare que « quand la Fortune de dessein prémédité eut voulu disposer toutes choses à notre avantage, elle n'aurait pû mieux faire¹⁴³⁸ ».

Or, rapprocher la « fortune » du champ sémantique de la politique c'est faire l'économie d'une justification narrative des retournements par trop invraisemblables. C'est aussi et surtout se permettre de ne pas donner un avis politique, une analyse ou des questionnements sur le pouvoir, en faisant d'une entité supérieure et imprévisible la seule cause des révoltes et des chutes. En ce sens, cette proximité sémantique peut être reliée au vocabulaire cosmique emprunté par la théorie politique, qui permet d'illustrer l'insaisissable, le lointain, l'imprévisible mais aussi les retours à un ordre initial une fois le chaos ordonné. De la sorte, le narrateur d'*Almahide* peut évoquer la rusée Alabée par la périphrase « l'Astre

¹⁴³⁶ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, I, 2, p. 1197.

¹⁴³⁷ *Ibid.*, II, 2, p. 1998-1999.

¹⁴³⁸ *Ibid.*, III, 3, p. 2078.

malin qui les menaçait¹⁴³⁹ », rappelant l'influence de l'astrologie dans la conscience collective, qui veut que les astres puissent agir de façon irréprouvable sur les destinées humaines.

II.1.2 « Révolutions », « révoltes » et anacyclose

C'est bien sûr le substantif *révolution* qui connaît dans les romans la resémantisation la plus représentative des mutations conceptuelles¹⁴⁴⁰. En effet, le substantif évoque au départ le retour régulier des astres suivant un ordre mathématique ; puis il en vient par dérivation à désigner un retournement de situation ou un coup du sort, tout en conservant un lien avec ses origines astronomiques, puisque ces coups du sort appartiennent à un ordre du monde qui dépasse l'entendement humain. De fait, le principal retournement de situation étant la révolte politique, et les deux substantifs étant paronymes, ils furent rapidement associés, alors que « révolte » est à l'origine le déverbal de « se revolter », qui signifie d'abord « se retourner, se tourner ». Du fait de cette proxémie, le substantif « révolution » perd progressivement son sème de fréquence ou d'itération, qui est pourtant étymologique, et indique alors une rupture radicale, qu'incarnera bien sûr la Révolution française au siècle suivant.

Néanmoins, et jusqu'à cette Révolution, la théorie de l'anacyclose conçoit encore les changements de régime comme une évolution naturelle de la monarchie à la tyrannie, de la tyrannie à la république, de la république à l'anarchie, de l'aristocratie à la ploutocratie, suivant un schéma aristotélien ou platonicien¹⁴⁴¹. Employé au pluriel, le substantif « révolutions » se rapproche alors de son paronyme « révolte », comme l'indique une occurrence dans *Iphigène* : « de cette liberté qu'ont les Polonois d'élire leurs Monarques, procède cette restriction de l'autorité Royale dans certains termes, qu'il n'est pas loisible d'outrepasser, sans altérer l'harmonie de la direction établie depuis un temps immémorial & sans exciter en l'État des révolutions, ou plutôt des convulsions redoutables¹⁴⁴² ». L'épanorthose, à la clause, confirme la condamnation des révolutions, ici entendues comme synonymes de révoltes ; néanmoins le substantif abstrait « l'harmonie » ou le groupe nominal « un temps immémorial » rattachent ces événements singuliers à une organisation bien plus élaborée et les inscrivent dans le temps long des plans divins. Cette acception est encore plus visible lors de l'emploi du substantif au singulier, à l'exemple de l'incipit de *Faramond* :

¹⁴³⁹ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 2, p. 2086.

¹⁴⁴⁰ Voir A. Rey, « Révolution », *Histoire d'un mot*, Paris, Gallimard, 1989.

¹⁴⁴¹ Platon, *La République*, *op. cit.*, VIII, p. 1139-1174.

¹⁴⁴² J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, *op. cit.*, I, p. 4.

Ce superbe Empire, qui depuis tant de siècles avait maîtrisé l'univers, & qui depuis peu sous le règne du grand Théodose semblait s'être rétabli dans ses premières dignités, commençait sous celui de ses enfants d'éprouver cette révolution à laquelle les injustes dominations sont sujettes, & les nations impatientes d'un joug imposé depuis tant d'années, après avoir long-temps gémy, & assés longtemps soupiré pour cette liberté si chère aux hommes, armoient enfin pour elle toutes leurs puissances & couvraient la terre d'hommes armés dans toutes les parties de l'Europe.¹⁴⁴³

L'incipit, abordant le temps large de l'histoire humaine, souligne ici la transition d'un empire à l'autre en faisant de ce changement un mécanisme naturel et bénéfique. Néanmoins, l'épithète « injustes » témoigne que tous les régimes ne sont pas destinés à périr, en particulier lorsqu'ils sont fondés sur le bon droit, la justice, et surtout sur le droit divin. Comme « politique », « révolution » connaît dans les romans deux acceptions antinomiques suivant qu'il s'agisse d'évoquer un processus favorable ou défavorable aux héros : si la révolution favorise la quête du personnage et permet le rétablissement du souverain légitime, alors elle est un juste rétablissement conforme à l'ordre cosmique. En revanche, s'il s'agit d'une révolte du peuple méprisable, alors elle est un trouble condamnable qui bouleverse au contraire l'équilibre fragile mais sublime du monde.

II.2 De qui « peuple » est-il le nom ? « peuple » et « peuples » dans la première partie du *Télémaque*

Clôturant le corpus, *Télémaque* offre une synthèse exemplaire du traitement des idées mais également du vocabulaire politique. En cherchant à dessiner les traits du souverain idéal, Fénelon accorde une attention toute particulière aux différents peuples et par là aux divers visages qu'ils revêtent. Or les désignations de ce groupe politique éclairent la représentation qui en est faite, comme le rappelle Marc Ortolani :

Le mot « peuple » fait partie de ces termes que l'on pourrait qualifier de transversaux, dans le sens où ils intéressent un très grand nombre de disciplines : en l'occurrence, au-delà de la lexicographie, les sciences sociales en général (en particulier l'histoire des idées et des idéologies), la philosophie politique, ou encore la sociologie des pratiques culturelles. Seulement, et c'est ce qui en fait l'un des intérêts, la chose qu'il désigne varie considérablement à travers l'histoire, mais également d'une langue à l'autre, d'une discipline à l'autre, d'une école de pensée à l'autre, et en fonction des aires sociales et culturelles ou des présupposés idéologiques. Autant commencer, par conséquent, en essayant de cerner une notion originelle mais complexe et qui revêt, à l'évidence, plusieurs dimensions.¹⁴⁴⁴

¹⁴⁴³ G. de la Calprenède et L. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., I, 1, p. 1-2.

¹⁴⁴⁴ M. Ortolani, « Le peuple, du mot à la chose. Quelques jalons dans l'histoire des idées politiques », *Cahiers d'études romanes*, revue du CAER, Aix-Marseille, n°35, 2017, p. 21-22.

Si le substantif axiologiquement marqué *populace* ne se trouve qu'une seule fois dans la première partie du *Télémaque*, c'est que le substantif *peuple*, présent cent-soixante-douze fois, au singulier ou pluriel, va recouvrir des connotations à la fois péjoratives et mélioratives.

Emplois de <i>peuple</i> au singulier :		Emplois de <i>peuples</i> au pluriel :	
Population d'un pays	17	Population de pays	28
Spectateurs d'une scène, public	16	Spectateurs d'une scène, public	9
Sujets d'un souverain	20	Sujets d'un souverain	21
populace	3	« tous les peuples »	18
peuplade	3	Peuplades	15
État	6	États	16
populace	3	« tous les peuples »	18

Ce relevé permet de mettre en lumière plusieurs phénomènes : d'abord, l'emploi du substantif *peuple* comme métonymie d'État n'est finalement qu'assez minoritaire dans le *Télémaque* ; à la dimension socio-politique s'adjoint un emploi relatif du substantif : le peuple recouvre alors tout ce qui n'est pas l'État. Le nom collectif unit dans ce cas des traits /identité/ des membres et /altérité/ vis-à-vis des autres groupes collectifs mais également vis-à-vis de l'individu. *Peuple* équivaut alors à /ce qui n'est pas l'autre groupe/+/ce qui n'est pas l'individu/¹⁴⁴⁵. En effet, le peuple n'est le plus souvent évoqué qu'en lien avec le héros dont il est le spectateur ou avec le souverain dont il est le sujet.

Au contraire, les emplois de « peuple » signifiant population d'un pays, et plus encore comme peuplade, évoquent surtout la violence et la guerre si le substantif est utilisé seul. Au contraire, employé corrélativement, il insiste plutôt sur l'idée d'unité. Lorsque par exemple le narrateur déclare que « ces deux hommes vénérables furent un spectacle touchant à tant de peuples assemblés [...] », le groupe nominal singulier « un spectacle touchant » permet d'unifier la variété des regards signifié par un emploi assez intéressant de « peuples » au pluriel, signifiant ici « spectateurs »¹⁴⁴⁶. Évoquer le peuple, c'est alors consacrer les mérites d'un individu d'exception, comme le prouvent les différents emplois du substantif lors de l'élection d'Aristodème :

¹⁴⁴⁵ Voir au sujet des noms collectifs et de leurs implications politiques M. Lecolle, *Les Noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*, Limoges, Lambert-Lucas, 2019.

¹⁴⁴⁶ Voir sur cette proximité entre « peuple » et « public » les études d'H. Merlin, en particulier *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, les Belles Lettres, 1994.

Vous avez au milieu de vous un homme qui vous connaît et que vous connaissez ; qui sait la guerre ; qui a montré son courage non seulement contre les flèches et contre les dards, mais contre l'affreuse pauvreté ; qui a méprisé les richesses acquises par la flatterie ; qui aime le travail ; qui sait combien l'agriculture est utile à un peuple ; qui déteste le faste ; qui ne se laisse point amollir par un amour aveugle de ses enfants ; qui aime la vertu de l'un et qui condamne le vice de l'autre ; en un mot, un homme qui est déjà le père du peuple. Voilà votre roi, s'il est vrai que vous désiriez de faire régner chez vous les lois du sage Minos.

Tout le peuple s'écria : Il est vrai, Aristodème est tel que vous le dites ; c'est lui qui est digne de régner. Les vieillards le firent appeler : on le chercha dans la foule, où il était confondu avec les derniers du peuple. On lui déclara qu'on le faisait roi.¹⁴⁴⁷

Cet extrait poursuit deux objectifs que l'on pourrait craindre antinomiques : souligner les vertus exceptionnelles d'un personnage, tout en rappelant son appartenance au peuple lui-même. Pour ce faire, le narrateur use d'un procédé proche de l'antanaclase, en faisant jouxter trois emplois bien différents du substantif « peuple ». Le premier emploi, « l'agriculture est utile à un peuple », désigne plutôt les habitants d'un pays, donc une acception peu politique, d'autant plus qu'il est fait référence au travail de la terre, loin de la discussion politique de l'agora. Le groupe nominal « le père du peuple », quant à lui, unit fortement le destin d'un individu d'exception et de ses sujets, mais la proximité syntaxique qui fait du « peuple » le complément du nom accentue la proximité du lien, décrite comme une filiation aussi naturelle que celle des enfants, évoqués juste auparavant. Du peuple comme entité indépendante, on passe à un groupe affilié et soumis au souverain. Le troisième emploi du substantif fait du peuple une assemblée de spectateurs venant approuver et confirmer les décisions de Télémaque ; s'ils ne sont pas confondus avec les politiques, les membres de la foule ont bien ce rôle d'approbation évoqué dans la deuxième partie : un peuple qui n'est pas une populace tend l'oreille et se soumet à la clairvoyance d'un individu devenu le bon berger au troupeau docile et heureux. Or le quatrième emploi parfait cette inclusion, en faisant d'Aristodème un homme parmi le peuple et issu de lui. En effet, lorsque le narrateur évoque « les derniers du peuple », il privilégie l'acception socio-économique du substantif, désignant alors la frange la moins aisée d'une population. N'étant pas ici révoltée, cette frange de la population est évoquée par le substantif relativement neutre « peuple », et non comme on pourrait s'y attendre par le substantif péjoratif « populace ». En outre, dans une société où place physique et place symbolique sont bien aisément confondues, nous pouvons tirer quelques indices de la scénographie : Aristodème se trouve au dernier rang, parmi les plus déclassés, mais il connaît l'honneur suprême d'être cherché par les maîtres de cérémonie, et il y a sans doute référence

¹⁴⁴⁷ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., p. 116.

ici à une parabole de l'évangile de Luc, se concluant par « celui qui s'abaisse sera élevé ¹⁴⁴⁸ ». L'onomastique est on ne peut plus signifiante ici, puisque « Aristodème » peut à la fois signifier le « meilleur du peuple » ou « le peuple excellent », unissant noblesse et peuple. C'est donc relativement à la situation politique et aux relations du peuple vis-à-vis de l'autorité que le substantif prendra une connotation plus ou moins péjorative, alors qu'il désigne finalement tout personnel romanesque indéterminé. D'ailleurs, on constate une relative rareté de la complémentation nominale pour ce substantif, nécessitant une interprétation motivée par le cotexte.

En outre, le substantif « peuple », plus ou moins marqué axiologiquement suivant les emplois, prend fréquemment chez Fénelon un sens philosophique voire théologique. En effet, on retrouve non moins de dix-huit fois la locution « tous les peuples », indiquant que l'on dépasse la dimension individuelle ou relative pour atteindre un niveau maximal d'abstraction, les formulations s'approchant fréquemment du gnomique, par exemple « que tous les peuples la [la paix] la révèrent et goûtent ses fruits, de génération en génération [...] et que tous les peuples qui voudront se rendre heureux en se réunissant songent à imiter les peuples de l'Hespérie » ou encore « tous les peuples sont frères, et doivent s'aimer comme tels ». Fénelon en choisissant le pluriel valorise paradoxalement l'unité de ces peuples, considérés par lui comme un unique troupeau : le peuple de Dieu.

La multiplicité des emplois du substantif « peuple » traduit à la fois le manque de conceptualisation politique de cette entité, son relatif effacement dans les romans, et un traitement tantôt positif tantôt négatif suivant les besoins de la narration, révélant un certain mépris pour une classe sociale qui, à défaut d'être le lectorat visé, correspond pour une part au lectorat réel. Comment flatter cette part du lectorat sans heurter la sensibilité du lectorat idéal que représente la noblesse ? En subsumant les distinctions sociales par la définition d'une macrostructure excessivement valorisée : le peuple des Français.

II.3 « Liberté chérie » : ce que « français » veut dire

Alors que s'intensifie le travail d'unité nationale, les romanciers portent une attention toute particulière au nom *France* et à ses dérivés ; en cela ils s'inscrivent dans une réflexion engagée à la Renaissance, doublée de légendes étymologiques autour de celui de *Gaule*¹⁴⁴⁹. Depuis l'Antiquité tardive, deux étymologies du nom collectif *franc* se concurrencent : une

¹⁴⁴⁸ *Évangile selon saint Luc*, XIV, 8-11.

¹⁴⁴⁹ Voir J. Poujol, « Étymologies légendaires des mots *France* et *Gaule* pendant la Renaissance », *Publications of the Modern Language Association of America*, 72(5), 1957, p. 900-914.

rattachant le gentilé à l'adjectif, l'*Histoire auguste* expliquant par exemple que les Francs sont réputés ne pas tenir leurs accords¹⁴⁵⁰, et l'autre le faisant dériver du nom propre d'un chef. Jacques Pujol indique que la figure mythique de Francus/Francion n'apparaît qu'au VII^e siècle, et reste longtemps relativement secondaire, et ce n'est qu'au cours du Moyen-Âge, et surtout à partir du XIII^e siècle, que l'origine des Francs est rattachée au cycle franco-troyen. Parallèlement, le rapprochement des deux homonymes *franc* connaît une importante faveur durant la Guerre de Cent Ans, et devient un lieu commun au XVI^e siècle, tant dans les œuvres fictionnelles, comme la *Franciade*, que philosophiques, à l'exemple de Bodin qui rattache le caractère français à cette étymologie supposée¹⁴⁵¹.

Cette double réponse étymologique et mythique trouve toute sa place dans une œuvre pacifiste à la gloire de la France comme *L'Astrée* ; le roman propose deux légendes concurrentes pour expliquer l'histoire gauloise et en donne une étymologie supposée, faisant dériver le gentilé « Gaulois » du nom propre mythique « Galathée¹⁴⁵² » et le nom propre « France » du nom de peuple « Franc », suivant la tradition historiographique : « tout ce peuple luy a depuis porté tant d'affection [à Méroüée] que non seulement il veut estre à luy, mais se fait nommer du nom des Francs, pour luy estre plus agreable, & leur pays au lieu de Gaule prend le nom de France¹⁴⁵³ ». Néanmoins, du fait de la dénonciation de l'impérialisme romain, le sème de la liberté est fréquemment associé à l'évocation du peuple français, en particulier juste après la présentation par Adamas de la légende fondatrice du Forez :

Mais que ce soit Galathée, ou Diane, tant y a que par un privilege sur-naturel, nous avons esté particulièrement maintenues en nos franchises, puis que de tant de peuples, qui comme torrens sont fondus dessus la Gaule, il n'en y a point eu qui nous ait troublé en nostre repos : Mesme Alaric Roy des Visigot, lors qu'il conquit avec l'Aquitaine toutes Provinces de deça Loire, ayant sceu nos statuts, en reconfirma les privileges, & sans usurper aucune autorité sur nous, nous laissa de nos anciennes franchises.¹⁴⁵⁴

L'emploi à deux reprises du substantif « franchises », introduit par le possessif « nos », dans la même phrase, certes assez longue, ne peut que faire écho au goût supposé des Français pour la liberté, ce que conforte un champ sémantique du maintien des coutumes. Nous avons évoqué l'incipit d'*Alexis* en parlant de la France dans les romans ; or on y retrouve cette association entre la France et la liberté, par un isolexisme autour de l'adjectif *franc* dans la

¹⁴⁵⁰ *Histoire Auguste*, « Vie de Procule », 13 : « Franci quibus familiare est fidem frangere ».

¹⁴⁵¹ J. Bodin, *Œuvres philosophiques, Corpus Général des philosophes français*, P. Mesnard [trad. et éd.] Paris, PUF, 1951, t. V, 3, p. 456.

¹⁴⁵² H. d'Urfé, *L'Astrée, op. cit.*, D. Denis [éd.], I, 2, p. 175.

¹⁴⁵³ *Ibid.*, D. Denis [éd.], I, 2, p. 229.

¹⁴⁵⁴ *Ibid.*, D. Denis [éd.], I, 2, p. 176.

participiale « prenant cette Ile franche & cette ville de franchises [Paris] comme une cité de refuge [...] »¹⁴⁵⁵.

Faramond propose une réflexion étymologique comparable. La Caprenède ne prend pas la peine de privilégier une étymologie par rapport à une autre, les deux interprétations favorisant également un gallicisme là encore hostile à l'influence ultramontaine :

Ce fut donc du nom de Franc ou François qu'ils s'appelleront depuis ce temps-la, joignans à la considération de leur Roy qui leur estoit en vénération, celle de la liberté qu'il leur auoit donnée les noms de, Franc & Franchite parmy eux, avec la même signification que parmy les Romains, ceux de libre & de liberté.¹⁴⁵⁶

Là-encore, le travail onomastique sert des intérêts politiques, le goût de la liberté devenant constitutif de l'identité française. Notons pour conclure que la dimension péjorative de ce gentilé, évoquée par Vospicus, ne disparaît pas tout à fait, rattachant le type français à une certaine finesse d'esprit proche de la tromperie.

III. Référer : les dénominations politiques

III.1 Une onomastique signifiante ?

Si une étude lexicale ne peut faire l'économie d'un travail d'onomastique, lorsqu'il s'agit des romans, le relevé s'avère quelque peu décevant. En effet, l'onomastique se montre peu signifiante dans la plupart d'entre eux lorsqu'on y porte un éclairage politique, puisqu'elle privilégie plutôt une orientation poétique ou intertextuelle. Les noms romanesques sont choisis avant tout pour leur euphonie ou graphie, et, comme le rappelle Suzanne Duval, « en même temps qu'ils structurent le monde fictionnel en identifiant les actants du personnel romanesque, ces noms artificiels disséminent les indices d'un niveau de style et d'un régime de fictionnalité poétiques¹⁴⁵⁷ ». Cette relative rareté de l'onomastique politique rend d'autant plus intéressants certains noms qui méritent d'être étudiés comme des objets politiques, en particulier lorsqu'il s'agit de noms à clés ou qui inscrivent le personnage dans une tradition, une filiation politique. D'ailleurs, des ouvrages à la limite entre roman et libelle, comme ceux de Boitel de Gaubertin, emploient des majuscules pour signaler que le nom employé doit être déchiffré : la graphie elle-même invite à une lecture active des noms propres. Dans la plupart des cas, les noms à clé n'apportent pas d'information supplémentaire que celle de la double

¹⁴⁵⁵ J. P Camus, *Alexis*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁴⁵⁶ G. de la Calprenède et L. de Vaumorière, *Faramond*, *op. cit.*, II, 1, p. 23-24.

¹⁴⁵⁷ S. Duval, *La Prose poétique du roman baroque (1571-1670)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 324. Voir D. Denis, « Lire le nom propre de fiction au XVII^e siècle », *Littérature*, n°140 (décembre 2005), p. 90-101 et *id.*, « Le statut du nom propre au XVII^e siècle : glanes grammaticales, perspectives littéraires », *Mélanges offerts en l'honneur d'Anne-Marie Garagnon*, Paris, L'improviste, 2005, p. 31-40.

désignation (le personnage et la personne réelle qui est représentée), que cette double désignation soit explicite, par exemple par le biais d'anagrammes, ou non. Cependant, il apparaît que plus un ouvrage assume son orientation politique, plus l'onomastique sera motivée politiquement.

III.1.1 Les noms-clés : l'exemple d' « Alcandre »

Dans son Dictionnaire, Furetière rappelle l'écart entre l'onomastique ordinaire et celle de romans, auréolée du prestige antique et se présentant comme un chiffre invitant à une double lecture fictionnelle et interprétative :

*Nom de roman est un nom factice et formé à la manière Grecque, ou Romaine, pour desguiser les noms de ceux dont on conte l'aventure ; ou un nom qu'on prend par simple galanterie. Les noms de Roman sont heureux, quand ils contiennent l'anagramme d'un nom de baptesme, comme Arthénice, pour Catherine, Hypolithe pour Philippote.*¹⁴⁵⁸

Le nom propre, fonctionnant linguistiquement comme « désignateur rigide¹⁴⁵⁹ », circule de façon plus libre et identifiable que les autres classes grammaticales. C'est ainsi que les noms-clés circulent d'un texte à l'autre et de la fiction à la réalité politique et historique.

Les titres à clé des romans doivent donc synthétiser le double enjeu de signaler la clé tout en inscrivant néanmoins l'ouvrage dans le genre fictionnel. Naît de la sorte à la fin du siècle toute une série de romans portant dans leur titre le nom d'Alcandre. Or, le nom propre « Alcandre » renvoie pour tout lecteur du XVII^e siècle non seulement à un homme de pouvoir (suivant l'étymologie « *alk-andros* », « homme fort ») mais surtout à la lignée des Bourbons, qu'il s'agisse du grand-père ou du petit-fils. En effet, depuis *La Délivrance des chevaliers de la gloire par le grand Alcandre gaulois, Ballet pour l'heureuse naissance de Mgr le Dauphin* imprimé en 1638, le nom d'Alcandre est associé à la royauté française, ici dans une démarche encomiastique¹⁴⁶⁰. Mais lorsque en 1638 paraissent *Les Amours du Grand Alcandre*, la dimension polémique se fait jour, puisque l'œuvre se nimbe du voile de la fiction pour mieux détailler les amours de la cour d'Henri IV, ce qu'indique le sous-titre *Histoire des amours du grand Alcandre, en laquelle, sous des noms empruntez, se lisent les aventures amoureuses d'un grand prince du dernier siècle*¹⁴⁶¹. D'ailleurs, l'avis au lecteur pousse à compléter la liste des clés déjà présente dans l'ouvrage :

¹⁴⁵⁸ Cité par D. Denis, « Lire le nom propre de fiction au XVII^e siècle », *Littérature*, n°140, 2005 (p. 83-94), p. 86.

¹⁴⁵⁹ Voir sur cette notion S. Kripke, *La Logique des noms propres*, P. Jacob et F. Récanati [trad.], Paris, Éd. de Minuit, 1982.

¹⁴⁶⁰ Anonyme [P. de Nougier], *La Délivrance des chevaliers de la gloire par le grand Alcandre gaulois, Ballet pour l'heureuse naissance de Mgr le Dauphin*, Avignon, J. Bramereau, 1638.

¹⁴⁶¹ Anonyme [L.-M. de Lorraine, princesse de Conti, Mlle de Guise], *Histoire des amours du Grand Alcandre*, *op. cit.*

Pour la bien entendre, il faudroit avoir longtemps consulté les plus vieux de nos Courtisans, qui ont vescu en ce temps là. [...] Les personnes qu'on n'a pû connoistre & les choses qu'on n'a sçeu penetrer, ont esté laissées en blanc pour exercer ta curiosité. Si tu en as appris quelques particularitez dans la conversation, ou par la lecture, fais en part à l'Imprimeur, qui ne manquera pas d'en remplir une seconde Edition, en te rendant la loüange qui t'est deuë pour avoir enrichy son travail.¹⁴⁶²

Alors que la plupart des romans cherchent à minimiser la dimension politique de l'intrigue dans les titres et paratextes, ici la démarche est tout opposée, la *captatio benevolentiae* s'élaborant autour d'une valorisation des connaissances des arcanes politiques et des secrets d'alcôves du lecteur.

Fort du succès de cet ouvrage, le nom d'« Alcandre » devient au cours du siècle la clé privilégiée pour évoquer les rois Bourbon, en particulier pour détailler leurs amours : Courtilz de Sandras en fait même un sous-genre en publiant *Les Conquestes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, avec les intrigues de sa cour*¹⁴⁶³, *Les dames dans leur naturel, ou La galanterie sans façon. Sous le regne du grand Alcandre*¹⁴⁶⁴ ou encore *Le Grand Alcandre frustré. Ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu. Histoire galante*¹⁴⁶⁵. « Alcandre » désigne cette fois-ci Louis XIV mais la triple dimension galante, politique et polémique demeure, inscrivant les rois Bourbon dans un archétype de « vert-galant ». La multiplication de ces titres témoigne bien de la popularité dont jouissent ces fictions à clé, à la jonction entre anecdotes galantes voire scabreuses et dénonciation politique¹⁴⁶⁶. En outre, la publication à Cologne, sous l'adresse fictive de Pierre Marteau, indique la portée sulfureuse de ces ouvrages, qui ne peuvent se vendre que sous le manteau¹⁴⁶⁷.

Alors que *L'Histoire des amours du Grand Alcandre* nécessitait un sous-titre pour expliciter la dimension politique de l'ouvrage, *Les Conquêtes amoureuses du Grand Alcandre*, se plaçant consciemment dans une position d'intertextualité, n'a plus besoin d'expliquer cette dimension, le nom « Alcandre » joignant à une fonction référentielle l'information /clé polémique sur les amours royales/. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'est donné à Louis XIV ce nom à clé dans *L'Histoire amoureuse des Gaules*, clé qui non

¹⁴⁶² *Ibid.*, « Au lecteur », n. p.

¹⁴⁶³ G. Courtilz de Sandras, *Les Conquestes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, avec les intrigues de sa cour*, Cologne, P. Bernard, 1684. Voir J. Lombard, *Courtiz de Sandras et la crise du roman à la fin du grand siècle*, Paris, PUF, 1980.

¹⁴⁶⁴ G. Courtilz de Sandras, *Les Dames dans leur naturel, ou La galanterie sans façon. Sous le regne du grand Alcandre*, Cologne, P. Marteau, 1686.

¹⁴⁶⁵ *Id.*, *Le Grand Alcandre frustré. Ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu. Histoire galante*. Cologne, P. Marteau, 1686.

¹⁴⁶⁶ Voir A. Arzoumanov, *Pour lire les clés de l'Ancien Régime*, op. cit., p. 335-336.

¹⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 335-336.

seulement n'abuse personne mais est conçue précisément pour attirer un lectorat friand de secrets d'alcôves.

III.1.2 Les noms programmatiques dans les fictions philosophiques

L'autre cas d'onomastique signifiante se trouve dans les fictions qui elles aussi assument leur attachement au genre politique, mais cette fois-ci en privilégiant moins le polémique que le didactique, s'attachant en particulier aux concepts philosophiques. Le nom propre joue alors une double fonction de marqueur d'identité et d'invitation à une lecture allégorique.

Mélanie Sag propose dans son article « Allégorie et fiction dans *l'Argénis* » une typologie très éclairante de l'onomastique romanesque, que nous nous permettons de résumer et d'élargir à une part plus large du corpus. Elle distingue en effet dans ce roman trois types de personnages¹⁴⁶⁸ : « les personnages uniquement à clé, qui réfèrent au monde actuel, dont le nom est encodé par le texte, qui ont un rôle diégétique réduit », « les personnages qui ne renvoient qu'au monde fictionnel projeté par le texte ou à la tradition littéraire » et « les personnages mixtes dont les noms sont signifiants, sans référer explicitement au monde actuel, décryptés *a posteriori* par la clé (qui n'est pas de Barclay)¹⁴⁶⁹ ». Or dans nos propres recherches il semble que l'on puisse étendre ces catégories à une part importante des fictions, qui peuvent réunir les trois catégories, comme par exemple *Le Romant satyrique* ou *Macarise*, ou en privilégier une seule, se rapprochant dès lors plus du pendant purement fictionnel ou incluant un sens référentiel ou un sens caché, didactique et politique.

La première catégorie se divise selon la critique en deux sous-ensembles : les personnages « qui ne sont que mentionnés, qui n'apparaissent pas dans le texte » et ceux « qui ont un rôle dans l'intrigue et dont le corps est décrit ». Le personnel du premier sous-ensemble, explicitement politique, peut s'identifier grâce au jeu verbal de l'anagramme, dans *L'Argénis* Usinulca est Calvinus, Margania est Germania par exemple. Lorsque l'identification n'est pas possible par le simple nom, le contexte favorise le rapprochement analogique ou géographique, à l'exemple du couple de Lydiens dont les clés ultérieures offriront un pertinent rapprochement avec les Concini, le gentilé important moins pour sa fonction référentielle topographique que polémique et xénophobe. Le deuxième sous-ensemble, référant aux membres du cercle de Barclay, fonctionne sur le mode de la connivence, ce que l'on retrouve chez d'autres auteurs comme les Scudéry ou Lannel. N'ayant pas un rôle

¹⁴⁶⁸ M. Sag, « Allégorie et fiction dans *l'Argénis* », contribution au séminaire de Fr. Lavocat « Allégorie et fiction » (2006-2009), à paraître aux éd. Peeters. Article disponible en ligne sur le site Manualzz.

¹⁴⁶⁹ *Id.*, p. 5.

actantiel de premier ordre dans la diégèse, ces deux sous-ensembles servent surtout les ambitions didactiques et politiques des romans.

La seconde catégorie, uniquement fictionnelle, est celle qui porte le moins de noms signifiants, alors que les noms de la troisième catégorie de personnages nécessitent là encore un décodage mais qui n'a pas besoin de l'étayage des figures historiques. Si les romans à la jonction entre fiction, référentiel et allégorie s'interrogent nécessairement sur des problématiques de l'époque, en particulier la faveur ou les tensions religieuses, ils l'abordent également en opérant un travail d'abstraction qui permet de faire des personnages des archétypes, le roman s'apparentant alors à un laboratoire politique où l'on pousserait jusqu'au bout les concepts pour éprouver leur validité. Ayant une fonction diégétique plus importante que les personnages de première catégorie, ceux de la troisième catégorie paraissent paradoxalement plus mimétiques (car plus décrits, plus développés) et plus abstraits, car plus proches d'allégories politiques. Formés sur le grec, les noms de ces personnages dans *L'Argenis* sont donc programmatiques : Méléandre est « un homme vain, sot ou infortuné », Poliarche est celui « qui commande beaucoup », Lycogène est issu de la race des loups, Archombrote guide le peuple par sa sagesse, Timoclée honore la gloire. De la même façon, les suppôts de Lycogène frappent par la colère (Éristhène), jugent peu (Ménocrite), et sont funestes au peuple (Oloodème¹⁴⁷⁰). Ici, les origines grecques des noms servent deux fonctions : inscrire le roman dans la filiation romanesque antique mais aussi et surtout dans la tradition des traités philosophiques platoniciens, où la conversation entre des personnages archétypaux permet l'émergence d'une vérité philosophique.

Éponyme, le nom propre « Argenis » désigne quant à lui la noblesse des origines (*ari-génos*), mais aussi la royauté par quasi-anagramme de *regina*. En outre, S. Siegl-Mocavini indique un intertexte poétique possible avec la seconde églogue du *Bucolicum carmen* de Pétrarque, où est dénoncée l'anarchie des guerres civiles. Néanmoins, une réserve peut être faite quant au programme onomastique d'« Argenis », qui va « au-delà du programme de son nom, son développement actantiel n'étant pas totalement prédictible¹⁴⁷¹ ». Sa fonction est d'abord narrative, puisqu'elle est l'objet de la quête du héros qui l'épousera au dénouement. Si une interprétation allégorique est autorisée, on ne peut l'y réduire. De la même façon, dans la plupart des romans, l'interprétation référentielle ou didactique des noms des personnages, surtout des femmes, ne doit pas faire perdre de vue leur rattachement à une intrigue où prime la question amoureuse et le plaisir du divertissement. *L'Argenis* inscrit donc dans son

¹⁴⁷⁰ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, p. 17.

¹⁴⁷¹ M. Sag, « Allégorie et fiction dans *l'Argénis* », *art. cit.*, p. 8.

onomastique même les différents degrés d'interprétation qui placent l'œuvre dans une lecture scalaire entre romanesque et politique, entre réalité et fictionnalité, entre abstraction et figuration. Dès lors, l'onomastique se propose non seulement comme clé des personnages mais du roman lui-même.

Ces onomastiques signifiantes sont encore plus assumées dans la *Macarise* d'Aubignac, qui revendique dès le sous-titre être une « Histoire allégorique contenant la philosophie morale des stoïques sous le voile de plusieurs aventures agréables en forme de roman ». Ce roman multiplie les approches onomastiques favorisant une interprétation référentielle ou didactique, la variété préservant de l'ennui la lecture d'un ouvrage qui risquerait de se transformer en somme. La table du roman explicite les nombreuses clés philosophiques, référentielles et allégoriques de l'œuvre et invite à surimprimer une lecture allégorique à la seule narration divertissante, par exemple « Cinais, la passion, de l'assemblage des premières lettres de deux mots Grecs qui signifient *mouvement*, & sens, la passion n'estant que le mouvement & le trouble des sens », « Aristocles, le vray honneur, ou la bonne gloire, de deux mots grecs de mesme signification ». On trouve en outre explicitées les clés faisant référence à des personnes politiques réelles, noms formés soit par étymologie comme « Anaxie, la reyne mère du roy, du mot grec de même signification » soit par association analogique comme « Clodomire, le roy tres chrestien, d'un nom usité en la première race de nos roys », soit par anagramme comme « Arisman, le cardinal Masarin, par anagramme sans aucun changement », « Léandre, le pape, par un retranchement de deux lettres A et X du nom d'Alexandre ». L'œuvre assumant sa vocation didactique, l'onomastique fictionnelle est subordonnée à une interprétation allégorique à visée politique, de même que la fiction elle-même n'est qu'un prétexte à l'enseignement. Cependant, dans *Macarise* comme dans la plupart des romans, les noms des personnages ne se contentent pas d'une seule fonction de décodage ou d'encodage, mais témoignent d'une force illocutoire intrinsèque.

III.2 Le pouvoir du nom de roi

La force illocutoire de la mention du titre, assimilable à une puissance magique et au vestige d'une société emprunte de merveilleux, subsiste dans la nomination du souverain, en particulier lorsqu'est convoqué le nom du roi, dans une optique liant fortement fonction politique et fonction sacrée. La simple nomination agit donc sur l'arc narratif et permet une modification de la trajectoire des personnages. Ainsi, *Iphigène* évoque la puissance politique et symbolique de cette nomination, car le substantif *roi* possède une aura sacrée qui doit le

protéger de ses adversaires en imposant le respect : « car quelque rebellion qu'il y ait, la mutinerie ne doit jamais venir à l'insolence, le nom des Rois est si vénérable & si sacré que comme le Laurier il ne doit point être frappé des foudres des outrages¹⁴⁷² ». De la même façon, Urbain Chevreau fait l'hypothèse que le seul nom de « prince » (ici synonyme de « roi ») puisse arrêter une révolte, au même titre que l'apparence du souverain : « quoy qu'il en soit, ou que ce mot de Prince leur ait imposé quelque respect, ou que la lettre de Scamante ait fait naistre leur repentir, ce n'est qu'à toy à qui j'en suis redevable¹⁴⁷³ ». Le prestige du nom royal dote la nomination d'une force illocutoire qui permet de dénouer des situations en apparence inextricables de façon assez similaire à un *deus ex machina*.

Dans *Artamène*, le traitement du nom du héros est au cœur des enjeux narratifs, puisqu'il s'agit de cacher ou de dévoiler son identité, en tension avec le nom « Cyrus ». Or les Scudéry manifestent une réflexion autour de ce pouvoir du nom, en particulier dans les scènes publiques où le nom sert à la fois de sésame et de vecteur de contagion des révoltes. Très courant dans ce roman, le groupe nominal « nom d'Artamène » se trouve toujours employé dans un contexte évoquant la masse unifiée, soit de l'armée, soit du peuple, soit des deux réunis. En outre, ces scènes connaissent une itération du nom propre que ne justifie pas la seule nécessité endophrorique, ce que conforte l'emploi occasionnel de l'italique pour signaler la mention et de l'épizeux mimant la contagion de bouche à oreille qui provoque l'accumulation et l'unité des forces vives derrière cette figure héroïque :

Cependant tout le Camp et toute la Ville estoient en desordre: le **Nom d'Artamene** retentissoit par tout. Les Medes; les Persans; les Capadociens; les Phrygiens; les Hircaniens; les Cadusiens; les Paphlagoniens, et tant d'autres Nations differentes, dont cette grande Armée estoit composée, s'accordoient toutes en faveur d'Artamene: et faisant toutes son Eloge, chacun en sa langue et en sa maniere; il n'y avoit presque pas un Capitaine en tout ce grand Corps, qui ne se vantast d'avoir reçu quelque bien-fait de luy: ny presque pas un Soldat, qui ne publiast qu'il avoit l'honneur d'en estre connu. Enfin Artamene estoit le sujet de toutes leurs conversations: tous les Soldats vouloient quitter le Camp, pour aller apprendre à la Ville ce qui s'y passoit.¹⁴⁷⁴

Ils se mirent à crier tous d'une voix en rompant leur ordre, *C'est Artamene, c'est Artamene*. Cette voix ayant passé du premier rang au second; du second au troisieme; et ainsi successivement à tous les autres: le glorieux **Nom d'Artamene** fut en un instant en la bouche des Amis et des Ennemis; des Capitaines et des Soldats; des Vaincus et des Vainqueurs. Tout fit alte; tout s'arresta; et un moment apres tout le monde voulut s'avancer, pour s'esclaircir de ce que c'estoit.¹⁴⁷⁵

Toute l'Armée faisoit retentir l'air du glorieux nom d'Artamene, et de celui de Cyrus [...]**Le nom d'Artamene** estoit le signal qui regloit le furieux mouvement de ces

¹⁴⁷² J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., I, p. 344.

¹⁴⁷³ U. Chevreau, *Scanderberg, première partie*, op. cit., p. 159.

¹⁴⁷⁴ G. et M. de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, op. cit., I, 1, p. 77.

¹⁴⁷⁵ *Ibid.*, II, 1, p. 75.

terribles Machines; que mille bras animez par des coeurs qui desiroient sauver Cyrus, pousoient avec une violence extrême: ce qui n'empeschoit pas toutefois, que le mouvement n'en fust aussi égal et aussi réglé, que si un seul bras les eust fait agir: tant il est vray que lors que des Soldats servent par inclination ils servent bien.¹⁴⁷⁶

De sorte que ce discours trouvant dans le coeur de tous les Capitaines et de tous les soldats une violente passion pour Cyrus (car nous ne le nommerons plus guere d'ores en avant Artamene) il n'est pas estrange si Madate alluma en un instant un grand feu, d'une matiere si disposée à l'embrassement. Ce nom de Cyrus fut mesme bientost sçeu de toutes les troupes: Car les trente mille Persans qui l'aprirent en un moment de leurs Capitaines à qui Madate le dit, le firent retentir par tout: et comme si ce grand Corps n'eust esté animé que d'un mesme esprit, chacun se rangea sous son Enseigne, et demanda à estre conduit à Sinope. Le **Nom d'Artamene** et de Cyrus retentissent de Bande en Bande, et d'Escadron en Escadron: et plus de cent mille hommes enfin, parlent, agissent, et marchent, pour aller secourir celuy qu'ils regardent comme un Dieu, et dans la paix et dans la guerre.¹⁴⁷⁷

Dans l'ensemble de ces occurrences, le groupe nominal « le Nom d'Artamene » est en emploi sujet, suivi dans un cotexte plus ou moins immédiat d'un complément de verbe ou de phrase au pluriel ou bien dont le sémantisme évoque le nombre. Ces emplois manifestent l'autonomie illocutoire du nom propre investi d'un pouvoir symbolique sacré qui suffit à faire agir les armées et les peuples. La collocation du nom d'Artamène et de Cyrus permet la bascule dans cette équivalence retrouvée qui accomplit le titre : au terme de son parcours, Artamène gagne le droit de porter le titre de Cyrus, son existence ayant rejoint son essence.

Du fait de son pouvoir politique presque magique, le nom de *roi* et les noms des rois deviennent un outil provoquant ou résolvant les péripéties, que les adjuvants et opposants cherchent à exploiter ou détourner pour influencer sur un public populaire, comme le rappelle encore une fois *Iphigène* : « outre l'autorité tyrannique, ce Palain Mieslas se sert du nom du Roi, à la façon des Grands, qui amusent le peuple de ce prétexte & qui voilent toutes leurs passions sous le manteau du Souverain, de la parole & de la puissance duquel ils abusent impunément et avec insolence¹⁴⁷⁸ ». L'abus de l'autorité passe par le vol du titre, le souverain n'étant plus que le prête-nom de son éminence grise. Ce phénomène, très courant dans les romans, est couramment mis en valeur par l'isolexisme permettant une distinction entre le nom de roi et la gestion du royaume, ou encore entre le nom d'empereur et la gestion de l'empire, illustré par *Faramond*. Dans la huitième partie, Arbogaste a fait assassiner l'empereur Valentinien et fait nommer empereur l'autre favori, Eugène :

Ainsi il laissa tenter le péril à un autre, & il espera de gouverner l'empire pendant que Eugene porteroit le nom d'Empereur, titre superbe qui ne sert qu'à attirer l'envie, quand on l'arrache par

¹⁴⁷⁶ *Ibid.*, III, 1, p. 20-21.

¹⁴⁷⁷ *Ibid.*, III, 1, p. 10.

¹⁴⁷⁸ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., I, p. 30.

violence, au lieu de l'attendre d'une libre election. Son dessein ne luy réussit que trop heureusement, & il s'empara des volontes d'Eugene, ou par le recent & important service qu'il venoit de luy rendre, ou par un ascendant qu'il avoit sur son esprit.¹⁴⁷⁹

L'isolexisme autour d' « empire » et d' « empereur » permet une réflexion sur le pouvoir des titres, en particulier de leur influence faste ou néfaste suivant que les moyens de l'obtenir aient été ou non légitimes. En outre, s'emparer du nom, c'est également s'emparer de l'esprit, ce qu'atteste la proposition « il s'empara des volontes d'Eugene », reprise et explicitée à l'apodose (« par un ascendant qu'il avoit sur son esprit »). Parce qu'accaparé en dépit des règles sacrées de la nomination, le titre est dévoyé, son pouvoir corrompu et source non plus de respect mais de tromperie, y compris de celui qui pourtant porte le titre royal.

Ce pouvoir du nom de souverain, loin d'être anecdotique, symbolise bien l'importance sacrée de la fonction et de ce fait l'étendue des abus qui peuvent être commis si par hasard il échouait de façon non protocolaire à un être alors doté de pouvoirs immenses, à la fois temporels et spirituels. Aussi un souverain indigne peut-il se voir refuser le titre, et donc le statut et le respect dus à un roi, justifiant une désobéissance politique : la nomination prépare la péripétie. Alors que Silviane fuit les assauts de Childéric, un jeune homme l'informe des poursuites de ce dernier : « car sçachez que cet ingrat de Childéric (il ne merite pas que nous le nommions roy, puisqu'il en fait ses actions toutes contraires), ce meschant, dis-je, et ce tyran a fait des violences les plus extraordinaires dans vostre maison¹⁴⁸⁰ ». La parenthèse confirme une réflexion sur la nomination et sur les échanges nécessaires entre le titre donné et l'ontologie ; elle enclenche une épanorthose où le locuteur cherche une appellation plus adéquate. Désormais le système endophorique privilégiera pour référer à Childéric ce substantif de « tyran », alors que le récit embraie sur une révolte populaire qu'il s'agit de légitimer.

Paradoxalement, il arrive que le personnage royal lui-même refuse le titre et s'en montre par ce renoncement réellement digne, à l'exemple du Cléomède de Charles Sorel¹⁴⁸¹. À la fin du siècle, dans *Mademoiselle de Jarnac*, ce refus du titre royal obéit désormais moins à la grandeur d'âme qu'au calcul politique :

Tout le peuple souhaitoit qu'au lieu de la qualité de Duc, je prisse celle de Roy; mais je refusay un nom qui n'auroit servy qu'à attirer contre moy l'envie & la jalousie, & dont je n'avois pas besoin, puisque j'en avois toute l'autorité, me réservant de prendre ce brillant caractere, quand mon pouvoir seroit entierement estably.¹⁴⁸²

¹⁴⁷⁹ G. de la Calprenède et P. de Vaumorière, *Faramond*, op. cit., VIII, 1, p. 13.

¹⁴⁸⁰ H. d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., H. Vaganay [éd.], III, 12, p. 695.

¹⁴⁸¹ Ch. Sorel, *La solitude et les amours philosophiques de Cléomède*, op. cit., p. 255-158.

¹⁴⁸² P. de Boisguilbert, *Mademoiselle de Jarnac, nouvelle*, op. cit., p. 201.

Dans cette ère du soupçon, ce n'est plus le titre mais le refus du titre qui conforte la puissance souveraine, bien que le narrateur anticipe une prise de possession du titre royal, mais *a posteriori* et pour couronner un pouvoir déjà en place et déjà régalien : le titre viendra alors confirmer l'état de fait, lorsque le péril de « l'envie et de la jalousie », propice aux coups d'État, sera écarté.

Le respect accordé aux titres royaux se perçoit également dans les connotations qui leurs sont attribuées, en particulier dans la distinction entre bon et mauvais souverain. D'un point de vue lexical, d'abord, cette distinction se retrouve dans le choix des substantifs anaphoriques, notamment *tyran* qui renvoie à tout un imaginaire tyrannicide développé au XVI^e siècle. On note inversement que le bon souverain n'a pas de substantif propre et qu'il faut adjoindre ce sème de bonté au moyen de compléments du nom, en particulier des épithètes axiologiques (« bon », « débonnaire », « généreux »). Qu'en dire ? D'abord, que dans la langue française les substantifs *rois* et *souverains* sont *a priori* colorés positivement, que la bonté semble un sème inhérent. Ensuite que lorsque le souverain devient pernicieux, il change pour ainsi dire de nature, il perd son essence souveraine et légitime pour devenir un usurpateur illégitime et nocif : le tyran. La force illocutoire de la nomination rejoint dès lors des enjeux à la fois référentiels, métaphoriques et polémiques.

III.3 Les figures de contiguïté et de distinction

En ce sens, les figures travaillant sur les potentialités de la nomination ne peuvent être réduites à des simples ornements, mais témoignent de la perception efficace et pragmatique de l'énoncé romanesque. L'énoncé figural, comme le rappelle M. Bonhomme, est moins un écart qu'un « schème discursif » qui « surdétermine » l'échange verbal¹⁴⁸³. Au contraire, il manifeste l'écart entre le réservoir limité du vocabulaire et la multiplicité du réel, et cherche à pallier ces manques par des rapprochements et des différenciations tantôt attendus, tantôt surprenants.

III.3.1 Les antonomases : sur les épaules d'un géant ?

Particulièrement théorisée par Quintilien¹⁴⁸⁴, l'antonomase procède d'une double opération de catégorisation et d'identification puisqu'à partir d'un nom propre, passé en emploi exemplaire, est déterminée une classe de personnes, qu'on associe à un certain sens, une

¹⁴⁸³ M. Bonhomme, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, H. Champion, 2005, p. 42.

¹⁴⁸⁴ Quintilien, *Institution oratoire*, *op. cit.*, VIII, 6, p. 43.

certaine définition¹⁴⁸⁵. Elle obtient du passage au nom commun cette possibilité de catégoriser, de régir des compléments et d'être actualisée diversement. De ces diverses possibilités découle une part de sa charge expressive, puisque cette figure s'inscrit dans un usage souvent moins poétique que politique ou polémique, bien qu'elle ne laisse pas de permettre une certaine élégance conjoncturelle. Proche de la comparaison, la métaphore et de la synecdoque, elle possède une part référentielle et une part métaphorique, qui n'est pas sans rapport avec l'exemplarité, voire l'*exemplum*¹⁴⁸⁶, et le dialogisme interdiscursif. Son intérêt rhétorique et grammatical tient d'ailleurs dans le fait que contrairement à la catégorie des noms propres, dont elle est dérivée, l'antonomase n'est pas vide de sens, mais bien au contraire possède dans sa concision une puissance métaphorique, et revêt un pouvoir évocateur plus important que le sème auquel on chercherait à la réduire. En outre, cette dérivation impropre permet une superposition qui n'induit pas une confusion entre comparé et comparant, et donne plus de relief, plus de profondeur que l'équivalent nominal commun, ce qui invite le lecteur à un travail de rapprochement et de distinction. Nelly Flaux rappelle la charge persuasive et conceptuelle de la figure : « [c]réatrice de concepts, l'antonomase est un des moyens sans doute les plus accessibles que la langue met à disposition des locuteurs pour classer, catégoriser, rassembler le divers, dire le réel¹⁴⁸⁷ ».

Au XVII^e siècle, trois univers de références culturelles fournissent un réservoir d'antonomases : la Bible et la vie des saints, l'Antiquité, mais aussi l'actualité politique, cette dernière trouvant une place de choix dans les textes polémiques, du type des libelles. En effet, la figure est proche de la charge ou de l'argument *ad hominem*, et inscrit la personne délocutée dans un lignage historique glorieux ou au contraire dépréciatif. Sans nier l'individualité, l'antonomase rend sensible ce qu'il y a d'invariant dans l'humanité et dans l'Histoire et participe de ce fait à un projet épидictique. En outre, puisque l'antonomase vient palier un manque lexical, pour englober toute une série de traits dont la figure comparante serait la meilleure synthèse, on peut supposer qu'il y a autour de cette figure des enjeux linguistiques et politiques : Machiavel donne son nom à un type qui n'existait pas avant lui, ou qui n'était pas assez important dans le champ politique pour qu'on le nommât. L'actualisation discursive du nom propre employé en antonomase dépend donc d'une certaine connivence entre les interlocuteurs du roman, ainsi qu'entre auteur et lecteurs.

¹⁴⁸⁵ Voir N. Laurent, *La Part réelle du langage. Essai sur le système du nom propre et sur l'antonomase du nom commun*, Paris, H. Champion, 2016 et S. Leroy, *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, thèse de doctorat préparée sous la direction de P. Siblot et soutenue à l'Université de Montpellier en 2001, p. 24-25.

¹⁴⁸⁶ Voir Cl. Brémond, J. Le Goff, J.-C. Schmitt, *L'Exemplum*, Brepols, Turnhout, 1982.

¹⁴⁸⁷ N. Flaux, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique*, n° 15, 2000 (p.117-144), p. 142.

Dans nos romans, les antonomases sont peu fréquentes, surtout en contexte politique, à l'exception notable des ouvrages aux frontières des genres polémiques. Elles se voient préférées les allégories et comparaisons et ne sont que rarement tout à fait figées. Georges Couton, dans son étude sur les allégories et antonomases au XVII^e siècle, évoque les associations les plus courantes entre un nom propre et un groupe nominal commun : César sera le grand politique, Achille le soldat valeureux, Mécène le protecteur des lettres¹⁴⁸⁸, Virgile le poète épique et Sophocle le poète dramatique¹⁴⁸⁹. À cette liste, nous pouvons adjoindre Joseph comme incarnation du bon conseiller dans *Iphigène* : « Cependant Iphigene beni de la rosée des Cieux, & de la rosée de la terre, estoit un vrai Joseph, enfant d'accroissement, & s'il faut ainsi dire, le cher Nourrisson de la fortune, fortune qui en lui sembloit avoir perdu ces deux qualitez d'aveugle & d'ennemie de la Vertu [...]»¹⁴⁹⁰. L'antonomase n'est pas encore tout à fait lexicalisée, comme l'indique l'emploi d'une majuscule et d'un adjectif laissant sensible la comparaison. Il est à noter que cette figure est précédée d'une évocation de la manne et suivie d'une allégorie de la Fortune en mère nourricière, dans un syncrétisme des figures d'analogies cher à Jean-Pierre Camus¹⁴⁹¹. En outre, le nom de « Joseph » est à la fois employé comme antonomase politique en référence à l'épisode de Joseph devenu favori du Pharaon, mais aussi de façon étymologique (יִשְׂרָאֵל étant lié au sème de la croissance, comme l'explicite le groupe nominal apposé « enfant d'accroissement »). Le romancier opère donc un glissement de Joseph=enfant chéri de son père Jacob à Joseph=enfant chéri de la Fortune et adjoint aux sèmes /bon conseiller/, /homme aimé de Dieu/ et /homme aimé du roi/ un sème étymologique qui fait du personnage un être fécond sur le plan politique, faisant s'accroître et prospérer son royaume.

Un autre emploi politique des antonomases se situe cette fois dans *La Cléopâtre*, là encore pour saluer le mérite politique d'une femme :

Cette courageuse princesse le regardant avec une assurance, non seulement au dessus de son sexe et de son âge, mais avec une hardiesse pareille à celles des Porcies, des Lucrèces et des Catons : je ne pense pas, César, lui dit-elle, qu'après avoir affecté dans ton gouvernement la réputation d'un prince juste & modéré, plutôt que celle d'un usurpateur & d'un tyran, tu veuilles renouveler à Rome la violence des Tarquins, & la commencer par la fille d'Antoine, qui fut ton égal & ton compagnon à l'Empire : si tu es dans cette intention, je t'épargnerai la honte & le

¹⁴⁸⁸ D'ailleurs Madeleine de Scudéry se propose de retrouver Mécénas en ce « fameux Armand », dans *Clélie*, *op. cit.*, IV, 2, p. 325.

¹⁴⁸⁹ G. Couton, « Réapprendre à lire : deux des langages de l'allégorie au XVII^e siècle », *Cahiers de l'AIEF*, 1976, vol. 28, n°1, p. 81-101, en particulier p. 92. Voir également *id.*, *Écritures codées. Essais sur l'allégorie au XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1991.

¹⁴⁹⁰ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, *op. cit.*, II, p. 123-124.

¹⁴⁹¹ Il avait déjà employé cette antonomase dans le premier volume, p. 107 : « [...] ce Joseph avoit par sa faveur toute puissance auprès du Roi ».

reproche que tu en pourroit recevoir : & comme celle de qui je porte le nom & de qui j'ai reçu la naissance mourut pour éviter la honte que tu lui préparois, je saurai mourir aussi pour fuir la contrainte de laquelle tu me menaces. Cléopâtre professa ces paroles avec une action si belle, si noble & si hardie & César y trouva quelque chose de si grand, & de si pénétrant dans les sentiments de son ame, qu'il en fut touché, honteux & confus.¹⁴⁹²

L'énumération des antonomases « des Porcies, des Lucrèces et des Catons » témoigne du processus de lexicalisation, puisque l'emploi de l'article et de la marque -s du pluriel signale un figement en cours dont l'emploi des majuscules indique néanmoins qu'il n'est pas achevé. Elle s'inscrit dans toute une réflexion onomastique, qui sous-tend l'ouvrage entier, puisque ce dernier s'attache à étudier les fruits de l'héritage biologique, spirituel et politique entre César, Antoine, Cléopâtre et leurs descendants, héritage dont l'importance est symbolisée par la confusion onomastique entre les deux générations. Ainsi la Cléopâtre du titre et de notre extrait est-elle en fait la fille de Cléopâtre VII mais les personnages et le narrateur insistent sur les ressemblances qui unissent la mère et la fille, ressemblances confirmées et renforcées par leur même prénom. C'est bien ce que confirme l'extrait, d'abord en précisant qu'elle possède une hardiesse inattendue pour une femme de son âge (sa mère et elle formant alors deux manifestations d'un même *ethos*), puis par l'emploi de la périphrase « celle de qui je porte le nom et de qui j'ai reçu la naissance ». Remarquons que l'énonciatrice se désigne également par un énoncé périphrastique « la fille d'Antoine » : elle réfère à elle-même en s'inscrivant dans une lignée politique adverse à Auguste, mais ayant bouleversé durablement l'histoire politique.

En outre, le narrateur, par les antonomases « des Porcies, des Lucrèces », la place ensuite dans la filiation d'autres femmes fortes et même, de façon plus originale, d'hommes célèbres par l'évocation de Caton. Les antonomases permettent donc de signaler sa bravoure politique, sa vertu, mais également son importance présumée dans la future histoire romaine. Cette dernière hypothèse est confortée par l'antonomase « Tarquins » : certes, c'est ainsi que l'on désigne la lignée des descendants de Tarquin l'ancien, mais le nom propre signifie surtout dans cet emploi un usurpateur tyrannique. Cet emploi antonomastique est conforté par l'opposition entre les deux groupes compléments du nom « d'un prince juste et modéré », « d'un usurpateur et d'un tyran », ainsi que par la périphrase « la fille d'Antoine » et par l'apostrophe « César ». En appelant Auguste par son nom de César, elle convoque l'amitié unissant son père et le père adoptif de l'Empereur ; elle lui rappelle également qu'Octave se trouve au croisement entre deux chemins, décidant de son avenir et le plaçant dans l'une ou l'autre des lignées romaines : s'il poursuit sa vengeance et ses prescriptions, il sera un

¹⁴⁹²M. de Scudéry, *Clélie*, op. cit., V, 3, p. 302-303.

Tarquin, parce que tyrannique et parce que successeur de la lignée des Tarquins. Si au contraire il fait preuve de clémence, il gagnera alors le titre de César, devenant le fils spirituel de son oncle, fondant après lui la lignée des Césars, et se dotant des mérites attribués à cette antonomase, à savoir la bravoure exceptionnelle et l'audace politique. L'active réflexion onomastique dans cet extrait est employée consciemment par le personnage comme par le narrateur dans une optique rhétorique et politique, avec la recherche d'un effet illocutoire fort qui modifiera le cours qu'avait emprunté la narration. En réveillant les noms du passé, la jeune Cléopâtre souhaite en fait agir sur l'avenir ; en invoquant César, Cléopâtre et Antoine, mais aussi Caton, Lucrèce ou Porcie, l'extrait rend en fait incertain le destin de Cléopâtre Séléne.

Si ces antonomases ont été forgées dès l'Antiquité, nous avons pu relever deux emplois assez novateurs dans notre corpus. Le premier, issu du petit roman *Mademoiselle de Jarnac*, témoigne bien de la dimension polémique et novatrice de l'ouvrage. En effet, le héros n'est autre que le duc de Nemours, qui s'est consolé de la princesse de Clèves auprès de Mademoiselle de Jarnac. Alors qu'il se trouve à Rome, il écrit à sa maîtresse :

Les docteurs me croient plus savant qu'Aristote, les ministres de cette cour m'estiment plus grand politique que Machiavel, le gens d'épée me comparent pour la conduite à Cesar et pour la bravoure à Alexandre, & les femmes me trouvent plus éloquent que Cicéron, plus sage que Caton le Censeur, & plus chaste que Lucrèce.¹⁴⁹³

Nous ne sommes pas dans une antonomase, mais assistons plutôt au processus d'élaboration de la figure, depuis l'analogie jusqu'à l'assimilation de l'individu au type, alors que le nom propre fonctionne comme étalon. La plupart des comparaisons appartiennent au même univers antique, et l'on retrouve d'ailleurs Lucrèce, Caton ou César, cités dans la *Cléopâtre*. Néanmoins, l'évocation de Machiavel, seule figure moderne, indique bien qu'il existe un manque culturel que vient combler le Florentin ; la science politique est perçue comme résolument moderne de sorte que son incarnation ne peut se trouver dans l'Antiquité. Inversement, inscrire Machiavel dans cette glorieuse énumération proche d'antonomases d'excellence, c'est postuler une équivalence entre les Anciens et ce Moderne : un machiavel deviendra par dérivation impropre un homme politique et rusé, tel que le philosophe recommandait lui-même à son Prince de le devenir.

Au terme de notre corpus, le Mentor de Télémaque engendrera également une antonomase politique qui connaîtra une fécondité indiscutable, attestée en 1739¹⁴⁹⁴ et

¹⁴⁹³ P. de Boisguilbert, *Mademoiselle de Jarnac*, op. cit., I, p. 93.

¹⁴⁹⁴ A.-R. Le Sage, *Le Bachelier de Salamanque, ou les Mémoires de D. Chérubin de La Ronda, tirés d'un manuscrit espagnol par M. Le Sage*, Paris, 1736, Valleyre et Gisse, III, p. 78 : « Je prétends en vous faisant

référéncée en 1755¹⁴⁹⁵. Cette antonomase témoigne qu'il existait un manque lexical pour évoquer le sage conseiller initiant une jeune personne placée sous sa conduite : la fiction a pu combler ce manque en réunissant de façon élégante et évocatrice l'idée d'un conseiller politique et moral plus âgé qui permet à un jeune placé sous sa conduite de réaliser son potentiel et d'atteindre l'excellence dans son domaine. Les antonomases, rares dans les romans, peu lexicalisées ou en cours de formation, donnent un aperçu du processus qui va de l'individu au type ; le nom propre y devient le nom commun, le nom commun y devient le nom propre ; en somme cela correspond bien, de façon microstructurale, au traitement macrostructural de la question politique dans les romans, qui va de l'idée générale à son exemplification subjective et de l'exemplification à l'idée générale.

III.3.2 Les périphrases : des clichés polémiques ?

La question politique affleure également dans une autre stratégie de nomination : les périphrases. Les romanciers n'y témoignent pas d'une recherche d'originalité, reproduisant souvent des collocations convenues d'un substantif de fonction politique et d'une épithète de nature. En particulier, A.-M. Perrin-Naffakh¹⁴⁹⁶ a prouvé dans ces travaux la prééminence des emplois clichés des épithètes de nature, qu'elles soient personnelles, impressives ou métaphoriques. Néanmoins, lorsque ces dernières sont employées dans un contexte politique, une connotation polémique peut s'y adjoindre, en particulier pour faire saillir un trait valorisé ou au contraire un défaut rapprochant le personnage politique de la ruse, de l'ambition ou de la tyrannie. Faisant référence au Cardinal-Ministre, « l'Histoire amoureuse de Richelieu » use d'une nomination référentielle polémique, avec un article défini, un adjectif péjoratif et un nom de statut social pour évoquer le personnage éponyme, Richelieu devenant alors « l'ingrat Prélat¹⁴⁹⁷ », et ici l'homéotéleute des deux dissyllabes favorise le rapprochement du nom et de son complément. Or, la proposition se construit autour d'une antithèse entre deux périphrases dont le rapprochement phonétique permis par l'épitrochisme contraste avec l'opposition sémantique : « l'ingrat Prélat n'eut point de repos qu'il n'eût fait exiler la mere de son roy ». La périphrase « la mère de son roy », elle aussi, est constituée d'un article défini, d'un nom et d'un complément du nom avec fonction politique ; le contraste antithétique dénonce le scandale d'un homme attaquant une femme mais surtout d'un homme d'Église s'en prenant à

confier la conduite de Don Alexis, que vous soyez sur un autre pied chez le Viceroi. Je veux qu'on vous y regarde comme un Mentor, & qu'on vous traite avec distinction ».

¹⁴⁹⁵ [Prévoist] *Supplément*, entrée « mentor » : « Nom qu'on donne à tout Homme sage & fidele, surtout à celui qui est chargé de la conduite d'un jeune Homme, pendant un long voiage [...] ».

¹⁴⁹⁶ A.-M. Perrin-Naffakh, *Le Cliché de style en français moderne. Nature linguistique et rhétorique, fonction littéraire*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1985.

¹⁴⁹⁷ Anonyme [C. Bédacier], « Histoire amoureuse du Cardinal de Richelieu », *op. cit.*, p. 132.

ce qui lui est socialement supérieur et intouchable. D'ailleurs, le déterminant possessif « son » rappelle au sein de la périphrase la hiérarchie établie entre les deux opposants. La périphrase en rappelant la place sociale prend donc une charge polémique.

Parmi les périphrases politiques les plus courantes dans les ouvrages encomiastiques et théoriques, la métaphore collocative « père du peuple¹⁴⁹⁸ » inscrit la royauté dans une conception naturelle sur le modèle d'une famille, comme l'avait par exemple affirmé Jean Bodin¹⁴⁹⁹. Les romanciers eux aussi emploient cette périphrase, manifestant que cette analogie de l'organisation familiale pour évoquer l'État reste très prégnante dans ce siècle ; ainsi Télémaque propose-t-il un portrait d'Aristodème sous forme de devinette par une anaphore périphrastique « un homme qui...qui...qui » qui se conclut par la périphrase synthétique « en un mot, un homme qui est déjà le père du peuple ». Succède immédiatement le démonstratif « Voilà » introduisant le groupe nominal « votre roi » et établissant une stricte synonymie entre la périphrase et le groupe nominal, le possessif « notre » reprenant le groupe prépositionnel « du peuple »¹⁵⁰⁰.

Mais certains romanciers emploient également cette périphrase figée, de façon moins attendue, pour porter un regard critique. En effet, les romanciers ravivent l'analogie familiale en l'inscrivant dans une syntaxe binaire ou en modifiant et défigurant la locution périphrastique. On rencontre un exemple de ce premier emploi chez Sorel, dans un discours rapporté où un personnage déplore le manque d'humanité de son père vis-à-vis de ses propres enfants, en passant de l'opposition des chrétiens et des Turcs, à celle des liens du sang et liens sociaux, puis du droit naturel et du droit social :

[...] mon père fut choisi comme le plus ancien & le plus noble pour tenir sous l'empereur des Turcs les rênes du gouvernement & fut si heureux en toutes ses conquêtes & si débonnaire envers ses sujets qu'il en acquit le glorieux surnom de père du peuple, mais il semble qu'en prenant le glorieux surnom de père du peuple, il perdit celui de père de ses enfants et qu'il viola les plus saintes lois de la nature pour se montrer grandement affectionné à celles de la Royauté.¹⁵⁰¹

Sorel emploie la binarité structurelle évoquée précédemment pour faire de la politique le contraire de l'amour : le travail sur la périphrase permet de rendre plus sensible ce que l'analogie entre royauté et paternité a d'insatisfaisant, puisque la paternité politique semble corrompre la paternité biologique. Il manifeste en outre les paradoxes et les dilemmes qui font

¹⁴⁹⁸ Voir A. Steuckardt, « Père du peuple : évolutions dans la grammaire et dans le lexique », *Revue des langues romanes*, 1997, vol. 101, n° 1, p. 45-62.

¹⁴⁹⁹ J. Bodin, *Les Six livres de la république*, op. cit.

¹⁵⁰⁰ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., p. 116.

¹⁵⁰¹ Ch. Sorel, *La Solitude et les amours philosophiques de Cléomède*, op. cit., p. 461.

s'opposer l'homme public et l'individu privé, selon des binarités propres au style romanesque lorsqu'il évoque la question politique, ce que manifestent les figures et outils de la distinction.

III.3.3 La paradiastole, l'emploi de fractionnement et les qualifications antagonistes : fissurer l'individu

Puisque certains romans se donnent pour mission de lever les voiles des apparences et de mettre au jour les confusions entre sphères politiques et amoureuses, ils nourrissent au sein de leur syntaxe une réflexion définitionnelle. La paradiastole, l'emploi de fractionnement et les qualifications antagonistes possèdent en commun la capacité de distinguer différents sémèmes au sein d'un même sème, d'exhiber un hiatus référentiel et de jouer sur les polysémies et homonymies. La première dédouble un référent unique en plusieurs qualifications, qui peuvent être antagonistes¹⁵⁰². L'emploi de fractionnement pousse à interroger l'unité sémantique par la répétition exacte d'un même nom, auquel sont adjoints articles et compléments¹⁵⁰³. En niant de façon polémique l'identification première admise par la *doxa*, jugée inadéquate ou non pertinente, elles proposent une requalification plus juste d'une réalité complexifiée. Enfin, les qualifications antagonistes font sourdre les réalités au-delà des faux semblants politiques et s'inscrivent plus largement dans la prédilection des binarités, antithèses et hypozeuxes pour évoquer la question politique¹⁵⁰⁴.

La paradiastole, opérant par distinctions, précisions et nuancements, permet de cerner dans un même discours plusieurs point de vue pour en rendre visibles toutes les facettes ; elle circonscrit en distinguant et joue en particulier des paradoxes. Elle est ainsi employée pour transformer le vice en vertu et pour défendre une opinion et son contraire et de ce fait possède une force de sape rhétorique¹⁵⁰⁵. Syntaxiquement, la paradiastole se construit d'ailleurs sur le parallélisme, qui permet rapprochements et oppositions. Elle n'efface pas une interprétation au profit d'une autre mais s'ingénie à rendre visible les différences facettes sur un même plan, l'identification fonctionnant sur le mode cumulatif. P. Siblot définit d'ailleurs ce phénomène

¹⁵⁰² Voir F. Douay, « Antanaclase et paradiastole. Présentation », dans *Verbum, Rhétorique et sciences du langage*, 1993, p. 45-156 et L. Gaudin-Bordes & G. Salvan, « Le rôle des figures (hypallage, paradiastole, antanaclase) dans la construction d'identité », dans *Construction d'identité et processus d'identification*, S. Osu et al. [éd.], Berne, P. Lang, 2010, p. 123-136.

¹⁵⁰³ Voir Ch. Perelman & L. Olbrechts-Tyteka, *Traité de l'Argumentation. La nouvelle rhétorique*, op. cit.; L. Gaudin-Bordes & G. Salvan, « La paradiastole : un mot pour un autre ? », *La Reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, MC. Le Bot, M. Schuwer, É. Richard [dir.], Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 211-223.

¹⁵⁰⁴ F. Douay, « Les qualifications antagonistes du type *Vos héros sont des assassins* : usage, histoire, problèmes théoriques », communication au CLAIX, 2006.

¹⁵⁰⁵ Voir en particulier Q. Skinner, « Paradiastole: Redescribing the Vices as Virtues », dans *Renaissance Figures of Speech*, S. Adamson, G. Alexander, and K. Ettenhuber [éd.], Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 149-163.

comme « dialogisme de la nomination », car elle exprime un positionnement vis-à-vis de la communauté parlante, dans un espace discursif¹⁵⁰⁶.

Distinguer par la paradiastole l'individu privé et l'homme politique, c'est ce à quoi s'essaient particulièrement les auteurs de petits romans, avec parfois une dimension polémique. Ainsi, le roi d'Angleterre déclare à Alfrede : « regardez-moi comme Edgar & non par comme votre roy. Separez de moi ce trône & cette orgueilleuse puissance qui fait tant d'adorateurs & qui le plus souvent rend esclaves ceux qui la possèdent. Dites-moi enfin si sans une couronne j'aurais eu de quoi vous plaire¹⁵⁰⁷ ». En usant lui-même de la figure, le roi éprouve les sentiments de l'héroïne et témoigne de sa conscience de l'attrance que suscite pouvoir et honneurs ; la statue royale se fissure, laissant apercevoir la détresse sentimentale derrière le masque, et dévoile le cœur d'un roi derrière le Corps du Roi.

En outre, employée dans un discours judiciaire ou dans un blâme, la paradiastole peut participer à une charge accusatrice pointant les failles et faiblesses du Prince, inapte à remplir sa mission comme son nom. Lorsque César apparaît en songe à Auguste à la fin de la *Cléopâtre*, il construit son argumentation par une réflexion onomastique soutenant l'idée d'une adoption ratée. En effet, Auguste ne peut prétendre au nom ou à l'héritage moral et politique de César et son père adoptif le rend à une filiation biologique manquant d'éclat :

Octave, lui dit-il, car tu n'es digne ny du nom de Cesar, ny de celui de mon fils, est-ce ainsi que tu remplis la place à laquelle je t'avois injustement eslevé, & n'ay-je du fils d'Octave rendu le premier homme, & presque le maistre de l'Univers, que pour te voir employer cette grandeur que je t'ay donnée, à la honte du nom que tu portes, & à la ruine de mon sang [...]va bourreau, va fils d'Octave malheureusement appelé dans la maison des Césars par une injuste adoption.

1508

L'apostrophe introduit une paradiastole polémique où sont opposées les filiations biologique et adoptive, la première se développant à travers des sèmes à connotation péjorative, la seconde méliorative. César alterne strictement les deux filiations dans les différentes propositions de la première phrase, donnant à l'une puis l'autre les fonctions sujet et objet : « [...] **tu** n'es digne ny du nom de Cesar, ny de celui de mon fils, est-ce ainsi que **tu** remplis la place à laquelle **je t'**avois injustement eslevé, & n'ay-**je** du fils d'Octave [...], que pour te voir employer cette grandeur que **je t'**ay donnée, à la honte du nom que **tu** portes, & à la ruine de mon sang [...]»¹⁵⁰⁹. En outre, la deuxième phrase de l'extrait, située à la péroraison

¹⁵⁰⁶ P. Siblot, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, C. Détrie, P. Siblot et B. Vérine [éd.], Paris, Champion, 2017, p. 207.

¹⁵⁰⁷ A. de Torche, *Alfrede Reyne d'Angleterre, nouvelle historique*, Paris, É. Loyson, 1678, p. 83.

¹⁵⁰⁸ G. de La Calprenède, *Cléopâtre*, op. cit., XII, 4, p. 468-470.

¹⁵⁰⁹ Italiques : fonction de complément, gras : fonction de sujet, vagues : filiation césarienne, soulignement : filiation octavienne.

du discours, reprend et amplifie l'apostrophe initiale « Octave » pour en manifester le sème afférent que César y adjoint, par l'épanaphore très théâtrale « va bourreau, va fils d'Octave » qui synthétise le travail de sape polémique et politique que permet la paradiastole. Or, le passage du singulier « nom de César » au pluriel « maison des Césars » témoigne d'un processus de lexicalisation de l'antonomase, valorisant d'autant plus les sèmes de grandeur et transposant le thème de la filiation vers des problématiques plus politiques. La gradation permise par le parallèle entre « bourreau » et « fils d'Octave » devient une mise en garde : que l'empereur se montre clément, au risque que son nom passe dans la postérité comme antonomase de tyran sanguinaire, parcours évoqué à propos du nom propre « Tarquin ». Le fils d'Octave se dresse contre le fils de César, de même que l'empereur lui-même devra renoncer à être l'Octave des prescriptions pour devenir Auguste unifiant Rome et fondant l'Empire. César, en interpellant Octave, en attaquant son orgueil par la paradiastole, l'invite à questionner la valeur des noms, qui, loin d'être des lettres mortes, des purs désignateurs, possèdent une valeur programmatique et politique.

Cet usage rhétorique du sens à la fois dénominatif et pour une part prédicatif des noms propres est également sensible dans les emplois de fractionnement : le nom propre modifié ne réfère plus directement ou intégralement à son porteur et se voit doté d'un déterminant essentiel quantifiant ou quanti-qualifiant, éventuellement associé à des expansions, tels que des adjectifs ou des compléments du nom¹⁵¹⁰. Le dénouement de *La Jeune Alcidiante* propose comme dans la *Cléopâtre* un dessillement de l'ennemi politique, fils d'un souverain illustre : Alcidian, fils de Palexandre et d'Alcidiante. Or, comme pour Octave, le dilemme entre bonne ou mauvaise politique est traduit par une réflexion autour du nom de cet héritier devenu adversaire :

Alcidian frappé de ces mots, comme d'autant de ces charmes, perdit la mémoire de tous ses déplaisirs & de toutes ses résolutions. Il parut l'Alcidian des premiers jours de son Amour. Il parut l'Alcidian fils de Palexandre, & ne garda rien de l'Alcidian ravisseur, de l'Alcidian rebelle, de l'Alcidian dénaturé, & en un mot de l'Alcidian de Polémante.¹⁵¹¹

L'emploi de fractionnement qu'implique les modifications du nom « Alcidian », conforté par l'anaphore « il parut l'Alcidian [...] » permet de rendre plus sensible le contraste entre un état négatif rattaché à un passé révolu et un état présent qui est un paradoxal retour à l'état primitif. En effet, l'apodose synthétique « en un mot de l'Alcidian de Polémante », en plaçant « Polémante » à la clause, dédouane le prince Alcidian de ses méfaits pour en rendre

¹⁵¹⁰ Voir G. Kleiber, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », *Langue française*, n°92, 1991, p. 82-103.

¹⁵¹¹ M de Gomberville, *La jeune Alcidiante*, *op. cit.*, p. 568-569.

responsable le seul opposant belliqueux, dont le nom est une fois encore programmatique. Cette filiation artificielle et nuisible est exposée par un rythme ternaire mimant la passion déraisonnable et contrastant avec le rythme binaire qui précède et évoque, lui, la sagesse primitive des amours originelles avec son père Palexandre et avec son amante. En outre, le nom propre, dérivé de celui de sa mère Alcidian, évoque un troisième lien originel. Le travail de fractionnement du nom permet donc de dédoubler l'identité et de rendre crédible un retour à la raison et à une situation politique apaisée en dédouanant en outre le personnage, victime de Polémante qui a créé par la force de sa parole une Némésis démoniaque du prince vertueux.

Enfin, les qualifications antagonistes possèdent une importante portée rhétorique par la scission entre apparences et réalité, révélée par l'énonciateur dans une syntaxe binaire où abondent les isolexismes, outre les antanaclases, paradiastoles et emplois de fractionnement. Exhortant ses partisans à approuver l'emprisonnement de son ennemi Homar, Haly conclut :

Nous n'avons plus qu'à dissiper les Partisans de la Tyrannie ; les lasches flatteurs de nostre Tyran ; & cela n'est pas difficile. Un corps sans chef n'est pas un Corps : ou si c'en est encore un, c'en est un sans force, sans prudence, & sans conduite. Le seul bruit du malheur de Homar, deffera ceux que nous devons deffaire [...] Allons donc achever, o mes genereux Amis, ce que la fortune a si heureusement commencé : faisons main-basse sur tout ce qui nous resistera : & que les Rebelles soient les Victimes, que nous offrirons en cette heureuse journée.¹⁵¹²

À deux reprises, Haly recourt à des qualifications antagonistes (« un corps sans chef n'est pas un corps » et « que les Rebelles soient les Victimes »), l'usage du verbe copule « être » soulignant dans un cas la dimension sentencieuse de l'énoncé, dans l'autre cas la modalité jussive, dans le cadre d'un discours qui cherche à provoquer une prise d'arme. Ces qualifications s'accompagnent de tournures périphrastiques, signalées par l'abondance du pronom démonstratif « ce » : Haly opère un travail de redéfinition, en refusant une dénomination ordinaire au profit d'une nomination inédite, imagée et frappante. Remarquons que l'analogie du corps privé de tête, employée par Haly, sera reprise par le narrateur pour évoquer les suites de cette harangue : « il se mit alors à leur teste : & ce Corps de Gens de Guerre, commença de s'avancer avec les Armes à la main [...] »¹⁵¹³. La reprise des substantifs « corps » et « teste » témoigne de l'efficacité du discours qui, en soulevant les paradoxes d'une situation, crée par l'usage rhétorique de la parole une nouvelle réalité.

Le travail de nomination politique dans les romans rejoue donc de façon microstructurale et stylistique la triple fonction d'écart plaisant, de référentiation et de théorisation politique.

¹⁵¹² G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2228-2229.

¹⁵¹³ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2229.

En effet, en proposant un système endophorique infidèle, la nomination propose des associations évocatoires, parfois inattendues, et de ce fait propices à la réflexion. Baptiser, débaptiser, surnommer, c'est d'abord pour les personnages offrir un miroir flatteur ou accusateur à son auditeur, pour le convaincre, l'accuser ou l'inciter à l'action. Ce travail comble en outre les manques conceptuels et linguistiques par des figures qui en même temps éloignent et rapprochent les réalités convoquées. Sa charge polémique se nourrit d'ailleurs de rapprochements plus ou moins attendus avec la sphère linguistique et stylistique amoureuse et galante.

IV. Donner corps aux concepts : les figures analogiques et les personnifications

Dans sa *Bibliothèque française*, Sorel cherche à établir les origines historiques du genre romanesque et il lui paraît que « les Narrations Allegoriques & Spirituelles qui d'ordinaire contiennent des choses miraculeuses & non faisables, auront à leur suite, les Histoires fabuleuses des Anciens Chevaliers, qu'on a toujours faites du genre merveilleux ; Ce sont ces Histoires-là qui premièrement ont été appelées des Romans¹⁵¹⁴ [...] ». Le roman est donc fils de l'allégorie, constituée comme genre depuis *Le Roman de la Rose*, et dont on retrouve encore des traces microstructurales par l'emploi des figures¹⁵¹⁵.

Les analogies convoquées dans les romans sont souvent héritées d'une tradition extra-littéraire, puisant dans les traités politiques un certain nombre de références qui témoignent non d'une recherche d'originalité mais de pertinence et de didactisme : une analogie déjà rencontrée par un lecteur familier des bases rhétoriques sera alors plus aisément comprise et plus convaincante. Néanmoins, du fait du passage à un genre divertissant, les analogies employées dans les traités politiques connaissent des modifications et l'on peut se demander comment le roman élabore sa propre langue politique en s'appropriant et en adaptant des énoncés et des images qui appartiennent à d'autres champs culturels. Georges Couton rappelle que ces figures analogiques, loin d'être anecdotiques, correspondent en réalité à la conception du monde du XVII^e siècle, siècle où s'épanouissent les figures d'analogies et les antonomases antiques et bibliques : la figure passée trouve dans la modernité une nouvelle pertinence ainsi

¹⁵¹⁴ Ch. Sorel, *La Bibliothèque française*, op. cit., p. 174.

¹⁵¹⁵ Voir M. Boucard, *Avant le roman : l'allégorie et l'émergence de la narration française au 16^e siècle*, Amsterdam/New-York, Rodopi, 2006. Voir également M. Fournier, *Généalogie du roman : émergence d'une formation culturelle au XVII^e siècle en France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

qu'une force évocatoire, la personnification ayant partie liée avec l'amplification¹⁵¹⁶. Pertinentes dans une optique apologétique, didactique ou rhétorique, les analogies sont également des outils esthétiques évitant la technicité et apportant de la variété. De plus, elles opèrent un brouillage entre le rôle littéral et figural de l'énoncé alors que le roman, genre fictionnel, privilégie souvent les figures du détour et du déguisement pour parler de sujets politiques ou polémiques. À mesure que les auteurs sont invités à plus de fluidité stylistique, ces analogies, parfois simples tropes accompagnant un développement plus général, tendent à devenir de véritables épisodes, où la catachrèse est revivifiée. L'analogie à fonction esthétique et didactique se mue alors en véritable péripétie permettant de consacrer les mérites du héros en même temps qu'elle confirme la cohérence de l'univers conceptuel politique du roman.

IV.1 Les figures d'analogies : faire voir, faire entendre, faire réfléchir ?

Suivant les recommandations du bel usage qui se dessinent à partir du début du siècle, sous l'influence de théoriciens comme Pierre Deimier, les auteurs sont invités à faire un emploi parcimonieux du vocabulaire technique « car le Poète doit observer religieusement, d'écrire bon François, suivant les vocables qui sont pratiquez chez le peuple qui parle le mieux¹⁵¹⁷ ». Les figures d'analogies permettent d'évoquer des situations ou des concepts politiques par le biais d'un détour fictionnel, élégant et éclairant, en assimilant tantôt la vie politique aux phénomènes naturels comme le système cosmique ou les catastrophes naturelles, tantôt à un art ou une pratique, dont la topique métaphore maritime du gouvernail ou celle de la guerre¹⁵¹⁸. Elles sont d'abord utilisées pour leur force évocatoire et illocutoire, comme l'illustre cet extrait de la *Harangue pour la Noblesse, faite par le sieur de Rochefort aux États d'Orléans*, antérieur à notre corpus et n'appartenant pas au genre romanesque, qui offre un bon échantillon des deux principales analogies choisies pour représenter le monde politique : le macrocosme de l'espace et le microcosme du corps.

les nobles ont été ordonnés de Dieu pour la fidélité et obéissance à leur roi, et la défense de leurs sujets [...] Et nous semble voir le corps humain où il n'y a que deux parties principales, la tête qui nous représente le roi, et le cœur qui est la partie noble, desquels si l'un ou l'autre est blessé,

¹⁵¹⁶ G. Couton, « Réapprendre à lire : deux des langages de l'allégorie au XVII^e siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1976, n°28, p. 81-101.

¹⁵¹⁷ P. de Deimier, *L'Académie de l'art poétique, où par amples raisons, demonstrations, nouvelles recherches, examinations & autoritez d'exemples, sont esclaircis & déduicts les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye & parfaite connoissance de la Poesie Française. Oeuvre non moins exacte & requise pour les regles & observations du bien dire, comme pour l'intelligence de l'Art Poétique François*, Paris, J. de Bordeaulx, 1610, p. 477.

¹⁵¹⁸ Voir A.-M. Gingras, « Les métaphores dans le langage politique », *Politique et Sociétés*, n°30, 1996, p. 159-171 et K. Dooley, *Allegories and Metaphors in Early Policial Thought: from Plato to Machiavelli*, New-York, P. Lang, 2019.

il n'est pas possible que l'homme puisse vivre ou être à son aise. Pareillement au ciel le soleil et la lune nous représentent le roi et la noblesse, tellement que quand advient l'éclipse entre eux, toute la terre demeure obscure. Si le roi ne s'accorde avec ses nobles, ce ne sont que troubles et séditions ; et quand il les maintient, ils le défendent, conservent, et sont toujours les premiers à son service.¹⁵¹⁹

Comparer la politique à des réalités naturelles possède une portée illustrative, suivant un fonctionnement analogique, mais s'inscrit également dans l'engagement politique, en dissimulant l'artificialité arbitraire de toute situation politique sous le couvert d'une organisation naturelle. En donnant corps aux concepts, ces allégories et comparaisons dévoilent des imaginaires politiques, souvent issus de l'Antiquité : outre la vision mythologique, les visions organicistes et cosmiques évoquées par le sieur de Rochefort possèdent bien cette portée herméneutique en même temps que politique. Remarquons que la comparaison est largement surreprésentée par rapport à la métaphore, en particulier dans un contexte politique. On peut supposer que ces passages se prêtent moins à la dimension poétique des métaphores et plus à celle, pédagogique, des comparaisons. Néanmoins les métaphores favorisent une approche problématisée de l'analogie, car tout en opérant un rapprochement justifié par une proximité, elles introduisent un contraste conceptuel au cœur de l'énoncé¹⁵²⁰. Ce contraste risque cependant d'être marqué au coin de l'artificialité, de sorte que les critiques invitent à une sobriété et une simplicité du comparant choisi :

Les Termes Métaphoriques ont une merveilleuse grace dans le Langage Poétique : mais ils ne me semblent pas propres pour dépeindre vivement le procédé naturel des mouvements impétueux, où l'âme envisage les choses dans la première posture qu'elles se présentent à elles, et ne se donne pas le temps d'en chercher les plus beaux biais.¹⁵²¹

Dans le contexte de la querelle des métaphores¹⁵²², les romans vont vers un atticisme du style limitant l'emploi des métaphores trop enflées et proches du style Nervèze (et Rousset fait l'hypothèse que la « situation [est] vraisemblablement liée à la nouvelle cosmologie que la science post-galiléenne impose peu à peu et qui ruine l'ancien cosmos analogique¹⁵²³ »). Mais ces mêmes champs comparatifs, jugés parfois trop artificiels pour peindre les passions, sont pourtant convoqués pour parler de politique, avec une forte prépondérance des images cosmiques et naturelles.

¹⁵¹⁹ « Harangue pour la Noblesse, faite par le sieur de Rochefort aux États d'Orléans, le 1^{er} janvier 1561 », cité par A. Jouanna, *Le Devoir de révolte*, op. cit., p. 10.

¹⁵²⁰ Voir S. Duval, *La Prose poétique du roman baroque (1571-1670)*, op. cit., p. 342.

¹⁵²¹ J. La Lesnardière, *La Poétique*, Paris, A. de Somerville, t. I, 1639, p. 360.

¹⁵²² Voir J. Rousset, *L'Intérieur et l'extérieur, essai sur la poésie et sur le théâtre au XVII^e siècle*, Paris, Librairie J. Corté, 1968, p. 57-71.

¹⁵²³ *Ibid.*, p. 67.

IV.1.1 L'ordre du monde : la politique et le cosmos chez Jean-Pierre Camus

Nous avons vu combien l'imaginaire et le vocabulaire de la révolution et de l'anacyclose étaient empruntés à l'astronomie, science qui fournit un riche répertoire d'images et de figures. On en trouve des illustrations chez Jean-Pierre Camus, auteur qui aime à multiplier et associer les comparaisons cosmiques, bibliques ou animales, par exemple : « en la mer les gros poissons avalent les petits, au ciel la venue du Soleil fait eclipser les estoiles, & au Monde les grands Estats devorent les petits, comme la verge de Moïse celle de mages¹⁵²⁴ ». L'évêque, sans doute soucieux de rendre son auditoire aussi attentif et ses propos aussi clairs que lors d'un sermon en chaire, ne se montre pas économe en figures d'analogie, comme en témoigne en particulier l'accumulation de comparaisons et de métaphores aux pages 68 à 75 de *Iphigène*. C'est sans doute, de tous les romanciers de notre corpus, l'auteur qui témoigne le plus d'une recherche d'originalité et de variété, unissant les évocations cosmiques, organicistes mais aussi animalières à l'origine d'un bestiaire politique riche et surprenant. Des allégories astronomiques, le soleil tient, bien évidemment, la place centrale.

L'association de la royauté et de la figure solaire trouve des origines médiévales en France, mais connaît son acmé au siècle du Roi-Soleil, alors que le symbole solaire perd son association à une vénération christique en faveur d'une valorisation nouvelle de Phébus-Apollon¹⁵²⁵. Le symbole solaire qui évoquait au Moyen-Âge le Roi très-chrétien, représente désormais un roi au centre du monde, autour duquel gravitent les astres inféodés. En outre, Apollon étant accompagné des Muses, il incarne un mécénat profitable à la fois pour le pouvoir royal et pour les artistes. Ces derniers vont donc participer à cette monopolisation du symbole solaire au seul profit du roi. Nous avons vu dans la première partie la lecture ironique que peut avoir un lecteur actuel en découvrant le portrait de Fouquet représenté par Le Brun et Scudéry sous les traits du Soleil. Utiliser ce symbole pour évoquer une autre figure politique que le roi commande par sa rareté une lecture attentive aux indices d'engagement de l'auteur. Parmi tous les auteurs employant cette allégorie solaire, Jean-Pierre Camus témoigne encore une fois dans son *Iphigène* d'une variété féconde et d'une relative science politique et astronomique, employant d'ailleurs tôt dans le siècle un vocabulaire héliocentrique. Cet héliocentrisme lui permet de faire des courtisans des satellites du souverain, qui dicte leur mouvement et les dote de sa propre lumière :

¹⁵²⁴ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., II, p. 185.

¹⁵²⁵ Voir J.-P. Boudet, « Le roi-soleil dans la France médiévale », *Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies, Brepols/SISMEL*, 2004, p. 455-478.

[...] un état policé comme le nôtre, où le Monarque étant plus absolu, l'autorité des Gouverneurs est beaucoup moindre, & semblable à celle des étoiles qui n'ont point de lumière devant le Soleil de la Souveraineté [...]¹⁵²⁶

Que si le Soleil, cette lampe de l'Univers, & qui du haut des Cieux regarde tout ce qui est sur la terre, contemple néanmoins d'un autre œil entre les fleurs d'un parterre le Soucis & l'éliante, & en somme toutes les fleurs jaunes, comme celles qui sont parées de l'or de ses rayons, & par cette jaune livrée qui témoignent l'amour qu'elles ont pour ce grand luminaire. De même les Rois qui sont la lumière du monde & les Soleils de la terre, puisque d'est d'eux que les plus illustres d'un État empruntent leur clarté, bien qu'ils étendent leur soin paternel sur tous leurs sujets [...]¹⁵²⁷

Inféodés et prenant comme la lune leur lumière du soleil, les courtisans reproduisent aussi de ce satellite le caractère changeant et versatile, comme le rappelle le groupe apposé « les Courtisans, plus changeants que la mer ni la Lune¹⁵²⁸ ». Le romancier signale également que l'écart de la cour implique une perte d'influence, en assimilant là encore suivants et satellites. D'ailleurs, Camus utilise le concept de la gravité des corps pour illustrer l'accroissement de l'influence à mesure que les corps se rapprochent : « neantmoins comme les Astres plus voisins du soleil participent d'avantage à ses influences, ainsi les Lithuaniens estans escartez, il estoit aisé aux Polonnois qui estoient toujours proche du Roi de le posséder [...]¹⁵²⁹ ».

Iphigène elle-même utilise la comparaison solaire pour rappeler sa soumission au souverain¹⁵³⁰, mais cela ne va pas sans ambiguïté car ce qui fait la véritable originalité de l'emploi de cette allégorie chez Camus, c'est qu'il ne l'utilise justement pas uniquement pour désigner le roi, mais aussi son favori. Cela soulève implicitement un questionnement quant au véritable souverain du royaume, puisque la figure centrale en est un favori qui va à plusieurs reprises quitter cette galaxie curiale ; Camus, prudent, opère ce glissement du référent allégorique par étape : à la page 6, seul le roi est concerné par cette image et si p. 61 c'est bien d'Iphigène qu'il est fait question, c'est dans un contexte galant¹⁵³¹. La seconde partie du roman multiplierait d'ailleurs cet emploi galant de la métaphore astrale. Quelques pages plus loin, le soleil n'est plus associé au souverain mais devient une métaphore de la vertu, et en particulier de la vertu d'Iphigène ; néanmoins la favorite et le soleil ne sont pas convoqués dans la même phrase : « le soleil n'est jamais sans des ombres, ni la Vertu sans des envieux »,

¹⁵²⁶ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., I, p. 6.

¹⁵²⁷ *Ibid.*, I, p. 74-75.

¹⁵²⁸ *Ibid.*, I, p. 73.

¹⁵²⁹ *Ibid.*, II, p. 352.

¹⁵³⁰ *Ibid.*, II, p. 196 : « sire, je m'imaginerois indigne non seulement de tant de bienfaits qui me rendent votre creature, mais encore de voir le Soleil image de votre bonté [...] »

¹⁵³¹ *Ibid.*, I, p. 61 : « s'estant attaché à Iphigène par des liens qu'il ne pouvait comprendre, mais si forts qu'il ne les pouvoit comprendre, mais si forts qu'il ne les pouvoit rompre, il faisoit comme les Cimmeriens qui pleurent et gemissent quand le soleil se retire de leur contrée, comme si jamais ils ne le devoient revoir ».

« il est vrai que l'ombre accompagne le Soleil, mais aussi est-elle fort courte quand il est eslevé en son apogée ; je veux dire au plus haut point de l'orizon¹⁵³² ». Étant arrivé au zénith que représente la faveur, Iphigène se voit associée au pouvoir royal par le biais de cette image solaire, alors que le romancier déplie l'analogie par la mise en évidence de ses constituants :

les Rois ne sont pas des planètes errans, mais des étoiles fixes. Ce sont des pôles autour desquels tout tourne, eux demeurans toujours en un même être, toujours les Maîtres, toujours Souverains en cela mages de Dieu, qui est immuable. Leurs paroles sont des Oracles & des Arrêts sans appel [...] O que celui là eut obligé le Roi (si les Rois se peuvent obliger) à qui lui eust trouvé quelque expedient honorable pour retenir Iphigène ! Mais la partie pour le débutter était dressée si artistement que ni le Roi ni la Reine ne savaient comme s'y prendre pour empêcher la Cour (car Iphigène en était l'âme s'il faut ainsi dire, la Cour de la Cour même) ne se retirait d'auprès d'eux. A la vérité, c'est la présence des souverains qui fait les cours : mais Iphigène en était un tel ornement que c'était comme séparer le rayon du Soleil, la lumière & la chaleur [...]¹⁵³³

Cette association du roi et du favori, qui passe par la distinction de l'astre et des rayons, autorise une attribution de la symbolique solaire à Iphigène seule, mais par le biais encore une fois d'une comparaison qui laisse sensible l'écart entre comparé et comparant :

Cette sortie de la Cour si pompeuse & si magnifique faite par Iphigène, & qui laissa autant de tristesse en l'âme des courtisans, que quand le Soleil quitte notre hémisphère pour aller éclairer l'autre partie du monde qui nous est opposée.¹⁵³⁴

Ce maintien d'une distance par l'outil de comparaison se retrouvera dès lors dans les autres occurrences évoquant Iphigène, hors d'emplois galants qui abondent dans la deuxième partie. Cette deuxième partie permet la conclusion du mariage d'Iphigène et de Léante, consacrés par la faveur royale et populaire :

Nos deux favoris qui alloient à la grandeur par une route bien différente de celle des autres qui tirent tout à eux, n'avoient rien en plus grande recommandation que d'établir leur fortune en faisant ou procurant du bien aux autres, pareils au Soleil qui jette ses rayons au dehors, & ne luit que par la communication de sa lumière. On n'approchoit point d'eux sans ressentir des effets de leur parfaite courtoisie, non plus que du feu sans en tirer de la chaleur.¹⁵³⁵

Néanmoins, Camus semble ne s'autoriser cette comparaison qu'en tant qu'elle éclaire la vertu morale plus que politique de ces personnages, et préfigure, peu après, le glissement vers un dernier emploi de l'image solaire. En effet, arrivés au faite de la faveur, les deux héros choisissent d'aller combattre les Turcs ; puisque le croissant est le symbole de ce peuple, l'astre du jour viendra s'opposer à son influence néfaste, comparée à une obscurité envahissant la chrétienté : « [...] je me contenteray de dire que l'armée estant levée, & nos deux Astres à la teste, vous eussiez dit que c'estoit une Aigle à double teste qui devoit

¹⁵³² *Ibid.*, I, p. 98.

¹⁵³³ *Ibid.*, I, p. 162.

¹⁵³⁴ *Ibid.*, I, p. 184.

¹⁵³⁵ *Ibid.*, II, p. 727.

engloutir les deux pointes du Croissant¹⁵³⁶ ». Par un parcours subsumant les différents emplois politiques et galants de l'image cosmique, Jean-Pierre Camus en revient alors à l'emploi primitif, associant alors la sainte vertu d'Iphigène, défendant la chrétienté, et le Christ « soleil de justice ». Camus, tout à son projet d'anti-roman apologétique, ne lésine pas sur l'emploi des analogies, et c'est encore chez lui que l'on retrouvera une autre comparaison topique, qu'est la pratique de la navigation.

IV.1.2 “*O captain! My captain*”¹⁵³⁷: l’analogie maritime, entre catachrèse et syllepse

Lorsque Walt Whitman rend hommage à Lincoln assassiné en comparant l'aventure politique à une traversée maritime, il reprend une métaphore traditionnelle employée pour rendre sensible la conduite des affaires politiques¹⁵³⁸. Les lexiques guerriers, politiques et maritimes trouvent des étymologies communes, traduisant la proximité organisationnelle et conceptuelle de ces trois sphères où doit régner la discipline face à l'adversité. « Gouvernement » et « gouvernail », « capitaine » ou « pilote » de navire, de bataille ou d'État, cette polysémie favorise une métaphore qui demeure vivace jusqu'à nos jours. Quant à l'adversité, l'analogie des passions et des éléments déchaînés permet de filer la métaphore de la tempête où le capitaine saura seul tenir la barre, gardant le cap par sa prudence pour faire arriver à bon port l'équipage qui lui est confié. Cette analogie se trouve fréquemment employée comme comparaison sentencieuse dans les romans, et Camus explicite ainsi l'analogie dans une optique edificatrice : « comme il arrive aux mauvais politiques, en conserver l'Etat aux dépens des intérêts de la religion, de perdre l'un & l'autre, ainsi qu'aux pilotes inexpérimentés qui pour garder les marchandises & le vaisseau font naufrage de tous les deux [...] »¹⁵³⁹. C'est en creux la vertu de prudence qui se dessine par cette comparaison, par antinomie avec « mauvais politiques » et « inexpérimentés ». Le bon politique saura lui concilier expérience, calcul et prudence pour sauver du naufrage les biens confiés. Camus choisit sans doute cette comparaison en conservant une optique religieuse, car l'on retrouve l'allégorie du vaisseau risquant l'égaré des passions sans les secours de *Stella Maris*¹⁵⁴⁰.

¹⁵³⁶ *Ibid.*, I, p. 740.

¹⁵³⁷ W. Whitman, “O captain! My captain!” *Leaves of grass*, New-York, 1855.

¹⁵³⁸ Voir É. Deniaux, « les périls de la mer et les périls de la politique : la projection d'une peur à Rome sous la République », *Società Ligure di Storia Patria*, biblioteca digitale, 2016 ; K. Dooley, *Allegories and Metaphors in Early Political Thought, From Plato to Machiavelli*, New-York, Peter Lang, 2019, en particulier « St. Thomas Aquinas (1225-1274) : the Pilot and the Sheperd », p. 87-103.

¹⁵³⁹ J.-P. Camus, *Pétronille*, *op. cit.*, p. 243-244.

¹⁵⁴⁰ Voir en particulier l'hymne de Bernard de Clairvaux.

Cette analogie offre également une occasion d'épreuves qualifiantes pour le héros, lorsqu'elle quitte la sphère des tropes pour devenir un épisode romanesque. Le livre quatrième du *Télémaque* voit ainsi le héros sauver tout son navire dont l'équipage est ivre du vin et des plaisirs de Chypre :

Personne ne conservait assez de présence d'esprit, ni pour ordonner les manœuvres, ni pour les faire. Il me parut que je devais, en sauvant ma vie, sauver celle des autres. Je pris le gouvernail en main, parce que le pilote, troublé par le vin, comme une bacchante, était hors d'état de connaître le danger du vaisseau. J'encourageai les matelots effrayés ; je leur fis abaisser les voiles : ils ramèrent vigoureusement ; nous passâmes au travers des écueils, et nous vîmes de près toutes les horreurs de la mort.¹⁵⁴¹

Le gouvernail, négligé par un capitaine esclave des passions, allégorise les affaires publiques, aux prises avec une tempête. Dès lors, Télémaque agit comme un homme valeureux capable de sauver ses hommes au cœur du péril, et comme un gouvernant prudent, apte par son action et par ses paroles à redonner force et vigueur à son équipage. Si la métaphore n'est pas explicitée, le fait que dans le livre suivant « Mentor fa[sse d'un] mât ce qu'un sage pilote fait du meilleur gouvernail », conduisant dans un havre le navire, témoigne de la dimension initiatique de ce maintien du cap dans l'épreuve. Parmi les épreuves qualifiantes de Télémaque, celle-ci est donc à la fois un véritable « travail », comme ceux d'Hercule, un possible rappel des exploits maritimes d'Ulysse, et une allégorie de l'apprentissage politique par le biais d'une catachrèse revivifiée.

Cette remotivation de la comparaison du gouvernant et du pilote est favorisée par des emplois sylleptiques de ce vocabulaire maritime, à l'exemple d'une scène de naufrage dans *Les Amours d'Ircandre et Sophronie*. Le prince Hildesare, entraîné par son mauvais favori Filante, s'abandonne à ses impulsions sans écouter la voix de la raison, qu'incarne le narrateur Ircasan ; alors qu'il vient de sauver la vie du prince lors d'une partie de chasse, il doit de nouveau tout risquer lorsqu'Hildesare décide de franchir un fleuve sur un bac peu rassurant : « sur le retour il voulut entrer dans un batteau pour complaire à la folie de Filante, méprisant les avis de son Gouverneur & de Cussaman, & les remonstrances que je luy faisois de traverser ce fleuve rapide sur le pont, ou dans un meilleur esquif¹⁵⁴² ». L'ambiguïté référentielle sur l'antécédent du déterminant possessif « son » permet une syllepse autour du substantif « gouverneur », désignant soit le capitaine de l'embarcation suivant un usage attesté par Furetière¹⁵⁴³, soit le précepteur avisé du prince. Dans les deux cas, le prince qui n'écoute

¹⁵⁴¹ Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., p. 85.

¹⁵⁴² A. Humbert de Queyras, *Les Amours d'Ircandre et Sophronie*, op. cit., p. 57.

¹⁵⁴³ A. Furetière, entrée « gouverneur » dans *Le Dictionnaire universel*, op. cit. : « On appelle quelquefois sur la mer gouverneur, le timonier ou le matelot qui tient la barre du gouvernail pendant son quart. »

pas les conseils fait échouer l'esquif dont il a la charge en même temps qu'il risque de perdre la vie, n'était l'intervention providentielle de ce vertueux conseiller. La syllepse faisant jouer sens littéral et figuré permet bien ce passage du trope à l'épisode, et de l'épisode à la théorisation politique, se rapprochant alors des figures allégoriques où l'optique edificatrice ne laisse pas de chercher des modalités de représentation surprenantes et divertissantes. Elle permet ainsi de reproduire sur le plan microstructural la triple ambition fictionnelle, référentielle et didactique des romans. Or la scène précédente voyait Ircasan sauver Hildesare d'un sanglier puis d'un cheval emballés : les analogies et épisodes maritimes et terrestres alternent dans les romans, dans un souci de variation didactique.

IV.1.3 « L'homme est un loup pour l'homme » : analogies animales et pastorales

Les romans puisent en effet dans l'intertexte des fables un réseau d'analogies parfois végétales, comme *L'Alcidiane* de Gomberville qui compare ainsi le peuple à un roseau qui ploie, mais surtout animales, le même ouvrage pouvant évoquer un personnage « ayant flatté [le peuple] comme on flatte un lyon qu'on veut apprivoiser¹⁵⁴⁴ ». D'ailleurs, cette comparaison du peuple avec un noble prédateur est remarquable car à chaque catégorie politique correspondent des comparaisons animales : Camus assimile les courtisans aux poulpes¹⁵⁴⁵, Honoré d'Urfé les compare aux mouches¹⁵⁴⁶, Gomberville aux caméléons¹⁵⁴⁷. Le ou la favorite tient du serpent père du mensonge, créature rampante et venimeuse, métaphore dont se sert Pierre Matthieu pour résumer l'intrigue de la *Femme Cathenoise* dans sa dédicace : « ce serpent qui durant l'hiver de sa misère était comme transi de froid n'eut pas si tôt senti la chaleur de ce soleil de faveur qu'il se remua et haussa la tête¹⁵⁴⁸ ». Mais il tient aussi du loup menaçant le troupeau confié au bon berger : c'est ainsi que l'on peut interpréter le nom de « Lycogène » dans *Argenis*. D'ailleurs, la seconde partie du roman reprend l'analogie sous

¹⁵⁴⁴ M. de Gomberville, *La Jeune Alcidiane*, op. cit., p. 528-529.

¹⁵⁴⁵ J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, op. cit., I, p. 73 : « s'accommodant au temps comme le poulpe à la couleur des rochers où il se cole », éléphant (« Et tout ainsi que les éléphants peuvent plus aisément être blessés par le flanc, partie la plus délicate qu'ils aient en leurs grands corps, témoin celui d'Antiochus tué par Eléazar : de même les Grands ne sont en aucune part si tendres, ni si faciles à surprendre que par les passions affectueuses, étant leur plus commun défaut. »)

¹⁵⁴⁶ H. d'Urfé, *L'Astrée*, op. cit., H. Vaganay [éd.], IV, p. 622 : [...] il était ainsi accompagné de plusieurs personnes, parce qu'il était fort aimé, et que le commencement d'une grande faveur a accoutumé de produire ces mouches qui s'enfuient aussitôt que les défaveurs arrivent [...] » (IV., 588) « comme on voit les mouches à la première gelée fuir tout à coup, et s'écarter des lieux, d'où durant la chaleur on ne pouvait les chasser ; de même au premier bruit de la défaveur de Rolsiléon, tous ces importun qui l'oppressaient de tant d'offres de service, s'évanouirent et ne se virent plus en lieu où l'on pût penser qu'ils fussent pour l'amour de lui ».

¹⁵⁴⁷ M. de Gomberville, *La jeune Alcidiane*, op. cit., I, 6, p. 561.

¹⁵⁴⁸ P. Matthieu, *Histoire des prospéritez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande Seneschalle de Naples*, op. cit., « dédicace au roi », p. 30-31.

forme gnomique : « celui tient vraiment le loup par les oreilles qui a quelque empire à conduire, & autorité sur les autres ; comme ayant toujours à se garder de leur morsure & de leurs dents. Et s'il a à craindre en général de ses sujets, il faut d'autant plus qu'il se garde de ses propres domestiques¹⁵⁴⁹ ».

Comme l'analogie maritime, celle de la bête indomptable offre d'intéressants glissements du trope à l'épisode, le héros herculéen devant terrasser le lion enragé ou trancher les têtes de l'hydre de la révolte. Le sieur de Beaulieu en propose un exemple remarquablement intéressant, en ce sens que c'est l'hétérogénéité des plans de discours qui permet d'interpréter la contagion de la bestialité furieuse comme celle d'un trouble politique. En effet, alors que l'on interroge un oracle pour savoir si Cabul subsistera longtemps en sa splendeur, celui-ci répond :

*En Cabul il arrivera
Divers maux d'une horrible beste
Lors que vous verrez qu'elle aura
Le corps dissemblable à la teste.*

Car qui eut jamais creu que dans les plus florissant estat de la terre, qui estoit conduit par un des grands monarques, qui en eust jusques à lors eu le gouvernement, & où le ciel avoit assemble les plus vaillants chevaliers qu'il eust jamais formé ; un simple monstre que le mauvais demon de ce Royaume y envoya pour le perdre, qui fust trop foible pour deffendre sa vie contre l'effort d'un seul homme, eust deu la faire perdre à tant de milliers de personnes qui nous ont appris par leur mort ce que peuvent les nouveutez pour la ruine des Respubliques qui les reçoivent.¹⁵⁵⁰

Le lecteur, familiarisé avec les analogies animales, s'attend à ce que l'« horrible beste » soit ou un peuple révolté, avec métaphore de l'hydre, ou un tyran, avec métaphore du Léviathan, ou un fourbe favori, avec métaphore du serpent. C'est ce que confortent l'emploi du substantif abstrait « nouveutez », de l'important lexique politique et de l'évocation du « ciel » et du « mauvais démon », préparant une condamnation morale. Or, de façon inattendue, la bête annoncée est une vraie bête, « ayant la teste semblable à celle d'un lyon, & le reste du corps à celui d'un dragon¹⁵⁵¹ ». Son propriétaire la fait parader de ville en ville telle une bête de foire, jusqu'à ce que la fureur se déchaîne, sans que l'on sache s'il s'agit de celle du monstre ou du montreur :

Car un jour qu'il conduisoit ce monstre, ayant la teste semblable à celle d'un lyon, & le reste du corps à celui d'un dragon, d'une ville en une autre, il devint tout à coup si farouche que l'ayant estranglé avec deux de ses valets, qui voulurent s'opposer à sa rage, il prit deslors la campagne, où il fist un tel carnage de tous ceux dont il fist rencontre, qu'il despeupla incontinent cette contree [...]. Quelques uns qui en avoient seulement esté blessés, firent esclater la fureur, où ils entrerent quelques jours apres, sur un grand nombre de personnes qu'ils surprindrent, lesquelles ne furent pas moins contagieuses pour d'autres, si bien qu'on pouvoit alors publier par tout cette

¹⁵⁴⁹ J. Barclay, *L'Argenis*, Marcassus [trad.], *op. cit.*, II, p. 147.

¹⁵⁵⁰ Sieur de Beaulieu, *La Solitude amoureuse du Sieur de Beaulieu*, *op. cit.*, p. 186-187.

¹⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 188.

verité irréprochable, que l'homme est un loup à un autre homme. La mere ne pardonnoit pas à sa fille, le mari à sa femme, & le respect ny le devoir n'empeschoient point les enfans, d'oster la vie à ceux de qui ils l'avoient receuë.¹⁵⁵²

Dans la première phrase, on ne sait si le pronom « il » dans « il devint tout à coup si farouche » réfère au monstre ou au montreur. L'ambiguïté endophorique anticipe la contagion de la rage animale, qui va mettre à feu et à sang le royaume et jeter à bas l'État. De la même façon que l'oracle, détaché typographiquement, faisait entendre une autre voix dans le roman et préparait une lecture politique de l'épisode, la citation de « l'homme est un loup à un autre homme » est commentée métalinguistiquement par le narrateur, qui signale la particulière pertinence de l'analogie de cette sentence politique, métaphore vivifiée qui perd un peu de sa sagesse politique pour gagner en efficacité métaphorique.

Référer au loup, c'est aussi s'inscrire dans une vision pastorale de la politique, valorisée entre autres par l'image du Christ en Bon Berger prêt à donner sa vie pour ses brebis. Comme l'étudie Laurence Giavarini¹⁵⁵³, le berger est une figure de la distance : distance temporelle, mais aussi distance avec la réalité du lecteur. Par ce décalage, il propose une réflexion sur la figure du souverain, le « bon berger », mais aussi sur la cour avec une opposition entre monde naturel et monde artificiel et sur le rêve d'un retour à l'âge d'or. Au fur et à mesure que l'Histoire se démythifie, on s'intéresse moins à la pastorale pour son explication des origines du pouvoir que comme modèle alternatif qui dénonce les travers.

Fénelon développe par exemple cette image du bon berger en lien avec une vision paternaliste du pouvoir : « c'est tout ce qu'un homme sage peut faire, que de vouloir s'assujettir à gouverner un peuple docile dont les dieux l'ont chargé, ou un peuple qui le prie d'être comme son père et son pasteur¹⁵⁵⁴ »¹⁵⁵⁵. La conjonction de coordination « et » instaure une relation de synonymie et de réversibilité entre les deux objets comparants. Néanmoins, bien que participant à cette *copia* chère au roman, cette expolition permet également de mesurer les distinctions sémantiques entre les deux substantifs, qui ne sont pas tout à fait synonymes. Si l'écrivain n'abandonne que partiellement cette mythification du pouvoir, il choisit surtout cette image parce qu'elle participe à son idéal politique d'une société agraire et pacifique, qu'incarne la Bétique. Ses habitants s'adonnent aux travaux de la terre et à l'élevage, source de prospérité pour le peuple et l'État, dans une société relativement organisée, ce que n'est pas forcément l'idéal arcadien qui se veut utopie d'avant le contrat

¹⁵⁵² *Ibid.*, p. 189-190.

¹⁵⁵³ L. Giavarini, *La Distance pastorale*, op. cit.

¹⁵⁵⁴ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., p. 157.

¹⁵⁵⁵ Voir J.-Ph. Groperrin « Héros avec petit troupeau. La fiction pastorale dans le *Télémaque* de Fénelon », *Littératures*, n°31, automne 1994, p. 45-58.

social, si l'on voulait employer un concept anachronique par rapport à ces utopies. Il s'agit donc autant d'une critique des échecs de la société de l'époque que d'un programme politique visant à être appliqué par l'héritier de la couronne.

Ces images pastorales possèdent en outre une ambiguïté fort utile lorsqu'il s'agit de représenter les puissants. En effet, ils se voient souvent dotés d'attributs de prédateurs comme les fauves ou les loups, qui peuvent tendre vers la cruauté ou vers la force. Le mauvais souverain tient du prédateur qui dévore le troupeau, à l'exemple d'Adraste dont il est dit que « les lions et les tigres n'égalent point sa furie quand ils égorgent les bergers avec leurs troupeaux¹⁵⁵⁶ ». Si le tigre incarne presque systématiquement la cruauté politique dans les romans, le lion, lui, possède une certaine noblesse qui lui permet d'être associé à une violence nécessaire et justifiée ; c'est ainsi que Mentor devient « semblable à un lion de Numidie que la cruelle faim dévore, et qui entre dans un troupeau de faibles brebis : il déchire, il égorge, il nage dans le sang, et les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient tremblants, pour se dérober à sa fureur¹⁵⁵⁷ ». Les pôles sont inversés, les adversaires du peuple devenant les moutons et le berger se muant en prédateur : Fénelon adapte ici le précepte de Machiavel, qui invite le prince à être à la fois homme et bête, lion et renard¹⁵⁵⁸. C'est ainsi que l'on peut interpréter dans le livre deuxième le combat de Télémaque contre un lion, alors qu'il est berger en Égypte : pour protéger son troupeau, il étrangle l'animal et se revêt de sa peau, devenant partie homme, partie bête, partie dieu puisqu'il unit les attributs herculéens et apolliniens. Le roman manifeste de ce fait sa force vivifiante, capable de défiger et de complexifier les tropes, de leur redonner toute leur force évocatoire et de les déployer en de véritables épisodes qui donnent corps mais également voix à la multiplicité des actants politiques.

IV.2 Allégories et personnifications : la voix de la vérité ?

Allégories, prosopopées et personnifications possèdent une charge émotive et rhétorique d'autant plus importante qu'elle donne l'illusion d'une absence d'artifices. Nous avons déjà évoqué la place des prosopopées dans la pratique des miroirs des Princes. L'allégorie et la personnification sont elles aussi des figures privilégiées par les romanciers pour aborder la question politique, en particulier parce qu'elles correspondent à un substitut pédagogique pertinent dans une époque qui questionne les apparences et les illusions. En

¹⁵⁵⁶ Fr. Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, *op. cit.*, p. 286.

¹⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 43.

¹⁵⁵⁸ N. Machiavel, *Le Prince*, *op. cit.*, chapitre XVIII, p. 341-343.

outre, représenter des idées ou des concepts abstraits sous des traits humains permet d'en rendre sensible les ressorts passionnels, d'autant plus lorsque ces traits sont féminins.

IV.2.1 Une politique à visage humain

L'importance dans le corpus de titres issus du nom de l'héroïne favorise une interprétation allégorique de cette dernière, en assimilant conquête politique et amoureuse. Cette interprétation allégorique s'impose d'autant plus aisément quand le personnage féminin porte le même nom que l'État, comme Lydie chez Nicolas des Escuteaux¹⁵⁵⁹, ou que le prénom réfère à un intertexte marqué ou à un univers socio-culturel revendiqué. La République en péril prend les traits d'une demoiselle en détresse, demandant le secours des personnages positifs et Sénèque lui-même se voit admonesté dans *Ariane* : « mais ne tesmoigneriez vous pas encore plus de vertu de secourir la Republique mourante, que de ne craindre pas de mourir ? Si elle vous tend les bras, pour la soustenir lorsqu'elle va choir, refuserez vous de luy prester la main¹⁵⁶⁰? ». Telle pourrait être une des lectures de *L'Astrée*, comme en témoigne Laurence Giavarini :

C'est un modèle allégorique de signification du politique qui permet d'appréhender la politique du roman, celui notamment qui serait indiqué par le titre et le nom de la bergère : le nom d'Astrée est en effet celui de la divinité de la Justice associée à l'âge d'or, qui a quitté les hommes à l'âge de fer et dont un vers de la IV^e églogue de Virgile dit qu'avec elle reviendront la paix et l'harmonie.¹⁵⁶¹

Les retrouvailles d'Astrée et de Céladon allégoriseraient alors le retour de la paix dans le royaume et l'avènement d'un nouvel âge d'or permis par Henri IV et les artistes qu'il soutient. Néanmoins, cette interprétation allégorisante, tout à fait pertinente dans les préfaces du roman et dans les passages les plus politiques (l'histoire d'Euric, les origines du Forez...) semble échouer à rendre compte de tous les aspects de l'œuvre qui échappe à toute interprétation trop réductrice.

Dans les romans, la figure macrostructurale de personnification est surtout employée au sein du discours rapportés, donnant au propos à la fois plus de force et plus de clarté, conformément à la démarche empirique des ouvrages. Assez rares, les personnifications de concepts politiques peuvent être signalées par l'utilisation d'une majuscule, comme dans cet extrait d'*Almahide*, où l'énonciatrice Lycaris, épouse d'Homar pris au piège, passe du portrait de la fourbe Alabée à celui de la politique elle-même, personnifiée en maîtresse ingrate et

¹⁵⁵⁹ N. des Escuteaux, *les Admirables faits d'armes d'Alcestes servant l'infidèle Lydie*, op. cit.

¹⁵⁶⁰ J. Desmarets de Saint Sorlin, *Ariane*, op. cit., XV, p. 730.

¹⁵⁶¹ L. Giavarini, *La Distance pastorale*, op. cit., p. 4.

malveillante. Le glissement d'un portrait de personnage à une réflexion plus abstraite est en effet favorisé par la personnification du concept, et permet rétrospectivement de voir en Alabée l'incarnation des vices d'une politique machiavélique :

Car enfin, la severe, la cruelle Politique, ne se jouë point avec des gens faits comme luy : elle ne delivre point volontairement des Lions, apres les avoir irritez : & lorsqu'elle a commencé une mauvais action, elle l'acheve, afin de trouver sa seureté, dans la perte de ceux qu'elle outrage ; son salut dans leur ruine ; & le fruit de ses crimes dans leur mort. C'est donc vostre seule vertu, o braves, o fidelles Amis du trop facile Homar, qui peut suspendre sa perte, ou l'empescher tout a fait.¹⁵⁶²

Lycaris cherche à pousser les amis de son époux à la révolte contre l'emprisonnement de ce dernier et convoque pour ce faire tout l'appareil rhétorique afin de convaincre et de persuader. Or, la personnification, figure allégorique propre à émouvoir, est employée au sein d'un discours sentencieux convaincant, avec emploi du présent gnomique, des substantifs abstraits, des articles définis à valeur générale. Alors que Lycaris avait introduit la personnification par glissement d'Alabée à la Politique, elle opère un passage inverse de la figure aux auditeurs par l'opposition des crimes politiques, au pluriel, et de la « seule vertu » des amis, là encore en unissant la rationalité des substantifs abstraits et la charge émotive de l'opposition du pluriel et de l'énumération du rythme ternaire vis-à-vis du singulier signalé par l'adjectif antéposé « seule ». La personnification cumule donc des effets persuasifs et convainquants, en rendant compréhensibles, aimables ou haïssables des concepts abstraits, mais aussi en rattachant le parcours individuel à des schémas généraux, aisément manichéistes.

La personnification de la fortune, plus courante que celle de la politique, partage avec celle-ci la bien utile capacité de dédouaner un personnage de ses malheurs en en donnant pour cause originelle une force supérieure et irrationnelle. Si l'emploi du substantif se mue progressivement en figure de discours en perdant sa charge métaphorique, sa personnification possède toujours une importante charge rhétorique. Là encore, alors qu'Homar hésite à succomber à Alabée, son « bon démon¹⁵⁶³ » le pousse à mettre sur la balance de la raison les profits de cette idylle et le péril que cette dernière ferait peser sur sa fortune. Or, de la fortune individuelle, employée sans majuscule et avec le complément du nom « aussi grande que la sienne », le bon démon passe à l'allégorie de la Fortune familiale, cette fois-ci avec majuscule.

[...] remets toy dans la mémoire, le destin de ta Famille, & le caprice de sa Fortune : qui depuis plus de quatre Siècles, se jouë en la renversant & en la relevant après, & puis en la bouleversant encore [...] Elle t'a remis fort haut, Homar, mais si elle te fait tomber, elle te fera tomber fort

¹⁵⁶² G. de Scudéry, *Almahide*, op. cit., suite de la deuxième partie, 3, p. 2213.

¹⁵⁶³ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 3, p. 2003.

bas : & comme l'on ne peut choir de si haut sans peril, ta cheute sera peut-estre mortelle. Enfin selon l'ordre bizarre qu'elle a gardé pour ta Maison, ta ruine doit arriver, puisque ta Grandeur est arrivée : & cette Inconstante qui change tousjours, ne sçauroit plus changer qu'à ta perte. D'ailleurs, poursuivoit-il, ne connois-tu pas le naturel des Femmes en general, & celui d'Alabée en particulier[...] ¹⁵⁶⁴

Le bon démon, incarnant la raison, expose ses arguments en multipliant les rythmes binaires qui signalent à la fois l'opposition entre les méfaits de la passion et les bienfaits de la continuité, mais aussi entre les hauts et bas de la Fortune. La Fortune et ses pronoms anaphoriques occupent la majorité des fonctions sujets tandis que les groupes nominaux et les pronoms se rattachant à Homar sont réduits à des emplois de compléments, rappelant dans la syntaxe même la passivité relative du personnage face au destin politique. Comme dans le discours de Lycaris, la personnification est filée, ici avec l'adjectif substantif « inconstante », qui permet un glissement, à la phrase suivante, de l'inconstance de la Fortune à celle des femmes, puis à un retour à Alabée. Là encore, la personnification du concept politique permet une dénonciation de la fourberie de la jeune femme, incarnant tous les travers de la politique entendue comme calcul intéressé et contraire à la vertu traditionnelle des héros. Néanmoins, Homar au cours de son discours va retourner la personnification, alors qu'il se laisse aller au charme lénifiant de son mauvais démon. En effet, quelques pages plus loin, la Fortune est de nouveau personnifiée, mais cette fois-ci comme une maîtresse non inconstante ou ingrate : « et puis, adjoustoit-il, la Fortune aime ses Ouvrages : quand elle les rompt, c'est qu'elle en est lasse : & quelque changeante qu'elle soit, ses nouveaux Favoris n'ont rien à craindre, & c'est pourquoy je ne voy rien que je doive apprehender¹⁵⁶⁵ ». Cette inversion d'orientation argumentative traduit l'ambiguïté de la personnification, ornement du discours, figure plaisante et séductrice mais qui se révèle être plus persuasive que convaincante.

IV.2.2 Le corps politique

Plus original et plus rare dans les fictions narratives, quelques romans ne se contentent pas d'une allégorie de l'État ou de la ville sous les traits féminin de l'héroïne mais proposent une réflexion plus incarnée de la conception organiciste de l'État¹⁵⁶⁶. Dans cette vision organiciste, le corps politique est décrit avec un vocabulaire anthropomorphique, notamment par la fable des membres et de l'estomac ou par l'image de la naissance, de la jeunesse et

¹⁵⁶⁴ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 2, p. 2009.

¹⁵⁶⁵ *Ibid.*, suite de la deuxième partie, 2, p. 2015.

¹⁵⁶⁶ J.-M. Bertrand, M.-P. Gruenais, « Quelques aspects de la métaphore organique dans le domaine politique », *Langage et société*, n°29, 1984, p. 39-57 ; J.-P. Moreau, « Le "corps politique" aux XVI^e et XVII^e siècles : avatars d'une métaphore », dans *Actes des congrès de la Société française Shakespeare* [En ligne], n°9, 1991, p. 53-79, mis en ligne le 01 janvier 2007, consulté le 20 avril 2019.

vieillesse des États, par exemple dans *Ibrahim*, avec association d'une image cosmique et de celle du corps soumis au temps : « [...] les Empires avoient leurs ages aussi bien que les hommes ; [...] estans sujets aux revolutions de la fortune¹⁵⁶⁷ ». Cet anthropomorphisme privilégie les images médicales, en particulier celle de la gangrène de la révolte ou de la tyrannie.

Dans la seconde partie de *Macarise*, dont le sous-titre explicite la dimension allégorique, l'abbé d'Aubignac compare d'abord l'esprit humain à un royaume en affirmant que « nostre esprit peut quelquefois estre Roy de nous-mêmes, & quelquefois tyran [...] »¹⁵⁶⁸. De cet empire sur ce royaume intérieur, il tire la conclusion que seuls les sages sont propres à régner : « ils est vray que les philosophes ajoutent que le sage est seul digne de regner ; mais ce n'est point faire injure aux Roys que de leur faire entendre quelles qualitez ils doivent avoir pour bien regner [...] »¹⁵⁶⁹). Assimilant par un parallélisme maîtrise de soi et maîtrise d'autrui (« car est-il pas certain que cluy-là seulement est digne de regner sur les autres, qui peut regner sur luy-même ? »¹⁵⁷⁰), l'auteur glisse insensiblement de l'intériorité et de la sagesse vers la politique. L'analogie entre corps humain et corps social participe au projet didactique et politique d'Aubignac, qui cherche à montrer le bien-fondé de charges importantes confiées à des hommes sages et méritants, catégorie dans laquelle l'auteur semble se ranger.

Ce réseau métaphorique rapprochant maîtrise du microcosme individuel et du macrocosme politique s'inscrit dans une tradition organiciste dont Gomberville offre un exemple très original. Le peuple entier, puisqu'il ne forme qu'un seul corps, joue alors la fonction d'actant unique nécessitant l'intervention héroïque au cours d'une épreuve. En effet, non seulement le romancier associe organismes politique et humain, mais en outre il décrit une ville anthropomorphe :

[...] il s'est trouvé un rocher dont la figure est fort bizarre, de quelque façon qu'on la considère. Car outre qu'il ne s'esleve qu'à vingt ou trente pieds hors de l'eau, il représente parfaitement un homme couché, qui a les jambes ouvertes & racourcies, les bras haussez, le col démesurément long, & la teste encore plus grosse. Cette forme rend ceste ville non seulement fort agreable & fort commode, mais si regulierment fortifiée, que tout ce que les derniers siecles ont inventé en l'art de fortifier, s'y trouve exactement pratiqué par la seule industrie de la nature. Les pieds & les mains de ceste figure humaine, sont comme quatre grands bastions qui se deffendent les uns les autres, & qui vray-semblablement devoient rendre ceste place imprenable. Néanmoins par la trahison de quelques partisans de Tantale, les Espagnols s'estoient rendus maistre de ces parties principales, & s'en servant contre l'intention de la nature, les emploient à la ruine de leur tout. Il

¹⁵⁶⁷ G. et M. de Scudéry, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, op. cit., vol. 2, III, 4, p. 816.

¹⁵⁶⁸ Fr. d'Aubignac, *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées*, op. cit., p. 334.

¹⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 338.

¹⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 338-339.

n'y avoit plus que la teste, qui affoiblie & desarmée comme elle estoit, ne laissoit pas de resister à son malheur.¹⁵⁷¹

Ici, la catachrèse du « corps politique » se voit remotivée et vivifiée par une réflexion militaire sur la pertinence d'une telle fortification. La ville incarne en fait tout le peuple d'Alicidiane menacé par les Espagnols, envahisseurs comparés à une gangrène. Cette gangrène, partie du pied, n'épargne que la tête, siège de l'individualité, mais aussi, suivant une autre catachrèse, siège du pouvoir. Supérieurs moralement et physiquement, les nobles habitants de cette tête parviennent à lutter contre cette fièvre de violence. En effet, l'allégorie du corps politique permet une comparaison facile entre troubles politiques et maladies, notamment par l'emploi du vocabulaire médical pour décrire des situations politiques : c'est Jean-Pierre Camus qui le premier emploie l'expression « coqueluche de cours » dans son *Iphigène*¹⁵⁷². Ces jeux d'échelle, de personnification et de réification participent ainsi d'un projet didactique mais aussi polémique. Ils possèdent également, quoique plus rarement, une fonction narrative, en donnant lieu à des épisodes qui vont modifier le cours de l'action voire le bouleverser.

Les romanciers fuient les abstractions pour leur préférer la concrétude du visible ; en cela, ils suivent les recommandations par lesquelles Cicéron achève son portrait de l'orateur idéal :

Il feindra de délibérer avec l'auditoire et parfois même avec la partie adverse, il décrira les propos et le caractère des gens, il fera parler les êtres inanimés, il détournera l'attention des auditeurs, fera rire ou sourire, devancera les objections, il fera des rapprochements et citera des précédents [...] et cherchera à établir un commerce plus intime avec l'auditoire¹⁵⁷³.

Dans sa macrostructure comme dans la microstructure des figures et des tropes, le roman cherche à rapprocher les idées, les mots, les personnages et les personnes. Ces rapprochements audacieux et volontiers polémiques participent au projet didactique et divertissant de la fiction, en invitant à voir des porosités et des proximités là où la *doxa* et la théorisation littéraire voyaient des opposés : en ce sens, l'emploi fréquent des binarités, phénomène à la fois structurel et stylistique, signale autant les tensions que les rapprochements à opérer entre sphères amoureuses, morales et politiques. Prenant à son compte les traditions les plus variées, les romanciers témoignent d'un souci d'« établir un commerce plus intime avec l'auditoire », en dépit d'une énonciation toujours différée qu'impose la lecture, dans un genre protéiforme et propice à l'accueil de tous les genres et de

¹⁵⁷¹ M. de Gomberville, *Polexandre* (1637), *op. cit.*, suite de la quatrième partie, 5, p. 1096-1097.

¹⁵⁷² J.-P. Camus, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, *op. cit.*, I, p. 68 : « il y eut durant l'hiver, qui est extreme en rigueur en la Pologne, un maladie qui donna des atteintes presque à un chacun, elle s'appeloit la coqueluche ; & parce qu'il se voyoit peu de Dames à la cour qui n'eussent des ravissements pour Iphigene, & qui n'en parlissent en termes d'admiration, un bel Esprit le nomma la coqueluche de la Cour ».

¹⁵⁷³ Cicéron, *L'Orateur*, *op. cit.*, p. 76.

tous les styles. Ces différents procédés stylistiques participent de l'ambition encyclopédique du roman, prétendant comme le poème épique inventer une prose assez souple pour accueillir les bigarrures des gestes héroïques, des arcanes de palais et des secrets d'alcôve. C'est aussi une ambition didactique qui se fait jour, les romanciers imaginant dans les discours, les sentences, les figures, images et mots une autre appréciation des frontières entre sphères sentimentale et politique. Le voile de la fiction se fait alors force de proposition politique par un décalage innovant où les failles des inadéquations portent en elles une charge tantôt poétique et tantôt polémique. Néanmoins, cette prétention à la fable allégorique s'amenuise au tournant du siècle, alors que la vogue des petits romans historiques s'inscrit pour une part dans le désintérêt pour des ouvrages à la composition et au style trop bigarrés¹⁵⁷⁴. En abandonnant les discours éloquents et en réduisant le répertoire des épisodes et des tropes, elles subordonnent la question politique à l'intrigue galante, elle-même souvent au service d'une réflexion anthropologique pessimiste où l'action héroïque, voire l'action humaine, ne sont que des coups de hasard ou le revers accidentel de passions individuelles. Comment dire le départ de ces héros politiques si ce n'est par un style du dépouillement et de la froide lucidité ?

¹⁵⁷⁴ Voir Du Plaisir, *Les Sentiments sur l'Histoire*, cité dans C. Esmein-Sarrazin, *Poétiques du roman*, op. cit., p. 776-777.

Conclusion

C'est en quoi les histoires singulieres sont toûjours plus agreables & plus utiles que les generales, elles sont plus agreables parce qu'on prend plus de soin de les orner, & qu'elles disent des choses qu'on ne trouve point ailleurs ; & elles sont plus utiles parce qu'elles entrent plus précisément dans les caracteres de ces Princes, & dans leurs actions particulieres & domestiques, qui sont beaucoup plus propres à instruire que non pas le recit general d'une action dont on ne penetre pas les causes.¹⁵⁷⁵

Les naissances conjointes de la science politique et du genre romanesque, loin d'être une coïncidence, s'inscrivent dans les changements de paradigmes d'une modernité qui place l'homme au centre de l'univers conceptuel tout en inscrivant ses actions dans une ère du soupçon où le règne des passions et des illusions interdit l'accès immédiat à la vérité des cœurs. Bien que contemporains, le genre romanesque et la politique moderne se trouvent ainsi pris dans un réseau de tensions et d'échanges entre différentes sphères culturelles et sociales, mais également entre plusieurs traditions conceptuelles et morales. Il a dès lors semblé pertinent d'étudier les techniques et les moyens d'intégration de la matière politique dans un genre qui cherche à se théoriser par l'élaboration d'une forme, de canons ou encore d'une poétique. Les modalités d'intégration qui varient au cours du siècle donnent à voir les tensions entre les pôles amoureux et politique, mais également les propositions qui en découlent. Il y a donc bien une *question* politique, en ce que lorsqu'elle est évoquée, la politique s'aborde comme difficulté que l'on cherche à traiter et que l'on dispute afin d'en éclaircir les problématiques. Elle bouscule les codes romanesques et sociaux, assure aux romans une importante dynamique et redistribue le rôle et la place des acteurs publics et privés.

Dès lors, notre enquête a d'abord procédé à un inventaire des places et fonctions de cette question politique au sein des romans. Partant de la définition de Huet, qui conçoit la politique comme un incident, nous avons fait le constat d'une intégration communément subordonnée à la question amoureuse. Ce premier critère a permis que se détachent plusieurs *hapax*, qui bousculent la hiérarchisation établie pour faire de la politique le cœur de l'intrigue. Ces œuvres se situent alors aux bornes du genre romanesque et d'autres genres, à l'exemple

¹⁵⁷⁵ E. Le Noble, *Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV*, *op. cit.*, « préface » n. p.

des œuvres de Boitel de Gaubertin, également assimilables à des libelles, ou à l'exemple du *Télémaque*, qui revendique son attachement à la tradition des Institutions du Prince. Ce refus de la subordination, gageure auctoriale, pourra exclure ces œuvres des anthologies et des mémoires, comme c'est le cas de Boitel, ou au contraire renouveler l'horizon d'attente en fondant une nouvelle norme littéraire et en s'imposant comme canon, ce qu'illustre la carrière du *Télémaque*.

Outre ces *hapax*, la politique subordonnée à la question sentimentale fournit ordinairement des tensions propices à la mobilité du héros envoyé en mission par un souverain, contraint de quitter un havre qu'un changement de régime rend dangereux, ou encore séparé de son aimée par un bouleversement d'alliances. Ces péripéties permises par la politique prennent la forme d'épreuves qualifiantes que consacrent au terme du parcours héroïque une conquête amoureuse ainsi que l'obtention d'une couronne. De ce fait, la place de l'épisode politique dans l'intrigue modifie sa fonction, son traitement et sa réception, alors que celui-ci prend l'allure d'une péripétie qui permet la rencontre des héros, autorise ou empêche leur union. Ainsi les mariages conclus pour des raisons d'abord sociales auront-ils bien plus de chance d'être heureux s'ils se trouvent à l'excipit, alors qu'ils autorisent la félicité politique et amoureuse des héros. Lorsqu'il se situe à l'incipit des romans héroïques, l'épisode politique est source de troubles, jusqu'à la restauration finale d'un ordre ancien ou à l'établissement d'un nouveau. Dès lors, ce sous-genre privilégie les incipits *in medias res* qui peignent un univers en proie au trouble et engagent la geste du héros contraint de quitter une situation initiale où règne trop uniformément l'*otium*. Au contraire, dans les petits romans historiques de la fin du siècle, l'incipit peint le cadre historique et politique dans lequel va se jouer le drame ; ce procédé conforte les prétentions de la fiction à concurrencer l'histoire par l'assurance d'un sérieux qui s'autorise à lever le voile des illusions politiques. Dès lors, l'intrigue du petit roman évolue soit par tressage des questions politiques et amoureuses, soit par progression en escargot, de l'extériorité de la scène publique jusqu'à l'intimité des cabinets et des cœurs. La première solution manifeste l'empreinte du néo-tacitisme qui prétend démontrer la prégnance des passions dans les affaires humaines, surtout politiques. La seconde, en restreignant peu à peu le théâtre du monde au seul cœur humain, élargit paradoxalement ce pessimisme à l'ensemble de la condition humaine, alors que l'héroïsme ni la vertu n'ont plus tout à fait leur place. Cette redistribution des lieux politiques entre incipit et excipit participe d'une réflexion sur les porosités entre sphères sentimentales et politiques : les personnages ne peuvent échapper aux affaires publiques et les lieux propices à l'*otium* sont à terme destinés à être contaminés, abandonnés ou réorganisés. D'ailleurs, même

lorsqu'ils se présentent comme des havres apolitiques, ces lieux se donnent en réalité comme une critique des écueils de la place publique. Du fait de la contagion des deux sphères et de l'impossible maintien hors du monde, le héros devra (qu'il le veuille ou non) jouer son rôle sur le théâtre politique, afin de concilier les deux sphères au terme de son parcours. Alors, l'intrigue amoureuse et politique se résolvant de façon non conflictuelle, la narration s'épuise, le mérite est consacré et le palais ne représente plus une cage dorée lourde de menaces.

Cette variation des traitements, significations et réceptions des épisodes et lieux politiques dans les romans en fonction de leur place dans l'intrigue s'accroît lors des seuils entre réalité et fiction. Ces seuils sont des passages et étapes nécessaires entre la réalité du lecteur et de l'auteur et la virtualité de la fiction, de même qu'entre les différents niveaux de narration. Ils peuvent manifester une dimension politique volontaire ou involontaire, tantôt uniforme d'un seuil à l'autre, tantôt multipliant les contrepoints et les gages contre la censure ou les mauvaises lectures. On a pu voir le peu de succès des titres politiques, puisque les seuls ouvrages employant l'adjectif ou le substantif « politique » le faisaient de façon détournée voire parodique. Souvent cette question est reléguée dans les sous-titres, instaurant de possibles tensions menant à des lectures plurielles. Au contraire, les gravures et illustrations révèlent un certain succès des scènes politiques, par exemple les débats entre un souverain et un personnage féminin, alors que nous sommes à la jonction entre galanterie, rhétorique et réflexion politique théorique. La balance entre revendication et estompe de la question politique, liée au *placere et docere*, se retrouve dans le seuil auctorial ou éditorial que constituent les avis au lecteur. En effet, ces derniers préparent la réception en se plaçant tantôt dans la filiation de l'histoire, tantôt dans une forme de supériorité par la capacité propre à la fiction d'explorer les tréfonds de l'âme humaine pour rechercher les causes cachées. Ces avis multiplient les réceptions possibles afin de garantir un succès d'autant plus large, tout en anticipant les lectures erronées qui plaquent des clés là où il n'y a pas lieu ou au contraire ne voient dans l'ouvrage que des pures fictions. Encore ces avis sont-ils à prendre avec un certain recul, l'affirmation d'une absence de clés pouvant en réalité en provoquer la recherche. Car ces seuils auctoriaux et éditoriaux s'inscrivent dans une dynamique d'échanges et de porosités volontiers mis en scène et détournés, en particulier dans les dédicaces. Ces dernières correspondent à la fois à l'exposition d'un projet littéraire et à une démarche politique ; si l'on dédie l'ouvrage au roi, on rappelle sa fidélité et l'on insiste sur le caractère didactique de l'ouvrage, tout en cherchant à éviter l'écueil de l'audace excessive face à un souverain que l'on considère choisi et inspiré directement par Dieu. Si au contraire on offre le roman à un ennemi du pouvoir, un équilibre se doit d'être trouvé pour protéger ses arrières car

la dédicace est d'abord une stratégie financière et une recherche d'appui, et il faut être prêt à changer d'alliance au rythme des événements et changements de fortune. De même, au sein des romans eux-mêmes, les phénomènes d'enchâssements propres aux romans longs nourrissent une forme de spécularité propice à la réflexion critique par la pratique du contrepoint comme au dédouanement d'une forme d'audace excessive. Les porosités entre réalité et fiction, sensibles dans les seuils, participent donc à la fois d'un postulat esthétique et d'une stratégie éditoriale et politique.

Ces mêmes porosités se retrouvent thématiquement dans la peinture de lieux, d'événements et de personnes réelles au sein de la narration. Pourquoi choisir d'intégrer ces éléments réels dans la fiction ? D'abord, ils fonctionnent comme des gages didactiques, prétendant offrir au lecteur un atlas en même temps qu'une chronique. Cependant, ces choix sont rarement neutres et les auteurs privilégient des cadres narratifs politiques voire polémiques. Un même lieu peut être employé de bien des façons, du fait de cette distance symbolique propre à la fiction du siècle. Ainsi la Rome antique peut-elle à la fois être peinte comme double de la France de Louis XIV, comme microcosme réunissant dans son histoire tous les systèmes politiques possibles et comme illustration du destin des régimes appelés à périr. De même l'Espagne correspond à la fois à une rivale politique à laquelle on prête tous les travers et en même temps à un réservoir romanesque particulièrement évocatoire, du fait de son histoire faite de métissage et d'échanges féconds et dont l'histoire de Grenade offre une miniature inspirante. Car Grenade concilie les valeurs européennes glorifiées lors de la Reconquête et les influences orientales, alors que l'Orient se présente comme un double à la fois terrifiant et fascinant, propre à incarner à la fois la tyrannie la plus sauvage et la galanterie la plus subtile. Cette ambivalence des cadres géographiques réels intégrés dans la fiction opère également dans le choix d'empans chronologiques comme la France des Valois pour les petits romans : le XVI^e siècle, à la fois proche et lointain, tantôt brille de l'éclat des derniers rois chevaliers et tantôt rappelle la menace toujours couvée des guerres civiles, alors que Louis XIV abolit l'Édit de Nantes et donne un coup d'arrêt aux prétentions des Grands. Enfin, les clés des personnages, qu'elles soient l'œuvre de l'auteur lui-même ou d'un lectorat coutumier de telles pratiques, donnent à voir non pas une impression photographique du monde politique mais plutôt sa perception dans ses schémas les plus frappants. Elles participent bien de cette distance symbolique où les écarts et les rapprochements entre réalité et fiction sont sources de polémique mais aussi de propositions politiques, alors que le roman se constitue en laboratoire des possibles. La question des clés pose celle de la représentation de personnages politiques, souvent liés à

l'actualité du temps, au sein d'œuvres d'abord consacrées aux questions amoureuses. Or on peut faire le constat que les romans trouvent une part importante de leur spécificité dans leur traitement des souverains et des relations qu'entretiennent ceux-ci avec le reste du personnel romanesque, ce dont témoigne un parcours des galeries du personnel politique que constituent le Prince et ceux qui l'accompagnent, le soutiennent ou l'affrontent. Les diverses fonctions romanesques, référentielles, didactiques et réflexives de ces personnages se heurtent parfois aux principes moraux et politiques du siècle, en particulier lorsqu'elles abordent la légitimité du pouvoir ou de la révolte. En effet, le souverain occupe des fonctions variées dans l'intrigue puisqu'il peut même en être le héros, dont les épreuves qualifiantes conforteront sa légitimité. Il est plus souvent le mandataire de la quête héroïque, l'adjuvant mais aussi l'opposant, surtout lorsque s'engage une rivalité amoureuse. Lui est aussi donné d'être le *deus ex machina* qui, par son intervention finale, dénouera une situation inextricable et autorisera l'union des héros. Cette pluralité des rôles narratifs engage une réflexion sur l'accès au trône, scène très courante dans les romans. Or tous les moyens de prendre le pouvoir ne possèdent pas la même légitimité et certains sont problématiques narrativement ou politiquement, lorsque le souverain s'empare par exemple du trône par un coup de force ou par ruse, ou qu'inversement il doit son trône à un héros qui lui est pourtant subordonné. Légitimer le pouvoir, c'est alors en multiplier les moyens d'accès, comme lorsque la monarchie héréditaire est confirmée par l'approbation populaire ou que l'épreuve physique autorise la conquête de la princesse héritière. De même, la mort du souverain, épisode romanesque qui rebat les cartes de l'intrigue, s'inscrit en même temps dans les préoccupations d'une époque marquée par deux régicides et des régences troublées. Les régences, et plus largement les règnes féminins, ont l'heur de plaire aux romanciers, sans doute parce qu'ils peuvent dans une certaine mesure être assimilables à un monde à l'envers, à la fois proche de l'utopie, susceptible de contenter un lectorat féminin, participant d'une réflexion théorique et riche d'instabilités propices aux rebondissements. En effet, dans les romans comme dans le siècle, la monarchie héréditaire de droit divin et la primogéniture masculine épargnent des troubles dans le royaume : s'écarter du schéma, c'est alors engager un certain nombre de péripéties, favorisées par les vices des souverains. Au contraire, les vertus de ces derniers pourront faciliter les dénouements, en se trouvant à la jonction entre justification des actions, gage de cohérence et théorisation politique. D'ailleurs, la présentation et la hiérarchisation de ces vertus évoluent au cours du siècle en fonction des troubles de l'actualité. Ainsi, la prudence du début du siècle appelle à la vigilance contre les favoris, quand elle vient plutôt autoriser le coup d'éclat voire le coup de majesté à la fin du siècle.

De ces évolutions de la représentation du souverain découlent des modifications du reste du personnel politique. En effet, autour du Prince gravitent des personnages variés qui interviennent auprès du premier par une politique de l'action, de la raison ou de la représentation. Le héros occupe une place de choix auprès d'un Prince dont il défend le trône tout en en supportant l'ingratitude : peu écouté, mal récompensé, il souffre du complexe de Bélisaire, assimilable pour d'aucuns à la crise de l'aristocratie, et qui peut dans une certaine mesure justifier un devoir de révolte. Encore cette révolte est-elle surtout un épisode narratif consacrant le mérite du héros, qui peut, suivant la place de celle-ci dans l'intrigue, aussi bien soutenir le mouvement que condamner le scandale d'une opposition du peuple à un souverain légitime. Le peuple apparaît alors tantôt comme une opposition à surmonter, tantôt comme un outil aux mains du personnel politique individualisé, tantôt comme un public confirmant l'exceptionnalité du héros. Mais il est aussi prompt à céder aux charmes des opposants, et en tête le favori, figure incontournable des fictions politiques du début du siècle. Celui-ci agit auprès du souverain par une politique de la raison, et partage avec les conseillers et les mentors cette capacité d'utiliser la parole comme une arme politique pouvant agir sur l'intrigue. Mais il s'empare également des sens ou des sentiments du Prince, rappelant que la politique est avant tout affaire de passions. En ce sens, la figure de la favorite, qui se tient sur le seuil entre antichambre et salle du trône, éclaire les intrications néo-tacitistes mises au jour par la fiction. Le risque de scandale est d'autant plus fort quand les auteurs portent le même constat sur le personnel religieux, manipulé ou manipulant afin de mieux servir des intérêts basement humains. Pour autant, les romanciers ne se privent pas des ressources que possèdent les scènes religieuses, tant au sein de l'intrigue que dans un usage encomiastique, à l'exemple des prophéties faisant entrer l'histoire de la royauté française dans la petite histoire romanesque. Souverains, héros, opposants, pouvoirs temporels et religieux : tous sont évoqués dans des fictions qui modifient leurs représentations suivant les besoins et les moments de l'intrigue, mais également suivant les évolutions conceptuelles et événementielles. Dès lors, la distance symbolique permet de recomposer un monde politique dans le laboratoire fictionnel en pouvant pousser jusqu'au bout les hypothèses et les théories. Inversement, le monde politique offre à la fiction un répertoire sans cesse renouvelé de personnages dont les interactions se rejouent dans l'expression.

Une investigation poétique permet dès lors d'envisager la question politique comme une source d'appropriations et d'innovations discursives et stylistiques marquées par la prégnance de l'héritage rhétorique. Or les auteurs choisissent parfois d'estomper l'hétérogénéité des éléments langagiers de la sphère politique, mais également de les

détourner au profit des différents buts de la fiction, puisqu'ils peuvent fournir la justification de comportements et de retournement de situations, le divertissement de beaux endroits ou la leçon de l'art du bien dire. À l'échelle macrostructurale, les discours éloquents correspondent en effet à de beaux endroits, interrompant un temps la narration pour déployer le talent oratoire des personnages (et à travers eux des auteurs). Or, en consacrant la maîtrise rhétorique des personnages, ces discours se muent en épreuves qualifiantes qui précipitent l'action de l'auditoire dont on signale de façon systématique la réaction. Cette insistance sur la réception justifie le détournement des discours démonstratifs dans une visée performative. Mais l'éloquence des personnages ouvre en outre une fenêtre de Momus sur l'intériorité des personnages, dévoilant leur vertu dans le dépassement des dilemmes ou la rigueur et la mesure de leur démonstration. Les opposants quant à eux détournent les maximes de la raison et brouillent l'ordre attendu du discours, provoquant de la sorte un désordre social : l'éloquence se fait alors péripétie. Ce détournement des discours nécessite des commentaires narratifs ou une condamnation par la suite de l'intrigue pour en signaler la nocivité. Mais qu'en est-il lorsque le discours dangereux est cautionné par l'auteur lui-même ? L'audace des romanciers se coule dans des stratégies variées pour mieux s'intégrer à un genre qui se prétend d'abord divertissant. L'incitation à la révolte exacerbe ainsi sa part passionnelle ou au contraire rationnelle, la leçon politique faite au souverain insiste sur l'égalité des interlocuteurs et l'*evidentia* qui donne au discours une force autonome indépendante de son énonciateur. Lorsqu'un personnage royal doit présenter sa défense face à ses sujets, il peut employer les prétéritives qui le dédouanent à la fois du crime et de l'exercice de défense. Mais c'est tout l'exercice de l'institution du Prince qui doit être justifié et adapté dans les romans, alors que la théorisation de la monarchie de droit divin fait du Prince un être choisi et inspiré par Dieu lui-même. S'attacher à éduquer le souverain passe alors par le choix de pédagogues d'exception, par le récit d'une enfance hors du commun, par la découverte d'autres États lors de l'errance de personnages ou encore par la peinture de galeries de portraits politiques. Cette diversité de forme garantit autant de l'audace que de l'ennui et offre de beaux endroits détachables, comme peuvent l'être les discours éloquents, tout en mettant en valeur leur caractère narratif qui, contrairement aux discours, ne prétendent pas faire la leçon. Puisque l'éloquence obéit à la fois à des exigences narratives et heuristiques, elle obéit au principe des binarités qui révèlent les tensions entre différents systèmes de valeurs, entre passion et raison, entre politique et amour. Dans les discours éloquents, les binarités figurent les rivalités entre personnages, groupes sociaux ou intérêts, de sorte que leur disparition au

terme du discours manifeste la victoire sur l'ennemi, le dénouement du nœud ou la résolution de la péripétie.

La difficulté d'intégration d'une tradition extra-romanesque se retrouve à l'échelle intermédiaire de la sentence, forme rattachée à la morale, à la *gravitas* et à la *brevitas*. Bien que surprenant, le choix de l'intégration de la sentence semble suffisamment opératoire et pertinent pour se retrouver dans une grande part du corpus, apportant une force d'innovation narrative, formelle et heuristique. En effet, l'énoncé sentencieux occupe d'abord une fonction dans l'organisation narrative par la justification d'un comportement, le déclenchement de l'action ou la conclusion morale et réflexive de celle-ci. Néanmoins, il se trouve toujours à la jonction entre fiction et réflexion, de sorte qu'il est volontiers détaché du corps du texte par une graphie différenciée permettant son repérage et son recueil au début du siècle. Or au cours du siècle cet emploi moral se complexifie, à mesure d'ailleurs que la distinction du corps du texte se fait moindre. La sentence politique morale entre alors dans un système binaire d'opposition et de complémentarité avec d'autres systèmes. Mise en balance avec les maximes d'amour, elle est parodiée tout en signalant la fragilité d'une vie publique en réalité menée par les passions ; de la même façon, l'émergence des maximes d'État dans la fiction manifeste toute l'ironie de ces énoncés machiavéliens qui n'ont en fait que peu à faire avec le bien public et restent au service de l'intérêt individuel. Ces tensions entre divers systèmes de valeurs, mises au jour par la confrontation de différents systèmes sentencieux, recourent le phénomène structurel et stylistique des binarités, tant au sein des sentences qui prétendent révéler une vérité opposée à la *doxa* qu'entre différentes maximes répondant à des systèmes moraux en rivalité.

Ces mêmes binarités se retrouvent à l'échelle microstructurale des figures et du vocabulaire politique. Les porosités entre les sphères amoureuses et sociales conduisent à une spécification, à une réorientation et à une sélection de ce vocabulaire dans une optique tantôt parodique, tantôt polémique. Ainsi les figures de contiguïté telles que les périphrases et les antonomases, mais aussi les figures de distinction et les emplois de fractionnement, redessinent les cartes politiques et les portraits des puissants tout en inscrivant en creux les failles de la théorie politique. Les emprunts viennent pallier des manques lexicaux et conceptuels tout en les signalant : les associations surprenantes se font alors force de proposition. C'est en particulier le travail de nomination qui éclaire les pouvoirs du langage, puissance tantôt évocatoire, tantôt coercitive, tantôt polémique. Les noms à clé se trouvent ainsi à la jonction des capacités référentielles, réflexives et politiques de la dénomination. Alors que la fiction emprunte à la sphère politique son vocabulaire et ses figures, la science

politique qui s'élabore trouve inversement dans les romans un certain nombre de termes, de figures et d'analogies éclairant et synthétisant ses approches. Le roman en offre en effet une illustration sous forme de fable par cette capacité de passer du trope à l'épisode, de l'abstraction théorique à la persuasion d'une voix incarnée.

Au terme de notre parcours, la périodisation qui semble se dessiner recoupe celle de l'émergence d'un genre romanesque à la recherche de gages de légitimité et d'une uniformisation formelle et thématique. De 1607 à 1630, on constate ainsi de nombreuses tentatives d'innovations pour intégrer la question politique au sein de la fiction, sans que se détache une forme privilégiée d'assimilation. La polygraphie, l'hybridité formelle entre romans, traités moraux et politiques permettent alors de restituer une époque de troubles civils jalonnée d'événements politiques hors normes. En outre, ces romans se singularisent souvent par l'influence forte des genres polémiques, par l'inscription revendiquée de l'actualité, le choix de clés transparentes, un système d'adresse et une multiplication des références et registres sur le modèle satirique. Au sein de cette première période, les troubles politiques de 1617 donnent lieu à une veine propre attaquant la figure du favori qui puise dans des outils inattendus tels que les libelles¹⁵⁷⁶.

Si à partir des années 1630, cette profusion d'innovations tend à être régulée par le genre à la recherche de gages de légitimité, l'influence des intertextes politiques se manifeste encore tardivement par l'appropriation de pratiques discursives originaires du champ social et par l'influence de la rhétorique politique. En effet, dans tous les genres littéraires, le milieu du XVII^e siècle connaît encore des tentatives d'innovations et parallèlement un fort mouvement de normalisation, y compris dans la fiction en prose où triomphe le roman héroïque. Ainsi, on peut avancer que si les romans du milieu du XVII^e siècle proposent une représentation moins variée de la question politique, c'est entre autres qu'ils sont plus unifiés dans leur forme et leur structure. Cette uniformisation concerne tant la forme que les thèmes, avec le renforcement de la structure canonique : un couple héroïque exceptionnel, séparé par les événements, se trouve uni à la fin du roman. Lors de leur périple de royaumes en royaumes, les héros rencontrent des personnages proches du pouvoir dont les aventures feront l'objet des histoires insérées.

Ces périples aux cadres variés et aux multiples histoires insérées à l'origine des propos politiques disparaissent presque tous des fictions succédant au tournant des années 1660. L'intégration politique prend alors une nouvelle forme, relativement similaire d'un petit

¹⁵⁷⁶ D. Amstutz et B. Teyssandier [éd.], *1617, le coup d'État de Louis XIII, Dix-septième siècle, op. cit.*

roman à l'autre : elle passe par la découverte des illusions et du rôle des passions dans la vie collective, en particulier curiale, par des personnages obéissant aux lois du vraisemblable, et non plus à une loi supérieure et idéale¹⁵⁷⁷. Parallèlement, le nombre de discours rhétoriques, de conversations, de digressions diminue, de même que les sentences politiques et les figures d'analogies ; le travail interprétatif n'est plus produit par le narrateur, qui se contente dès lors de décrire sans gloser, laissant au lecteur le soin de tirer les conclusions du spectacle offert à sa réflexion. À la suite de ce tournant, la question politique connaît des bornes bien plus précises et unifiées d'un auteur à l'autre, et l'on pourrait supposer que se dessine à terme une résolution partielle de la tension entre question amoureuse et politique dans les romans.

Néanmoins, le constat de la disparition des discours éloquents et l'unification des scènes et personnages politiques au sein des fictions narratives en prose de la fin du siècle ne nous semble pas signifier la disparition de la question politique dans le genre romanesque, mais plutôt son extension à la dimension de l'ouvrage entier, manifestation d'une anthropologie pessimiste dans les petits romans. Cette expansion peut également être la manifestation de la vocation didactique et persuasive de la fiction, en germe par exemple dans le *Télémaque*. Elle sera consacrée au XVIII^e siècle par l'avènement du roman philosophique qui reprendra –parfois pour les parodier– l'intégration de discours éloquents ou de sentences, les galeries de personnages politiques ou encore l'organisation en périégèse et le décalage géographique propice à la rêverie, à l'invention et à la comparaison.

Dès lors, si la lecture politique de ces romans n'est ni la seule ni la plus évidente, la refuser serait perdre de vue une part de l'originalité du corpus. Lorsqu'Eustache Le Noble cherche à séduire « les Politiques » dans son avis précédant *Ildegerte*, il désigne sans doute moins une catégorie définie de lecteurs qu'une pratique de lecture octroyant au roman une part sérieuse et instructive, une innovation formelle et stylistique et une théorisation d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans un réseau d'images et d'épisodes. Se faire lecteur politique, c'est alors se prêter au jeu d'octroyer une attention sérieuse à ces romans dont la diversité et la richesse, souvent portées par l'intrigue politique, se trouvent trop souvent réduites sous le terme générique et uniformisant (quand il n'est pas méprisant) de « roman-fleuve ». *Incident*, la politique des romans est alors un accident heureux, une sérendipité qui n'était pas attendue mais façonne les pratiques, le style et les attentes littéraires.

¹⁵⁷⁷ Voir Th. Pavel, *La Pensée du roman*, op. cit., p. 115.

Bibliographie

I. Bibliographie primaire : corpus romanesque

ANONYME [BARAGNES, Rolin], *Histoire, vie et mort de Jacques Cinquiesme Roy d'Ecosse. Ensemble l'Histoire déplorable de la belle Dunglas, vray miroir de constance et chasteté*, Paris, Rolin Baragnes, 1621.

ANONYME [BÉDACIER, Catherine], « *Histoire amoureuse du Cardinal de Richelieu* », dans *Histoire des amours de Grégoire VII, du Cardinal de Richelieu, de la Princesse de Condé et de la marquise d'Urfé, par mademoiselle D****(1687), Cologne, Pierre le Jeune, 1700, p. 61-134.

ANONYME [BERNARD, Catherine], *Le Comte d'Amboise, livre premier et livre second*, Paris, Claude Barbin, 1689.

ANONYME [BREMOND, Gabriel], *Hattigé, ou les amours du roy de Tamaran, nouvelle*, Cologne, Simon L'Africain, 1676.

ANONYME [BRIDOU, Jean], *Célie, nouvelle*, Paris, Claude Barbin, 1663.

ANONYME [CLAUDE, Isaac], *Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf, nouvelle galante*, Pierre Marteau, Cologne, 1690.

ANONYME [CONTI, Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de, Mlle de Guise], *Les Aventures de la cour de Perse, divisées en sept journées, ou sous des noms estrangers sont racontées plusieurs histoires d'Amour & de Guerre, arrivées de nostre temps, par I. D. B.*, Paris, François Pomeray, 1629.

ANONYME [CONTI, Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de, Mlle de Guise], *Histoire des amours du Grand Alcandre, en laquelle sous des noms empruntés, se lisent les aventures amoureuses d'un grand prince du dernier siècle* (1629), Paris, veuve J. Gillemet, 1651.

ANONYME [attribué à LA LANDE], *Les Adventures non pareilles d'un Marquis Espagnol*, Paris, Jean du Hamel, 1620.

ANONYME [attribué à LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de)], *L'Innocente justifiée. Histoire de Grenade par Mlle ****, divisée en trois parties, La Haye, Abraham Troyel, 1694.

ANONYME [LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de)], *Almanzaïde, nouvelle*, Paris, Claude Barbin, 1674.

ANONYME [LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de)], *Le Grand Scanderberg, nouvelle, par Mlle *****, Amsterdam, Pierre Savouret, 1687.

ANONYME [VAUMORIÈRE, sieur de], *Diane de France, nouvelle historique*, Paris, Guillaume de Luyne, 1675.

ANONYME, *Climandor ou l'histoire des Princes*, Paris, Anthoine Alazert, 1628.

ANONYME, *Clorinde, première partie*, Paris, Augustin Courbé, 1654.

ANONYME, *Histoire du comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou* (1664), Paris, Claude Barbin, 1680.

ANONYME, *Histoire plaisante et récréative de la belle Marquise fille de Saluste roy de Hongrie. En laquelle on pourra voir la constance d'une dame vertueuse, en ses infortunes, et comme Dieu en fin guerdonne ceux qui mettent leur espoir en lui*, Lyon, François Arnoullet le vieux, 1615.

ANONYME, *La Duchesse de Médo, nouvelle historique et galante*, Paris, Toussaint Quinet, 1692, 2 vol.

ANONYME, *Le Grand Hippomene*, Paris, Claude Barbin, 1668.

ANONYME, *Le Sire d'Aubigny, nouvelle historique*, Paris, Barthélémy Girin, 1698.

ANONYME, *Mémoires du Sérail, sous Amurat second, traduction arabe, par feu Monsieur Des-Champs*, Paris, Claude Barbin, 1670.

ANONYME, *Tachmas, prince de Perse, nouvelle historique, arrivée sous le Sophy Séliman, aujourd'huy régnant*, Paris, Estienne Loyson, 1676.

AUBIGNAC, François Hédelin abbé d', *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées. Histoire allégorique contenant la philosophie morale des stoïques sous le voile de plusieurs aventures agréables en forme de roman, dédiée au Roy, par Messire François Hédelin Abbé d'Aubignac*, Paris, Jacques du Breuil et Pierre Collet, 1664 et 1667, 2 vol.

BARCLAY, Jean, *Johannis Barclaii Argenis*, Paris, Nicolas Buon, 1621. La traduction consultée est id., *L'Argenis de Jean Barclay*, Pierre de Marcassus [trad.], Paris, Nicolas Buon, 1624.

BAUDOIN, Jean, *Histoire nègrepontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot*, Paris, Toussaint Du Bray, 1631.

BEAULIEU, Sieur de, *La Solitude amoureuse du Sieur de Beaulieu dédiée A monsieur le Premier*, Paris, Guillaume Benar, 1631

BERNARD, Catherine, *Les Malheurs de l'Amour, première nouvelle, Éléonor d'Yvrée*, La Haye, Etienne Foulque et Louis Van Dole, 1688.

BOISGUILBERT, Pierre le Pesant (de), *Mademoiselle de Jarnac, nouvelle*, Paris, Claude Barbin, 1685.

BOITEL DE GAUBERTIN, Pierre, *Histoire tragique de Circé, ou suite de la défaite du faux amour, ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux et de la belle Adrastre*, Paris, Pierre Chevalier, 1617.

BOITEL DE GAUBERTIN, Pierre, *La Defaictte du Faux amour par l'unique des Braves de ce temps, député à l'exécution d'un acte tant héroïque durant l'absence de Mars, Hercule, Mercure, Apollon et Nestor, dieux fugitifs du ciel, fiction intelligible aux jugemens solides. Dédié au cavalier victorieux*, Paris, Pierre Chevalier, 1617.

BOURSAULT, Édme, *Artemise et Poliante* (1670) Paris, Nyon père, 1839.

BOURSAULT, Édme, *Le Prince de Condé, roman historique, suivi d'éclaircissements et de pièces intéressantes sur les règnes de François II, de Charles IX et de Henri III, tome premier*, Paris, P. Didot, s. d., (vers 1675), 2 vol.

CAMUS, Jean-Pierre, *Agathonphile, ou les martyrs siciliens, Agathon, Philargyrippe, Tryphine, & leurs associés. Histoire dévote où se découvre l'art de bien aimer, pour antidote aux deshonnêtes affections & où par des succès admirables, la sainte amour du martyre triomphe du martyre de la mauvaise amour*, Paris, Jean Branchu, 1638.

CAMUS, Jean-Pierre, *Alcime, relation funeste, où se découvre la main de Dieu sur les impies*, Paris, Martin Lasnier, 1625.

CAMUS, Jean-Pierre, *Aristandre, histoire germanique*, Lyon, Jacques Gaudion, 1624.

CAMUS, Jean-Pierre, *L'Alexis, De Monseigneur l'Evesque de Belley. Où sous la suite de divers pèlerinages sont déduites plusieurs Histoires tant anciennes que nouvelles, remplies d'enseignements de Pieté, deux parties*, Paris, Claude Chappelet, 1622, 6 vol.

CAMUS, Jean-Pierre, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, Lyon, Antoine Chard, 1625, 2 vol.

CAMUS, Jean-Pierre, *La Mémoire de Darie, où se voit l'idée d'une dévotieuse vie et d'une religieuse mort, Par Monseigneur l'Evesque de Belley*, Paris, Claude Chappelet, 1620.

CAMUS, Jean-Pierre, *Marianne ou l'innocente victime, événement tragique arrivé à Paris au faux-bourg saint Germain*, Paris, Joseph Cottureau, 1629.

CAMUS, Jean-Pierre, *Pétronille, accidents pitoyables de nos jours, cause d'une vocation religieuse*, Lyon, Jacques Gaudion, 1626.

CAUMONT LA FORCE, Charlotte-Rose, *Mémoire historique ou Anecdote galante et secreta de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France. Avec les intrigues de la cour pendant les règnes d'Henri III & Henri IV (1703)*, Amsterdam, Desbordes, 1709.

CHEVREAU, Urbain, *Scanderberg*, Paris, Toussaint Quinet & Nicolas de Sercy, 1644, 2 vol.

COTOLENDI, Charles, *Mademoiselle de Tournon*, Paris, Claude Barbin, 1678, 2 vol.

DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Le Ravissement de Clarinde, Histoire tres-véritable, par le Sieur des Escuteaux*, Poitiers, Antoine Mesnier, 1618.

DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Les Admirables faits d'armes d'Alcestes servant l'infidèle Lydie. Par le sieur des Escuteaux*, Saumur, Thomas Portau, 1613.

DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Les Traversez hasards de Clidion et Armirie, par le Sr D. E.*, Paris, François Huby, 1612.

DESMARETS DE SAINT SORLIN, Jean, *Ariand (1632)*, Paris, Guillemot, 1639.

DESMARETS DE SAINT SORLIN, Jean, *Rosane, histoire tirée de celles des Romains et des Perses, dédiée à Madame la Duchesse d'Esquillon, par M. Desmarets, conseiller du roi et contrôleur général de l'ex. des guerres, première partie*, Paris, Henri le Gras, 1639.

DOURLENS, Louis, *Les Aventures guerrières et amoureuses de Licide. Histoire véritable de nostre temps, Par le Sieur L. D. D.*, Paris, Denis de Cay, 1623.

FÉNELON, François de Salignac de La Mothe-Fénelon, dit, *Les Aventures de Télémaque*, (1699), Jacques Le Brun [éd.], Folio Classique, 1995.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *L'Exil de Polexandre et d'Ériclée*, Paris, Toussaint Du Bray, 1619.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *L'Exil de Polexandre*, Paris, Toussaint Du Bray, 1629.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *La Carithée de M. Le Roy, Sr de Gomberville, contenant sous des temps, des provinces, & des noms supposés, plusieurs rares & véritables histoires de nostre temps*, Paris, Pierre Billaine, 1621.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *La jeune Alcidiene, par Monsieur de Gomberville*, Paris, Augustin Courbé, 1651.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *Polexandre*, Paris, Toussaint Du Bray, 1632, 2 vol.

- GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *Polexandre*, Paris, Augustin Courbé, 1637, 5 vol.
- HUMBERT DE QUEYRAS, Antoine, *Les Amours d'Ircandre et Sophonie*, Paris, Toussaint Quinet, 1636.
- JUVENEL, Henri (de), *Le Comte de Richemont, nouvelle historique*, Amsterdam, Guillaume Duval, 1680.
- LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de), *Cassandra (1642-1645)*, Genève, Slatkine reprints, 1978, 10 tomes en 5 vol.
- LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de), *Cléopâtre, dédiée à Monseigneur le duc d'Angyen, (1647-1663)*, Genève, Slatkine Reprints, 1979, 12 tomes en 6 vol.
- LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de), VAUMORIERE, Pierre (de), *Faramond, ou l'histoire de France dédiée au Roy*, Paris, Antoine de Sommaville, 1661-1670, 12 vol.
- LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de), *Zingis, histoire tartare, par Mademoiselle de la Rocheguillen (1691)*, La Haye, Jean Swart, 1711.
- LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de, *La Princesse de Clèves*, Paris, Claude Barbin, 1678, 4 tomes en 2 vol.
- LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de, *La Princesse de Montpensier*, Paris, Thomas Jolly, 1662.
- LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de, *Zaïde, histoire espagnole*, Paris, Claude Barbin, 1671, 2 vol.
- LANNEL, Jean (de), *Le Romant des Indes, par Jean de Lannel, escuyer seigneur du Chaintreau & du Chambort*, Paris, Toussaint Du Bray, 1625.
- LANNEL, Jean (de), *Le Romant satyrique, par Jean de Lannel, escuyer Seigneur du Chaintreau et du Chambort*, Paris, Toussaint Du Bray, 1624.
- LE NOBLE, Eustache, *Abra-Mulé ou l'histoire du déthronement de Mahomet IV*, Paris, Martin et George Jouvenel, 1694.
- LE NOBLE, Eustache, *Ildegerte, reine de Norvvege, ou l'amour magnanime, première nouvelle historique, par M.D ****, Paris, Guillaume de Luyne, 1694.
- LE NOBLE, Eustache, *Mylord Courtenay, ou histoire secrete des premières amours d'Elizabeth d'Angleterre par M. Le Noble*, Paris, M. Brunet, 1697.
- LE NOBLE, Eustache, *Zulima ou l'amour pur. Nouvelle historique par M. Le Noble*, Paris, Guillaume de Luyne, 1695.
- LE PAYS, René, *Zelotyde, histoire galante, à son altesse monseigneur le duc de Savoye, prince du Piedmont, roy de Chypre, par Monsieur le Pays*, Paris, Charles de Sercy, 1666.
- LE VAYER DE BOUTIGNY, Roland, *Mitridate*, Paris, Toussaint Quinet, 1648-1651, 4 vol.
- MARESCHAL, André, *La Chrysolite, ou le secret des romans, par le sieur Mareschal (1627)*, Paris, Nicolas et Jean de la Coste, 1634.
- MATTHIEU, Pierre, *Ælius Sejanus. Histoire romaine, recueillie de divers auteurs*, Paris, Robert Estienne, 1617.
- MATTHIEU, Pierre, *Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande Seneschalle de Naples*, Paris, Jean Regnoul, 1617.

MOLIÈRE, François (de), *La Polyxène, troisième édition revue, corrigée et augmentée par l'Autheur avant sa mort*, Paris, Toussaint Du Bray, 1632.

MOREAU DE BAIL, Louis, *Les Courtisans généreux*, Paris, Guillaume Loyson, 1637.

MOREAU DU BAIL, Louis, *Le Fameux Chinois, par Mr du Bail*, Paris, Cardin Besongne, 1642.

MOREAU DU BAIL, Louis, *Le Prince ennemy du tyran, Histoire grecque, où se voyent les vertus d'un grand prince, les crimes d'un tyran, la force de l'amour, & la puissance de la haine, Par le S. D. B. G. provençal*, Paris, Nicolas Gobert, 1646, 2 vol.

MOREAU DU BAIL, Louis, *Péristandre ou l'illustre captif, dédié à Monseigneur de Bassompierre*, Paris, Antoine Robinot, 1642, 2 vol.

MOUCHEMBERG, Ancelot-Mathias (de), *La Suite et continuation de l'Argenis*, Paris, Nicolas Buon, 1633.

PRÉCHAC, Jean (de), *L'Héroïne mousquetaire, histoire véritable (1677-1678)*, Amsterdam, Jacques le Jeune, 1680, 4 vol.

PRÉCHAC, Jean (de), *L'Illustre Parisienne, histoire galante et véritable, dédiée à la reine d'Espagne*, Paris, Veuve Olivier de Varennes, 1679.

PUGET DE LA SERRE, Jean, *La Clythie, ou romant de la cour, par le sieur de La Serre*, Paris, Guillaume Loyson, 1630.

SAINT-RÉAL, César Vichard (de), *Dom Carlos*, Amsterdam, Gaspar Commelin, 1672.

SCUDÉRY, Georges (de), *Almahide, ou l'esclave reine, dédiée à Mademoiselle par Mr de Scudéry, gouverneur de Nostre-Dame de la garde*, Paris, Augustin Courbé, 1660-1663, 3 parties en 8 vol.

SCUDÉRY, Georges et Madeleine (de), *Artamène ou le grand Cyrus (1649-1653)*, Paris, Augustin Courbé, 1656, 10 vol.

SCUDÉRY, Georges et Madeleine (de), *Ibrahim, ou l'illustre Bassa (1642)*, Rosa Galli Pellegrini et Antonella Arrigoni [éd.], Paris, Schena Editore, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 2 vol.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *Célinte, nouvelle première*, Paris, Augustin Courbé, 1661.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *Clélie, histoire romaine (1656-1660)*, Chantal Morlet-Chantalat [éd.], Paris, Honoré Champion, 2001-2005, 5 vol.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *La Promenade de Versailles (1669)*, Marie-Gabrielle Lallemant [éd.], Paris, Honoré Champion, 2002.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *Mathilde (1667)* Paris, Honoré Champion, Nathalie Grande [éd.], 2002.

SEGRAIS, Jean Regnault (de), *Bérénice*, Paris, Toussaint Quinet, 1648 – 1651, 2 vol.

SOREL, Charles, *La Solitude et les amours philosophiques de Cléomède, premier sujet des exercices moraux de M. Ch. Sorel, Conseiller du roy et Historiographe de France*, Paris, Antoine de Sommerville, 1640.

TORCHE, Antoine (de), *Alfrede Reyne d'Angleterre, nouvelle historique*, Paris, Étienne Loyson, 1678.

URFÉ, Honoré (d'), *L'Astrée, Première partie* (1607), Delphine Denis [éd.], Paris, Honoré Champion, 2011.

URFÉ, Honoré (d'), *L'Astrée, Deuxième partie* (1610), Delphine Denis [éd.], Paris, Honoré Champion, 2016.

URFÉ, Honoré (d'), *L'Astrée, Troisième partie* (1619), Hugues Vaganay [éd.], Lyon, Masson, 1927.

URFÉ, Honoré (d'), BARO, Balthazar, *L'Astrée, quatrième partie* (1627), Hugues Vaganay [éd.], Lyon, Masson, 1927.

URFÉ, Honoré (d'), BARO, Balthazar, *L'Astrée, cinquième partie* (1628), Hugues Vaganay [éd.], Lyon, Masson, 1927.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Cléonice, ou le roman galant*, Paris, Claude Barbin, 1669.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Alcidamie* (1661) dans *Œuvres de Madame de Villedieu*, Tome IV, Paris, la Compagnie des Libraires, 1721.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Les Désordres de l'Amour*, Lyon, Jacques Guerrier, 1697.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Les Exilez de la cour d'Auguste*, par M. de Ville-Dieu, Paris, Claude Barbin, 1672-1678, 6 vol.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Les Galanteries grenadines* (1672-1673), Edwige Keller-Rahbé [éd.], Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006.

II. Bibliographie secondaire

II.1 Autres ouvrages poétiques et fictionnels antérieurs à 1800

II.1.1 Ouvrages poétiques et fictionnels antiques

HÉLIODORE, *L'Histoire aethiopique*, Jacques Amyot [trad.], Laurence Plazenet [éd.], Paris, Honoré Champion, 2008.

HÉSIODE, *Les Travaux et les jours*, Paul Mazon et Christine Huneinger [trad. et éd.], Paris, Les Belles lettres, 2018.

HOMÈRE, *L'Odyssée*, Philippe Jaccottet [trad. et éd.], Éditions La Découverte, 2004.

OVIDE, *Les Fastes*, Henri Le Bonniec [trad.], Augusto Frascchetti [éd.], Les Belles lettres, « La Roue des livres » [coll.], 1990.

VIRGILE, *L'Énéide*, Olivier Sers [trad. et éd.], Les Belles lettres, 2015.

II.1.2 Ouvrages poétiques et fictionnels du Moyen-Âge à 1800

ANONYME, *La Politique des coquettes, histoire véritable, dédiée à Mademoiselle de Scudéry*, Paris, Jean Ribou, 1660.

ANONYME, *La Reine d'Éthiopie, historiette comique*, Paris, Claude Barbin, 1670.

ANONYME, *Thresor de tous les livres d'Amadis de Gaule, Contenant les Harangues, Epistres, Concions, Lettres missives, Demandes, Responses, Repliques, Sentences, Cartels, Complaintes, & autres choses plus excellentes : tres-utile pour instruire la Noblesse Française à l'eloquence, grace, vertu & generosité. Derniere edition*, Lyon, Pierre Rigaud, 1605.

ANONYME [VILLEDEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de], *Mémoires d'Henriette-Sylvie de Molière*, Paris, Claude Barbin, 1672-1678, 6 vol.

BANDELLO, Matteo, *Histoires tragiques, extraictes de l'Italien de Bantel, traduite et enrichies, outre l'invention de l'auteur, par F. Belleforest*, Paris, Jean de Bordeaux, 1566-1583, 6 vol.

BEROALDE DE VERVILLE, François, *Première partie des aventures de Floride. En ceste histoire françoise on peut voir les différens événemens d'Amour, de Fortune & d'Honneur, & combien sont en fin agréables les fruits de VERTU (1593)*, Tours, Jamet Mettayer, 1594.

BOILEAU, Nicolas, *Satires du sieur D****, Paris, Paris, Claude Barbin, 1666.

BUS, Gervais (du), *Le Roman de Fauvel (vers 1310-1314)*, Armand Strubel [trad. et éd.], Paris, Librairie générale française, 2011.

BUSSY-RABUTIN, Roger (de), *Histoire amoureuse de France, par Bussy-Rabutin, avec ses Maximes d'amour (1665), s.l.*, 1666.

CAMUS, Jean-Pierre, *L'Amphithéâtre sanglant, où sont représentées plusieurs actions tragiques de notre temps*, Paris, Joseph Cottereau, 1630.

CHALLES, Robert, *Histoires françoises galantes et comiques*, Amsterdam, Étienne Roger, 1712.

CORNEILLE, Pierre, *Le Théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'Autheur*, Paris, Guillaume de Luynes, 1664.

COURTILZ DE SANDRAS, Gatien (de), *Les Conquestes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, avec les intrigues de sa cour*, Cologne, Pierre Bernard, 1684.

COURTILZ DE SANDRAS, Gatien (de), *Le Grand Alcandre frustré. Ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu. Histoire galante*. Cologne, Pierre Marteau, 1686.

COURTILZ DE SANDRAS, Gatien (de), *Les Dames dans leur naturel, ou La galanterie sans façon. Sous le regne du grand Alcandre*, Cologne, Pierre Marteau, 1686.

FUMÉE, Martin, *Du Vray et parfait amour, escrit en Grec par Athenagoras, philosophe athénien, contenant les Amours honnestes de Theogenes & de Charide, de Phérecide & de Mélangelie*, Paris, M. Sonnius, 1599.

FURETIÈRE, Antoine, *Le Roman bourgeois (1666)*, Marine Roy-Garibal [éd.], GF Flammarion, 2001.

GRENAILLE, François (de), *L'Honneste fille*, Paris, Antoine de Sommaville et Toussaint Quinet, 1636-1640.

L'ARIOSTE, *Roland furieux*, André Rochon [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, « Bibliothèque italienne » [coll.], 1998.

L'HERMITE, Tristan, *La Mariane, tragédie* (1636), Paris, Augustin Courbé, 1637

LA FONTAINE, Jean (de), *Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine*, Paris, Claude Barbin, 1668.

LE SAGE, Alain-René, *Le Bachelier de Salamanque, ou les Mémoires de D. Chérubin de La Ronda, tirés d'un manuscrit espagnol par M. Le Sage*, Paris, Valleyre et Gissey, 1736.

RACINE, Jean, *Œuvres complètes*, Georges Forestier [éd.], Gallimard, 1999.

ROSSET, François (de), *Les Histoires tragiques de nostre temps. Où sont contenües les morts funestes & lamentables de plusieurs personnes arrivées par leurs ambitions, vols, rapines, & par autres accidens divers & memorables. Composées par François de Rosset*, Cambrai, Jean de la Rivière, 1614.

SCARRON, Paul, *Le Roman comique* (1651-1657), Claudine Nédélec [éd.], Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque du XVII^e siècle » [coll.], 2010.

SEGRAIS, Jean Regnault (de), *Les Nouvelles françaises ou les divertissements de la princesse Aurélie*, Paris, Antoine de Sommaville, 1656, 2 vol.

SILVA, Feliciano (de), *Le Treizième livre d'Amadis de Gaule, traduit nouvellement d'espagnol vers françois, par I.G.P. Traittant les hauts faits d'armes du gentil chevalier Sylves de la Selve fils de l'empereur Amadis de Grece. Adressé à madame la comtesse de Retz*, Jacques Gohory [trad.], Anvers, G. Silvius, 1573.

SOREL, Charles, *Les Nouvelles françaises, où se trouvent les divers effects de l'Amour & de la Fortune, & desquels voicy les titres. Le Pauvre Généreux, Les mal-Mariez, La Sœur jalouse, les Trois Amants, La reconnoissance d'un Fils*, Paris, Pierre Billaine, 1623.

SOREL, Charles, *Le Berger extravagant, où, parmi des fantaisies amoureuses, on void les impertinences des romans et de la poésie*, Paris, Toussaint Du Bray, 1627-1628.

SOREL, Charles, *Polyandre, histoire comique*, Paris, Veuve Nicolas Sercy, 1648, 2 vol.

TALLEMANT DES RÉAUX, Gédéon, *Historiettes* (1657), Antoine Adam [éd.], Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » [coll.], 1960-1961.

URFÉ, Honoré (d'), *La Sylvanire, ou la morte-vive, fable bocagere de Messire Honoré d'Urfé, marquis de Bage et Verromé, Comte de Chasteau-neuf, Baron de Chasteau-morand, & Chevalier de l'Ordre de Savoye*, Paris, Robert Fouet, 1627.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Annales galantes*, Paris, Claude Barbin, 1670, 4 parties en 2 vol.

II.2 Ouvrages non-fictionnels antérieurs à 1800

II.2.1 ouvrages non-fictionnels antiques

ANONYME [VOPISCUS, Flavius], *Histoire auguste*, François Paschoud [trad. et éd.], Tome V, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

ARISTOTE, *Œuvres (Éthiques, Politique, Rhétorique, Poétique, Métaphysique)* (384-322), Richard Bodéüs, Auguste Francotte, Philippe Gauthier, Marie-Paule Loicq-Berger, André Motte, Christian Rutten, Pierre Somville et Annick Stevens [trad.], Richard Bodéüs [éd.], Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » [coll.], 2014.

ARISTOTE, *La Politique*, Jules Tricot [trad. et éd.], Paris, Vrin, 1995.

ARISTOTE, *Métaphysique*, Jules Tricot [trad. et éd.], Paris, Vrin, 1991.

ARISTOTE, *La Poétique*, J. Hardy [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1990.

ARISTOTE, *Rhétorique*, Michel Meyer [trad. et éd.], Paris, Le Livre de Poche, 1991.

CICÉRON, *Brutus*, Jules Marta [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 2019.

CICÉRON, *De l'invention*, Guy Achard [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1994.

CICÉRON, *Divisions de l'art oratoire*, Henri Bornecque ([trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 2002.

CICÉRON, *L'Orateur*, Nicolas Waquet [trad. et éd.], Barcelone, Rivages poche, Petite bibliothèque, 2009.

DÉMÉTRIUS, *Du style*, Pierre Chiron [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1993.

DENYS D'HALICARNAS, *Antiquités romaines*, Jacques-Hubert Sautel [trad. et éd.], Les Belles Lettres, 2007.

HÉRODOTE, *Histoire*, Philippe-Ernest Legrand [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1932-1966.

HORACE, *Épîtres. Suivies de l'Art poétique*, François Villeneuve [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1989.

LUCRÈCE, *De la nature*, Alfred Ernout, Élisabeth de Fontenay [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 2019.

PHILOSTRATE DE LEMNOS, *Les Images, ou Tableaux de platte peinture de Philostrate Lemnien, mis en françois par Blaise de Vigénère, avec des arguments et annotations sur chacun d'iceux*, Paris, Nicolas Chesneau, 1578.

PLATON, *La République*, dans *Œuvres complètes, premier volume*, Joseph Moreau et Léon Robin [trad. et éd.] Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » [coll.], 1950.

PLATON, *Le Politique*, dans *Œuvres complètes, second volume*, Joseph Moreau et Léon Robin [trad. et éd.] Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » [coll.], 1950.

PLUTARQUE, *Conduites méritoires de femmes*, dans *Œuvres morales*, tome IV, Jacques Boulogne [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 2002.

PLUTARQUE, *Vies parallèles*, Robert Flacelière, Émile Chambry et Marcel Juneaux [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1958-1983.

PSEUDO-DENYS L'ARÉOPAGITE, *La Hiérarchie céleste*, dans *Œuvres*, abbé Darboy [trad.], Paris, Sagnier et Bray, 1845.

PSEUDO-LONGIN, *Traité du sublime*, Nicolas Boileau [trad.], Francis Goyet [éd.], Paris, Le Livre de Poche, 1995.

QUINTILIEN, *Institution oratoire*, Jean Cousin [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1977.

SAINT AMBROISE DE MILAN, *Les Devoirs*, Maurice Testard [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1984.

SAINT AUGUSTIN, *La Doctrine chrétienne*, Madeleine Moreau [trad. et éd.], Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1997.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, Henri Noblot [trad.], François Préchac [éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1945.

SUÉTONE, *Vies des douze Césars*, Henri Ailloud [trad. et éd.], Paris, Les Belles Lettres, 1981.

TACITE, *Annales*, P. Wuilleumier [trad. et éd.], Les Belles Lettres, 1923-1976 (3 vol.).

TACITE, *Histoires*, J. Hellegouarc'h, H. Le Bonniec, P. Wuilleumier [trad. et éd.], Les Belles Lettres, 1987-1992 (3 vol.).

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, Jean Baillet [trad.], Gaston Bayet et Richard Adam [éd.], 1995 (34 vol.).

XÉNOPHON, *Cyropédie*, Paris, Édouard Delebecque, Marcel Bizos [éd.], Édouard Delebecque, Marcel Bizos [trad.], Les Belles Lettres, 2019.

II.2.2 Ouvrages non-fictionnels du Moyen-Âge à 1800

ANONYME [attribué à Armand-Jean du Plessis de Richelieu, cardinal de], *Testament politique ou les Maximes d'État de Monsieur le Cardinal de Richelieu*, Daniel Dessert [éd.], Paris, Complexe, 1990.

ANONYME [NOUGUIER, P. (de)], *La Délivrance des chevaliers de la gloire par le grand Alcandre gaulois, Ballet pour l'heureuse naissance de Mgr le Daupin*, Avignon, Jacques Bramereau, 1638.

ANONYME, *Idées politiques de l'empire français, s.l., s.d.*

ANONYME, *Recueil de plaidoyers, harangues et remontrances des plus illustres et fameux politique de notre temps*, Paris, Adrian Tiffaine, 1618.

ARNAUD, Antoine, *Mémoire sur le règlement des études*, dans *Œuvres de messire Antoine Arnaud, docteur de la maison et société de Sorbonne, tome quarantième*, Paris, S. d'Arnay & co., 1780.

AUBERY, Antoine, *De la prééminence de nos roys, et de leur préséance sur l'empereur et le roy d'Espagne, traité historique, par le sieur Aubery*, Paris, Michel Soly, 1649.

AUBERY, Antoine, *Des Justes pretentions du Roy sur l'empire, par le sieur Aubery, Advocat au Parlement & aux conseils du Roy*, Paris, Antoine Bertier, 1667.

BACON, Francis, *Opera omnia*, Francfort, Jean-Baptiste Schonwetteri, 1665.

BELLEFOREST, François (de), *Les Sentences illustres de M.T. Ciceron et les apophtegmes, aussi les plus remarquables sentences tant de Terence que de plusieurs autres autheurs et les sentences de Demosthene de n'agueres tirées du grec et mises en latin. Le tout traduit de latin en françois par Fr. de Belleforest, s.l.*, 1582.

BELLEFOREST, François (de), *Harengues militaires, et concions de Princes, capitaines, ambassadeurs, et autres manians tant la guerre que les affaire d'Estat*, Paris, Nicolas Chesneau, 1573.

Bibliothèque universelle des romans, ouvrage périodique, dans lequel on donne l'analyse raisonnée des romans anciens & modernes, françois, ou traduits dans notre langue ; avec des anecdotes & des notices historiques & critiques concernant les auteurs ou leurs ouvrages ; ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières & relatives, & les personnages connus, déguisés ou emblématiques, Paris, Lacombe, 1775-1789.

BODIN, Jean, *Les Six livres de la République, Livre premier* (1576), Mario Turchetti [éd.], Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque d'Histoire de la Renaissance » [coll.], 2013.

BOSSUET, Bénigne, Évêque de Meaux, *Oraisons funèbres*, Paris, Veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1689.

BOSSUET, Bénigne, Évêque de Meaux, *Politique tirée des propres paroles de l'écriture sainte à Mgr le dauphin*, Paris, Pierre Cot, 1709.

BOTERO, Giovanni, *Raison et gouvernement d'Estat, en dix livres, du seigneur Giovanni Botero Benese, traduits sur la quatriesme impression, plus ample que les autres premières, la version respondant à son original, colonne pour colomme, par GABRIEL CHAPPUYS secretaire, interprete du Roy, & dediez à Monsieur d'Incarville*, Paris, Guillaume Chaudière, 1599.

BOUHOURS, Dominique, *La Manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*, Paris, Veuve de Sébastien Marbre Cramoisy, 1687.

BOUHOURS, Dominique, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), Gilles Declerq et Bernard Beugnot [éd.], Paris, Honoré Champion, « Sources classiques » [coll.], 2003.

BUDÉ, Guillaume, *Le Livre de L'institution du Prince, au roi de France très chrestien François Premier de ce nom, faict & composé par M. Guillaume Budé son secrétaire & maistre de sa librairie*, Paris, Jean Foucher, 1548.

BUSSY-RABUTIN, Roger (de), *Discours à sa famille*, Précyc-sous-Thil, Daniel-Henri Vincent et Christophe Blanquié [éd.], Éditions de l'Armançon, 2000.

CAMUS, Jean-Pierre, *Les Diversitez. Livre XXXI Traitant des Passions de l'Ame. Tome neuvième*, Paris, Claude Chappelet, 1614.

CASTIGLIONE, Baldassare, *Il Libro del cortegiano*, Florence, les Héritiers de Philippo di Giunta, 1528.

CAUSSIN, Nicolas, *La Cour sainte, par le R. P. Caussin* (1631), Paris, Simon Chappelet, 1640.

CERIZIERS, René (de), *Le Tacite françois ou le sommaire de l'histoire de France, avec les reflexions chrestiennes et politiques sur la vie des Rois de France*, Paris, Charles Angot, 1659, 2 vol.

CHABANNES, Adémar (de), *Adémar de Chabannes. Chronique*, Yves Chauvin et Georges Pon [trad.], Turnhout Brepols, « Miroir du Moyen-Âge » [coll.], 2003.

CHARTIER, Alain, *De vita curiali* (vers 1475), dans *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, Pascale Bourgain-Hémerick [éd.], Paris, Éditions du CNRS, 1977.

CHOISY, François-Timoléon (de), abbé, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, Utrecht, Van de Water, 1727.

COËFFETEAU, Nicolas, *Tableau des Passions humaines, de leurs causes et de leurs effets*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1620.

CORNEILLE, Pierre, *Trois discours du poème dramatique*, Marc Escola et Béatrice Louvat [éd.], Paris, Garnier Flammarion, 2021.

Correspondances et papiers divers trouvés dans la cassette de FOUQUET, surintendant des finances, saisie à Saint-Mandé, en septembre 1661 (1656-1661).

DESCARTES, René, *Les Passions de l'âme*, Henry Le Gras, Paris, 1649.

DEIMIER, Pierre (de), *L'Académie de l'art poétique, où par amples raisons, demonstrations, nouvelles recherches, examinations & authoritez d'exemples, sont esclaircis & déduicts les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye & parfaite connoissance de la Poesie Française. Ouevre non moins exacte & requise pour les regles & observations du bien dire, comme pour l'intelligence de l'Art Poetique François*, Paris, Jean de Bordeaux, 1610.

DELAVARDIN, Jacques, *Histoire de Georges Castriot, surnommé Scanderbeg, roy d'Albanie, contenant ses illustres faicts d'armes & memorables victoires alencontre des Turcs, pour la foy de Jesus Christ. Le tout en douze livres. Par Jacques Delavardin, Seigneur du Plessis-Bourrot*, Paris, Guillaume Chaudière, 1576.

DU CHESNE, Joseph, *Le Pourtraict de la santé* (1606), Paris, Claude Morel, 1627.

DU CHOUL, Guillaume, *Discours de la religion des anciens romains, illustré d'un grand nombre de medailles et de plusieurs belles figures retirées des marbres antiques, qui se treuvent à Rome et par nostre Gaule*, Lyon, Guillaume Rouille, 1656.

DU RUAU, Florentin, *Tableau historial des régences : ou se voit tout ce qui s'est passé pendant icelles depuis Clotilde jusques à Marie de Médicis à présent régente ensemble de leurs droits et prérogatives*, Poitiers et Paris, Antoine Mesnier, 1615.

DU SOUHAIT, François, *Le Parfaict gentil-homme*, Paris, Gilles Robinot, 1600.

DUPLEIX, Scipion, *Les Loix Militaires touchant le duel* (1603), Paris, François Gueffier, 1611.

DUPUY, Pierre, *Traité de la majorité de nos Rois, et des regences du royaume, Avec les preuves tirées, tant du Tresor des Chartes du Roy, que des Registres du Parlement & autres lieux. ENSEMBLE UN TRAITÉ DES PRÉEMINENCES du Parlement de Paris. Par Monsieur*

DUPUY, Conseiller du Roy en ses Conseils, & Garde de sa Bibliotheque, Paris, Veuve Mathurin Dupuy, 1655.

ESTIENNE, Henri, *Deux dialogues du nouveau langage français italianisé et deguizé*, Anvers, Guillaume Niergue, 1579.

FARET, Nicolas, *Des Vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, Paris, Toussaint du Bray, 1623.

FARET, Nicolas, *L'Honneste-homme ou, L'art de plaire a la court, par le sieur Faret*, Paris, Toussaint du Bray, 1630.

FARET, Nicolas, *La Femme généreuse qui montre que son sexe est plus noble, meilleur politique, plus vaillant, plus sçavant, plus vertueux et plus oeconome que celuy des hommes, par L. S. D. L. L.*, Paris, F. Piot, 1643.

FÉNELON, François de Salignac de La Mothe-Fénelon, dit, *Œuvres complètes*, Gosselin et Caron [éd.], Lille, Paris, Besançon, Leroux, Gaume, Lefort, Outhenin Chalandre, 1848-1852.

GENTILLET, Innocent, *Discours sur les moyens de bien gouverner & maintenir en bonne paix un Royaume ou autre principauté. Divisez en trois parties, assavoir, du conseil, de la religion & de la police que doit tenir un Prince. Contre Nicolas Machiavel Florentin. A tres-haut & tres-illustre Prince François duc d'Alençon, fils & frere de roy, s. l.*, 1576.

GILLET DE LA TESSONNERIE, *L'Art de regner ou le sage gouverneur, tragi-comédie*, Paris, Toussaint Quinet, 1645.

GOMBERVILLE, Martin le Roy (de), *Discours des vertus et des vices de l'histoire, et de la manière de la bien escrire. Par M. Le Roy, Conseiller, notaire & secrétaire du Roy, & de la Maison & Couronne de France*, Paris, Toussaint du Bray, 1620.

GRACIÁN, Baltasar, *El héroe*, Huesca, Juan-Francisco de Larumbe, 1637.

GRACIÁN, Baltasar, *Le Politique Dom Ferdinand le Catholique* (1640), Joseph de Courbeville [trad. et éd.], Abbeville, Gérard Lebovici, 1984.

GRENAILLE, François (de), *Bélisaire ou le Conquerant, representant dans une histoire veritable les qualites & les exploits d'un parfait general d'Armée, œuvre embelli de diverses réflexions politiques & militaires, & de plusieurs lettres et harangues*, Paris, Cardin Besongne, 1643.

GROTIUS, Hugo, *De jure belli ac pacis*, Paris, Nicolas Buon, 1625.

GUERET, Gabriel, *La Carte de la cour*, Paris, Jean-Baptiste Loyson, 1663.

GUEUDEVILLE, Nicolas, *Critique générale des Aventures de Télémaque*, Cologne, chez les Héritiers de Pierre Marteau, 1700.

GUEZ DE BALZAC, Jean-Louis, *Aristippe ou de la Cour*, dans *Les Œuvres de Monsieur de Balzac*, Paris, Louis Billaine, 1665, 2 vol.

GUEZ DE BALZAC, Jean-Louis, *Discours sur les Romains* (1644) dans *Œuvres diverses*, Roger Zuber [éd.], Paris, Honoré Champion, 1995.

GUEZ DE BALZAC, Jean-Louis, *Le Prince* (1631), Christian Leroy [éd.], Paris, Éditions de la Table Ronde, « La petite table » [coll.], 1997.

HÉRAULD, Didier (LEIDHRESSERUS, David), *Fragment de l'examen du Prince de Machiavel où il est traicté des confidens, ministres et conseillers particuliers du prince, ensemble, de la fortune des Favoris. Seconde édition, reveuë, corrigée & augmentee sur une copie plus entiere*, Paris, Abraham Pacard, 1622.

PÉREZ DE HITA, Ginés, *Historia de los vandos de los Zegrís y Abencerrages Cavalleros Moros de Granada, y de las civiles guerras que huvo en ella y batallas particulares que huvo en la vega entre Moros y Christianos, hasta que el Rey Fernado Quinto la gano. Agora nuevamente sacado de un libro Arabigo, cuyp autor de vista fue un Moro llamado Aben Hamin. Traducido en castellano por Ginés Pérez de Hita, Zaragoza, Miguel de Ximeno Sanchez, 1595. La traduction consultée est id., *L'Histoire des guerres civiles de Grenade. Traduite d'espagnol en français*, Paris, Toussaint du Bray, 1608.*

HOBBS, Thomas, *Léviathan. The matter, form and power of the common-wealth ecclesiastical and civil*, Londres, Andrews Crook, 1651. La traduction consultée est id., *Le Corps politique*, Samuel de Sorbière [trad.], s. l., 1652.

HOTMAN, Antoine, *Traicté de la loy salique* (1593), dans *Opuscule françoise des Hotmans*, Paris, Veuve Matthieu Guillemot, 1616.

HUET, Daniel, *Traité de l'origine des romans, par M. Huet, précepteur de Mgr. le Dauphin* (1670), Paris, Thomas Moette, 1693.

JOLY, Claude, *Recueil de maximes véritables et importante pour l'institution du roi, contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal de Mazarin, prétendu surintendant de l'éducation de Sa Majesté*, Paris, s.n., 1652.

LA BOÉTIE, Étienne, *De la servitude volontaire ou contre'un* (1576), Nadia Gontarbert [éd.], Paris, Gallimard, « Tel » [coll.], 1993.

LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de, *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre (1665-1668 environ), suivi de Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689*, Paris, Mercure de France, 1988.

LA LESNARDIÈRE, Jules (de), *La Poétique*, Paris, Antoine de Sommaville, 1639.

LA MOTHE LE VAYER, François (de), *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement entre la françoise et l'espagnole, traduit de l'italien de Fabricio Campolini, véronois*, Paris, E. Richet, 1636.

LA MOTHE LE VAYER, François (de), *En quoi la piété des Français diffère de celle des Espagnols dans une profession de même religion*, Paris, Augustin Courbé, 1658.

LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de), *Histoire des favorites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs règnes par Mademoiselle D***, divisée en deux parties*, Amsterdam, Paul Marret, 1697.

LA ROCHEFOUCAULD, François, duc de, *Réflexions ou sentences et Maximes morales et réflexions diverses*, Paris, Claude Barbin, 1665.

LA ROCHEFOUCAULD, François, duc de, *Maximes, mémoires, œuvres diverses*, Jacques Truchet et Marc Escola [éd.], Le Livre de Poche, 2001.

LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'art de parler* (1675), Christine Noille-Clauzade [éd.], Paris, Honoré Champion, 1998.

LATINI, Bruneto, *Li Livres dou Tresor, s.l.*, 1625.

LE LABOUREUR, Louis, *Avantages de la langue française sur la langue latine*, Paris, Guillaume de Luynes, 1669.

Le Mercure françois, tome IV, Jean et Étienne Richier, 1615. LE G.R.I.H.L. a rendu ce texte accessible en ligne.

LE MOYNE, Pierre, *De l'Histoire par le Père Le Moyne de la Compagnie de Jésus*, Paris, Louis Billaine, 1670.

LE NOBLE, Eustache, *Le Sacrifice des muses au grand cardinal de Richelieu*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1635.

LE ROY DE GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *Remarques sur la vie du Roy et celle d'Alexandre Sévère, contenant la comparaison de ces deux grands princes et comme les prophéties de l'heureux règne du Roy*, Paris, Toussaint du Bray, 1622.

LE VAYER DE BOUTIGNY, Roland, *De l'autorité du Roy, touchant l'aage nécessaire à la profession solennelle des Religieux*, Paris, Jacques Cottin, 1669.

LOCKE, John, *Traité du gouvernement civil* (1690), Simone Goyard-Fabre [éd.], David Mazel [trad.], Garnier Flammarion, « Philosophie » [coll.], 1984.

LOUIS XIV, *Mémoires historiques et instructions de Louis XIV, pour le Dauphin, son fils*, dans *Œuvres de Louis XIV*, Paris, Treuttel et Würtz, 1806.

LOYSEAU, Charles, *Traité des Ordres et Simples Dignitez*, Chasteaudun, A. L'Angelier, 1610.

LUYT, Robert, *La Régence des reynes en France, ou les régentes*, Paris, Jean Henault, 1649.

MACHIAVEL, Nicolas, *Discours sur la première décade de Tite-Live* (1531), Jean-Vincent Périès [trad.], Charles Louandre [éd.], Paris, Charpentier, 1855.

MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince* (1532), dans *Œuvres complètes*, Edmond Barincou [trad. et éd.], Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » [coll.], 1952.

MALINGRE, Claude, *Histoires tragiques de nostre temps, dans lesquelles se voyent plusieurs belles maximes d'Estat, & quantité d'exemples fort memorables, de constance, de courage, de generosité, de regrets, & repentances*, Paris, Claude Collet, 1635.

MANDEVILLE, Bernard, *La Fable des abeilles, 1^{ère} partie* (1714), suivie de *Essai sur la charité et les écoles de charité et de Défense du livre*, Lucien et Paulette Carrive [trad. et éd.], Paris, Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques » [coll.], 1998.

MANDEVILLE, Bernard, *La Fable des abeilles, Deuxième partie* (1729), Lucien et Paulette Carrive [trad. et éd.] Paris, Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques » [coll.], 2002.

MARNIX, Jean (de), *Résolutions politiques et maximes d'estat de Messire Jean de Marnix, chevalier, Baron de Potes, Sr. D'Ogimont, avec des amplex additions du mesme autheur nouvellement adjoutées à la fin de chaque résolution, dédié à son altesse Sérénissime*, Bruxelles, Jean de Meerbeeck, 1629.

MAROIS, Claude, *Le Gentilhomme parfait, ou Tableau des excellences de la vraye noblesse, avec l'institution des jeunes gentilshommes à la vertu, un traicté des armes*,

armoiries, leur origine et à qui elles appartiennent, ensemble les alliances de plusieurs familles de France, non encor imprimées, à Monseigneur le Mareschal de Schomberg, duc et pair de France, par L.P.M., Paris, Cardin Besongne, 1631.

MASCARDI, Agostino, *La Conjuracion du comte de Fiesque dédiée à Mgr l'éminentissime cardinal duc de Richelieu, avec un recueil de vers à la loänge de Son Éminence ducale*, J.-J. Bouchard [trad.], Paris, 1639.

MATTHIEU, Pierre, *Description du politique de nostre temps, dédiée au feu Roy Henry III*, Lyon, Jean Pillehotte, 1591.

MAZARIN, Jules, cardinal de, *Breviarum Politicorum secundum Rubricas Mazarinicas*, Cologne, Typis Ioannis Selliba, 1684. La traduction consultée est *id.*, *Bréviaire des politiciens* (1684), François Rosso [trad.], Paris, Arléa, « Poche-retour aux grands textes » [coll.], 2007.

MAZARIN, Jules, cardinal de, *Lettres*, Adolphe Chéruel [éd.], Paris, Imprimerie nationale, 1872.

MÉRÉ, Antoine Gombaud, Chevalier de, *Sur la conversation*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Denis Thierry et Claude Barbin,

MÉZERAY, François-Eudes (de), *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant, œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités et d'un abrégé de la vie de chaque règne, dont il n'était presque point parlé ci-devant, avec les portraits au naturel des rois, régents et dauphins*, Paris, Matthieu Guillemot, 1643-1651.

MONTAIGNE, Michel (de), *Essais* (1588), Paris, Pierre Villey, Verdun-Léon Marcel Conche [éd.], Presses Universitaires de France, 1924.

MORE, Thomas, *L'Utopie de Thomas More* (1516), André Prévost [trad. et éd.], Paris, Mame, 1978.

NAUDÉ, Gabriel, *Bibliographia politica*, Venise, Francesco Baba, 1633.

NAUDÉ, Gabriel, *Considérations politiques sur les coups d'État* (1639), Frédérique Marin et Marie-Odile Perulli [éd.], Paris, Gallimard, 2004.

NAUDÉ, Gabriel, *In qua plerique omnes ad Civilem Prudentiam Scriptores qua recensentur, qua diiudicantur, accedit Hugonis Grotti epistola de studio politico*, Leyde, Joan Maire, 1642.

PASCAL, Blaise, *Œuvres complètes de Pascal*, Jacques Chevalier [éd.], Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » [coll.], 1954.

PELLISSON-FONTANIER, Paul, « Projet de l'histoire de Louis XIV à M. Colbert », dans Louis Marin, *Le Portrait du Roi*, Paris, les Éditions de Minuit, 1981.

PÉREZ, Antonio, *Relaciones de Antonio Pérez Secretario de Estado, que fue, del Rey de España Don Phelippe II, deste nombre*, Paris, s.n., 1598.

PERRETUS, *Les Quatre politiques chrestiens, Le théologien, le courtisan, le magistrat, le soldat*, Chaumont, Nicolas Lebé, 1648.

Pierre Tessant, *Lettres inédites de Bossuet et de Mademoiselle de Scudéry*, Emmanuel Miller [éd.], Paris, Douniol, 1868.

PLOWDEN, Edmund, *Commentaries or Reports*, Londres, S. Brooks, 1816.

POISSON DE LA BODINIÈRE, Pierre, *Traité de la majesté royale en France, par M. Pierre Poisson conseiller du Roi au siège présidial d'Angers, Sieur de la Bodinière*, Paris, Jamet Mettayer, 1597.

PONTANUS, *Thesaurus phrasium poeticarum, opera Ioannis Buchleri a Gladbach, cui adiecta est institutio Poëtica*, Anvers, Jean Cnobbaert, 1620.

POULLAIN DE LA BARRE, François, *De l'Égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, Paris, Jean du Puis, 1673.

PRÉCHAC, Jean (de), *Lettres de Jean de Préchac, conseiller garde-scel au Parlement de Navarre (1691-1715)*, Robert Le Blant [éd.], Pau, G. Lescher-Montoué, 1940.

PUGET DE LA SERRE, Jean, *Les Maximes politiques de Tacite ou la conduite des gens de cour*, Paris, Jean Ribou, 1664.

RAPIN, René, *Instructions pour l'histoire*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoist, 1677.

REFUGE, Eustache (de), *Traité de la cour ou instruction des courtisans* (1616), Paris, Abraham Saugrain, 1625.

RETZ, Jean-François Paul de Gondi, cardinal de, *La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*, Paris, Claude Barbin, 1665.

RETZ, Jean-François-Paul Gondi, cardinal de, *Œuvres Complètes* (1717), Paris, Jacques Delon [éd.], Honoré Champion, 2011.

ROUVRAY, Jean-Louis (de), *Les Fleurs de la rhétorique françoise, avec une conduite pour ceux qui se veulent former à l'éloquence*, Paris, Claude Collet, 1638.

SAINT THOMAS D'AQUIN, *Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique (Les vertus sociales)*, Jean-Dominique Folghera [trad. et éd.], Paris, Tournai, Rome, Desclée & Cie / Éditions du Cerf, 1954.

SAINT-SIMON, Louis Rouvroy, duc de, *Tout Saint-Simon*, Marc Hersant, Marie-Paule de Weerdt-Pilorge, François Raviez [éd.], Paris, Robert-Laffont, 2017.

SAINT-RÉAL, César Vichard (de), *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise en l'année 1618*, Paris, Claude Barbin, 1683.

SANDRICOURT, Sieur de, *L'Accouchée espagnole, avec le Caquet des Politiques, ou la suite du Politique Lutin sur les maladies de l'Etat, par le sieur de Sandricourt*, Paris, s.n., 1652.

SCUDÉRY, Georges et Madeleine (de), *Les Femmes illustres ou les harangues héroïques de Mr de Scudéry, avec les véritables portraits de ces héroïnes, tirez des médailles antiques*, Paris, Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, 1642.

SCUDÉRY, Georges (de), *Les Discours politiques des Rois, dediez à Monseigneur le Cardinal Mazarin par Monsieur de Scudéry, Gouverneur de Nostre Dame de la Garde*, Paris, Augustin Courbé, 1647.

SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de, *Correspondance* (1646-1693), Paris, Roger Duchêne [éd.], Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade » [coll.], 1973-1978, 3 vol.

SOREL, Charles, *De la connaissance des bons livres ou examen de plusieurs auteurs*, Paris, André Pralard, 1671.

SOREL, Charles, *La Bibliothèque françoise, de M. C. Sorel, ou le choix et l'examen des Livres François qui traitent de l'Eloquence, de la Philosophie, de la Devotion, & de la Conduite des Mœurs, et de ceux qui contiennent des Harangues, des Lettres, des Ouvres meslées, des Histoires, des Romans, des Poësies, des Traductions, & qui ont servy au Progrez de nostre Langue, Avec un Traité particulier, où se trouve l'Ordre, le Choix, & l'Examen des Histoires de France*, Paris, la Compagnie des Libraires du Palais, 1664.

SOREL, Charles, *Les Vertus du Roy, s.l., s.n.*, 1643.

SUÁREZ, Francisco, *Des lois et du Dieu législateur* (1612), Jean-Paul Goujou [trad. et éd.], Paris, Dalloz, 2003.

TABOUROT, Étienne, *Les Bigarrures du Seigneur des Accords, 4^e livre*, Paris, Jean Richer, 1585.

TAILLEPIED, Noël, *Histoire de l'estat et république des druides, eubages, sarronides, bardes, vacies, anciens François, gouverneurs des païs de la Gaule, depuis le déluge universel jusques à la venuë de Jésus-Christ en ce monde. Compris en deux livres, contenant leurs loix, police, ordonnances et coustumes, tant en l'estat ecclésiastique que séculier. P. F. Noël Talepied*, Paris, Jean Parant, 1585.

THOU, Jacques-Auguste (de), *Histoire de M. de Thou, des choses arrivées de son temps, mise en françois par P. Du Ryer*, Paris, Augustin Courbé, 1659.

TROUSSET DE VALINCOUR, Jean-Baptiste-Henri (du), *Lettres à Madame la marquise de *** sur le sujet de la Princesse de Clèves*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1678

VERDIER, Antoine (du), *La Prosopographie, ou description des personnes insignes, enrichie de plusieurs effigies, & reduite en quatre livres*, Lyon, Antoine Gryphius, 1573.

III. Bibliographie critique

III.1 Instruments de travail

III.1.1 Dictionnaires de langue

COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie of the French and English tongues* (1611), Paris, France-expansion, 1972.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine, 1989.

Le Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694.

RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680.

III.1.2 Dictionnaires et répertoires

AQUIEN, Michèle, MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

BENVENISTE, Emmanuel, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1969.

BEUGNOT, Bernard, *Les Muses classiques : essai de bibliographie rhétorique et poétique (1610-1716)*, Paris, Klincksieck, 1996.

BILOGHI, Dominique, BOUCHER, Jacqueline, JOUANA, Arlette, LE THIER, Guy, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins » [coll.], 1998.

BUISSON, Ferdinand, *Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie Nationale, 1886.

CASSIN, Barbara [dir.], *Vocabulaire européen des philosophies, dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil & Le Robert, 2004.

CHARANDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

GREINER, Frank [dir.], *Fictions narratives en prose de l'âge baroque, Répertoire analytique. Première Partie (1585-1610)*, Paris, Honoré Champion, 2007.

GREINER, Frank [dir.], *Fictions narratives en prose de l'âge baroque, Répertoire analytique. Deuxième Partie (1611-1623)*, Paris, Honoré Champion, 2014.

LEVER, Maurice, *La Fiction narrative en prose au XVII^e siècle : répertoire bibliographique du genre romanesque en France, 1600-1670*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1976.

MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Livre de Poche, 1997.

NEVEU, Franck, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, 2011.

III.2 Études portant sur les fictions, les pratiques littéraires et les romanciers du XVII^e siècle

ABIVEN, Karine, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. De Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1750)*, Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle » [coll.], 2015.

ABIVEN, Karine, WELFRINGER, Arnaud [dir.], *Courage de la vérité et écritures de l'histoire (XIV^e siècle – XVIII^e siècle)*, *Littératures classiques*, vol. 94, n°3, 2017.

AMSTUTZ, Delphine, *La Fable du favori dans la littérature du premier XVII^e siècle*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Patrick Dandrey et soutenue à l'Université de Paris IV le 16 octobre 2016.

AMSTUTZ, Delphine, « Mécène et Séjan, Sur la figure du favori au XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, vol. 251, n°2, 2011, p. 333-350.

AMSTUTZ, Delphine, « Occurrences remarquables et événements singuliers : l'écriture de l'événement politique dans les « nouvelles » de Jean-Pierre Camus », *Littératures classiques*, n°78, 2012, p. 243-256.

AMSTUTZ, Delphine, TEYSSANDIER, Bernard [dir.], *1617, le coup d'État de Louis XIII, Dix-septième siècle*, n°276, juillet 2017.

ARAGON, Élisabeth, « L'Enchâssement dans *L'Astrée* d'H. d'Urfé », *Cahiers de la littérature du XVII^e siècle*, n°3, 1981.

ARON, Paul, VIALA, Alain, BRUNO, Pierre, HUBERT, Nicolas, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? » [coll.], 2006.

ARONSON, Nicole, « Mademoiselle de Scudéry et l'histoire romaine dans *Clélie* », *Romanische Forschungen*, 1976, n° 18, p. 183-94.

ARONSON, Nicole, *Mademoiselle de Scudéry ou le voyage au Pays de Tendre*, Paris, Fayard, 1986.

ARZOUMANOV, Anna, *Pour lire les clefs de l'Ancien Régime, anatomie d'un protocole interprétatif*, Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle » [coll.], 2013.

AUDET, René, GEFEN, Alexandre, *Frontières de la fiction*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2019.

BANNISTER, Mark, « Femme illustre, femme forte, honnête femme : évolution de l'héroïne dans les romans de la Calprenède », *Les Femmes Illustres, Hommage à Rosa Galli Pellegrini*, Publifarum, [en ligne], n°3, 2005, consulté le 5 février 2018.

BANNISTER, Mark, « La Calprenède et la politique des années Mazarin », *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n°56, 2004, p. 379-395.

BANNISTER, Mark, *Privileged Mortals: The French Heroic Novel, 1630-1660*, Oxford, Oxford University Press, 1983.

BARBAFIERI, Carine, *Astrée & Céladon, La galanterie dans le théâtre tragique de la France classique (1634-1702)*, Presses Universitaires de Rennes, « Interférences » [coll.], 2006.

BARTHES Roland, « Histoire et littérature : à propos de Racine », *Annales ESC*, n°3, mai-juin 1960, p. 524-537.

BARTHES, Roland, *Sur Racine*, Paris, Éditions du Seuil, 1963.

BASSY, Alain-Marie, « Supplément au voyage de Tendre », *Bulletin du bibliophile, Association Internationale de Bibliophilie & Syndicat National du Livre Ancien (S.L.A.M.)*, Paris, 1982, p. 13-33.

BERCÉ, Yves-Marie, « les Princes de Condé héros de roman. La Princesse Amazone et le prince déguisé », dans *La Fronde en question, Actes du dix-huitième colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle*, Marseille, Publications de l'Université de Provence, 1989, p. 31-141.

BERGER, Günter, « Genres bâtards : roman et histoire à la fin du XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n°215, 2002, p. 297-305.

BERTAUD, Madeleine, « Le *Polexandre* de Gomberville, quel procès de la violence ? », dans *Violence et fiction jusqu'à la Révolution, études littéraires françaises*, Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier [éd.], Tübingen, Günter Narr, 1998, p. 185-194.

BERTAUD, Madeleine, « Les Espagnols selon Gomberville. Le *Polexandre* de 1637 », dans *L'Âge d'or de l'influence espagnole. La France et l'Espagne à l'époque d'Anne d'Autriche, 1615-1666*, Charles Mazouer [éd.], Mont-de-Marsan, Éditions interuniversitaires, 1991, p. 329-338.

BERTAUD, Madeleine, « Les Quatre *Polexandre* de Gomberville, du roman sentimental à la prise de position politique », dans *Langue, littérature du XVII^e et du XVIII^e siècles : mélanges offerts à M. le Professeur Frédéric Deloffre*, Roger Lathuillère [éd.], Paris, SEDES, 1990, p. 39-54.

BERTAUD, Madeleine, « Les Souverains dans *L'Astrée* », *Travaux de linguistique et de littérature de l'Université de Strasbourg*, tome XXII, n°2, 1984, p. 315-325.

BEUGNOT, Bernard, « Vu du XVII^e siècle : littérature, religion, spiritualité », *Études françaises*, volume 31, n°2, automne 1995, p. 53-61.

BLANCHARD, Jean-Vincent, « Description et rhétorique politique : du récit d'entrée royale à la Promenade de Versailles », *Dix-septième siècle*, n°212, 2001, p. 477-489.

BLANCHARD, Joël, MÜHLETHALER, Jean-Claude, *Écriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

BOIXAREU, Mercé, LEFERE, Robin, *L'Histoire de l'Espagne dans la littérature française*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque de littérature générale et comparée » [coll.], 2003.

BOUCHARD, Mawy, *Avant le roman : l'allégorie et l'émergence de la narration française au 16^e siècle*, Amsterdam/New-York, Rodopi, « Faux titre » [coll.], 2006.

BOURSIER, Nicolas, « Avatars de l'héroïne chez Madeleine de Scudéry », dans *Présences féminines : littérature et société au XVII^e siècle français, Actes du Colloque de London (Canada)*, Ian Richmond et Constant Venesoen [éd.], *Papers on Seventeenth Century French Literature*, « Biblio 17 » [coll.], 1987, p. 261-287.

BRÉMOND, Claude, LE GOFF, Jacques, SCHMITT, Jean-Claude, *L'Exemplum*, Brepols, Turnhout, 1982.

BRIOT, Frédéric, « *Clélie*, histoire romaine de Mlle de Scudéry : un roman laïc », *Littératures classiques*, n°79, 2012/3, p. 198-215.

BURY, Emmanuel, « De l'histoire au roman. Usage et réécriture des sources antiques chez Madeleine de Scudéry », dans *Par les siècles et par les genres. Mélanges en l'honneur de Giorgetto Giorgi*, 2014, p. 103-116.

BUTOR Michel, « Individu et groupe dans le roman », *Les Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°14, 1962, p. 15-131.

CALAME, Alexandre, *Anne de La Roche-Gilhen, romancière huguenote, 1644-1707*, Genève, Droz, « étude de philologie et d'histoire » [coll.], 1972.

CALLATAÏ, Godefroid (de), « Les trois grandes projections historiques de l'*Énéide* », *L'Antiquité classique*, Tome 67, 1998, p. 183-192.

CARRASCO-URGOITI, Maria-Soledad, *El Moro de Granada en la literatura (Del siglo XV al XX)*, Madrid, Revista de Occidente, 1956.

CATEL, Thibault, « Les histoires tragiques de Camus : les faits divers, nouveaux lieux communs ? », *Politiques des lieux communs*, Lise Forment, Tiphaine Pocquet, Léo Stambul [éd.], Presses Universitaires de Rennes, « La licorne » [coll.], 2016, p. 137-150.

CAZENAVE, Jean, « Le Roman hispano-mauresque en France », *Revue de littérature comparée*, 1925, p. 594-640.

CHAMPAIN, Pascal, *Le Roman français du XVII^e siècle, un genre en question*, Paris, L'Harmattan, « Sémantiques » [coll.], 2007.

CHERBULIEZ, Juliette, « De la cour d'Auguste à la cour de Louis XIV. Réécriture de l'exil ovidien chez Madame de Villedieu », dans *Madame de Villedieu romancière. Nouvelles perspectives de recherche*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2004, p. 219-238.

CLÉMENT, Michèle, MOUNIER, Pascale [dir.], *Le Roman français au XVI^e siècle, ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Presses Universitaire de Strasbourg, 2005.

COLLINET, Jean-Pierre, SERROY, Jean, *Romanciers et conteurs du XVII^e siècle*, Ophrys, 1975.

COURPIE, Alain, « L'image du roi dans les romans de Mme de Villedieu », *L'Image du souverain dans les lettres françaises des guerres de religion à la révocation de l'Édit de Nantes, Colloque organisé par le Centre de philologie et de littérature romanes de l'Université de Strasbourg du 25 au 27 mai 1983*, Noémi Hepp et Madeleine Bertaud [éd.], Paris, Klincksieck, 1985, p. 337-345.

COURTÈS, Noémie, *L'Écriture de l'enchantement, magie et magiciens dans la littérature française du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique » [coll.], 2004.

COUSIN, Victor, *La Société française au XVII^e siècle, d'après le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry*, Paris, Didier, 1858.

COUSIN, Victor, « Les Femmes illustres du XVII^e siècle », *Revue des deux mondes*, Paris, 1844.

CREMONA, Nicolas, « La Polygraphie face à l'histoire : les histoires tragiques de Boitel au début du XVII^e siècle », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n°74, juin 2011.

CRESCENZO, Richard, *Peintures d'instruction. La postérité littéraire des Images de Philostrate en France, de Blaise de Vigenère à l'époque classique*, Genève, Droz, 1999.

CUENIN, Micheline, *Roman et société sous Louis XIV : Madame de Villedieu (Marie-Catherine Desjardins, 1640-1683)*, Paris, Honoré Champion, 1979.

DAMIANI, Bruno Mario, *The Diana of Montemayor as Social and Religious Teaching*, Lexington, the University Press of Kentucky, 1983.

DEBROSSE, Anne, « Promenades désenchantées en “ mer Dangereuse ” : Madeleine de Scudéry, Sapho et Erinne aux prises avec le monde », *Études Épistémè* n°27 [En ligne], 20 mai 2015, consulté le 5 février 2018.

DEJEAN, Joan, « Amazons and literary women: Female culture during the reign of the Sun King », *Sun King. The ascendancy of French culture during the reign of Louis XIV*, David

Lee Rubin [éd.], Washington — London — Toronto, The Folger Shakespeare Library, Associated University Press, p. 115-128.

DEJEAN, Joan, « La Fronde romanesque : de l'exploit à la fiction (Madeleine de Scudéry) », dans *La Fronde en question, Actes du dix-huitième Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle*, Marseille, Publications de l'Université de Provence, 1989, p. 181-192.

DEJEAN, Joan, « No Man's land: the Novel's first geography », *Yale French Studies*, n°73, 1987, p. 174-189.

DEJEAN, Joan, « The Politics of Tenderness », *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*, New-York, Columbia University Press, 1991, p. 71-94.

DEL LUNGO, Andrea, *L'Incipit romanesque*, Paris, Édition du Seuil, « Poétique » [coll.], 2003.

DÉMORIS, René, « Les Guerres de religion dans la nouvelle historique entre 1660 et 1680 », dans *La Mémoire des guerres de religion, la concurrence des genres historique, XVI^e-XVIII^e siècles, Actes du Colloque international de Paris (15-16 novembre 2002)*, Jacques Berchtold et Marie-Madeleine Fragonard [dir.], Genève, Droz, 2007, p. 251-266.

DENIAUX, Élisabeth, « Les périls de la mer et les périls de la politique : la projection d'une peur à Rome sous la République », Società Ligure di Storia Patria, Biblioteca digitale, 2016.

DENIS, Delphine, *La Muse galante : esthétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, 1997.

DENIS, Delphine, *Le Parnasse galant : institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011.

DENIS, Delphine, « Le roman, genre polygraphique ? », *Littératures classiques*, n°49, automne 2003, p. 339-366.

DENIS, Delphine, « Une clé pour la fiction au XVII^e siècle ? : L'"Histoire d'Artaxandre" dans Clélie de Scudéry », dans *La Partie et le tout. La composition du roman, de l'âge baroque au tournant des Lumières, Actes des Colloques de Paris, Bruxelles et Venise, automne 2008*, Marc Escola, Jan Herman, Lucia Omacini, Paul Pelckmans, Jean-Paul Sermain [éd.], Louvain, Peeters Publishers, « La République des Lettres » [coll.], 2011, p. 271-279.

DENIS, Delphine, SPICA, Anne-Élisabeth [dir.], *Madeleine de Scudéry : une femme de lettres au XVII^e siècle*, Arras, Artois Presses Université, 2002.

DESFOUGÈRES, Anne-Marie, « De la réalité à l'allégorie : l'Argenis de Barclay », *Travaux de linguistique et de littérature*, n°22, 1984, p. 327-335.

DORING Ulrich, LYROUDIAS, Antiopy, ZAISER, Rainer [dir.], *Ouverture et dialogue, Mélanges offerts à Wolfgang Leiner à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Gunter Narr Verlag Tübingen, 1988. Voir en particulier l'article de Günter BERGER, « Du mécène au marché ? Roman et épître dédicatoire au XVII^e siècle », p. 3-15.

DUGGAN, Anne, « Les Femmes illustres, or the Book as triumphal arch », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XLIV, n°87, 2017.

DUGGAN, Anne, « Clélie, Histoire Romaine, or writing the nation », dans *Le Savoir au XVII^e siècle. Actes du 34^e congrès annuel de la North American Society For Seventeenth-Century French Literature*, Univ. of Virginia, Charlottesville, 14-16 mars 2002, p. 71-79.

DUPRAT, Anne, PICHEROT, Émilie [dir.], *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2008.

DUPUY, Aimé, « Esquisse d'un tableau du roman politique français », *Revue française de science politique*, n°3, 1954, p. 484-513.

DURAND-LE GUERN, Isabelle, GALLERON, Ioana [dir.], dans *Roman & politique, que peut la littérature ? Actes du Colloque de Lorient de novembre 2009*, Presses Universitaires de Rennes, « Interférences » [coll.], 2010.

ESMEIN-SARRAZIN, Camille, « La pensée du roman dans la deuxième moitié du XVII^e siècle : un art de l'illusion », *Dix-septième siècle*, n°232, 2006, p. 477-486.

ESMEIN-SARRAZIN, Camille, *L'Essor du roman, discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2018.

ESMEIN-SARRAZIN, Camille, *Poétiques du roman, Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, Paris, Honoré Champion, « Sources classiques » [coll.], 2004.

ESMEIN-SARRAZIN, Camille, « Roman et religion au tournant des années 1660 : lectures de Mme de Lafayette », *Littératures classiques*, n°79, 2012, p. 217-235.

FERRIER-CAVERIVIERE, Nicole, *L'Image de Louis XIV dans la littérature française de 1660 à 1715*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981.

FILTEAU, Claude, « Le Pays de Tendre : l'enjeu d'une carte », *Littérature*, vol. 36, n°4, 1979, p. 37-60.

FORMENT, Lise, POCQUET, Tiphaine, STAMBUL, Léo [dir.], *Politiques des lieux communs*, Presses Universitaires de Rennes, « La licorne 120 » [coll.], 2016.

FOURNIER, Michel, *Généalogie du roman : émergence d'une formation culturelle au XVII^e siècle en France*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Études » [coll.], 2006.

FUMAROLI, Marc, « l'amitié et la crainte », *Le Poète et le Roi. Jean de la Fontaine en son siècle*, Paris, de Fallois, 1997, p. 159-202.

GALLI PELLEGRINI, Rosa, « Politique et écriture romanesque dans *Ibrahim* », dans *Les Trois Scudéry, Actes du Colloque du Havre, 1-5 octobre 1991*, Alain Niderst [éd.], Paris, Klincksieck 1993, p. 323-330.

GALLOUÉDEC-GENUYS, Françoise, *Le Prince selon Fénelon*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963.

GARDON, Joséphine, « L'Épopée de Scanderbeg : utopies et dystopies orientales dans les romans du XVII^e siècle », *Œuvres et critiques*, XLV. 1, 2020, p. 63-78.

GARDON, Joséphine, « Les politiques antiques et leur transmission dans *Le Grand Cyrus* et *Clélie* de Madeleine de Scudéry », *Littératures classiques*, n°101, 2020, p. 131-141.

GAUME, Maxime, *Les Inspirations et les sources de l'œuvre d'Honoré d'Urfé*, Saint-Étienne, Centre d'étude foreziennes, 1977.

GENETTE, Gérard, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

GEVREY, Françoise, « Edme Boursault : de la polémique au roman », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [en ligne], 11 juin 2015, consulté le 9 juillet 2020.

GEVREY, Françoise, « Y a-t-il une poétique du roman politique entre *La Princesse de Clèves* et *La Nouvelle Héloïse* ? », *Fabula / Les colloques*, [en ligne], 29 avril 2006, consulté le 11 octobre 2019.

GIAVARINI, Laurence, « *L'Astrée*, 1619. La "justice" de Louis XIII et les "lois pastorales" de l'amour », *Dix-septième siècle*, n°276, automne 2017, p. 537-586.

GIAVARINI, Laurence, *La Distance pastorale, Usages politiques de la représentation des bergers (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Vrin, « Contexte » [coll.], 2010.

GIAVARINI, Laurence, « Politique dans *L'Astrée*, politique de *L'Astrée* », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], *Les dossiers de Laurence Giavarini*, mis en ligne le 20 février 2019, consulté le 31 janvier 2020.

GODENNE, René, *Histoire de la Nouvelle française au XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 1970.

GODENNE, René, « Le peuple dans les nouvelles de la première moitié du XVIII^e siècle », *Images du peuple au XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 1973, p. 247-256.

GODENNE, René, *Les Romans de Mademoiselle de Scudéry*, Genève, Droz, 1983.

GODWIN, Denise, « Le Nationalisme français dans la nouvelle de 1657 à 1700 », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XVI, n°31, 1989, p. 447-453.

GOLDWYN, Henriette, « Désir, fantasme et violence : les enlèvements de Mandane dans *Le Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry », *Violence et fiction jusqu'à la Révolution, Travaux du IX^e colloque international de la Société d'Analyse de la Topique Romanesque, Milwaukee-Madison, septembre 1995*, Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier [éd.], Tübingen, Günter Narr, 1998, p. 227-239.

GOMEZ-ACEBO, Pepe, NAVAUD, Guillaume, « Dom Carlos et la contrefaçon de l'histoire. Nouveaux éléments sur la structure romanesque et les sources alléguées de la « nouvelle historique » de Saint-Réal », *Dix-septième siècle*, n°271, avril 2016, p. 253-267.

GRANDE, Nathalie, *La métamorphose galante de l'histoire antique : modalités et enjeux d'une poétique*, Paris, Armand Colin, 2012.

GRANDE, Nathalie, *Le Roman au XVII^e siècle, l'exploration du genre*, Paris, Éditions Bréal, « Grand Amphi » [coll.], 2002.

GRANDE, Nathalie, *Stratégies de romancières, de Clélie à la Princesse de Clèves (1654-1678)*, Paris, Honoré Champion, 1999.

GREINER, Frank [dir.], *Roman et religion de J.-P. Camus à Fénelon, Littératures classiques*, n°79, 2012/3.

GREINER, Frank, « La juridiction des sentiments : tribunaux et cours d'amour dans le roman français de l'âge baroque », dans *Du roman baroque au roman courtois*, Emmanuel Bury et Francine Mora [dir.], Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 181-192.

GREINER, Frank [dir.], *Le Roman au temps d'Henri IV et de Marie de Médicis*, Paris, Classique Garnier, « Romans, contes et nouvelles » [coll.], 2016.

GREINER, Frank [dir.], *Le Roman au temps de Louis XIII*, Paris, Classique Garnier, « Romans, contes et nouvelles » [coll.], 2019.

GREINER, Frank, « Politique et sentiments chez trois romanciers de l'âge baroque : Verville, d'Urfé, Gomberville », *Colloque international de Reims (17-19 novembre) : La politesse amoureuse de Marsile Ficin à Madeleine de Scudéry*. Daniela Dalla-Valle [éd.], Franco-Italica, n°15-16, 1999, p. 205-225.

GRIMM, Jürgen, « les idées politiques dans les romans de Mlle de Scudéry », dans *Les Trois Scudéry, Actes du Colloque du Havre, (1-5 octobre 1991)*, Alain Niderst [dir.], Paris, Klincksieck, 1993, p. 443-454.

GROSPERRIN, Jean-Philippe, « Héros avec petit troupeau. La fiction pastorale dans le *Télémaque* de Fénelon », *Littératures*, n°31, automne 1994, p. 45-58.

GROSPERRIN, Jean-Philippe, RONZEAUD, Pierre [dir.], *Fénelon, Les Aventures de Télémaque*, *Littératures classiques*, n°70, hiver 2010. Voir en particulier les articles d'Emmanuel BURY, « la *paideia* du Télémaque : miroir d'un prince chrétien et lettres profanes », p. 69-81, Volker KAPP, « Éloge et instruction dans le *Télémaque* », p. 87-101, Alain VIALA, « le Monarque d'élection », p. 119-130, Jean-Paul SERMAIN, « les aventures de Télémaque : un titre programme », p. 147-153, Françoise LAVOCAT, « le Télémaque, pastorale », p. 155-171, Sandra GRÉMY-DEPREZ, « Une source privilégiée du *Télémaque* : *Les Vies des hommes illustres* de Plutarque », p. 225-242, Pierre RONZEAUD, « Modèles et moyens de la réflexion politique dans le *Télémaque* : des modèles politiques archaïques au modèle monarchique », p. 243-271.

GUELLOUZ, Suzanne, LALLEMAND, Marie-Gabrielle [dir.], *Jean Regnault de Segrais, Actes du Colloque de Caen (9 et 10 mars 2006)*, Tübingen, Gunter Narr, 2007.

GUCHET, Yves, *Littérature et politique, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.

HAUTCOEUR, Guiomar, « Le roman héroïque français (*Almahide, Le Toledan, Zaïde*) face à Grenade entre histoire et fiction », dans *Récits d'Orient dans les littératures d'Europe (XVI^e-XVII^e siècle)*, A. Duprat [dir.], Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2008, p. 67-79.

HARRISON, David, "The politics of politesse", *Teaching seventeenth- and eighteenth-century French women writers*, Faith E. Beasley [éd.], New-York, The Modern Language association of America, 2011, p. 303-309.

HEPP, Noemi, « De Plutarque à Madeleine de Scudéry : le banquet des sept sages », *Hommages à Jean-Pierre Collinet*, Jean Foyard et Gérard Taverdet [éd.], Dijon, Association bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique, 1992, p. 163-172.

HEPP, Noemi, « L'utilisation d'Hérodote et de Xénophon dans le Grand Cyrus ou les tabous de Sapho », dans *Les Trois Scudéry, Actes du Colloque du Havre, (1-5 octobre 1991)*, Alain Niderst [dir.], Paris, Klincksieck, 1993, p. 359-366.

HEPP, Noemi, « La notion d'héroïne », *Onze études sur l'image de la femme dans la littérature française du XVII^e siècle*, Tübingen – Paris, G. Narr – J.M. Place, 1977, p. 9-28.

HERSANT, Marc et al. [dir.], *Histoire, histoires. Nouvelles approches de Saint-Simon et des récits des XVII^e- XVIII^e siècles*, Arras, Artois Presses Université, 2011.

HERSANT, Marc, RAMOND, Catherine [dir.], *La représentation de la vie psychique dans les récits historiques et fictionnels du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle*, Leiden, Boston, Brill Rodopi, 2015.

HINDS, Leonard, « Literary and political collaboration. The prefatory letter of Scudéry's "Artamène, ou le Grand Cyrus" », *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, n°96, 1996, p. 491-500.

HOROWITZ, Louis K., "Remembrance of Wars Past: Lafayette's Historical Hindsight", *Teaching seventeenth- and eighteenth-century French women writers*, Faith E. Beasley [éd.], The Modern Language association of America, 2011, p. 202-211.

HOURCADE, Philippe, *Entre Pic et Rétif, Eustache Le Noble (1643-1711)*, Paris, Aux Amateurs de livres, diffusion Klincksieck 1990.

JOUHAUD, Christian, « Desmarets, Richelieu, Roxane et Alexandre : sur le service de plume », *Dix-septième siècle*, n°193, 1996, p. 859-874.

JOUHAUD, Christian, *Les Pouvoirs de la littérature, histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, « NRF essais » [coll.], 2000.

JOUHAUD, Christian, MERLIN-KAJMAN, Hélène, « Mécènes, patrons et clients. Les médiations textuelles comme pratiques clientélares au XVII^e siècle », *Terrain*, n°21, 1993, p. 47-62.

JOUHAUD, Christian, RIBARD, Dinah, SCHAPIRA, Nicolas, *Histoire, littérature, témoignage*, Paris, Gallimard, « Folio/Histoire » [coll.], 2009.

KAPP, Volker, « Georges de Scudéry : Salomon instruisant le Roi, édition critique », *Francia - Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 9, 1981, p. 236-256.

KELLER-RABHÉ, Edwige [dir.], *Madame de Villeglé romancière, nouvelles perspectives de recherche*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2004.

KELLER-RAHBÉ, Edwige, « La difficile inscription du héros dans l'Histoire. La révolte des Pays-Bas dans *Dom Carlos* de Saint Réal », dans *Histoire et narrativité. L'Europe en représentation dans la littérature du XVII^e siècle. Actes de la journée d'étude organisée à l'Université Lumière-Lyon II par le Groupe de recherche Littérature, rhétorique, idéologie, topique, le 29 avril 1997*, Thérèse Lassalle et Edwige Keller [éd.], Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1999, p. 45-60.

KELLER-RAHBÉ, Edwige, « Représenter la parole historique au XVII^e siècle : stratégies de deux romanciers-historiens, Mme de Villeglé et Saint-Réal », *Dix-septième siècle*, n°246, 2010, p. 19-142.

KENNY, Neil, « "Ce nom de Roman qui estoit particulier aux livres de Chevalerie, estant demeuré à tous les livres de fiction" », la naissance antidatée d'un genre », dans *Le Roman français au XVII^e siècle, ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Michèle

Clément et Pascale Mounier [dir.], Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005, p. 19-32.

KERVILER, René, *Marin le Roy, sieur de Gomberville, l'un des quarante fondateurs de l'académie française (1600-1674)*, Paris, Claudin, 1876.

KEVORKIAN, Servais, *Thématique de l'Astrée d'Honoré d'Urfé, introduction, références, index*, Paris, Honoré Champion, 1991.

KULESKA, Monika, « Enjeux politiques, enjeux amoureux dans les romans de femmes de la seconde moitié du XVII^e siècle », *Synergies*, n°7, 2010, p. 87-94.

LACHAUD, Frédérique, SCORDIA, Lydwine [dir.], *Le Prince, au miroir de la littérature politique, de l'Antiquité aux Lumières*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, « Galanterie des conquérants : l'Alexandre de La Calprenède et le Cyrus des Scudéry », *Littératures classiques*, n°77, 2012/1, p. 99-112.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, « L'Unité d'action dans les romans héroïque (Desmarests) Gomberville, La Calprenède, Scudéry » *Papers on Seventeenth Century French Literature*, « Biblio 17 » [coll.], XL, n°79, 2013, p. 291-305.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, « La Calprenède et l'épopée », dans *Épopée et mémoire nationale au XVII^e siècle, Actes du Colloque tenu à l'Université de Caen (12-13 mars 2009)*, Francine Wild [éd.], Caen, Presses Universitaires de Caen, 2011, p. 49-60.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, « Les Exilés, forme et signification », *Littérature classique*, n°61, 2007, p. 57-70.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, « Tacite mis en roman : Bérénice de Segrais », dans *Jean Regnault de Segrais : Actes du colloque de Caen (9 et 10 mars 2006)*, Suzanne Guellouz et Marie-Gabrielle Lallemand, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2007, p. 155-171.

LALLEMAND, Marie-Gabrielle, *Les Longs Romans du XVII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle » [coll.], 2013.

LANDRY, Jean-Pierre, « Cinna ou le paradoxe de la Clémence », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 102, 2002/3, p. 443-453.

LAVOCAT, Françoise, « L'Histoire, l'exemple et l'autre dans les anti-romans de Jean-Pierre Camus », dans *Histoire et narrativité : l'Europe en représentation dans la littérature du XVII^e siècle, Actes de la journée d'étude organisée à l'Université Lumière-Lyon II par le Groupe de recherche Littérature, rhétorique, idéologie, topique le 29 avril 1997*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1999.

LAVOCAT, Françoise, *Arcadies malheureuses. Aux origines du roman moderne*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque de littérature générale et comparée » [coll.], 1998.

LAVOCAT, Françoise, *Faits et fiction. Pour une frontière*, Paris, Seuil, 2016.

LEIDUAN, Alessandro, « Préface », *Nouvelles frontières du récit : au-delà de l'opposition entre factuel et fictionnel, Cahiers de narratologie*, n°26, 2014.

LEINER, Wolfgang, *Der Widmungsbrief in der französischen Literatur (1580-1715)*, Heidelberg, C. Winter Universitätsverlag, 1965.

LEINER, Wolfgang, « Jean-Pierre Camus et l'Espagne », *L'Âge d'or de l'influence espagnole. La France et l'Espagne à l'époque d'Anne d'Autriche, 1615-1666*, Charles Mazouer [éd.], Mont-de-Marsan, Éditions interuniversitaires, 1991, p. 353-354.

LEINER, Wolfgang, « Lieux communs et discours encomiastique », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°49, 1997, p. 75-93.

LEINER, Wolfgang, « Reflets politiques dans les lettres dédicatoires », dans *Politique et littérature en France aux XVI^e et XVII^e siècles. Actes du colloque international, Monopoli, 28 septembre-1^{er} octobre 1995*, Giovanni Dotoli [dir.], Bari, Adriatica et Paris, Didier érudition, 1997, p. 222-235.

LEPLATRE, Olivier, « Le sens de la révolution : l'imaginaire des révolutions d'Angleterre dans les *Aventures de Télémaque* de Fénelon », *Nord'*, n°45, 2005, p. 9-25.

LEPLATRE, Olivier, *Fénelon ou l'inquiétude du politique*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Jean-Pierre Landry, Université de Lyon 3, 2008.

LETEXIER, Gérard, « *Les Exilés de la cour d'Auguste*, Mme de Villedieu entre tradition et modernité », *Littératures classiques*, n°61, 2006, p. 71-87.

LOMBARD, Jean, *Courtiz de Sandras et la crise du roman à la fin du grand siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980.

LUKÁCS, Georg, *La Théorie du roman* (1920), Paris, Gallimard, « Tel » [coll.], 1989.

MAC GOVAN, Margaret, « Le phénomène de la galerie des portraits illustres », *L'Âge d'or du mécénat (1598-1661)* Roland Mousnier et Jean Mesnard [éd.], Paris, Édition du CNRS, 1985, p. 411-422.

MAINGUENEAU, Dominique, *Le Contexte de l'œuvre littéraire, Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.

MAITRE, Myriam, « Sapho, reine de Tendre : entre monarchie absolue et royauté littéraire », *Madeleine de Scudéry : une femme de lettres au XVII^e siècle*, Delphine Denis et Anne-Élisabeth Spica [éd.], Artois Presses Université, 2002, p. 179-194.

MANSAU, Andrée, « La Femme romaine au XVII^e siècle de *Clélie* aux essais de Saint-Évremond et Saint-Réal », *Bulletin de la Société Toulousaine d'Études classiques françaises*, n°179-180, 1979-1980, p. 47-60.

MANSAU, Andrée, « Saint-Réal : écritures nouvelles et regard savoyard sur l'Europe », dans *Histoire et narrativité. L'Europe en représentation dans la littérature du XVII^e siècle. Actes de la journée d'étude organisée à l'Université Lumière-Lyon II par le Groupe de recherche Littérature, rhétorique, idéologie, topique le 29 avril 1997*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1999, p. 45-60.

MAR-JONSSON, Einar, « Les miroirs au prince sont-ils un genre littéraire ? », dans *Médiévales. L'Occident sur ses marges (VI^e – XV^e siècles)*, 2006, p. 153-166.

MARTIN, Christophe, « le Sérail et son double. Topique du harem dans la fiction romanesque, des *Mémoires du sérail* (1670) aux *Intrigues historiques et galantes du sérail* de J.-B. Guys (1755) », dans *Locus in fabula. La topique de l'espace dans les fictions françaises d'Ancien Régime*, Nathalie Ferrand [dir.], Louvain-Paris, Éditions Peeters, 2004, p. 178-199.

- MARTINO, Pierre, *L'Orient dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle* (1906), Slatkine reprints, Genève, 1970.
- MAUNOR-HARDEE, Alexandre, *Jean de Lannel and the Pre-classical french novel*, Genève, Librairie Droz, 1967.
- MÉNIEL, Bruno, *La Renaissance de l'épopée. La poésie épique en France de 1572 à 1623*, Genève, Droz, 2015.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, *L'Absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique*, Paris, Honoré Champion, 2000.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, *L'Animal ensorcelé. Traumatismes, littérature, transitionnalité*, Paris, Éditions d'Ithaque, 2016.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, les Belles Lettres, 1994.
- MESNARD, Jean, « Pour une clef de *Clélie* », dans *Les Trois Scudéry, Actes du Colloque du Havre, 1^{er}-5 octobre 1991*, Alain Niderst [éd.], Paris, Klincksieck, 1993, p. 371-408.
- MET, Philippe, « La Rhétorique de la conversion dans *Cinna* et *Polyeucte* », *Rhetorica: A Journal of the History of Rhetoric*, vol. 12, n°2, 1994, p. 173-189.
- MOLINIÉ, Georges, *Du Roman grec au roman baroque*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1995.
- MOLINIÉ, Georges, « Perspectives sémio-culturelles sur l'invention du roman européen », *Dix-septième siècle*, n°215, 2002, p. 317-321.
- MONCOND'HUY, Dominique, « La Galerie et l'épopée au milieu du XVII^e siècle », *Récits et tableaux*, Jean-Pierre Guillerin [éd.], Presses Universitaires de Lille, 1994, p. 103-118.
- MONTANDON, Alain, « Sociopoétique », *Sociopoétique, Mythes, contes et sociopoétique*, [en ligne], 13 novembre 2016, consulté le 9 janvier 2019.
- MONTOYA, Alicia, « la femme forte et ses avatars dans les tragédies de Marie-Anne Barbier », *Les femmes au Grand Siècle : le Baroque, musique et littérature (musique et liturgie)*. Acte du 33^e congrès annuel de la North American Society for Seventeenth Century French Literature, *Papers on Seventeenth Century French Literature*, tome II, « Biblio 17 » [coll.], n°144, 2003, p. 163-173.
- MORLET CHANTALAT, Chantal, *La Clélie de Mademoiselle de Scudéry. De l'épopée à la gazette : un discours féminin de la gloire*, Paris, Honoré Champion, 1994.
- MORLET-CHANTALAT, Chantal, « Parler du savoir, savoir pour parler. Madeleine de Scudéry et la vulgarisation galante », dans *Femmes savantes, savoirs de femmes : du crépuscule de la renaissance à l'aube des Lumières. Actes du Colloque de Chantilly (22-24 septembre 1995)*, Colette Nativel [dir.], Genève, Droz, « Travaux du Grand Siècle » [coll.], n°II, 1999, p. 177-195.
- MORLET-CHANTALAT, Chantal, « Pythagore et Sapho : réincarnation galante d'un philosophe mythique », dans *Madeleine de Scudéry : une femme de lettres au XVII^e siècle, Actes du Colloque international de Paris*, Delphine Denis et Anne-Élisabeth Spica [dir.], Arras, Artois Presses Université, 2002 p. 123-132.

MUELLER, Marlies, *Les Idées politiques dans le roman héroïque de 1630 à 1670*, Lexington (Kentucky), French Forum, 1984.

NAVAUD, Guillaume, « Le monologue de Philippe II. Histoire secrète, fiction et vérité de Saint-Réal à Verdi », *Tacite et le tacitisme en Europe à l'époque moderne*, Alexandra Merle et Alicia Oiffer-Bomsel [éd.], Paris, Honoré Champion, 2017, p. 549-561.

NIDERST, Alain « Le Brutus de Scudéry », *Bruto il maggiore nella letteratura francese e dintorni. Atti del Convegno internaz.*, Vérone, 2002, p. 75-87.

NIDERST, Alain, « L'Histoire dans les romans de Madeleine de Scudéry », *Le Roman historique*, journée organisée par le CMR le 19 mars 1983, par Pierre Ronzeaud à Marseille, Paris— Seattle— Tübingen, *Papers on Seventeenth Century French Literature*, « Biblio 17 » [coll.], n°15, 1983, p. 11-23.

NIDERST, Alain, *Madeleine de Scudéry, Paul Pellisson et leur monde*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.

NIDERST, Alain, *Pour une interprétation politique d'Ibrahim ou l'illustre Bassa*, Genève, Centro di Studi sull'Eta Moderna, 1989.

NIDERST, Alain, « Sur les clefs de *Clélie* », *Papers on Seventeenth Century French Literature*, vol. XXI, n°41, 1994, p. 471-483.

PAIGE, Nicholas, « Grandeur et décadence des Grecs : roman et enchâssements au XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n°258, 2013, p. 85-94.

PAVEL, Thomas, *L'Art de l'éloignement, essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard, « folio essais » [coll.], 1993.

PAVEL, Thomas, *La Pensée du roman*, Paris, Gallimard, « NRF essais » [coll.], 2003.

PECH, Thierry, *Conter le crime. Droit et littérature sous la Contre-Réforme : les histoires tragiques (1559-1644)*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique » [coll.], 2000.

PELLEGRINI, Rosa, « Politique et écriture romanesque dans *Ibrahim* », dans *Les Trois Scudéry, Actes du Colloque du Havre, 1^{er}-5 octobre 1991*, Alain Niderst [éd.], Paris, Klincksieck, p. 323-330.

PEYREBONNE, Nathalie, TARRÊTE, Alexandre, THOMINE-BICHARD, Marie-Claire [dir.], *Le Mépris de la cour. La littérature anti-aulique en Europe (XVI^e et XVII^e siècles)*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, cahiers V. L. Saulnier, 2018.

PIOFFET, Marie-Christine, « L'imagerie du sérail dans les histoires galantes du XVII^e siècle », *Tangence*, n°65, 2001, p. 8-22.

PLAZENET, Laurence, *L'Ébahissement et la délectation, réception comparée et poétiques du roman grec en France et en Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Honoré Champion, Lumière classique [coll.], 1997.

PLAZENET, Laurence, « D'un roman baroque », *Littératures classiques*, n°36, 1999, p. 293-305.

POMPEJANO, Valeria, « *Les Exilés de la Cour d'Auguste* ou la romanité galante de Madame de Villedieu », dans « *Rome n'est plus dans Rome* » ? *Entre mythe et satire, la représentation*

de Rome en France au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. Actes du Colloque international de Rome, 8-10 mars 2012, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 127-141.

RACAULT, Jean-Michel, *L'utopie narrative en France et en Angleterre (1675-1761)*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1991.

RACAULT, Jean-Michel, *Nulle part et ses environs, Voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.

RANCIÈRE, Jacques, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, « La philosophie de l'effet » [coll.], 2007.

RATHERY, Edme-Jacques-Benoit, *Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance avec un choix de ses poésies*, Paris, Léon Techener, 1873.

ROBIC DE BAECQUE, Sylvie [dir.], *Romans & romanciers au XVII^e siècle, Dix-septième siècle*, Paris, 1968, n°79.

RODIER, Yann, « Les Libelles et la fabrique de l'odieux (1615-1617) : l'imaginaire de la haine publique et le coup d'État de Louis XIII », *Dix-septième siècle*, n°276, 2017, p. 441-454.

ROMAGNINO, Roberto, « “Charmer les ames les plus brutales, & fortifier les plus lasches” : l'éloquence des héros dans les romans de Gomberville », *Exercices de rhétorique* [en ligne], n°12, 2019, 4 février 2019, consulté le 15 juin 2020.

RONZEAUD, Pierre, *Peuple et représentations sous le règne de Louis XIV, les représentations du peuple dans la littérature politique en France sous le règne de Louis XIV*, Université de Provence, 1988.

ROUSSET, Jean, *L'Intérieur et l'extérieur, essai sur la poésie et sur le théâtre au XVII^e siècle*, Paris, Librairie José Corté, 1968.

RUBEL, Alexandre, « Une question d'honneur : la Fronde entre éthique de la noblesse et littérature », *Dix-septième siècle*, n°254, 2012, p. 83-108.

RUBIN-SULEIMAN, Susan, *Le Roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, Classique Garnier, « Théorie de la littérature » [coll.], 2018.

RUDELIC, Dana, « *Don Carlos* de Saint-Réal : nouvelle ou tragédie », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XVI, n°30, 1989, p. 131-142.

SAG, Mélanie, « Allégorie et fiction dans *l'Argénis* », contribution au séminaire de Françoise Lavocat « Allégorie et fiction » (2006-2009), à paraître aux Éditions Peeters. Article disponible en ligne sur le site Manualzz.

SCHAPIRA, Nicolas, « La querelle de Jeanne d'Arc ou la pacification par les belles-lettres », *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle, Valentin Conrart : une histoire sociale*, Champs Vallon, 2003, p. 352-365.

SERROY, Jean, « Le roman et l'histoire au XVII^e siècle avant Saint-Réal », *Studi francesi*, n°110, 1993, p. 243-250.

SPICA, Anne-Élisabeth, « Les Scudéry lecteurs de *l'Astrée* », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°56, 2004, p. 397-416.

SPICA, Anne-Elisabeth, *Savoir peindre en littérature, la description dans le roman au XVII^e siècle : Georges et Madeleine de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, « Lumières Classiques » [coll.], 2004.

STEFANOVSKA, Malina, PASCHOUD, Adrien [éd], *Littérature et politique. Factions et dissidences de la Ligue à la Fronde*, Paris, Classiques Garnier, coll.«Rencontres», 2015.

STICKER-MÉTRAL, Charles-Olivier, *Narcisse contrarié. L'amour propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Paris, Honoré Champion, 2007.

SWEETSER, Marie-Odile, « Corneille et la tragédie providentielle : la conversion », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1985, n°37, p. 163-176.

TAYLOR, Helena, « Ovid, galanterie, and politics in Madame de Villedieu's *Les Exilés de la cour d'Auguste* », *Early modern French studies* XXXVII, 2015, p. 49-63.

TEYSSANDIER, Bernard, « Des fictions compensatrices ? Sur un usage détourné de l'histoire au XVII^e siècle : l'exemple de Marin le Roy de Gomberville », *Les Songes de Clio. Fiction et Histoire*, Thierry Belleguic, Éric Van des Schueren, Sabrina Vervacke [éd.], Hermann, 2014, p. 171-200.

TEYSSANDIER, Bernard, *La Morale par l'image. La doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique » [coll.], 2008.

TRIBOUT, Bruno, « Révolutions temporelles et conspirations politiques : la figuration du temps historique dans quelques récits de conjuration sous Louis XIV », *Dix-septième siècle*, n°229, 2005, p. 693-712.

TROTZKE, Margaret Anne, « Framing the police. Scudéry's secret critique of Louis XIV », *Cahier du Dix-septième* V, 1, 1991, p. 169-182.

VAILLANCOURT, Daniel, « Pouvoir, police, récit. Sur *Clélie* de Madeleine de Scudéry et *Le Roman bourgeois* de Furetière », *L'Invraisemblance du pouvoir. Mises en scène de la souveraineté au XVII^e siècle*, Paris, 2005, p. 161-182.

VAN ELSLANDE, Jean-Pierre, « Roman pastoral et crise des valeurs dans la France du premier XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n°215, 2002, p. 209-219.

VAUCHER GRAVILI, Anne (de), *Loi et transgression, les histoires tragiques au XVII^e siècle*, Milella Lecce, Università degli studi di Venezia, istituto du Lingua e Letteratura Francese, 1982.

VERNET, Max, *Jean-Pierre Camus, Théorie de la contre-littérature*, Sainte-Foy (Québec), Librairie Nizet, les Éditions « le Griffon d'argile », 1995.

VIALA, Alain, « Champ littéraire et champ politique en France à l'âge classique », dans *Politique et littérature en France aux XVI^e et XVII^e siècles, Actes du Colloque international, Monopoli, 28 sept-1^{er} octobre*, Giovanni Dotoli [éd.], Bari, Adriatica, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 55-373.

VIALA, Alain, « D'une politique des formes, la galanterie », *Dix-septième siècle*, n°94, 1994, p. 143-151.

VIALA, Alain, « De Scudéry à Courtilz de Sandras : les nouvelles historiques et galantes », *Dix-septième siècle*, n°215, 2002, p. 287-295.

VIALA, Alain, « Des stratégies dans les Lettres », *On ne peut pas tout réduire à des stratégies. Pratiques d'écritures et trajectoires sociales*, 2003, p. 183-198.

VIALA, Alain, « Le monarque obligé : figures du monarque et de l'écrivain dans l'encomiastique du XVII^e siècle français », dans *Le Pouvoir monarchique et ses supports idéologiques aux XIV^e - XVII^e siècles*, Jean Dufournet, Adelin Charles Fiorato et Augustin Redondo [dir.], Paris, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990, p. 245-256.

VIALA, Alain, *La France galante*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.

WADSWORTH, Philip A., *The novels of Gomberville. A critical study of Polexandre and Cythérée*, New Haven, Yale University Press, 1942.

WINE, Kathleen, *Forgotten virgo, Humanism and Absolutism in Honoré d'Urfé's "L'Astrée"*, Librairie Droz, Genève, 2000.

ZERAFFA, Michel, *Roman et société*, Presses Universitaires de France, 1971.

ZIERCHER, Estelle, « Histoires tragiques et formes narratives au XVI^e siècle », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n°73, 2011, p. 9-21.

ZONZA, Christian, « La houlette et le sceptre : une écriture entre fiction et histoire », *Littératures classiques*, n°61, printemps 2007, p. 219-226.

ZONZA, Christian, *La Nouvelle historique en France à l'âge classique (1657-1703)*, Paris, Honoré Champion, « Lumière classique » [coll.], 2007.

ZONZA, Christian, « Les Métamorphoses de l'histoire et de la fiction dans *Le Prince de Condé* de Boursault », *Dalhousie French Studies*, vol. 65, 2003, p. 101-111.

III.3 Critique portant sur l'histoire et l'histoire des idées

ADAM, Antoine, *Sur le problème religieux dans la première moitié du XVII^e siècle*, Oxford, Clarendon Press, 1959.

APOSTOLIDÈS, Jean-Marie, *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.

ASSOUN, Paul-Laurent [dir.], *Tuer le mort. Le désir révolutionnaire*, Paris, Presses Universitaires de France, « Hors collection » [coll.], 2015.

AUBENQUE, Pierre, *La Prudence chez Aristote*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

AUBERT, Gauthier, *Révoltes et répressions dans la France moderne*, Paris, Armand Colin, « U » [coll.], 2015.

AUBRION, Étienne, *Rhétorique et histoire chez Tacite*, Metz, Université de Metz, Centre de recherche Littérature et spiritualité, 1985.

BAGHDIAANTZ, Ina, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exoticism, and the Ancien Régime*, Oxford, Berg, 2008.

BALSAMO, Jean, *Les Rencontres des muses. Italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine, 1992.

BARANOVA-DEBBAGI, Tatiana, *À Coups de libelles, Une culture politique au temps des guerres de religion (1562–1598)*, Genève, Droz, « Cahiers d'humanisme et de Renaissance » [coll.], 2012.

BARBICHE, Bernard, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècles* (1998), Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

BARDON, Françoise, *Le Portrait mythologique à la cour de France sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, A. et J. Picard, 1974.

BARROVCCHIO, Anne-Sophie, *Le Complexe de Bélisaire, Histoire et tradition morale*, Paris, Honoré Champion, « Moralia » [coll.], 2009.

BASSET, Bérengère, BÉNÉVENT, Christine, « Les apophtegmes de Plutarque et la tradition des miroirs du prince au XVI^e siècle : l'exemple de l'*Institution du Prince* de Guillaume Budé », *Littératures classiques*, n°84, 2014, p. 63-96.

BATTISTA, Anna-Maria, « Morale « privée » et utilitarisme en France au XVII^e siècle », *Le pouvoir de la raison d'État*, Christian Lazzeri et Dominique Reynié [éd.], Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 191-230.

BEAUNE, Colette, « Le rêve du roi fondateur dans l'histoire de France », dans *Genèse de l'État moderne en Méditerranée. Approches historique et anthropologique des pratiques et des représentations. Actes des tables rondes internationales tenues à Paris (24-26 septembre 1987 et 18-19 mars 1988)*, Rome, Publications de l'École Française de Rome, 1993, p. 27-44.

BÉLY, Lucien, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

BÉLY, Lucien, *La France au XVII^e siècle, Puissance de l'État, contrôle de la société*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

BÉNICHOU, Paul, *Morales du grand siècle* (1948), Paris, Gallimard, « Folio essais » [coll.], 1988.

BERCÉ, Yves-Marie, GUARINI, Elena Fasano [dir.], *Complots et conjurations dans l'Europe moderne, Actes du Colloque international de Rome (1993)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1996. Voir en particulier les articles de Jean LAFOND, « l'imaginaire de la conjuration dans la littérature française du XVII^e siècle », p. 117-135 et Yves-Marie Bercé, « Les Coups de majesté des rois de France, 1588, 1617, 1661 », p. 491-505.

BERCÉ, Yves-Marie, *Le roi caché. Sauveurs et imposteurs. Mythes politiques populaires dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1990.

BERCHTOLD, Jacques, FRAGONARD, Marie-Madeleine [dir.], *La Mémoire des guerres de religion, la concurrence des genres historique, XVI^e-XVIII^e siècles, Actes du Colloque international de Paris (15-16 novembre 2002)*, Genève, Droz, 2007.

BERTRAND, Alain, *L'Archémythe des Amazones*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Pierre Brunel et soutenue à l'Université de Paris IV le 13 janvier 2000.

BLANCHARD, Jean-Vincent, VISENTIN, Hélène, *L'Invraisemblance du pouvoir : mises en scène de la souveraineté au XVII^e siècle*, Fasano ; Paris, Schena ; Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005.

BLUCHE, François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.

BOUDET, Jean, « Le roi-soleil dans la France médiévale », *Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies, Brepols/SISMEL*, 2004, p. 455-478.

BOUREAU, Alain, *Le Simple corps du roi, L'Impossible sacralité des souverains français, XV^e-XVIII^e siècle*, (1988), Paris, Édition de Paris, 2000.

BOUREAU, Alain, PÉNEAU, Corinne [dir.], *Le Deuil du pouvoir. Essais sur l'abdication*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

BOVE, Laurent Bove et DUFLO, Colas [dir.], *Le Philosophe, le Sage et le Politique. De Machiavel aux Lumières*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Collection de l'Institut Claude Longeon, 2002.

BOWIE, Fiona [dir.], *The Coming Deliver: Millennial Themes in World Religions*, Cardiff, 1997.

BREJON DE LAVERGNÉE, Arnauld, « Galeries peintes », dans *Petit Larousse de la peinture*, Michel Laclotte [dir.], Paris, Larousse, 1979, p. 677-684.

BROAD, Jacqueline, GREEN, Karen, *A History of Women's Political Thought in Europe, 1400-1700*, Cambridge, Cambridge university press, 2009.

BUTTAY-JUTIER, Florence, *Fortuna, usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2008.

BUZON, Frédéric (de), « Littérature et fiction : Leibniz et Malebranche », *Dix-septième siècle*, 2012, n°255, p. 241-253.

CALAS, Frédéric, FROMILHAGUE, Catherine, GARAGNON, Anne-Marie, SUSINI, Laurent [dir.], *Les Figures à l'épreuve du discours. Dialogisme et polyphonie dans le système figural*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, « Études linguistiques » [coll.], 2012.

CARRIER, Hubert, *Le Labyrinthe de l'État, Essai sur le débat politique en France au temps de la Fronde (1648-1653)*, Paris Honoré Champion, 2004.

CARRIER, Hubert, *Les Muses guerrières, les Mazarinades et la vie littéraire au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, Collection des mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne, n°26, 1996.

CARRIÈRE, Jean-Claude, « Prodige, stratagèmes et oracle dans la prise du pouvoir par Pisistrate (Hérodote, I, 59-65) », dans *Pouvoir, divination et prédestination dans le monde antique*, Besançon, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, « ISTA » [coll.], 1999.

CAVAILLÉ, Jean-Pierre, « Mensonge et politique au début de l'âge moderne », *Les Dossiers du Grihl* [en ligne], *Les dossiers de Jean-Pierre Cavallé, Secret et mensonge. Essais et comptes rendus*, 25 avril 2013, consulté le 4 septembre 2019.

CERTEAU, Michel (de), « La pensée religieuse en France (1600-1660) », *Le Lieu de l'autre. Histoire religieuse et mystique*, Paris, Gallimard, 2005.

- CHATELAIN, Marie-Claire, *Ovide savant, Ovide galant. Ovide en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- CHAUNU, Pierre, « Le XVII^e siècle religieux. Réflexions préalables », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 22^e année, n^o2, 1967, p. 279-302.
- CHRÉTIEN-GONI, Jean-Pierre, « *Institutio arcanæ*. Théorie de l'institution du secret et fondement de la politique », *Le Pouvoir de la raison d'État*, Christian Lazzeri et Dominique Reynié [dir.], Paris, Presses Universitaires de France, 1992.
- CLOSSON, Marianne, *L'Imaginaire démoniaque en France (1550-1650). Genèse de la littérature fantastique*, Genève, Droz, 2000.
- COGITORE, Isabelle, GOYET, Francis [dir.], *L'Éloge du Prince, de l'Antiquité au temps des Lumières*, Grenoble, Ellug, Université Stendhal Grenoble, 2003.
- CONROY, Derval, *Ruling Women: Government, Virtue, and the Female Prince in Seventeenth-Century France*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016, 2 vol.
- CORNETTE, Joël, *Chronique du règne de Louis XIV*, Paris, Sedes, 1997.
- CORNETTE, Joël, *L’Affirmation de l’État absolu, 1515-1652*, Hachette supérieur, 4^e édition, 2003.
- COSANDEY, Fanny, DESCIMON, René, *L’Absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Le Seuil, « Points Histoire » [coll.], 2002.
- COTTRET, Monique, *Tuer le tyran ? Le tyrannicide dans l’Europe moderne*, Paris, Fayard, 2009.
- CRAWFORD, Katherine, *Perilous Performances: Gender and Regency in Early Modern France*, Harvard, Harvard University Press, 2004.
- DAMIEN, Robert, MERLIN-KAJMAN, Hélène, *Bibliothèque et État. Naissance d'une raison politique dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- DANDREY, Patrick, FORESTIER, Georges [dir.], *L’Illusion au XVII^e siècle, Littératures Classiques*, n^o44, Paris, Honoré Champion, 2002.
- DEJEAN, Joan, « Amazones et femmes de lettres : pouvoirs politiques et littéraires à l'âge classique », dans *Femmes et pouvoirs sous l'ancien régime*, Danielle Haase-Dubosc et Éliane Viennot [dir.], Paris, Rivages, 1993.
- DELABORD, Henri-François, « Le texte primitif des Enseignements de saint Louis à son fils », *Bibliothèque de l'école des chartes*, Paris, Droz, tome 73, 1912, p. 73-100.
- DEREGNANCOURT, Gilles, POTON, Didier, *La Vie religieuse en France aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, « Synthèse et Histoire » [coll.], 1994.
- DOTOLI, Giovanni, *Littérature et société en France au XVII^e siècle*, volume II, Paris, Didier Érudition, 2000.
- DRÉVILLON, Hervé, *L’Impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, Éditions Tallandier, 2005.

DUBOIS, Claude-Gilbert, *Celtes et Gaulois au XVII^e siècle, le développement littéraire d'un mythe nationaliste : avec l'édition critique d'un traité inédit de Guillaume Postel : « De ce qui est premier pour reformer le monde »*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, « De Pétrarque à Descartes » [coll.], 1972.

DUBY, Georges *Hommes et structures du Moyen-Âge*, Paris, Mouton, 1973.

DUBY, Georges, *Les Trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, « NRF » [coll.], 1978.

DUCHÉ, Véronique, JEAY, Madeleine, TRAN-GERVAT, Yen-Mai [éd.], *Maître-disciple : une relation topique, Topiques, études satoriennes*, [en ligne], vol. 4, 2018, consulté le 29 mai 2020.

DUCROCQ, Myriam-Isabelle, GHERMANI, Laïla [dir.], *Le Prince, le despote, le tyran : figures du souverain en Europe de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Honoré Champion, « Les Dix-huitièmes siècles » [coll.], 2019.

DUFOUR-MAITRE, Myriam, *Les Précieuses, naissance des femmes de lettres en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, « Champion classique » [coll.], 1999.

DUGGAN, Ann, *Salonnières, furies, and fairies: the politics of gender and cultural change in absolutist France*, Newark, University of Delaware press, 2005.

DUMÉZIL, Georges, *Le Roman des jumeaux - Esquisses de mythologie*, Paris, Joël Grisward, [éd.], Gallimard, 1994.

DURAND, Yves, *L'Ordre du monde : idéal politique et valeurs sociales en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Sedes, « Regards sur l'histoire : histoire moderne » [coll.], 2001.

ÉDOUARD, Sylvène, « Le Roi Chevalier en France au XVI^e siècle. Construction et vocation du modèle », *La Vocation du Prince. L'engagement entre devoir et vouloir (XVI^e-XVII^e siècle)*, Sylvène Édouard, Nicolas Le Roux [éd.], *Chrétiens et Sociétés (XV^e-XX^e siècles)*, numéro spécial II, 2013, p. 33-60.

ÉLIAS, Norbert, *La Société de cour* (1969), Pierre Kamnistzer et Jeanne Étoré [trad.], Flammarion, Manchecourt, 1985.

FISCHER, Daniel, *L'homme providentiel de Thiers à de Gaulle : un mythe politique en République*, Paris, L'Harmattan, 2009.

FLANDROIS, Isabelle, *L'Institution du prince au début du XVII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, « Histoires » [coll.], 1992.

FOGEL, Michèle, *Roi de France. De Charles VIII à Louis XVI*, Paris, Folio-Gallimard, 2014.

FRAGONARD, Marie-Madeleine, *La Plume et l'épée, La littérature des guerres de Religion à la Fronde*, Gallimard, 1989.

FREUD, Sigmund, « Deuxième essai : le tabou des chefs », *Totem et tabou (1913)*, dans *Œuvres complètes de Freud / Psychanalyse*, Volume XI, Presses Universitaires de France, 1998.

FUMAROLI, Marc, *La Diplomatie de l'esprit, de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, 1994.

- GAUCHET, Marc, *Le Désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.
- GIESEY, Ralph E., *Le Rôle méconnu de la loi Salique. La succession royale XIV^e-XVI^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2006.
- GIRARD, René, *Le Bouc émissaire* (1982), Paris, Le Livre de Poche, « Biblio Essais » [coll.], 2015.
- GOFFMAN, Daniel, *The Ottoman Empire and Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- GOLDMANN, Lucien, *Le Dieu caché. Étude sur la vision tragique dans les « Pensées » de Pascal et dans le théâtre de Racine*, Gallimard, « Tel » [coll.], 1956.
- GOYET, Francis, *les Audaces de la prudence, littérature et politique aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, « Études montaignistes » [coll.], 2009.
- GREENE, Virginie, « Qui croit au retour d'Arthur ? », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°180, Octobre-décembre 2002, p. 321-340.
- GUERRIER, Olivier [dir.], *Moralia et œuvres morales à la Renaissance. Actes du Colloque de Toulouse, 19-21 mai 2005*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- GUGLIELMI Gilles, J., KOUBI Geneviève, LE FLOCH Guillaume, *La Notion de continuité, des faits au droit*, Paris, L'Harmattan, « Logiques juridiques » [coll.], 2011.
- GUION, Béatrice, *Du Bon usage de l'histoire. Histoire, morale et politique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- HAASE-DUBOSC, Danièle, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVII^e siècle », *Revue Clio*, n°13, 2001, p. 43-67.
- HAMOU, Philippe, *La Mutation du visible, Essai sur la portée épistémologique des instruments d'optique au XVII^e siècle*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 1999.
- HARAN, Alexandre Y., *Le Lys et le globe, messianisme dynastique et rêve impérial en France aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Champ Vallon, « Époques » [coll.], 2000.
- HARTLEY, David-Julian, « La mort du roi Henri II (1559) et sa commémoration poétique : document bibliographique », *Bibliothèque D'Humanisme et Renaissance*, vol. 47, n°2, 1985, p. 379-388.
- HEYBERGER, « L'Orient et l'islam dans l'érudition du XVII^e siècle », *Dix-septième siècle*, n°268, juillet 2015, p. 495-508.
- HOUDARD, Sophie, LENCQUESAING, Marion (de), PHILIPPOT, Didier, « Lire et écrire des Vies de saints : regards croisés XVII^e/XIX^e siècles », *Les Dossiers du Grihl* [en ligne], 08 décembre 2015, consulté le 26 juin 2020.
- HUBAUX, Jean, *Les Grands mythes de Rome*, Paris, Presses Universitaires de France, « Mythes et religions » [coll.], 1945.
- HUBERT, Henri, « Le culte des héros et ses conditions sociale », *Revue de l'histoire des Religions*, vol. 70, 1914, p. 1-20.

- HUGON, Alain, *L'Espagne du XVI^e au XVIII^e siècle*, Malakoff, Armand Colin, 2019.
- JOUANNA, Arlette, *Le Devoir de révolte, la noblesse française et la gestation de l'État moderne (1559-1661)*, Paris, Fayard, 1989.
- JOUANNA, Arlette, *Le Prince absolu, Apogée et déclin de l'imaginaire monarchique*, Paris, Gallimard, « L'Esprit de la cité » [coll.], 2014.
- KANTOROWICZ, Ernst, *Les Deux corps du Roi. Essai sur la théologie politique du Moyen-Âge* (1957), Paris, Gallimard, 1989.
- KAPP, Volker, « Politique chrétienne au XVII^e siècle », dans *La Pensée religieuse dans la littérature et la civilisation du XVII^e siècle en France*, Manfred Tietz et Volker Kapp [dir.], 1985.
- KRAJEWSKA, Barbara, « Autour de l'affaire Fouquet : son impact dans le Samedi ; sa trace dans les lettres », *Australian Journal of french studies*, vol. XXVIII, n°3, 1991, p. 223-234.
- KRAPPE, Alexander Haggerty, « Le mythe de la naissance de Cyrus », *Revue des Études Grecques*, tome 43, fascicule 200-201, Avril-juin 1930.
- LAFOND, Jean [dir.], *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu, XVI^e - XVII^e siècles*, Paris, Vrin, 1984.
- LAMARCHE-VADEL, Gaëtane, *De la duplicité. Les figures du secret au XVII^e siècle*, Paris, La Différence, 1994.
- LAQUEUR, Thomas W., *Le Travail des morts. Une histoire culturelle des dépouilles mortelles*, Hélène Borraz [trad.], Paris, Gallimard, 2018.
- LE BON, Gustave, *Psychologie des foules* (1895), Paris, Presses Universitaires de France, « Quadrige » [coll.], 2013.
- LE BRUN, Jacques, *Le pouvoir d'abdiquer. Essai sur la déchéance volontaire*, Paris, Gallimard, « L'Esprit de la Cité » [coll.], 2009.
- LECOINTE, Jean, « Figures de la fortune et théorie du récit à la Renaissance », *La Fortune, thèmes, représentations, discours*, Yasmina Foehr-Janssens et Emmanuelle Métry [éd.], Genève, Droz, « Recherches et rencontres » [coll.], 2003, p. 207-216.
- LE GOFF, Jacques, RÉMOND, René [dir.], *Histoire de la France religieuse*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.
- LESTRINGANT, Frank, *Europe et théorie des climats dans la seconde moitié du XVI^e siècle*, Paris, ENSJF, 1982.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Histoire de Lynx*, Paris, Pocket, 1993.
- MACLEAN, Ian, *Woman Triumphant. Feminism in French Literature, 1610–1652*, Oxford, Clarendon Press, 1977.
- MANZINI, Frédéric, « La philosophie d'Aristote dans le second XVII^e siècle », *Philosophie antique*, n°11, 2011, p. 17-42.
- MARIETTI, Marina, *Savonarole*, Presses Universitaires de France, 1997.
- MARIN, Louis, *De la représentation*, Paris, Les Éditions du Seuil, 1993.

- MARIN, Louis, *Le Portrait du Roi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.
- MARTIN, Henri-Jean, *Histoire du livre sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987.
- MARTIN, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)* (1969), Genève, Droz, 1999, 2 vol.
- MASSEAU, Dominique, « Histoire et roman au XVII^e siècle : la querelle des théoriciens. Polémique stérile ou débat fécond ? », *Dix-septième siècle*, n°246, 2010, p. 163-176.
- MAUSS, Marcel, *Essai sur le don* (1923), Paris, Presses Universitaires de France, « Quadrige » [coll.], 2012.
- MÉCHOULAN, Henry [dir.], *L'État baroque : regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*, Paris, Vrin, 1985. En particulier Joël CORNETTE, « Fictions et réalité de l'État baroque (1610-1652) », p. 7-58.
- MEINECKE, Friedrich, *L'Idée de la Raison d'État dans l'Histoire des temps modernes*, Genève, Droz, 1973.
- MELLET, Paul-Alexis, *Les Traités monarchomaques : confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.
- MERLE, Alexandra, OÏFFER-BOMSEL, Alicia [dir.], *Tacite et le tacitisme en Europe à l'époque moderne*, Paris, Honoré Champion, 2017.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, « Éloge et dissimulation : l'éloge du prince au XVII^e siècle, un éloge paradoxal ? », dans *L'Éloge du Prince*, Isabelle Cogitore et Francis Goyet [dir.], Grenoble, Ellug, 2003, p. 17-353.
- MESNARD, Pierre, *L'Essor de la philosophie politique au XVI^e siècle*, Paris, Boivin et cie, 1936.
- MEYER, Jean, « Mythes monarchiques : le cas Henri IV aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *La Monarchie absolutiste et l'histoire en France. Théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales*, Chantal Grell [dir.], Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 1987, p. 169-196.
- MIJOLLA-MELLOR, Sophie (de), « La mort du Héros », *Topique*, n°125, 2013/4, p. 7-17.
- MOLINIÉ-BERTRAND, Annie, DUVIOLS, Jean-Paul [dir.], *Charles Quint et la Monarchie universelle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, « Iberica » [coll.], n°13, 2001.
- MOREAU, Jean-Pierre, « Le "corps politique" aux XVI^e et XVII^e siècles : avatars d'une métaphore », dans *Actes des congrès de la Société française Shakespeare* [en ligne], n°9, 1991, p. 53-79, 01 janvier 2007, consulté le 20 avril 2019.
- MOSS, Ann, *Les Recueils de lieux communs. Apprendre à penser à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002.
- MOUSNIER, Roland, « Le conseil du roi de la mort d'Henri IV au gouvernement personnel de Louis XIV », *Études d'Histoire moderne et contemporaine*, vol. I, 1947, p. 28-69.
- MOUTSOPOULOS, Evangelos, *Kairos. La mise et l'enjeu*, Paris, Vrin, 1991.
- MUCHEMBLED, Robert, *La Société policée. Politique et politesse en France du XV^e au XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1998.

NEMER, Monique, *Les intermittences de la vérité. Maxime, sentence, aphorisme : notes sur l'évolution d'un genre*, Studi Francesi, n°78, septembre-décembre 1982, p. 484-93.

PARIENTY, Arnaud, *Le Mythe de la « théorie du ruissellement »*, Paris, La Découverte, 2018.

PETHEY-GIRARD, Bruno, *Le Sceptre et la Plume. Images du prince protecteur des Lettres de la Renaissance au Grand Siècle*, Genève, Droz, 2010.

PÉREZ, Joseph, *La Légende noire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 2009.

PINTO-MATHIEU, Élisabeth [dir.], *Les Représentations littéraires de la sainteté du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2006.

PORCHNEV Boris, *Les Soulèvements populaires en France au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1972.

QUAGLIONI, Diego, « Letteratura consiliare e dottrine giuridico-politiche », dans *Culture et Idéologie de la genèse de l'État moderne*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1985, p. 419-432.

RANK, Otto, *Le mythe de la naissance du héros* (1909), Elliot Klein [trad.], Paris, Payot, « Science de l'homme » [coll.], 2000.

RANUM, Orest, *The Fronde. A French Revolution, 1648-1652*, New York, W.W. Norton & Company, 1993.

RIALS, Stéphane, *Le Miracle capétien*, Perrin, « Passé simple » [coll.], 1987.

RIBÉMON, Bernard, « Sagesse ou folie ? Être vieux dans la littérature médiévale », *Gérontologie et société*, vol. 28 / 114, n°3, 2005, p. 129-147.

RINGHAM, Felizitas, « Authority and the novel at the end of the reign of Louis XIV », *Seventeenth-Century French Studies*, n°14, 1992, p. 81-95.

ROHOU, Jean, « La Fronde et la vision de l'homme, de la générosité à l'avidité », dans *La Fronde en question, Actes du dix-huitième Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle*, Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud [éd.], Publications de l'Université de Provence, 1989, p. 371-377.

ROMANN-GERMA, Hélène, « Exempla et singulière, la mort du roi (de Charles VIII à Louis XIII) », *Bibliothèque D'Humanisme Et Renaissance*, vol. 60, n°3, 1998, p. 673-706.

RONZEAUD, Pierre, « L'écriture dédicatoire, geste social ou acte littéraire ? Essai sur les travaux de Wolfgang Leiner consacrés aux épîtres dédicatoires et aux relations entre les écrivains et leurs mécènes », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n°66, vol. XXXIV, 2007, p. 35-48.

SCHMITT-PANTEL, Pauline, *Aithra et Pandora : Femmes, Genre et Cité dans la Grèce antique*, Paris, L'Harmattan, « Bibliothèque du féminisme » [coll.], 2009.

SELLIER, Philippe, *Le Mythe du Héros*, Nancy, Bordas, Thématique [coll.], 1970.

SKINNER, Quentin, *Les Fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité [coll.], 2001.

SMETS, Josef, « Le Rhin, frontière naturelle de la France », *Annales historiques de la Révolution française*, n°314, p. 675-698.

- SMITH, Pauline, *The Anti-courtier Trend in Sixteenth-Century*, Genève, Droz, 1966.
- SOURIAC, René, « Le “sens politique” des paysans aux Temps modernes en France. Cultures et comportements paysans, vers 1550 - vers 1650 », *Dix-septième siècle*, n°234, 2007, p. 11-29.
- SPAVIN, Richard, « La théorie des climats ou la structure poétique de l'interrelationnel : Jean Bodin peut-il contribuer à l'esprit géocritique ? », *Arborescences* [en ligne], n°3, juillet 2013, consulté le 12 avril 2018.
- STEINBERG, Sylvie, « Le Mythe des amazones et son utilisation politique de la Renaissance à la Fronde », dans *Royaume de Fémynie, Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes de la Renaissance à la Fronde*, Éliane Viennot, Kathleen Wilson-Chevalier, Michel Melot, Céleste Schenk [dir.], Paris, Classiques Garnier, « Rencontres » [coll.] 1999, p. 261-273.
- THIVEL, Antoine, « Hippocrate et la théorie des humeurs », *Noesis* [en ligne], n°1, 1997, 02 mars 2009, consulté le 16 septembre 2019.
- THUAU, Étienne, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu* (1966), Paris, Albin Michel, 2000.
- TIMMERMANS, Linda, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, « Classiques Champion Essais » [coll.], 2005.
- TODOROV, Tzvetan, *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, tome 2, « Poétique », Paris, Éditions du Seuil, 1968.
- TOURETTE, Éric, *Les Formes brèves de la description morale : quatrains, maximes, remarques*, Paris, Honoré Champion, « Moralia » [coll.], 2008.
- TÜCHLE, Hermann, BOUMAN, Cornelius-Adrianus, LE BRUN, Jacques [dir.], *La Nouvelle Histoire de l'Église. Réforme et Contre-Réforme*, Paris, Seuil, 1968, vol. III.
- TURCHETTI, Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.
- UOMINI, Steve, « Enjeux historiographiques des représentations nobiliaires : l'exemple des épîtres dédicatoires », dans *Le Second ordre : l'idéal nobiliaire*, Chantai Grell et Arnaud Ramière de Fortanier [dir.], Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 1999.
- UOMINI, Steve, *Cultures historiques dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- VAN ESLANDE, Jean-Pierre, « L'illusion pastorale », *Littératures classiques*, n°44, 2002, p. 73-82.
- VERGNES, Sophie, *Les Frondeuses : une révolte au féminin, 1643-1661*, Paris, Champ Vallon, « Époques » [coll.], 2013.
- VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain. Littérature et sociologie au XVII^e siècle*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985.
- VIENNOT, Éliane, *La France, les femmes et le pouvoir, Volume 1, L'invention de la loi salique (V^e-XVI^e siècle)*, Perrin, 2006.

VIOLA, Corrado, *Tradizioni letterarie a confronto. Italia e Francia nella polemica Orsi-Bouhours*, Verona, Edizioni Forni, 2001.

VIVANTI, Corrado, « Henri IV, the Gallic Hercule », *Journey of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 30, 1967, p. 183-92.

WAQUET, Françoise, *Le Modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des Lettres (1660-1750)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, n°117, 1989.

WEBER, Max, *Sociologie de la religion*, Isabelle Kalinowski, [trad. et éd.], Champs-Flammarion, 2006.

WEINSTEIN, Donald, *Savonarole et Florence. Prophétie et patriotisme à la Renaissance* (1970) Marie-France de Paloméra [trad.], Paris, Calmann-Lévy, 1973.

ZARKA, Yves-Charles, *Jean Bodin. Nature, histoire, droit et politique*, Presses Universitaires de France, 1996.

ZELLER, Gaston, « La monarchie d'Ancien Régime et les frontières naturelles », *Revue d'histoire moderne*, t. 7, 1953, p. 305-333.

III.4 Critiques stylistiques, lexicales, linguistiques et rhétoriques

AMOSSY, Ruth, *Les Idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, DUCROT, Oswald, *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, Philosophie et Langage [coll.], 1983.

AUSTIN, John, *Quand dire c'est faire* (1962), Gilles Lane [trad.], Édition du Seuil, Paris, 1970.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.

BARTHES, Roland, « Le discours de l'histoire », *Social Science Information*, VI, n°4. Repris dans *Le bruissement de la langue*, Paris, Éditions du Seuil, « Points-Essais » [coll.], 1993.

BENVENISTE, Émile, « Catégories de pensée et catégories de langue », *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, p. 63-74.

BERTRAND, Jean-Marie, GRUENAI, Max-Peter, « Quelques aspects de la métaphore organique dans le domaine politique », *Langage et société*, n°29, 1984, p. 39-57.

BERTRAND, Olivier, « Le vocabulaire politique aux XIV^e et XV^e siècles : constitution d'un lexique ou émergence d'une science ? », *Langage et société*, vol. 113, n°3, 2005, p. 11-32.

BEUGNOT, Bernard, « La sentence : problématique pour une étude », dans *Pierre Corneille, Actes du Colloque de Rouen*, Alain Niderst [dir.], Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 569-580.

BONHOMME, Marc, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque de grammaire et de linguistique » [coll.], 2005.

BORDAS, Éric, MOLINIÉ, Georges, *Style, langue et société*, Paris, Honoré Champion, 2015.

- BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire – L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, Série Essais [coll.], 2001.
- BURY, Emmanuel, « À la recherche d'un genre perdu : le roman et les poéticiens du XVII^e siècle », dans *Perspectives de la recherche sur le genre narratif français du XVII^e siècle, Actes du Colloque de Pavie (octobre 1998)*, Pise-Génève, Ets et Slatkine, « Quaderni del Seminario di filologia francese » n°8, 2000, p. 9-33.
- BURY, Emmanuel, « L'écriture à l'épreuve de la pensée : essais, maximes et aphorismes à l'âge baroque », *Littératures classiques*, n°36, printemps 1999, p. 307-325.
- CASSIN, Barbara, *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard, « N.R.F. Essais » [coll.], 1995.
- CHARLES, Michel, *Rhétorique de la lecture*, Paris, Seuil, 1977.
- CHOUINARD, Daniel, « L'Astrée et la rhétorique : l'adaptation romanesque du genre judiciaire », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 1978-1979, n°10, p. 41-56.
- CLAUSSEN, Emma, « Intraduisible, ou traduction infidèle ? le mot *politique* (1560-1590) », *Littératures classiques*, n°96, 2018, p. 29-37.
- COMBETTE, Bernard, *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*, Paris, Duculot, 1983.
- COSANDEY, Fanny, *La Reine de France. Symbole et pouvoir : XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2000.
- COUSIN, Jean, « Rhétorique et Psychologie chez Tacite : un aspect de la "deinôsis" », *Revue des Études Latines*, n°29, 1951, p. 228-247.
- COUTON, Georges, *Écritures codées. Essais sur l'allégorie au XVII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1991.
- COUTON, Georges, « Réapprendre à lire : deux des langages de l'allégorie au XVII^e siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°28, 1976, p. 81-101.
- DELAGE, Agnès, « Les mots du secret », *Cahiers d'études romanes*, n°30, 2015, p. 273-288.
- DEMONET, Marie-Luce, « Quelques avatars du mot "politique" (XIV^e-XVII^e siècle) », *Langage et société*, n°113, 2005, p. 33-61.
- DENIS, Delphine, « La douceur, une catégorie critique au XVII^e siècle », *Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles. Écriture, esthétique, politique, spiritualité*, Marie-Hélène Prat et Pierre Servet [éd.], *Cahiers du GADGES*, n° 1, 2003, p. 239-260.
- DENIS, Delphine, « Le discours moraliste : du style à l'inscription langagière », *Dix-septième siècle*, n°202, janvier-mars 1999.
- DENIS, Delphine, « Réflexions sur le "style galant" : une théorisation floue », *Littératures classiques*, n°28, 1996, p. 147-158.
- DENIS, Delphine, *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine Scudéry*, Paris, Honoré Champion, 1997.
- DENIS, Delphine, « Lire le nom propre de fiction au XVII^e siècle », *Littérature*, n°140 (décembre 2005), p. 90-101.

DENIS, Delphine, « Le statut du nom propre au XVII^e siècle : glanes grammaticales, perspectives littéraires », *Mélanges offerts en l'honneur d'Anne-Marie Garagnon*, Paris, L'improviste, « Les Aéronautes de l'esprit » [coll.], 2005, p. 31-40.

DESCIMON, René, « Les fonctions de la métaphore du mariage politique du Roi et de la République, France, XV^e- XVIII^e siècles », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 47, n°6, 1992, p. 1127-1147.

DÉTRIE, Catherine, SIBLOT, Paul, VÉRINE, Bertrand, STEUCKARDT, Agnès [éd.], *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, « Lexica mots et dictionnaires » [coll.], 2017.

DOOLEY, Kevin, *Allegories and Metaphors in Early Political Thought, From Plato to Machiavelli*, New-York, Peter Lang, 2019.

DOUAY, Françoise, « Antanaclase et paradiastole. Présentation », dans *Verbum, Rhétorique et sciences du langage*, 1993, p. 45-156.

DOUAY, Françoise, « Les qualifications antagonistes du type *Vos héros sont des assassins* : usage, histoire, problèmes théoriques », communication au CLAIX, 2006.

DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Propositions » [coll.], 1984.

DULONG, Delphine, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », *Revue française de science politique*, 44^e année, n°4, 1994, p. 629-646.

DUVAL, Suzanne, *La Prose poétique du roman baroque (1571-1670)*, Paris, Classiques Garnier, « Lire le XVII^e siècle » [coll.], 2017.

DUVAL, Suzanne, « L'écriture romanesque, un prolongement de la classe de rhétorique ? L'exemple de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé », dans *Maîtres et Élèves de la Renaissance aux Lumières, Actes de la journée d'études des jeunes chercheurs du CELLF, Université Paris-Sorbonne, 16 juin 2012* [en ligne], Thibault Catel, Céline Fournial, A. Petit [dir.].

ESMEIN-SARRAZIN, Camille, « " Parler roman " : imaginaire de la langue et traits de style romanesques au XVII^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, n°1, 2009, p. 85-99.

FLAUX, Nelly, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique*, n°15, 2000, p. 117-144.

FORESTIER, Georges, *Introduction à l'analyse des textes classiques. Éléments de rhétorique et de poétique du XVII^e siècle*, Paris, Nathan, 1993.

FOUCAULT, Michel, *L'Herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 2001.

FUMAROLI, Marc [dir.], *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

FUMAROLI, Marc, « *Aulae Arcana*, Rhétorique et politique à la Cour de France sous Henri III et Henri IV », *Journal des savants*, n°2, 1981, p. 137-189.

FUMAROLI, Marc, *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'éloquence, Rhétorique et "res literaria", de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Albin Michel, Paris, 1994.

GALLARD, Pierre-Yves, *Paradoxes et style paradoxal, l'âge des moralistes*, Paris, Classiques Garnier, « Investigations stylistiques » [coll.], 2019.

GAUDIN-BORDES, Lucile & SALVAN, Geneviève, « Figures du discours et frontières notionnelles », *Cahiers de praxématique*, n°53, 2009, p. 121-142.

GAUDIN-BORDES, Lucile, SALVAN, Geneviève, « La paradiastole : un mot pour un autre ? », dans *La Reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Élisabeth Richard, Martine Schuwer, Marie-Claude Le Bot [dir.], Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 211-223.

GAUDIN-BORDES, Lucile, SALVAN, Geneviève, « Le rôle des figures (hypallage, paradiastole, antanaclase) dans la construction d'identité », dans *Construction d'identité et processus d'identification*, Sylvester Osu, Gilles Col, Nathalie Garric, Fabienne Toupin [éd.], Berne, Peter Lang, 2010, p. 123-136.

GIAVARINI, Laurence [éd.], *Pouvoir des formes, écriture des normes, brièveté et normativité (Moyen Âge, Temps Modernes)*, Dijon, EUD, « Sociétés » [coll.], 2017.

GODARD, Anne, *Le Dialogue à la Renaissance*, Paris, Presses Universitaires de France, « Écriture » [coll.], 2001.

GOFFMAN, Erving, *Façons de parler*, Alain Kihm [trad.], Paris, Les Éditions de Minuit, 1987.

GOYET, Francis, « Le problème de la typologie des discours », *Exercices de rhétorique* [en ligne], n°1, 2 juillet 2013, consulté le 3 novembre 2018.

GOYET, Francis, *Le Regard rhétorique*, Paris, Classiques Garnier, « L'Univers rhétorique » [coll.], 2017.

GOYET, Francis, *Le Sublime du « lieu commun ». L'Invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance (1515-1650)*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque de la Renaissance » [coll.], 1996.

GREIMAS, Algirdas-Julien, *Sémantique structurale, recherche et méthode*, Paris, Larousse, 1996.

GRICE, H. Paul, « Logique et conversation », *Communications*, n°30, 1979, p. 57-72.

GRINGAS, Anne-Marie, « Les métaphores dans le langage politique », *Politique et Sociétés*, n°30, 1996, p. 159-171.

GRODENT, Michel, « De *dèmos* à *populus* », *Hermès, La Revue*, n°42, 2005, p. 17-22.

GRUFFAT, Sabine, LEPLATRE, Olivier [dir.], *Discours politique et genres littéraires : XVI^e-XVII^e siècles*, Groupe « Analyse de la dynamique des genres et des styles », Lyon, Université Jean Moulin Lyon-3, 2008.

GUARD, Thomas, « La parole historique mise en scène dans les discours de Cicéron. Éloquence et idéologie politique », *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément* n°8, 2013, p. 81-92.

HÄRTER, Andreas, *Digressionen: Studien zum Verhältnis von Ordnung und Abweichung in Rhetorik und Poetik*, München, Fink, 2000.

KERBAT, Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* (1980), Paris, Armand Colin, 1997.

KIBÉDI-VARGA, Aron, *Rhétorique et Littérature : études de structures classiques*, Paris, Didier, 1970.

KIBÉDI-VARGA, Aron, « Rhétorique et narration », dans *Le Langage littéraire au XVII^e siècle. De la rhétorique à la littérature*, Christian Wentzlaff-Eggebert [dir.], Tübingen, Gunter Narr, 1999, p. 279-286.

KLEIBER, Georges, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », *Langue française*, n°92, 1991, p. 82-103.

KNOP, Déborah, *La Cryptique chez Montaigne*, thèse soutenue le 8 décembre 2012 sous la direction de Francis Goyet à l'université Stendhal Grenoble 3, Grenoble, 2012.

KRIPKE, Saul, *La Logique des noms propres*, Pierre Jacob et François Récanati [trad.], Paris, Les Éditions de Minuit, « Propositions » [coll.], 1982.

LABBÉ, Cyril et LABBÉ, Dominique, *Existe-t-il un langage propre à la politique ?*, Brest, Nouvelles Journées de l'ERLA, n°12, 2011.

LA CHARITÉ, Claude et ROY, Roxane [dir.], *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, « L'École du genre » [coll.], 2012.

LAURENT, Nicolas, *La Part réelle du langage. Essai sur le système du nom propre et sur l'antonomase du nom commun*, Paris, Honoré Champion, Bibliothèque Grammaire et Linguistique [coll.], 2016.

LECOLLE, Michèle, LEROY, Sarah [éd.], *Changements linguistiques : figement, lexicalisation, grammaticalisation*, *Cahiers de praxématique* [en ligne], n°46, 2006, consulté le 23 mai 2020.

LECOLLE, Michèle, *Les Noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*, Limoges, Lambert-Lucas, « La Lexicothèque » [coll.], 2019.

LEROY, Sarah, *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Paul Siblot et soutenue à l'Université de Montpellier en 2001.

LEVET, Jean-Paul [dir.], *Formes brèves. De la gnômé la pointe : métamorphoses de la sententia*, Université de Poitiers, La Licorne, n°3, 1979.

LOMBARDERO, Emily, *La Langue de la fiction dans la nouvelle historique et galante. Approche stylistique de la fiction à l'âge classique (1650-1700)*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Claire Badiou-Monferran et soutenue à l'Université Sorbonne Nouvelle le 13 novembre 2020.

LUCAS, Joseph, *Les Obsessions de Tacite*, Leyde, Brill, 1974.

MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Rhétorique des passions*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

MATHIEU, Francis, *L'Art d'esthétiser le précepte : l'exemplarité rhétorique dans le roman d'Ancien Régime*, Tübingen, Narr Verlag, « Biblio 17 » [coll.], 2012.

- MERLIN-KAJMAN, Hélène [dir.], *Les Émotions publiques et leurs langages à l'âge classique*, *Littératures Classiques*, n°68, 2009.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, « Raisons historiques d'un genre : maximes (politiques) et amour-propre », *Littératures classiques*, n°35, janvier 1999, p. 63-92.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, « Langue, rhétorique et politique : des apories en tous genres », *Dix-septième siècle*, n°236, 2007, p. 457-471.
- MICHEL, Alain, « La causalité historique chez Tacite », *Revue des Études Anciennes*, Tome 61, n°1-2, 1959, p. 96-106.
- MOLINIÉ, Georges, « De la stylistique des genres à la stylistique sérielle, ou comment distinguer les mirages des Images », dans *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*, Paris, Collection de l'École normale supérieure de jeunes filles, 1985, p. 345-349.
- MOLINIÉ, Georges, *La Stylistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- MOLINIÉ, Georges, VIALA, Alain, *Approches de la réception sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- MONTANDON, Alain, *Les Formes brèves*, Paris, Classiques Garnier, « Théorie de la littérature » [coll.], 2018.
- MOREAU, Pierre-François, ROBELIN, Jean [éd.], *Langage et pouvoir à l'âge classique*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, « Annales littéraires » [coll.], 2000.
- NOILLE, Christine, « La rhétorique de l'oraison funèbre : présentation, traduction, exemples », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Vol 82/2015, p. 41-67.
- NOILLE, Christine, *L'Éloquence du sage. Platonisme et rhétorique dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2004.
- NOILLE, Christine, « Les genres du discours dans l'ancienne rhétorique : listes, schémas et mode d'emploi, avec un exemple (le discours de Germanicus) », *Exercices de rhétorique* [en ligne], n°3, 18 juin 2014, consulté le 12 octobre 2020.
- ORTOLANI, Marc, « Le peuple, du mot à la chose. Quelques jalons dans l'histoire des idées politiques », *Cahiers d'études romanes, revue du CAER*, n°35, 2017, p. 21-39.
- PACAUT, Marcel, « Recherche sur les termes *Princeps, principatus, prince, principauté* au Moyen Âge », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 4^e congrès, Bordeaux, 1973, p. 19-27.
- QUAGHEBEUR, Marc [dir.], *Politique et style*, Bruxelles, Didier Devillez, 2002.
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTEKA, Lucie, *Traité de l'Argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Édition de l'Université de Bruxelles, 1958.
- PERELMAN, Chaïm, *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 1977.
- PERONA, Blandine, *Prosopopée et persona à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque de la Renaissance » [coll.], n°12, 2013, p. 97.
- PERRIN-NAFFAKH, Anne-Marie, *Le Cliché de style en français moderne. Nature linguistique et rhétorique, fonction littéraire*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1985.

PETIT, Adrienne, *Le Discours romanesque des passions. Rhétorique et poésie des passions dans la fiction narrative en prose du XVII^e siècle*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Delphine Denis et soutenue à l'Université de Paris IV le 15 octobre 2016.

PETIT, Adrienne, « L'énoncé sentencieux dans la nouvelle historique et galante : expression vraisemblable des affects ou trace d'une rhétorique des passions ? », *La Représentation de la vie psychique dans les récits factuels et fictionnels de l'époque classique*, Marc Hersant et Catherine Ramond [éd.], Brill Rodopi, Leiden/ Boston, « Faux Titre » [coll.], 2015, p. 219-233.

PETIT, Adrienne, « Présentation. Roman et Rhétorique aux siècles classiques », *Exercices de rhétorique* [en ligne], n°12, 4 février 2019, consulté le 12 septembre 2020.

PEYTARD, Jean, « D'une sémiotique de l'altération », *Configurations discursives, SEMEN 8*, Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. 143-177.

PIEGAY-GROS, Nathalie [dir.], *La Digression*, Paris, Université Paris VII, 1994.

POUJOL, Marc, « Étymologies légendaires des mots *France* et *Gaule* pendant la Renaissance », *Publications of the Modern Language Association of America*, 72(5), 1957, p. 900-914.

RABATEL, Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, vol. 156, n°4, 2004, p. 3-17.

RANCIÈRE, Jacques, *La Chair des mots : politiques de l'écriture*, Paris, Galilée, « Incises » [coll.], 1998.

REY, Alain, « Révolution », *Histoire d'un mot*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires » [coll.], 1989.

ROSSELINI, Michèle, « La Prosopopée ou l'oraison directe : une incertitude terminologique à la source de la réflexion narratologique au XVII^e siècle », dans *Le Lexique métalittéraire français (XVI^e- XVII^e siècle)*, Michel Jourde et Jean-Charles Monferran [dir.], Genève, Droz, 2006, p. 187-194.

SABRY, Randa, *Stratégies discursives. Digression, transition, suspens*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1992.

SAUSSURE, Ferdinand (de), *Cours de linguistique générale*, Tullio de Mauro [éd.], Paris, Payot, « Payothèque » [coll.], 1972.

SERMAIN, Jean-Paul, *Rhétorique et Roman au XVIII^e siècle*, Oxford, Voltaire foundation, 1985.

SIOUFFI, Gilles, *Le Génie de la langue française. Étude sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique » [coll.], 2010.

SKINNER, Quentin, "Paradiastole: Redescribing the Vices as Virtues", dans *Renaissance Figures of Speech*, Sylvia Adamson, Gavin Alexander, and Katrin Ethenhuber [éd.], Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 149-163.

STEUCKARDT, Agnès, « Père du peuple : évolutions dans la grammaire et dans le lexique », *Revue des langues romanes*, vol. 101, n°1, 1997, p. 45-62.

STEGMANN, André, « Le mot “politique” et ses implications dans la littérature européenne au début du XVII^e siècle », *Cahiers de lexicologie*, 1968, n°13, vol. 2, p. 33-48.

STROSETZKI, Christoph, *Rhétorique de la conversation. Sa dimension littéraire et linguistique dans la société française du XVII^e siècle*, Paris-Seattle-Tübingen, Papers on French Seventeen Century Literature, « Biblio 17 » [coll.], 1984.

SUSINI, Laurent, « L’insinuation classique en question », *Littératures classiques*, n°96, 2018, p. 119-127.

SUSINI, Laurent, *L’Insinuation convertie, Pascal, Bossuet, Fénelon. La colombe et le serpent*, Paris, Classiques Garnier, 2019.

VIALA, Alain, *Stylistique et sociologie. Classes de postures*, *Revue belge de philologie et d’histoire*, n°93, 2015.

VIGNAUX, Georges, *Le discours acteur du monde — Énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys, « L’Homme dans la langue » [coll.], 1988.

WENTZLAFF-EGGEBERT, Christian, *Le langage littéraire au début du XVII^e siècle : de la rhétorique à la littérature*, Tübingen, Günter Narr, 1991.

YORKS, Ralph A., « La Rhétorique dans *L’Astrée* », *Dix-septième siècle*, n°110-111, 1976, p. 13-24.

ZONZA, Christian, « Les discours rapportés dans la nouvelle historique l’exemple de Dom Carlos et du Prince de Condé », dans *Histoire, histoires, nouvelles approches de Saint-Simon et des récits des XVII^e XVIII^e siècles*, Marc Hersant, Marie-Paule Pilorge, Catherine Ramond et François Raviez [dir.], Arras, Artois Presses Université, 2011, p. 291-306.

Index des romans du XVII^e siècle

A

ANONYME [BARAGNES, Rolin]

Histoire, vie et mort de Jacques Cinquiesme Roy d'Ecosse. Ensemble l'Histoire déplorable de la belle Dunglas, vray miroir de constance et chasteté
50, 94

ANONYME [BÉDACIER, Catherine]

« Histoire amoureuse du Cardinal de Richelieu », dans *Histoire des amours de Grégoire VII, du Cardinal de Richelieu, de la Princesse de Condé et de la marquise d'Urfé*,
350, 488, 546

ANONYME [BERNARD, Catherine]

Le Comte d'Amboise, livre premier et livre second
51, 52, 66, 87, 94, 258, 276

ANONYME [BREMONT, Gabriel]

Hattigé, ou les amours du roy de Tamaran, nouvelle
51, 363, 492, 512

ANONYME [CONTI, Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de, Mlle de Guise]

Les Aventures de la cour de Perse
248, 338

Histoire des amours du Grand Alcandre
87, 149, 533, 534

ANONYME [LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de)]

Almanzaïde
51

Le Grand Scanderberg,
51, 82, 145, 146, 376

L'Innocente justifiée
139, 141

ANONYME [VAUMORIÈRE, sieur de]

Diane de France
51, 52, 475

ANONYME, [attribué à CLAUDE, Isaac]

Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf,
51, 309, 350, 408

ANONYME, [attribué à LA LANDE]

Les Aventures non pareilles d'un Marquis Espagnol
136, 137

ANONYME

Climandor ou l'histoire des Princes
87, 198, 229, 317

Clorinde, première partie
101, 205, 336, 508

Histoire du comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou
57, 263

Histoire plaisante et récréative de la belle Marquise fille de Saluste roy de Hongrie
192, 196

La Duchesse de Médo
51, 94, 488

Le Sire d'Aubigny
51, 308

Mémoires du Sérail, sous Amurat second
51, 62, 81, 83, 142, 144, 354, 497, 498

Tachmas, prince de Perse
51, 52, 94, 190, 198, 230, 353, 354, 488

AUBIGNAC, François Hédelin abbé d'

Macarise, ou la Reine des Isles fortunées
73, 87, 90, 92, 153, 154, 163, 238, 269, 286, 290, 369, 466, 467, 469, 470, 471, 486, 487, 535, 536, 537, 567

B

BARCLAY, Jean

Argenis
10, 20, 32, 33, 34, 42, 86, 90, 222, 223, 224, 235, 275, 286, 316, 349, 370, 371, 372, 373, 375, 376, 378, 429, 430, 432, 471, 536, 560, 561

BAUDOIN, Jean

Histoire nègrepontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot
38

BEAULIEU, Sieur de
La Solitude amoureuse du Sieur de Beaulieu 524, 561

BERNARD, Catherine
Les Malheurs de l'Amour, première nouvelle, Éléonor d'Yvrée
51, 94, 235

BOISGUILBERT, Pierre le Pesant (de)
Mademoiselle de Jarnac
51, 52, 519, 540, 545

BOITEL DE GAUBERTIN, Pierre
Histoire tragique de Circé
125, 159

La Defaïcte du Faux amour
159, 160, 161, 291, 292, 349, 515

BOURSAULT, Édme
Artemise et Poliante
169

Le Prince de Condé
51, 52, 53

C

CAMUS, Jean-Pierre
Aristandre, histoire germanique
106, 275
Alexis
93, 130, 452, 531

Iphigène,
42, 43, 64, 67, 68, 246, 300, 317, 331, 349,
358, 364, 499, 526, 537, 539, 543, 555,
556, 557, 558, 568

Marianne ou l'innocente victime
332

Pétronille, accidents pitoyables de nos jours, cause d'une vocation religieuse
499, 512, 558

CAUMONT LA FORCE, Charlotte-Rose
Mémoire historique ou Anecdote galante et secrete de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France. Avec les intrigues de la cour pendant les règnes d'Henri III & Henri IV
52, 66, 147, 149, 152, 245

CHEVREAU, Urbain
*Scanderberg ...*50, 275, 393, 398, 401, 402, 538

COTOLENDI, Charles
Mademoiselle de Tournon
51, 66, 166

D

DES ESCUTEAUX, Nicolas
Le Ravissement de Clarinde
166

Les Admirables faits d'armes d'Alcestes servant l'infidele Lydie
203, 204, 564

Les Traversez hasards de Clidion et Armirie
200, 206, 349

DESMARETS DE SAINT SORLIN, Jean
Ariane
86, 120, 121, 124, 129, 261, 299, 300, 325, 326, 438, 443, 446, 472, 473, 564

Rosane
86, 100, 101, 124, 125, 222, 227, 257, 284, 287, 288, 290, 401

F

FÉNELON, François de Salignac de La Mothe-Fénelon, dit
Les Aventures de Télémaque
9, 10, 19, 21, 34, 59, 71, 78, 79, 80, 107, 202, 208, 236, 237, 238, 433, 457, 464, 473, 527, 528, 529, 545, 547, 563, 572, 580

G

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de)
L'Exil de Polexandre et d'Ériclée
42, 136, 283, 284

L'Exil de Polexandre
290

La Carithée
44, 73, 285, 349, 401, 402, 404

La jeune Alcidiane
218, 241, 262, 263, 267, 268, 269, 279, 280, 281, 286, 335, 337, 428, 449, 460, 465, 507, 515, 550, 560

Polexandre

44, 78, 90, 93, 132, 133, 185, 200, 207, 208, 209, 210, 221, 233, 244, 254, 260, 261, 268, 269, 279, 280, 281, 282, 318, 332, 334, 335, 337, 338, 349, 352, 358, 371, 372, 402, 406, 429, 457, 458, 465, 515, 516, 550, 551, 567

H**HUMBERT DE QUEYRAS, Antoine**

Les Amours d'Ircandre et Sophonie
354, 421, 422, 559

J**JUVENEL, Henri (de)**

Le Comte de Richemont, nouvelle historique
51, 209, 267, 352, 353, 523

L**LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de)**

Cassandra
86, 102, 129, 185, 248, 250, 266, 273, 274, 290, 337, 374, 402, 405, 406, 511, 523

Cléopâtre

17, 44, 86, 129, 185, 188, 189, 212, 213, 214, 220, 242, 252, 266, 282, 283, 284, 286, 300, 301, 307, 308, 310, 311, 374, 399, 413, 414, 415, 446, 451, 460, 461, 497, 512, 543, 544, 545, 549, 550

LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de), VAUMORIERE, Pierre (de)

Faramond, ou l'histoire de France
49, 50, 90, 124, 126, 127, 129, 130, 131, 134, 135, 164, 185, 192, 195, 200, 225, 226, 234, 235, 251, 252, 266, 284, 354, 355, 356, 364, 374, 375, 376, 402, 408, 412, 414, 455, 456, 457, 462, 503, 511, 513, 518, 519, 526, 527, 531, 532, 539

LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de)

Zingis, histoire tartare
51, 204, 273

LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de

La Princesse de Clèves
10, 18, 21, 32, 38, 50, 51, 56, 57, 65, 66, 87, 107, 108, 147, 148, 150, 151, 245, 250, 255, 256, 545

La Princesse de Montpensier

38, 50, 147, 151

Zaïde, histoire espagnole

51, 138, 141, 263

LANNEL, Jean (de)

Le Romant des Indes
93, 94, 100, 163, 379

Le Romant satyrique

12, 100, 161, 162, 163, 167, 168, 378, 390, 454, 486, 535

LE NOBLE, Eustache

Abra-Mulé ou l'histoire du détronement de Mahomet IV
13, 57, 58, 62, 98, 306, 571

Ildegerte, reine de Norvege, ou l'amour magnanime, première nouvelle historique
17, 39, 51, 99, 102, 245, 286, 288, 289, 434, 435, 580

Mylord Courtenay

511

Zulima ou l'amour pur

51, 94

LE PAYS

Zelotyde, histoire galante, à son altesse monseigneur le duc de Savoye, prince du Piedmont, roy de Chypre, par Monsieur le Pays
92, 247, 317, 318

LE VAYER DE BOUTIGNY, Roland

Mitridate
196, 197, 399, 400

M**MARESCHAL, André**

La Chrysolite, ou le secret des romans, par le sieur Mareschal
418

MATTHIEU, Pierre

Ælius Sejanus.
90, 345, 346, 347, 349

Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande Seneschalle de Naples
259, 349, 359, 360, 484, 485, 560

MOLIÈRE, François de

La Polyxène

246, 247

MOREAU DE BAIL, Louis

Les Courtisans généreux
65, 106, 318

Le Prince ennemy du tyran, Histoire
40, 186, 261, 328, 333, 349, 396, 398, 415,
490, 491

Péristandre ou l'illustre captif
124, 207, 253, 254, 396, 458, 516

MOUCHEMBERG, Ancelot-Mathias (de)

La Suite et continuation de l'Argenis
132, 257, 275, 343, 389, 405

P

PRÉCHAC, Jean (de)

L'Héroïne mousquetaire
169, 170, 171, 172

L'Illustre Parisienne
169, 171, 172

S

SAINT-RÉAL, César Vichard (de)

Dom Carlos
11, 38, 51, 56, 66, 87, 136, 137, 138, 191,
251, 377

SCUDÉRY, Georges (de)

Almahide, ou l'esclave reine
17, 69, 70, 139, 140, 204, 211, 241, 246,
263, 265, 272, 426, 427, 428, 439, 441,
443, 444, 447, 458, 459, 482, 483, 484,
487, 503, 513, 524, 525, 564

SCUDÉRY, Georges et Madeleine (de)

Artamène ou le grand Cyrus
10, 40, 44, 45, 74, 154, 185, 186, 198, 201,
204, 233, 279, 280, 305, 317, 323, 324,
327, 401, 402, 403, 515, 538, 539

Ibrahim, ou l'illustre Bassa
45, 46, 190, 191, 256, 276, 312, 315, 317,
349, 350, 351, 352, 360, 362, 363, 394,
404, 409, 425, 466, 468, 469, 567

SCUDÉRY, Madeleine (de)

Célinte, nouvelle première
44, 104, 114, 115, 116, 219

Clélie, histoire romaine
10, 35, 36, 37, 44, 45, 46, 47, 48, 61, 70,
76, 96, 97, 101, 102, 113, 114, 116, 118,
120, 121, 122, 123, 129, 154, 155, 156,

157, 239, 261, 284, 285, 320, 321, 322,
324, 326, 340, 341, 342, 364, 376, 377,
398, 399, 409, 412, 419, 439, 440, 441,
443, 449, 451, 463, 489, 500, 501, 513,
517, 520

La Promenade de Versailles
21, 44, 117, 156, 158, 169, 219, 432

Mathilde
44, 73, 133, 271, 309, 409

SEGRAIS, Jean Regnault (de)

Bérénice
69, 94, 120, 124, 250, 393

SOREL, Charles

*La Solitude et les amours philosophiques
de Cléomède,*
227, 229, 263, 264, 508

T

TORCHE, Antoine (de)

Alfrede Reyne d'Angleterre
51, 52, 187, 549

U

URFÉ, Honoré (d')

L'Astrée
9, 10, 21, 48, 57, 64, 71, 72, 75, 76, 81, 86,
90, 91, 94, 95, 104, 109, 110, 111, 126,
130, 158, 165, 189, 210, 232, 261, 285,
286, 316, 349, 359, 364, 372, 392, 421,
445, 466, 467, 480, 501, 531, 564,

V

**VILLEDIEU, Marie-Catherine
Desjardins, dite Madame (de)**

Cléonice, ou le roman galant
38, 39

Alcidamie
263, 286, 290, 365

Les Désordres de l'Amour
494, 495, 496

Les Exilez de la cour d'Auguste ... 64, 71,
77, 78

Les Galanteries grenadines ... 51, 139,
140, 513, 520

Index des auteurs de la bibliographie primaire et secondaire

A

Aristote 14, 15, 30, 193, 216, 217, 226,
238, 385, 437, 490, 545
Arnaud, Antoine483
Aubery, Antoine.....134
Aubignac, François Hédelin abbé d4 73,
87, 92, 154, 238, 269, 270, 369, 370, 466,
469, 470, 486, 487, 536, 567

B

Bacon, Francis15
Barclay, Jean 32, 33, 42, 223, 224, 235,
316, 349, 370, 371, 373, 376, 378, 429,
430, 431, 471, 535, 536, 561
Baudoin, Jean38
Beaulieu, sieur de524, 561
Belleforest, François (de)401,482
Bernard, Catherine 52, 66, 94, 235, 258,
276
Bodin, Jean 135, 183, 196, 234, 261, 390,
531, 547
Boileau, Nicolas68
Boisguilbert, Pierre le Pesant (de) 52, 519,
540, 545
Boitel de Gaubertin, Pierre 12, 125, 159,
101, 161, 162, 292, 346, 349, 359, 515,
532, 572
Bossuet, Bénigne155
Botero, Giovanni497, 498
Bouhours, Dominique126
Boursault, Édme53,169
Bus, Gervais (du)345, 357

Bussy-Rabutin, Roger534

C

Camus, Jean-Pierre 13, 43, 64, 67, 73, 93,
105, 106, 107, 131, 246, 275, 300, 316,
318, 331, 349, 369, 378, 452, 498, 499,
512, 526, 531, 537, 539, 543, 555, 556,
557, 558, 560, 568
Castiglione, Baldassare63
Caumont la Force, Charlotte 66, 147, 149,
152, 245
Caussin, Nicolas500
Ceriziers, René (de)194, 278, 279
Chabannes, Adémar (de)193
Chartier, Alain193
Chevreau, Urbain 143, 146, 275, 393, 398,
401, 402, 537, 538
Cicéron396, 459, 460, 482, 545, 568
Coëffeteau, Nicolas13
Corneille, Pierre 97, 220, 240, 242, 480,
481
Cotolendi, Charles..... 66,
166
Courtilz de Sandras, Gatien (de)534

D

Deimier, Pierre (de)553
Des Escuteaux, Nicolas 166, 200, 203,
204, 206, 349, 564
Descartes, René13
Desmarets de Saint Sorlin, Jean 20, 100,
101, 121, 124, 154, 222, 227, 257, 287,
288, 300, 326, 401, 438, 443, 473, 564

Du Choul, Guillaume127
 Duplex, Scipion316
 Dupuy, Pierre270, 272, 273, 274

E

Estienne, Henri126

F

Faret, Nicolas 216, 218, 225, 227, 229,
 231, 237, 238, 284

Fénelon François de Salignac de La
 Mothe-Fénelon, dit, 9, 20, 21, 31, 34, 79,
 80, 107, 232, 236, 237, 238, 369, 394, 464,
 527, 529, 530, 547, 559, 562, 563

Fumée, Martin32

Furetière, Antoine 8, 15, 16, 17, 18, 30, 66,
 86, 329, 476, 477, 478, 515, 516, 533, 539

G

Gomberville, Marin Le Roy (de) 10, 19,
 20, 73, 93, 130, 132, 133, 136, 158, 197,
 207, 209, 218, 221, 233, 241, 244, 254,
 260, 262, 263, 267, 268, 269, 280, 281,
 284, 287, 290, 318, 332, 333, 334, 335,
 337, 338, 349, 358, 372, 390, 401, 402,
 405, 406, 428, 449, 450, 458, 465, 466,
 507, 515, 516, 550, 560, 567

Gracián, Baltasar 196, 199, 215, 218, 233,
 477

Grenaille, François (de)307, 395

Grotius213, 262

Gueudeville, Nicolas394

Guez de Balzac, Jean-Louis 63, 120, 121,
 386, 390

H

Héliodore12, 42

Hérauld, Didier350

Hérodote110, 198, 201, 373

Hésiode102, 114, 237

Hobbes, Thomas 78, 183, 187, 205, 232,
 314

Hotman, Antoine271

Huet, Daniel7, 30, 393, 478, 571

Humbert de Queyras, Antoine 354, 422,
 559

J

Joly, Claude
329

Juvenel, Henri (de) 209, 266, 267, 353,
 523

L

L'Arioste204

L'Hermite, Tristan..... 446

La Boétie, Étienne 63, 205, 311, 370, 390

La Calprenède, Gautier de Coste (de) 10,
 17, 19, 20, 49, 124, 129, 134, 189, 192,
 195, 200, 213, 214, 220, 225, 226, 235,
 242, 244, 248, 250, 251, 252, 266, 274,
 282, 283, 301, 303, 310, 311, 337, 354,
 355, 356, 364, 374, 375, 399, 402, 405,
 406, 408, 414, 415, 446, 447, 451,
 455, 461, 497, 503, 511, 512, 513, 519,
 523, 527, 532, 539, 549,

La Fontaine, Jean (de) 231

La Lesnardière, Jules (de)554

La Mothe Le Vayer, François (de) 136,
 137

La Roche-Guilhem, Anne (de) 139, 141,
 145, 147, 204, 273, 357 647

La Rochefoucauld, François, duc de 96,
 158, 523

Lafayette, Marie-Madeleine Pioche,
 comtesse de, 10, 38, 50, 56, 66, 141, 147,
 148, 150, 151, 250, 255, 263, 368, 518

Lamy, Bernard437

Lannel, Jean (de) 12, 93, 94, 100, 161, 162,
 163, 167, 168, 378, 379, 390, 454, 485,
 486, 535

Latini, Bruneto14

Le Laboureur, Louis126

Le Moyne, Pierre416, 417

Le Noble, Eustache 13, 17, 39, 57, 58, 62, 63, 94, 98, 99, 100, 102, 103, 245, 288, 306, 364, 433, 434, 511, 571, 580

Le Pays, René 88, 92, 247, 317, 318, 518

Le Sage, Alain-René545

Le Vayer de Boutigny, Roland, 196, 197, 400

Locke, John232

Loyseau, Charles295

Luyt, Robert295

M

Machiavel, Nicolas 7, 13, 16, 100, 183, 194, 212, 218, 223, 240, 307, 310, 320, 322, 342, 347, 365, 368, 381, 500, 518, 521, 542, 545, 563

Mareschal, André418

Marnix, Jean (de)367

Mascardi, Agostino311, 312, 313, 314

Matthieu, Pierre 259, 345, 346, 347, 349, 359, 360, 485, 522, 560

Méré, chevalier de397

Mézeray, François-Eudes (de), 129, 134, 149, 467

Molière, François (de)247

Moreau du Bail, Louis 40, 65, 73, 106, 124, 186, 206, 207, 253, 254, 261, 318, 328, 333, 340, 396, 398, 415, 458, 491, 516

N

Mouchemberg, Ancelot-Mathias (de) 32, 132, 257, 275, 343, 389, 405, 406

Naudé, Gabriel 10, 199, 200, 215, 216, 217, 330, 356, 357, 368, 502, 503

O

Ovide71, 77, 78, 327

P

Pascal, Blaise179, 516

Pellisson-Fontanier, Paul 115, 117, 157, 169, 170, 171, 172, 173

Pérez de Hita, Ginés139, 140

Pérez, Antonio477

Perretus218

Philostrate466

Platon33, 228, 489, 526, 536

Plowden, Edmund195

Plutarque 99, 100, 201, 236, 288, 310, 333

Poisson de la Bodinière, Pierre194

Pontanus482

Poullain de la Barre, François 284

Préchac, Jean (de) 169, 170, 171, 172, 173, 482

Pseudo-Denys l'Aréopagite295

Q

Quintilien31, 541

R

Rapin, René31, 407

Refuge, Eustache (de)357

Retz, Jean-François-Paul Gondi, cardinal de 158, 311, 312, 313

Rosset, François (de)359

Rouvray, Jean-Louis (de)395

S

Saint Ambroise de Milan215

Saint Augustin73

Saint Thomas d'Aquin217, 514

Saint-Réal, César Vichard (de) 11, 12, 38, 56, 60, 136, 137, 138, 251, 377, 496

Sandricourt, Sieur de126

Scarron, Paul 8, 12, 49

Scudéry, Madeleine ou Georges (de) 10, 17, 18, 19, 20, 21, 35, 36, 37, 38, 40, 44, 45, 46, 48, 69, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 88, 95, 96, 97, 104, 108, 111, 114, 115, 116, 117, 118, 122, 123, 133, 136, 139, 140,

154, 155, 156, 157, 186, 191, 198, 201,
202, 204, 211, 219, 233, 239, 241, 246,
256, 263, 264, 271, 272, 276, 280, 284,
287, 296, 305, 309, 311, 312, 313, 314,
317, 318, 320, 322, 323, 324, 325, 326,
327, 330, 340, 349, 350, 351, 361, 363,
367, 377, 390, 394, 395, 396, 398, 401,
402, 404, 408, 409, 412, 414, 419, 425,
426, 427, 439, 440, 442, 443, 447, 449,
458, 459, 463, 466, 468, 477, 483, 484,
489, 501, 503, 511, 512, 513, 515, 518,
520, 524, 525, 535, 538, 543, 544, 551,
555, 565, 567

Segrais, Jean Regnault (de) 69, 94, 124,
250, 331, 393

Sénèque480, 482

Silva, Feliciano (de)395, 396

Sorel, Charles 8, 9, 10, 31, 227, 263, 264,
277, 390, 392, 393, 540, 547, 552

Suétone 220, 500

T

Tacite 103, 401, 407, 477, 478, 496, 511

Taillepiéd, Noël127

Tallemant des Réaux, Gédéon155

Thou, Jacques-Auguste (de) 149, 311, 313,
403

Tite-Live 46, 47, 118, 119, 155, 261, 341,
390, 463

Torche, Antoine (de)187, 549

Trousset de Valincour, Jean-Baptiste-Henri
(du) 150

U

Urfé, Honoré (d') 9, 10, 20, 57, 71, 72, 75,
76, 90, 91, 95, 109, 127, 128, 165, 166,
203, 210, 232, 261, 286, 287, 316, 349,
372, 421, 466, 467, 468, 479, 480, 488,
501, 531, 540, 560

V

Verdier, Antoine (du)467

Villedieu, Marie-Catherine Desjardins, dite
Madame de 38, 39, 77, 78, 81, 140, 141,
144, 318, 365, 366, 407, 494, 495, 496,
513, 520

Virgile78, 203, 564

X

Xénophon111, 199

Romans classés par ordre chronologique

1607 à 1630

URFÉ, Honoré (d'), *L'Astrée, Première partie* (1607), Delphine Denis [éd.], Paris, Honoré Champion, 2011.

URFÉ, Honoré (d'), *L'Astrée, Deuxième partie* (1610), Delphine Denis [éd.], Paris, Honoré Champion, 2016.

DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Les Traversez hasards de Clidion et Armirie, par le Sr D. E.*, Paris, François Huby, 1612.

DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Les Admirables faits d'armes d'Alcestes servant l'infidèle Lydie. Par le sieur des Escuteaux*, Saumur, Thomas Portau, 1613.

ANONYME, *Histoire plaisante et récréative de la belle Marquise fille de Saluste roy de Hongrie. En laquelle on pourra voir la constance d'une dame vertueuse, en ses infortunes, et comme Dieu en fin guerdonne ceux qui mettent leur espoir en lui*, Lyon, François Arnoulet le vieux, 1615.

BOITEL DE GAUBERTIN, Pierre, *Histoire tragique de Circé, ou suite de la défaite du faux amour, ensemble l'heureuse alliance du cavalier victorieux et de la belle Adrastre*, Paris, Pierre Chevalier, 1617.

BOITEL DE GAUBERTIN, Pierre, *La Défaite du Faux amour par l'unique des Braves de ce temps, député à l'exécution d'un acte tant héroïque durant l'absence de Mars, Hercule, Mercure, Apollon et Nestor, dieux fugitifs du ciel, fiction intelligible aux jugemens solides. Dédié au cavalier victorieux*, Paris, Pierre Chevalier, 1617.

MATTHIEU, Pierre, *Ælius Sejanus. Histoire romaine, recueillie de divers auteurs*, Paris, Robert Estienne, 1617.

MATTHIEU, Pierre, *Histoire des prosperitez malheureuses d'une femme Cathenoise, grande Seneschalle de Naples*, Paris, Jean Regnoul, 1617.

DES ESCUTEAUX, Nicolas, *Le Ravissement de Clarinde, Histoire tres-véritable, par le Sieur des Escuteaus*, Poitiers, Antoine Mesnier, 1618.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *L'Exil de Polexandre et d'Ériclée*, Paris, Toussaint Du Bray, 1619.

URFÉ, Honoré (d'), *L'Astrée, Troisième partie* (1619), Hugues Vaganay [éd.], Lyon, Masson, 1927.

ANONYME [attribué à LA LANDE], *Les Adventures non pareilles d'un Marquis Espagnol*, Paris, Jean du Hamel, 1620.

CAMUS, Jean-Pierre, *La Mémoire de Darie, où se voit l'idée d'une dévotieuse vie et d'une religieuse mort, Par Monseigneur l'Evesque de Belley*, Paris, Claude Chappelet, 1620.

ANONYME (BARAGNES, Rolin), *Histoire, vie et mort de Jacques Cinquiesme Roy d'Ecosse. Ensemble l'Histoire déplorable de la belle Dunglas, vray miroir de constance et chasteté*, Paris, Rolin Baragnes, 1621.

BARCLAY, Jean, *Johannis Barclaii Argenis*, Paris, Nicolas Buon, 1621. La traduction consultée est id., *L'Argenis de Jean Barclay*, Pierre de Marcassus [trad.], Paris, Nicolas Buon, 1624.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *La Carithée de M. Le Roy, Sr de Gomberville, contenant sous des temps, des provinces, & des noms supposés, plusieurs rares & véritables histoires de notre temps*, Paris, Pierre Billaine, 1621.

CAMUS, Jean-Pierre, *L'Alexis, De Monseigneur l'Evesque de Belley. Où sous la suite de divers pélerinages sont déduites plusieurs Histoires tant anciennes que nouvelles, remplies d'enseignements de Pieté, deux parties*, Paris, Claude Chappelet, 1622, 6 vol.

DOURLENS, Louis, *Les Aventures guerrieres et amoureuses de Licide. Histoire veritable de nostre temps, Par le Sieur L. D. D.*, Paris, Denis de Cay, 1623.

LANNEL, Jean (de), *Le Romant satyrique, par Jean de Lannel, escuyer Seigneur du Chaintreau et du Chambort*, Paris, Toussaint Du Bray, 1624.

CAMUS, Jean-Pierre, *Aristandre, histoire germanique*, Lyon, Jacques Gaudion, 1624.

CAMUS, Jean-Pierre, *Alcime, relation funeste, où se découvre la main de Dieu sur les impies*, Paris, Martin Lasnier, 1625.

CAMUS, Jean-Pierre, *L'Iphigène, rigueur sarmatique*, Lyon, Antoine Chard, 1625, 2 vol.

LANNEL, Jean (de), *Le Romant des Indes, par Jean de Lannel, escuyer seigneur du Chaintreau & du Chambort*, Paris, Toussaint Du Bray, 1625.

CAMUS, Jean-Pierre, *Pétronille, accidents pitoyables de nos jours, cause d'une vocation religieuse*, Lyon, Jacques Gaudion, 1626.

URFÉ, Honoré (d'), BARO, Balthazar, *L'Astrée, quatrième partie* (1627), Hugues Vaganay [éd.], Lyon, Masson, 1927.

ANONYME, *Climandor ou l'histoire des Princes*, Paris, Anthoine Alazert, 1628.

URFÉ, Honoré (d'), BARO, Balthazar, *L'Astrée, cinquième partie* (1628), Hugues Vaganay [éd.], Lyon, Masson, 1927.

ANONYME [CONTI, Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de, Mlle de Guise], *Les Aventures de la cour de Perse, divisées en sept journées, ou sous des noms estrangers sont racontées plusieurs histoires d'Amour & de Guerre, arrivées de nostre temps, par I. D. B.*, Paris, François Pomeray, 1629.

ANONYME [CONTI, Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de, Mlle de Guise], *Histoire des amours du Grand Alcandre, en laquelle sous des noms empruntés, se lisent les aventures amoureuses d'un grand prince du dernier siècle* (1629), Paris, veuve J. Gillemet, 1651.

CAMUS, Jean-Pierre, *Marianne ou l'innocente victime, événement tragique arrivé à Paris au faux-bourg saint Germain*, Paris, Joseph Cottureau, 1629.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *L'Exil de Polexandre*, Paris, Toussaint Du Bray, 1629.

PUGET DE LA SERRE, Jean, *La Clythie, ou romant de la cour, par le sieur de La Serre*, Paris, Guillaume Loyson, 1630.

1630 à 1660

BAUDOIN, Jean, *Histoire nègrepontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot*, Paris, Toussaint Du Bray, 1631.

BEAULIEU, Sieur de, *La Solitude amoureuse du Sieur de Beaulieu dédiée A monsieur le Premier*, Paris, Guillaume Benar, 1631.

DESMARETS DE SAINT SORLIN, Jean, *Ariand* (1632), Paris, Guillemot, 1639.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *Polexandre*, Paris, Toussaint Du Bray, 1632, 2 vol.

MOLIÈRE, François de, *La Polyxène, troisième édition revue, corrigée et augmentée par l'Autheur avant sa mort*, Paris, Toussaint Du Bray, 1632.

MOUCHEMBERG, Ancelot-Mathias (de), *La Suite et continuation de l'Argenis*, Paris, Nicolas Buon, 1633.

MARESCHAL, André, *La Chrysolite, ou le secret des romans, par le sieur Mareschal* (1627), Paris, Nicolas et Jean de la Coste, 1634.

HUMBERT DE QUEYRAS, Antoine, *Les Amours d'Ircandre et Sophonie*, Paris, Toussaint Quinet, 1636.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *Polexandre*, Paris, Augustin Courbé, 1637, 5 vol.

MOREAU DE BAIL, Louis, *Les Courtisans généreux*, Paris, Guillaume Loyson, 1637.

CAMUS, Jean-Pierre, *Agathonphile, ou les martyrs siciliens, Agathon, Philargyrippe, Tryphine, & leurs associés. Histoire dévote où se découvre l'art de bien aimer, pour antidote aux deshonnêtes affections & où par des succès admirables, la sainte amour du martyre triomphe du martyre de la mauvaise amour*, Paris, Jean Branchu, 1638.

DESMARETS DE SAINT SORLIN, Jean, *Rosane, histoire tirée de celles des Romains et des Perses, dédiée à Madame la Duchesse d'Esquillon, par M. Desmarets, conseiller du roi et contrôleur général de l'ex. des guerres, première partie*, Paris, Henri le Gras, 1639.

SOREL, Charles, *La Solitude et les amours philosophiques de Cléomède, premier sujet des exercices moraux de M. Ch. Sorel, Conseiller du roy et Historiographe de France*, Paris, Antoine de Sommaville, 1640.

LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de), *Cassandra* (1642-1645), Genève, Slatkine reprints, 1978, 10 tomes en 5 vol.

MOREAU DU BAIL, Louis, *Le Fameux Chinois, par Mr du Bail*, Paris, Cardin Besongne, 1642.

MOREAU DU BAIL, Louis, *Péristandre ou l'illustre captif, dédié à Monseigneur de Bassompierre*, Paris, Antoine Robinot, 1642, 2 vol.

SCUDÉRY, Georges et Madeleine (de), *Ibrahim, ou l'illustre Bassa* (1642), Rosa Galli Pellegrini et Antonella Arrigoni [éd.], Paris, Schena Editore, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 2 vol.

CHEVREAU, Urbain, *Scanderberg*, Paris, Toussaint Quinet & Nicolas de Sercy, 1644, 2 vol.

MOREAU DU BAIL, Louis, *Le Prince ennemy du tyran, Histoire grecque, où se voyent les vertus d'un grand prince, les crimes d'un tyran, la force de l'amour, & la puissance de la haine, Par le S. D. B. G. provençal*, Paris, Nicolas Gobert, 1646, 2 vol.

LE VAYER DE BOUTIGNY, Roland, *Mitridate*, Paris, Toussaint Quinet, 1648-1651, 4 vol.

SEGRAIS, Jean Regnault (de), *Bérénice*, Paris, Toussaint Quinet, 1648 – 1651, 2 vol.

SCUDÉRY, Georges et Madeleine (de), *Artamène ou le grand Cyrus* (1649-1653), Paris, Augustin Courbé, 1656, 10 vol.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy (de), *La jeune Alcidiane, par Monsieur de Gomberville*, Paris, Augustin Courbé, 1651.

ANONYME, Clorinde, première partie, Paris, Augustin Courbé, 1654.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *Clélie, histoire romaine* (1656-1660), Chantal Morlet-Chantalat [éd.], Paris, Honoré Champion, 2001-2005, 5 vol.

1660 à 1710

SCUDÉRY, Georges (de), *Almahide, ou l'esclave reine, dédiée à Mademoiselle par Mr de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame de la garde*, Paris, Augustin Courbé, 1660-1663, 3 parties en 8 vol.

LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de), VAUMORIERE, Pierre (de), *Faramond, ou l'histoire de France dédiée au Roy*, Paris, Antoine de Sommaville, 1661-1670, 12 vol.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *Célinte, nouvelle première*, Paris, Augustin Courbé, 1661.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Alcidamie* (1661) dans *Œuvres de Madame de Villedieu*, Tome IV, Paris, la Compagnie des Libraires, 1721.

LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de, *La Princesse de Montpensier*, Paris, Thomas Jolly, 1662.

ANONYME [BRIDOU, Jean], *Célie, nouvelle*, Paris, Claude Barbin, 1663.

ANONYME, *Histoire du comte de Genevois et de Mademoiselle d'Anjou* (1664), Paris, Claude Barbin, 1680.

AUBIGNAC, François Hédelin abbé d', *Macarise, ou la Reine des Isles fortunées. Histoire allégorique contenant la philosophie morale des stoïques sous le voile de plusieurs aventures agréables en forme de roman, dédiée au Roy, par Messire François Hédelin Abbé d'Aubignac*, Paris, Jacques du Breuil et Pierre Collet, 1664 et 1667, 2 vol.

LE PAYS, *Zelotyde, histoire galante, à son altesse monseigneur le duc de Savoye, prince du Piedmont, roy de Chypre, par Monsieur le Pays*, Paris, Charles de Sercy, 1666.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *Mathilde* (1667) Paris, Honoré Champion, Nathalie Grande [éd.], 2002.

ANONYME, *Le Grand Hippomene*, Paris, Claude Barbin, 1668.

ANONYME, *Le Sire d'Aubigny, nouvelle historique*, Paris, Barthélémy Girin, 1698.

SCUDÉRY, Madeleine (de), *La Promenade de Versailles* (1669), Marie-Gabrielle Lallemand [éd.], Paris, Honoré Champion, 2002.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Cléonice, ou le roman galant*, Paris, Claude Barbin, 1669.

ANONYME, *Mémoires du Sérail, sous Amurat second, traduction arabe, par feu Monsieur Des-Champs*, Paris, Claude Barbin, 1670.

BOURSAULT, Édme, *Artemise et Poliante* (1670) Paris, Nyon père, 1839.

LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de, *Zaïde, histoire espagnole*, Paris, Claude Barbin, 1671, 2 vol.

SAINT-RÉAL, César Vichard (de), *Dom Carlos*, Amsterdam, Gaspar Commelin, 1672.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Les Galanteries grenadines* (1672-1673), Edwige Keller-Rahbé [éd.], Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Les Exilez de la cour d'Auguste*, par M. de Ville-Dieu, Paris, Claude Barbin, 1672-1678, 6 vol.

ANONYME [attribué à LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de)], *Almanzaïde, nouvelle*, Paris, Claude Barbin, 1674.

BOURSAULT, Édme, *Le Prince de Condé, roman historique, suivi d'éclaircissements et de pièces intéressantes sur les règnes de François II, de Charles IX et de Henri III, tome premier*, Paris, P. Didot, s. d., (vers 1675), 2 vol.

ANONYME [VAUMORIÈRE, sieur de], *Diane de France, nouvelle historique*, Paris, Guillaume de Luyne, 1675.

ANONYME, *Tachmas, prince de Perse, nouvelle historique, arrivée sous le Sophy Séliman, aujourd'hui régnant*, Paris, Estienne Loyson, 1676.

ANONYME [BREMONT, Gabriel], *Hattigé, ou les amours du roy de Tamaran, nouvelle*, Cologne, Simon L'Africain, 1676.

PRÉCHAC, Jean (de), *L'Héroïne mousquetaire, histoire véritable* (1677-1678), Amsterdam, Jacques le Jeune, 1680, 4 vol.

COTOLENDI, Charles, *Mademoiselle de Tournon*, Paris, Claude Barbin, 1678, 2 vol.

LAFAYETTE, Marie-Madeleine Pioche, comtesse de, *La Princesse de Clèves*, Paris, Claude Barbin, 1678, 4 tomes en 2 vol.

TORCHE, Antoine (de), *Alfrede Reyne d'Angleterre, nouvelle historique*, Paris, Étienne Loyson, 1678.

LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste (de), *Cléopâtre, dédiée à Monseigneur le duc d'Angyen*, (1647-1663), Genève, Slatkine Reprints, 1979, 12 tomes en 6 vol.

PRÉCHAC, Jean (de), *L'Illustre parisienne, histoire galante et véritable, dédiée à la reine d'Espagne*, Paris, Veuve Olivier de Varennes, 1679.

JUVENEL, Henri (de), *Le Comte de Richemont, nouvelle historique*, Amsterdam, Guillaume Duval, 1680.

BOISGUILBERT, Pierre le Pesant (de), *Mademoiselle de Jarnac, nouvelle*, Paris, Claude Barbin, 1685.

ANONYME [BÉDACIER, Catherine], « *Histoire amoureuse du Cardinal de Richelieu* », dans *Histoire des amours de Grégoire VII, du Cardinal de Richelieu, de la Princesse de*

*Condé et de la marquise d'Urfé, par mademoiselle D****(1687), Cologne, Pierre le Jeune, 1700, p. 61-134.

ANONYME [LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de)], *Le Grand Scanderberg, nouvelle, par Mlle *****, Amsterdam, Pierre Savouret, 1687.

BERNARD, Catherine, *Les Malheurs de l'Amour, première nouvelle, Éléonor d'Yvrée*, La Haye, Etienne Foulque et Louis Van Dole, 1688.

ANONYME [BERNARD, Catherine], *Le Comte d'Amboise, livre premier et livre second*, Paris, Claude Barbin, 1689.

ANONYME [attribué à CLAUDE, Isaac], *Le Comte de Soissons et le cardinal de Richelieu, rivaux de madame la duchesse d'Elboeuf, nouvelle galante*, Pierre Marteau, Cologne, 1690.

ANONYME, *La Duchesse de Médo, nouvelle historique et galante*, Paris, Toussaint Quinet, 1692, 2 vol.

ANONYME [attribué à LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de) ?], *L'Innocente justifiée. Histoire de Grenade par Mlle ***, divisée en trois parties*, La Haye, Abraham Troyel, 1694.

LE NOBLE, Eustache, *Abra-Mulé ou l'histoire du déthronement de Mahomet IV*, Paris, Martin et George Jouvenel, 1694.

LE NOBLE, Eustache, *Ildegerte, reine de Norvvege, ou l'amour magnanime, première nouvelle historique, par M.D *****, Paris, Guillaume de Luyne, 1694.

LE NOBLE, Eustache, *Zulima ou l'amour pur. Nouvelle historique par M. Le Noble*, Paris, Guillaume de Luyne, 1695.

LE NOBLE, Eustache, *Mylord Courtenay, ou histoire secrete des premières amours d'Elizabeth d'Angleterre par M. Le Noble*, Paris, M. Brunet, 1697.

VILLEDIEU, Marie-Catherine Desjardins, dite Madame de, *Les Désordres de l'Amour*, Lyon, Jacques Guerrier, 1697.

FÉNELON, François de Salignac de La Mothe-Fénelon, dit, *Les Aventures de Télémaque*, (1699), Jacques Le Brun [éd.], Folio Classique, 1995.

CAUMONT LA FORCE, Charlotte-Rose, *Mémoire historique ou Anecdote galante et secrete de la duchesse de Bar, sœur d'Henry IV roy de France. Avec les intrigues de la cour pendant les règnes d'Henri III & Henri IV* (1703), Amsterdam, Desbordes, 1709.

LA ROCHE-GUILHEM, Anne (de), *Zingis, histoire tartare, par Mademoiselle de la Rocheguillen* (1691), La Haye, Jean Swart, 1711.

Table des matières

INTRODUCTION	7
<u>PREMIERE PARTIE</u>	<u>25</u>
CHAPITRE I. LES FONCTIONS DE LA QUESTION POLITIQUE DANS LA NARRATION : TENSIONS ET RICHESSES D'UNE HETEROGENEITE	29
I. LES TENSIONS ENTRE LA QUESTION POLITIQUE ET LA QUESTION AMOUREUSE	30
I.1 « Par incident » : une question politique subordonnée à l'intrigue amoureuse	30
I.2 Les fonctions et les places de la politique dans la narration	34
I.2.1 Les troubles de la politique : un élément perturbateur	34
I.2.2 Un même événement, des places différentes	37
II. DE L'INCIPIT A L'EXCIPIT : UNE TENSION PROPICE A DES PARCOURS POLITIQUES	41
II.1 Les romans longs : un bouclage entre incipit et excipit ?	42
II.1.1 L'incipit <i>in medias res</i> : le spectaculaire avant le politique ?	42
II.1.2 Un bouclage thématique, esthétique et culturel : l'exemple des Scudéry	43
II.1.3 Circularité et abandon de la vie politique	45
II.1.4 Une valorisation de l'apprentissage politique permis par la circularité	47
II.2 Les petits romans historiques : unions et abandons	50
II.2.1 Une structure en maillage : l'impossible séparation	50
II.2.2 Une structure en escargot : vers le cœur des hommes	56
III. LIEUX POLITIQUES, LIEUX AMOUREUX : LES LIAISONS DANGEREUSES ?	59
III.1 Lieux privés, lieux publics : des porosités propices aux péripéties	60
III.2 Le théâtre du monde	63
III.2.1 La cour : théâtre ou arène ?	63
III.2.2 Les embarras de la ville	68
III.3 Les lieux loin de la vie politique : monde idéal ou anarchie ?	71
III.3.1 L'exil : pour vivre heureux, vivons cachés ?	71
III.3.2 L'état de nature et le règne de Hobbes : « <i>Bellum omnium contra omnes</i> » ?	78
CHAPITRE II. LES SEUILS DU ROMAN : RENCONTRES ET TENSIONS ENTRE REALITE ET FICTION	85
I. DISPOSITION DES MASSES NARRATIVES : SEDUIRE LES LECTEURS, PARER LES ATTAQUES	86

I.1	Au seuil de la fiction : des paratextes où transparaissent des préoccupations politiques ?	86
I.1.1	1. Les titres : un programme politique ?	86
I.1.2	Les dédicaces : un geste politique	88
I.1.3	Les avis aux lecteurs, préfaces et postfaces : des notices de lecture ?	98
I.1.4	Les illustrations : décors ou symboles ?	101
I.2	Histoire principale et récits enchâssés : une mise en abyme politique ?	103
I.2.1	Le martellement didactique des romans	105
I.2.2	Reprises et nuances	108
I.2.3	Varier les plaisirs ?	109
I.2.4	Mise en abyme et clés de lecture	113
I.2.5	Le miroir accusateur	114
II.	DE LA REALITE GEOGRAPHIQUE AU LIEU FICTIONNEL : DES CHOIX POLITIQUES	117
II.1	Rome : « seule Rome est digne de Paris » ?	118
II.1.1	Miroir des Princes, cité des hommes libres	118
II.1.2	Que signifie être Romain ? Être Romaine ?	120
II.1.3	« Vois quel orgueil, quelle ruine »	123
II.2	Translatio studii et imperii	126
II.2.1	La chute de Rome et la naissance de la France	126
II.2.2	La France, une terre d'exception ?	130
II.3	Rivalités habsbourgeoises	132
II.3.1	Les fausses prétentions du Saint Empire	133
II.3.2	Des humeurs pernicieuses	135
II.3.3	La légende noire de l'Espagne	137
II.4	Grenade, « régner est aigre-doux »	138
II.4.1	Galanteries grenadines	138
II.4.2	« Ville où tout ensemble ne fait qu'un » ?	140
II.5	L'Orient, entre terreur et fascination	142
II.6	La France des Valois : miroir du siècle	147
II.6.1	« La magnificence et la galanterie »	148
II.6.2	Des anachronismes à la fois revendiqués et niés	149
II.6.3	« Pendant que la guerre civile déchirait la France »	151
III.	DE LA REALITE HISTORIQUE A LA FICTION : LES CLES	152
III.1	Une stratégie éditoriale	153
III.2	Une arme politique	159

III.2.1	1. Attaquer	159
III.2.2	Défendre	161
III.2.3	Complexifier : le cas Henri IV	164
III.3	Une distance féconde	167
III.4	Trêve de clés : les écrivains-mercenaires	169

DEUXIEME PARTIE PERSONNEL POLITIQUE ET PARCOURS ROMANESQUE : LA REPRESENTATION DU POUVOIR **177**

CHAPITRE I. DETENIR LE POUVOIR : DE L'ARCHETYPE A LA FIGURATION SINGULIERE	183
I. QUELLE EST LA FONCTION DU SOUVERAIN DANS L'INTRIGUE ?	185
I.1 Un souverain peut-il être un héros ?	185
I.2 Un <i>Deus ex machina</i> ? Le retour du roi et la résolution de l'intrigue	187
I.3 Un opposant retardant l'union des personnages ?	190
II. OBTENIR LE POUVOIR, ENTRE EPREUVES DU HEROS ET THEORISATION POLITIQUE	193
II.1 La monarchie héréditaire, une solution de facilité ?	194
II.2 Coups de majesté et prises de pouvoir : péripétie ou consécration ?	199
II.3 Lorsque donner sa main offre une couronne	203
II.4 « Omnis potestas a Deo per populum »	204
II.5 La couronne donnée par le héros : une délicate épreuve qualifiante	208
III. BIEN USER DU POUVOIR : LES VERTUS ET LES VICIES DES PRINCES	211
III.1 Les Princes sont-ils au-dessus des lois ?	211
III.2 Vertus royales, vertus cardinales : comment régner ?	215
III.2.1 La prudence : « Prudentia est propria virtus principis »	217
III.2.2 La justice : édicter et trancher	227
III.2.3 La force : « et la raison/ c'est que je m'appelle lion »	231
III.2.4 La tempérance, ou la beauté de l'équilibre	237
III.2.5 La clémence : « je suis maître de moi comme de l'univers »	240
III.2.6 La libéralité : une vertu qui intéresse les romanciers	244
IV. « LA DIGNITE ROYALE DEVAIT SOUFFRIR UNE ECLIPSE EN LA PERSONNE DU PLUS GRAND DE TOUS LES ROIS » : LES TROUBLES DE LA MORT DU ROI	248
IV.1 La mort du roi : <i>ultima verba</i> et dignité royale	249
IV.2 Les funérailles royales : une politique du symbole	257
IV.3 Le tabou du régicide	258

IV.4	« Vous devez ozer quelque chose de plus. Foulez aux pieds les couronnes » : les paradoxes de l'abdication	262
IV.5	Le roi est mort, vive le roi ?	266
IV.6	Les régences : « Malheur à toi, pays dont le roi est un enfant » ?	270
IV.6.1	Les régents : confier son trésor à un voleur ?	272
IV.6.2	La régence féminine : double fragilité ?	274
V.	« C'EST LA QU'ON PRETEND MONTRER QUE LES FEMMES SONT LES REINES DES HOMMES & DE TOUT L'UNIVERS » :	
	LA SOUVERAINETE AU FEMININ	277
V.1	Le sexe faible ?	278
V.2	Les femmes tyranniques, victimes de leurs passions	279
V.3	Trop faibles pour régner ? Une émettrice sollicitant le soutien du héros	281
V.3.1	Mulierem fortem quis inveniet ? Galerie des femmes fortes	284
V.3.2	Le souverain idéal est-il une femme ? Le monde à l'envers	286
V.3.3	Désarmer les Amazones	290
	CHAPITRE II. SOUTENIR OU EBRANLER LE POUVOIR : DES FORCES A DOUBLE TRANCHANT	295
I.	SOUTENIR OU EBRANLER PAR UNE POLITIQUE DE L'ACTION	297
I.1	La noblesse et le héros : l'épée et la balance	297
I.1.1	Les péripéties du héros : une restauration de l'équilibre ?	299
I.1.2	Une menace pour le pouvoir ?	301
I.1.3	Le complexe de Bélisaire	306
I.1.4	Héroïsme ambigu et fragilités politiques : l'affrontement de plusieurs ordres de valeurs	319
I.1.5	Les jeunes filles & l'héroïsme politique	323
I.2	Le peuple : <i>turba & turbulus</i> ?	329
I.2.1	Décrire le peuple : psychologie des foules	331
I.2.2	Les fonctions du peuple dans le roman	334
I.2.3	Les assemblées : beaucoup de bruit pour rien ?	339
II.	SOUTENIR OU EBRANLER PAR UNE POLITIQUE DE LA RAISON : CONSEILLER, IMPOSER, S'IMPOSER	342
II.1	Ministres et favoris : l'inévitable éminence grise ?	343
II.1.1	Le favori, ou le bouc émissaire	345
II.1.2	Le bon grain et l'ivraie : héros et favoris	349
II.2	Les favorites ou les séductions de l'esprit ?	357
II.2.1	La femme-serpent, un lieu commun ?	358
II.2.2	Favorites & favoris	362
II.2.3	La conseillère prudente : une exception ?	364

II.2.4	Les femmes et Machiavel	365
III.	SOUTENIR OU EBRANLER PAR UNE POLITIQUE DE LA REPRESENTATION : ORDRE SPIRITUEL, ORDRE POLITIQUE, ORDRE ROMANESQUE	367
III.1	Le clergé, entre contre-pouvoir et appui du pouvoir	368
III.1.1	Un soutien nécessaire	368
III.1.2	Un soutien recherché	370
III.1.3	Un appui détourné par ses propres membres	371
III.2	Les cérémonies, prophéties et rêves prémonitoires : des outils politiques	372
III.3	Divisions, religion et politique	376
III.3.1	Un soutien divisé	376
III.3.2	Quand une nation a plusieurs religions	377

TROISIEME PARTIE LES MOTS POUR LE DIRE **383**

CHAPITRE I. LES DISCOURS POLITIQUES : ENTRE ACTION, VALORISATION ET THEORISATION	389
I. FONCTIONS ET ECUEILS DES DISCOURS ELOQUENTS DANS LES ROMANS	392
I.1 Les écueils du décrochage narratif et de l'hétérogénéité énonciative	392
I.2 De « beaux endroits » instructifs	394
I.3 L'analepse dans les discours ou la rhétorique au service de la clarté	396
I.4 Les discours éloquents : des épreuves qualifiantes ?	397
I.4.1 Surmonter les adversités par les armes oratoires : binarités et épreuves héroïques	397
I.4.2 Juger l'arbre à ses fruits : la réception comme indice de la victoire oratoire	401
I.4.3 Le démonstratif de l'éloge funèbre et l'invitation à l'action	404
II. LES DISCOURS RAPPORTES ET LA VALORISATION DE L'ETHOS HEROÏQUE	407
II.1 La délibération intérieure : pitié et admiration	407
II.2 Dévoilement d' <i>ethos</i> en affrontement : <i>mulier fortis</i> et tyrans fantoches	412
II.2.1 Nominations référentielles et estompe des identités	413
II.2.2 Raison féminine et raison d'État : affrontement des systèmes sentencieux	414
II.3 Les stratégies de dépréciation des discours des opposants	417
II.3.1 Les discours rapportés indirects et l'hypotaxe comme mise à distance	417
II.3.2 Règne des confusions, emplois détournés de la maxime et bouleversements axiologiques	419
II.3.3 Désordres politiques, désordres de la syntaxe	420
II.4 Donner raison : la <i>disputatio</i> romanesque	424
II.4.1 La discussion agonale : donner raison par la hiérarchisation	425

II.4.2	La discussion participative : donner raison par la réflexion	428
III.	QUAND LES DISCOURS ENNUIENT : LE TOURNANT 1660	433
	CHAPITRE II. PARLER DU SOUVERAIN, PARLER AU SOUVERAIN : LES AUDACES DES DISCOURS POLITIQUES	437
I.	PARLER DU SOUVERAIN : LES DISCOURS ELOQUENTS ET LE PERIL DE LESE-MAJESTE	438
I.1	Justifier l'injustifiable : stratégies argumentatives pathétiques et rationnelles	438
I.2	Le procès d'un souverain, ou la défense par prétériton	445
I.3	La <i>parrhèsia</i> contre l'ensorcellement du souverain : souligner l'égalité, dissimuler la rhétorique	448
II.	COMMENT EVITER DE FAIRE LA LEÇON ?	452
II.1	Le Prince a-t-il besoin d'être éduqué ?	454
II.1.1	Dans le paratexte : du livre instructif au livre instruit	454
II.1.2	Dans le récit : résumer les discours, valoriser la nature	455
II.2	À élèves exceptionnels, pédagogues d'exception : se protéger par l'exemplarité	457
II.2.1	Faire parler les illustres : un décrochage signalé	458
II.2.2	Les illustres prennent la parole : la prosopopée, une vérité d'outre-tombe	459
II.2.3	Portraits en pieds et en kaléidoscope, en action et en mouvement	462
II.2.4	Les galeries de portraits et de miroirs	466
II.3	Le Roi s'amuse : le miel romanesque et l'éloge de la fiction	471
	CHAPITRE III. LES MAXIMES, MODELES DE LANGAGE, DE PENSEE ET D'ACTION	475
I.	LES DISTINCTIONS ENTRE <i>SENTENCES</i> , <i>MAXIMES</i> , <i>PROVERBES</i> ET AUTRES « SAGESSES DES NATIONS » DANS LES ROMANS	477
II.	INTEGRATION ET FONCTION DES MAXIMES ET SENTENCES DANS LES ROMANS	478
II.1	De bien pompeux « précepteurs muets »	478
II.1.1	En voie de disparition ?	478
II.1.2	Sauver les sentences ?	481
II.1.3	Une fonction didactique à justifier : <i>Almahide</i> , ou l'aveu d'un échec	482
II.2	Style et graphie : entre détachement et intégration	484
II.3	Fonctions dans la progression : mouvements inductifs et déductifs	488
II.4	« Nimium altercando veritas amittitur » : fonctions persuasives	490
III.	MAXIMES D'ÉTAT, MAXIMES D'AMOUR : UN DETOURNEMENT GALANT ET POLEMIQUE ?	492
IV.	« LES MAXIMES DES ROIS, & LES INTERETS D'UN ÉTAT, SONT BIEN DIFFERENTS DES SENTIMENTS QUE LA VERTU & LA PITIE NOUS INSPIRENT »	497
IV.1	Maxime d'État, morale et religion	498
IV.2	Maxime d'État, morale et rébellion	500

IV.3	Maxime d'État, morale et réflexion	502
CHAPITRE IV. LES MOTS ET LES FIGURES DU POLITIQUE : DE FRUCTUEUX DECALAGES ?		507
I.	FIGURES ET VOCABULAIRES POLITIQUES ET GALANTS : RENCONTRES, ECHANGES ET AFFRONTMENTS ENTRE DEUX UNIVERS CONCEPTUELS	508
I.1	Intégrer par le détour	508
I.1.1	La prétériton et les subordonnées hypothétiques : une énonciation qui ne s'assume pas ?	508
I.1.2	Une « politique » ne vient jamais seule	511
I.2	La rencontre de deux univers lexicaux	514
I.2.1	Une intégration progressive dans le lexique romanesque par spécification : l'exemple de <i>tyran</i>	514
I.2.2	Spécification du vocabulaire politique dans la fiction : le substantif <i>prince</i>	517
I.3	Une rencontre sous le signe du soupçon	518
I.3.1	Le vocabulaire de la politique lors de passages galants : rire, décrire, mentir.	518
I.3.2	Le vocabulaire galant lors de scènes politiques : une association de plus en plus fréquente et problématique	519
II.	MOTS ET MAUX POLITIQUES : EMERGENCE ET APPROPRIATION DE CONCEPTS ET DE VOCABULAIRES POLITIQUES	522
II.1	« Fortune » et « révolution », ou l'influence des astres	523
II.1.1	De « Fortuna » à la « fortune » personnelle	523
II.1.2	« Révolutions », « révoltes » et anacyclose	526
II.2	De qui « peuple » est-il le nom ? « peuple » et « peuples » dans la première partie du <i>Télémaque</i>	527
II.3	« Liberté chérie » : ce que « français » veut dire	530
III.	REFERER : LES DENOMINATIONS POLITIQUES	532
III.1	Une onomastique signifiante ?	532
III.1.1	Les noms-clés : l'exemple d'« Alcandre »	533
III.1.2	Les noms programmatiques dans les fictions philosophiques	535
III.2	Le pouvoir du nom de roi	537
III.3	Les figures de contiguïté et de distinction	541
III.3.1	Les antonomases : sur les épaules d'un géant ?	541
III.3.2	Les périphrases : des clichés polémiques ?	546
III.3.3	La paradiastole, l'emploi de fractionnement et les qualifications antagonistes : fissurer l'individu	548
IV.	DONNER CORPS AUX CONCEPTS : LES FIGURES ANALOGIQUES ET LES PERSONNIFICATIONS	552
IV.1	Les figures d'analogies : faire voir, faire entendre, faire réfléchir ?	553

IV.1.1	L'ordre du monde : la politique et le cosmos chez Jean-Pierre Camus	555
IV.1.2	“ <i>O captain! My captain</i> ” : l’analogie maritime, entre catachrèse et syllepse	558
IV.1.3	« L’homme est un loup pour l’homme » : analogies animales et pastorales	560
IV.2	Allégories et personnifications : la voix de la vérité ?	563
IV.2.1	Une politique à visage humain	564
IV.2.2	Le corps politique	566
	CONCLUSION	571
	BIBLIOGRAPHIE	583
I.	BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE : CORPUS ROMANESQUE	583
II.	BIBLIOGRAPHIE SECONDAIRE	588
II.1	Autres ouvrages poétiques et fictionnels antérieurs à 1800	588
II.1.1	Ouvrages poétiques et fictionnels antiques	588
II.1.2	Ouvrages poétiques et fictionnels du Moyen-Âge à 1800	588
II.2	Ouvrages non-fictionnels antérieurs à 1800	591
II.2.1	ouvrages non-fictionnels antiques	591
II.2.2	Ouvrages non-fictionnels du Moyen-Âge à 1800	592
III.	BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE	600
III.1	Instruments de travail	600
III.1.1	Dictionnaires de langue	600
III.1.2	Dictionnaires et répertoires	601
III.2	Études portant sur les fictions, les pratiques littéraires et les romanciers du XVII ^e siècle	601
III.3	Critique portant sur l’histoire et l’histoire des idées	616
III.4	Critiques stylistiques, lexicales, linguistiques et rhétoriques	626
	INDEX DES ROMANS DU XVII^E SIECLE	635
	INDEX DES AUTEURS DE LA BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE ET SECONDAIRE	639
	ROMANS CLASSES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE	643
	1607 A 1630	643
	1630 A 1660	645
	1660 A 1710	646

La Question politique dans les romans du XVII^e siècle

Résumé

L'objet de cette thèse est d'étudier les modifications des modalités d'intégration de la question politique dans la fiction narrative en prose du XVII^e siècle. En effet, cette intégration est perçue comme problématique par les théoriciens du fait de la réputation de divertissement des romans et de la prééminence de la question amoureuse, à laquelle la politique est le plus souvent subordonnée. La question politique fournit des péripéties qui retardent d'autant le dénouement et l'union heureuse des héros, et offre un répertoire de personnages qui se modifie suivant l'actualité. La fiction se construit en effet à travers une série d'échanges et de tensions permis par les porosités avec cette actualité, entre lecture à clé et distance symbolique. Inversement, elle se fait laboratoire d'exploration politique, en inventant des possibles et en poussant jusqu'au bout des hypothèses ; elle offre de ce fait un pendant figuratif à la théorisation philosophique.

Puisque les personnages interagissent, les tensions qui émergent de cette représentation de figures proches du pouvoir ou confrontées aux péripéties politiques se rejouent dans l'expression, invitant à une investigation poétique. L'expression politique dans les romans se situe à la frontière entre verve fictionnelle et tradition rhétorique et manifeste les tensions qu'apportent les passions et les illusions à l'heure du néo-tacitisme. Ces tensions, présentes à l'échelle des discours éloquents, des énoncés sentencieux mais aussi des figures et du vocabulaires, privilégient les formes d'expression binaires. L'intégration de la question politique dans l'intrigue et dans la langue permet donc un enrichissement syntaxique, structurel et lexical de la fiction.

Mots-clés : roman ; nouvelle ; politique ; rhétorique ; poétique ; stylistique ; langue littéraire ; littérature classique

The Political Issue in the Seventeenth century French Novel

Summary

The purpose of this thesis is to study the changing modalities of the integration of the political question in 17th century narrative prose fiction. This integration is perceived as problematic by theoreticians as a result of the novel's reputation as being merely entertaining and the prominence of the question of love. The entertainment novel's reputation is such that politics is subordinate to the matter of love. Politics is there to provide a repertoire of characters and twists that delay the dénouement of the love story. Somewhere between roman à clef and symbolic distance, fiction is built through a series of exchanges and tensions made possible by intermingling with current events. It becomes a laboratory for political exploration, inventing possibilities and pushing assumptions to the limit, hence offering a figurative counterpart to philosophical theorization.

Characters interact, tensions rise from a representation of figures that are close to power or faced with political ups and downs and are played again through expression, inviting to a poetic investigation. In novels, political expression lies on the border between fictional verve and rhetorical tradition. It manifests the tension that passions and illusions bring in the age of neo-Tacitianism. These tensions, present at the level of eloquent discourse, sententious statements as well as figures and vocabulary, favor binary forms of discourse. Therefore, the integration of the political issue in the plot and in the language allows for a syntactic, structural and lexical enrichment of the fiction.

Keywords : novel; short novel; politics; rhetoric; poetic; stylistic; language of fiction; Early Modern literature

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE : ED V – Concepts et langages

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : langue et littérature françaises